3 1761 11650142 0


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116501420

CA1
XC26
-F59

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 40

Tuesday, April 26, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 40

Le mardi 26 avril 1994

Président: Jim Peterson

3

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 1 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Yvan Loubier
Barry Campbell

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Yvan Loubier
Barry Campbell

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 26, 1994
(48)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 9:02 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Barry Campbell, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Ray Speaker, Brent St. Denis and Jane Stewart.

Acting Members present: Jack Anawak for Nick Discepola; Susan Whelan for David Walker; Paul Crête for Gérard Asselin.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst and Denis Labelle, Consultant.

Witnesses: From the Canadian Taxpayers Federation: Jason Kenney, National Director; Paul Paqnuelo, Ontario Director. *From the Canadian Long Term Care Association:* Sharon Sholzberg–Gray, Executive Director. *From the Confectionery Manufacturers Association of Canada:* Carol Hochu, President; Greg Barratt, President, Leaf Canada Inc.; Arthur Soler, President, Neilson Cadbury Ltd. *From Funerary Industry:* David Rouse, Chartered Accountant; Gary Carmichael, Vice–President, Arbor Capital Inc.; Doug Irving, Operations Controller, The Loewen Group Inc.; Melisa Chow, Controller, Service Corporation International Limited. *From the "Corporation Fédérale Commerciale":* Sergio Borja, Dealer, Federal Commercial Metals & Co. *From the Alliance of Canadian Travel Association:* Tom Reilly, Executive Director; Douglas Crozier, Barrister & Solicitor, Heifetz, Crozier & Schelew; Helen Rheaume, Voyageur Travel Services.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a study of the Goods and Services Tax (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

Jason Kenney and Paul Paqnuelo, from the Canadian Taxpayers Federation, each made a statement and answered questions.

Sharon Sholzberg–Gray, from the Canadian Long Term Care Association, made a statement and answered questions.

Carol Hochu made a statement and, with the other witnesses from the Confectionery Manufacturers Association of Canada, answered questions.

David Rouse made a statement and, with the other witnesses from the Funerary Industry, answered questions.

Sergio Borja, from the "Corporation Fédérale Commerciale", made a statement and answered questions.

Douglas Crozier made a statement and, with the other witnesses from the Allicance of Canadian Travel Association, answered questions.

At 11:47 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS–VERBAUX

LE MARDI 26 AVRIL 1994
(48)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 9 h 02, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Barry Campbell, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Membres suppléants présents: Jack Anawak pour Nick Discepola; Susan Whelan pour David Walker; Paul Crête pour Gérard Asselin.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Denis Labelle, consultant.

Témoins: De la Fédération des contribuables canadiens: Jason Kenney, directeur national; Paul Paqnuelo, directeur de l'Ontario. *De l'Association canadienne de soins à long terme:* Sharon Sholzberg–Gray, directrice exécutive. *De l'Association canadienne des fabricants de confiseries:* Carol Hochu, présidente; Greg Barratt, président, Leaf Canada Inc.; Arthur Soler, président; Neilson Cadbury Ltée. *Du Secteur des services funéraires:* David Rouse, comptable agréé; Gary Carmichael, vice–président, Arbor Capital Inc.; Doug Irving, contrôleur des opérations, The Loewen Group Inc.; Melisa Chow, contrôleur, Service Corporation International Limited; *De la Corporation Fédérale Commerciale:* Sergio Borja, concessionnaire, Federal Commercial Metals & Co. *De l'Alliance canadienne des associations touristiques:* Tom Reilly, directeur exécutif; Douglas Crozier, conseiller législatif, Heifetz, Crozier & Schelew; Helen Rheaume, Voyageur Travel Services.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Jason Kenney et Paul Paqnuelo, de la Fédération des contribuables canadiens, font des exposés et répondent aux questions.

Sharon Sholzberg–Gray, de l'Association canadienne de soins à long terme, fait un exposé et répond aux questions.

Carol Hochu fait un exposé puis, avec les autres témoins, de l'Association canadienne des fabricants de confiseries, répond aux questions.

David Rouse fait un exposé puis, avec les autres témoins du Secteur des services funéraires, répond aux questions.

Sergio Borja, de la Corporation Fédérale Commerciale, fait un exposé et répond aux questions.

Douglas Crozier fait un exposé puis, avec les autres témoins de l'Alliance canadienne des associations touristiques, répond aux questions.

À 11 h 47, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

AFTERNOON SITTING
(49)

The Standing Committee on Finance met in a televised session at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 253–D, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis and Jane Stewart.

Acting Members present: Jack Anawak for Ron Fewchuk; Paul Szabo for Alex Shepherd; Susan Whelan for David Walker.

Other Members present: Jag Bhaduria.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Richard Domingue, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Association of Exposition Managers: Garry Siskos, C.A., Chairman, Government Relations. *From the Makivik Corporation:* Simeonie Nalukturuk, President; Joseph Padlayat, Executive Assistant to the President; Peter Adams, Treasurer; Victor Mesher, Assistant to the Treasurer; Eileen Klinkig Studli, Investment Manager; Luc Lacombe, Assistant to the President, Kativik Regional Government; Hani Ackad, Consultant, Kativik Regional Government. *Individual:* Greg Kazakoff, Senior Administrative Officer, Hamlet of Sanikiluaq. *From Certified General Accountants Association of Canada:* Jean Précourt, Vice–Chair & Chair of the Financial & Taxation Policy Committee; Eric G. Owen, Member of the Financial & Taxation Policy Committee; Bruce W.J. MacDonald, Barrister & Solicitor, Government Affairs Counsel.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a study of the Goods and Services Tax (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

Garry Siskos, from the Canadian Association of Exposition Managers, made a statement and answered questions.

Greg Kazakoff, from the Hamlet of Sanikiluaq, made a statement and answered questions.

Simeonie Nalukturuk made a statement and, with the other witnesses from the Makivik Corporation and the Kativik Regional Government, answered questions.

Jean Précourt made a statement and, with the other witnesses from the Certified Accountants Association of Canada, answered questions.

At 5:34 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVENING SITTING
(50)

The Standing Committee on Finance met in a televised session at 6:38 o'clock p.m. this day, in Room 253–D, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri and Ray Speaker.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI
(49)

Le Comité permanent des finances tient une séance télévisée à 15 h 38, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Membres suppléants présents: Jack Anawak pour Ron Fewchuk; Paul Szabo pour Alex Shepherd; Susan Whelan pour David Walker.

Autre député présent: Jag Bhaduria.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Richard Domingue, attaché de recherche.

Témoins: De l'Association canadienne des directeurs d'exposition: Garry Siskos, président, Relations gouvernementales. *De Makivik Corporation:* Simeonie Nalukturuk, présidente; Joseph Padlayat, adjoint exécutif à la présidente; Peter Adams, trésorier; Victor Mesher, trésorier adjoint; Eileen Klinkig Studli, directrice des investissements; Luc Lacombe, adjoint au président; Hani Ackad, consultant, Gouvernement régional de Kativik. *À titre particulier:* Greg Kazakoff, agent d'administration sénior, Hameau de Sanikiluaq. *De l'Association des comptables généraux agréés du Canada:* Jean Précourt, vice–président, président du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire; Eric G. Owen, membre du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire; Bruce W.J. MacDonald, avocat, conseiller en affaires gouvernementales.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Garry Siskos, de l'Association canadienne des directeurs d'exposition, fait un exposé et répond aux questions.

Greg Kazakoff, du hameau de Sanikiluaq, fait un exposé et répond aux questions.

Simeonie Nalukturuk fait un exposé puis, avec les autres témoins de la Corporation Makivik et du Gouvernement régional de Kativik, répond aux questions.

Jean Précourt fait un exposé puis, avec les autres témoins de l'Association des comptables généraux agréés, répond aux questions.

À 17 h 34, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DU SOIR
(50)

Le Comité permanent des finances tient une séance télévisée à 18 h 38, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Ray Speaker.

Acting Members present: Ivan Grose for Alex Shepherd.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Richard Domingue, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Labour Congress: Dick Martin, Secretary–Treasurer; Andrew Jackson, Senior Economist. *From the Canadian Federation of Students:* Carl Gillis, National Chairperson; Derek Carlisle, Government Relations Coordinator. *From the Thunder Bay Chamber of Commerce:* Dawn Powell, President–Elect; Rebecca Johnson, Executive Director. *Individual:* Joseph R. Potvin. *From Accounting Solutions Co.:* Kate Snyder, Partner; Joanne H. Crowe, Partner.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a study of the Goods and Services Tax (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

Dick Martin made a statement and, with the other witness from the Canadian Labour Congress, answered questions.

Carl Gillis made a statement and, with the other witness from the Canadian Federation of Students, answered questions.

Rebecca Johnson and Dawn Powell, from the Thunder Bay Chamber of Commerce, each made a statement and answered questions.

Joseph R. Potvin made a statement and answered questions.

Kate Snyder and Joanne H. Crowe, from Accounting Solutions Co., each made a statement and answered questions.

At 8:32 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

Membre suppléant présent: Ivan Grose pour Alex Shepherd.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Richard Domingue, attaché de recherche.

Témoins: Du Congrès du travail du Canada: Dick Martin, secrétaire–trésorier; Andrew Jackson, économiste sénior. *De la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants:* Carl Gillis, président national; Derek Carlisle, coordonnateur, Relations avec le gouvernement. *De la Chambre de commerce de Thunder Bay:* Dawn Powell, présidente–élu; Rebecca Johnson, directrice exécutive. *À titre particulier:* Joseph R. Potvin. *De Accounting Solutions Co.:* Kate Snyder, associée; Joanne H. Crowe, associée.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Dick Martin fait un exposé puis, avec l'autre témoin du Congrès du travail du Canada, répond aux questions.

Carl Gillis fait un exposé puis, avec l'autre témoin de la Fédération canadienne des étudiants, répond aux questions.

Rebecca Johnson et Dawn Powell, de la Chambre de commerce de Thunder Bay, font chacun un exposé et répondent aux questions.

Joseph R. Potvin fait un exposé et répond aux questions.

Kate Snyder et Joanne H. Crowe, de Accounting Solutions Co., font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 20 h 32, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, April 26, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 26 avril 1994

• 0902

The Chairman: I will call the meeting to order.

We have with us this morning representatives from the Canadian Taxpayers Federation. Good morning. I'm sorry I don't have your names. Would you be good enough to introduce yourselves before you make your presentation?

Mr. Paul Pagnuelo (Ontario Director, Canadian Taxpayers Federation): I am Paul Pagnuelo, the Ontario director, and with me is Jason Kenney, our national director.

Mr. Jason Kenney (National Director, Canadian Taxpayers Federation): The Canadian Taxpayers Federation is an 85,000 member, non–profit, non–partisan public interest group based in western Canada. We have six provincial affiliate organizations.

Our organization in 1990 helped to lead the protest against the introduction of the goods and services tax at that time. We have a very particular interest in the reform of the tax.

• 0905

Our opposition to the tax at that time was not based on opposition to consumption taxes in principle. We objected to the perception that the GST was a huge new revenue lever the federal government was going to have at its disposal. In our view, it was a failure to come to terms with the fundamental problem of the Government of Canada's fiscal position, which was the result of overspending.

When the goods and services tax was introduced, we suggested the government ought to focus its efforts on the expenditure side of the ledger as opposed to the tax side of the ledger and that is still our position.

We have prepared a brief, although I don't know if you have a copy of it yet. In our brief, we begin by saying the GST's greatest shortcoming to date has been its apparent failure to reduce the federal deficit. Unfortunately the former government created a certain level of false expectations about the GST. Our members indicate to us that their greatest dissatisfaction about the tax is its failure to somehow reduce the federal deficit. Of course, it never could have reduced the deficit because it was meant to be a revenue–neutral tax. Nevertheless, that is the public perception.

It is our view that a revised goods and services tax won't diffuse the public's cynicism about the GST unless there are concrete steps taken to reduce the level of the federal deficit. I think that's an important point politically that the government has to come to terms with.

Le président: La séance est ouverte.

Nous recevons ce matin des représentants de la Fédération canadienne des contribuables. Bonjour. Je n'ai pas vos noms. Je m'en excuse. Je vous prie de vous présenter avant de faire votre exposé.

M. Paul Pagnuelo (directeur pour l'Ontario, Fédération canadienne des contribuables): Je suis Paul Pagnuelo, directeur pour l'Ontario, et la personne qui m'accompagne est Jason Kenney, notre directeur national.

M. Jason Kenney (directeur national, Fédération canadienne des contribuables): La Fédération canadienne des contribuables est un groupe d'intérêt sans but lucratif et sans parti pris ayant son siège dans l'Ouest du Canada. Nous comptons 85 000 membres et six organisations provinciales affiliées.

En 1990, notre organisation a été parmi les chefs de file du mouvement d'opposition à la taxe sur les produits et services. La réforme de cette taxe nous intéresse tout particulièrement.

Si nous contestions la taxe à l'époque, ce n'est pas parce que nous nous opposions en principe à toute taxe à la consommation. Nous n'acceptions pas l'idée que, avec la TPS, le gouvernement fédéral aurait à sa disposition un nouveau levier fiscal de grande envergure. Selon nous, le gouvernement du Canada faisait l'autruche par rapport à la cause fondamentale de sa situation financière, à savoir l'excès dans la dépense.

Lorsque la taxe sur les produits et services a été introduite, nous avons proposé au gouvernement de mettre davantage l'accent sur la colonne des dépenses que sur celle des recettes et c'est d'ailleurs ce que nous continuons de préconiser aujourd'hui.

Nous avons rédigé un mémoire. Je ne suis pas certain que vous l'ayez en mains. Dans ce mémoire, nous signalons tout d'abord que la plus grande lacune de la TPS jusqu'à maintenant est de ne pas avoir permis de réduire le déficit fédéral. En effet, le gouvernement précédent avait malheureusement créé certaines attentes au sujet de la TPS. D'après ce que nous disent nos membres, le plus grand tort de la TPS aura été de ne pas amener d'une façon ou d'une autre, une réduction du déficit fédéral. Évidemment, cette taxe n'aurait jamais pu réduire le déficit puisqu'elle était censée être sans incidence sur le revenu. Il n'en reste pas moins que le public avait des attentes à cet égard.

Il nous semble qu'une TPS revue et corrigée ne viendra pas à bout du cynisme de la population, à moins que des mesures concrètes ne soient prises pour réduire l'importance du déficit fédéral. Il s'agit selon moi d'une dimension politique importante du problème, dont le gouvernement doit tenir compte.

[*Texte*]

To be perfectly frank, we surveyed our members on whether or not they would rather see a revised form of the goods and services tax or see it eliminated altogether. The majority of our members indicated they would prefer to see the tax eliminated. In fact, when asked how they would like to see it eliminated, 74% said they would like to see the entire $16 billion in net revenue cut out of the expenditure side of the federal budget.

Of course that may sound politically and fiscally impossible, but nevertheless we think it is important you understand, at least from the perspective of our members, that the GST is simply a symptom of a more fundamental problem, which is overspending on the part of government.

Having said that, we would like to direct our comments to the whole process of GST reform. In our view, the reform of the goods and services tax should be happening in a broader context of fundamental tax reform. It should not be limited to tinkering with one particular form of tax. We ought to look at the numerous different initiatives the federal government and provincial governments have launched to examine our entire tax system. That should be the starting point.

We should look, for instance, at what the optimum balance is between income and consumption taxes. We ought to look at what the balance is between the federal and provincial tax burdens. We ought to look at whether or not there should be a reallocation of tax fields and a concomitant change in the whole structure of fiscal federalism.

In principle, our organization and about 80% of our members express a preference for consumption taxes over income taxes. So we do not object to a revised federal consumption tax per se.

We would prefer to see the government seriously explore the possibility of reallocating tax fields. In our view, that is the best option available. The consensus your committee has heard so far from most witnesses has been that a revised GST has to be harmonized with the provinces, or perhaps in the best of all possible worlds, we would be able to develop a national sales tax, centrally administered, with a common base in all 10 provinces.

It is our view that this is a politically unrealistic objective. Until 1991, the provinces regarded the consumption tax field as their exclusive field of taxation. We can see very little indication that the provincial governments are now prepared to change the position they adopted in 1991, which was to refuse to cooperate with the federal government and harmonize.

• 0910

We think a much more fundamental option has to be explored—again, that is the reallocation of the tax fields. In our view if the federal government were to withdraw itself from the consumption tax field and allow the provinces to administer that field themselves... The federal government, of course, could be compensated with either an upward transfer of income tax points by the provinces, or by a reduction in federal transfer payments to the provinces. In either event, in our view, that

[*Traduction*]

Je dois vous dire en toute franchise que nous avons demandé à nos membres de nous dire s'ils préféreraient que la taxe sur les produits et services soit révisée ou bien supprimée totalement. La majorité d'entre eux préféreraient qu'on supprime la taxe. Lorsque nous leur avons demandé comment il faudrait la supprimer, 74 p. 100 d'entre eux nous ont même répondu qu'ils souhaiteraient que les 16 milliards de recettes nettes soient tout simplement rayés de la colonne des dépenses du budget fédéral.

Bien sûr, cela peut paraître impossible sur le plan politique et budgétaire. Néanmoins, il nous semble important de vous faire comprendre que, dans la perspective de nos membres tout au moins, la TPS n'est que le symptôme d'un problème plus fondamental, à savoir que le gouvernement dépense trop.

Cela dit, nous souhaiterions commenter le processus de réforme de la TPS dans son ensemble. Selon nous, cette réforme doit s'inscrire dans le contexte plus large d'une réforme fiscale en profondeur. Il ne doit pas s'agir tout simplement de fignoler une mesure fiscale en particulier. Il nous faudrait nous pencher sur les nombreuses et diverses initiatives des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d'examen du régime fiscal dans son ensemble. Voilà où nous situons le point de départ.

Il nous faudrait, par exemple, tenter de définir ce qui serait un rapport optimal entre l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation. Nous devrions évaluer les fardeaux fiscaux proportionnels du fédéral et des provinces. Nous devrions nous demander s'il ne serait pas opportun d'envisager une nouvelle répartition des champs d'imposition et donc un révision en profondeur de la structure budgétaire du fédéralisme.

En principe, notre organisation ainsi que 80 p. 100 de nos membres environ disent préférer les taxes à la consommation à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, nous ne nous opposons pas en principe à une taxe à la consommation fédérale révisée.

Nous préférerions cependant que le gouvernement étudie sérieusement la possibilité de réaménager les champs d'imposition. Voilà, selon nous, la solution de rechange la plus souhaitable. La plupart des témoins entendus par le Comité se sont accordés jusqu'à maintenant pour dire qu'une TPS révisée doit être harmonisée avec les régimes des provinces et que, dans la mesure où il est permis de rêver, une taxe de vente nationale à administration centralisée et ayant la même assiette pour les 10 provinces serait souhaitable.

Selon nous, il s'agit là d'un objectif qui n'est pas réaliste sur le plan politique. Jusqu'à 1991, les provinces ont considéré le champ de la taxe à la consommation comme leur chasse gardée. Nous avons peu de raisons de croire aujourd'hui que les gouvernements provinciaux sont désormais disposés à modifier la position qu'elles avaient adoptée en 1991 en refusant de collaborer avec le gouvernement fédéral pour assurer l'harmonisation.

Ainsi faut-il, d'après nous, envisager une option beaucoup plus fondamentale... à savoir, je le répète, le réaménagement des champs d'imposition. Le gouvernement fédéral pourrait se retirer du champ de la taxe à la consommation et permettre aux provinces de l'exploiter... Évidemment, le gouvernement fédéral pourrait être indemnisé soit par transfert de points d'impôt sur le revenu par les provinces, soit par une réduction des paiements des transferts fédéraux aux provinces. Il en

[*Text*]

would result in a dramatically more accountable consumption tax system, a more efficient consumption tax system for both businesses and government. We'd only have one level of government in the business of collecting a consumption tax.

Having outlined those concerns I'll now pass the floor to the Ontario director, Paul Pagnuelo, who is going to address some of our specific concerns about the current form of the GST.

Mr. Pagnuelo: I just very briefly want to take you through some of the deficiencies of the GST as our federation sees it.

The GST suffers from many pitfalls that aren't found in other value–added taxes. While you've probably heard most of them before in previous submissions, we think they bear repeating at this time.

First of all, the implementation of the GST was very poorly managed. The timing of the transition couldn't have occurred at a worst point economically in that it coincided with the onset of the recession. The recession undermined public acceptance of the GST, as the tax is blamed, rightly or wrongly, as a visible cause of the recession.

What should have happened and what the Mulroney government failed to accept at that time was that there should have been a simultaneous reduction in income taxes, very similar to what New Zealand did. When it introduced its GST, it brought personal income tax rates down by as much as 50%. That would likely have given much greater public acceptance of the tax. It's very important that you have public buy–in. The taxpayers must buy into any new tax; otherwise it is going to be undermined from the very beginning.

Consumption taxes function best when they're applied on a very broad base and at a low rate. What we have in the GST is many confusing exemptions and an unnecessarily high rate.

The failure by both the federal and provincial governments to harmonize the GST with provincial sales taxes leaves Canada as the only industrialized country with two separately administered sales tax systems. This is simply unacceptable.

The compliance costs for the GST for the private sector have been estimated as being as high as $4.6 billion in 1992. The burden of compliance costs is even heavier on small businesses, and this is where we see the bulk of new job creation occurring.

Finally, at 3% of net GST revenues, the administration cost for this tax, which doesn't include soft charges or costs of other government departments, quite simply is far too high.

Very quickly, here are some principles for a reformed GST. The government decides to retain a revised GST as opposed to either eliminating it altogether or reallocating tax fields. There are several principles that the Canadian Taxpayers Federation recommends be considered and incorporated.

[*Translation*]

résulterait, dans un cas comme dans l'autre, un régime de taxes à la consommation nettement plus responsable et efficace, aussi bien dans l'optique de l'entreprise que dans celle du gouvernement. Un seul palier de gouvernement occuperait alors le champ de la taxe à la consommation.

Cela dit, je vais maintenant céder la parole à notre directeur pour l'Ontario, M. Paul Pagnuelo, qui va vous expliquer en quoi la TPS dans sa forme actuelle nous préoccupe.

M. Pagnuelo: Je souhaite vous exposer très brièvement certaines des lacunes de la TPS selon notre fédération.

La TPS comporte bon nombre d'insuffisances qu'on ne trouve pas dans d'autres régimes de taxes à la valeur ajoutée. Elles vous probablement été énumérées dans d'autres mémoires mais nous estimons qu'il vaut la peine de les répéter.

Tout d'abord, la mise en oeuvre de la TPS a été très mal pilotée. La transition n'aurait pas pu avoir lieu à un pire moment: à l'époque où la récession se mettait à sévir. À cause de la récession, en effet, le public a difficilement accepté la TPS puisque, à tort ou à raison, il y voyait une cause de la récession.

Il aurait fallu simultanément réduire l'impôt sur le revenu, comme on l'a fait en Nouvelle–Zélande. Or, le gouvernement Mulroney n'a pas su accepter la nécessité de le faire. En effet, en Nouvelle–Zélande le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers a été réduit de presque 50 p. 100 au moment de l'introduction de la TPS. Une telle mesure aurait vraisemblablement rendu la taxe beaucoup plus acceptable aux yeux de la population. Il est extrêmement important de s'assurer l'appui du public. Si les contribuables n'acceptent pas une nouvelle taxe, elle risque d'être minée dès le départ.

Les taxes à la consommation fonctionnent le mieux lorsqu'elles sont appliquées à une assiette très large et lorsque leur taux est faible. Dans le cas de la TPS, il existe toutes sortes d'exonérations qui sèment la confusion et le taux est beaucoup trop élevé.

Étant donné que les autorités fédérales et provinciales n'ont pas su harmoniser la TPS aux taxes de vente provinciales, le Canada est aujourd'hui le seul pays industrialisé où il existe deux régimes de taxes de vente distincts sur le plan administratif. La chose est tout simplement inacceptable.

Selon ce qu'on a pu évaluer, les coûts d'observation de la TPS pour le secteur privé atteindrait les 4,6 milliards de dollars pour 1992. Le fardeau des coûts d'observation est encore plus considérable pour la petite entreprise, celle–là même qui assure l'essentiel de la création de nouveaux emplois.

Enfin, le coût d'administration de la taxe, qui se chiffre à 3 p. 100 des recettes nettes, sans compter les frais impondérables ou les coûts assumés par d'autres ministères, est beaucoup trop élevé.

Voici donc certains grands principes directeurs pour la réforme de la TPS. En supposant que les gouvernements décident de réviser la TPS plutôt que de la supprimer ou de réaménager les champs d'imposition, la Fédération canadienne des contribuables recommande qu'un certain nombre de grands principes soient retenus.

[*Texte*]

First, any GST replacement should be a consumption–based tax that excludes taxation of business inputs, preventing the cascading of the tax and preserving domestic competitiveness. Secondly, reform of the GST must not result in increased revenues for either the federal or provincial governments. In better words, it must be revenue–neutral.

The replacement tax should be collected on a very broad base of goods and services. There should be as few exemptions as possible, ensuring the tax is as simple as possible and that the rate is substantially lower than it is today. Ideally it should be a single harmonized tax with a single base and one administrative body. It should be less complex than the status quo.

We must also look at the transitional costs to business. They have to be considered. I emphasize that there should be no significant new conversion costs associated with any replacement to the GST. The effect of base–broadening on low–income families also needs to be considered. That can be mitigated by adjusting low income tax credits.

[*Traduction*]

Tout d'abord, toute taxe de remplacement de la TPS doit être une taxe fondée sur la consommation qui évite les intrants d'entreprises, qui évite également l'effet de cascade et qui assure la compétitivité sur le marché intérieur. Deuxièmement, la réforme de la TPS ne doit pas accroître les recettes du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux. Autrement dit, son effet sur les recettes doit être nul.

La taxe de remplacement doit viser une assiette très large de produits et de services. Il faut que les exonérations soient aussi peu nombreuses que possible, de manière à ce que la taxe soit simple et que son taux soit nettement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui. Idéalement, il devrait s'agir d'une seule taxe harmonisée ayant une seule et même assiette et administrée par une seule et même entité. Elle doit être moins complexe que la TPS actuelle.

Il y a également lieu de se pencher sur les coûts de transition pour l'entreprise. J'ai tenu à souligner que toute taxe de remplacement de la TPS ne doit comporter aucun coût de conversion important. Il y a également lieu d'évaluer l'effet d'un élargissement de l'assiette sur les familles à faible revenu. L'effet peut être atténué par modulation des crédits d'impôt aux personnes à faible revenu.

• 0915

Any replacement tax, and we stress this, must be visible to consumers. Accountability is critical to public acceptance of any new tax.

Mr. Kenney: That pretty much concludes our verbal presentation. We have a much more extensive brief available in writing. I think the clerk will make copies available. Also in the brief I draw your attention to the survey of our members, which I think will be helpful to you.

The Chairman: Thank you very much.

Monsieur Brien.

M. Brien (Témiscamingue): Merci, monsieur le président.

Merci pour votre présentation et votre présence au Comité des finances.

Il y a un élément que je n'ai pas tout à fait bien compris dans votre présentation. Lorsque vous avez parlé de l'entrée en vigueur de la TPS vous avez dit qu'on aurait dû, à ce moment–là, faire comme la Nouvelle–Zélande et réduire l'impôt sur le revenu.

Il faut se rappeler aussi que la TPS, en soi, n'est pas tout à fait une nouvelle taxe; elle a remplacé une ancienne taxe et, de toute façon, elle ne génère pas plus de revenu que l'ancienne. S'il y avait, en même temps, une réduction de l'impôt en plus, il y aurait eu une chûte de revenu assez dramatique pour le gouvernement. Avez–vous tenu compte de cela?

Mr. Kenney: Well, yes. Of course you have to remember that the federal government did reduce income tax rates in 1988 before the federal election. In our view it should have introduced its whole tax reform as a package, and marginal tax rates should have come down at the same time as this broad–based consumption tax was introduced. That was the approach in New Zealand. In other words, in New Zealand they understood that they had to sweeten the pot, if you will, to gain

Nous insistons, toute taxe de remplacement doit être visible pour le consommateur. Si l'on veut que le grand public accepte une nouvelle taxe, la transparence est essentielle.

M. Kenney: Voilà qui met un point final à notre exposé. Nous nous étendons toutefois beaucoup plus dans le mémoire dont la greffière vous a, je pense, remis des copies. Vous remarquerez, dans ce mémoire, que j'attire votre attention sur le sondage effectué auprès de nos membres et qui devrait vous être utile.

Le président: Merci beaucoup.

Mr. Brien.

Mr. Brien (Témiscamingue): Thank you, Mr. Chairman.

Thank you for your presentation and for your appearance before the Commitee on Finance.

There is one thing I did not quite understand in your presentation. When you talked about the coming into force of the GST you said that we should have, at that time, copied New Zealand and lowered the personal income tax.

One must also remember that GST is not in itself an entirely new tax as it replaced another tax and, anyway, it does not bring in more revenue than the former one. If it would have been accompanied by a reduction in the personal tax rate, the government would have had to deal with a rather dramatic drop in its revenues. Have you taken that into account?

M. Kenney: Oui. Bien sûr, vous ne devez pas oublier que le gouvernement fédéral a effectivement réduit les taux d'impôt sur le revenu des particuliers en 1988, avant l'élection fédérale. Quant à nous, il aurait dû présenter sa réforme fiscale en bloc, et le taux marginal d'imposition aurait dû être abaissé au moment de l'adoption de cette taxe à la consommation à assiette large. C'est ainsi que les choses se sont déroulées en Nouvelle Zélande. Autrement dit, le gouvernement de ce pays a

[*Text*]

public acceptance for the tax. The Mulroney government decided to take the political benefit of a modest reduction in income taxes before the election and delay the painful part of the introduction of a visible consumption tax until after the election.

Yes, that tax itself was revenue–neutral relative to the manufacturers tax, but in our view, had the government introduced the GST when it lowered marginal rates in 1987, public acceptance likely would have been much higher.

Mrs. Stewart (Brant): I am interested in the demographics of the federation. You said it was a western–based organization. Can you tell me any more about the membership?

Mr. Kenney: It is primarily rural western Canada, although we do have members in every province. The demographic is quite representative of where we have support. We have surveyed our members in the past on their voting patterns, and our members' voting patterns are almost exactly reflective of the general population, so we think our membership is quite broad–based.

Mrs. Stewart: Income brackets?

Mr. Kenney: Mostly middle–class families, farm and agricultural operators, and small businesses.

Mrs. Stewart: That's interesting. So do the farmers want exemptions or no exemptions?

Mr. Kenney: If you were to specify each exemption for each interest group, we realize that the acceptance of base–broadening would rapidly deteriorate. But in principle we asked our people if they would accept broadening the base and eliminating the exemptions in order to lower the rate, and 46% of our people said they would prefer a tax with no exemptions and a much lower rate; 26% said they would prefer a tax with fewer exemptions and a slightly lower rate. Only 28% opposed eliminating some of the exemptions and broadening the base.

• 0920

Mrs. Stewart: I find that interesting. How do you think they interpreted the term "lower rate"? What figure do you think they—

Mr. Kenney: We actually said perhaps 4% or 5%. If we were to eliminate all exemptions, we said perhaps the rate would be 4% or 5%. We hope we were realistic in giving them some guidance on that.

[*Translation*]

compris qu'il devait arrondir les angles pour que le public accepte le principe de la nouvelle taxe. Le gouvernement Mulroney, quant à lui, a préféré profiter de l'avantage politique que lui conférait une modeste diminution de l'impôt sur le revenu avant les élections et retarder la douloureuse mise en oeuvre de cette taxe visible à la consommation.

Il est vrai que cette taxe ne génère pas plus de revenus que la taxe sur les ventes des fabriquants, mais nous n'en estimons pas moins que si le gouvernement avait introduit la TPS au moment où il a diminué le taux marginal d'imposition en 1987, le grand public aurait été mieux disposé envers la TPS.

Mme Stewart (Brant): J'aimerais savoir ce que représente votre fédération sur le plan démographique. Vous nous avez dit que vous êtes implantés dans l'ouest, mais pouvez–vous nous parler un peu plus de vos membres?

M. Kenney: Nous sommes principalement présents dans les régions rurales de l'ouest canadien, bien que nous comptions des membres dans toutes les provinces. C'est dans les régions où nous avons le plus d'appui que nous comptons le plus grand nombre de membres. Dans le passé, nous avons sondé nos membres à propos de leurs choix électoraux et nous avons constaté que ces choix correspondent presqu'exactement à ceux de la population en générale, ce qui nous amène à dire que nos membres sont très représentatifs de la population canadienne.

Mme Stewart: Et pour ce qui est des revenus?

M. Kenney: La plupart appartiennent à des familles de classe moyenne, ce sont des exploitants agricoles et des éleveurs, ou des propriétaires de petites entreprises.

Mme Stewart: C'est intéressant. Et les agriculteurs, eux, est–ce qu'ils veulent des exonérations ou est–ce qu'ils n'en veulent pas?

M. Kenney: Si l'on devait accorder des exonérations à chaque groupe d'intérêt, il est évident qu'on ne parlerait plus alors d'assiette élargie. Par principe, nous avons posé la question à nos membres, pour savoir s'ils seraient d'accord avec un élargissement de l'assiette de la taxe et une élimination des exonérations pour abaisser le taux; 46 p. 100 d'entre eux nous ont déclaré qu'ils préféreraient un régime ne comportant aucune exonération et un taux nettement inférieur; 26 p. 100 ont dit préférer quelques exemptions seulement et un taux légèrement inférieur. Seuls 28 p. 100 des répondants se sont opposés à une élimination d'une partie des exonérations et à un élargissement de l'assiette de la taxe.

Mme Stewart: C'est très intéressant. Et d'après vous, comment ont–ils interprété la notion de «taux inférieur»? À quel taux, selon vous, pensaient–ils?

M. Kenney: Eh bien, nous leur avions précisé que si l'on supprimait toutes les exonérations, le taux pourrait osciller autour de 4 ou 5 p. 100. Nous espérons avoir fait preuve de réalisme en leur donnant de telles indications.

[*Texte*]

Mrs. Stewart: When we're thinking about your suggestion of reallocation of tax fields, how viable do you think it would be to go to Alberta and say, okay, the feds are out of the consumption tax field and we're also going to expect an up-feed of tax points or else a reduction of transfer payments. Is that remotely sellable in that province?

Mr. Kenney: I think it's sellable. It's up to the provincial government how it responds to the various options it's presented with. I think if Alberta were given exclusive control over the sales tax field it probably wouldn't exercise its rights to occupy that field, for political reasons.

Mrs. Stewart: And would just take a hit.

Mr. Kenney: They would take a hit or perhaps increase. . . Even though they would probably have an upward transfer of their personal income tax points to the federal government, they might even add onto that to make up for the lost revenue. So you might see a dramatic increase in income taxes but no sales tax.

Mrs. Stewart: This is interesting. I find that response very interesting, going back to the issue of no exemptions with the farm community as well. You're saying you support consumption-based taxes, yet you're in a province that has not much experience with consumption-based taxes. I just find that position a little—

Mr. Kenney: Well, in theory we support consumption taxes. Let me be honest about this. Our organization is largely based in Alberta and that, of course, is where sales taxes are anathema. But we asked people this question very specifically. We asked if in principle they prefer income taxes levied on all their earnings, or consumption taxes levied only on the money they choose to spend, and 70% said they prefer consumption taxes. It was even higher than that in Alberta.

When the issue was explained to people, when one defuses the emotional tag that's associated with consumption tax, people are willing to accept it in Alberta when they think about it.

Mrs. Stewart: So in effect, your message to the provincial government in Alberta would be not to raise income taxes but go with a consumption tax.

Mr. Kenney: That would probably be the best course economically, but everybody knows in Alberta it wouldn't be the best course politically.

Mrs. Stewart: You made reference to the management of the system for low-income Canadians and moving away, I guess, from the notion of tax rebates and into the notion of using the income tax structure to provide tax credits. Is that a preferred strategy? Do I understand that correctly?

[*Traduction*]

Mme Stewart: Revenons un peu sur votre suggestion concernant la redistribution des champs d'imposition. Selon vous, qu'est-ce que cela donnerait si le gouvernement fédéral cédait aux provinces l'administration de la taxe à la consommation, comme à l'Alberta par exemple, mais s'attendait, en retour, à un abaissement des points d'imposition, faute de quoi les transferts de paiements seraient réduits? Y a-t-il une petite chance pour que l'Alberta accepte une telle proposition?

M. Kenney: Je pense que oui. Il reviendrait au gouvernement provincial de choisir parmi les différentes options qui lui seraient présentées. Mais je pense que, si l'on proposait à l'Alberta d'assumer la compétence exclusive en matière de taxe de vente, le gouvernement dénigrerait l'offre d'occuper ces champs de taxation, pour des raisons politiques.

Mme Stewart: Et accepterait une baisse.

M. Kenney: Accepterait une baisse ou peut-être une augmentation. . . En effet, même si ce refus devait signifier une augmentation des points d'impôt sur le revenu des particuliers de la province, celle-ci pourrait même décider d'augmenter encore l'impôt de quelques points pour combler la perte de recettes fiscales. Donc, les impôts sur le revenu pourraient augmenter de beaucoup, mais pas la taxe de vente.

Mme Stewart: C'est intéressant. Je trouve cette réponse très intéressante, surtout que les agriculteurs seraient prêts à ce qu'il n'y ait plus d'exonération. Vous vous déclarez favorable à une taxe à consommation, et pourtant vous résidez dans une province qui n'a jamais été trop active dans ce domaine fiscal. Je trouve que votre position est juste un peu. . .

M. Kenney: C'est bien sûr en théorie que nous appuyons la notion de taxes à la consommation. Mais je vais être franc. Notre organisation est surtout présente en Alberta où il est vrai que les taxes de ventes sont un anathème. Mais il se trouve que nous avons posé cette question de façon très spécifique. Nous avons demandé aux gens si, en principe, ils préféreraient que les impôts sur le revenu soient prélevés sur la totalité de leurs gains ou qu'une taxe à la consommation soit imposée sur des sommes discrétionnaires, ce à quoi 70 p. 100 nous ont répondu qu'ils préféraient des taxes à la consommation. Cette proportion était même supérieure en Alberta.

Quand on explique la chose aux gens, lorsqu'on diffuse la charge émotive que déclenche toute référence à une taxe à la consommation, les Albertains et les Albertaines, après y avoir réfléchi, sont prêts à accepter l'idée.

Mme Stewart: Donc, vous diriez au gouvernement provincial de l'Alberta de ne pas hausser l'impôt sur le revenu, mais d'adopter une taxe à la consommation.

M. Kenney: Économiquement, ce serait ce qu'il y aurait de mieux, mais tout le monde sait qu'en Alberta, ce ne serait pas la meilleure formule sur le plan politique.

Mme Stewart: Vous avez fait allusion à la façon de gérer le système dans le cas des Canadiens et des Canadiennes à faible revenu et nous avez suggéré, si je ne m'abuse, d'abandonner le principe des ristournes et d'opter plutôt pour celui des crédits d'impôt accordés au titre de l'impôt sur le revenu. Est-ce préférable? Ai-je bien compris?

[*Text*]

Mr. Kenney: Yes. Using family income as a measurement and using the income tax information—I understand that already is the system used to calculate the GST credit. I don't think we're talking about a new system there.

Mrs. Stewart: Use the system as it exists. Thank you very much. That's great.

The Chairman: Mr. Campbell, one short question.

Mr. Campbell (St. Paul's): Thank you. It's nice to see you again, Mr. Kenney. We shared the panel together out west a couple of weeks ago.

I have just one question, actually for your colleague, on the matter of visibility. Would you agree there are ways to address the concerns some people have for visibility without showing the tax as we do now? Have your members considered that?

Mr. Pagnuelo: When we surveyed our members on visibility, there were two specific questions we asked them. One was whether it should be visible right up front or whether it should be visible in the context that it at least appeared on the sales receipt, that the price shown might be all–inclusive but when you got the actual sales receipt at least it was visible there.

Mr. Campbell: Were they comfortable with that notion?

Mr. Pagnuelo: Yes. Actually, I'll just read through the results.

If the federal government replaces the GST with another form of consumption tax, should that tax be completely visible to consumers? To that, 46% responded yes. Should it be completely hidden in the price of goods and services? And 16% responded to that. Should it be included in the price but visible on the receipt or invoice? To that, 38% responded.

We can see that 46% said it should be completely visible, 38% said it should be included in the price but visible on the receipt or invoice, and only 16% of those surveyed said it should be completely hidden.

• 0925

The Chairman: With regard to your 85,000 members, how do you count them in? Do they have to pay an annual fee to you?

Mr. Pagnuelo: Yes.

The Chairman: How much?

Mr. Pagnuelo: There's an annual associate membership of $55, including GST.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: Congratulations, that's a very broad base.

I want to thank you for having undertaken this survey of your membership, which is very useful to us, and for coming here today to make this presentation. On behalf of all members, I wish to thank you.

[*Translation*]

M. Kenney: Oui. On partirait du revenu familial, des données concernant l'impôt sur le revenu—et je crois comprendre que c'est le système qu'on utilise déjà pour calculer le crédit au titre de la TPS. Donc, je ne pense pas qu'il s'agisse là d'un nouveau système.

Mme Stewart: Ainsi, nous conserverions le système tel qu'il est; c'est parfait. Merci beaucoup.

Le président: Madame Campbell, pour une courte question.

M. Campbell (St. Paul's): Merci. Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Kenney. Nous nous sommes vus, il y a quelques semaines, dans l'Ouest.

J'ai une seule question à poser, qui s'adresse en fait à votre collègue, et qui concerne la visibilité. N'êtes–vous pas d'accord qu'il existe des façons de calmer les inquiétudes que les gens entretiennent à propos de la visibilité, sans pour autant faire apparaître la taxe, comme c'est le cas actuellement? Vos membres ont–ils pensé à la chose?

M. Pagnuelo: Dans la partie du sondage concernant la visibilité, nous avons posé à nos membres deux questions bien particulières. Dans la première, nous voulions savoir si cette taxe devait être visible d'emblée, sur l'étiquette, ou si elle pouvait ne l'être que sur la facture ou le reçu de caisse, auquel cas les prix affichés seraient «toutes taxes comprises», mais le montant payé en taxes apparaîtrait sur le reçu de caisse.

M. Campbell: Et cette idée leur convenait?

M. Pagnuelo: Oui. En fait, je me contenterai de vous lire les résultats.

Si le gouvernement fédéral devait remplacer la TPS par une autre forme de taxe à la consommation, celle–ci devrait–elle être entièrement visible pour le consommateur? À cette question, 46 p. 100 ont répondu par l'affirmative. Devrait–elle être entièrement absorbée dans le prix affiché des produits et des services? Seize p. 100 ont répondu par l'affirmative dans ce cas. Devrait–elle être incluse dans le prix, mais visible sur le reçu de caisse ou la facture? Ici, 38 p. 100 ont répondu par l'affirmative.

Comme on peut le voir, 46 p. 100 des répondants ont déclaré que cette taxe devrait être parfaitement visible, 38 p. 100 qu'elle devrait être incluse dans le prix, mais apparaître sur le reçu de caisse ou la facture, et 16 p. 100 seulement ont estimé qu'elle pourrait être entièrement occultée.

Le président: Qu'est–ce qui détermine l'adhésion de vos 85 000 membres? Doivent–ils vous verser une cotisation annuelle?

M. Pagnuelo: Oui.

Le président: De combien?

M. Pagnuelo: Pour les membres associés, elle est de 55$, TPS comprise.

Des voix: Oh Oh!

Le président: Félicitations, c'est ce qu'on appelle une assiette élargie.

Je tiens à vous remercier d'avoir effectué ce sondage auprès de vos membres, sondage qui nous sera très utile, et je vous remercie également de vous être déplacé aujourd'hui pour nous livrer votre exposé. Au nom de tous les membres du Comité, merci.

[*Texte*]

Our next witness is Sharon Sholzberg–Gray from the Canadian Long Term Care Association. It's good to have you with us.

Ms Sharon Sholzberg–Gray (Executive Director, Canadian Long Term Care Association): Thank you.

Actually, this is the first time I have appeared before the finance committee on the GST. Some years ago I appeared before the Senate committee that reviewed the GST legislation before it was adopted. We had a number of recommendations, some of which were actually adopted by the government, and I might go into that if I have any time.

First of all, I'd like to tell members of this committee that the Canadian Long Term Care Association is not an association that spends its time talking about tax policy. It normally tries to talk about quality long–term care for the elderly and disabled in this country. It's only because the GST has had a negative impact on the ability of the long–term care sector to deliver quality care that we're appearing before this committee.

The reason the GST has had an impact on the ability of that sector to deliver quality care is that the sector has had an increased tax burden due to the GST. Of course, if it has an increased tax burden, it's not hiring extra health care aids and workers who can provide a higher quality of life to persons residing in long–term care facilities and requiring services in the home.

I'd like to bring to your attention some of the inequities and anomalies in the current GST legislation as it applies to the long–term care sector, which is, in a sense, a totally different part of the health care sector than most people talk about. When we talk about health care, we talk about universal accessibility, no user fees, and all of those things. But long–term care is that part of the health care sector that has a lot of user fees because there's a co–payment system for people residing in long–term care facilities and for most home care services.

So there's a very important consumer angle to the long–term care sector as well as just a provider angle. The Canadian Long Term Care Association speaks on behalf of providers and consumers.

I'll just briefly go to our recommendations and refer to the reasons that led to them. Our first recommendation is that the institutional long–term care sector be zero–rated, that is, free of the GST. I know that everybody asks to be zero–rated because everyone wants to be totally free of the GST. But the GST legislation, as it now stands, has recognized that the health care sector is a little different from other sectors and, in fact, has zero–rated medical devices and prescription drugs. In some ways zero–rating prescription drugs has increased costs to the health care sector as a whole because it means that people might be tempted to get prescriptions for drugs that don't require prescriptions in order to avoid paying the GST on them. That's

[*Traduction*]

Notre prochain témoin est Sharon Sholzberg–Gray, qui représente l'Association canadienne des soins à long terme. Je suis heureux de vous accueillir parmi nous.

Mme Sharon Sholzberg–Gray (directrice générale, Association canadienne des soins à long terme): Merci.

C'est en fait la première fois que je comparais devant le Comité des finances à propos de la TPS. Il y a quelques années, j'ai témoigné devant le Comité du Sénat chargé de revoir la Loi sur la TPS, avant son adoption. Nous avions alors formulé un certain nombre de recommandations, dont quelques–unes ont été retenues par le gouvernement, et je pourrai revenir plus à fond sur cette question, si nous en avons le temps.

Avant tout, je tiens à préciser aux membres du Comité que l'Association canadienne des soins à long terme ne passe pas tout son temps à parler de politique fiscale. Nous nous préoccupons beaucoup plus de la qualité des soins à long terme, pour les personnes âgées et les personnes handicapées. C'est uniquement parce que la TPS a eu une incidence négative sur la capacité de notre secteur d'offrir des soins de qualité que nous avons décidé de comparaître devant vous.

Et si la TPS a eu cet effet négatif sur notre capacité d'offrir des soins de qualité, c'est qu'elle a provoqué un accroissement de notre fardeau fiscal. Et bien sûr, à cause de cela, les membres de notre Association ne peuvent pas engager des aides soignantes ou des travailleurs spécialisés en soins de santé supplémentaires, qui pourraient améliorer la qualité de vie des personnes qui résident dans les centres de soins de longue durée ou de celles qui exigent des services à domicile.

Je me propose à présent d'attirer votre attention sur certaines des iniquités et des anomalies que comporte la Loi actuelle sur la TPS, telle qu'elle s'applique au secteur des soins à long terme, lequel, dans un certain sens, est totalement distinct du secteur des soins de santé dont tout le monde parle tant. Quand on parle de soins de santé, on pense à l'accès universel et gratuit et à bien d'autres thèmes du genre. Dans le cas des soins à long terme, qui font pourtant partie du secteur des soins de santé, on impose effectivement des droits d'usager car les résidents des centres de soins de longue durée et les utilisateurs de la plupart des services de soins à domicile doivent payer une quote–part.

Donc, il est tout autant question de consommation, dans ce secteur des soins de longue durée, que de prestation de services. Dès lors, l'Association canadienne des soins à long terme parle au nom des prestateurs de service et au nom des consommateurs.

Je vais brièvement passer en revue nos recommandations et vous citer les raisons qui nous ont amené à les formuler. Nous recommandons tout d'abord que le secteur des soins de longue durée en établissement soit détaxé, autrement dit qu'il échappe à la TPS. Nous sommes tout à fait conscients que tout le monde demande à ce que son secteur soit détaxé, parce que tout le monde veut échapper à la TPS. Cependant, il ne faut pas oublier que l'actuelle Loi sur la TPS reconnaît que le secteur des soins de santé est quelque peu différent des autres, puisque les appareils médicaux et les médicaments vendus sur ordonnance sont détaxés. D'une certaine façon, les médicaments détaxés, ceux qui sont vendus sur ordonnance, ont provoqué une

[*Text*]

a whole other matter that impinges on government spending in another area.

In the event that the long–term care sector is not zero–rated and in the event that there exists or will exist in any future tax some sort of a rebate system, we're asking that the rebate rate for non–profit long–term care facilities be set at a level that is equitable.

The previous government, when it introduced the GST, said that the health care sector should not incur more costs as a result of the GST than it was incurring under the manufacturers' sales tax. In recognition of the fact that long–term care facilities were providing exempt services and couldn't claim input tax credits, the government said there would be a system of rebates in place to compensate for this lack of ability to claim input tax credits. These rebate rates were to be set by various methods, depending on the nomenclature, ownership, and type of long–term care facility. That's where the complications started to arise.

• 0930

We have a system of chronic hospitals that are considered part of the hospital system and that are entitled now, after negotiation, to a rebate rate of 83%. But in some provinces, services that are provided by chronic hospitals are provided by nursing homes and other long–term care facilities, and they aren't eligible for the 83% hospital rate. So depending on what province you reside in and the title given to the institution that provides the kinds of services, you might or might not be eligible for this generous rebate rate of 83%.

Then there's another rebate rate. It's 57.14%. That's the rate negotiated by municipalities for municipal governments. Municipally funded and municipally owned long–term care facilities are eligible for that rebate rate.

But then there's another category of long–term care facilities, that is, non–profit long–term care facilities generally. They get a 50% rebate rate. Why? Because whether they are charitable institutions or not, under the GST legislation they are categorized as charities. That being the case, they get a 50% rebate.

There's another category of long–term care facilities: the private sector. That sector gets substantial government funding and is regulated by government, and is regulated in terms of the co–payment charged to the residents in those facilities. Of course, it's an area that can't claim input tax credits because it's providing an exempt service. At the same time, it gets no rebates.

Some people say: so what?—it will just reduce their profit margins. But we're not talking about an industry like any other. A company that manufacturers widgets can get input tax credits. Some small long–term care facility run by a family—or even,

[*Translation*]

augmentation des coûts dans le secteur des soins de santé parce que les gens peuvent être tentés de se faire prescrire des médicaments pour lesquels ils n'auraient pas forcément besoin d'ordonnance, afin de ne pas avoir à payer la TPS. Mais c'est là une toute autre question qui a une incidence sur les dépenses gouvernementales, dans un autre domaine.

Si le secteur des soins de longue durée devait ne pas être détaxé et s'il existait ou si l'on devait retenir, dans le cas d'une future taxe, une forme quelconque de ristourne, nous demandons que le taux de ristourne, dans le cas des centres de soins de santé à long terme à but non lucratif, soit fixé à un niveau équitable.

Quand il a adopté la TPS, le gouvernement précédent nous avait promis que le secteur des soins de santé n'aurait pas à subir des coûts supérieurs à ceux qu'il avait assumés jusque–là avec la taxe des fabricants. Tenant compte du fait que les centres de soins de longue durée offraient des services exempts de taxe et ne pouvaient réclamer de crédits sur les intrants, le gouvernement s'est alors proposé d'adopter un système de ristourne. Les taux de ristourne devaient être fixés de différentes façons, en fonction de la nomenclature à laquelle correspondaient les différents centres de soins de longue durée, de qui les possédait et du type de centre dont il s'agissait. Et c'est là que les choses ont commencé à se compliquer.

Nous avons des hôpitaux pour malades chroniques, qui font officiellement partie du réseau hospitalier, qui ont à présent droit, après négociation, à un taux de ristourne de 83 p. 100. Cependant, dans certaines provinces, les soins normalement assurés par ce genre d'hôpital sont offerts dans des maisons de soins infirmiers et autres centres de soins de longue durée qui n'ont pas droit à cette ristourne de 83 p. 100. Donc, selon la province et le titre donné à l'établissement offrant ce genre de services, on a droit à ce taux généreux de 83 p. 100.

Et il existe un autre taux de ristourne, de 57,14 p. 100. C'est le taux qu'ont négocié les municipalités à leur titre de gouvernement municipal. Ainsi, les installations de soins de longue durée que possèdent ou que financent les municipalités ont droit à ce taux de ristourne.

Mais il est une autre catégorie de centres de soins de longue durée, celle des établissement sans but lucratif, et qui a droit à un taux de ristourne de 50 p. 100. Mais pourquoi donc? Peu importe qu'il s'agisse d'institutions charitables ou non, en vertu de la Loi sur la TPS, on les considère comme étant des oeuvres de charité. Cela étant, on leur accorde une ristourne de 50 p. 100.

Enfin, vient la catégorie formée par le centres de soins de longue durée du secteur privé. Ce secteur obtient d'ailleurs d'importantes subventions du gouvernement qui en régit le fonctionnement, notamment pour ce qui est des quote–parts assumées par les résidents de ces installations. Bien sûr, ce secteur ne peut réclamer de crédit sur les intrants parce qu'il assure un service exonéré. Par ailleurs, il n'obtient pas non plus de ristourne.

Il y en a qui estiment que ces établissements n'ont qu'à réduire leur marge bénéficiaire. Le hic, c'est qu'on n'a pas affaire dans ce cas à un industrie comme une autre. Une entreprise qui fabrique des gadgets peut obtenir des crédits sur

[*Texte*]

frankly, chains—that provides care to the elderly, which should be a very important part of our society, has increased costs because it can't claim input tax credits. Frankly, those increased costs mean that it might not be able to hire the extra health care aid who could make the difference in the quality of life for people living in those facilities.

We know that more and more people entering long-term care facilities are older—85, 90, 95—because of the success of our health care system, and some of them have very heavy care needs.

So we're asking that if a rebate system is in place in any future tax, then non-profit long-term care facilities that receive government funding, that are subject to government regulation, and that can't pass any increased costs on to their residents be eligible for some kind of fair rebate also.

If we look at the whole issue of the unregulated retirement home sector, it also can't claim input tax credits. But because it's unregulated and its rates are not set by government, it could actually pass the increased costs due to the GST on to the consumer. Of course, this is of no benefit to Canadians who want for one reason or another to live in those retirement homes.

The last sector I'd like to refer to is private homemaker services. In my brief I spend a great deal of time discussing the fact that elderly people who require homemaker services for health reasons and who for some reason aren't eligible for subsidized homemaker services provided by the non-profit sector in their community, either because it has run out of money or for technical reasons, and who have to buy their own homemaker services, have to pay the GST on them.

In fact, because of anomalies in that situation in the past, the government amended the legislation, effective January 1993, and said that anyone who receives a couple of hours of subsidized homemaker services and then has to purchase extra hours of private sector homemaker services won't have to pay the GST on those services. It still doesn't take care of the problem of an elderly person requiring help around the house who wants to purchase services, but for one reason or another can't somehow qualify for a couple of hours of subsidized services.

The Canadian Long Term Care Association also wants to take a practical approach. We understand that we can't have a system in the future that has all of these different rebate rates. It seems to me it makes the system too complicated. In fact, it's

[*Traduction*]

les intrants, contrairement aux petits centres de soins de longue durée, exploités par une famille—ou même par des chaînes—qui fournissent des soins à des personnes âgées et qui devraient constituer un élément très important de notre société. Ces centres voient le prix de revient de leurs services augmenter parce qu'ils n'ont pas droit aux crédits sur les intrants. Or, à cause de ces coûts additionnels, les centres risquent de ne pas être en mesure d'engager le personnel supplémentaire chargé des soins qui pourrait pourtant faire toute la différence dans la qualité de vie des patients.

Notre système de soins de santé est victime de son succès: de plus en plus de patients admis dans les centres de soins de longue durée sont de plus en plus âgés—ils ont 85, 90 ou 95 ans—et certains d'entre eux ont grand besoin de soins très sérieux.

Nous demandons donc, au cas où un système de ristourne soit retenu dans le cadre d'une éventuelle taxe de remplacement, que les centres de soins de longue durée, sans but lucratif, financés par le gouvernement et donc sujets aux règlements gouvernementaux, puissent également bénéficier d'une ristourne équitable, étant donné qu'ils n'ont pas la possibilité de répercuter les augmentations de coûts sur leurs patients.

Tout le secteur des maisons de retraite n'a pas, lui non plus, la possibilité de réclamer des crédits sur les intrants. Toutefois, comme il n'est pas de régie gouvernementale et que les taux qu'il impose ne sont pas fixés par le gouvernement, il peut répercuter des augmentations de coûts dues à la TPS sur le consommateur. Bien sûr, cette pratique n'avantage pas du tout les Canadiens et les Canadiennes qui désirent, pour une raison ou un autre, vivre dans une maison de retraite.

Pour terminer, je vous parlerai des services d'aide familiale privés. Dans mon mémoire, je consacre plusieurs paragraphes à l'analyse de la situation des personnes âgées dont l'état de santé nécessite l'intervention d'aides familiales à domicile. Si, que ce soit parce que leur service communautaire n'a plus de fonds ou pour d'autres raisons techniques, ils ne peuvent bénéficier de ce genre de service subventionné, assuré par des organismes sans but lucratif, ce sont eux qui doivent payer les services d'aide familiale privés et qui doivent alors assumer la TPS.

En fait, suite aux anomalies constatées sur ce plan, le gouvernement a modifié la loi, avec prise d'effet en janvier 1993, pour préciser que toute personne qui bénéficie de services d'aide familiale subventionnés, pendant quelques heures, et qui doit payer ce service pour toute heure supplémentaire n'a pas alors à assumer la TPS. Mais cela ne règle pas pour autant le problème de la personne âgée, qui a besoin d'aide chez elle, et qui accepte de payer les services d'une aide familiale privés parce que, pour une raison ou une autre, elle ne peut prétendre à aucune forme de services subventionnés.

Mais l'Association canadienne des soins à long terme tient, en outre, à adopter une approche pratique. Nous sommes tout à fait conscients que, dans l'avenir, nous devrons nous écarter d'un tel système comportant des taux de ristourne aussi

[*Text*]

even difficult to explain how there could be any equity in a system that has rebate rates of 83%, 57.14%, 50%, and 0%. You would ask how that came about, how we have a tax system with its variety of rebates, and how that kind of system creates equity. On the face of it, it does not.

What we're saying is that if there is some future consumption tax that doesn't allow for zero–rating or any exempt supplies or any rebates whatsoever, and that charges tax across the board, then obviously long–term care services would be affected by that. But we hope future federal and provincial governments will recognize that increased burden by compensating them in the form of increased operating grants. That's really the main point our association wants to make.

• 0935

The Chairman: What a great horror story.

Mr. St. Denis (Algoma): Thank you very much, Mrs. Sholzberg–Gray. After almost two months of hearings, you think you've heard it all, but it's amazing to imagine we're creating four different scenarios for an industry that's trying to essentially serve the same community. You have seniors with different needs, clearly, but the ultimate objective is to serve their needs in their senior years.

If we were to treat all long–term care facilities the same, have them taxable but all able to get back the tax credits equally—i.e., treat them like businesses—that would at least render them all equal in terms of their treatment. Would even that be better than what you have now?

Ms Sholzberg–Gray: Yes. In fact our first recommendation, frankly, is this whole sector be zero–rated so it can claim input tax credits. This wouldn't increase the burden on them in terms of the GST. They'd be able to spend most of the income they get—most of which, by the way, is from government—to provide services to the residents. But there are other objectives in a tax system. If you start zero–rating everybody under the sun, it makes for a more complicated system also.

We're saying if no one's going to get zero–rated, we'd be willing to go along with a simpler system with some kind of lower tax. But it's going to have to be a cost in terms of a line item in long–term care facilities, and if there are increased costs the government's going to have to recognize that in another line item, providing extra money to compensate for it.

Basically we would want the system that's easiest. It would probably be easiest for us not to have a system of input tax credits, because a lot of long–term care facilities are very small and don't have the kind of administrative apparatus hospitals have. A system of input tax credits is difficult for them to administer—making reports and that kind of thing.

[*Translation*]

différents. Il me semble en effet que cela ne fait que compliquer les choses. Il me paraît même difficile de trouver où est l'équité dans un système qui présente des taux de ristourne de 83 p. 100, de 57,14 p. 100 et de 50 p. 100, quand la ristourne n'est pas tout simplement refusée. On peut se demander à quoi tout cela est dû, comment il se fait que notre système de taxe comporte une telle variété de ristournes et en quoi un tel système peut être équitable. Apparemment, il ne l'est pas.

Nous estimons, pour notre part, que si la future taxe à la consommation ne prévoit pas la détaxe des services que nous offrons, leur exonération ou le versement de ristourne, autrement dit si l'on avait affaire à un système appliqué très largement, il est évident que les services de soins de longue durée en seraient affectés. Mais nous espérons que les futurs gouvernements fédéral et provinciaux reconnaîtront que ce genre de taxe représente un fardeau supplémentaire et qu'ils compenseront en augmentant les subventions de fonctionnement qu'ils versent. Voilà, c'est là l'essentiel de ce que notre association voulait vous dire.

Le président: C'est une véritable histoire d'horreur.

M. St. Denis (Algoma): Merci, madame Shgolzberg–Gray. On aurait pu penser, après deux mois d'audiences, que nous avions tout entendu, mais je m'étonne encore de voir qu'on a pu créer quatre paliers d'imposition pour une industrie qui, pour l'essentiel, s'adresse à la même clientèle. Certes, les personnes âgées que vous soignez n'ont pas toutes les mêmes besoins, mais l'objectif ultime est bien de les accompagner dans leurs dernières années.

Si nous voulions traiter tous les centres de soins de longue durée sur un pied d'égalité, si nous les imposions, mais en leur donnant à tous la possibilité de réclamer des crédits sur les intrants—cela reviendrait à les mettre tous sur un pied d'égalité. Est–ce que cette formule ne serait pas meilleure que la formule actuelle?

Mme Sholzberg–Gray: Oui. En fait, pour vous dire très franchement, nous recommandons plus particulièrement que tout ce secteur soit détaxé de façon à pouvoir réclamer des crédits sur les intrants. Ce faisant, la TPS ne représenterait pas pour lui une augmentation du fardeau fiscal. Les établissements composant ce secteur pourraient disposer de la majorité de leur revenu—dont une grande partie, soit dit en passant, provient du gouvernement—au titre des services aux résidents. Mais un système fiscal fait l'objet d'autres objectifs. Si vous commencez à détaxer tout le monde, le système n'en devient que plus complexe.

Ce que nous prétendons, c'est que si personne n'était détaxée, nous pourrions alors envisager un système plus simple, avec un taux de taxe inférieur. Mais dès lors, les centres de soins de longue durée auront à assumer une certaine augmentation de coûts et si tel est le cas, le gouvernement devra les compenser en leur versant des subventions additionnelles.

En fin de compte, ce que nous voulons c'est un système qui sera le plus simple à gérer pour nous. Et ce n'est peut–être pas celui des crédits sur les intrants parce qu'un grand nombre des centres de santé de longue durée sont de très petite taille et ne disposent donc pas du même appareil administratif que les hôpitaux. Pour eux, un système de crédit sur les intrants est difficile à administrer, à cause des déclarations à produire et de tout le reste.

[*Texte*]

So it might actually be easier in a future system to pay the tax, but understand it's a cost that has to be compensated for at another level, let's say when the provincial governments make the grants.

Mr. St. Denis: I would assume labour is by far the largest component, or maybe second after facility maintenance and operation. But labour must be one of the largest components you have.

Ms Sholzberg–Gray: Yes, it is. That's why the administrative burden of just the paperwork for claiming all these rebates has actually created more costs than anthing.

On the other hand, while labour is a very significant cost in long–term care facilities, the average long–term care facility of 200 beds has had an increased cost due to the GST of approximately $36,500. You're talking about a 200–bed facility.

It doesn't sound like a lot of money to most people, but as I point out in my brief, $36,500 could buy an extra health care aid and provide a higher quality of service. It's true the increased burden of the GST doesn't look that great to companies that deal in millions or hundreds of millions, but frankly $36,500 is a lot of money to a 200–bed long–term care facility.

Mr. St. Denis: I guess from that figure one could derive an average net GST cost passed through in a typical scenario. If it's 7% on your inputs and your inputs are so much out of so much, do you have a notion of what the average GST passed through is? Is it 1% or 2% of the final revenue?

Ms Sholzberg–Gray: We don't have percentages; we just have a couple of examples people have given us. One long–term care facility with 225 beds in Alberta knows it spent over $80,000 in GST over a period of one and a half years.

• 0940

It wouldn't be a set percentage in every long–term care facility. To some extent it would depend on the level of care required by the people in their facilities, and that would affect the kind of equipment they have to buy. Some long–term care facilities buy hospital beds and have a hospital–oriented approach because of the needs of the people who live in their facility. Others would just buy ordinary furniture, on which they'd have to pay GST.

Here is another example. Most long–term facilities have to buy products for incontinence. Originally the federal government decided that products for incontinence were not medical devices. I guess they categorize them as diapers for children. After a lot of representation, they were classified as medical devices. So a huge expense was no longer made subject to the GST.

[*Traduction*]

Donc, dans un futur système, il serait peut–être plus facile de nous imposer la taxe, à condition qu'on nous compense à un autre niveau, par exemple sous la forme des subventions que nous versent les gouvernements provinciaux.

M. St. Denis: Je suppose que le personnel est, de loin, votre poste de dépenses le plus important, à moins qu'il n'arrive tout de suite après l'entretien et l'exploitation. Quoi qu'il en soit, c'est sans doute un de vos postes de dépenses les plus importants.

Mme Sholzberg–Gray: Oui, c'est le cas. C'est pourquoi toute la charge administrative que représentent les demandes de ristourne finit par nous coûter plus qu'elle ne nous rapporte.

D'un autre côté, dans le cas d'un centre de soins de longue durée de 200 lits, la TPS représente un coût supplémentaire d'environ 36 500$. Et on ne parle que d'un centre de 200 lits.

Pour beaucoup, ça ne paraît pas énorme, mais comme je le signale dans mon mémoire, avec ces 36 500$, on pourrait embaucher une aide soignante de plus et améliorer la qualité des services. Il est vrai que cette augmentation du fardeau que représente la TPS ne paraît pas énorme dans le cas d'entreprises qui réalisent des chiffres d'affaires de plusieurs millions, voire de plusieurs centaines de millions de dollars, mais pour un centre de soins de longue durée, 36 500$, c'est beaucoup d'argent!

M. St. Denis: À partir de ces données, on pourrait sans doute dériver le coût net moyen de TPS dans un cas typique. Si la TPS est de 7 p. 100 sur les intrants et que ces intrants représentent telle ou telle proportion de vos recettes ou de votre chiffre d'affaires, avez–vous une idée du pourcentage moyen de TPS que cela représente en fin de compte? Parle–t–on de 1 p. 100 ou de 2 p. 100 des recettes totales?

Mme Sholzberg–Gray: Nous n'avons pas calculé de pourcentage, nous avons juste quelques exemples que les gens nous ont communiqués. Par exemple, un centre de soins de longue durée de 225 lits, en Alberta, a établi qu'il avait dépensé plus de 80 000$ au titre de la TPS, sur une période d'un an et demi.

Le pourcentage ne serait pas le même pour tous les centres de soins de longue durée. Dans une certaine mesure, il varie en fonction du niveau de soins exigé par le genre de patient acceuilli par l'établissement, lequel a une incidence sur le genre d'équipement que les centres doivent acheter. Ainsi, certains centres de soins de longue durée achètent des lits d'hôpitaux et offrent des services comparables à ceux des hôpitaux parce qu'ils répondent ainsi aux besoins de leurs résidents. D'autres, par contre, se contentent d'acheter des meubles, sur lesquels ils doivent payer la TPS.

Laissez–moi vous donner un autre exemple. La plupart des centres de soins de longue durée doivent acheter des produits pour incontinence. Au début, le gouvernement fédéral avait décidé que ces produits n'étaient pas apparentés au matériel médical. Ils devaient sans doute les considérer comme étant des couches pour enfants. Après moult interventions, il a fini par accepter de les classer comme matériel médical. Dès lors, un important poste de dépense échappait à la TPS.

[*Text*]

We're not saying that the GST burden is hundreds of thousands of dollars per average long–term care facility. We're saying it's roughly in the order of $40,000 for a 200–bed facility. That's bad, because it means one less health care aid. It is a very simple story that we have.

The Chairman: Are you in favour of a system whereby we eliminate all your need to keep track of the GST you pay, based on the fact that you probably spend more in volunteer time—just keeping track of the records—than what you would really get back? In other words, you'd opt for a higher tax position in return for getting rid of tons of paperwork. Would that be the type of approach we could pursue in this whole area? Also, there would be an attempt to create a level playing field among your various institutions that are performing the same type of service.

Ms Sholzberg–Gray: Let's say the GST is now at 7% and there would be some new consumption tax of 4%. It would increase costs slightly for all long–term care facilities, or at least for those that get rebates.

You're right, the administrative costs are a burden also, and reducing the administrative burden would be something that long–term care facilities want. In fact, in all of our original representations to government, we talked about the undue administrative burden on small facilities. Many of them run because in addition to government funds, they raise funds in the community, ethnic–type long–term care facilities, religious ones and what not.

We'd be quite happy with a simpler, lower rate of tax that wouldn't create that paperwork, provided of course it doesn't increase the net overall cost. Anything that reduces the net overall cost, even by the smallest amount, by 1%, is very difficult at a time when governments are reducing the amount of money they provide to the health care community. I know that most of those reductions are taking place with regard to the hospital community and the acute care sector, but the long–term care sector is one that is going to grow no matter what we do. It can't even take a 1% cut in income.

The Chairman: If we could free you up. . .I don't know how much it would cost for one of your typical institutions to administer the GST—one person a day per week?

Ms Sholzberg–Gray: Probably not that much, but even if it were half a person, it would make a difference.

The Chairman: That is a cost you have to bear.

Ms Sholzberg–Gray: Right. I agree. Anything that cuts the paperwork, the administrative burden or anything would be beneficial.

The Chairman: So if we had an option here and we could give out, well, not a perfect form of pure tax system, counting nickels and dimes, but a rough and ready one, it would be a big advantage in terms of reducing your administrative costs?

[*Translation*]

Nous ne prétendons pas que la TPS représente plusieurs centaines de milliers de dollars pour un centre de soins de longue durée de taille moyenne. Il s'agit d'environ 40 000$ pour une installation de 200 lits. Mais c'est déjà grave, car cette somme correspond à une aide–soignante de moins. Les choses sont très simples dans notre cas.

Le président: Seriez–vous d'accord avec un système qui n'exigerait plus que vous comptabilisiez la TPS payée, parce que cela vous coûte probablement plus en heures de bénévoles—juste pour tenir les livres—que ce qu'une ristourne peut rapporter? Autrement dit, seriez–vous en faveur d'un taux de taxe supérieure si, en retour, vous pouviez grandement réduire votre charge administrative? Est–ce cela le genre de démarche que nous pouvons envisager? De plus, nous pourrions nous efforcer de mettre les différents établissements offrant le même genre de services sur un pied d'égalité.

Mme Sholzberg–Gray: Disons que la TPS est actuellement de 7 p. 100 et que la nouvelle taxe à la consommation serait de 4 p. 100. Les coûts augmenteraient légèrement pour l'ensemble des centres de soins de longue durée, du moins pour ceux qui obtiennent actuellement des ristournes.

Vous avez raison, les coûts administratifs constituent également un fardeau et les centres de soins de longue durée sont très certainement intéressés à réduire ces coûts. En fait, chaque fois que nous sommes intervenus auprès du gouvernement, dans un premier temps, nous avons invoqué le fardeau administratif indû que la taxe représentait pour les petits centres. La plupart d'entre eux parviennent à fonctionner parce que, outre les subventions gouvernementales, ils reçoivent des fonds de la collectivité, quand ils ne sont pas carrément des centres de soins à caractère ethnique ou à orientation religieuse, etc.

Nous nous contenterions parfaitement d'une taxe de taux inférieur, qui occasionnerait une charge administrative moindre, à condition, bien sûr, que nous n'ayons pas à subir une augmentation de nos coûts nets d'ensemble. Malheureusement, à l'heure où les gouvernements réduisent les sommes qu'ils mettent à la disposition du secteur des soins de santé, il est très difficile d'envisager quoi que ce soit qui puisse nous permettre de réduire ces coûts nets, ne serait–ce que de 1 p. 100. Je sais qu'on applique déjà ce genre de réductions dans le milieu hospitalier et dans celui des soins intensifs, mais le secteur des soins de longue durée, quant à lui, continuera de prendre le l'expansion, quoi qu'on fasse. Je ne peux même pas envisager une diminution de nos recettes de 1 p. 100.

Le président: Mais si nous pouvions vous permettre de débloquer—je ne sais pas combien il en coûte pour un centre typique d'administrer la TPS—une personne–jour par semaine?

Mme Sholzberg–Gray: Ça ne coûte sans doute pas cher, mais même une demi–personne peut faire toute la différence.

Le président: Et c'est un coût que vous devez assumer.

Mme Sholzberg–Gray: Tout à fait. Je suis d'accord avec tout ce qui peut permettre de réduire la paperasserie, le fardeau administratif, ou les frais généraux.

Le président: Donc, tout ce qui s'approcherait d'un système fiscal facile à administrer, où tout ne serait pas comptabilisé—même s'il n'était pas parfait—serait très intéressant parce qu'il vous permettrait de réduire vos frais administratifs?

[*Texte*]

Ms Sholzberg–Gray: That's right.

The Chairman: Mr. St. Denis, you had one more question, I think.

Mr. St. Denis: Yes. Thank you, Mr. Chairman.

I will relate my question to a witness we heard out in Edmonton, I think. He represented the private ambulance operators. They were in competition with hospitals that provided ambulance services, or municipalities, and they faced the same situation. Hospitals receive the 80–some percent rebate, municipalities a 57.14% rebate and so on. They were getting none.

It seemed to me that with the GST, we created. . .even though there were inequities with the FST, they weren't these kinds of inequities. At least within a given service sector you had equality of opportunity because they were finding—and I'm coming to it in my point—that if there was a tender put out by the province, for example, for a new air ambulance service, they were getting hospitals and municipalities bidding on that in competition with the private sector. But obviously there was a variation in the base cost for each of these providers because the private sector operator didn't get the refunds.

• 0945

Are you finding that there is a skewing in the industry to or from one type of provider? In other words, is the purely private sector provider actually losing business, so to speak, to the hospitals or the municipal facilities? Are we in fact interfering with the marketplace with the GST?

Dr. Sholzberg–Gray: In the long–term care sector it's not quite that way. No one is short of business. In fact, there are long line–ups for beds and long–term care facilities. It's an area that really requires more services, so it's not a question of private sector facilities not getting enough business. They are. They just want to make sure they have enough funds to provide quality care.

There is a skewing in another way. It is an odd situation in this country where retirement homes that are unregulated, that are not government–funded, in which the residents in the retirement homes have to pay the full cost of their room and board and personal care, that we have a tax system that actually passes the cost of the GST on to persons who might be in that kind of facility because there are no beds in the other, which is subsidized. Those are the kinds of anomalies and inequities the GST creates.

Another thing, of course, is that it seems to me inherently unfair that an individual who doesn't have access to subsidized homemaker services has to pay the GST on those services. Everyone says, and we agree too, that the elderly and the disabled should remain at home to the extent possible, and that institutionalization is really a last resort in our country. Well, it seems extraordinary that because of the GST, those who have to purchase private homemaker services to enable them to remain at home have to pay the GST on those services.

[*Traduction*]

Mme Sholzberg–Gray: C'est exact.

Le président: Vous vouliez, je pense, poser une dernière question, monsieur St–Denis.

M. St. Denis: Oui. Merci, monsieur le président.

Ma question se rapporte à ce qu'un un témoin nous a dit, je pense, à Edmonton. Il représentait les exploitants d'ambulances privées. Il est en concurrence avec les services d'ambulance des hôpitaux, ou des municipalités, et pourtant il est confronté à la même situation. Or, les hôpitaux ont droit à une ristourne d'environ 80 p. 100 et les municipalités de 57,14 p. 100. Ces exploitants privés, quant à eux, n'ont droit à rien.

Il me semble qu'en adoptant la TPS, nous avons créé. . .à l'époque de la TFV, même si celle–ci comportait des défauts, il n'existait pas de telles iniquités. Du moins, à l'intérieur d'un secteur donné de services, on avait une certaine égalité des chances parce qu'on a constaté—et je reviens là–dessus à mon idée—que si chaque province faisait une soumission, par exemple pour un nouveau service d'ambulance aérienne, des hôpitaux et des municipalités soumissionnaient et étaient mis en concurrence avec le secteur privé. Le coût de base était évidemment variable pour chacun de ces fournisseurs de service puisque les exploitants du secteur privé n'obtenaient pas de remboursement.

Constatez–vous que les choses sont faussées dans l'industrie envers un type de fournisseurs ou par un type de fournisseurs? Autrement dit, le fournisseur de service appartenant exclusivement au secteur privé perd–il des occasions de travailler pour ainsi dire au profit des hôpitaux ou des installations municipales? Sommes–nous en train de déformer, en fait, le marché avec la TPS?

Mme Sholzberg–Gray: Dans le secteur des soins de longue durée, il n'en est pas tout à fait ainsi. Personne ne manque de travail. En fait, il y a de longues listes d'attente pour obtenir un lit dans les établissements de soins de longue durée. C'est un secteur qui a vraiment besoin de services plus nombreux, ce n'est donc pas que les établissements privés manquent de travail. Bien au contraire. Ils veulent simplement être sûrs d'avoir un financement suffisant pour offrir des soins de qualité.

Là où les choses sont faussées, c'est ailleurs. C'est une chose qui existe depuis longtemps dans notre pays: les foyers pour retraités qui ne sont pas réglementés, qui ne sont pas financés par le gouvernement, où les pensionnaires doivent payer la totalité du prix de leur chambre, de leur nourriture et des soins personnels, et notre régime de taxation transmet le coût de la TPS aux personnes qui peuvent se trouver dans ce genre d'établissement parce qu'il n'y pas de lit disponible dans ceux qui sont subventionnés. Voilà le genre d'anomalies et d'injustices que la TPS entraîne.

Par ailleurs, il me semble bien sûr tout à fait injuste qu'une personne qui n'a pas accès à des services d'aide familiale subventionnés doive payer la TPS sur ces services. Tout le monde le dit, et nous sommes d'accord, que les personnes âgées et handicapées devraient rester chez elles dans la mesure du possible et que l'hospitalisation ne devrait constituer que le dernier recours dans notre pays. Il semble donc extraordinaire qu'à cause de la TPS, ceux qui doivent acheter les services d'aide familiale pour pouvoir rester chez eux doivent payer la TPS sur ces services.

[*Text*]

An individual, for instance, who can't get subsidized homemaker services because there are none available or left over in their community, not only doesn't get subsidized services, but to add insult to injury, has to pay the GST on them. That skews the system too. If that individual can't buy those homemaker services, can't remain at home as a result of that, he or she has to go into a long–term care facility.

There are all kinds of things that are problematic in regard to the GST and long–term care. To go back to the whole issue, though, of the private sector, frankly there are a lot of people who don't have—I think I should say this quite openly—a great deal of sympathy for private sector providers of long–term care. They have feelings that somehow people shouldn't be making a profit in the health care sector.

On the other hand, if that's the case, if that's the kind of system we want, we should make it illegal to have private sector nursing homes and private laboratories. We should make it illegal to have doctors making private incomes in their own offices. In other words, if we decide we don't want that kind of system, the way to solve that problem is through other legislation, not through the GST. It shouldn't be the GST that creates those problems. It shouldn't be the GST that tries to destroy particular parts of a sector. It should be because, as a matter of public policy, we have other objectives and we satisfy those objectives in other legislation. But the unexpected or perhaps unintended impact of the GST is to favour one part of the sector over another.

In defence of private sector long–term care facilities I would like to say that a lot of them are founded by, let's say, nurses who have worked in long–term care facilities and want to start their own nursing home or small facility, which they want to run properly under their own direction. They make a very, very narrow profit margin, no more—and in many cases less—than the salary they were making in a long–term care facility. That's a whole other issue. The GST just distorts the entire system.

Mr. St. Denis: That's enlightening. I think there's urban versus rural too.

Ms Sholzberg–Gray: Yes.

Mr. St. Denis: If you're in a rural area you have less choice. I think there's also skewing that way.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Sholzberg–Gray, for an extremely well researched and highly articulate presentation to us. Thanks, as well, for one additional huge headache in dealing with the solutions.

Dr. Sholzberg–Gray: Thank you for hearing me.

The Chairman: Our next witness is not yet here. We will take a small break.

• 0950

[*Translation*]

Une personne qui ne peut pas obtenir des services d'aide familiale subventionnés parce qu'il n'y en a pas qui existent ou parce qu'il n'en reste pas de disponibles dans sa localité non seulement est privée de services subventionnés, mais en plus doit payer la TPS sur les services qu'elle achète. Voilà qui fausse le système également. Si cette personne ne peut pas payer ces services d'aide familiale, ne peut pas rester à la maison de ce fait, elle doit aller dans un établissement de soins de longue durée.

Il y a toutes sortes de choses qui posent des problèmes pour ce qui est de la TPS et des soins de longue durée. Pour revenir à l'ensemble de la question du secteur privé, cependant, il y a bien franchement de nombreuses personnes qui n'ont guère—je pense que je dois dire cela très ouvertement—de sympathie pour les fournisseurs de soins de longue durée du secteur privé. Elles estiment, d'une certaine façon, qu'on ne doit pas faire de bénéfices dans le secteur des soins de santé.

Si tel est le cas, si c'est bien ce genre de système que nous voulons, il faudrait interdire les foyers de soins infirmiers et les laboratoires privés. Il devrait être illégal pour les médecins de gagner des revenus privés dans leurs propres cabinets. Autrement dit, si nous décidons que nous ne voulons pas ce genre de système, c'est par voie législative et non par la TPS que l'on pourra résoudre ce problème. La TPS ne devrait pas créer ces problèmes. La TPS ne devrait pas viser à détruire certaines parties d'un secteur. Ce devrait être parce que, dans le cadre d'une politique, nous avons d'autres objectifs et que nous répondons à ces objectifs par une autre loi. Mais la TPS à l'effet inattendu ou peut–être non intentionnel de favoriser une partie du secteur par rapport à une autre.

Pour défendre les établissements privés de soins de longue durée, je dirais que bon nombre d'entre eux sont créés par des infirmières qui ont travaillé dans des établissements de soins de longue durée et qui veulent créer leur propre foyer de soins infirmiers ou leur petit établissement qu'elles veulent gérer de façon judicieuse en le dirigeant elles–mêmes. Leur marge bénéficiaire est très réduite. Elle n'est pas supérieure—et dans de nombreux cas elle est inférieure—au salaire qu'elles gagnaient auparavant. Mais c'est là une toute autre question. La TPS entraîne simplement une distorsion de l'ensemble du système.

M. St. Denis: Voilà qui est intéressant. Je crois qu'il s'agit aussi de l'opposition entre zones urbaines et rurales.

Mme Sholzberg–Gray: Oui.

M. St. Denis: Si vous vivez dans une zone rurale, vous avez moins de choix. Les choses sont également faussées de cette façon.

Le président: Merci beaucoup, docteur Sholzberg–Gray, pour l'exposé très documenté et tout à fait éloquent que vous nous avez fait. Merci également de nous donner une énorme migraine supplémentaire lorsqu'il s'agira d'envisager des solutions.

Mme Sholzberg–Gray: Merci de m'avoir invité.

Le président: Notre témoin suivant n'est pas encore arrivé. Nous allons faire une petite pause.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 0955

The Chairman: Can we reconvene? Our next witness is the Confectionery Manufacturers Association of Canada.

Ms Carol Hochu (President, Confectionery Manufacturers Association of Canada): Good morning, Mr. Chairman and members of the standing committee.

With me today is Mr. Greg Barratt, president of Leaf Canada, located in Scarborough, Ontario, and Mr. Arthur Soler, who is president of Neilson Cadbury, located in Toronto. Both Mr. Barratt and Mr. Soler serve on the board of directors of the CMAC.

In the next eight to ten minutes, I plan to highlight our submission of April 15—which presumably reached you while you were on the road last week—illustrate the tax inequity burdening our industry, state briefly how it came about, and offer a solution for each branch of the fundamental choice ahead of you: to tax food or exempt food from tax.

First of all I will highlight our brief. We consider chocolate, candy, and other confectionery products made by the members of our association to be wholesome food. Confectionery products are covered by the Food and Drugs Act and its regulations. Our members' plants are inspected by Canada's food inspectors. Confectionery products are also included in the new "Food Guide to Healthy Eating", an important Health Canada publication, which gives considerable recognition to the taste and enjoyment confectionery products provide.

When the goods and services tax was introduced to supersede the old federal sales tax, its authors consciously decided not to tax food. It's not for us to say whether they were right or wrong. Subsequently, however, those officials drew a line between foods that were not to be taxed and foods that would be taxable. The upshot of their work was a group of tax–free foods called "basic groceries", a term created for tax administration purposes and nowhere else defined.

The foods defined as "basic groceries" are zero–rated and free from GST. However, the foods we manufacture from zero–rated commodities are not within the scope of the so–called "basic groceries" and they are therefore subject to the 7% GST. As confectionery products are manufactured, distributed, retailed, and consumed in competition with other foods that are GST–free, we believe strongly that this is a tax inequity that should be rectified.

We take no position on the rate of taxation in any regime that you may recommend as an alternative to the GST. I should also emphasize that we take no position on whether food should continue to enjoy preferential tax treatment, or alternatively whether food should be taxed. These are matters no doubt of great importance and we would be very interested in what you may recommend, but we do not consider ourselves to have the unique expertise or the responsibility to decide those matters. We simply find our food products on the wrong end of a tax inequity, and we ask you, whatever else you do, to end that inequity.

Le président: Pouvons–nous reprendre la séance? Notre témoin suivant est l'Association canadienne des fabricants de confiserie.

Mme Carol Hochu (présidente, Association canadienne des fabricants de confiserie): Bonjour monsieur le président, bonjour mesdames et messieurs les membres du comité permanent.

J'ai à mes côtés aujourd'hui M. Greg Barratt qui est le président de Leaf Canada située à Scarborough (Ontario) et M. Arthur Soler, président de Neilson Cadbury située à Toronto. Messieurs Barratt et Soler font tous deux partie du conseil d'administration de l'ACFC.

Au cours des huit à dix prochaines minutes, j'ai l'intention de revenir sur les points saillants de notre mémoire du 15 avril. . . qui aurait dû vous parvenir la semaine dernière lorsque vous étiez en tournée. J'ai l'intention de vous montrer l'injustice fiscale que subit notre industrie, de vous dire brièvement comment cela s'est produit et d'offrir une solution pour chacune des deux possibilités que vous avez: taxer les denrées alimentaires ou les exonérer.

Je vais vous indiquer tout d'abord les points saillants de notre mémoire. Nous estimons que le chocolat, les bonbons et les autres produits de confiserie que fabriquent les membres de notre association sont des aliments nutritifs. Les produits de confiserie sont couverts par la Loi sur les aliments et drogues et ses règlements. Les usines de nos membres sont inspectées par des inspecteurs du Service canadien des aliments. Les produits de confiserie figurent également dans le nouveau «Guide alimentaire canadien pour manger sainement», importante publication de Santé Canada, qui parle beaucoup du bon goût des confiseries et de la joie qu'elles procurent.

Lorsque la taxe sur les produits et services a remplacé l'ancienne taxe de vente fédérale, ceux qui l'ont conçu ont consciemment décidé de ne pas taxer les aliments. Il ne nous appartient pas de dire s'ils avaient raison ou tort. Ces responsables ont toutefois fait une distinction entre les aliments à ne pas taxer et ceux qui le seraient. Le résultat de leur travail a été un groupe d'aliments non taxés appelés les aliments de base, terme créé pour l'administration de la taxe et défini nulle part ailleurs.

Les aliments définis comme «aliments de base» sont détaxés et la TPS ne s'applique pas à eux. Toutefois, les aliments que nous fabriquons à partir de produits détaxés n'appartiennent pas à ce qu'on appelle «les aliments de base» et sont donc assujettis à la TPS de 7 p. 00. Étant donné que les produits de confiserie sont fabriqués, distribués, vendus au détail et consommés en concurrence avec d'autres aliments qui ne sont pas assujettis à la TPS, nous estimons qu'il s'agit là d'une injustice fiscale qu'il faudrait rectifier.

Nous n'avons pas d'opinion sur le taux de taxation du régime que vous pourriez recommander comme solution de rechange à la TPS. Je devrais également souligner que nous n'avons pas d'opinion non plus sur le fait que les aliments devraient continuer à avoir droit à un traitement fiscal préférentiel ou si au contraire il faudrait les taxer. Ce sont certainement des questions très importantes, et nous serons très intéressés par ce que vous recommanderez, mais nous estimons que nous n'avons ni le savoir–faire ni la responsabilité voulus pour discuter de ces questions. Nous constatons simplement que nos produits alimentaires sont frappés à tort d'une inéquité fiscale et nous vous demandons, quoi que vous fassiez d'autre, de mettre un terme à cette inéquité.

[*Text*]

How did this inequity arise? The Carter Royal Commission on Taxation in 1966 recommended explicitly that confectionery should be exempted from sales tax, along with other foods. The exact quotation from that report is:

> We believe that, to avoid regressiveness, there should be no sales tax on food.
>
> Furthermore, we consider that, to avoid discrimination between food products and for ease of administration, the exemptions contained in Schedule III of the Excise Tax Act should be extended to the remaining taxable food products, including margarine, confectionery products and soft drinks (but not including alcoholic beverages).

Consequently, confectionery was exempt from the federal sales tax until 1985. In the budget of 1985, however, the government announced its intention to extend the FST to confectionery. The CMAC strongly expressed its concerns, but the government proceeded to impose the FST on confectionery over our objections.

• 1000

In attempting to defend the government's action, the then Minister of Finance, Michael Wilson, said in a letter to my predecessor, dated September 6, 1985:

> In this instance, the government's desire to provide a more equitable tax system and to reduce the deficit led it to the conclusion that a number of goods, including confectionery, which have enjoyed relief for some time, should be taxed to generate additional revenue for the Treasury, and to make the system more equitable by expanding the range of taxable goods.

Here we have a clear acknowledgement that confectionery was taxed as a means to generate additional revenue. We found it ironic that Mr. Wilson invoked the idea of a more equitable tax system, when in reality the government had just imposed a brand new tax inequity on our industry.

The effects of taxation on the confectionery industry were quite serious. We commissioned professional accountants to measure them. Those consultants determined that in the first 12 months of the new FST regime, which was a period of economic growth, our industry sales fell by some 13%. Meanwhile, data from Nielsen Marketing Research showed sales increases in competing food categories.

In the final years of the FST regime, tax officials relented somewhat by taxing single servings of some foods competing directly with our products. However, the FST rate was raised in stages, which intensified the inequity between taxable and tax–free foods.

The most important commodities used in our industry according to our annual statistical survey of our members are cocoa and cocoa products, sugar, milk products, nuts, and other ingredients such as raisins and cherries. In the food chain

[*Translation*]

Comment cette inéquité s'est–elle produite? La Commission royale d'enquête sur la fiscalité présidée par M. Carter recommandait explicitement en 1966 d'exempter les confiseries de la taxe de vente au même titre que les autres denrées alimentaires. Le passage exact du rapport est le suivant:

> Nous estimons que, pour éviter la régressivité, les denrées alimentaires ne devraient pas être assujetties à la taxe de vente.
>
> De plus, nous croyons que, pour éviter des distinctions injustes entre les diverses denrées alimentaires et par souci de commodité administrative, l'exonération actuelle énoncée à l'Annexe III de la Loi sur la taxe d'accise devrait s'étendre à tous les produits alimentaires actuellement imposés, y compris la margarine, les confiseries et les eaux gazeuses (mais non les boissons alcooliques).

En conséquence, les confiseries ont été exonérées de la taxe de vente fédérale jusqu'en 1985. Dans le budget de 1985 toutefois, le gouvernement a annoncé son intention d'étendre la TVF aux confiseries. L'ACFC a exprimé avec force ses inquiétudes, mais le gouvernement a tout de même imposé la TVF sur les confiseries malgré nos objections.

Pour essayer de défendre la décision du gouvernement, le ministre des Finances de l'époque, Michael Wilson, disait ce qui suit dans une lettre envoyée à mon prédécesseur datée du 6 septembre 1985:

> En l'occurrence, le désir du gouvernement de fournir un régime de taxation plus équitable et de réduire le déficit l'a amené à conclure qu'un certain nombre de produits, y compris les confiseries, qui ont bénéficié d'une exemption pendant un certain temps, devraient être taxés pour fournir des recettes supplémentaires au Trésor et pour rendre le système plus équitable en élargissant l'éventail des produits taxables.

Nous avons donc ici une admission nette du fait que les confiseries ont été taxées pour produire des recettes supplémentaires. Nous trouvons ironique que M. Wilson ait invoqué l'idée d'un régime de taxation plus équitable alors qu'en réalité le gouvernement venait d'imposer une toute nouvelle injustice fiscale à notre industrie.

Les effets de la taxation sur l'industrie de la confiserie ont été assez graves. Nous avons demandé à des comptables professionnels de les évaluer. Ces experts–conseils ont conclu qu'au cours des 12 premiers mois d'application du nouveau régime de TVF, qui correspondaient à une période de croissance économique, les ventes de notre secteur ont diminué de 13 p. 100. Pendant ce temps, des données provenant de la recherche en commercialisation faites par Nielsen indiquaient une augmentation des ventes dans les catégories alimentaires rivales.

Dans les dernières années d'application du régime de la TVF, les responsables fiscaux se sont adoucis un peu en taxant les portions individuelles de certains aliments qui étaient en concurrence directe avec nos produits. Toutefois, le taux de TVF a été augmenté par étapes, ce qui augmentait l'iniquité entre les aliments taxables et ceux qui étaient exonérés.

Les produits les plus utilisés dans notre secteur selon l'enquête statistique annuelle que nous réalisons auprès de nos membres, sont le cacao et les produits du cacao, le sucre, les produits du lait, les noix et autres fruits à coque, et les autres

[*Texte*]

leading to the consumer's stomach, these commodities are processed in various ways and enter into many different food products. In most instances, the cocoa–containing products, sugar–containing products, and milk–containing products reach the consumer free of GST.

The fundamental problem for our industry is not that our products are taxed; it is that they are taxed unfairly and inequitably. A price disadvantage of 7% is a serious matter for any industry concerned with maintaining its competitiveness and realizing its potential in Canada, and that's why we're here today.

One option for the committee is to recommend a tax regime from which food is not exempt. Such a recommendation would require the regressiveness issue to be addressed by other means. It would, however, eliminate the distortions and inequities associated with food under the present GST regime. It would, for example, end such absurdities as the claim that a box of Nanaimo bars or chocolate chip cookies should be tax–free, while a box of chocolates or candy kisses are taxed at 7%.

The other basic option—

The Chairman: What's a chocolate kiss?

Ms Hochu: It's like a Hershey kiss.

The Chairman: I've never had one of those either.

Mr. Soler (Board of Directors, Confectionery Manufacturers Association of Canada): My company doesn't make Hershey kisses. One of our fine competitors makes them. It's just like a big chocolate chip.

The Chairman: Oh, now I understand.

Ms Hochu: The other basic option before you is to maintain a tax exemption for food. If that is the path you choose, our message is simple. We hope you'll be guided by the wisdom of the Carter royal commission and ensure that any tax exemption recommended for food be extended to foods known as confectionery.

We thank you for the opportunity to appear before you today. We look forward to answering any questions you may have.

Mr. St. Denis: Thank you very much for your presentation. I inherited a wonderful sweet tooth, so I'm particularly interested in this industry.

If we wanted to get a handle on how much GST the government collected last year on confectionery, on the bottom of page 3 you say your sales in Canada amounted to $1.3 billion. Roughly 7% of that would give me the GST take by the government. Do you have a figure?

• 1005

Mr. Soler: The number would be higher. That is our sales to the industry, but if you include the retail mark–up. . . The GST is applied at the retail level.

[*Traduction*]

ingrédients tels que les raisins secs et les cerises. Dans la chaîne alimentaire qui va jusqu'à l'estomac du consommateur, ces produits sont transformés de diverses manières et entrent dans la composition de nombreux produits alimentaires. Dans la plupart des cas, les produits contenant du cacao, les produits contenant du sucre et les produits contenant du lait arrivent au consommateur exonérés de la TPS.

Le principal problème de notre secteur est que nos produits sont taxés; ils sont taxés de façon injuste et inéquitable. Un handicap de 7 p. 100 sur le prix est important pour n'importe quel secteur qui cherche à rester concurrentiel et à réaliser son potentiel au Canada. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

Une solution consisterait pour le Comité à recommander un régime de taxation dont les denrées alimentaires seraient exonérées. Une telle recommandation exigerait que le caractère régressif soit réglé d'une autre façon. Cela éliminerait cependant les distorsions et les inégalités liées aux aliments avec le régime actuel de la TPS. Cela mettrait par exemple un terme aux absurdités telles que la revendication selon laquelle une boîte de barres Nanaimo ou de biscuits aux brisures de chocolat devrait être exonérée de la taxe alors qu'une boîte de chocolat ou de petits bonbons (kisses) est taxée à 7 p. 100.

L'autre solution. . .

Le président: Qu'est–ce qu'un «chocolate kiss»?

Mme Hochu: C'est comme un «Hershey kiss».

Le président: Je n'ai jamais goûté ni l'un ni l'autre.

M. Soler (conseil d'administration, Association canadienne des fabricants de confiserie): Ma société ne fabrique pas les «Hershey kisses». L'un de nos grands concurrents en fait. C'est simplement comme une grosse brisure de chocolat.

Le président: Oh, je comprends maintenant.

Mme Hochu: L'autre grande solution qui vous est offerte consiste à maintenir l'exonération de la taxe pour les aliments. Si vous choisissez cette voie, notre message est simple. Nous espérons que vous serez guidés par la sagesse de la Commission Carter et que vous ferez en sorte que toute exonération de taxe recommandée pour les aliments soit élargie aux aliments appelés confiseries.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de comparaître devant vous aujourd'hui. Nous serons très heureux de répondre aux éventuelles questions.

M. St. Denis: Merci beaucoup pour cet exposé. Il se trouve que je suis friand de sucreries; je suis donc particulièrement intéressé par votre secteur.

Si nous voulons essayer de voir combien le gouvernement a perçu de TPS l'année dernière sur les confiseries, au bas de la page 3, vous dites que vos ventes au Canada s'élèvent à 1,3 milliard de dollars. Si je prends 7 p. 100 de cette somme à peu près, j'aurais le montant de TPS prélevé par le gouvernement. Avez–vous un chiffre?

M. Soler: Ce chiffre serait plus élevé. Le montant donné représente nos ventes à l'industrie. Mais si on inclut la marche bénéficiaire des détaillants—car la TPS s'applique au prix de détail.

[*Text*]

Mr. St. Denis: All right. I misunderstood this, then. Do you have an estimate of what the confectionery industry added to the coffers of the government through the GST?

Mr. Soler: I don't know offhand, quite frankly. I should have that number handy here, but we'd be very pleased to submit it to you.

Mr. St. Denis: I'd be interested in that number. Obviously if, and I would underline the "if" here, if the zero rating were to be extended to include confectionery items, $100 million or $200 million of GST would no longer be available and would have to be made up somehow. The pressure would then be to increase the rate on everything to accommodate that.

Mr. Soler: We shall be pleased to submit that number to you within 24 hours.

Mr. St. Denis: I would really like to understand this better. The question of food is a critical one for our study. A significant percentage of our witnesses have said to broaden the base. Like yourselves, many don't go so far to say what you should do to broaden the base.

One solution for your industry is that if we did include food, then the playing field is levelled. At least grocery food would be taxed at the same rate as confectionery. The other extreme is to take the tax off confectionery, and likewise put it on an equal footing with food. One way means you can lower the rate by broadening the base; the other alternative means that by narrowing the base you have to increase the rate. It's a critical question of how much money the government would lose.

Take, for example, milk. Through our supply–management system and for the farmer it is zero–rated. Some of that milk ends up in ice cream, which is a tax–free grocery item, I believe, whereas the same milk in a chocolate bar ends up as a taxable item. When you consider the retail price of a chocolate bar, say 70¢ average, to pick a figure, what would be the value of the food? You have other ingredients—preservatives and chemicals, for argument's sake—but there are nuts, rice krispies, and in some chocolate bars there's the milk. In that 70¢ of retail, how many cents' or dimes' worth of food products are in there?

Mr. Soler: I can give you a reasonably accurate number. You're absolutely right—the average price is approximately 70¢ through the range.

Mr. St. Denis: You can tell I buy chocolate bars.

Mr. Soler: It is anywhere from 50¢ to 80¢, even 90¢ in some cases. The industry, however, is actually selling at a constant price. What I'm saying is that we have line pricing. The list price for the entire industry is 44¢. However the net price, after all the discounting, is on average 38¢. That's roughly what the industry's revenue is per bar.

On average, cost of manufacture—again this a rather broad average, because there are significant differences between individual bars—is approximately in the 55% range. If you take 55% of 38¢—I don't have a calculator here—

[*Translation*]

M. St. Denis: Très bien. Alors j'ai mal compris. Avez–vous une idée de ce que l'industrie de la confiserie a versé au Trésor avec la TPS?

M. Soler: Franchement, je n'ai pas ce chiffre à l'esprit. Je devrais l'avoir avec moi, mais nous serons très heureux de vous le fournir.

M. St. Denis: J'aimerais connaître ce chiffre. Car de toute évidence si, et je tiens à souligner le «si», le détaxation devait s'étendre aux articles de confiserie, 100 ou 200 millions de dollars de TPS ne seraient plus perçus et il faudrait trouver cet argent ailleurs. On ressentira peut–être alors le besoin d'augmenter le taux sur tous les produits pour compenser.

M. Soler: Nous serons heureux de vous fournir ce chiffre dans les 24 heures.

M. St. Denis: J'aimerais mieux comprendre tout cela. La question des aliments est essentielle à notre étude. La grande majorité des témoins ont demandé que l'on élargisse l'assiette de taxation. Mais tous, contrairement à vous, ne vont pas jusqu'à dire comment procéder pour élargir l'assiette.

L'une des solutions possibles pour votre industrie serait d'inclure tous les aliments et alors la situation serait équitable pour tous. Les produits d'épicerie seraient au moins taxés au même taux que ceux de la confiserie. À l'opposé, on pourrait supprimer la taxe sur les confiseries pour mettre ces produits à égalité avec les autres aliments. D'une part, on réduit le taux en élargissant l'assiette; d'autre part, si on réduit l'assiette, il faut augmenter le taux. Il est donc important de savoir combien le gouvernement perdrait.

Prenez par exemple le lait. Dans le cadre de notre système de gestion de l'offre et pour le producteur laitier, il est détaxé. Ce lait sert en partie à faire de la crème glacée, qui est un article d'épicerie non taxé, je crois, alors que le même lait qui sert à faire une barre de chocolat devient un produit taxable. Si vous prenez le prix de détail d'une barre de chocolat, disons qu'il s'agit de 70c. en moyenne, pour choisir un chiffre, quelle serait la valeur de cet aliment? Il y a d'autres ingrédients—des conservateurs et des produits chimiques, par exemple—mais il y a des noix et autres fruits à coque, du riz croustillant, et dans certaines barres de chocolat, il y a du lait. Sur ces 70c. du prix de détail, combien représente la valeur des produits alimentaires qui entrent dans la composition de la barre?

M. Soler: Je peux vous donner un chiffre assez exact. Vous avez tout à fait raison: le prix moyen d'une barre de chocolat est à peu près uniformément de 70c.

M. St. Denis: Vous aurez compris que j'achète des barres de chocolat.

M. Soler: Il est de l'ordre de 50 à 80c., et même de 90c. dans certains cas. L'industrie cependant vend à un prix constant. Je veux dire par là qu'il y a un prix donné pour une ligne de produits. Le prix courant pour toute l'industrie est de 44c. Toutefois, le prix net après toutes les déductions, est d'environ 38c. C'est à peu près ce que gagne l'industrie par barre de chocolat.

En moyenne, le coût de fabrication—encore une fois, il s'agit d'une moyenne assez approximative car il y a des différences importantes selon les barres—est à peu près de l'ordre de 55 p. 100. Si vous prenez 55 p. 100 de 38c.—je n'ai pas ma calculatrice avec moi—

[*Texte*]

Mr. St. Denis: It is about 20¢.

Mr. Soler: Right. Of that, 80% of the input cost is ingredients.

Mr. St. Denis: That would be 16¢.

Mr. Soler: I think it would be a little higher than that; 55% of 38¢. . .

Mr. St. Denis: Is roughly 20¢.

Mr. Soler: Right, then approximately 80% is the actual ingredient cost. The rest would be wrapping materials, labour and overhead.

Mr. St. Denis: It would work out to 16¢.

Mr. Soler: Yes, that's right.

Mr. St. Denis: So out of the 70¢ average retail price, 16¢ is roughly 20%, one–fifth.

Mr. Soler: It would be just under 25%.

Mr. St. Denis: That is 23%, which is significant. You hear the stories that in a box of cornflakes there is 3¢ worth of corn.

• 1010

Mr. Soler: Quite frankly, our industry sells very high value products. If you think about how little you pay for so much food and compare us to other food industries, I think you'll find significant high value. We have typically high levels of automation, so the labour content tends to be low. We're capital–intensive. The consumer is getting very high value for the amount of food actually being bought.

Mr. St. Denis: If I was an industry buying the milk for the eventual production of ice cream, I would have to buy certain preservatives that aren't food, and packaging products. In your industry, where I'm buying milk and certain non–food ingredients and packaging products to end up with a product subject to GST. . . Maybe I should know this, but doesn't the manufacturer producing the ice cream get an input tax credit for the packaging?

Mr. Soler: That's right.

Mr. St. Denis: But you would get the ITC on your packaging.

Mr. Soler: Right.

Mr. St. Denis: The difference is that you end up, of course. . . If you look at the whole picture, the net cost is the GST on the difference between the retail price and the price delivered to the retailer. Everything prior to the retailer is refunded. On a 70¢ chocolate bar there is a net cost to the chocolate bar manufacturer of 7% of 70¢ minus 38¢, which is 32¢. Do you see what I mean? There is 7% of 32¢ there, roughly, if that's the mark–up, from 38¢ to 70¢.

[*Traduction*]

M. St. Denis: Cela fait environ 20c.

M. Soler: Bien. Sur ce chiffre, 80 p. 100 du coût des intrants correspond aux ingrédients.

M. St. Denis: Cela ferait 16c.

M. Soler: Je crois que ce serait un peu plus que cela; 55 p. 100 de 38c.—

M. St. Denis: Donne environ 20c.

M. Soler: Bien. Donc à peu près 80 p. 100 correspond au coût effectif des ingrédients. Le reste correspondrait à l'emballage, à la main–d'oeuvre et aux frais généraux.

M. St. Denis: Cela donnerait donc 16c.

M. Soler: Oui, vous avez raison.

M. St. Denis: Si on prend donc un prix de détail moyen de 70c., 16c. correspondent à peu près à 20 p. 100, c'est–à–dire un cinquième.

M. Soler: Ce serait juste un peu moins de 25 p. 100.

M. St. Denis: Ce serait 23 p. 100, ce qui est important. On dit par exemple que dans une boîte de flocons de maïs, il y a pour 3c. de maïs.

M. Soler: Bien franchement, notre secteur vend des produits à un très bon rapport qualité–prix. Si vous pensez au peu d'argent que vous payez pour tant d'aliments et si vous faites la comparaison avec d'autres secteurs alimentaires, vous constaterez je pense que ces produits ont un excellent rapport qualité–prix. Nous sommes en général très automatisés; et il y a donc assez peu de main–d'oeuvre. Notre industrie exige beaucoup de capitaux. Le consommateur obtient un très bon rapport qualité–prix pour la quantité de nourriture qu'il achète.

M. St. Denis: Si j'avais une usine et que j'achetais du lait pour produire de la crème glacée, je devrais acheter certains agents de conservation qui ne sont pas des aliments et des produits d'emballage. Dans votre secteur, lorsque j'achète du lait et certains ingrédients non alimentaires ainsi que des produits d'emballage pour proposer un produit assujetti à la TPS—peut–être devrai–je le savoir, mais le fabricant de crème glacée n'obtient–il pas un crédit de taxe sur les intrants pour l'emballage?

M. Soler: C'est exact.

M. St. Denis: Mais vous auriez droit au crédit de taxe sur les intrants pour votre emballage.

M. Soler: Absolument.

M. St. Denis: La différence c'est que pour finir bien sûr— Si vous regardez le tableau général, le coût net est donc la TPS sur la différence entre le prix de détail et le prix du produit livré au détaillant. Tout ce qui a lieu avant l'étape du détail est remboursé. Sur une barre de chocolat de 70c., il y a un coût net pour le fabricant de barres de chocolat de 7 p. 100 de 70c. moins 38c., c'est–à–dire 32c. Vous voyez ce que je veux dire? Il y a 7 p. 100 de 32c., en gros, si c'est la marge bénéficiaire, de 38 à 70c.

[*Text*]

Mr. Soler: Yes. The mark–up varies, but it could very well be that.

Mr. St. Denis: With the ice cream, all the input tax credits come back and there is no GST whatsoever, whereas you end up with roughly half of the 7% in your final product because you do get your input tax credits back.

Mr. Greg Barratt (Board of Directors, Confectionery Manufacturers Association of Canada): At the end of the course, the consumer is paying the tax on the full amount of the product, whether it is packaging, labour, or whatever.

Mr. St. Denis: That's right. Regardless of the consumer's choice, there is 7% charged on the final retail price. But what if we're looking at the industry as a whole?

Mr. Soler: I'm not so sure it matters. The GST we pay on packaging material is fully rebatable. So at the end of the day the only thing that matters is that when the consumer buys a confectionery product, he or she is ultimately paying 7% GST on the full retail price.

Mr. St. Denis: I tend to think in pictures. Let's just say at the production level something starts off as milk. As it goes up this production tree, some milk branches off and becomes ice cream, while some milk ends up in a chocolate bar. At some steps along the way the milk is still food. As long as it stays food there is no GST. We've created a strange situation by having to distinguish food that is food throughout the process, from food that is no longer food at some point.

Mr. Soler: I totally agree with you. It seems to me the only difference is that the milk the consumer buys in bags is 7% less expensive than the same milk that goes into a chocolate bar. Ultimately, that is the difference. Or the milk that goes into making a can of soup—that same milk we use to process a candy bar is 7% more expensive to the ultimate consumer than milk that the same consumer would otherwise consume in other food products.

• 1015

Mr. St. Denis: The non–food ingredients, chemicals, etc., that end up in the ice cream are absolutely not taxable to the consumer.

Mr. Soler: To that consumer.

Mr. St. Denis: The same packaging non–food ingredients in the chocolate bar end up being fully taxable. So one is attracting taxes on other inputs whereas the other is not.

Mr. Soler: That's correct.

Mr. Anawak (Nunatsiaq): If the same milk is used in the end–products for, say, soup and chocolate bars, then what is the difference in nutritional value of the two?

[*Translation*]

M. Soler: Oui. La marge varie, mais cela pourrait bien être de cet ordre là.

M. St. Denis: Avec la crème glacée, tous les crédits de taxe sur intrants sont remboursés et il n'y a aucune TPS alors que pour finir, vous n'avez en gros que la moitié des 7 p. 100 de votre produit final parce que vous avez droit à un remboursement des crédits de taxe sur les intrants.

M. Greg Barratt (Conseil d'administration, Association canadienne des fabricants de confiserie): Au bout du compte, le consommateur paie la taxe sur le montant total du produit, qu'il s'agisse d'emballage, de main–d'oeuvre ou autre.

M. St. Denis: C'est exact. Quel que soit le choix du consommateur, on lui fait payer 7 p. 100 sur le prix de détail final. Mais qu'en est–il si l'on regarde le secteur dans son ensemble?

M. Soler: Je ne suis pas sûr que cela ait de l'importance. La TPS que nous payions sur le matériel d'emballage est entièrement remboursable. En définitive donc la seule chose qui importe est que lorsque le consommateur achète un produit de confiserie, il paie 7 p. 100 de TPS sur la totalité du prix de détail.

M. St. Denis: J'ai besoin d'illustrations pour bien voir les choses. Disons qu'au niveau de la production on a du lait pour commencer. Tandis qu'il remonte la chaîne de la production, une partie de ce lait s'en va pour devenir de la crème glacée, alors qu'une autre partie de ce lait va devenir une barre de chocolat. Pendant une partie du trajet, le lait reste un aliment. Tant qu'il reste un aliment, il n'y a pas de TPS. Nous avons créé une étrange situation puisqu'il nous faut faire la différence entre des aliments qui restent des aliments tout au long du processus et des aliments qui ne sont plus des aliments à certains points.

M. Soler: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Il me semble en effet que la seule différence est que le lait que le consommateur achète en sac coûte 7 p. 100 de moins que le même lait qui sert à fabriquer une barre de chocolat. Pour finir, c'est là qu'est la différence. Ou le lait qui sert à fabriquer une boîte de soupe—ce même lait que nous utilisons pour fabriquer une barre de chocolat, coûte 7 p. 100 plus cher au consommateur final que le lait que le même consommateur absorberait par ailleurs dans d'autres produits alimentaires.

M. St. Denis: Les ingrédients non–alimentaires, les produits chimiques, etc qui entrent dans la fabrication de la crème glacée ne sont absolument pas taxables pour le consommateur.

M. Soler: Pour ce consommateur.

M. St. Denis: Les mêmes ingrédients non–alimentaires qui servent à faire l'emballage de la barre de chocolat sont entièrement taxables. Les autres intrants de l'un de ces produits sont taxés alors que pour l'autre, ils ne le sont pas.

M. Soler: C'est exact.

M. Anawak (Nunatsiaq): Si le même lait est utilisé pour fabriquer par exemple de la soupe et des barres de chocolat, quelle est la différence entre ces deux produits pour ce qui est de leur valeur nutritive?

[*Texte*]

Mr. Soler: There is no difference. It is exactly the same milk. We buy it from the same sources.

Mr. Anawak: But I don't think we necessarily advocate chocolate bars as having the kind of nutritional value that, say, soup has.

Ms Hochu: We certainly could provide you with some nutritional analyses of confectionery products.

Mr. Anawak: I can see milk by itself or cocoa by itself or sugar by itself having some nutritional value. You combine the three to make a chocolate bar in the end. Or, say, you take milk on its own and mix it with some other food products.

Mr. Soler: We can supply the technical analyses of our products, but let me just make the statement, unequivocally, that the level of nutrition in our products, individually and collectively, will be exactly the same.

Mr. Anawak: I agree.

Mr. Soler: To that extent, they are foods in exactly the same way.

I don't know if I answered your question. If you would like me to expand on it further, then I will—

Mr. Anawak: I think we are running out of time.

The Chairman: If I go into Loblaws and buy ready–to–eat roasted chicken, I pay the GST. I also pay the GST on a candy bar. Correct?

Ms Hochu: You certainly pay GST on a candy bar in Loblaws. I am not familiar with the take–out food.

The Chairman: On the ready–to–eat, I pay the tax. If it is microwavable pizza, then I don't pay the tax at Loblaws. If I go into a restaurant and I buy a hamburger, then I pay the GST. I also pay the GST on a chocolate kiss. Are you saying that the chocolate kiss in the restaurant should be exempted whereas the food is not?

Mr. Barratt: What we are saying at the end of the day is they should be treated equitably. At the end of the day, they are quite similar in terms of content and structure.

The Chairman: They are treated in the same way. They are both taxable in the restaurant.

Mr. Barratt: I guess we would argue that location shouldn't be the determining factor on a tax issue. It is more important to consider the product as it relates to its competitive set.

What we've tried to do is paint a picture whereby we look at the basic building blocks of our products, whether these be sugar, milk, raisins, nuts—

The Chairman: Wouldn't it be inequitable to tax a hamburger but not a chocolate kiss in a restaurant?

Mr. Barratt: We don't really compete against the hamburger business, Mr. Chairman. The people we do compete against, things specifically like doughnuts, Nanaimo bars, rice krispie squares—

[*Traduction*]

M. Soler: Il n'y a pas de différence. C'est exactement le même lait. Nous l'achetons au même endroit.

M. Anawak: Mais je ne crois pas que l'on conseille les barres de chocolat en disant qu'elles ont la même valeur nutritive que la soupe par exemple.

Mme Hochu: Nous pourrions sans aucun doute vous fournir des analyses de la valeur nutritive des produits de confiserie.

M. Anawak: Je comprends bien que le lait en soi, le cacao en soi ou le sucre en soi aient une valeur nutritive. Avec ces trois ingrédients vous faites une barre de chocolat. Ou bien vous prenez du lait seul et vous le mélangez à d'autres produits alimentaires.

M. Soler: Nous pouvons vous fournir l'analyse technique de nos produits, mais permettez–moi de dire sans hésiter que le caractère nutritif de nos produits, individuellement et collectivement, sera exactement le même.

M. Anawak: Je suis d'accord.

M. Soler: Jusqu'ici ce sont des aliments au même titre.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. Si vous voulez que je vous en dise plus, alors. . .

M. Anawak: Je crois que nous manquons de temps.

Le président: Si je vais chez Loblaws et que j'achète du poulet rôti prêt à consommer, je paie la TPS. Je paie également la TPS sur une barre de chocolat. C'est exact?

Mme Hochu: Vous payez certainement la TPS sur une barre de chocolat chez Loblaws. Je ne sais pas ce qui en est des mets à emporter.

Le président: Sur les produits prêts à consommer, je paye la taxe. S'il s'agit d'une pizza à cuire au micro–ondes, je ne paye pas la taxe chez Loblaws. Si je vais dans un restaurant et que j'achète un hamburger, je paye la TPS. Je paye également la TPS sur un bonbon au chocolat (chocolate kiss). Voulez–vous dire que ce bonbon au chocolat dans un restaurant devrait être exonéré alors que les aliments ne le sont pas?

M. Barratt: Ce que nous disons en définitive, c'est qu'ils devraient être traités équitablement. Car tout bien considéré, ils sont exactement semblables pour ce qui est de leur teneur et de leur constitution.

Le président: Ils sont traités de la même façon. Ils sont tous les deux taxables au restaurant.

M. Barratt: J'imagine qu'on pourrait dire que l'endroit ne devrait pas être le facteur déterminant pour la taxe. Il est plus important de voir le produit par rapport aux autres produits concurrentiels.

Ce que nous avons essayé de faire, c'est de vous brosser le tableau en vous donnant les principaux éléments constitutifs de nos produits, qu'il s'agisse du sucre, du lait, des raisins secs, des noix et autres fruits à coque. . .

Le président: Ne serait–il pas injuste de taxer un hamburger mais pas un bonbon au chocolat dans un restaurant?

M. Barratt: Nous ne sommes pas vraiment en concurrence avec le secteur des hamburgers, monsieur le président. Les produits avec lesquels nous sommes en concurrence, ce sont les beignes, les barres Nanaimo, les carrés au riz croustillant. . .

[*Text*]

The Chairman: Five doughnuts in a restaurant are taxed. Nanaimo bars in a restaurant are taxed.

Mr. Barratt: Confectionery in any portion—

Ms Hochu: Is taxed.

Mr. Barratt: —is taxed. There is no exemption for quantity.

The Chairman: So we should tax it in the restaurant if we tax the food in the restaurant, but we shouldn't tax it if you buy it in a store where there might be—

Mr. Barratt: No, I don't believe that we—

The Chairman: You don't buy it.

Mr. Soler: There are two issues here. One is whether or not restaurant food, whether it is confectionery or any other food, should be taxed. I am not sure that is the issue our association thinks is of significance to us, because very little of our food is actually sold in restaurants. Our bigger issue is whether our food should not be treated in exactly the same way as any other food that is purchased by the consumer in retail stores generally.

[*Translation*]

Le président: Cinq beignes dans un restaurant sont taxés. Les barres Nanaimo dans un restaurant sont taxées.

M. Barratt: Les confiseries quelles qu'elles soient. . .

Mme Hochu: Sont taxées.

M. Barratt: ..sont taxées. Il n'y a pas d'exonération, même lorsqu'on achète en plus grosse quantité.

Le président: On devrait donc taxer ces produits au restaurant si on taxe les aliments au restaurant, mais on ne devrait pas le taxer si on l'achète dans un magasin où il pourrait être. . .

M. Barratt: Non, je ne crois pas que nous. . .

Le président: Vous ne l'achetez pas.

M. Soler: Il y a là deux questions. La première est de savoir si les aliments vendus dans un restaurant devraient être taxés, qu'il s'agisse de confiseries ou de tout autre aliment. Je ne crois pas que notre association juge cette question importante pour nous car nos produits sont très peu vendus dans les restaurants. Le problème le plus important pour nous est de savoir si nos produits alimentaires ne devraient pas être traités exactement de la même façon que les autres aliments que le consommateur achète de façon générale dans les magasins de détail.

• 1020

The Chairman: You're saying it should be treated the same as food if you go to a corner store or to a supermarket, but it shouldn't be treated the same if you go into a restaurant?

Mr. Soler: On the issue of a restaurant—and this is not an area of expertise for me—there's possibly a position that the government takes that restaurant food should be treated differently because it's entertainment. If that's the position of the government, so be it. What we're saying, however, is that we do not compete in the restaurant business, by and large.

The Chairman: Thank you very much for your presentation. You've shown us another example of the tremendous complexities this GST has created and how difficult it is, when you have exemptions, to draw the line fairly without creating inequities among various industries. I want to thank you on behalf of all of us.

Our next witnesses are representatives from the funerary industry. I expect this to be a very lively presentation because everybody is dying to hear you.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: I understand this presentation is going to be made by Mr. David Rouse, chartered accountant. Mr. Rouse, would you be good enough to introduce those appearing with you, before you make your presentation?

Mr. David Rouse (Consultant, Arbor Memorial Services Inc.): Mr. Chairman, I would like to introduce Mr. Dumont, who represents Bourgie, a Quebec company; Mr. G.R. Carmichael, who is with Arbor corporation and who is a government affairs person; Ms Melissa Chow from Vancouver; Mr. Mike Tadros from Ontario; Mr. Nigel Scotchmer from Ontario as well; and Mr. Doug Irving from B.C.

Le président: Vous dites que le traitement devrait être celui d'un aliment que l'on va acheter dans une épicerie de quartier ou au supermarché, mais différent s'il s'agit d'un restaurant?

M. Soler: S'agissant d'un restaurant—et je ne m'y connais guère dans ce domaine—le gouvernement estime peut–être que la nourriture de restaurant devrait traitée différemment parce que le restaurant est assimilé à un lieu de loisir. Si c'est la position du gouvernement, qu'il en soit ainsi. Cependant, dans l'ensemble, nous ne vendons pas nos produits dans les restaurants.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé. Vous nous avez montré un autre exemple de l'énorme complexité engendrée par la TPS et de la difficulté, dès lors que vous avez des exonérations, de tracer une ligne de démarcation sans créer d'inégalités entre divers secteurs. Je tiens à vous remercier en notre nom à tous.

Nos prochains témoins représentent l'industrie des services funèbres. Je pense que ce sera un exposé très vivant, car tout le monde meurt d'envie de vous entendre.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je pense que l'exposé sera fait par M. David Rouse, comptable agréé. Monsieur Rouse, auriez–vous la bonté de nous présenter les personnes qui vous accompagnent, avant de faire votre déclaration liminaire?

M. David Rouse (Expert–conseil, Arbor Memorial Services Inc.): Monsieur le président, je vous présente M. Dumont, qui représente Bourgie, une entreprise du Québec; M. G.R. Carmichael, chargé des affaires gouvernementales chez Arbor Corporation; M^me^ Mélissa Chow, de Vancouver; M. Mike Tadros, de l'Ontario; M. Nigel Scotchmer, de l'Ontario également et M. Doug Irving, de Colombie–Britannique.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you for coming. We look forward to your brief presentation so that we can ask some questions.

Mr. Rouse: Mr. Chairman and members of the standing committee, unfortunately this will not be a lively presentation, but I will do my best to make it interesting.

We represent many of the leaders in the funerary industry, having business interests in every province of Canada except Newfoundland and Labrador. Representatives from religious, non–profit and commercial organizations are included in this group. The Ontario Association of Cemeteries has asked us to represent them at this hearing. The Funeral Service Association of Canada and the Ontario Funeral Service Association, representing funeral homes, are aware of our attendance at this meeting and have received a copy of our package.

When the goods and services tax was being considered in 1989 there was no input from this industry. Consequently, when the legislation was drafted, consideration was not given to the peculiarities specific to the funerary business. We have requested permission to appear before this committee to ensure that our voice is heard and our submission considered when your recommendations for an alternative to the GST are presented to the government. We are here to help with the new legislation and wish to assist you in any way we can, both now and in the future.

The funerary industry is comprised of establishments primarily engaged in providing funeral, cemetery and crematory services. In this submission, where we refer to cemetery services they also include crematory services. Despite the fact that funeral and cemetery services are referred to together, these are two entirely separate and distinct businesses.

• 1025

Sales by both funeral homes and cemeteries may be arranged at the time of death, called at–need agreements, or arranged at any time prior to death, referred to as pre–need agreements. At–need sales are straightforward and cause no problems from a taxing point of view. Pre–need sales are complicated and should be carefully considered in structuring an alternative to the GST.

Pre–need sales will fall into three different timeframes. First are pre–need agreements dated prior to September 1, 1990, which are grandfathered under the GST legislation. Second are pre–need agreements dated after August 31, 1990, and before the new tax was introduced. These are subject to the GST. During this period some agreements entered into prior to September 1990 were amended, and GST has been charged on any increase in the price to the consumer. Third are pre–need agreements dated after the introduction of the new tax.

[*Traduction*]

Le président: Merci d'être venus. Nous vous invitons à faire un exposé bref afin qu'il nous reste du temps pour vous poser des questions.

M. Rouse: Monsieur le président et membres du Comité permanent, ce ne sera malheureusement pas un exposé vivant, mais je ferai de mon mieux pour le rendre intéressant.

Nous représentons un bon nombre des principales entreprises de services funèbres, avec des établissements dans chaque province du Canada, sauf Terre–Neuve et le Labrador. Des représentants d'organisations religieuses, sans but lucratif et commerciales figurent dans ce groupe. La Ontario Association of Cemeteries nous a demandé de la représenter ici. L'Association des services funéraires du Canada et l'Association des services funéraires de l'Ontario, qui représentent les salons mortuaires sont informés de notre comparution ici, et nous leur avons fait parvenir la documentation.

La taxe sur les produits et services a été promulguée en 1989 sans participation de notre secteur. Aussi, n'a–t–on pas tenu compte, lorsque ses modalités ont été mises au point, des particularités du secteur des services funèbres. Nous avons demandé l'autorisation de comparaître devant votre comité afin de faire entendre notre voix et veiller à ce que les recommandations que vous présentez au gouvernement au sujet du remplacement de la TPS tiennent compte de notre position. Nous sommes ici pour vous aider à rédiger la nouvelle législation et pour vous aider par tous les moyens en notre pouvoir, aussi bien aujourd'hui que plus tard.

L'industrie des services funèbres est formée d'entreprises s'occupant principalement de services funéraires, de services de cimetière et de crémation. Dans notre intervention ici, lorsque nous parlons de services de cimetière, ces derniers regroupent également la crémation. Nous ne ferons pas la distinction ici, mais il s'agit d'un service tout à fait séparé et distinct.

Les ventes des salons mortuaires et des cimetières peuvent être conclues soit au moment du décès, c'est ce que l'on appelle les contrats de besoins immédiats, ou bien conclues à un moment quelconque avant le décès, c'est ce que l'on appelle les contrats de prévoyance. Les ventes de besoins immédiats sont simples et ne posent pas de problème du point de vue de la taxe. En revanche, les contrats de prévoyance sont complexes et il convient d'en tenir soigneusement compte au moment de structurer la taxe de remplacement de la TPS.

Les ventes de prévoyance se répartissent en trois catégories selon le moment de la signature. Premièrement, il y a les contrats conclus avant le 1er septembre 1990, qui bénéficient d'une clause d'antériorité aux fins de la TPS. Ensuite viennent les contrats signés après le 31 août 1990 et avant l'entrée en vigueur de la taxe. Ceux–ci sont assujettis à la TPS. Pendant cette période, certains contrats conclus avant septembre 1990 ont été modifiés et la TPS a été imposée à toute majoration du prix payé par le consommateur. Troisièmement, il y a les contrats de prévoyance conclus après l'adoption de la nouvelle taxe.

[*Text*]

The application of the new tax to pre–need agreements signed and possibly amended during these different time periods will be complicated, and all contracts signed prior to the introduction of the new tax should be grandfathered.

In the industry there are two methods of payment applicable to pre–need agreements: those paid in full at the time the agreement is signed and those payable by instalments over a period of up to six years—usually an average of about four years.

The timing of the liability for tax for contracts payable by instalments is an area that should be simplified. Cemetery contracts comprise a mixture of real property, merchandise and services. Yet the rate of GST for real property is established based on the rate in effect on the date ownership of the real property is transferred to the purchaser. This may be two or three years after the agreement is signed. In the case of other merchandise and services, GST is applicable on the date the instalment is payable and not the rate in force on the date the contract is signed.

In neither case can the tax liability be determined until the date the agreement is fully paid. As I've already said, this is an average of four years from the date of signing the original contract.

Accounting for an instalment that includes real property, other merchandise and services, and a finance charge—which is not subject to tax—is difficult, especially if there has been a change in the rate of tax. The Department of Finance should grandfather such pre–need agreements on the introduction of a new tax. If a joint federal–provincial sales tax is introduced without grandfathering existing agreements, significant difficulties could ensue.

Amendments to existing pre–need agreements should be considered in a replacement to the GST. From the date a pre–need agreement is signed to the date of providing the services contracted for is usually an average of ten to fifteen years. During this time consumers' needs and preferences change. Provisions should be made to simplify the rules relating to the taxation of amendments to agreements.

We now wish to turn our attention away from pre–need agreements and address the *de minimis* rule. Under the *de minimis* rule several funerary companies have been designated financial institutions. The rule is that persons with financial revenues for the previous taxation year in excess of 10% of the total revenues or in excess of $10 million are considered to be non–legislated financial institutions. Such status may result in input tax credits for certain expenses being disallowed. In the funerary industry income included in the definition of financial revenue is comprised of income from the care and maintenance trust funds, income from pre–need trust funds, finance charge, and interest income.

[*Translation*]

L'application de la nouvelle taxe aux contrats de prévoyance signés et éventuellement modifiés pendant ces différentes tranches de temps sera complexe et tous les contrats signés avant l'adoption de la nouvelle taxe devraient bénéficier des dispositions d'antériorité.

Des contrats de prévoyance peuvent faire l'objet, dans notre secteur, de deux modalités de paiements: ceux payés intégralement au moment de la signature et ceux payés par versements partiels sur une période pouvant durer six ans—la moyenne étant d'environ quatre ans.

Il convient de simplifier les règles régissant le moment où intervient le paiement de la taxe dans le cas des contrats payés par versements échelonnés. Les services de cimetière comprennent un mélange de services immobiliers, de vente de marchandises et de services. Or, le taux de la TPS sur le bien immobilier est calculé sur la base du taux en vigueur au moment du transfert de la propriété immobilière à l'acquéreur. Cela peut n'être le cas que deux ou trois ans après la signature du contrat. Dans le cas des autres marchandises et services, la TPS est applicable à la date du versement partiel et non pas à la date de l'entrée en vigueur du contrat.

Dans aucun des deux cas on ne peut déterminer la taxe payable avant la pleine exécution du contrat, soit en moyenne, comme je l'ai dit, quatre ans après la signature du contrat originel.

La comptabilisation d'une traite qui englobe un bien immobilier, d'autres marchandises et services et des frais financiers—qui ne sont pas taxables—est difficile, particulièrement si un changement de taux intervient. Le ministère des Finances devrait appliquer une clause d'antériorité à tous ces contrats de prévoyance lors de l'adoption de la nouvelle taxe. Si une taxe de vente fédérale–provinciale combinée était adoptée en l'absence d'une telle clause, il en résulterait de graves difficultés à l'égard de ces contrats existants.

On devait également envisager des avenants aux contrats de prévoyance existants. Entre le moment ou un contrat de prévoyance est signé et celui de la fourniture des services prévus, il s'écoule en moyenne de dix à quinze ans. Pendant ce temps, les besoins et préférences des consommateurs évoluent. Il faudrait prévoir des dispositions pour simplifier les règles relatives à la taxation des avenants au contrat.

Voilà pour ce qui est des contrats de prévoyance. Nous voulons maintenant aborder la règle du montant minime. En vertu de cette règle, plusieurs entreprises de services funèbres ont été désignées comme établissements financiers. La règle veut que les personnes ayant des revenus financiers pour la période d'imposition précédente supérieure à 10 p. 100 du revenu total ou supérieure à 10 millions de dollars sont considérées comme institutions financières non désignées. Les entreprises qui ont ce statut se voient refuser les crédits de taxe sur les intrants relatifs à certains frais. Dans le secteur funéraire, les revenus couverts par la définition de revenus financiers comprennent les revenus des fonds de fiducie de soins et d'entretien, les revenus des fonds de fiducie de prévoyance, les frais de services financiers et les revenus d'intérêt.

[*Texte*]

Provincial legislation in most provinces requires cemetery operations to deposit a predetermined percentage of the sales of interment rights into a care and maintenance trust fund. The capital of the fund cannot be touched by the cemetery operation. The interest is paid out by the trustee to contribute towards the cost of maintenance of cemeteries.

In most provinces the requirements to deposit proceeds from the sale of pre–need agreements into trust funds is legislated. The principal, and in some provinces, all or part of the interest, is left in trust until delivery or cancellation of an agreement. In most cases the price of pre–need agreements is guaranteed and no further payment is required from the consumer. The objective is for the interest earned on these trust funds to cover the cost of inflation. The funds do not pass to the funeral home or the cemetery until delivery and at this time funds may be removed from the trust.

The income from care and maintenance trusts and pre–needs trusts, the existence, contribution and use of which is totally legislated and not under the control of the cemetery or the funeral home, should be excluded from the calculation of the financial revenues for the purpose of the *de minimis* calculation. We are not financial institutions. Consequently the *de minimis* rule should not apply and this should be addressed in setting up a new tax.

If a joint federal–provincial tax is instituted, transitional rules will be of prime importance. In the funerary industry the treatment of provincial sales tax varies significantly between provinces. Quebec is the only province that has harmonized GST and QST. The complications are evident from... The rate of Quebec sales tax for merchandise is 8% and for services 4%. This results in a combined rate for GST–QST of 15.56% or 11.28%. In addition, Quebec has adopted a system similar to GST but there are some differences with respect to claiming ITCs, thus causing confusion.

We suggest that if a tax is instituted in conjunction with the provinces, the tax should be fully harmonized with no differences in treatment between the federal and provincial jurisdictions. All pre–need agreements in existence at the date of the introduction of a new joint tax should be grandfathered.

When reviewing the alternative to the GST, consideration should be given to instituting a sales tax rather than a value–added tax. Sales between registrants should not attract a new tax. This would reduce the administrative burden.

Obviously, the new tax will be paid on small, miscellaneous cash purchases, but such tax could be reclaimed under the present input tax credit mechanism. Special rules would obviously have to apply to businesses selling exempt products.

[*Traduction*]

• 1030

Dans la plupart des provinces, la législation exige que les exploitants de cimetière déposent dans un fond fiduciaire de soins et d'entretien un pourcentage prédéterminé des recettes provenant de la vente de droits de sépulture. L'exploitant ne peut pas toucher au capital de ce fond. Le fiduciaire verse les intérêts pour contribuer au coût d'entretien des cimetières.

Dans la plupart des provinces, une loi impose le dépôt des recettes provenant de la vente de contrats de prévoyance dans des fonds fiduciaires. Le principal de la somme, et dans certaines provinces la totalité ou une partie des intérêts, reste dans le fonds jusqu'au moment de l'exécution ou de l'annulation du contrat. Dans la plupart des cas, le prix des contrats de prévoyance est garanti et le consommateur n'a aucun autre paiement à effectuer. L'objectif visé est que les intérêts dégagés par ces fonds fiduciaires couvrent le coût de l'inflation. Les fonds ne sont reversés au salon funéraire ou au cimetière qu'à l'exécution du contrat, et ce n'est qu'à ce moment–là que les montants visés peuvent être prélevés dans le fonds fiduciaire.

Les revenus provenant des fonds de fiducie de soins et d'entretien et des fonds de prévoyance, dont l'existence, la contribution et l'utilisation sont totalement imposées par la loi et échappent totalement au contrôle du cimetière ou du salon mortuaire, devraient être exclus du calcul des revenus financiers au fin de la règle du montant minime. Nous ne sommes pas des institutions financières. Par conséquent, la règle minime ne devrait pas s'appliquer à nous, et il conviendrait d'en tenir compte au moment de la conception d'une nouvelle taxe.

Si une taxe fédérale–provinciale combinée est instaurée, il sera de première importance de prévoir des règles de transition dans le secteur des services funéraires. L'application des taxes de vente provinciales varie considérablement d'une province à l'autre. Le Québec est la seule province à avoir harmonisé la TPS et la taxe de vente provinciale. Les complications sont évidentes... Le taux de la taxe de vente du Québec pour les biens est de 8 p. 100 et pour les services de 4 p. 100 Il en résulte un taux combiné TPS–TVQ de 15,56 p. 100 ou 11,28 p. 100. En outre, le Québec a adopté un système similaire à la TPS mais avec quelques différences pour ce qui est des crédits de taxe sur les intrants, ce qui engendre la confusion.

Si une taxe combinée à celle des provinces est instaurée, nous pensons que les deux régimes devraient être totalement harmonisés afin qu'il n'existe aucune différence de traitement entre la taxe fédérale et les taxes provinciales. Tous les contrats de prévoyance existant au moment de l'adoption de la nouvelle taxe combinée devrait bénéficier d'une clause d'antériorité.

Pour ce qui est du remplacement de la TPS, il conviendrait de préférer une taxe de vente plutôt qu'une taxe à la valeur ajoutée. Les ventes entre inscrits ne devraient pas donner lieu à un paiement de taxes. Ainsi, le fardeau administratif s'en trouverait allégé.

À l'évidence, la nouvelle taxe devra être payée sur les petites acquisitions réglées en espèces, mais elle pourrait être récupérée avec un mécanisme similaire à celui des crédits de taxe sur les intrants actuels. Des règles spéciales devraient évidemment s'appliquer aux entreprises des produits exonérés.

[*Text*]

Finally, in order for consumers to be aware of the tax implications of any purchase, we request a visible tax.

We have outlined to you some basic information on our industry to illustrate some unique situations that have to be taken into account in the implementation of a new tax. Therefore, we offer you our help for that purpose.

Thank you, Mr. Chairman and members of the committee, for your kind attention to this submission.

The Chairman: Thank you very much.

Madame Whelan.

• 1035

Ms Whelan (Essex—Windsor): I have one question. It came up during some GST meetings I held in my riding with regard to constituents and their feelings about paying GST. Do you find that many people, at the time they have to often make certain arrangements, become very incensed by the fact they have to pay GST? Do you find that in the business?

A witness: Yes.

Ms Whelan: I had three public meetings, and it came up at each meeting that someone had run across a situation where not only was one of their immediate relatives deceased, but now on top of it they were paying tax on burying them. They found that was quite incensing.

Mr. Douglas Irving (Operations Controller, The Loewen Group Inc.): Death and taxes, is that the expression?

Ms Whelan: They felt that as a public justice, they just couldn't deal with it.

Mr. Irving: I think most of the feelings people have on that is because it's something that's never happened before. A lot of the provincial legislatures never taxed funeral services and such; then all of a sudden there's been a blanket tax placed on something that was never taxed before.

Ms Whelan: Ontario does not tax funeral services.

Mr. Irving: Neither does British Columbia. So from that point of view, it was just something extra. In other words, we're just lumped in with everybody else. Then of course you get a general feeling that, oh my God, they're taxing this too.

Ms Whelan: You find, then, there are problems with the harmonization right now in Quebec.

Mr. Rouse: Yes, definitely. It's extremely complex.

Ms Whelan: And even further inequities, I guess.

Mr. Rouse: Right.

Mr. Irving: It's even larger still, because if you have provinces that have no provincial sales tax, then where are you at that point?

Mrs. Stewart: How many provinces charge PST?

[*Translation*]

Enfin, afin que les consommateurs connaissent les conséquences fiscales de tout achat, nous demandons une taxe visible.

Nous avons donné quelques renseignements d'ordre général sur notre industrie afin de mettre en lumière quelques situations très spécifiques dont il faudra tenir compte au moment de la conception de la nouvelle taxe. Nous nous mettons à votre disposition à cette fin.

Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, de votre attention.

Le président: Merci beaucoup.

Mrs. Whelan.

Mme Whelan (Essex—Windsor): J'ai une seule question. Elle a été soulevée lors de certaines réunions sur la TPS que j'ai organisées dans ma circonscription pour connaître le sentiment des électeurs au sujet de la taxe. Constatez–vous souvent que les gens, au moment où ils doivent prendre certaines dispositions, s'indignent de devoir payer la TPS? Est–ce que cela arrive dans votre domaine?

Un témoin: Oui.

Mme Whelan: J'ai eu trois réunions publiques et chaque fois quelqu'un a parlé du fait que, au moment du décès d'un parent proche, il leur a fallu en plus de tout le chagrin payer une taxe sur l'enterrement. C'était une grande source d'indignation.

M. Douglas Irving (contrôleur des opérations, The Loewen Group Inc.): Mourir et payer des impôts, c'est bien cela l'expression?

Mme Whelan: Cela leur semblait une injustice terrible.

M. Irving: Je pense que la plupart des gens réagissent ainsi parce que c'est quelque chose de tout à fait nouveau. La plupart des provinces ne taxaient pas les services funéraires et ce genre de choses; puis, tout d'un coup, on impose en bloc une taxe sur quelque chose qui échappait jusque là au fisc.

Mme Whelan: L'Ontario ne taxe pas les services funéraires.

M. Irving: Pas plus que la Colombie–Britannique. Donc, de ce point de vue, c'était quelque chose de plus. Autrement dit, on nous met dans le même sac que tous les autres. Et le client a réagi en se disant: Mon Dieu, ils taxent même la mort.

Mme Whelan: Vous trouvez donc qu'il se pose des problèmes au niveau de l'harmonisation avec le Québec, à l'heure actuelle.

M. Rouse: Oui, certainement. C'est extrêmement complexe.

Mme Whelan: Et cela crée d'autres inégalités, je suppose.

M. Rouse: Oui.

M. Irving: Même encore plus grande, car certaines provinces n'ont pas de taxe de vente provinciale. Regardez la différence que cela représente.

Mme Stewart: Combien de provinces taxent les services funèbres?

[*Texte*]

Mr. Rouse: It varies right across the board. In some provinces PST is charged on the goods and not on the services, and in others it's charged on most items, such as in Quebec. In a number of provinces, there is a mixture of the two. It's not charged at the public level.

Mrs. Stewart: And it's not charged at the. . .

Mr. G.R. Carmichael (Vice–President, Government Affairs, Arbor Memorial Services Inc.): For instance, caskets are charged at the wholesale level and it's just blended in.

Mrs. Stewart: I see, so it's not often seen as a tax to the consumer.

Mr. Rouse: It isn't seen as a tax.

Mrs. Stewart: It's totally invisible. I see. So it's passed along as. . .

How much GST does the funerary business generate? I'm just trying to understand what impact that has. Are you collecting a lot?

Mr. Rouse: There is a significant amount of money going into GST, yes. It's very difficult to give it across the board.

Mrs. Stewart: When you're talking about the financial services aspect of the business, in terms of income tax, are people required to. . .? The interest they earn on their forced savings, as it might be, how is it claimed now? Is it on a per–year basis or is it at the end?

Mr. Rouse: No. This is a discussion—

Mrs. Stewart: I know this isn't specifically related to the GST, but it's a—

Mr. Rouse: The interest on the trust funds is being discussed with the Department of Finance at present, and it has been under review by Revenue Canada for about the last three years. There is an information tax bulletin, number 246, which set down that the interest on trust moneys for funerals was not subject to income tax. What happens is that the interest is bought into income in the books at the funeral home at the time the death takes place and the money is taken out of trust. If a contract is cancelled, then the person cancelling it will receive a T–5 for all of the interest earned.

There have been representations by the Funeral Service Association of Canada to Revenue Canada and to the Department of Finance, and we're looking for a change to the rule. We don't know whether this is going to be, but we are anticipating that there will be a cap.

If we take, for example, a cap of $10,000 on a funeral, it would be the price that is charged when the contract is set up. This would be capped at that figure, and consequently no tax would be charged on any interest up to that capping level. Any amount over and above that figure will be subject to tax on the interest.

[*Traduction*]

M. Rouse: C'est très variable. Dans certaines provinces, la taxe est imposée sur les biens et non sur les services, dans d'autres, elle est prélevée sur la plupart des choses, comme au Québec. Dans un certain nombre de provinces, il y a un mélange des deux. Elle n'est pas perçue au niveau du public.

Mme Stewart: Elle n'est pas perçue au niveau de. . .

M. G.R. Carmichael (vice–président, affaires gouvernementales, Arbor Memorial Services Inc.): Par exemple, la taxe sur les cercueils est payée au niveau de la vente en gros, et simplement répercutée dans le prix au détail.

Mme Stewart: Je vois. Elle n'est donc pas souvent considérée comme une taxe à la consommation.

M. Rouse: Elle n'est pas perçue comme une taxe.

Mme Stewart: C'est totalement invisible. Je vois. Elle est donc répercutée comme. . .

Combien de TPS dégage le secteur funéraire? J'essaie simplement de voir quel est l'impact. Est–ce que vous en percevez beaucoup?

M. Rouse: Nous percevons pas mal de TPS, oui. C'est très difficile de vous donner un chiffre d'ensemble.

Mme Stewart: Lorsque vous parlez de l'aspect des services financiers, pour ce qui est de l'impôt sur le revenu, est–ce que les gens doivent. . .? L'intérêt accumulé sur leurs épargnes forcées, en quelque sorte, comment est–il imposé? Est–ce sur une base annuelle, ou bien en bloc, à la fin?

M. Rouse: Non. C'est une discussion. . .

Mme Stewart: Je sais que ce n'est pas directement lié à la TPS, mais c'est un. . .

M. Rouse: L'intérêt produit par le fonds fiduciaire fait l'objet d'un discussion en cours avec le ministère des Finances et cela fait trois ans que Revenu Canada étudie la situation. Il y a eu un bulletin d'information fiscale, le bulletin numéro 246, qui précisait que les intérêts sur les fonds déposés en fiducie pour des funérailles ne sont pas imposables. En fait, l'intérêt est comptabilisé comme un revenu dans les comptes du salon funéraire au moment du décès et l'argent est alors prélevé dans le fonds de fiducie. Si un compte a été annulé, la personne qui annule reçoit un T–5 pour le montant des intérêts cumulés.

L'Association des services funéraires du Canada est intervenue auprès de Revenu Canada et du ministère des Finances pour demander la modification de cette règle. Nous ne savons pas encore ce qu'il en sortira, mais nous nous attendons à un plafonnement.

Si l'on impose, par exemple, un plafond de 10 000$ sur un service funéraire, ce sera le prix qui sera facturé au moment de la conclusion du contrat. Il y aurait un plafonnement à ce niveau et, par conséquent, aucun impôt ne serait perçu sur les intérêts en dessous de ce plafond. Tout montant au–delà de ce chiffre sera soumis à l'impôt sur les intérêts.

• 1040

It's quite complicated, I'm afraid.

C'est assez compliqué, je le crains.

[*Text*]

Mr. Pillitteri (Niagara Falls): Gentlemen, what percentage of individuals prearrange funeral services?

Mr. Carmichael: The percentage is changing annually. More and more people are prearranging. I would think on average it's probably about 20% right now.

Mr. Pillitteri: Is it increasing or is it decreasing?

Mr. Carmichael: It's increasing.

Mr. Rouse: As the population ages, I think you'll find that the percentage will increase.

Mr. Pillitteri: That is buying a service. How about buying cemetery plots?

Mr. Rouse: That would be about the same.

Ms Melissa Chow (Controller, Service Corporation International—Canada—Ltd.): Many cemeteries are running towards the end of their useful life. In Vancouver we have a lot of people pre–buying their plots or their crypts right now. They can foresee that maybe another 25 years down the road they won't be able to get buried in that cemetery. It will be full and they'll have to go farther out.

Mr. Irving: A typical example of that is Vancouver. It is one of the largest cities in Canada, but it does not have its own city cemetery. It is full. There is no city cemetery.

Mr. Pillitteri: I could also make a remark that the cemetery that I want to go to. . .I can't even buy into. But that is not the question.

The question is: what percentage of people are really buying it and prepaying for it? When they do prepay, the administrative part does not go to the funerary industry, it becomes part of the administration of the municipalities or cities they are in. Where do you draw the line and say, this is a burden on us, the funerary business, the administration part of it? Once you have provided that service it is administered totally by the municipalities, isn't it?

Ms Chow: No, it's not true.

Mr. Irving: I suppose over time it becomes the burden, because there are so many factors to consider when you're pre–needing something. That's why we've brought a lot of these issues to light, because we've found that the administrative burden is in these transition rules. They're crazy. They are very difficult to administer.

The Chairman: Thank you, Mr. Pillitteri. I think you've made a good point. If we do change the law, we will have to grandfather the pre–sales you've made. There is also an interesting point about treating you as a financial institution when your investment income is really in trust and is not within your control. On behalf of all members, I want to thank you for appearing before us.

Could we take about a five–minute break? We have two more witnesses this morning. I would normally like to go right through. . .

[*Translation*]

M. Pillitteri (Niagara Falls): Messieurs, quel pourcentage des Canadiens organisent par avance leurs funérailles?

M. Carmichael: Ce pourcentage change chaque année. De plus en plus de gens le font par avance. Je pense que, en moyenne, c'est environ 20 p. 100 en ce moment.

M. Pillitteri: Le chiffre est–il en hausse ou en baisse?

M. Carmichael: Il est en hausse.

M. Rouse: Je pense que vous verrez que le pourcentage va augmenter au fur et à mesure du vieillissement de la population.

M. Pillitteri: Il s'agit de l'achat d'un service. Combien achètent des concessions dans un cimetière?

M. Rouse: C'est à peu près le même pourcentage.

Mme Melissa Chow (contrôleur, Service Corporation International—Canada—Ltd.): De nombreux cimetières arrivent à la fin de leur vie utile. À Vancouver, beaucoup de gens achètent par avance leur concession ou leur crypte sans attendre. Ils se disent que dans 25 ans, ils ne pourront peut–être plus être enterrés dans ce cimetière. Il sera plein et ils devront aller plus loin.

M. Irving: Vancouver est un exemple typique. C'est l'une des plus grandes villes au Canada, mais elle n'a pas de cimetière municipal. Il est plein.

M. Pillitteri: Moi–même, le cimetière où je voudrais aller. . . je ne peux même pas y acheter une concession. Mais là n'est pas la question.

La question est celle–ci: Quel pourcentage des Canadiens achètent et payent leurs funérailles de leur vivant? Lorsqu'ils payent à l'avance, la partie administrative ne va pas à l'industrie funéraire, cet argent va à l'administration des municipalités ou des villes. Ou établissez–vous la limite pour ce qui est du fardeau que représente la partie administrative pour l'industrie funéraire? Une fois que vous avez fourni le service, il est administré totalement par les municipalités, n'est–ce pas?

Mme Chow: Non, ce n'est pas vrai.

M. Irving: Je suppose qu'au fil du temps, cela devient un fardeau, car il y a tellement de facteurs à prendre en considération dans les contrats de prévoyance. C'est pourquoi nous avons voulu mettre à jour toutes ces difficultés, car nous avons constaté que le fardeau administratif réside dans les règles de transition. C'est fou. Elles sont très difficiles à administrer.

Le président: Je vous remercie, monsieur Pillitteri. Je pense que vous avez mis en lumière quelque chose d'intéressant. Si nous changeons la loi, nous devrons protéger par une clause d'antériorité les contrats de prévoyance déjà signés. Il y a également cet élément intéressant, le fait que vous soyez traités comme une institution financière alors que votre revenu d'investissements est conservé en fiducie et échappe à votre contrôle. Au nom de tous les membres, je vous remercie d'avoir comparû.

Pourrions–nous faire une pause de 5 minutes? Nous avons deux autres témoins ce matin. Normalement, j'aimerais mieux enchaîner tout de suite. . .

[*Texte*]

The Chairman: Our next witness is from Federal Commercial Metals, Sergio Borja.

Mr. Borja, thank you for being with us. We look forward to your presentation and questions afterwards.

Mr. Sergio Borja (Chief Financial Officer, Federal Commercial Metals Inc.): Federal Commercial Metals deals mostly in precious metals, which are gold, silver, platinum, and palladium. We have two offices, one in Montreal and one in Toronto. We expect to open another office in New York very shortly.

My main reason for being here today is to explain how the GST affects our business and how it affected it between 1991 and now.

In a way, we are lucky that we get gold, silver, and platinum zero–rated, which is not taxable. The only taxable goods, which are at 7%, are the scrap gold that we pay to our customers. It affects our cashflow between when we pay and when we get our money back.

The GST is hurting a lot of businesses right now in a way that is closing many of them down. We cannot do business right now as we could before. Before, there was a 13.5% tax. Now it has gone down to 7%. In Quebec we have the 8% tax, but again precious metals are non–taxable.

The 7% tax that you charge only on the scrap gold should also be included on the fine gold. In other words, instead of using our money for two months until we get our ITCs back, we would like to have the fine gold also taxable so that we would be able to collect and at the same time receive the ITCs.

• 1055

I think the 7% is too much of a burden for a business right now. Maybe it should be lowered to 5% or 6%. With a lower percentage you'll perhaps be able to get the economy going. Right now the GST is scaring a lot of people and scaring a lot of businesses. As a corporation, I think we pay enough taxes as it is. We pay taxes under the DAS and on capital and a lot of things, and this is what is scaring business.

One of our suggestions is to bring the tax down or make gold taxable so that we can have it on both the sales and the purchases at the same time, and we won't have to keep our cashflow always waiting until we get a return on that.

The Chairman: Thank you, Mr. Borja.

Mr. St. Denis: Thank you for your presentation. I'm not sure I understand. Would your customers be jewellers?

Mr. Borja: Jewellers, mostly.

Mr. St. Denis: Do you sell them raw gold or is it chains or—

Mr. Borja: It's bars.

[*Traduction*]

• 1052

Le président: Notre prochain témoin est M. Sergio Borja de Federal Commercial Metals.

Merci d'être venu, monsieur Borja. Nous allons écouter votre exposé et vous poser des questions ensuite.

M. Sergio Borja (directeur financier, Federal Commercial Metals): Federal Commercial Metals s'occupe du négoce de métaux précieux, à savoir l'or, l'argent, le platine et le palladium. Nous avons deux bureaux, un à Montréal et un à Toronto. Nous en ouvrirons un autre à New York sous peu.

Le principal motif de ma venue ici aujourd'hui est de vous expliquer comment la TPS affecte notre entreprise et quels effet elle a eus depuis 1991.

D'une certaine façon, nous avons la chance de pouvoir acheter l'or, l'argent et le platine détaxés. La seule marchandise taxable, au taux de 7 p. 100, est l'or de récupération que nous achetons à nos clients. Cela affecte nos liquidités entre le moment où nous payons la taxe et celui où on nous la rembourse.

Le TPS fait du tort à beaucoup d'entreprises en ce moment, à tel point que beaucoup doivent fermer leurs portes. Nous ne pouvons plus faire des affaires comme auparavant. Auparavant, il y avait 13,5 p. 100 de taxe. Ce montant est tombé à 7 p. 100. Au Québec, nous avons la taxe de 8 p. 100, mais encore une fois les métaux précieux sont détaxés.

La taxe de 7 p. 100 perçue sur l'or de récupération seulement devrait s'appliquer également à l'or fin. En d'autres termes, au lieu de perdre la disposition de notre argent pendant deux mois jusqu'à ce que l'on nous rembourse nos CTI, nous aimerions que l'or fin soit taxable également afin de pouvoir percevoir la taxe dont les CTI seront déduits.

Je pense que 7 p. 100 représente un fardeau trop lourd pour les entreprises dans la conjoncture actuelle. Il faudrait peut–être ramener le taux à 5 ou 6 p. 100. Avec un pourcentage inférieur, on pourrait peut–être relancer l'économie. En ce moment, la TPS éloigne beaucoup de clients et fait peur à beaucoup d'entreprises. Nous estimons que les sociétés payent déjà suffisamment d'impôt. Nous payons l'impôt sur les bénéfices et le capital et sur toutes sortes de choses, et c'est ce qui fait du tort aux affaires.

L'une de nos suggestions est de réduire la taxe ou bien de rendre l'or taxable afin que nous puissions l'appliquer en même temps à nos ventes et à nos achats, de façon à ce que nos liquidités ne subissent pas toujours cette ponction en attendant le remboursement.

Le président: Je vous remercie, monsieur Borja.

M. St. Denis: Je vous remercie de votre exposé. Je ne suis pas sûr de bien comprendre. Est–ce que vos clients sont les bijoutiers?

M. Borja: Principalement des bijoutiers.

M. St. Denis: Est–ce que vous leur vendez de l'or brut ou bien des chaînes ou. . .

M. Borja: Des lingots.

[*Text*]

Mr. St. Denis: Then they reprocess the bars into whatever they need.

Mr. Borja: Exactly.

Mr. St. Denis: Do you collect GST when you sell them bars of gold?

Mr. Borja: No, because they're zero–rated.

Mr. St. Denis: I didn't know that gold was zero–rated. Is it the same for palladium, platinum and silver?

Mr. Borja: Exactly.

Mr. St. Denis: Why? What's the history of that?

Mr. Borja: In order to be pure, gold has to be 99.5% and silver has to be 99% of a bar, ingot, or coin. I don't know why it is not taxable.

Mr. St. Denis: If I take a tree out of the forest and sell it to somebody who is making wood flooring, they're going to pay GST on the tree. But if I dig gold out of the ground and sell it to. . . Do you pay 7% when you're buying scrap gold from dealers?

Mr. Borja: Yes.

Mr. St. Denis: Individuals also?

Mr. Borja: No, only dealers.

Mr. St. Denis: But if, for example, you buy some jewellery from an estate—is that possible?

Mr. Borja: No.

Mr. St. Denis: Where would you buy it?

Mr. Borja: The person has to be registered in order for us to pay GST, and he has to be in the business.

Mr. St. Denis: Is most of your gold input from scrap gold?

Mr. Borja: Yes. We send it to our refinery, which refines the gold and then melts it down. It then becomes pure gold and we sell it to the customers.

Mr. St. Denis: But then it doesn't attract GST.

Mr. Borja: Exactly. The cycle of the system is that we pay the GST on the scrap gold and then we have to wait until it comes back at the end. But we're losing about a month or a month and a half. We're not collecting so we don't keep that money in our cashflow.

• 1100

Mr. St. Denis: Is it possible for you or businesses like you to buy gold from a mining company?

Mr. Borja: We deal with Johnson mining, which is one of the big refineries in Canada.

Mr. St. Denis: When you buy gold from them, is it scrap gold?

Mr. Borja: No, it is pure gold.

[*Translation*]

M. St. Denis: Ils transforment ces lingots en bijoux.

M. Borja: Exactement.

M. St. Denis: Est–ce que vous percevez la TPS lorsque vous leur vendez des lingots d'or?

M. Borja: Non, parce qu'ils sont détaxés.

M. St. Denis: Je ne savais pas que l'or était détaxé. Est–ce la même chose pour le palladium, le platine et l'argent?

M. Borja: Exactement.

M. St. Denis: Pourquoi? À quoi est–ce dû?

M. Borja: Pour être pur, l'or doit être à 99,5 p. 100 et l'argent à 99 p. 100, que ce soit sous forme de barre, de lingot ou de pièce. Je ne sais pas pourquoi ce n'est pas taxable.

M. St. Denis: Si j'avais un arbre dans la forêt et que je le vende à quelqu'un qui va en faire du plancher, l'acheteur va payer la TPS sur l'arbre. Mais si j'extrais l'or du sol et que je le vends à . . . Payez–vous 7 p. 100 lorsque vous achetez de l'or de récupération à des négociants?

M. Borja: Oui.

M. St. Denis: Aux particuliers également?

M. Borja: Non, seulement aux négociants.

M. St. Denis: Mais si, par exemple, vous achetez des bijoux venant d'une succession—est–ce possible?

M. Borja: Non.

M. St. Denis: À qui l'achetez–vous alors?

M. Borja: La personne doit être inscrite à la TPS pour que nous payions la taxe, c'est–à–dire que ce doit être une entreprise.

M. St. Denis: Est–ce que la plus grande partie de l'or que vous vendez est de l'or de récupération?

M. Borja: Oui. Nous l'envoyons à notre raffinerie, qui raffine l'or et le fond. Cela devient alors de l'or pur que nous vendons à nos clients.

M. St. Denis: Mais tout cela est détaxé.

M. Borja: Exactement. Le cycle du système veut que nous payons la TPS sur l'or de récupération, et ensuite nous devons attendre le remboursement. Mais nous perdons environ un mois ou un mois et demi. Nous ne percevons pas de TPS nous–mêmes, si bien que n'avons pas l'équivalent dans notre encaisse.

M. St. Denis: Vous est–il possible, à vous ou à des entreprises comme la vôtre, d'acheter l'or auprès d'une compagnie minière?

M. Borja: Nous traitons avec Johnson Mining, qui est l'une des grandes raffineries du Canada.

M. St. Denis: Lorsque vous achetez de l'or là–bas, est–ce de l'or de récupération?

M. Borja: Non, c'est de l'or pur.

[*Texte*]

Mr. St. Denis: So you don't pay GST to them?

Mr. Borja: No.

Mr. St. Denis: So they are in a similar situation in a way because they have their inputs to produce their gold, but they can't charge you GST. They have a similar problem.

Mr. Borja: Exactly.

Mr. St. Denis: That's interesting. How many precious metals—does it apply to diamonds as well?

Mr. Borja: Diamonds, I don't think, have GST. I am not sure about that. I couldn't tell you because we don't deal in diamonds. Palladium has GST at 7%; it's not zero–rated.

Mr. St. Denis: Palladium is not zero–rated?

Mr. Borja: No.

Mr. St. Denis: Gold, silver, platinum. . .?

Mr. Borja: I guess those are the three major metals.

Mr. St. Denis: It is interesting. I understand the cashflow problem.

Mr. Borja: It is not only the cashflow, but it is also the burden on the business. You pay enough taxes as it is and then also we have to pay the GST to the customers, so we are not talking about only a portion of the tax. We are paying the full taxes and then we have to wait for the government to refund us.

I think if you have a corporation that is trying to survive these days, it cannot, because the way the system is set up, it just pulls everybody back.

A voice: Like the farmers.

The Chairman: Would you give me a rough estimate of how much of your purchases are scrap gold or scrap of any of these metals? What percentage?

Mr. Borja: About 65% of our business is scrap.

The Chairman: What type of cashflow problem does that really cause for you?

Mr. Borja: It's not the type of cashflow that it causes our company. . .but what it does is, if I am paying you $10 today, I will have to wait two months before I get that $10 back.

The Chairman: When you purchase, do you have to pay cash? Is that the nature of the business? A lot of businesses get terms.

Mr. Borja: We pay by cheque, cash, depending on—

Mr. St. Denis: Is it 30 days, 60 days?

Mr. Borja: No. Everything in our business, since it is precious metals, is always cash. It is not a 30–day or a 60–day. . .

The Chairman: Is that the worldwide custom for precious metals?

[*Traduction*]

M. St. Denis: Donc, vous ne payez pas la TPS à Johnson Mining?

M. Borja: Non.

M. St. Denis: Elle se trouve donc dans une situation similaire parce qu'elle paie la TPS sur les intrants requis par la production de son art, mais ne peut pas facturer la TPS. Elle a un problème similaire.

M. Borja: Exactement.

M. St. Denis: C'est intéressant. Combien de métaux précieux—est–ce que les diamants sont dans le même cas?

M. Borja: Je pense que les diamants sont assujettis à la TPS. Je n'en suis pas sûr. Je ne le sais pas, car nous n'achetons ni ne vendons de diamants. Le palladium est taxé à 7 p. 100, et il n'est pas détaxé.

M. St. Denis: Le palladium n'est pas détaxé.

M. Borja: Non.

M. St. Denis: L'or, l'argent, le platine. . .?

M. Borja: Je pense que ce sont les trois principaux métaux.

M. St. Denis: C'est intéressant. Je comprends votre problème de liquidité.

M. Borja: Ce n'est pas seulement un problème de liquidité, c'est tout le fardeau que cela fait peser sur l'entreprise. Nous payons déjà suffisamment de taxes, et il nous faut aussi payer la TPS aux clients, si bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une portion de la taxe. Nous payons la totalité des taxes et nous devons ensuite attendre que le gouvernement nous rembourse.

Une société qui tente de survivre ces jours–ci ne peut pas s'en sortir, en raison de la façon dont le système fonctionne. Tout le monde en ressent le contrecoup.

Une voix: Comme les agriculteurs.

Le président: Pourriez–vous me donner une estimation approximative de la proportion de vos achats qui sont de l'or de récupération et des pièces de récupération de l'un quelconque de ces métaux? Quel pourcentage?

M. Borja: La récupération représente près de 65 p. 100 de notre activité.

Le président: Et combien cela représente–t–il de liquidité bloquée pour vous?

M. Borja: Ce n'est pas le genre de problème d'encaisse qui. . .le problème, c'est que si je vous paie 10$ aujourd'hui, je vais devoir attendre deux mois avant de récupérer cette somme.

Le président: Lorsque vous achetez, est–ce vous payez comptant? Est–ce ainsi dans votre secteur? Beaucoup d'entreprises jouissent de délais de paiement.

M. Borja: Nous payons par chèque, ou comptant, selon. . .

M. St. Denis: Dans un délai de 30 jours, 60 jours?

M. Borja: Non. Tout dans notre milieu, puisqu'il s'agit de métaux précieux, est toujours comptant. Ce n'est pas dans 30 jours ou 60 jours. . .

Le président: Est–ce la coutume partout dans le monde dans le domaine des métaux précieux?

[*Text*]

Mr. Borja: Yes, it is. You will find very rarely that somebody in precious metals will give credit unless it is between big companies. For example, if a small manufacturer wants to get a big company involved, they will probably leave it on consignment. That's as far as it will go, but the actual purchase is on a cash basis.

The Chairman: What would a typical purchase be? How much money?

Mr. Borja: A typical purchase could be between $20,000 and $30,000.

The Chairman: What do European countries that have value–added taxes do in your industry?

Mr. Borja: I would like to answer that question, but I am not sure of the European markets.

The Chairman: Who are your competitors?

Mr. Borja: I would like to make them. . . In Montreal we have two of them; in Toronto we have two of them.

The Chairman: Yours is a domestic industry. It is not affected by international forces to any big extent.

Mr. Borja: No, not at all. We will use the London fixed just to do the statistics, but that's as far as we'll go into Europe.

Mrs. Stewart: Would this tax treatment have made it impossible for small refiners—folks who, say, were collecting scrap silver from film and that sort of thing—would that have forced them out of business? They would have had to pay the GST on that scrap.

Mr. Borja: Yes.

Mrs. Stewart: Have you seen a change in the market as to who is still around because of that?

Mr. Borja: There is not a major. . . The only people who can survive are the bigger players. The small players won't be able to survive because they can't afford it. They are paying the spot price plus, plus, plus, and then all of a sudden you have to add the GST. I don't think they would be able to survive.

• 1105

The Chairman: Thank you, Mr. Borja. If you wished, we would welcome a written submission from you to outline some of these problems, if it would not be too much work for you.

Mr. Borja: Okay.

Mr. Pillitteri: Let me ask you another question. I don't know how familiar you are with this. In essence, with anyone selling gold to a jeweller, there is no incentive for that jeweller to buy used gold, be it rings or anything, because actually he is getting less money than what he would get anywhere in the European market. Would you say there is more used gold being sold outside Canada rather than inside Canada?

Mr. Borja: Not really, no. You have to understand one thing. It is like recycling. He wants to recycle all the old jewellery or whatever. We are talking about individuals who want to sell a ring. You will get more in the London or New York market, but not here in Canada. You won't want to spend that much money to go elsewhere.

[*Translation*]

M. Borja: Oui. Vous trouverez très rarement quelqu'un, dans le secteur des métaux précieux, qui fasse crédit, à moins qu'il s'agisse d'une très grande entreprise. Par exemple, si un petit fabricant veut faire participer une grosse société, elle laissera probablement le métal en dépôt–vente. C'est à peu près tout ce qu'elle fera, mais l'achat effectif se fait comptant.

Le président: Combien représente un achat typique? Quelle somme?

M. Borja: Un achat typique se situe entre 20 000 et 30 000$.

Le président: Comment les métaux précieux sont–ils taxés dans les pays européens qui ont une taxe à la valeur ajoutée?

M. Borja: J'aimerais bien vous répondre, mais je ne suis pas sûr de la situation en Europe.

Le président: Qui sont vos concurrents?

M. Borja: J'aimerais que. . . À Montréal, nous en avons deux, à Toronto, nous en avons deux aussi.

Le président: Vous êtes une industrie nationale. Vous n'êtes guère soumis aux forces internationales.

M. Borja: Non, pas du tout. Nous utilisons le cours sur le marché de Londres juste pour nos statistiques, mais sinon nous sommes tout à fait indépendants de ce qui se passe en Europe.

Mme Stewart: Est–ce que ce traitement fiscal a nui aux petites raffineries—par exemple celles qui récupèrent l'argent sur les pellicules photographiques et ce genre de choses—est–ce que cela leur a fait du tort? Elles doivent payer la TPS sur la matière brute.

M. Borja: Oui.

Mme Stewart: Avez–vous constaté une évolution du marché, une diminution du nombre des entreprises pour cette raison?

M. Borja: Il n'y a pas de grands. . . Les seuls qui puissent survivre sont les grosses entreprises. Les petites ne peuvent pas survivre car elles n'ont pas les moyens. Elles paient le cours du marché ponctuel, plus un certain nombre de choses, et tout d'un coup il faut ajouter la TPS à tout cela. Je ne pense pas qu'elles pourraient survivre.

Le président: Merci, monsieur Borja. Si vous le désirez, vous pouvez nous transmettre un document écrit résumant certains des problèmes que vous avez évoqués, à condition que cela ne soit pas pour vous un trop gros travail.

M. Borja: D'accord.

M. Pillitteri: Permettez–moi de vous poser une autre question. Je ne sais pas si vous êtes au courant de ce qui se passe lorsque quelqu'un cherche à vendre de l'or à un bijoutier. Foncièrement, ce bijoutier n'a aucune bonne raison d'acheter de l'or d'occasion, qu'il s'agisse de bagues ou d'autres bijoux, car en fait, il en tire moins d'argent qu'il n'en aurait sur le marché européen. D'après vous, y a–t–il davantage d'or d'occasion vendu à l'extérieur du Canada qu'ici même?

M. Borja: Pas vraiment, non. Il faut comprendre qu'il s'agit en quelque sorte de recyclage. Nous parlons de gens qui veulent recycler tous leurs vieux bijoux ou vendre une bague, par exemple. Vous pourrez en tirer plus sur le marché de Londres ou de New York, mais ce n'est pas une pratique courante au Canada car cela coûterait plus cher d'aller vendre ailleurs.

[*Texte*]

We are fair in the market here. The loss of volume of the gold that you are reselling will be very minor because we recycle the gold to resell it.

Mr. Pillitteri: I do know for a fact that people are buying used gold, taking it over to Europe, and getting more money for it.

Mr. Borja: Oh, that could be.

Mr. Pillitteri: Very little is being used here in Canada.

Mr. Borja: Oh, is that so? I wasn't aware of that. As a company or corporation, we are looking for the business to stay in Canada, but if you go elsewhere there is nothing we can do.

Mr. Pillitteri: The GST is penalizing the recycling gold. The GST is almost a penalty on anyone using the gold. Not only do you have your investment or money before you get your GST back, but actually it is penalized because the new stuff doesn't have the 7%.

Mr. Borja: Exactly. You also have to remember that when you leave Canada you probably have to pay the excise tax of 10%. Whether or not you are doing that, or they are doing that, that's a different story. You are adding already 10% instead of 7%, which I think is more valuable in the long run.

The Chairman: Thank you. I know our researcher would like to have some further words with you on this idea of a written submission to help us.

This is one more problem created by the goods and services tax. Thank you very much for taking the time to appear before us.

Our next witnesses are from the Alliance of Canadian Travel Associations. Mr. Tom Reilly is executive director, and Doug Crozier is legal counsel. There is also Helen Rheaume from Voyageur Travel Services.

Welcome. We look forward to your presentation.

Mr. Doug Crozier (Legal Counsel, Alliance of Canadian Travel Associations): Thank you, Mr. Chairman. As you've indicated, my name is Doug Crozier. I am appearing as counsel to the Alliance of Canadian Travel Associations.

With me is Tom Reilly, the executive director of the association. Mr. Reilly's background in travel includes work in the airline industry and the auto rental industry.

Helen Rheaume is a travel counsellor with some 23 years of experience. Her job involves day–to–day counselling with individual passengers. Therefore, she is familiar with the operations of the GST on individual files and also through the involvement of the accounting department in the agency in which she is the office manager. She has some derivative understanding of the remittance process.

• 1110

There are five key concerns we want to identify for you. The first is the concern about the tax burden that is imposed by the GST upon travel companies, not just travel agencies but the suppliers and the tour operators as well. Second is the

[*Traduction*]

Les commerçants d'ici sont loyaux et les pertes enregistrées sur l'or de revente seront peu importantes car nous recyclons bel et bien cet or pour le revendre.

M. Pillitteri: Je sais pertinemment que certaines personnes achètent de l'or d'occasion, l'emportent en Europe et en tirent ainsi plus d'argent.

M. Borja: Oh, bien sûr, cela se peut.

M. Pillitteri: On en utilise fort peu ici au Canada.

M. Borja: Ah bon? Je n'étais pas au courant. Notre compagnie, notre société, cherche à confiner ses activités au Canada, mais certaines personnes vont ailleurs, nous n'y pouvons rien.

M. Pillitteri: La TPS désavantage ceux qui recyclent l'or car cette taxe représente pratiquement une pénalité imposée sur toute personne qui utiliserait cet or. Non seulement devez–vous faire un investissement avant de recevoir votre remboursement de TPS, mais, en fait, vous êtes pénalisé car vous n'avez pas à ajouter les 7 p. 100 au prix d'achat du nouvel or.

M. Borja: Exactement. Il faut aussi se rappeler que lorsque vous sortez du Canada, vous devez probablement payer la taxe d'accise qui est de 10 p. 100. Que les intéressés le fassent ou non, c'est une autre affaire. Mais il faut, au départ, ajouter 10 p. 100 au lieu de 7 p. 100, ce qui me semble, à long terme, meilleur marché.

Le président: Merci. Je sais que notre recherchiste aimerait discuter avec vous de la possibilité que vous nous transmettiez un document écrit pour nous aider dans nos délibérations.

Vous avez évoqué un problème de plus qui découle de la taxe sur les produits et services. Je vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître devant nous.

Nos prochains témoins sont des représentants de l'Alliance canadienne des associations touristiques. Il s'agit de M. Tom Reilly, directeur exécutif, et de M. Doug Crozier, avocat. Ils sont accompagnés d'Helen Rheaume de Voyageur Travel Services.

Bienvenue. Nous serons heureux d'entendre votre exposé.

M. Doug Crozier (avocat, Alliance canadienne des associations touristiques): Merci, monsieur le président. Comme vous l'avez mentionné, je m'appelle Doug Crozier et je comparais à titre d'avocat de l'Alliance canadienne des associations touristiques.

Je suis accompagné de Tom Reilly, directeur exécutif de l'Association. M. Reilly a acquis son expérience dans le secteur des voyages en travaillant pour des compagnies d'aviation commerciale et de location de voitures.

Helen Rheaume a 23 ans d'expérience à titre de conseillère touristique. Son travail quotidien consiste à conseiller les voyageurs et elle connaît donc bien la manière dont il faut appliquer la TPS aux diverses transactions. Par ailleurs, étant chef de bureau de l'agence où elle travaille, elle supervise le service de la comptabilité et elle est donc ainsi également au courant du processus de remise.

Nous désirons vous signaler cinq points qui sont pour nous des sujets de préoccupation majeurs: premièrement, le fardeau fiscal que représente la TPS pour les compagnies de voyage, non seulement les agences mais également les prestataires et les

[*Text*]

administrative burden that's involved. The third is the question of harmonization. Fourth is the issue of rebating the GST component to foreign visitors, and last is the effect of GST upon advertising in our business as well as all others.

We have provided the clerk with a copy of our brief and, with your permission, I would like to read it into the record. It takes five or ten minutes, and then we'll be open to questions.

By way of introduction, we point out that ACTA has had the opportunity to address this committee before on the matter of the goods and services tax. A brief was prepared in September 1989, and representatives appeared in October before this committee. They have also appeared before the Senate's committee on banking, trade and commerce with respect to the GST.

Since those submissions, several things have changed. The tax has gone from being a concept to a reality, and the composition of this committee as well as of the House of Commons has changed.

To reintroduce ourselves, we point out that ACTA has existed since 1977 as a trade association. It truly is a national organization. There are seven provincial or regional bodies that feed into the national institute, and that allows them to feed up information of a local concern to the national, and to deal on the local level with matters of local relevance. This is, of course, a matter of national concern.

There are approximately 2,200 retail travel agency members in ACTA and together they handle approximately 70% of the travel handled through travel agencies in this country. It is a matter of concern as well to the 100 or so tour operators that are members of ACTA and to virtually all of the 500 travel service suppliers that are members. These travel service suppliers include both Air Canada and Canadian, most of the international carriers that service this country, car rental companies, hotels, insurance companies, and so forth. It truly can be said that ACTA, therefore, is the travel industry trade association in Canada.

The Chairman: Excuse my ignorance. I should know this. Who is the other national travel group that appeared before us earlier?

Mr. Crozier: TIAC, probably, the Tourism Industry Association of Canada.

Our distinction, and in fact the brief goes on to make the distinction, is that the Tourism Industry Association of Canada, TIAC, tends to be representative of the ''play it in Canada'', the hoteliers, the car rental companies, and the bus companies in Canada. Many of their members are also our members. Our members are as concerned with travel outside the country as inside. TIAC members tend to be focused upon travel within Canada or visitors to Canada.

The Chairman: So you have some differences in your brief from theirs.

[*Translation*]

voyagistes; deuxièmement, le fardeau administratif; troisièmement, l'harmonisation; quatrièmement, la remise de TPS consentie aux visiteurs étrangers et, enfin, l'impact de la TPS en ce qui a trait à la publicité faite dans notre secteur, comme d'ailleurs dans tous les autres.

Nous avons fourni au greffier une copie de notre mémoire et, si vous me le permettez, j'aimerais le lire aux fins du compte rendu. Cela prendra cinq ou 10 minutes et nous pourrons ensuite répondre à vos questions.

En guise d'introduction, nous soulignons que l'ACTA a déjà eu l'occasion de comparaître devant ce comité pour exposer son point de vue sur la taxe sur les produits et services. Nous avons rédigé un mémoire en septembre 1989 et des représentants de notre association ont comparu devant ce comité en octobre. Ils ont également comparu, toujours à propos de la TPS, devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Depuis, bien des choses ont changées. La taxe dont on discutait alors est devenue réalité et la composition de ce comité, comme celle de la Chambre des communes, a changé.

Pour nous présenter à nouveau, nous indiquons qu'ACTA est une association professionnelle qui existe depuis 1977. C'est une organisation véritablement nationale qui regroupe sept entités provinciales ou régionales. Cela permet, au niveau national, de se tenir au courant des préoccupations qui se font jour localement et en même temps, de traiter sur place des problèmes dont le retentissement est purement local. La TPS est, bien entendu, une question préoccupante à l'échelle nationale.

L'ACTA regroupe environ 2 200 agences de voyage–membres dont les activités, prises ensemble, représentent approximativement 70 p. 100 des réservations faites au Canada par l'intermédiaire de détaillants. La TPS préoccupe également la centaine de voyagistes qui sont membres d'ACTA, et pratiquement tous les 500 prestataires de services de voyage qui sont aussi nos adhérents. Parmi ces prestataires, on trouve Air Canada et Canadien International, la plupart des transporteurs internationaux qui desservent le Canada, des compagnies de location de voitures, des hôtels, des compagnies d'assurance et ainsi de suite. On peut donc véritablement dire qu'ACTA est l'association professionnelle qui représente l'industrie du voyage au Canada.

Le président: Pardonnez–moi mon ignorance; je devrais savoir cela. Quelle est donc l'autre association nationale du secteur des voyages qui a comparu auparavant devant nous?

M. Crozier: Il s'agit probablement de l'AITC, l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Ce qui nous différencie, et d'ailleurs nous notons cela dans notre mémoire, c'est que l'Association de l'industrie touristique du Canada, l'AITC, représente plutôt des membres dont le champ d'action est le Canada, les hôteliers, les compagnies de location de voitures et les lignes d'autocar qui opèrent au Canada. Parmi les adhérents de cette association, un bon nombre font également partie de l'ACTA. Nos membres s'occupent aussi bien de voyages à l'étranger que de voyages intérieurs, alors que les membres de l'AITC se concentrent surtout sur les voyages au Canada, y compris ceux effectués par des visiteurs étrangers.

Le président: Il y a donc des différences entre le mémoire qu'ils ont soumis et le vôtre.

[*Texte*]

Mr. Crozier: Yes, although in fact you've anticipated us. The next section is entitled the TIAC submission. We have had an opportunity to review their draft document and, presuming that the final version accorded with the draft we had seen, we're prepared to say that we endorse what TIAC has said to you or will say to you. We didn't know whether they would—

The Chairman: They have already.

Mr. Crozier: Very good.

The one exception that we point out is on the issue of harmonization. It's on that issue that we part company with TIAC. Perhaps I can break from the brief and move straight to the harmonization question to indicate the one point of departure. If you're following, it's on page 4 of the presentation.

ACTA opposes harmonization, and it's our understanding that TIAC endorses harmonization. Our concern is for the tax burden involved, which is one of the themes that will be running through our presentation. It's our fear that a harmonized regime would allow provincial authorities to extend the tax provincially to matters that are not now subject to tax. It is also our fear that it would be easy for a common tax regime to mask individual increases in the rate of tax. Our concern is that there's going to be a greater component of tax on the travel product if there's a harmonization.

• 1115

Again, the theme that runs through our presentation is that there is a very great burden on the travel industry. To a large degree it's shared by most industries in the country, but as we try to develop there are so many different taxes a traveller ends up facing that the cost of the end product includes a very large degree of tax, making it a disincentive to travel.

It is our fear harmonization would increase the propensity of governments—mainly provincial—to extend the breadth of existing taxes, add taxes and mask increases in the rate of tax. It's for that reason we part company with TIAC on that one issue.

Returning to the second page of the presentation, I'd like to talk about the one area TIAC focused that on we do agree with, and that's the GST rebate program. They would have spoken to you about the methodology of rebating. We agree, and find they are in a better position than we are to talk about specifics. To add to what they have said we'd like to point out that the program must be efficient on one hand and well publicized on the other, whatever the end result of the rebate program is.

[*Traduction*]

M. Crozier: Oui, et en soulevant cela, vous avez anticipé sur la prochaine partie de notre exposé qui est intitulée: le mémoire de l'AITC. Nous avons eu l'occasion de passer en revue l'ébauche de ce document et, si la version finale correspond à celle que nous avons vue, nous sommes prêts à dire que nous souscrivons à ce que l'AITC vous a déclaré ou va vous déclarer. Nous ne savons pas s'ils allaient. . .

Le président: Elle a déjà comparu.

M. Crozier: Très bien.

La seule exception que nous soulignons a trait à l'harmonisation. Sur ce point, nos vues ne sont pas les mêmes que celles de l'AITC. Si vous me permettez de ne pas suivre exactement notre mémoire, je peux peut-être passer tout de suite à la question de l'harmonisation et indiquer pourquoi nous ne sommes pas d'accord sur ce point avec l'AITC. Si vous voulez vous référer à notre texte, nos arguments sont présentés à la page 4.

L'ACTA est contre l'harmonisation alors que, d'après ce que nous savons, l'AITC est pour. Ce qui nous préoccupe, c'est le fardeau fiscal que cela représente, et c'est là un des thèmes qui revient constamment dans notre mémoire. Nous craignons qu'un régime harmonisé permette aux autorités provinciales de taxer à ce niveau certaines choses qui ne le sont pas actuellement. Nous craignons également qu'avec un régime fiscal commun, il soit facile de masquer les augmentations du taux de la taxe dont chaque palier du gouvernement pourrait être responsable. Bref, nous craignons qu'avec l'harmonisation, la portion de taxe que comprend le prix des produits que nous offrons dans le secteur des voyages n'augmente.

Permettez-moi d'insister sur un thème qui est constant dans tout notre exposé: l'industrie du tourisme doit supporter un très lourd fardeau. Dans une large mesure, la plupart des industries du pays sont dans la même situation mais, alors que nous essayons de prendre de l'expansion, les gens ne sont guère encouragés à voyager à cause de toutes ces taxes différentes qu'ils finissent par devoir acquitter et qui constituent une bonne partie du coût final du produit que nous offrons.

Nous craignons que l'harmonisation n'encourage la propension des gouvernements—surtout les gouvernements provinciaux—à élargir l'assiette des taxes qui existent actuellement, à en ajouter d'autres et à masquer les augmentations du taux de la taxe. C'est pour cette raison que nous ne sommes pas d'accord avec l'AITC sur ce point.

Je reviens à la page 2 de notre mémoire, où nous abordons un sujet à propos duquel nous partageons les vues de l'AITC et que cette association a traité abondamment: il s'agit du programme de remise de la TPS. L'AITC vous a sans doute parlé de la méthodologie à adopter pour effectuer ces remises. Nous sommes d'accord et, de notre point de vue, l'AITC est mieux placée que nous pour vous donner des détails à ce propos. Pour ajouter un élément nouveau, nous aimerions souligner que, quel que soit le résultat auquel ce programme de remise aboutit, il doit être efficace et bien connu du public.

[*Text*]

First of all I'll deal with efficiency. There are obvious reasons for efficiency. A visitor will not be inclined to spend $2—either in cash or in time—in order to recoup $1 of GST. Neither is it logical for the government to establish a program with a variety of fixed costs if it's not going to be run efficiently.

The second point is publicity. Canada is perceived as an expensive destination for many tourists. A number of factors contribute to this perception. Whether those perceptions are valid is irrelevant because the perception becomes the reality. Many potential tourists never reach Canada because they don't give our country, as a destination, the consideration it deserves. They fear the cost would be too great.

If there is to be a rebate of the GST component of their consumption in Canada it should be made known to them before they make the decision. It's well and good to make publicity available in the country and at the point of departure, but they have to be advised that the cost of their trip can be reduced by the rebate at the time they're making their decision.

We say in our brief that we leave the details of the rebate program to TIAC; they're better able to deal with it than we. But we want to make sure whatever program the House decides on is efficient and well publicized.

The number and amount of taxes faced by travellers do indeed make a trip to Canada or within Canada an expensive proposition. We ask you to recognize the sizeable tax component of the traveller's dollar that eventually does end up in the hands of a government. We've listed a few of them: the air transportation tax; a tax on aviation fuel that ends up being passed back through the ticket price; various landing fees and other charges imposed on carriers that get passed on to the travellers; provincial sales taxes in the nine provinces; a tax in the form of an airport improvement fee, which now is in Vancouver but it's our very real expectation and our very real fear that this tax—which is what it is—will be extended to other airports; taxes at the foreign country if travel outside the country is involved; and the GST.

Many of these taxes we've listed are beyond your purview. You're dealing specifically with the GST. We ask you not to look at the GST in isolation but to recognize it's part of a large edifice of taxes that face a traveller—both a Canadian traveller and a foreign traveller to Canada.

We suggest the combined effect of these various taxes is a disincentive to travel. The chilling effect of taxes on demand is one of the greatest concerns our industry faces. We ask you to consider any opportunity to reduce the overall tax on travel.

[*Translation*]

Tout d'abord, parlons de l'efficacité. Il y a des raisons évidentes pour faire du programme de remise un instrument aussi efficace que possible. Un visiteur ne sera pas enclin à dépenser 2$—en argent ou en temps—pour récupérer 1$ de TPS. Il n'est pas non plus logique que le gouvernement instaure un programme établissant divers coûts fixes s'il n'a pas l'intention de l'appliquer de façon efficace.

Le deuxième point que je désire soulever est la question de la publicité. Le Canada est perçu par de nombreux touristes comme un pays où il coûte cher de voyager. Un certain nombre de facteurs contribuent à faire naître cette idée et, peu importe qu'elle soit juste, car la façon dont les gens perçoivent ce genre de choses devient pour eux la réalité. Bien des touristes que la Canada pourrait attirer ne viennent jamais car ils n'accordent pas à notre pays toute la considération qu'il mérite en tant que destination touristique. Ils craignent que cela va leur coûter trop cher.

Si l'on doit leur offrir une remise de TPS sur les produits de consommation qu'ils achètent au Canada, ils devraient savoir que cette possibilité existe avant de choisir leur destination. C'est très bien de faire de la publicité à ce propos dans le pays d'origine des visiteurs et à l'endroit d'où ils partent, mais on doit les avertir que la remise de TPS peut faire baisser le coût de leur voyage au moment où ils doivent prendre une décision.

Nous disons dans notre mémoire que nous laissons à l'AITC le soin de s'occuper des détails concernant le programme de remise; elle est mieux placée que nous pour ce faire. Mais nous voulons nous assurer que tout programme arrêté par la Chambre sera efficace et bien connu du public.

Les touristes ont à acquitter tant de taxes et la somme que cela représente est si élelvée qu'un voyage au Canada, pour un étranger ou pour un Canadien, est, de fait, une proposition coûteuse. Nous vous demandons de reconnaître que les taxes mangent une bonne partie des sommes dépensées par les voyageurs et que cela finit dans les coffres du gouvernement. Nous avons fait la liste de certaines de ces taxes: il y a la taxe sur le transport aérien; une taxe sur le carburéacteur, répercutée dans le prix des billets; divers droits d'atterrissage ainsi que d'autres frais imposés aux transporteurs qui les transmettent aux voyageurs; des taxes de vente provinciales dans les neuf provinces; une taxe qui prend la forme d'un droit au titre de l'amélioration des aéroports, actuellement en vigueur à Vancouver mais que nous nous attendons, si nos craintes sont justifiées à propos de cette taxe dont le nom dit tout, à voir appliquée dans les autres aéroports; les taxes imposées par les pays étrangers dans le cas des voyages internationaux; et la TPS.

Bien des taxes qui apparaissent sur notre liste ne tombent pas dans votre champs de compétence. Vous vous occupez tout particulièrement de la TPS. Nous vous demandons de ne pas considérer la TPS isolément mais de reconnaître qu'elle fait partie d'une structure fiscale imposée aux voyageurs—qu'il s'agisse des Canadiens ou des étrangers qui visitent le Canada.

À notre sens, ces diverses taxes ont un effet dissuasif sur les voyageurs. Le gel de la demande qui résulte des taxes est l'une des principales préoccupations de notre industrie. Nous vous demandons de considérer tout moyen qui permettrait de réduire le montant global des taxes imposées sur les voyages.

[*Texte*]

This could be accomplished, we suggest, through the broadening of the base over which the GST is collected. This presumably would allow for a reduction in the applicable rate if exemptions were eliminated. Second is the reduction of the rate even if there is no broadening of the base, if it turns out the GST has proven not just to be revenue-neutral but a revenue generator. Third is the elimination of double taxation, which is the next topic in our presentation.

To step back and look at the issue in its totality, we suggest in a country of this size travel is not a luxury; it's a necessity. Neither is it a sin in the sense that liquor and cigarettes are treated as sins and deserving of additional tax treatment for that reason. It is being taxed as a luxury, burdened with taxes the size of sin taxes, and generally regarded as a well whose bottom will never be reached. As an industry we are certainly prepared to bear our burden, but not more than our share of deficit reduction measures.

[*Traduction*]

À notre avis, pour parvenir à cela, on pourrait élargir l'assiette de la TPS. Cela permettrait sans doute de réduire le taux applicable, si les exonérations étaient éliminées. Deuxièmement, nous suggérons une réduction du taux, même si l'assiette n'est pas élargie, au cas où il serait démontré que la TPS n'a pas seulement produit des revenus remplaçant les recettes de la taxe précédente mais en a générés davantage. Troisièmement, nous proposons d'éliminer l'imposition double, et c'est le sujet que nous aborderons dans la prochaine partie de notre exposé.

À notre avis, si l'on considère le contexte d'ensemble, voyager dans un pays aussi grand que le nôtre n'est pas un luxe, mais une nécessité. Les voyages ne sont pas non plus un «péché» comme l'alcool et les cigarettes qui sont lourdement imposées. Les voyages sont taxés comme un produit de luxe, frappés d'impôts dont le montant est aussi élevé que celui des taxes sur les «péchés» et considérés généralement comme une manne inépuisable. Notre industrie est certainement prête à supporter sa part du fardeau fiscal pour contribuer à la réduction du déficit, mais pas plus que cela.

• 1120

Just in passing, we ask you to recognize that the travel industry is one that was not to any degree at all subjected to the original federal sales tax that was replaced by the GST. Travel itself was generally exempt from tax. It has become subject to tax since the GST was imposed. So if you looked at a pre-GST baseline cost of travel, it would exclude, for all intents and purposes, most federal tax. It is now subject to it.

En passant, nous vous demandons de noter que l'industrie touristique n'était pas touchée de quelque manière que ce soit par la taxe de vente fédérale qui a été remplacée par la TPS. De façon générale, les voyages n'étaient pas imposés et ce n'est qu'après l'instauration de la TPS que les choses ont changé. Donc, avant l'entrée en vigueur de la TPS, le coût de base des voyages était pratiquement exempt de toute taxe fédérale. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

We mentioned the cascading of tax, the element of double taxation. This is one of the areas wherein you can make a specific move to reduce the tax burden faced by travellers. When passengers pay the GST on an air ticket, they pay it on the cost of the ticket after the air transportation tax has been added in. The air transportation tax is a tax that is imposed by the federal government upon airline tickets within the country and internationally, transborder. That tax gets added into the ticket price before the 7% GST is applied. The end result in this particular case is a tax upon a tax.

Nous avons évoqué les taxes en cascade, la double imposition. C'est un point sur lequel vous pouvez particulièrement intervenir afin de réduire le fardeau fiscal imposé aux voyageurs. Lorsqu'ils paient la TPS sur le prix d'un billet d'avion, ce prix comprend déjà la taxe sur le transport aérien dont le gouvernement fédéral frappe les titres de transport aérien pour les vols intérieurs et internationaux, les vols transfrontaliers. Cette taxe s'ajoute au prix du billet avant l'inclusion des 7 p. 100 de TPS. Cela aboutit, dans ce cas précis, à percevoir une taxe sur une autre taxe.

At the outset, we had difficulty with the concept. We don't find that there is a justification for it in a moral or a theoretical sense, and we still have trouble understanding why taxes should be taxed. We would also suggest that its elimination would help to reduce the overall tax burden that is a theme that runs through our presentation.

Dès le départ, nous avons eu du mal à accepter cette idée. Nous ne pensons pas que, sur le plan moral ou théorique, il y ait une justification quelconque à cela et nous avons encore beaucoup de difficulté à comprendre pourquoi on frappe une taxe d'une autre taxe. À notre avis, éliminer cela permettrait de réduire l'ensemble du fardeau fiscal auquel nous faisons allusion tout au long de notre exposé.

We have already spoken to the issue of harmonization. The next item in the presentation is the payment for collection services.

Nous avons déjà parlé de l'harmonisation. Le sujet que nous abordons ensuite dans notre présentation est celui du dédommagement pour les services de perception que nous assurons.

If we start with the assumption that high taxes dampen travel demand, then it makes it especially galling that the companies that are suffering the reduced demand because of the GST are being asked to process the collection and remittance of

Si l'on reconnaît au départ que les taxes élevées freinent la demande dans le secteur de l'industrie touristique, il devient d'autant plus exaspérant que les entreprises qui souffrent de cette baisse de la demande due à la TPS aient à s'occuper de

[*Text*]

the GST that is having this negative effect upon them. Of course this is no different in our industry than in any other. There is the cost of collecting for the previous witness and presumably for every other witness that has been before you. However, it helps to explain the reaction.

For example, when we have gone to our members and said that ACTA would have an opportunity to speak before the standing committee, and asked what we should say, the predominant response seemed to be, get rid of it—it is a burden to collect and a burden to bear in the sense that it dampens demand for travel.

We make the point that we are not treated differently from other merchants but it is a question of perception.

It is our suggestion that opposition to the GST could be reduced in our industry and across the board if some payment was to be made to the merchants who collect, process, and remit the GST. In percentage terms, or in terms of the overall dollars involved, the cost need not be a particularly great one. Administratively it would be very easy to apply. It would just be a question of the merchant holding back on his periodic remittance an amount reflective of the payment for service rendered. The end result would be an ease in the administrative cost and an improved perception of the GST, not just in the travel industry but across the board.

This brings us to the topic of administrative simplicity, administrative ease. The committee might also consider recommending the simplification of some processes, and the reliance upon estimates and industry norms in others, in lieu of specific calculations.

There is one example where we note that Revenue Canada apparently has determined that if a charter bus contract is involved and the bus spends at least 24 hours out of the country, in the United States, then no GST is charged on the bus charter in its entirety. This makes sense administratively. If there was to be a charge of GST, for example, on that portion of the charter cost when the bus is in Canada, then you would get into record–keeping. You would also get into a situation where, just in order to reduce the tax, bus companies that were taking people from Winnipeg, say, to the west coast would be inclined to travel through the United States until they got to the Rockies and then go north, instead of traversing Saskatchewan and non–mountainous Alberta. These sorts of ball–parkings and estimates and administrative simplifications are what we are suggesting.

Our last concern relates to advertising. When the GST was introduced, merchants were allowed to advertise their prices as being either inclusive or exclusive of the tax. For competitive purposes, most have decided to go without GST in the sticker price; therefore GST is to be added.

[*Translation*]

percevoir et de remettre une taxe qui a sur elles des retombées négatives. Bien sûr, la situation est la même pour toutes les autres industries. Le témoin précédent a sans doute évoqué les coûts de perception, comme d'ailleurs tous les témoins qui se sont présentés devant vous. Toutefois, cela explique pourquoi nous réagissons ainsi.

Par exemple, lorsque nous avons fait savoir à nos membres que l'ACTA était invitée à se présenter devant le comité permanent et que nous leur avons demandé ce que nous devrions dire, la réponse que nous avons obtenue le plus souvent a été: demandez qu'on nous débarrasse de cette taxe—c'est un fardeau parce qu'il faut la percevoir et parce que cela freine la demande dans le secteur des voyages.

Nous savons fort bien que notre situation est la même que celle des autres commerçants, mais elle est perçue différemment.

De notre point de vue, l'opposition à la TPS pourrait être moins marquée dans notre industrie et partout ailleurs si on versait une indemnité quelconque aux commerçants qui perçoivent la TPS et qui s'occupent des versements et des remises. La somme que cela représenterait, ou le pourcentage des recettes, ne serait pas nécessairement élevée. Sur le plan administratif, ce serait très facile à appliquer. Il suffirait que le commerçant retienne sur le montant qu'il remet périodiquement une somme correspondant à un dédommagement pour services rendus. Cela permettrait d'alléger les coûts de gestion et de présenter la TPS sous un meilleur jour, pas seulement dans l'industrie touristique, mais partout ailleurs.

Cela nous amène à la question de la simplicité administrative, des dispositions qui permettraient d'alléger le système de gestion. Le Comité pourrait recommander de simplifier certains processus et pour d'autres, de s'en tenir à des estimations suivant les normes de l'industrie, pour remplacer les calculs que l'on doit faire actuellement.

Pour illustrer cela, permettez–moi de citer un exemple. Il semble que Revenu Canada ait décidé que, dans le cas où un autocar affrété passe au moins 24 heures en dehors du pays, aux États–Unis, le voyage entier est exonéré de TPS. Du point de vue administratif, c'est une solution sensée. En effet, si la partie du voyage effectuée au Canada devait être frappée de TPS, cela entraînerait la nécessité de tenir un registre. Par ailleurs, il se pourrait que, pour réduire la taxe, les compagnies d'autocars qui transportent des voyageurs entre Winnipeg, disons, et la côte ouest, décident de passer à travers les États–Unis pour atteindre les Rocheuses et de remonter vers le nord, au lieu de traverser la Saskatchewan et les plaines de l'Alberta. Ce que nous suggérons, c'est de pouvoir faire des approximations, des estimations, et de simplifier les procédures administratives.

Le dernier point qui nous préoccupe a trait à la publicité. Lorsque la TPS a été instaurée, les commerçants pouvaient indiquer dans leur publicité des prix qui incluaient la taxe, ou non. Pour des raisons de concurrence, la plupart des commerçants ont décidé de ne pas inclure la TPS dans le prix affiché; par conséquent, il faut ensuite l'ajouter.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1125

The travel industry is no exception. In the end result, the end price of a travel product that the consumer pays is usually significantly higher than the advertised price. This is especially so in our industry, because the sticker price often has to be augmented by service charges, the air transportation tax I spoke of, destination taxes if they apply, insurance premiums and then GST on most of those components—not all of them, but most of those components—as well as GST on the price of the ticket in the first place. The end result is that consumers often feel misled.

In the province of Ontario new regulations last December under the Travel Industry Act have helped to address this issue. In Ontario advertising of travel products must now include all service charges and taxes, except for GST and the air transportation tax, because those are federal jurisdictions. In the province of Ontario advertising has to bulk in all these various tax and service charge components. The end result is a more informed or a more accurately informed consumer.

We suggest that this move towards more accurate advertising could be aided by this committee by recommending a similar approach with respect to the GST. Receipts would still break out the GST component for the purposes of input tax credits, but the advertised price would be more reflective of the end price if GST were to be forcibly included in that advertised price.

In our conclusion we note that many members have an initial reaction of dispensing with the GST. ACTA has from the outset, even before it was imposed, taken a different tack. We've recognized that some sort of tax of this nature is going to exist, and our best approach as a trade association is to try to accept that premise and to work within the system to improve the tax as best we can. These suggestions are addressed at that objective, and we hope they would make the GST more palatable, more workable, and more efficient for our members, and less of a disincentive for travel for consumers.

Ms Rheaume, Mr. Reilly and I will try to answer whatever questions you may have.

The Chairman: Mr. Crozier, I can assure you this committee welcomes your submissions and your ongoing cooperation with the government.

Monsieur Crête.

M. Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Merci.

Quelle est la proportion de votre clientèle qui se déplace pour le travail? Cela nous permettrait de comparer entre ceux qui sont tenus de voyager et ceux qui le font par plaisir.

Ms Helen Rheaume (Senior Counsellor, Voyageur Travel Services): I can answer just based on what our agency does. Our percentage is probably 75% business and 25% vacation.

L'industrie touristique a adopté cette pratique. Au bout du compte, le prix que doit payer le consommateur est beaucoup plus élevé que le prix indiqué dans les publicités. Cela est particulièrement vrai dans notre cas car on doit souvent ajouter au prix indiqué des frais de service, la taxe sur le transport aérien dont je parlais précédemment, les taxes qui peuvent être perçues à destination, les primes d'assurance, ainsi que la TPS sur la plupart de ces éléments—pas tous, mais la plupart—et enfin la TPS sur le prix du billet lui-même. Dans ces conditions, les consommateurs estiment souvent qu'on les a induits en erreur.

En Ontario, le nouveau règlement appliqué depuis décembre dernier, en vertu de la Loi sur les agences de voyages, a contribué à corriger cela. On est maintenant tenu en Ontario d'inclure dans le prix d'un produit touristique indiqué dans une publicité tous les frais de service et les taxes, sauf la TPS et la taxe sur le transport aérien qui relèvent du palier fédéral. Le fait d'inclure ces diverses taxes et ces frais de service dans les prix annoncés a permis de donner aux consommateurs ontariens des informations plus exactes.

À notre avis, votre comité pourrait contribuer à rendre la publicité encore plus exacte en recommandant que l'on adopte les mêmes mesures en ce qui a trait à la TPS. On pourrait toujours indiquer séparément la TPS sur les reçus aux fins des crédits de taxe sur les intrants, mais le prix indiqué dans les publicités refléterait de manière plus exacte le prix final si les commerçants étaient forcés d'y inclure la TPS.

Dans notre conclusion, nous notons que la réaction initiale de bien des membres est de se débarrasser de la TPS. Dès le début, avant même l'entrée en vigueur de cette taxe, l'ACTA a adopté une position différente. Nous avons reconnu qu'il était inévitable qu'une taxe de cette nature soit imposée et que la meilleure façon dont notre association professionnelle pouvait intervenir était de l'accepter et de tenter d'apporter autant d'améliorations que possible à la taxe dans le cadre du système existant. Nos suggestions vont dans le sens de cet objectif et nous espérons que cela se soldera pour nos adhérents par une taxe plus acceptable, plus efficace et moins gênante et que cela réduira son effet dissuasif sur nos clients.

M^me^ Rheaume, M. Reilly et moi-même nous ferons un plaisir de répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser.

Le président: Monsieur Crozier, je peux vous assurer que le comité a pris bonne note de vos suggestions et se félicite de votre collaboration continue avec le gouvernement.

Mr. Crête.

Mr. Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Thank you.

How many of your customers travel for business purposes? Knowing this would enable us to compare the number of people who have to travel and those who do it for their own pleasure.

Mme Helen Rheaume (Alliance canadienne des associations touristiques): Je peux vous répondre en me fondant sur les voyages dont se charge notre agence. Pour nous, le pourcentage est d'environ de 75 p. 100 pour les voyages d'affaires et de 25 p. 100 pour les voyages d'agrément.

[*Text*]

Mr. Tom Reilly (Executive Director, Alliance of Canadian Travel Associations): There was an article in *The Globe and Mail* this morning about the future of Air Canada and Canadian Airlines, in which they expressed the thought that business travel was going to remain flat and perhaps decrease a bit. Both airlines over the next four or five years see the growth sector of the transportation industry in what is called ''personal and pleasure'', visiting friends and relatives, in other words, non–business travel. If there is a growth sector coming, it doesn't appear to be related to business travel; it seems to be related more to personal and pleasure travel.

M. Crête: Ma deuxième question s'adresserait plutôt à madame Rheaume, compte tenu de son expérience. En ce qui a trait aux gens qui vous appelent, particulièrement ceux qui veulent voyager en touristes, qu'elle proportion décide enfin de ne pas voyager à cause de la taxe? Lorsque vous leur indiquez le montant de la taxe, cela crée–t–il des annulations?

• 1130

Ms Rheaume: It actually does have a bearing on their decision. In the beginning when people were not familiar with the GST a lot of people who had actually booked cancelled when they found out the amount of tax they were going to have to pay. It still happens to a certain extent now.

I think it has the greatest effect on destination now. People who book air travel alone and are travelling within Canada have to pay the GST. If they go to an international destination, apart from the U.S., they don't have to pay the GST.

When people are trying to decide where to go go for a holiday, something like a cheap charter to London, England, looks pretty good because they don't pay GST on it. If they book a flight to visit the family in Vancouver they have to pay the GST. So I would say the major thing it's doing is discouraging travel within our country, which I think we all agree is very negative.

M. Crête: Si je comprends bien, la personne qui part de Montréal et qui a le choix d'aller en vacances à Vancouver ou à Paris, ne paye pas la taxe si elle va à Paris. . .

Ms Rheaume: Exactly.

M. Crête: . . . alors qu'elle la paye en allant à Vancouver.

M. Reilly: Elle paye la taxe de départ de Vancouver, soit un autre dix dollars par personne.

M. Crête: Merci.

Le président: C'est une bonne question. Monsieur Pillitteri.

Mr. Pillitteri: That's exactly one of the questions I was going to ask. We have a tax system that benefits people going out of the country, rather than those who vacation and spend their money within Canada.

[*Translation*]

M. Tom Reilly (directeur exécutif, Alliance canadienne des associations touristiques): Dans un article paru ce matin dans *The Globe and Mail*, sur l'avenir d'Air Canada et de Canadien International, on disait que le nombre des voyages d'affaires allait demeurer constant et peut–être même baisser un petit peu. Les deux compagnies aériennes prévoient, pour les quatre ou cinq prochaines années, que le secteur qui sera en expansion sera celui des voyages entrant dans la catégorie «voyages personnels et d'agrément», c'est–à–dire les visites que l'on rend aux amis et à la famille, en d'autres termes, tout ce qui n'est pas voyage d'affaires. S'il doit y avoir une expansion, il ne semble pas que ce soient les voyages d'affaires qui en seront responsables mais plutôt ceux que l'on entreprend pour des raisons personnelles et pour son propre agrément.

Mr. Crête: Given her experience, I think Mrs. Rheaume is in a better position to answer my second question. Among the people who call you, particularly those who want to travel as tourists, how many decide in the end not to travel because of the tax? When you tell them how much is the tax, do they decide to cancel?

Mme Rheaume: Cela a effectivement une influence sur leur décision. Au début, lorsque les gens ne connaissaient pas très bien la TPS, il y en a eu beaucoup qui avaient fait des réservations et qui ont annulé lorsqu'ils ont découvert à combien se montait la taxe qu'ils devaient payer. Cela arrive encore maintenant dans certains cas.

Je pense qu'actuellement cela affecte davantage le choix de la destination. Les gens qui achètent uniquement un billet d'avion pour voyager au Canada doivent payer la TPS, ce qui n'est pas le cas s'ils se rendent à l'étranger, sauf aux États–Unis.

Lorsque les gens essaient de décider où aller pour passer leurs vacances, un forfait peu coûteux pour Londres, en Angleterre, leur paraît assez attrayant car ils n'ont pas à payer de TPS, ce qui n'est pas le cas s'ils achètent un billet d'avion pour rendre visite à leur famille à Vancouver. Je dirais donc que la TPS a surtout pour conséquence de dissuader les gens de voyager au Canada et nous sommes tous d'accord, je pense, pour admettre que cela est très négatif.

Mr. Crête: If I understand what you say, a Montrealer who has a choice between going to Vancouver or to Paris for a holiday does not have to pay the tax if he chooses Paris. . .

Mme Rheaume: Exactement.

Mr. Crête: . . .but he has to pay it if he decides to go to Vancouver.

Mr. Reilly: That individual would have to pay the departure tax in Vancouver, which is another $10 per person.

Mr. Crête: Thank you.

The Chairman: This was a good question. Mr. Pillitteri.

M. Pillitteri: C'est exactement une des questions que j'allais poser. Nous avons un système fiscal qui profite aux gens qui voyagent à l'étranger plutôt qu'à ceux qui décident de passer leurs vacances et de dépenser leur argent au Canada.

[*Texte*]

You also said it's too costly for tourists visiting Canada, possibly because of the GST and so on. Do you have definite proof of this? Have you actually tried to explore the cost factor? If I purchase a ticket here in Canada to go to Europe, what is the difference in price compared to a ticket I purchase in Europe to come to Canada?

Let me put it to you a different way. If I live in Italy and want to travel to Canada a ticket will cost me between $1,000 and $1,100. But if the same ticket is purchased here in Canada and sent over there, it will only cost about $700. How can you say people are not coming here because it's too costly because of the GST? Are the taxes charged in Italy making it too expensive to travel to Canada?

Mr. Crozier: I think the fare differential you illustrate doesn't relate to the tax. It relates to the strange market for airline tickets around the world where tariff rates aren't necessarily followed. We have found that the cost of travel, once the person arrives, is what's affected.

At the outset we mentioned we have travel service suppliers among our members. Some of them are the tourist boards of Germany, Italy and France. They tell us that when their consumers are looking at destinations they are saying, once I get to Canada my hotel bill will cost this much, the bus tour through the Rockies will cost this much, and all of these items have the GST added, including souvenirs. That's where the cost comes into account. The cost once they are here is more important than the cost of transportation getting here.

Mr. Reilly: A parallel situation was brought to my attention about a year ago by one of our members in Red Lake, Ontario. He runs a retail travel agency there and a fishing outfitters camp. He used to sell his packages widely throughout the United States. He would provide tourists with a guide, accommodation, food, and everything they needed for a delightful northern Ontario fishing holiday.

Because he had the travel agency he used to add the cost of a ticket. Now when he adds the cost of a ticket he's obliged to charge GST because it's issued in Canada. His customers are telling him to give them the fishing packages, but forget the tickets. They'll buy them in Cleveland, Detroit, New York, or Dallas and avoid the GST. Of course news like that spreads like wildfire. So all of a sudden, although his fishing business has continued to be good, the bottom has fallen out of a lot of his travel business because the people very quickly find out they can get the ticket cheaper at home.

[*Traduction*]

Vous avez également déclaré que les touristes trouvaient que cela coûtait trop cher de se rendre au Canada, et qu'il était possible que cela soit dû à la TPS, etc. Avez–vous des preuves à l'appui de ce que vous avancez? Avez–vous effectivement essayé d'analyser ces questions de coût? Si j'achète un billet ici, au Canada, pour me rendre en Europe, quelle est la différence de prix par rapport à un billet acheté en Europe pour se rendre au Canada?

Permettez–moi de poser la question autrement. Si j'habite l'Italie et que je veux me rendre au Canada, le billet me coûtera 1 000 ou 1 100$. Mais si l'on achète le même billet ici, au Canada, et qu'on l'envoie en Italie, cela coûtera seulement environ 700$. Comment pouvez–vous affirmer que les gens ne viennent pas au Canada parce que la TPS rend ce voyage trop coûteux? N'est–ce pas plutôt les taxes perçues en Italie qui font monter le prix d'un voyage au Canada?

M. Crozier: Je pense que la différence de tarif à laquelle vous faites allusion ne vient pas de la taxe. Cela est plutôt dû aux étranges conditions qui affectent le marché du transport aérien à travers le monde, où l'on ne respecte pas nécessairement les tarifs. Il y a un impact que nous avons pu constater sur le coût des voyages qu'entreprend un visiteur après son arrivée.

Au début de notre exposé, nous avons indiqué que parmi nos adhérents se trouvaient des prestataires de service. Parmi eux, nous avons les conseils du tourisme allemand, italien et français. Ils nous disent que lorsque leurs clients choisissent une destination, ils calculent que, une fois arrivés au Canada, leur facture d'hôtel sera de tant, leur circuit en autocar à travers les Rocheuses de tant, et qu'ils devront payer la TPS sur tout cela, y compris les souvenirs. C'est là où la question des coûts entre en jeu. La somme qu'ils doivent consacrer à leur voyage une fois arrivés au Canada est plus élevée que le prix du billet d'avion pour se rendre ici.

M. Reilly: L'un de nos adhérents de Red Lake, en Ontario, m'a signalé quelque chose de semblable il y a environ un an. Ce monsieur est propriétaire d'une agence de voyages et d'un camp de pêche. Il avait l'habitude de vendre ses forfaits partout aux États–Unis. Cela comprenait un guide, le gîte, la nourriture et tout ce dont les touristes pouvaient avoir besoin pour passer leurs vacances à pêcher dans un cadre merveilleux dans le nord de l'Ontario.

Étant donné qu'il possédait aussi l'agence de voyages, il avait l'habitude d'inclure dans ses forfaits le coût du billet d'avion. Maintenant, lorsqu'il fait cela, il est obligé d'ajouter la TPS car le billet est émis au Canada. Ses clients lui disent maintenant de leur fournir des forfaits de pêche mais de ne pas s'occuper de leur billet d'avion, qu'ils se le procureront eux–mêmes à Cleveland, Détroit, New York ou Dallas, pour ne pas avoir à payer la TPS. Les nouvelles de ce genre se répandent évidemment aussi rapidement qu'un feu de forêt. Donc, même si sa pourvoirie a continué à prospérer, ses activités ont beaucoup baissé tout d'un coup, parce que les gens se sont vite rendu compte qu'ils pouvaient s'acheter le billet à meilleur prix chez eux.

• 1135

The Chairman: Thank you, Mr. Pillitteri.

Ms Whelan.

Le président: Merci, monsieur Pillitteri.

Madame Whelan.

[*Text*]

Ms Whelan: I have a question. I was one who believed that the administrative burden was quite high. In recent weeks I've talked to a number of accountants from small businesses who tell me they don't believe it's high at all. The reason is that there's a simple computer program available at the cost of $35 that will quickly tell you how much GST you've collected and how much you owe. It's only an extra line on any form or any record you have to keep because you're required to keep the cost of the PST anyhow.

How do you evaluate the administration of the GST? What exactly is it?

Mr. Crozier: It may well be that the information you've got about the computer program is right, and it may apply very well to a widget manufacturer or to a shoe retailer. In travel we have so many different ratings of tax. There's zero–rated tax and there is the full 7% that you have to keep in mind.

Insurance, for example, is not subjected to tax. If I therefore buy from a travel agency a package tour and then buy a separate insurance policy, I don't pay tax on the policy but just on the trip. Then there are some trips that include an insurance component in the price and then GST has to be paid on the entire package price, even though there is an insurance component factored in. There are all these exemptions and exceptions and things that have to be taken into account before you get to a bottom line.

In the travel industry I'm certainly not aware of a simple program where you press a button. In preparation for coming here I spoke with one of the larger tour operators—I guess probably within the top 10 tour operators in terms of volume—specifically to the head of their accounting department. He said he personally commits one day a month to GST reconciliations. Given his salary and the collateral cost, that still is a significant cost, and presuming he is reflective of all others, it is a burden.

Ms Whelan: You're telling me there's no GST payable on travel insurance?

Mr. Crozier: There's no GST payable.

Ms Whelan: But there is on most other types of insurance now?

Mr. Crozier: Not to my knowledge.

Ms Rheaume: I don't think so.

Ms Whelan: GST is payable on errors and omissions insurance. It's payable on disability insurance. It's payable on life insurance. I'm just surprised it's not payable on travel insurance.

Ms Rheaume: Not on travel insurance. There's now provincial sales tax in Ontario on travel insurance but not GST.

Ms Whelan: Okay, maybe I'm confusing the two. I know for errors and omissions insurance you pay both.

[*Translation*]

Mme Whelan: J'ai une question à poser. Je croyais que cela représentait un gros fardeau sur le plan administratif. Au cours des dernières semaines, j'ai parlé à des comptables qui font la comptabilité de petites entreprises et ils m'ont dit que cela ne représentait vraiment pas beaucoup de travail parce qu'on peut s'acheter pour 35$ un programme d'ordinateur tout simple qui indique rapidement ce qu'on a perçu et ce qu'on doit pour la TPS. La TPS ne représente qu'une ligne supplémentaire sur les formules ou les dossiers qu'il faut remplir , parce qu'il faut de toute façon tenir des comptes pour la TVP.

Comment évaluer l'administration de la TPS? Qu'est–ce que cela représente au juste?

M. Crozier: Il est possible que les renseignements que vous avez sur le programme d'ordinateur soient exacts et que ces programmes conviennent parfaitement à un fabricant d'accessoires ou à un chausseur. Par contre, il existe une série de taux de taxes différents dans l'industrie touristique. Il y a des services détaxés et il y en a auxquels la TPS de 7 p. 100 s'applique.

Par exemple, les assurances ne sont pas assujetties à la taxe. Par conséquent, si j'achète un forfait à une agence de voyage et si j'achète également une police d'assurance séparément, je ne paye pas de taxe sur cette dernière mais juste sur le forfait. Par conséquent, lorsqu'il s'agit d'un forfait dont le prix comprend l'assurance, on paie la TPS sur la totalité du montant, malgré la police d'assurance incluse. Il y a toutes sortes d'exceptions et d'exemptions et toutes sortes de facteurs dont il faut tenir compte.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de programmes simples, avec lesquels il suffit d'appuyer sur un bouton, qui convienne pour l'industrie touristique. Alors que je me préparais à venir ici, j'ai parlé avec un des plus importants voyagistes—il fait probablement partie des dix voyagistes qui ont le plus gros volume d'opérations—, ou plus précisément au directeur du service de comptabilité. Il m'a dit qu'il consacrait, pour sa part, un jour par mois à faire les rapprochements de comptes pour la TPS. Compte tenu du traitement qu'il touche et des frais secondaires, cela représente malgré tout des frais importants, et si l'on part du principe que tous les autres voyagistes sont dans la même situation, cela représente un véritable fardeau.

Mme Whelan: Vous dites qu'on ne paye pas la TPS sur l'assurance voyage?

M. Crozier: Il n'y a pas de TPS à payer.

Mme Whelan: Pourtant, on doit maintenant payer la TPS sur la plupart des autres types d'assurance?

M. Crozier: Pas à ma connaissance.

Mme Rheaume: Je ne crois pas.

Mme Whelan: On paye pourtant la TPS sur les assurances–erreurs et omissions. On la paye sur les assurances–invalidité. On la paye sur les assurances–vie. Je suis étonné qu'on ne la paye pas sur les assurances–voyage.

Mme Rheaume: Pas sur les assurances–voyage. Il y a maintenant une taxe de vente provinciale sur les assurances–voyage en Ontario, mais pas la TPS.

Mme Whelan: Bon, c'est bien possible. Je confonds les deux. Je sais qu'on paye les deux taxes sur les assurances–erreurs et omissions.

[*Texte*]

The Chairman: Would you need that?

Ms Whelan: Not any more, but as a lawyer I used to. I know you pay both. I know the cost is quite high. I guess you're telling me that the discrepancies in travel are quite another administrative expense, an exemption here and not an exemption there, and zero–rated and non–zero–rated. . .

Ms Rheaume: On a day–to–day basis, for our agents who have to be able to tell their customer what something is going to cost, they have to deal with the GST on things like package tours and so on. They also have to then be able to tell them, you pay this much, this much goes to here and here. Some people just want the bottom line, but some people, particularly where GST is involved, want to know exactly. You have this little transfer of funds where the wholesaler is remitting the GST to us and then we're holding on to it and passing it on down the line. Quite frankly it's a thing that boggles the minds of the people who aren't chartered accountants in our office.

Ms Whelan: When you talked people overseas looking at travelling in Canada, the GST on any goods they would buy and bring back is refundable at a duty–free store. I don't know why that would inhibit people from buying. When they talk about purchasing items in Canada, they know they can get that tax back.

Mr. Crozier: If they do know that, then that's fine. But it was one of our points with respect to the reference to the TIAC presentation that you have to make sure the passenger knows there is this refundability before he even makes his decision to come to Canada. It may well be that upwards of 7% of all the money he pays in Canada he can get back, which therefore reduces the cost. But if he doesn't know that, he's going to make his travel decision to go somewhere else.

• 1140

Ms Whelan: But most of the states in the United States don't refund their tax.

Mr. Crozier: That may well be the case. I don't know.

Mr. Reilly: There are European VAT refunds available.

Ms Rheaume: Yes, there's Austria for sure.

Mr. Crozier: The other question is the efficiency. Oftentimes people will know they have the ability to collect the refund, but they don't have the time at the end of their trip.

The other thing, and I think the TIAC brief spoke to this, is that oftentimes if it's refunded in Canadian funds at the point of departure, the inclination is just to say, what am I going to do with these two Canadian $20 bills? They're no good to me back in Austria, back in Uruguay, back in wherever I'm going. I might as well make the expenditure for that Mounties hat that looks awfully attractive right now but is going to look sort of silly on my wall when I get back home. It's one of those additional expenses that get made.

[*Traduction*]

Le président: Avez–vous besoin d'une telle assurance?

Mme Whelan: Plus maintenant, mais j'en avais une lorsque j'étais avocate. Je sais qu'il faut payer les deux taxes. Je sais que cela représente une somme assez importante. Je suppose que vous voulez dire que toutes les différentes taxes qui existent dans le secteur touristique, les diverses exceptions, les services détaxés et les services taxés, représentent toutes sortes de frais administratifs supplémentaires.

Mme Rheaume: Tous les jours, les agents qui doivent être en mesure de dire à leurs clients combien un voyage va coûter, doivent calculer la TPS sur des choses comme les forfaits, etc. Ils doivent être en mesure de dire exactement comment le prix final se décompose. Certaines personnes veulent simplement connaître le prix total mais d'autres veulent connaître tous les détails, surtout en ce qui concerne la TPS. Il s'agit en fait d'un petit transfert de fonds: le grossiste nous fait payer la TPS et nous la faisons payer à nos clients. Je vous dirai franchement que cela déroute tous les employés de notre bureau qui ne sont pas comptables agréés.

Mme Whelan: En ce qui concerne les touristes étrangers qui envisagent de faire un voyage au Canada, ils peuvent se faire rembourser la TPS à une boutique hors taxe sur toutes les marchandises qu'ils achètent pour emporter chez eux. Je ne vois pas comment cela pourrait empêcher les gens d'acheter. Ils savent qu'ils peuvent se faire rembourser la taxe.

M. Crozier: S'ils le savent, c'est parfait. Nous avons d'ailleurs insisté sur le fait qu'il faut s'arranger pour que les passagers sachent que la TPS est remboursable, avant qu'ils prennent la décision de venir au Canada, à propos du mémoire de l'AITC. Ils peuvent se faire rembourser jusqu'à 7 p. 100 des sommes qu'ils dépensent au Canada, ce qui réduit le prix. Par contre, les touristes qui ignorent cela ont tendance à décider d'aller ailleurs.

Mme Whelan: Par contre, la plupart des États américains ne remboursent pas leur taxe.

M. Crozier: Peut–être. Je ne sais pas.

M. Reilly: En Europe, il est possible de se faire rembourser la TVA.

M. Rheaume: Effectivement. C'est certain en ce qui concerne l'Autriche.

M. Crozier: Mon autre question concerne l'efficacité. Il arrive souvent que les touristes sachent qu'ils peuvent se faire rembourser la taxe, mais qu'ils n'aient pas le temps à la fin de leur voyage.

L'autre problème, et je crois que c'était précisé dans le mémoire de l'AITC, est le remboursement se fait souvent en dollars canadiens au lieu de départ et que, par conséquent, les touristes ont tendance à se demander ce qu'ils vont faire avec deux billets de 20$ canadiens. Ils ont tendance à trouver que cela ne leur servirait à rien en Autriche ou en Uruguay, peu importe le pays. Ils se disent qu'ils feraient tout aussi bien d'acheter le chapeau de Mountie qui paraît très joli sur le coup mais qui aura l'air ridicule une fois qu'il sera accroché chez eux. C'est le genre de dépense supplémentaire que font les touristes.

[*Text*]

Could I also respond to your earlier question about the administrative cost that goes with the international nature of travel? There is also the question of input tax credits that take time. A tour operator that ends up paying money for some services that are subjected to GST and some that are not—it's not as though he can take all of his expenditures and sort of say, 7% of this is input tax credit. There are a lot of GST things that he pays, a lot of payments he makes without GST, and he has to go through it and particularize them, which is another step in the process.

Mr. St. Denis: On the same subject of the visitor rebate, you're not suggesting that the things visitors qualify to get a rebate on be expanded? Are you content with the motels? Are you content with the purchases that are physical things taken back across the border?

Mr. Crozier: Yes.

Mr. St. Denis: Would you agree that if we could find a way to give visitors their refund while they were in the country. . .? When they get to the duty–free shop they're on their way out, so they are limited to purchases in the duty–free shop. One witness told us that from his experience, the tourists spend roughly half their rebate in the store. If there were a way to give visitors to Canada their rebate further back from the border, do you think they would spend more of that money in Canada as opposed to sending this money out of the country? Would it make sense? Is there in your view a way to give visitors to Canada their refunds while they're in the country?

Mr. Reilly: I don't know of a way that's not subject to abuse, frankly, but I'm sure one can be devised. We devise other things that are probably more complicated than that.

I don't think there's any question that if people got this kind of rolling rebate as their trip progressed, they would have more cash in their pocket.

Mr. St. Denis: Maybe a visit to the local post office or something like that, with the appropriate documentation.

Mr. Reilly: Yes, sure.

Mr. St. Denis: Is there time for a supplementary question?

The Chairman: We have until 3:30 p.m., when we reconvene with our next witness.

Mr. St. Denis: I won't take that long. This is on the question of harmonization. I appreciate that if harmonization by the provinces meant they would be taxing services—because right now you're not included—it could be hurtful to your industry. But let's just allow that for a moment, because most of our witnesses have said harmonization would make life a lot simpler for them because they are already involved now with two taxes.

[*Translation*]

Je voudrais également répondre à votre question précédente sur les frais administratifs qui découlent de la nature internationale des voyages. Il y a également les crédits de taxe sur les intrants qui prennent du temps et les voyagistes finissent par payer pour certains services qui sont assujettis à la TPS et pour d'autres qui ne le sont pas; ce n'est pas comme s'ils pouvaient dire que le crédit de taxe sur les intrants représente 7 p. 100 de la totalité de leurs dépenses. Il y a toute une série de services sur lesquels ils payent la TPS et toute une série d'autres sur lesquels ils ne la payent pas et ils doivent faire un calcul détaillé qui représente une étape supplémentaire du processus.

M. St. Denis: Pour en revenir à la question des ristournes accordées aux touristes, vous ne recommandez pas que l'on augmente le nombre de produits ou de services sur lesquels les touristes peuvent obtenir un remboursement de taxe? Êtes–vous satisfaits du remboursement accordé sur les prix des chambres de motel? Êtes–vous satisfaits du remboursement sur le prix d'achat d'objets et de souvenirs qui sont emportés à l'étranger?

M. Crozier: Oui.

M. St. Denis: Pensez–vous qu'il serait bon de trouver le moyen de donner leur remboursement aux touristes pendant le voyage? Lorsqu'ils arrivent à la boutique hors taxe, ils sont sur leur départ et ils ne peuvent plus acheter que ce qu'ils trouvent à cette boutique. Un témoin nous a dit que, d'après son expérience, les touristes dépensent à peu près la moitié de leur remboursement de taxe à la boutique hors taxe. Pensez–vous que s'il y avait un moyen de donner aux touristes leur remboursement quelques jours avant de s'en aller, ils dépenseraient une plus grosse proportion de cet argent au Canada au lieu de l'emmener à l'étranger? Est–ce que ce serait une bonne solution? Pensez–vous qu'il existe un moyen de donner le remboursement de taxe aux touristes qui viennent au Canada, pendant qu'ils sont dans le pays?

M. Reilly: Je dois vous avouer en toute franchise que je ne connais pas de moyen qui nous prémunisse contre les abus mais je suis sûr que l'on pourrait en trouver un. On trouve bien des solutions à des problèmes qui sont probablement plus compliqués que cela.

Il ne fait aucun doute que si les touristes pouvaient se faire rembourser les taxes pendant leur voyage, ils auraient plus d'argent en poche,

M. St. Denis: On pourrait peut–être leur rembourser les taxes dans les bureaux de poste locaux ou dans d'autres bureaux de ce genre, pour autant qu'ils fournissent les pièces justificatives.

M. Reilly: Certainement.

M. St. Denis: Ai–je le temps de poser une question supplémentaire?

Le président: Nous avons jusqu'à 15h30, heure à laquelle nous poursuivrons avec le prochain témoin.

M. St. Denis: Cela ne me prendra pas autant de temps que cela. Ma question porte sur l'harmonisation. Je me rends bien compte que si les provinces se mettaient à imposer une taxe sur les services—puisqu'il n'y en a pas pour le moment sur vos services—à cause de l'harmonisation, cela pourrait faire du tort à votre industrie. Supposons toutefois, pour quelques instants, que ce soit le cas, parce que la plupart de nos témoins ont dit que l'harmonisation leur simplifierait beaucoup l'existence du fait qu'ils ont déjà affaire à deux taxes.

[*Texte*]

In a scenario where there was harmonization, would it be an impossible scenario for you if within a harmonized system there were different rates in the different provinces? For example, Ontario right now has a PST rate of 8% and—what's Manitoba's? Well, let's just say Manitoba's was 6%, for argument's sake. If harmonization required that the combined rate in Ontario be *x* and the combined rate in Manitoba be *y*, would that create a nightmare for you?

Mr. Reilly: No. The system is there to handle it. Most of the volume of travel agencies is airline tickets, or a large percentage of it is. It's handled almost on an automated system now. There's an organization called the Bank Settlement Plan, and if you run a retail travel agency, you issue tickets, you send in a report—every 10 days, Helen?

Ms Rheaume: Once a week.

Mr. Reilly: You send in a weekly report to the International Air Transport Association in Montreal. They automatically take the money out of your bank account and send you a reconciliation. You don't have to do very much. You have to prepare the report.

Mr. St. Denis: So the tax could be worked into that.

Mr. Reilly: Yes.

• 1145

The Chairman: What percentage of tourism is done by plane? Most of it?

Mr. Reilly: It would be most of it.

Ms Rheaume: What is sold by agencies probably.

Mr. Reilly: In dollar volume, most of it.

The Chairman: Through your agencies, most of it involves an airline ticket.

Ms Rheaume: Definitely most by plane in our agency, with a little by train.

The Chairman: Why does it cost me $500 to fly round-trip from Toronto to Montreal and $400 to fly from Toronto to London, England?

Ms Rheaume: Talk to the airlines about it.

The Chairman: Does this really grate on you as part of the Canadian tourism industry?

Ms Rheaume: Yes, it does. It's a matter of competition. The reason the prices have been reduced on the overseas market is that you have a lot of charter companies that found out pretty quickly that they could offer a product they could sell at a lower price than the airlines do. But unfortunately we're expecting our airlines to offer more than just a charter from point to point.

The Chairman: Like what?

[*Traduction*]

Est-il à votre avis impossible d'imaginer un scénario où le système serait harmonisé et où les taux seraient différents d'une province à l'autre? Que se passerait-il si on avait une TVP de 8 p. 100 en Ontario et de 6 p. 100 au Manitoba, par exemple? J'avance ce chiffre uniquement pour les besoins de la cause. Est-ce que ce serait un cauchemar pour vous si, à cause de l'harmonisation, le taux unique serait de tant en Ontario et de tant au Manitoba?

M. Reilly: Non. On a le système qu'il faut pour cela. Les billets d'avion représentent la majeure partie, ou du moins une forte proportion, du chiffre d'affaires des agences de voyage. La vente des billets se fait déjà par système informatisé. Il existe une organisation qui s'appelle le Plan de règlement bancaire et les agences de voyage émettent les billets et font un rappport—est-ce tous les 10 jours, Helen?

Mme Rheaume: Une fois par semaine.

M. Reilly: On envoie un rapport toutes les semaines à l'Association du transport aérien international, à Montréal. Elle retire automatiquement l'argent de votre compte en banque et vous envoie un état de compte. Il n'y a pas grand-chose à faire. Il n'y a que le rapport à préparer.

M. St. Denis: Par conséquent, la taxe pourrait être intégrée à ce système.

M. Reilly: Oui.

Le président: Quelle est la proportion des voyages touristiques fait par avion? La plupart?

M. Reilly: Oui.

Mme Rheaume: Du moins en ce qui concerne les voyages vendus par les agences.

M. Reilly: La plupart, si l'on considère les sommes que cela représente.

Le président: Donc la plupart des voyages qui sont vendus par vos agences comprennent l'achat d'un billet d'avion.

Mme Rheaume: C'est bien le cas et il y a quelques voyages qui sont faits par chemin de fer.

Le président: Pourquoi est-ce qu'un billet aller-retour Toronto-Montréal me coûte 500$ et qu'un billet aller-retour Toronto-Londres ne m'en coûte que 400$?

Mme Rheaume: Posez la question aux compagnies aériennes.

Le président: Est-ce que cela irrite les membres de l'industrie touristique canadienne?

Mme Rheaume: Oui. C'est une question de concurrence. Si le prix des billets d'avion pour l'étranger a baissé, c'est parce que beaucoup de compagnies de vols nolisés ont constaté très vite qu'elles pouvaient offrir un produit à meilleur prix que les compagnies aériennes normales. On exige malheureusement davantage des compagnies aériennes qu'un vol nolisé d'un point à un autre.

Le président: Quoi, par exemple?

[*Text*]

Ms Rheaume: An airline has to factor in the costs of unprofitable runs it has been maintaining and so on in its prices.

Mr. Reilly: The other point is that the person who flies Montreal–Toronto and back is generally a business person. I'm afraid it comes down to a question of what the trade will bear.

The Chairman: What a hell of a pity that Canadians cannot enjoy their own wonderful country at a price that is at least competitive with vastly farther foreign destinations.

Mr. Reilly: Those prices are there, sir, if you are prepared to make the advance preparations for your plans. If you pick up *The Globe and Mail*, *The Toronto Star*, or *The Ottawa Citizen* on the weekend, you will see that you can fly from Ottawa to Vancouver return for $279. As you say, if you fly Ottawa–Toronto, it is over $400. If you go Tuesday morning and come back Wednesday afternoon, it's over $400. The other one is if you are prepared to book three weeks in advance and pay in advance and stay over Saturday night, and do a lot of things that discourage a businessman from doing so.

The Chairman: So you think the Canadian who wants to be a non–business tourist within Canada can do it on a basis competitive with foreign destinations.

Mr. Reilly: Yes.

The Chairman: It is a fascinating industry. I want to thank you for your presentation. It was a very thorough one, a very complete one, and again more food for thought. The travel industry is not united on this issue. You are one of the few groups that does not advocate harmonization.

Mr. Reilly: Yes, we know that.

The Chairman: I want to thank you for your presentation.

We will adjourn until 3:30 p.m.

[*Translation*]

Mme Rheaume: Une compagnie aérienne doit tenir compte des lignes non rentables qu'elles doit maintenir, et cela a une influence sur ses prix.

M. Reilly: L'autre facteur, c'est que ce sont généralement les gens d'affaires qui font des voyages aller–retour Montréal–Toronto en avion. J'ai l'impression que cela revient à dire que l'on exige le prix que le marché peut supporter.

Le président: Il est éminemment regrettable que les Canadiens ne puissent pas profiter de leur magnifique pays à un prix qui soit au moins concurrentiel avec des destinations étrangères beaucoup plus éloignées.

M. Reilly: Il existe de tels prix, monsieur, si vous êtes prêts à faire vos projets de voyage d'avance. Prenez l'édition du weekend du *Globe and Mail*, du *Toronto Star* et de l'*Ottawa Citizen*, et vous verrez qu'il est possible de faire un voyage Ottawa–Vancouver aller–retour pour 279$. Comme vous dîtes, le prix d'un billet d'avion Ottawa–Toronto est de plus de 400$, du moins si vous partez le mardi matin pour revenir le mercredi après–midi. Pour obtenir un prix réduit, il faut être prêt à faire des réservations trois semaines à l'avance, à payer d'avance et à passer la soirée du samedi à destination ainsi qu'à accepter toute sorte de contraintes qui découragent les gens d'affaires.

Le président: Vous pensez donc que les Canadiens qui veulent faire du tourisme d'agrément au Canada peuvent obtenir des prix qui sont concurrentiels avec ceux des destinations étrangères?

M. Reilly: Oui.

Le président: C'est une industrie fascinante. Je vous remercie pour votre exposé qui était très intéressant et très complet et qui nous a appris pas mal de choses. Les représentants de l'industrie touristique n'ont pas tous la même opinion à ce sujet. Vous êtes un des rares groupes qui ne recommandent pas l'harmonisation.

M. Reilly: Oui, nous le savons.

Le président: Merci encore de votre exposé.

La séance est suspendue jusqu'à 15h30.

AFTERNOON SITTING

• 1533

The Chairman: Could we come to order, please. The finance committee is continuing its investigation of the goods and services tax.

Our first witness this afternoon is Mr. Gary Siskos, CA, chairman of government relations for the Canadian Association of Exposition Managers. Welcome, Mr. Siskos. We look forward to your presentation before we ask you questions.

Mr. Gary Siskos (Chairman, Government Relations, Canadian Association of Exposition Managers): Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I want to again thank the committee for allowing me the opportunity to come in front of them to present our position paper. You'll notice that it is actually a fairly brief document, concise and to the point. I don't expect to go into lengthy discussion at this level. I would like to be very concise and to the point and then open it up to questions from the committee.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI

Le président: S'il vous plaît, nous allons ouvrir la séance. Le comité des finances reprend son étude de la taxe sur les produits et services.

Cet après–midi, notre premier témoin est M. Gary Siskos, c.a., président des Relations gouvernementales à l'Association canadienne des directeurs d'expositions. Monsieur Siskos, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous allons écouter votre exposé avant de vous poser des questions.

M. Gary Siskos (président, Relations gouvernementales, Association canadienne des directeurs d'expositions): Merci, Monsieur le président.

Pour commencer, je tiens à remercier le comité d'avoir accepté d'entendre notre position. Comme vous pouvez le constater, le document que nous vous apportons est très court, très concis et très à–propos. Je n'ai pas l'intention de faire un long exposé, et lorsque nous en serons aux questions, j'aimerais que la discussion soit également concise et à–propos.

[*Texte*]

I would like to give you some background on who we are, why I am here and who we represent.

I represent the Canadian Association of Exposition Managers. We are a fairly large body. We have more than 300 members and we run more than 600 trade shows and consumer shows across Canada. We have a number of members, but we are essentially not a well-known industry in Canada. I think when I throw some numbers out, however, you'll understand that we are a fairly substantial number of people and an important source of jobs within Canada. We represent close to $300 million in total revenue as part of TIAC as well. The tourism industry is a $1 billion industry in Canada.

• 1535

Some of the shows we run that you may or not be familiar with on the commercial side are such large events as Canadian Manufacturing Week, which is run by Reed Exhibitions. We also have, as association members, Maclean Hunter and Southam. Maclean Hunter runs all the home shows across Canada; as well, Southam Expositions runs the large petroleum show in Calgary. So you can see there are some fairly big players involved in the trade show business, as well as the smaller independent trade show, consumer show people, and that's really who we are and who we represent.

We have been approached by a general body called the Coalition on GST Replacement as well as TIAC and we have supported their efforts and as a result, that's really where our position paper is falling out from. My understanding is they sat down with the finance committee earlier, around February, and provided a base document on which we as an industry would move forward. I've provided that in exhibit 1 and exhibit 2 in our document.

Exhibit 1 is essentially the founding principles that we are confirming today in support of the Coalition and in support of TIAC, as well as the principles we feel are important to our industry.

Exhibit 2 deals with the key areas we feel this body must address in the whole issue of GST replacement.

Before we get to the whole issue of why we're talking about GST and the GST replacement, we believe that, ideally, we would rather work with a system that is in place and modify it, as opposed to looking at an entirely new system of tax collection at the business level. I don't believe our industry is capable of taking on a new tax collection process. We believe the GST is a feasible, workable process, with modifications that will make it a lot more efficient than it currently is.

Where are those three key areas? The first one is to broaden the tax base and tax harmonization. We cannot talk about each one of those in isolation. We have to talk about them in conjunction, together at the same time, because what

[*Traduction*]

Je vais commencer par vous dire qui nous sommes, pourquoi je suis ici, et qui nous représentons.

Je représente l'Association canadienne des directeurs d'expositions. Nous sommes un organisme relativement important qui regroupe plus de 300 membres et organise plus de 600 expositions commerciales et faires pour les consommateurs dans tout le Canada. Nous avons pas mal de membres, mais dans l'ensemble, notre industrie n'est pas bien connue au Canada. Cela dit, si je vous cite certains chiffres, vous verrez que nous représentons beaucoup de monde et que nous sommes à l'origine de beaucoup d'emplois au Canada. En effet, faisant également partie de l'Association de l'industrie touristique du Canada, nous représentons des revenus qui s'élèvent à près de 300 millions de dollars. De son côté, l'industrie touristique représente environ un milliard de dollars au Canada.

Il est possible que vous ne connaissiez pas certaines de nos expositions dans le secteur commercial, des manifestations importantes comme la Semaine des manufacturiers canadiens, qui est organisée par Reid Exhibitions. Nous comptons également parmi les membres de notre association Maclean Hunter et Southam. Maclean Hunter organise tous les salons ménagers au Canada et, de son côté, Southam Expositions organise la grande exposition pétrolière de Calgary. Comme vous le voyez, dans ce secteur des foires commerciales, il y a de gros intérêts, et nous avons également des foires commerciales indépendantes de moindre importance, des expositions destinées aux consommateurs. Voilà donc qui nous sommes et qui nous représentons.

Un organisme qui porte le nom de Coalition pour le remplacement de la TPS nous a contactés, de même que l'AITC, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'appuyer leurs efforts. C'est, en fait, l'origine de notre prise de position. Apparemment, cet organisme a eu l'occasion de discuter avec le comité des finances vers le mois de février, et il a préparé un document de base dont l'industrie peut s'inspirer pour orienter sa démarche. Vous trouverez ce document aux pièces 1 et 2 de notre mémoire.

La pièce 1 présente, en fait, les principes fondamentaux énoncés par la Coalition et par l'AITC, des principes que nous défendons ici aujourd'hui et qui nous semblent particulièrement importants pour notre industrie.

La pièce 2 contient des éléments que ce comité ne saurait ignorer dans son étude du remplacement de la TPS.

Avant de vous dire pourquoi nous tenons à discuter de la TPS et de son remplacement éventuel, je dois préciser que nous préférerions conserver le système en place et le modifier, au lieu d'envisager un système de perception fiscal entièrement nouveau. En effet, je crois que notre industrie aurait beaucoup de mal à supporter la mise en place d'un nouveau système de perception. Nous pensons que la TPS est un processus faisable, acceptable, à condition de le rendre plus efficace, grâce à certaines modifications.

Quels sont ces trois secteurs-clés? Le premier, c'est un élargissement de la base fiscale et une harmonisation des taxes. Il est impossible de traiter de ces deux éléments indépendamment. Et, si nous devons en parler ensemble, au

[*Text*]

we are essentially saying is the GST system can be modified through the broadening of the tax base and harmonizing with the provincial tax system. What that will allow the governments to do, at both the provincial and federal levels, is to increase their revenue base, relieving an overall burden on business as a whole.

We have identified that this should be capped at 7%. We don't believe it should go beyond that. We've also touched on the second point, the rebates to foreign buyers. Much of our customer base is at the exhibitor level, where people come to our shows through foreign affiliates or directly in through a foreign division, or they are attending our event as a foreign buyer. Right now, those foreign rebate systems do not work and we're proposing that whole process be turned over to the private sector.

TIAC has done some preliminary work on the rebate system and it is my understanding they have presented a draft paper that we are currently reviewing and we'll be meeting to buy off on those principles at a later date.

The whole issue of visibility of tax—I think it's crucial that the tax be identified on the invoice or wherever it's being shown. Essentially, it should not be a buried tax. There should not be one final price for the whole process of sales administration. If it is included in the price, if the government moves forward with the inclusion in the price, then there should be a segregation of the GST tax off to the side for input tax credit purposes.

• 1540

Essentially, those are the three key areas that we've identified as the important areas that we believe must be addressed. We feel that the current system can be modified to work a lot more efficiently.

I'm prepared to field some questions.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Siskos.

M. Asselin (Charlevoix): Bonjour, monsieur. Vous représentez l'Association canadienne des directeurs d'exposition. Vous avez mentionné dès le début de votre présentation que vous parliez au nom de deux témoins qui ont déjà comparu devant cette commission. Cet après–midi, vous vous faites le haut–parleur de personnes qui sont déjà venues se faire entendre devant cette commission.

Il y a une chose qui est un peu contradictoire, et j'espère avoir quelques explications pour faciliter le travail du Comité des finances. Votre témoignage est parfois blanc, parfois noir.

J'ai pris quelques notes suite sur ce que vous avez dit. Vous avez dit que vous étiez en faveur d'un remplacement de la TPS et, à un moment donné, vous avez dit que vous seriez contre un nouveau système. Vous savez comme moi que, si on remplace la TPS, ce sera par un nouveau système. Vous voulez qu'on remplace la TPS, mais vous êtes contre un nouveau système.

Nous sommes d'accord que le remplacement de la TPS coûtera encore une fois beaucoup d'argent aux petites et moyennes entreprises au Canada et au Québec, ainsi qu'au gouvernement pour le système de contrôle, le système de rapport et le système administratif. On est conscients qu'il y a de la place pour de l'amélioration dans le système de TPS actuel.

[*Translation*]

même moment, c'est qu'à notre avis, le système de la TPS peut être modifié grâce à un élargissement de l'assiette fiscale et à une harmonisation avec les systèmes de taxe provinciaux. À la fois au niveau provincial et au niveau fédéral, cela permettra aux gouvernements d'augmenter leur assiette de revenu, allégeant ainsi le fardeau imposé au secteur privé.

À notre avis, il importe de limiter cela à 7 p. 100. Nous ne pensons pas qu'il soit possible d'aller plus loin. Nous abordons aussi un second sujet, celui des rabais accordés aux acheteurs étrangers. La plupart de nos clients travaillent au niveau des exposants. Ce sont des acheteurs étrangers, des gens qui viennent voir nos expositions par l'entremise d'une filiale étrangère, ou directement par l'entremise d'une division étrangère. Pour l'instant, ces systèmes de rabais accordés aux étrangers ne fonctionnement pas, et à notre avis, il faudrait mettre tout le système entre les mains du secteur privé.

L'AITC a commencé à s'intéresser au système des rabais et, je crois, qu'elle prépare un projet de prise de position que nous étudions actuellement. Nous devons nous rencontrer pour discuter de ces principes à une date ultérieure.

Quant à la visibilité de la taxe, il est à mon avis essentiel que la taxe apparaisse clairement sur les factures. Cette taxe ne doit pas être cachée. Toute l'administration d'une vente ne doit pas aboutir à un prix final unique. Si la taxe est incluse dans le prix, si c'est la solution adoptée par le gouvernement, il faudrait tout de même conserver une mention de la TPS aux fins du crédit sur les intrants.

Voilà donc les trois éléments clés qui nous semblent les plus importants et qui nous semblent mériter une étude particulière. Nous estimons que le système actuel peut être modifié et amené à fonctionner d'une façon plus efficace.

Je suis maintenant prêt à répondre à quelques questions.

Le président: Merci beaucoup, Monsieur Siskos.

Mr. Asselin (Charlevoix): Good afternoon sir. You are representing the Canadian Association of Exposition Managers. At the beginning of your presentation, you said that you were speaking on behalf of two witnesses who appeared before this commission earlier. This afternoon, you're appearing as the spokeperson for people who have already appeared before this commission.

There is one thing I find slightly contradictory, and you might favor us with some explanations in order to facilitate the work of the Finance Committee. What you are saying seems to be partly white, partly black.

I have made some notes while I was listening, and you said that you were in favour of replacing the GST, but then, sometime later, you said that you would be against a new system. You know as well as I do that if we replace the GST, it will be with a new system. You want us to replace the GST. But you are against a new system.

We agree that the replacement of the GST will once again cost a lot of money to small and medium–sized businesses in Canada and in Quebec, and also a lot of money to the government for a new control system, a new reporting system and a new management system. We all know that a lot of improvements can be made to the present GST.

[*Texte*]

Vous avez mentionné également que l'association touristique avait des coûts d'implantation pour les touristes en provenance de l'extérieur. Je pense principalement aux Américains. Lorsqu'ils choisissent de venir en vacances ici, au Québec ou au Canada, c'est parce qu'ils en ont pour leur argent. Au Canada, le dollar américain a beaucoup plus de valeur que le dollar canadien en a lorsque nous allons aux États–Unis. Même s'ils devaient payer une taxe sur leurs produits et leurs services, ils en sortiraient encore gagnants. Ils en auraient encore plus pour leur argent que s'ils le dépensaient à 100 p. 100 dans leur pays.

Vous avez également parlé de l'élargissement de l'assiette fiscale, mais sans trop vous mouiller. Vous avez simplement dit qu'il fallait élargir l'assiette fiscale pour ne pas dépenser un maximum de 7 p. 100. Seriez–vous d'accord que le gouvernement aille jusqu'à taxer, ce qui serait incroyable, les aliments, les médicaments et les soins de santé? Et même avec un élargissement de l'assiette fiscale, vous accepteriez encore un taux maximal de 7 p. 100. C'est ce que vous semblez dire.

Vous avez parlé également d'une taxe visible. Ce qui a fait la popularité de la TPS, c'est sa visibilité. Elle est visible, mais les gens savent ce qu'ils payent comme taxes. Si on la cache dans le prix du produit, les gens se demanderont, un peu comme dans le cas des cigarettes: Est–ce le prix du produit ou la taxe qui a augmenté? Si la taxe était cachée dans le prix du produit, le gouvernement, se trouvant devant un déficit très élevé, pourrait augmenter régulièrement le taux de la taxe afin de rencontrer les objectifs fixés.

• 1545

Je vous ai posé plusieurs questions. Je vais vous donner la chance d'y répondre. Comme je vous le disais au début, vous soulevez des arguments contre la TPS, mais vous êtes pour cette taxe.

Mr. Siskos: I'll deal with each one as they've been raised.

The first point is you seem to be waffling between being for and against the GST. We are for the GST. We are against the administration process that currently exists in administrating the GST process. So I'll be very clear about that, if I wasn't clear enough before.

Second, I want to clear up a confusion that has resulted. We are representing the Canadian Association of Exposition Mangers. We are primarily working business to business to attract foreign companies to Canada to conduct business in Canada. We attract the foreign buyer who buys Canadian products and ships them back to their country. When we are running consumer shows, we are attracting a foreign person who is interested, but typically a foreign buyer is attracted to our trade shows here in Canada to take them back home.

We have made reference to TIAC as a general body that deals with the foreign person coming to consumer shows, but the majority of our buyers are business–to–business people who are buying and exhibiting products in Canada. There is also the attendee who is the foreign buyer taking things back to their country.

[*Traduction*]

You mentioned also that the TIAC had special costs for foreign tourists. I'm thinking mainly of Americans. When they choose to vacation here, in Quebec or elsewhere in Canada, they do so because they get their money's worth. In Canada, the American dollar is worth a lot more than the Canadian dollar when we go to the States. Even if they had to pay a tax on goods and services, they would still come out ahead. They would still get more for their money than if they were spending it in their own country.

You also mentioned the broadening of the tax base, but without sticking your neck out too much. You said that in order to avoid going over 7%, we had to broaden the tax base. Would you go as far as saying, which would be totally amazing, that food, drugs and health care should also be taxed? And even with a broadening of the tax base, you would still accept a ceiling of 7%? This is what you seem to be saying.

You also mentioned a visible tax. If the GST is popular, it is because it is visible. It is visible, therefore people know how much tax they are paying. If we were to hide it in the price, people would wonder, like they do in the case of cigarettes: Is it the price of the product that went up, or is it the tax? If the tax were to be hidden in the price of the product, the government, facing a very high deficit, could raise it regularly in order to meet its objectives.

I have asked several questions. I will now give you a chance to answer. As I said at the beginning, you are making an argument against the GST, but you are really in favour of this tax.

M. Siskos: Je vais répondre à vos questions dans l'ordre où vous les avez posées.

Pour commencer, vous me dites que nous semblons hésiter et ne pas très bien savoir si nous sommes pour ou contre la TPS. Nous sommes pour la TPS. Nous sommes contre le processus administratif qui existe actuellement. Je serai donc très clair si je ne l'ai pas été suffisamment jusqu'à présent.

Deuxièmement, je veux supprimer la confusion que cela a pu provoquer. Nous représentons l'Association canadienne des directeurs d'exposition. Nous travaillons principalement en collaboration avec des entreprises qui, ensemble, cherchent à attirer des compagnies étrangères et à les convaincre de venir faire des affaires au Canada. Nous attirons donc des acheteurs étrangers qui achètent des produits canadiens et les expédient dans leur pays. Nous organisons des expositions destinées aux consommateurs et nous cherchons à attirer les étrangers que cela pourrait intéresser, mais en règle générale, les acheteurs étrangers que nous voyons dans nos expositions expédient leurs achats dans leurs pays.

Si nous avons parlé de l'AITC, c'est que cet organisme traite avec des étrangers qui viennent dans nos expositions destinées aux consommateurs. Cela dit, la majorité de nos acheteurs traitent d'industriel à industriel, et ce sont ces industriels qui achètent et exposent leurs produits au Canada. Cela dit, dans nos expositions il y a également des acheteurs étrangers qui ramènent ce qu'ils ont acheté dans leur pays.

[*Text*]

I'd like to clarify that. We are not a consumer body or a trade body. We represent both, but, principally, the majority of our shows represent a business–to–business discussion.

The issue of Americans coming to Canada is not a fair comparison because we also have Mexicans coming to Canada. We have foreign buying teams. I met with people from the Canadian consulate who were just here in Toronto last week. Those people are bringing buying missions from Mexican to look at Canadian products here in Canada, to take back to Mexico, to do business, to buy and create jobs here in Canada.

I apologize if there's been confusion of who we represent. I just want to clarify that.

The other point that was brought up is the whole issue of 7%. Again, that is both the provincial and the federal cumulative rate that is capped at 7% in total. We're not saying the federal rate should be 7% with a further provincial rate on top. According to our association, people are not upset with the visibility of the tax, but with the fact that the total tax burden on business and the end user is 15% in Ontario alone. You have 7% at the federal level, and then an additional 8% at the provincial level. Cumulatively, that's 15%. Our understanding of our members shows that's what they're upset at, not the visibility of the tax. They see 15%.

You can take it out into additional sectors. Some of those sectors on some of our consumer–type shows can be up to 18% and 19% when you start adding in amusement taxes. That is an unheard of tax burden on the end users and of course they're going to be upset with that.

Having experience with Mexico, the reason why we're for the GST and the whole issue of a value–added tax is that we would assume it is in the best interest of Canada to start aligning its policies with those of its trading partners. Its trading partners are not primarily Britain or anything outside NAFTA at this point in time. Mexico has a 10% EVA tax. To go in excess of a 10% overall tax burden is being unrealistic and would defeat the purpose of trying to align yourself with your foreign partners.

[*Translation*]

Je tiens à préciser cela. Nous ne sommes pas un organisme de consommateurs ni un organisme commercial. Nous représentons les deux secteurs, mais avant tout, la majorité de nos expositions mettent en présence exclusivement des industriels.

Quand aux Américains qui viennent au Canada, ce n'est pas une bonne comparaison parce que nous avons également des Mexicains. Nous avons des équipes d'acheteurs étrangers. La semaine dernière, j'ai rencontré à Toronto des gens du consulat du Canada. Ces gens–là nous amènent des missions d'acheteurs mexicains qui viennent chercher au Canada des produits qu'ils veulent ramener au Mexique, et tout cela est bon pour les affaires, cela crée des emplois au Canada.

Si on a pu mal comprendre qui nous représentions, je m'en excuse. J'ai tenu à le préciser.

Vous avez également parlé de cette affaire des 7 p. 100. Là encore, le taux cumulatif provincial et fédéral a un plafond de 7 p. 100. Nous ne pensons pas qu'il faudrait fixer le taux fédéral à 7 p. 100 et ajouter à cela un taux provincial. D'après notre association, ce n'est pas la visibilité de la taxe qui déplaît aux gens, mais bien le fait qu'en Ontario seulement le total des taxes imposées à l'entreprise privée et aux consommateurs est de 15 p. 100. Vous avez 7 p. 100 au niveau fédéral et, à cela, vient s'ajouter 8 p. 100 au niveau provincial. Si vous les additionnez, cela fait 15 p. 100. D'après nos membres, ce sont ces 15 p. 100 qui constituent un irritant, et non pas la visibilité de la taxe.

On peut même y greffer d'autres secteurs. Dans certains cas, la taxe sur nos expositions destinées aux consommateurs peut aller jusqu'à 18 et 19 p. 100 quand on y ajoute les taxes d'amusement. C'est un fardeau fiscal extrême pour les usagers, et il est certain qu'ils n'aimeront pas cela.

Grâce à l'expérience que nous avons acquise avec le Mexique, nous sommes en faveur de la TPS et nous pensons qu'une taxe à la valeur ajoutée va dans le sens des intérêts du Canada, car elle nous permet de commencer à aligner nos politiques sur celles de nos partenaires commerciaux. À l'heure actuelle, nos partenaires commerciaux ne sont ni la Grande–Bretagne, ni un autre pays en dehors de l'ALÉNA. Au Mexique, il y a une taxe EVA de 10 p. 100. Un fardeau fiscal qui dépasse 10 p. 100 n'est pas réaliste et ne peut que constituer un handicap à un moment où nous cherchons à nous aligner sur nos partenaires étrangers.

• 1550

We've identified a cap of 7% overall, given that this is currently the federal rate. We feel the consumer end–user as well as the business community has already accepted a 7% rate.

Yes, we agree we should be broadening the tax base, which would include food, which would include prescriptions, which would include everything. At that point in time, you can then cap the overall rate at 7% by broadening the base. That's why we do not feel we can break out separately the two discussions about broadening the tax and harmonizing.

Nous avons donc fixé un maximum de 7 p. 100, puisque c'est le taux fédéral actuel. Nous avons l'impression que les consommateurs et le secteur commercial ont déjà accepté ce taux de 7 p. 100.

Effectivement, nous voudrions voir un élargissement de l'assiette fiscale qui comprendrait les denrées alimentaires et les médicaments, qui comprendrait tout. Dans ces conditions, il serait possible de fixer le maximum à 7 p. 100. C'est la raison pour laquelle, à notre avis, il n'est pas possible de dissocier les deux discussions: l'élargissement de l'assiette fiscale et l'harmonisation.

[*Texte*]

What we would be seriously opposed to is the broadening of the tax base and then conversely, the provincial government does what it wishes and the federal government goes forward with a proposed rate, and at the end of the day you're hit with a 15% tax burden on everything. I don't believe that is in the best interests of our industry as well as Canada as a whole. When we talk about 7%, sir, hopefully I've clarified our position on that.

On the visibility of the tax, we agree absolutely that by keeping it invisible there are opportunities by all levels to consistently increase the tax rate. What we are trying to establish here, whether it's visible or invisible, is to create an administrative process that is easy on business. If it chooses to have a one–inclusive price, at least the tax burden can be segregated out to the side for input tax credit purposes. Unless I've misinterpreted the question. . .

M. Asselin: Monsieur le président, vous me permettrez de demander rapidement une précision. C'est important.

Monsieur parle d'une taxe harmonisée entre les provinces et le fédéral de l'ordre de 7 p. 100 au total. Il nous dit que si le gouvernement fédéral élargissait l'assiette fiscale à 100 p. 100 des produits et services, il pourrait abaisser le taux à environ à 4 p. 100.

Il est possible d'abaisser le taux à 4 p. 100. Tout dépend du montant que le gouvernement veut percevoir au total au moyen de cette taxe. On sait que la TPS rapporte au gouvernement fédéral 14 milliards de dollars, mais si le gouvernement disait qu'il veut que les revenus de cette taxe contribuent à abaisser le déficit et qu'il a besoin de 20 milliards de dollars, à ce moment–là, même si on taxait tout ce qui bouge et tout ce qui est produit, il faudrait avoir un taux d'environ 6 p. 100. Et encore là, si on ne veut pas dépasser 7 p. 100 avec les provinces, la marge de manoeuvre est très limitée. Je crains que nous n'aurons aucune entente avec les provinces parce qu'il ne restera plus rien pour les elles, le gouvernement fédéral ayant gobé tout ce qu'il était possible d'amasser.

C'est une bonne question, n'est–ce pas, monsieur le président?

Le président: Elle était très bien posée. Si c'était une courte question, j'attends avec impatience les longues questions.

Mr. Siskos: I have to agree with the chairman. Is there a question? We've provided what we believe is a workable rate. If it is believed it's unworkable, I can't comment on that.

• 1555

I think it's more the concept we're trying to buy off on here. We're trying to provide concepts and principles that can be moved forward on. We're getting bogged down on the tactics or the mechanics. If we don't buy off on the principles and the concepts, the details don't matter.

The Chairman: Mr. Silye, please.

Mr. Silye (Calgary Centre): Mr. Siskos, thank you for your presentation. I'd like to ask you one question for sure, maybe two, subject to the chairman's. . .

The Chairman: There are only five minutes left with this witness.

[*Traduction*]

Ce qui ne nous plairait pas du tout, par contre, c'est qu'on élargisse l'assiette fiscale, le gouvernement provincial faisant ce qu'il désire et le gouvernement fédéral imposant le taux proposé. Avec ce genre de chose on se retrouve avec un fardeau fiscal de 15 p. 100 sur absolument tout. Cela n'est conforme ni à nos intérêts ni à ceux de l'ensemble du Canada. J'espère que vous avez maintenant compris, Monsieur, ce que nous entendons lorsque nous parlons de 7 p. 100.

Quant à la visibilité de la taxe, nous sommes tout à fait d'accord pour reconnaître qu'en cachant la taxe on permet tout sortes d'augmentations à tous les niveaux. Mais que cette taxe soit visible ou invisible, l'important est de créer un processus administratif qui ne cause pas trop de problèmes à l'entreprise privée. Si l'on décide d'imposer un prix global, il faudrait au moins mentionner le total des taxes aux fins du crédit d'impôts sur les intrants. À moins que je n'ai mal compris la question. . .

Mr. Asselin: Mr. Chairman, you will allow me to clarify something. It is important.

This gentleman is talking about harmonizing the tax between the provinces and the federal and capping it at 7%. He says that if the federal government were to broaden the tax base to all goods and services, the tax could be brought back to around 4%.

It is possible to bring the tax to 4%. It all depends on the amount the government is hoping to raise with this tax. We know that the federal government raises $14 billion with the GST, but if the government were to say that the revenues from this tax are to be applied to the deficit and that $20 billion are needed, even if we were to tax anything that moves and everything that is produced, we would need a rate of about 6%. And even then, if we want to cap it at 7% in conjunction with the provinces, the margin is really slim. I'm afraid that we will never be able to reach an agreement with the provinces, because there will be nothing left for them, the federal government having swallowed everything that was to be swallowed.

Don't you think this is a good question, Mr. Chairman?

The Chairman: Very well put. But if that was a short question, I can't wait to hear the long ones.

M. Siskos: Je suis d'accord avec le président. Est–ce qu'il y a une question? Nous avons suggéré un taux qui nous semble raisonnable. Si les gens pensent que ce n'est pas raisonnable, je ne peux rien dire.

C'est surtout le principe que nous cherchons à faire accepter. Nous essayons d'offrir des concepts et des principes sur lesquels on pourra bâtir. On nous arrête sur de simples questions de tactique ou de mécanique. Si nous ne réussissons pas à faire accepter les principes et les concepts, les détails ne servent à rien.

Le président: Monsieur Silye, je vous en prie.

M. Silye (Calgary–Centre): Monsieur Siskos, merci pour votre intervention. J'ai une question à vous poser, peut–être deux, cela dépendra du président.

Le président: Il ne nous reste que cinq minutes pour ce témoin.

[*Text*]

Mr. Silye: I will ask you one question only. I noticed in your brief under ''guiding principles'' that you are firmly opposed to replacing the GST with a tax of any form on payroll.

Mr. Siskos: Right.

Mr. Silye: You say you are for a simplified GST, which is a value–added tax. The value that's basically added, once you subtract business inputs, is the labour, so basically the GST could be argued as a tax on labour. A payroll tax would be a tax on labour. Why are you opposed to a payroll tax so vehemently?

Mr. Siskos: It's a good point. There are a number of different tax approaches the committee can look at, and presumably they are. It is a fair position to take to put it on the payroll tax concept. Others have proposed other forms of taxation. I guess the only thing I can use as an analogy is that some 20 years ago when I was in school we had an imperial system. Canada believed at the time that it was important to move to a metric system to take part in the international community. I guess the analogy I can use again at this time is that the international community has accepted a value–added tax. I've been in Mexico for the last little while, running finance for our purchases down there. It's very clear that they have a VAT–type tax, EVA, on top of sales transactions—10% flat.

Presumably the United States will be moving forward with a consumption type of tax. I would hesitate to see Canada move outside of that international position of a value–added tax for deficit reduction purposes or whatever the case may be, because it does not allow it to align itself with the international community very easily by going to a payroll tax.

It allows the international business community, as well as the community here in Canada who are going into international markets, to understand a flat, consistent way of accounting for their business transactions, whether they're in Canada, whether they're in Mexico, whether they're going anywhere, whether somebody's coming here to Canada to conduct business or from our Canadian business going abroad—

Mr. Silye: With respect though, what is wrong with a payroll tax? What are the specifics you don't like about a payroll tax, other than it's not the same, it doesn't accept consumption tax like other countries. What is specifically wrong with it?

Mr. Siskos: I can't comment on that because we have not specifically looked at the payroll tax. We've aligned ourselves to what was going on in the international community.

Mr. Silye: So you're saying you're against something because you haven't looked at it, and you're for something because the world is taking it.

Mr. Siskos: No, that's not what I'm saying. I'm saying that we've considered the payroll tax in conjunction with what other taxation policies exist internationally. We believe the VAT tax that exists internationally is better.

[*Translation*]

M. Silye: Je ne vous poserai qu'une seule question. Dans votre mémoire, sous le titre «Principes directeurs» vous dites que vous vous opposez à ce que l'on remplace la TPS par n'importe quelle forme de taxe sur les salaires.

M. Siskos: Exactement.

M. Silye: Vous dites que vous êtes en faveur d'une taxe à la valeur ajoutée, c'est–à–dire d'une TPS, mais simplifiée. Une fois déduits les intrants commerciaux, la valeur qu'on ajoute, c'est avant tout la main–d'oeuvre, si bien qu'on pourrait considérer la TPS comme une taxe sur la main–d'oeuvre. Une taxe sur les salaires serait une taxe sur la main–d'oeuvre. Pourquoi êtes–vous si véhément dans votre opposition à une taxation des salaires?

M. Siskos: C'est une bonne question. Le comité peut étudier diverses options fiscales, et c'est probablement ce qu'il fait. Le concept d'une taxe sur les salaires pourrait sembler assez logique, d'autres ont proposé d'autres formes d'imposition. La seule analogie qui me vient à l'esprit est celle du système impérial que nous avions au Canada il y a 20 ans quand j'allais à l'école. À l'époque, le Canada avait jugé important de passer au système métrique pour s'aligner sur la Communauté internationale. De la même façon, à l'heure actuelle, la Communauté internationale a accepté la notion d'une taxe à la valeur ajoutée. Je viens de passer quelque temps au Mexique, je dirigeais les services financiers pour notre équipe d'acheteurs. Là–bas, c'est tout à fait évident, les ventes sont taxées au taux uniforme de 10 p. 100, c'est une taxe de type TVA qui s'appelle EVA.

On s'attend à ce que les États–Unis passent à une taxe sur la consommation. Je n'aimerais pas beaucoup voir le Canada s'écarter de cette taxe à la valeur ajoutée qui constitue la position internationale, que ce soit pour réduire son déficit ou pour d'autres raisons, en adoptant une taxe sur les salaires, il aurait beaucoup de mal à s'aligner sur la communauté internationale.

Avec une TVA, la communauté commerciale internationale de même que les industriels canadiens qui s'intéressent aux marchés internationaux, n'ont pas de mal à comprendre une comptabilité uniforme, logique, qu'ils se trouvent au Canada, au Mexique ou ailleurs, ou qu'ils aient des contacts avec des industriels étrangers qui viennent ici au Canada ou avec des entrepreneurs canadiens qui s'intéressent aux marchés étrangers. . .

M. Silye: Mais cela dit, que reprochez–vous à une taxe sur les salaires? Qu'est–ce que vous n'aimez pas dans ce type de taxe, sinon que ce n'est pas la même chose, que c'est différent de la taxe à la consommation des autres pays? En fin de compte, en quoi est–ce mauvais?

M. Siskos: Je ne peux pas vous répondre, car nous n'avons pas vraiment étudié la possibilité d'une taxe sur les salaires. Nous nous sommes alignés sur ce qui se passait dans les autres pays.

M. Silye: Autrement dit, vous êtes contre parce que vous n'y avez pas réfléchi, et vous êtes pour autre chose, parce que le reste du monde l'a choisi.

M. Siskos: Non, ce n'est pas ce que je dis. Je vous dis que nous avons envisagé une taxe sur les salaires lorsque nous avons étudié les différentes politiques d'imposition dans les autres pays. Nous considérons que la TVA qui existe actuellement dans beaucoup d'autres pays est préférable.

[*Texte*]

Mr. Silye: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Silye. Mr. Discepola, please.

Mr. Discepola (Vaudreuil): Thanks, Mr. Silye, for leaving me two minutes to ask my questions.

On the question of harmonized tax and harmonization, when you say that we should have a capped rate of 7%, in discussion with other provinces and other ministers from the other provinces, especially the finance ministers, most businesses are not getting the business tax credits on 30% to 35% of their transactions. So if we're going to harmonize with the provinces and retain the principle of revenue neutrality, we're going to have to get the same amount of revenues for the provinces. So I question very seriously whether we can even achieve the 7% when we take into account that some provinces, unlike Ontario, are in the 19.77% to 18% range.

• 1600

On the question of rebates, I like your idea of privatizing it. I'm wondering how other European countries that have a hidden value–added tax in the 17% to 19% range handle rebates for trade shows, etc. Who would collect it? Where and how would we collect it if we privatized it?

Mr. Siskos: The Tourism Industry Association of Canada, or TIAC, has prepared a position paper that looks at both the point–of–sale system that exists in Europe and a number of other issues in dealing with the collection, if it is going to be administered privately.

As our time is running out, I could present that separately. The committee is open to reviewing those tactical moves at the collection. I think the concept we're trying to make sure the committee decides on is whether it should be privatized or administered at the public sector. If it is to be privatized, then TIAC has moved forward with a number of initiatives that deal with the whole issue of the collection of taxes at point of sale and the rebate system.

I would like to turn that back to the position paper if possible. We can present it to you separately.

The Chairman: Thank you.

Mr. Siskos, on behalf of all members, I thank you for your very concise and directed presentation to us today. We acknowledge the tremendous work you and your members are doing in promoting Canadian goods and Canada. We look forward to your assistance in the future if and when we come up with a proposal for harmonization with the provinces.

We're going to have a little change in the schedule. Our next witness is Greg Kazakoff, who is the senior administrative officer of the Hamlet of Sanikiluaq. Welcome, Mr. Kazakoff. You have come a long way to be with us.

Mr. Greg Kazakoff (Senior Administrative Officer, Hamlet of Sanikiluaq): I guess most of you don't know any Inuktitut. I don't know it very well, but I know how to say thank you very much.

[*Traduction*]

M. Silye: Merci.

Le président: Merci, monsieur Silye. Monsieur Discepola, je vous en prie,

M. Discepola (Vaudreuil): Merci, monsieur Silye, de m'avoir laissé deux minutes pour poser mes questions.

À propos de l'harmonisation des taxes, quand vous dites que nous devrions fixer un maximum de 7 p. 100, quand nous avons eu l'occasion de discuter avec d'autres provinces et avec les ministre d'autres provinces, en particulier les ministres des Finances, nous avons appris que beaucoup d'entreprises ne récupéraient pas leurs crédits fiscaux sur 30 p. 100 à 35 p. 100 de leurs transactions. Ainsi, si nous voulons harmoniser notre taxe avec celle des provinces et conserver le principe de la neutralité des revenus, il va falloir nous arranger pour que les provinces aient les mêmes revenus. Dans ces conditions, je me demande vraiment si nous pouvons nous contenter de 7 p. 100 quand certaines provinces, contrairement à l'Ontario, ont un taux de 19,77 à 18 p. 100.

Quant aux rabais, j'aime votre idée de les privatiser. Je me demande comment les pays européens qui ont une taxe à la valeur ajoutée de 17 à 19 p. 100 s'arrangent pour les rabais accordés aux foires commerciales, etc. Qui se charge de les percevoir? Et si nous privatisions, à quel moment et comment les percevrions–nous?

M. Siskos: L'Association de l'industrie touristique du Canada, l'AITC, a préparé un document de prise de position qui étudie le système de perception au point de vente qui existe en Europe ainsi que d'autres questions relatives à la perception, au cas où le système serait administré par des intérêts privés.

Comme nous manquons de temps, je pourrais présenter cela à part. Le comité peut étudier ces diverses options en ce qui concerne la perception. En fait, le comité devrait surtout décider si cela doit être privatisé ou administré par le secteur public. Si l'option de la privatisation était retenue, l'AITC discute de diverses initiatives et options en ce qui concerne la perception des taxes aux points de vente et les systèmes de rabais.

Mais pour en venir aux documents de prise de position, et si vous le permettez, j'aimerais vous le soumettre à part.

Le président: Merci.

Monsieur Siskos, au nom de tous les députés, je vous remercie pour cet exposé particulièrement concis et bien pensé. Nous savons que vos membres et vous–même faites un travail considérable pour faire connaître les produits canadiens et le Canada. Si nous formulons une proposition pour l'harmonisation des taxes avec les provinces, il est possible que nous vous demandions à nouveau votre aide.

Nous avons un petit changement de programme. Notre témoin suivant est Greg Kazakoff, qui est agent d'administration exécutif pour le hameau de Sanikiluaq. Monsieur Kazakoff, vous êtes le bienvenu. Vous êtes venu de très loin pour nous rencontrer.

M. Greg Kazakoff (agent d'administration exécutif, Hameau de Sanikiluaq): J'imagine que la plupart d'entre vous ne connaissent pas l'inuktitut. Je le connais très mal moi–même, mais je sais dire merci beaucoup.

[*Text*]

Thanks very much for having me here and giving me the opportunity to say a few words about the GST and how it impacts on municipalities in the eastern Arctic.

I would like to preface my remarks by first of all saying I have been the senior administration officer in Sanikiluaq for the last two years. Prior to that I worked for a number of public accounting firms performing audits for municipalities, housing associations and other not–for–profit organizations in the eastern Arctic.

I have had an opportunity to see how the administration of the GST is being handled by some of the municipalities and other government–funded organizations, and my comments are based on those observations. I also have a few suggestions to make to address those problems.

One of the main problems that besets the municipalities and housing associations in the eastern Arctic is not really GST–related, but it plays an important part in terms of how the GST is handled in those communities. I am referring to a lack of educational level. There is not so much a lack of skill as a lack of training. The people I work with are very bright, and given the opportunity to learn they certainly can handle the accounting problems associated with GST. But for the most part they haven't had the opportunity to get the training.

• 1605

In addition to that, English is not their first language. Their first language is Inuktitut, and understanding a lot of the complex rules and regulations surrounding GST is occasionally difficult for them. Most of the communities in the eastern Arctic are administered by Inuit people, and the language problem and the lack of training constitute a major problem when handling GST.

One of the problems I currently am facing in Sanikiluaq is to file GST returns for the previous two years, which haven't been done. I have estimated that around $50,000 is owing to the municipality as a consequence of these returns not having been filed. That makes the effort to go back and file them and calculate the rebates that are involved quite worth while, but it's an enormous task. I think it would take me about three months to do that. In the meantime, the other work of administering the hamlet would suffer. That's not to say it won't be done, but it's a lengthy process.

The second problem that is confronting the municipalities is the complexity of the GST rates and rebates. Most of the operations that the municipality undertakes are either exempt or zero–rated, and our biggest problem is how to get the money back that is owed to us on the rebates. Almost every purchase requires an analysis of the GST paid. Generally this is a compound journal entry as well as the calculations of a rebate amount or an input tax credit.

It's further complicated by the fact that reporting of the GST on purchases. . .they're not all treated the same. On some of the activities we can get back 57.14%. Others are zero–rated, and we can get back all of those, but on some we can't recover any.

[*Translation*]

Merci beaucoup de me recevoir et de me permettre de parler de la TPS et de ses effets sur les municipalités de l'est de l'Arctique.

J'aimerais commencer par dire que je suis agent d'administration exécutif au hameau de Sanikiluaq depuis deux ans. Avant cela, j'ai travaillé pour plusieurs firmes de comptabilité publiques qui effectuent des vérifications pour les municipalités, les associations de logements et autres organismes sans but lucratif dans l'est de l'Arctique.

J'ai donc eu l'occasion de voir comment certaines municipalités et autres organismes financés par le gouvernement administraient la TPS et ce que je vous dirai aujourd'hui est fondé sur ces observations. J'ai également quelques suggestions à faire pour régler ces problèmes.

Un des principaux problèmes auxquels se heurtent les municipalités et les associations de logement dans l'est de l'Arctique, ne tient pas vraiment à la TPS, mais joue tout de même un rôle important sur la façon dont la TPS est administrée dans ces communautés. Je veux parler du manque d'éducation. Ce n'est pas vraiment un manque de compétence, c'est plutôt un manque de formation. Les gens avec lesquels je travaille sont des gens très intelligents, et s'ils avaient l'occasion d'apprendre, ils n'auraient certainement aucun mal à résoudre les problèmes de comptabilité que pose la TPS. Malheureusement, dans l'ensemble, ils n'ont pas eu accès à cette formation.

En plus de cela, l'anglais n'est pas leur langue maternelle, c'est l'inuktitut. Il peut arriver à l'occasion qu'ils aient de la difficulté à comprendre bien des règles et des règlements complexes entourant la TPS. La plupart des collectivités de l'Arctique de l'est sont administrées par des Inuit et le problème linguistique ainsi que le manque de formation leur posent un grave problème lorsqu'ils ont affaire à la TPS.

L'un des problèmes auxquels j'ai à faire face à l'heure actuelle à Sanikiluaq, c'est de remplir les déclarations de TPS pour les deux dernières années parce que cela n'a pas été fait. J'estime que le gouvernement doit quelque 50 000$ à la municipalité à cause de ces déclarations qui n'ont pas été remplies. Cela rend très valable l'effort déployé pour revenir en arrière, les remplir et calculer les remboursements, mais il s'agit d'une tâche énorme. J'estime que cela leur prendrait environ trois mois. En attendant, mon autre tâche qui consiste à administrer le hameau en souffrirait. Cela ne veut pas dire que ce ne sera pas fait, mais c'est un long processus.

Le second problème qui se pose pour les municipalités, c'est la complexité des taux et des remboursements de TPS. La plupart des activités que la municipalité entreprend sont soit exonérées ou détaxées, et notre plus grand problème c'est de savoir comment récupérer l'argent qu'on nous doit sur les remboursements. Presque chaque achat exige une analyse de la TPS versée. En général, il s'agit d'un article récapitulatif ainsi que des calculs d'un remboursement ou d'un crédit de taxe sur intrants.

La chose se complique davantage du fait que la déclaration de la TPS sur les achats. . .ils ne sont pas tous traités de la même manière. Pour certaines activités, nous pouvons récupérer 57,14 p. 100. D'autres sont détaxées et nous pouvons récupérer le tout, mais dans certains cas, il n'y a rien à récupérer.

[*Texte*]

Like most of the communities in the north, the hamlet of Sanikiluaq administers many contracts under contract to the GNWT, and there is quite often a mixture of uses required on purchases. Accounting for some of these purchases in the GST becomes an accounting nightmare, in that it becomes very complicated. We recently received a handbook from the GNWT that makes the following observation, and it says:

> A hamlet may claim a GST refund based on the mixture of the above rates if the goods and services provided cover several of the above activities. Since the mixed use claim is a complex calculation and does not result in much of an extra refund, it is suggested that hamlets ignore it completely. Therefore it will not be further illustrated in this manual.

What this illustrates is that the GST rules and regulations are so complex that hamlets have been advised not to try to get the full amount of GST rebate owing to them as it is not cost–effective.

In addition, there are some other accounting requirements to maintain three separate GST accounts, and the only person really who understands these things in my communty is myself. So there is going to be some training required in order to effectively administer GST as it respects the municipality.

There is also complicated criteria for determining GST charges that arise. Generally we have goods and services that are taxable under either 7%, zero percent, zero–rated, or they are exempt. We have to try to classify the kinds of activity that we're doing under one of these categories, and on many occasions it's not at all clear how some of these activities should be treated.

For example, if a municipality issues building permits and charges an inspection fee, the building permit is exempt, but the inspection fee is taxable. However, if the inspection fee is charged with the building permit at an all–inclusive price, then the inspection service becomes exempt from GST. The same activity—building inspection—is either exempt or taxable depending on how the municipality decides to prepare the billing.

• 1610

This is confusing and appears to be inconsistent. I guess what I'm saying is that GST as it's currently constituted is far too complex, and particularly in a northern environment it is difficult to understand for the people actually doing the administration.

In summary, I think the problems we're having with GST relate first, to a lack of training, second, to overly complicated, confusing and occasionally inconsistent criteria for determining GST charges, and third, to the complicated accounting procedures required to adequately adminster GST.

The results of those problems impact fairly severely on municipalities in the eastern Arctic. We have increased costs associated with the time and effort required to administer GST, we have an actual financial hardship due to the difficulty in

[*Traduction*]

À l'instar de la plupart des collectivités du Nord, le hameau de Sanikiluaq administre de nombreux contrats sous contrat avec le gouvernement des Territoires du Nord–Ouest et il y a très souvent une combinaison d'utilisations exigées sur les achats. La déclaration de certains de ces achats, dont la TPS, devient un cauchemar du point de vue comptable, car les choses deviennent très compliquées. Nous avons récemment reçu un manuel du gouvernement des Territoires du Nord–Ouest dans lequel on lit ce qui suit:

> Un hameau peut réclamer un remboursement de TPS qui se fonde sur une combinaison des taux susmentionnés si les biens et services fournis touchent plusieurs des activités susmentionnées. Comme la réclamation d'utilisation mixte est un calcul complexe et n'entraîne guère de remboursement additionnel, on recommande que les hameaux n'en tiennent tout simplement pas compte. Par conséquent, on ne fournira pas d'autres explications à ce sujet dans ce guide.

Ce que cela fait ressortir, c'est que les règles et les règlements sur la TPS sont à ce point complexes qu'on a informé les hameaux de ne pas essayer d'obtenir le plein montant du remboursement de TPS qu'on leur doit car ce n'est pas rentable.

De plus, il y a certaines autres exigences comptables comme celles de maintenir trois comptes de TPS distincts et je suis vraiment la seule personne qui comprend ces choses dans ma collectivité. Ainsi, des cours de formation devront être offerts si l'on veut que la TPS soit administrée efficacement en ce qui concerne la municipalité.

Il y a aussi des critères complexes lorsqu'il s'agit de déterminer si la TPS s'applique ou non. En général, nous avons des biens et services qui sont taxables soit à 7 p. 100, soit à 0 p. 100, soit au taux nul de taxe, ou soit exonérés. Nous devons essayer de classer l'activité que nous faisons dans l'une de ces catégories et, dans bien des cas, il est difficile de déterminer comment certaines de ces activités devraient être traitées.

Par exemple, si une municipalité émet des permis de construire et exige des frais d'inspection, le permis de construire est exonéré, mais les frais d'inspection sont taxables. Toutefois, si les frais d'inspection sont imputés avec le permis de construire à un prix global, l'inspection est alors exonérée de la TPS. La même activité—en l'occurrence l'inspection—est soit exonérée soit taxable, selon la facturation que choisira la municipalité.

Ce que je veux dire, je suppose, c'est que la TPS dans sa forme actuelle est beaucoup trop complexe. Plus particulièrement, elle est difficile à comprendre dans un milieu nordique pour les personnes qui s'occupent en fait de l'administration.

En bref, je crois que les problèmes qui se posent en ce qui concerne la TPS tiennent premièrement d'un manque de formation et, deuxièmement, de critères trop compliqués, trop déroutants et parfois trop contradictoires lorsqu'il s'agit de déterminer si la TPS s'applique ou non et, enfin, des méthodes comptables compliquées requises pour administrer adéquatement la TPS.

Tous ces problèmes ont des répercussions assez sérieuses sur les municipalités de l'Arctique de l'est. Nous avons les coûts accrus associés au temps et à l'effort exigés pour administrer la TPS, nous avons de réels problèmes financiers attribuables à la

[*Text*]

filing accurate GST returns and obtaining rebates on a timely basis, and third, we have increased costs required to train staff. The community I'm in, Sanikiluaq, has 525 community members, and we really can't afford to be owed $50,000 by the federal government. Of people in the community, 80% are receiving social assistance, and that doesn't include the cost of training the staff that would be required to adequately administer this.

We're also experiencing territorial budget freezes and federal government cuts to social housing, so we need every dollar we can find. I understand that governments need to balance budgets and reduce deficits and a GST or a tax similar to it is no doubt required, but I believe the existing rules and regulations as they respect municipalities are far too complicated and confusing. Again, they've resulted in increased administrative costs, and in conjunction with other problems, have resulted in financial hardships on communities that can least afford to have them.

I believe GST can be an effective revenue source for the government without these burdens. I'm recommending the following to address some of the problems that we have at the municipal level in the eastern Arctic. I'm recommending that we maintain two categories, taxable and non–taxable, and that the GST rate be reduced from 7% to 3%—I heard 4% mentioned earlier, but some reduced rate—that input tax credits and rebates be done away with, and that the amount of training available be increased so that people in the eastern Arctic can administer this effectively.

From a municipal perspective, we would only be required to remit amounts charged for taxable goods and services. That affects only a small portion of the revenue activity, and it would only minimally impact on accounting for purchases. I feel it would significantly reduce the amount of bookkeeping and costs associated with this tax.

I'm suggesting making the goods and services tax a general sales tax, and do away with credits and rebates on purchases. It would then become a transaction tax and not so much a value–added tax. If the government's intent is to collect revenue, they may wish to consider this as an alternative. I believe the result would be a simplified GST structure and reduced administrative costs and financial hardships in the eastern Arctic.

These views are my own and don't necessarily represent those of the municipality or any professional accounting organization. I'd welcome your questions or your comments.

The Chairman: Mr. Kazakoff, you're not alone in telling us about the complexity of this GST.

• 1615

I'd like to begin the questioning, please, by your member of Parliament, Mr. Jack Anawak.

[*Translation*]

difficulté que nous éprouvons à remplir des déclarations exactes de TPS et à obtenir les remboursements en temps opportun, et troisièmement, nous avons les coûts qui s'ajoutent pour former le personnel. La collectivité où j'habite, Sanikiluaq, compte 525 âmes et nous ne pouvons vraiment pas nous permettre que le gouvernement fédéral nous doive 50 000$. Quatre–vingts pour cent des membres de la collectivité touchent des prestations d'aide sociale et cela n'inclut pas le coût de la formation qu'il faudrait donner au personnel pour administrer adéquatement celle–ci.

Nous subissons aussi les gels budgétaires imposés par le territoire et les compressions que le gouvernement fédéral impose au logement social de sorte que nous avons besoin de chaque dollar que nous pouvons trouver. Je comprends que les gouvernements doivent équilibrer leurs budgets et réduire les déficits et qu'une TPS ou une taxe similaire est sans doute nécessaire, mais je n'en crois pas moins que les règles et règlements actuels tels qu'ils s'appliquent aux municipalités sont beaucoup trop compliqués et déroutants. De plus, ces taxes ont fait augmenter les coûts administratifs et, conjointement avec d'autres problèmes, ont imposé des fardeaux financiers aux collectivités qui peuvent le moins se permettre d'en éprouver.

Je crois que la TPS peut se révéler une source efficace de revenus pour le gouvernement sans ces fardeaux. Voici ce que je recommande pour régler certains des problèmes auxquels font face les municipalités dans la région est de l'Arctique. Je recommande que nous maintenions deux catégories, biens et services taxables et non taxables, et que le taux de TPS soit réduit de 7 p. 100 à 3 p. 100—quelqu'un a mentionné 4 p. 100 plus tôt, mais un taux réduit—que l'on se débarrasse des crédits de taxe sur intrants et des remboursements et que l'on offre davantage de cours de formation pour que les habitants de l'est de l'Arctique puissent en assurer une administration efficace.

En ce qui concerne les municipalités, nous n'aurions qu'à remettre les montants perçus pour les biens et services taxables. Cela ne touche qu'un petite partie des revenus et n'aurait qu'un effet minimal sur la comptabilité des achats. Je crois que cela permettrait de réduire sensiblement la tenue de livres et les coûts assosiés à cette taxe.

Je propose de transformer la taxe sur les produits et services en une taxe de vente générale et de supprimer les crédits et remboursements sur les achats. Celle–ci deviendrait alors une taxe sur les opérations et non pas tant une taxe sur la valeur ajoutée. Si l'intention du gouvernement est de percevoir des recettes, il voudra peut–être songer à cette solution de rechange. Je crois qu'ainsi la région de l'Arctique obtiendrait une structure simplifiée et pourrait réduire ses frais administratifs et ses problèmes financiers.

Il s'agit là de mon opinion et elle ne représente pas nécessairement celle de la municipalité ou de quelque société comptable professionnelle. Je répondrai avec plaisir à vos questions ou à vos observations.

Le président: Monsieur Kazakoff, vous n'êtes pas le seul à nous parler du caractère complexe de cette TPS.

J'aimerais accorder la première question, si vous le permettez, au député qui vous représente au Parlement, M. Jack Anawak.

[*Texte*]

Mr. Anawak (Nunatsiaq): Thank you. [*Witness continues in native language*].

I apologize; I have not been to Sanikiluaq in about a year and a half to two years.

I don't mean to debate what's in here, but I do have a couple of concerns. I have to disagree with your comment that having grade 12 in the north is the exception, not the rule. I don't necessarily think that's the case. I've been in every community and a lot of the communities are administered by Inuit, the senior administrative officer as well as the housing associations. I just wanted to make that comment saying I disagree.

I'm wondering if the communities have had the opportunity, as they have in the Keewatin, of having administrative courses that would include how to deal with the GST in those communities. I'm not familiar with how that is handled in the Baffin, either. I just wondered whether that part of the administration training would have covered which areas should be GST exempted and what percentage should be under GST.

Mr. Kazakoff: First of all, Mr. Anawak, I didn't mean to imply the ability of the people in the eastern Arctic was lacking, only that they haven't had the opportunity to receive the training some of the people down south may have received.

I'm constantly amazed at just how good a job the people in my community and other communities I've been to do based on the training they have received. Certainly my comments are not designed to in any way denigrate or imply the people of the eastern Arctic are incapable of learning these things. They certainly are and that's one of the reasons I'm there.

With respect to the training, both the people in my community who are currently looking after the GST have been through courses specifically on GST. I haven't been able to determine it has provided a significant increase in the quality of the handling of the GST. I attribute this not to their inability to learn but simply to the fact that the GST rules and regulations as they're currently constituted are far too complex. They make even me shudder, and I've had accounting training.

So my comments with respect to training would be to simplify the tax and then the training would of course follow that. I don't know if that answers your question or not.

The Chairman: Thank you, Mr. Anawak. Mr. Silye.

• 1620

Mr. Silye: I notice you indicated you favour a simplified GST. When I listened to your presentation you talked about a transaction tax or a point–of–sale tax—or is it really a retail sales tax—that would be much more simple, easier to collect, and easier to understand.

Mr. Kazakoff: That's exactly what I'm saying. Rather than deal with the idea of zero–rated and claiming ITCs or rebates of 57.14%, just do away with those entirely and tax each transaction separately at a reduced rate.

[*Traduction*]

M. Anawak (Nunatsiaq): Merci. [*Le témoin poursuit dans sa langue maternelle*]

Je suis désolé, je ne suis pas allé à Sanikiluaq depuis un an et demi ou deux ans.

Je ne veux pas débattre ce qu'il y a ici, mais j'ai quelques réserves. Je dois dire que je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites que détenir un diplôme de 12e année dans le Nord est l'exception plutôt que la règle. Je ne crois pas nécessairement que ce soit le cas. Je me suis rendu dans chaque collectivité et beaucoup d'entre elles sont administrées par des Inuit, l'agent administratif principal de même que les associations de logement. Je voulais simplement faire cette observation pour dire que je ne suis pas d'accord avec vous.

Je me demande si les collectivités ont eu l'occasion, comme ce fut le cas dans le Keewatin, d'avoir des cours d'administration qui les renseigne entre autres sur la façon d'administrer la TPS dans ces collectivités. Je ne suis pas au courant de ce qui se fait dans la région de Baffin non plus. Je me demandais simplement si cette partie des cours d'administration aurait traité des domaines qui devraient être exemptés de la TPS et quel pourcentage devrait y être assujetti.

M. Kazakoff: Tout d'abord, monsieur Anawak, je n'ai pas voulu laisser sous–entendre que les populations de l'Arctique de l'est, manquaient d'une certaine capacité, uniquement qu'elles n'ont pas eu la chance de recevoir la formation que certaines personnes des régions du sud ont peut–être reçue.

Je suis constamment surpris de la qualité du travail que font les gens de ma communauté et d'autres collectivités compte tenu de la formation qu'ils ont reçue. Il va sans dire que mes observations ne visaient en aucune façon à dénigrer mon peuple ni à laisser supposer que les peuples de l'Arctique de l'est sont incapables d'apprendre ces choses. Ils le peuvent à coup sûr et c'est une des raisons pour laquelle je suis ici.

En ce qui concerne la formation, les deux personnes de ma collectivité qui s'occupent à l'heure actuelle de la TPS ont suivi des cours s'y rapportant précisément. Je ne suis pas parvenu à déterminer si ces derniers avaient permis d'améliorer de façon significative la qualité en ce qui concerne le traitement de la TPS. J'attribue ceci non à leur incapacité à apprendre, mais simplement au fait que les règles et règlements de la TPS sous leur forme actuelle sont de loin trop complexes. Ils m'ont même fait frémir et j'ai suivi des cours en comptabilité.

Je dirais donc, qu'en ce qui concerne la formation, il faut simplifier la taxe et que la formation s'en porterait mieux il va sans dire. Je ne sais pas si cela répond à vos questions ou non.

Le président: Merci, monsieur Anawak. Monsieur Silye.

M. Silye: Je remarque que vous avez dit être en faveur d'une TPS simplifiée. Dans votre exposé, vous avez parlé d'une taxe sur les opérations ou d'une taxe aux points de vente—ou s'agit–il vraiment d'une taxe de vente au détail—qui serait beaucoup plus simple, plus facile à percevoir et plus facile à comprendre.

M. Kazakoff: C'est exactement ce que je dis. Plutôt que de traiter de biens et services détaxés et de réclamer des CTI ou des remboursements de 57,14 p. 100, débarrassez–vous simplement de tout cela et taxez chaque opération séparément à un taux réduit.

[*Text*]

Mr. Silye: If you take that down the ladder a bit further then you realize that you end up with taxes on taxes because businesses can't collect their business inputs. Therefore the cost of the product or the service to the customer—the people who are buying that product—would be even more expensive than it is now.

Mr. Kazakoff: I do realize that, but I'm speaking from the viewpoint of how a non–profit organization and a municipality in the eastern Arctic handles these taxes. For the most part, most of the goods and services we provide are exempt or zero–rated. Tax on a tax for the services we provide is not an issue from a municipal perspective.

M. Asselin: Au début de votre allocution, vous disiez que vous représentiez les municipalités de l'Arctique oriental, mais qu'une partie de votre allocution portait sur vos perceptions personnelles. Mais soyez quand même encouragé. Le Comité permanent des finances siège ici, à Ottawa, depuis environ deux mois. Il a fait une tournée dans l'Ouest et une tournée dans l'Est du Canada. Toutes les unions de municipalités des différentes provinces nous ont dit qu'elles n'étaient pas d'accord que le gouvernement libéral enlève la TPS.

Bien sûr, les municipalités sont d'accord pour que le gouvernement simplifie. Elles pensent aussi qu'il pourrait y avoir une certaine harmonisation, mais la très grande majorité des municipalités nous ont dit qu'elles voulaient qu'on conserve la TPS.

Vous avez dit tout à l'heure que certaines municipalités avaient été deux ans sans faire leur rapport. Vous vous demandiez jusqu'à quel point il valait la peine de faire un rapport. Vous avez dit que vous étiez l'un des seuls à connaître le domaine et que le gouvernement vous devait 50 000$.

Pour les petites municipalités de l'Arctique, il serait important de récupérer cet argent qui vous est dû par la remise de la taxe sur vos intrants. Si vous ne faites pas de rapports, le gouvernement ne vous rendra pas ce qu'il vous doit, et ce sont les citoyens de vos petites municipalités qui vont en payer la note.

Donc, je vous encourage à faire vos rapports. Je suis entièrement d'accord avec vous pour dire que le gouvernement devrait trouver une formule plus efficace et moins compliquée pour l'administration de la TPS.

Mr. Kazakoff: Thank you very much for those comments. To clarify, I am not representing eastern Arctic municipalities; these are my personal observations. I have, however, audited Pangnirtung, Cape Dorset, Hall Beach, Sanikiluaq, and a number of other for–profit organizations or limited liability companies during my work in the eastern Arctic. These are my own personal comments, so I just want to make that clear.

It is worth while to go after this money. One of my major jobs when I first got to Sanikiluaq was to solve a number of other problems that were quite a bit more urgent, or as they say, [*Witness continues in native language*]. The first was that the bank accounts were $100,000 overdrawn, and there were a number of other problems such as that, which were considerably more urgent than looking after the GST.

[*Translation*]

M. Silye: Si vous allez encore plus loin, vous vous rendez alors compte que vous en arrivez à imposer des taxes parce que les entreprises ne peuvent percevoir leurs intrants. Ainsi le coût du produit ou de service au consommateur—la personne qui achète ce produit—serait encore plus élevé qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

M. Kazakoff: Je m'en rends bien compte, mais je parle du point de vue de la façon dont un organisme sans but lucratif et une municipalité de l'Arctique de l'est traitent ces taxes. La plupart des biens et services que nous fournissons sont exonorés ou détaxés. Une taxe imposée sur une taxe pour les services que nous offrons ne pose pas de problème pour une municipalité.

Mr. Asselin: At the beginning of your statement, you said that you represent the communities in the eastern Arctic, but you said that you were also expressing your own views. But even though, don't be discouraged. The Standing Committee on Finance holds meetings here in Ottawa since approximately two months. He travels to the West and to the East of Canada. All the municipalities unions of the provinces told us that they oppose to the liberal government doing away with GST.

Of course, municipalities agree that the government should simplify it. They also think that there's a possibility of harmonization but most of them told us that they want to keep the GST.

You said sooner that some municipalities didn't file GST returns for the previous two years. You were wondering how worthwhile it was to file a report. You said that you were almost the only one person to know something about it and that the government was owing the municipality $50,000.

For the small municipalities of the Arctic it would be important to recover this money which is owed to you by asking a refund of your input tax. If you do not file reports, the government won't reimburse what he owes you and the result will be that the people of your small municipality will suffer.

I encourage you to file your reports. I agree fully with you that the government should find a formula more efficient and less complex to administer the GST.

M. Kazakoff: Merci beaucoup de ces commentaires. Une petite précision, je ne représente pas les municipalités de l'Arctique de l'est; il s'agit–là de mes observations personnelles. J'ai toutefois fait la vérification de Pangnirtung, Cape Dorset, Hall Beach, Sanikiluaq et un certain nombre d'autres organismes à but lucratif ou de sociétés à responsabilité limitée pendant le travail que j'ai accompli dans la région est de l'Arctique. Il s'agit–là d'observations personnelles et je tiens simplement à le préciser.

Cela vaut la peine de récupérer cet argent. L'une de mes principales tâches lorsque je me suis rendu la première fois à Sanikiluaq a été de résoudre un certain nombre d'autres problèmes encore beaucoup plus urgents ou, comme ils disent, *[Le témoin poursuit dans sa langue maternelle]*. Le premier d'entre eux était que les comptes bancaires étaient à découvert de 100 000$ et d'autres problèmes du même genre, qui étaient beaucoup plus urgents à régler que celui de la TPS.

[*Texte*]

Certainly it is worth while to go after and file these returns. I think my comments are designed to have the government consider alternatives to what I believe is currently an overly complicated system.

The Chairman: Mr. Kazakoff, I realize your presentation may not be similar to those of the bigger municipalities, but I'm sure you have expressed today the frustration of many of Canada's smaller municipalities. We thank you very much for this contribution to our studies.

Our next witnesses are representatives from the Makivik Corporation. Ladies and gentlemen, we invite you to take the witness table. We welcome you before us. Might I trouble you to introduce yourselves before we begin our testimony.

Mr. Victor Mesher (Assistant to the Treasurer, Makivik Corporation): My name is Victor Mesher, and I am the assistant to the treasurer of Makivik Corporation.

Mr. Peter Adams (Treasurer, Makivik Corporation): I am Peter Adams, the Makivik treasurer.

Mr. Simeonie Nalakturuk (President, Makivik Corporation): I am Simeonie Nalakturuk, president of Makivik.

Mr. Luc Lacombe (Assistant to the President, Kativik Regional Government): I am Luc Lacombe, assistant to the president of Kativik Regional Government.

Mr. Hani Ackad (Consultant, Kativik Regional Government): I am Hani Ackad, Kativik Regional Government.

Mr. Josephi Padlayat (Assistant to the President, Makivik Corporation): I am Josephi Padlayat, assistant to the president of Makivik.

The Chairman: Thank you. We look forward to your presentation and the opportunity to ask questions, if you don't mind.

Mr. Nalakturuk: Thank you, Mr. Chairman. Ladies and gentlemen, on behalf of Makivik Corporation, Kativik Regional Government, and the Inuit of Nunavik, I would like to thank you for having given us the opportunity to appear before this committee.

Makivik Corporation is a non–profit organization created in 1975 following the signing of the James Bay and Northern Quebec Agreement. Its membership consists of all Inuit beneficiaries of the said agreement, resident north of the 55th parallel in the province of Quebec.

Among Makivik's many objectives is to promote the economic well–being of the Inuit of Quebec as well as to promote and develop the businesses in Nunavik. In this capacity we have come before this committee to discuss the regressive effect the goods and services tax has had on residents and businesses of our region and to suggest alternative measures.

[*Traduction*]

• 1625

Il va sans dire qu'il vaut la peine de chercher à récupérer cet argent et de faire ces réclamations. Je crois que mes commentaires visaient à faire en sorte que le gouvernement songe à des solutions de rechange à ce que je crois être un système pour l'instant beaucoup trop compliqué.

Le président: Monsieur Kazakoff: je me rends compte que votre exposé ne ressemble peut–être pas à ceux de municipalités de plus grande envergure, mais je suis convaincu que vous avez exprimé aujourd'hui la frustration que ressentent beaucoup de municipalités plus petites du Canada. Nous vous remercions beaucoup de la contribution que vous apportez à nos études.

Nos prochains témoins sont des représentants de la Makivik Corporation. Mesdames et messieurs, nous vous invitons à venir vous asseoir à la table des témoins. Nous vous souhaitons la bienvenue. Auriez–vous l'amabilité de vous présenter avant que nous entendions vos témoignages.

M. Victor Mesher (adjoint trésorier, Makivik Corporation): Je m'appelle Victor Mesher et je suis adjoint au trésorier de la Makivik Corporation.

M. Peter Adams (trésorier, Makivik Corporation): Je m'appelle Peter Adams, le trésorier de la Makivik Corporation.

M. Simeonie Nalakturuk (président, Makivik Corporation): Je suis Simeonie Nalakturuk, président de la Makivik Corporation.

M. Luc Lacombe (adjoint au président, gouvernement régional de Kativik): Je m'appelle Luc Lacombe, adjoint au président du gouvernement régional de Kativik.

M. Hani Ackad (consultant, gouvernement régional de Kativik): Je suis Hani Ackad, du gouvernement régional de Kativik.

M. Josephi Padlayat (adjoint au président, Makivik Corporation): Je suis Josephi Padlayat, adjoint au président de la Makivik Corporation.

Le président: Merci. Nous attendons avec impatience votre exposé et l'occasion de vous poser des questions si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

M. Nalakturuk: Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs, au nom de la Makivik Corporation, du gouvernement régional de Kativik et des Inuit de Nunavik, j'aimerais vous remercier de l'occasion qui nous est offerte de comparaître devant ce comité.

La Makivik Corporation est un organisme sans but lucratif mis sur pied en 1975 après la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Elle regroupe tous les bénéficiaires Inuit de ladite convention qui résident au nord du 55^{e} parallèle dans la province de Québec.

La Makivik Corporation s'est donnée, entre autres, comme objectif de promouvoir le bien–être économique des Inuit du Québec ainsi que d'encourager et de développer les entreprises à Nunavik. À ce titre, nous nous présentons devant ce comité pour discuter de l'effet régressif que la taxe sur les produits et services a eu sur les résidents et les entreprises de notre région et pour proposer des solutions de rechange.

[*Text*]

The Nunavik region encompasses a large portion of the province of Quebec north of the 55th parallel. The total population of the region consists of approximately 7,700 individuals, of which 90% are Inuit. These 7,700 residents of Nunavik live in 14 communities scattered along the coast of Hudson and Ungava bays on the Hudson Strait.

There are no roads linking the 14 communities either to each other or to southern markets. With the exception of a few months in the summer when our communities are accessible by water, we are entirely dependent upon air transport. As this committee can no doubt appreciate, air transport is a very expensive means to ensure delivery of essential goods, including food, to our people. Transportation costs are a main contributing factor to the high cost of living in Nunavik.

• 1630

Based on reports issued in 1991, on average, the cost of living is 82% higher in Nunavik than in Montreal. In certain of our communities, such as Ivujivik, located the farthest from Montreal, the cost of living is 147% higher. The introduction of the goods and services tax only added to the extreme disparities in the cost of living between the north and the south.

Before going on in the discussion I feel it is important to highlight that the Inuit of Nunavik do pay taxes and are in fact overtaxed taxpayers, given that a resident of Nunavik pays an average of $182 for the same product sold to the southern consumer for $100. If one calculates the combined federal and provincial consumption taxes on such a product, the southern consumer pays $15.56 in taxes, as compared to the northern consumer, who pays $28.32. That is almost double.

The goods and services tax credit, being equal for all Canadians, does not take this fact into consideration. The goods and services tax has had an unfair impact on residents of Nunavik, whose purchasing power was already stifled by the high cost of living and low average income. Both the federal and provincial governments recognized the cost of living disparities between the north and the south through the introduction a number of years ago of the northern residents deduction. However, in order to benefit from the deduction either in whole or in part, a typical family in Nunavik must have an annual income of at least $30,000.

Based on a survey of 1,200 individuals, an average annual income is in the vicinity of $1,350. It is not surprising that only 27% of the residents of Nunavik benefit from the northern residents deduction.

The administration of the goods and services tax for small businesses and entrepreneurs in the region has been nightmarish.

While English and French are now being taught in our schools, for 83% of the population, Inuktitut is their mother tongue. Moreover, the level of education in Nunavik is low. Almost half of the adult population have less than nine years of schooling. Small businesses and entrepreneurs in the region do not have access to professionals to aid in the administration of the GST, nor is there a tax office in the region. The only help available is by telephone communications, which are often

[*Translation*]

La région de Nunavik recouvre une grande partie de la province de Québec située au nord du 50e parallèle. On y retrouve au total environ 7 700 habitants dont 90 p. 100 sont des Inuit. Ces 7 700 résidents de Nunavik se répartissent dans 14 collectivités le long de la côte des baies d'Hudson et d'Ungava dans le détroit d'Hudson.

Aucune route ne relie les 14 collectivités entre elles ni au marché du sud. À l'exception de quelques mois pendant l'été, alors que nos collectivités sont accessibles par voie d'eau, nous dépendons entièrement du transport aérien. Comme ce comité le sait sans doute, il s'agit là d'un mode de transport très onéreux pour assurer à notre peuple la livraison de biens essentiels, notamment la nourriture. Les frais de transports constituent le principal facteur qui contribue au coût élevé dans la région de Nunavik.

Selon des rapports publiés en 1991, le coût de la vie est en moyenne 82 p. 100 plus cher à Nunavik qu'à Montréal. Dans certaines de nos collectivités, comme à Ivujivik, la plus éloignée de Montréal, la vie coûte 147 p. 100 plus cher. L'introduction de la taxe sur les produits et services n'a fait que creuser davantage les écarts excessifs en matière de coût de la vie entre le Nord et le sud.

Avant d'entrer dans la discussion, je pense qu'il est important de souligner que les Inuit de Nunavik payent des impôts et sont en fait des contribuables excessivement imposés, étant donné qu'un résident de Nunavik paye en moyenne 182$ pour le même produit vendu pour 100$ au consommateur du Sud. Si l'on calcule les taxes fédérale et provinciale à la consommation sur un tel produit, le consommateur du Sud paye 15,56$ de taxes, contre 28,32$ pour le consommateur du Nord. Cela va presque du simple au double.

Le crédit pour taxe sur les produits et services, qui est égal pour tous les Canadiens, ne tient pas compte de cette réalité. L'effet de la taxe sur les produits et services sur les résidents de Nunavik a été injuste, d'autant plus que leur pouvoir d'achat était déjà étouffé par le coût élevé de la vie et la faiblesse du revenu moyen. Les gouvernements fédéral et provincial ont reconnu ces disparités en matière de coût de la vie entre le Nord et le Sud et ont donc introduit, il y a plusieurs années, la déduction pour les habitants de régions éloignées. Toutefois, pour bénéficier en totalité ou en partie de cette déduction, une famille typique de Nunavik doit avoir un revenu annuel d'au moins 30 000$.

Selon les résultats d'un sondage effectué auprès de 1 200 personnes, le revenu annuel est en moyenne de 1 350$. Il n'est pas surprenant que seulement 27 p. 100 des résidents de Nunavik bénéficient de la déduction pour les habitants de régions éloignées.

Pour les petites entreprises de la région, l'administration de la taxe sur les produits et services a été cauchemardesque.

Alors que le français et l'anglais sont maintenant enseignés dans nos écoles, l'inuktitut est la langue maternelle de 83 p. 100 de la population. En outre, le niveau d'étude à Nunavik est bas. Près de la moitié de la population adulte a moins de neuf années de scolarité. Les petites entreprises de la région n'ont pas accès à des professionnels dans l'administration de la TPS; il n'y a pas non plus de bureau d'impôt dans la région. La seule aide disponible est offerte par communication téléphonique,

[*Texte*]

hampered by the lack of instruction as well as a lack of understanding of either English or French.

We are submitting to this committee a brief regarding the application of the goods and services tax in Nunavik in support of our recommendations, namely:

—That transportation services from the south to Nunavik, and within the communities of Nunavik, be exempted from the goods and services tax.

—That the goods and services tax credit be increased for residents of Nunavik to take into account the excessive tax burden the tax has placed on our people.

—That the administration of the goods and services tax be simplified for entrepreneurs and small businesses in Nunavik to allow for the reporting and accounting for the goods and services tax to be done at the same as they file their personal income or corporate tax returns.

• 1035

We would also like to recommend to the standing committee that á special working group or task force be established, consisting of members of northern organizations and governments to look into the high cost of living and purchasing power of the residents of Nunavik.

I thank you.

The Chairman: Thank you very much. I compliment you on the preparation of this brief.

We begin the questioning with your member of Parliament, Mr. Jack Anawak.

Mr. Anawak: I regret to say I'm not their member. I would like to be, but. . .

The Chairman: Oh. I'm sure they wish you were too, Jack.

Mr. Anawak: [*Member continues in native language*].

I don't really have any questions other than to comment that the recommendations put forward by Makivik could well be recommendations put forward by any part of the north above the tree line, as well as Quebec. I really don't have any comments other than to say these recommendations would apply perfectly north of the tree line.

The Chairman: Thank you, Mr. Anawak.

M. Asselin: Vous dites que la population est peu dense, qu'elle est répartie dans de petites municipalités ou de petits villages le long de la côte et que vous êtes pénalisés pour certains services, entre autres au niveau de l'administration de la TPS qui vous cause certains problèmes.

Est–ce que cela affecterait beaucoup la population du Nord si le gouvernement élargissait l'assiette fiscale et allait jusqu'à taxer les médicaments, les soins de santé et l'alimentation?

Mr. Adams: My answer would be that we would object to this as much as we can. When the GST was brought out in the first place, we did object. We even came to Ottawa to make our views known to Parliament.

[*Traduction*]

souvent entravée par le manque d'instruction et le manque de compréhension du français ou de l'anglais.

Nous présentons au Comité un mémoire relatif à l'application de la taxe sur les produits et services à Nunavik pour appuyer nos recommandations, c'est–à–dire:

—Que les services de transport entre le Sud et Nunavik, et au sein des collectivités de Nunavik, soient exonérés de la taxe sur les produits et services.

—Que le crédit pour taxe sur les produits et services soit augmenté pour les résidents de Nunavik afin de tenir compte du fardeau fiscal excessif que cette taxe a imposé sur notre peuple.

—Que l'administration de la taxe sur les produits et services soit simplifiée pour les entrepreneurs et les petites entreprises de Nunavik, afin que la déclaration et la comptabilisation de la taxe sur les produits et services se fasse en même temps qu'ils produisent leur déclaration d'impôt sur le revenu personnel ou sur leur société.

Nous aimerions également recommander au Comité permanent de créer un groupe de travail spécial, composé de membres d'organisations et de gouvernements du Nord, qui serait chargé d'examiner le coût de la vie et le pouvoir d'achat des résidents de Nunavik.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup. Je vous félicite pour la préparation de votre mémoire.

Nous allons demander à monsieur Jack Anawak, votre député, de commencer à poser des questions.

M. Anawak: Malheureusement, je ne suis pas leur député. J'aimerais bien l'être mais. . .

Le président: Oh, je suis sûr qu'ils aimeraient vous avoir comme député, Jack.

M. Anawak: [*Le député poursuit en langue autochtone*].

Je n'ai pas vraiment de question à poser; je dirai simplement que les recommandations présentées par Makivik pourraient bien être présentées par n'importe quelle région du Nord située au–dessus de la limite forestière, ainsi que par Québec. Je n'ai pas vraiment d'autres observations à faire, si ce n'est que ces recommandations s'appliqueraient parfaitement bien au nord de la limite forestière.

Le président: Merci, monsieur Anawak.

Mr. Asselin: You are saying that the population is not very dense, that it is spread out in small municipalities or villages along the coast and that you are penalized for some services, for example, the GST administration causes you some problems.

Would it affect much the population of the North if the government broadened the tax base to include drugs, health care and food?

M. Adams: Nous nous y opposerions le plus possible. Au moment de l'introduction initiale de la TPS, nous nous y sommes opposés. Nous sommes même venus à Ottawa pour en saisir le Parlement.

[*Text*]

It was the closest vote ever when the Senate voted on the GST. We lost by two votes. So we would object to any new GST.

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): Thank you for coming, gentlemen. I just would like to have some information on the current administration of the GST. What proportion of your residents receive tax rebates?

Mr. Adams: If you read the brief, it explains everything on what Makivik did for its beneficiaries. We did 1,200 returns for our beneficiaries. Out of those 1,200 people Makivik helped with their tax returns, 80% of them got a rebate or got returns.

Mr. Grubel: As you know, when the GST was introduced, people below a certain income, $30,000 or so, received a rebate aimed at compensating them for the estimated amount of increased expenditure they would have as a result of the GST.

I'm trying to understand, not being an expert in this or on the north, one, whether this program is in operation in the north; two, whether any special arrangements were made, given the fact that you have these higher costs so that the cut-off might be higher, or more is being paid to you; and three, what proportion—I already asked that—of your citizens receive these benefits. Why do you think they are not adequate to compensate you for the costs that have been imposed as a result of the GST?

• 1640

Mr. Adams: Since the GST was imposed a couple of years ago, there has never been any kind of benefit to the people. There has never been any kind of increase, for example, in transportation subsidy since the GST came about. That's why we're making recommendations to alleviate the problem the GST is causing in the north.

As for the percentages you are asking for, since I never worked on this file myself, I can't answer that, so I'll let my assistant answer.

Ms Eileen Klikig-Studli (Investment Manager, Makivik Corporation): Just to give a bit of a background to it, when the GST came in there were basically no services in the north to provide people with personal income tax preparation. With the changes in the Family Allowance Act, it became very necessary for people to file their income tax returns. Makivik undertook a project in 1993 to prepare the 1992 income tax returns on behalf of everyone in northern Quebec. This year we had to go back again to prepare the income tax returns on behalf of the people. There are no services available to them, so we provide the service for them. In general, about 80% of the people receive GST tax credits. The difference is that because of the high cost of the products they pay a lot more GST in the north than they do in the south.

Mr. Grubel: So there was no adjustment made in the design of the GST credit for the special circumstances of the people in the north.

[*Translation*]

Il n'y a jamais eu de vote aussi serré que lorsque le Sénat s'est prononcé sur la TPS. Il ne nous manquait que deux voix. Nous nous opposerions donc à toute nouvelle TPS.

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): Merci d'être parmi nous, messieurs. J'aimerais simplement avoir quelques renseignements sur l'administration actuelle de la TPS. Combien de personnes reçoivent des remboursements de taxe?

M. Adams: Il suffit de lire le mémoire qui explique tout ce qu'a fait la Makivik pour ses bénéficiaires. Nous avons rempli 1 200 déclarations au nom de nos bénéficiaires. Sur ces 1 200 personnes, 80 p. 100 ont obtenu un remboursement de taxe ou un remboursement d'impôt sur le revenu.

M. Grubel: Comme vous le savez, lorsque la TPS a été introduite, les personnes dont le revenu était dans les 30 000$ recevaient un remboursement visant à les dédommager pour l'augmentation estimative de leurs dépenses, occasionnée par la TPS.

N'étant pas un spécialiste dans ce domaine pas plus qu'un spécialiste du Nord, j'essaye de comprendre, premièrement, si ce programme est appliqué dans le Nord, deuxièmement, si des mesures particulières ont été prises, compte tenu des coûts plus élevés que vous connaissez de façon que le seuil soit plus élevé, ou si vous obtenez davantage de versements, et troisièmement—j'ai déjà posé cette question—combien de vos citoyens reçoivent ces prestations. Pourquoi, selon vous, ne suffisent-elles pas à vous dédommager des coûts que vous subissez par suite de la TPS?

M. Adams: Depuis que la TPS a été imposée il y a quelques années, personne n'en a tiré avantage. Il n'y a jamais eu, par exemple, d'augmentation des subventions au transport depuis l'introduction de la TPS. C'est la raison pour laquelle nous faisons des recommandations visant à alléger le problème que cause la TPS dans le Nord.

Quant au pourcentage que vous demandez, ne m'étant jamais moi-même occupé de ce dossier, je ne peux vous répondre et je cède donc la parole à mon assistante.

Mme Eileen Klikig-Studli (directrice des investissements, Société Makivik): Pour vous situer un peu, je dois dire que lorsque la TPS a été introduite, il n'y avait pratiquement pas de services dans le Nord pour aider les gens à préparer leurs déclarations d'impôts sur le revenu des particuliers. Par suite des changements apportés à la Loi sur les allocations familiales, les gens ont dû produire leurs déclarations de revenu. Makivik s'est lancé dans un projet en 1993 pour remplir les déclarations d'impôts sur le revenu des particuliers de 1992, au nom de tous les contribuables du Nord du Québec. Cette année, nous avons fait la même chose. Les gens du Nord ne disposent d'aucun service, si bien que c'est nous qui le leur offrons. En général, près de 80 p. 100 des gens reçoivent des crédits pour la TPS. Cela s'explique du fait qu'ils payent beaucoup plus de TPS dans le Nord que dans le Sud, en raison du coût élevé des produits.

M. Grubel: Si je comprends bien, aucun rajustement du crédit pour la TPS n'a été fait pour répondre à la situation particulière des gens du Nord.

[*Texte*]

Ms Klinkig-Studli: No, the GST tax credit is the same for all Canadians.

Mr. Grubel: Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Grubel. Mr. Campbell please.

M. Campbell (St. Paul's): Je voudrais corriger quelque chose au sujet de l'élargissement de l'assiette de taxation. On n'a jamais suggéré un élargissement de l'assiette de taxation, sauf pour obtenir un taux de taxation plus bas.

The Chairman: Thank you, Mr. Campbell. Mr. Fewchuk.

Mr. Fewchuk (Selkirk—Red River): I have a question. The transportation is a big problem here because of the cost. Who is supplying this transportation? What are flying in there?

Mr. Mesher: At present on the Hudson Bay coast it's Canadian Airlines. On the Ungava Bay, it's First Air. Within the region, there's a regional airline, Air Inuit.

Mr. Fewchuk: Do you have an input when they're bidding for their transportation rights to your communities? If you want Air Canada up there, who makes the decision? Do you have a person on your board who sits as a member with Quebec or with the Government of Canada negotiating, so that if there is a cheaper deal you could get a different airline?

Mr. Mesher: We have no say.

Mr. Fewchuk : It's all shoved down your throat. You have to accept.

Mr. Mesher: Yes, basically; especially on the Hudson coast we have absolutely no say in it.

Mr. Fewchuk: You also mentioned that you have a problem with the language. Have you ever approached the federal government and asked them if it was possible, instead of supporting the English and French, to compromise and use some of those funds to give you some training?

Mr. Mesher: As Ms Klikig mentioned, we started doing the income taxes in 1991 because of the changes to the Family Allowance Act. During the process of doing people's taxes, we realized, as mentioned I think by Mr. Nalukturuk, that over 83% use Inuktitut as their mother tongue. In doing the taxes, we found that especially for our elderly people tax forms from the provincial and federal government are all Chinese to them, so to speak, and they'd toss it. They're at a loss as to what to do with these forms when they get them.

Mr. Fewchuk: The other problem you have is with the telephone. I understand there is no office.

Mr. Mesher: No, no office.

• 1645

Mr. Fewchuk: And there's no way out—just a few months of the year by boat, or you have the option of airlines. You can't afford the airlines.

[*Traduction*]

Mme Klinkig-Studli: Non, le crédit pour la TPS est le même pour tous les Canadiens.

M. Grubel: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Grubel. Je cède la parole à M. Campbell.

Mr. Campbell (St. Paul's): I would like to correct something about the broadening of the tax base. Such a broadening has never been suggested, except to obtain a lower tax rate.

Le président: Merci, monsieur Campbell.

M. Fewchuk (Selkirk—Red River): J'ai une question à poser. Le transport pose un gros problème, en raison du coût. Qui fournit le transport? Quelles lignes desservent cette région?

M. Mesher: À l'heure actuelle, sur la côte de la Baie d'Hudson, ce sont les lignes aériennes Canadien International. Sur la Baie d'Ungava, c'est First Air. À l'intérieur de la région, c'est Air Inuit, une ligne aérienne régionale.

M. Fewchuk: Pouvez-vous donner votre avis lorsque ces lignes aériennes soumissionnent pour obtenir les droits au transport dans vos collectivités? Si vous voulez que ce soit Air Canada, qui prend la décision? Avez-vous un représentant de votre conseil d'administration qui prend part aux négociations de Québec ou du gouvernement du Canada, de manière que si une solution moins coûteuse se présente, vous pourriez obtenir une ligne aérienne différente?

M. Mesher: Nous n'avons pas voix au chapitre.

M. Fewchuk: Vous devez donc accepter ce que l'on vous fait avaler de force.

M. Mesher: Effectivement, nous n'avons nullement voix au chapitre, sur la côte de la Baie d'Hudson en particulier.

M. Fewchuk: Vous avez également dit que vous avez un problème linguistique. Avez-vous jamais demandé au gouvernement fédéral s'il était possible d'arriver à un compromis et d'utiliser certains de ses fonds pour vous donner une formation, au lieu de financer l'enseignement du français et de l'anglais?

M. Mesher: Comme le disait M^me^ Klikig, nous avons commencé à faire les déclarations d'impôts sur le revenu en 1991 à cause des changements apportés à la Loi sur les allocations familiales. Tout au long du processus, nous nous sommes rendu compte, ainsi que l'a dit, je crois, M. Nalukturuk, que plus de 83 p. 100 des gens se servent de inuktitut comme langue maternelle. Nous nous sommes aperçus, notamment dans le cas de nos personnes âgées, que les formulaires fiscaux des gouvernements provinciaux et fédéral ne leur disent absolument rien, si bien qu'ils les jettent au panier. Ils ne savent absolument pas quoi faire de ces formulaires.

M. Fewchuk: L'autre problème dont vous avez parlé, c'est le téléphone. Si je comprends bien, il n'y a pas de bureau.

M. Mesher: Non, il n'y en n'a pas.

M. Fewchuk: Il n'y a pas moyen de s'en sortir—le transport se fait pendant quelques mois par bateau, sinon par avion. Or, vous ne pouvez pas vous permettre les lignes aériennes.

[*Text*]

Mr. Mesher: That's it.

Mr. Fewchuk: So when you get on the telephone, they're either speaking to you in French or they're speaking to you in English. So now you have a problem.

Mr. Mesher: Then we have to get a third person sitting next to the person making the call, who has to interpret the conversation.

Mr. Fewchuk: You have to pay for that person.

Mr. Mesher: Yes.

Mr. Fewchuk: The federal government or Quebec does not give you any funds towards that person.

Mr. Mesher: No, not at present. We've made a presentation to a provincial task force on taxation. We asked that they, in conjunction with the federal government, try to come to some sort of arrangement to have a person on–site in the region to deal with tax matters on a broad scale.

Mr. Fewchuk: What kind of tax would you like to see the federal government have? None at at all, or what about. . .?

Mr. Mesher: I have the same answer as anyone else you'd ask that.

Mr. Fewchuk: So if we were to put it on the income tax?

Mr. Mesher: Well, an income tax one is a cleaner way, for sure.

Mr. Fewchuk: I want to get your feelings. I don't know what it's going to be. I don't have a clue.

Mr. Mesher: If we have to be taxed, let's do it in the most efficient and forthright manner.

Mr. Fewchuk: Okay. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Fewchuk. It's good to have you back with us. I hope you're feeling better.

Mr. Silye, please.

Mr. Silye: I have a question relating to your recommendation C, that the goods and services tax credit be modulated to reflect the reality of the cost of living in Nunavik and the effective rate currently borne by residents of that region.

Before the GST, a product that cost $100, say, in Montreal would cost $180 or $170 in Nunavik. Correct? People paid that price. Correct?

Mr. Mesher: Correct.

Mr. Silye: The $80 extra in costs would be due to the cost of getting the product there, all the extras involved. So there is a higher cost of living.

Mr. Mesher: Yes.

Mr. Silye: So now the GST comes in; the people in Montreal have to pay 7%.

Mr. Mesher: Yes.

Mr. Silye: So it costs them $107. That product is—

[*Translation*]

M. Mesher: C'est exact.

M. Fewchuk: vous prenez alors le téléphone et l'on vous parle en français ou en anglais. Vous avez donc un autre problème.

M. Mesher: Nous devons avoir une troisième personne pour interpréter la conversation téléphonique.

M. Fewchuk: Vous devez payer les services de cette personne.

M. Mesher: Effectivement.

M. Fewchuk: Le gouvernement fédéral au Québec ne prévoit aucuns fonds pour de tels services.

M. Mesher: Non, pas à l'heure actuelle. Nous avons fait une présentation devant un Groupe de travail provincial sur la fiscalité. Nous lui avons demandé que, conjointement avec le gouvernement fédéral, il essaie de parvenir à une sorte d'entente pour que l'on bénéficie de la présence d'une personne sur place dans la région qui s'occuperait des questions fiscales à grande échelle.

M. Fewchuk: Quel genre de taxe aimeriez–vous que le gouvernement fédéral adopte? Aucune, ou. . .

M. Mesher: Je pourrais vous répondre de la même façon que n'importe qui d'autre.

M. Fewchuk: S'il s'agissait d'une taxe sur l'impôt sur le revenu?

M. Mesher: Effectivement, une taxe sur le revenu est certainement plus transparente.

M. Fewchuk: Je veux savoir exactement ce que vous pensez. Je ne sais pas ce que cette taxe va être. Je n'en ai pas la moindre idée.

M. Mesher: Si nous devons être imposés, que ce soit de la manière la plus efficace et la plus directe.

M. Fewchuk: C'est entendu. Merci.

Le président: Merci, monsieur Fewchuk. Je suis heureux de vous avoir de nouveau parmi nous. J'espère que vous vous sentez mieux.

Monsieur Silye, s'il–vous–plaît.

M. Silye: J'ai une question portant sur votre recommandation C, à savoir que le crédit pour taxes sur les produits et services soit modulé de façon à refléter la réalité du coût de la vie à Nunavik et le taux réel que supportent les résidents de cette région.

Avant la TPS, un produit qui coûtait 100$, à Montréal, coûtait 180 ou 170$ à Nunavik. Est–ce exact? Les gens payaient. Est–ce exact?

M. Mesher: C'est exact.

M. Silye: Les quatre–vingts dollars de plus sont attribuables au coût du transport et, à tous les suppléments que cela représente. Le coût de la vie est donc plus élevé.

M. Mesher: Oui.

M. Silye: C'est alors qu'arrive la TPS; à Montréal, les gens paient 7 p. 100.

M. Mesher: Oui.

M. Silye: Le produit leur coûte donc 107$. Ce produit coûte. . .

[*Texte*]

Mr. Mesher: It is $180 up north.

Mr. Silye: But it's worth $180 up north to get it there.

Mr. Mesher: Exactly.

Mr. Silye: So they impose the 7% on the $180—

Mr. Mesher: On the $180, not the $100.

Mr. Silye: So people in Montreal pay $7; you in effect pay $12.60, and you're saying that's almost in the net effective rate at 12% instead of 7%.

Mr. Mesher: Exactly.

Mr. Silye: So the adjustment you're talking about, or the credit you're talking about. . . Would you be willing to pay the GST on the value of the product in the south?

Mr. Mesher: You got it. We would like to pay the same price for the product up north as they pay down here. Sure.

Mr. Silye: But it costs extra money to send the product up north. There's extra labour involved to get it there. If the government is going to. . . I'm not favouring the GST; don't get me wrong. I'm trying to ask you the question in terms of logic. If people have to pay a 7% tax, it's 7% in Montreal, it's 7% in Nunavik, and if it costs more to get it there then that product is $180 up there because you get to use it up there. Somebody paid to bring it up there, so 7% on that is a fair tax. It's not a fair tax; I shouldn't have used that word. It's not a fair tax.

Mr. Mesher: Can we quote you on that?

Mr. Silye: I made a big mistake in the Standing Committee on Finance. GST is not a fair tax.

What I'm having trouble with is that before the GST you paid $180. Right?

Mr. Mesher: I see where you're coming from.

Mr. Silye: There were complaints, but people paid the $180. You're now saying we'll accept the GST because everybody in Canada has to pay it, but don't tax us the same as you tax everybody else.

Mr. Mesher: I know what you're getting at. You see that we're trying to use adjustments to the GST to alleviate the higher cost of living in the north. Well, if we could do both in one shot it would be great. If we could somehow lower the cost of living up there in the same process as adjusting the GST, why not kill two birds with one stone?

Mr. Silye: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Silye. Mr. Anawak, please.

Mr. Anawak: Thank you. I wanted to sort of help put it in perspective.

• 1650

You heard earlier about the majority of the people earning in the neighbourhood of $13,000 a year and having one of the highest costs of living, or the highest cost of living anywhere. So the 7% on $100, compared to $180, has a minimal effect. It's the $80 more that is really the problem.

[*Traduction*]

M. Mesher: Il coûte 180$ dans le Nord.

M. Silye: Il coûte 180$ en raison du transport vers le Nord.

M. Mesher: Exactement.

M. Silye: Le gouvernement perçoit 7 p. 100 sur les 180$. . .

M. Mesher: Sur les 180 $, non sur les 100$.

M. Silye: Les habitants de Montréal paient donc 7$; vous payez en fait 12,60$ et vous prétendez qu'il s'agit presque d'un taux réel net de 12 p. 100, au lieu de 7 p. 100.

M. Mesher: Exactement.

M. Silye: Si bien que le rajustement ou le crédit dont vous parlez. . . seriez-vous prêts à payer la TPS sur la valeur du produit dans le Sud?

M. Mesher: Vous l'avez bien compris. Nous aimerions payer le même prix dans le Nord que dans le Sud. C'est certain.

M. Silye: Mais il en coûte plus cher pour envoyer le produit dans le Nord. Cela représente de la main-d'oeuvre supplémentaire. Si le gouvernement va. . . Je ne suis pas en faveur de la TPS; comprenez-moi bien. J'essaie de vous poser la question de façon logique. S'il s'agit d'une taxe de 7 p. 100, elle s'élève à 7 p. 100 à Montréal comme à Nunavik et s'il en coûte plus cher en raison du transport, ce produit vaut alors 180$ dans le Nord. Quelqu'un a payé le prix du transport, si bien que 7 p. 100 représentent une taxe juste. Ce n'est pas une taxe juste; je n'aurais pas dû employer ce mot. Ce n'est pas une taxe juste.

M. Mesher: Pouvons-nous vous citer à cet égard?

M. Silye: J'ai commis une grave erreur devant le Comité permanent des finances. La TPS n'est pas une taxe juste.

Ce qui me préoccupe, c'est qu'avant la TPS, vous payez 180$. Est-ce bien cela?

M. Mesher: Je comprends ce que vous voulez dire.

M. Silye: Les gens se sont plaints, mais ils ont payé les 180$. Et vous dites maintenant que vous accepterez la TPS, puisque tous les Canadiens doivent la payer, mais par contre, vous ne voulez pas que l'on vous impose de la même façon que les autres.

M. Mesher: Je comprends où vous voulez en venir. Vous comprenez que nous essayons par des rajustements à la TPS d'alléger le coût de la vie qui est plus élevé dans le Nord. Et bien, si nous pouvions faire d'une pierre deux coups, ce serait formidable. Si nous pouvions en quelque sorte abaisser le coût de la vie et en même temps rajuster la TPS, nous ferions d'une pierre deux coups.

M. Silye: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Silye. Monsieur Anawak, s'il-vous-plaît.

M. Anawak: Merci. Je voulais en quelque sorte aider à voir les choses dans leur contexte.

On vous a parlé plus tôt du fait que la majorité des gens avaient un revenu d'environ 13 000$ par an et connaissaient l'un des coûts de la vie les plus élevés qui soient au pays. Par conséquent, 7 p. 100 sur 100$, par rapport à 180$, a peu d'effet. Ce sont les 80$ de plus qui posent véritablement le problème.

[*Text*]

When you have to pay say $4 for a dozen eggs, $4 for a loaf of bread, and $5 for a litre of milk, all that impacts even if there's no GST on that. The GST impacts on it because you have to pay 7% on the other goods that are being bought, such as dry goods or others.

Mr. Mesher: Your purchasing power diminishes.

Mr. Anawak: The GST credit is the same up north, $195 a year, as down here. The $195 really doesn't do an awful lot for the northerners. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Anawak.

On behalf of all members, first, your brief was very well prepared. Second, we've appreciated you bringing to our attention a general situation in the north that most of us are not very familiar with. Third, you've shown us the difficulty in creating what most Canadians would hope would be a fair tax system. You have heightened our sensitivity toward your economic difficulties in the north. Whether through this committee or elsewhere, all parliamentarians have an obligation to work with you to make conditions better and fairer.

On behalf of all members may I thank you for being with us.

Mr. Adams: Can I ask one last question? In the recommendations we're asking to work closely with the government to set up a working group. Can we get an answer some time in the near future if that's at all possible?

The Chairman: Yes, I think that's a very fair expectation from you. I think we should work through your member of Parliament to make sure something like that happens. It involves many more people than just your own group. I expect this type of working group should be expanded to cover a broader base.

Mr. Adams: Okay. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much. I appreciate it. All members appreciate your presentation.

Our next witnesses are with the Certified General Accountants Association of Canada. We welcome before us Mr. Jean Précourt, the vice–chair of the financial and taxation policy committee; and Mr. Eric G. Owen, a member of the financial and taxation policy committee.

Thank you very much for being with us, gentlemen. Do we have Mr. Vern Krishna? I'm sorry, Mr. Bruce MacDonald.

Mr. Bruce MacDonald (Government Affairs Counsel, Certified General Accountants Association of Canada): Professor Krishna is unable to attend today, sir.

The Chairman: Okay. Mr. Bruce MacDonald is a barrister and solicitor. Thank you very much for being with us. Hello again, Mr. MacDonald. We look forward to your presentation.

Mr. Jean Précourt (Vice–Chair, Financial and Taxation Policy Committee, Certified General Accountants Association of Canada): Thank you.

Mr. Chairman, honourable members of the committee,

[*Translation*]

Lorsqu'une douzaine d'oeufs coûte 4$, un pain, 4$, un litre de lait, 5$, cela fait mal, même sans TPS. La TPS a un effet sur ces prix, parce qu'il faut payer 7 p. 100 sur les autres produits qui sont amenés dans le Nord, comme les marchandises sèches ou autres.

M. Mesher: Votre pouvoir d'achat diminue.

M. Anawak: Le crédit pour TPS est le même dans le Nord que dans le Sud, 195$ par an. Cette somme n'aide pas vraiment les habitants du Nord. Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Anawak.

Au nom de tous les membres, permettez–moi tout d'abord de vous dire que votre mémoire était très bien préparé. Ensuite, nous avons été très heureux que vous attiriez notre attention sur une situation généralisée dans le Nord que la plupart d'entre nous ne connaissent pas vraiment. Enfin, vous nous avez montré la difficulté que représente l'instauration d'un régime fiscal juste pour la plupart des Canadiens. Vous nous avez sensibilisés davantage aux difficultés économiques dans le Nord. Que ce soit au sein de ce comité ou ailleurs, tous les parlementaires se doivent de travailler avec vous pour améliorer votre situation et être plus justes envers vous.

Au nom de tous les membres, permettez–moi de vous remercier de votre présence.

M. Adams: Puis–je poser une dernière question? Nous demandons dans nos recommandations de collaborer étroitement avec le gouvernement pour créer un groupe de travail. Pouvons–nous espérer une réponse dans un proche avenir à cet égard?

Le président: Oui, cette demande me semble parfaitement raisonnable de votre part. Il faudrait travailler avec votre député pour faire en sorte que cela se réalise. Cela intéresse plus que votre propre groupe. Le mandat de ce genre de groupe de travail devrait être élargi.

M. Adams: D'accord. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup. Avec tous les membres du comité, je vous remercie de votre présentation.

Nos prochains témoins sont membres de l'Association des comptables généraux agréés du Canada. Nous souhaitons la bienvenue à M. Jean Précourt, vice–président du Comité d'étude de la politique fiscale et financière; et M. Eric G. Owen, membre du même comité.

Merci beaucoup d'être parmi nous, messieurs. Monsieur Vern Krishna est–il ici? Je suis désolé, M. Bruce MacDonald.

M. Bruce MacDonald (avocat, Affaires gouvernementales, Association des comptables généraux agréés du Canada): Monsieur Krishna n'a pas pu venir aujourd'hui, monsieur.

Le président: Entendu. M. Bruce MacDonald est avocat et conseiller. Merci beaucoup d'être parmi nous. Je vous souhaite de nouveau la bienvenue, monsieur MacDonald. C'est avec plaisir que nous allons entendre votre exposé.

M. Jean Précourt (vice–président, Comité d'étude de la politique fiscale et financière, Association des comptables généraux agréés du Canada): Merci.

Monsieur le président, honorables membres du Comité,

[*Texte*]

je suis le vice-président du conseil de la *Certified General Accountants Association of Canada* ou, plus simplement, CGA Canada, laquelle m'a accordé le titre de *fellow*. Je suis également président du comité d'étude de la politique fiscale et financière de l'Association et ancien président de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec.

À mes côtés se trouvent aujourd'hui M. Eric Owen, CGA, membre de notre comité, et M. Bruce Macdonald, conseiller en affaires gouvernementales du siège social de l'Association à Vancouver.

I'd like to thank you for allowing us to present our views today on the reform of the current goods and services tax.

[*Traduction*]

I am the Vice-Chair of the Certified General Accountants Association of Canada or, simply, CGA Canada, which confirmed me the title of fellow. I am also Chair of the Financial and Taxation Policy Committee of our Association and past president of the Professional Corporation of Certified General Accountants of Quebec.

With me today are Mr. Eric Owen, CGA, member of our committee, and Mr. Bruce Macdonald, Government Affairs Council at the Association head office in Vancouver.

J'aimerais vous remercier de nous avoir invités à présenter nos points de vue aujourd'hui sur la réforme de l'actuelle taxe sur les produits et services.

• 1655

The CGA Association of Canada, as you are no doubt aware, represents 46,000 members and students, or one-quarter of Canadian accounting professionals. Our membership is employed in a variety of different areas within the accounting field, as auditors and senior executives in industry and commerce, in public services, and in education. Approximately one-third of our membership work as public practitioners, providing business advice and accounting services to individuals and companies representing all areas of Canada's economy.

I should caution you that our association is not here today as a representative of a specific interest group. We are here as professional accountants and advocates of the public interest to offer the type of considered and valued advice that our membership have provided Canadians for over eight decades.

Our brief, which you have before you, details our position. It is not my intention to restate the entire document. I would like to outline our ten recommendations on reforming the GST. In addition, I would also like to comment on the business transfer tax that has been proposed to this committee.

En élaborant ses recommandations, notre Association a énoncé une liste de principes de base que toute taxe visant à remplacer la TPS actuelle devrait, selon nous, repecter. Il est évident que certaines des questions soulevées par une taxe de ce genre pourraient avoir des ramifications dans les relations entre les provinces et le gouvernement fédéral, et même au-delà. Avant de reprendre ces principes, j'aimerais faire un rapide historique de la TPS.

L'objectif de la TPS était de remplacer la taxe de vente des fabricants par une taxe à la valeur ajoutée visible. On envisageait initialement qu'il y aurait coopération entre les deux paliers de gouvernement. Cette taxe permettrait, d'une part, de réaliser des économies considérables au niveau des frais de perception et d'administration et, d'autre part, de simplifier l'observation de la taxe par les entreprises.

Malheureusement, la naissance de la TPS ne s'est pas faite sans difficulté. Cette taxe, qui devait initialement être de 9 p. 100, est passée à 7 p. 100. Elle était de plus accompagnée de nombreuses exonérations, dont certaines ont suscité bien des remous.

L'Association des comptables généraux agréés du Canada, comme vous le savez sans doute, représente 46 000 membres et étudiants, soit un quart des comptables professionnels du Canada. Nos membres sont employés dans diverses disciplines comptables, telles que la vérification financière d'entreprises industrielles et commerciales, dans les fonctions publiques et dans le secteur éducatif. Près d'un tiers exercent en cabinet privé, offrant des conseils et des services comptables à des particuliers et à des compagnies représentant tous les secteurs la totalité de l'économie canadienne.

Je veux signaler tout de suite que notre association ne comparaît pas aujourd'hui en tant que représentant d'un groupe d'intérêt particulier. Nous sommes ici en tant que comptables professionnels et défenseurs de l'intérêt public pour offrir le genre d'avis réfléchis et de conseils avisés que nos membres fournissent aux Canadiens depuis plus de 80 ans.

Notre mémoire, qui vous a été distribué, indique en détail notre position. Je n'ai pas l'intention de lire tout le document. Je voudrais mettre en lumière nos 10 recommandations en vue de la réforme de la TPS. En outre, j'aimerais dire quelques mots de la taxe sur les opérations commerciales que d'aucuns ont proposé à votre comité.

In developing its recommendations, our Association has spelled out a list of basic principles that should apply to any tax replacing today's GST. It is clear that the issues raised by such a tax may have an impact on federal-provincial relations and even more. Before stating these principles, I would like to provide a brief history of the GST.

The GST was to replace the manufacturers sales tax by a visible value-added tax. Initially there was to have been cooperation between the two levels of government. This tax would allow, on the one hand, significant savings with regard to collection and administration costs and, on the other hand, make compliance easier for business.

Regrettably, the birth of GST has not been an easy one. This tax, which initially was to be established at a rate of 9%, was decreased to 7%. Furthermore, it came with a lot of exemptions, some of which have raised a lot of debate.

[*Text*]

The implementation date was an on–again off–again affair. Most Canadians didn't understand that consumption taxes are a larger source of revenue for program spending in most countries, nor do many of them care. Canadians simply, and somewhat correctly, believe our tax is too much. There were also fears that low–income earners will pay higher taxes. People refuse to believe the tax will be revenue–neutral. Business, particularly small retailers, complain that the GST is too complex to administer; collectors say it is hard to administer and collect. The challenge today is to overcome those fears about taxation and to ensure Canadians believe that a replacement tax is equitable. The other challenge is to ensure collection and implementation problems don't plague a new tax.

Before proceeding with our recommendations I would like to note that no discussion paper to elicit comments has been tabled. Therefore, we have provided these parameters to ensure that we won't be back here five or ten years from now looking at the same issue.

La taxe de remplacement devrait être une taxe à la consommation multistades harmonisée, prévoyant un mécanisme de crédit sur les intrants pour alléger le fardeau fiscal des entreprises. On estime qu'environ 35 p. 100 du fardeau fiscal imposé par la taxe de vente provinciale est absorbé par les entreprises, soit quelque 6,6 milliards de dollars.

La taxe ne devrait avoir aucune incidence sur les recettes. Cette absence d'incidence devrait être mesurée à partir de la date où la taxe sera prise en considération, et non à partir de la date de son entrée en vigueur.

[*Translation*]

La date d'entrée en vigueur a été reportée à plusieurs reprises. La plupart des Canadiens ne comprenaient pas que les taxes à la consommation représentent une source de recettes fiscales plus importante chez nous que dans la plupart des pays, et peu s'en soucient. Les Canadiens, tout simplement, et non sans raison, estiment payer trop d'impôt. Il y avait également la crainte que les contribuables à faible revenu seraient davantage imposés. Les gens refusaient tout simplement de croire que la taxe serait neutre sur le plan des recettes. Les entreprises, en particulier les petits commerces, se plaignent de ce que la TPS est trop complexe à administrer; les percepteurs disent qu'elle est difficile à administrer et à percevoir. Le défi, aujourd'hui, consiste à surmonter ces craintes et à donner l'assurance aux Canadiens que la taxe de remplacement sera équitable. L'autre défi est de faire en sorte que les problèmes de perception et d'administration de la nouvelle taxe ne nuisent pas à son efficacité.

Avant de présenter une recommandation, je relève qu'aucun document de discussion n'a été rendu public et c'est pourquoi nous avons établi les paramètres requis, afin de nous assurer que nous ne nous retrouvions pas dans cinq ou dix ans en train d'étudier le même problème.

Any replacement tax should be a multi–stage consumption tax with an input credit mechanism to relieve business of any burden. We estimate that 35% of the tax burden from the provincial sales tax is borne by business, which amounts to some $6.6 billion.

The tax should be revenue neutral, neutrality being measured from the date of consideration of the tax, not the date of implementation.

• 1700

Troisièmement, la taxe devrait porter sur tous les produits et services et prévoir des crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu afin d'alléger leur fardeau. L'élargissement de l'assiette de taxation devrait permettre de réduire le taux de la taxe. Nous savons que certains Canadiens pourraient être désavantagés par cette mesure. Néanmoins, au lieu de complexifier l'administration de la taxe, on devrait utiliser d'autres programmes sociaux afin de contrer ses effets négatifs. La taxe serait ainsi plus facile à administrer pour les entreprises. Les exonérations et les exceptions ajoutent aux frais d'observation et créent une certaine incertitude.

The tax shall not distort consumer choices. While it may not be possible to eliminate all distortions, a broad base will be less likely to distort consumer choices. One only has to think of the disparity under the GST on the treatment of food items such as yoghurt purchased in a grocery store versus yoghurt purchased at a lunch counter. It should be less complex than the GST. The GST has an extremely complex system of exemptions and zero–rating rebates. This makes it one of the most complicated value–added taxes in the world.

Third, the tax should apply to all goods and services, with the low–income earners enjoying income–based tax credits to offset their burden. The widening of the tax base should allow to reduce its rate. We know that some Canadians might be disadvantaged by such a widening. However, rather than making the administration of the tax more complex, we should make use of other social programs to compensate any negative effect. The tax would thus be easier to administer for businesses. Exemptions and zero–ratings increase compliance costs and create some uncertainty.

La taxe ne doit pas fausser les choix des consommateurs. Même s'il n'est pas possible d'éliminer toute la distorsion, une assiette large sera moins susceptible de fausser les choix des consommateurs. Il suffit de songer à la disparité entre le traitement des produits alimentaires tels que le yaourt acheté dans une épicerie par opposition au yaourt acheté à un comptoir de cafétéria dans le cadre de la TPS. La TPS comporte un système d'exonération et de détaxation extrêmement complexe, ce qui en fait l'une des taxes à la valeur ajoutée les plus compliquées du monde.

[*Texte*]

A federal-provincial tax should be a single harmonized tax with a single base. As they stand now the various retail sales taxes have many differences, including exemptions and differing thresholds. Any national tax shall operate on the destination principle.

L'administration et la perception de la nouvelle taxe devraient relever d'un seul organisme. Un seul organisme national devrait être chargé d'administrer et de percevoir la taxe de vente nationale harmonisée. Si les vérifications ne sont effectuées que par une seule administration fiscale, les entreprises verront leurs frais diminuer. Si on décide d'adopter une taxe qui fonctionne selon le principe de destination et dont le taux varie selon les provinces, chaque province aura le pouvoir de modifier le taux harmonisé pour réaliser ses propres objectifs politiques. Présentement, on a des duplications au niveau de la perception de la taxe. On imagine donc qu'il y aurait des économies de quelques milliards de dollars dans le pays si on avait une seule administration comparativement à deux administrations pour la taxe.

Il faudrait aussi prévoir une période suffisamment longue ainsi qu'une compensation appropriée pour la mise en oeuvre de la taxe de remplacement. En effet, les entreprises ont déjà investi des dizaines de millions de dollars pour s'adapter à la TPS. Si la nouvelle taxe n'est pas compatible avec les systèmes mis en place pour la TPS, il faudra envisager de verser aux entreprises une compensation adéquate.

Harmonization shall not mean perpetuating or exacerbating any existing taxation anomalies or conventions. Provincial and retail taxes are usually visible. Government should consider having the tax only showing on all invoices and bills of sale prior to the final sale. This shall enhance the collection of the tax and the claiming of the input tax credit.

The federal government shall try to ensure that every province participates. This could be the issue. It is also the most essential, if real reform of GST is to be realized.

The final part of my presentation speaks against the idea of a business transfer tax or BTT, one of the proposals that has been floated as an alternative to the GST, and supposedly a simpler method than the credit invoice method currently used in the GST. The BTT uses what is termed the "subtraction method", whereby only the value added by a corporation is subject to tax.

L'idée d'une taxe sur les opérations commerciales, la TOC, a fait son apparition aux États-Unis en 1985. Elle s'est ensuite étendue au Canada, où elle fut proposée au Budget fédéral de 1986 pour remplacer la taxe de vente fédérale et pour compenser la surtaxe de 3 p. 100 imposée aux particuliers et aux entreprises. Le monde des affaires ne s'est toutefois pas laissé leurrer par la simplicité de la TOC et s'est empressé de la rejeter, si l'on en croit la plupart des mémoires présentés au gouvernement fédéral sur la question.

[*Traduction*]

Une taxe fédérale-provinciale devrait être une taxe harmonisée unique reposant sur une seule assiette. À l'heure actuelle, les diverses taxes de vente au détail présentent de nombreuses différences, notamment des exemptions et des seuils différents. Toute taxe nationale devrait fonctionner selon le principe de la destination.

Administration and the collection of the new tax should be the responsibility of a single entity. A single national agency should be given the responsability to administer and collect the harmonized national sales tax. If compliance audits are done by a single agency, businesses will enjoy reduced costs. If we were to choose a tax based on the principle of destination and with different rates for various provinces, each province would be able to change the hamonized rates according to its own political objectives. At the present time, there are duplications with regards to collection of the tax. If there were a single agency to administer the tax, potential savings would amount to several billion dollars.

There should also be sufficient time allowed, together with adequate compensation, to implement any replacement tax. Business has already invested tens of millions of dollars to implement the GST. If the new tax is not compatible with existing systems and equipment put in place for the GST, adequate compensation to a business should be considered.

L'harmonisation devrait éviter de perpétuer ou d'aggraver toute anomalie ou convention fiscale existante. Les taxes de vente provinciales sont habituellement visibles. Le gouvernement devrait envisager de faire figurer le montant de taxe à part sur toutes les factures avant qu'une vente soit finale. Cela faciliterait la perception de la taxe et le calcul du crédit de taxe sur les intrants.

Le gouvernement fédéral devrait s'efforcer de s'assurer que chaque province participe. Ce pourrait être la grande difficulté. C'est également l'aspect le plus essentiel si l'on veut opérer une réelle réforme de la TPS.

La dernière partie de ma présentation est une argumentation contre l'idée d'une taxe sur les opérations commerciales ou TOC, l'une des options de remplacement de la taxe et que d'aucuns tiennent pour une méthode plus simple que le système actuel de crédit sur les intrants utilisé par la TPS. La TOC utilise ce que l'on appelle la «méthode de la soustraction», de telle façon que seule la valeur ajoutée par une entreprise soit taxée.

The concept of a business transfer tax, or BTT, was first proposed in the United States in 1985. It made its way to Canada where it was proposed in the Federal Budget of 1986 as a replacement to the federal sales tax and to compensate the surtax of 3% on individuals and businesses. However, business was not lured into buying by its apparent simplicity and didn't take long to reject it as we can see from the many briefs presented to the federal government on this issue.

[*Text*]

Such tax will have to include all goods and services. By using the term ''goods and services'', it questions the use of financial statements. The BTT concept of taxing sales and purchases may not need those generally acceptable accounting principles that currently apply to purchases and sales. This of course means the definition includes exemptions and zero–ratings.

Other issues merit concern, including whether supply by both the government and MUSH sections is to be subject to tax.

Les seuils s'appliquant aux PME canadiennes sont bien modestes si on les compare à ceux prévus dans la TOC japonaise. Au moment de sa mise en oeuvre en 1989, celle–ci offrait en effet des exonérations et des formules simplifiées à environ 95 p. 100 des entreprises japonaises. Il faut se demander si les ventes exonérées qui sont effectuées par les PME devraient être incluses dans l'assiette de la société acheteuse. La TPS résout ce problème très simplement. Il faut également se demander si l'assiette devrait s'appliquer à l'ensemble des produits et services. Il faut enfin trouver une méthode permettant de laisser une bonne piste de vérification sans alourdir le fardeau administratif des entreprises.

Le calcul de la TOC conduit à des méthodes d'établissement des prix qui diffèrent d'un bout à l'autre du pays. C'est notamment ce qui se passe lorsque la taxe de vente provinciale est calculée à partir d'un prix comprenant déjà une taxe.

For the self–employed, problems are rampant. If it is not an exempt supply, will the BTT be calculated on each job? How does this differ from the GST? The BTT liabilities could be higher than corporate income tax for labour–intensive and low margin supplies.

On the other hand, growing capital–intensive firms will likely have a negative base since investment expenditures are deductible. With the need for job creation in Canada, does business need another reason to turn to automatic production?

How would the financial accounting requirements under the BTT regime to provide the necessary information not only remain competitive, but fulfil the firm's legal requirements? Traces of the BTT will appear in export prices.

As personal accountants, the people on the other side of the tax system, these are the parameters we are proposing as you consider the subject of reforming the GST.

The decision taken by this committee and Parliament and the implementation of the new federal tax will not be an easy process.

C'est un réel défi que de chercher à satisfaire les besoins de secteurs aussi nombreux dans une société. Le sujet des impôts et des taxes est un sujet bien difficile. Personne n'aime les taxes, mais tout le monde veut profiter des avantages qu'elles procurent.

Les CGA sont d'avis que les Canadiens ont les yeux tournés vers votre Comité dans l'espoir que vous arriverez à une solution durable au problème des taxes. Il vous faudra concilier des intérêts et des besoins souvent divergents.

[*Translation*]

• 1705

Une telle taxe devra s'étendre à tous les produits et services. Le concept de «produits et services» remet en question le recours aux états financiers. Le concept de la taxation des ventes et des achats propre à la TOC n'a pas besoin des principes comptables généralement reconnus qui s'appliquent actuellement aux achats et aux ventes. Cela signifie, bien sûr, que la définition comporte des exonérations et des détaxations.

D'autres aspects méritent que l'on y réfléchisse, notamment la question de savoir si les fournitures des gouvernements et du secteur parapublic doivent être soumises à la taxe.

The thresholds applicable to Canadian SMBs are quite low compared to those established in the Japanese BTT. At the time of its implementation in 1989, the Japanese BTT provided exemptions and simplified formulas to about 95% of Japanese businesses. It will have to be decided if exempt sales by SMBs should be included in the tax base of the purchasing business. The GST solved this problem in a very easy way. Another issue is whether the base would include all goods and services. Lastly, a method would have to be found to provide a good audit trail without increasing the administrative burden on businesses.

The computation of BTT leads to divergent pricing mechanisms throughout the country. This is what happens when the provincial sales tax is added to a price that already includes a tax.

Pour les personnes à leur compte, les problèmes sont nombreux. Si la fourniture n'est pas exonérée, la TOC sera–t–elle calculée sur chaque livraison? En quoi cela sera–t–il différent de la TPS? Dans le cas des entreprises à fort coefficient de main–d'oeuvre et à faible marge bénéficiaire, le montant de taxe payable pourrait dépasser celui de l'impôt sur le revenu des sociétés.

En revanche, les entreprises à fort coefficient de capital en expansion auront sans doute une assiette fiscale négative, puisque les dépenses d'investissements sont déductibles. Vu la nécessité de créer des emplois au Canada, faut–il donner aux entreprises un autre motif d'opter pour l'automatisation?

Quelles règles de comptabilité financière mettra–t–on en place sous le régime de la TOC pour que les entreprises s'acquittent de leurs obligations légales tout en restant compétitives? Des traces de la TOC se retrouveront dans les prix à l'exportation.

En tant que comptables particuliers, des personnes qui se trouvent de l'autre côté de la barrière fiscale, voici les paramètres que nous proposons en vue d'une réforme de la TPS.

Les décisions que votre comité et le Parlement devront prendre, de même que la mise en place de la nouvelle taxe fédérale, ne seront pas faciles.

It is a real challenge to try and address the needs of so many components of a society. The issue of taxation is a very difficult one. Nobody likes taxes but everybody wants the benefits that they provide.

CGAs are of the view that Canadians are looking to your Committee for developing a viable solution to taxation issues. You will have to reconcile interests and needs that are often divergent.

[*Texte*]

We believe our association has provided you with some essential insight into the path ahead. I also believe our committee and the members of the finance department have the ability to make the right choice for Canadians to safeguard the competitive position of a global economy.

We know we have opened up some wider social policy issues with the suggestion that the tax be applied to all goods and services. However, we also feel it is up to the committee to look at ways to ensure disadvantaged members of society and other groups, such as pensioners are provided with the mechanics for adequate and fair rebate, but reforming the GST is essential.

On behalf of our members and students, we wish you well in completing your mandate and thank you for the opportunity to appear here today. If you have any questions, I will be pleased to answer them.

Thank you.

[*Traduction*]

Nous pensons que notre association vous a aidés dans cette entreprise. Je pense également que votre comité et le ministère des Finances ont la compétence voulue pour opérer les bons choix pour les Canadiens, des choix qui préservent la compétitivité canadienne dans l'économie mondiale.

Nous savons que nous avons soulevé des questions de politique sociale plus larges avec notre recommandation que la taxe soit appliquée à tous les biens et services. Cependant, nous pensons également qu'il incombe au comité de trouver les façons d'offrir des remises adéquates et justes aux membres défavorisés de la société et aux groupes tels que les retraités, et nous considérons qu'une réforme de la TPS est essentielle.

Au nom de nos membres et étudiants, nous vous souhaitons des travaux fructueux et vous remercions de l'occasion qui nous a été donnée de comparaître devant vous aujourd'hui. Si vous avez des questions à nous poser, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Je vous remercie.

• 1710

Le président: Merci, monsieur Précourt. Monsieur Asselin, s'il vous plaît.

M. Asselin: Je n'ai qu'une petite question. D'abord, je voudrais féliciter votre organisme pour son excellent rapport de recherche. Il est très détaillé. Très souvent, on se plaint du système, mais on n'a aucune solution de rechange à proposer. Quant à vous, vous avez fait dix recommandations.

Seriez–vous d'accord que la nouvelle taxe de remplacement de la TPS soit cachée dans le produit? Je m'explique. Si j'achète un article qui coûte 100$, le prix affiché sera de 100$. Lorsque je passerai à la caisse, je devrai payer 100$, mais sur le coupon de caisse, on indiquera le coût de la pièce, plus la taxe provinciale, plus la taxe fédérale, pour un total 100$. Les taxes seraient détaillées sur le coupon de caisse. Pour le citoyen, ce serait un moyen facile de voir si c'est le prix du produit ou la taxe qui a augmenté.

M. Précourt: Le point le plus important pour le consommateur, c'est de ne pas être obligé de calculer. Lorsqu'il va au magasin, si le prix affiché est de 100$, il veut payer 100$. Il ne veut pas commencer à calculer. Je pense que votre suggestion répond en partie aux besoins. Donner le détail sur la facture est sûrement une avenue intéressante, mais, d'après nous, le citoyen est relativement bien informé sur les taxes. À chaque budget, c'est annoncé. Au moins, cela éliminerait la confusion. Si le produit coûte 100$, il paiera 100$ à la caisse. Je ne vois pas d'objections majeures à ce que cela soit détaillé à la caisse.

M. Asselin: Mais il y a une chose. S'il y a des remboursements sur les intrants ou des crédits d'impôt, pour pouvoir réclamer au gouvernement ce qui lui revient, le commerçant doit savoir ce qu'il a payé.

M. Précourt: Il y a d'autres méthodes de le trouver, mais les calculs seraient peut–être plus faciles de cette manière.

The Chairman: Mr. St. Denis, please.

Mr. St. Denis (Algoma): Thank you for your presentation, gentlemen. I don't think we have received a copy of your presentation. Hopefully we will. If I have it here, I'm not aware.

The Chairman: Thank you, Mr. Précourt. Mr. Asselin, please.

Mr. Asselin: I just have a small question. I would first like to congratulate your organization for this excellent research report. It is very comprehensive. Very often people complain about the system but don't have any alternative to offer, while you made ten recommendations.

Would you support a hidden tax to replace the GST? Let me explain. If I buy something for $100, the advertised price will be $100. I would pay $100 at the cash register but the receipt would show the price without tax of the good, plus the provincial tax, plus the federal tax, for a total of $100. Taxes would be shown on the cash receipt. It would be an easy way for people to see if it's the price of the product of the tax that went up.

Mr. Précourt: The main thing for the consumer is not to have to do calculations. When he goes to a shop, if the sticker price is $100, he wants to pay $100, he doesn't want to have to do calculations. I think your suggestion partly answers the need. Providing the breakdown on the invoice is an attractive avenue, but citizens are relatively well–informed about taxes, in our view. They're announced in every budget speech. At least this would eliminate confusion. If the price is $100, the consumer will pay $100 at the cash register. I don't have any major objections to have the breakdown provided on the receipt.

Mr. Asselin: But there's just one thing. If there are refunds on inputs or input tax credits, in order to claim these, the businessman will need to know what he has paid.

Mr. Précourt: There are other ways to find out, but the calculations might be easier this way.

Le président: Monsieur St. Denis, s'il vous plaît.

M. St. Denis (Algoma): Je vous remercie de votre exposé, messieurs. Je ne pense pas que nous en avons eu un exemplaire. J'espère que ce sera le cas. Si on nous l'a distribué, je n'en ai pas reçu.

[*Text*]

I'd like to pursue for a few moments your comments on the business transfer tax, the BTT. Are you aware that the Canadian Restaurant and Foodservices Association has suggested this as the ideal alternative? They claim they represent something like 10% of business in the country. You're aware of that?

My understanding of how the BTT works is that it's total or gross domestic sales minus total taxable purchases, or total purchases. Assuming a tax system where there were no exemptions, or zero–rating, where would the complications arise? You say that one could not use the books of account of the business. Could you give me an example of an impossible complication with the business transfer tax?

Mr. Eric G. Owen (Member, Financial and Taxation Policy Committee, Certified General Accountants Association of Canada): One of the complications you would have with a BTT in matching the financial accounting with tax accounting is that the financial accounts are not set up with the idea of providing tax information. They're there for the use of shareholders and other people. However they can be adjusted to actually take into consideration some of the differences.

I think one of the best examples I can give you—and you only asked for one, but I'll give you more if you would like some more—but let's assume a company's employees receive travel benefits, operating expenses for their automobiles, that type of thing, meals and entertainment. Right now, according to the Income Tax Act you can only claim 50% of the actual meals and entertainment expenses. That is an adjustment that would have to be made. As well, a capital asset such as an automobile can only be claimed for income tax purposes to the extent of $24,000.

[*Translation*]

J'aimerais m'attarder quelques instants sur la taxe sur les opérations commerciales, la TOC. Savez–vous que l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires y voit la solution de rechange idéale? Elle affirme représenter 10 p. 100 des restaurateurs du pays. Le saviez–vous?

La façon dont je conçois la TOC, c'est qu'on prend le total des ventes au Canada, moins le total des achats taxables. À supposer qu'il n'y ait pas d'exonérations ou de détaxe, où interviendraient les complications? Vous dites que nul ne pourrait utiliser les états financiers de l'entreprise. Pourriez–vous nous donner un exemple d'une complication impossible dans un régime de taxe sur les opérations commerciales?

M. Eric G. Owen (membre, Comité de la politique financière et fiscale, Association des comptables généraux agréés du Canada): L'une des complications que l'on aurait pour faire correspondre la comptabilité financière et la comptabilité fiscale est que les comptes financiers ne sont pas réalisés de façon à produire des données fiscales. Ils sont destinés aux actionnaires et à d'autres intéressés. Cependant, ils peuvent être adaptés de manière à tenir compte de certaines des différences.

Je pense que l'un des meilleurs exemples que je pourrais vous donner—et vous n'en avez demandé qu'un seul, mais je vous en donnerai plus si vous le souhaitez—Mais supposons que les employés d'une société reçoivent des indemnités de déplacement, qu'on leur paye les frais de fonctionnement de leur voiture, ce genre de choses, des repas et des spectacles. À l'heure actuelle, aux fins de l'impôt sur le revenu, on ne peut que déduire 50 p. 100 des dépenses réelles de repas et de spectacles. Il y a donc déjà là un ajustement à faire. Par ailleurs, un bien d'immobilisation comme une voiture ne peut faire l'objet que d'une déduction maximale de 24 000$ aux fins de l'impôt sur le revenu.

• 1715

Mr. St. Denis: May I interrupt just for a moment? You're in the business of accounting where you prepare an income statement, a balance sheet and other statements, not for the income tax department but for businesses so they can manage their affairs. You always have to take those and diddle with them for income tax purposes and whatnot, so are you starting from the statement you'd prepare for the tax department? Wouldn't you start with statements you would prepare for the management of the business?

That's why I don't understand why—

Mr. Owen: Yes, you would start with that statement. There's no doubt at all about that, but you have to recognize they have accruals involved here. The accountants on the committee can understand what I mean by accruals and deferrals—

Mr. St. Denis: I understand.

Mr. Owen: —and right now under the goods and services tax, the incidence of tax applies at either delivery or at the time the order is placed, whichever is first. You would find that when your actual financial statements are being prepared some of the inventory you have on hand would be included in finished goods or even this kind of thing and there would have to be adjustments right across the board.

M. St. Denis: Permettez–moi de vous interrompre un moment. Votre travail de comptable consiste à préparer notamment les états financiers et les bilans des entreprises, non pas à l'intention du ministère du Revenu, mais pour aider ces dernières à gérer leurs affaires. Vous devez toujours jongler avec les chiffres que vous présentez au fisc; alors, commencez–vous avec la déclaration que vous préparez pour le ministère du Revenu? Ne commenceriez–vous pas avec celle que vous préparez pour les dirigeants de l'entreprise?

Je ne comprends donc pas pourquoi. . .

M. Owen: En effet, on commencerait par cette déclaration. C'est tout à fait certain, mais il faut reconnaître qu'à ce niveau, il y a des impôts accumulés. Les comptables au sein du comité comprennent ce que j'entends par impôts accumulés et reportés. . .

M. St. Denis: Je comprends.

M. Owen: . . .et actuellement, la TPS est appliquée soit à la livraison, soit à la commande—selon la première éventualité. Parfois, au moment où l'on prépare vos états financiers, une partie de votre inventaire est incluse dans les produits finis, et il faut faire des ajustements de façon globale.

[*Texte*]

It's not easy, Mr. St. Denis.

Mr. St. Denis: May I have another couple of minutes, Mr. Chairman?

The Chairman: I think it's fascinating to hear two chartered accountants having—

Mr. St. Denis: No, I'm not a chartered accountant.

The Chairman: Two schooled accountants having this type of debate.

Mr. St. Denis: Have you been here before? It seems to me you were sitting over there in your previous incarnation.

Mr. Owen: Yes.

Mr. St. Denis: I remember the example; we discussed it briefly afterward. You didn't convince me then and you haven't convinced me yet.

Mr. Owen: I'll keep trying.

Mr. St. Denis: Yes.

Mr. Discepola: This is your last crack though.

Mr. St. Denis: It seems to me bringing in the question of accrual versus cash accounting is not even relevant if we simply go off the account books of the business. It comes out in the wash.

You talk about inventory. My definition of a business transfer tax calculation is the gross domestic sales minus taxable purchases. This is the purchases one uses in the calculation of the cost of goods sold. So with each period—just like with the GST—we automatically erase the impact of the GST or the BTT in inventory. So there would be no adjustment needed for inventory; it would wash out with each reporting period. Am I wrong?

Mr. Owen: No. Eventually there would be a continual wash—there's no doubt at all about that—but you asked me for examples—

The Chairman: I would like to ask something about the issue of inventory, which I think is very important. Are you valuing inventory at the lesser of cost or at fair market value? In other words, are you taking a reserve for dead inventory?

Mr. Owen: What do you actually mean by reserve, Mr. Peterson?

The Chairman: How are you valuing inventory? Is it the cost or is it the lesser of cost or fair market value?

Mr. Owen: The generally accepted accounting principles tell us that we have to value it at cost or market value, whichever is the lesser.

The Chairman: Thank you.

Mr. St. Denis: I don't want to take up all the time, Mr. Chairman, and I do appreciate the difference of view on this, but maybe I could just ask about the capital bias.

There was a suggestion that with the BTT, as opposed to the GST, there would be—this is off the topic for a moment and onto another point that the spokesperson made—a bias toward capitalization. In other words, there would be a loss of jobs.

[*Traduction*]

Monsieur St. Denis, ce n'est pas facile.

M. St. Denis: Monsieur le président, pourriez-vous m'accorder quelques minutes de plus?

Le président: Je pense qu'il est fascinant d'entendre deux comptables agréés. . .

M. St. Denis: Non, je ne suis pas comptable agréé.

Le président: Disons, deux comptables professionnels, faire ce genre de débat.

M. St. Denis: Êtes-vous déjà venu ici? Il me semble que vous étiez assis là lors de votre incarnation antérieure.

M. Owen: En effet.

M. St. Denis: Je me souviens de l'exemple que vous avez donné; nous en avons brièvement discuté par la suite. Vous ne m'avez pas convaincu à l'époque, et vous n'y êtes pas encore parvenu.

M. Owen: Je ne lâcherai pas.

M. St. Denis: D'accord.

M. Discepola: C'est votre dernière chance.

M. St. Denis: Je pense qu'il n'est même pas pertinent de faire la distinction entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse; si l'on commençait simplement par les livres de l'entreprise, on finirait par le savoir.

Vous avez parlé d'inventaire. À mon avis, on calcule la taxe sur les opérations commerciales en soustrayant les achats imposables des ventes brutes. Je parle des achats qui entrent dans le calcul du prix de revient. Par conséquent, pour chaque période, nous effaçons automatiquement l'incidence de la TPS ou de la TOC sur l'inventaire. Il n'y aurait donc pas d'ajustement à faire en ce qui concerne l'inventaire; l'incidence de la taxe disparaîtrait à chaque période de déclaration. Est-ce que je me trompe?

M. Owen: Non. En fin de compte, elle disparaîtrait continuellement—c'est absolument certain—mais vous m'avez demandé des exemples. . .

Le président: Je voudrais vous poser une question sur l'inventaire qui, à mon avis, est très important. Pour vous, l'inventaire a-t-il une valeur inférieure au coût ou égale à la juste valeur marchande? Autrement dit, considérez-vous un inventaire passif comme une réserve?

M. Owen: Qu'entendez-vous par réserve, monsieur Peterson?

Le président: Comment établissez-vous la valeur de l'inventaire? Est-ce le coût ou est-ce le moindre des deux montants que sont le coût et la juste valeur marchande?

M. Owen: D'après les principes comptables généralement reconnus, nous devons en établir la valeur au coût ou à la valeur marchande, selon le moindre des deux montants.

Le président: Je vous remercie.

M. St. Denis: Je ne peux pas prendre tout le temps, monsieur le président, et je constate qu'il y a une différence de vues à ce sujet, mais je voudrais poser une question sur la tendance du capital.

Quelqu'un a dit qu'avec la TOC, contrairement à la TPS, il y aurait une tendance vers la capitalisation—je sors un peu du sujet pour aborder une question qui a été soulevée par le porte-parole. Autrement dit, il y aurait une perte d'emplois.

[*Text*]

Mr. Owen: What was implied, Mr. St. Denis, is that the value added, once you take into consideration the revenues minus the purchases and any other purchases that you're looking at, usually flows down to the labour that is added to the creation of the product.

Mr. St. Denis: Right, and depreciation and so forth.

• 1720

Mr. Owen: In the instance of labour–intensive industries, they would be paying a considerable amount of business transfer tax that would be buried in their goods. On the depreciation side, you would find that what would happen—and this happens now with capital cost allowance and depreciation—is that the depreciation would be removed from the purchases and the total cost of the capital asset would be applied.

If you're in a corporation where there's a continual addition to capital assets, you may find that the corporation, because they're in the position of receiving refunds on the tax that has been paid, they would never, ever be paying any BTT.

Mr. St. Denis: How is that different from the GST? Don't I get my GST back on my capital investments?

Mr. Owen: Yes, you do. But what you're asking me is for ideas on how the financial statements would have to reflect all of these things.

Mr. St. Denis: I think we'd need a couple of hours to talk. Thank you.

The Chairman: Maybe you could meet after this meeting and put in that two hours.

Mr. Silye: Gentlemen, I'd like to get something on the table and get this cleared up once and for all.

I'm from Calgary. This is for all the CAs and the accounting firms that do work for us out there as well. I just want to know for sure that there is no conspiracy, that there is no intent on the part of CA firms and accountants to keep things complicated for self–preservation purposes. There's no truth to that rumour, is there?

Mr. MacDonald: We can't speak for chartered accountants, sir, we're certified general accountants.

Mr. Silye: You're the more informed, up to date, nineties group.

Mr. MacDonald: Those are the ones.

Mr. Silye: You're not the old–fashioned ones that set all these rules.

Mr. MacDonald: No.

Mr. Silye: So there's no truth to the rumour.

Mr. MacDonald: Despite my vest and blue suit, sir, no.

Mr. Silye: Joking aside, let me ask you this. I see ten recommendations your CGA group has come up with. It attacks the BTT. It suggests a simplified GST.

[*Translation*]

M. Owen: Monsieur St. Denis, je voulais dire qu'une fois que l'on soustrait tous les achats de toutes les recettes, la valeur ajoutée a habituellement des répercussions sur la main–d'oeuvre qui s'ajoute à la création du produit.

M. St. Denis: Très bien; et à l'amortissement, etc.

M. Owen: Les industries à fort coefficient de main–d'oeuvre paieraient énormément de taxe sur les opérations commerciales, qui serait cachée dans le prix de leurs produits. Pour ce qui est de la dépréciation,—et on le voit maintenant avec la déduction pour amortissement—elle n'entrerait plus en ligne de compte dans les achats, et le coût total des immobilisations serait appliqué.

Par exemple, une compagnie qui accumule continuellement des immobilisations pourrait ne jamais payer de TOC parce qu'elle peut se faire rembourser les taxes payées.

M. St. Denis: Quelle est la différence par rapport à la TPS? Est–ce qu'on ne rembourse pas la TPS payée sur les dépenses d'investissement?

M. Owen: On la rembourse. Mais vous me demandez de vous proposer des idées sur la façon de présenter tout cela dans les états financiers.

M. St. Denis: Je pense qu'il nous faudrait disposer de beaucoup plus de temps que nous en avons. Je vous remercie.

Le président: Vous pourriez peut–être vous rencontrer après cette séance pour en discuter pendant deux heures.

M. Silye: Messieurs, permettez–moi de soulever une question qui doit être réglée une fois pour toutes.

Je viens de Calgary. Ma question concerne tous les CA et les cabinets d'experts–comptables qui travaillent pour nous. Je veux simplement m'assurer qu'il n'y a pas de conspiration, et que les comptables ne compliquent pas sciemment les choses pour se préserver. Cette rumeur est–elle fondée?

M. MacDonald: Nous ne pouvons pas parler au nom des comptables agréés, monsieur, nous sommes des comptables généraux licenciés.

M. Silye: Vous êtes plus informés, à la page, bref, les comptables des années quatre–vingt–dix.

M. MacDonald: En effet.

M. Silye: Vous n'êtes pas les comptables de la vieille école, qui ont fixé toutes ces règles.

M. MacDonald: Non.

M. Silye: La rumeur n'est donc pas fondée.

M. MacDonald: Non, monsieur, malgré mon gilet et mon costume bleu.

M. Silye: Blague à part, je vais vous poser une question. Votre association de CGA a proposé 10 recommandations. Vous critiquez la TOC, et vous proposez que la TPS soit simplifiée.

[*Texte*]

A simplified GST is still a GST with another name. Multi–stage, value–added, complicated, inputs, credits, debits, rebates—it's still going to have a lot of problems.

Why not look at something that's so simple, that reduces the work for CGAs, allows them to free up some time to handle more accounts and look at a personal expenditure tax or a payroll tax that's already tied into an income tax base that already has a system that eliminates harmonization? It's a consumption tax. It would reduce all the costs for businesses in terms of administrative costs and accounting and looking after. It would tax everything. It would have a much broader base. You could even include food, if you wanted, on the expenditure tax—or you could leave it out altogether, make no exceptions and give rebates to the lower–income people to look after them—with one collection agency at source, the employer. It eliminates the argument over visibility, price–inclusive or hidden. Why don't any accountants support something like that?

M. Précourt: J'aimerais commenter cette taxe sur les salaires que vous suggérez. Je crois qu'on doit donner aux Canadiens le plaisir de payer les taxes là où ils le veulent.

Je vais vous donner un exemple intéressant. Vous allez au Casino de Montréal. Vous allez peut–être dépenser 300$ ou 400$. Vous ne gagnerez pas, mais vous aurez eu du plaisir. Dans ce cas, vous choisissez de payer des taxes à un gouvernement provincial.

Vous parlez d'une taxe à la source sur les salaires. Bien sûr, cela revient à la même chose, mais beaucoup de Canadiens préfèrent choisir où ils payent leurs taxes. Si un individu veut s'acheter une GM ou une Ford, c'est là qu'il va payer ses taxes.

Une taxe comme celle que vous suggérez est relativement répressive. Je ne suis pas sûr que les Canadiens, et même les entreprises, l'apprécieraient beaucoup. J'ai même l'impression que, dans le contexte de la mondialisation, cela pourrait faire fuir des sièges sociaux d'entreprises vers les États–Unis ou vers le Mexique, parce que les taxes pour les dirigeants seraient relativement élevées.

Regarding the expenditure of taxes, I think we need more spending than saving. With that tax, if you have a lot of savings you will pay less tax. In this country we need people to spend. The economy has to restart. That tax will encourage people to put money in the bank instead of spending the money. We're not sure the underground economy will benefit from an expenditure tax. We also are really concerned about the audit trail. You will need a lot of exemptions. It's a nightmare: what are you borrowing; credit cards; if you have an offshore loan or a loan from your friend, or whatever. That will be an administrative nightmare. It is our feeling that it will take even more public workers just to administer the kind of tax that was suggested, the expenditure taxes.

• 1725

Mr. Silye: Well, as you know, in any discussion on the tax issue, to lower the rate is critical because it does what you say, it generates more disposable income, if you get rid of a 7% tax and you can lower it, and that puts more hands in the people's

[*Traduction*]

Une TPS simplifiée demeure une TPS, même avec un autre nom. Qu'elle soit multi–stade, à valeur ajoutée ou compliquée, qu'elle comporte des intrants, des crédits, des débits ou des remboursements, cette taxe posera toujours de nombreux problèmes.

Pourquoi ne pas envisager une taxe si simple qu'elle facilite la tâche aux CGA et leur donne le temps de s'occuper d'autres comptes? Pourquoi ne pas envisager une taxe sur les dépenses personnelles ou une taxe sur la masse salariale qui est déjà liée à une assiette d'impôt sur le revenu et qui comporte déjà un mécanisme éliminant l'harmonisation? Il s'agit d'une taxe à la consommation, qui réduirait tous les coûts d'administration, de comptabilité et d'exploitation des entreprises. Elle toucherait tous les produits et services. Son assiette serait beaucoup plus large. Si on voulait, on pourrait même y inclure la nourriture—on pourrait aussi l'exonérer, supprimer toutes les exceptions et accorder des remboursements aux personnes à faible revenu pour les aider; il y aurait à la source un organisme de recouvrement: l'employeur. Cela élimine le débat sur la visibilité, l'inclusion dans le prix ou l'invisibilité. Pourquoi les comptables n'appuient–ils pas une telle proposition?

Mr. Précourt: I would like to comment on the payroll tax that you are proposing. We must give Canadians the pleasure to pay taxes where they want.

Let me give you an interesting example. If you go to the casino in Montreal, you will probably spend $300 or $400. You will not win, but you will have fun. In this case, you choose to pay taxes to the provincial government.

You are talking about an income tax at the source. Of course, it boils down to the same thing, but many Canadians prefer to choose where they pay their taxes. If a person wants to buy a GM or a Ford car, that is where they will pay their taxes.

The kind of tax that you are proposing is fairly repressive. I'm not sure that Canadians, and companies for that matter, would like it very much. I even have the impression that, in the context of globalization, such a tax could drive companies away to the U.S. or to Mexico, because it would be quite onerous for managers.

En ce qui concerne une taxe sur les dépenses personnelles, je pense qu'il vaut mieux dépenser qu'économiser. Avec cette taxe, si vous économisez beaucoup, vous en payez moins. Au Canada, il faut que les gens dépensent. L'économie doit redémarrer. Cette taxe encouragera les gens à économiser au lieu de dépenser. Nous ne sommes pas certains que l'économie souterraine profiterait d'une taxe sur les dépenses. Nous nous préoccupons aussi de la piste de vérification. Il vous faudra prévoir de nombreuses exemptions. C'est un véritable cauchemar: ce que vous empruntez; les cartes de crédit; les prêts à des non–résidents ou le prêt que vous accorde un ami, etc. Ce sera un cauchemar administratif. Nous sommes d'avis qu'il faudra encore plus de fonctionnaires pour administrer ce genre de taxe, une taxe sur les dépenses.

M. Silye: Comme vous savez, lorsqu'on parle de taxe, il est essentiel de prévoir le taux le plus bas possible, parce que, comme vous le dites vous–même, cela permet aux gens de disposer d'un revenu disponible supérieur. Si vous éliminez la

[*Text*]

pockets, which is something that Reform really wants to do with lower taxes completely. In order to do that you have to broaden the base. I'm very pleased you have come out as strongly as you have on including all goods and services, no exemptions, and that eliminates a lot of the headaches and the complications and the confusion and really does simplify things. I do know you're looking at how to simplify things as well.

On the expenditure tax itself, the beauty of that is... With a simplified GST you can't go much lower than 5%, from 7% to 5%. With an expenditure tax, a personal expenditure tax, by just getting rid of the mechanisms and the high administrative systems we have for GST, you could lower that tax to possibly between 3% and 4%. Harmonization, although it's desirable, is going to be very hard to negotiate with a lot of the major provinces. So the lower the tax, the more money in people's hands, which then helps. A simplified GST, I will argue right now, will not let us go low enough.

Mr. Précourt: What will be interesting with this GST business is, we're talking about harmonization. It's maybe only one part of what Canadians should have in terms of harmonization. If we cannot succeed with GST, we may have some pressure from outside parties, maybe a credit rating agency for Canada or other things to harmonize and reduce cost and administrative burden. GST is not the only administrative burden in this country but I think it's a good topic to break the ice with and have provinces and federal government working together.

Mr. Owen: There is one thing I would like to add, Mr. Chairman. You keep talking about simplicity. The simplicity may indeed be there for certain consumers; however, think of the burden that would again be added on to the businesses in making these calculations of this additional or complementary — it's the personal exemption tax. You know, when I first saw this this morning, Mr. Chairman, I thought that was really going too far. The Pierre Elliott Trudeau memorial, that's what I thought it was. I'm surprised the Reform is coming up with it.

Mr. Silye: I haven't read that article so I don't know what you're referring to.

Mr. Owen: The thing is, it would appear it put the burden back on business. No, I don't believe that at all.

Mr. Silye: No, the burden is back on the individual and business is just — it's just an extra calculation in a box. They're already deducting income tax at source.

Mr. Owen: Well, you say it's an extra calculation in a box; it really isn't from that point of view.

Mr. Silye: All right. Thank you.

The Chairman: We're way over time. We have strained the patience of these witnesses, but could we do it for just one more question. Mr. Pillitteri, please. He's been very patient this afternoon and very well behaved.

[*Translation*]

TPS de 7 p. 100 et que vous abaissez le taux des taxes de vente combinées, les gens ont davantage d'argent dans leurs poches, ce que préconise le Parti réformiste par le biais de la réduction des taxes. Cependant, pour ce faire, il faut élargir l'assiette fiscale. Je suis heureux que vous ayez plaidé si vigoureusement pour l'inclusion de tous les biens et de tous les services, pour l'élimination des exemptions qui entraînerait la disparition de nombreux maux de tête et de complications ainsi que d'une bonne partie de la confusion qui existe à l'heure actuelle. Je vois que vous cherchez aussi à simplifier le régime.

Ce qu'il y a de bien avec une taxe sur les dépenses... Si nous simplifions la TPS, nous ne pourrons abaisser son taux à beaucoup moins de 5 p. 100; elle passera de 7 à 5 p. 100. Avec une taxe sur les dépenses personnelles, en éliminant les mécanismes et systèmes administratifs prévus pour la TPS, nous pourrions fixer la taxe à 3 ou 4 p. 100. L'harmonisation est souhaitable, mais il sera difficile de négocier avec les grandes provinces. En abaissant le taux de la taxe, les gens disposeront de plus d'argent, ce qui aidera l'économie. À mon avis, nous ne pourrons abaisser suffisamment le taux d'une TPS simplifiée.

M. Précourt: Un des aspects des plus intéressants de ce débat sur la TPS est celui de l'harmonisation. Ce n'est qu'un des nombreux domaines où les Canadiens devraient envisager l'harmonisation. Si nous ne réussissons pas à harmoniser la TPS et les taxes de vente provinciales, des tierces parties, telles qu'une agence de cotation financière, pourraient exercer des pressions sur le Canada pour qu'il harmonise ses taxes et réduise le fardeau et les coûts administratifs. La TPS ne constitue pas le seul fardeau administratif du pays, mais elle permettrait peut–être au gouvernement fédéral et aux provinces de briser la glace et d'enfin collaborer.

M. Owen: J'aimerais ajouter une chose, monsieur le président. Vous parlez beaucoup de simplicité. De fait, cette taxe pourrait peut–être être simple pour certains consommateurs. Cependant, pensez au fardeau supplémentaire que cela représenterait pour les entreprises qui auraient à calculer cette taxe sur les dépenses personnelles. Vous savez, lorsque j'ai vu cela ce matin, monsieur le président, je me suis dit qu'on allait vraiment trop loin. J'ai pensé qu'on voulait commémorer Pierre Elliott Trudeau. Je suis étonné que le Parti réformiste ait fait une telle suggestion.

M. Silye: Je n'ai pas lu l'article; j'ignore à quoi vous faites allusion.

M. Owen: Il me semble que, encore une fois, ce sont les entreprises qui devraient assumer ce fardeau. Je ne suis pas du tout en faveur de cette idée.

M. Silye: Non, tout ce que les particuliers et les entreprises auraient à faire, ce serait un calcul de plus. Ils doivent déjà retenir à la source l'impôt sur le revenu.

M. Owen: Nous ne croyons pas qu'il s'agisse simplement d'un petit calcul supplémentaire.

M. Silye: Très bien. Merci.

Le président: Nous accusons beaucoup de retard. Nous avons déjà abusé de la patience de ces témoins, mais peut–être accepteraient–ils de répondre à une dernière question. Monsieur Pillitteri, je vous en prie. Vous avez été très patient et très sage cet après–midi.

[*Texte*]

Mr. Pillitteri (Niagara Falls): Thank you very much, Mr. Chairman.

I wish to follow up on Mr. Silye and a simple tax, like a BTT. Surely I don't want you to come back here in ten years—that was one of your remarks. Surely I don't want to come back in ten years, I want to be retired by then. Also, you did make a remark that there would be found some costs, input costs into exports. Now, my question is, if you have gone against the BTT, have you taken the time to analyse how much input costs are not recoverable on exports? I think you should have at least given us some kind of—

Mr. Owen: We have given you that, in the submission we have given to the committee. You talk about traces of the BTT, which would appear in exports. Where those would come from would be the provincial sales taxes in large part because the BTT needs constitutional changes to allow the actual harmonization, if it's possible at all.

• 1730

Mr. Pillitteri: Sir, you took that under harmonization, not as a BTT, that there would be some traces in the exports, not as a single tax being administered—a BTT without harmonization.

Mr. Owen: With the BTT there would actually still be the nine provincial sales taxes in place, and business absorbs at this time $6.6 billion of the $18 billion or 35%. These facts have already been given to you by the Department of Finance and by other groups as well. This is an additional $6.6 billion that, if it was removed, would make our prices more competitive, both at the domestic and the export level.

The Chairman: I never realized that accounting principles could generate such heated discussion or debate. I have to revise my total opinion of accountants.

Because your profession is so important to the successful working of any tax system in Canada and because of your experience under the goods and services tax, plus your knowledge of other systems of taxation, your testimony has been very important to us. Your ongoing help with what we come up with—improving it and helping it to work better—and in pursuing the important goal you mentioned of harmonization of the two parallel retail sales tax regimes will be very important to us.

On behalf of all committee members, may I thank you for your presentation today.

M. Précourt: Merci, monsieur le président.

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, I understand that our written submission, which, to the best of my knowledge and belief, was sent to the committee approximately 12 days ago—and Ms Baldwin and I discussed this earlier—for some reason either did not arrive at her office or was not distributed to you. I apologize for that.

The Chairman: I will ensure that the submission is distributed to every member. Thank you again.

[*Traduction*]

M. Pillitteri (Niagara Falls): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais faire suite à la question de M. Silye sur une taxe simple comme une taxe sur les opérations commerciales. Vous avez dit que vous ne voudriez pas recomparaître devant un comité parlementaire dans 10 ans. Je peux vous assurer que je n'ai pas l'intention d'être ici dans 10 ans; j'espère bien être alors à la retraite. Vous avez aussi parlé des coûts d'intrant sur les exportations. Voici ma question: puisque vous vous êtes prononcés contre la TOC, avez-vous déterminé quelle partie des coûts d'intrants n'est pas recouvrable sur les exportations? Vous devriez au moins nous dire. . .

M. Owen: Nous l'expliquons dans le mémoire que nous avons remis au comité. Vous parlez des traces de la TOC qui apparaîtraient dans les exportations. En fait, ces sommes proviendraient surtout des taxes de vente provinciales, parce que la TOC nécessiterait des modifications constitutionnelles pour assurer l'harmonisation, si jamais cela était possible.

M. Pillitteri: Mais, monsieur, vous avez abordé cet aspect relativement à l'harmonisation et non pas en ce qui a trait à la TOC. Vous dites qu'il y aurait des traces dans les exportations, mais pas si une seule taxe était administrée, seulement si on imposait une TOC non harmonisée.

M. Owen: Même avec une TOC, il y aurait encore neuf taxes de vente provinciales. Or, à l'heure actuelle, les entreprises assument 6,6 milliards de dollars des 18 milliards de dollars que ces taxes représentent, soit 35 p. 100. Ces chiffres vous ont été fournis par le ministère des Finances et d'autres groupes. Si ces coûts de 6,6 milliards de dollars étaient éliminés, nos prix seraient plus compétitifs autant au niveau national qu'au niveau des exportations.

Le président: Je n'aurais jamais cru que les principes comptables pouvaient susciter un débat si animé. Je n'ai plus la même opinion des comptables.

Votre profession contribue grandement au succès du fonctionnement des régimes fiscaux du Canada. En outre, vous avez une longue expérience de la taxe sur les biens et services et une excellente connaissance des autres systèmes d'imposition. Votre témoignage nous a donc été très utile. Votre aide continue dans nos travaux à venir—lorsque nous tenterons d'améliorer la taxe et son fonctionnement—et dans la réalisation de cet objectif important qu'est l'harmonisation des deux régimes parallèles de taxes sur les ventes au détail nous sera essentielle.

Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie de votre témoignage

Mr. Précourt: Thank you, Mr. Chairman.

M. MacDonald: Monsieur le président, je crois savoir que vous n'avez pas reçu notre mémoire qui vous avait été envoyé, pour autant que je sache, il y a environ 12 jours. M^me^ Baldwin et moi-même en avons discuté tout à l'heure. Je suis désolé de ce contretemps.

Le président: Nous veillerons à ce que votre mémoire soit distribué à tous les membres du comité. Merci encore.

[*Text*]

Mr. MacDonald: Thank you, sir.

Mr. Fewchuk: Was it sent by mail? How did you send those documents? I would just like to follow this up, if we're to blame at this end. Or did you get the submission off in time?

The Chairman: Mr. Fewchuk, I will undertake to investigate that matter and will get back to you personally.

Again, thank you very much. We adjourn until 6:30 p.m., in this same room.

[*Translation*]

M. MacDonald: Merci, monsieur.

M. Fewchuk: Avez–vous envoyé votre mémoire par courrier? Comment avez–vous envoyé ces documents? Je voudrais bien savoir si nous sommes à blâmer. Peut–être n'avez–vous pas envoyé votre mémoire à temps?

Le président: Monsieur Fewchuk, je m'engage à mener une enquête et à vous faire part des résultats personnellement.

Encore une fois, merci. La séance est levée. Nous reprendrons nos travaux à 18h30, dans la même salle.

EVENING SITTING

SÉANCE DU SOIR

• 1838

The Chairman: I call this meeting to order. We have a quorum. The finance committee is continuing its hearings into the goods and services tax.

Our first witnesses this evening are from the Canadian Labour Congress: Mr. Dick Martin, secretary–treasurer; and Andrew Jackson, senior economist.

Gentlemen, we appreciate your being here and we look forward to your presentation.

Mr. Dick Martin (Secretary–Treasurer, Canadian Labour Congress): Mr. Chairman, I will try to quickly go over our brief. I understand that all committee members have been given the brief and I'm sure have studiously examined it. We will be happy to answer questions after my introduction.

The Canadian Labour Congress remains strongly opposed to the goods and services tax, which we consider to be unfair, economicaly destructive and unnecessary. In our view, the GST could and should be eliminated as part of a comprehensive reform of the federal tax system. Such a reform could generate equivalent revenues for the federal government, while giving Canadians a fairer and less economically damaging system of taxation.

The CLC is opposed to the replacement of the GST with another broadly based federal sales tax, since this would at best simply address technical design flaws with the GST as it now exists and would do nothing to address the fundamental issue of fairness. We strongly oppose proposals to extend the GST tax base to include food, which would make an already regressive tax even more unfair.

• 1840

Equity or fairness is one of the most important benchmarks for judging a tax system. Those with higher means should be expected to pay a greater share of those means and taxes in order to support the general level of public and social services.

By the standard of fairness, or vertical equity, the current federal tax system must be adjudged harshly since the effective total tax burden does not reflect ability to pay over a significant range of incomes. The federal tax system, as a whole, is not very progressive, because the federal income tax is not as progressive as is often thought to be, as a result of the rate structure and special provisions for investment income.

Le président: La séance est ouverte. Nous avons le quorum. Le Comité des finances poursuit son examen de la taxe sur les produits et services.

Nos premiers témoins ce soir sont M. Dick Martin, secrétaire–trésorier, et Andrew Jackson, économiste principal au Congrès du travail du Canada.

Messieurs, nous vous remercions d'être venus et nous écouterons votre exposé avec beaucoup d'intérêt.

M. Dick Martin (secrétaire–trésorier, Congrès du travail du Canada): Monsieur le président, je vais tenter de vous présenter rapidement les points saillants de notre mémoire. On me dit que tous les membres du comité l'ont déjà reçu et je suis convaincu que vous avez pris le temps de l'étudier studieusement. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions après l'exposé.

Le Congrès du travail du Canada s'oppose toujours avec autant de vigueur à la taxe sur les produits et services qu'il estime injuste, nuisible pour l'économie et superflue. À notre avis, l'élimination de la TPS devrait faire partie de la réforme fiscale de l'État. Une telle réforme pourrait générer des recettes d'un montant comparable tout en offrant au public canadien un système fiscal plus juste et moins nuisible pour l'économie.

Le CTC s'oppose également à ce que l'on remplace la TPS par une autre taxe de vente à l'assiette élargie puisque dans le meilleur des cas, ce ne serait que pallier les lacunes actuelles de la TPS et cela ne réglerait pas la question fondamentale de l'équité. Nous nous opposons fermement aux propositions visant à élargir l'assiette de la TPS pour y ajouter l'alimentation de base, ce qui ne servirait qu'à rendre cette taxe encore plus régressive.

L'équité est le point de repère le plus important dans l'évaluation de tout système fiscal. En principe, ceux et celles qui gagnent plus devraient verser plus d'impôt, afin de contribuer au maintien des programmes publics et des services sociaux.

Si le point de repère est effectivement l'équité verticale, le système fiscal actuel laisse beaucoup à désirer, car la totalité du fardeau fiscal n'est pas fonction de la capacité de payer d'un grand nombre de contribuables. Le système fiscal canadien n'est pas progressif dans l'ensemble parce que l'impôt sur le revenu n'est pas aussi progressif qu'on le croit généralement en raison de la structure des taux et des dispositions spéciales propres aux revenus de placements.

[*Texte*]

Because many tax credits are lost at relatively low levels of income, regressive taxes such as the GST are major ingredients within the tax system. As a result, middle–income taxpayers bear an unfair share of the total tax burden.

Analysis done by Global Economics demonstrates that the federal tax system became even more unfair as a result of tax changes made between 1984 and 1992. The most important change was the significant increase in federal sales taxes that took place before, and as a result of, the introduction of the GST.

The federal government also significantly changed the rate structure of the personal income tax to make it less progressive. It lowered the top income tax rates, introduced credits in place of many deductions, deindexed many parts of the tax and credit system, and introduced some significant tax breaks for high–income groups, such as a lifetime capital gains exemption.

Sales taxes such as the GST are always regressive. They bear most heavily upon lower–income groups and least heavily upon upper–income groups because the proportion of income spent on goods and services falls as household income increases.

The higher one's income, the more one can save and invest, and thus escape consumption–based taxes. The regressive impact of sales taxes can, as a matter of abstract principle, be offset by providing compensating tax credits to lower–income groups. However, the value of such credits can easily be undermined by failing to increase them to be in line with inflation or by actually reducing them as and when the political winds shift.

The GST credit has been falling in value in real terms since it was introduced because it has not been fully indexed to inflation. Further, while the impact of a sales tax is always regressive, tax credits are always subject to phase–out as income rises. There's always a cross–over point in which households are forced to bear the full burden of the tax. In the case of the GST, this now represents about 4% of income or $2,000 for an average household.

The GST credit cushions the impact of the tax on low–income groups, but this cushioning effect is eroded through inflation and makes little or no difference for most working people and their families.

Credits or no credits, the GST is fundamentally a regressive tax. The GST is provided to be not only regressive, but also economically destructive. The introduction of the GST was inflationary because it drove up prices by shifting a significant part of the federal sales tax burden from businesses to consumers and by adding a wide range of new items, such as services, to the sales tax base.

In anticipation of this inflationary impact, the Bank of Canada kept the economy very depressed when the tax was introduced. The introduction of the GST also played a significant independent role by making monetary policy. High interest rates and an overvalued dollar were even tougher than would otherwise have been the case.

[*Traduction*]

Par ailleurs, de nombreux crédits d'impôt sont régressifs même pour les contribuables à revenu relativement bas et des taxes régressives telles que la TPS sont aussi une composante principale de ce système fiscal. Par conséquent, les familles à revenu moyen assument une part injuste du total de la charge fiscale.

Selon une analyse effectuée par *Global Economics*, le régime fiscal canadien est devenu encore plus injuste à la suite des changements qui y ont été apportés entre 1984 et 1992. Le changement le plus important est l'augmentation sensible de la taxe de vente fédérale qui a précédé l'adoption de la TPS et qui a découlé de celle–ci.

Le gouvernement précédent avait aussi sensiblement modifié la structure des taux d'imposition sur le revenu des particuliers pour la rendre moins progressive. Il avait réduit le taux d'imposition de la tranche supérieure, transformé de nombreuses déductions en crédits d'impôt, désindexé une bonne partie du système de taxes et de crédits, et adopté des allégements fiscaux importants pour les contribuables à revenu élevé dont l'exemption à vie pour gains en capital.

Les taxes de vente telles que la TPS sont toujours régressives. Elles touchent davantage les familles à faible revenu que les familles à revenu élevé, car la proportion du revenu dépensé pour obtenir des biens et des services diminue à mesure que le revenu du ménage augmente.

Plus le revenu est élevé, plus on peut épargner et investir, et ainsi échapper aux taxes à la consommation. En théorie, on peut amortir l'incidence régressive des taxes de vente en offrant des crédits d'impôt compensatoires aux ménages à faible revenu. Toutefois, la valeur de ces crédits peut facilement être minée s'ils ne sont pas alignés sur le taux d'inflation ou s'ils sont réduits selon l'humeur politique.

En réalité, les crédits d'impôt pour TPS perdent de leur valeur depuis leur adoption parce qu'ils ne sont pas pleinement indexés au taux d'inflation. De plus, si l'impact des taxes de vente est toujours aussi régressif, les crédits d'impôt, pour leur part, sont toujours susceptibles d'être éliminés graduellement à mesure que le revenu augmente. Il existe toujours un point de recoupement où certains ménages ont à assumer le plein fardeau fiscal, ce qui, dans le cas de la TPS, correspond à 4 p. 100 du revenu ou 2 000$ pour un ménage moyen.

Le crédit d'impôt pour TPS protège les familles à faible revenu contre l'effet de la TPS, mais cette protection est compromise par l'inflation, et le crédit d'impôt fait peu ou pas de différence pour la plupart des travailleurs et des travailleuses et leurs familles.

Crédits d'impôt ou non, la TPS est, tout compte fait, une taxe régressive. Non seulement elle est régressive, mais la TPS est aussi nuisible pour l'économie. Son entrée en vigueur a donné lieu à une poussée inflationniste par suite de l'augmentation des prix attribuable au déplacement du fardeau fiscal de la taxe de vente fédérale des entreprises vers les consommateurs et consommatrices, ainsi que de l'ajout d'un large éventail des nouveaux effets, tels les services, à l'assiette fiscale de la taxe de vente.

En prévision de ce choc inflationniste, la Banque du Canada a maintenu l'économie dans le marasme au moment de l'adoption de cette taxe. Par ailleurs, l'introduction de la TPS a aussi contribué à durcir indûment la politique monétaire des taux d'intérêt élevés et du dollar surévalué.

[*Text*]

Broad public opposition to the introduction of the GST also played a role in the significant increase in cross–border shopping in the late 1980s and early 1990s.

More importantly, in the long run, it is generally recognized that the GST has, contrary to promises, significantly increased the size of the untaxed underground economy. Ordinarily law–abiding citizens were so enraged by the introduction of the GST that complicity and tax avoidance became much more acceptable after the introduction of the GST. This amounted to a form of registering protest.

If the GST was to be eliminated through a comprehensive tax reform alternative, citizens would be more willing to pay their fair share of taxes and to comply with tax laws. The reality of fairness is needed to sustain the perception of fairness, which is fundamental if the tax system is to function well.

In our view, the GST should be eliminated and the revenue should be replaced through a comprehensive package of tax reforms designed to increase the fairness of the federal tax system. In practice, such a change would not have to be overnight, and the GST could be phased out as revenues from new sources are phased in.

• 1845

We're convinced that elimination of the GST through comprehensive tax reform is a feasible option and, according to our brief, presents the major elements of an alternative package. The package is intended to show that the policy we propose is feasible and to set out some grounds for public and technical discussion. The precise details and the mix of elements could be changed.

The elements of our proposed comprehensive tax reform package are as follows. Gross GST revenues now amount to $18.8 billion, but this full amount would not have to be replaced if the tax were to be eliminated. Net GST revenues fall to $14.2 billion when GST rebates of $1.4 billion, GST credits to low–income households of $2.5 billion, and $700 million in GST collected on goods and services purchased by the government, are eliminated.

The Canadian Labour Congress is opposed to a general federal sales tax, but we are not opposed to specific federal sales taxes that can be justified on their own merits. In eliminating the GST, the government could and should replace the GST with offsetting increases and excise taxes on alcoholic beverages, tobacco products and gasoline. A revenue–neutral replacement increase in excise taxes would offset about $2 billion of lost GST revenue on these items.

We also propose that $1 billion of GST revenues be recouped by levying an excise tax on items that can legitimately be considered non–essential. A considerable portion of this amount could be derived from designing an excise tax on new automobiles, for example, to replace part of the $1 billion in GST revenues now collected from this source alone.

[*Translation*]

Que l'opinion publique ait été foncièrement opposée à la TPS y est également pour beaucoup dans le magasinage outre–frontière qui s'est intensifié à la fin des années quatre–vingt et au début des années quatre–vingt–dix.

Ce qui est plus important à long terme, c'est qu'il est généralement admis que la TPS a, malgré les promesses faites, sensiblement augmenté la taille de l'économie parallèle qui échappe à l'impôt. Les citoyens et citoyennes qui jusque–là tenaient au respect de la loi ont été à ce point furieux de l'introduction de la TPS qu'il leur est soudainement apparu plus acceptable d'éluder l'impôt par complicité, question d'afficher leur mécontentement.

Si la réforme fiscale devait éliminer la TPS pour la remplacer par un train d'autres mesures fiscales, les citoyens et citoyennes seraient mieux disposés à assumer leur juste part d'impôt et à se conformer aux lois fiscales. Le système fiscal doit être équitable pour être perçu comme tel: il en va de son efficacité.

A notre avis, il faudrait éliminer la TPS et récupérer les recettes ainsi sacrifiées au moyen d'une foule de mesures fiscales visant à accroître l'équité du système fiscal canadien. Dans les faits, il n'y aurait pas lieu de tout changer du jour au lendemain, mais d'éliminer graduellement la TPS à mesure que les recettes émanant de nouvelles sources se mettent à rentrer.

Nous sommes persuadés qu'il est possible d'éliminer la TPS grâce à une réforme fiscale complète. Aussi, le reste du présent mémoire expose les composantes principales de la solution de rechange préconisée. Nous cherchons à démontrer le bien–fondé de notre politique et à énoncer certains éléments de discussion publique et technique. Il serait certes possible de revoir certains détails et le jeu des composantes.

Voici les composantes de la réforme fiscale complète que nous préconisons: Les recettes brutes de la TPS se chiffrent présentement à 18,8 milliards de dollars, mais il ne serait pas nécessaire de récupérer l'intégralité de cette somme advenant l'élimination de la TPS. Les recettes nettes de la TPS ne représentent que 14,2 milliards de dollars lorsque l'on élimine les ristournes de TPS (1,4 milliard de dollars), les crédits d'impôt aux familles à revenu modeste (2,5 milliards de dollars) et les 700 millions de dollars de TPS perçus sur les biens et services achetés par les gouvernements.

Le Congrès du travail du Canada s'oppose à une taxe de vente fédérale uniforme, mais non à des taxes de vente fédérales justifiées. En éliminant la TPS, l'État pourrait combler le manque à gagner par des hausses d'impôt touchant les alcools et le tabac ainsi que l'essence. Une augmentation des taxes d'accise qui n'entraînerait pas de recettes supplémentaires viendrait essuyer la perte de 2 milliards de dollars de TPS pour ces mêmes articles.

Nous estimons qu'il est possible de récupérer un milliard de dollars de TPS en imposant une taxe d'accise sur les articles qui sont manifestement non essentiels. Une bonne partie de cette somme pourrait venir d'une taxe d'accise sur les nouvelles automobiles, afin de récupérer en partie le 1 milliard de dollars de TPS que représente actuellement cette taxe sur les voitures.

[*Texte*]

The personal income tax system now provides preferential treatment for most forms of income from property such as capital gains, dividends and self–employment and rental income. Those who earn their income from wages and salaries are taxed more heavily than if they had earned exactly the same income from investments.

Even after the elimination of the lifetime capital gains exemption, such income is given preferential treatment for tax purposes in that only 75% of capital gains must be declared as income for tax purposes. Getting rid of this special treatment would raise an extra $700 million in income tax revenues.

The complicated current method of taxing dividends—the gross–up and tax credit—results in lower effective tax rate on this form of income. Elimination of this special treatment of dividend income would raise and extra $700 million per year according to Department of Finance estimates.

Tax reform under the previous government lowered the top federal income tax rate to 29% on incomes of approximately $60,000 and more, substantially lowering the income tax rate for very high–income earners and eliminating the progressivity of the income tax above the upper–middle–income level. Even an average full–time worker now pays federal income tax at a rate of 26% on income above about $30,000, putting her in a tax bracket only 3% below the top statutory rate.

At least $1 billion more in annual income tax revenues could be obtained from modest increases in tax rates for high–income earners. Combined with the base–broadening measures proposed above, simply raising the top rate from 29% to 31% would raise approximately $1 billion.

In eliminating the GST, it would also be appropriate to increase the income tax rate slightly for middle–income earners. Middle–income taxpayers with incomes of roughly $30,000 to $60,000 now bear the brunt of the GST, since they are largely unprotected by sales tax credits but spend most of their income. Combining the elimination of the GST with an increase in the middle tax bracket from 26% to 28% would leave these taxpayers substantially better off while replacing $1.6 billion of the lost GST revenues.

Since the mid–1970s corporate income taxes have been cut in half as a percentage of federal government revenues, from more than 16% to less than 8%, and as a share of the economy from 3% to 1.5%. Federal corporate income tax could be raised by some $2 billion or 20% in a normal year without major negative consequences.

[*Traduction*]

Le système fiscal actuel accorde un traitement préférentiel aux particuliers touchant un revenu de biens tels que les gains en capital, les dividendes, le travail indépendant et le revenu locatif. Ceux et celles qui sont salariés paient plus d'impôt que s'ils avaient gagné exactement la même somme en revenu de placements.

Même après avoir soustrait l'exemption à vie pour gains en capital, ce revenu fait l'objet d'un traitement préférentiel aux fins fiscales puisque seulement 75 p. 100 des gains en capital doivent être déclarés au fisc. Il suffirait de mettre un terme à ce traitement préférentiel pour toucher 700 millions de dollars de plus en recettes fiscales.

La formule compliquée qui sert présentement à calculer les impôts redevables sur les dividendes, soit la majoration et le dégrèvement pour dividendes, se traduit par un taux d'imposition moindre pour ce type de revenu. Il suffirait de mettre fin à ce traitement préférentiel pour le revenu de dividendes pour obtenir 700 millions de dollars de plus, selon les prévisions du ministère des Finances.

Aux termes de la réforme fiscale du gouvernement précédent, il y a eu une baisse du taux d'imposition de la tranche supérieure à 29 p. 100 pour les contribuables ayant un revenu d'environ 60 000$ et plus, ce qui correspond à une baisse importante du taux d'imposition des contribuables à revenu très élevé et, à la fin, de la progressivité du système fiscal pour les contribuables dont le revenu est supérieur à la moyenne. Même la travailleuse ou le travailleur moyen ayant un emploi à temps plein verse actuellement de l'impôt au taux de 26 p. 100 pour tout revenu supérieur à 30 000$, ce qui le place dans une tranche de revenu imposable seulement trois points de pourcentage en deça du taux statutaire le plus élevé.

Il serait possible de générer au moins 1 milliard de dollars de plus en revenu d'impôt en augmentant légèrement les taux d'imposition des contribuables à revenu élevé. En jumelant cette mesure à l'élargissement de l'assiette fiscale précitée, il suffirait de faire passer le taux d'imposition le plus élevé de 29 p. 100 à 31 p. 100 pour obtenir environ 1 milliard de dollars.

En supprimant la TPS, il y aurait également lieu d'augmenter légèrement les taux d'imposition des contribuables à revenu moyen. Ces contribuables dont le revenu se situe entre 30 000$ et 60 000$ environ, paient maintenant le gros de la TPS, car ils ne sont pas vraiment protégés par des crédits d'impôt pour la taxe de vente mais dépensent le gros de leur revenu. En jumelant l'élimination de la TPS et l'augmentation de la tranche d'imposition de 26 p. 100 à 28 p. 100 pour les contribuables à revenu moyen, ces derniers ne s'en porteraient que mieux et il serait possible de récupérer 1,6 milliard de dollars en revenus d'impôt sacrifiés aux fins de la TPS.

Depuis le milieu des années soixante–dix, l'impôt sur le revenu des sociétés a été réduit de moitié, exprimé en pourcentage des recettes publiques (de plus de 16 p. 100 à moins de 8 p. 100) et en part économique (de 3 p. 100 à 1,5 p. 100). On pourrait augmenter l'impôt des sociétés de 2 milliards de dollars ou de 20 p. 100 au cours d'une année normale sans qu'il y ait pour autant de sérieuses conséquences.

[*Text*]

Pending a thorough review of corporate tax expenditures, corporate capital gains could be taxed at the full rate, and $1.6 billion in additional revenues could be gained by introducing a corporate minimum tax to limit the extent to which deductions can reduce corporate tax to zero. Such a tax already exists in the U.S. and thus could not be held to be placing us at a competitive disadvantage.

Canada is almost alone among the advanced industrial countries in not levying any form of tax on wealth as opposed to taxes on income or on consumption. Adding wealth to the Canadian tax base should be a major element in raising the revenues needed to eliminate the GST. Other countries collect between one–quarter and one–half of 1% of total national income in the form of wealth taxes.

If Canada collected national wealth taxes amounting to 0.5% of GDP, slightly above the average 0.3% in the advanced industrial countries as a whole, some $3.5 billion would be raised in additional revenues. The measures we propose could replace all but $1.7 billion of the revenues now generated by the GST. This is a conservative estimate, based for the most part on now–dated analysis by the Department of Finance. This $1.7 billion could be readily made up for by the stimulative effects of the elimination of the GST and by improved tax collection.

Our tax reform package would result in a significant tax cut for middle–and lower–income households, and a largely offsetting tax increase for a higher–income household. An average household would be at least $1,000 better off.

One result of such a change in the tax mix would be an increase in consumer spending, since lower–and middle–income households would spend their tax savings, while upper–income households would likely reduce their savings to pay higher taxes. This change would itself generate new revenues for the provincial governments levying sales taxes, as well as new income tax revenues on workers who are hired by businesses. Elimination of the GST would also result in a significant additional decrease in cross–border shopping, on top of the decline that has already resulted from the fallen value of the Canadian dollar.

Our brief has established that comprehensive tax reform could replace the revenues now generated by the GST, giving Canadians a much fairer tax system and a stronger economy as well.

Comprehensive tax reform is highly dependent upon political will. Large corporations and the wealthy have fought successfully to shift the tax burden from themselves to working people and the poor. They will fight any attempt to reverse the process. They will proclaim that higher taxes for them will destroy investment and jobs, asking us to forget the fact that investment in jobs has not resulted from the increasing unfairness of the tax system. The broad public will support

[*Translation*]

D'ici à ce que l'on examine de près les dépenses fiscales au profit des sociétés, il serait indiqué de taxer à plein régime les gains en capital des sociétés. On pourrait aussi générer 1,6 milliard de dollars de revenus supplémentaires grâce à l'introduction d'un impôt minimum pour les grandes sociétés dans le but d'éviter que celles–ci réduisent à zéro le revenu imposable au moyen des déductions fiscales. Une telle taxe existe déjà aux États–Unis: on ne pourrait donc pas nous accuser de vouloir leur enlever leur avantage concurrentiel.

• 1850

Le Canada est l'un des rares pays industrialisés à ne pas percevoir un impôt sur la fortune par opposition à l'impôt sur le revenu ou à la taxe à la consommation. Cette mesure visant à ajouter la fortune à l'assiette fiscale canadienne devrait être l'une des composantes préconisées pour accroître les recettes nécessaires pour supprimer la TPS. D'autres pays perçoivent entre un quart et un demi pour cent du revenu national global en impôt sur la fortune.

Si le Canada devait percevoir un impôt national sur la fortune de l'ordre de 0,5 p. 100 de son PIB, soit un peu plus que la moyenne de 0,3 p. 100 pour l'ensemble des pays industrialisés, il obtiendrait 3,5 milliards de dollars en recettes supplémentaires. Les mesures susmentionnées permettraient à l'État de récupérer, à 1,7 milliard de dollars près, la totalité des recettes actuellement engendrées par la TPS, et nous sommes d'avis qu'il s'agit là de chiffres conservateurs fondés dans l'ensemble sur une analyse déjà dépassée du ministère des Finances. On pourrait facilement compenser ce 1,7 milliard de dollars au moyen de l'effet incitatif de l'élimination de la TPS et du resserrement de la perception de l'impôt.

Notre solution de rechange à la TPS se traduirait par une réduction importante des impôts que paient les familles à revenu moyen et celles à revenu modeste et par une hausse compensatrice de l'impôt que versent les familles à revenu élevé. Le ménage moyen s'en trouverait mieux de 1 000$ au minimum.

Un tel changement aux mesures fiscales entraînerait notamment une augmentation des dépenses de consommation puisque les ménages à faible revenu et à revenu moyen dépenseraient leurs économies fiscales alors que les familles à revenu élevé puiseraient probablement dans leurs économies pour verser plus d'impôt. Ce changement représenterait d'une part, une nouvelle source de recettes pour les gouvernements provinciaux qui perçoivent la taxe de vente et, d'autre part, des impôts supplémentaires versés par les travailleuses et travailleurs nouvellement recrutés par les entreprises. L'élimination de la TPS entraînerait aussi une autre baisse du magasinage outre–frontière, en sus de celle déjà enregistrée à la suite de la chute du dollar canadien.

Notre mémoire a démontré qu'une réforme fiscale pourrait remplacer les recettes de TPS et offrir à la population canadienne un système fiscal plus juste ainsi qu'une économie plus solide.

La réforme fiscale est intimement liée à la volonté politique. Les grandes sociétés et les riches ont lutté avec succès pour faire passer leur charge fiscale à la classe ouvrière et aux pauvres, et ils ne ménageront aucun effort pour qu'on ne renverse pas la vapeur. Ils diront que des impôts plus élevés compromettront l'investissement et la création d'emplois, comme si nous pouvions oublier que l'investissement et la création d'emplois n'ont pas été le résultat d'une plus grande

[*Texte*]

major tax reform, but only if the political leadership of the country is prepared to take on the fight.

The CLC is frankly disappointed that the new government appears to have given up on a comprehensive tax reform alternative and appears to be giving serious consideration to various kinds of broadly based, multi-stage sales taxes. The real choice to be made is political. A decision to change the name of the GST and to make some marginal changes, like hiding the tax in the price of goods and services, will do nothing beyond increasing the already high and damaging levels of public cynicism about the political process.

The Liberal Party in opposition opposed the GST and recognized it to be unfair and destructive. We urge this committee to give the Liberal Party in government a serious set of tax reform options and alternatives to the GST.

We would also like to take this opportunity to state our strong and unequivocal opposition to proposals to extend the GST tax base to include food purchased in grocery stores. This would significantly increase the already regressive nature of the GST, since low-income individuals and households spend a very large proportion of their incomes on groceries.

We have no faith in the capacity of tax credits to offset any extension of GST to groceries, since credits are highly vulnerable to future cuts and—as noted in our brief—since credits would not affect the impacts upon households that do not qualify for them. The working people and families, who have borne very significant tax increases in recent years, will not tolerate another major tax increase, particularly if the tax is on food.

Thank you, Mr. Chairman. We're prepared to answer questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Martin.

M. Asselin: Bonsoir, monsieur. Selon votre mémoire, vous représentez le Congrès du travail du Canada.

• 1855

Vous vous prononcez contre l'élargissement de l'assiette fiscale. Vous vous opposez à ce que le gouvernement l'élargisse jusqu'au point de taxer les aliments, les médicaments et différentes autres choses, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas taxable actuellement, dans le but d'abaisser le taux.

Votre suggestion est d'aller chercher plus d'impôt sur le revenu. Si on va chercher plus d'impôt sur le revenu, cela veut dire que tout ce que génère la TPS pour le gouvernement, soit environ 14 milliards de dollars nets annuellement, sera ajouté au fardeau fiscal du travailleur. Les chômeurs ou les autres n'ont pas les moyens de payer la TPS, mais est-ce que les travailleurs devraient assumer le manque à gagner?

Bien sûr, les familles à faible revenu vont payer moins. Là vous arrivez avec une formule de crédit d'impôt, qui représente tout un système comptable. Si on fait supporter aux travailleurs un fardeau fiscal supplémentaire pour remplacer la TPS, ce seront 90 p. 100 des familles du Québec et du Canada qui auront un faible revenu. Déjà, présentement, on paye trop d'impôts. Sur notre talon de chèque, il nous reste environ 50 p. 100 de notre salaire. Après avoir payé les avantages sociaux, la

[*Traduction*]

inéquité du système fiscal. Le grand public appuiera la réforme fiscale, mais seulement si ses dirigeants politiques sont prêts à imposer leur volonté.

Le CTC est franchement déçu que le nouveau gouvernement semble avoir renoncé à trouver une solution de rechange véritable à la TPS pour envisager de retenir d'autres sortes de taxes de vente multi-stades. C'est un choix politique. Opter pour changer le nom de la TPS et y apporter quelques changements sans conséquence, tels que l'intégrer au prix des biens et des services, ne servira qu'à accroître le cynisme du public à l'endroit du processus politique.

Lorsque le Parti libéral était dans l'opposition, il s'est élevé contre la TPS admettant qu'il s'agissait d'une taxe injuste et nuisible. Nous exhortons ce comité à donner au Parti libéral au pouvoir une série de mesures réfléchies à titre de solutions de rechange à la TPS.

Nous profitons également de l'occasion pour exprimer notre opposition la plus ferme à toute initiative visant à élargir l'assiette fiscale de la TPS aux produits alimentaires de base. Ce serait rendre la TPS encore plus régressive, puisque les particuliers à faible revenu dépensent une bonne part de leur revenu pour l'alimentation.

Nous ne croyons pas à l'effet compensatoire des crédits d'impôt puisque ceux-ci peuvent être réduits, et comme nous l'avons déjà dit, ne sont d'aucune utilité aux ménages qui n'y ont pas droit. Les travailleurs, les travailleuses et leurs familles, qui ont été frappés d'importantes hausses fiscales ces dernières années, n'accepteront pas une autre hausse d'impôt, surtout si l'alimentation de base est en cause.

Merci, monsieur le président, nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Martin.

Mr. Asselin: Good evening, gentlemen. You represent the Canadian Labour Congress.

You have spoken out against broadening the tax base. You are opposed to the government broadening it to the extent of taxing food, drugs and other items, namely anything not now taxed, with a view to lowering the tax rate.

You suggest that they raise more money from income taxes. If more money is raised from income taxes, that will mean that everything the GST now generates for the government, or about $14 billion a year, will be added to the tax burden of the worker. Unemployed or other people do not have the means to pay the GST, but should workers have to make up the difference?

Of course low-income families will pay less. You put forward a tax credit formula, which amounts to an entire accounting system. If workers are made to bear an additional tax burden in order to replace the GST, 90% of families in Quebec and Canada will be in the low-income bracket. They are already paying too much tax. Our paycheck stubs show that we get about 50% of our salary. When you have paid for fringe benefits, unemployment insurance premiums, provincial taxes

[*Text*]

cotisation à l'assurance–chômage, les impôts provinciaux et les impôts fédéraux, il nous reste grosso modo 50 p. 100. Avec ces 50 p. 100, on a un paquet d'autres taxes à payer: la TPS, la TVQ pour les citoyens du Québec, les taxes municipales et les taxes scolaires. Si on vient ajouter 14 milliards de dollars qui seraient encore absorbés par les travailleurs, on aurait une augmentation d'impôt fédéral d'environ 25 p. 100. À ce moment–là, le travailleur étant le seul à rapporter des revenus au gouvernement fédéral, la différence nette entre le travailleur et le chômeur serait très minime. Est–ce qu'on ne risquerait pas de gâcher le système?

Si je travaille et qu'il me reste 500$ nets par semaine et que j'ai droit à 425$ si je suis au chômage, il y a des bonnes chances que je reste au chômage jusqu'à ce que j'aie épuisé mes prestations. On sait qu'un emploi entraîne des frais d'habillement, de transport et parfois de nourriture additionnels. Quand la différence entre les deux est minime, on risque d'encourager les gens à rester au chômage ou sur le bien–être social.

Depuis deux mois, on a entendu un paquet de témoins qui se cassent la tête et qui préparent des mémoires pour essayer d'aider le gouvernement à trouver des revenus additionnels pour régler le déficit. Il n'est pas encore arrivé qu'on reçoive ici des témoins qui nous disent: Les citoyens payent trop et le gouvernement devrait réduire ses dépenses. Nous, du Bloc québécois, avons présenté une motion à la Chambre pour demander au gouvernement de former un comité qui étudierait l'ensemble des dépenses gouvernementales et reverrait l'ensemble de la fiscalité canadienne. Ce travail conduirait à des économies et le gouvernement aurait beaucoup de moins de revenus. Cela aurait de bonnes chances de régler le déficit.

On essaie toujours de régler vers le haut. Le gouvernement devrait commencer par couper ses dépenses. Il aurait alors besoin de beaucoup moins de revenus, et cela pourrait régler la situation. Seriez–vous d'accord que le gouvernement revoie l'ensemble de ses dépenses et prêche par l'exemple avant d'imposer un fardeau supplémentaire aux travailleurs et aux familles à faible revenu?

• 1900

Mr. Martin: In response to that, Mr. Chairman, I think the member perhaps doesn't understand what our proposal is. Our proposal in fact would save the average working family a considerable amount of money; we have used the figure of $1,000 overall. It's not an increase in taxation for the average–income working family; it's a saving.

Do we think the government should take a look at the income tax system and review it? Absolutely. That's what we're pleading for this committee to in fact do, to recommend an overhaul and review of the income tax system.

With respect to the expenditure side, I quite frankly don't think it needs a great big review. It's been reviewed and reviewed. It's now being attacked to the bone. To a large degree, the problem is one of decreasing income throughout the recession. There has to be an adequate amount of income generation.

What we are saying here is essentially neutral. It's a neutral proposal in terms of net gain to the government. But we are saying also we think if our proposal were instituted it would create better economic conditions in terms of creation of jobs, simply because working people spend all of their disposable income on groceries and basic items and that generates more demand in the economy.

[*Translation*]

and federal taxes, we're left with roughly 50%. Out of that 50%, there is a whole pile of other taxes to be paid: the GST, Quebec sales tax for Quebec residents, municipal taxes and school taxes. If we then add $14 billion that would have to be absorbed by workers, that would mean a federal tax increase of about 25%. In that case, since the worker would be the only source of federal government income, the net difference between the worker and the unemployed person would be minimal. Would we not be in danger of spoiling the system?

If I work and I'm left with $500 net per week and if I'm entitled to $425 when I'm on unemployment insurance, there's a good chance that I'll remain on UI until I've used up my benefits. We know that a job has certain costs for clothing, transportation and sometimes for extra meals. When the difference between the two is minimal, there is a risk of encouraging people to remain on unemployment insurance or on welfare.

For the past two months we have heard a whole lot of witnesses who have taken great pains to prepare briefs in order to help the government find additional revenues to eliminate the deficit. We have not yet heard any witnesses tell us: Citizens pay too much and the government should reduce its expenditures. We in the Bloc québécois moved a motion in the House requesting the government to set up a committee that would study all government expenditures and review the Canadian tax system. That would lead to savings and the government would have much less income. There's a good chance that that would eliminate the deficit.

People always try to adjust upwards. The government should begin by cutting its expenses. It would then have much less revenue, and that might solve the problem. Do you agree that the government should review all its expenses and set an example, before imposing an additional burden on workers and low–income families?

M. Martin: En réponse à cela, monsieur le président, j'ai l'impression que le député ne comprend peut–être pas très bien notre proposition. En réalité, celle–ci ferait économiser beaucoup d'argent à la famille laborieuse moyenne; nous avons utilisé le chiffre moyen de 1 000$. Ce n'est pas une augmentation de taxe que paierait la famille à revenu moyen, mais une diminution.

Pensons–nous que le gouvernement devrait réexaminer le régime d'imposition des revenus? Oui, absolument. C'est pourquoi nous exhortons votre comité à recommander une refonte de tout l'impôt sur le revenu.

Pour ce qui est des dépenses, très franchement, je pense qu'il n'y a pas grand–chose à revoir. Elles ont été scrutées et on a coupé tout ce qui pouvait l'être. Dans une large mesure, le problème est dû à la diminution des recettes fiscales en période de récession. Il faut un certain niveau d'activité économique pour dégager des recettes.

Ce que nous proposons est essentiellement neutre sur le plan des recettes d'ensemble. Mais nous pensons que si notre proposition était adoptée, il en résulterait un climat économique plus favorable à la création d'emploi, simplement parce que les travailleurs dépensent tout leur revenu disponible pour se nourrir et pour les nécessités de la vie et que cela alimente l'activité économique.

[*Texte*]

We think it is a good time to open up and look at the income tax system and the general taxation system with a view to making it more progressive. As we've pointed out, there's a lot of people at the top end who aren't paying their fair share and there are too many in the middle and at the low end who are paying a far larger proportion of the share than they should be.

Mr. Grubel: I'm very pleased to hear, Mr. Martin, you would like to see a re–examination of the entire tax structure. But I'm worried the party that represents your viewpoint and would push very hard for that kind of line unfortunately, by the people of Canada, received only eight members. So the comprehensive reform you're demanding may not quite turn out the way you want it.

I have a question for you. You used the word "fair" at least 25 times. I want to give you a definition of "fair" that I hear all the time from people who have studied long, worked hard, paid their taxes, saved money and invested it—and their parents saved some of the money and invested it. While they're prepared to pay what they consider to be a fair share—the same percentage as everybody else on their income—they would feel it totally unfair to be afterward hit with extra obligations from excise and luxury taxes, increasing marginal tax rates, extra income taxes on the corporations, wealth taxes and so on.

I just would like you to understand that the definition of fairness is not clear simply by repeating the word 25 times. Would you please tell me what precisely you mean by fair?

Mr. Martin: I think I was explicit enough in telling you what we think is fair. Fair means you pay your share. Fair means you pay your way in the society for the things you are going to receive. Fair also means those at the bottom in a civilized society are helped along by those who are more fortunate and making more money.

That's why we have generally, as a nation, tried to adopt a progressive income tax system. Our paper simply points out that it is not progressive at the top end. The middle class and the lower class are paying a disproportionate amount of income to the welfare of this country. Those who are getting off scot–free are the higher–income people and the corporations. That is not fair.

Mr. Grubel: I do not understand what makes you say they're paying a disproportionate share. First of all, there's a large exemption. Also, the tax rate starts at 17%, then it goes to 19%, and so on, right? How can you say the bottom is carrying a disproportionate share?

Mr. Martin: If you look at the percentages we've put in our paper, you will see that those who are reaching incomes, I believe, of $60,000 and above are paying less of a percentage towards the welfare and the taxation of the country than those who are at a $30,000 or below that, or a $40,000 level.

• 1905

Mr. Grubel: Where are those numbers?

[*Traduction*]

Nous pensons qu'il est temps de réviser l'impôt sur le revenu et tout le régime fiscal de façon à le rendre plus progressif. Comme nous l'avons fait remarquer, il y a beaucoup de gens dans les tranches de revenu supérieures qui ne payent pas leur juste part et il y en a beaucoup trop dans les tranches de revenu moyennes et inférieures qui payent une proportion beaucoup plus forte qu'ils le devraient.

M. Grubel: Je suis heureux d'entendre, monsieur Martin, que vous souhaitez une refonte de tout le régime fiscal. Mais je crois que le parti qui représente vos opinions et qui ferait campagne pour qu'il en soit ainsi n'a malheureusement pu obtenir que l'élection de huit députés. Donc, la réforme globale que vous réclamez ne prendra peut–être pas tout à fait le tour que vous souhaitez.

J'ai une question pour vous. Vous avez utilisé le mot «juste», plus de 25 fois. Je vais vous donner une définition de «juste» que j'entends sans cesse dans la bouche de ceux qui ont étudié longtemps, travaillaient dur, payaient leurs impôts, économisaient et investissaient leur argent—et dont les parents ont fait de même. Alors qu'ils sont tout à fait disposés à payer ce qu'ils considèrent comme leur juste part—le même pourcentage de leur revenu que tout le monde—ils estimeraient totalement injuste d'être astreints en sus à des taxes d'accise sur les produits de luxe, des taux d'imposition marginaux supérieurs, des impôts sur le revenu des sociétés supplémentaires, des impôts sur la fortune, etc.

J'aimerais simplement vous faire comprendre que la notion de justice n'est pas rendue lumineuse par le seul fait de répéter le mot 25 fois. Pourriez–vous, s'il vous plaît, me dire précisément ce que vous entendez par «juste»?

M. Martin: Je pensais avoir été suffisamment explicite. «Juste» signifie que vous payez votre part. «Juste» signifie que vous payez votre part en échange de ce que la société vous apporte. «Juste» signifie aussi que, dans une société civilisée, ceux au bas de l'échelle des revenus reçoivent un soutien de ceux qui ont plus de chance et gagnent davantage d'argent.

C'est pourquoi, de façon générale et en tant que nation, nous avons cherché à mettre en place un système d'impôt sur le revenu progressif. Nous faisons simplement remarquer dans notre mémoire que la progressivité n'existe pas dans les tranches supérieures. La classe moyenne et la classe inférieure paient une part disproportionnée de leur revenu pour le bien–être du pays. Ceux qui s'en tirent les mains dans les poches sont les Canadiens à revenu élevé et les sociétés. Ce n'est pas juste.

M. Grubel: Je ne sais pas ce qui vous fait dire qu'ils paient une part disproportionnée. Tout d'abord, il y a une grosse déduction. Ensuite, le taux d'imposition commence à 17 p. 100, puis passe à 19 p. 100, etc., n'est–ce pas? Comment pouvez–vous dire que les contribuables du bas payent une part disproportionnée?

M. Martin: Si vous regardez les pourcentages que nous avons couchés sur papier, vous verrez que ceux qui atteignent un revenu de 60 000$, je crois, et plus, payent un moindre pourcentage d'impôt que ceux qui touchent moins de 30 000$ ou 40 000$.

M. Grubel: Où sont ces chiffres?

[*Text*]

Mr. Martin: You will see those at the top of page 2.

Mr. Grubel: I don't want to take time with this, but the last time I looked at my income tax I found that my marginal tax rate was considerably higher than that of people at the bottom. That, to me, is a definition of people at the bottom paying a lower proportion than people at the top, by definition.

Mr. Andrew Jackson (Senior Economist, Canadian Labour Congress: I think the point that's made in the brief, and it flows from research that was done in Ontario for the Ontario Fair Tax Commission... The research basically set out to establish that if you take all federal taxes, income taxes, consumption taxes, add those all up, that is the percentage of one's total income that's going to the federal government in the form of taxes. The conclusion was that the system is progressive up to an average income level. You pay more. Basically as you go from being a low–income earner to a middle–income earner you're paying more, but then it becomes essentially a flat tax system from an average income level up. In fact, it declines slightly at very high income levels. Very high income earners are paying slightly less of their income in all taxes.

Basically we have a flat tax system past a certain—

Mr. Grubel: That includes property income?

Mr. Jackson: Yes.

Mr. Grubel: When people buy tax–exempt bonds and corporate assets that are doing things like research and development, they pay low taxes. Is that what it is?

Mr. Jackson: Yes, it's part of it.

Mr. Grubel: Thank you.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: On behalf of members, might I thank you for your very comprehensive brief and for having taken the time to not only to oppose the GST but present us with concrete alternatives. For this we're very grateful to you. We are sure this will be part of the ongoing debate, which I'm not sure we will be able to settle in round one of this tax reform bout. I thank you very much on behalf of all members.

We've switched our order of witnesses a little bit. Our next witnesses are from the Canadian Federation of Students: Carl Gillis, national chairperson; and Derek Carlisle, government relations coordinator.

Welcome, gentlemen, and thank you for being with us. We look forward to your remarks.

M. Carl Gillis (président national de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants): Monsieur le président, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants représente plus de 400 000 étudiantes et étudiants dans les universités et collèges au Canada.

La Fédération travaille en vue d'un système d'enseignement postsecondaire de bonne qualité qui soit accessible et planifié par le gouvernement fédéral.

[*Translation*]

M. Martin: Vous les trouverez en haut de la page 2.

M. Grubel: Je ne veux pas faire perdre son temps à tout le monde avec ceci, mais la dernière fois que j'ai regardé l'impôt sur le revenu que je paye, j'ai constaté que le taux marginal est considérablement plus élevé que celui dans les tranches de revenu du bas. Pour moi, par définition, cela signifie que les gens en bas de l'échelle des revenus payent une moindre proportion que ceux du haut.

M. Andrew Jackson (économiste principal, Congrès du travail du Canada): Je pense que ce qui ressort du mémoire, et qui découle d'une recherche faite en Ontario pour la Commission de l'équité fiscale... Cette recherche visait en gros à établir le pourcentage du revenu que représentent tous les prélèvements fiscaux fédéraux, c'est–à–dire impôt sur le revenu, taxes à la consommation, etc., combinés. La conclusion était que le barème est progressif jusqu'au niveau d'un revenu moyen. En gros, au fur et à mesure que le revenu augmente, vous payez davantage en pourcentage, mais ensuite la courbe de progression s'aplatit à partir des tranches de revenu moyennes. Elle descend même légèrement dans les tranches de revenu très élevées. Les contribuables à revenu élevé paient légèrement moins d'impôt en pourcentage de leur revenu.

Nous avons donc essentiellement un système non progressif à partir d'un certain...

M. Grubel: Cela englobe les revenus fonciers?

M. Jackson: Oui.

M. Grubel: Lorsque les gens achètent des obligations exonérées d'impôt, ou bien des actions de sociétés faisant de la recherche et du développement, ils ne paient que peu d'impôt. Est–ce la raison?

M. Jackson: Oui, mais en partie seulement.

M. Grubel: Je vous remercie.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Au nom des membres, je vous remercie de ce mémoire très complet, ainsi que d'avoir pris le temps non seulement de vous opposer à la TPS mais également de nous soumettre des options concrètes. Nous vous en sommes très reconnaissants. Je suis sûr que cela sera encore longuement débattu, et je ne suis pas sûr que nous pourrons trancher cette question dans le premier round de cette entreprise de réforme fiscale. Je vous remercie infiniment au nom de tous les membres du comité.

Nous avons quelque peu réarrangé l'ordre de comparution des témoins. Nous entendrons maintenant la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants: M. Carl Gillis, président national, et Derek Carlisle, coordonnateur des relations gouvernementales.

Soyez les bienvenues, messieurs. Vous avez la parole.

Mr. Carl Gillis (National Chairperson, Canadian Federation of Students): Mr. Chairman, the Canadian Federation of Students represents more than 400,000 students attending Canadian universities and colleges.

The Federation strives for a system of post–secondary education which is accessible to all, of high quality and nationally planned.

[*Texte*]

Accessibility to post–secondary education is affected by many factors, in particular sociological and economic factors, which influence the decision to pursue a post–secondary education. At the top of the economic list are the costs faced by students attending university and college. This list is made up of tuition, rent, food, child care, books and journals, photocopying, transportation, parking, utilities, residence fees, meal plans, athletic fees, health services fees, library fees, student union fees, as well as supplies such as research equipment and fine art supplies, and other miscellaneous items such as laundry, entertainment and those types of things.

The Canadian Federation of Students believes the GST has worked against the quality and accessibility of post–secondary education in this country. Since 1981, the GST has proved to be an additional burden on students already trying to cope with tuition fees that have risen anywhere from 55% to 185% over the last decade. The existing tax has contributed to an overall increase in student costs, and we've included in our brief some charts and graphs to indicate that.

• 1910

In 1990 the federation membership adopted a policy opposing any government proposals for consumption tax that would be detrimental to post–secondary students. Prior to the implementation of the GST, the federation made a number of presentations, both locally and nationally, to the federal government. We argued for the exemption on all costs faced by the students in the course of their university and college careers and noted that these costs are a significant barrier to post–secondary education. We believe the efforts of students contributed to the exemption of the GST on residence fees, rent, meal plan fees, and student union fees.

In 1994 the federation policy on the goods and services tax still stands. Therefore, the Canadian Federation of Students recommends that items currently exempt from the GST remain exempt from either a revised GST or any other possible alternatives. We also recommend that a consumption tax on all other costs incurred by students, as mentioned above, be eliminated.

The federation has already made a presentation regarding the GST on reading materials as a member of the Don't Tax Reading Coalition and therefore we're not going to elaborate any further on this issue. We will note, however, that the federation does support the initiatives of the federal government in its effort to reduce the illiteracy rate in Canada, particularly in order to prepare Canadians to be better equipped to face the challenges of a knowledge–based society.

The Canadian Federation of Students continues to recommend that the GST on reading materials be eliminated. We also call on this committee to strongly recommend that the reading materials be exempt from any new tax alternative.

[*Traduction*]

L'accès à l'éducation postsecondaire est influencé par de nombreux facteurs, notamment sociologiques et économiques, qui déterminent la décision d'entreprendre des études postsecondaires. En haut de la liste des facteurs économiques figure le coût de fréquentation d'une université et d'un collège. Ce coût englobe les droits de scolarité, les loyers, la nourriture, la garde des enfants, les livres et revues, les photocopies, le transport, le stationnement, les charges, les frais de résidence et les forfaits–repas, les droits d'entrée dans les installations sportives, les cotisations de santé, les droits de bibliothèque, les cotisations à l'union des étudiantes, de même que l'achat de matériel scientifique et artistique ainsi que divers autres postes de dépenses tels que les frais de lessive, les sorties et ce genre de choses.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants considère que la TPS a nui à la qualité et à l'accessibilité de l'éducation postsecondaire dans notre pays. Depuis 1981, la TPS a imposé un fardeau supplémentaire aux étudiants déjà lourdement frappés par une hausse des droits de scolarité de l'ordre de 55 à 185 p. 100 au cours des 10 dernières années. La taxe actuelle a contribué à une majoration globale des frais des étudiants, et nous avons incorporé à notre mémoire un certain nombre de diagrammes et de graphiques qui le prouvent.

En 1990, les membres de la fédération ont adopté une politique opposée à toute taxe à la consommation qui toucherait les étudiants. Avant l'entrée en vigueur de la TPS, la fédération est intervenue à diverses reprises auprès du gouvernement fédéral, tant à l'échelle locale que nationale. Nous avons réclamé l'exonération de tous les biens et services que les étudiants peuvent être amenés à acquérir pendant leurs études universitaires et collégiales et fait valoir que ces coûts représentent un très gros obstacle à la poursuite d'études postsecondaires. Nous pensons que les efforts des étudiants ont contribué à l'exonération des droits de résidence, des loyers, des forfaits–repas et des cotisations à l'union des étudiants.

En 1994, la politique de la fédération au sujet de la taxe sur les produits et services n'a pas varié. Par conséquent, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants recommande que les articles et services actuellement exonérés de TPS le restent sous le régime d'une TPS modifiée ou d'une taxe de remplacement. Nous recommandons également que toute taxe à la consommation sur les autres coûts encourus par les étudiants soit éliminée.

La fédération est déjà intervenue au sujet de la TPS perçue sur les livres en tant que membre de la «Don't Tax Reading Coalition», si bien que nous n'allons pas nous attarder sur cet aspect. Nous signalons, toutefois, que la fédération appuie les initiatives du gouvernement fédéral en vue de réduire le taux d'analphabétisme au Canada, et particulièrement pour mieux préparer les Canadiens à relever les défis d'une économie basée sur la connaissance.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants continue à réclamer la suppression de la TPS sur les livres. Nous appelons également votre comité à recommander très fermement que les livres soient exonérés de la nouvelle taxe, quelle qu'elle soit, qui remplacera la TPS.

[*Text*]

Currently Canadian universities and colleges receive a rebate on the GST, which leaves them with a reduced tax rate of about 2.3%. This same rebate does not transfer to individual students, who must make some of the same purchases, although they don't buy those in bulk.

The standard yearly GST rebate of $199 does not go far as it is and would certainly not go far for a student who is contemplating some of the needs such as computers to aid in their studies. Even if a student were to buy a basic computer system at a local discount computer store, the price still comes close to $1,600, which would mean the student would still be paying about $112 in GST. Clearly the rebate percentage on the goods and services tax fails to recognize the actual costs incurred by individual students.

Over the course of a year, the rebate money does not stretch far and results in further strain on student savings and available loan amounts. With all of this in mind, I hope it is clear why students are against the GST and other tax alternatives chosen to replace the GST that deal in consumption.

We hope that in the course of the standing committee's deliberations the current tax on all the various costs faced by students will be eliminated to bring about a better sense of fairness for all Canadians enrolled in post–secondary education programs.

I'd be happy to take any questions that people might have.

The Chairman: Thank you very much.

M. Asselin: Merci de votre présentation.

Vous demandez au gouvernement, par l'intermédiaire de la Commission des finances, de trouver une nouvelle taxe. N'avez–vous pas peur qu'on vous impose une taxe qui serait cachée, une taxe qui serait élargie au point de couvrir tout ce qui n'est pas taxable aujourd'hui et qui n'améliorerait pas nécessairement votre situation?

Je comprends la situation des étudiants au niveau universitaire. Aujourd'hui, il en coûte de 8 000$ à 10 000$ pour aller à l'université, surtout à l'extérieur de sa municipalité. Taxer les livres et les ordinateurs, qui sont aujourd'hui un équipement essentiel pour les étudiants. . . Bref!

Je pense que le gouvernement, pour aider les étudiants, devrait améliorer la TPS de manière à favoriser les programmes universitaires. Il devrait trouver dans les revenus de la TPS de l'argent pour financer des programmes de création d'emplois d'été pour les étudiants, afin que les étudiants puissent se trouver de l'emploi pendant l'été pour couvrir une bonne partie de leurs dépenses universitaires ou collégiales.

• 1915

On sait qu'il y a des programmes qui existent déjà pour empêcher le décrochage scolaire. Il y entre autres les projets Défi, mais le salaire est très minime et cela n'encourage pas nécessairement les étudiants à continuer.

En terminant, seriez–vous d'accord que le gouvernement conserve la taxe actuelle—c'est une taxe visible, mais je suis convaincu qu'il y a beaucoup de place pour de l'amélioration—et se serve des revenus de cette taxe entre autres pour aider les

[*Translation*]

À l'heure actuelle, les universités et collèges canadiens reçoivent un remboursement de TPS, ce qui leur laisse un taux réduit de taxe d'environ 2,3 p. 100. Cependant, cette remise n'est pas transférée aux étudiants, qui doivent effectuer souvent les mêmes achats, parce qu'ils n'ont pas droit au prix de gros.

Le crédit de TPS annuel moyen de 199$ est insuffisant, et ne suffit certainement pas à un étudiant qui envisagerait d'acheter un ordinateur pour lui faciliter la tâche. Même un système d'ordinateur de base, dans un magasin à prix réduit, coûte aux environs de 1 600$, ce qui signifie que l'étudiant paiera néanmoins 112$ de TPS. À l'évidence, le pourcentage de remise ne tient pas compte des coûts réels encourus par les étudiants.

Le montant de la remise, une année donnée, ne va pas très loin, si bien que la TPS opère des ponctions sur les économies des étudiants et les montants qu'ils parviennent à emprunter. Étant donné tous ces éléments, j'espère que vous comprenez bien pourquoi les étudiants sont opposés à la TPS et à toute autre taxe similaire qui pourrait être choisie en remplacement.

Nous espérons qu'à la suite des délibérations du comité permanent, la taxe actuelle perçue sur les divers coûts payés par les étudiants sera éliminée en faveur d'un traitement plus équitable de tous les Canadiens qui suivent des études postsecondaires.

Je répondrai volontiers aux questions que vous voudrez me poser.

Le président: Merci beaucoup.

Mr. Asselin: Thank you for your presentation.

You are asking the government, through the finance committee, to implement a new tax. Aren't you afraid that this new tax would be a hidden one and would apply to everything that is not presently taxed, which would not necessarily improve your situation?

I understand the problems of university students. Attendance at a university today costs between $8,000 and $10,000, especially away from home. Taxing books and computers, which have become essential equipment for students. . . Well!

I believe the government, to assist students, should improve the GST by providing preferential treatment to university programs. It should use GST revenues to finance some job creation programs for students, so that students can work in the summer to pay part of their university and college costs.

We know that there are already programs to prevent kids dropping out of school. One example is the Challenge project, but the salaries are minimal and do not necessarily encourage students to stay in school.

In conclusion, would you agree that the government should maintain the present tax, which is visible, though I am sure that there is much room for improvement, and make use of the revenues from this tax to assist universities among other things?

[*Texte*]

universités? Il ne faut pas oublier que les étudiants et les étudiantes d'aujourd'hui sont la relève de demain. La facture est lourde pour vous. On parle d'une dette de 500 milliards de dollars. On se rappellera que lorsque les Conservateurs avaient inventé la TPS, cette taxe devait servir à réduire le déficit. Malgré cela, la dette a triplé.

Cela me fait plaisir de vous rencontrer ce soir.

M. Derek Carlisle (coordonnateur des relations avec le gouvernement, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants): Je vous remercie pour vos commentaires.

Déjà, dans le processus du Comité, vous avez rencontré nos représentants d'autres villes comme Winnipeg, Halifax et Charlottetown. C'est évident parce que vous avez soulevé quelques points que notre Fédération essaie toujours de faire valoir. J'imagine que vous avez rencontré l'un de nos représentants de la province de Nouvelle–Écosse.

La Fédération craint une autre taxe cachée. La taxe actuelle est plus évidente parce que chaque étudiant ou étudiante la paie chaque fois de sa poche.

À la Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants, nous sommes en train de nous préparer à notre prochaine réunion au niveau national. Nous serons dans quelques semaines à Thunder Bay, dans le nord de l'Ontario. J'imagine qu'il y aura une discussion importante là–dessus. Comme je l'ai mentionné, il n'est peut–être pas nécessaire de changer la taxe. Ce ne sera pas vraiment un changement, mais on aura quelque chose de différent. En fin de compte, le coût de l'enseignement postsecondaire restera le même.

Je viens de la province du Nouveau–Brunswick. Dans les provinces des Maritimes, les coûts de l'enseignement supérieurs sont vraiment plus élevés que dans les autres provinces du Canada. Je peux vous dire que cela fera l'objet d'une discussion importante à la prochaine conférence de la Fédération. Je pense que déjà vous avez reçu des recommandations des autres étudiants et étudiantes quant à des solutions de rechange pour la TPS.

Je vais mentionner autre chose. Vous avez parlé du prix des études postsecondaires. Vous avez parlé de frais de 5 000$ à 10 000$. Dans nos chiffres, vous pouvez voir la réalité actuelle des étudiants et des étudiantes. L'argent ne vient pas seulement des parents des étudiants et des étudiantes. Au Canada, actuellement, plus de 40 p. 100 des étudiants et des étudiantes ne sont pas âgés de 18 à 25 ans. Ils doivent travailler pour financer leurs études à l'université ou au collège.

M. Asselin: Vous avez raison. Lors de notre voyage dans les Maritimes, nous avons rencontré trois groupes d'étudiants. Entre autres, il y avait deux jeunes filles qui étaient très logiques et qui, je l'espère, ont convaincu les membres de la commission de prêter une oreille attentive à leurs représentations.

Il me reste à vous souhaiter que le gouvernement vous entende de la bonne oreille.

M. Carlisle: Merci bien.

Le président: Je pense, monsieur Asselin, que ces deux étudiantes n'ont pas convaincu tous les membres de ce Comité.

M. Asselin: C'est cela. Je souhaiterais qu'elles aient convaincu tous les membres de ce Comité.

[*Traduction*]

We must not forget that the male and female students of today are the leaders of tomorrow. You will have a heavy price to pay. The debt is said to be $500 billion. You will recall that when the Conservatives invented the GST, it was supposed to help reduce the deficit, but in spite of that the debt has tripled.

It is a great pleasure for me to meet you this evening.

Mr. Derek Carlisle (Government Relations Coordinator, Canadian Federation of Students): Thank you for your comments.

In the course of your committee hearings you have already met our representatives in other cities such as Winnipeg, Halifax and Charlottetown. That is evident because you have raised a number of points which our Federation is still trying to promote. I imagine that you met one of our representatives from the province of Nova Scotia.

The Federation is fearful of another hidden tax. The present tax is more obvious because every student, male or female, pays it each time out of their own pocket.

The Canadian Federation of students is now preparing for our next national meeting. In a few weeks we will be meeting in Thunder Bay, in northern Ontario. I imagine that there will be a major discussion of this topic. As I mentioned, it may not be necessary to change the tax. There would not really be a change, but we would have something different. And in that case the cost of post–secondary education will remain the same.

I come from New Brunswick, and in the Maritimes the costs of higher education are really much higher than in other Canadian provinces. I can tell you that that will be a major topic of discussion at the next Federation conference. I think that you have already received recommendations from other students about replacements for the GST.

I will mention something else. You spoke about the price of post–secondary study, and you mentioned costs of $5,000 to $10,000. In our figures you can see what students really have to pay. The money does not only come from their parents. In Canada at the present time more than 40% of students are not between 18 and 25 years old. They have to work to finance their college or university education.

Mr. Asselin: You are right. When we travelled in the Maritimes, we met three student groups. Among them were two young women who were very logical and who I hope persuaded committee members to listen attentively to their statements.

It remains for me to wish that the government will listen attentively to what you have to say.

Mr. Carlisle: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Asselin, I don't think that those two young women convinced all committee members.

Mr. Asselin: That is right. I would have hoped that they could convince all committee members.

[*Text*]

Le président: J'aimerais donner la parole à un député qui n'a pas été complètement convaincu par ces témoins. Monsieur Grubel.

[*Translation*]

The Chairman: I would now like to give the floor to a member who has not been completely convinced by these witnesses. Mr. Grubel.

• 1920

Mr. Grubel: Mr. Chairman, I will be very brief.

Do you understand, young man, that somebody has to pay if you are getting things at a lower cost than anybody else? You essentially are asking society to give you a break and give you something in order to make it easier for you to go to university.

Now, do you understand that when you grow up and you are then earning an income, the next generation will be also be asking for breaks? You will then have to be taxed extra heavily in order to pay for those people. So a few years into the future you are going to pay for whatever you're asking for now. Are you aware of that?

Mr. Gillis: I'm completely aware of it. I have gone to school part–time and I have worked full–time. So I've been subject to all these taxes you're talking about. I do understand and the students I talk to are prepared to pay their fair share when they have the income.

Our concern, though, is that we're not in the position now to pay for those sorts of things. The cost of attending college and university has skyrocketed over the last number of years. More difficulties are created every time an extra burden is placed on that.

I grew up in a rural part of Nova Scotia, and I know from the students who were brought up there that it's very difficult for people who don't come from affluent backgrounds to attend college and university.

So anything that increases the cost is a very difficult thing. But the students I talk to across the country are more than prepared to pay their fair share when they have the money to do so. I'm concerned about measures that dissuade students of lower incomes from attending college and university because of the costs.

Mr. Grubel: It's wonderful how unselfish you are, but let me just tell you that personally you're getting a bad bargain. You are one of those people who are working while going to university, so you're financing most of your current expenses by your own work. Yet when you are grown up you will have to pay taxes sufficient for all those who demand all those goodies—no tuition and all that—even though you didn't demand it yourself. You paid for it. You worked for it.

Wouldn't it be much fairer for you and the others who can't pay for this to be individually responsible for the things they do or they don't? Couldn't they borrow, for example? Instead of paying taxes when you're grown up, you just repay your loan. I would have thought that would be much fairer than asking people like you in their later lives to be taxed at the marginal rate of 55%—and if the Labour Congress has its way, probably at 80% or 90%—instead of just personally taking out whatever loan you need in order to make your way.

M. Grubel: Je serai très bref, monsieur le président.

Jeune homme, comprenez–vous que les recettes fiscales que vous ne payez pas devront être récupérées auprès des autres contribuables? Vous demandez essentiellement à la société de vous donner une chance, de vous faire un cadeau, de vous faciliter l'accès à l'université.

Vous rendez–vous compte que, lorsque vous serez adulte et que vous aurez un revenu, la génération suivante vous demandera également de lui donner une chance? Vous devrez alors assumer un fardeau fiscal ultralourd afin de donner la même chance à ces gens. Ainsi, dans quelques années, vous vous trouverez à rembourser ce que vous réclamez actuellement. En êtes–vous conscient?

M. Gillis: J'en suis bien conscient. J'ai fait des études à temps partiel tout en travaillant à temps plein. J'ai donc payé tous ces impôts dont vous parlez. Je suis donc au courant, et les étudiants avec lesquels j'ai discuté sont disposés à assumer leur part équitable des impôts lorsqu'ils auront un revenu.

Toutefois, nous ne sommes pas actuellement en mesure de payer ce genre d'impôt. Le coût des études collégiales et universitaires a monté en flèche au cours des dernières années. Les difficultés se multiplient chaque fois que le fardeau financier s'alourdit.

J'ai grandi dans une région rurale de la Nouvelle–Écosse. Je sais, d'après ce que m'ont dit les étudiants originaires de cette région, à quel point il est difficile pour les moins fortunés de faire des études collégiales et universitaires.

Par conséquent, toute mesure qui accroît le coût des études augmente les obstacles à surmonter. Cependant, les étudiants que j'ai rencontrés d'un bout à l'autre du pays sont plus que disposés à assumer leur part équitable du fardeau fiscal lorsqu'ils en auront les moyens. Les mesures qui découragent les étudiants à faible revenu de fréquenter les collèges et les universités, en raison du coût de ces études, me préoccupent.

M. Grubel: Quel altruisme! Cependant, je tiens à vous souligner que, personnellement, vous ne faites pas une bonne affaire. Vous êtes l'un de ceux qui travaillent pendant ses études universitaires. Par conséquent, vous travaillez pour payer vos dépenses courantes. Pourtant, plus tard, vous devrez payer suffisamment d'impôt pour aider tous ceux qui exigent toutes ces bonnes choses—pas de frais de scolarité et tout le reste—même si vous ne l'avez pas réclamé vous–même. Vous avez payé les avantages fiscaux dont vous vous êtes prévalu. Vous les avez gagnés.

Ne serait–ce pas plus juste, pour vous et pour les autres qui n'en ont pas les moyens, d'assumer eux–mêmes ces coûts? Les autres ne pourraient–ils pas emprunter, par exemple? Plutôt que de payer des impôts à l'âge adulte, il vous suffirait de rembourser le prêt. J'aurais cru qu'un tel moyen de financement des études serait beaucoup plus équitable que de taxer plus tard des gens comme vous au taux marginal de 55 p. 100—s'il n'en tenait qu'au Congrès du travail du Canada, ce taux serait probablement de 80 ou de 90 p. 100.

[*Texte*]

Have you thought about that?

Mr. Gillis: I've thought about it a lot.

Mr. Grubel: Good.

Mr. Gillis: I've rejected part of it, however.

Mr. Grubel: You're very generous to your colleagues.

Mr. Gillis: We've always had a tradition in this country that people help those who are coming after them. I think that's a good tradition. I can assure you that in terms of the costs, students who are going through college and university today are still going to be paying off their student loans. We're not talking about loans here; we're talking about additional sums of money they're going to have to pay well above and beyond their tuition fees and the loans they pay off later on.

In terms of taxation policy, we're talking about finding a way to ensure that those costs incurred by students are not increased through a consumption tax. Students know that down the road if they're making more money, as many of them will because of their college and university educations, they will have to pay that. I think they're well prepared to pay that. I certainly am and I'm quite certain that I'll have the same view 20 years from now.

Mr. Grubel: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Gillis: Again, I think that in this country we have a tradition of doing this kind of thing, and students and young people are prepared to do that when they get older. At this point in time, the issue is to ensure that we have the capacity to attend college or university so we can reach the stage later on where we can contribute to the economy.

Mr. Grubel: In a democracy, of course, you're perfectly entitled to make your case as strongly as possible, but I thought I'd bring that out just in case you find out later on that maybe we did not give in to the requests by your group.

Certainly I will not be arguing in favour of giving your group a special break any more than to the dozens of other groups coming along and saying they have such a wonderful case because it would be fairer if we didn't do a certain thing.

There's no comment needed. I think I've had my say, put it on the record.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Gillis: May I just add one small thing? I just wanted to mention that I'm quite certain—I'm not sure where your riding is—there's a number of students in your riding as well who would probably favour our position. My understanding of your party is that you try to be a grass–roots party and reflect the views of the people in your riding, so I hope you will take into consideration some of the views of young people and students when you're making that decision.

• 1925

Mr. Grubel: Thank you.

[*Traduction*]

Y avez–vous songé?

M. Gillis: J'y ai beaucoup réfléchi.

M. Grubel: Je m'en réjouis.

M. Gillis: Toutefois, j'ai en partie rejeté cette idée.

M. Grubel: Vous faites preuve d'une très grande générosité à l'égard des autres.

M. Gillis: Les Canadiens ont toujours eu pour tradition d'aider ceux qui les suivent. A mon avis, c'est une bonne tradition. Je puis vous assurer qu'en termes de coût, ceux qui font actuellement des études collégiales et universitaires devront quand même rembourser leurs prêts étudiants. Mais il n'est pas question de prêts, ici, mais plutôt de montants additionnels qu'ils devront payer, en sus des frais de scolarité et des prêts qu'ils devront rembourser par la suite.

Il est question de prévoir dans la politique fiscale un moyen d'éviter que les frais engagés par les étudiants n'augmentent à cause d'une taxe à la consommation. Les étudiants savent qu'un jour, s'ils font plus d'argent, comme cela arrivera à bon nombre en raison de leur formation collégiale et universitaire, ils devront payer. Je crois qu'ils sont bel et bien disposés à le faire. Pour ma part, je le suis et je suis convaincu que je n'aurai pas changé d'idée dans 20 ans.

M. Grubel: Je vous remercie, monsieur le président.

M. Gillis: Je répète que la tradition veut, au Canada, que nous agissions ainsi et que les étudiants et les jeunes sont disposés à le faire plus tard dans la vie. Il s'agit, actuellement, de faire en sorte que nous puissions faire des études collégiales et universitaires de manière à pouvoir, plus tard, faire une contribution à l'économie.

M. Grubel: Dans une société démocratique, vous avez bien sûr entièrement le droit de défendre votre cause avec conviction, mais j'ai cru qu'il serait utile de faire le point afin que vous compreniez bien, plus tard, les raisons pour lesquelles nous pourrions refuser d'accéder aux demandes de votre groupe.

Je ne soutiendrai certes pas les demandes de votre groupe, ni celles des douzaines d'autres groupes qui sont venus nous dire combien leurs doléances étaient justifiées parce qu'il serait plus équitable de ne pas faire certaines choses.

Voilà: j'ai dit ce que j'avais à dire, et ma déclaration figurera au compte rendu.

Monsieur le président, je vous remercie.

M. Gillis: J'aurais un dernier commentaire à faire. Je suis convaincu, bien que j'ignore où se trouve votre circonscription, que celle–ci comprend des étudiants qui seraient probablement d'accord avec notre position. Votre parti se veut un parti de la base qui reflète l'opinion des électeurs. J'espère donc que vous tiendrez compte de certaines vues des jeunes et des étudiants lorsque vous prendrez cette décision.

M. Grubel: Je vous remercie.

[*Text*]

Mr. Pillitteri: I understand your plight. I've just finished finished putting three of my children through university. I thought some of them were going to be professional students for awhile—the last one stayed in there for eight years.

On the other hand, when we're examining the possibility of going to university or college in the United States. . . I think there was a scary situation with him going over there—tuition fees, cost of living and how much more the cost would have been in the United States.

Your presentation is well documented. You are saying a lot of the things you said in your last presentation on the GST—no GST on rents and no GST on a lot of things.

Out of your estimate of between $9,400 and $10,500 in the yearly life of a student attending university, how much comes under GST?

Mr. Gillis: It's hard to say. It would depend on individual students' buying patterns, I suppose. I can't give you a—

Mr. Pillitteri: On the other hand, you are a really crazy young gentleman to have made this presentation. You just put figures on it, yet you did not give us the extra cost factor you would be incurring by implementing a different tax system. You just added up a cost without saying how much of it is GST–related and how much is not. I'm trying to figure out how much extra it costs you as a student or someone who's living without going to school but earning the same amount of money.

Mr. Gillis: I can give you a couple of examples.

Mr. Pillitteri: Sometimes it's almost like jumping on a bandwagon of individuals saying I should be zero–rated for this, I should be zero–rated for that. That "me too" attitude—I think that should have not been the case in your presentation. Saying that reading materials cost us more—we had those presentations. I think you should have been more proactive rather than reactive in your cost assessment of the GST.

If we were coming up with a different tax system, then I could have related to you and said that if you're paying 7% GST on $2,000, I could probably prove to you that it would cost you less with an overall tax of 4%. But you did not give us any figures on what applies to GST and what does not.

Mr. Gillis: Students have to pay GST on a number of things they purchase. One of them is textbooks. Most students have to purchase at least $500 worth of textbooks for one academic year. That's $35 right there. There are a number of other items. As it's not included in the presentation, I can certainly get that to you if it will help in the deliberations.

Mr. Pillitteri: It would help us. I know the hardship you're going through. It would help us see how much the difference would be if we were to implement a different tax system. Would you be happy if a different tax system cost you only so many extra dollars? It might be even less than what you're paying now through the GST.

[*Translation*]

M. Pillitteri: Je comprends votre situation économique. Trois de mes enfants ont fait des études universitaires; le dernier vient tout juste de les terminer. J'ai même cru, un moment, que certains ne sortiraient jamais de l'université: le dernier y a étudié pendant huit ans.

Par contre, j'ai eu peur lorsqu'il a été question que le dernier fasse des études aux États–Unis. Les frais de scolarité, le coût de la vie et tout le reste sont beaucoup plus élevés là–bas.

Votre mémoire est fort bien documenté. Vous reprenez bien des points qui figuraient dans votre dernier exposé sur la TPS, dans lequel vous démontriez que l'on détaxe les loyers et beaucoup d'autres biens et services.

Quelle partie des 9 400$ à 10 500$ que coûte, selon vous, chaque année la vie d'étudiants à l'université est assujettie à la TPS?

M. Gillis: C'est difficile à dire. Tout dépend des biens et des services qu'achète l'étudiant, je suppose. Je ne puis vous faire. . .

M. Pillitteri: Par contre, c'est de la folie de faire un tel exposé. Vous donnez des chiffres et, pourtant, vous oubliez de nous préciser ce que vous coûterait de plus un régime fiscal différent. Vous avez simplement ajouté un coût, sans préciser quelle partie est attribuable à la TPS et quelle partie ne l'est pas. J'essaie de voir combien il vous en coûterait de plus en tant qu'étudiant, par rapport à quelqu'un qui a le même revenu mais qui ne fait pas d'études.

M. Gillis: Je puis vous donner quelques exemples.

M. Pillitteri: Parfois, on a l'impression que les gens prennent le train en marche de ceux qui disent qu'ils ne devraient pas avoir à payer la taxe sur ceci, sur cela, etc. Il aurait fallu, je crois, éviter cette attitude dans votre exposé. Dire que le matériel de lecture coûte davantage, nous le savons déjà. Vous auriez dû avoir une attitude plus proactive que réactive lorsque vous avez évalué le coût de la TPS.

Si nous étions en train d'élaborer un nouveau régime fiscal, j'aurais pu vous comprendre et vous expliquer que, si vous payez une TPS de 7 p. 100 sur 2 000$, je pourrais probablement vous prouver qu'une taxe générale de 4 p. 100 vous coûterait moins. Vous ne nous avez cependant pas fourni de données sur ce qui était assujetti à la TPS et sur ce qui ne l'est pas.

M. Gillis: Les étudiants doivent acquitter la TPS sur plusieurs achats, entre autres sur les manuels. La plupart des étudiants doivent acheter pour une seule année d'étude des manuels d'une valeur d'au moins 500$. À ce seul titre, la TPS se traduit par un coût additionnel de 35$. Ce ne sont pas les seuls biens assujettis à la TPS qu'ils achètent. Si cela peut vous aider dans vos délibérations, je serai heureux de vous fournir les données qui ne sont pas incluses dans le mémoire.

M. Pillitteri: Cela nous serait utile. Je sais combien la vie d'étudiant peut être difficile. De telles données nous aideraient à voir ce qui arriverait si nous mettions en oeuvre un autre régime fiscal. Un tout nouveau régime fiscal qui ne vous coûterait que «x» dollars de plus vous réjouirait–il? Il pourrait même vous coûter moins que ce que vous payez actuellement.

[*Texte*]

Mr. Gillis: That's certainly our hope, obviously.

• 1930

Mr. Pillitteri: That is something you did not provide us. I hope you could provide to us where the GST applies in your educational system.

Mr. Gillis: Sure. I'll get you those figures you're looking for. We could certainly do that. The point we're trying to make is that there are a lot of things students have to buy in the course of going to school that they are charged the GST on. It is a significant amount of money. It may not be a significant amount of money to a lot of other people. A few hundred dollars may not be a significant amount of money to people who are making $50,000, but for students who are counting, in most cases, the pennies they have, it is an incredible amount of money.

I know at my own institution, Carleton University here in Ottawa, for example, there are emergency loan systems where students can ask for about $100. About 1,400 students ask for those every year. That says to me that this small amount of money, which everyone else would say is a small amount of money, is actually a significant amount of money for a lot of students. So I just want to caution people that even it if is a small amount of money for a lot of people, the $35 on those textbooks is a significant amount of money for students because they are already covering the costs of tuition and everything else, which are going through the roof.

In terms of the actual figures, I'll be happy to get them to you.

Mr. Grose (Oshawa): I was interested in your observation that this country has a tradition; you said that on a couple of occasions, and I agree with you. As one who has lived long enough to have seen a great many more traditions over a longer period of time than you have, I would like to tell you that observing some of these traditions has gotten us into the fiscal mess we're in at the moment. To be rather blunt about it, you and I and everyone in this country are going to have to forgo some of these traditions inasmuch as we can no longer borrow the money to finance them. It's all very well. . .I love tradition, but in some cases we can't afford it any more. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Grose. Do either of you get your GST credit?

Mr. Gillis: Yes.

The Chairman: How much is it?

Mr. Gillis: It's between $150 and $200.

The Chairman: Do you spend $200 a year on GST to get your education?

Mr. Gillis: Absolutely.

Mr. Carlisle: Easily.

The Chairman: Where would that come from?

[*Traduction*]

M. Gillis: De toute évidence, c'est ce que nous espérons.

M. Pillitteri: Vous n'en avez pas parlé. J'espère que vous pourrez nous fournir des données sur les biens auxquels s'applique la TPS dans le système d'éducation.

M. Gillis: Je vous obtiendrai ces données. Nous pouvons certes le faire. Le point que nous tentons de faire valoir, c'est que les étudiants ont, durant l'année scolaire, plein de choses à acheter qui sont assujetties à la TPS. Cette taxe de 7 p. 100 représente un montant considérable. Un montant de quelques centaines de dollars est peut–être insignifiant pour ceux qui gagnent 50 000$ par année, mais pour l'étudiant qui est souvent près de ses cents, il est très élevé.

L'établissement que je fréquente, c'est–à–dire l'Université Carleton, ici, à Ottawa, par exemple, a un programme de dépannage dans le cadre duquel les étudiants peuvent demander un prêt de 100$ environ. Approximativement 1 400 étudiants demandent de tels prêts, chaque année. Cela prouve que cette petite somme d'argent qui, aux yeux de tous les autres, serait minime, représente en réalité beaucoup pour bien des étudiants. Je tiens donc à faire une mise en garde: même si la somme semble peu élevée pour bien des gens, une taxe de 35$ à l'achat de manuels représente un montant considérable pour l'étudiant car il doit déjà payer ses frais de scolarité et tout le reste, coûts qui sont déjà excessifs.

Je serai heureux de vous obtenir les données réelles.

M. Grose (Oshawa): L'observation que vous avez faite au sujet de la tradition canadienne, observation que vous avez répétée à quelques reprises, a piqué ma curiosité. Je suis en fait d'accord avec vous. Je suis assez âgé pour avoir observé beaucoup plus de coutumes sur une période plus longue que vous. J'aimerais donc vous dire que la préservation de ces coutumes est la cause même du gâchis économique dans lequel nous nous trouvons en ce moment. En toute franchise, je crois que vous et moi et tous les autres Canadiens devrons renoncer à certaines de ces coutumes car nous n'avons plus les moyens de les financer. C'est bien beau de dire. . .moi–même, j'adore les coutumes, mais, parfois, on n'en a plus les moyens. Je vous remercie.

Le président: Monsieur Grose, je vous remercie. L'un de vous deux a–t–il droit à un crédit pour TPS?

M. Gillis: Oui.

Le président: Il équivaut à combien?

M. Gillis: Il varie entre 150 et 200$.

Le président: Dans le cadre de vos études, payez–vous 200$ par année de TPS?

M. Gillis: Nettement.

M. Carlisle: Facilement.

Le président: À l'achat de quels produits?

[*Text*]

Mr. Gillis: Again, there are a number of items. I mentioned textbooks already. If you're a science student there is a lot of lab equipment that you have to purchase. If your an arts student there's probably over $1,000 in equipment that you have to purchase. There are those types of things. Any time you eat out, it costs money. All of those types of things would certainly be well over $199 or between $150 and $200.

The Chairman: Mr. Grubel, you had a comment on those figures.

Mr. Grubel: I looked at page C–1 of your average budget. This is just for information. Clearly there is no GST on the first four items: tuition, incidental fees, rent and food are all tax free. That leaves books and supplies, transportation, utilities and miscellaneous. If you add those all up they come to twenty some. . . Anyway, 7% of that is $183, which is exactly what you said you would get back from your GST credit refund.

Mr. Gillis: Actually, in terms of food, there are a number of foods that are taxed under the GST, especially depending on where you eat.

Mr. Grubel: That's your choice. You don't have to go and eat in restaurants. You guys are poor, so you don't have to buy precooked stuff. Basic food is exempted exactly for the reasons that. . . But take $500 of it; at 7% that's another $35, so now that's $220 according to your budget. What the GST has done is raise your cost of going to university by $220 out of a total of $10,000; and for this reason you believe we should scrap certain things that other people think are very important for this country.

Mr. Gillis: That's not what I'm saying at all. In terms of the budget we have here, there are also a number of other things added to that. For art students as well as for science students and engineering students, there's a whole host of equipment and things they have to buy.

Mr. Grubel: I'm taking your number.

• 1935

Mr. Gillis: As well, many students have to buy computer equipment, which is very expensive, as you may know. All of these things add to the cost of going to school and to the amount of money you pay on the GST.

Mr. Grubel: What is the meaning of this budget, then?

The Chairman: I think we have a legitimate dispute. Mr. Grubel, your calculations on their basic budget show that the tax credit for the GST as outlined to us is more than adequate to compensate. But they're saying that budget is not the one they want to stick with and it is their prerogative.

It's very important we have the input of students. You two are extremely articulate and fluent in both our official languages and it's a very impressive presentation you've made to us. While there may not be unanimous support on this committee for all

[*Translation*]

M. Gillis: Comme je l'ai déjà dit, ces produits sont nombreux. J'ai parlé déjà des manuels. Par ailleurs, si vous étudiez les sciences, vous devez acheter beaucoup de matériel de laboratoire. De la même façon, l'étudiant en art doit acheter probablement plus de 1 000$ de matériel. De surcroît, vous payez de la TPS chaque fois que vous mangez à l'extérieur. Tous ces genres de dépenses entraînent l'acquittement de beaucoup plus que 199$ de TPS. L'étudiant ne récupère pas toute la taxe payée lorsqu'il obtient son crédit de 200$.

Le président: Monsieur Grubel, vous aviez quelque chose à ajouter à propos de ces chiffres?

M. Grubel: À titre simplement indicatif, j'ai examiné la page C–1 du budget moyen. De toute évidence, les quatre premiers postes ne sont pas assujettis à la TPS, soit les frais de scolarité, les faux frais, le loyer et les produits alimentaires. Il reste donc les livres et les fournitures, le transport, les services publics et des frais divers, soit quelque 20 postes, en tout. . . Quoi qu'il en soit, 7 p. 100 de cela équivaut à 183$, le montant exact de votre remboursement de crédit d'impôt pour TPS.

M. Gillis: En réalité, certains aliments sont assujettis à la TPS, selon surtout l'endroit où vous mangez.

M. Grubel: C'est votre choix. Il n'est pas nécessaire de manger au restaurant. Vous, les étudiants, vous êtes pauvres, de sorte que vous n'avez pas intérêt à acheter des aliments déjà cuits. Les aliments de base sont détaxés pour cette raison même. . . Supposons que vous dépensez 500$ dans des restaurants; à raison de 7 p. 100, cela équivaut à des taxes additionnelles de 35$. Selon votre budget, vous payez donc 220$ de TPS par année. La TPS a donc fait augmenter les coûts de l'étudiant universitaire de 220$, par rapport à un total de 10 000$; pour cette raison, vous voudriez que nous éliminions certains programmes que d'autres jugent très importants pour le pays.

M. Gillis: Je ne l'entendais pas ainsi du tout. Plusieurs autres dépenses s'ajoutent au budget dont nous parlons. Les étudiants en art, en science et en génie doivent acheter toute une brochette de matériel et de fournitures.

M. Grubel: J'utilise vos données.

M. Gillis: Bien des étudiants doivent aussi acheter du matériel informatique, fort coûteux comme vous le savez. Tous ces achats font grimper le coût des études et la portion du budget affectée à la TPS.

M. Grubel: Quelle est l'utilité de ce budget, alors?

Le président: Le point est valable, je crois. M. Grubel, d'après vos calculs fondés sur leur budget de base, le crédit d'impôt pour TPS tel qu'il nous a été expliqué est amplement suffisant. Mais les témoins disent que ce budget ne leur convient plus, ce qui est leur prérogative.

Il est très important que les étudiants prennent part au processus. Vous savez fort bien vous exprimer dans les deux langues officielles et vous nous avez fait un exposé fort impressionnant. Bien que vos suggestions ne reçoivent pas

[*Texte*]

of your suggestions, I think there is unanimous support for the fact that people like you are a credit to the older generation and that anything we do to invest in your future through enhanced education is probably money extremely well spent. So we thank you very much for being with us.

Mr. Gillis: Thank you.

The Chairman: I would ask now our next witnesses from the Thunder Bay Chamber of Commerce to come forward.

I asked for the order to be switched because your member of Parliament, Joe Comuzzi, said he was going to try to be here with us tonight for your presentation. Unfortunately he has not been able to make it, but we look forward to your presentation in his absence.

We have with us Dawn Powell, the president–elect; and Rebecca Johnson, the executive director.

Thank you for being with us.

Ms Dawn Powell (President–Elect, Thunder Bay Chamber of Commerce): Good evening. We're very pleased to have the opportunity to address the standing committee on behalf of our business community and the citizens of Thunder Bay. May I apologize for not providing our report in French. We regret we do not have a translation.

The Thunder Bay Chamber of Commerce represents about 850 member firms and 1,300 voting representatives. We understand the Liberal government is committed to replacing the GST with a new tax or a combination of taxes to be implemented January 1, 1996. We also understand the government's goal is to replace the GST with a system that generates equivalent revenues, is fairer to consumers and small business, minimizes disruption to small business and promotes federal–provincial fiscal cooperation and harmonization.

It is important to recognize why the GST has become such a controversial issue since its implementation on January 1, 1991. The GST replaced the federal sales tax, which was increasing in complexity and was becoming an unstable source of revenue for the government. The GST also taxes business inputs, creating higher costs for Canadian producers and making them less competitive both at home and abroad. Unfortunately, because the GST replaced a hidden tax, the perception was that the GST was just another tax grab. The consumer was led to believe prices would decline in certain instances; however, few products actually declined in price.

Mr. Chairman, we made some additional comments as we were reviewing the report, and we'll add those as we go along.

The Chairman: Please feel free.

Ms Powell: Thank you.

The underground economy has escalated and adversely affects competitiveness. Legitimate businesses cannot make up the loss in taxes created as a result of this underground economy. The implementation of the GST was further

[*Traduction*]

toutes l'appui unanime des membres du Comité, ceux–ci s'entendent pour dire, je crois, que des jeunes comme vous font honneur à la génération qui les a précédés et que tout argent que nous investissons dans votre avenir est probablement extrêmement bien dépensé. Je vous remercie donc beaucoup d'être venus nous rencontrer.

M. Gillis: Je vous remercie.

Le président: Je demanderais maintenant au prochain témoin, de la Chambre de commerce de Thunder Bay de s'avancer.

J'ai demandé que l'ordre de comparution des témoins soit modifié car votre député, M. Joe Comuzzi, souhaitait être présent pour vous entendre. Malheureusement, il n'a pas pu venir, mais nous entendrons tout de même avec plaisir votre exposé.

Je présente donc M^me^ Dawn Powell, présidente élue, et M^me^ Rebecca Johnson, directrice administrative.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Mme Dawn Powell (présidente élue, Chambre de Commerce de Thunder Bay): Bonsoir. Nous sommes heureuses de pouvoir prendre la parole, ce soir, devant le Comité permanent au nom du milieu des affaires et de la population de Thunder Bay. Je regrette que nous n'ayons pas de version française de notre rapport.

La Chambre de Commerce de Thunder Bay représente environ 850 entreprises membres et 1 300 représentants ayant droit de vote. Nous savons que le gouvernement libéral s'est engagé à remplacer la TPS par une nouvelle taxe ou par une combinaison de taxes qui entreront en vigueur le 1^er^ janvier 1996. Nous savons également que le gouvernement cherche, par ce moyen, à remplacer la TPS par un régime qui rapportera autant de recettes, qui sera plus équitable pour les consommateurs et les petites entreprises, qui réduira au maximum les perturbations subies par les petites entreprises et qui favorisera la coopération et l'harmonisation des taxes fédérales et provinciales.

Il importe de dire pourquoi la TPS a suscité tant de controverse depuis sa mise en oeuvre, le 1er janvier 1991. Cette TPS a remplacé la taxe de vente fédérale, qui gagnait en complexité et devenait une source instable de recettes pour le gouvernement. La TPS s'applique également aux intrants d'entreprise, ce qui accroît les coûts des producteurs canadiens et les rend moins concurrentiels sur le marché intérieur comme sur les marchés étrangers. Malheureusement, comme elle remplaçait une taxe cachée, la TPS a donné l'impression qu'elle n'était qu'un autre moyen d'aller chercher de l'argent dans les poches des contribuables. On a fait croire aux consommateurs que certains prix diminueraient alors que cela n'est arrivé que très rarement.

Monsieur le président, à la lecture du rapport, nous nous sommes rendus compte que nous avions d'autres commentaires à faire et nous les ajouterons au fur et à mesure.

Le président: Je n'y vois aucun inconvénient.

Mme Powell: Je vous remercie.

L'économie souterraine a pris une telle expansion qu'elle nuit à la compétivité. Les prix légitimes ne peuvent compenser la perte des recettes fiscales causée par le travail au noir. La mise en oeuvre de la TPS a été rendue encore plus complexe du

[*Text*]

complicated because administration of the tax became the responsibility of small business. Additional costs, including time, have been incurred at a time when small business could least afford additional expense.

• 1940

It is important that the replacement of the GST be efficient and have a minimal impact on the business community in terms of time and cost. We feel this is a very important issue—that whatever replaces the GST is an efficient tax.

The business community and consumers at all levels are leery that replacement of the GST will take even more dollars away from their declining cashflows. The impact of an inefficient replacement could be devastating to the confidence levels of business and consumers.

The Canadian Chamber of Commerce supported the introduction of the GST in 1991 and continues to support the concept of a value–added tax. However, like Canadians across the country, we agree that changes to the goods and services tax are essential to improving tax fairness and simplicity as well as enhancing our competitiveness as a nation.

We feel the ideal replacement for the GST would be a national, multi–stage, value–added tax with a single tax collection agency, a single tax base, and a single rate.

We are adamant that harmonization of federal and provincial sales taxes occur. We cannot see any reason whatsoever that federal and provincial politicians can't find the political will to accomplish this goal. The current system of nine provincial administrations with nine different tax bases and nine different rates compounded by federal administration, base, and rates is chaotic and unworkable and creates unnecessary bureaucracy and costs to business.

A single harmonized tax system is the most efficient. Fewer dollars need to be collected if the tax is less costly to administer. It is time the political leaders of this country accept this responsibility and eliminate this unacceptable duplication and reduce the cost of revenue collection, the benefits of which can be passed on to business and consumers or the Canadians by reducing the deficit and debt.

The overriding goal of the finance committee should be to design a sales tax system that addresses the overall tax burden, international competitiveness, federal–provincial harmonization, simplicity and fairness, and that will not require business to go through the kind of major changes and costs we went through three years ago. We cannot, as a nation, afford the bureaucracy of the GST.

The chambers of commerce have been working with a number of national business associations to come forward with a strong unified business position on the GST. It is essential that any new form of tax have the following characteristics.

First, any replacement for the GST must be revenue neutral to avoid increasing the overall tax burden on Canadians and Canadian business. Business has hit the tax wall. We cannot afford to pay any more taxes.

[*Translation*]

fait que son administration a été confiée à la petite entreprise qui a dû engager des frais additionnels, y consacrer du temps, au moment même où elle en avait le moins les moyens.

Il importe que le remplacement de la TPS se fasse avec efficacité et qu'il coûte le moins de temps et d'argent possible au milieu des affaires. Pour nous, cette question revêt une grande importance: il faut que le régime qui remplacera la TPS soit efficace.

Le milieu des affaires et les consommateurs de tous ordres se méfient: ils craignent que la nouvelle taxe ne leur enlève encore plus du peu d'argent qui leur reste. L'incidence d'une nouvelle taxe inefficace pourrait faire s'effondrer la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs.

La Chambre de commerce du Canada était favorable à l'adoption de la TPS en 1991 et elle continue d'appuyer le principe d'une taxe à la valeur ajoutée. Toutefois, comme les Canadiens de toutes les régions, nous estimons qu'il faut absolument modifier la taxe sur les produits et services afin de la simplifier, de rétablir une certaine équité et de relever notre compétitivité en tant que pays.

L'idéal serait de la remplacer par une taxe nationale multi–stades à la valeur ajoutée qui serait perçue par un seul organisme à partir d'une même assiette fiscale et d'un taux unique.

Il faut absolument que les taxes de vente fédérale et provinciales soient harmonisées. Il n'y a pas de raison pour que les politiques fédéraux et provinciaux ne puissent avoir la volonté politique de le faire. Le régime actuel, qui repose sur neuf instances provinciales utilisant neuf assiettes fiscales différentes et neuf taux différents, conjugué à une administration, à une assiette et à des taux fédéraux est cauchemardesque; non seulement il ne peut fonctionner, mais il impose aussi à l'entreprise un fardeau administratif et des coûts inutiles.

Le régime le plus efficace repose sur une seule taxe harmonisée. Il ne sera plus nécessaire de collecter autant si la taxe coûte moins cher à administrer. Le temps est venu pour les dirigeants politiques du pays d'assumer cette responsabilité, d'éliminer les doubles emplois inacceptables et de réduire le coût de la perception des recettes fiscales, ce dont bénéficieront les entreprises, les consommateurs et les Canadiens en général, grâce à la réduction du déficit et de la dette.

Le Comité des finances devrait avoir pour objectif premier de concevoir une taxe de vente qui allègerait le fardeau fiscal, qui améliorerait la compétivité internationale, qui favoriserait l'harmonisation fédérale–provinciale, qui simplifierait et rendrait plus équitable le régime fiscal et qui n'exigerait pas des entreprises le genre de bouleversements et de coûts qu'elles ont dû subir, il y a trois ans. Notre pays n'a pas les moyens de se payer la bureaucratie nécessaire pour administrer la TPS.

Les chambres de commerce collaborent avec un certain nombre d'associations commerciales nationales pour créer un front commun au sujet de la TPS. Il est essentiel que la nouvelle taxe, peu importe sa forme, ait les caractéristiques suivantes.

Premièrment, elle doit rester neutre sur le plan des recettes afin d'éviter d'alourdir le fardeau fiscal des Canadiens et des entreprises canadiennes. La contribution fiscale des entreprises a atteint ses limites. Elles ne peuvent pas payer davantage.

[*Texte*]

Second, any replacement for the GST must ensure the full recovery of input tax credits, must provide tax relief for exports, and must treat imports on the same basis as domestically produced goods.

Third, an improved GST or a new sales tax should be harmonized to the greatest extent possible with the provinces. Ideally, such a tax would have a single collection system that would avoid duplication of administration and the business and government costs stemming from such duplication.

There should be a single tax base that is as comprehensive as possible in order to permit a lowering of the tax rate, as well as minimizing administrative confusion and costs. It's very important that this tax be simple and easy to follow; the simplicity is paramount.

There should be a single tax rate to further minimize complexity, particularly for those businesses operating in two or more provinces.

A harmonized sales tax would be used strictly to replace the revenues forgone by removing the provincial sales tax, to offset the negative impact of the tax on lower–income groups, and if unanticipated additional revenues flow in, to reduce the deficit/debt. We must emphasize as well that the chamber feels it's very imperative that the deficit/debt be addressed by the politicians.

[*Traduction*]

Deuxièmement, la nouvelle taxe doit permettre de récupérer tous les crédits de taxe sur les intrants, doit réduire les taxes perçues sur les produits d'exportations et doit s'appliquer aux produits d'importations de la même façon qu'elle s'applique aux produits de production intérieure.

Troisièmement, il faudra harmoniser au maximum avec les provinces la TPS améliorée ou la nouvelle taxe de vente. Le régime idéal comporterait un seul régime de perception qui éviterait le dédoublement de l'appareil administratif et des coûts que cela entraîne pour l'entreprise et le gouvernement.

Il faudra une seule assiette fiscale qui soit la plus large possible afin de permettre un abaissement du taux d'imposition et une réduction maximale du coût de son administration et du fardeau administratif. Il est très important que cette taxe soit simple et facile à appliquer; la simplicité est primordiale.

Il faut un taux unique de taxation afin d'en réduire encore la complexité, particulièrement pour les entreprises faisant des affaires dans deux provinces ou plus.

Une taxe de vente harmonisée servirait uniquement à remplacer les recettes qui provenaient de la taxe de vente provinciale, une fois que celle–ci aura été éliminée, à contrebalancer les effets négatifs de la taxe sur les groupes à faible revenu et, si elle produit des recettes additionnelles imprévues, à réduire le déficit et la dette. Nous devons également souligner que selon la chambre de commerce, il est impératif que les politiciens s'occupent du problème du déficit et de la dette.

• 1945

Fourth, the new tax should have as broad a base as possible.

Fifth, in the event that true harmonization cannot be achieved before the government's target implementation date of January 1, 1996, steps should be taken toward the establishment of a single collection agency. As well, provisions should be made for further progress toward harmonization in the future.

Sixth, the new tax rate should be visible to consumers so the government will be publicly accountable for any increases it might make to the initial rate. In addition, any increase must be made public.

Seventh, if the replacement for the GST adversely affects those with low incomes, a credit system based on family incomes should be implemented, with particular attention devoted to minimizing administrative costs.

Eightth, if transition costs involve substantial outlays, this should be factored into the decision to proceed, particularly taking into account the potential effect of further economic shocks at this time of fragile recovery.

Our ability to grow and create jobs is severely hampered by government red tape. Here is the opportunity for you, our elected representatives, to make good on your commitments to create a healthy environment for business in Canada.

Quatrièmement, l'assiette fiscale de la nouvelle taxe devrait être aussi large que possible.

Cinquièmement, au cas où il ne serait pas possible de parvenir à une véritable harmonisation avant la date de mise en oeuvre du 1er janvier 1996, fixée par le gouvernement, il faudrait prendre des mesures en vue de la création d'une seule agence de recouvrement. Par ailleurs, il faudrait prendre des dispositions pour progresser dans la recherche de l'harmonisation.

Sixièmement, le nouveau taux d'imposition devrait être visible pour que le gouvernement rende publiquement compte de toute augmentation qu'il pourrait appliquer au taux initial. En outre, toute augmentation doit être rendue publique.

Septièmement, si la taxe qui doit remplacer la TPS est défavorable aux personnes dont les revenus sont peu élevés, il faut mettre en oeuvre un système de crédits fondés sur les revenus familiaux, en s'efforçant notamment d'en réduire le plus possible les coûts administratifs.

Huitièmement, si la transition entraîne des débours importants, il faudrait en tenir compte avant de poursuivre, en prêtant particulièrement attention à l'éventuel effet d'autres chocs économiques en cette période de reprise fragile.

Nos possibilités en matière de croissance et de création d'emplois sont gravement entravées par le fardeau administratif. En tant que représentants élus, vous avez l'occasion de répondre aux engagements que vous avez pris et de créer un environnement propice à l'entreprise au Canada.

[*Text*]

We would be pleased at this time to address any questions the committee may have with regard to our presentation.

The Chairman: Thank you very much. We especially appreciate your having come here from Thunder Bay.

M. Asselin: Bonsoir, mesdames. Je dois d'abord vous féliciter pour votre allocution et pour le mémoire que vous avez préparé en tant que membres de la Chambre de commerce.

Vous êtes peut–être la 27e ou 29e chambre de commerce que j'entends depuis le début. Cela fait deux mois que la Commission permanente des finances siège. Toutes les chambres de commerce qu'on a entendues antérieurement nous proposaient de garder la TPS actuelle et de moderniser et simplifier la gestion. Vous nous proposez une taxe nationale sur la valeur ajoutée, une taxe multistades. Est–ce que la taxe devrait être visible ou invisible?

Ms Powell: We feel very strongly that the tax should be visible. It should be visible in the sense that the consumer has a right to know what the tax is.

Excuse me, when I hear myself speak, it's very confusing.

The Chairman: But you must be impressed with your eloquence nonetheless.

Ms Powell: Our members feel very strongly that the tax should be visible. It would be nice when you go into a store to buy an item that it would be just $10, but at the same time the consumer has a right to know what portion of that $10 is tax. We don't want to see it hidden as the former federal tax was hidden. It has to be made public and visible.

Rebecca may also have additional comments on that.

Ms Rebecca Johnson (Executive Director, Thunder Bay Chamber of Commerce): What we're basically saying is that the tax should be visible. Parliamentarians should vote on whether it be increased, because at whatever point you choose to have it, whether it be 4%, which we are looking at, lowering what we have now with the broad base of it... At the same time we feel very strongly that if in fact, as Dawn has mentioned, there was an article for sale at a retail store, then that article should be able to have the tax included in the total price, but the tax itself should be visible to the community at large.

Mr. Pillitteri: I see on the first page of your presentation what I think is an error in printing. You say: "The GST replaced the Federal Sales Tax...which was increasing in complexity..." Then you say: "The GST also taxes business inputs, creating higher costs for Canadian producers..." You mean the manufacturers sales tax, not the GST.

• 1950

Ms Powell: That's right. I apologize, that is the federal sales tax.

Mr. Pillitteri: At the bottom of that paragraph you say: "The consumer was led to believe that prices would decline in certain instances, however, few products actually declined in price."

[*Translation*]

C'est avec plaisir maintenant que nous allons répondre aux questions que le Comité voudrait poser au sujet de notre exposé.

Le président: Merci beaucoup; nous sommes particulièrement heureux que vous ayez pu venir de Thunder Bay.

Mr. Asselin: Good evening, ladies. Let me first congratulate you for your presentation and for the brief that you prepared as members of the Chamber of Commerce.

You are perhaps the 27th or 29th Chamber of Commerce that I have heard since the beginning. The Standing Committee on Finance has been sitting for the last two months. All the Chambers of Commerce that we have heard before have suggested to maintain the present GST while modernizing and simplifying the administration. You are suggesting a national value–added tax, a multi–stage tax. Should this tax be visible or not?

Mme Powell: Nous sommes convaincus que cette taxe devrait être visible, étant donné que le consommateur a le droit d'en connaître le montant.

Pardonnez–moi, lorsque je m'entends parler, je trouve cela très déroutant.

Le président: Votre éloquence doit toutefois vous faire impression.

Mme Powell: Nos membres sont convaincus que la taxe doit être visible. Il serait bien que l'article que l'on veut acheter coûte le prix indiqué, 10$ par exemple; mais en même temps, le consommateur a le droit de connaître le pourcentage de la taxe inclus dans ce montant. Nous ne voulons pas que la taxe soit cachée comme l'ancienne taxe fédérale. Elle doit être publique et visible.

Il se peut que Rebecca veuille ajouter quelque chose à ce sujet.

Mme Rebecca Johnson (directrice administrative, Chambre de commerce de Thunder Bay): Ce que nous disons en fait, c'est que la taxe devrait être visible. C'est aux parlementaires de décider si elle doit être augmentée, car indépendamment du pourcentage que vous choisissez, qu'il s'agisse de 4 p. 100, le pourcentage que nous envisageons actuellement, ce qui diminuerait la taxe actuelle en élargissant l'assiette... En même temps, nous sommes convaincus, ainsi que le disait Dawn, que le prix total d'un article vendu chez un détaillant, devrait comprendre la taxe, laquelle, toutefois, devrait être visible.

M. Pillitteri: À la première page de votre mémoire, je pense qu'il y a une faute d'impression. Vous dites que la TPS a remplacé la taxe de vente fédérale qui devenait de plus en plus complexe. Vous dites également que la TPS impose également les intrants d'entreprise, ce qui crée des coûts plus élevés pour les producteurs canadiens. Vous voulez sans doute parler de la taxe sur les ventes des fabricants, et non de la TPS.

Mme Powell: C'est exact. Je m'excuse, il s'agit de la taxe de vente fédérale.

M. Pillitteri: À la fin de ce paragraphe, vous dites que l'on a fait croire aux consommateurs que les prix diminueraient dans certaines cas, alors qu'en fait cela n'est arrivé que rarement.

[*Texte*]

That's very true. Most of us feel that was quite a tax grab, but not one initiated by the government or the fault of the GST. I think it was more on the part of the manufacturers. You're saying that instead of passing on all the savings, they actually grabbed it and pocketed it. I could not agree with you more.

You're also saying that a tax should be visible by being included in the price. Wouldn't having it at the bottom of the sales slip make it visible?

Ms Powell: Most definitely.

Ms Johnson: We feel very strongly that the community, the citizens of this country, should know that a sales tax—which we're suggesting you call it—is 4%, 5% or whatever it happens to be. How the actual retailer or service community actually assesses that is up to them as individuals, but we have to know what the sales tax is.

We aren't asking you to hide it in any way, shape or form. You should decide within the government and the Parliament of our country what kind of tax that should be. If you choose to raise it in any way, we would want to know that. We don't want to go back to the manufacturers tax, which was hidden and nobody knew it was gradually increasing up to 13%. It has to be up front, but at the same time we're qualifying that by saying that if in fact there is a wish to sell an article, the sales tax can be included in that price.

Mr. Pillitteri: I quite agree with you, but let's not be afraid of the past. The tax was hidden because there were so many different components. It was a single–stage tax and it was included in the price.

Now, there is no way we could call the GST a hidden tax because it's so visible. Even if you were to increase it by only 1%, it would make $4 billion to $5 billion; that's too visible. The governments really wouldn't even try to play with it.

Mr. Grose: I have just come from a conference where economists from all over the world wrestled with percentages of the underground economy. You referred to that as a negative factor, so I'm interested in what your estimate would be of the underground economy as a percentage of our total economy.

Ms Powell: That's a very difficult question to address. We recognize that it's increasing continually. Because of the taxes on labour and tax increases, it's becoming increasingly more difficult for business to be competitive. We're no longer on a level playing field.

Mr. Grose: The declaration that it's increasing constantly is a nice broad statement. What is your estimate of what it actually is? If it's increasing from one–tenth of 1% to one–fifth of 1%, that may not be very much or significant. You obviously feel it's important enough to mention it, so you must have an estimate of what it is.

Ms Powell: The reason it's mentioned in the report is that it's become very apparent that there's no longer a level playing field amongst business. You have contractors that are competing for jobs against people who are doing work on the side. When

[*Traduction*]

Vous avez parfaitement raison. Selon la plupart d'entre nous, il s'agit d'une récupération fiscale, qui n'est pas le fait du gouvernement et que l'on ne peut pas non plus attribuer à la TPS. Je pense que ce sont plutôt les fabricants qui sont les coupables. Vous dites qu'au lieu de répercuter les économies réalisées sur le consommateur, ils les ont en fait récupérées et empochées. Je suis parfaitement d'accord avec vous sur ce point.

Vous dites également que la taxe devrait être visible tout en étant comprise dans le prix. Suffirait–il pour la rendre visible de l'inscrire en bas du reçu de caisse?

Mme Powell: Très certainement.

Mme Johnson: Nous sommes convaincus que la collectivité, nos concitoyens, devraient savoir qu'un taxe de vente—c'est ainsi que nous proposons de l'appeler—s'élève à 4 p. 100, 5 p. 100, ou tout autre pourcentage. C'est au détaillant ou à l'entreprise de services d'en déterminer le montant, mais nous devons savoir à combien s'élève le pourcentage de la taxe de vente.

Nous ne vous demandons pas de la cacher, de quelque façon que ce soit. C'est au gouvernement et au Parlement de décider du genre de taxe à adopter. Si vous décidez de l'augmenter, nous voulons le savoir. Nous ne voulons pas revenir à la taxe des fabricants, qui était cachée et dont personne ne se doutait qu'elle augmentait progressivement jusqu'à 13 p. 100. Elle doit être le plus visible possible; en même temps, nous nuançons notre propos en disant que le prix des articles peut comprendre la taxe de vente.

M. Pillitteri: Je suis parfaitement d'accord avec vous, mais n'ayons pas peur du passé. La taxe était cachée en raison de divers éléments. Il s'agissait d'une taxe unique qui était comprise dans le prix.

On ne peut absolument pas dire maintenant que la TPS soit une taxe cachée, parce qu'elle est justement tellement visible. Même si on l'augmentait de 1 p. 100 seulement, cela générerait de 4 à 5 milliards de dollars; c'est trop visible. Les gouvernements ne voudraient même pas essayer de la modifier.

M. Grose: J'ai dernièrement assisté à une conférence où des économistes du monde entier se débattaient avec les pourcentages de l'économie parallèle. Vous en parlez comme d'un facteur négatif; j'aimerais savoir quelle est, selon vous, le pourcentage de l'économie parallèle par rapport à l'économie totale.

Mme Powell: Il est très difficile de répondre à cette question. Nous admettons que l'économie parallèle ne cesse de croître. En raison des impôts sur la main d'oeuvre et des augmentations d'impôts, il devient de plus en plus difficile pour les entreprises de rester concurrentielles. Les règles du jeu ne sont plus équitables.

M. Grose: Vous dites que l'économie parallèle ne cesse de croître; c'est très vague. Quel en est le véritable pourcentage, d'après vous? Si elle augmente d'un dixième de 1 p. 100 à un cinquième de 1 p. 100, ce n'est pas très important. Or, vous pensez de toute évidence que c'est suffisamment important, puisque vous en faites mention. Vous devez donc avoir une estimation de ce que cela représente.

Mme Powell: La raison pour laquelle il en est fait mention dans le rapport, c'est que cette économie est devenue très visible et que les règles du jeu ne sont plus équitables. D'un côté, vous avez des entrepreneurs qui cherchent du travail, de

[*Text*]

you're striking deals for cash, it's very difficult for the legitimate businesses to remain competitive. I don't know if anybody can realistically measure what that is, because it goes on continually. There is so much of it that happens.

Mr. Grose: These are all broad statements. I don't think you can make a statement that it affects the well-being or the competitiveness of business if you can't give me an idea of how much it might be affecting them.

Ms Johnson: Are you looking for a percentage?

Mr. Grose: I'm looking for your estimate. I heard estimates from economists all over the world, and they varied widely. I'm interested in yours because you're the people on the playing field.

Ms Johnson: I do know that the Canadian chamber has done a brief analysis of it and they estimated it into the billions of dollars. So we can sit here and debate figures, percentages, etc., but as Dawn has mentioned, it's very difficult to come up with a correct percentage.

• 1955

I just want to say to you that we know—and we have validated statements by our own chamber members—it is into the millions of dollars in Thunder Bay alone. I can give you those prospectuses, but I don't have them with me this evening. We do know it is extremely high.

Mr. Grose: Thank you.

Ms Johnson: Could I just add something, Mr. Peterson? There's no name tag for this gentleman. I would be very pleased to have his card and provide him that information.

The Chairman: Wonderful. Thank you very much. Mr. Grose is our distinguished colleague.

As Mr. Asselin has said, we have heard from many chambers of commerce. We particularly appreciate the fact that you are here. You have introduced some new wrinkles into the approaches but have adhered to the same basic theme they have given us.

We thank you, too, not only for your presentation to us tonight but also for your ongoing commitment to work with us to help make our whole tax system better and also to ensure that whatever comes out of this is harmonized with the provinces. We can no longer stand to be the only system in the world with parallel retail sales tax regimes, and your ongoing help in this will be critical.

On behalf of members here and on behalf of our esteemed colleague, Joe Comuzzi, who really wanted to be with you tonight, we thank you very much for being here.

Ms Powell: Thank you.

Ms Johnson: Mr. Peterson, may I make one more comment? We appreciate your final statement in relationship to the harmonization. Can we take that to mean it's the direction we're going to be looking at coming out of this standing committee?

The Chairman: I am only one member of this committee.

[*Translation*]

l'autre, vous avez des gens qui travaillent au noir. Lorsque des affaires sont conclues argent comptant, il est très difficile pour les entreprises légitimes de rester compétitives. Je ne sais pas si l'on peut mesurer de façon réaliste une telle économie, puisqu'elle ne cesse de se développer. On en retrouve tellement d'exemples.

M. Grose: Vous restez toujours dans le vague. Je ne pense pas que vous puissiez affirmer que cela influe sur le bien-être ou la compétitivité de l'entreprise sans me donner une idée de son importance.

Mme Johnson: Voulez-vous un pourcentage?

M. Grose: Je veux connaître votre estimation. Les économistes du monde entier ne sont pas tous du même avis à cet égard. J'aimerais connaître votre estimation, puisque vous êtes directement visé.

Mme Johnson: Je sais que la Chambre de commerce du Canada en a fait une brève analyse et en est arrivé à une estimation de l'ordre de plusieurs milliards de dollars. Bien sûr, nous pouvons parler de chiffres, de pourcentages, etc; mais comme le disait Dawn, il est très difficile d'en arriver à un pourcentage exact.

J'aimerais simplement vous dire—nos propres membres nous l'ont prouvé—que cela correspond à des millions de dollars à Thunder Bay seulement. Je pourrais vous donner ces prospectus, mais je ne les ai pas avec moi ce soir. Nous savons qu'il s'agit d'un chiffre extrêmement élevé.

M. Grose: Merci.

Mme Johnson: Pourrais-je simplement ajouter quelque chose, monsieur Peterson? Ce monsieur ne porte pas d'insigne d'identité. Je serais très heureuse d'avoir sa carte pour lui envoyer ces renseignements.

Le président: Formidable. Merci beaucoup. M. Grose est notre éminent collègue.

Comme le disait M. Asselin, nous avons entendu de nombreuses chambres de commerce. Nous sommes particulièrement heureux que vous soyez parmi nous ce soir. Vous avez ajouté quelques nouveaux éléments mais votre thèse rejoint celle des autres.

Nous vous remercions également non seulement pour votre exposé, mais aussi pour votre détermination à nous aider à améliorer le régime fiscal global de notre pays et également à faire en sorte que l'on parvienne à une harmonisation avec les provinces. Nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir des régimes de taxes de vente au détail parallèles, et votre aide, à cet égard, est essentielle.

Au nom des membres présents et de notre estimé collègue, Joe Comuzzi, qui tenait à être avec vous ce soir, nous vous remercions d'être venus témoigner.

Mme Powell: Merci.

Mme Johnson: Monsieur Peterson, puis-je faire une autre observation? Nous sommes sensibles au fait que vous parliez de l'harmonisation. Pouvons-nous en déduire que c'est dans ce sens que le Comité permanent travaille?

Le président: Je ne suis qu'un seul des membres de ce Comité.

[*Texte*]

We've heard a tremendous number of witnesses right across Canada who've said we have to get rid of the parallel systems, which are such a cost to business and such a cost to governments to run.

Ms Johnson: We look forward to your report. Thank you.

The Chairman: Thank you very much.

Our next witness is Joseph R. Potvin. Mr. Potvin has arranged for some video graphics for us. I want to compliment our technical crew behind the scenes. On very short notice they have been able to make these facilities available to us.

We look forward to your presentation.

Mr. Joseph R. Potvin (Individual Presentation): Thank you.

Mr. Chairman and members of the committee, I'm delighted to have this opportunity to contribute to your study on the GST. I've been following your proceedings with great interest and I hope to be of some help in meeting your need for some new ideas on Canada's tax system.

As you know, my presentation today is as an individual. While I usually work inside various teams, in this particular case I'm not here with a big organization or a large firm backing me up, nor am I a tax specialist. So basically I've prepared a brief and I'm here on my own time.

There's a particular reason for this. I don't intend to represent tonight any particular interest group or any region. Let me add, though, that the concept I wish to put forward does grow out of some other work undertaken for my clients in a variety of sectors over the last several years, both here in Canada and overseas.

In the process I've had the opportunity to canvass opinions of people of many different backgrounds. I hope what I have to offer will be helpful to you, at least to expand the range of options and views the committee has available to consider.

The Government of Canada has pledged to replace or reform the GST within two years. What I describe in my brief to the committee really does not provide much direct help there. What I do want to recommend, however, is that the outcome of the process after two years should include some notice to Canadians about what comes next. Something should really be said two years from now about the sort of tax system we as a society are working towards. That is to say, the outcome should be strategic as well as expedient.

• 2000

So in addition to answering the two–year questions, such as how value–added or similar measures can be taxed more simply and more fairly, I think Canadians might also like to get a better sense of why we are taxing contributions to the economy in the first place. Instead of having to pay a tax whenever value is added to the economy, perhaps it is possible to design a simpler and fairer tax that is paid in relation to value lost from the Canadian economy.

[*Traduction*]

Nous avons entendu énormément de témoins dans tout le pays qui nous ont dit qu'il fallait se débarrasser des régimes parallèles, qui reviennent si cher aux entreprises et dont les coûts administratifs pour les gouvernements sont très élevés.

Mme Johnson: Nous attendons avec impatience votre rapport. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Joseph R. Potvin est notre prochain témoin. M. Potvin a amené quelques documents graphiques vidéo. Je tiens à féliciter notre équipe technique qui, sans beaucoup de préavis, a pris toutes les dispositions nécessaires.

Nous vous écoutons.

M. Joseph R. Potvin (présentation individuelle): Merci.

Monsieur le président et membres du Comité, je suis ravi d'avoir la possibilité de contribuer à votre étude sur la TPS. J'ai suivi vos délibérations avec grand intérêt et j'espère vous être de quelque utilité en vous donnant quelques nouvelles idées sur le régime fiscal du Canada.

Comme vous le savez, je donne aujourd'hui mon exposé à titre particulier. Alors que je travaille habituellement au sein de diverses équipes, dans le cas présent, aucune grande organisation ou entreprise ne m'appuie et je ne suis pas non plus fiscaliste. J'ai donc préparé un mémoire que je vous présente en mon nom propre.

Il y a une raison particulière à cela. Je n'ai pas l'intention de représenter ce soir un groupe d'intérêts ou une région en particulier. Permettez–moi d'ajouter, toutefois, que le concept que je souhaite vous présenter découle d'un travail effectué pour mes clients dans divers secteurs au cours des dernières années, au Canada comme à l'étranger.

Au cours de ce processus, j'ai eu la possibilité de sonder l'opinion de gens venant d'horizons différents. J'espère que ce que j'ai à vous offrir vous sera utile, et permettra à tout le moins d'augmenter le nombre des options et des points de vue dont dispose le Comité pour son examen.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à remplacer ou à réformer la TPS en l'espace de deux ans. Ce que je décris dans le mémoire adressé au Comité n'est pas directement utile à cet égard. Ce que je tiens à recommander toutefois, c'est qu'au bout du processus, à la fin de ces deux années, on prévienne les Canadiens de ce qui leur est réservé. D'ici deux ans, il faudrait pouvoir indiquer le genre de régime fiscal que nous voulons adopter en tant que société. En d'autres termes, nos résultats devraient être stratégiques et opportuns.

En plus de répondre aux questions au cours de ces deux années, notamment sur la façon dont on pourrait taxer plus simplement et plus justement la valeur ajoutée ou autres, je pense que les Canadiens souhaiteraient également mieux comprendre la raison pour laquelle les apports à l'économie sont imposés. Au lieu d'avoir à payer une taxe chaque fois que de la valeur est ajoutée à l'économie, il serait peut–être possible de concevoir une taxe plus simple et plus juste payée par rapport à la valeur perdue pour l'économie canadienne.

[*Text*]

So I would ask you to consider what a broad–based tax should look like if the strategic goal were to tax what we don't want and if we were to confine ourselves, for many very good reasons, within all the standard fiscal policy criteria, including simplicity, fairness, harmonization, neutrality, and so on.

Let me start with the issue of popularity. I think that where there is a predominant consensus in society regarding the negatives and where a very simple fee or tax can be systematically related to those negatives, there is potential to change something that is very unpopular right now—taxation—into something that can be popular because it makes sense. It should make sense to a broader audience than just tax specialists. It's not very helpful to just say that governments need money. It should make sense, especially to the taxpayer, precisely when the tax is being paid and not in abstract terms.

To be sure, let me be the first to say that the idea presented in the brief I submitted earlier to the committee—or something like it, such as a value–lost tax or something similar—is not a policy package that can be pulled off the shelf to address the government's immediate problems. What I do want to suggest is that it is appropriate to start work immediately on developing some options like this so that the outcome of the current round of tax reform includes a picture of what the government is trying to do.

When I suggest options such as this I'm compelled to face the question: such as what? For this reason, I've sketched in some detail in my brief what I think a value–lost tax might look like.

I also prefer to say, quite frankly, that my suggestion is itself not simple, any more than a MacIntosh computer system is simple. I do think, however, that this way of collecting tax revenues has the potential to provide a simpler and more intuitively reasonable user interface for consumers and businesses as well as government tax officials.

In my brief I've commented on a variety of criteria applicable to the assessment of any tax idea. The value–lost tax could have important non–fiscal downstream benefits in terms of material, energy and ecological efficiency in the economy. Some would therefore call it a green tax. However, the idea should be scrutinized first and foremost for its merits as a general revenue system for government under all the conventional fiscal policy criteria. In my brief, I comment on these aspects in some detail.

Just for the record, there's something to be said about simplicity, fairness, harmonization, consistency with other norms, convenience for all the players, neutrality, reliability, and popularity, which I've mentioned. If you wish, I can expand on any of those during the question period afterwards.

Now, the basic formula, which is actually on page 2 of my brief, would be quite simple. I'll just leave it to page 2 of my brief because it turns out to be quite small on the overhead slide.

[*Translation*]

J'aimerais donc vous demander de voir ce à quoi ressemblerait une taxe d'application plus générale si l'on avait pour objectif stratégique d'imposer ce que l'on ne veut pas et si l'on s'en tenait, pour de nombreuses excellentes raisons, à tous les critères standards de politique fiscale, dont la simplicité, la justice, l'harmonisation, la neutralité, etc.

Permettez–moi de commencer par la question de la popularité. Il me semble que lorsqu'un consensus se dégage à propos des éléments négatifs et des droits ou des taxes qui s'y rapportent systématiquement, il est possible de changer quelque chose de très impopulaire aujourd'hui—les taxes—en quelque chose de populaire uniquement parce que ce serait sensé. Cela devrait paraître sensé à un vaste public et pas seulement aux fiscalistes. Il n'est pas très utile de dire simplement que les gouvernements ont besoin d'argent. Une telle affirmation doit être justifiée, notamment aux yeux du contribuable, au moment précis où la taxe est payée et non de façon abstraite.

Bien évidemment, et je tiens à être le premier à dire que l'idée présentée dans le mémoire adressé au Comité plus tôt—ou une idée du même genre, comme une taxe à la valeur perdue ou quelque chose de similaire—n'est pas une politique miracle susceptible de régler les problèmes urgents du gouvernement. Ce que je tiens à dire, c'est qu'il est opportun de commencer tout de suite à concevoir des options comme celle–ci pour que les négociations actuelles sur la réforme fiscale laissent entrevoir ce que le gouvernement se propose de faire.

Lorsque je propose des options comme celle–ci, je ne peux esquiver la question: comme quoi? Et c'est pourquoi je décris en détail dans mon mémoire ce à quoi une taxe à la valeur perdue pourrait ressembler.

Je préfère également dire, très franchement, que ma proposition n'est pas simple, pas plus qu'un système informatique MacIntosh. Je pense toutefois que cette manière de percevoir des recettes fiscales peut fournir un interface utilisateur plus simple et plus intuitivement raisonnable aux consommateurs et aux entreprises, ainsi qu'aux fonctionnaires de l'impôt.

Dans mon mémoire, je m'attarde sur divers critères applicables à l'évaluation de toute idée en matière de taxe. La taxe à la valeur perdue pourrait avoir d'importants avantages non fiscaux en aval au plan de l'efficacité du matériel et de l'efficacité énergétique et écologique dans notre économie. Certains l'appelleraient donc une taxe écologique. Toutefois, il faudrait examiner cette idée d'abord et avant tout en toute objectivité comme représentant une façon générale de produire des recettes pour le gouvernement tout en respectant l'ensemble des critères traditionnels de politique fiscale. Dans mon mémoire, j'examine tous ces aspects en détail.

Il faut bien dire que la simplicité, la justice, l'harmonisation, la cohérence par rapport à d'autres normes, la commodité pour tous les intervenants, la neutralité, la fiabilité et la popularité, dont j'ai fait mention présentent des avantages. Si vous voulez, je peux développer ces points au cours de la période de questions.

La formule de base, qui se trouve en fait à la page 2 de mon mémoire, serait fort simple. Je vais rester à la page 2 de mon mémoire, car on ne la voit pas très bien sur le document transparent.

[*Texte*]

The basic formula involves multiplying gross sales revenues of any business by an index and base rate. Now, the base rate would be much like the 7% the GST currently applies. In this case, the way it would work out is slightly less, but that's beside the point right now. The important point is that in any particular sales transaction one only needs to look at the gross revenues and multiply them by a figure that is provided to each business in the year ahead.

The important technical point I would like to raise is described in detail in my brief. I will describe some of the elements of this diagram in a bit of detail. This is on page 5 of my brief.

• 2005

On the bottom of the chart I have a variety of selected indicators. Pick any indicators you want, as I'm just using these for illustration. The units are particular to each kind of indicator. Here I have lots of species—CO_2 intensity, loss of arable land, solid waste and proportion of water diverted.

On the very bottom we have the percentage by which any one of these indicators has moved from a base year. Take the last state of the environment report or take something similar produced in Canada or internationally. Take the figure for any one of those indicators as where we're starting from on the outside, and you have defined boundaries.

As a society we can choose not to have, say, loss of arable land past a certain point. As a policy decision, let's say there's a minimum percentage of Canada's land base that we want as arable land. You can get detailed about it—the kind of arable land, classes of land and all of that. But to keep it simple for now, we have a defined boundary that we'll call 100%.

On the upper portion of the diagram you have a curve that's asymptotic to that boundary; in other words, the curve never reaches that boundary. The relationship between the upper and the lower halves of the diagram is such that as we move along from one year to the next, we find, let's say over five years, that Canada has lost—the numbers are irrelevant as this is just for illustration—70% of the arable land between the base year and that boundary. Then you draw a line vertically and you come across the curve at the top, and then you go to the left and you get a particular number.

This is not going to make a whole lot of sense in the transcript, I think, but with each indicator you get several of these numbers by working with the chart. You take a weighted average of the numbers that you arrive at on the Y axis of the upper portion, and that gives you an index.

There's been a lot of work in both engineering and resource efficiency studies to determine resource use, responsibility for degradation and so forth, according to different kinds of industrial activity. Industrial activities are classified, both internationally through the UN classification system and domestically with the Canadian industrial classification system; each industrial sector is identified, the kind of activity is described, and a sector efficiency index is worked out for each

[*Traduction*]

La formule de base consiste à multiplier le chiffre d'affaires brut de n'importe quelle entreprise par un indice et un taux de base. Le taux de base se rapprocherait des 7 p. 100 que l'on connaît actuellement avec la TPS. Dans ce cas précis, ce pourcentage serait un peu moins élevé, mais ce n'est pas notre propos pour l'instant. Ce qui compte c'est que pour une opération de vente, il suffit de prendre le chiffre d'affaires brut et de le multiplier par un chiffre fourni pour chaque entreprise pour l'année suivante.

L'important point technique que j'aimerais soulever est décrit en détail dans mon mémoire. Permettez-moi maintenant de décrire un peu plus en détail certains des éléments de ce diagramme. Il se trouve à la page 5 de mon mémoire.

En bas du tableau, se trouvent plusieurs indicateurs. Choisissez n'importe lequel d'entre eux, puisque je vais m'en servir uniquement pour illustrer mes propos. Les unités sont propres à chaque type d'indicateur. On a donc la disparition d'espèces, l'intensité du CO_2, la perte de terres cultivables, les déchets solides et le nombre de cours d'eau dérivés.

Tout en bas est indiqué dans quel pourcentage ces indicateurs ont changé par rapport à une année de référence. Il suffit de prendre le dernier rapport sur l'environnement ou un autre document semblable publié au Canada ou au plan international. Prenez le chiffre applicable à n'importe lequel de ces indicateurs pour obtenir des limites bien définies.

En tant que société, nous pouvons choisir de ne pas avoir, par exemple, de perte de terres cultivables au-delà d'un certain point. À titre de décision politique, disons que nous voulons conserver un pourcentage minimum des terres du Canada comme terres cultivables. On peut rentrer dans les détails—le genre de terres cultivables, les catégories de terres, etc. Mais pour que les choses soient simples, nous avons une limite définie que nous appelons 100 p. 100.

Dans la partie supérieure du diagramme, vous avez une courbe asymptote à cette limite; en d'autres termes, la courbe ne touche jamais cette limite. Le rapport entre la partie supérieure et la partie inférieure du diagramme est telle que au fur et à mesure que nous allons d'une année à l'autre, nous trouvons, par exemple au bout de cinq années, que le Canada a perdu—les chiffres n'ont pas d'importance, puisqu'il ne s'agit que d'un exemple—70 p. 100 des terres cultivables entre l'année de référence et cette limite. On trace alors une ligne verticale et l'on arrive à la courbe en haut; il suffit d'aller à gauche pour obtenir un chiffre particulier.

Je crains que cette explication n'ait pas beaucoup de sens pour le lecteur de ces délibérations, mais pour chaque indicateur, on obtient plusieurs de ces chiffres. En faisant la moyenne pondérée des chiffres que vous obtenez sur l'axe Y de la partie supérieure, vous obtenez un indice.

Beaucoup de travaux ont été faits dans les domaines de l'ingénierie et de l'efficacité des ressources pour déterminer l'utilisation des ressources, les responsables de la dégradation, etc., selon diverses sortes d'activités industrielles. Les activités industrielles sont classées à l'échelle internationale selon le système de classification des Nations unies, et à l'échelle nationale selon le système de classification industrielle du Canada. Chaque secteur industriel est identifié, le genre

[*Text*]

sector. In the model I'm presenting, each business in a sector would pay tax according to that particular index.

There's some unfairness associated with each business paying tax with respect to an industry average; however, the strategy built in here is such that if there are more efficient businesses that would prefer to have the sector disaggregated, they would lobby for that. In such a case, a lower level of disaggregation from the industrial classification system could be used for tax purposes.

In the written brief I state that the idea presented here draws directly upon current developments in several disciplines—engineering, ecosystem science, health sciences and others, and not just tax theory. Essentially my recommendation is that the government of Canada should build into the current tax reform process some space for a broader strategy. This can include the technical contributions of several disciplines, particularly those I've mentioned—engineering, ecosystem science, health science—as well as several domains within economics, not strictly tax economics.

In the policy statement of the present government it says that dynamic economies constantly reinvent themselves and grow through innovation. Innovation means trying new things. In the effort to improve or replace the GST, willingness to depart from tradition and break new ground is essential if meaningful results are to be obtained.

• 2010

Thanks very much. I won't try to go into any more detail right off the bat on the mechanism because it is expressed much better on paper than orally. But if there are any questions I would be happy to take them up.

The Chairman: Can I ask you a question? Considering we're moving into a service economy, what would be the sector efficiency index for a service industry providing know–how?

Mr. Potvin: The index for that would work out to be very low, and the maximum—

The Chairman: That would not engender a loss of species or CO_2 intensity or environmental degradation. It might produce a lot of solid waste in terms of a lot of paper.

So if we are moving from a resource–based economy to the new economy of Nula Beck or whatever, or the information economy, how would we end up with any type of taxes whatsoever? The sector efficiency index for a service industry—and excuse me if I don't understand this very well—would be zero.

Mr. Potvin: The first thing I should mention is that the trend towards a service economy that shows up in national aggregates is, by the account of some people I spoke with at StatsCan, slightly misleading in the sense that it's partly a categorization problem. When a mining company, instead of having certain kinds of in–house services, decides then to hire those services out, that becomes part of the service sector and the service sector grows. Partly it's a classification issue there.

[*Translation*]

d'activité décrit, et l'on arrive à un indice d'efficacité de secteur pour chacun d'entre eux. Dans le modèle que je présente, chaque entreprise d'un secteur paierait une taxe selon cet indice particulier.

Il est un peu injuste que chaque entreprise paie une taxe par rapport à une moyenne de l'industrie; toutefois, la stratégie mise en place ici est telle que si un nombre important d'entreprises efficaces préféraient que leur secteur se désagrège, elles feraient tout pour en arriver à ce résultat. En pareil cas, on pourrait utiliser, à des fins fiscales, un niveau plus bas de désagrégation du système de classification industrielle.

Dans mon mémoire écrit, j'indique que cette idée découle directement de l'évolution de plusieurs disciplines—ingénierie, sciences et écosystèmes, sciences de la santé et autres, et pas simplement d'une théorie fiscale. Je recommande en fait que le gouvernement du Canada intègre au processus actuel de réforme fiscale une stratégie plus vaste qui pourrait englober les contributions techniques de plusieurs disciplines, notamment celles dont j'ai fait mention—ingénierie, sciences et écosystèmes, sciences de la santé—ainsi que plusieurs domaines de l'économie, pas uniquement l'économie fiscale.

Dans son énoncé de politique, le gouvernement actuel indique que les économies dynamiques se réinventent constamment et que l'innovation est le gage de leur croissance. Innover consiste à introduire quelque chose de nouveau. Pour améliorer ou remplacer la TPS, il faut avoir la volonté de rompre avec la tradition et faire oeuvre de pionnier si l'on veut atteindre des résultats satisfaisants.

Merci beaucoup. Je n'essaierai pas d'être plus précis dès le départ en ce qui a trait au mécanisme parce que celui–ci est beaucoup mieux exprimé sur papier qu'oralement. Mais s'il y a des questions, je serai heureux d'y répondre.

Le président: Puis–je vous poser une question? Étant donné que nous nous dirigeons vers une économie de services, quel serait l'indice d'efficacité de secteur pour une industrie de services fournissant le savoir–faire?

M. Potvin: L'indice dans ce cas finirait par être très bas, et le maximum. . .

Le président: Cela n'entraînerait pas la perte d'une espèce ni l'augmentation de gaz carbonique ni la dégradation de l'environnement. Cela pourrait produire beaucoup de déchets solides, beaucoup de papier.

Ainsi, si vous passez d'une économie basée sur la matière première à la nouvelle économie de Nula Beck et que sais–je encore, ou à l'économie de l'information, comment en arriverions–nous à quelque genre de taxe que ce soit? L'indice d'efficacité de secteur pour une industrie de services—et veuillez m'excuser si je ne comprends pas très bien ce concept—serait nul.

M. Potvin: La première chose que je devrais mentionner c'est que la tendance vers une économie de services qui ressort des ensembles nationaux est, d'après certaines personnes à qui j'ai parlé à Statistique Canada, légèrement trompeuse en ce sens qu'il s'agit en partie d'un problème de catégorisation. Lorsqu'une société minière, plutôt que d'assurer elle–même certains types de services, décide de les sous–traiter à l'extérieur, cela entre dans le secteur de services qui prend de l'expansion. Il s'agit en partie d'un problème de classification.

[*Texte*]

But going to the heart of it, the reason we're going from a heavily resource–intensive economy to a service economy is. . . I will just sum it up by saying there's a market rationale working there. What the value–lost tax model I am suggesting here would do is actually encourage the move. So the index applied to the low–resource service sector would be very low.

The Chairman: So we would be imposing a tremendously increased tax burden on the industries that are sustaining us now and not taxing the industries that are moving into the future. It would seem to me this would be an incredible increase on sectors that are already taxed, according to many people, far too highly as it is.

Mr. Potvin: I am not certain about the results of tax incidence there, because this is being multiplied by gross sales revenue.

The other point here is that the transition to something like this would have to be gradual, be brought in over several years. What it does is implement over these years something very much based on the polluter pays principle, which Canada and other OECD countries have adopted in a broader economics framework. I would agree with you that the polluter pays principle would impose, if it were implemented, a great deal of pressure on polluters.

Now, in my paper I refer to the perpetrator pays principle, because the target here is much broader than pollution. It's a gradual process and it brings us into the economy of 20 years from now, not the economy of yesterday.

The Chairman: Mr. Potvin, let me say this to you on behalf of all members. I think you're the third or fourth presenter who has shown us a different version of a green tax. I think this is very much a subject of the future and one that is very important to us.

[*Traduction*]

Mais pour aller au coeur de la question, la raison pour laquelle nous passons d'une économie essentiellement basée sur les ressources à une économie de services c'est. . . Je me contenterai de résumer ma pensée en disant que le marché y est pour quelque chose ici. La taxe à la valeur perdue que je propose ici viendrait en fait encourager le changement. Ainsi l'indice appliqué au secteur des services serait très bas.

Le président: Ainsi vous imposeriez un fardeau fiscal beaucoup plus lourd aux industries qui nous font vivre à l'heure actuelle et n'imposeriez pas celles qui se tournent vers l'avenir. Il me semble que cela ajouterait un fardeau incroyable aux secteurs qui sont déjà beaucoup trop taxés, selon bien des gens.

M. Potvin: Je ne suis pas sûr des répercussions fiscales, puisqu'on multiplie par le chiffre d'affaires.

J'aimerais insister sur le fait que la transition vers quelque chose de ce genre devrait être progressive et s'applique sur plusieurs années. Cela revient à mettre en oeuvre au fil des ans un système qui s'inspire davantage du principe du pollueur–payeur que le Canada et d'autres pays membres de l'OCDE ont adopté dans un cadre économique plus large. Je conviens avec vous que le principe du pollueur–payeur imposerait, si on l'adoptait, d'énormes pressions sur les pollueurs.

Dans mon mémoire, je parle du principe du responsable payeur, étant donné que nous débordons ici le cadre de la pollution. C'est un processus graduel qui nous amène à l'économie qui prévaudra dans 20 ans et non à celle d'hier.

Le président: Monsieur Potvin, permettez–moi de vous dire ceci au nom de tous les membres du Comité. Je crois que vous êtes le troisième ou le quatrième témoin qui nous a donné une version différente de la taxe écologique. Je crois qu'il s'agit d'un sujet d'avenir et qui revêt une très grande importance pour nous.

• 2015

I thought I'd seen just about everything in the three months of hearings we had in this committee, but I never believed I would see a value–lost tax. I am continually amazed by the capacity of people to have imaginations and look at different ways of approaching these problems. It's within that spirit that we as a committee must be looking at this issue, too.

I want to thank you for this very thought–challenging presentation, which I think we will want to study in much greater detail. I'd also like to thank our technical experts, who were able to give us such a good reproduction on such short notice.

Thank you very much for being with us, sir.

Mr. Potvin: Thanks very much.

The Chairman: Our next witness is the Accountings Solutions Co., with Kate Snyder, partner; and Joanne H. Crowe, partner.

Mr. Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Mr. Chairman, I'd like to thank you for looking after the wonderful people from Thunder Bay. They've just advised me you were very gracious.

J'avais cru avoir à peu près tout vu au cours des trois mois d'audiences qu'a tenu le comité, mais je n'aurais jamais cru que je verrais une taxe sur la valeur perdue. Je m'étonne constamment de l'imagination dont peuvent faire preuve les gens et des différentes façons d'aborder ces problèmes. C'est dans cet esprit que nous, les membres du comité, allons nous pencher sur cette question.

Je veux vous remercier de cet exposé très stimulant que, je crois, nous voudrons étudier beaucoup plus en détails. J'aimerais aussi remercier nos techniciens qui ont pu nous donner une aussi bonne présentation avec un si court préavis.

Merci beaucoup de vous être déplacé, monsieur.

M. Potvin: Merci beaucoup.

Le président: Nous entendrons maintenant les représentants de la société Accountings Solutions Co.. Il s'agit de M^me^ Kate Snyder, associée et de M^me^ Joanne H. Crowe, associée.

M. Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le président, j'aimerais vous remercier de vous être occupé des témoins extraordinaires qui nous viennent de Thunder Bay. Ils viennent tout juste de me dire que vous avez été très courtois.

[*Text*]

The Chairman: Mr. Comuzzi, all of us were hoping you could have been here. We understand you had other business occupying you and we were sorry you couldn't be here for an excellent presentation. I know your witnesses from the chamber would probably very much enjoy staying around and hearing some of our other witnesses tonight, and I know you would, too. We appreciate your being here.

Mr. Comuzzi: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you for coming. We look forward to your brief presentation and then we'd like to ask you questions, if you don't mind.

Ms Kate Snyder (Partner, Accounting Solutions Co.): I'd like to thank you, Mr. Chairperson and the committee, for inviting us here and for remaining to listen to what we have to say, and Susan for your help in getting us here.

My name is Kate Snyder, and this is my business partner, Joanne Crowe. We are partners in an accounting firm. We provide accounting and tax services to many small–and medium–sized businesses in the Durham region and Metropolitan Toronto. Because of our work with the financial and administrative matters of small business we feel we know the difficulty many small businesses are having administering the GST.

The GST as it stands now is a flow–through system of taxation that requires administrative handling at every step of the manufacturing process or service–providing process. It is inefficient and forces business enterprises to reallocate their human resources from income–generating activities to cost–incurring administrative activities.

The last three or four years, as everybody knows, have been very difficult for small business. Many people have been trying to deal with a declining economic climate, and for many people it was the worst possible time a labour–intensive sales tax could have been introduced.

We feel large business often has the opportunity to reallocate and shuffle their existing administrative and accounting staff to accommodate compliance with the GST. Small business people like Joanne and me are our own chief executive officers, purchasing agents, marketeers, and custodians. You wear all the hats within your company and you don't often have a large base of employees to call upon.

An end–user, point–of–sales tax like the provincial sales tax we do have in Ontario allows a business person to put his or her energy into revenue–generating activities and marketing research, where it is better utilized.

We would like to discuss with you three client experiences we have had that have opened our eyes, certainly, to the GST. Both of us having come from corporate backgrounds, this is a very different perspective for us and it was very eye–opening.

[*Translation*]

Le président: Monsieur Comuzzi, nous aurions tous espéré votre présence ici. Nous comprenons que vous aviez d'autres occupations et nous étions désolés que vous ne puissiez entendre un excellent exposé. Je sais que vos témoins aimeraient probablement beaucoup rester et écouter quelques–uns des autres témoins que nous entendrons ce soir, et je sais qu'il en serait aussi de même pour vous. Nous vous sommes très reconnaissants d'être ici.

M. Comuzzi: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci d'être venues. Nous avons hâte d'entendre votre bref exposé et nous aimerions vous poser des questions, si vous n'y voyez pas d'inconvénients.

Mme Kate Snyder (associée, Accountings Solutions Co.): J'aimerais vous remercier, monsieur le président et les membres du comité, de nous avoir invitées et de rester pour entendre ce que nous avons à vous dire; je remercie Suzanne de nous avoir aidé à venir témoigner.

Je m'appelle Kate Snyder et voici mon associée, Joanne Crowe. Nous assurons les services comptables et fiscaux de nombreuses petites et moyennes entreprises de la région de Durham et de l'agglomération torontoise. Étant donné notre expérience des questions financières et administrative des petites entreprises, nous estimons être au courant des problèmes qui pose pour quantité de petites entreprises l'administration de la TPS.

La TPS dans sa forme actuelle se fonde sur la méthode de l'impôt exigible qui exige une intervention administrative à toutes les étapes du processus de fabrication ou du processus de production des services. Elle est inefficace et oblige les entreprises commerciales à réaffecter leurs ressources humaines en passant d'activités facturables à des activités administratives engageant des coûts.

Comme tout le monde le sait, les petites entreprises ont éprouvé d'énormes difficultés au cours des trois ou quatre dernières années. Nombreux ont été ceux qui ont essayé de faire face à un climat économique déprimé, et pour bien des gens, l'adoption d'une taxe de vente à haute intensité de main–d'oeuvre n'aurait pas pu se faire à un pire moment.

Nous croyons que les hautes entreprises ont souvent la possibilité de réaffecter et de réorganiser leur personnel administratif et comptable pour respecter les nouvelles règles de la TPS. Les petits entrepreneurs, comme Joanne et moi–même, sont leurs propres présidents directeurs généraux, préposés aux achats, distributeurs et gardiens. Vous assumez toutes les tâches au sein de votre société, vous ne disposez pas souvent d'un large bassin d'employés vers qui vous tourner.

Une taxe au point de vente imposée à l'utilisateur final comme la taxe de vente provinciale que nous avons en Ontario permet à un entrepreneur de se consacrer à des activités facturables ainsi qu'à la recherche commerciale là ou son énergie est mieux utilisée.

Nous aimerions parler avec vous de trois expériences que nous avons vécues avec des clients et qui nous ont sans doute ouvert les yeux en ce qui concerne la TPS. Comme nous avons toutes deux travaillé pour des grandes entreprises, il s'agit pour nous d'une perspective très différente qui a beaucoup contribué à nous ouvrir les yeux.

[*Texte*]

We have a retail customer who is able to access her provincial sales tax and goods and services tax figures through her point–of–sale equipment. For these people, the problem is the insurmountable amount of paperwork they have to go through to gather together all of their input tax information.

[*Traduction*]

Nous avons comme client un détaillant qui peut accéder à ses chiffres sur la taxe de vente provinciale et sur la taxe sur les produits et services avec son équipement au point de vente. Le problème qui se pose pour ces personnes c'est l'épouvantable quantité de paperasse qu'elles doivent parcourir pour rassembler toute l'information relative à la taxe sur intrants.

• 2020

It's a husband–and–wife–owned business and both of them are in the retail outlet seven days a week. They find it very difficult to make time to do everything that needs to be done—market research, bookkeeping and all of the different demands that are on small business people. The demands placed on them to remain competitive in the industry and comply with the provincial and federal government information requirements is phenomenal.

Il s'agit d'une entreprise appartenant à un couple qui travaille dans le magasin sept jours par semaine. Il leur est très difficile de trouver le temps de s'acquitter de toutes les tâches à faire—recherche commerciale, tenue de livres et toutes les contraintes qui s'imposent aux propriétaires de petites entreprises. Les contraintes qui leur sont imposées pour rester concurrentiels dans l'industrie et satisfaire aux exigences en matière d'information des gouvernements provincial et fédéral sont phénoménales.

Prior to implementation of the GST, 32 hours of an accountant's time were required to bring together the year–end financial statements and the corporate tax returns. Last year 92 hours were required to do the same work. Sales growth has not impacted on the amount of time required to bring this material together. The identification, isolation and proper handling of all of the goods and services input tax credits has created the increased workload.

Avant l'application de la TPS, il fallait à un comptable 32 heures pour rassembler les états financiers de fin d'année et les déclarations d'impôt sur les sociétés. L'an dernier, il a fallu 92 heures pour faire le même travail. L'augmentation des ventes n'a pas influé sur le temps qu'il a fallu pour rassembler ce matériel. L'augmentation de la charge de travail est attribuable au repérage, à l'isolation et au traitement adéquat de tous les crédits de taxe sur intrants.

This is not the area that a small business person can or should have to walk away from because they don't have time. It is their own income and their own profit that they lose if they don't handle it properly. It's a very difficult situation.

Il ne s'agit pas d'un domaine qu'un petit entrepreneur peut ou devrait mettre de côté parce qu'il n'a pas le temps. C'est son propre revenu et son propre profit qu'il perd s'il ne s'en occupe pas adéquatement. C'est une situation très difficile.

Another one of our clients is a self–employed carpenter specializing in professional office spaces. He and many of his colleagues have chosen not to register for the goods and services tax. When he reaches his annual $30,000 threshold, he just chooses not to work any further. What I suspect, and I think there's good reason to believe, is that a lot of people who get to that threshold don't stop working, they just start handling cash work. That's lost revenue that I don't think the country can afford.

Un autre de nos clients était menuisier indépendant spécialisé dans les bureaux professionnels. Lui et de nombreux autres de ses collègues ont choisi de ne pas s'enregistrer aux fins de la taxe sur les produits et services. Lorsqu'il atteint son seuil annuel de 30 000$, il décide tout simplement de cesser de travailler. Ce que je soupçonne, et je crois qu'il y a de bonnes raisons de croire qu'il en est ainsi, c'est que beaucoup de gens qui atteignent ce seuil ne cessent pas de travailler mais commencent tout simplement à se faire payer comptant pour les travaux qu'ils effectuent. Il s'agit là de revenus que, selon moi, le pays ne peut se permettre de perdre.

The third example I'd like to talk about is a farmer who is zero–rated. One of the complications for him, I think, was even understanding the simple organization of the tax, what it would entail to handle quarterly filing requirements as opposed to annual filing elections. He didn't make choices that were the best for him.

J'aimerais maintenant vous parler en troisième lieu d'un exploitant agricole qui n'a pas à payer la TPS. Un des problèmes pour lui, selon moi, était qu'il ne parvenait même pas à comprendre la simple organisation de la taxe, ce qu'impliquerait l'obligation de remplir trimestriellement des déclarations par rapport à des réclamations annuelles. Il n'a pas fait les meilleurs choix dans son cas.

Most farmers do their accounting annually, and it coincides with their tax return deadlines. Since implementation of the GST, his costs for having these taxes done have substantially increased. Tax tracking is what is creating most of these additional costs.

La plupart des exploitants agricoles font leur comptabilité une fois par an en même temps que leur déclaration de revenus. Depuis l'adoption de la TPS, les sommes qu'il a dû consacrer à la comptabilisation de ces taxes ont sensiblement augmenté. Le repérage des taxes sur intrants est ce qui contribue le plus à ces coûts additionnels.

Joanne would like to speak to you about some ideas that might be appropriate.

Joanne aimerait maintenant vous parler de certaines idées qui pourraient être pertinentes.

[*Text*]

Ms Joanne H. Crowe (Partner, Accounting Solutions Co.): Kate and I would like to suggest our alternatives to the current system of a flow–through tax. The ideal situation for business, governments, and the general public would be a totally harmonized point–of–sale–based, end–user national sales tax.

The provinces or the federal government would assume the responsibility of collection and administration. There is no need for two sets of administrators, as there currently is in all provinces except Alberta. This streamlining would reduce the cost of administration and the savings would benefit government and the taxpayers.

Placing the tax at the point of sale and applying it to the end user would give business the opportunity to easily comply. It has been our experience that business people who normally comply in all other areas of taxation and information requests have had the greatest difficulty identifying their input tax credits. At the end of the day, almost all business owners know what the sales for the day have been, and from this basic figure, multiplication is all that's required if the GST, as with the PST, is treated as a sales tax.

[*Translation*]

Mme Joanne H. Crowe (Associée, Accounting Solutions Co.): Kate et moi–même aimerions vous proposer des solutions de rechange au système actuel d'une taxe fondée sur la méthode de l'impôt exigible. La solution idéale pour les entreprises, les gouvernements et le grand public, ce serait une taxe de vente nationale au point de vente et complètement harmonisée.

Les provinces ou le gouvernement fédéral en assureraient la perception et l'administration. Nous n'avons pas besoin de deux séries d'administrateurs comme c'est actuellement le cas dans toutes les provinces sauf en Alberta. Cette rationalisation abaisserait le coût de l'administration, et le gouvernement et les contribuables profiteraient des économies ainsi réalisées.

En demandant la taxe au point de vente et en l'appliquant à l'utilisateur final, on permettrait aux entreprises de s'y conformer facilement. Nous savons par expérience que les gens d'affaires qui accèdent normalement aux demandes de taxation et d'information dans les autres domaines ont toujours de graves problèmes à identifier leurs crédits de taxe sur intrants. À la fin de la journée, presque tous les propriétaires d'entreprises connaissent le montant des ventes de la journée, et à partir de ce chiffre, ils n'ont qu'à multiplier si la TPS, tout comme la TVP, est traitée comme une taxe de vente.

• 2025

Obviously the ideal situation is not always achievable, but we think it is important to note that there is much room for improvement outside of the ideal. Since compliance is difficult due to the input tax credit flow–through nature of the tax, placing the tax at the point of sale and applying it to the end user would go a long way to better compliance. Even if it meant filling out two separate forms each month, one for the province and one for the federal government, the positive impact on small business would be phenomenal.

We would also suggest that if, and only if, the tax were changed to a point–of–sale and end–user base, mandatory monthly filing would be a good idea. Primarily this would prevent cash–strapped business owners from using tax funds that they cannot afford to borrow or replace.

The Ontario provincial sales tax has an excellent system of monthly filing and offers annual compensation for timely compliance. This is an excellent incentive for small business. The calculation and collection of the tax is easy enough so that most of our clients take advantage of this perk.

In closing, I would like to summarize the changes that we feel must occur. First, we strongly recommend that input tax credits be abolished. This is a factor that is crippling small business. If only one change were to be made to the GST system, this is the one change to make: restructure the tax for point–of–sale collection from the end user.

Il est évident qu'il n'est pas toujours possible d'en arriver à la situation idéale, mais nous croyons important de faire remarquer que des améliorations sont encore possibles. Comme l'observation est difficile avec une taxe qui relève de la méthode de l'impôt exigible, axée sur les crédits de taxe sur intrants le fait de placer la taxe au point de vente et de l'appliquer à l'utilisateur final contribuerait grandement à en améliorer l'observation. Même si cela signifiait d'avoir à remplir deux formules distinctes tous les mois, l'une pour la province et l'autre pour le gouvernement fédéral, l'effet positif sur les petites entreprises serait extraordinaire.

Nous serions aussi d'avis que si, et seulement si, on devait appliquer la taxe au point de vente et à l'utilisateur final, la production de rapports mensuels obligatoires serait une bonne idée. Essentiellement, cela empêcherait les propriétaires d'entreprises sans liquidités d'utiliser les sommes prélevées aux fins de la taxe qu'ils ne peuvent s'offrir pour emprunter ou remplacer de l'équipement.

La taxe de vente provinciale de l'Ontario comporte un excellent système de production de rapports mensuels et offre une indemnité annuelle pour ceux qui font leurs déclarations à temps. Il s'agit là d'un excellent encouragement pour les petites entreprises. Le calcul et la perception de la taxe est à ce point facile que la plupart de nos clients profitent de cet avantage accessoire.

Pour terminer, j'aimerais résumer les changements qui, selon nous, doivent être apportés. Premièrement, nous recommandons fortement l'abolition des crédits de taxe sur intrants. Il s'agit là d'un élément qui handicape les petites entreprises. Si un seul changement doit être apporté au régime de la TPS, il s'agit du suivant: restructurer la taxe pour qu'elle soit perçue au point de vente auprès de l'utilisateur final.

[*Texte*]

Second, the optional registration threshold is encouraging people to supply the underground economy in order to keep their sales under the $30,000 limit. A tax should not be a disincentive to working or an incentive to cheat. We recommend the tax be uniform and applicable to all suppliers of products or services.

Third, the collector of the tax should be required to file the return and submit the money on a monthly basis. Offering a system of compensation for prompt filing would be an incentive to comply on a timely basis. The temptation to use the money as it accumulates for three months or a year is too strong; many small business get caught in this borrowing trap.

Finally, the tax must be kept visible so the taxpayer has a sense of government accountability. An invisible tax system, like the old federal sales tax, tends to quietly increase over the years, leaving the taxpayers feeling as though the government is trying to pull the wool over their eyes. The accountability factor is critical.

Kate and I would like to thank you for the opportunity to voice our concerns and share our recommendations with the Standing Committee on Finance. If we could be of assistance as you prepare your reform we would be happy to help.

The Chairman: Thank you. I think you have already been greatly of assistance because you have dealt with a lot of the problems we face.

M. Asselin: Bonsoir, mesdames. Je n'ai pas de questions, mais j'aimerais faire quelques courts commentaires.

Je voudrais vous féliciter pour le travail accompli dans ce rapport. Quand on n'a pas de questions, ce n'est pas parce que le document n'est pas intéressant. C'est parce que le document est suffisamment clair et qu'on l'a très bien compris. Vous nous avez donné d'excellentes explications sur la problématique actuelle de la TPS. Vous nous avez laissé entendre, comme j'en suis convaincu, qu'il y a beaucoup de place pour de l'amélioration. Également, vous nous proposez des solutions de rechange. Vous nous avez parlé de la visibilité.

Je pense qu'il n'y a rien à ajouter. Je vous dois vous féliciter pour l'excellent rapport que vous avez présenté à la Commission des finances. Merci.

Le président: Merci, monsieur Asselin. Je crois que tous les membres du Comité sont d'accord sur vos commentaires.

Mr. Grose.

Mr. Grose: The only comment I have to make is that I couldn't agree with you more. In my other life I have a small business, and what you say here is exactly the problem that I have.

An interesting point is that I have just recently started to pay the tax. I bought a great deal of equipment in the three years before the recession—which says something about my judgment—and business has been so bad since the GST came in that it is just now that I have started paying—I have used up all my credits. The only thing that worries me about this is that it makes so much sense I don't see how we could possibly do it. Thank you.

[*Traduction*]

Deuxièmement, le seuil d'enregistrement optionnel encourage les gens à alimenter l'économie parallèle pour garder leurs ventes en–deça de la limite de 30 000$. Une taxe ne devrait pas décourager quelqu'un de travailler ou l'encourager à tricher. Nous recommandons que la taxe soit uniforme et qu'elle s'applique à tous les fournisseurs de produits et services.

Troisièmement, celui qui perçoit la taxe devrait être tenu de produire la déclaration et de verser l'argent mensuellement. Le versement d'une indemnité à ceux qui produisent promptement leurs déclarations encouragerait les gens à respecter les délais. La tentation d'utiliser l'argent qui s'accumule pendant trois mois ou un an est trop forte. Nombre de petites entreprises tombent dans ce piège de l'emprunt.

Enfin, la taxe doit être visible pour que le contribuable ait le sentiment que le gouvernement rend des comptes. Une taxe invisible, comme l'ancienne taxe fédérale de vente, tend à augmenter silencieusement au fil des ans, de sorte que les contribuables ont l'impression que celui–ci essaye de les tromper. Cette obligation de rendre des comptes est primordiale.

Kate et moi–même aimerions vous remercier de l'occasion que vous nous avez offerte d'exprimer nos inquiétudes et de partager nos recommandations avec le Comité permanent des Finances. Si nous pouvions vous aider lorsque vous préparerez votre réforme, nous serions heureuses de le faire.

Le président: Merci. Je crois que vous nous avez déjà beaucoup aidés du fait que vous avez traité de beaucoup des problèmes avec lesquels nous sommes aux prises.

Mr. Asselin: Good evening ladies. I don't have any questions but I would like to congratulate you for a well–done report.

When there is no questions, it is not because the document isn't interesting. It because the document is clear enough and that it was well understood. You gave to us excellent explanations of the problems we face now with GST. You suggest to us, and I am also pursuaded of it, that there is much room to improvement.As well, you propose to us alternatives. You talked about visibility.

I think there's nothing to add. I must congratulate you for the excellent report that you submitted to the Standing Committee on Finance.

The Chairman: Thank you, Mr. Asselin. I'm sure that all Committee members agree with you.

Monsieur Grose.

M. Grose: La seule chose que j'ai à dire c'est que je ne peux être plus d'accord avec vous. Je suis aussi propriétaire d'une petite entreprise et j'ai exactement le problème dont vous parlez ici.

C'est intéressant, je viens tout juste de commencer à payer la taxe. J'ai acheté beaucoup de matériel dans les trois ans qui ont précédé la récession—ce qui vous dit quelque chose au sujet de mon jugement—et les affaires ont été si mauvaises depuis l'entrée en vigueur de la TPS que je viens tout juste de commencer à payer la taxe—j'ai utilisé tout mon crédit. La seule chose qui m'inquiète au sujet de votre proposition c'est que c'est tellement logique que je ne vois pas comment nous pourrions éventuellement l'appliquer. Merci.

[*Text*]

The Chairman: Can I ask a question? You have talked about the problem created in the underground economy by the $30,000 threshhold. Are you suggesting that we register every business and every business person, and that there be no $30,000 small business cut–off?

Ms Crowe: Yes, we would suggest that. We deal with businesses that are quite small in size. We see too often that there are people who are concerned with reaching that $30,000 threshhold. Whether they are the carpenter or another company that offers janitorial services, they are all worried about hitting that threshhold.

• 2030

In the carpenter's case, I'm not sure he wants to charge his customers. In the janitorial case, he doesn't want to have to track the input tax credits because he realizes he doesn't have the time to do it himself because he's very busy and doesn't want to have to spend the money—

The Chairman: If we came up with a system whereby your sales are taxed at a much lower rate than 7% but you got no input tax credits—3%, to pick a figure out of the air—in your experience with small businesses, could you help us work out a rate based on sales that would avoid the necessity of small business computing their input tax credits?

Ms Crowe: I couldn't do that off the top of my head, but we could look through our files and see what we've seen as an average.

The Chairman: Would you?

Ms Crowe: Yes, sure.

The Chairman: That would be helpful to us.

Ms Snyder: We have a retail client right now on whom we have several years' history. We are wanting to review their file to recommend whether they should be going to the 5% quick method and therefore forgoing the amount of energy that's going into input tax credits. That's something we will be looking at anyway and would be delighted to share the outcome with you.

The Chairman: So your preferred alternative would be a federal single–stage consumption tax similar to the provincial retail sales tax, with the concomitant exemption certificates and registration numbers.

Ms Crowe: Right.

The Chairman: Would you be prepared to apply that only to small business? Big businesses would never go for it.

Ms Crowe: I don't know. My experience is not with big business. The corporation I was last with was talking about annual sales of $10 million to $12 million. That really doesn't qualify as big business, so I couldn't speak on how they would take it.

The Chairman: We certainly want to try to solve many of the problems we have created for the people you work with on a daily basis, and this is why we are grateful for your practical advice and anecdotes that bring home to us the difficulties that have been created.

[*Translation*]

Le président: Puis–je poser une question? Vous avez parlé du problème créé au niveau de l'économie parallèle par le seuil de 30 000$. Proposez–vous que toutes les entreprises et tous les gens d'affaires s'enregistrent et qu'il n'y ait pas de seuil de 30 000$ pour les petites entreprises?

Mme Crowe: Oui, nous le suggérerions. Nous faisons affaire avec des entreprises de taille assez petite. Nous constatons trop souvent qu'il y a des gens qui ont peur d'atteindre ce seuil de 30 000$. Qu'il s'agisse d'un menuisier ou d'une société qui offre des services de conciergerie, elles craignent toutes d'atteindre ce seuil.

Dans le cas du menuisier, je ne suis pas convaincue qu'il veuille charger la taxe à ses clients. Dans le cas de la société offrant des services de conciergerie, elle ne veut pas devoir localiser les crédits de taxe sur intrants parce qu'elle se rend compte qu'elle n'a pas le temps de le faire elle–même étant donné qu'elle est très occupée et qu'elle ne veut pas avoir à dépenser l'argent. . .

Le président: Si nous aboutissions à un système qui permettrait de taxer les ventes à un taux de loin inférieur à 7 p. 100 sans crédits de taxe sur intrants—3 p. 100, pour citer un chiffre aléatoire—d'après votre expérience avec les petites entreprises, pourriez–vous nous aider à déterminer un taux basé sur les ventes qui éviterait aux petites entreprises de calculer leurs crédits de taxe sur intrants?

Mme Crowe: Je ne pourrais pas vous le dire maintenant, mais nous pourrions parcourir nos dossiers et voir ce que nous constatons comme moyenne.

Le président: Vous pourriez le faire?

Mme Crowe: Bien sûr.

Le président: Cela nous serait utile.

Mme Snyder: Nous avons comme client un détaillant au sujet duquel nous disposons de données s'échelonnant sur plusieurs années. Nous voulons revoir le dossier afin de déterminer si celui–ci devrait opter pour la méthode rapide de 5 p. 100 et par conséquent épargner toute l'énergie qu'il consacre à la localisation des ses crédits de taxe sur intrants. Il s'agit là d'un exercice que nous ferons de toute façon et nous serions heureuses de partager avec vous les résultats.

Le président: Ainsi vous préféreriez comme solution de rechange une taxe fédérale unique sur les ventes au détail, assortie des certificats d'exemption et de numéros d'enregistrement.

Mme Crowe: C'est exact.

Le président: Seriez–vous disposées à l'appliquer seulement aux petites entreprises? Les entreprises de grande taille ne l'accepteraient pas.

Mme Crowe: Je ne sais pas. En ce qui concerne la dernière société où j'ai travaillé, nous parlons de ventes annuelles se situant entre 10 et 12 millions de dollars. On ne peut pas vraiment parler dans ce cas de grosse entreprise de sorte que je ne saurais dire comment elles réagiraient.

Le président: Il va sans dire que nous voulons essayer de régler un grand nombre des problèmes que nous avons créés pour les gens avec qui vous travaillez quotidiennement et c'est la raison pour laquelle nous vous sommes reconnaissants des conseils pratiques et des anecdotes qui nous signalent ces problèmes.

[*Texte*]

On behalf of all committee members, I wish you well in your future practice. I'm sure your clients are well served by you. Secondly, thank you for the help you've given us.

Ms Crowe: You're welcome.

The Chairman: We will adjourn until tomorrow at 3:30 p.m.

M. Asselin: Il n'y a pas de séance demain matin?

Le président: Non. Nous avons le caucus demain matin. Nous siégerons à 15h30. Merci.

[*Traduction*]

Au nom de tous les membres du Comité, je vous souhaite la meilleure des chances dans vos futures entreprises. Je suis convaincu que vous assurez de très bons services à vos clients. Deuxièmement, je vous remercie de l'aide que vous nous apportez.

Mme Crowe: Tout le plaisir est pour nous.

Le président: Nous suspendrons nos travaux jusqu'à demain à 15h30.

Mr. Asselin: There is no meeting tomorrow morning?

The Chairman: No. We have the Caucus meeting tomorrow morning. We will meet at 3:30 p.m.

From the Alliance of Canadian Travel Association:

Tom Reilly, Executive Director;

Douglas Crozier, Barrister & Solicitor, Heifetz, Crozier & Schelew;

Helen Rheaume, Voyageur Travel Services.

From the Canadian Association of Exposition Managers:

Garry Siskos, C.A., Chairman, Government Relations.

From the Makivik Corporation:

Simeonie Nalukturuk, President;

Joseph Padlayat, Executive Assistant to the President;

Peter Adams, Treasurer;

Victor Mesher, Assistant to the Treasurer;

Eileen Klinkig Studli, Investment Manager;

Luc Lacombe, Assistant to the President, Kativik Regional Government;

Hani Ackad, Consultant, Kativik Regional Government.

Individual:

Greg Kazakoff, Senior Administrative Officer, Hamlet of Sanikiluaq.

From Certified General Accountants Association of Canada:

Jean Précourt, Vice–Chair & Chair of the Financial & Taxation Policy Committee;

Eric G. Owen, Member of the Financial & Taxation Policy Committee;

Bruce W.J. MacDonald, Barrister & Solicitor, Government Affairs Counsel.

From the Canadian Labour Congress:

Dick Martin, Secretary–Treasurer;

Andrew Jackson, Senior Economist.

From the Canadian Federation of Students:

Carl Gillis, National Chairperson;

Derek Carlisle, Government Relations Coordinator.

From the Thunder Bay Chamber of Commerce:

Dawn Powell, President–Elect;

Rebecca Johnson, Executive Director.

Individual:

Joseph R. Potvin.

From Accounting Solutions Co.:

Kate Snyder, Partner;

Joanne H. Crowe, Partner.

De l'Alliance canadienne des associations touristiques:

Tom Reilly, directeur exécutif;

Douglas Crozier, conseiller législatif, Heifetz, Crozier & Schelew;

Helen Rheaume, Voyageur Travel Services.

De l'Association canadienne des directeurs d'exposition:

Garry Siskos, c.a., président, Relations gouvernementales.

De Makivik Corporation:

Simeonie Nalukturuk, présidente;

Joseph Padlayat, adjoint exécutif à la présidente;

Peter Adams, trésorier;

Victor Mesher, trésorier adjoint;

Eileen Klinkig Studli, directeur des investissements;

Luc Lacombe, adjoint au président;

Hani Ackad, consultant, Kativik Regional Government.

Individu:

Greg Kazakoff, agent d'administration exécutif, Hameau de Sanikiluaq.

De Certified General Accountants Association of Canada:

Jean Précourt, vice–président, président du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire;

Eric G. Owen, membre du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire.

Bruce W.J. MacDonald, avocat, conseiller en affaires gouvernementales.

Du Congrès du travail du Canada:

Dick Martin, secrétaire–trésorier;

Andrew Jackson, économiste sénior.

De la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants:

Carl Gillis, président national;

Derek Carlisle, coordonnateur des relations avec le gouvernement.

De la Chambre de commerce de Thunder Bay:

Dawn Powell, présidente–élu;

Rebecca Johnson, directrice exécutive.

Individu:

Joseph R. Potvin.

De Accounting Solutions Co.:

Kate Snyder, associée.

Joanne H. Crowe, associée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Taxpayers Federation:

Jason Kenney, National Director;

Paul Paqnuelo, Ontario Director.

From the Canadian Long Term Care Association:

Sharon Sholzberg–Gray, Executive Director.

From the Confectionery Manufacturers Association of Canada:

Carol Hochu, President;

Greg Barratt, President, Leaf Canada Inc.;

Arthur Soler, President, Neilson Cadbury Ltd.

From Funerary Industry:

David Rouse, Chartered Accountant;

Gary Carmichael, Vice–President, Arbor Capital Inc.;

Doug Irving, Operations Controller, The Loewen Group Inc.;

Melisa Chow, Controller, Service Corporation International Limited.

From the "Corporation Fédérale Commerciale":

Sergio Borja, Dealer, Federal Commercial Metals & Co.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

De la Canadian Taxpayers Federation:

Jason Kenney, directeur national;

Paul Paqnuelo, directeur de l'Ontario.

De l'Association canadienne de soins à long terme:

Sharon Sholzberg–Gray, directrice exécutive.

De l'Association canadienne des fabricants de confiseries:

Carol Hochu, présidente;

Greg Barratt, président, Leaf Canada Inc.

Arthur Soler, président, Neilson Cadbury Ltée.

Du Funerary Industry:

David Rouse, comptable agréé;

Gary Carmichael, vice–président, Arbor Capital Inc.;

Doug Irving, Operations Controller, The Loewen Group Inc.;

Melisa Chow, controlleur, Service Corporation International Limited.

De la Corporation Fédérale Commerciale:

Sergio Borja, Dealer, Federal Commercial Metals & Co..

(*Suite à la page précédente*)

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

XC26
-F59

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 41

Wednesday, April 27, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 41

Le mercredi 27 avril 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 7 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Yvan Loubier
Barry Campbell

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Barry Campbell
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Yvan Loubier
Jim Peterson
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(18)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Yvan Loubier
Barry Campbell

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Barry Campbell
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Yvan Loubier
Jim Peterson
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(18)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 27, 1994
(51)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 3:31 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Pierre Brien, Ron Fewchuk, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd and Brent St. Denis.

Acting Member present: Ian McClelland for Jim Silye.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Denis Labelle, Consultant.

Witnesses: Jag Bhaduria, M.P.; Jake Hoeppner, M.P.; Rose–Marie Ur, M.P.; Philip Mayfield, M.P.; Pat O'Brien, M.P.; John Maloney, M.P.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the Goods and Services Tax. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

Jag Bhaduria, M.P. made a statement and answered questions.

Jake Hoeppner, M.P. made a statement and answered questions.

Rose–Marie Ur, M.P. made a statement and answered questions.

Philip Mayfield, M.P. made a statement and answered questions.

Pat O'Brien, M.P. made a statement and answered questions.

John Maloney, M.P. made a statement and answered questions.

At 5:31 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

EVENING SITTING
(52)

The Standing Committee on Finance met at 6:36 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye and Brent St. Denis.

Other Members present: Lee Morrison, Tony Ianno.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Richard Domingue, Research Officer and Denis Labelle, Consultant.

Witnesses: Senator Herbert O. Sparrow; Peter Adams, M.P.; Fred Mifflin, M.P.; John Richardson, M.P.; Tony Ianno, M.P.; Harold Culbert, M.P.; John Bryden, M.P.; Hon. Ethel Blondin–Andrew, M.P.; Dianne Brushett, M.P.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the Goods and Services Tax. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

PROCÈS–VERBAUX

LE MERCREDI 27 AVRIL 1994
(51)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 15 h 31, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Pierre Brien, Ron Fewchuk, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Brent St. Denis.

Membre suppléant présent: Ian McClelland for Jim Silye.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Denis Labelle, consultant.

Témoins: Les députés: Jag Bhaduria, Jake Hoeppner, Rose–Marie Ur, Philip Mayfield, Pat O'Brien et John Maloney.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Jag Bhaduria fait un exposé et répond aux questions.

Jake Hoeppner fait un exposé et répond aux questions.

Rose–Marie Ur fait un exposé et répond aux questions.

Philip Mayfield fait un exposé et répond aux questions.

Pat O'Brien fait un exposé et répond aux questions.

John Maloney fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 31, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DU SOIR
(52)

Le Comité permanent des finances se réunit à 18 h 36, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Brent St. Denis.

Autres députés présents: Lee Morrison et Tony Ianno.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Richard Domingue, attaché de recherche; Denis Labelle, consultant.

Témoins: Le sénateur Herbert O. Sparrow; les députés Peter Adams, Fred Mifflin, John Richardson, Tony Ianno, Harold Culbert, John Bryden, l'hon. Ethel Blondin–Andrew et Dianne Brushett.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Senator Herbert O. Sparrow made a statement and answered questions.

At 6:55 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:58 o'clock p.m., the sitting resumed.

Peter Adams, M.P. made a statement and answered questions.

Fred Mifflin, M.P. made a statement and answered questions.

John Richardson, M.P. made a statement and answered questions.

Tony Ianno, M.P. made a statement and answered questions.

Harold Culbert, M.P. made a statement and answered questions.

John Bryden, M.P. made a statement and answered questions.

Hon. Ethel Blondin–Andrews, M.P. made a statement and answered questions.

Dianne Brushett, M.P. made a statement and answered questions.

At 9:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

Le sénateur Herbert O. Sparrow fait un exposé et répond aux questions.

À 18 h 55, la séance est suspendue.

À 18 h 58, la séance reprend.

Peter Adams fait un exposé et répond aux questions.

Fred Mifflin fait un exposé et répond aux questions.

John Richardson fait un exposé et répond aux questions.

Tony Ianno fait un exposé et répond aux questions.

Harold Culbert fait un exposé et répond aux questions.

John Bryden fait un exposé et répond aux questions.

L'hon. Ethel Blondin–Andrew fait un exposé et répond aux questions.

Dianne Brushett fait un exposé et répond aux questions.

À 21 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, April 27, 1994

• 1531

The Chairman: *Bonjour, bienvenue. Merci d'être venus.* Thank you for coming. Good to have you. We come to order and continue our hearings into the GST. Our first witness this afternoon is Mr. Jag Bhaduria, member of Parliament. Welcome, Jag.

Mr. Jag Bhaduria, MP (Markham—Whitchurch—Stouffville): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. I'm extremely delighted and honoured to be here today on a point that has been part of my forte. I think it's a good opportunity to frankly express the views to the committee that is going to do something worth while for the people of this country.

I'm extremely pleased to be here today to present my views with respect to the GST. It's an honour to be the first member of Parliament to appear before this committee and to have the opinions of my constituents presented and expressed here.

Replacement of the GST was a major part of my platform during my election campaign, and I'm pleased that the government has delivered its promise to initiate a review of the GST. We have to develop a tax system that is fairer to consumers and all businesses; generates equivalent revenues without the administrative overhead and wastage; helps eliminate the deficit; and is efficient and equitable.

I have been participating in these standing committee hearings on finance and have listened closely to the many proposals presented before you in the past few weeks. Canadians have taken the opportunity to voice their opinions and have offered many valid alternatives to the existing tax system. I will now address some of the inherent weaknesses of the current GST and will offer some viable alternatives for discussion.

• 1535

I must admit I'm not an expert in economics; however, some of the ideas I'm presenting before this committee have come from the grass–roots level. The reason Canadians have lost faith and trust is because sometimes we, the politicians, don't listen to some of the simplest ideas that can be more important than those given by the experts. Now let me discuss some of the problems.

The GST is a bad tax and it came in at a bad time. We were going into the recession and were hit by a 7% tax. It is regressive and it's psychologically damaging to consumers.

If the same tax were not visible, it would not psychologically impede consumers to spend money. This idea has come from my constituents. Almost without fail, all the retailers have told me if consumers are told an item is $100 they will buy it, but if they are told the price is $100 plus $7, they will walk away or try to haggle the price to $95 plus $7.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 27 avril 1994

Le président: *Good day and welcome. Thank you for coming.* Je vous remercie d'être ici. Nous sommes heureux de vous recevoir. La séance est ouverte et nous poursuivons nos audiences au sujet de la TPS. Notre premier témoin cet après–midi est M. Jag Bhaduria, député. Bienvenue, Jag.

M. Jag Bhaduria (député de Markham—Whitchurch—Stouffville): Je vous remercie, monsieur le président et chers collègues. Je suis très heureux d'avoir l'honneur d'être ici aujourd'hui pour exposer mes opinions sur une question qui me tient à coeur. Voilà une bonne occasion de dire en toute franchise ce que je pense à un comité qui va certainement améliorer le sort des Canadiens.

Je suis donc très heureux d'avoir l'occasion de comparaître aujourd'hui pour exprimer mes opinions au sujet de la TPS. C'est un honneur pour moi d'être le premier député à comparaître devant le comité pour exprimer les opinions de mes électeurs.

Le remplacement de la TPS a constitué un élément majeur de mon programme électoral et je suis heureux de constater que le gouvernement a respecté sa promesse de revoir la TPS. Il nous faut mettre au point un régime fiscal plus équitable pour les consommateurs et l'ensemble des entreprises; un régime qui procure les mêmes recettes tout en évitant les frais administratifs et le gaspillage; une taxe qui contribue à l'élimination du déficit et qui soit également efficace et équitable.

J'ai participé aux audiences du Comité permanent des finances et j'ai été attentif aux nombreuses propositions qui vous ont été présentées au cours des dernières semaines. Les Canadiens ont profité de l'occasion pour exprimer leurs opinions et ils ont proposé bon nombre de solutions de rechange valables au régime fiscal actuel. Je vais maintenant commenter certaines des faiblesses qui caractérisent la TPS telle qu'elle existe pour ensuite discuter de certaines solutions de rechange qui me semblent viables.

Je dois admettre que je ne suis pas un expert en économie. Cependant, certaines des idées que je vais exposer me viennent de la base. Si les Canadiens ont perdu confiance c'est que souvent, nous, les hommes politiques, ne sommes pas à l'écoute de certaines des idées plus simples qui pourraient avoir plus d'importance que celles que nous proposent les experts. J'aborderai tout d'abord certains des problèmes qui caractérisent la TPS.

La TPS est une mauvaise taxe venue à un mauvais moment. Au moment où allait nous frapper la récession, nous avons été assommés par une taxe de 7 p. 100. Cette taxe est régressive et elle a un effet psychologique néfaste sur les consommateurs.

La même taxe, si elle n'était pas visible, n'aurait pas pour effet psychologique de freiner les dépenses des consommateurs. C'est là une idée qui me vient de mes électeurs. Presque sans exception, l'ensemble des détaillants m'ont dit que les consommateurs sont disposés à acheter un article dont le prix est de 100$, mais qu'ils quittent le magasin ou cherchent à négocier si on leur dit que 7$ viennent s'ajouter aux 100$.

[*Text*]

The GST was supposed to be used to pay off the deficit. This was the promise, and I mean the promise, of the previous Prime Minister. He did not deliver.

Two other factors should go with the GST. It should be efficient and it should also curb the underground economy, which according to some estimates is running at anywhere from $10 billion to $20 billion.

Since the inception of the GST, the economy has slowed down. Now that the economic recovery is on its way and there are positive signs of it, we should expect a high return for any kind of tax we impose.

The most important point I would like to raise is the inefficiency of the GST. I studied the GST before the election for about a year and found there is no measure of taxation in the Canadian government or in any provincial government as inefficient as the GST.

We levy roughly $30 billion, and out of that the treasury gets a net return of about $15 billion. On the face of it 50% is wasted. It is wasted because we are not getting the benefit of that $15 billion because it represents administrative costs. It is being paid as salaries and other things, refunds and rebates. However, the fact of the matter is we are netting $15 billion when the consumers are paying $30 billion; therefore the implementation costs have negated the original intent to reduce the deficit. Not even a penny, to my knowledge, has gone to reduce the deficit.

The GST has to be replaced. We cannot let $15 billion disappear into the air. But it should be replaced with a fair tax, not a reincarnated GST. We should also look at the long-term implications. We are not doing it just for the term of the 35th Parliament; we should be looking at a tax we can live with for the next 10 or 20 years. If it's accepted by the people, I'm sure we can live with this kind of tax for the next decade or two.

I propose an inclusive and harmonized tax to eliminate duplication and achieve savings in administration. These two elements are very important. People say an inclusive tax is a hidden tax. That's what it was before the GST came about, but inclusiveness increases acceptance. It isn't any different, but if the tax is included in the price, people will tend to accept it after the first initial reaction or abhorrence for any tax.

Secondly, it should be harmonized and an alternative tax should be set at 4%. As I have said before, we are levying approximately $30 billion, and administrative costs, rebates, and everything else are taking roughly $15 billion. If we apply a 4% tax, then we would be able to realize the same amount of tax, roughly $15 billion. This could go up to 5%. But if we do not want to tax people to death by keeping the rate at 7%, I think we should be seriously looking at a reduction of the tax from 7% to somewhere around 4% to 5%. With efficiency, we could live with this kind of tax.

[*Translation*]

La TPS devait servir à payer le déficit. C'est ce qu'avait promis l'ancien premier ministre. Il n'a pas respecté sa promesse.

La TPS doit avoir deux autres caractéristiques. Elle doit être efficace et elle doit permettre également de freiner l'économie souterraine qui, d'après certains calculs, se chiffre entre 10 et 20 milliards de dollars.

Depuis l'entrée en vigueur de la TPS, l'économie a ralenti. Nous assistons maintenant à une reprise, de sorte que nous pouvons nous attendre à ce que toute nouvelle taxe ait un rendement élevé.

Je tiens tout particulièrement à souligner l'inefficacité de la TPS. J'ai étudié cette taxe durant environ un an avant les élections et j'ai constaté qu'il n'existait aucune autre mesure fiscale aussi inefficace, tant au fédéral qu'au provincial.

Nous percevons environ 30 milliards de dollars de taxe et les recettes nettes du Trésor ne totalisent que 15 milliards de dollars environ. À première vue, il s'agit d'un gaspillage de 50 p. 100. On peut parler de gaspillage puisque nous ne profitons pas de ce 15 milliards que représentent les coûts administratifs. L'argent est versé en salaire, en remboursement, etc. Il n'en reste pas moins que les recettes nettes sont de 15 milliards de dollars alors que les consommateurs versent 30 milliards de dollars. Par conséquent, les coûts de mise en oeuvre ont été tels qu'on n'a pas pu atteindre l'objectif de départ, soit celui de réduire le déficit. On n'a même pas pu consacrer un cent, à ma connaissance, à la réduction du déficit.

La TPS doit être remplacée. Nous ne pouvons tout simplement pas laisser 15 milliards de dollars s'envoler en fumée. Par contre, elle doit être remplacée par une taxe équitable et non par une nouvelle version de la TPS. Il faut également considérer les répercussions à long terme. Nous n'agissons pas tout simplement pour la durée de la 35e Législature. Nous devons envisager une taxe que nous pourrons considérer comme valable pour les 10 ou 20 prochaines années. Si la taxe est acceptée par la population, je suis convaincu que nous pourrons l'assumer pour une ou deux décennies.

Je propose une taxe incluse dans le prix et harmonisée qui permettrait de supprimer tout dédoublement et de réaliser des économies sur le plan administratif. Voilà deux aspects extrêmement importants. Les gens prétendent qu'une taxe incluse dans le prix est une taxe cachée. C'était le cas avant la TPS, mais le fait d'inclure la taxe dans le prix la rend plus acceptable. C'est du pareil au même, mais si la taxe fait partie du prix, les gens ont tendance à l'accepter, une fois passée la première réaction de refus qui caractérise l'introduction de toute taxe.

Deuxièmement, la taxe doit être harmonisée et son taux devrait être de 4 p. 100. Comme je l'ai déjà dit, nous percevons environ 30 milliards de dollars de taxe et les coûts administratifs, les remboursements et autres frais totalisent environ 15 milliards de dollars. En appliquant un taux de 4 p. 100, nous devrions donc être en mesure de percevoir le même montant, soit environ 15 milliards de dollars. Le taux pourrait être porté à 5 p. 100. Mais si nous voulons éviter de taxer les gens à mort en maintenant le taux à 7 p. 100, je pense bien que nous devrions envisager sérieusement de le baisser de 7 à 4 ou 5 p. 100 environ. Dans la mesure où la taxe est efficace, un tel taux pourrait être acceptable.

[*Texte*]

I will suggest a tax of 4% and tell you where we can get the other 1%. My riding of Markham—Whitchurch—Stouffville is large, with a very active population and many businesses. We have roughly 13,500 businesses. Almost every one of those businesses has given me the indication that they're willing to be taxed provided it goes to reduce the deficit. Deficit should be the obsession of my riding. They're well educated; sometimes they think the government is not doing what it should be doing.

I am proposing, Mr. Chairman, that there be a mandatory reduction of the deficit and that this be set annually at budget time, so we know if there is a requirement for us to use 20% or 10% of the levy from this tax, it will be used solely for the purpose of reducing the deficit. People will be more willing to accept this because they know it is going to be for a good cause. Surprisingly enough, one in ten Canadians is willing to accept some kind of tax, provided it is used to reduce the deficit.

There is a problem with the professionals. I would suggest that their fees include the alternative tax so they don't come up with an extra tax on top of their fees. Accountants, lawyers, and other professionals should be included in this alternative tax. I would also suggest that retailers be given a 5% rebate on all tax collected for bookkeeping costs. This would minimize their resentment towards tax collection.

I am going against the flow. You have heard, and I have been on a number of presentations, where people have said that the $30,000 exemption for small businesses should be increased or maintained. If we are going to reduce it to 4% to 5%, I would say this be reduced to $10,000, so we have a bigger catchment area where almost everybody is caught up in it.

Whatever the wish of the committee, the tax must be efficient and equitable. Mr. Chairman, I must emphasize the importance of the efficiency aspect of the tax system, so Canadians can trust. If we do not use it to reduce the deficit, then this exercise will be seen as a Tory agenda in a red tie, which I always wear on special occasions like today. This would be seen as an exercise in futility.

Mr. Chairman, thank you very much again. I am open to questions on the suggestions that I have given.

The Chairman: Thank you, Jag.

Monsieur Brien, s'il vous plaît.

M. Brien (Témiscamingue): Merci, monsieur le président. J'ai plusieurs questions mais je vais me limiter à quelques-unes. Les travaux que l'on fait présentement reposent sur un engagement fait, lors de la dernière campagne électorale, par une formation politique dont vous faisiez partie. On a dit au public: «On va abolir la TPS» et, par la suite, tout bas, on leur a dit: «Mais on va la remplacer par autre chose». C'est à nous, maintenant, de définir «autre chose».

[*Traduction*]

Je proposerais pour ma part une taxe de 4 p. 100 tout en vous proposant comment réaliser le 1 p. 100 qui manque. Ma circonscription de Markham—Whitchurch—Stouffville est vaste. Sa population est très dynamique et elle comporte un grand nombre d'entreprises. Il y en a 13 500 environ. Dans pratiquement tous les cas, elles m'ont fait savoir qu'elles seraient disposées à être taxées dans la mesure où les recettes contribuent à réduire le déficit. La question du déficit est une véritable obsession dans ma circonscription. Ce sont des gens assez scolarisés et souvent ils ont l'impression que le gouvernement ne fait pas ce qu'il devrait faire.

• 1540

Ce que je propose, monsieur le président, c'est que la réduction du déficit soit obligatoire et qu'un objectif à cet égard soit fixé annuellement dans le budget. Nous saurions alors qu'une proportion de 20 p. 100 ou de 10 p. 100 de la taxe perçue servirait exclusivement à réduire le déficit. À ce moment-là, les gens seraient mieux disposés à accepter la taxe, sachant qu'elle servirait à réaliser un objectif valable. Chose assez étonnante, un Canadien sur dix est disposé à accepter une forme quelconque de taxe, dans la mesure où elle sert à réduire le déficit.

Le cas des professionnels pose un problème. Je propose que leurs honoraires englobent la nouvelle taxe de sorte qu'ils n'aient pas à y ajouter une taxe supplémentaire. Je pense notamment ici aux comptables, aux avocats et à d'autres professionnels. Je propose également qu'un remboursement de 5 p. 100 du montant total de taxe perçue soit consenti aux détaillants pour les dédommager de leurs frais de comptabilité. De la sorte, on réussirait à réduire au minimum leur réticence à agir comme percepteur d'impôt.

Je vais à contre-courant. Comme moi, vous avez entendu de nombreux témoins vous dire qu'il fallait maintenir ou accroître l'exonération de 30 000$ qui s'applique à la petite entreprise. Si nous réduisons le taux à 4 ou 5 p. 100, il me semble qu'il faudrait réduire ce seuil à 10 000$ pour élargir le bassin des contribuables visés par la TPS.

Quelle que soit la décision du comité, la taxe doit être efficace et équitable. Monsieur le président, je dois souligner l'importance du critère de l'efficacité. Il est nécessaire pour que les Canadiens puissent faire confiance au régime fiscal. Si nous n'utilisons pas la taxe pour réduire le déficit, alors les gens croiront que nous poursuivons le travail des Conservateurs même si nous portons une cravate rouge comme celle que je porte aujourd'hui, lors d'occasions spéciales. Les gens croiront que nous n'avons fait que brasser de l'air.

Monsieur le président, encore une fois, je vous remercie. Je suis disposé à répondre à toute question au sujet des propositions que je viens de faire.

Le président: Merci, Jag.

Mr. Brien, if you will.

Mr. Brien (Témiscamingue): Thank you, Mr. Chairman. I have a number of questions but I will ask only a few. The work we are doing now is based on a commitment made during the last election campaign by a political party of which you are a part. The public was told: "We will abolish the GST" and then, later on, people were told in a much lower tone of voice that the tax would be replaced by something else. It is now our task to define that "something else".

[*Text*]

M. Bhaduria, j'aimerais que vous me dites comment cet engagement a été perçu dans votre circonscription, car on a mis l'accent sur le mot «abolir» et non sur le mot «remplacer»? Donc, quelles sont les attentes de vos électeurs face à cet engagement politique du Parti libéral?

C'est une bonne question, monsieur le président et, aujourd'hui, je vais la poser souvent.

Le président: Je suggérerais qu'elle soit écrite et distribuée à tous les députés.

Mr. Bhaduria: It's a good question. I don't agree with the suggestion that the party ever said they will abolish the GST tax.

[*Translation*]

Mr. Bhaduria, I would like you to tell us how this commitment was perceived in your riding, given that the stress was on the word ''abolish'' rather than on the word ''replace''. Therefore, what were your constituents expecting with regard to this commitment on the part of the Liberal Party?

The question is a good one, Mr. Chairman and I will be asking it often today.

The Chairman: I suggest that it be written down and distributed to our members.

M. Bhaduria: Bonne question en effet. Je ne suis pas d'accord avec vous quand vous laissez entendre que le parti avait promis d'abolir la TPS.

• 1545

While we are literally abolishing the GST, as I mentioned in my presentation, we have to have the tax base to provide the necessary services.

While we have said as the party agenda that the GST should be abolished, we never said we would not have a fairer and efficient tax. I think the government's commitment to have a fairer tax still stands, and for that reason, I think, the committee is sitting here.

Même si, à toutes fins utiles, nous abolissons la TPS, comme je l'ai signalé dans mon exposé, il nous faut les recettes fiscales correspondantes pour assurer les divers services.

Tout en ayant préconisé l'abolition de la TPS dans le programme du parti, nous n'avons jamais dit qu'il ne nous faudrait pas une taxe plus juste et plus efficace. D'après moi, l'engagement du gouvernement à mettre en place une taxe plus équitable est toujours valable et c'est justement pourquoi le comité siège aujourd'hui.

Secondly, to complete my answer, the constituents in my riding are sometimes pretty astute, as you must have seen in the last three months by what they have come up with. On this issue, they agree that there has to be a tax. They do not agree with the idea that it should be abolished totally and not be replaced. So what we are looking at are viable alternatives that will benefit Canadians as a whole and still be a fairer tax.

Deuxièmement, je compléterai ma réponse en disant que les électeurs de ma circonscription sont parfois assez astucieux comme vous avez pu le constater d'après ce qu'ils ont fait au cours des trois derniers mois. Ils sont d'accord sur la nécessité d'une taxe. Ils ne sont pas d'accord pour dire qu'elle doit être complètement abolie sans être remplacée. Nous cherchons donc les solutions de rechange qui seront avantageuses pour l'ensemble des Canadiens tout en étant équitables.

M. Brien: On va regarder techniquement votre suggestion. Vous parlez d'un taux à 4 p. 100 qui pourrait générer 30 milliards de dollars. J'essaie de savoir sur quoi vous vous êtes basé pour en arriver à ces données–là? Vous parlez du montant qui s'applique, à peu près, à l'ensemble du produit national brut, mais là–dessus, il y a des crédits pour les intrants. Dans la mesure où l'on garde une taxe à la valeur ajoutée, il est certain que l'on devra retourner une partie de ces sommes–là aux entreprises sur tous les produits qui sont des intrants. Pour en arriver à un taux de 4 p. 100, cela va prendre une base beaucoup plus large et cela inclut la nourriture et les produits de base actuellement exemptés.

Mr. Brien: Let's look at the technical aspects of your suggestion. You mention a rate of 4% which could generate $30 billion. I'm trying to see what you based these figures on. You're talking about the amount which would apply more or less, to the gross national product as a whole but there are input credits to consider. To the extent that we maintain a value–added tax, part of the amounts will certainly have to be given back to businesses for inputs. To get to a 4% rate, it will be necessary to use a much wider base and this would include food and basic products which are now exempt.

Plus loin, vous nous dites que la perception des consommateurs ou des individus pour le seuil de l'indexation est excessivement important. Comment allez–vous faire pour leur expliquer qu'ils vont quand même verser 15 milliards de dollars, et que maintenant, ils devront payer la taxe sur les aliments de base et que cela ne sera pas régressif, que ce sera plus équitable, plus juste, pour aller chercher le même montant d'argent? Comment vous allez expliquer cela à vos électeurs?

Later on you say that consumer's perception of the rate is extremely important. How then will you explain to them that they will still be contributing $15 billion and that now they will be paying tax on basic food. How will you convince them that this will not be regressive and that it will be a more equitable way to get the same amount of money? How will you explain that to your constituents?

Mr. Bhaduria: On the issue of the basing of this tax, if the tax base is widened, then probably, in my estimation, it would cover between $20 billion and $25 billion.

On the question of including the tax on food and other basic items, I would suggest that if we look at the general tendency, we always get some special discounts on food, sometimes as much as 20% or 30%. Now, if 4% is added on a dollar and a

M. Bhaduria: Si l'assiette de la taxe est élargie, alors, d'après mes calculs, elle permettra de percevoir entre 20 et 25 milliards de dollars.

Pour ce qui est de taxer les aliments et autres produits de base, il me semble que, en règle générale, nous arrivons toujours à obtenir des rabais sur la nourriture qui sont parfois de l'ordre de 20 à 30 p. 100. La famille qui dépense 1 000$ par

[*Texte*]

family spends, let's say, $1,000 per year on food, they'll be spending 4% more of that, making $1,040, which is not a tremendous amount of extra tax burden on that. It will more or less offset the reduction of the 3% that they will not be paying on items such as clothing and other things.

As I said, I'm not an economist, but I'm simply reiterating the sentiments of the people in my riding.

I would say that this tax must include everything except funeral expenses. To me, people who have paid one or the other kind of tax all their life should be spared the agony of their relatives having to pay the tax. So everything except funeral expenses should be subject to this kind of tax.

Mr. Brien: If we have time, I will come back.

Le président: Il nous reste une minute et demie pour toutes les questions.

Mr. McClelland, would you like to dip in now?

Mr. McClelland (Edmonton Southwest): I would defer back to Mr. Brien, please.

M. Brien: Je voudrais simplement expliquer quelque chose.

• 1550

Si on prend votre proposition globalement, vous dites qu'il nous faut une taxe harmonisée. Actuellement, les taxes de vente provinciales vont chercher des revenus sur les intrants des entreprises. Si on n'a qu'une seule taxe harmonisée, cela voudra dire une seule taxe à la valeur ajoutée. Il faudra donner des crédits pour ces intrants–là, ce qui veut dire une perte de revenu de 4 milliards de dollars, ou un transfert de 4 milliards de dollars des entreprises vers les consommateurs. Les consommateurs devront supporter 4 milliards de dollars de plus alors que, actuellement, ce sont les entreprises qui en supportent une partie. Évidemment, ils la refilent en partie aux consommateurs, ce qui vous empêchera de baisser le taux à 4 p. 100.

Cependant, vous dites qu'en même temps, on va élargir la base. Donc, il est fort probable qu'on se retrouverait avec une base plus large mais avec un taux de taxation qui reste le même, avec un pourcentage qui ne diminue pas. Êtes–vous encore d'accord pour dire qu'il faut tout inclure dans la base pour avoir, de la part du public, une certaine perception de justice et d'équité dans le système de taxation?

Mr. Bhaduria: Let me answer the last part first. I would say the answer is yes.

As to the second thing, the credits for import should be shifted in terms of some kind of corporation tax, rather than have the paperwork for giving the import tax back to the corporation. I think we'll have to change the income tax to make up for that $4 billion that you just mentioned.

Le président: Merci, monsieur Brien.

Mr. Bhaduria, you've obviously done a great deal of work on this. Thank you for your written presentation and for your very cogent remarks to us today.

[*Traduction*]

année en aliments dépensera 4 p. 100 de plus, soit 1 040$, ce qui n'est pas vraiment un fardeau fiscal très considérable. D'ailleurs, il sera à peu près compensé par la réduction de 3 p. 100 de la taxe que les gens ne paieront pas sur d'autres produits comme les vêtements, etc.

Comme je vous l'ai déjà dit, sans être économiste, je m'efforce de représenter les opinions des gens de ma circonscription.

D'après moi, la taxe doit englober tout, sauf les frais funéraires. Il me semble que des gens qui ont passé toute leur vie à payer des taxe sous une forme ou sous une autre doivent être épargnés au moment où leurs proches ont à se charger de leurs frais funéraires. Il faut donc tout assujettir à la taxe, sauf les frais funéraires.

M. Brien: Je reviendrai à la charge s'il reste du temps.

The Chairman: We have a minute and a half for our questions.

Monsieur McClelland, souhaitez–vous intervenir maintenant?

M. McClelland (Edmonton–Sud–Ouest): Je préfère laisser la parole à M. Brien.

Mr. Brien: I would simply like to explain something.

If I take your proposal globally, you said that this tax should be harmonized. At present, provincial governments get revenues from sales tax applied on business inputs. If we have a single harmonized tax, it will be a value–added tax. We will have to give credit for these inputs, and this will mean a loss of $4 billion for the government or a transfer of $4 billion from businesses to consumers. Consumers will therefore have to support an extra $4 billion which is now borne in part by businesses. Since this tax is already passed on in part to consumers, this will prevent us to lower the rate at 4%.

On the other hand, you mentioned that the tax base should be broadened. Accordingly, most probably we would have then a tax applied on a broader base but with the same level of rate, with a rate that would not be lower. Do you still agree that the tax base should include everything if we want to leave the public with the impression that there are some elements of fairness and equity in the tax system?

M. Bhaduria: Permettez–moi de répondre à la première partie de votre question. Ma réponse serait oui.

Quant à la deuxième partie, je pense que les crédits sur intrants devraient être remplacés par une sorte d'allègement de l'impôt sur le revenu des sociétés. On éliminerait ainsi la paperasserie administrative que représente le remboursement des taxes payées sur les intrants par les sociétés. À mon avis, nous devrons apporter des modifications au régime d'impôt sur le revenu pour remplacer les 4 milliards de dollars dont vous avez parlé.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Brien.

Monsieur Bhaduria, de toute évidence, vous avez beaucoup étudié la question. Nous vous remercions beaucoup de votre mémoire et des observations très convaincantes dont vous nous avez fait part aujourd'hui.

[*Text*]

Mr. Bhaduria: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Our next witness is Jake Hoeppner, member of Parliament. Welcome, and thanks for being with us.

Mr. Jake E. Hoeppner, MP (Lisgar—Marquette): Thank you, Mr. Chairman. I do not bring a great deal of wisdom to you on the GST, just a few points I would like to address as a farmer and maybe one or two as an MP. That is going to be my approach. I did not write a submission, so it's going to be an oral submission with a few notes.

My sons rent my farm on a share basis, so there's no GST involved, but they also cash rent 1,000 acres at $35 an acre, on which GST is payable. They can get a refund on that after a quarter, but if you look at $35,000, which has to be prepaid before they put the crop in, it takes about $2,400 out of their operating funds to pay this GST. This GST is refundable; they do collect it back in about four months after it has been paid, because usually you have to pay it by April 1, which is the new quarter for the GST.

The problem for them is that they tie up $2,500 of operating costs. The government has to refund this money. Later on the interest they're paying on this operating cost is also tax deductible, so actually the government is losing money on that transaction. So it would be better if that type of a product was zero–rated, I would think. It would save the government money and it would save a lot of transactions, because I can see all the operating money that's tied up for farmers, and the interest later on is tax deductible, so the government loses twice, actually. I think it would simplify it and help the farmers if it was a zero–rated input.

Also, the problem is if you buy any input costs that are under $500, like fertilizer and other input costs, they're zero–rated, but under $500 they become 7% applicable, which later on is refunded again. So there is a number of input products that, if zero–rated, would help the government plus the farmers. I think it would be to the benefit of all of them to make that saving.

I don't think it is the government's intention just to tie up money, and I hope they take this into consideration and save the farmer some money, as well as the government. They can make some.

• 1555

As an MP, I was only made aware in the last month that we have GST refunds, quarterly refunds, going to foreign countries.

Have you had that problem before?

The Chairman: No.

Mr. Hoeppner: One of my constituents came back from Belize. He said he ran into two families who were getting quarterly GST refunds because they were originally Canadians. I guess they're on the tax roll. Because they do not fill out income tax, they aren't taxable, yet they are getting these GST refunds, which seems ludicrous and ridiculous to me.

[*Translation*]

M. Bhaduria: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Notre prochain témoin est le député Jake Hoeppner. Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions d'avoir accepté de participer à nos travaux.

M. Jake E. Hoeppner (député de Lisgar—Marquette): Merci beaucoup, monsieur le président. Je n'ai pas de grande théorie à vous communiquer au sujet de la TPS. Je voudrais simplement vous faire part de quelques points qui me préoccupent en tant qu'agriculteur et peut–être d'un ou deux autres en tant que député. Telle sera la teneur de mes propos. Comme je n'ai pas rédigé de mémoire, je me contenterai d'un exposé oral et de quelques notes.

Je loue ma ferme à mes fils, à parts égales; la TPS n'entre donc pas en compte. Par ailleurs, ils encaissent un loyer pour 1 000 acres de terre à raison de 35$ l'acre, sur lequel ils doivent payer la TPS. Cette taxe leur est remboursée au bout d'un trimestre, mais compte tenu qu'elle doit être payée avant que la terre ne soit en culture, mes fils doivent prendre environ 2 400$ à même leur fonds de roulement pour payer la TPS sur ce loyer de 35 000$. Or, ils ne reçoivent le crédit que quatre mois après avoir payé la taxe, car celle–ci doit être habituellement payée le 1er avril, soit au début de la nouvelle période de cotisations.

L'ennui, c'est que cela immobilise 2 500$ de frais de fonctionnement. Le gouvernement doit rembourser cet argent. Plus tard, l'intérêt payé sur ces frais de fonctionnement sera également déductible aux fins de l'impôt, de sorte que le gouvernement perd de l'argent avec cette transaction. Il serait donc préférable que ce type de fourniture soit détaxée, à mon avis. Cela permettrait au gouvernement d'économiser de l'argent, cela éliminerait bien des transactions, et éviterait aux agriculteurs de mobiliser une aussi grande part de leur fonds de roulement. Compte tenu que l'intérêt est déductible du revenu imposable, le gouvernement perd doublement. Je pense que ce serait plus simple et mieux pour les agriculteurs si cet intrant était détaxé.

L'autre problème, c'est que les fournitures de 500$—comme les fertilisants—sont détaxées. Mais celles de moins de 500$ sont assujetties à la taxe de 7 p. 100 qui, plus tard, est remboursée. Il serait donc avantageux pour le gouvernement et les agriculteurs, qu'une foule de fournitures soient détaxées. Cette économie serait profitable pour tous.

Je ne pense pas que ce soit là l'intention du gouvernement de geler des fonds, et j'espère qu'on tiendra compte de ce facteur et qu'on essayera d'économiser de l'argent, aussi bien à l'agriculteur qu'au gouvernement. Ce serait possible.

Même si je suis député, ce n'est que depuis un mois que je sais qu'il y a des remboursements de TPS, des remboursements trimestriels, qui sont versés à des gens qui vivent à l'étranger.

Vous a–t–on déjà parlé de ce problème auparavant?

Le président: Non.

M. Hoeppner: Un de mes électeurs revient justement de Belize. Il m'a dit qu'il avait connu deux familles qui recevaient des remboursements trimestriels de TPS parce qu'ils étaient Canadiens d'origine. J'imagine que leurs noms figurent sur le rôle d'imposition. Parce qu'ils ne produisent pas de déclaration d'impôt, ils ne sont pas assujettis à l'impôt, et pourtant, on leur verse des remboursements de TPS, ce qui est absolument ridicule à mes yeux.

[*Texte*]

The Chairman: You'd better tell that to CIDA right away.

Mr. Hoeppner: I don't know. But I know this gentleman was quite upset over that. He said, we are paying taxes and GST funds are being sent to foreign countries. He wanted something done about it. That's really why I came before this committee, to fill you in on that.

I'm also told that this is happening with some of the old age pensions and child and family allowances. Some of my constituents are getting very upset with this because it involves quite a few dollars. I asked the RCMP in my area whether they were aware of it. They said they had run into some of those situations, but it was very hard for them to track this because a lot of these funds are automatically put into bank accounts here and then transferred. I would like to throw this in with the GST so that this committee can look at it.

I think that's about all I have to say. If you have any questions on these issues, I'd be prepared to address them.

The Chairman: Very interesting.

Mr. McClelland: I have two questions. The first one is on zero–rating. People have made submissions that it would be much fairer and easier to administer if there were no deductions, so that people who paid GST, for instance, on the rental portion of the land. . . There are those who would say, if I'm renting land to grow a crop, it's really not that much different from renting a hammer to build a building, if it's still something you have to use.

How do you think the agricultural community would feel if there were a lower rate, but it was broadly applied, with no exceptions?

Mr. Hoeppner: We tried to get away from subsidizing the agriculture industry. They are in a squeeze all along. If these costs, like $35,000 for rent, plus all your fertilizers, all your fuels, all your repair bills. . . Repair bills are another thing that are GST–applicable and then you get the refund. It would add quite a cost to the input costs of farmers. It would put them in financial hardship, I would think, or it would increase the hardship.

Mr. McClelland: But an agri–businessman—if you psychologically make the leap and say that a farmer is a business person in agriculture, what's the difference between someone who's a business person in agriculture, or a farmer, and somebody who is in business in anything else, in any other business that has to have input costs, paid up front and then recovered down the road? Why should farmers and agriculture be treated any different from any other business?

Mr. Hoeppner: I would like to challenge you to take a trip to the Soviet Union and find out which is more important, food or business. If you don't have food to put on the table, you won't have business for very long. This is what I see: if we're going to let our agriculture industry go down the drain, you'd better be prepared to move somewhere else; you won't be importing food because it'll become too expensive.

[*Traduction*]

Le président: Vous feriez mieux de le dire tout de suite à l'ACDI.

M. Hoeppner: Je l'ignore, mais je sais que cet électeur était furieux de constater cela. Il a dit: Nous payons des impôts, et l'on envoie des remboursements de TPS à des gens qui vivent à l'étranger. Il voulait que nous réglions ce problème. C'est pour cela que je suis venu témoigner devant votre comité, pour vous informer de cela.

On me dit que c'est la même chose dans le cas des pensions de vieillesse et des allocations familiales. Certains de mes électeurs sont très fâchés de cette situation, car cela représente beaucoup d'argent. J'ai demandé à des agents de la GRC de ma région s'ils étaient au courant de cette pratique. Ils m'ont dit qu'ils avaient déjà eu affaire à ce genre de situation, mais qu'ils avaient eu beaucoup de mal à trouver des coupables, car une bonne part de ces fonds sont automatiquement déposés dans des comptes au Canada et transférés ensuite. J'ai voulu relier cette question à celle de la TPS pour que votre comité puisse y regarder de près.

C'est à peu près tout ce que j'avais à dire, je pense. Si vous avez des questions à ce sujet, je suis prêt à y répondre.

Le président: C'est très intéressant.

M. McClelland: J'aurais deux questions. La première concerne les fournitures détaxées. Certaines personnes nous ont indiqué que cette taxe serait plus juste et plus simple à administrer s'il n'y avait pas de déductions, afin que celui qui paie de la TPS, par exemple, sur la location d'un terrain. . . Il y a aussi ceux qui disent que louer une terre pour la mettre en culture ce n'est pas très différent de louer un marteau pour construire un immeuble, s'il s'agit d'un objet dont on a besoin pour faire son travail.

Que penserait le milieu agricole à l'idée d'avoir une taxe qui serait appliquée à l'ensemble des produits que nous achetons, sans exception, mais dont le taux serait plus bas?

M. Hoeppner: Nous avons essayé de nous débarrasser des subventions au secteur agricole. Les agriculteurs sont coincés de toutes parts. Si ces coûts, comme les 35 000$ de loyer, les fertilisants, l'essence, les frais de réparation. . . Les réparations sont des fournitures sur lesquelles on paie une TPS qu'on se fait rembourser ensuite. Une telle mesure augmenterait considérablement les coûts des intrants des agriculteurs. Elle leur causerait des problèmes financiers, à mon avis, ou bien elle augmenterait les problèmes qu'ils ont déjà.

M. McClelland: Mais un exploitant agricole—si psychologiquement vous vous faites à l'idée qu'un fermier est une personne qui exploite un commerce en agriculture, quelle différence y a–t–il entre une personne qui a un commerce agricole ou un fermier, et une personne qui exploite un autre genre de commerce, qui a des frais d'intrants qu'elle paie initialement et qu'elle récupère ensuite? Pourquoi les fermiers et les exploitants agricoles seraient–ils traités différemment des autres gens d'affaires?

M. Hoeppner: J'aimerais bien vous mettre au défi d'aller en Union soviétique voir ce qui est plus important, la nourriture ou le commerce. Quand on n'a rien à manger, il n'est pas long qu'on n'a plus de commerce. Voici comment je vois les choses: Si nous laissons aller notre industrie agricole à la ruine, il vaudrait mieux songer à aller vivre ailleurs; il ne sera pas question d'importer de la nourriture, car elle coûtera trop cher.

[*Text*]

Mr. McClelland: But the point is, what is the difference between agriculture as a business and another business as a business?

Mr. Hoeppner: Agriculture drives the western economy. If you take agriculture out of the western economy, you won't have any business. If you want to defeat business, you defeat agriculture. That's very simple to me.

I put this question to Mr. Herb Grubel. He went to a seminar at the Fraser Institute. I said, put one simple question before the financial institutions, which I can't answer and they probably can. Ask them which is more important, to have food on the table or a million dollars in the bank. He came back to me and said, Jake, I didn't dare ask the question because it's so obvious. He said he'd rather eat than have $1 million in his pocket.

• 1600

I think that is one thing we are forgetting. If you want to pay me the price it costs me to produce—like you get in a business—I totally agree with you. But it hasn't been happening. That is the sad part.

Mr. McClelland: As to the GST refunds and other refunds from the government—UI payments and that sort of thing—do you know if they're associated with missionaries? I'm thinking specifically of people who are doing something abroad and not really getting paid for it, but are representing Canada or Canadian interests.

Mr. Hoeppner: The way I gather it, these are people who either have moved out of here and are still Canadian citizens or have registered their families as born abroad and have come back and somehow applied for social assistance or some other form of government aid. They're on the register and this allows them to continue to get it.

It's people who are moving back and forth, and I get the impression with the family allowances and the welfare cheques that they've found a way of doing it. They're making those moves for four or five months to just get into the system.

This is what the RCMP is telling me. I can't prove it, but I've heard quite a lot of complaints about it from my area, because I have direct connections with some of these people.

Mr. McClelland: Thank you.

Mr. Pillitteri (Niagara Falls): Jake, by you bringing this to our attention about the GST rebates and so on, we can see it's not really working.

On the other hand, you said you're a farmer. I'm a farmer from central Canada. You don't hold the monopoly on farming in western Canada. Let me say to you also, by heaven, if you were still able to lend for $35 an acre it must not be too bad. I'll tell you, we have some agricultural land in Ontario, be it in tender fruit or in grapes, that isn't even renting for $35 an acre.

[*Translation*]

M. McClelland: Il reste qu'il faut se demander s'il y a vraiment une différence entre un commerce agricole et tout autre genre de commerce?

M. Hoeppner: L'agriculture est le moteur de l'économie occidentale. Quand il n'y aura plus d'agriculture dans l'économie occidentale, il n'y aura plus d'entreprise. Si vous voulez détruire l'entreprise, vous n'avez qu'à détruire l'agriculture. C'est aussi simple que cela.

J'aimerais poser la question suivante à M. Herb Grubel. Il est allé à un colloque au Fraser Institute. Je lui ai demandé de poser aux institutions financières une question bien simple, dont je ne connais pas la réponse et à laquelle elles peuvent probablement répondre. Demandez–leur ce qui est le plus important, d'avoir de quoi à manger ou d'avoir un million de dollars en banque. En revenant, il m'a dit: Jake, je n'ai pas osé leur poser cette question parce que la réponse est tellement évidente. Il m'a avoué qu'il préférerait manger plutôt que d'avoir un million de dollars dans ses poches.

Je crois que c'est une chose qu'on a tendance à oublier. Si vous voulez me payer ce qu'il m'en coûte pour produire—comme on le fait normalement en affaires—je suis tout à fait d'accord avec vous. Mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent. C'est ce qui est triste dans tout cela.

M. McClelland: En ce qui concerne les remboursements de TPS et les autres montants versés par le gouvernement—les prestations d'assurance–chômage et les autres types de prestations—savez–vous si elles ont quelque chose à voir avec les missionnaires? Je pense en particulier aux gens qui se dévouent à l'étranger sans être vraiment payés, mais qui représentent le Canada ou les intérêts du Canada.

M. Hoeppner: D'après ce que j'ai compris, ce sont des gens qui ont quitté le Canada, mais qui sont encore citoyens canadiens ou qui ont déclaré que leurs enfants étaient nés à l'étranger, et qui reviennent ici pour demander des prestations d'aide sociale ou d'autres formes d'aide gouvernementale. Ils sont sur nos listes et cela leur permet de continuer à recevoir ces prestations.

Ce sont des gens qui vont et viennent, et j'ai l'impression qu'ils ont su trouver le moyen de retirer des allocations familiales et des chèques de bien–être. Ils viennent passer quatre ou cinq mois ici simplement pour être dans le système.

C'est ce que me disent les agents de la GRC. Je ne peux rien prouver, mais j'ai très souvent entendu des gens se plaindre de ce genre de chose dans ma région, car je suis en communication directe avec certaines de ces personnes.

M. McClelland: Merci beaucoup.

M. Pillitteri (Niagara Falls): Jake, en attirant notre attention sur les remboursements de TPS, ect., vous nous faites réaliser que le système ne fonctionne vraiment pas.

Par ailleurs, vous dites que vous êtes un agriculteur. J'ai moi–même une ferme dans le centre du Canada. Vous n'avez pas le monopole de l'agriculture dans l'Ouest du Canada. Sachez aussi que vous avez bien de la chance de pouvoir louer votre terre 35$ l'acre. Ce n'est pas si mal après tout. Je peux vous dire que certaines terres agricoles de l'Ontario, qu'il s'agisse de vergers ou de vignes, se louent pour bien moins que 35$ l'acre.

[*Texte*]

I'm sure with any tax system implemented the concerns of the farmer will be taken into consideration, because we do have farmers from all over the country, not only from western Canada.

You did not give us an alternative, with the exception of keeping farmers zero–rated and maintaining it on a GST basis. We are not looking at the GST. We're looking at an alternative to the GST. Do you have any suggestions other than just maintaining the GST and zero–rating the farmers as you have in the past?

Mr. Hoeppner: I think the GST is probably the most hated tax ever developed. I don't think I have to tell you that.

What I felt badly about on the farm was I don't think we ever got the benefit of the reduction of the manufacturers tax. I don't think it ever was passed on to us. I think we are still probably paying some of that tax.

You know what equipment costs. You know what they have done. You know what repair bills are like—$40 an hour for labour is standard. Farmers cannot afford to fix at that rate anymore.

I appreciate your comments. These high rental prices are due probably to trying to survive—to get bigger, better and more efficient. Really it isn't worth that. But if you want to stay in the business you have to pay it. That's why it is happening.

I don't know how quickly you'll do away with the GST or what you will do, but if I were running the government I would not send the quarterly refunds at all. I would keep them until the yearly income tax papers are filed, because that would cut out a lot of the fraud going on abroad. That is one suggestion I will make to you.

Anything that can reduce taxes for farmers or businesses I would agree with because that's going to drive our economy.

Mr. Pillitteri: Thank you.

Mr. Fewchuk (Selkirk—Red River): Jake, do you have any complaints from the seniors in your riding that other seniors who are getting these rebate cheques shouldn't be getting them?

Mr. Hoeppner: I don't know if I've had any about the GST but I've had quite a few seniors who are well off approach me during the election and even afterwards and say they don't really need some of this social assistance. That is what I've heard quite a bit, because they're very worried about the jobs for their grandchildren and some of their children. That's what I've heard.

• 1605

The GST has never come out with them, but the supplementary incomes, which some of them say they don't need, they would give up for jobs. I can guarantee you that.

[*Traduction*]

Je suis sûr que le nouveau régime fiscal tiendra compte des problèmes des agriculteurs, car il y en a partout au pays, pas seulement dans l'Ouest.

Vous ne nous avez pas présenté de solution, si ce n'est de détaxer les intrants agricoles et de continuer de les assujettir à la TPS. Nous ne voulons pas de la TPS. Nous voulons la remplacer. Avez–vous d'autres suggestions à nous faire, outre que maintenir la TPS et détaxer les intrants agricoles?

M. Hoeppner: Je crois que la TPS est probablement la taxe qui a suscité le plus de mécontentement. Je pense que je n'ai pas besoin de vous le dire.

Ce qui m'importune, en tant qu'agriculteur, c'est que j'ai l'impression que nous n'avons jamais pu bénéficier de la réduction de la taxe sur les ventes des fabricants. Cet allégement ne nous a jamais été refilé. Il est probable que nous en payons encore une partie.

Vous savez ce que coûte la machinerie agricole. Vous savez ce qu'ils ont fait. Vous savez combien coûtent les réparations. Il est rare qu'on ne paie pas 40$ l'heure pour la main–d'oeuvre. Les agriculteurs n'ont plus les moyens de faire réparer leur machinerie à ce prix.

Je suis content d'entendre vos commentaires. Si l'on paie si cher pour louer la terre, c'est probablement qu'on fait tout pour survivre... Prendre de l'expansion, pour devenir meilleur et plus efficace. Mais vraiment, cela n'en vaut pas la peine. Mais pour rester en affaires, il faut le faire. C'est pour cela qu'on paie aussi cher.

J'ignore si c'est pour bientôt que vous allez vous débarrasser de la TPS ou que vous allez la remplacer par une autre mesure, mais si j'étais à la tête du gouvernement, je n'enverrais pas de remboursements trimestriels du tout. J'attendrais au moment des déclarations d'impôt pour le faire, car cela éliminerait beaucoup de manoeuvres frauduleuses auxquelles se livrent les personnes qui reçoivent des prestations à l'étranger. C'est une suggestion que je vous fais.

Je serais d'accord avec toutes sortes de mesures visant à réduire les taxes que paient les agriculteurs ou les commerçants, car ils sont le moteur de notre économie.

M. Pillitteri: Merci beaucoup.

M. Fewchuk (Selkirk—Red River): Jake, y a–t–il des personnes âgées de votre circonscription qui se plaignent que d'autres personnes âgées obtiennent des chèques de remboursement sans y avoir droit?

M. Hoeppner: J'ignore si j'ai eu de telles plaintes au sujet de la TPS, mais un assez grand nombre de personnes âgées sont venues me voir durant la campagne électorale et après pour me dire qu'elles n'avaient vraiment pas besoin de cette aide sociale. On entend cela couramment, car les personnes âgées s'inquiètent de ce que leurs petits–enfants et leurs enfants n'aient pas d'emplois dans l'avenir. C'est ce que j'ai entendu.

La TPS ne semble pas préoccuper les gens âgés, mais le supplément de revenu garanti, dont certains n'ont pas besoin, ils seraient prêts à l'abandonner pour des emplois. Je peux vous le garantir.

[*Text*]

Mr. Fewchuk: I was just curious, because I got a call on Sunday from a senior. She was 80 years old. She told me her name and everything. She said that she goes to the homes where the seniors are and that that should be stopped because the family is picking up the rebate cheques. That was the first one I got from a senior that was kind of surprising to me, so I'm just wondering what you are hearing in your riding.

Mr. Hoeppner: I haven't heard that particular incident, but I know that seniors are very sincerely worried about jobs.

Mr. Shepherd (Durham): I farm myself, like a bunch of farmers, so I'm very sympathetic.

Mr. Hoeppner: So I'm not on the lines then.

Mr. Fewchuk: You picked the right crew here.

Mr. Shepherd: Are you from Saskatchewan?

Mr. Hoeppner: No, southern Manitoba.

Mr. Shepherd: You have a retail sales tax in Manitoba.

Mr. Hoeppner: Yes.

Mr. Shepherd: How does it affect your farming operations?

Mr. Hoeppner: Well, we pay it; there's no doubt about it.

Mr. Shepherd: So you're paying on some of your business. Don't you have any exemptions there at all on farm inputs?

Mr. Hoeppner: On parts probably there are some exemptions. I can't tell you even that for sure now.

Mr. Shepherd: So if you buy fertilizer and so forth—

Mr. Hoeppner: No, it's not on fertilizer. But I think there are some exemptions. Ron might be able to fill me in on that.

Mr. Fewchuk: If you're incorporated and you have a registered number, then you get the GST back even on your. . .purchase. But you have to be incorporated. If you're just a family, then you don't get all the benefits. It's something like GST: it forces you to sign up to get the benefits.

Mr. Hoeppner: I know that for a while when it came to buying farm equipment parts, we were much better off to go across the line, because we did not have the taxes there and the dollar was more at par. But that has changed drastically now.

Mr. Shepherd: Do you think that people there are happy with the retail sales tax?

Mr. Hoeppner: Well, nobody is happy with taxes, but we realize that somebody has to pay the taxes so we shall get the services. I haven't heard anybody really complaining about it as hard as about the GST, because that is the one that has really hurt not just the farmers but also the service industries: small restaurants, lounges. . . I'm close to the border, and very quickly they go across and have their meals there and get the benefit.

[*Translation*]

M. Fewchuk: J'étais tout simplement curieux, car j'ai reçu un appel dimanche dernier d'une femme âgée. Elle avait 80 ans. Elle m'a donné son nom et tout. Elle a dit qu'elle allait dans des foyers pour personnes âgées et qu'il faudrait cesser de verser ces remboursements de TPS, car les familles les gardent pour elles–mêmes. C'était la première fois qu'une personne âgée se plaignait de ce genre de choses, et cela m'a un peu étonné. Je me demandais simplement si on vous avait parlé de ce genre de choses dans votre circonscription.

M. Hoeppner: On ne m'a jamais raconté une telle histoire, mais je sais que les personnes âgées sont sincèrement inquiètes de la situation de l'emploi.

M. Shepherd (Durham): Etant agriculteur moi–même, je suis très sympathique à ce genre de questions.

M. Hoeppner: Je ne fais donc pas exception.

M. Fewchuk: Vous êtes tombé sur la bonne équipe ici.

M. Shepherd: Venez–vous de la Saskatchewan?

M. Hoeppner: Non, du sud du Manitoba.

M. Shepherd: Vous avez une taxe de vente provinciale au Manitoba, n'est–ce pas?

M. Hoeppner: Oui.

M. Shepherd: Quelle incidence a–t–elle sur le fonctionnement de votre entreprise agricole?

M. Hoeppner: Eh bien, nous la payons; il n'y a pas de doute là–dessus.

M. Shepherd: Vous payez donc cette taxe sur une partie de vos frais de fonctionnement. Vous ne bénéficiez d'aucune exonération sur vos intrants agricoles?

M. Hoeppner: Certaines fournitures, comme les pièces, sont probablement exonérées. Je ne peux toutefois vous l'assurer.

M. Shepherd: Quand vous achetez des fertilisants. . .

M. Hoeppner: Non, pas sur les fertilisants. Mais je pense qu'il y en a sur certaines autres fournitures. Ron pourrait peut–être me renseigner.

M. Fewchuk: Si votre entreprise est constituée en personne morale et si vous avez un numéro d'inscription, on vous rembourse la TPS, même sur vos. . .achats. Mais votre entreprise doit être constituée en personne morale. Les entreprises familiales, elles, n'ont pas tous ces avantages. C'est un peu comme pour la TPS. On vous incite à vous inscrire pour obtenir les avantages.

M. Hoeppner: Je sais que pendant un certain temps il était plus avantageux de traverser la frontière pour acheter des pièces d'équipement agricole, parce qu'il n'y avait pas de taxe là–bas et qu'il y avait moins d'écart entre le taux de change. Mais les choses ont fort changé depuis.

M. Shepherd: Pensez–vous que les gens sont contents de la taxe de vente?

M. Hoeppner: Personne n'aime les taxes, évidemment, mais nous sommes conscients du fait qu'il faut payer quelque part pour avoir des services. A ma connaissance, on ne s'en plaint pas autant que pour la TPS, car cette taxe est vraiment pénible, non seulement pour les agriculteurs, mais pour le secteur des services: pour les petits restaurants, les cafés. . . J'habite près de la frontière, et il faut peu de temps pour aller manger aux Etats–Unis et profiter de ce que les taxes sont moins élevées.

[*Texte*]

So the small retailer has lost drastically because of the GST.

Mr. Fewchuk: Yes. The 7% is not in all the restaurants as the GST is.

Mr. Hoeppner: Yes.

The Chairman: Are there any other questions? You have a lot of farmers sitting around.

Mr. Hoeppner: I feel good when there are a lot of farmers.

The Chairman: Well, I do too.

Mr. Hoeppner: I was just going to mention to Mr. McClelland that if he's willing to pay me what a 200–pound porker is worth in the former Soviet Union today, I'd gladly pay the GST.

The Chairman: Are farmers generally complaining about the cashflow problems created by the GST? When we had one farm group in front of us, I had the feeling that in certain cases they were way ahead. For example, if a farmer is buying big equipment on time, then they're not paying all the GST at once but they're getting an input credit right up front.

Mr. Hoeppner: Well, the GST is refundable if it applies to machinery. They probably would be renting the equipment. That is probably on a rental agreement.

The Chairman: Well, I asked them about a purchase. I could have been wrong on this, but if a farmer buys a tractor for $100,000 and pays for it over three years to the dealer, does he pay the GST right up front? They pay it over time, don't they?

Mr. Hoeppner: If they buy for cash, then it's right on the price.

The Chairman: Even if you buy it over time?

Mr. Hoeppner: Yes.

The Chairman: Okay. So you pay the interest, but the GST is owing right out front.

Mr. Hoeppner: Yes, but you collect it back in the next quarter.

The Chairman: So you get it back in the next quarter.

Mr. Hoeppner: Yes.

The Chairman: So you have a cashflow problem there for every purchase. Your income is so sporadic that you are going to have a cashflow problem. You don't get cheques every month, but you do have expenses every month.

Mr. Hoeppner: You know how the grain has been moving this year. Some people have been fortunate enough to move it south, so they have a cashflow, but some are still sitting with probably most of their crop. So it's a real problem.

• 1610

The other thing I was going to say is that is the banks. . .it's so much different from one farm to the other. If you have good equity, your interest rates are better, you don't have to have all the security and back–up. If you are on just a

[*Traduction*]

Ceux qui exploitent des petits commerces de détail ont énormément perdu à cause de la TPS.

M. Fewchuk: En effet. Tous les restaurants n'exigent pas 7 p. 100 comme on le fait pour la TPS.

M. Hoeppner: Oui.

Le président: Y a–t–il d'autres questions? Beaucoup de membres du comité sont des agriculteurs.

M. Hoeppner: Je me sens bien auprès d'agriculteurs.

Le président: Eh bien, moi aussi.

M. Hoeppner: J'allais signaler à M. McClelland que s'il veut bien me payer ce que vaut maintenant un porc de 200 livres dans ce qui était autrefois l'Union soviétique, je serai heureux de payer la TPS.

Le président: En général, les agriculteurs se plaignent–ils de ce que la TPS leur crée des problèmes d'encaisse? Quand nous avons entendu les témoignages d'un groupe d'agriculteurs l'autre jour, j'ai eu l'impression que, dans certains cas, les crédits leur parvenaient à l'avance. Par exemple, quand un agriculteur achète une grosse machine, il reçoit le crédit de taxe sur intrants avant même d'avoir payé intégralement la TPS.

M. Hoeppner: La TPS est remboursable si elle s'applique à l'achat de machinerie. C'était probablement parce qu'ils louaient la machinerie. Ils avaient probablement une entente de location.

Le président: Dans ma question, je parlais d'achat. J'ai peut–être mal saisi, mais si un agriculteur achète un tracteur dont le prix est de 100 000$ et qu'il rembourse ce montant sur une période de trois ans, paie–t–il la TPS dès le début ou la paie–t–il au fur et à mesure de ses versements?

M. Hoeppner: S'il paie le tracteur comptant, il paie la taxe immédiatement.

Le président: Même s'il n'en prend pas livraison immédiatement?

M. Hoeppner: Oui.

Le président: Très bien. Il paie donc l'intérêt, mais la TPS est exigible immédiatement.

M. Hoeppner: Oui, mais il peut la récupérer au trimestre suivant.

Le président: Il la récupère donc au trimestre suivant.

M. Hoeppner: Oui.

Le président: Vous avez donc des problèmes d'encaisse chaque fois que vous achetez quelque chose. Votre revenu étant sporadique, vous avez constamment des problèmes d'encaisse. Vous ne recevez pas des chèques chaque mois, mais vous avez des dépenses à faire chaque mois.

M. Hoeppner: Vous savez comment ont été les mouvements de céréales cette année. Certains producteurs ont eu la chance de vendre leur production au sud; ceux–là n'ont pas de problème de liquidités. Mais d'autres ont encore dans leur grange la plus grande de leur production. C'est un réel problème.

L'autre chose que j'allais dire, c'est que les banques. . . c'est tellement différent d'une ferme à l'autre. Si vous avez une valeur nette intéressante, vous avez de meilleurs taux d'intérêt; on ne vous demande pas autant de garanties. En attendant

[*Text*]

seesaw battle of hanging on, it's pretty hard to get that operating money and it really puts the farmer in a squeeze, those extra couple of thousand. It's mostly the younger farmers that are suffering for it.

The Chairman: It's great to have a real–life farmer before us, telling us the problems of himself and his family and his community. Thank you very much, Jake, for being with us.

Mr. Hoeppner: I was very fortunate. I started farming in the good years, the 1950s and 1960s, so I feel I have benefited from some of the programs government has given to us. But I'm worried about the young people today, that we keep them on the farm, because I want to feed Mr. McClelland's grandchildren.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: We certainly know that you'll be supporting the additional programs we want to put in place for farmers. Thank you very much.

Our next witness is Rose–Marie Ur, member of Parliament. Welcome.

Mrs. Rose–Marie Ur, MP (Lambton—Middlesex): Thank you.

The Chairman: Glad to have you, Rose–Marie.

Mrs. Ur: I'm pleased to be given the opportunity to speak. I didn't exactly realize it was going to be in this form. I don't come as a GST expert; I come as a carrier of concerns from the constituents. I've made a bit of a summation here that may address some of the concerns that were discussed with the prior gentlemen.

Mr. Chairman, members of the committee, I do appreciate this opportunity to appear before you today in order to bring forth the views of my constituents about the goods and services tax and the possible alternatives.

I know that the members of the Standing Committee on Finance have been working very diligently for appropriate GST alternatives, and I have nothing but praise for all the efforts you have put forward. I note that since the initial organization meeting on February 3, members of this committee have convened no less than 23 formal committee meetings devoted entirely to the study of the goods and services tax here in Ottawa.

In addition you've made every effort to hear from witnesses from across Canada and have committed yourself to appearing in every provincial and territorial capital. Certainly no one can legitimately criticize the finance committee for failure to consult, and I salute you all on your efforts in this very important policy area.

Since this session is to provide MPs and senators the opportunity to represent the views of constituents who may not have had the opportunity to appear before the committee, I propose to limit my presentation to a discussion of particular concerns that were conveyed to me by my constituents, either through conversations I had with them or through correspondence.

[*Translation*]

qu'on vous rembourse la taxe que vous payez inutilement, votre fonds de roulement est à sec, vous êtes coincé et vous auriez vraiment besoin de ces quelques milliers de dollars de plus. Ce sont surtout les jeunes agriculteurs qui en souffrent.

Le président: C'est formidable d'avoir un vrai agriculteur devant soi, pour nous parler de ses problèmes, de ceux de sa famille et de son milieu. Merci beaucoup, Jake, de nous avoir livré ce témoignage.

M. Hoeppner: J'ai eu beaucoup de chance. Je me suis lancé dans l'agriculture dans les bonnes années, dans les années cinquante et soixante. J'ai donc le sentiment d'avoir bénéficié de certains des programmes que le gouvernement nous a donnés. Je suis inquiet pour les jeunes; j'espère qu'ils persévéreront, car je voudrais bien nourrir les petits–enfants de M. McClelland.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Nous sommes certains que vous allez appuyer d'autres programmes que nous voulons mettre en place pour les agriculteurs. Merci beaucoup.

Notre prochain témoin est la députée Rose–Marie Ur. Bienvenue à notre comité.

Mme Rose–Marie Ur (députée de Lambton—Middlesex): Merci beaucoup.

Le président: Nous sommes heureux de vous avoir avec nous, Rose–Marie.

Mme Ur: Je suis heureuse de pouvoir vous livrer mon témoignage. Je ne m'étais pas rendu compte que je le ferais dans cette forme. Je ne viens pas ici à titre d'expert sur la TPS; je suis ici pour vous faire part des préoccupations de mes électeurs. J'ai fait un petit résumé des suggestions qui pourraient peut–être vous permettre de régler certains des problèmes dont vous avez discuté avec les intervenants précédents.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je suis heureuse de pouvoir comparaître devant vous aujourd'hui pour vous communiquer les points de vue de mes électeurs au sujet de la taxe sur les produits et services et vous suggérer des formules de remplacement.

Je sais que les membres du Comité permanent des finances étudient très sérieusement diverses solutions de rechange à la TPS, et je n'ai que des félicitations à vous faire pour tous les efforts que vous avez déployés à cet égard. On constate que depuis la première séance d'organisation, le 3 février, les membres du comité ont tenu pas moins de 23 séances officielles qui ont été consacrées entièrement à l'étude de la taxe sur les produits et services ici à Ottawa.

En outre, vous avez tout fait pour entendre des témoins de toutes les régions du pays et vous vous êtes engagés à siéger dans toutes les capitales provinciales et territoriales. On n'aurait certes pas raison de blâmer le Comité des finances pour n'avoir pas consulté les citoyens, et je lève mon chapeau à tous les efforts que vous faites concernant cette question politique très importante.

Puisque cette séance a pour but de permettre aux députés et aux sénateurs de faire valoir les points de vue des électeurs qui n'ont pas eu la chance de comparaître devant le comité, je vous propose de limiter mon témoignage à quelques points qui m'ont été transmis par mes électeurs, soit au cours de conversations que j'ai eues avec eux ou par correspondance.

[*Texte*]

My riding of Lambton—Middlesex is largely agriculture in nature. This is your lucky day—another farmer. So it will come as no surprise that the sale of purchasing very expensive agricultural equipment is an important component in the lives of many of my constituents who farm for a livelihood.

On January 24 of this year I received a letter from Mr. Ron Tadgell, president of Walter Tadgell and Sons Limited, a medium–sized business in Strathroy, Ontario, which sells and services Case farm equipment. According to Mr. Tadgell, while the majority of the equipment he sells is zero–rated, the sales program offered by the manufacturer is not GST exempt. Mr. Tadgell goes on to explain by way of example. And I think it's worth quoting from his letter:

1. We receive a combine from Case. . .invoiced at $100,000; this is zero–rated and we have it on a consignment basis.

2. We sell that combine for $100,000—no GST. The customer gives us $20,000 in cash and a trade–in worth $80,000.

3. Case. . .(the manufacturer) will finance any trade–ins we accept, provided we give them all the cash the customer gives us. They also give us sales program credits to apply against the amount owing on the combine.

4. We have to pay for the original combine, and assume there is a $10,000 sales program. The combine invoice price is $100,000, less the sales program, which is $10,000. The GST on the sales program is $700, thus being $89,300. The amount the customer gave them was $20,000. The trade–in to be financed by Case is $69,300.

At this point, our cash flow has broken even—we received $20,000 from the customer and paid $20,000 to Case. . . The problem occurs three months later when I. . .file my GST return, and thereby have to pay out the $700 in cash which I never collected.

The simple solution is to only pay Case. . .Credit $19,300, out of the customer's $20,000, and finance the trade–in at $70,000, rather than $69,300. Case. . .Credit would then claim the $700 as an input tax credit, and we would pay it as GST collected. This, of course, can't be done because Case. . .insists on collecting all the money the customer gives us. The bottom line is every year our cash flow is in a deficit position, and the GST is definitely a part of our cash drain.

It is beyond me why there should be GST charged on a sales program which is offered on products that are GST exempt right through to the end user.

• 1615

I passed along Mr. Tadgell's letter to the Minister of Finance. who was kind enough to provide me with a copy of his response. The minister also indicated that his department has released a study entitled "GST Compliance Cost for Small

[*Traduction*]

La circonscription de Lambton—Middlesex que je représente est en grande partie agricole. C'est votre jour chanceux: une autre agricultrice. Je ne serai donc pas étonnée d'apprendre que l'achat de pièces d'équipement agricole est onéreux et occupe une part très importante dans la vie d'un grand nombre des électeurs qui vivent des revenus de l'agriculture.

Le 24 janvier dernier, j'ai reçu une lettre de M. Ron Tadgell, président de Walter Tadgell and Sons Limited, une entreprise de taille moyenne de Strathroy, en Ontario, qui vend et répare les machines agricoles de marque Case. M. Tadgell m'a mentionné que bien que la majorité des machines qu'il vend sont détaxées, le programme de vente offert par le fabricant n'est pas exonéré de la TPS. Voici l'exemple que M. Tadgell m'a donné pour expliquer la situation. Et il vaut la peine, je pense, que je vous cite un extrait de sa lettre pour éclairer votre lanterne. La lettre dit ceci:

1. Nous recevons une moissonneuse–batteuse de la compagnie Case. . . facturée 100 000$; celle–ci est détaxée et laissée en consignation.

2. Nous vendons cette moissonneuse–batteuse 100 000$—sans TPS. Le client nous verse 20 000$ en acompte et donne en échange une machinerie dont la valeur est de 80 000$.

3. Case (le fabricant) finance les machines qui nous sont données en échange, pourvu que nous lui remettions le montant comptant que nous verse le client. Le fabricant nous donne également un crédit sur le programme de vente que nous pouvons déduire du solde dû sur la moissonneuse–batteuse.

4. Nous devons payer la moissonneuse–batteuse initiale—supposons que le crédit du programme de vente soit de 10 000$. Le prix facturé est de 100 000$, moins le crédit du programme de vente, qui est de 10 000$. La TPS sur le crédit du programme de vente étant de 700$, le solde est donc de 89 300$. Le montant que le client nous a remis était de 20 000$. L'échange qui sera financé par la compagnie Case coûte 69 300$.

Jusqu'alors, notre encaisse est restée la même. Nous avons reçu 20 000$ du client et remboursé 20 000$ à Case. . . Le problème survient trois mois plus tard, lorsque je. . . fais ma déclaration de TPS, au moment où je dois verser au gouvernement 700$ comptant que je n'ai jamais perçu.

La solution la plus simple serait de ne payer à Case que 19 300$ sur les 20 000$ que le client nous a remis et de financer l'échange à 70 000$ plutôt qu'à 69 300$. La compagnie Case n'aurait alors qu'à réclamer 700$ comme crédit de taxe sur intrants et déclarer qu'elle a perçu ce montant en TPS. Naturellement, cela n'est pas possible, car Case. . . insiste pour toucher le montant intégral que le client nous a remis. En bout de ligne, chaque année, notre encaisse est en position déficitaire et la TPS est officiellement responsable d'une partie de notre manque de liquidités.

Je ne comprends pas pourquoi la TPS doit être imposée sur un programme de ventes qui est offert pour des produits sur lesquels le client ne paie aucune TPS.

J'ai fait parvenir la lettre de M. Tadgell au ministre des Finances, qui a eu la gentillesse de me fournir un double de sa réponse. Le ministre a déclaré que son ministère a rendu publique une étude intitulée «Coût d'observation de la TPS

[*Text*]

Business in Canada''. I would hope that this case study I have provided would help committee members to become aware of the acute difficulties and cashflow implications small businesses have encountered since the implementation of the GST.

Next, I would like to offer the committee a six–part solution to the GST, as proposed to me by many of my constituents. Combine the GST and provincial sales tax. Charge only one tax everywhere in Canada. Make that one tax an easier number to figure out, say 10%. All provinces should charge 10%. If necessary, the provinces can periodically negotiate with the federal government as to what percentage of the 10% they keep. Have each province collect and remit. They seem to have a much better system for the collection of provincial sales tax than the federal government has for the GST. There should be no input tax credits. Allow compensation to the vendor for collecting and remitting the tax. Charge 10% tax on every good and service in Canada—no exceptions.

I would now like to move on to another area that I believe is crucial to the ultimate success or failure of the eventual successor to the GST. In politics we have been saying that perception is reality. In the case of the GST, not only is it poorly designed and poorly administered, but in my opinion it has also been presented to the Canadian public in a misleading fashion, to put it mildly.

Unfortunately, in the rhetoric surrounding the parliamentary debates on the GST and during the period of its implementation, the government of the day tried to sell the new tax as a solution to Canada's debt problem. In a number of conversations with constituents and in correspondence I have received over the last few months, it is evident to me that the misperception still exists more than three years after the GST came into existence.

In a letter written to me on February 20 of this year by one of my constituents from Arcona, he writes:

> I felt I must write to you to express our deep concern at the vast amount now outstanding in the form of Canada's deficit.
>
> At my age, memory is not what it was, but I seem to recollect that Brian Mulroney stated as our former Prime Minister, that the purpose of bringing in the dreaded GST was in order that it should pay to reduce or eliminate the deficit. Obviously it has not.

In my reply to him I mentioned that the previous government passed the Debt Servicing and Reduction Account Act in June 1992, its purpose being the accounting of certain payments for the servicing and reduction of the debt of Canada. Among revenues going into the account are the net GST revenues, proceeds from the sale of crown corporations, and gifts to the Crown.

I also informed the constituent that in its first year of operation, the fiscal year 1991–92, net GST revenues amounted to $15.2 billion, all of which was deposited into the debt servicing and reduction account, and that unless the act is

[*Translation*]

pour les petites entreprises au Canada». J'espère que cette étude de cas contribuera à sensibiliser les membres du comité aux grandes difficultés et aux problèmes de liquidités que les petites entreprises éprouvent depuis la mise en oeuvre de la TPS.

Je voudrais maintenant proposer au comité six recommandations sur l'éventuel dispositif de remplacement de la TPS, lesquelles m'ont été présentées par un grand nombre de mes commettants. Combinez la TPS et la taxe de vente provinciale. Ne percevez qu'une seule taxe de vente sur tout le territoire canadien. Optez pour un taux de taxe plus facile à calculer, disons 10 p. 100. Toutes les provinces devraient facturer 10 p. 100 de taxe. Au besoin, elles pourraient renégocier périodiquement avec le gouvernement fédéral la portion de 10 p. 100 qu'elles conserveraient. Faites en sorte que chaque province perçoive et verse la taxe. Les provinces semblent avoir un système de perception de leur taxe de vente provinciale bien supérieur à celui que le gouvernement fédéral emploie pour la TPS. Éliminez les crédits de taxe sur les intrants. Dédommagez les vendeurs qui perçoivent et versent la taxe. Facturez une taxe de 10 p. 100 sur tous les produits et services vendus au Canada, sans exception.

Je voudrais maintenant passer à une autre question cruciale, à mon avis, pour le succès ou l'échec du dispositif éventuel de remplacement de la TPS. En politique, nous disons toujours que la perception est la réalité. Dans le cas de la TPS, nous avons affaire à une taxe non seulement mal conçue et mal administrée, mais aussi à une taxe qu'on a présentée au public canadien de façon trompeuse, et je pèse mes mots.

Malheureusement, dans la rhétorique qui a entouré les débats parlementaires sur la TPS et qui a fait rage pendant sa mise en oeuvre, le gouvernement de l'époque a tenté de «vendre» la nouvelle taxe en disant qu'elle résoudrait le problème de la dette du Canada. Après avoir eu de nombreuses conversations avec mes commettants et avoir lu la correspondance que j'ai reçue ces derniers mois, j'ai constaté à l'évidence que ce malentendu persiste encore plus de trois ans après l'introduction de la TPS.

Le 20 février dernier, un de mes commettants d'Arcona m'a écrit la lettre suivante:

> Je me suis dit que je devais vous écrire pour vous exprimer toute notre inquiétude au sujet de la somme considérable que nous devons, c'est–à–dire le déficit du Canada.
>
> À mon âge, la mémoire fait parfois défaut, mais je crois bien me rappeler que, quand il était premier ministre, Brian Mulroney avait dit que cette TPS redoutée était introduite afin de réduire ou d'éliminer le déficit. Manifestement, elle n'y a pas réussi.

J'ai répondu à mon commettant en disant notamment que l'ancien gouvernement avait adopté en juin 1992 la Loi sur le compte de service et la réduction de la dette afin d'assurer le suivi de certains versements consacrés au service et à la réduction de la dette du Canada. Il y avait parmi les recettes versées dans ce compte le produit net de la TPS, celui de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État.

J'ai aussi informé mon commettant, à propos de la première année de fonctionnement de la TPS, l'année budgétaire 1991–1992, que ses recettes nettes s'étaient élevées à 15,2 milliards de dollars, et que le tout avait été déposé dans le compte de service

[*Texte*]

repealed, all future net GST revenues will be deposited in the account as well. My point is that while it is true that about $15 billion of GST revenue goes toward the servicing of the national debt each year, it would be misleading and dishonest to characterize this as a remedy for Canada's deficit and debt problems.

In 1992–93 the federal government's budgetary spending was $161.9 billion. Of this amount 24%, or $38.9 billion, was spent to service the interest charges on the national debt. Assuming that $15 billion of the net GST was deposited into the program that year, we come to the conclusion that this amount did not even cover one–half of the interest charges to be paid on our national debt for 1992–93.

I believe this illustration serves as a warning to the finance committee that we must be straightforward with the Canadian public when the time comes to explain how revenues for the GST replacement are to be used.

I believe very strongly that, aside from it being perceived as unfair to consumers, disruptive to small business, and a thorn in the side of federal–provincial cooperation, the legitimacy of the GST also suffered because, in the eyes of many Canadians, it has not solved our debt problem.

So if the replacement to the GST is to generate equivalent revenues of, say, $15 billion a year, and if this money is to be applied to the portion of the annual service charges on the national debt, then let us say as much. Whatever we do, let us not repeat the snowjob that was perpetuated on the Canadian people four years ago. Let us make sure that the perception of the next tax regime in this country is equal to its reality or the GST replacements will be as despised as their predecessors.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mrs. Ur.

Monsieur Brien, s'il vous plaît. Je pourrais poser la même question.

M. Brien: Bonjour et bienvenue au Comité des finances. Je dois dire que je suis très heureux de voir des députés du Parti libéral venir donner leur opinion.

Pour débuter, j'ai une question rapide. Quelle circonscription représentez–vous? Est–ce votre premier mandat?

Mrs. Ur: Yes, it is; southwestern Ontario.

M. Brien: D'accord. Merci.

Je ne suis pas certain d'avoir bien compris si vous avez dit que vous vouliez qu'on élimine les crédits pour les intrants?

Mrs. Ur: We should eliminate the GST and replace it with a more equitable, fair, and easier tax for small business and for farmers. They're spending too much time with the paperwork in the implementation and servicing back of the funds re the GST. That's a constant complaint within our riding.

[*Traduction*]

et de réduction de la dette, en lui disant, à moins que la Loi ne soit abrogée, toutes les recettes nettes de la TPS continueraient à être déposées dans ce compte, elles aussi. J'arrive au fait: même s'il est vrai qu'environ 15 milliards de dollars de recettes générées grâce à la TPS sont consacrées au service de la dette nationale chaque année, il serait trompeur et malhonnête de dire que c'est la panacée du déficit et des problèmes d'endettement du Canada.

En 1992–1993, le gouvernement fédéral a eu un budget des dépenses de 161,9 milliards de dollars, dont 24 p. 100—38,9 milliards de dollars—consacrés aux intérêts accumulés sur la dette nationale. Si nous postulons qu'on a versé 15 milliards de dollars de recettes nettes de la TPS dans le compte du service de la dette cette année–là, la conclusion est claire: le produit de la TPS n'a même pas suffi à payer la moitié des intérêts de notre dette nationale pour 1992–1993.

• 1620

Je pense que cet exemple pourrait servir d'avertissement au Comité des finances et lui rappeler qu'il faudra être honnête avec le public canadien quand le moment sera venu de lui expliquer comment les recettes du dispositif de remplacement de la TPS sont censés être utilisées.

Je suis fermement convaincue que la TPS n'a pas été considérée comme une taxe légitime parce que, pour de nombreux Canadiens, elle n'avait pas résolu le problème de la dette, sans compter qu'on lui reprochait d'être injuste pour les consommateurs, de perturber les petites entreprises et d'être un boulet pour la collaboration fédérale–provinciale.

Par conséquent, si le dispositif de remplacement de la TPS doit générer des recettes équivalentes de 15 milliards de dollars par année, disons, et que cet argent doit servir à payer une partie des frais annuels de service de la dette nationale, disons–le franchement. Quoi que nous fassions, ne trompons pas le public canadien comme on l'a fait il y a quatre ans. Assurons–nous que sa perception du prochain régime fiscal du pays correspondra à la réalité. Autrement, quel que soit le dispositif de remplacement de la TPS, il sera aussi méprisé qu'elle.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, madame Ur.

Mr. Brien, please. I could ask the same question.

Mr. Brien: Good afternoon, and welcome to the Finance Committee. I must say that I am quite pleased to see members of the Liberal Party coming to give us their opinion.

I will start with a quick question. What riding do you represent? Is it your first term?

Mme Ur: Oui, c'est mon premier mandat; une circonscription du sud–ouest de l'Ontario.

Mr. Brien: Right. Thank you.

I am not sure to have gotten you right. Have you said that you would wish to get rid of the input tax credits?

Mme Ur: Nous devrions abolir la TPS et la remplacer par une taxe plus équitable, plus juste et plus facile à appliquer pour les petites entreprises et pour les agriculteurs. Ces gens–là doivent consacrer trop de temps à la paperasse nécessaire à l'application de la TPS et à la remise de la taxe perçue. On s'en plaint constamment dans ma circonscription.

[*Text*]

M. Brien: Vous avez beaucoup parlé du secteur des agriculteurs qui sont aussi des consommateurs et la majorité de vos électeurs sont également des consommateurs. Quelle perception les consommateurs ont–ils du processus? Quelles sont les attentes? J'ai posé la question plus tôt et je vous la repose également.

On travaille actuellement sur un engagement électoral du Parti libéral, soit d'abolir la TPS et la remplacer par autre chose. On doit maintenant définir «autre chose». En bout de ligne, il faut aller chercher 15 milliards de dollars de revenu, peu importe comment. Cependant, il faut que ce soit perçu comme étant une façon plus juste, plus équitable et plus simple à administrer.

Pensez–vous que vos électeurs et vos consommateurs vont accepter, pour des motifs de simplification administrative, qu'on taxe tout, même les biens de base, y compris la nourriture?

Mrs. Ur: Prior to my being elected, I was a constituency assistant for seven years. So I had a lot of close contact with the constituents within the riding. Probably on a 75% basis constituents who came into the office weren't really disgruntled with the GST, providing the tax would have gone where it was supposed to go. They understood that we had a debt and they had no problem with paying off the debt, providing the money went to that factor.

Administration cost is what really blew their minds, in that it costs so many dollars to collect this tax that the money was being used up in administration, not for the purpose to which it was supposed to go.

M. Brien: Ma question est: Pensez–vous qu'ils accepteront de dire: «Maintenant, on va devoir payer la taxe sur tout, y compris la nourriture et les biens de base, car cela pourrait simplifier l'administration»? Vous pensez que vous serez capable d'expliquer cela à vos électeurs?

Mrs. Ur: By the majority of the responses I've had, in the form of calls and letters within my office, that may be something that... It might not be an easy sell, but I think they would be comfortable with the tax, providing they knew it was going into the proper avenues for which it was collected.

M. Brien: Je veux laisser du temps aux autres, monsieur le président.

Le président: Vous pouvez attendre les autres Libéraux.

Mr. McClelland: Very quickly, on a list of priorities, would you consider harmonizing...? Being from Alberta, of course, we don't have this dreaded problem. I just thought I'd mention that.

• 1625

Mrs. Ur: I've visited. I appreciated being there.

Mr. McClelland: Living here now in Ottawa it just drives you crazy to get this incredible additional tax. If it were a tax that were harmonized, much more broadly based and an equivalent, say, of around 10% or even 11% and capped at that with a commitment to cap it, do you think that would be palatable then because constituents would say at least it makes sense? We're paying taxes on the same things.

[*Translation*]

Mr. Brien: You have talked a lot about farmers, who also are consumers, and a majority of your constituents also are consumers. What is the consumers' perception of the process? What do they expect from it? I've asked the question earlier, and I ask it of you also.

We are now working on an electoral commitment of the Liberal Party to eliminate the GST and to replace it by something else. We now must define "something else". At the end, we have to generate $15 billion in revenues, no matter how. Still, the GST replacement must be perceived as fairer, more equitable and simpler to manage.

Do you think that your constituents and consumers will accept that, in order to simplify tax management, we tax everything, even basic goods, including food?

Mme Ur: Avant d'être élue députée, j'ai été adjointe de comté pendant sept ans. J'ai donc eu beaucoup de rapports très étroits avec les commettants. Je pense qu'environ 75 p. 100 de ceux qui venaient au bureau de circonscription n'étaient pas vraiment braqués contre la TPS, et qu'ils l'auraient acceptée si elle avait fait ce qu'elle était censée faire. Ils comprenaient que nous avons une dette et ils acceptaient sans difficulté que nous devions la rembourser, à condition que l'argent recueilli serve à cette fin.

Ce qui les faisait vraiment exploser, c'est le coût d'administration de la taxe, parce qu'il coûte si cher de la percevoir qu'une grande partie des recettes sont absorbées par la structure administrative plutôt que de servir aux fins prévues.

Mr. Brien: Here is my question: Do you think that they will agree to say "Now, we will have to pay a tax on everything, including food and basic goods, because it might simplify tax administration"? Do you think that you will be able to explain that to your constituents?

Mme Ur: Si j'en crois la majorité des réactions que j'ai eues, c'est–à–dire les appels téléphoniques et les lettres que j'ai reçues à mon bureau, cela pourrait être... Ce ne serait peut–être pas une idée facile à vendre, mais je pense que mes commettants s'accommoderaient de la taxe, à condition qu'ils sachent que son produit serait consacré aux fins pour lesquelles elle a été perçue.

Mr. Brien: I want to leave some time for my colleagues, Mr. Chairman.

The Chairman: You may wait for the other Liberal members.

M. McClelland: Très rapidement, sur une liste de priorités, où situeriez–vous l'harmonisation? Bien sûr, je suis de l'Alberta, et nous n'avons pas ce problème si redouté chez nous. J'ai juste pensé à le mentionner.

Mme Ur: J'y suis allée en voyage. J'ai aimé l'expérience.

M. McClelland: Maintenant que je vis à Ottawa, cette incroyable taxe supplémentaire me rend tout simplement fou. Si elle était harmonisée, d'application plus générale et d'environ 10 p. 100, voire 11 p. 100, avec un plafond et un engagement à respecter ce plafond, pensez–vous qu'elle serait plus acceptable, parce que nos commettants diraient qu'elle est au moins logique? Nous payons des taxes sur les mêmes produits et services.

[*Texte*]

Mrs. Ur: If you would follow that fashion, I think it would be accepted fairly easily within many ridings. I know my riding probably would be able to accept something like that. I think the basis is, the easier and fairer. Those two points continually came up in all conversations: easier and fairer. Of course you're always going to have someone who doesn't want any taxes, but we wouldn't be here and programs wouldn't be implemented if we didn't have taxes. So I think as long as it's easier and fairer. . .

Mr. McClelland: One more very quick one. I recognize it is much higher in Newfoundland and there is no tax in Alberta, but if some way was found of harmonizing for equalization payments or whatever so that if someone came to Canada they knew that no matter where they were in Canada it was going to be *x* amount, do you think that would be beneficial for the country, or should the individual provinces be able to retain on a retail basis a competitive advantage?

Mrs. Ur: I think we're hopefully moving to trade barriers being removed, and I think this would be another positive attitude.

Mr. McClelland: Thank you.

Mrs. Ur: Thanks.

Mr. Pillitteri: Rose–Marie, let me ask you a question. You did say harmonization, I know, and since I think we should start clearing the air and it's about time we start, would you want to see harmonization under the GST system, harmonization under the provincial PST system or under a new tax system, meaning that some are zero–rated within the GST, some are zero–rated within the provincial system? It's easy to say harmonization, but under what basis?

Mrs. Ur: I think this is where the difficulty lies. I don't mean to be a GST expert, and I'm here to give you viewpoints from within the riding, but I feel maybe this is where some of the problems have been created, the frustrations of the Canadian people. If they buy five doughnuts, they have to pay GST. If they buy six doughnuts, they don't have to pay GST. There are really ridiculous rules there, and I think they have just added fuel to the fire.

If we could work with the provinces and federally and come to a consensus, I think you would be winning the support of the people within Canada, that you're not there to rip them off. That's the way this program is conceived now. There are just too many ifs, ands or buts before you have to pay the GST or you don't have to pay the GST. It has to be clear.

Mr. Pillitteri: Thank you.

[*Traduction*]

Mme Ur: Dans ces conditions, je pense qu'elle serait assez facilement acceptée par de nombreuses circonscriptions. Je sais que mes commettants pourraient sans doute accepter une taxe comme celle–là. À mon avis, le principe fondamental est que la taxe doit être plus facile à administrer et plus équitable. Ces deux facteurs reviennent toujours, dans toutes les conversations: elle doit être plus facile à administrer et plus équitable. Bien sûr, il y aura toujours des gens qui ne veulent pas payer de taxes du tout, mais nous ne serions pas ici et nous ne pourrions pas mettre de programmes en oeuvre si nous n'avions pas de taxes et d'impôt. Je crois donc que, du moment que le régime sera plus facile à administrer et plus équitable. . .

M. McClelland: J'ai une autre question très rapide. Je reconnais que les taxes sont beaucoup plus élevées à Terre–Neuve qu'ailleurs et qu'il n'y a pas de taxe de vente en Alberta, mais si nous trouvions un moyen d'harmoniser les taxes en fonction des paiements de péréquation ou d'un autre mécanisme quelconque, de façon que les gens qui arriveraient au Canada sauraient que, peu importe où ils iraient s'établir, ils auraient la même taxe de tant à payer, pensez–vous que ce serait avantageux pour le pays, ou faudrait–il que les provinces puissent rester plus compétitives les unes que les autres dans le domaine de la vente au détail?

Mme Ur: J'espère que nous évoluons dans le sens des éliminations des barrières commerciales interprovinciales, et je pense que ce serait une autre démarche positive.

M. McClelland: Merci.

Mme Ur: C'est moi qui vous remercie.

M. Pillitteri: Rose–Marie, permettez–moi de vous poser une question. Je sais que vous avez parlé d'harmonisation et comme je pense que nous devrions commencer à parler franchement et qu'il est à peu près temps que nous le fassions, voudriez–vous que l'harmonisation soit fondée sur le régime de la TPS actuelle, sur celui de la TVP ou sur un nouveau système fiscal, étant donné que certains produits et services sont détaxés dans le cadre de la TPS et que certains sont détaxés aussi dans les régimes provinciaux? Il est facile de parler d'harmonisation, mais sur quelle base?

Mme Ur: Je pense que le problème est là. Je ne prétends pas être une spécialiste de la TPS, et je suis ici pour vous faire part des opinions de mes commettants, mais je crois que c'est peut–être de là que viennent certaines des difficultés, les frustrations des Canadiennes et des Canadiens. Quand on achète cinq beignes, il faut payer de la TPS. Par contre, quand on en achète six, il n'y a pas de TPS à payer. Certaines règles sont absolument ridicules, et je crois qu'elles ont tout simplement jeter de l'huile sur le feu.

Si nous pouvions arriver à un consensus des provinces et du gouvernement fédéral, je pense que nous gagnerions l'appui de la population canadienne, qui saurait que nous ne sommes pas là pour abuser d'elle. C'est de cette façon que les gens perçoivent le programme à l'heure actuelle. Il y a tout simplement trop d'exceptions et de règles à respecter avant de savoir s'il faut payer de la TPS ou pas. Ce doit être clair.

M. Pillitteri: Merci.

[*Text*]

Mr. Fewchuk: I just want to remind my friend across the way that he's part of the government, and I hope we're working as a government to make a fair tax. He mentioned a Liberal tax. I just want to correct him.

The Chairman: Well, it's nice to see him endorsing Liberal principles.

Mr. Fewchuk: Yes.

The Chairman: We have always worked as a non–partisan, highly efficient, highly committed group of—

M. Brien: Cela achève, monsieur le président.

The Chairman: —very dedicated, intelligent committee members.

Rose–Marie, I want to thank you very much. You've obviously done a lot of work on this and consulted widely. It's caused you problems and you've given us some very practical reactions to it and some ideas as to what we might be able to do to help in the directions we have to go to help.

Mrs. Ur: I thank you for giving me the opportunity to represent the people of Lambton—Middlesex. I appreciate it.

The Chairman: Thank you very much for doing so.

Mrs. Ur: Thank you.

The Chairman: Our next witness is Philip Mayfield, member of Parliament.

• 1630

Mr. Philip Mayfield, MP (Cariboo—Chilcotin): Mr. Chairman, I would like to thank you and the committee for this opportunity to make a presentation on the proposed changes to the goods and services tax. I, too, would like to preface my comments by simply saying that I'm not a tax expert. I am one who listens to a lot of people who share some of my own opinions. Before coming here, I made some effort to contact constituents about their opinions on this. I have received one fairly comprehensive letter, which I intend to share with you. Perhaps it is more of a brief than a letter.

Although the government has stated that they will abolish the goods and services tax, we all know there's going to be a replacement. Many Canadians would like to see a tax break created by the end of the GST, but the fact is that some kind of a tax is going to be installed in its place, and whether this is a simplified version of the GST or a totally new tax, Canadians are still going to be overburdened by taxes.

My presentation today from here on for a bit is on behalf of Mr. George Akins of Horsefly, British Columbia.

The Chairman: Where?

Mr. Mayfield: Horsefly.

[*Translation*]

M. Fewchuk: Je tiens à rappeler à mon collègue de l'autre côté qu'il est un député ministériel, et j'espère que le gouvernement s'efforce d'arriver à une taxe équitable. Il a parlé d'une taxe du Parti libéral. Je veux simplement le corriger.

Le président: Eh bien, je suis content de le voir souscrire à des principes libéraux.

M. Fewchuk: Oui.

Le président: Nous avons toujours été un groupe non partisan très efficace et très engagé de. . .

Mr. Brien: It's coming to an end, Mr. Chairman.

Le président: . . .membres du comité intelligents et très dévoués.

Rose–Marie, je tiens à vous remercier beaucoup. Vous avez manifestement beaucoup travaillé sur ce dossier et consulté bien des gens. C'est une question qui vous a causé des difficultés, et vous nous avez donné des réactions très pratiques et des idées sur ce que nous pourrions faire, sur les orientations que nous pourrions prendre pour contribuer à régler le problème.

Mme Ur: Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de représenter les citoyens de Lambton—Middlesex. Je vous en suis reconnaissante.

Le président: Merci beaucoup pour votre intervention.

Mme Ur: C'est moi qui vous remercie.

Le président: Notre prochain témoin est le député Philip Mayfield.

M. Philip Mayfield (député de Cariboo—Chilcotin): Monsieur le président, j'aimerais vous remercier et remercier le comité de m'avoir donné cette occasion de présenter un exposé sur les propositions de modifications de la taxe sur les produits et services. Je voudrais aussi commencer en disant que je ne suis pas un fiscaliste. J'écoute bien des gens qui partagent certaines de mes opinions. Avant de venir ici, j'ai tenté de savoir quelles étaient les opinions de mes commettants sur cette question. J'ai reçu une lettre passablement exhaustive et je voudrais en partager le contenu avec vous. En fait, c'est peut–être plus un mémoire qu'une lettre.

Bien que le gouvernement ait déclaré qu'il abolirait la taxe sur les produits et services, nous savons tous qu'il la remplacera par quelque chose d'autre. De nombreux Canadiens aimeraient que le fardeau soit allégé grâce à l'abolition de la TPS, mais elle sera certainement remplacée par une autre sorte de taxe, que ce soit une version simplifiée de la TPS ou une taxe entièrement nouvelle, et les Canadiennes et les Canadiens continueront à être surchargés de taxe et d'impôt.

Ce que je dirai maintenant, pendant quelques minutes, je le dirai au nom de M. George Akins, de Horsefly, en Colombie–Britannique.

Le président: D'où?

M. Mayfield: De Horsefly.

[*Texte*]

The Chairman: Oh, I know it well.

Mr. Mayfield: Everybody's been there. It's a very popular spot.

Canadians desperately need and urgently desire to regain control over the disposition of the fruits of their labours.

Current rates of taxation are unconscionably high. They destroy initiative and eliminate business opportunities locally, nationally and on the global market. This stymies small business, job creation and, as you are well aware, small business is Canada's only efficient engine for the creation of the permanent, productive jobs that used to be, and should be, the birthright of every Canadian willing to work.

But that is not the worst of it. If these taxes were being invested wisely in product–facilitating infrastructure or used to protect our country and our way of life from imminent peril, Canadians would endure, and endure gladly, as they have proven in times past. The very hallmark of Canada is its faith in and its hope for the future. Parents work hard and sacrifice so that their children can have it a little better.

And what is happening to our children's future? Their birthright is being squandered by the feckless spending of their parents' hard earned taxes on things that ordinary Canadians have never asked for, do not want, and do not even condone; on things that they regard as waste and extravagance (like bilingualism and multiculturalism and the size of our government) or in some cases, on things that are desirable in moderation and if one can afford them but are unconscionable when provided in excess at the expense of the very future and survival of the nation (like welfare in the guise of unemployment insurance, universal social security and welfare–without–work for those who are able).

In fact, successive governments have for so long been spending excessively upon luxuries that average Canadians know they can not afford that there is a crisis in confidence in this country. The crisis is not in the country itself but rather in the establishment and elites and the special interest groups who have been making the decisions and influencing the governing of it.

This government's first Budget has failed miserably to meet the first condition We trust this will soon be corrected.

In any event, we wish to offer constructive advice concerning this specific tax:

1. Because of its lower rate, the GST is less harmful on Canadian exports than the Manufacturers' Tax it replaces.

[*Traduction*]

Le président: Oh, je connais bien l'endroit.

M. Mayfield: Tout le monde est passé par là. C'est un endroit très achalandé.

Les Canadiens ont absolument besoin de reprendre le contrôle qu'ils ont perdu sur l'utilisation du fruit de leur travail, et ils le désirent ardemment.

Les taux d'imposition actuels sont élevés au point d'être inacceptables. Ils tuent l'initiative et font disparaître les possibilités de faire des affaires à l'échelle locale, nationale et même mondiale. La petite entreprise et son potentiel de création d'emplois sont paralysés. Vous le savez très bien, la petite entreprise est le seul moyen efficace dont le Canada dispose pour créer des emplois permanents et productifs qui étaient et qui devraient être un droit fondamental de tous les Canadiens qui veulent travailler.

Pourtant, ce n'est pas le pire. Si les taxes et les impôts qu'ils payent étaient sagement investis dans une infrastructure facilitant la production ou utilisés pour protéger notre pays et notre mode de vie d'un danger imminent, les Canadiens les supporteraient et les supporteraient de bon gré, ils l'ont prouvé dans le passé. La caractéristique la plus fondamentale du Canada est sa foi en l'avenir et son espoir d'un jour meilleur. Les parents travaillent dur et se sacrifient pour que leurs enfants aient une vie un peu plus facile que la leur.

Qu'arrive–t–il à l'avenir de nos enfants? Leurs droits fondamentaux sont menacés par un gaspillage éhonté des taxes et des impôts que leurs parents payent avec leur argent durement gagné, pour des choses que les Canadiens ordinaires n'ont jamais demandé, dont ils ne veulent pas et qu'ils n'acceptent même pas, pour des choses qu'ils considèrent comme du gaspillage et de l'extravagance, comme le bilinguisme, le multiculturalisme et un appareil gouvernemental énorme, ou, dans certains cas, pour des choses souhaitables, à condition qu'on ne dépasse pas la mesure et qu'on puisse se les payer, mais inacceptables quand on en fait trop aux dépens de l'avenir et de la survie de la nation, et c'est le cas de l'aide sociale déguisée en assurance–chômage, de la sécurité sociale universelle et de l'aide sociale payée à des gens capables de travailler sans qu'ils travaillent.

En fait, les gouvernements qui se sont succédés dépensent depuis si longtemps des sommes excessives pour des programmes et des services de luxe que les Canadiens moyens savent qu'ils n'ont pas les moyens de se payer que nous vivons maintenant une crise de confiance au Canada. La crise ne remet pas en question le pays lui–même, mais bien l'establishment, les élites et les groupes d'intérêts particuliers qui ont pris les décisions et qui influent sur le gouvernement de la nation.

Dans son premier budget, le présent gouvernement a lamentablement échoué dans ses efforts pour satisfaire à la première condition, et j'espère bien qu'il corrigera vite le tir.

Quoi qu'il en soit, je tiens à donner des conseils constructifs sur cette taxe en particulier.

Premièrement, étant donné que son taux est plus bas, la TPS nuit moins aux exportations canadiennes que la taxe sur les ventes des fabricants qu'elle a remplacée.

[*Text*]

2. In general, consumption taxes are to be favoured over income taxes in that they avoid impact upon savings. Canada is still a young (although ailing) country. We have tremendous growth potential (when health is restored). The greater our rate of savings the more this growth can be financed by Canadians and the more the fruits of this growth will accrue to Canadians. Much is to be gained by encouraging Canadians to save and to invest in their own country.

• 1635

3. On the other hand our present GST is a nightmare of illogical complexity. The cost of administration is unreasonable and must be corrected through simplification. Particularly for small business (our growth and job creation engine), accounting for this tax is an unwarranted burden which cripples expansion. Every evening hour that small business owners spend worrying over and working on the administration of this tax must be deducted from the time available to dream and plan for the opportunities they need to capitalize upon to expand and ensure success. Beyond that, taxes of this complex nature are morale breakers and thus incentive destroyers. Bureaucrats and governments tend to be unfamiliar with and therefore to overlook the plight of those small business owners who must do everything themselves if it is to get done. These budding entrepreneurs are the life blood of Canada's economy and create four out of every five jobs that are full time (permanent, new employment jobs).

That was from ''Charting the Economic Course in a World of Change'', by the former finance minister, the Hon. Don Mazankowski.

Certain things must be done with the GST as immediate interim measures:

(a) Broaden its base to make it apply on all goods and services sold, without exception.

(b) Reduce the rate of the tax sufficiently to produce zero gain in revenue.

(c) Initiate consultations with those provinces which levy a sales tax with the objective of standardizing their taxes upon the same all–inclusive tax base with lowered rates to produce zero revenue gain.

(d) Compensate working Canadians whose family incomes fall below the genuine actual poverty line (as calculated by Professor Chris Sarlo in his recent report, *Poverty in Canada*, with suitable tax rebates.

[*Translation*]

Deuxièmement, en général, les taxes à la consommation sont préférables aux impôts sur le revenu parce qu'elles n'ont pas de répercussions sur l'épargne. Le Canada est encore un pays jeune, quoique malade. Nous aurons un potentiel de croissance énorme une fois que nous aurons recouvré la santé. Plus l'épargne sera importante, plus notre croissance pourra être financée par les Canadiens, et plus ils en bénéficieront. Il y a beaucoup à gagner à encourager les Canadiens à économiser et à investir dans leur propre pays.

D'un autre côté, la TPS est un cauchemar d'une complexité illogique. Le coût de son administration n'est pas raisonnable, et il faut y remédier en la simplifiant, particulièrement pour la petite entreprise, le moteur de la croissance économique et la création d'emplois. L'application de la taxe est un fardeau injustifié qui paralyse l'expansion. Chaque heure qu'un propriétaire de petite entreprise passe dans sa soirée à s'inquiéter et à travailler laborieusement pour administrer cette taxe est une heure perdue qu'il aurait pu utiliser pour rêver aux occasions qu'il lui faut pour prendre de l'expansion et réussir et pour tirer les plans nécessaires. Qui plus est, des taxes aussi compliquées que celle–là sapent le moral et détruisent la motivation. Les bureaucrates et les gouvernements ne sont généralement pas conscients de la détresse des petites entrepreneurs qui doivent tout faire eux–mêmes, parce qu'il le faut bien, et ils n'en tiennent donc pas compte. Ces entrepreneurs qui débutent, ce sont les forces vives de l'économie canadienne, ce sont eux qui créent quatre sur cinq des nouveaux emplois permanents à temps plein.

J'ai tiré ces réflexions de «Orienter l'économie dans un monde de changement», de l'ancien ministre des Finances, M. Don Mazankowski.

Il faut qu'on prenne immédiatement certaines mesures provisoires à l'égard de la TPS.

Nous devons élargir son assiette pour qu'elle s'applique à tous les produits et services vendus, sans exception.

Nous devons réduire son taux suffisamment pour que les recettes générées n'augmentent pas, malgré l'élargissement de l'assiette fiscale.

Nous devons entreprendre des consultations avec les provinces qui perçoivent des taxes de vente, afin d'uniformiser leurs taxes et les harmoniser en les intégrant à la même assiette fiscale universelle, en combinant le tout avec une réduction des taux, toujours pour que les recettes fiscales générées n'augmentent pas.

Nous devons enfin dédommager les travailleurs et les travailleuses du Canada dont le revenu familial est en–deça du seuil de la pauvreté réel calculé par le professeur Chris Sarlo dans son rapport récent, *La pauvreté au Canada*, en leur accordant des remboursements de taxe suffisants.

[*Texte*]

The objective is to vastly simplify and reduce the cost of administering this tax both for the government and more importantly for private industry in order to stimulate and encourage small business expansion while holding government revenues neutral pending the crucial spending reductions required.

Mr. Chairman, I have no idea what the standing committee will eventually recommend, but if a tax does replace the GST, a level playing field must be ensured. I say if, because I understand that out of 131 witnesses heard by this committee between February 15 and April 18, 85 witnesses suggested a simplified version of the GST and 13 of those witnesses represented small business.

Small business is the proven avenue for job creation. Small businesses have long and loudly complained about the problems associated with the goods and services tax. It is estimated that the cost for small business to administer the GST is 20¢ for every dollar. That is quite the burden for a small business to carry. It is their interests we must look after so their efforts at job creation can be encouraged and not bogged down by an inefficient and cumbersome tax system.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. McClelland: Mr. Mayfield, do you have any knowledge of the background of the person who wrote the letter to you? Was that person a small business person?

Mr. Mayfield: That person is now retired, but has been a small business person. He was a small business person, but not a tiny business person. His background is in a medium–sized construction company in Winnipeg. He then became accredited as a labour negotiator and has worked extensively in that field for quite a few years.

• 1640

Mr. McClelland: Many witnesses I have heard—and I can find out from the people who are here more often—have complained about how difficult this tax is to administer. I question that because I, personally, have had a good bit of experience administering this in quite a complex business, and from my perspective it isn't particularly difficult to administer. If it's replaced with a harmonized tax, it still has to be administered; it won't go away. I'm trying to find out why people find this so difficult to administer. Do you have any idea?

Mr. Mayfield: I do have some idea from conversations I've had. For example, I am thinking of an operator of a service station I spoke with once a few months ago in Quesnel. He said he felt harassed by the auditors of the GST, and after all was said and done there was very little discrepancy, certainly within the bounds of competent accounting. His accountant backed him up all the way, and finally he was exonerated. In the meantime, he had gone through weeks and weeks of dealing with an

[*Traduction*]

L'objectif que nous devons chercher à réaliser consiste à simplifier énormément cette taxe et à en réduire nettement le coût d'administration, tant pour le gouvernement que pour le secteur privé, pour qui c'est plus important encore, afin de stimuler et de favoriser l'expansion de la petite entreprise tout en faisant en sorte que les recettes gouvernementales n'augmentent pas et ne baissent pas, tant que le secteur public n'aura pas réduit ses dépenses, ce qui est crucial.

Monsieur le président, je n'ai aucune idée de ce que le comité permanent va recommander, mais si une taxe finit par remplacer la TPS, il faut que les règles du jeu soient les mêmes pour tout le monde. J'ai dit «si», parce que je crois savoir que 85 des 131 témoins que vous avez entendus entre le 15 février et le 18 avril ont proposé une version simplifiée de la TPS, et que 13 d'entre eux représentaient la petite entreprise.

La petite entreprise a fait ses preuves; c'est le moteur de la création d'emplois. Les petits entrepreneurs déplorent depuis longtemps et avec énergie les problèmes liés à la taxe sur les produits et services. Le coût estimatif de son administration serait de 20 p. 100 de chaque dollar de taxe perçue, pour la petite entreprise. C'est bien lourd pour une petite entreprise. Nous devons défendre les intérêts de la petite entreprise de façon à l'aider dans ses efforts de création d'emplois et à ne pas la paralyser par un système fiscal inefficace et difficile à appliquer.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

M. McClelland: Monsieur Mayfield, avez–vous une idée des antécédents de la personne qui vous a écrit cette lettre? Était–ce un petit entrepreneur?

M. Mayfield: Cet homme est maintenant à la retraite, mais c'était un petit entrepreneur. J'ai bien dit un petit entrepreneur, mais son entreprise n'était pas minuscule. Il avait une compagnie de construction d'importance moyenne, à Winnipeg, et il a par la suite été agréé en tant que négociateur syndical. Il a beaucoup travaillé dans ce domaine–là, pendant de nombreuses années.

M. McClelland: Parmi les témoins que j'ai entendus, beaucoup—et je peux me renseigner pour savoir s'il y en avait d'autres auprès de ceux qui assistent plus souvent aux séances du comité—se sont plaints en disant à quel point cette taxe est difficile à administrer. Je n'en suis pas sûr, parce que j'ai une assez grande expérience personnelle à ce titre dans une entreprise assez complexe et, selon moi, la TPS n'est pas particulièrement difficile à administrer. Dans l'éventualité de son remplacement par une taxe harmonisée, il faudrait encore administrer cette taxe; c'est essentiel. J'essaye de savoir pourquoi les gens trouvent la TPS si difficile à administrer. En avez–vous une idée?

M. Mayfield: J'en ai une certaine idée, d'après les conversations que j'ai eues. Par exemple, je me rappelle un exploitant de station–service avec qui j'ai parlé une fois il y a quelques mois, à Quesnel. Il m'a dit qu'il se sentait harcelé par les vérificateurs de la TPS, et que l'écart qu'on lui reprochait, somme toute, était vraiment minime, et certainement acceptable selon les normes d'un comptable compétent. Son comptable l'avait appuyé sans réserve, et il a fini par être exonéré de tout

[*Text*]

auditor who was determined that there was a lot of money that had to be paid immediately. Apparently, that was not the first time that had happened.

Beyond that, what Mr. Akins says about the complexity of administration is the theme I have heard from a variety of sources. This is not the only person I've heard talking about that.

To answer you directly, Mr. McClelland, I don't have the experience to answer your question.

Mr. McClelland: Thank you.

M. Brien: J'ai une question, monsieur le président. J'ai un peu de difficulté à faire la différence entre l'opinion de l'électeur et la personne qui vous a écrit, particulièrement sur un aspect où la personne disait qu'il faudrait garder comme idée principale que nous devrons également couper dans les dépenses et que c'était là une priorité. Je suis d'accord.

Je pense qu'on a des différences d'opinions, particulièrement sur le bilinguisme, entre autres; ceci dit, vous avez parlez de quatre recommandations, entre autres, d'agrandir la base, de réduire le taux et de pousser les provinces à s'ajuster sur la même base. Lorsque l'on parle de base plus large, l'enjeu auquel on fait souvent référence c'est d'inclure l'alimentation. Vous avez parlé de compenser les plus démunis avec des montants plus élevés au niveau des retours. Ce sont ces gens–là qui seront les plus frappés.

Cependant, lorsque l'on examine là une taxe est régressive, ce n'est pas nécessairement sur les revenus les plus faibles qu'on peut compenser. Qu'allez–vous faire pour les gens de la moyenne qui dépensent tout leur revenu, particulièrement dans des situations où il y a une famille et des enfants? Les dépenses en alimentation et en biens de base dépassent souvent les revenus. Ils sont dans une situation d'endettement et, sur le profil d'une vie, ce sont peut–être ceux qui consomment le plus. C'est très difficile de dire, par une mécanique quelconque, qu'on pourra les compenser adéquatement. C'est là que la taxe devient régressive. Cela ne vous cause–t–il pas un problème de dire qu'on va tout taxer, que tout sera inclus dans la base? Pensez–vous vraiment qu'on peut réussir à compenser ces gens–là?

Mr. Mayfield: I think that's a really good question. I believe that what is suggested in this—broadening the tax—would only make sense if, at the same time, you're looking for zero growth in the revenues finally collected. So in fact the tax rates would have to come down as you broaden them.

I can't speak for people who are irresponsible in their spending and go into debt. I understand that's a widespread problem and one I have attempted to guard against in my own affairs. But I do believe we have to begin looking at the means whereby we have a logical tax system that taxes people fairly, that does not have loopholes for those who can take advantage of them because they can afford accountants and lawyers.

• 1645

I believe the tax must be administered fairly. Other than that, I think what this man is talking about is on the mark, and while this is not my statement I don't have a lot of hesitation in defending what he has to say.

[*Translation*]

blâme. Entre–temps, il avait passé des semaines et des semaines à essayer de s'entendre avec un vérificateur selon lequel il avait beaucoup d'argent à payer immédiatement. Il semble que ce n'était pas la première fois qu'une affaire pareille se produisait.

Pour le reste, ce que M. Akins pense de la complexité de l'administration de la TPS correspond à ce que j'ai entendu de diverses sources. Il n'est pas le seul que j'ai entendu en parler.

Pour vous répondre directement, monsieur McClelland, je dois dire que je n'ai pas l'expérience nécessaire pour répondre à votre question.

M. McClelland: Merci.

Mr. Brien: I have a question, Mr. Chairman. It is a little difficult for me to tell the difference between the voter's opinion and that of the gentleman who wrote you a letter, particularly with regard to what that gentleman said about the main thrust that we should maintain, that is to say that we also have to cut expenses, and that it should be a priority. I agree.

I think that we have some differences of opinion, particularly on bilingualism, among other things. Still, you talked about four recommendations, among others, widening the base, lowering the rate and encouraging the provinces to adjust their tax on the same base. When we talked about widening the tax base, we frequently mean extending the tax to food. You talked about compensation for people at the lower end of the income scale with tax rebates. Those are the people who will suffer the most.

However, when we are dealing with a regressive tax, we cannot necessarily compensate the people who have the lowest income. What will you do for the middle class people who spend all their income, particularly those who have a family and children? Their expenses for food and basic goods often exceed their income. They are in debt, and, on a lifetime basis, they may be the biggest consumers. It is very difficult to say that we will be able to compensate them adequately one way or another. This is where the tax becomes regressive. Don't you have a problem with saying that we will tax everything, that everything will be included in the tax base? Do you really think that we can manage to compensate those people?

M. Mayfield: Je pense que c'est une très bonne question. Je crois que, quand on propose d'élargir l'assiette fiscale, ce ne serait logique que si les recettes perçues n'augmentaient pas du tout. Autrement dit, les taux d'imposition devraient baisser à mesure que l'assiette fiscale serait élargie.

Je ne peux pas parler au nom des gens irresponsables qui s'endettent. Je sais que c'est un problème très répandu, et j'ai essayé de l'éviter pour ma part. Néanmoins, je suis convaincu que nous devons commencer à chercher des moyens d'instaurer un système fiscal logique grâce auquel les gens seraient imposés équitablement, sans échappatoires pour ceux qui peuvent s'en prévaloir parce qu'ils ont les moyens de payer des comptables et des avocats.

J'estime que la taxe doit être administrée de façon équitable. Cela dit, je pense que mon correspondant a raison, et, même si ce n'est pas moi qui l'ai dit, je ne balance pas longtemps pour défendre son point de vue.

[*Texte*]

My own point of view would be not to go in this particular direction. My own personal view—and I want to emphasize personal—is we have rather an illogical tax system as it is. Numbers of people are able to take advantage of it, and I suppose anybody works the system to their own advantage as best they can; that's human nature.

I personally believe there should be a single tax rate for all Canadians and any deductions would be on the basis of the size of their family. Whether you make $60,000 or $6,000 you should be taxed at the same rate, because I don't believe we should be punishing people who have the initiative, the energy and the desire to make money. I believe that money becomes part of the engine for future success, not only for the individual but for Canada.

So that's my own personal view about the way we should do it, but I think it should only be instituted after a thorough review of the whole tax system, rather than just adding a patch here and putting a notch in it there—the way it so often happens—to deal with circumstances as they arise.

I think we do need to look at this logically right from beginning to end and then make a decision about what type of tax system we have. That would be the way I would go.

Mr. St. Denis (Algoma): Thank you, Mr. Mayfield. I really enjoyed your presentation.

On the subject of broadening the base and possibly including food, it's a given—certainly with me and I'm sure with my colleagues—in that event there would be a concomitant lowering of the rate, so indeed there would be neutrality in the overall revenue take. When Mr. Brien talks about the middle class, I think if there is a tax of, say, 4% or 5% on food, the other things middle-income families purchase—such as a two-by-four to fix their garage, a new lawnmower, etc.—would be taxed at lower than the current 7% rate. So certainly there should be a washing out or a neutrality for the typical middle-income family.

How do you read your constituents? If this committee—and I'm only saying if—recommended to the government that serious consideration be given to including food in the tax base and lowering the rate, how do you read your constituents on that? What would be the gut reaction of a typical constituent?

Mr. Mayfield: I think the attitude of people in my constituency and, as I understand, in other parts of Canada is perhaps modifying somewhat with regard to the GST.

There was intense hatred of this tax. Even throughout the election campaign there were many interruptions consisting of "Will you get rid of this damn GST". But more and more I'm hearing people say "Look, it's not a nice tax. We understand

[*Traduction*]

Mon opinion personnelle est la suivante: nous ne devrions pas prendre cette orientation-là. À mon avis personnel—je tiens à souligner que c'est mon avis personnel—, c'est que notre système fiscal est illogique en soi. Bien des gens sont en mesure d'en profiter, et je suppose que tout le monde s'efforce d'utiliser le système dans son propre intérêt, c'est humain.

Selon moi, il ne devrait y avoir qu'un seul taux d'imposition pour tous les Canadiens, et toutes les déductions devraient être fondées sur le nombre de membres de la famille. Les gens devraient être imposés au même taux, qu'ils gagnent 60 000$ ou 6 000$ par année, parce que je ne crois pas que nous devrions punir les gens qui ont l'initiative, l'énergie et le désir de faire de l'argent. Je suis convaincu que l'argent devient l'un des facteurs de réussite non seulement pour l'intéressé, mais aussi pour le Canada tout entier.

C'est mon opinion personnelle sur l'orientation que nous devrions prendre, mais je crois qu'elle ne devrait être concrétisée qu'après un examen approfondi de l'ensemble du système fiscal, et que nous ne devrions pas nous contenter d'ajouter une disposition ici et une autre là, comme c'est si souvent le cas, pour réagir aux circonstances à mesure qu'elles surviennent.

Je pense qu'il nous faut vraiment étudier la question logiquement, du début à la fin, puis prendre une décision sur le type de système fiscal que nous avons. C'est de cette façon que j'agirais.

M. St. Denis (Algoma): Merci, monsieur Mayfield. J'ai vraiment aimé votre exposé.

En ce qui concerne l'élargissement de l'assiette fiscale peut-être au point d'y inclure la nourriture, c'est un fait acquis—certainement pour moi, et pour mes collègues aussi, j'en suis sûr—que, dans cette éventualité, le taux de la taxe serait réduit proportionnellement, afin que l'effet de l'élargissement de l'assiette fiscale soit neutre pour l'ensemble des recettes fiscales. Quand M. Brien parle de la classe moyenne, je crois que s'il y avait une taxe de 4 ou 5 p. 100 sur la nourriture, mettons, les autres produits que les familles à revenu moyen achètent—comme un deux sur quatre pour réparer le garage, une nouvelle tondeuse, etc—seraient taxés à moins de 7 p. 100, comme c'est le cas aujourd'hui. Il y aurait donc certainement une sorte de compensation, de sorte que l'effet de la nouvelle taxe serait neutre pour la famille à revenu moyen.

À votre avis, qu'est-ce que vos commettants en pensent? Si le comité—et je dis bien si—recommandait au gouvernement d'envisager sérieusement d'inclure la nourriture dans l'assiette fiscale en réduisant le taux, qu'est-ce que vos commettants en penseraient? Quelle serait la réaction viscérale de votre commettant moyen?

M. Mayfield: Je pense que l'attitude des gens de ma circonscription et d'autres régions du Canada aussi, si j'ai bien compris, est peut-être en train de changer un peu au sujet de la TPS.

Cette taxe-là est cordialement détestée. Même pendant la campagne électorale, les gens ont souvent interrompu le débat pour demander «Quand allez-vous vous débarrasser de cette maudite TPS». Aujourd'hui, j'entends de plus en plus souvent

[*Text*]

we're going to be taxed and it's going to cost us as much, but could you make the tax more fair?'' Particularly business people would like to see the GST implemented in such a way that there's no advantage for their competitors over themselves. Some of them feel that's the case now.

This is the major thing I hear people who are involved with administering the GST—collecting it and remitting it—complaining about. They're at a serious competitive disadvantage and it's killing them.

The Chairman: We've had a lot of testimony to that effect.

Mr. Mayfield: I don't need to go into detail about it, then.

• 1650

With regard to whether we can sell a sales tax beyond the GST, Canadians are really beginning to feel as though they've been hit over the head for too long with taxes and we're looking for a rational solution to the tax problem we have. If it's fair, I think Canadians will accept it. But it has to be fixed.

Mr. St. Denis: Thank you.

The Chairman: Thanks, Mr. St. Denis. Thanks very much, Phil. I appreciated your presentation and the work you did on it, and also my first chance to meet you personally.

Mr. Mayfield: Thank you very much. Nice to meet you too, Mr. Peterson.

The Chairman: Our next witness is Pat O'Brien, MP. He's the MP of my mother and father. They told me to make sure—

Mr. Pat O'Brien, MP (London—Middlesex): They're two of my favourite constituents, Mr. Chairman.

The Chairman: Tell me, are they as rough on you as they are on me?

Mr. O'Brien: No, they couldn't possibly be that rough.

The Chairman: Good to have you, Pat.

Mr. O'Brien: Thank you. It's a pleasure to be here, Mr. Chairman and committee members, colleagues, all.

I have no treatise or great voluminous tome to leave with you today. In fact, I'm going to speak from some notes. My apologies to the translator; I'll try to speak slowly.

Essentially why I'm here is to fulfil a commitment made by me and my colleagues in London and Toronto: Joe Fontana of London East and Susan Barnes of London West. On Friday, April 15, at our local city council chambers we held a two–hour round table open forum discussion, if you will, much like what you've been doing across the country, and we heard a number of submissions. I'd like to briefly present a summary of those to you.

[*Translation*]

des gens dire: «Ce n'est pas une bonne taxe. Nous savons que nous allons payer des taxes et des impôts et que ça va nous coûter tout autant, mais pourriez–vous vous arranger pour que la taxe soit plus équitable?» Ce sont surtout les gens d'affaires qui aimeraient que la TPS soit appliquée de façon à ce que leurs concurrents ne bénéficient d'aucun avantage par rapport à eux. Certains d'entre eux pensent que c'est le cas maintenant.

C'est surtout ça que j'entends des gens qui s'occupent d'administrer la TPS—de la percevoir et de la remettre—se plaindre. Leur compétitivité est nettement sapée, et elle les démolit.

Le président: Nous avons entendu de nombreux témoignages en ce sens.

M. Mayfield: Je n'ai donc pas besoin d'entrer dans les détails.

Quant à savoir si nous pourrions faire accepter une taxe de vente après la TPS, les Canadiens commencent vraiment à trouver qu'on leur tape sur la tête depuis trop longtemps avec toutes sortes de taxes; c'est pourquoi nous cherchons une solution rationnelle à ce problème. Si la taxe est juste, je pense que les Canadiens pourront l'accepter. Mais il faut régler le problème.

M. St. Denis: Merci.

Le président: Merci, monsieur St. Denis. Merci beaucoup, Phil. Je vous remercie de votre présentation et du travail que vous avez fait sur le sujet; je suis également très heureux de vous rencontrer personnellement pour la première fois.

M. Mayfield: Merci beaucoup. Tout le plaisir est pour moi, monsieur Peterson.

Le président: Nous entendrons maintenant Pat O'Brien, qui est le député de mes parents. Ils m'ont dit de m'assurer. . .

M. Pat O'Brien (député de London—Middlesex): Ce sont deux de mes commettants préférés, monsieur le président.

Le président: Dites–moi, est–ce qu'ils sont aussi exigeants pour vous que pour moi?

M. O'Brien: Non, ils pourraient difficilement l'être.

Le président: Nous sommes heureux de vous recevoir, Pat.

M. O'Brien: Merci. Je suis très heureux d'être ici, monsieur le président, chers collègues, membres du comité, mesdames et messieurs.

Je n'ai pas de traité ou d'ouvrage volumineux à vous laisser aujourd'hui. En fait, j'ai simplement quelques notes, dont je m'inspirerai pour mon exposé. Je m'excuse auprès de l'interprète; je vais essayer de parler lentement.

Si je suis ici, c'est essentiellement pour respecter un engagement que nous avons pris, moi et mes collègues de London et de Toronto, Joe Fontana, de London–Est, et Susan Barnes, de London–Ouest. Le vendredi 15 avril, nous avons tenu une table ronde dans la salle du conseil municipal, un peu comme ce que vous avez fait dans les diverses régions du pays; nous avons entendu à ce moment–là un certain nombre de mémoires, que je voudrais vous résumer brièvement aujourd'hui.

[*Texte*]

Frankly, I doubt that you're going to hear anything new after all the witnesses you've heard, but I think it's maybe important that some things be confirmed, or not confirmed, and so I'll simply put the information before you.

I will read a list of the presenters and give you an indication of where they were coming from. We had several small business people, as you might imagine: Mr. Mike Smith; Fanny Goose, who's a long–time retailer in downtown London; Ted Zientara; Hugh Filson, who had some interesting input as an auctioneer, which I'm going to share with you in a moment; Ed Howard from St. Peter's Cemetery. I'm not sure whether you've heard information from people in that field, but Ed had some interesting input for us. I might be confirming something you've heard there.

Mr. Pillitteri: They covered some of that ground.

Mr. O'Brien: Well, I won't reopen the topic.

We had Doug Duffin from the Middlesex Federation of Agriculture, with some very interesting input; Nancy McCann from the real estate board; Dave Bentley, chair of London Hydro, had some strong views I'll share with you. Also attending were Scott Schuessler, a London lawyer, Herman Schiffmann, small business person, and Frank Weishar, an independent sales agent.

These are the kinds of people we had. Then we had a couple of people from the public who were walk–ons, if you will, who we were able to fit in near the end of our time.

Basically, the message we heard in London was that the GST is certainly a part of the problem we face in Canada today in terms of taxation, but that it's not the whole problem. Obviously—as I think I heard the previous speaker saying—there's a general taxation problem with too many taxes and overlap of taxation. We heard that we need to streamline the system and rationalize it in a way that makes it much simpler for Canadians and, if possible—let's be candid as parliamentarians—to lower the total tax burden.

The input from the farm organization was interesting. I heard it myself during the election campaign. Ontario farmers in general—I'll leave it at that, although it may apply to all Canadian farmers—with some reluctance, seem to have adjusted to the GST and really don't have a lot of alternatives to suggest. What they resent about it most is that it's turned them into paper pushers. They spend a lot of time recording this tax and sending forms to the government and then the money is rebated.

[*Traduction*]

Pour être franc, j'ai bien l'impression que vous n'entendrez pas grand–chose de nouveau après tout ce que vos témoins vous ont dit, mais il est peut–être important à mon avis de confirmer certaines choses, ou d'en infirmer; je vais donc me contenter de vous transmettre l'information.

Je vais d'abord vous lire une liste des gens qui ont présenté un mémoire et vous donner une idée de leurs antécédents. Nous avons entendu plusieurs propriétaires de petites entreprises, comme vous pouvez vous l'imaginer: M. Mike Smith; Fanny Goose, qui a depuis longtemps un magasin au centre–ville de London; Ted Zientara; Hugh Filson, qui nous a fait en tant qu'encanteur des commentaires très intéressants dont je vais vous faire part dans un moment; Ed Howard, du cimetière St. Peter. Je ne sais pas si vous avez entendu des commentaires de gens de ce domaine, mais Ed avait des choses intéressantes à nous dire, et qui confirmeront peut–être ce que vous avez déjà entendu.

M. Pillitteri: Il en a été question.

M. O'Brien: Alors, je ne reviendrai pas sur la question.

Nous avions également avec nous Doug Duffin, de la Middlesex Federation of Agriculture, qui nous a fait des commentaires très intéressants; Nancy McCann, de la Commission immobilière; Dave Bentley, le président de la compagnie d'électricité de London, qui avait des idées bien arrêtées dont je vais vous faire part. Il y avait aussi Scott Schuessler, un avocat de London, Herman Schiffmann, qui est propriétaire d'une petite entreprise, et Frank Weishar, un représentant de commerce indépendant.

Vous voyez un peu le genre de personnes qui ont assisté à cette réunion. Il y a également quelques personnes du grand public qui se sont ajoutées à la dernière minute et que nous avons pu inclure à la fin de la séance.

En gros, le message que nous avons entendu à London, c'est que la TPS fait certainement partie du problème que nous connaissons aujourd'hui au Canada dans le domaine fiscal, mais que ce n'est pas le seul problème. De toute évidence—comme l'a dit le témoin précédent, il me semble—il y a un problème général dans ce domaine, puisqu'il y a trop de taxes et trop de chevauchement. On nous a dit qu'il fallait simplifier le système, le rationaliser de façon à ce qu'il soit beaucoup plus simple pour les Canadiens et si possible—nous ne pouvons pas nous le cacher en tant que parlementaires—qu'il allège le fardeau fiscal global des contribuables.

Les commentaires du représentant de l'organisation agricole étaient très intéressants. J'avais moi–même entendu dire la même chose pendant la campagne électorale, à savoir que les agriculteurs de l'Ontario en général—je m'en tiendrai à eux pour le moment, bien que ce soit peut–être la même chose pour tous les agriculteurs canadiens—semblent s'être adaptés à la TPS, après quelques réticences, et qu'ils n'ont pas vraiment beaucoup d'autres solutions à suggérer. Ce qui leur déplaît surtout, c'est que cette taxe les a transformés en gratte–papier. Ils passent beaucoup de temps à tenir des registres et à envoyer des formulaires au gouvernement, après quoi on leur rembourse de l'argent.

[*Text*] [*Translation*]

• 1655

Mr. Duffin, on behalf of the federation, indicated a desire to keep a visible tax but have it lowered. Then he surprised all of us there that night, frankly, when he said they would be willing to have this tax apply to all farm products, including food. I was rather surprised to hear that from the president of a major farm organization in Canada. We asked him to elaborate and he admitted that it would not be the unanimous view of all farmers, but in general it was something he thought should be entertained.

M. Duffin a indiqué au nom de la fédération qu'il serait bon de garder la taxe visible, mais de l'abaisser. Il nous a ensuite tous surpris ce soir–là, je dois dire, quand il a affirmé que les membres de son organisation seraient prêts à voir cette taxe s'appliquer à tous les produits agricoles, y compris la nourriture. J'ai été plutôt étonné d'entendre cela de la bouche du président d'une grande organisation agricole du Canada. Nous lui avons demandé de préciser, et il a admis que les agriculteurs ne seraient probablement pas tous du même avis, mais que, de façon générale, c'était une possibilité à envisager d'après lui.

I think there would be a great hue and cry from consumers if we did that. Whether it makes sense or not, I think we would all anticipate some kind of an emotional reaction to a tax on food.

Je pense qu'il y aurait des pleurs et des grincements de dents chez les consommateurs si nous faisions cela. Que ce soit ou non une bonne idée, je pense que nous devrions nous attendre à une réaction émotive si nous imposions une taxe sur la nourriture.

If the committee decides to recommend that, I want you to know you have the support of this farm leader.

Mais si le comité décide de faire une recommandation en ce sens, je voulais que vous sachiez que vous avez l'appui de ce dirigeant de la communauté agricole.

The Chairman: Is he now deceased, having been killed by the mob?

Le président: Est–il encore vivant ou s'il a été tué par la foule?

Mr. O'Brien: I wondered about his courage that night. He was very candid with us about that.

M. O'Brien: Je lui ai trouvé un certain courage ce soir–là. Il a été très honnête avec nous sur ce point.

An idea was presented there that farm equipment dealers should be given a collector's fee for collecting the GST. I believe he said there is a collector's fee for the PST, but that's not the case with the GST.

Il nous a dit également que les vendeurs de matériel agricole devraient être payés pour percevoir la TPS. Si je me souviens bien, il a dit que cela se faisait pour la TVP, mais pas pour la TPS.

That was the input from the farm sector.

Voilà pour la participation du secteur agricole.

We had very good input from one gentleman who runs an educational materials store, which is a little more than a bookstore. He touched on a point that is certainly close to my heart, as an educator of some 21 years, when he said Canadians find a tax on reading repulsive.

Nous avons entendu aussi des commentaires très intéressants d'un monsieur qui exploite une boutique de matériel éducatif; il y vend surtout des livres, mais autre chose aussi. Il a présenté un argument qui me tient certainement à coeur, puisque j'ai enseigné pendant environ 21 ans, quand il a dit que les Canadiens trouvent répulsive toute taxe sur la lecture.

What we've done with the GST—or what the past government did, I'd like to make the distinction—is in essence to take books out of the hands of children. In some cases they are the children who need them most and have the least access to other reading material, given maybe the socioeconomic situation their families find themselves in.

Ce que nous avons fait avec la TPS—ou plutôt ce que le dernier gouvernement a fait, je tiens à faire la distinction—c'est de retirer à toutes fins utiles les livres des mains des enfants. Dans certains cas, il s'agit des enfants qui en ont besoin le plus et qui ont le moins facilement accès à d'autre matériel de lecture, par exemple à cause de la situation socio–économique de leur famille.

He made reference to a drop in sales of books in bookstores. He made reference to the problems school boards have, which I can certainly attest to, purchasing school textbooks and taking the hit with the GST, some of which they may get back. But certainly, purchasing books is a major expenditure of any school board in terms of materials.

Il a dit que les ventes de livres avaient baissé dans les librairies. Il a également fait allusion aux problèmes des conseils scolaires, que je peux certainement confirmer, puisqu'ils doivent payer la TPS quand ils achètent des manuels scolaires, même s'ils en récupèrent ensuite une partie. Mais il est certain que l'achat de livres constitue une dépense majeure dans les budgets d'équipement de tous les conseils scolaires.

I can well remember my last couple of years of teaching. An awful lot of old textbooks were being taped up and kids were making do with a few missing pages. Frankly, boards just couldn't afford to buy new texts or, even better, updated texts, as they would have liked to have done.

Je me souviens très bien de mes dernières années dans l'enseignement. Nous avions énormément de vieux manuels rafistolés, et les enfants devaient se contenter de livres dans lesquels il manquait quelques pages. Bien franchement, les conseils scolaires ne pouvaient tout simplement pas se permettre d'acheter de nouveaux manuels, et encore moins de manuels mis à jour, comme ils l'auraient voulu.

[*Texte*]

Mr. Howard, a friend of mine of many years in London is the president of St. Peter's Cemetery. He mentioned the insensitivity to Canadians at the time of grief when they're facing the loss of loved ones, paying for those necessary services and materials, and then taxed GST for the services. His word was "insensitivity".

I'm reminded of something we encountered when I was on municipal council in London. It amounts to taxing the dead or taxing their estate. It's the final kick of the tax man at Canadians.

Mr. McClelland: That way you know you're dead.

Mr. O'Brien: That's right, you know you're really dead.

A voice: It's hidden for them.

Mr. O'Brien: That's right, it's hidden. They don't object anyway.

He was very seriously decrying the insensitivity of GST being applied to these cemetery services. I think he would prefer to see the tax disappear, but if it is necessary it should remain on material and not on cemetery services. He drew a distinction there around the issue of sensitivity.

• 1700

We heard the two opposites on whether the tax should be hidden or visible. We heard both, frankly, and I'm sure you have. We heard from some people that it should be a hidden federal tax. This came from Mr. Filson, a very prominent auctioneer in the London area. A hidden tax would be better, fairer; it prevented fraud. He maintains he sees a lot of fraud every day in his business around the claims put forward about the GST and so on. He found it ludicrous to collect the tax from farmers and then return it. His view was either collect it and keep it or don't collect it at all. In his particular business, he maintained there was significant fraud that he could demonstrate very easily almost every day.

I move to Dave Bentley, who is chair of London Hydro. I'm sure you've probably heard this as well. The statement here is that there should not be a GST on electricity, that it is an essential service. Whereas commercial and industrial customers in London, and I'm sure in other cities, can apply for input tax credits that fully offset the impact of the GST, the residential customer cannot do that. His word was that this was simply a discriminatory practice that works negatively against the residential customers who after all are our constituents. This was Mr. Bentley's very, very strongly held position on behalf of London Hydro.

Not necessarily speaking on behalf of lawyers, our lawyer presenter mentioned the fact that the quick method of accounting for tax should be allowed while not having to do all the calculations for the input tax credits. He just did not

[*Traduction*]

M. Howard, un de mes amis depuis des années, est président du cimetière St. Peter, à London. Il a parlé d'un manque de compassion envers les Canadiens à un moment douloureux de leur vie, quand ils perdent un être cher; ils doivent payer non seulement ces services et ces fournitures bien nécessaires, mais aussi la TPS par-dessus le marché. Il a parlé de «manque de compassion».

Cela me rappelle une de nos discussions quand j'étais au conseil municipal, à London. Cela équivaut à taxer les morts ou leur succession. C'est le dernier coup de pied du percepteur aux Canadiens.

M. McClelland: De cette façon, vous savez vraiment que vous êtes mort.

M. O'Brien: C'est exact, vous savez que vous êtes mort.

Une voix: C'est une taxe cachée pour eux.

M. O'Brien: D'accord, elle est cachée. Ils ne peuvent pas s'y opposer de toute façon.

Il était très sérieux quand il s'est plaint du manque de compassion que manifeste le gouvernement quand il applique la TPS aux services funéraires. Je pense qu'il préférerait voir la taxe disparaître, mais qu'au besoin, elle devrait être conservée pour les fournitures, mais non pour les services funéraires. Il a fait une distinction à ce sujet quand il a fait ses commentaires sur cette histoire de compassion.

Quant à savoir si la taxe devrait être visible ou cachée, les avis sont partagés. Nous avons entendu les deux points de vue, comme vous certainement. Certaines personnes nous ont dit que ce devrait être une taxe fédérale cachée. C'était l'avis de M. Filson, un encanteur très connu de la région de London. Selon lui, une taxe cachée serait préférable et plus juste; elle empêcherait également les fraudes. Il affirme qu'il constate beaucoup de cas d'évasion fiscale tous les jours dans son travail, en ce qui concerne les réclamations présentées au sujet de la TPS, par exemple. À son avis, il est tout à fait ridicule de percevoir la taxe des agriculteurs et de la leur rembourser ensuite. Il a dit qu'il fallait soit la percevoir et la garder, soit ne pas la percevoir du tout. Dans sa profession, il affirme qu'il y a beaucoup de cas d'évasion, dont il pourrait donner très facilement des exemples presque chaque jour.

Je passe maintenant aux commentaires de Dave Bentley, le président de la compagnie d'électricité de London, London Hydro. Vous avez probablement entendu dire vous aussi que l'électricité ne devrait pas être assujettie à la TPS puisqu'il s'agit d'un service essentiel. Les clients industriels et commerciaux de London, comme des autres villes d'ailleurs, j'en suis sûr, peuvent réclamer des crédits de taxe sur les intrants pour compenser entièrement les effets de la TPS, mais les clients résidentiels ne peuvent pas le faire. À son avis, il s'agit purement et simplement d'une pratique discriminatoire, contraire aux intérêts des clients résidentiels, qui sont après tout nos commettants. Voilà donc le point de vue que M. Bentley nous a transmis avec beaucoup de conviction de la part de la London Hydro.

L'avocat présent, qui ne prenait pas nécessairement la parole au nom des avocats, a mentionné qu'ils devraient pouvoir utiliser la méthode de comptabilité rapide pour le calcul de la taxe, sans avoir à faire tous les calculs pour déterminer le crédit

[*Text*]

understand why that couldn't be allowed. He made a point that, frankly, I thought was pretty reasonable. He said lawyers and other professionals should be able to remit the GST on an as collected basis and not on an as charged basis. Obviously, unfortunately, he doesn't collect all the moneys owed to him, yet he has to pay GST on moneys that he's not even able to collect. We had some sympathy as three local MPs for that point of view.

One gentleman described to us what he terms a turnover tax at a point of sale. He simply said that everything should be taxed at a range of 1% to about 4%, do away with things like GST and streamline the tax system. It might be somewhat simplistic. I'm not sure. I'm certainly not a tax expert. But he was giving a positive idea of how we could simplify the overall tax system in Canada.

Mrs. Goose made the point very eloquently, I thought, that despite all the promises of the previous government when it brought in this tax—and my own personal view as a Canadian and as a parliamentarian is it was and is still the most hated tax in our history, whatever we end up doing with it as a government—it did not, certainly, lower prices on consumer goods according to the small business people. In that regard, any claims that it would do that were a total failure. These small business people, in purchasing from their suppliers, didn't notice any drop in prices and they were obviously not able to pass on a lower price to the consumers. I thought that was a rather germane comment from Mrs. Goose, who is well known to most Londoners.

There was a suggestion made to tax corporations more—certainly that's not a new idea—and to tax lottery winnings, gambling winnings, or whatever you want to call them. There's an opportunity to pick up some revenue there. I know that's not specific to GST. As you must see, we allowed people some latitude to get out their frustrations at this meeting. For the most part they were pretty much on target.

Mr. Chairman, that's probably a brief summary of what we heard.

In closing, we pointed out to the people who were there that night that we sure don't envy Jim Peterson and his committee in trying to come up with an answer, because we've heard all the options of hiding the tax, keeping it visible, and everything in between.

• 1705

Anyhow, that's the result of the meeting we held in London, and I'm happy to share those comments with you and to try to answer any questions, if there are any.

Thank you very much.

The Chairman: Well, Pat, I can assure you that whatever answer we come up with we're going to blame it right on you.

[*Translation*]

de taxe sur les intrants. Il ne comprenait tout simplement pas pourquoi on ne permettait pas aux avocats de se servir de cette méthode. Il a présenté un argument que j'ai trouvé tout à fait raisonnable, ma foi. Il a dit que les avocats et les autres professionnels devraient être autorisés à rembourser la TPS perçue, et non la TPS facturée. De toute évidence, il ne perçoit malheureusement pas toutes les sommes qui lui sont dues, et pourtant il doit payer la TPS sur des factures qu'il n'est même pas capable de se faire payer. Nous, c'est-à-dire mes deux collègues députés et moi, nous étions assez d'accord avec ce point de vue.

Un autre témoin nous a décrit ce qu'il a appelé une taxe sur le chiffre d'affaires au point de vente. Il a dit simplement que tout devrait être taxé de 1 p. 100 à 4 p. 100 environ, qu'il faudrait se débarrasser de la TPS et simplifier le système fiscal. C'est peut-être un peu simpliste, mais je n'en suis pas si sûr. Je ne suis certainement pas spécialiste en fiscalité. Mais il nous a donné une idée positive de ce qu'il faudrait faire pour simplifier l'ensemble du régime fiscal au Canada.

M^me^ Goose nous a démontré de façon très éloquente que, malgré ce que le gouvernement précédent avait promis quand il a instauré cette taxe—et personnellement, en tant que Canadien et parlementaire, j'ai l'impression que cette taxe était et est encore la plus détestée de notre histoire, quoi que notre gouvernement décide à ce sujet—les prix à la consommation n'ont certainement pas baissé, d'après les propriétaires de petites entreprises. À cet égard, toutes les prétentions du gouvernement en ce sens ne se sont absolument pas vérifiées. Ces petits entrepreneurs n'ont pas remarqué de baisse des prix quand ils ont dû acheter des fournitures, et ils n'ont donc évidemment pas pu abaisser leurs propres prix pour leurs clients. J'ai trouvé très pertinent ce commentaire de M^me^ Goose, que la plupart des gens de London connaissent bien.

Certaines personnes ont suggéré de taxer les entreprises davantage—ce qui n'est certainement pas une idée nouvelle—et de taxer aussi les gains provenant des loteries, ou du jeu, comme vous voulez. Ce serait une source de recettes. Je sais que ce n'est pas particulier à la TPS. Comme vous vous en rendez sûrement compte, nous avons laissé aux gens une certaine latitude pour leur permettre d'exprimer leur frustration au cours de cette rencontre. Mais la plupart du temps, ils s'en sont tenus d'assez près au sujet du jour.

Monsieur le président, voilà qui résume brièvement ce que nous avons entendu ce soir-là.

Pour terminer, nous avons souligné aux gens qui étaient là que nous n'envions certainement pas Jim Peterson et son comité, qui doivent essayer de trouver une réponse, parce que nous avons entendu toutes les options possibles, depuis la taxe cachée jusqu'à la taxe visible, et tout le reste entre les deux.

Quoi qu'il en soit, voilà le résultat de la rencontre que nous avons eue à London; je suis heureux d'avoir pu vous faire part de ces commentaires et je me ferai un plaisir d'essayer de répondre à vos questions, si vous en avez.

Merci beaucoup.

Le président: Eh bien, Pat, je peux vous assurer que nous allons certainement rejeter sur vous la responsabilité de nos décisions, quelles qu'elles soient.

[*Texte*]

Mr. O'Brien: Okay, I'm glad I've got big shoulders.

The Chairman: After such a great presentation I hate to turn you over to the sharks, but I've got to let Pierre Brien ask you a question.

M. Brien: Comme il s'est passé beaucoup de temps, je vais essayer de résumer toute ma pensée dans une seule question.

Vous vous êtes dit surpris d'entendre les gens du secteur agricole dire qu'ils pourraient être favorables à la taxation de la nourriture. Il faut bien comprendre que cela affectera très peu les producteurs, même que, pour eux, ils devront réclamer les crédits sur les intrants. Ce sont les consommateurs qui seront affectés. La consommation ne peut pas vraiment être réduite donc, cela n'aura pas le même impact sur les producteurs. Ce n'est pas tellement surprenant, d'autant plus que cela mettrait de la pression sur l'économie souterraine. Il faut donc se demander qui en seraient les bénificiaires.

Plusieurs de vos collègues semblent dire qu'il est possible de vendre à la population, l'idée d'inclure la nourriture dans la base et qu'un taux plus bas permettrait d'avoir un effet neutre sur les revenus. J'aimerais savoir si, en tant que député, vous aurez à vendre la nouvelle taxe dans votre circonscription? Comment les gens percevront–ils le fait que vous leur avez dit: «On va abolir, changer et améliorer la TPS» et que, pour ce faire, on devra taxer la nourriture.

Vous sentez–vous à l'aise avec cette proposition–là?

Mr. O'Brien: Thank you for the question. First of all, let me make clear that it's not my proposal. I'm not sure that, as we sit here talking, I would be in favor of taxing food. I have some reservations about it. It's an issue that has to be explored and I know you're exploring it. At this point, I'm not even saying it's something I endorse.

I was giving you the input of Mr. Doug Duffin. Of the three London MPs in my city, I'm the one who has a riding with a rural agricultural component; approximately 20% of my riding is rural. I represent four townships with some of the best farm land and some of the most successful farm operations in eastern Canada, in Middlesex county.

I was surprised to hear this from Mr. Duffin. But, as you point out, perhaps that's due to some extent to the ignorance of a lot of us who are urban Canadians. He was quick to remind us that on a $4 box of corn flakes, for example, the farmer probably sees 10¢ or 11¢. So from the point of view of the farmer it may not be a negative suggestion to put forward. But he still caught most of the audience by surprise on that concept.

So to answer your question, I think the GST has been a miserable failure. I think it remains the most hated tax in our history and it's much too complex. If it's not somehow totally eliminated, it's certainly got to be made much simpler and fairer. Whether that will involve taxing food as well or not, I don't know. This was the input we had on that item.

Mr. Pillitteri: That's exactly one of the questions I was going to ask you.

[*Traduction*]

M. O'Brien: D'accord, je suis content d'avoir le dos large.

Le président: Après un aussi bon exposé, je suis vraiment désolé de devoir vous livrer aux requins, mais je dois laisser Pierre Brien vous poser une question.

Mr. Brien: Since it has been long, I will try to gather my thoughts in a single question.

You said you have been surprised to hear the farm people say they would be in favour of taxing food. You have to understand that it wouldn't affect producers very much, especially since they will be able to claim input tax credits. It is the consumers who will be affected. They cannot really lower their consumption, therefore the impact won't be the same as for the producers. It is not really surprising, especially since it would put pressure on the underground economy. Therefore, we have to consider who would benefit from it.

Many of your colleagues seem to say that it is possible to sell to the general public the inclusion of food in the tax base and that a lower rate could be revenue neutral. I would like to know if you will have to sell that new tax in your constituency, as a Member of Parliament? What will people say when you tell them that you are going to eliminate, change and improve GST, but that you will have to tax food in order to do so.

Do you feel at ease with that proposal?

M. O'Brien: Merci de votre question. Premièrement, je précise qu'il ne s'agit pas de ma proposition. Je ne suis d'ailleurs pas certain d'être en faveur de l'imposition d'une taxe sur la nourriture. J'ai certaines réserves à ce sujet–là. C'est une question qu'il faudra étudier, et je sais que vous l'étudiez d'ailleurs. Pour le moment, je ne suis même pas certain d'être d'accord avec cela.

Je vous ai simplement transmis les commentaires de M. Doug Duffin. Sur les trois députés représentant la ville de London, je suis le seul dont la circonscription comprend une partie agricole; elle se trouve à environ 20 p. 100 en région rurale. Je représente quatre contés, où on trouve certaines des meilleures terres agricoles et certaines des exploitations agricoles les plus prospères de tout l'est du Canada, dans le comté de Middlesex.

J'ai été surpris d'entendre M. Duffin exprimer cette opinion. Mais, comme vous l'avez souligné, c'est peut–être dans une certaine mesure à cause de l'ignorance de beaucoup de Canadiens qui vivent dans les villes. Il n'a pas hésité à nous rappeler que, par exemple, l'agriculteur touche probablement 10 ou 11 cents sur une boite de flocons de maïs de 4$. Donc, pour les agriculteurs, ce n'est peut–être pas une suggestion négative, mais il a quand même pris par surprise la plupart des gens qui étaient là.

Donc, pour répondre à votre question, je pense que la TPS a été un échec lamentable. Elle demeure à mon avis la taxe la plus détestée de notre histoire; elle est beaucoup trop complexe. Si nous ne la supprimons pas entièrement, il faudrait en tout cas la rendre beaucoup plus simple et plus juste. Quant à savoir s'il faudra ou non taxer la nourriture, je n'en sais rien. Mais c'est ce qu'on nous a dit à ce sujet.

M. Pillitteri: C'est exactement une des questions que j'allais vous poser.

[*Text*]

I was also going to relate to you what you said about the farmer sometimes being blamed for the food cost. It's not the farmer... So he favors the tax there. I've had quite a few farmers say that to me, i.e., come up with a flat tax right across the board and forget a lot of things.

In saying that, actually, there are two things the statement is telling us. One, if there's a tax in there, he's willing to accept it. Secondly, he's telling us that by having some process within the agricultural products, meaning that if you go into prepared chicken that's going into a grocery store or into a TV dinner and all that, GST is applicable on 40% of that product. They're saying, we're being blamed; that's part of the food... But you are adding these taxes on; therefore why don't you put it out in the open? Don't blame us anymore.

• 1710

Actually, when we have that much GST on the present component of food, they say put it on, and I quite relate to that.

Let me ask you a question. I didn't see anything about harmonization or a one–tax system in there. How do you feel personally about harmonization? By making the base broader and lowering the tax base, how would you feel about harmonization? Should it be done under the PST, under the GST system, or under a brand–new tax altogether?

Mr. O'Brien: It's an excellent question, Gary.

My previous elected experience was 13 years spent in municipal government, 2 as a school board trustee, and 11 as a city councillor, and I have been here for a few months.

Having been in those two positions and as a Canadian, it's clear to me—as it is to most Canadians, I think—that the tax structure is much too complex among the three levels of government.

Take, for example, something like social services, redistribution of income. It was a big bugaboo of municipal councils that they had to pay 20%. If somebody moved from Toronto to London, which was happening a lot, the city of London taxpayers had to pick up 20% out of their local tax pool, and that was very unfair. It was unfair to the client, the person who was drawing that money, and it was unfair to the local property taxpayer. It should have been out of the provincial pot, the provincial tax structure.

So if you mean by harmonization a better rethinking of what government collects what tax and a better coordination of that, I think it's obvious that we need to do that.

But I don't think the municipality should be forgotten in the equation. They sometimes feel that they're at the end of the line, that senior levels of government pass down programs to them and they're dictated to and forgotten. I think there needs to be harmonization between the municipal and provincial taxation and certainly between provincial and federal. I wouldn't want to see the municipalities forgotten in the equation.

[*Translation*]

Je voulais également vous rappeler ce que vous avez dit, à savoir que les agriculteurs sont parfois critiqués pour le coût de la nourriture. Ce ne sont pas les agriculteurs... Donc, ils sont favorables à la taxe sur ces produits. Il y en a plusieurs qui m'ont dit qu'il serait préférable d'imposer une taxe uniforme sur l'ensemble des produits et d'oublier beaucoup d'autres choses.

En fait, cela veut dire deux choses. Premièrement, que s'il y a une taxe, ce monsieur est prêt à l'accepter. Deuxièmement, il nous dit que quand les produits agricoles sont transformés, c'est à dire dans le cas du poulet préparé vendu dans les magasins d'alimentation ou inclus dans un repas préparé, par exemple, la TPS est applicable sur 40 p. 100 de ce produit. Ils disent: ''On nous blâme parce que cela fait partie de la nourriture... Mais vous ajoutez ces taxes; par conséquent, pourquoi ne pas faire cela ouvertement? Ne nous blâmez plus.''

En fait, étant donné que la TPS est tellement élevée sur les produits alimentaires, ils préféreraient que la taxe s'applique, et je les comprends.

Permettez–moi de vous poser une question. Je n'ai rien dit au sujet de l'harmonisation ou de l'application d'une taxe unique. Que pensez–vous personnellement de l'harmonisation? Si l'assiette de la taxe était élargie et si le taux était abaissé, qu'est–ce que vous diriez de l'harmonisation? Devrait–elle se faire dans le cadre du régime de la TVP ou de la TPS, ou d'une toute nouvelle taxe?

M. O'Brien: C'est une excellente question, Gary.

J'ai passé jusqu'ici, dans ma vie politique, 13 ans dans l'administration municipale, 2 ans comme conseiller scolaire et 11 ans comme conseiller municipal, et je suis ici depuis quelques mois.

Pour avoir occupé ces deux postes, et en tant que Canadien, il est clair à mon avis—comme le pensent la plupart des Canadiens, il me semble—que la structure de cette taxe est beaucoup trop complexe parmi les trois niveaux de gouvernement.

Prenez par exemple les services sociaux, la redistribution du revenu. Les conseils municipaux se sont beaucoup plaint d'avoir à payer 20 p. 100. Si quelqu'un déménageait de Toronto à London, ce qui est assez fréquent, les contribuables de la ville de London devaient trouver ces 20 p. 100 chez leurs contribuables locaux, ce qui était tout à fait injuste. C'était injuste pour les clients, pour ceux qui retiraient cet argent, et c'était injuste aussi pour les propriétaires qui payaient les taxes municipales. Cela aurait dû venir du Trésor provincial, de la structure provinciale.

Donc, si vous entendez par harmonisation une meilleure redistribution des tâches de chaque gouvernement, pour la perception des diverses taxes, et une meilleure coordination de tout cela, je pense qu'il est évident que nous en avons besoin.

Mais il ne faut pas oublier les municipalités dans l'équation. Elles ont parfois l'impression qu'elles se trouvent en bout de ligne, que les autres paliers de gouvernement leur refilent des programmes, qu'ils leur dictent leurs quatre volontés et les oublient ensuite. Je pense qu'il faut harmoniser les taxes municipales et provinciales, et certainement les taxes provinciales et fédérales. Mais je ne voudrais surtout pas voir les municipalités oubliées dans cette équation.

[*Texte*]

I fully agree with you that we have to do more to streamline the way we tax, eliminate overlap, and work towards the goal I heard Mr. Martin enunciate, as we all have, to hopefully get to a situation some day where we can lower taxes for Canadians.

The Chairman: Thanks very much, Mr. Pillitteri.

Pat, thanks a lot for being with us. When you see Fanny, give her a great big hug for me and give a great big hug and kiss to my mom and dad.

Mr. O'Brien: I sure will. Thank you, Mr. Chairman, my pleasure.

The Chairman: Our next witness is John Maloney.

Mr. John Maloney, MP (Erie): Mr. Chairman, it's a pleasure to be here.

I certainly appreciate the opportunity to appear before you. What I intend to do is to just briefly present a hodgepodge of suggestions or recommendations from constituents in my riding.

I'm not sure that there's much more I can add to what you've probably already heard from the roughly 500 people and over 50 different groups who have made presentations.

I certainly commend all of you. It's been a real grind. You've certainly put in many more hours than most of the rest of us. I hope the leaders will give you a little bit of a holiday because I think you've earned it.

The Chairman: Thanks very much. Would the clerk please have that sent on? We like that idea very much.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Maloney: I think that it's perhaps a bit difficult to address this issue of replacing or finding an alternative for the GST without looking at the revision of the whole taxation system, including our income tax, etc. I think in the long term that may be something you may want to look at.

• 1715

I'm from the province of Ontario, and harmonization of the GST and PST was certainly stressed by both the business community and consumer groups. It was certainly a priority. Melding the two tax systems into one would certainly produce greater efficiencies of administration and collection, and the benefits of the simplicity of that to the business community are evident.

I don't have the figures, but I wonder how much this GST centre in P.E.I.—the cost of administering this tax must be phenomenal, and if it could be simplified by harmonization or amalgamation it would certainly be beneficial. I appreciate that the details of working that out with the respective provinces and territories may be somewhat difficult. Some may want to be on board and others may not, but that is certainly something to strive for.

Simplicity of the current system was certainly an area that people dwelt on. Business people not only levy the tax, but they resent the fact that they are the tax collectors. The problems of calculating the payments and sending off those sums to the

[*Traduction*]

Je suis tout à fait d'accord avec vous quand vous dites qu'il faut simplifier davantage la perception de la taxe, supprimer les chevauchements et viser le but que j'ai entendu M. Martin énoncer, comme nous tous, c'est–à–dire d'en arriver un jour à pouvoir abaisser les taxes pour les Canadiens.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Pillitteri.

Pat, je vous remercie beaucoup d'être venu nous voir. Quand vous verrez Fanny, embrassez–la bien pour moi, et mon père et ma mère aussi.

M. O'Brien: Certainement. Merci, monsieur le président, tout le plaisir était pour moi.

Le président: Nous entendrons maintenant John Maloney.

M. John Maloney (député de Erie): Monsieur le président, je suis très heureux d'être ici.

Je me réjouis d'être ici aujourd'hui. J'ai l'intention de vous présenter simplement un bref aperçu des suggestions et des recommandations des électeurs de ma circonscription.

Je ne suis pas certain d'avoir grand chose à ajouter aux témoignages que vous ont déjà présentés les quelque 500 personnes et la cinquantaine de groupes que vous avez déjà entendues.

En tout cas, je vous félicite tous. Vous avez fait un boulot énorme. Vous y avez certainement consacré beaucoup plus d'heure que la plupart d'entre nous. J'espère que les leaders vont vous donner de petites vacances parce que vous les avez bien méritées, à mon avis.

Le président: Merci beaucoup. La greffière pourrait transmettre cette suggestion? Nous aimons beaucoup l'idée.

Des voix: Oh, oh!

M. Maloney: Je pense qu'il est un peu difficile d'étudier la possibilité de remplacer la TPS sans examiner l'ensemble du régime fiscal, ce qui inclut notamment l'impôt sur le revenu. A long terme, j'ai l'impression que vous voudrez peut–être examiner tout cela.

Je viens de l'Ontario, et les gens d'affaires et les groupes de consommateurs ont beaucoup insisté sur l'harmonisation de la TPS et de la TVP. La fusion de ces deux régimes permettrait certainement d'améliorer l'efficacité de l'administration et de la perception de ces deux taxes, et les avantages de cette simplicité pour le milieu des affaires sont évidents.

Je n'ai pas de chiffres précis, mais j'aimerais bien savoir combien coûte le centre de la TPS à l'Île du Prince Edouard... Le coût d'administration de cette taxe doit être phénoménal, et ce serait certainement une bonne chose si nous pouvions la simplifier en l'harmonisant ou en l'amalgamant aux autres taxes. Je comprends qu'il sera peut–être difficile de régler les détails de tout cela avec les provinces et les territoires. Elles ne seront peut–être pas toutes d'accord, mais c'est certainement un but à viser.

Les gens ont beaucoup parlé de la simplicité du régime actuel. Les gens d'affaires ne sont pas seulement obligés de percevoir la taxe; ils sont surtout mécontents d'avoir à la transmettre au gouvernement. Le calcul des paiements et

[*Text*]

government were, for some businesses, almost overwhelming. They have just thrown up their hands and hired accountants or bookkeepers to do work they would have otherwise done. Therefore, the cost of doing business has increased, and they resent that.

I think there has to be some clarification of which items are taxed and which are not. We have a situation where six doughnuts are taxable and more than six are not. The man on the street sometimes has difficulty comprehending that.

With regard to exemptions, it would certainly be nice not to have any, and it would certainly simplify it. The suggestion of applying the GST to food and prescription drugs has not met with a great deal of support in my constituency. There are certain essential items the general populace in my area feel should not be taxed, and food is one of those items. Admittedly, as the last speakers indicated, we've been lobbied by the hydro companies as hydro is an essential service and should be exempt—even funeral directors. We don't have much difficulty with those areas, but we certainly do with the really essential items such as foodstuffs and prescriptions drugs.

The idea of including the tax in the price of items was the system we had under the manufacturers sales tax. The GST is a visible tax, and visibility is certainly a fundamental principle of a good tax. But in the present situation, the Canadian public resents it. They see what the price of an item is, add the PST and the GST, and then not purchase the item. I feel this has contributed to the downward spiral of the economy. I also represent a border riding, and this has certainly contributed to cross–border shopping.

So notwithstanding the fact that a visible tax is probably the better tax priority, in this situation I'm questioning whether it should in fact be a hidden tax, or at least a partially hidden tax. Perhaps you have a $10 price and a smaller area showing what your taxes are—in this case 70¢ for GST and 80¢ for PST—and then the item being $8.50; strangely enough, people like to see a fixed price and know that's what comes out of their pocket.

With regard to revenue neutrality, people are really concerned about taxes. They feel they've gone to the wall, they've gone to the limit. Whatever taxes are replaced, they certainly don't want to see an increase in the actual amount overall. They've just had enough. It's a common thing, and you've probably heard it across the country.

Enforcement of whatever tax system is imposed will strike a chord with many people in my riding. Those people who are paying taxes resent seeing their neighbour or fellow business person openly evading taxes. It has almost become an accepted phenomenon, which is certainly inequitable for those who are in fact complying with the law.

[*Translation*]

l'envoi de ces sommes au gouvernement est un fardeau presque trop lourd pour certaines entreprises. Elles ont tout simplement jeté la serviette et ont embauché des comptables ou des teneurs de livre pour faire un travail qu'elles auraient pu faire autrement. Donc, leur frais d'entreprise ont augmenté, et ils ne sont pas contents.

Je pense qu'il faudrait déterminer plus clairement quels sont les produits qui sont taxés. À l'heure actuelle, on paie la taxe si l'on achète six beignes, mais on n'en paie pas quand on en achète plus de six. C'est parfois difficile à comprendre pour le commun des mortels.

Quant aux exemptions, il serait certainement agréable de ne pas en avoir, et cela simplifierait sûrement l'application de la taxe. Les gens de ma circonscription ne semblent pas très favorable à l'application de la TPS aux aliments et aux médicaments d'ordonnance. Il y a certains articles essentiels qui ne devraient pas être taxés, d'après la population de ma région, et la nourriture en est un. Bien sûr, comme l'ont dit les témoins précédents, les compagnies d'électricité nous ont également fait leur représentation; elles nous ont dit que l'électricité est un service essentiel et qu'elle ne devrait pas être taxée. Même les entrepreneurs de pompes funèbres nous ont dit la même chose. Ces questions ne posent pas vraiment de problème, mais ce n'est certainement pas le cas pour les articles vraiment essentiels comme la nourriture et les médicaments d'ordonnance.

La taxe était incluse dans le prix des articles quand nous avions une taxe sur les ventes des fabricants. La TPS est une taxe visible, et il est certain que la visibilité est un des principes fondamentaux de toute bonne taxe. Mais dans la situation actuelle, la population canadienne n'en veut pas. Les gens voient le prix d'un article, ils y ajoutent la TVP et la TPS, et ils décident de ne pas acheter l'article en question. Je pense que cette attitude a contribué au ralentissement de l'économie. Je représente aussi une circonscription frontalière, et il est certain que ce phénomène a contribué au magasinage transfrontalier.

Donc, même s'il serait normalement préférable d'avoir une taxe visible, je me demande s'il ne faudrait pas plutôt, en l'occurrence, une taxe cachée, du moins en partie. Il serait peut–être possible de fixer par exemple le prix à 10$ et d'indiquer dans un petit coin que les taxes s'élèvent par exemple à 70c pour la TPS, et 80c pour la TVP, ce qui ferait un coût réel de 8.50$; c'est un peu bizarre, mais les gens aiment bien voir une prix fixe et savoir exactement ce qu'ils auront à débourser.

En ce qui concerne la neutralité de cette taxe, il faut dire que les gens en ont vraiment assez des taxes. Ils jugent qu'ils sont déjà taxés à la limite de leur capacité. Quelles que soient les solutions de remplacement, ils ne veulent certainement pas que le montant global augmente. Ils en ont tout simplement assez. C'est ce que bien des gens pensent, et vous l'avez probablement entendu dire un peu partout dans le pays.

Il y a bien des gens dans ma circonscription qui verraient d'un bon oeil des mesures d'application de la taxe, quel que soit le régime choisi. Ces gens, qui paient leurs taxes, sont mécontents de voir leurs voisins ou d'autres gens d'affaires ne pas payer de taxe, très ouvertement. C'est presque devenu un phénomène accepté, qui est certainement injuste pour les gens qui respectent la loi.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1720

Another area I want to look at is the federal retail sales tax, although perception–wise I can't see how that really would be much differently perceived by the general public than the GST. I think a lot of people appreciate the GST is almost a retail sales tax, and amending the GST to reflect that wouldn't really accomplish. . .the GST really has been a deterrent, I think, in the economy and has contributed to some of the problems we've got here today as far as our economic lives go.

In any event, that's my presentation. Does anyone have any questions?

The Chairman: Thanks very much, John. Mr. McClelland, you get first crack this time.

Mr. McClelland: Mr. Maloney, if we were to have a federal tax and replace the PST with a federal tax across the land that was uniform across the land, and provinces that didn't want to take as much of the take could get a rebate on their transfer payments, or whatever, do you think that would be met well—if rather than a PST and a GST there were federal sales tax to replace the PSTs? The provinces, of course, would want to make sure they didn't lose any revenue, but if it were one tax rather than the two. . .

I keep thinking we compete with the United States, much of our tourism is from the United States, and when people come here, the response is that they really get choked by the amount of tax. People accept the idea they're going to pay for a product and then pay for the tax in addition. It's when they're paying for the tax and it's another 15% or 18% that people—it really chokes you.

What would happen if we had just one tax?

Mr. Maloney: That is an area of the harmonization and I would endorse a tax. . .

Mr. McClelland: But quite a bit lower?

Mr. Maloney: I suppose you could lower it; that certainly would be acceptable to everybody. If you broadened the base, you certainly could do it, but yes, I'd like to see one tax, there's no question about it.

Mr. McClelland: If it isn't the GST–type tax, where the seller got an input tax credit, then it wouldn't have to be 7% at a retail basis.

Mr. Maloney: That would be acceptable, I feel.

Mr. McClelland: So you could lower the amount dramatically and it would be a straight consumption tax.

Mr. Shepherd: I followed most of your argument. I heard sort of a fleeting comment about, well, if we just changed the GST into another RST it wouldn't be very meaningful. Is that what you said?

Mr. Maloney: Yes, I did say that. If we combined it, as Mr. McClelland said, I could live with that better, but people just look in terms of percentages—for every dollar there is 7% in Ontario plus 8% PST, and I think if you're going to change it,

Je voudrais également que nous nous penchions sur la question de la taxe fédérale sur les ventes au détail, même si, sur le plan de la perception, je ne vois pas vraiment comment cette taxe pourrait être perçue différemment de la TPS dans le grand public. Je pense que bien des gens comprennent que la TPS est presque une taxe sur les ventes au détail et qu'en modifiant la TPS pour refléter cet état de chose, nous ne pourrions pas vraiment. . . à mon avis, la TPS a vraiment nuit à l'économie et contribué à certains des problèmes économiques que nous connaissons aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, voilà ce que j'avais à dire. Avez–vous des questions?

Le président: Merci beaucoup, John. Monsieur McClelland, c'est vous qui donnez le coup d'envoi cette fois–ci.

M. McClelland: Monsieur Maloney, si nous décidions de remplacer la TVP par une taxe fédérale uniforme dans l'ensemble du pays, et si les provinces qui ne voulaient pas percevoir autant de taxes aient droit à un rabais sur les paiement de transfert, ou quelque chose du genre, pensez–vous que cela serait bien accueilli—si vous avions une taxe de vente fédérale pour remplacer les taxes provinciales et la TPS? Bien sûr, les provinces voudraient s'assurer qu'elles ne perdent pas de recettes, mais s'il y avait une seule taxe plutôt que deux. . .

Je peux pas oublier que nous sommes en concurrence avec les États–Unis; une bonne partie des touristes que nous recevons ici viennent des États–Unis, et ils sont vraiment abasourdis quand ils constatent le montant de la taxe qu'ils doivent payer. Les gens acceptent d'avoir à payer pour un produit, et à y ajouter la taxe. Mais quand ils se rendent compte que cette taxe représente encore 15 à 18 p. 100, ces gens. . . cela leur reste vraiment en travers de la gorge.

Qu'est–ce qui se passerait si nous n'avions qu'une seule taxe?

M. Maloney: C'est d'un des aspects de l'harmonisation, et je serais favorable à une taxe. . .

M. McClelland: Mais si elle était un peu plus basse?

M. Maloney: Je suppose qu'elle serait possible de l'abaisser; cela serait certainement acceptable pour tout le monde. Si vous élargissiez l'assiette, ce serait certainement possible, mais il est certain que j'aimerais bien que nous n'ayons qu'une seule taxe.

M. McClelland: Si ce n'était pas une taxe du type TPS, selon laquelle le vendeur obtient un crédit de taxe sur ses intrants, il ne serait pas nécessaire de percevoir 7 p. 100 au niveau de la vente au détail.

M. Maloney: Ce serait acceptable, à mon avis.

M. McClelland: Donc, vous pourriez abaisser le taux considérablement, et nous aurions alors une simple taxe à la consommation.

M. Shepherd: J'ai suivi la majeure partie de votre exposé. J'ai cru vous entendre dire que, si nous nous contentions de transformer la TPS en une autre taxe sur les ventes au détail, cela ne voudrait pas dire grand chose. C'est bien ce que vous avez dit?

M. Maloney: Oui, je l'ai dit. Si nous combinions les taxes, comme l'a proposé M. McClelland, cela me semblerait préférable, mais les gens regardent seulement les pourcentages; pour chaque dollar, il y a une taxe de 7 p. 100, plus 8 p. 100 de

[*Text*]

it has to be a real change and I'm not sure that, perceptually, making it a federal retail sales tax at the same percentage is going to be seen as anything but the GST, as far as the consumer goes.

Mr. Shepherd: Getting back to the concept of harmonization, the argument is, would you harmonize to a tax that is not liked or one that has general acceptance in this country, which is the retail sales tax? In other words, it would be a retail sales tax, but. . .

Mr. Maloney: If you could educate the general public that it is truly a retail sales tax, perhaps your position would have some validity.

Mr. Shepherd: I'm getting at a harmonized rate, one rate.

Mr. Maloney: I think you're going to have to harmonize it in order to get away from the stigma of the GST. People just think, GST, it's awful, it's awful, and if you're going to replace it, you've got to do more than just something cosmetically.

• 1725

M. Brien: Parlons un peu d'harmonisation. Les chiffres que je vais donner ne sont peut–être pas nécessairement exacts, mais cela reflète un peu le portrait.

Prenons l'ensemble des revenus générés par la TPS et les taxes de vente fédérales et provinciales. La TPS rapporte quelque chose comme 15 milliards de dollars et les taxes de vente provinciales—je n'ai pas le chiffre exact—environ 12 milliards de dollars. Cela fait 27 millards de dollars. Sauf que, sur les 12 milliards de dollars qui viennent des provinces, il y en a huit qui sont payés directement par le consommateur et les quatre autres environ par les entreprises.

Si on harmonise, et qu'on y va avec une taxe de vente à la valeur ajoutée, les entreprises pourront alors réclamer un crédit d'intrant sur les quatre milliards qu'elles paient actuellement. À la grandeur du Canada, cela représente quatre millards de dollars. Cela veut dire que, si on veut aller chercher le même montant, soit 27 milliards de dollars, il sera difficile d'abaisser le taux pour les consommateurs. Il faudra une assiette plus large et un taux de taxation qui risque d'être sensiblement le même.

Vous sentez–vous à l'aise pour vendre cela aux gens de votre circonscription? Vous sentez–vous à l'aise de leur dire: «Écoutez, on risque d'avoir un taux de taxation qui est sensiblement le même, mais on devra maintenant taxer les biens qui ne sont pas actuellement couverts par la TPS, y compris la nourriture, car ce sera plus simple et moins cher à administrer? Êtes–vous capable de vendre cela à vos électeurs?

Mr. Maloney: I think that might be a little difficult, certainly.

On the question of food, I've already stated the position of the people in my area. I think the way to make up for it is certainly a reduction. But if you leave it the same I don't think the general person on the street's going to appreciate the financial distinctions an accountant, actuarian or bookkeeper can work out vis–à–vis businesses. I'd have some problems with that.

[*Translation*]

TVP en Ontario. Si vous voulez changer cela, il faut que ce soit un changement réel. Je n'ai pas l'impression que, si vous adoptez simplement une taxe fédérale sur les ventes au détail au même pourcentage que la TPS, les gens vont y voir quelque chose de nouveau, du moins les consommateurs.

M. Shepherd: Pour en revenir à l'idée d'harmonisation, il faudrait savoir s'il serait préférable d'harmoniser la nouvelle taxe avec une taxe que personne n'aime ou avec une autre qui est bien acceptée dans le pays, c'est–à–dire la taxe sur les ventes au détail? Autrement dit, il s'agirait d'une taxe de vente, mais. . .

M. Maloney: Si vous pouviez convaincre le grand public qu'il s'agit en réalité d'une taxe sur les ventes au détail, votre position serait peut–être valable.

M. Shepherd: Je veux parler d'un taux harmonisé et unique.

M. Maloney: Je pense que vous allez devoir l'harmoniser pour vous débarrasser du stigmate attaché à la TPS. Les gens trouvent la TPS absolument épouvantable, et si vous voulez la remplacer, il ne faut pas vous contenter d'en changer seulement la façade.

Mr. Brien: Let's talk harmonization. Although the figures I'm going to quote are not necessarily exact, they give us quite a good view of the situation.

Let's take for instance revenue generated from GST and from the federal and the provincial sales taxes. GST generates about 15 billion dollars and provincial taxes approximately 12 billion dollars—but I don't know the exact figure. All in all, this comes to 27 billion dollars. However, eight of the 12 billion dollars coming from the provinces are directly paid by consumers and about four by businesses.

If we decide to harmonize taxes and go for a value–added tax, businesses would then be allowed to ask for an input tax credit on the four billion dollars they pay now. The total for Canada is four billion dollars. This means that it will be difficult to lower the rate for consumers if we want to generate the same amount of 27 billion dollars. The tax base will have to be broadened and the tax rate would be approximately the same.

How do you feel selling this to your constituents? Can you imagine yourself telling them: ''The rate is probably going to stay the same, but we are going to have to tax goods like food that are now exempted from GST, because it will be simpler and cheaper to administrate''? Do you feel ready to explain this to your voters?

M. Maloney: Je crois en effet que ce serait un peu difficile.

Pour ce qui est de la nourriture, j'ai déjà mentionné le point de vue des habitants de ma région. Je pense que la formule serait acceptable, moyennant une baisse de taux. En revanche, si le taux reste le même, la population en général ne va pas pouvoir comprendre les distinctions financières dont un comptable ou un actuaire pourrait se prévaloir pour le compte des entreprises. Cela me pose problème.

[*Texte*]

M. Brien: Bien! Merci.

The Chairman: Are there any other questions?

Yes, Mr. Fewchuk. A nice one, though.

Mr. Fewchuk: Yes.

Do you think we could harmonize it and bring it down lower with no credit returns to anybody—everybody pays the tax right across the board—and no paperwork, so we'd collect tax on everything? Can you sell that?

Mr. Maloney: With the exceptions I've already listed—I draw the line at food and essential items.

But when you talk of harmonization, it's not only just merging the two percentages; it's also merging the collection systems. You don't have a PST system in Ontario and one in Quebec and a GST system here. The simplification of the collection and the filing would be good for business people. I'm just looking at the business I came from. A lot of business people spend perhaps two to three hours a week trying to calculate the GST. This could be avoided in a harmonized system.

Mr. Fewchuk: That's what I said—it would be in your till. You collect $500,000 and that day the tax is sent off to the government. No paperwork.

Mr. Maloney: Very minimal paperwork.

Mr. Fewchuk: And no credits.

Mr. Maloney: No credits.

Mr. Fewchuk: Thank you.

The Chairman: Thanks, Ron.

We have time for a very brief one, Gary.

Mr. Pillitteri: Thank you, Mr. Chairman.

I can't let John go without asking him a question.

The Chairman: I'd just give him hell if I were you.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Pillitteri: John, Mr. Brien asked you a question on the harmonization.

Prior to you being the witness we had Pat O'Brien here and I asked him the same question: what do you feel the harmonization would be on a PST or a GST value?

Last night we had a presentation about a removal of the manufacturers sales tax. They wondered if the savings were passed on when GST was implemented, which amounted to $18 billion.

Mr. Brien asked you a question, saying it was about $4 billion on the PST. We had a presentation saying $4.5 billion in the province of Ontario alone was within input costs to the businesses that would have been levied. By taking the $4.5 billion in the PST alone in the province of Ontario, there could be something in the neighbourhood of maybe $10 billion or more all across the country.

[*Traduction*]

Mr. Brien: That's all. Thank you.

Le président: Avez-vous d'autres questions?

Oui, Monsieur Fewchuk, mais une question gentille cette fois.

M. Fewchuk: Oui.

Envisagez-vous que l'on puisse harmoniser la taxe et abaisser le taux tout en supprimant totalement les possibilités de remboursement? De cette manière, tout le monde paierait la même chose, tous les produits et services seraient taxés, mais il n'y aurait pas de paperasserie. Est-ce que cette formule serait acceptable pour la population?

M. Maloney: À condition que l'on fasse les exemptions que j'ai mentionnées pour la nourriture et les produits essentiels.

Mais l'harmonisation ne s'arrête pas à la combinaison de deux pourcentages, il faut également combiner deux systèmes de perception. On ne pourrait pas continuer à avoir un système pour la taxe de vente provinciale en Ontario et au Québec et un système fédéral pour la perception de la TPS. La simplification de la perception et des déclarations serait une bonne chose pour les gens d'affaires. Je prends l'exemple de mon secteur. Il y a beaucoup de gens d'affaires qui consacrent chaque semaine deux à trois heures pour le calcul de la TPS. Un système harmonisé devrait permettre d'éviter tout ce travail.

M. Fewchuk: C'est bien ce que je disais—la taxe serait calculée à partir du montant en caisse. Si vous avez 500 000$ en caisse, vous en payez un pourcentage au gouvernement. Il n'y a pas d'autres formalités à remplir.

M. Maloney: Les formalités seraient réduites au minimum.

M. Fewchuk: Et pas de crédits.

M. Maloney: Non, pas de crédits.

M. Fewchuk: Je vous remercie.

Le président: Merci Ron.

Gary, nous avons encore un peu de temps pour une question très brève.

M. Pillitteri: Merci, monsieur le président.

Je ne peux pas laisser John s'en aller sans lui poser une question.

Le président: Si j'étais vous, je lui dirais d'aller au diable.

Des voix: Oh, oh!

M. Pillitteri: John, M. Brien vous a posé une question sur l'harmonisation.

Le témoin qui vous a précédé était Pat O'Brien. Nous lui avons posé la même question: À votre avis, quel effet aurait l'harmonisation sur les recettes de la TVP ou de la TPS?

Hier soir, nous avons entendu un exposé sur l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants. Les témoins se demandaient où étaient passées les économies de l'ordre de 18 milliards de dollars, au moment de l'application de la TPS.

M. Brien vous a posé une question concernant les quatre milliards environ que représente la TVP. D'après certains témoins, les coûts d'intrants des entreprises qui sont actuellement taxées, représentent 4,5 milliards de dollars dans la seule province de l'Ontario. Si l'on intègre ces 4,5 milliards de dollars de TVP pour la seule province de l'Ontario et que l'on ajoute les montants produits dans les autres provinces, on arrive probablement à un chiffre d'au moins 10 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada.

[*Text*]

• 1730

In some provinces, when they have taxes of 55% going to the business, and if they were to take that input cost back under the harmonization, under the GST system. . . Do you think Canadians would be willing to have another $12 billion grab and then pass that on in the GST form?

Mr. Maloney: It would be unlikely that they would like that.

The Chairman: On behalf of all members, it's really great that you have gone out and consulted extensively and come back to us. If people don't like what we come up with, as I said to Pat, we'll just blame it on you.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: Thanks very much.

We adjourn now until 6:30 p.m. in the same room.

[*Translation*]

• 1730

Dans certaines provinces, les taxes sur les entreprises atteignent 55 p. 100. . . Supposons que cela devienne des coûts d'intrants en vertu de la formule d'harmonisation de la TPS. . . Pensez–vous que les Canadiens seraient prêts à débourser 12 milliards de dollars de plus pour la TPS?

M. Maloney: Je ne pense pas qu'ils seraient très enthousiastes.

Le président: Au nom de tous les membres, je vous remercie de nous avoir donné un compte rendu des consultations approfondies que vous avez faites. Comme je l'ai dit à Pat, si les Canadiens n'aiment pas les recommandations que nous ferons, on leur dira que tout est de votre faute.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci beaucoup.

La séance est levée jusqu'à 18h30. Nous poursuivrons nos travaux dans la même pièce.

EVENING SITTING

• 1836

The Chairman: We have a quorum. We continue our hearings into the goods and services tax.

Our first witness this evening is the honourable Senator Herb Sparrow. Herb, good to have you with us.

Senator Herbert Sparrow (Saskatchewan): Thank you very much. First of all, I'm from the Senate and I'm here to help you, you see.

The Chairman: All senators have always been most helpful to people from the other place.

Senator Sparrow: My name is Herb; I'm a Liberal. Could I throw all of those things in as well? There are quite a few of the members here who I have not met, and quite a few of the new members in the House of Commons I have not met, so I hope as time goes on I will have a chance to meet them all in your committee and the other House.

I am particularly anxious to see some of the Reform Party members because I am somewhat interested in them. When I was a boy I went to one of their schools for a number of years, you see.

Mr. Silye (Calgary Centre): You're going to give me a chance to come back on you?

Senator Sparrow: I want to, in a very short presentation this evening, tell you that the GST should not be replaced. I believe that to put some optimism in the economy of this country and in the business community and into the people who buy and purchase in this country, the GST should not be replaced but should be scrapped entirely. It should be cancelled, voided, dumped, or by any method gotten rid of and made to disappear.

I am concerned about how we're talking and we keep reading in the press about how we're looking for a method to replace the GST. It is my opinion that it does not have to be replaced. All that has to be replaced, perhaps, is the income or

SÉANCE DU SOIR

Le président: Nous poursuivons notre étude sur la taxe sur les produits et services.

Comme premier témoin ce soir, nous accueillons l'honorable sénateur Herb Sparrow. Herb, cela fait plaisir de vous avoir ici parmi nous.

Le sénateur Herbert Sparrow (Saskatchewan): Merci beaucoup. Premièrement, je représente le Sénat et je suis ici pour vous aider.

Le président: Tous les sénateurs ont toujours été très utiles aux membres de l'autre endroit.

Le sénateur Sparrow: Je m'appelle Herb; je suis un sénateur libéral. Puis–je aussi mentionner toutes ces choses en passant? Il y a pas mal de députés ici, anciens ou nouveaux à la Chambre des communes, que je n'ai pas encore rencontrés. J'espère donc au fil des jours avoir la chance de les rencontrer tous à votre comité et à l'autre endroit.

J'ai surtout hâte de rencontrer certains députés du Parti réformiste car je m'intéresse quelque peu à eux. Jeune garçon j'ai fréquenté une de leurs écoles pendant un certain nombre d'années.

M. Silye (Calgary–Centre): Vous allez me donner une chance de vous reparler?

Le sénateur Sparrow: J'ai l'intention, dans un très bref exposé ce soir, de vous dire qu'on ne devrait pas remplacer la TPS. Je crois que pour insuffler un peu d'optimisme dans l'économie de ce pays et dans le monde des affaires et pour encourager les gens à acheter dans ce pays, on ne devrait pas remplacer la TPS mais plutôt l'abandonner complètement. On devrait l'annuler, la mettre au rancart, s'en débarrasser, la faire disparaître.

Je m'inquiète des propos que j'entends et des articles de journaux qui parlent des efforts que nous déployons pour trouver une solution de rechange à la TPS. J'estime que cette taxe ne doit pas être remplacée. Tout ce qu'il faut remplacer,

[*Texte*]

some of the income that it raised, that it now raises. Therefore, that money could be raised with our existing forms of taxation, be they corporate or income or tax expenditure areas, so that we're not faced with another type of a consumer tax or a new tax that would in fact create an additional new bureaucracy to be imposed upon the business and the consumer communities in this nation.

When the GST first came into effect it had a very devastating effect, as we all know, on the consumers and on the business community in this country. I come from the province of Saskatchewan. Prior to the depression hitting all of Canada, Saskatchewan and some other of the provinces in this country, but particularly Saskatchewan—perhaps Manitoba—had already been faced with the depression for three or four years before it hit areas of Ontario. So we were faced with not a recession but in fact a depression in those provinces, for those years.

When the GST came into effect it was more devastating to us, I believe, than perhaps the rest of the country. But all of you know the effect it has had on the rest of the country. We immediately—not in a week's time, not a month's time—saw a reduction in the volume of business that was done by our business community.

I happen to be in the fast-food business. In the fast-food business in the west, and in fact across the country, within a week's time of the GST coming into effect the volumes dropped by 15%. That's not an exaggeration. It happened in the fast-food business, which normally is not affected by slight movements in the recession and the economic community as such. That reduction has never been recaptured.

• 1840

There has been throughout the years a normal increase in business in fast food, possibly in most areas. There was an increase each year, not only an increase to offset inflation but an increase in actual dollars for business. But that 15% that was lost has never been recaptured, and I see no way that it will be recaptured unless confidence goes back into the buying public and we can do away with the GST.

If we just replace it with another consumer tax, whether it's hidden or otherwise, the same effect will be maintained in that buying community. If we can just look at those tax areas we have discussed widely, and look at the areas where in fact we can increase or adjust the tax expenditures or the tax revenues to offset that, there are a number of problem areas.

I don't want to cover ground that many of your witnesses have already covered. The area that we're talking about in the GST is where, first of all, it does hit lower-income people much harder percentage-wise than it does the higher-income people. It's basically a consumer tax. It's basically a tax on the poor people, or at least a tax shift from the higher income people to the lower and middle-income people. That is part of the problem causing a loss of confidence in the system.

[*Traduction*]

peut-être, c'est le revenu ou une partie du revenu qu'elle a permis d'obtenir et qu'elle permet de gagner maintenant. Par conséquent, on pourrait percevoir cet argent en recourant aux méthodes d'imposition actuelle, qu'il s'agisse d'impôt sur le revenu des sociétés ou des particuliers ou des secteurs de dépenses fiscales, de manière à ne pas nous retrouver aux prises avec un autre genre de taxe à la consommation ou une nouvelle taxe qui ne ferait en fait qu'imposer une nouvelle bureaucratie aux entreprises et aux consommateurs de ce pays.

Comme vous le savez tous, dès son entrée en vigueur, la TPS a eu des effets très négatifs sur les consommateurs et les entreprises de ce pays. Je viens de la province de la Saskatchewan. Avant que la dépression ne frappe le Canada tout entier et certaines régions de l'Ontario, la Saskatchewan et certaines autres provinces, mais surtout la Saskatchewan et peut-être le Manitoba étaient déjà en mauvaise posture depuis trois ou quatre ans. Ainsi pendant ces années-là, ces provinces étaient non pas aux prises avec une récession mais bel et bien avec une crise économique.

L'entrée en vigueur de la TPS a été beaucoup plus néfaste pour nous, selon moi, que pour le reste du pays. Mais vous êtes tous au courant de ses répercussions sur les autres provinces. Le chiffre d'affaire de nos entreprises a diminué immédiatement, pas au bout d'une semaine, ni au bout d'un mois.

Il se trouve que je suis dans la restauration rapide. Dans l'ouest du pays, et en fait, dans toutes les régions, les ventes dans ce secteur ont chuté de 15 p. 100 dans la semaine qui a suivi l'entrée en vigueur de la TPS. Et je n'exagère pas. C'est arrivé dans le secteur de la restauration rapide, qui n'est pas normalement très sensible aux petites variations dans la récession et dans l'économie. Nous n'avons jamais récupéré cette perte.

Au fil des ans les affaires ont progressé normalement dans la restauration rapide, comme probablement dans la plupart des secteurs. Nous avons connu une hausse tous les ans, non seulement une hausse pour compenser l'inflation mais en dollars réels pour le secteur. Mais ces 15 p. 100 qui ont été perdus n'ont jamais été récupérés et je ne vois pas comment on y parviendra à moins que les consommateurs ne reprennent confiance et que nous puissions nous débarrasser de la TPS.

Si nous nous contentons de remplacer cette dernière par une autre taxe à la consommation, qu'elle soit cachée ou non, l'effet sera le même sur ces consommateurs. Si nous pouvons simplement nous pencher sur ces domaines de taxation dont nous avons discuté en long et en large, et considérons les secteurs où en fait nous pouvons augmenter ou ajuster les dépenses ou les recettes fiscales pour compenser, il y a un certain nombre de secteurs problématiques.

Je ne veux pas aborder des sujets dont beaucoup de vos témoins ont déjà traité. Lorsque nous parlons de la TPS, nous parlons premièrement du fait qu'elle frappe beaucoup plus—en pourcentage—les démunis que les gens aisés. Il s'agit fondamentalement d'une taxe à la consommation. Il s'agit fondamentalement d'une taxe sur les démunis, ou du moins, d'un déplacement de la taxe des mieux nantis vers les contribuables à faible et moyen revenus. C'est en partie ce qui cause une perte de confiance dans le système.

[*Text*]

It is costly for the federal government to collect. I will cover these areas, but in turn you realize from your figures that it costs probably $.5 billion to collect those funds. The small business community has become just another tax collector for the federal government. We are not tax collectors in many areas, but this is just another burden of tax collection. It has been stated on a number occasions. The Canadian Federation of Independent Business states that it possibly costs the business community $4 billion to $5 billion a year to collect that tax.

If the business community are paying that tax now with additional costs, I'm sure they would have less objection to being taxed on a small business basis to offset that on an income tax basis, rather than having to collect, remit, and all the operations that take place with the collection of the GST. There's really basically $4 billion to $5 billion there that the business community are already paying, with the problem of collecting. I would be sure that the business community would accept a tax to offset that. You add that, of course, to the $.5 billion it costs the federal government to collect and we're now certainly at a $5 billion cost.

You've certainly had witnesses say it has led to an increase in the underground economy. There are figures widely thrown around about what that might very well mean. Peter Spiro, the economist, estimates the loss to the federal government at about $2.3 billion. Don Drummond, the Associate Deputy Minister of Finance, recently suggested it might be as high as $6 billion that is being lost to the federal treasury due to the underground economy.

I can only quote those figures from the reading I've done and the studying I've done, but I know in our communities each one of us knows very well there is an underground economy. We know it from the people we do business with, the people who are prepared to do business in the community with no tax records at all, which not only affects the GST itself but the actual income tax as well. It's not very difficult for anyone to know that the business community out there is prepared to do business on a cash basis.

• 1845

These are some of the areas that are of great concern to the small–business community, and certainly should be a concern to those of us who are parliamentarians.

If we were going to do away with the GST, then we would refer to the list of those areas of income tax or taxes that we could increase or tax expenditures that could be reduced. I would believe your mandate—although I'm not certain about that—is to identify and review alternatives to the GST, which may or may not mean alternatives to the tax itself or alternatives to raising the income. There's a crucial difference to me of just replacing the GST or replacing all or part of the money that would be raised by the GST.

[*Translation*]

La perception de cette taxe coûte cher au gouvernement fédéral. J'aborderai ces domaines, mais à votre tour vous vous rendez compte à partir des chiffres dont vous disposez qu'il en coûte probablement un demi–milliard pour percevoir cette taxe. Les petites entreprises sont simplement devenues un autre percepteur pour le gouvernement fédéral. Nous ne le sommes pas dans bien des secteurs, mais il s'agit simplement d'un autre fardeau de perception de l'impôt. Cela a été dit à un certain nombre d'occasions. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante estime qu'il en coûte probablement aux gens d'affaires entre quatre et cinq milliards pour année pour percevoir cette taxe.

Si les gens d'affaires paient à l'heure actuelle cette taxe et les coûts supplémentaires qu'elle entraîne, je suis convaincu qu'ils s'objecteraient moins à payer des impôts en tant que petite entreprise s'ils pouvaient les déduire de leur impôt sur le revenu plutôt que d'avoir à percevoir et à remettre cette taxe sans compter toutes les activités qui s'y rattachent. Les gens d'affaires paient bel et bien à l'heure actuelle entre quatre et cinq milliards sans compter le problème de la perception. Je serais convaincu que les gens d'affaires accepteraient une taxe à la place de tout cela. Vous ajoutez cela, bien sûr, au demi–milliard qu'il en coûte au gouvernement fédéral pour la perception et nous en arrivons à coup sûr à cinq milliards.

Vous avez bien sûr entendu des témoins dire que cette taxe avait fait progresser l'économie parallèle. Les chiffres sont largement diffusés au sujet de ce que cela pourrait très bien signifier. Peter Spiro, l'économiste, évalue la perte du gouvernement fédéral à quelque 2,3 millards de dollars. Don Drummond, le sous–ministre adjoint des Finances, a récemment laissé entendre que l'économie parallèle faisait peut–être perdre au trésor fédéral près de six milliards de dollars.

Je ne cite que les chiffres que j'ai lus, mais je sais que chacun d'entre nous est tout à fait au courant de l'existence d'une économie parallèle. Nous l'apprenons des gens avec qui nous faisons des affaires, des gens qui sont prêts à exercer leurs activités sans laisser de traces pour l'impôt, ce qui a des conséquences non seulement sur la TPS elle–même mais sur l'impôt sur le revenu réel lui–même. Tout le monde sait que les gens d'affaires aiment bien qu'on les paye comptant, en espèces.

Il s'agit là de domaines qui préoccupent grandement les petites entreprises et qui devraient à coup sûr inquiéter ceux d'entre nous qui sont des parlementaires.

Si nous voulons supprimer la TPS, nous allons devoir examiner l'impôt sur le revenu et les autres taxes pour les augmenter ou les dépenses fiscales pour les réduire. Je crois que votre mandat—même si je n'en suis pas certain—consiste à revoir l'application de la taxe sur les produits et services et à examiner des options de remplacement, ce qui peut vouloir dire ou non des solutions de rechange à la taxe elle–même ou des solutions pour augmenter les recettes. Il y a selon moi une différence cruciale entre le simple remplacement de la TPS ou le remplacement des sommes globales ou d'une partie de ces dernières que la TPS amasserait.

[*Texte*]

When we have a list of tax expenditures—and all of you will certainly have the government personal, corporate income tax expenditures dated December 1993, which shows most of those tax expenditures that are made by the Government of Canada—if you would review those tax expenditures, you'll find that even the Department of Finance is not giving us the information required to determine the total value of the tax expenditures. In that list of tax expenditures it shows facts being non-available in 21% of the personal income tax provisions of expenditures and 40% of the corporate tax. The figures are non-available. They keep saying non-available, non-available.

If they're considering them tax expenditures as a government, surely we would have the facilities to make at least an educated estimate what those tax expenditures would be before looking at those tax expenditures. I and my office have looked at a number of areas. It's not fair to come to anyone and say just do away with it, without any alternatives. The alternatives, as I mentioned to you, are those areas of tax expenditures or income. I've only mentioned a few.

If you would look—if this is not too bad a word—at the Nielsen report, it shows that in 1984-1985 there were 1,188 areas of government expenditures. I don't have all of those; neither, I am sure, do you have the list of those 1,188, but they were listed in the Nielsen report. For me to say choose six or eight or ten of those would be difficult. I can give you an idea of some of them, but there are many tax expenditures in those departments to choose from in that report. I don't believe there has been a report prepared since.

We could look at the personal income tax areas, at the RRSPs and the RPP deductions. If we reduced that cost plan to $8,500 of income, we could in fact collect an additional $650 million in that area. The treatment of the child support and alimony support, which in turn I think needs looking at regardless of this aspect, could have a saving of $275 million. If we tax lottery and gambling winnings—and these are all reports backed up by the Department of Finance—there would be $860 million by taxing those areas. If we eliminated the age tax credit, $1.3 billion dollars could be saved in that area.

If we deducted the limited partnership losses in partnerships, companies that are not incorporated, there's a potential of $230 million there. The dividend gross-up for corporations—we're doing away with that—would give us a potential of $700 million. The political contribution credit is $11 million. It may be an unfair tax expenditure that is being made.

• 1850

Under the business aspect we could talk about the withholding tax for interest on foreign currency deposits, with the potential of $505 million that could be saved in tax expenditures in that regard. Even this tax write-off for Canadian exploration expenses—there are arguments for and against—has a potential of $446 million.

[*Traduction*]

Lorsque vous consultez une liste des dépenses fiscales—et vous avez tous à coup sûr entre les mains la liste des dépenses relatives à l'impôt personnel, sur le revenu des particuliers et des sociétés en date de décembre 1993, liste qui indique la plupart des dépenses fiscales faites par le gouvernement du Canada—vous vous rendrez compte que même le ministère des Finances ne nous donne pas les renseignements qu'il faut pour déterminer la valeur globale des dépenses fiscales. Dans cette liste, on indique une absence de données pour 21 p. 100 des postes de dépenses au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et pour 40 p. 100 de ces postes, dans le cas de l'impôt sur le revenu des sociétés. Les chiffres ne sont pas disponibles, disent-ils.

Si le gouvernement les considère comme des dépenses fiscales, il va sans dire que nous devrions pouvoir au moins faire une supposition éclairée quant au montant de ces taxes avant d'y jeter un coup d'oeil. Moi-même et les employés de mon bureau nous sommes penchés sur un certain nombre de secteurs. Ce n'est pas juste de dire à quelqu'un de s'en débarrasser, sans offrir d'autre solution de rechange. Ces dernières, comme je vous l'ai dit, sont ces secteurs de dépenses fiscales ou de revenu. Je n'en ai mentionné que quelques uns.

Si vous jetiez un coup d'oeil—si ce verbe n'est pas trop fort—au rapport Nielsen, vous y verrez qu'en 1984-1985 il y avait 1 188 secteurs de dépenses. Je n'en ai pas la liste complète; et je ne suis pas sûr que vous l'ayez mais elle figurait dans le rapport Nielsen. Il serait difficile pour moi, disons, d'en choisir six, huit ou dix. Je peux vous donner une idée de certains d'entre eux, mais il y a de nombreuses dépenses fiscales dans ces ministères à partir desquelles il est possible de faire un choix. Je ne crois pas qu'un autre rapport ait été préparé depuis.

Nous pourrions jeter un coup d'oeil au secteur de l'impôt sur le revenu des particuliers, aux RÉER et aux déductions au titre des RPA. Si nous pouvions les ramener à 8 500$ du revenu, nous pourrions en fait percevoir 650 millions de dollars de plus dans ce secteur. Le traitement de la pension alimentaire, sujet qui a besoin selon moi d'être revu, peu importe cet aspect, pourrait nous faire faire des économies de 275 millions de dollars. Si nous imposons les gains de loterie et de jeux,—et il s'agit pour l'ensemble de rapports appuyés par le ministère des Finances—on récupérerait 860 millions de dollars à cet égard. Si nous supprimions le crédit en raison de l'âge, on pourrait alors épargner 1,3 milliard de dollars.

Si nous déduisions la perte comme commanditaires dans les sociétés de personnes, les sociétés qui n'ont pas la personnalité morale, on pourrait aller chercher 230 millions de dollars. La majoration des dividendes des sociétés—nous l'abandonnons—pourrait nous donner 700 millions de dollars. Le crédit pour contribution politique est de 11 millions de dollars. Il s'agit là peut-être d'une dépense fiscale injuste.

Du côté des entreprises, nous pourrions parler de la retenue d'impôt pour l'intérêt sur les dépôts en devises étrangères, avec les 505 millions de dollars qu'on pourrait épargner en dépenses fiscales à ce titre. Même la déduction aux fins d'impôt pour les frais d'exploration au Canada—il y a du pour et du contre—pourrait représenter 446 millions de dollars.

[*Text*]

If we just raised the marginal tax rates by one per cent it would raise $3 billion. If we had put in an annual wealth tax, which was being touted certainly by some of the political parties in the last election, it is estimated that $1.5 billion could be raised by that method. A one percent only increase in the total basic federal surtax would mean an increase of $625 million.

If we had a federal minimum corporate tax it would probably raise another $1 billion. A one percent increase in the general corporate tax rate would raise close to half a billion dollars, or $425 million.

I am only throwing these out as examples because, as I say, there are 1,180 areas that could be considered. The few I mentioned alone would in fact raise $11 billion, without looking at the savings the business would have of $4 billion to $5 billion. So it doesn't take long to actually build up to the area where it is necessary to actually raise the $14.35 billion that in 1992–93 was the net to the government.

To net out that $14.35 billion, the business community actually had to handle and collect $29 billion. The gross collections from all sources was $29 billion, but with the refunds and rebates of $12 million, the low–income credit at $2.5 billion, and the net collections from outside parties of $17 billion, it leaves a net to the federal government of $14.35 billion.

I think for that type of money—it's big money, yes indeed, it is big money, but it's not big enough money to be necessary to actually create a new tax, particularly if it was some type of a consumer tax, which is basically a tax on the lower and middle income people.

Mr. Chairman, I might just sum up again to say I do not believe the GST tax should be replaced, it should be done away with altogether. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Senator Sparrow. We have time for only one short question, but I feel it must go here, if you don't mind, to Mr. Silye, whose educational heritage was—

Mr. Silye: Thank you, Mr. Chairman, and thank you, Mr. Brien. *Merci.*

Senator, it's nice to see that a graduate from reform school, of course having friends in high places to get you out of there, is now in a position where you can advocate to Mr. Martin how to raise $11 billion in tax revenue; I think you might find a good spot in his committee on finance. He'll be looking for that.

I guess the only point I have is I am concerned that your solution is introducing so many taxes in so many different areas that I don't think it would bode well for this particular government—to raise taxes in so many different areas as you are suggesting, rather than trying to come up with one simple replacement or one simple solution, like maybe lower spending somewhere so you don't need to raise as much.

[*Translation*]

Si nous augmentions ne serait–ce de 1 p. 100 le taux marginal d'imposition, on récupérerait 3 milliards de dollars. Si nous avions instauré un impôt annuel sur la fortune, que certains partis politiques ont essayé de vendre au cours des dernières élections, on estime à 1,5 milliards de dollars le montant qu'on pourrait retirer en recourant à cette méthode. Une hausse de 1 p. 100 seulement de la surtaxe fédérale de base entraînerait des gains de 625 millions de dollars.

Si nous disposions au niveau fédéral d'un impôt minimal sur les sociétés, nous pourrions probablement aller chercher un autre milliard. Une hausse de 1 p. 100 du taux général de l'impôt sur les sociétés permettrait d'aller chercher près d'un demi milliard de dollars, ou 425 millions.

Je ne fais que donner ces exemples parce que, je le répète, il y a plus de 1 180 secteurs que l'on pourrait examiner. Les quelques secteurs que j'ai mentionnés suffiraient à amasser 11 milliards de dollars, sans compter les 4 à 5 milliards d'économie que réaliseraient les entreprises. On arriverait vite à des montants qui correspondraient aux 14,35 millions de dollars de recettes nettes du gouvernement en 1992–1993.

Pour obtenir ces 14,35 milliards de dollars nets, le milieu des affaires a dû en réalité traiter et percevoir 29 milliards de dollars. Les recettes brutes totales étaient de 29 milliards de dollars mais avec les remboursements de taxe de 12 millions de dollars, le crédit pour les contribuables à faible revenu de 2,5 milliards de dollars, et les recouvrements nets provenant de tiers de 17 milliards de dollars, cela laisse un bénéfice net au gouvernement fédéral de 14,35 milliards de dollars.

Quoique pour une telle somme—c'est beaucoup d'argent, oui vraiment, c'est beaucoup d'argent—mais pas encore assez pour qu'il soit nécessaire de mettre en place une nouvelle taxe, surtout s'il s'agissait d'une taxe à la consommation, qui revient à imposer les contribuables à faible et à moyen revenu.

Monsieur le président, je pourrais simplement résumer ma pensée et dire que je ne crois pas que la TPS devrait être remplacée, on devrait s'en débarrasser. Merci.

Le président: Merci beaucoup, sénateur Sparrow. Le temps dont nous disposons ne nous permet qu'une courte question, mais je crois qu'il faut l'accorder, si vous ne voyez pas d'inconvénient, à M. Silye, dont l'héritage scolaire était. . .

M. Silye: Merci, monsieur le président et merci M. Brien. *Thank you.*

Sénateur, je suis content de voir qu'un diplômé de l'école réformiste, ayant bien sûr des amis assez hauts placés pour pouvoir en sortir, est maintenant en mesure de recommander à M. Martin des façons d'amasser 11 milliards de dollars en recettes fiscales; je crois que vous pourriez vous trouver une bonne place au sein de son Comité des finances. Il cherche des gens comme vous.

Je suppose que le seul point que je veux faire ressortir c'est que votre solution introduit tellement de taxes dans tellement de domaines différents, que je ne crois pas que cela augurerait bien pour ce gouvernement—lever des taxes dans tant de secteurs différents comme vous le suggérez, plutôt que d'essayer d'en venir à une taxe de remplacement simple ou à une solution simple, comme peut–être diminuer les dépenses quelque part de manière à ne pas avoir à recourir à autant d'impôts.

[*Texte*]

Senator Sparrow: To answer that question, that's why I referred to the $14 billion in tax expenditures. It's the $14 billion actually in tax expenditures that could be reduced, not increased necessarily in the income tax. But I was saying the $14 billion could be raised by the reduction of tax expenditures. If you wanted to look at income tax or the other forms of taxes, then you could offset that $14 billion with an increase in taxes.

• 1855

Mr. Silye: Thank you. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Silye.

I notice that our next witness, Mr. Mifflin, is not here yet. Is there anybody else in the room who would like to be a witness right now?

Before you leave, Herb, I would like to thank you very much for a very thoughtful and constructive presentation. We were expecting you to arrive here from the Senate with your bells and whistles, but you gave us a very—

Senator Sparrow: They're just outside the door. If you want them I will go and get them.

The Chairman: Okay, thanks a lot.

I apologize to the other members that the schedule has not been kept to. Could you check with Mr. Mifflin's office?

Mr. Silye: Jim, you're not miffed that Fred is not here?

The Chairman: They petered out. It looks like there's a very expensive reception down in Room 200. I think we should all go there and check to see if any future witnesses are there. We could use our own persuasive powers to invite them to come before us this evening.

Mr. Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): I'm afraid you would need longer, darker hair to get in there.

The Chairman: The committee is suspended.

• 1856

• 1857

The Chairman: Please sit down, Mr. Adams. It's awfully good of you to come here early to be with us because we had a gap in our schedule. Please feel free to start when you feel like it.

Mr. Peter Adams, MP (Peterborough): Just give me one moment, Mr. Chairman. I have a few documents here.

I am very pleased to have the opportunity to talk about the GST. I would first like to summarize some of the activity in my constituency office with respect to the GST.

[*Traduction*]

Le sénateur Sparrow: Pour répondre à cette question, c'est la raison pour laquelle j'ai fait allusion à 14 milliards de dollars en dépenses fiscales. Ce sont ces 14 milliards de dollars, à vrai dire, de dépenses fiscales que l'on pourrait réduire, et non pas augmenter nécessairement l'impôt sur le revenu. Mais je disais que les 14 milliards de dollars pourraient être obtenus en diminuant les dépenses fiscales. Si vous vouliez considérer l'impôt sur le revenu ou d'autres formes d'imposition, vous pourriez alors compenser ces 14 milliards de dollars par une hausse des taxes.

M. Silye: Merci. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Silye.

Je remarque que notre prochain témoin, M. Mifflin, n'est pas encore dans la salle. Y a–t–il quelqu'un d'autre dans la salle qui aimerait présenter maintenant son témoignage?

Avant de partir, Herb, j'aimerais vous remercier d'un exposé très sérieux et très constructif. Nous nous attendions à vous voir arriver avec vos tambours et vos trompettes, mais vous avez présenté. . .

Le sénateur Sparrow: Je les ai laissés à la porte. Si vous le voulez, je peux aller les chercher.

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Je demande aux membres du Comité de bien vouloir excuser ce contretemps. Pourriez–vous appeler le Bureau de M. Mifflin?

M. Silye: Jim, vous n'êtes pas fâché que Fred ne soit pas ici?

Le président: Ils ont disparu. On dirait qu'on sert un souper fin dans la pièce 200. Je crois que nous devrions tous nous y rendre pour voir s'il n'y aurait pas d'autres témoins. Nous pourrions recourir à nos pouvoirs de persuasion pour les inviter à venir témoigner devant le Comité ce soir.

M. Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Je crains que vos cheveux ne soient ni assez longs, ni assez foncés pour pénétrer dans cette pièce.

Le président: Le Comité suspend ses travaux.

• 1857

Le président: Veuillez vous asseoir, monsieur Adams. Nous sommes rudement contents que vous vous arrivé en avance parce que nous avions un trou dans notre horaire. Vous pouvez commencer quand vous voudrez.

M. Peter Adams (député de Peterborough): Donnez–moi quelques instants, monsieur le président, j'ai ici quelques documents.

Je suis très heureux d'avoir l'occasion d'exprimer mes vues sur la TPS. J'aimerais tout d'abord vous faire part de ce qui se passe dans mon bureau de circonscription pour ce qui est de la TPS.

[*Text*]

Since my office was established there has been a steady trickle or flow of technical questions about the GST, almost daily. We have been able to refer the greatest number of them to the 800 number. We have found the service provided by the 800 number to be excellent, and particularly Sharon Cahill and Ray Cleland, who work with that service. They have been most useful to us. We have acted as a referral office in those cases.

One type of phone call we have been receiving since the office was established has to do with rebate cheques. To give you a simple example, someone phoned who was waiting for his rebate cheque because he wanted to use it to pay his mother's hydro bill. That would be an example of someone concerned about the rebate process. He felt the rebate was late and had questions about it.

We have also had a steady flow of correspondence about similar technical matters. To give you an example, we had a letter from Al Portious describing a problem about the GST rebate on an airline ticket in a case where the flight had been cancelled. It was covered by insurance, but there was a problem getting the money for the GST back from the insurance company. That is an example.

• 1900

Mr. Chairman, I mention those examples of activity in my office because I think they are indications of the complexity of the existing GST. The fact that questions of that type in significant numbers arrive in an MP's office suggests to me that there is a program out there that has some problems in it.

We have also received various more or less formal presentations. For example, we received one from the real estate board. Also, Bob Bowley presented us with the Fraser Institute's paper on the GST, which I am sure you have seen. Dr. Barc McKone wrote us in great detail—and I passed this information on to the chairman and the Minister of Finance—about the matter of taxing food.

Mr. Harold Newman wrote in some detail. Again, I passed on the letter. He proposed—and I have no idea how viable it is—a uniform tax on the wholesale price of goods only, which is what he favoured.

The seniors council in Peterborough and individual seniors have spoken to us at some length about GST on prescription drugs and to a much lesser extent the matter of GST on food. We forwarded this kind of information.

Mr. Chairman, I would now like to talk more generally about my own observations, which are based on the kind of information I just described—formal representations—and on many, many informal discussions I have had. Particularly since your committee has been conducting these hearings, it has been a common thing, I think, for people to mention to MPs something about the GST. Of course, I realize that I lack the detailed background you have on many of these matters.

First of all, on the matter of harmonization with provincial equivalents, it seems to me that no one ever speaks in objection to that. I am not sure that we have given it a great deal of thought, but people seem to think that is a good thing. I certainly do. My sense is that if we can harmonize with the provinces, so much the better.

[*Translation*]

Des questions techniques au sujet de la TPS arrivent constamment sur mon bureau, presque tous les jours. Nous avons pu renvoyer la plupart de ces questions au numéro 800. Nous trouvons que le service offert à ce numéro est excellent, et particulièrement, le travail qui y est accompli par Sharon Cahill et Ray Clelland. Ces derniers nous ont été très utiles. Nous avons servi de bureau d'aiguillage dans ces cas.

Parmi les appels téléphoniques que nous avons souvent reçus depuis l'ouverture du bureau, il y a ceux qui portent sur les chèques de remboursement. Pour vous donner un exemple, nous avons reçu l'appel d'une personne qui attendait son chèque de remboursement parce qu'elle voulait l'utiliser pour payer la facture d'électricité de sa mère. Voilà un exemple de quelqu'un qui s'inquiète au sujet du processus de remboursement. Il croyait que le remboursement tardait et s'interrogeait à ce sujet.

Nous recevons aussi constamment des lettres au sujet de questions techniques analogues. Pour vous donner un exemple, nous avons reçu une lettre de Al Porteous dans laquelle il nous fait part du problème que pose le remboursement de la TPS sur un billet d'avion lorsque le vol a été annulé. Le vol était assuré, mais il a eu du mal à se faire rembourser la TPS par la compagnie d'assurance. C'est un exemple parmi tant d'autres.

Monsieur le président, si je cite ces exemples, c'est parce qu'ils me semblent être révélateurs de la complexité de la TPS actuelle. Le fait qu'un nombre important de questions de ce genre soient présentées dans un bureau de député m'incite à croire que les choses ne fonctionnent pas très bien.

Nous avons également reçu divers exposés plus ou moins officiels, comme celui de la chambre de l'immobilier. En outre, Bob Bowley nous a présenté un document du Fraser Institute sur la TPS, que vous connaissez sans aucun doute. M. Barc McKone nous a écrit en détail—et je transmets cette information au président et au ministre des Finances—au sujet de l'imposition des aliments.

M. Harold Newman nous a écrit en détail. Je transmets aussi sa lettre. Il propose—je ne sais pas dans quelle mesure cette proposition est viable—une taxe uniforme sur le prix de gros des produits seulement; c'est ce qu'il défend.

Le conseil des personnes âgées de Peterborough ainsi que des personnes âgées nous ont parlé en détails de la TPS sur les médicaments d'ordonnace et, en moindre détail, sur la TPS sur les aliments. Nous avons transmis ce genre de renseignements.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter de manière plus générale mes propres observations, fondées sur le genre de renseignements que je viens de décrire—recommandations officielles—ainsi que sur de nombreuses discussions informelles que j'ai eues. Surtout depuis que votre comité tient ses audiences, il devient normal, je pense, pour les gens de parler de la TPS à leur député. Bien entendu, je sais parfaitement qu'il me manque les éléments de base dont vous disposez pour beaucoup de ces questions.

Tout d'abord, à propos de l'harmonisation avec les régimes provinciaux, il me semble que personne ne s'y oppose. Je ne suis pas sûr que nous ayons examiné la question sous tous ses angles, mais les gens semblent penser que l'harmonisation est une bonne chose. Je partage leur avis; en effet, si nous parvenons à une harmonisation avec les provinces, les choses iront beaucoup mieux.

[*Texte*]

My own sense is that if we have a choice, it is better that the federal government collect the tax than the provinces. On the other hand, I do realize—and you have the background—that there are different circumstances in different provinces that you have to deal with. I would prefer that, wherever possible, the federal government collect it.

Should the GST be buried? This is often mentioned. I assume that when we talk about that, we mean a consumption tax that is not declared in the price. I am not talking about—because I don't know enough about taxation—some tax that is buried even deeper in the system. The price advertised would be the full price, including the GST.

I also think that most people who speak to me about that assume that, as is the case with the gas stations, the tax will be listed somewhere on the invoice but will not appear on the billboard that gives you the price of the product or the service.

I have to say that there are a few people who argue very strongly against burying the GST in that sense. But most people, especially retailers, support the idea that it be buried because of the friction it causes at the point of sale.

In my riding, for example, we have a considerable tourist business, and it seems to affect them particularly. They really resent being obvious collectors of tax, and they feel it actually affects their business.

I must say that I favour burying the tax in that particular sense and having it itemized on the invoice or the bill. I would be glad to discuss that with you.

On the matter of what is now called lowering the rate and broadening the base, this is a phrase that has become very current since your hearings and people often say it to me. They will often say that they think we should lower the rate and broaden the base. Most know that the present GST is very complex to collect. Most people want it simplified in some way. I do myself.

• 1905

Many know that the GST has proved very expensive to collect. You have more information on that than I, but most people in general discussion support the general idea of lowering the rate and broadening the base. There is a small but I think very articulate minority that has given some thought to the implications of broadening the base, not so much the implications of lowering the rate, especially with respect to food and drugs, which I have mentioned.

Now again I don't have your statistical background, but I do realize that where there are exemptions the federal government is not only losing the tax but is incurring a more or less considerable cost in collecting the tax. I understand that. However, I have to say, Mr. Chairman, and I say this most humbly because I haven't sorted through it the way you have, I favour exempting some basic, minimally processed food products, and I favour exempting prescription drugs.

[*Traduction*]

Si nous avons le choix, je pense qu'il vaudrait mieux que le gouvernement fédéral perçoive la taxe, et non les provinces. Par contre, je comprends—et vous disposez des éléments de base à cet égard—que vous devez traiter avec les provinces en fonction de leur situation particulière. Je préférerais que, dans la mesure du possible, ce soit le gouvernement fédéral qui perçoive la taxe.

Faudrait-il cacher la TPS? Cette question est souvent posée. Je suppose que nous parlons d'une taxe à la consommation qui ne serait pas indiquée dans le prix. N'étant pas assez spécialiste en matière de fiscalité, je ne parle pas d'une taxe qui serait encore mieux cachée. Le prix annoncé devrait être le prix total, comprenant la TPS.

Il me semble également que la plupart des gens qui me parlent de ce problème supposent que, comme dans le cas des stations d'essence, la taxe figurera sur la facture, mais ne figurera pas sur le panneau publicitaire qui vous donne le prix du produit ou du service.

Je dois dire que quelques personnes sont tout à fait contre le fait de cacher la TPS de cette façon. Mais la plupart des gens, notamment les détaillants, sont pour une taxe cachée, en raison de la friction causée actuellement par la TPS aux points de vente.

Dans ma circonscription par exemple, le tourisme est important et il semble que la TPS dérange les détaillants qui acceptent mal de passer pour des percepteurs d'impôt; ils ont l'impression que cela a une incidence sur leurs affaires.

Je dois dire que je suis pour une taxe cachée dans ce sens particulier, taxe qui serait détaillée sur la facture ou le coupon de caisse. Je serai heureux de pouvoir en débattre avec vous.

Passons maintenant à ce que l'on appelle l'abaissement du taux et l'élargissement de l'assiette; ces expressions sont devenues très courantes depuis le début de vos audiences. Les gens disent souvent que selon eux, nous devrions abaisser le taux et élargir l'assiette. La plupart savent qu'il est très complexe de percevoir la TPS et la plupart souhaitent simplifier les choses d'une façon ou d'une autre. Je partage leur avis.

Beaucoup savent qu'on s'est rendu compte qu'il est très coûteux de percevoir la TPS. Vous avez plus de renseignements sur ce point que moi-même, mais je peux dire que dans les discussions générales, la plupart des gens sont en faveur de l'abaissement du taux et de l'élargissement de l'assiette. Il y a une minorité qui, à mon avis, s'exprime clairement, qui s'est attardée sur les répercussions de l'élargissement de l'assiette, pas autant sur les répercussions de l'abaissement du taux, surtout en ce qui concerne les aliments et les médicaments, dont j'ai d'ailleurs fait mention.

Je dois dire là encore que je ne dispose pas des statistiques que vous avez, mais je sais que pour ce qui est des exonérations, le gouvernement fédéral perd non seulement la taxe, mais engage un coût plus ou moins considérable pour la percevoir. Je le comprends. Toutefois, je dois dire, Monsieur le président, et je le dis le plus simplement possible, car je n'ai pas analysé toute la question comme vous, que je suis en faveur de l'exonération de certains aliments de base, peu transformés, et que je suis en faveur de l'exonération des médicaments d'ordonnance.

[*Text*]

From the collection point of view, it seems to me the prescription drugs exemption is the easier because that is being dealt with already through government health care systems. So there should be less of an increase in collection cost if we exempt that. I do realize the difficulty in defining food and defining which foods should be exempted, but a few minimally processed foods I think might be a way to go, so that the line can be drawn well before we get into meals in restaurants and things of that type.

Mr. Chairman, I would stop at that point. I'm sorry, I am not as well prepared as I would be had I not been in the banquet next door. I would like to say that when the changes are announced, and I look forward to them very much, I hope you and your committee articulate the reasons for the changes and the benefits of the changes and the extent of the consultations upon which you have based the changes. I hope you articulate those very clearly so that all members of the public can be aware of them. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Adams.

Peut–on commencer les questions, monsieur Brien?

M. Brien (Témiscamingue): Merci, monsieur le président.

Vous avez parlé de l'exemption d'un minimum d'articles ou de certains produits vraiments essentiels. Lorsqu'on entend des témoins, il est beaucoup plus facile pour les groupes organisés de venir nous rencontrer; mais pour les consommateurs plus réguliers ou la masse, c'est beaucoup plus difficile de l'entendre. Dans ma circonscription, j'ai essayé de tenir des audiences strictement avec les consommateurs et je puis vous dire que, en ce qui a trait à une taxe sur la nourriture, c'est très différent de ce que l'on entend lorsqu'on rencontre des groupes organisés lesquels nous lancent le slogan populaire: «Élargissez la base, diminuez le taux».

Je vous demande pourquoi vous dites qu'on devrait exclure seulement certains articles du panier de nourriture? Pourquoi ne pas exempter tout le secteur de l'alimentation et là on éviterait les complexités du cinq beignes versus six beignes, etc.? Exemptons tout ou rien du tout. Si l'on exempte tout le secteur de l'alimentation, cela simplifierait les problèmes administratifs. Seriez–vous capables de supporter quelque chose dans ce style–là?

Mr. Adams: Thank you for the question. I've seen the figures, 47 cents to collect a dollar of the GST and that sort of thing. In other words, the taxpayers are paying 47 cents to collect a dollar of our own money. That's a serious problem for everybody. We're carrying this burden. That was a figure I heard, Mr. Chairman. I think that it should be simple.

Going back to my remarks earlier, the way I would see helping the doughnuts you mention would be to deal with the flour. The way I would think of dealing with dairy products like cheese and ice cream would be to deal with the milk at the most basic level. I can't, off the top of my head, think of others, but if you gave me some other examples... In other words, I would try to get the exemptions so that it's simple and saves us some of this very high cost of collecting on basic foods. If it's on the

[*Translation*]

Du point de vue de la perception, il me semble qu'il est plus facile d'exonérer les médicaments d'ordonnance, puisque cela se fait déjà par l'entremise des régimes de soins de santé du gouvernement. Si nous exonérons ces médicaments, le coût de la perception serait moindre. Je comprends qu'il est difficile de définir les aliments et de définir ceux qu'il faudrait exonérer, mais je pense que la solution serait peut–être de se limiter aux aliments peu transformés, ce qui éviterait d'en arriver aux repas dans les restaurants et à d'autres choses du genre.

Monsieur le président, c'est ainsi que se terminent mes propos. Je suis désolé de ne pas être aussi bien préparé que j'aurais dû l'être, si je n'avais pas participé au banquet à côté. J'aimerais ajouter que lorsque vous annoncerez les changements, que j'attends avec impatience, j'espère que vous et votre comité exprimeront clairement les raisons des changements, leurs avantages et le fait qu'ils sont fondés sur les nombreuses consultations que vous aurez eues. J'espère que vous les exprimerez très clairement, de manière que tous les membres du public soient bien informés. Merci, Monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, Monsieur Adams.

Can we start the questions, Mr. Brien?

Mr. Brien (Témiscamingue): Thank you, Mr. Chairman.

You have talked about exempting a minimum of products or some very basic products. When we hear witnesses, it is much more easier for organized groups to come and talk to us; but it is much more difficult for individual consumers or consumers at large to testify. In my riding, I have tried to hold hearings for consumers only and I can tell you that, as far as tax on food is concerned, it is much different from what we hear when we meet organized groups which keep repeating the following slogan: ''Broaden the base, lower the rate''.

I'm asking you why, according to you, should we exempt only some items from the food basket? Why not exempt the entire food sector; thus avoiding the problems caused by five versus six doughnuts, etc.? Let's exempt everything or nothing at all. Exempting the whole food sector would make the administrative problems simpler. Would you be ready to support something like that?

M. Adams: Merci pour la question. J'ai vu les chiffres: 47 cents pour percevoir un dollar de TPS. En d'autres termes, les contribuables payent 47 cents pour percevoir un dollar de nos propres fonds. C'est un problème très grave. Nous portons ce fardeau. C'est un chiffre que j'ai entendu, Monsieur le président. Il faudrait que cela soit simple.

• 1910

Pour en revenir à mes propos, la seule façon, selon moi, de régler le problème des beignes, serait de s'attaquer à celui de la farine. La seule façon de régler le problème des produits laitiers, comme le fromage et la crème glacée, serait de s'attaquer au problème du lait. Je ne peux pas, comme cela, penser à d'autres produits, mais si vous me donnez d'autres exemples... En d'autres termes, je choisirais les exonérations pour que tout le processus soit simplifié et nous permette de

[*Texte*]

basic foods then the meals that ordinary people are buying in the restaurants would be cheaper, because in fact the basic food upon which the meal is based is not taxed.

Mr. Brien: Okay. I just want to correct a number.

Je voudrais corriger un chiffre. Quand vous dites que cela coûte 47 cents par dollar, je ne sais pas quel chiffre on utilise, mais c'est devenu une tendance que de surexagérer. Le coût de l'administration comme tel, ou de la vérification de la perception peut être d'environ 500, 600 millions de dollars pour un revenu net de 15 milliards de dollars. Les gens surestiment peut-être les coûts de l'administration du système lorsque l'on dit que, des 30 milliards de dollars que l'on va chercher, on doit rembourser 14 milliards de dollars pour les intrants et les crédits aux consommateurs à faibles revenus. Les coûts sont déjà très élevés, mais lorsque l'on dit que cela représente 47 cents par dollar, là on exagère encore plus sur les coûts.

M. Adams: Monsieur le président, je m'excuse car j'ai commis une erreur.

First of all, it is very expensive and I think it's tragic to be inefficiently spending money to collect our own money. That's one thing. The other is that your figures—and I didn't include it either—don't include the additional cost of the fact that the tax is being collected twice. You know, tax is being collected twice on the same objects and that isn't included in your figure either, is it? The provinces are collecting their sales tax on the same item.

Mr. Brien: Yes, okay.

The Chairman: Mr. Shepherd.

Mr. Shepherd (Durham): Thanks for coming. One of your comments in your desired conclusions referred to expanding the base and lowering the rate and adding on harmonization to that factor. One of the problems we have with the provincial governments is they now tax business inputs. I think one of the objectives we'd like to solve while we're going through this process is to eliminate that problem; in other words, they are provincial taxes that are embedded in our export sales.

If we go that route the way the mathematics falls out of this thing is you could get a widened base with the same rate because of inability to recover the advantages, I suppose, the business sector now being exempt from the tax, if you will, in the future. I just wondered if you want to focus on that. That's a dilemma I think we're going to have politically.

Mr. Adams: First of all, and our colleague made the point before, I think it is particularly inefficient to waste money on the collection end of it. I really do. We realize governments need money and we need to tax, but I think it's the worst type of inefficiency that we collect the tax inefficiently.

I truly said, Mr. Chair, that I have not studied the thing the way you have, but I think a simple system people understand is very important. When I say harmonization, in contrast I think to some of the casual conversations I've had, I do realize that

[*Traduction*]

diminuer le coût très élevé de la perception de la taxe liée à ces aliments de base. Si les aliments de base sont exonérés, les repas au restaurant seraient meilleur marché, puisque les aliments de base, qui ont servi à la préparation du repas, ne seraient pas taxés.

M. Brien: D'accord. Je veux simplement corriger un chiffre.

I would like to correct a number. When you say that it costs 47 cents to collect a dollar, I don't know what number is used, but there is a general tendency to exagerate. The administrative cost as such, or the cost of monitoring the collection of the tax can reach about 500, 600 millions of dollars for a net revenue of 15 billions of dollars. People perhaps overestimate the administration costs of the system when they say that, out of the 30 billions of dollars, we have to reimburse 14 billions for the imputs and the credits granted to low income consumers. Costs are already very high, but when it is said that this represents 47 cents per dollar, it seems that costs are even more exagerated.

Mr. Adams: Mr. Chairman, I am sorry I made a mistake.

Tout d'abord, c'est très coûteux et il est, à mon avis, tragique de dépenser de l'argent de manière aussi inefficace pour percevoir nos propres fonds. C'est un premier point. Le second, c'est que vos chiffres—et je ne l'ai pas inclus moi non plus—ne comprennent pas le coût supplémentaire que représente la double perception de la taxe. Vous savez, que la taxe est perçue à deux reprises pour les mêmes articles, et cela ne figure pas dans votre chiffre non plus, n'est-ce pas? Les provinces perçoivent leur taxe de vente sur le même article.

M. Brien: Oui, d'accord.

Le président: Monsieur Shepherd.

M. Shepherd (Durham): Merci d'être venu. Dans vos conclusions, vous indiquez que vous souhaitez élargir l'assiette et abaisser le taux, tout en ajoutant le principe de l'harmonisation. L'un des problèmes que nous posent les gouvernements provinciaux, c'est qu'ils taxent actuellement les intrants d'entreprise. L'un de nos objectifs ici consiste sans aucun doute à régler ce problème; en d'autres termes, nos ventes à l'exportation sont déjà taxées par les provinces.

Si nous choisissons cette option, mathématiquement parlant, on obtiendrait un élargissement de l'assiette avec le même taux, puisqu'il ne serait pas possible de bénéficier des avantages, j'imagine, le secteur privé étant maintenant exonéré de la taxe, si vous voulez, dans l'avenir. Je me demande si vous voulez vous attarder là-dessus. Il s'agit à mon avis d'un dilemme politique.

M. Adams: Tout d'abord, et notre collègue l'a souligné plus tôt, je pense qu'il est particulièrement inefficace de gaspiller de l'argent pour percevoir la taxe. J'en suis convaincu. Nous comprenons bien que les gouvernements ont besoin d'argent et qu'ils doivent donc faire payer des impôts, mais il n'y a rien de pire en matière d'inefficacité que de percevoir la taxe de manière inefficace.

J'ai bien dit, Monsieur le président, que je n'ai pas étudié la question aussi à fond que vous, mais il me semble qu'il est très important de proposer un système simple et compréhensible. Lorsque je parle d'harmonisation, je me rends compte qu'il

[*Text*]

harmonization is quite an intricate matter. I do understand that, Mr. Chair. So if you were to put it to me hypothetically, if we could get a simpler system, if the only way we could do it was with a simpler system that people could understand and that was cheaper and it was still the same rate, I would say that was a gain. Okay?

Mr. Shepherd: What I am saying is you could have an expanded base; i.e., you included food, and the perception is the rate didn't change.

Mr. Adams: Yes. And so you're putting the political point that it might look as though we've simply extended the base and in order to explain that it was cheaper. . .it wouldn't work. Yes, I can see that.

Mr. Shepherd: How do you sell the fact to the consumer that we've given our business sector an advantage in international trade?

Mr. Adams: I would say, Mr. Chair, I haven't given that sufficient thought. I do urge the committee though to be absolutely honest. My very last remark, about explaining truly what you have done and why, is extremely important.

• 1915

I sense—and I think the people sense—that this is an inefficient tax from various points of view. People think it's unfair from various points of view. Whatever you suggest, I'm sure there will be people who will suggest it's unfair. I would hate them to be able to say it was equally inefficient, so that might be one point.

I'm sorry, Mr. Chairman, to be vague. I know you've had hours and hours on this subject, then someone like myself appears and—

The Chairman: We are still grappling with it, in the midst of no magical solutions.

Mr. Silye: I had a question, Mr. Adams, related to what Mr. Shepherd was alluding to; that is, the harmonization and how you would get the provinces to agree.

Everybody has said it, but there are a lot of problems. In fact, there are some laws in some provinces whereby if we wanted to broaden the base, with regard to the items that a lot of experts have testified include these items in the base, a lot of provinces have laws that say they cannot tax those items. Or they won't tax those items. So there are problems involved in even getting it going.

You answered the question in a way, so I don't really want to explore along that line. But when you urge us to be honest, could you explain what you mean by "honest"? By the end of this procedure we'll have had approximately 240 witnesses appear before us, representing everybody in Canada who earns a dollar in any way, shape, or form. They will come with various recommendations, from taxing everybody else but not them, to using a replacement, to telling us what we should do, to other

[*Translation*]

s'agit d'une question fort complexe, contrairement à ce que j'aurais pu penser à partir des conversations informelles que j'ai eues à ce sujet. Je le comprends parfaitement, Monsieur le président. Si donc vous me demandiez, si nous pouvions simplifier le système, si la seule façon de réussir consistait à proposer un système plus simple et compréhensible, qui coûte moins cher alors que le taux serait toujours le même, je dirais que ce serait un progrès. D'accord?

M. Shepherd: Ce que je dis, c'est que nous pourrions avoir un élargissement de l'assiette; c'est–à–dire, vous englobez les aliments, et on a l'impression que le taux ne change pas.

M. Adams: Oui. Vous introduisez alors l'élément politique, il semblerait que nous avons simplement élargi l'assiette et, pour expliquer que cela coûte moins cher. . .non cela ne marcherait pas. Je le comprends très bien.

M. Shepherd: Comment faire accepter aux consommateurs que l'on donne à notre secteur privé un avantage sur les marchés internationaux?

M. Adams: J'avouerai, Monsieur le président, que je n'ai pas trop réfléchi à cette question. Cependant, j'encourage fortement le comité à faire preuve de franchise à ce sujet. Ma toute dernière remarque qui porte sur la nécessité d'expliquer ce que vous avez fait et pourquoi, est extrêmement importante.

Je me rends compte—et je pense que les gens s'en rendent compte—qu'il s'agit d'une taxe inefficace et ce, à divers points de vue. Les gens pensent qu'elle est injuste, à divers points de vue. Quelles que soient vos propositions, je suis sûr qu'il y aura des gens pour dire qu'elles sont injustes. Je n'aimerais vraiment pas qu'ils puissent dire qu'elles sont également inefficaces.

Je suis désolé, monsieur le président, d'être aussi vague. Je sais que vous avez passé des heures sur ce sujet, puis quelqu'un comme comparaît et. . .

Le président: Nous sommes encore en train de nous débattre avec ce problème, et nous n'avons de solutions magiques.

M. Silye: J'ai une question à poser, monsieur Adams, à propos de ce à quoi M. Shepherd faisait allusion; c'est–à–dire l'harmonisation et la façon dont vous obtiendriiez le concours des provinces.

Tout le monde est d'accord pour dire que les problèmes sont nombreux. En fait, si nous voulions élargir l'assiette et taxer des articles qui, d'après le témoignage de nombreux spécialistes, sont des articles de base, il ne faut pas oublier que dans de nombreuses provinces, des lois stipulent que l'on ne peut pas taxer ces articles. Ou bien, ces provinces refusent tout simplement de taxer de tels articles. Nous sommes donc, au départ, confrontés à des problèmes.

Vous avez répondu à cette question d'une certaine manière, je ne vais donc pas pousser plus avant. Par contre, vous nous encourager à faire preuve de franchise; Pouvez–vous expliquer ce que vous voulez dire par là? D'ici la fin de nos travaux, nous aurons entendu près de 240 témoins, représentant tout un chacun au Canada. Ils nous auront fait diverses recommandations: imposer tout le monde sauf eux, trouver une solution de remplacement, adopter d'autres formes d'imposition.

[*Texte*]

forms of taxation. When we have that variety of submissions, what type of honesty are you alluding to? It's hard to come up with anything to make it palatable for everybody.

Mr. Adams: Sure. On the first point, my personal view is that every time you reduce from eleven taxation collectors to ten, nine, or eight, I think that's a step forward. That's just a general comment on this point. So if it is very difficult. . . I can well imagine, you can't harmonize with every province. But if the federal government can harmonize with a few provinces I think it would be a step forward.

On the use of the word ''honesty'', what I meant was I can understand the complexity of this, even though I've not read all the issues of Hansard for your committee. You are going to make a decision on each of these points in the end, including, for example, harmonization, broadening or not broadening the base, and lowering it or not lowering it. I think you should simply explain why you have made that decision.

For example, if you do decide to exempt some foods, be able to say you would have liked to exempt doughnuts, but decided absolutely, in terms of the money you need to raise from this tax, that you could not. So you only exempted hot dogs, or whatever it is you're going to exempt. That's what I mean: explain the decision like that.

I don't see that governing is an exercise in complete consensus. I think the committee and then ultimately I suppose someone else has to make decisions. My use of the word honesty would be that you should try to explain those decisions as well as you can. Explain that you've struggled with the issue and could not exempt french fries, for instance, and say why.

Mr. Silye: Well, what if it's a little different from that?

The Chairman: I apologize. We're going to have to end this discussion.

Mr. Silye: I can talk to the colleague later.

The Chairman: Would you be good enough to do that?

Mr. Adams: I'd be glad to.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Adams, we appreciate, first of all, the fact that you have not minimized in any way whatsoever the complexity of the issue facing us, and, secondly, the fact that you've given us a sense of direction, optimism, and hope. So thank you very much.

M. Adams: Je vous remercie, monsieur le président.

The Chairman: The next witness is Mr. Fred Mifflin, please. Welcome, Fred. How are you?

Mr. Fred Mifflin, MP (Bonavista—Trinity—Conception): Mr. Chairman and colleagues, I want to thank you for allowing me to appear before you. I've looked at your task. It's an awesome one. You certainly have my condolence, and I will try not to add to your burden by going through all the ills of the GST. We all know what they are.

[*Traduction*]

Face à un tel déballage de mémoires, à quel genre de franchise pensez–vous? Il est difficile de parvenir à une solution qui soit acceptable pour tout un chacun.

M. Adams: Bien entendu. Sur le premier point, je pense que chaque fois que vous diminuez le nombre de percepteurs de 11 à 10, puis à neuf ou à huit, je pense que c'est un progrès. C'est une observation générale. Il est donc très difficile. . . Je peux bien imaginer qu'il est impossible de parvenir à une harmonisation avec chacune des provinces. Mais si le gouvernement fédéral en arrivait à une harmonisation avec quelques provinces, ce serait déjà un progrès.

En ce qui concerne le mot «franchise» je voulais dire que je peux comprendre la complexité de la question, même si je n'ai pas lu tous les fascicules du Hansard relatifs à votre Comité. Au bout du compte, vous allez prendre une décision sur chacun de ces points, y compris, par exemple, l'harmonisation, l'élargissement de l'assiette ou non, l'abaissement du taux ou non. Je pense que vous devriez simplement expliquer pourquoi vous avez pris telle décision et pas une autre.

Par exemple, si vous décidez d'exonérer certains aliments, vous devriez être en mesure de dire que vous auriez voulu exonérer les beignes, mais que vous n'avez vraiment pas pu, au plan fiscal. Vous n'avez donc exonéré que les hot dogs, ou autre chose. C'est ce que je veux dire: expliquez vos décisions.

Pour moi, gouverner ne consiste pas à obtenir un consensus général. Je pense que le Comité et, au bout du compte, quelqu'un d'autre doit prendre des décisions. Par franchise, je veux dire que vous devriez vous efforcer d'expliquer ces décisions du mieux que vous le pouvez. Expliquez que vous vous êtes battus avec ce problème et que vous ne pouviez pas exonérer les frites, par exemple, et dites pourquoi.

M. Silye: Et si cela voulait dire autre chose?

Le président: Excusez–moi, nous devons mettre un terme à cette discussion.

M. Silye: Je pourrai parler à mon collègue plus tard.

Le président: Ce serait une bonne idée.

M. Adams: Cela me fera plaisir.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Adams, nous vous remercions tout d'abord de n'avoir aucunement minimisé la complexité du problème auquel nous faisons face et, deuxièmement, de nous avoir indiqué la voie à suivre, de nous avoir donné un peu d'optimisme et d'espoir. Merci beaucoup.

Mr. Adams: Thank you very much, Mr. Chairman.

Le président: Notre prochain témoin est M. Fred Mifflin. Bienvenue, comment allez–vous?

M. Fred Mifflin (député de Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le président et chers collègues, je tiens à vous remercier de m'avoir invité à comparaître devant vous. J'ai pris connaissance de votre mission. Elle est impressionnante. Toutes mes condoléances. Je vais essayer de ne pas vous surcharger davantage en passant en revue tous les malheurs de la TPS. Nous savons tous de quoi il s'agit.

[*Text*]

Mr. Campbell (St. Paul's): Just tell us what to do, Fred.

• 1920

Mr. Mifflin: Yes, indeed. In the time I have, I just want to quickly describe the economic situation in my riding, and in particular, difficulty with the GST as it pertains to my riding. Then I want to go through a few trends and make a modest proposal.

My riding is essentially a rural riding with close to 100,000 people. The average income when I last looked was $22,745. The median income is much less than that. Fifteen percent are seniors. My riding has the second highest unemployment rate of the 48 districts in Canada for the Unemployment Insurance Act. The last time I looked it was at 22.8%. That is the written figure, but I would suggest it's very close to 50%.

I don't have to tell anybody in this room the economic difficulty caused by the cod moratorium and moratorium on other ground fish. That describes the scenario in which I operate.

I think we have to recall the genesis of the GST. It was meant to replace the manufacturers' sales tax. As of today, it brings in roughly the same revenue as the manufacturers' sales tax, which took 1,500 people to collect and took 5¢ on each dollar. The GST takes 6,000 people to collect and collects roughly 50¢ on the dollar. To say that's an inefficient tax is an understatement.

In my riding, the complexity of the GST is almost as difficult as the regressivity of it. I have businessmen and businesswomen who have essentially had to close their doors because they have not been able to cope with the extra burden administratively put upon them as an increment to the other difficulties they had. They found it necessary to close shop and go home. I think that's a very sad state of affairs, particularly in our economy and particularly in a riding as poor economically as Bonavista—Trinity—Conception.

I now want to give you some trends which are necessary in order for me to make my modest proposal. In Canada there has been a continuous increase in total government revenues as a percentage of gross domestic product. I want to stick with GDP so we can always use it as a reference point.

Total government revenues rose from about 23% of GDP in 1950 to 35% in 1971. Then they climbed to 40% in 1989 and 43.3% in 1992. The total tax revenues rose in a similar fashion from 21% of GDP in 1950 to 31% during the 1970s. Then it accelerated during the 1980s to reach 36% in 1990.

The main source of the increase in this tax burden was a direct tax on persons. It included both income tax and employee–employer payroll taxes, which rose from 4.8% of the GDP in 1950 to 19.7% in 1990. I think it is significant for the benefit of the discussion of the GST that the average tax burden continued and continues to move upwards from 36% of the GDP in 1990 to nearly 38% in 1992. This was particularly significant because it was during a period of weak economic growth.

[*Translation*]

M. Campbell (St. Paul's): Dites–nous simplement ce qu'il faut faire.

M. Mifflin: Très certainement. J'aimerais profiter du temps dont je dispose pour décrire rapidement la situation économique de ma circonscription, notamment les problèmes que nous pose la TPS. J'aimerais ensuite passer en revue quelques tendances et faire une modeste proposition.

Ma circonscription, essentiellement rurale, compte près de 100 000 habitants. Le revenu moyen s'élève à 22 745$. Le revenu médian est bien inférieur à cela. Quinze pour cent de mes électeurs sont des personnes âgées. En ce qui concerne le taux de chômage, ma circonscription se classe au deuxième rang des 48 districts du Canada pour ce qui est de la Loi sur l'assurance–chômage. Le taux de chômage s'élevait à 22,8 p. 100, la dernière fois que je l'ai demandé. Il s'agit du pourcentage officiel, mais à mon avis, il est plus près de 50 p. 100.

Il est inutile, je pense, de rappeler à qui que ce soit dans cette pièce les problèmes économiques causés par le moratoire sur la morue et le moratoire sur d'autres poissons de fond. Cela définit le contexte dans lequel je fonctionne.

Il faut, je pense, rappeler l'origine de la TPS. Elle devait remplacer la taxe sur les ventes des fabricants. Aujourd'hui, elle rapporte à peu près la même chose que la taxe sur les ventes des fabricants, pour laquelle il fallait 1 500 percepteurs et qui coûtait 5c. par dollar. La TPS nécessite 6 000 percepteurs et coûte à peu près 50c. par dollar. Dire qu'il s'agit d'une taxe inefficace, c'est peu dire.

Dans ma circonscription, la complexité de la TPS est presque aussi grave que son effet régressif. J'ai dans ma circonscription des hommes et des femmes d'affaires qui ont tout simplement dû fermer leurs portes, parce qu'ils n'ont pas été en mesure d'assumer la charge administrative supplémentaire qui s'ajoutait aux autres difficultés auxquelles ils étaient confrontés. Ils ont dû donc fermer boutique et rentrer chez–eux. Cette situation est désolante, surtout dans le contexte actuel de l'économie ainsi que dans une circonscription aussi pauvre, économiquement parlant, que Bonavista—Trinité—Conception.

Je veux maintenant vous indiquer quelques tendances qui me permettront de faire une modeste proposition. Le Canada connaît une augmentation constante des recettes totales de l'État, calculée, comme un pourcentage du produit intérieur brut. Je veux m'en tenir au PIB que nous pourrons utiliser comme point de référence.

Les recettes totales de l'État sont passées d'environ 23 p. 100 du PIB en 1950 à 35 p. 100 en 1971. Elles ont grimpé ensuite jusqu'à 40 p. 100, en 1989, et à 43,3 p. 100 en 1992. Le total des recettes fiscales a augmenté de la même manière, de 21 p. 100 du PIB en 1950, à 31 p. 100 au cours des années soixante–dix. Puis elles sont passées rapidement au cours des années quatre–vingt à 36 p. 100 en 1990.

Cette augmentation provient essentiellement de l'impôt direct sur les particuliers, qui comprenait l'impôt sur le revenu et les charges sociales employés–employeurs, lesquelles ont augmenté de 4,8 p. 100 du PIB en 1950, à 19,7 p. 100 en 1990. Je pense qu'il est important de savoir dans le cadre de la discussion sur la TPS que le fardeau fiscal moyen a continué et continue de grimper, passant de 36 p. 100 du PIB en 1990, à près de 38 p. 100 en 1992. Cela est particulièrement important, car cela s'est produit au cours d'une période de faible croissance économique.

[*Texte*]

For the purposes of our exercise I want to examine a breakdown of this 2%. It was mainly the increase in taxes on goods and services. It accounted for 0.8 percentage points. On persons it turned out to be 0.7, and property 0.4.

It is also significant to my proposal that over the same period of time corporate taxes declined, as the rate of corporate profits as a percentage of GDP shrunk to historically low levels. It shrunk by 0.4%.

An average tax burden of about 38% of GDP places Canada in about the middle of the pack of the industrial OECD countries, which had an average tax burden of 39% in 1991. It is important to recognize that Canada's tax burden has risen much faster than the OECD average since 1979. The OECD average rose by about 4.5 percentage points while Canada's average rate rose by 7 percentage points.

• 1925

Also significant is our relationship to the United States. In the United States, for similar periods in the past 30 years, total government revenues rose only modestly, from 27% of their GDP in 1960 to 30.8% in 1990. There is a tremendous gap between the two.

Let me get back now to how this pertains to the GST. I want to take the GST and how it is collected. I have a table that I can pass on to the clerk. Of the GST collected, 12.1% is collected on housing, 7.8% on household purchases, 8.0% on clothing and footwear, 4.5% on electricity, 2.4% on books, and 6.5% on automobiles. These, colleagues, are essentials. They are not luxury items; they are essentials.

If you add on automobile repairs and transportation, you're looking at 59.6%. I consider those things essential, but it's a matter of judgment.

Let's say for the sake of argument, that 60% of the GST is levied on essentials. My proposal is a relatively simple one. In the last two years, during the implementation of the GST, corporate taxes have gone down 0.4%. The GST has accounted for 0.8% of total revenues.

My proposal is this: In order to avoid suddenness and other bad accompanied effects, we would gradualize our change. Over a period of one or, I would suggest, two years, we'll take the GST off the essentials. Make up the tax burden to collect the same amount by reversing the trend on the corporate tax, that is, make up for the 0.4% drop in the last two years. In the next increment of time, I would suggest two or three years, we would reduce the remaining GST from the remaining luxury items, if you want to call things like eating out in a restaurant luxury items.

The end result is that we'll totally scrap the GST in phases. The first phase comes off the essentials and makes up the difference in the corporate tax that was dropped in the last two years. In the next increment of time, we'll take off the remaining GST and include in the additional 0.4% on corporate taxes.

[*Traduction*]

Aux fins de la discussion, je voudrais examiner la façon dont se ventilent ces 2 p. 100. Il s'agit essentiellement de l'augmentation des taxes sur les produits et services. Cela représente 0,8 points de pourcentage. Pour les personnes, cela représente 0,7, et pour les biens, 0,4.

Il est également important de savoir qu'au cours de la même période, les impôts sur les sociétés ont baissé, étant donné que les bénéfices des sociétés, en pourcentage du PIB, ont chuté à des niveaux jamais vu. Ils ont chuté de 0,4 p. 100.

Le fardeau fiscal moyen d'environ 38 p. 100 du PIB place le Canada au milieu des pays industriels de l'OCDE, dont le fardeau fiscal moyen s'élevait à 39 p. 100 en 1991. Il importe de noter que le fardeau fiscal du Canada s'est alourdi beaucoup plus vite que le fardeau moyen de l'OCDE depuis 1979. Ce dernier a augmenté d'environ 4,5 points de pourcentage, tandis que le taux moyen du Canada montait de 7 points de pourcentage.

La situation aux États-Unis a aussi son importance. Là-bas, durant la même période au cours des 30 dernières années, les recettes fiscales totales n'ont augmenté que modérément, passant de 27 p. 100 du PIB en 1960 à 30,8 p. 100, en 1990. L'écart est énorme.

Voyons le rapport avec la TPS. J'aimerais passer en revue avec vous la façon dont la TPS est perçue. J'ai en main un tableau que je peux remettre au greffier. Des recettes de la TPS, 12,1 p. 100 proviennent des logements, 7,8 p. 100, des articles ménagers, 8 p. 100 des vêtements et chaussures, 4,5 p. 100 d'électricité, 2,4 p. 100 des livres et 6,5 p. 100 des automobiles. Ces biens, chers collègues, sont essentiels. Nous ne parlons pas ici d'objets de luxe, mais bien de produits essentiels.

Si l'on y ajoute les réparations d'automobiles et le transport, le pourcentage atteint 59,6. Je tiens de tels produits pour essentiels, mais c'est là une opinion tout à fait personnelle.

Supposons, à titre d'exemple, que 60 p. 100 de la TPS soit perçue sur des produits essentiels. Mon idée est fort simple. Au cours des deux dernières années, période de mise en oeuvre de la TPS, l'impôt des sociétés a régressé de 0.4 p. 100. La TPS a représenté 0.8 p. 100 des recettes totales.

Je propose donc qu'afin d'éviter un changement subit et les conséquences qui l'accompagnent, nous devrions procéder aux changements graduellement. Ainsi, durant la première année ou, de préférence, les deux premières années, nous éliminerions la TPS s'appliquant aux produits essentiels. Les recettes ainsi perdues seraient récupérées en déplaçant ce fardeau fiscal vers les sociétés, c'est-à-dire en allant chercher dans les entreprises la baisse de 0,4 p. 100 dont elles ont profité durant les deux dernières années. Au stade suivant, qui devrait, à mon avis, s'étaler sur deux ou trois ans, nous supprimerons la TPS sur les produits de luxe, si vous qualifiez de luxe les repas pris au restaurant.

Résultat: nous aurons entièrement éliminé la TPS par phases. La première phase consiste à détaxer les produits essentiels et à récupérer ce manque à gagner en relevant l'impôt des sociétés qui a baissé durant les deux dernières années. Durant la phase suivante, nous éliminerons ce qui reste de TPS et relèverons l'impôt des sociétés de 0,4 p. 100.

[*Text*]

Mr. Silye: I just have one quick question. In the shift onto businesses, you increase their overhead. Aren't you concerned it will cost jobs?

Mr. Mifflin: No, I don't think so. You have to know where I am coming from in my riding, of course. It would make little difference in my riding. However, across the country I have heard the argument about the engine of the economy and the machinery of the economy and that it would in fact—

Mr. Silye: It's a good Liberal argument, I would agree.

Mr. Mifflin: It's not a good Liberal argument; it's a good philosophical argument. The fact of the matter is that these things are often passed on anyway.

My judgmental response to that is no, it would not cost jobs. Here is the reason I am so clear in what I want to do about that. Look at the average income in my riding. It's $22,000. Let's round the figure out. Look at the executives of some of the corporations who are avoiding corporate taxes who make 100 times what my constituents make. I think you can see why it's very easy for me to make that proposal.

M. Brien: J'aimerais, encore une fois, corriger un chiffre qui semble circuler. Vous devriez peut–être envoyer une note à vos collègues sur le coût de perception de la taxe.

Souvent, les gens parlent de 0.50$ par dollar et, encore là, il s'agit d'un montant nettement surestimé. Nous ne prenons pas les bonnes données pour en arriver à ce montant–là. Le coût réel est de cinq à six cent millions de dollars. C'est très élevé pour un revenu net de 15,3 milliards de dollars, mais beaucoup moins que 0.50$ par dollar.

Au fond, ce que vous recommandez c'est de regarder également les autres sources de revenus. Voulez–vous que, dans notre rapport, on en tienne compte et qu'on examine d'autres possibilités, autres que la TPS?

[*Translation*]

M. Silye: J'ai une petite question. En déplaçant le fardeau fiscal vers les entreprises, vous augmentez leurs frais généraux. Ne craignez–vous pas qu'une telle mesure fasse perdre des emplois?

M. Mifflin: Je ne le crois pas, non. Vous devez comprendre la situation dans ma circonscription, naturellement. Cela ne changerait pas grand chose. Quand à l'effet que cela aurait à l'échelle du pays, j'ai entendu parler du moteur, de la locomotive de l'économie qu'une telle mesure. . .

M. Silye: J'en conviens avec vous, c'est un argument typiquement libéral.

M. Mifflin: Ce n'est pas un raisonnement libéral, mais bien un excellent argument philosophique. En fait, ces coûts sont souvent répercutés sur le consommateur, de toute façon.

Mon opinion est que cette mesure ne coûterait pas des emplois. Voici pourquoi je pense ainsi. Le revenu moyen, dans ma circonscription, est de 22 000$, si nous arrondissons les chiffres. Les dirigeants de certaines entreprises qui ne paient pas d'impôt font 100 fois plus. Vous comprendrez donc pourquoi j'avance cette idée sans remord.

Mr. Brien: Again, I would like to correct a number which has been going around. You should maybe send your colleagues a note on the cost of the tax collection.

We often hear people saying it costs $0.50 for every dollar collected. Even then, it is a gross overestimation. We are not using the right data. The actual cost of collecting the tax is five to six hundred million dollars. Granted it is high compared to net revenues of 15.3 billion dollars, but it is much less than $0.50 per dollar.

Basically, you are recommending that other sources of revenue also be examined. Do you wish this to be taken into account in our report and approaches other than the GST to be examined?

• 1930

On pourrait dire que nous avons trouvé d'autres sources potentielles de revenus, ce qui nous permettrait alors de diminuer les revenus de la TPS. Nous suggérez–vous d'aller dans ce sens–là?

Mr. Mifflin: My appearance at the committee is based on the burdensome and awesome task of this committee, which is to look for a replacement for the goods and services tax. My evidence was based on that.

With respect to your 50¢ on the dollar, I am quoting the presentation made less than a year ago by the Department of Finance to the public accounts committee. It is on the public record. So I respect your figures, but I do have to say I would rely more on mine because they came right from the Department of Finance.

The Chairman: The people who gave us this tax.

Mr. Mifflin: That's another story.

The Chairman: I am sorry we have run out of time, Fred Mifflin. You have come to us not only with difficulties but with a possible solution for us, the committee, to pursue. There is nothing more we could ask of you. Thank you very much for your very memorable appearance before us.

We could say we have found other potential sources of revenue which would allow us to reduce GST revenues. Is this what you are suggesting?

M. Mifflin: Je suis venu témoigner devant le comité afin de l'aider à trouver une formule de remplacement de la taxe sur les produits et services, tâche pénible et imposante s'il en est. C'est là l'objectif de mon témoignage.

Pour ce qui est du rapport de 50 cents par dollar perçu, je me suis servi des chiffres donnés, il y a moins d'un an, par le ministère des Finances devant le Comité des comptes publics. C'est un chiffre officiel. Je ne nie donc pas vos données, mais j'aurais davantage confiance dans mes chiffres parce que leur source est le ministère des Finances.

Le président: C'est–à–dire celui qui a pondu la taxe.

M. Mifflin: Ça, c'est une autre histoire.

Le président: Monsieur Mifflin, je regrette que nous n'ayons pas le temps de vous écouter plus longtemps. Non seulement nous avez–vous décrit les problèmes, mais vous avez aussi proposé une solution. Nous ne pourrions vous en demander davantage. Je vous remercie beaucoup de cette fort mémorable comparution.

[*Texte*]

Mr. Mifflin: Thank you very much, Mr. Chairman and colleagues. I am very serious when I say I wish you good luck.

Le président: Merci.

Mr. John Richardson, MP (Perth—Wellington—Waterloo): I hope I am as brief as Fred, because I have just been skating, learning how to speak some French this morning. I see Mr. Brien is going to help me out.

The Chairman: After you've learned it, help us too.

Mr. Richardson: I met him at a place I won't mention this morning on my way to my French lesson.

Le président: Ce n'est pas là que vous l'avez rencontré?

Mr. Richardson: However, I want to tell you I have been charged with the responsibility, from the councillors of Stratford city council and the chambers of commerce in my riding, to make presentations. I will try to be brief. I gave a copy to the translators so it would be on record. You'll love this, Jim. This is the way they gave it to me:

Tired of watching your tax dollars go down the drain? Higher taxes will kill Canada and destroy our future. We need a new creative system of taxation.

I am proposing a brand new tax system.

—This is not myself, this is the head of the finance committee, J.L. Bradshaw—

The new system will increase revenues and decrease collection costs and save governments at all levels hundreds of billions.

—People like to use large adjectives and adverbs—

To be as quick as possible about this, consider the following 12 points:

(1) Canada needs only one tax collector—Ottawa. Abolish all provincial and municipal taxing authorities.

(2) Abolish all present taxes—taxes on income—property school boards—the goods and services taxes—all direct and indirect taxes. . .on every product sold. . .

(3) Replace with one tax—i.e., 2% on every financial transaction in the country. Yes, one tax collector. . .one tax only. . .Ottawa.

(4) Here is an example of a practical application. . .a wholesale merchant such as my small company. I would pay every month—2% on my gross sales—2% of salaries and wages—my bank would remit to Ottawa 2% of all my deposits—2% of bank withdrawals—and 2% of the interest posted monthly on my savings account. In all cases the seller remits. The cost of my heat, my lights, my cars are all part of someone else's gross sales and they would remit 2%.

[*Traduction*]

M. Mifflin: Moi–même, je vous remercie, monsieur le président et chers collègues. Je suis très sérieux. Je vous dis que je vous souhaite bonne chance.

The Chairman: Thank you.

M. John Richardson (député de Perth—Wellington—Waterloo): J'espère pouvoir être aussi bref que M. Mifflin car je viens de passer la matinée à tournoyer, à mon cours de français. Je vois que M. Brien va m'aider.

Le président: Quand vous aurez maîtrisé la langue, n'hésitez pas à nous prêter main forte, nous aussi.

M. Richardson: Je l'ai rencontré ce matin, en un endroit que je ne préciserai pas, alors que je me rendais à mon cours.

The Chairman: You didn't meet him there?

M. Richardson: Je tiens cependant à vous préciser que les conseillers municipaux de Stratford et les chambres de commerce de ma circonscription m'ont chargé de faire connaître leurs vues. J'essaierai d'être bref. J'ai déjà remis copie de mon mémoire aux traducteurs. Il figurera donc au compte rendu. Je vous promets, Jim, que vous ne vous ennuierez pas. Voici comment ils ont présenté leur idée:

En avez–vous assez de voir le gouvernement gaspiller vos impôts? L'escalade des impôts détruira le Canada et nous enlèvera tout avenir. Nous devons faire preuve de créativité et concevoir un tout nouveau régime de taxation.

Je propose un régime fiscal inédit.

. . .Ce ne sont pas mes paroles, mais bien celles du chef du Comité des finances, J.L. Bradshaw. . .

Ce nouveau régime accroîtra les recettes, abaissera le coût de perception et fera épargner à tous les ordres de gouvernement des centaines de milliards de dollars.

L'enflure verbale est à la mode. . .

Bref, voyons rapidement les 12 points que voici:

1. Le Canada n'a besoin que d'un seul percepteur: Ottawa. Abolissons tous les organes provinciaux et municipaux de taxation.

2. Abolissons également toutes les taxes actuellement perçues, qu'il s'agisse d'impôts sur le revenu, d'impôts fonciers, de taxes scolaires, de taxe sur les produits et services, abolissons toutes les taxes directes et indirectes perçues à la vente des produits.

3. Remplaçons–les par une seule taxe, c'est–à–dire une taxe de 2 p. 100 perçue sur chaque transaction financière effectuée au Canada. Vous avez bien entendu: un seul percepteur et une seule taxe fédérale.

4. À titre d'exemple pratique, un petit commerce de gros, par exemple, paierait, chaque mois, 2 p. 100 de son chiffre d'affaires brut et 2 p. 100 de sa masse salariale. Sa banque paierait à Ottawa 2 p. 100 de tous ses dépôts, 2 p.100 de tous ses retraits et 2 p. 100 de l'intérêt inscrit chaque mois dans son compte d'épargne. Le vendeur enverrait la taxe perçue sur le coût du chauffage, de l'éclairage, du transport. Ces coûts représentent tous le chiffre d'affaires d'un autre qui, lui–même acquitterait la taxe de 2 p. 100.

[*Text*]

(5) How would this affect the average Canadian? With no taxes on income, etc.

—that is when they abolish all the taxes—

the amount of disposable income would skyrocket. The amount of taxable transactions would increase by trillions. Bradshaw, the wholesaler, would have paid $78,000 more in taxes last year

—this is the small–business person talking here—

under the 2% system.

(6) The tragedy with the present system is that those who should be paying the most pay the least, and vice versa. There are so many "loopholes" in the present system—it is a joke.

(7) How would the 2% system impact on the country? First, with the average person having approximately 40% more to spend on tax free products, prices would fall drastically. There would be a gigantic rush of capital from outside the country to produce manufactured goods and do business "tax free" in Canada. Just imagine a 50¢ gallon of gas, a $3.00 bottle of scotch, etc., etc., no taxes on corporate profits, the flood of new business and money into the country would provide a river of money from the 2% transaction taxes collected by the Federal government.

• 1935

I thought you would enjoy this.

(8) How would the 2% system impact on unemployment? If you consider the impact of (7)

—which is the point about the 2% system's impact on the country—

the 2% system would create millions of new jobs. The losers would be the army of tax collectors, tax consultants, tax lawyers, accountants, the huge bloated, overpaid civil service

—no offence to anyone in this room—

all of these people would have to move into the productive sector of the economy.

(9) Who would pay the local Fire Brigade—The Cops—The Teachers, etc., etc.? Ottawa would pro–rate back to the cities and towns a cash grant, based on the number of 2% transactions in any given area—i.e., if Vancouver say produced 4.1% of the national transactions, they would get a pro–rated grant back from Ottawa to run the city.

You can imagine what the constitutional situation is going to be out of this.

(10) What about the remote areas with fewer transactions, but expensive government services? Approximately 25% of the total revenue off the top would go towards these areas of Canada, where fewer transactions would take place.

[*Translation*]

5. Quel en serait l'effet sur le Canadien moyen? S'il n'a plus à payer d'impôts sur le revenu

. . .puisque toutes les taxes auront été abolies. . .

il verra son revenu disponible grimper en flèche. On assistera alors à une croissance exponentielle des opérations commerciales imposables. Le grossiste aurait versé 78 000$ ou plus en taxes, l'an dernier

. . .c'est le chef d'une petite entreprise qui parle, ici. . .

En vertu de ce régime.

6. Le régime actuel est déplorable, en ce sens que ceux qui ont les moyens de payer la taxe sont ceux qui en paient le moins, alors que les plus démunis en absorbent le gros. Le régime actuel est si rempli d'échappatoires que c'est une mauvaise plaisanterie.

7. Quels seraient les effets d'une taxe universelle de 2 p. 100 sur le pays? Tout d'abord, les prix seraient en chute libre puisque le Canadien moyen disposerait d'environ 40 p. 100 d'argent de plus pour acheter des produits non taxables. Nous assisterions à une véritable ruée de capitaux qui entreraient au pays pour produire des biens manufacturés, pour faire au Canada des affaires sans avoir à payer d'impôts. Imaginez ce qui arriverait si le gallon d'essence se vendait 50 cents et la bouteille de scotch, 3$. Les profits d'entreprises non imposables et l'afflux de nouveaux capitaux créant de nouvelles entreprises au pays produiraient un fleuve d'argent sur lequel le gouvernement fédéral pourrait prélever ses 2 p. 100.

J'ai pensé que cela vous amuserait.

Qu'adviendrait–il du chômage? Par opposition aux conséquences qu'a eues la taxe de 7 p. 100,

. . .quels seraient les effets d'une taxe universelle de 2 p. 100 sur le pays?. . .

on créerait des millions de nouveaux emplois. Les perdants seraient l'armée de percepteurs, de fiscalistes, d'avocats, de comptables, spécialisés en fiscalité, de même que l'armée innombrable de fonctionnaires surpayés. . .

. . .soit dit sans offense pour ceux qui se trouvent dans la salle. . .

. . .tous ceux qui seraient obligés de passer dans les secteurs productifs de l'économie. . .

On peut se demander qui assumerait alors le coût du service d'incendie, de la police, de l'enseignement, etc.? Ottawa verserait, au prorata, aux villes et aux municipalités une subvention en espèces calculée en fonction du nombre de transactions assujetties à la taxe de 2 p. 100 survenues dans une région donnée. Par exemple, si 4,1 p. 100 des transactions nationales ont lieu à Vancouver, cette ville aurait droit à une subvention en conséquence.

On peut imaginer la conjoncture constitutionnelle que cela créerait.

Qu'arriverait–il aux régions éloignées où il s'effectue peu de transactions mais qui coûtent cher à administrer? Le quart environ des recettes totales seraient réservées à ces régions du Canada où l'on transige moins.

[*Texte*]

(11) What do the skeptics say about such a proposal? One criticism of this plan that outnumbers everything else is "The 2% system would create a 2% cash underground economy". Wrong! The 2% system is foolproof. Take for example a merchant who decided to "fiddle" the system. He sells a percentage of his goods without recording the sales for tax purposes. A tax audit of his purchases, his inventory, all his sales would rapidly reveal the tax avoidance. In other words, if he bought the goods—hasn't got the goods in stock—his sales do not show it—then where is it!

—Oh, they were stolen—

The second most widespread criticism: People would avoid dealing with banks in order to save 2% tax on withdrawals. . . If this were to happen, where would people store their money—under the bed, in old cupboards, etc. and lose all that interest—such an argument is silly.

My proposal is not to avoid taxes—but to remove the present punitive system, to the rewarding of creative energy. My proposal will increase revenues, decrease collection costs and create widespread prosperity across the country.

(12) Would the 2% system work? No. Since 1987 I have spoken to over 100 organizations about the dynamic idea. Why would it not work? 1st, Canadians do not like changes. People are extremely suspicious of anything that appears to be simple and straightforward. Some time ago, I met Honest Ed of Toronto and bounced it off him. He said, Bradshaw, it will never work, it is too simple—everyone would understand it!

That wasn't a joke. I was asked formally by the Stratford city council to read this out to you. I am sure you've heard a lot about business transaction taxes and their over–simplistic approach. I'm not in a position to defend it because I'm not an expert on Mr. Bradshaw's mind and how he came up with this system. But an old adage in taxing is to keep it simple, stupid—as simple as possible and easy to collect. And the other adage is there's no tax like an old tax. I hope we're trying to get rid of that one.

So I bring you one that was more closely thought out, and that was by the chambers of commerce. They asked me just to bring a simple message to you in your deliberations. As much as they're free enterprisers and they want to make money, they felt that if it was going to be value–added or some amalgamation of the provincial and federal one, try to simplify it and hide it.

I'm a great believer, personally, that people should know what they're paying, but that's a personal opinion. They were adamant that the message they wanted to send you was that this was just knocking them every time they were selling in retail. If they're in a tourist area—and some of us are affected by tourist areas more than others—when they say that item is $40 and it's cranked up to about $51 or $52 after tax, people take a step back.

[*Traduction*]

Que pensent les sceptiques d'une telle idée? La critique la plus courante de ce plan, c'est que la taxe de 2 p. 100 créerait une économie souterraine de 2 p. 100. C'est faux. Le régime est à tout épreuve. Ainsi, le commerçant qui décide de déjouer le système vend une partie de ses produits sans déclarer les ventes. Une simple vérification de ses achats, de ses stocks et de son chiffre d'affaires ferait rapidement ressortir l'évasion fiscale. En d'autres mots, si le commerçant a acheté les biens, qu'il ne les a pas en stock et qu'il ne les a pas vendus, alors où sont–ils?

. . .Oh, on me les a volés. . .

La deuxième critique veut que les gens cesseraient d'utiliser les banques afin d'épargner la taxe de 2 p. 100 sur les retraits, entre autres. S'il en est ainsi, où cacherait–on son argent, sous le matelas, dans les bas de laine? Croyez–vous vraiment que les gens renonceraient à l'intérêt que rapporte cet argent? C'est idiot.

Je ne suggère pas d'éliminer toutes les taxes, mais plutôt de récompenser l'énergie créatrice en mettant fin au système punitif actuel. Mon idée permettrait d'augmenter les recettes, d'abaisser les coûts de perception et de faire prospérer l'économie du pays.

La taxe de 2 p. 100 serait–elle praticable? Non. Depuis 1987, j'ai discuté avec plus de 100 organismes de leurs merveilleuses idées. Pourquoi cette taxe se solderait–elle par un échec? Tout d'abord, les Canadiens sont réfractaires au changement. Ils se méfient de toute mesure simple et directe. Il y a quelque temps, j'ai rencontré Honest Ed de Toronto et je lui ai soumis mon idée afin de voir ce qu'il en pensait. Il m'a répondu: «Bradshaw, ça ne marcherait jamais. C'est trop simple. N'importe qui peut comprendre».

Ce n'était pas une blague. Le conseil municipal de Stratford m'a officiellement demandé de vous faire la lecture de ce mémoire. Vous avez assurément entendu beaucoup de témoignages au sujet des taxes sur les opérations commerciales et de leur approche trop simpliste. Je ne suis pas en mesure de me porter à leur défense car je ne suis pas un familier de M. Bradshaw et j'ignore de quelle façon il a conçu le système. Toutefois, d'après un vieux dicton, le mieux, en fiscalité, c'est d'avoir une taxe simple, la plus simple possible et facile à percevoir. Par ailleurs, selon un autre dicton, rien ne vaut une taxe que l'on connaît. J'espère que nous allons nous débarrasser de celle–là.

Par conséquent, je vous présente une idée qui a été un peu mieux réfléchie, celle des chambres de commerce. Elles m'ont demandé de vous transmettre un simple message: Autant ils sont partisans de la libre–entreprise et veulent faire de l'argent, autant, à leur avis, il faut chercher à simplifier et à dissimuler la taxe, si c'est une taxe à valeur ajoutée ou une quelconque fusion de la taxe provinciale et de la taxe fédérale.

J'ai la ferme conviction que les gens devraient savoir ce qu'ils payent, mais il s'agit là d'une opinion personnelle. Les chambres de commerce maintiennent catégoriquement que le principal message qu'elles veulent vous transmettre, c'est que cette taxe leur nuit chaque fois qu'ils effectuent une vente au détail. Dans les régions touristiques—et certains d'entre nous représentent des régions plus touristiques que d'autres—lorsque le client qui achète un produit de 40$ arrive à la caisse et se voit réclamer 51$ ou 52$, le client fait un pas en arrière.

[*Text*] [*Translation*]

• 1940

The Europeans have mastered it. I lived there for a long time and the value–added tax is in the price. It's very high in some places and people pay it without knowing it's a very high add–on.

Les Européens ont compris, eux. J'ai vécu longtemps en Europe: la taxe à la valeur ajoutée est incluse dans le prix. Parfois elle est très élevée, mais les gens paient sans en connaître le taux.

I don't know your answer, Mr. Chairman. I know the frustration you're going through and I thought this would be a bit light, but the person who gave it to me was dead serious and so was the finance committee that asked, after my address to them, if I would please take this forward.

Je n'ai pas la réponse, monsieur le président. Je sais combien ces travaux sont frustrants et j'ai cru que cela vous ferait sourir, mais la personne qui m'a remis le document était tout ce qu'il y a de plus sérieux, tout comme, d'ailleurs, le comité des finances qui m'a prié, après mon discours, de vous présenter cette formule.

Everyone has an idea, but I can tell you it's simply the most hated tax in my living memory, and I'm probably as old as anybody around here. It just seemed to be resented from its outset. It was not harmonized with the provinces, which made more work for the retailers. There's a different level of tax from one province to another.

Bien sûr, ce ne sont pas les idées qui manquent. Cependant, je peux vous dire que je n'ai jamais, de toute ma vie, vu une taxe aussi exécrée, et je suis probablement aussi vieux que tous ceux qui m'entourent. On semble l'avoir prise en horreur dès le départ. Elle n'était pas harmonisée avec celle des provinces, ce qui a alourdi la tâche des détaillants. Par ailleurs, le taux de taxation varie d'une province à l'autre.

I don't know how you can do it, but if it can be harmonized and we can have one tax and one collector, as we do in the income tax field, I think you would do the Canadian business people and the Canadian people a great service. We'll have more efficient tax collection and more net revenue to work against deficit reduction and debt reduction.

J'ignore comment vous pouvez y arriver, mais si vous réussissez à faire harmoniser la taxe et à la transformer en une taxe unique perçue par un seul organisme, comme c'est le cas de l'impôt sur le revenu, vous rendriez un très grand service aux entreprises et à la population du Canada. La perception sera plus efficace, la taxe rapportera plus de revenus net qui pourraient être appliqués à réduire le déficit et la dette.

The Chairman: Thanks, John. I can see the next election slogan: $3 scotch from a 2% solution.

Le président: Je vous remercie, John. Je vois d'ici le slogan des prochaines élections: une solution à 2 p. 100 pour du scotch à 3$.

Some hon. members: Oh, oh!

Des voix: Oh oh!

Mr. Richardson: That's right. That was actually sent by some very serious people.

M. Richardson: Vous avez raison. Des gens très sérieux nous l'ont vraiment suggéré.

The Chairman: How can we do anything but that now that you've brought it up? It leaves us no options.

Le président: Comment pourrions–nous refuser cette idée, maintenant que nous l'avons entendue? Nous n'avons plus le choix.

Some hon. members: Oh, oh.

Des voix: Oh oh.

The Chairman: Can we start the questions, please? Go ahead, Jim. You start off.

Le président: Pouvons–nous passer aux questions, je vous prie? Jim, vous êtes le premier.

Mr. Silye: I would like to respond to the 2% transaction tax, if that's what the gentleman called it. Although I appreciate the thought and effort this group obviously put into it, the biggest objection I have off the top of my head is out of an $800 billion GDP, 2% is only going to generate you $16 billion. We need $160 billion a year to operate. This country would be broke within 12 months. We're heading that way as it is but at least it's a slow bleed and maybe we can fix it. But this solution will not fix it. This will just accelerate the process.

M. Silye: J'aimerais faire connaître ma réaction à la taxe de 2 p. 100 sur les transactions, si c'est bien ainsi qu'elle s'appelle. Bien que je sache gré de tout l'effort de réflexion déployé par le groupe, ma première réaction, c'est qu'une taxe de 2 p. 100 sur un produit intérieur de 800 milliards de dollars ne produira que 16 milliards de dollars. Or, c'est de 160 milliards de dollars que nous avons besoin chaque année. Si cette taxe entrait en vigueur, le pays ferait faillite dans les 12 mois. Nous nous dirigeons vers la faillite de toute façon, mais au moins les coffres se vident lentement de sorte que nous pourrons peut–être prendre les mesures voulues. Mais cette idée n'est pas une solution. Elle ne fera qu'accélérer le processus.

You say there's no tax like an old tax. I agree with you we should consider getting rid of this tax, but the agenda is a replacement tax. So if you just replace the GST—which is a tax—with another tax, you haven't really changed anything. If you get rid of this tax and make it an old tax, how are you going to generate $15 or $16 billion?

Vous dites que rien ne vaut une taxe que l'on connaît. Je suis d'accord avec vous que nous devrions envisager de nous débarrasser de cette taxe. Toutefois, notre mandat consiste à lui trouver une formule de remplacement. Si nous ne faisons que remplacer la TPS—qui est une taxe—par une autre taxe, alors n'aurons pas changé grand–chose. Par contre, si nous l'éliminons, où trouverons–nous les 15 ou 16 milliards de dollars dont nous avons besoin?

Mr. Richardson: I know what you're saying, Jim, about the tax.

M. Richardson: Je saisis fort bien ce que vous êtes en train de dire.

[*Texte*]

Perception is everything. Once people start to hate something it takes a tremendous amount of goodwill to reverse that thought process. You've all heard the story about buying doughnuts; they need four keys on the cash register to do all the calculating. If you buy four I think you get a better break—or maybe it's six—so that's another key you punch. There's no tax there but a provincial tax. It's the combinations that probably put them off more than anything.

I think it's also the nature of working with two levels of government on sales taxes. It does generate a lot of work for the smaller businesses and also creates an internal dislike for the person who's dealing with them as a tax collector.

[*Traduction*]

Tout dépend de l'idée que l'on s'en fait. Une fois que les gens ont pris quelque chose en grippe, il faut faire preuve d'une volonté incroyable pour changer cette impression. Vous connaissez tous l'histoire des beignests, il faut quatre touches sur la caisse pour faire tous les calculs. Si vous en achetez quatre, ou peut–être est–ce six, vous payez moins de taxe, de sorte qu'il faut appuyer sur une autre touche. Pourtant, dans cette histoire, il n'est question que de taxe provinciale. C'est probablement la combinaison de taxes qui répugne aux Canadiens.

Le fait qu'il faille aussi travailler avec deux ordres de gouvernement pour percevoir la taxe de vente n'améliore pas les choses. Effectivement, cette façon de procéder inflige beaucoup de travail aux petites entreprises et suscite chez les gens une animosité à l'égard de celui perçoit la taxe.

• 1945

I don't know. I wish I had an answer for you, Jim. I certainly know we need the money or we need to cut. It has to be one or the other, but it seems to me we're going to need the money so we're going to have to look for a replacement or some other name for it.

On the 2% one, he obviously didn't take a look at the GDP and make a quick calculator run–out, but there is a feeling among the rural folks. . . By the way, I took the cry from the chairman and stood with two rural groups for three hours each with it. It was part of the discussion on GST. They also want to see themselves out of that collection business and having to account for it.

When you start making people part of the tax collecting system they don't like the tax and they don't like being collectors, so you lose two ways. I don't know the answer to it. I'm the messenger and I'm just telling you I tried my best in the four different sessions. I went to the town councils and to all the chambers of commerce. I sat with the four groups of agriculture people in one session and listened, because they wanted to talk about it.

M. Brien: Il y a deux perceptions: les consommateurs n'aiment pas la taxe et les entreprises non plus. Harmoniser la taxe ferait en sorte que les entreprises trouveraient cela plus facile—moins de papier à remplir—et elles pourraient accepter un peu plus la taxe. Par contre, pour les consommateurs, cela ne changerait pas grand chose puisque, en bout de ligne, on irait chercher le même montant en taxant différemment différents produits.

Jusqu'à quel point peut–on renverser cette tendance–là? Les gens ont détesté cette taxe–là et la déteste encore. On peut peut–être la corriger auprès des gens d'affaires, mais si le système est basé sur les mêmes principes de taxe à la valeur ajoutée, peut–on changer la perception que c'est une mauvaise taxe?

Mr. Richardson: Mr. Brien, I don't think the public will ever accept any kind of tax willingly. I do believe the public knows we need the money. At the same time we have to demonstrate we're going to be frugal fiscally.

Je ne sais que vous dire. J'aurais aimé avoir une réponse pour vous. Je sais fort bien qu'il nous faudra soit accroître les recettes soit sabrer dans les dépenses. Cependant, il me semble que nous allons avoir besoin d'argent. Nous devrons donc trouver une solution de rechange à la TPS, ou encore en changer le nom.

De toute évidence, l'auteur de la taxe de 2 p. 100 ne s'est pas arrêté au PIB, mais certains ruraux croient—Soit dit en passant, j'ai suivi l'exhortation du président et je me suis entretenu avec deux groupes ruraux pendant trois heures chacun, pour débattre de la TPS. Ils voulaient aussi ne plus avoir à percevoir la taxe et à rendre des comptes à son sujet.

Lorsqu'on commence à transformer des commerçants en percepteurs de taxe, ils n'aiment pas la taxe et ils n'aiment pas agir comme percepteurs, de sorte que vous perdez sur deux tableaux à la fois. Je n'ai pas la solution. Je suis uniquement le messager. J'ai fait de mon mieux durant quatre séances différentes. J'ai rencontré les conseils municipaux et toutes les chambres de commerce. J'ai discuté avec les quatre groupes d'agriculteurs au cours d'une même séance et j'ai écouté, parce qu'ils souhaitaient en débattre.

Mr. Brien: There are two perceptions here: consumers don't like the tax and neither do businesses. If the tax were harmonized, businesses would find it easier to deal with—less paper to deal with—and they would find the tax a bit more acceptable. On the other hand, it wouldn't change much for consumers since, ultimately, the same revenues would be collected by taxing differently various products.

How can we reverse this trend? People hated the tax from the onset and still hate it. We could maybe make things more acceptable to businesses but, if we retain a value–added tax system, can we change the perception that it's a bad tax?

M. Richardson: Monsieur Brien, je ne crois pas que la population accepte volontiers une taxe, quelle qu'elle soit. La population sait que les coffres sont vides. Mais avant de contribuer davantage, elle veut des preuves d'austérité budgétaire.

[*Text*]

I like the European concept of the value–added tax because it seemed to me to be so accepted in every country where it was implemented, if only because it's tough to fight an enemy you don't see and that's not shown. In my view it's not really an honest kind of tax when you don't know you're paying it, but maybe they say you know you're paying something when you buy.

A value–added tax has a lot of merit from a psychological point of view. People see the price, they know it's there, they know there's nothing added on and they're paying for it. Other than the psychological benefit I have no other positive thing to say about it.

Le président: Monsieur Brien, je crois qu'il ne vous reste que deux minutes.

M. Brien: Les pays européens ont différents taux selon les catégories, soient pour les biens de base, les biens intermédiaires et les biens de luxe. Peut–on examiner cette alternative?

Mr. Richardson: I'm not an expert on it, but the ability to pay has often been used as a criterion in the theory of taxation. When one buys a luxury product it would say that's a person who has the ability to pay and therefore is capable of paying the tax to buy the luxury. Again, I'm not well grounded in taxation policy, but it's a theory that's been used—the ability to pay theory.

Mr. Shepherd: We're talking about perception and the fact that it's a hated tax. I guess I'm wondering about the people in your riding. I know the people in my riding don't have that same problem with the current provincial sales tax.

We so often want to compare ourselves to the European model, but as we've been across this country it seems to me people have grown to have an acceptance of their retail sales tax system. So this is an abnormality of our system, isn't it? They've accepted one tax on the one hand and on the other hand they've refused to accept what's called a value–added tax.

[*Translation*]

Le concept européen de taxe à valeur ajoutée me plaît du fait qu'il semble avoir été accepté dans tous les pays où il a été mis en oeuvre, quand bien même ce serait parce que la taxe est cachée et qu'il est difficile de combattre un ennemi invisible. À mon avis, une taxe n'est pas vraiment honnête lorsqu'on ignore qu'on la paye. Cependant, les Européens se disent peut–être qu'ils savent qu'ils payent une taxe lorsqu'ils font un achat.

Du point de vue psychologique, la taxe à la valeur ajoutée est une excellente idée. Le consommateur voit le prix, il sait qu'il comprend une taxe, il sait qu'il n'aura rien d'autre à payer et il paie. Mis à part cet argument, je n'ai rien de favorable à dire au sujet d'une taxe à la valeur ajoutée.

The Chairman: Mr. Brien, I think you have only two minutes left.

Mr. Brien: In Europe, the rates change according to category, that is basic products, intermediary products and luxury items. Should we consider such an alternative?

M. Richardson: Je ne suis pas expert en la matière, mais la théorie de la taxation utilise souvent comme critère la capacité de payer. Quand on achète un produit de luxe, d'après cette théorie, la personne qui peut se le payer est aussi en mesure de payer la taxe. Je répète que je ne connais pas bien la matière, mais c'est une théorie qui a cours: la capacité de payer.

M. Shepherd: Nous parlons de la façon dont est vue la taxe et du fait qu'on la déteste. Je suppose que je m'interroge au sujet des gens de votre circonscription. Je sais que ceux de la mienne n'ont pas le même genre de problème avec la taxe de vente provinciale.

Nous voulons si souvent établir des comparaisons avec le modèle européen. Toutefois, durant la tournée pancanadienne, il m'a semblé que les gens s'étaient habitués à leur taxe de vente au détail. C'est une anomalie, n'est–ce pas? On accepte une taxe, mais on rejette la taxe à la valeur ajoutée.

• 1950

Mr. Richardson: Yes.

Mr. Shepherd: There are a lot of reasons for that, I suspect.

Mr. Richardson: I think historically it's an older tax; it was brought in low. This is what the big fear is, that we could jack ours on it, but there is nothing like an old tax to escalate. I think the provincial tax was brought in at a very low level. It was a smooth way to inject it into the system and it grew. So it grew naturally with you—or unnaturally—where with the GST there was a lot of bloodletting in the papers about it before it came in. There was opposition towards it, unlike the provincial tax, Alex, which I think came in very low. I think it was 3%, actually. Then it moved itself up to its present level. That's the biggest fear taxpayers have right now, that we'll get a tax in, and then they'll say, well, you've got it in and we're going to jack it up next year.

Mr. Shepherd: I think the other point, in comparing the two taxes, is one is a multi–stage tax—it catches everybody in the system—whereas the retail sales tax only catches retailers in the system.

M. Richardson: Oui.

M. Shepherd: Je suppose qu'il y a diverses raisons à cela.

M. Richardson: C'est une taxe plus ancienne que l'on a introduite progressivement. C'est d'ailleurs ce qui préoccupe beaucoup les gens. Ils craignent que le taux de la taxe finisse par augmenter. Il n'y a rien de plus facile que de majorer une vieille taxe. Je crois que la taxe provinciale était très faible quand elle a été introduite. C'était une façon de l'imposer en douceur. Par la suite, elle a augmenté naturellement—ou plutôt pas si naturellement que cela—alors qu'avec la TPS, on en a vraiment beaucoup parlé avant son application. La TPS avait beaucoup de détracteurs, contrairement à la taxe provinciale, qui je crois, Alex, était très basse au moment de son introduction. Je crois que c'était quelque chose comme 3 p. 100. Au fil des années, elle a augmenté jusqu'à atteindre son niveau actuel. Ce que les contribuables craignent le plus, c'est qu'une fois adoptée, la taxe soit augmentée.

M. Shepherd: L'autre aspect, si l'on compare les deux taxes, c'est que la TPS est une taxe multistades qui touche tout le monde dans la chaîne de consommation, alors que la taxe de vente au détail ne touche que les détaillants.

[*Texte*]

Mr. Richardson: Well, that's what the transfer tax was like, or value–added—it goes onto transactions outside of the retail. . . But the transaction tax is meant to be a business tax on all transactions and at 2% it wouldn't pay its way.

Mr. Shepherd: Yes. I was comparing what's called a multi–stage tax with a single–stage tax.

Mr. Richardson: Oh, I see what you mean, yes.

The Chairman: Thanks very much, Mr. Shepherd.

I know we've run over the 20–minute period, but since our next witness isn't here, Mr. Fewchuk, you had a question.

Mr. Fewchuk (Selkirk—Red River): Thank you for coming. Basically, have you talked to a lot of the people from your riding, the people that voted for you, as well as these people from the chamber?

Mr. Richardson: Ron, I've talked to a lot of the average people.

Mr. Fewchuk: Yes.

Mr. Richardson: The chamber people were the ones that had their script ready and it's probably the same one that every Ontario MP is going to get. It's the one that's put together and presented to the federal member of Parliament.

Still, when they mention the tax, there's the odd expletive attached to the tax—when they mention it. It's still a strong feeling in Ontario. . .I don't know whether it's stronger here than elsewhere. There's still a very strong perception and a strong feeling against the GST.

Mr. Fewchuk: Okay. Nobody wants the GST. They want something else.

Mr. Richardson: Well, they don't want any taxes. But the point is it's a tax that, if we're going to change, that's the one they prefer we change, according to my experience.

Mr. Fewchuk: Thank you.

The Chairman: John, you just mentioned the chambers. As I recall, the chamber said to us the tax should be not hidden. They want it totally visible. They want to continue the system we have now. I'm glad your chamber has made this differentiation because we've heard from a lot of small retailers everywhere—

Mr. Richardson: Yes.

The Chairman: —that we have to do exactly what you have recommended to us personally.

Mr. Richardson: That's what they want.

The Chairman: They prefer that. Thanks very much. Our next witness is here, John.

Mr. Tony Ianno, MP (Trinity—Spadina): I need a couple of minutes. My assistant is coming down with my material.

The Chairman: Jim.

[*Traduction*]

M. Richardson: C'est ce que faisait l'ancienne taxe sur les opérations commerciales ou la taxe à la valeur ajoutée—elles s'appliquent aux opérations autres que le commerce au détail. . . Mais la taxe sur les opérations est une taxe commerciale sur toutes les opérations, qui ne serait pas rentable au taux de 2 p. 100.

M. Shepherd: C'est vrai. Je comparais ce qu'on appelle la taxe multistades avec la taxe unique sur les ventes au détail.

M. Richardson: Ah oui, je vois ce que vous voulez dire.

Le président: Merci beaucoup monsieur Shepherd.

Je crois que nous avons dépassé nos 20 minutes, mais puisque notre prochain témoin n'est pas encore arrivé, M. Fewchuk a le temps de poser une question.

M. Fewchuk (Selkirk—Red River): Merci d'être venu. Vous avez donc parlé à beaucoup de personnes dans votre circonscription, vos électeurs ainsi que les représentants de la Chambre de commerce?

M. Richardson: Ron, j'ai parlé à beaucoup de gens ordinaires.

M. Fewchuk: Très bien.

M. Richardson: Les membres de la Chambre de commerce avaient un mémoire tout prêt et tous les députés de l'Ontario ont probablement reçu le même. C'est le mémoire que la chambre a rédigé à l'intention des députés fédéraux.

Quand ils mentionnent la taxe, elle est parfois accompagnée de qualificatifs peu élogieux. En Ontario, les gens sont très montés contre la taxe. . . Je ne sais pas si le ressentiment est plus fort qu'ailleurs. Les gens n'aiment pas du tout la TPS.

M. Fewchuk: Je comprends. Personne ne veux de la TPS. Les gens veulent autre chose.

M. Richardson: Vous savez, les gens préféreraient ne payer aucune taxe mais, d'après ce que j'ai pu constater, la TPS est vraiment la taxe qu'ils veulent changer.

M. Fewchuk: Merci.

Le président: John, vous avez parlé de la Chambre de commerce. Si je me souviens bien, ses représentants se sont prononcés contre une taxe cachée. Ils veulent qu'elle soit entièrement visible. Ils veulent maintenir la formule actuelle. Je suis content que les représentants de la Chambre que vous avez consultés aient fait cette distinction, parce que nous avons entendu un peu partout beaucoup de petits détaillants. . .

M. Richardson: Oui.

Le président: . . .qui nous ont réclamé exactement ce que vous nous recommandez personnellement.

M. Richardson: C'est ce qu'ils veulent.

Le président: Ils préfèrent cela. Merci beaucoup. Notre prochain témoin est arrivé, John.

M. Tony Ianno (député de Trinity—Spadina): Il me faudrait quelques minutes pour m'organiser. Je n'ai pas encore reçu ma documentation.

Le président: Jim.

[*Text*]

Mr. Silye: If the objective is to eliminate the GST, and there's no tax like an old tax. . . I like that little saying. Do you mind if I use it in a speech someday?

Mr. Richardson: Not at all, Jim.

Mr. Silye: Okay. And you were able to generate that revenue through the existing taxation system—like the income tax. I don't know if you read *The Globe and Mail* the last couple of days, but the Fraser Institute has got an idea out there called the personal expenditure tax, which is the difference between what you earn and what you save. You pay 3% or 4% on that, and it's collected at source by the employer, or whatever. Or if you even made it more simple—forget that, and you just increased the tax rates by 2% on everybody to pick up the extra money. Would that not be a solution, a simple solution?

[*Translation*]

M. Silye: Si l'objectif est de supprimer la TPS et qu'il n'y a pas de meilleure taxe qu'une vieille taxe. . . Je ne suis pas mécontent de cette formule. Est–ce que vous m'autorisez à l'utiliser dans un discours un jour?

M. Richardson: Absolument, Jim.

M. Silye: O.K. Le régime fiscal existant—en l'occurrence l'impôt sur le revenu, permet de collecter ce genre de recette. Je ne sais pas si vous avez lu le *Globe and Mail* ces derniers jours. . .on y parlait du Fraser Institute qui proposait d'instituer une taxe sur les dépenses personnelles, c'est–à–dire la différence entre ce que vous gagnez et ce que vous épargnez. Le contribuable paierait 3 p. 100 ou 4 p. 100 sur cette somme d'argent qui serait, par exemple, retenue à la source par l'employeur. Un moyen encore plus simple serait d'augmenter de 2 p. 100 le taux d'imposition des particuliers pour récolter un montant supplémentaire. Est–ce que ce ne serait pas une solution, et une solution simple, en plus?

• 1955

Mr. Richardson: If you weren't going to put out a whole army of collectors and add to the cost, if it's easy to collect—

Mr. Silye: Just increase the income tax.

Mr. Richardson: You're not adding to the burden of your costs then.

Mr. Silye: No. You also completely eliminate the GST.

Mr. Richardson: The GST is a very expensive tax to collect.

Mr. Silye: So businesses don't have to worry about it. There's none of this business input stuff. Just increase the income tax and the corporate tax. Increase the two rates a little bit. Generate $16 billion extra that way.

Mr. Richardson: If that is a fact—

Mr. Silye: It's not a fact, I'm just—

Mr. Richardson: —I would support that concept.

Mr. Silye: It not only replaces the GST but it also eliminates it. Then you're just using the one mechanism that's in place both federally and provincially.

A really good point about this personal expenditure tax that I've been reading about is that it's already harmonized. It won't require as much difficult negotiation with the provinces as to letting the federal government collect the tax and paying them, etc. Then if the provinces insist on a retail sales tax, that's their problem. That's their area.

Mr. Richardson: The collection and distribution infrastructure is in place.

Mr. Silye: Yes, it's already there. It's already in place. In fact, we dismantle 6,000 federal government GST employees. They might not be too happy but they'll resurface someplace else.

Mr. Richardson: Who's from Prince Edward Island here?

M. Richardson: À condition que ce soit une taxe facile à percevoir et qu'on ne soit pas obligé d'engager toute une armée de percepteurs, ce qui ne ferait qu'augmenter les coûts. . .

M. Silye: Il suffit d'augmenter l'impôt sur le revenu.

M. Richardson: De cette manière, on n'augmente pas les coûts.

M. Silye: Non, et on peut supprimer totalement la TPS.

M. Richardson: La TPS est une taxe très coûteuse à percevoir.

M. Silye: Les entreprises n'auraient plus à s'en préoccuper. One ne parlerait plus de crédits de taxe sur les intrants. Il suffirait d'augmenter légèrement le taux d'imposition des particuliers et des sociétés pour récupérer 16 milliards de dollars de cette manière.

M. Richardson: Si la formule est éprouvée. . .

M. Silye: Non, c'est simplement une proposition.

M. Richardson: . . .je serais prêt à l'adopter.

M. Silye: Cela permettrait de remplacer et d'éliminer la TPS d'un seul coup. Il suffirait ensuite d'utiliser le mécanisme déjà en place aux paliers fédéral et provincial.

L'avantage de cette taxe sur les dépenses personnelles, c'est qu'elle est déjà harmonisée. Il ne sera pas vraiment très difficile d'obtenir des provinces que le gouvernement fédéral collecte la taxe en leur nom, etc. Et si les provinces veulent conserver leur taxe de vente, cela les regarde. C'est leur domaine de compétence.

M. Richardson: L'infrastructure de perception et de distribution est déjà en place.

M. Silye: Oui, tout est déjà là. Nous pourrons donner leur congé aux 6 000 employés du gouvernement fédéral chargés de l'administration de la TPS. Ils ne seront peut–être pas très contents, mais ils trouveront à se relocaliser ailleurs.

M. Richardson: Il y a des gens de l'Île–du–Prince–Edouard ici?

[*Texte*]

The Chairman: John, this is memorable and amusing but with wisdom following. Thank you so much.

Mr. Richardson: I'd love to have been able to make my own presentation, but. . . Thanks very much for your time.

The Chairman: Thanks, John, I appreciate it.

Mr. Richardson: Take care.

The Chairman: Tony Ianno, thanks for helping us fill a hole that suddenly occurred in our schedule. We appreciate it.

Mr. Campbell: Mr. Chairman, I just want to mention something for the notice of committee. I don't know why this has occurred, but the MPs appearing before us should know that normally when we hear from witnesses, when they've concluded their remarks, we applaud.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Campbell: We've not been applauding our colleagues.

Mr. Ianno: You can start after this witness, if you want to.

Mr. Campbell: We may want to start with Mr. Ianno and give him a hearty round of applause when he finishes on time and under budget.

The Chairman: He feels there's even a better way to do it—beforehand. Then it's guaranteed.

Mr. Ianno: As you know, I've sat in on a few of the committee meetings and enjoyed it. I gather that no matter where you went, you heard the same message. I was glad you went out there and gave everybody the opportunity to participate.

Basically I've given you the information. It's about 21 pages. I'm not going to go through it. I've given you a bit of a brief summary. It's not necessarily a total summary. It just touches on some of the points.

As I mentioned to some of you privately, I'm here to say we should cancel the GST totally with no replacement. I'm not a flake. I'm a small-business person. I'm on the industry committee. I also understand what the GST did when it first appeared.

Aside from our being in a recession, and the first to go into it, a second hammer was put down when the GST appeared. In effect it caused tremendous negatives to the economy as many of us have been and still are witnessing.

I went to 50 businesses a day because of the type of business I was involved in. I got to see such a variety of businesses and services. I had the opportunity to speak to many of them and ask them their opinions in depth, when it was more relaxed, with no interview in mind. I didn't explain that I was going to be a federal candidate and all of that stuff.

I guess what happened when the introduction of the GST first occurred was that people stopped coming into the stores, those who did come in decided not to buy, and those who did decide to buy wanted to pay cash. The domino effect was that businesses, aside from the recession they were sustaining, started to have to lay off people. Of course then we had the big numbers of unemployed people that was occurring. As well, the underground economy was growing at a very fast rate.

[*Traduction*]

Le président: John, nous nous amusons bien, mais cela ne nous empêche pas de réfléchir. Merci beaucoup.

M. Richardson: J'aurais bien aimé pouvoir présenter mon exposé, mais. . . Merci de m'avoir écouté.

Le président: Merci beaucoup John.

M. Richardson: Salut!

Le président: Tony Ianno, je vous remercie de nous permettre de combler un creux dans notre emploi du temps.

M. Campbell: Monsieur le président, j'aimerais rappeler aux membres du Comité et aux députés qui viennent témoigner que nous avons normalement l'habitude d'applaudir les témoins à la fin de leur intervention.

Des voix: Oh, oh.

M. Campbell: Et nous n'avons pas applaudi nos collègues.

M. Ianno: Je veux bien être le premier à bénéficier de vos applaudissements.

M. Campbell: Nous allons commencer avec M. Ianno en l'applaudissant chaleureusement s'il termine son exposé dans les délais.

Le président: Il pense même que ce serait mieux de commencer tout de suite. Ce sera plus sûr.

M. Ianno: Comme vous le savez, j'ai participé à quelques réunions du Comité et j'ai aimé cette expérience. Je crois que vous avez partout entendu le même message. Je suis content que vous ayez donné à tous les Canadiens et les Canadiennes la possibilité de participer.

Je vous ai remis un compte rendu d'une vingtaine de pages. Je ne vais pas le lire. Il contient un résumé assez bref, qui n'est pas nécessairement complet mais qui aborde les points principaux.

Comme je l'ai dit à certains d'entre vous en privé, je recommande la suppression pure et simple de la TPS. Je ne suis pas un rigolo, je suis un petit entrepreneur. Je siège au Comité de l'industrie. Je sais aussi quel effet a eu la TPS quand elle est apparue.

Nous étions déjà en récession, le premier pays à y entrer. La TPS a été comme un deuxième coup de massue. Elle a entraîné d'énormes effets négatifs sur l'économie, comme beaucoup d'entre nous avons pu et pouvons encore le constater.

Mes activités m'amenaient à communiquer avec 50 entreprises chaque jour. J'ai donc vu ce qui s'est passé dans un large éventail d'entreprises et de services. J'ai eu l'occasion de parler à beaucoup d'entrepreneurs et j'ai profité d'un moment détendu de la conversation pour leur demander leur opinion profonde sur le sujet, sans qu'il soit question d'entrevue. Je n'ai dit à personne que j'avais l'intention de devenir député fédéral.

Lorsque la TPS est entrée en vigueur, les gens ont cessé de fréquenter les commerces. Ceux qui venaient quand même n'achetaient pas et ceux qui décidaient d'acheter voulaient payer en liquide. Par un effet de domino, les commerces qui devaient en plus supporter les effets de la récession, on dû faire des mises à pied. C'est ainsi que le taux de chômage a grimpé en flèche et que l'économie parallèle s'est développée rapidement.

[*Text*]

[*Translation*]

• 2000

I guess what was taking place was people were afraid to make expenditures because they were afraid they might lose their jobs. As we know, 80% of the economy was still working—80%, 85%, whatever number you want to choose—but many of them stopped spending.

Je suppose que les gens hésitaient à dépenser, parce qu'ils avaient peur de perdre leur emploi. Nous savons que l'économie continuait à tourner à 80 ou 85 p. 100, selon les différentes sources, mais beaucoup de consommateurs avaient cessé de faire des dépenses.

As we know, the route to solving some of our economic problems is going to have to be through small business. As we know, 95% of new jobs are created by small business. Some people say 100%, but let's not be totally optimistic.

Nous savons que c'est la petite entreprise qui nous aidera à résoudre en partie les problèmes économiques. C'est la petite entreprise qui crée 95 p. 100 des nouveaux emplois. Certains disent 100 p. 100, mais gardons–nous d'être trop optimistes.

What we're finding is that for small business, with the recession and of course with the GST's introduction and the lack of economic stimulation, what was happening was the access to capital became a problem. That's why you have the industry committee looking at the access to capital. The banks started to get nervous; they started to close off sectors, from real estate to the restaurant business and on and on, and the never–ending spiral was taking hold.

Nous avons constaté qu'en raison de la récession, de l'introduction de la TPS évidemment et de l'absence de stimulation économique, l'accès aux capitaux devenait difficile pour les petites entreprises. C'est pourquoi le Comité de l'industrie a été chargé de se pencher sur l'accès aux capitaux. Un vent de nervosité a soufflé sur les banques; il y a eu des fermetures d'entreprises dans tous les secteurs, de l'immobilier à la restauration... C'est ainsi qu'a pris naissance la spirale infernale.

So instead of explaining further all of that stuff, what happened was more unemployment insurance cost to the federal government, social assistance to provincial governments, PST losses because people were going into the underground economy and people were not spending as much. All governments were facing the restraints that we see today with our deficit problems.

Je ne vais pas entrer dans les détails, mais le résultat c'est que les coûts de l'assurance–chômage ont augmenté pour le gouvernement fédéral, les coûts d'assistance sociale ont augmenté pour les gouvernements provinciaux, la TVP a perdu une partie de ses recettes au profit de l'économie souterraine et les consommateurs ont réduit leurs dépenses. Tous les gouvernements se sont vus dans l'obligation de pratiquer des compressions pour faire face à leurs problèmes de déficit.

When we start off with how it will be possible to retrieve the basically $15 billion, actually $14.8 or $14.6 according to your numbers... The projection is $15.6 billion if you take into account 1994 revenue projections, but they haven't hit one yet, so why would we think they're going to hit this time.

Essayons maintenant de voir comment on pourrait récupérer les 15 milliards de dollars, à vrai dire les 14,8 ou 14,6 milliards de dollars, d'après vos chiffres... Les prévisions sont de 15,6 milliards de dollars si l'on tient compte des projections de recettes de 1994, mais on peut douter qu'elles soient atteintes cette fois encore, puisqu'elles se sont toujours avérées trop optimistes.

When we start to break it down I am going to explain it in two ways. First of all, an economist helped me to put together this report. I passed it over to the finance department, to one of their economists, to make sure that I wasn't totally out to lunch before I appeared here, because I think my credibility is still standing and I want to make sure it stays. He said fundamentally I'm correct and theoretically I'm correct. He said the only problem is that possibly some of the numbers may not be totally on.

Quant aux détails, je vais vous les présenter de deux manières. Tout d'abord, j'ai demandé l'aide d'un économiste pour rédiger mon rapport. Je l'ai présenté à un économiste du ministère des Finances pour m'assurer que je n'étais pas complètement dans les choux avant de me présenter devant vous! Ma crédibilité est intacte et je souhaite qu'elle le reste. Cet économiste m'a dit que, sur le fonds, mon analyse était correcte de même que sur le plan de la théorie. D'après lui, le seul problème se situait peut–être au niveau des chiffres.

So what I am going to do—and unfortunately I didn't have the time to do it before I appeared here—is still go to the Department of Revenue and pass it through their economists and try some other independent sources to make sure that the numbers I come up with are not out to lunch.

Ce qu'il me reste à faire maintenant—je n'en ai malheureusement pas eu le temps avant de venir ici—c'est de présenter mon analyse aux économistes du ministère du Revenu ainsi qu'à d'autres sources indépendantes afin de m'assurer que les chiffres que je présente ne sont pas complètement erronés.

The reason I decided to give it out, besides presenting and giving you my perspective, was there are still things that are not included in here, either because the information was not available easily in terms of the time we are dealing with, or I hadn't thought about some other aspects that may be productive in terms of the economics. But let me take you just briefly from my layman's perspective, and then we can go into dealing with terms such as "economic output", etc., which I'm sure our researcher can relate very easily to, and some of the others here, not to take away from anybody here.

Si j'ai décidé de consulter des gens de l'extérieur en plus de vous le présenter à vous et de vous donner mon point de vue, c'est qu'il y a des éléments qui manquent, soit parce que les renseignements n'étaient pas faciles à obtenir dans les délais qui nous sont impartis, soit que je n'avais pas pensé à certains autres aspects qui peuvent s'avérer utiles sur le plan économique. Permettez–moi de vous présenter brièvement le point de vue d'un profane avant de nous lancer dans l'utilisation d'expressions sérieuses comme «le rendement économique», etc... expressions qui sont familières à notre agent de recherche et à certaines autres personnes ici présentes.

[*Texte*]

If you take the CFIB's figure of $4.6 billion that it cost business, small business or business at large, to administer the GST, whether it's a very small business that has to pay extra to a bookkeeper or an accountant, or a large company that has two or three people dealing solely with the GST... Again, you can use a different number if $4.6 billion isn't correct. If the CFIB is not correct, let's pick another number. But when you take that into account, the economic output, according to the formulas they have, automatically brings $3 billion to government from that.

But from a layman's perspective, of that $5 billion, if I had the money available that I would otherwise spend on GST I might either take it as income, which I will be taxed on, or spend it to help get some more sales. So I pay people to do more sales, which in effect will give me more income and pay that person, and the whole system does the domino effect in the process to basically give us more revenue side.

Also, if you take a look at where the money goes... When you take one individual, as you all know, who is on UI, never mind the $20,000 that they sometimes may get in the 45–to 52–week period, it can be as much as $13,000. We've used $12,500 in our study.

[*Traduction*]

La FCEI évalue à 4,6 milliards de dollars le coût de l'administration de la TPS pour les entreprises, petites ou grosses, qu'il s'agisse des très petites entreprises qui doivent payer un comptable ou quelqu'un d'autre pour tenir ses livres, ou des grandes sociétés qui ont dû engager deux ou trois personnes supplémentaires pour s'occuper uniquement de la TPS... Si le chiffre de 4,6 milliards de dollars présenté par la FCEI ne vous paraît pas exact, on peut en prendre un autre. Mais si l'on tient compte de ce coût, le rendement économique d'après les formules des économistes, rapporte automatiquement 3 milliards de dollars au gouvernement.

Mais on peut imaginer que ce montant de 5 milliards de dollars dont disposeraient les entreprises si elles n'avaient pas à payer la TPS serait pris soit sous forme de revenu imposable, soit investi dans l'entreprise pour augmenter le chiffre d'affaires. En payant ses employés pour augmenter son chiffre d'affaires, une entreprise augmente ses recettes et contribue, par un effet de domino, à augmenter également les recettes fiscales.

Regardons également où va l'argent... Prenons le cas d'un chômeur, sans tenir compte des 20 000$ qu'il peut gagner au cours de la période de 45 à 52 semaines, le montant des payments peut atteindre 13 000$. Dans notre analyse, nous avons retenu le chiffre de 12 500$.

• 2005

On the other side of the coin, when someone is working and maybe making $25,000—if we take an average per job—they'll be paying $7,000 to $8,000 in taxes, a net gain of approximately $20,000. If we asked how many people actually lost their jobs because of the recession, the GST, or both and now might be capable of hiring, you start to say that this is where the number then starts to go from the layman's perspective to the economist side.

On page 12 of the tables, from the economic output perspective they say that it could be as low as 195,000 jobs or 490,000 jobs, anywhere in between. I would suspect that it's more likely at the higher end. The only reason I believe that is because if you—again, from the layman's perspective—take 7% of money you can have extra on the spending side, people will spend it.

It's similar to the forecast the finance department did, that the $300 million people have from UIC reductions produces 40,000 jobs. Let's go to $3 billion. That's what—400,000? Do you want to go a little higher on the numbers? So my numbers are not totally out to lunch when you go by the finance department's perspective even though I'm not using their numbers.

The reason I do that is because when I was speaking to the finance department's person, at first he thought the numbers were high and all this other stuff. I said "So how about $300 million, 40,000? How are those numbers? Do you want to cut them in half? How do you want to deal with them? What are the numbers you give our finance minister to present?" Then he started to do his calculations and said that it's maybe not so bad. Anyway, that's one aspect.

The other side on the presentation side is the underground economy.

Si l'on compare à une personne qui travaille pour un salaire de 25 000$—la moyenne par emploi—cette personne paye 7 000 à 8 000$ d'impôt, ce qui représente un gain net d'environ 20 000$. On passe du point de vue du profane à celui de l'économiste dès que l'on se demande combien de personnes ayant perdu leur emploi à cause de la récession, de la TPS ou de la combinaison des deux serait en mesure actuellement de créer des emplois.

À la page 12 des tableaux, on peut constater que les économistes situent ce nombre d'emplois entre 195 000 et 490 000 seulement. Je crois personnellement que ce nombre se rapproche plutôt de la probabilité la plus élevée. Le profane que je suis est convaincu que si les gens ont 7 p. 100 d'argent de plus dans leur poche, ils le dépenseront.

C'est un peu comme les prévisions du ministère des Finances selon lesquelles les 300 millions de dollars d'économies réalisées en raison de la réduction de l'assurance–chômage ont entraîné la création de 40 000 emplois. Si le chiffre était de 3 milliards de dollars, cela nous ferait 400 000 emplois. Est–ce que vous voulez continuer les calculs? Mes chiffres ne sont donc pas totalement farfelus puisqu'ils me permettent d'aboutir indépendamment au même résultat que le ministère des Finances.

Je vous explique tout cela parce que je me suis fait dire que mes chiffres étaient trop élevés lorsque j'en ai parlé pour la première fois à l'économiste du ministère des Finances. Alors, je lui ai demandé ce qu'il pensait des 300 millions de dollars et des 40 000 emplois. Je lui ai même proposé de couper les chiffres en deux. Je lui ai demandé ce qu'il voulait en faire et quels étaient les chiffres qu'il fournissait au ministre des Finances. Mais une fois qu'il a fait ses calculs, il m'a dit qu'après tout, mes chiffres n'étaient pas si mauvais. En tout cas, ce n'est qu'un détail.

L'autre aspect de la question, c'est l'économie souterraine.

[*Text*]

I'll go back to the economic output, which, if you look at the table, also has the CPI cost—consumer price index—at 3%. So old age security and all the other stuff that goes along with it, which government has to pay, is worth between $400 million and $600 million extra for the increase in CPI costs. You can go through CAP and all the other aspects that go along with it.

When I look at the revenue increases due to higher output, which is the economic output quotient, you get a gain for the federal government of $5.9 billion and the provincial governments of $7.56 billion. If people are working, they're also paying the provincial taxes and all of the other stuff that goes along with it.

Sorry, I'm doing it fast because I know the time constraint you guys are dealing with. Afterwards, we can deal very quickly with questions.

The table on page 19 refers to the underground economy. I have all the different tables. There is the loony StatsCan approach of 2.7% plus whatever else, because they only measure what they can measure. It's similar to the tobacco tax information we received today. Are there more smokers? I don't believe so. It's just more people coming back into the system and many more they didn't even count on.

So for the underground economy, I must tell you that from the street level, whether it's the construction industry, the service industry, or whatever industry you want to talk about, the number is probably twice what the government is saying.

Let's look at the tables, and let me be very conservative. It may be from a low of 5%, if you take what they can't count, as they said in their statement. Finance said $35 billion. The revenue minister got from his department a figure as high as $56 billion. Never mind the IRS; go to Spiro, the Ontario government's person, who said $84 billion. I'm taking averages of what they said, other than the revenue minister. Then you have Brenner, I think of McGill, with $105 billion. You have Karoleff at $140 billion.

[*Translation*]

Je reviendrai au rendement économique qui, si vous consultez le tableau, fixe l'IPC—l'indice des prix à la consommation—à 3 p. 100. Si l'on rajoute les pensions de la sécurité de la vieillesse et tout le reste, le gouvernement doit débourser entre 400 et 600 millions de dollars supplémentaires à cause de l'augmentation de l'IPC. On peut tenir compte du RAP et de tous les aspects connexes.

Compte tenu des augmentations de recettes dues à la croissance du rendement—c'est ce qu'on appelle le quotient du rendement économique—le gouvernement fédéral reçoit 5,9 milliards de dollars et les gouvernements provinciaux 7,56 milliards de dollars. Quand les gens travaillent, ils payent des impôts et des taxes à la province et tout ce qui s'en suit.

Je vais un peu vite parce que je sais que vous êtes pressés par le temps. Quand j'aurai fini, on pourra passer rapidement aux questions.

Le tableau de la page 19 concerne l'économie souterraine. J'ai tous les différents tableaux. Il y a les chiffres un peu bizarres de Statistique Canada qui évaluent l'économie souterraine à 2,7 p. 100 à peu près, parce que le Ministère mesure uniquement ce qui peut être mesuré. C'est comme les informations concernant la taxe sur le tabac que nous avons reçues aujourd'hui. Est-ce que les fumeurs sont plus nombreux? Je ne pense pas. C'est tout simplement que les estimations précédentes n'avaient pas été assez généreuses.

Dans le cas de l'économie souterraine, dans le secteur de la construction, des services ou dans d'autres secteurs, je peux vous dire qu'il faut probablement doubler les chiffres que donne le gouvernement.

Regardons les tableaux et soyons extrêmement prudents. On peut chiffrer l'économie souterraine à 5 p. 100, si l'on tient compte de ce que le Ministère ne peut pas évaluer, comme il le fait remarquer. D'après le ministère des Finances, c'est 35 milliards de dollars. Le ministre du Revenu évalue l'économie souterraine à 56 milliards, d'après les chiffres que lui fournit son ministère. Ne parlons pas de l'IRS; M. Spiro, du gouvernement ontarien, l'évalue, quant à lui, à 84 milliards de dollars. Prenons donc la moyenne de tous ces chiffres, sans tenir compte de l'évaluation du ministre du Revenu. Il y a Brenner, de McGill, je crois, qui l'évalue à 105 milliards de dollars et Karoleff à 140 milliards.

• 2010

Let's take a medium point. Let's take $70 billion. Let's take somewhere where it is reasonable. We can even do $56 billion, but if you do $70 billion and then you take the structure already in place, the $576 million that we have 6,000 to 9,000—you can tell me the number more correctly—of people who are dealing with the GST, let's go find the underground economy. I can tell you that I can put a program together, and I am sure many others here can also, that will find a lot of the underground economy sector by sector.

I will give you an example from the roofing perspective, which my family is into. They are importing from the States. It has to come across the border. Somebody has to have the information on how many rolls are coming in. You get it to the importer. Take the information. It then goes over to the distributor, still with information, and somebody is following the industry all the way through. From the distributor, it goes to the roofer. The roofer then has to go and work somewhere.

Prenons un chiffre moyen et raisonnable, par exemple 70 milliards de dollars. On pourrait même dire 56 milliards de dollars, mais gardons le chiffre de 70 milliards de dollars et prenons la structure déjà en place, les 576 millions de dollars et les 6 000 à 9 000 personnes—vous connaissez le chiffre mieux que moi—qui s'occupent de la TPS. On pourrait mettre sur pied un programme—je pourrais le faire moi-même, mais je ne suis pas le seul, dont le but serait de faire la lumière sur l'économie souterraine, secteur par secteur.

Je vais prendre l'exemple des couvreurs, puisque ma famille travaille dans ce secteur. Les couvreurs importent leurs matériaux des États-Unis. Comme ces matériaux doivent traverser la frontière,il y a bien quelqu'un qui connaît les quantités. De l'importateur au distributeur puis aux artisans, on peut suivre le cheminement du produit dans l'industrie. L'artisan couvreur utilise le produit dans son travail.

[*Texte*]

Sometimes what they do is do 100 rolls, use 80 somewhere, and the other 20 get used on cash jobs. You can follow that all the way through. Also, we may have to take into account similar to Italy what they do. That is, as many of you may know, the consumer gets fined also for giving cash and not having a proper receipt, so that the system is protected to the best ability that we have together.

Along with this, we are also saying to Canadians, "Look, we are going to give you a break. We are going to cut 7% GST; we are going to get rid of it. No food tax—we are going to get rid of it. As we get rid of it, we need your participation. We need you to help us." There is a big underground economy because we understand people have opted out of the system. Now everybody's mother is participating because in their minds it is legitimate. It is legal. It is not illegal in their minds. I don't care what you say.

What we should be doing at that point is saying "Please come back. This is our way of giving you an olive branch so that you will contribute to us, so that we can pay for health care and all of the other things, and pay down the debt."

I believe Canadians will participate with us and come more with us, even though in the initial stages people will test us out and try all the other stuff, but eventually they will come back because generally Canadians are not cheaters. Right now, because they feel they have no way of getting around the kind of high taxation we are facing, they say "I have no choice. I have to pay cash for this. I've got to get a reduced rate." You can't do work any more unless you take cash from the people. They say "If you don't want cash, I don't want you".

Everyone is participating. I am sure you heard that all across the country. If we are able to get back $40 billion, $35 billion, whatever number you choose, on the economic output side, you can use 43%, which is what they use in their formula, for economic benefit. You can do 40 x 43 and do $16 billion. There you have got your $16 billion, aside from all the other numbers I am giving you with the provincial government.

If you look at the original—I guess it was pages 13 to 14—the big winners will be the provincial governments. That is on page 12. I believe that our finance minister will have to meet with the rest of the finance ministers and say "Look, we will do this. We can't afford to pay that kind of money. We are all losing money, but we will give you a big gift and you have to give us a bit of credit for that. We'll let you get back over $17 billion."

It is going to spread across in the provinces so maybe we can get $8 billion back if it works. We will have a way of checking it. There are checks and balances that finance ministers can use, or he can use $6 billion and get that back from the transfer payments given.

[*Traduction*]

Ce que peut faire le couvreur, c'est qu'avec les 100 rouleaux qu'il reçoit, il en utilise 80 dans ses activités officielles et 20 pour des travaux payés en liquide. On peut retracer toutes ces informations. On peut aussi s'inspirer de ce qu'ils font en Italie. Le consommateur peut avoir à payer une amende lorsqu'il paye en liquide et qu'il n'a pas de reçu. C'est une façon de prendre les meilleurs moyens possibles pour protéger le système.

Parallèlement, on peut faire la proposition suivante aux Canadiens et Canadiennes: «le gouvernement va vous faire une faveur; il va annuler la TPS à 7 p. 100; il va l'éliminer complètement. Il n'y aura pas de taxe sur les produits alimentaires, nous allons tout supprimer. En revanche, nous avons besoin de votre participation, nous avons besoin de votre aide.» L'économie souterraine est florissante parce que les gens n'adhèrent plus au système. De nos jours, les Canadiens ne se gênent plus pour contribuer à l'économie souterraine, parce que cela ne leur paraît plus illégitime. Pour eux, c'est légal. Ils se moquent de ce qu'on peut en dire.

Ce qu'il faudrait faire, c'est convaincre les Canadiens de respecter le système. «Tendons-leur une branche d'olivier pour qu'ils acceptent d'aider le gouvernement afin qu'il puisse continuer à défrayer les coûts des services de santé et de tout le reste et rembourser le déficit.»

Je suis convaincu que les Canadiens accepteront de collaborer avec nous, même si au départ, ils essayeront peut-être de nous mettre à l'épreuve et d'essayer toute sorte d'autres tactiques. Mais je crois que cela fonctionnerait, parce que les Canadiens ne sont pas des fraudeurs. Pour le moment, les taxes et les impôts étant élevés, ils ont l'impression de ne pas avoir d'autre choix que de payer en liquide pour avoir un meilleur prix. Les gens qui n'acceptent pas le liquide ne peuvent plus travailler. Leurs clients potentiels leur disent qu'ils iront voir ailleurs s'ils ne peuvent pas payer en liquide.

Tout le monde contribue à l'économie souterraine. Ce n'est pas un phénomène localisé. Je suis certain qu'on pourrait ainsi récupérer 40 ou 35 milliards de dollars, selon le chiffre qui nous paraît le plus probable. Dans leurs formules, les économistes calculent que 43 p. 100 de ce montant se traduit en avantages économiques. Par conséquent, 43 p. 100 de 40 milliards de dollars donne 16 milliards de dollars. Voilà donc 16 milliards de dollars récupérés en plus de tous les autres montants que je vous ai donnés, y compris ceux qui proviennent des gouvernements provinciaux.

D'après l'original, page 13 et 14, les grands gagnants de tout cela seraient les gouvernements provinciaux. C'est à la page 12. Je pense que notre ministre des Finances devra rencontrer ses homologues provinciaux afin de leur faire la proposition suivante: «Nous ne pouvons plus nous permettre de dépenser tout cet argent. Nous perdons tous de l'argent, mais nous allons vous faire un beau cadeau et vous allez devoir nous donner quelque chose en échange. Nous allons vous remettre plus de 17 milliards de dollars.»

La nouvelle va se répandre dans les provinces comme une traînée de poudre et si tout fonctionne bien, nous récupérerons huit milliards de dollars. Nous avons certains moyens de contrôle. Le ministre des Finances utilise un système de contrepoids, ou il peut offrir 6 milliards de dollars et les récupérer par l'intermédiaire des paiements de transfert.

[*Text*]

Aside from what I've said on the plus $2 billion in my numbers—if you want to kick out my $2 billion, kick out another $5 billion and take even only $3 billion or $4 billion from the provincial government credit from that side—we will still have more than enough, and not only will that give us the money to equalize that, it will also have reduced taxes, which everyone is for, I am sure.

Canadians, at that point, will start to see this as an environment that is possibly getting better for investment. Canadians will have confidence to spend money, to go out and spend even more so then they are doing at the rate, because the rate I am choosing still is under a terrible situation. I am not telling you that all of a sudden you will start to say "Well, I've got an extra $1,000 in my pocket, plus, you know what, maybe I'll finally go buy that car that I didn't buy", or the blinds, or whatever else, because for the 80% who are still working all they are lacking is confidence.

• 2015

This will give the kind of stimulus, aside from the economic numbers. I will take any information that someone can add to or take away or make this somewhat better than to change it down to 4%. You change the name in any way or just reduce it, I've got to tell you—you still have the GST, and you are not in any way getting rid of the problems, plus you are losing on revenues. You may try all the other avenues, but in the end, whether you hide it or make it open, people will know they are paying the extra money. I could go on and on, but I will ask for questions and I thank you very much for the opportunity.

The Chairman: This is not a solution we have heard before.

Mr. Ianno: I'm glad.

The Chairman: I know, I know. Very interesting. you've raised a lot of very interesting concepts here.

On va commencer par Barry Campbell.

Mr. Campbell: Tony, you and I started talking about this a long time ago, and I am delighted that you have taken an extraordinary amount of time to think this through from the early stages when you were hinting at it.

Mr. Ianno: I just didn't have the economic information from a layman's perspective.

Mr. Campbell: It is very interesting. Jim is right; it is not something we have heard. I must confess I am not surprised at the suggestion, none of us would be, that if you cut taxes people will spend. They'll see more disposable income and that will have an impact on revenues. The one thing I am concerned about is that these things never happen overnight. You are going to have a one–year or two–year lag, say one year, until that spending filters its way through the system and results in revenue, until these savings are realized. In that time, we'll have a gap, because unfortunately we need the revenue to finance the operations of government.

[*Translation*]

En plus des deux milliards de dollars supplémentaires dont j'ai parlé—on peut dire cinq milliards si vous préférez et fixer le crédit du gouvernement provincial à seulement trois ou quatre milliards de dollars—nous en aurons encore plus qu'assez et cela nous donnera non seulement l'argent nécessaire pour équilibrer le tout, mais nous permettrait également de réduire les impôts, ce qui ne déplairait à personne.

Les Canadiens s'apercevraient que tout cela permet de constituer un environnement peut–être plus propice à l'investissement. Les Canadiens auront confiance dans l'économie et dépenseront même leur argent à un taux plus élevé, parce que le taux que j'ai choisi se ressent encore de la terrible situation que nous traversons. Ne croyez pas cependant que tout va changer du jour au lendemain et que les gens vont se dire: «Tiens, j'ai 1 000$ d'économies, je vais peut–être les utiliser pour m'acheter une voiture neuve, ou des rideaux, ou autre chose». . . parce que les 80 p. 100 de la population active qui ont conservé leur emploi manquent encore de confiance.

Cela donnerait un élan à l'économie. Je suis prêt à écouter tous ceux qui auraient une meilleure solution à proposer qu'une simple réduction à 4 p. 100. Qu'on l'appelle comme on voudra ou qu'on la réduise, ce sera encore la TPS et vous n'aurez pas réglé le problème, sans compter la perte de revenus. Vous pouvez essayer toutes sortes d'autres moyens mais, au bout du compte, que cette taxe soit cachée ou non, les gens sauront qu'ils doivent débourser plus. Je pourrais m'éterniser sur le sujet, mais je préfère pour l'instant répondre aux questions. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous exposer mes vues.

Le président: Cette solution ne nous avait pas encore été présentée.

M. Ianno: Je suis heureux de vous en avoir fait part.

Le président: Je sais, je sais. C'est très intéressant. Vous avez soulevé toute une série de notions très intéressantes.

We will go to Barry Campbell first.

M. Campbell: Tony, nous avons discuté de la question il y a longtemps et je suis ravi que vous ayez pris le temps d'aller jusqu'au bout de vos idées.

M. Ianno: Je ne suis qu'un profane et je n'avais pas les données économiques qu'il me fallait.

M. Campbell: Votre solution est très intéressante. Jim a raison; personne ne nous l'a encore présentée. L'idée que les gens se mettraient à dépenser si on réduisait les taxes ne me surprend pas, je dois l'avouer, et je pense qu'elle ne surprend personne d'autre. Ils auront un plus grand revenu disponible et cela aura une incidence sur nos recettes. Ce qui m'inquiète, c'est que les choses ne changent pas du jour au lendemain. Il faudra une année ou deux, disons un an, avant que l'effet des dépenses se fasse sentir sur l'économie et sur les recettes, avant que la situation ne s'améliore. Dans l'intervalle, il y aura un creux parce que nous avons malheureusement besoin de revenus pour financer les opérations du gouvernement.

[*Texte*]

Mr. Ianno: Barry, I've asked that question. I know where you are leading.

Mr. Campbell: Where do you find the $14 billion or $15 billion in the interim?

Mr. Ianno: First of all, let me tell you that it happens immediately. I've asked those questions. I put it in the same way. Remember, I am not an economist, so I don't want to—

Mr. Campbell: Neither am I, so. . .

Mr. Ianno: What I asked was what's the lag time. They say that as soon as you have money, as soon as you employ somebody tomorrow, automatically they are paying federal tax, income tax, they are paying employee health tax. They are all of a sudden off UI, so you are getting the benefit there. Not only that, now they have money in their pockets, so they go and spend it. It is not as big of a lag. . . I was concerned too how long it would take for that to happen. The part where the lag may occur, and it is not going to happen as big as I first thought, is in the underground economy.

I figured if you cancel the GST tomorrow, there is administrative cost and all that other stuff you still have to deal with. There are going to be some consequences. It is not the end of the month yet, so I still have to do my GST returns, so I'll do it tonight or tomorrow night. There will be some time that I still have to collect money on my GST, which will take three months' time when I finally pay off whatever else is going on. There will be that transition period, but that is only on the administration side.

On the underground economy, which is the drawback, I think people will start to come back slowly, plus they know we are serious about it. The drawback is that until you actually clear out the system and go after the people and they start to realize that we are very serious about it. . . We also do something on the consumer side, so the person who is buying has a responsibility.

I didn't mention the other part, which is that the provincial governments can participate with their infrastructure to help us in the process. That is part of the deal for giving them extra revenue. We are not just recreating solely from our perspective by getting all aspects to participate.

The other part that I haven't thought about, and I don't know the exact answer because they couldn't give it to me yet, is how the municipalities fit in. A lot of small businesses are not registered for business tax—not property tax, but business tax. How do we get them into the system? Somebody said maybe they can't afford to pay. That may be the case, and maybe you have to give them some leeway or give them a grace period, but overall we have a lot of avenues available to retrieve that underground economy. If it is as big as I suspect, which I don't know in terms of numbers, but which is a lot higher than some of the people are saying, I don't think we will have to do a lot of work to get that $16 billion solely from the underground economy, never mind all the other aspects we're talking about.

[*Traduction*]

M. Ianno: Barry, je me suis moi–même posé cette question. Je sais où vous voulez en venir.

M. Campbell: Où trouverez–vous entretemps les 14 ou 15 milliards de dollars?

M. Ianno: Tout d'abord, laissez–moi vous dire que l'effet sera immédiat. J'ai posé ces questions à des experts. Je leur ai exposé la situation de la même manière. N'oubliez pas que je ne suis pas économiste et c'est pourquoi je ne veux pas. . .

M. Campbell: Je ne le suis pas non plus, alors. . .

M. Ianno: J'ai demandé combien de temps il faudrait avant que la situation se redresse. On m'a répondu que dès que les gens ont de l'argent, dès qu'ils se trouvent un emploi, ils se mettent automatiquement à payer la taxe fédérale, l'impôt sur le revenu et l'impôt santé. Ils cessent soudain de toucher des prestations d'assurance–chômage, et c'est là une économie. En plus, s'ils ont de l'argent dans leurs poches, ils vont le dépenser. Je ne pense pas qu'il faudrait attendre tellement longtemps. . . Je me suis demandé moi aussi combien de temps il faudrait pour que tout cela se réalise. Là où les choses pourraient se gâter un peu, c'est dans l'économie souterraine.

J'ai calculé que si on supprimait la TPS demain, il y aurait toutes sortes de frais administratifs et autres à prévoir. Il y aura des conséquences à subir. Ce n'est pas encore la fin du mois et il me faudra remplir ma déclaration de TPS, ce que je ferai ce soir ou demain matin. Il se pourrait qu'il me revienne encore de la TPS et que je doive attendre trois mois avant de pouvoir tout liquider. Il faut prévoir cette période de transition, mais du côté de l'administration seulement.

L'économie souterraine, et c'est là le hic, ne refera surface que lentement, j'en ai bien peur, mais les gens sauront que nous ne plaisantons pas. Malheureusement, tant que nous n'aurons pas liquidé le système, que nous ne poursuivrons pas les gens et qu'ils n'auront pas compris que nous ne plaisantons pas. . . La solution que je vous propose serait avantageuse pour le consommateur à qui une certaine part de responsabilité reviendrait.

Je ne vous ai pas dit non plus que les gouvernements provinciaux pourraient nous aider grâce à leur infrastructure déjà en place? Ce serait une des conditions grâce auxquelles ils auraient droit à des revenus supplémentaires. Tout le monde doit participer.

Il y a une question que je me suis posée et à laquelle personne n'a pu répondre. Je me demande où caser les municipalités dans tout cela. Un grand nombre de petites entreprises ne paient pas la taxe professionnelle—pas la taxe foncière, mais la taxe professionnelle—parce qu'elles ne sont pas inscrites. Comment les intégrer dans le système? Quelqu'un m'a dit qu'elles n'ont peut–être pas l'argent voulu. C'est peut–être le cas, et on devrait peut–être leur accorder une certaine liberté d'action ou une période de grâce, mais il reste que bien des moyens permettraient d'aller chercher l'économie souterraine. Si elle est aussi importante que je le pense, je ne pourrais pas vous donner de chiffres, mais elle est sûrement beaucoup plus importante que certains le disent. Nous n'aurons pas de difficultés à récupérer auprès d'elles uniquement ces 16 milliards de dollars, sans oublier tous les autres aspects de la solution que je vous propose.

[*Text*] [*Translation*]

• 2020

The Chairman: Tony, you've really challenged the thinking of all of us. It's a very important piece of work you've done. I think every one of us has the obligation to go through it and satisfy ourselves and even perhaps call you back for further questions.

Le président: Tony, vous nous avez tous donné de quoi réfléchir. Vous avez fait du très bon travail. Je crois que chacun d'entre nous devra examiner votre proposition de plus près et nous devrions peut–être vous demander de revenir nous voir si nous avons d'autres questions.

Mr. Ianno: I'll continue working on it.

M. Ianno: Je vais continuer à creuser l'idée.

The Chairman: I think we should look to a further dialogue not too far down the road, after all of us have had a chance to look at it again. What you're saying is right. This is not a bad idea.

Le président: Nous devrions envisager de poursuivre la discussion sous peu, après que nous aurons tous eu la chance d'examiner votre proposition de plus près. Ce que vous dites est vrai. Ce n'est pas une mauvaise idée.

Mr. Ianno: Thank you for giving us the opportunity as members.

M. Ianno: Je vous remercie de nous avoir donné à nous, les députés, l'occasion de nous exprimer.

The Chairman: Our next witness is Harold Culbert, MP. Harold, welcome; it's good to see you. We're running a bit behind. We really have about ten minutes total, including questions, if that's okay with you.

Le président: Notre prochain témoin est Harold Culbert, député. Harold, bienvenue parmi nous. C'est un plaisir de vous voir. Nous avons un peu de retard et nous n'avons qu'à peu près dix minutes à vous consacrer en tout, y compris pour les questions, si cela vous convient.

Mr. Harold Culbert, MP (Carleton—Charlotte): That's great, Mr. Chair. I thank you very much for the opportunity to be here and the opportunity this committee has provided, not only for people across the country, but certainly for members of Parliament as well. I'm sure when you come to your conclusions in many issues, you will hopefully be back to members to discuss the same.

M. Harold Culbert (député de Carleton—Charlotte): C'est parfait, monsieur le président. Je remercie infiniment le Comité de l'occasion qui a été offerte non seulement à la population, mais aussi aux députés de lui présenter leurs points de vue. Lorsque vous aurez pris certaines décisions, j'imagine que vous reviendrez en parler aux députés.

I don't have a formal presentation to hand out to you this evening.

Je n'ai pas d'exposé écrit à vous présenter.

As you know, Mr. Chair, I had the opportunity to sit in on your New Brunswick meeting, which I appreciated very much. I know of the hard work and dedication you and your members have put into this subject–matter to date. I'm sure I speak for all the members of the House when I say we appreciate that very much.

Comme vous le savez, monsieur le président, j'ai pu assister à votre réunion au Nouveau–Brunswick, ce qui m'a beaucoup plus. Je sais que vous et les autres membres du Comité avez consacré énormément d'énergie à l'étude que vous avez entreprise. Je suis certain que je parle au nom de tous les députés lorsque je dis que je vous suis reconnaissant de tout le travail que vous avez fait.

I didn't find out until about 5:30 p.m. today that I would be on at 8:15 p.m., so I put a few notes together for my own benefit, to keep me on track more than anything else.

Je n'ai appris qu'à 17h30 aujourd'hui que je comparaîtrais à 20h15. J'ai jeté quelques notes sur papier pour m'y retrouver.

The Chairman: Thanks a lot, Harold, for helping us out.

Le président: Je vous remercie, Harold, de bien vouloir nous aider.

Mr. Culbert: There is something I want to relate to you, Mr. Chair. Like many members of Parliament, the days of Easter break were extremely busy for me. I took the opportunity to schedule eight public meetings across my riding. Quite obviously one of the questions that was sure to arise in each and every one of our meetings, due to our agenda pointing directly at it, was the GST issue and what my constituents felt should take place.

M. Culbert: Il y a une chose dont je veux vous parler monsieur le président. Comme de nombreux députés, j'ai eu un horaire très chargé durant le congé de Pâques. J'en ai profité pour tenir huit réunions publiques dans ma circonscription. Évidemment, au cours de ces réunions, à cause peut–être de notre ordre du jour, il a été question de la TPS et de ce qu'en pensent mes commettants.

What I'm going to relate to you this evening will include many of the comments and suggestions they made during this process. With a short period of time, we'll try to be as punctual as we possibly can and relate those concerns to you.

Je vais essayer de vous rapporter ce soir certaines des observations et des suggestions qui m'ont été faites. J'essaierai d'être le plus bref possible et de tout vous dire en peu de mots.

You've probably heard many times that the goods and services tax is, and has been probably the most hated tax from the perspective of the consumer, as well as the small–business operator. A new tax system must be seen as being fair and equitable to all Canadians.

On vous a probablement bien souvent dit que jamais le consommateur et le petit entrepreneur n'avaient détesté une taxe autant que la taxe sur les produits et services. Si nous adoptons un nouveau régime fiscal, il devra être considéré comme équitable pour tous les Canadiens.

[*Texte*]

I've heard a great deal of comment over recent weeks about the possibility of food being included in the GST system, or whatever the new system might be called, in order to lower the rate. I have to tell you, from my perspective and the perspective of many of my constituents, I don't believe that move would be supported by my constituents, and, in general, many people across this country.

Our mandate, as you know, is to replace the GST with a system that generates equivalent revenues, is fair to consumers and small businesses, minimizes the disruption to small business, and promotes federal–provincial fiscal cooperation and harmonization. You're all aware of that mandate.

• 2025

My constituents, and I believe most Canadians, will support a system that is fair. However, I think we have to be very cautious that whatever we propose will not end up costing taxpayers millions of dollars to implement. They want to a see a system to reduce the deficit, whether it's called GST or whatever, as it was portrayed as doing initially when it was brought into being.

I'm just going to briefly give you some comments that were made at my public meetings. They're not in any particular order of criteria at all. They are just as I come to them in the various reports.

The first one was to remove the GST. Include any new tax within the price. Quite obviously, taxes should be harmonized at the federal–provincial level. The name should be changed for any replacement tax. There should be a simplification of collection.

Again, food should not be included. I had made a note and put "definitely" behind the words. Taxes play a very important role in people's minds and in people's shopping considerations today.

GST on funerals should be eliminated. I can recall there was a great deal of discussion on that subject. I know we've all heard that death and taxes are the two things we can be sure of, but, Mr. Chair, surely we can remove the federal GST on funerals. Whatever system you come up with, if you can do that, you'd be quite a hit. I point that out to you. That really has stuck in people's minds and has caused this tax to be extremely hated.

There's another major concern I want to relate to you quite forcefully as well. I believe our citizens do not want to see any major outlay of costs in whatever system change we're proposing. At this point in time there's a projected $46 billion deficit. We don't know what it's going to be. They do not want to see us spend millions of dollars to make another major overhaul and change in the tax system. They want something, as I said earlier, that is fair and equitable to everyone alike across this country. By golly, they aren't prepared for us to spend millions of dollars for another change this soon.

As we're all aware, the GST has hurt the economy. Certainly a lot of concern was expressed with regard to the cost of collection for small businesses. That's not relating to us as a government. They're really concerned about the costs for small

[*Traduction*]

J'ai entendu beaucoup de commentaires au cours des dernières semaines au sujet de la possibilité d'appliquer la TPS—ou la nouvelle taxe, peu importera son nom—aux aliments de manière à en réduire le taux. Je peux vous dire, d'après mon expérience et d'après ce que j'ai entendu dire, que mes commettants n'appuieront pas cette mesure qui ne sera sûrement pas populaire non plus ailleurs.

Notre mandat, comme vous le savez, est de remplacer la TPS par une autre taxe qui produira des revenus équivalents, qui sera juste pour les consommateurs et les petites entreprises, qui causera peu d'inconvénients aux petites entreprises et qui favorisera la coopération et l'harmonisation financière fédérale–provinciales. Vous savez tous que c'est là notre mandat.

Mes commettants, et la plupart des Canadiens je crois, appuieront une taxe qui est juste. Nous devrons toutefois prendre garde de ne pas proposer quelque chose dont la mise en application finira par coûter des millions de dollars aux contribuables. Ils veulent un régime qui réduira le déficit, qu'il porte ou non le nom de TPS, comme on le leur avait d'ailleurs promis lorsque cette taxe est entrée en vigueur.

Je vais vous faire part brièvement de certains des commentaires qui ont été faits lors de mes rencontres publiques. Ils ne suivent aucun ordre particulier. Je vous les présente dans l'ordre où je les trouve.

On a demandé de supprimer la TPS; d'inclure la nouvelle taxe dans le prix; de toute évidence, il se doit d'harmoniser les taxes au niveau fédéral–provincial, de donner un autre nom à la taxe de remplacement et d'en simplifier la perception.

Je le répète, les aliments doivent être exonérés. J'ai écrit ici «définitivement». Les taxes jouent un rôle très important aux yeux des gens et elles influent sur leurs achats de nos jours.

La TPS sur les funérailles doit être éliminés. Je me rappelle que le débat a été très animé à ce sujet. Nous avons tous entendu dire que la mort et les taxes sont deux choses auxquelles on ne peut échapper, mais, monsieur le président, il serait sûrement possible de supprimer la TPS fédérale sur les funérailles. Peu importe le régime que vous proposerez, vous seriez très populaire si vous y parveniez. C'est un point sur lequel je tiens à attirer votre attention. Les gens s'en rappellent et ils détestent cette taxe au plus haut point.

Il y a aussi un autre point très important sur lequel j'aimerais aussi attirer votre attention. Je crois que nos citoyens ne veulent pas que le nouveau régime que vous proposerez entraîne des coûts importants. Selon les projections actuelles, le déficit s'élève à 46 milliards de dollars. Nous ne savons pas au juste à combien il finira par se solder. Les gens ne veulent pas nous voir dépenser des millions de dollars pour réformer le régime fiscal de fond en comble. Ils veulent une taxe, comme je l'ai dit tout à l'heure, qui soit juste et équitable pour tout le monde. Comprenez–moi bien, ils ne veulent pas que nous dépensions des millions de dollars sitôt après l'entrée en vigueur de la TPS.

Comme nous le savons tous, la TPS a nui à l'économie. On se préoccupe beaucoup des coûts que doivent engager les petites entreprises pour la percevoir. Cela n'a rien à voir avec nous en tant que gouvernement. La population est vraiment préoccupée

[*Text*]

businesses that they have incurred for collection as a result of the establishment of the GST. The recommendations to assist and simplify that collection process will certainly be supported by the small–business sector, and by most medium–business sectors right across the country.

I recall there was a great deal of discussion on another point. We might think these are small things, but to the consumer they are big things. They affect our economy in a very direct spending manner.

The GST should only be charged on the difference of the trade–in price when purchasing a new vehicle and trading in an old one. There was a great deal of discussion on this. There was a great deal of dissatisfaction with the system that presently exists.

• 2030

In the notes we kept of the various meetings several people even indicated they were prepared to accept the cancellation of the rebates and the rebate system, if we're going to assist this deficit and if we're going to have something that is fair for every Canadian.

Those are the comments I received on that particular subject–matter at my public meetings I had across the riding, as I say, during the Easter break, Mr. Chairman and members of the panel. I sat in on the meetings that were held in New Brunswick and I have read many of the reports of previous and meetings you have held since. I know you've had some very innovative and interesting ideas for in some cases completely new and different concepts, ones that may in fact be able to replace this system and work.

I know that every person around the table is well aware of the manufacturers tax and that whole history and the transgression to bring us up to the GST and where we are today. I think that people accepted that on the onset from the perspective that they were being told this was going to help us somehow be rid of the hated deficit. People have been dismayed that while they accepted it the deficit continued to increase anyway. I think they want to see, in some tangible manner, a way that the GST or whatever the replacement tax is going to reduce the deficit in 1994–95. If they could be shown in black and white, here's where it was at the beginning of the year, this is how much it has been reduced by this revenue, I think they would buy a new system.

Like you and me, they want to be used fairly and honestly and treated that way. They want a system that's not, from the perspective again of the small and medium–sized business, going to cost them an arm and a leg to administer. After the more difficult economic times that we've just come through and we're starting to see some horizons of coming out of those more difficult days, they certainly do not want to see anything that's going to place them back in those most awkward and difficult times.

As one small–business person told me, ''Harold, do you know what it's like? You've been in business all your life. We're here to beat the bushes, to work hard 16 to 18 hours a day''—and most small–business people do, as you know—''we're not here to be tax collectors.'' This has frustrated him from that point of view.

[*Translation*]

par les coûts que les petites entreprises ont dû assumer pour percevoir la TPS depuis son entrée en vigueur. Les petites entreprises et la plupart des moyennes entreprises des diverses régions, appuieront sûrement les recommandations visant le processus de perception.

Je me souviens qu'une autre question a aussi soulevé une vive discussion. Pour nous, ce sont peut–être de petites choses, mais elles ont de l'importance pour le consommateur. Elles influent sur notre économie et sur les dépenses.

La TPS ne devrait s'appliquer que sur la différence entre le prix d'achat d'une nouvelle voiture et la valeur du véhicule échangé. On en a beaucoup parlé. Les gens sont loin d'être satisfaits du régime tel qu'il existe actuellement.

D'après les notes que nous avons prises lors des diverses rencontres, plusieurs seraient prêts à accepter que les remboursements de taxes soient supprimés si nous réussissions à faire baisser le déficit et à offrir une formule qui soit juste pour tous les Canadiens.

Ce sont là les observations dont on m'a fait part sur la question aux réunions publiques que j'ai tenues dans ma circonscription, comme je l'ai dit, durant le congé de Pâques, monsieur le président. J'ai assisté aux réunions qui ont eu lieu au Nouveau–Brunswick et j'ai lu le compte rendu d'un bon nombre des séances que vous avez tenues depuis. Je sais que des idées très intéressantes et innovatrices vous ont été présentées et qu'on vous a proposé des régimes tout à fait nouveau qui pourraient très bien remplacer celui qui existe actuellement.

Je sais que tous ceux qui sont autour de la table sont au courant de la situation qui existait à l'époque de la taxe sur les ventes des fabricants et des démarches qui ont abouti à la TPS et à la situation où nous sommes actuellement. Je pense que les gens ont fini par accepter cette taxe parce qu'on allait se débarrasser d'un déficit détesté. Ils ont accepté ce qu'on leur proposait mais, à leur plus grand désarroi, le déficit a continué à augmenter. Ils ne demandent qu'à se laisser convaincre que la TPS ou une taxe de remplacement fera diminuer le déficit en 1994–1995. Si on pouvait leur montrer, noir sur blanc, qu'elle était la situation au début de l'année et dans quelle proportion les recettes perçues ont contribué à la réduction du déficit, je pense qu'ils opteraient pour un nouveau régime.

Comme vous et moi, ils ne demandent qu'à être traités avec honnêteté et équité. Ils veulent un régime dont les frais d'administration ne seraient pas énormes pour la petite et la moyenne entreprise. Ils commencent à peine à se remettre d'une dure récession et ils ne veulent d'aucune mesure qui risque de leur faire connaître des temps aussi difficiles que ceux qu'ils viennent de traverser.

Comme me l'a dit un petit entrepreneur, «Harold» tu sais ce que c'est? Tu as été en affaires toute ta vie. Nous travaillons durs, entre 16 et 18 heures par jour. «—et c'est ce que font la plupart des petites entrepreneurs, comme vous le savez—» nous ne sommes pas des percepteurs d'impôt.» La situation actuelle le frustre énormément.

[*Texte*]

So from their perspective, if we can come up with a more simplified system that will assist them as well in their administration, I think that we will have accomplished a great goal for all business people right across this country.

I haven't this evening offered a whole lot of different proposals, thoughts and ideas because I know you've heard them. You've heard them from the consumer groups, you've heard them from the various business sector groups and some, as I said earlier, are very innovative and thought–provoking and I'm sure will be challenges to yourselves as you sit down and try to put a package together in its final analysis.

I wanted to bring forth those comments this evening that were made, I guess, by my constituents and ones that I think are somewhat respectful of citizens right across the country. People want to help us, Mr. Chairman, to remove that deficit. They know it didn't get there overnight and it's not going to disappear overnight. They are prepared, like all good Canadians, to assist us, to work with us, to support us in a new system that will in fact see that deficit reduced over the next number of years and we hope eliminated in not too many years so we can once again look at balanced budgets in this country.

• 2035

I do thank you for the opportunity you have given me and other members today. I understand you're going to hear more tomorrow and perhaps Monday, and so on. I would be very pleased to try to answer any questions you may have.

The Chairman: Harold, I thank you very much. We're running over time already, and we have a number of other members backed up. All of us share your hope that some day we won't need this type of tax to deal with the deficit. On behalf of all members, Harold, I thank you for having joined our tour when we were in New Brunswick and working with us there to make that a success, but also for filling in tonight with very little notice on behalf of another member who couldn't be here. We really appreciate it.

Mr. Culbert: It was my pleasure, Mr. Chairman, and I wish you all the very best. I can tell you I would certainly be prepared to assist you with your deliberations in any way I possibly can.

The Chairman: We need all the help we can get. Let me assure you of that. Thank you.

Our next witness is John Bryden.

Mr. John Bryden (Hamilton—Wentworth): Good evening. I know you've had a very long day, and I regret that I can't just talk for a little while and then quietly leave. Unfortunately, being a writer, I have a prepared text, so you're just going to have to endure. If I go over time, what you can do is interrupt me and I'll just pass it out, but let's hope we don't have that.

[*Traduction*]

C'est pourquoi je dis que si nous pouvons trouver un système simplifié qui leur facilitera la tâche sur le plan administratif, nous aurons fait beaucoup pour toutes les entreprises de notre pays.

Je ne vous ai pas offert ce soir beaucoup de propositions et d'idées nouvelles. Je sais que vous les avez toutes entendues. Vous les avez entendues de la bouche des consommateurs et de représentants des divers secteurs de l'économie. Comme je l'ai dit tout à l'heure, certaines sont très innovatrices et je suis persuadé qu'elles sauront vous inspirer au moment où vous devrez, en fin de compte, essayer d'en arriver à une solution.

Je tenais à vous exposer ce soir les observations que mes commettants ont faites et qui reflètent, à mon avis, ce que pensent tous les citoyens. Les gens veulent nous aider, monsieur le président, à nous débarrasser du déficit. Ils savent qu'il ne date pas d'hier et qu'il ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Ils sont prêts, en bons Canadiens, à nous aider, à travailler avec nous et à nous appuyer dans la mesure où le nouveau régime permettra de réduire le déficit au cours des prochaines années et de l'éliminer complètement, du moins nous l'espérons, dans un avenir pas trop lointain pour que nous puissions avoir à nouveau un jour dans notre pays un budget équilibré.

Je vous remercie de l'occasion que vous nous avez offerte aujourd'hui aux autres députés et à moi. Je crois savoir que vous en rencontrerez d'autres demain et peut être aussi lundi. C'est avec plaisir que j'essaierai maintenant de répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Le président: Harold, je vous remercie beaucoup. Nous accusons déjà du retard, et il y a des députés qui attendent. Nous espérons tous, comme vous, que nous n'aurons plus besoin un jour de ce genre de taxe pour venir à bout du déficit. Je vous remercie, au nom de tous les membres du Comité, non seulement de vous êtes joint à nous lorsque nous étions au Nouveau–Brunswick et d'unir vos efforts aux nôtres, pour que nous trouvions enfin une solution, mais aussi d'avoir bien voulu ce soir remplacer avec si peu de préavis un autre député qui ne pouvait pas être des nôtres. Nous vous en savons gré.

M. Culbert: Cela m'a fait plaisir, monsieur le président, et je vous souhaite beaucoup de succès dans vos entreprises. Je serais prêt à vous aider dans vos travaux par tous les moyens possible.

Le président: Nous avons besoin de toute l'aide que l'on veut bien nous donner. Soyez–en assuré. Merci.

Notre prochain témoin est John Bryden.

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth): Bonsoir. Je sais que la journée a été très longue pour vous et je regrette de ne pas pouvoir dire seulement quelques mots avant de repartir tranquillement. Malheureusement, j'aime écrire et je vous ai préparé un texte. Vous allez devoir écouter. Si mon intervention est trop longue, vous pourrez m'arrêter et je distribuerai mon texte, mais j'espère que nous n'en arriverons pas là.

[*Text*]

Mr. Chairman, committee members, if economists had all the answers or just some of them, or even if they were half right half the time, the former Soviet Union would be the world's number one superpower and China a close second. Yugoslavia would still be united, prosperous, and possibly still at peace.

The fact is economics is one of the most abstract of human endeavours. No, let me amend that. It is one of the most human of human endeavours. That's why all the great controlled–economy experiments of this century, the communist countries, failed. You can't put people into test tubes, stir them together according to theory and formula, and get a predictable result.

That is a truism, Mr. Chairman. If you would like to test the validity of that remark, I refer you to the Department of Finance's analysis of the spin–off economic and fiscal impacts of the GST prepared in 1989. Now listen to this: 60,000 new jobs by 1993; $9 billion in increased economic output due to sales tax reform; $500 million in increased provincial revenue by 1991 and $900 million by 1993, for a cumulative $2 billion in the three–year period.

Those, Mr. Chairman, purport to be the main benefits of the GST over and above the revenues collected. Province by province, all were to win. This document I'm referring to describes the GST as though taxation were an engine of economic growth.

At the same time, it should be said provincial economists and the Conference Board of Canada were predicting 434,000 lost jobs and $7 billion in lost revenue over the same 1991–93 period. The Department of Finance found much fault with that rather pessimistic view; in part, it replied:

> As well, macroeconomic approaches to analyzing the implications of the GST on sectors and regions fail to capture the important structural changes resulting from the new system.

Now you have to listen to this carefully. I know it's hard.

> Indeed, macroeconomic models simply rely on projections based on historical relationships as the basis for their analysis.

Now we're coming to the deep thought.

> However, the essence of major structural changes like federal sales tax reform is to alter those relationships—to make the economy work better.

There you go. Now here's the kicker. You really have to listen carefully.

> As a result, macroeconomic approaches that are not supplemented with general equilibrium analysis will systematically underestimate the positive impact of the GST on sectoral and regional output.

[*Translation*]

Monsieur le président, membres du Comité, si les économistes avaient les réponses à toutes les questions ou à seulement quelques–unes d'entre elles, ou s'ils avaient raison la moitié du temps, l'ancienne Union Soviétique serait la première superpuissance au monde, suivie de près par la Chine. La Yougoslavie serait encore unie, prospère, et vivrait peut–être dans la paix.

Le fait est que l'économie est l'une des entreprises humaines les plus abstraites. Ou je devrais plutôt dire qu'elle est l'une des entreprises humaines les plus humaines. C'est pourquoi toutes les expériences d'économie dirigée menées au cours de ce siècle, dans les pays communistes, ont échoué. On ne peut pas mettre les gens dans des éprouvettes, mélanger le tout selon une théorie ou une formule et obtenir un résultat prévisible.

c'est un truisme, monsieur le président. Si vous voulez vérifier la validité de cette observation, je vous conseillerais de vous reporter à l'analyse du ministère des Finances sur les répercussions économiques et financières de la TPS préparée en 1989. Ecoutez–bien ceci: 60 000 nouveaux emplois d'ici 1993; 9 milliards de dollars sous la forme d'un rendement économique accru attribuable à la réforme de la taxe de vente; 500 millions de dollars sous la forme de recettes provinciales accrues et 900 millions de dollars d'ici 1993 pour un total cumulatif de 2 milliards de dollars sur une période de trois ans.

Il s'agissait là, monsieur le président, des sommes qu'allait rapporter la TPS en plus des recettes déjà perçues. Toutes les provinces devaient y trouver leur profit. Le document dont je vous parle décrit la TPS comme si la taxe était un moteur de la croissance économique.

Je dois cependant ajouter que les économistes provinciaux et le Conference Board of Canada avaient prédit à l'époque la perte de 434 000 emplois et de 7 milliards de dollars pour la même période, soit entre 1991 et 1993. Le ministère des Finances a beaucoup trouvé à redire à cette vision plutôt pessimiste. Voici ce qu'il a répondu en partie:

> Les approches économiques de l'analyse des répercussions de la TPS sur les secteurs et les régions ne tiennent pas compte des importants changements structuraux qui résulteront du nouveau régime.

Maintenant, écoutez bien ceci. Je sais que c'est difficile.

> En fait, les modèles macroéconomiques s'inspirent uniquement de projections fondées sur des relations historiques en tant que fondement de l'analyse.

Nous en venons maintenant au fruit de la réflexion.

> Toutefois, tout grand changement structurel, comme la réforme de la taxe de vente fédérale, a essentiellement pour objet de modifier ces relations pour que l'économie fonctionne mieux.

Voilà. Et maintenant le clou de l'histoire. Ouvrez toutes grandes vos oreilles.

> Par conséquent, les approches macroéconomiques qui n'ont pas pour complément une analyse d'équilibre générale sous–évalueront systématiquement l'incidence positive de la TPS sur le rendement sectoriel et régional.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 2040

I submit, Mr. Chairman, that if the Department of Finance had done without its so-called equilibrium analysis, whatever that is, Canada and Canadians today would be a hell of a lot better off.

Selon moi, monsieur le président, si le ministère des Finances n'avait pas fait sa fameuse analyse d'équilibre, je ne sais toujours pas ce que cela veut dire, le Canada et les Canadiens s'en porteraient beaucoup mieux aujourd'hui.

I also point out that nowhere in this analysis I've been quoting from is there a mention or a suggestion or a hint that Canadians would do anything but line up like so many sheep behind the new tax. The writers never factored in the possibility of stimulating an underground economy, stifling spending or triggering a taxpayer malaise that has bordered on rebellion.

Je tiens aussi à vous souligner qu'il n'est fait mention nulle part, pas un mot, pas un iota, dans l'analyse que je vous ai citée, du fait que les Canadiens pourraient ne pas vouloir payer la TPS bêtement, comme des moutons. Il n'est jamais venu à l'idée des auteurs que cette taxe pourrait stimuler l'économie souterraine, étouffer les dépenses ou déclencher chez les contribuables un malaise qui tient presque de la rébellion.

In other words, Mr. Chairman, the GST was conceived as an isolated exercise in logic that ignored the human factor. It was devoid of two essential qualities—common sense and imagination.

Autrement dit, monsieur le président, la TPS a été conçue selon une logique dans laquelle n'intervenait pas le facteur humain. L'exercice était dénué de deux qualités essentielles—le bon sens et l'imagination.

At any rate, I did not take the committee through this dissertation on the failure of past policy to kick sand in the faces of economists in general, or even specifically. I want to do it, with all respect, so that I can make and underline two points.

Je ne voudrais pas que le Comité pense que je lui ai servi cette dissertation sur l'échec d'une politique passée pour couvrir de boue les économistes en général ou des économistes en particulier. Je l'ai fait, sans vouloir offenser personne, pour pouvoir faire ressortir deux points.

First, please remember that economics is an art, not a science. When distinguished economic think-tanks can differ to the tune of $20 billion on the size of the underground economy and Statistics Canada can all but write it off as being inconsequential, you know that guesswork is the data of the day and common sense is your best methodology.

Premièrement, n'oubliez pas que l'économie est un art, pas une science. Lorsque d'éminents économistes arrivent à une différence de 20 milliards de dollars sur la taille de l'économie souterraine et que Statistique Canada balaie le tout du revers de la main, vous devez vous dire que les seules données sont des hypothèses et que le bon sens est la meilleure méthodologie qui soit.

Second, keep it simple. The cleaner and more unadorned your solution to the GST problem the more likely it is to work. It will also have the virtue that you will be able to explain it to people.

Deuxièmement, essayez d'être simples. Plus dépouillée sera la solution au problème de la TPS, plus elle aura de chance de fonctionner. Elle sera aussi plus facile à expliquer à la population.

Personally, I think the best solution of all is to get rid of the GST and replace it with absolutely nothing. I agree—this is a plot—100% with my colleague from Trinity—Spadina on that.

Personnellement, je pense que la meilleure solution serait de supprimer la TPS et de ne pas la remplacer. Je suis tout à fait d'accord—c'est un complot—avec mon collègue de Trinity—Spadina à ce sujet-là.

It's not a crazy idea. What's crazy is the cult of taxation in this country. It ignores the fact that taxes are like friction: they slow things down. Tax too much and things either come to a full stop or go off the rail. We've certainly been seeing that.

Ce n'est pas une idée folle. Ce qui est fou, c'est le culte de la taxe dans notre pays. On ignore le fait que les taxes sont comme la friction: elles ralentissent les choses. À trop vouloir taxer, on finit par enrayer le mécanisme ou dérailler. Nous en avons eu la preuve.

When I campaigned during the election I talked with many people about the GST. They'd ask what we were going to replace it with. No matter how that question was phrased or answered there are going to be negative consequences. That we know. I suggest that doing away with the GST would have the least negative impact.

Au cours de la campagne électorale, j'ai parlé de la TPS avec bien des gens. Ils m'ont demandé ce que nous allions faire pour la remplacer. Peu importe la formulation de la question ou la réponse donnée, il y aura des répercussions négatives. Cela, nous le savons. À mon avis, c'est la suppression de la TPS qui aura l'incidence négative la moins grande.

Here are some paper and pencil figures, some borrowed from my colleague from Trinity—Spadina and some my own guestimates.

J'ai ici des petits calculs faits à la main, certains par mon collègue de Trinity—Spadina et d'autres par moi.

An hon. member: You're an economist.

Une voix: Vous êtes économiste.

Mr. Bryden: I'm not an economist. Actually, this is the best part of it. These are guestimates, possibly no worse than some of the figures used by people better qualified than I. So there you go.

M. Bryden: Je ne suis pas économiste. En fait, c'est ce qui est le plus intéressant. Ce sont des estimations, peut-être pas pires que les chiffres utilisés par des gens beaucoup mieux qualifiés que moi. Alors, vous voyez?

Stay with me for a little bit. I'm glad you're laughing, it's late in the evening. Let me just take you through what I've done. I didn't catch all of my colleague's work here. This is my approach.

Patientez encore un peu. Je suis heureux de vous voir rire, car il est tard. Laissez-moi vous expliquer ce que j'ai fait. Je n'ai pas reproduit ici tout les travaux de mes collègues. C'est mon approche personnelle.

[*Text*]

The GST brings in $15 billion. If we eliminate it altogether what will be the real shortfall in revenue? First of all, there is a fundamental principle here that money is indestructable. If that $15 billion remains in the economy rather than coming in as the GST, some of it, at any rate, will be spent and returned to the government as revenue in the form of other taxes. We know that. An undetermined number of private–sector jobs will also be created en route.

Let's look at what we'd save without the GST in a little bit more detail. The overall decline in prices could save about $600,000 in indexed government payments, such as old age security. Administrative savings might be about $300,000. The saving—

An hon. member: That's $300 million.

Mr. Bryden: Pardon me. Yes, there are three more zeroes. Thanks, partner.

Let's go back over that. I don't want you guys to lose track here.

The overall decline in prices would save. . .well, you know how that works. It would save $600 million in indexed government payments. It might even affect transfers to provinces. The administrative savings would run to about $300 million. I'm sure my colleague has already mentioned this, but the savings in business compliance costs would be on the order of $4.05 billion.

[*Translation*]

La TPS rapporte 15 milliards de dollars. Si nous l'éliminons, quel sera au juste le manque à gagner? Tout d'abord, il y a un principe fondamental ici, et c'est que l'argent est indestructible. Si cette somme de 15 milliards de dollars demeure dans l'économie au lieu d'être versée sous forme de TPS, une partie du moins en sera dépensée et les recettes du gouvernement augmenteront parce que des taxes seront payées sous une forme ou une autre. Nous le savons. Un nombre indéterminé d'emplois seront aussi créés dans le secteur privé.

Examinons plus en détail les sommes que nous économiserions si la TPS n'existait pas. La baisse des prix pourrait faire économiser environ 600 000$ au gouvernement au titre des paiements indexés, dont la sécurité de la vieillesse. Les économies, sur le plan administratif, seraient d'environ 300 000$. Les économies. . .

Une voix: Vous voulez dire 300 millions de dollars.

M. Bryden: Excusez–moi. Oui, il faut ajouter trois autres zéros. Merci du renseignement.

Revenons à nos moutons. Je ne veux pas que vous vous perdiez.

La baisse des prix permettrait d'économiser. . . bref, vous savez comment cela fonctionne. Elle permettrait d'économiser 600 millions de dollars au titre des paiements gouvernementaux indexés. Elle pourrait même influer sur les transferts aux provinces. Les économies, sur le plan administratif, s'élèveraient à environ 300 millions de dollars. Je suis sûr que mon collègue l'a déjà dit, mais je signale tout de même que l'on pourrait économiser environ 4,05 milliards de dollars aux entreprises en frais d'observation.

• 2045

I'd like to advance an opinion here, because I think this is a real saving. It represents the time and labour used by business to collect the tax. No matter what any theorist says, common sense dictates that you do not create wealth by tax collection.

This $4 billion represents the value of labour that could otherwise be productively employed. Think of the cost, for instance, of having the post office employees separately collect GST on postage stamps, when the GST could just as easily have been included in the price of the stamp. This is a real cost, not a theoretical cost.

Let's also say that there's at least $1 billion to be saved federally and provincially on the underground economy. That's surely modest, considering how barter and the moonlighting of services has become epidemic.

Cross–border shopping also would be impacted. There would be fewer Canadians buying in the U.S. and more Americans coming over here. It's hard to say how it would translate into government revenue in terms of more jobs and the like. Perhaps it would be $500 million or so.

Then there is the increased spending that would result—thereby creating more jobs—from taking more people off UI and welfare. Perhaps the saving in welfare and UI would be on the order of $2 billion.

Je vais émettre une opinion car je pense que c'est une économie réelle. Elle correspond au temps et au travail que les entreprises consacrent à la perception de la taxe. Les théoriciens ont beau dire ce qu'ils veulent, si l'on a un peu de jugeote, on sait que ce n'est pas en percevant des impôts que l'on génère des richesses.

Cette économie de 4 milliards de dollars correspond à la valeur du travail qui pourrait être consacrée à des tâches productives. Songez par exemple à ce que cela coûte de percevoir séparément la TPS sur les timbres–poste alors qu'elle aurait pu être comprise dans le prix. C'est un coût réel et pas simplement théorique.

On peut dire par ailleurs qu'il y a au moins 1 milliard de dollars à économiser au niveau fédéral et au niveau provincial sur l'économie souterraine. Ce chiffre n'est certainement pas exagéré, compte tenu du fait que le troc et le travail au noir ont atteint des proportions épidémiques.

Une telle initiative aurait également une incidence sur les achats outre–frontière. Un moins grand nombre de Canadiens feraient des achats aux États–Unis et un plus grand nombre d'Américains viendraient faire des emplettes ici. Il est difficile d'évaluer ce que cela rapporterait au gouvernement, si l'on tient compte des emplois qui seraient créés et des autres facteurs. Cela pourrait lui rapporter environ 500 millions de dollars.

Il ne faut pas oublier non plus les dépenses supplémentaires qui seraient faites par les ex–chômeurs et les ex–assistés sociaux, ce qui créerait d'autres emplois. Les économies réalisées au niveau de l'assistance sociale et de l'assurance–chômage seraient de l'ordre de 2 milliards de dollars.

[*Texte*]

Now these are ballpark figures, I will admit, but what the heck. Think about it a little bit. The economists come out with—

A voice: He's got the concept, he's got the concept.

Mr. Bryden: Bear with me a little further. It's not very far.

These new people with their new jobs would be paying taxes as well, both provincial sales tax and income tax. Both levels of government are bound to realize another couple of billion there. I think that's reasonable, but I am speculating. My guestimates are surely not that extravagant, yet the savings I've cited already total just over $11 billion.

That suggests the GST has net revenue of less than $4 billion over no GST at all. When they call the GST one of the most expensive types of taxes in the world, they're not kidding.

The point is this: if $4 billion is the only revenue benefit we are getting from a consumer tax, which we know always slows down the economy, then let's collect the $4 billion some other way and scrap the GST altogether. Why not just let the provinces collect the difference by adding a percentage point to their sales taxes? They already have the infrastructure to collect the tax, so why not give them an extra percentage point, conditional on the federal government reducing transfer payments by a corresponding amount.

A sales tax with 1% or 2% added to it is a far cry from the 7% GST. The provinces may choose to raise the money another way, or maybe the economy would be so stimulated that the $4 billion would be completely absorbed by new revenues.

Suggesting that one might be able to take a tax away and not replace it, is a kind of heresy these days. I hope this committee will take the idea sufficiently to heart to have a proper analysis done, to get a better measure on the possible savings. If we did drop the GST, the actual risk may involve only a modest shortfall in revenue. The upside could be a surging economy, and best of all, the creation of real jobs.

The Chairman: And they lived happily ever after.

Pierre, you are uncontrollable. You need a question here.

M. Brien: Monsieur le président, j'ai besoin de poser une question.

M. Bryden: Un moment, s'il vous plaît.

I thought I'd get away without any questions being asked, but there you go. I hope it's not too specific.

M. Brien: Ce sera plus un commentaire qu'une question car je commence à me sentir très mal. J'ai étudié en économie et je me sens passablement isolé depuis les derniers témoins. D'ailleurs, mon collègue Herb n'est pas ici pour venir à ma rescousse.

M. Silye: C'est une science.

[*Traduction*]

Il s'agit là de chiffres approximatifs je le reconnais, mais cela ne fait rien. Songez un peu à ceci. Les économistes. . .

Une voix: C'est une idée géniale!

M. Bryden: Patientez encore un peu. J'ai presque fini.

Ces personnes qui viennent de trouver un emploi paieraient également des taxes, des taxes de vente provinciale ainsi que de l'impôt sur le revenu. Cela représenterait encore 2 milliards de dollars de plus pour les deux ordres de gouvernement. Je crois que c'est un chiffre raisonnable, mais je devine. Alors que mes prévisions ne sont absolument pas extravagantes, les économies dont je viens de parler se chiffreraient à un peu plus de 11 milliards de dollars.

Ces chiffres indiquent que la TPS rapporte un revenu net de moins de 4 milliards de dollars. Quand on dit que la TPS est une des taxes les plus coûteuse du monde, on ne plaisante pas.

Voici où je veux en venir: si une taxe à la consommation qui, comme nous le savons, ralentit toujours l'économie, ne rapporte que 4 milliards de dollars net, il est préférable de supprimer la TPS et de trouver un autre moyen de toucher cette somme. Pourquoi ne pas demander aux provinces de récupérer la différence en augmentant leur taxe de vente de 1 p. 100? Elles ont déjà l'infrastructure nécessaire pour percevoir la taxe. Pourquoi ne pas leur permettre d'augmenter la taxe de 1 p. 100, à condition que le gouvernement fédéral réduise en proportion les paiements de transfert.

Une augmentation de 1 ou de 2 p. 100 de la taxe de vente est de loin préférable à la TPS de 7 p. 100. Les provinces peuvent aussi décider de toucher cet argent par un autre moyen; par ailleurs, il se peut que l'économie soit tellement stimulée que l'on pourrait récupérer ces 4 milliards de dollars grâce aux recettes supplémentaires.

Recommander la suppression d'une taxe sans la remplacer est considéré comme une hérésie de nos jours. J'espère que le Comité attachera suffisamment d'importance à cette idée pour faire faire une analyse sérieuse et une évaluation plus précise des économies possibles. Il se peut très bien que le seul risque que l'on court en supprimant la TPS soit une légère baisse des recettes. Par contre, une telle initiative pourrait redonner de l'élan à l'économie et surtout créer des emplois que ne sont pas de la frime.

Le président: Un véritable conte de fée!

Pierre, vous êtes intarissable. Il faut que l'on vous pose une question.

Mr. Brien: Mr. Chairman, I have a question.

Mr. Bryden: One moment, please.

Je croyais que j'arriverais à éviter les questions, mais voilà. J'espère que votre question n'est pas trop détaillée.

Mr. Brien: It will be more of a comment than a question, because I start feeling very ill at ease. I made studies in economics and I've been feeling quite isolated since the last few witnesses. As a matter of fact, my colleague Herb is not here to come to my rescue.

Mr. Silye: It's a science.

[*Text*]

M. Brien: Il est vrai que ce n'est pas une science exacte et je comprends tout cela, mais je veux simplement faire un commentaire.

Certaines gens disaient que la TPS allait permettre de réduire le déficit et de régler éventuellement les problèmes résultant de la dette. Je ne suis pas certain que ce sont les économistes qui ont tenu ce langage, mais plutôt des politiciens qui se sont basés sur certaines prédictions économiques. Là, il y a une différence à faire. Je veux donc défendre un peu les gens de la profession qui, jusqu'à un certain point, ne surestiment pas tout à fait cela.

De toute façon, l'autre aspect, c'est que cela m'amène à dire que pour rejeter un système, on se base sur de mauvaises prévisions de la part d'économistes et on en suggère un autre basé sur les prévisions d'un autre économiste.

• 2050

Dans le document auquel vous faites référence, on parle d'une baisse de 3 p. 100 de l'inflation. On pourrait tenir un long débat sur cette question, mais c'est une hypothèse très discutable. Tout cela pour vous dire que ce n'est effectivement pas une science exacte et que le fait d'éliminer complètement la TPS pourrait avoir un effet neutre sur les revenus. Vous allez avoir autant d'opinions qu'il y a d'économistes.

Cependant, je suis convaincu que c'est un risque que le ministre des Finances n'est pas prêt à prendre. Si on faisait cela et, qu'en bout de ligne le résultat escompté n'était pas là, dans quelle situation politique le gouvernement se retrouverait–il? On pourrait dire: «Écoutez, on a pris une chance et cela n'a pas eu l'effet escompté. Le déficit sera de 5, 6 ou 7 milliards de dollars de plus que prévu.». On pourrait encore blâmer les économistes mais cela demeure une décision politique.

Mr. Bryden: This is why at the end of my speech I suggested you undertake a very careful analysis of this.

I see I've put my audience in quite the wrong type of spirit here. Quite seriously, I believe you have to seriously look at the negative impact of the GST and see what your bottom line is, what the GST is really bringing in. According to my pencil and paper it's $4 billion. If that's all it is and you have something like the GST out there just to collect $4 billion and it's doing so much damage in the economy, I think we're on a wrong tack altogether.

As far as the economists are concerned, I sympathize with your feelings there, but I have to tell you at one time I was the financial editor of *The Toronto Star*. I had a rolodex and was able to draw out an economist of any direction or opinion from very right to left. We had them all in the index and you could always get an economist to prove any point. I'm not an economist; I just plunge in where angels fear to tread.

Is there anything else?

The Chairman: I have no problem. I'm here and prepared to stay all night.

[*Translation*]

Mr. Brien: It's true that it is not a hard science, and I understand all that, but I simply want to make a comment.

Some people said that the GST was going to enable to reduce the deficit and to settle eventually the problems resulting from the debt. I'm not sure that those words came from the mouth of economists but rather from politicians, based on some economic predictions. There is a difference to make there. So I want to defend a little the people of my trade who, to a certain extent, don't quite overestimate this.

In any case, the other aspect, is that this leads me to say that in order to reject a system, we work on the basis of bad predictions made by economists and we suggest another system based on the predictions made by another economist.

The document you referred to mentions a 3% drop in inflation. We could have a long discussion on this question, but it is a very questionable hypothesis. All that to tell you that it is not a hard science and completely eliminating the GST could have a neutral effect on revenues. You are going to have as many views as there are economists.

However, I am convinced that this is a risk that the Minister of Finance is not ready to take. If we did that and if the expected result wasn't there in the end, what would be the political situation the government would be in? We could say: "Listen, we took a chance and it didn't have the expected effect. The deficit would be 5, 6 or 7 billion dollars more than expected." We could still blame the economists but this would remain a political decision.

M. Bryden: C'est pourquoi je vous ai suggéré à la fin de mon discours de faire une analyse très sérieuse de la question.

Je constate que je n'ai pas réussi à convaincre mon auditoire. Je crois sérieusement qu'il faut examiner de très près les répercussions négatives de la TPS et voir ce que cette taxe rapporte en réalité. D'après mes calculs, elle rapporte 4 milliards de dollars net. Si c'est tout ce qu'elle rapporte alors qu'elle fait tellement de tort à l'économie, j'estime que nous faisons complètement fausse route.

En ce qui concerne les économistes, je vous comprends, mais je tiens à vous signaler que j'ai déjà été rédacteur du cahier financier du *Toronto Star*. J'avais un fichier Rolodex et je pouvais trouver un économiste pour toutes les circonstances, qu'il s'agisse d'exprimer une opinion allant de l'extrême droite à la gauche. Tous les économistes étaient répertoriés dans le fichier et il était toujours possible d'en trouver un pour étayer n'importe quel type d'arguments. Je ne suis pas économiste; je me contente de m'aventurer là où les anges ont peur d'aller.

Y a–t–il autre chose?

Le président: Il n'y a pas de problème. Je suis là et je suis prêt à rester toute la nuit.

[*Texte*]

Mr. Silye: John, I would just like to give a suggestion. I agree with a lot of things you say. Lowering taxes means more revenue for the government. Eliminating the GST altogether does leave more disposable income and there are other sources of revenue. All those things make sense.

If you really want to sell it to the scientific side a little, just add that great American economist, Albert Laffer, who created the Laffer curve. He showed quite distinctly that low tax on income versus this complicated, convoluted. . . To generate the same amount of tax revenue up here you need to have a higher tax.

Mr. Bryden: It's like cigarette taxes and consumption.

Mr. Silye: If you just point that out to any economist you talk to, you'll get more of the left–wing economists on your side and they will become right wing. Maybe I have that backwards, I don't know, Mr. Brien.

Mr. Brien: There's still tax with the Laffer curve.

Mr. Silye: Yes, but we should get rid of the GST and just use one system. I was just trying to help you.

Both of the prior presentations have a lot of merit. I hope all your colleagues really look at some of the suggestions very seriously. I hate to say it, but it's an extremely strong reform.

The Chairman: Would you like to recant?

Mr. Bryden: No.

I have to tell you, Mr. Chairman, I campaigned on this issue. When I went from door to door during the election campaign I told people as far as I was concerned the GST should be scrapped and nothing should replace it. I'm consistent. I have my own red book.

Mr. Shepherd: You have a lot of good points and a lot of good figures. I think you're making some assumptions.

I think you're going down the same road as an economist would here. You are saying by not collecting we're going to increase this productivity in our economy and so forth. Tony's assumptions go even farther, though. They identify the GST with all the problems and imperfections of our economy, like the underground economy. I have some great difficulty going from that assumption, building all these other arguments on top of it, and all of a sudden we're going to save all these billions and billions of dollars just by eliminating one tax. If that were true, why don't we keep on going down the line? Why don't we eliminate gasoline tax, liquor taxes. . .? They're all very inefficient.

• 2055

Mr. Ianno: Mr. Chairman, a point of order. He addresses what I'm saying without the foundation. He wouldn't do it when I was sitting there. If you want me to answer him, I'll do it very easily, because he could say—

[*Traduction*]

M. Silye: Monsieur Bryden je voudrais faire une petite suggestion. Je suis d'accord avec vous sur la plupart des points. Si l'on abaisse les taxes, cela fera augmenter les recettes du gouvernement. Si l'on supprime complètement la TPS, le revenu disponible augmentera effectivement et il y aura d'autres sources de revenu pour le gouvernement. Tout cela est logique.

Si vous voulez vraiment convaincre les esprits scientifiques, je vous conseille de faire intervenir le grand économiste américain Albert Laffer, qui a créé la courbe de Laffer. Il a démontré qu'un faible impôt sur le revenu donne de meilleurs résultats que cette taxe compliquée. Il faut une taxe plus élevée pour générer les mêmes recettes fiscales.

M. Bryden: C'est comme les taxes sur la cigarette et les taxes à la consommation.

M. Silye: Si vous faites remarquer cela aux économistes auxquels vous parlez, vous aurez l'approbation d'un plus grand nombre d'économistes de gauche qui pencheront vers la droite. Ou c'est peut–être l'inverse, monsieur Brien.

M. Brien: D'après la courber de Laffer, les taxes ne sont pas complètement supprimées.

M. Silye: D'accord, mais on se débarrasserait de la TPS et on utiliserait qu'un seul système. J'essayais seulement de vous aider.

Les deux exposés précédents sont très intéressants. J'espère que tous vos collègues examineront très sérieusement certaines recommandations. J'ai beaucoup de réticence à le dire, mais je trouve que c'est une réforme extrêmement radicale.

Le président: Voudriez–vous vous rétracter?

M. Bryden: Non.

Monsieur le président, je dois vous dire que j'ai fait campagne pour cela. Pendant la campagne électorale, j'ai fait du porte à porte et j'ai dit aux électeurs que j'estimais pour ma part qu'il fallait supprimer la TPS et ne la remplacer par aucune autre taxe. Je suis logique avec moi–même. J'ai mon propre Livre rouge.

M. Shepherd: Vous avez fait un certain nombre de remarques pertinentes et cité des chiffres intéressants. Je crois que vous faites certaines hypothèses.

En réalité, vous procédez comme le ferait un économiste. Vous dites qu'en ne percevant pas de taxes, nous allons accroître la productivité de l'économie. Les hypothèses de Tony vont encore plus loin cependant. Elles associent la TPS à tous les problèmes et à toutes les imperfections de notre économie, comme l'économie clandestine. J'ai grand peine à croire que l'on arrive à économiser des milliards et des milliards de dollars rien qu'en supprimant une taxe, en partant de ce principe et avec tous les arguments qui viennent s'y greffer. Si c'était vrai, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout et supprimer la taxe sur l'essence, la taxe sur les boissons alcoolisées, etc.? Toutes ces taxes sont très inefficaces.

M. Ianno: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le député parle de ce que j'ai dit sans fondement. Il ne dirait pas cela si j'avais la parole. Si vous voulez que je lui réponde, il n'y a pas de problème, car il pourrait dire. . .

[*Text*]

The Chairman: Could I haul us back to order here? We have a couple more witnesses, and it's not really fair to them to run past the time we have. Do you just want to comment on what Alex said?

Mr. Bryden: Actually, yes, I do. I think the fundamental point I'm trying to drive home here is that yes, these are definitely assumptions, but economists will agree it's always assumptions, always guess work. What I think one has to look at is what is the real risk of dropping the GST for a year and seeing what happens? That is, you have to measure the—

Mr. Silye: The only risk is that the government will have to cut spending more.

Mr. Bryden: That's right, actually. That may be. If the actual risk is only a $4 billion risk, then it may well be worth it, because it might work. That's ultimately the point I'm driving at, and ultimately why I'm suggesting to this committee that what one really needs to do is prepare a risk assessment for this.

Finally, Mr. Chairman, I'd like to say this has been a lot of fun.

The Chairman: It's been a lot of fun for us, John, and quite challenging. I certainly accept completely everything you've suggested to us, but I think the best thing we could do to get rid of the deficit is not only eliminate this GST but maybe a couple of other taxes too.

Our next witness is Ethel Blondin–Andrew. Ethel, thanks for being with us.

Hon. Ethel Blondin–Andrew (Secretary of State (Training and Youth)): I want to thank the chairman and committee members for allowing the members of Parliament an opportunity, and that's the vein within which I operate tonight, as a member, a voice for my constituents and for northerners generally. I'm pleased to have this opportunity to address the Standing Committee on Finance on the issue of the GST. I'm being a voice for other people. I've been very careful in preparing comments. I'm much better extemporaneously, as probably the chairman knows only too well, but I want to be true to the text of the people I represent, so I'm going to read some of this.

This has been an issue of great concern for my constituency since before the inception of the tax itself. I bring tonight the views of the constituents who were not involved in the Edmonton consultation on April 14, 1994. I also bring to you concerns that I've collected over the past few years as I've moved around my constituency.

Before I discuss the problems and possible alternatives to the GST, I want to give the committee some background on our unique situation in the Northwest Territories. We are a territory characterized by an economy that is highly specialized and quite fragile. Non–renewable resources dominate, with the accompanying boom and bust cycles, and there is a large dependence on the territorial and federal governments as employers in the private sector.

[*Translation*]

Le président: Du calme, s'il vous plaît. Il reste encore deux témoins et ce n'est pas très juste à leur égard de parler plus longtemps que prévu. Voulez–vous faire une observation sur ce que Alex a dit?

M. Bryden: Oui. Il s'agit effectivement d'hypothèses mais les économistes admettront que l'on se fonde toujours sur des hypothèses. En fait, j'estime que l'on a rien à perdre en supprimant la TPS pendant un an pour voir ce que cela donne. Il faut évaluer la situation.

M. Silye: Le seul risque que l'on court, c'est que le gouvernement ait à comprimer davantage ses dépenses.

M. Bryden: Exactement. Si l'on risque seulement de perdre 4 milliards de dollars, le jeu en vaut la chandelle, parce que cela peut marcher. C'est en fin de compte ce que j'essaie de vous faire comprendre et c'est pourquoi je prétends qu'il faut évaluer les risques.

Pour conclure monsieur le président, je tiens à dire que j'ai trouvé cela très amusant.

Le président: Nous aussi, monsieur Bryden. Et c'était très original. Je suis tout à fait d'accord avec tout ce que vous nous avez dit, mais j'estime que le meilleur moyen de se débarrasser du déficit consiste non seulement à supprimer la TPs mais peut être aussi une ou deux autres taxes.

Notre prochain témoin est madame Ethel Blondin–Andrew. Merci d'être venue.

L'honorable Ethel Blondin–Andrew (Secrétaire d'Etat, Formation et Jeunesse): Je tiens à remercier le président et les membres du Comité de donner aux députés l'occasion de venir témoigner et c'est à titre de député, de porte–parole de mes électeurs et des habitants du Nord en général, que je suis ici ce soir. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de parler de la TPS devant le comité permanent des Finances. Je suis en fait la porte–parole d'autres personnes. J'ai préparé mon exposé avec beaucoup de soin. Comme le président a déjà probablement eu l'occasion de le constater, je suis beaucoup plus à l'aise lorsque je fais un discours improvisé, mais je tiens à exposer exactement les opinions des personnes que je représente; aussi vais–je lire des extraits du texte que j'ai sous les yeux.

Cette taxe est une importante source de préoccupation pour ma circonscription depuis sa création. Aujourd'hui, je viens exposer les opinions des citoyens qui n'ont pas participé aux consultations d'Edmonton, le 14 avril 1994. Je vais également vous communiquer les doléances que l'on m'a faites au cours des dernières années, pendant mes tournées dans ma circonscription.

Avant de parler des problèmes que pose la TPS et des solutions de remplacement possible, je tiens à vous parler brièvement de la situation unique dans laquelle se trouvent les Territoires du Nord–Ouest. Il s'agit d'une région caractérisée par une économie très spécialisée et très fragile. Les ressources non renouvelables dominent, avec les cycles d'expansion et de ralentissement qui les accompagnent, et les emplois dans le secteur privé sont largement tributaires des gouvernements territoriaux et fédéral.

[*Texte*]

Secondly, economic development is concentrated in a few locations such as Yellowknife, Hay River, Norman Wells and Inuvik. The cost of living in the Northwest Territories is 40% higher than in the south, and it varies greatly in northern towns—anywhere from 30% to 130%.

Employment rates vary greatly from town to town in the north. Larger centres like Yellowknife have a low unemployment rate, while small settlements can in some places have up to 60%, with the average income well below the poverty line. There are areas reputed to have anywhere from 80% to 90% unemployment. All these factors make the impact of the GST a great burden on the Northwest Territories. I must be honest, though. I've had a few constituents who have indicated that they're small–business people. They're compelled by law to comply with making all of the adjustments for the GST. They've done that.

• 2100

However, by and large, in 1990, when the GST was first debated, I argued that a northern employee would have to earn 50% more on average to maintain a purchasing power similar to that of a comparable southern employee. Also, northern businesses would find this an added burden when competing with southern companies. Other northerners argued just as vigorously, and the Northwest Territories almost got an exemption for the GST at the time.

The debate in the Senate was quite long and drawn out. I do believe it was just a matter of sheer numbers that the north did not get an exemption.

My constituents' complaints about the GST centred around the paperwork involved, the exemptions allowed, the disproportionate burden on low–income families, the increase in the underground economy, the unfairness to northern transportation costs, and taxation immunity for treaty Indians.

The first area is paperwork. The majority of businesses in the Northwest Territories are small and they report that they have a hard enough time to make a living without spending time on the GST paperwork, which they say is time–consuming and complicated. Furthermore, these businesses cannot afford professional help to sort out many of their problems. Non–profit groups have similarly complained to my office.

The second area is in the area of exemptions. One constituent complained that the attempt to simplify the old tax has resulted in a cloud of exemptions and exceptions. Another constituent with a store is adamant that books, like food that nurtures, should not be taxed at all. That particular constituent of mine has been at the door of my constituency office with the same complaint continuously since the inception of the tax.

[*Traduction*]

Par ailleurs, le développement économique est concentré dans quelques localités comme Yellowknife, Hay River, Norman Wells et Inuvik. Le coût de la vie est de 40 p. 100 plus élevé dans les Territoires du Nord–Ouest que dans le sud du pays et la différence fluctue considérablement d'une ville du Nord à l'autre (de 30 p. 100 à 130 p. 100).

Le taux de l'emploi varie beaucoup d'une ville à l'autre. Dans de grands centres comme Yellowknife, le taux de chômage est peu élevé alors que dans les petites localités, il peut atteindre 60 p. 100, et le revenu moyen y est nettement inférieur au seuil de la pauvreté. Il y a des régions où le taux de chômage atteint, parait–il, les 80 ou 90 p. 100. En raison de tous ces facteurs, la TPS est un lourd fardeau pour les Territoires du Nord–Ouest. Je tiens toutefois à être honnête. Quelques–uns de mes électeurs dirigent une petite entreprise. Ils sont tenus par la loi de faire tous les rajustements nécessaires pour la TPS, et c'est ce qu'ils ont fait.

En 1990, lorsque l'on a discuté pour la première fois de la TPS, j'ai argué que les personnes qui travaillent dans le Nord devraient gagner en moyenne 50 p. 100 de plus pour pouvoir conserver un pouvoir d'achat analogue à celui d'un habitant du Sud qui occupe un emploi comparable. Par ailleurs, j'ai signalé également que la TPS constituerait un handicap supplémentaire pour les entreprises du Nord par rapport à celles du Sud. D'autres habitants du Nord ont défendu leurs intérêts tout aussi vigoureusement et les Territoires du Nord–ouest ont presque été exonérés de la TPS.

Le débat au Sénat a duré indéfiniment. Je crois que c'est simplement pour une question de chiffre que le Nord n'a pas obtenu l'exonération.

Les récriminations faites par mes électeurs au sujet de la TPS étaient axées sur la paperasserie que cela entraîne, sur les exonérations accordées, sur le fardeau exagéré qu'elle représente pour les familles à faible revenu, sur le développement de l'économie souterraine, sur l'iniquité des coûts de transport dans le Nord et sur l'immunité fiscale accordée aux Indiens soumis aux traités.

Commençons par la paperasserie. La majorité des entreprises des Territoires du Nord–ouest sont petites et elles considèrent qu'elles ont déjà assez de difficultés à survivre sans devoir perdre du temps à remplir de la paperasserie pour la TPS ce qui, d'après elles, est long et compliqué. Par ailleurs, ces entreprises n'ont pas les moyens d'engager des experts pour régler la plupart de leurs problèmes. Les organisations sans but lucratif ont également fait des doléances à mon bureau.

Le deuxième point concerne les exonérations. Un de mes électeurs se plaint du fait que les efforts qui ont été faits pour simplifier l'ancienne taxe avaient en fait donner lieu à un système compliqué d'exonérations et d'exceptions. Un autre, qui possède un magasin, prétend que l'on ne devrait pas faire payer de taxe du tout sur les livres comme «Food that Nurtures». Cette personne revient continuellement faire la même plainte à mon bureau depuis que la TPS a été instaurée.

[*Text*]

The burden to low incomes is the third area. Low–income groups spend a higher proportion of their income on goods and services. They can hardly afford this drain on what little money they earn. This includes pensioners on old age pension. Many of those pensioners, I would add, support their families and grandchildren on their pensions. Three generations of people are being supplemented, in a way, by the old age pension because of the high unemployment.

The fourth area is the increase in the underground economy. The GST has driven many northerners to the underground economy as a way to get some relief from the high cost of northern living. As much as most citizens want to contribute their share, this activity is very tempting when the cost of living is so much higher than that of southern Canada.

The fifth area is the unfairness of the GST to northern transportation costs. The committee should understand there is a road system, but it's very limited. There is no road system to speak of in the Northwest Territories. Constituents must rely on small airplanes to ferry them in and out of their isolated settlements. Two–thirds of our communities live this way. With air fares subject to departure tax and GST, I would venture to guess that a disproportionately high amount of earned income goes to transportation. This is unreasonable when the same people are paying very high rates for heating, fuel, food, and electricity, at the same time.

Northerners feel, at every turn, that they're overburdened with taxation because they don't have the luxury of having a lot of the essentials that are afforded in the south. They don't have a transportation grid or infrastructure that would make their lives a little bit easier. Perhaps a lot of the taxation would be a bit easier to accept, too. Northerners are responsible people and they accept it, but they feel they're heavily burdened with these various taxes that have been imposed.

Consider taxation immunity for treaty Indians. A majority of my constituents are of aboriginal descent, with most falling under Treaty No. 8 or Treaty No. 11. NWT treaty Indians are not able to access the GST exemptions of southern treaty Indians, only for a lack of established reserves. We only have one reserve in the Northwest Territories. This imbalance is of great concern to the chiefs and the Dene people. Furthermore, they are calling for a general tax immunity of all kinds of taxes.

• 2105

Mr. Chairman, as I had said during the campaign and as I campaigned so vigorously on the red book and the components that related to taxation, I really believe for a number of reasons, a multiplicity of reasons, we need comprehensive tax reform.

[*Translation*]

Le troisième point concerne le fardeau que la TPS représente pour les faibles revenus. Ceux–ci consacrent une plus forte proportion de leur revenu à l'achat de biens et de services. Ils n'ont pas vraiment les moyens de payer cette taxe qui grève des revenus déjà très maigres. Cette catégorie comprend les retraités qui n'ont que la pension de vieillesse pour vivre. Je tiens à préciser que la plupart d'entre eux soutiennent leur famille et leurs petits enfants avec leur pension. On peut dire d'une certaine façon que les pensions de vieillesse servent à entretenir trois générations en raison du taux de chômage.

Le quatrième point porte sur l'économie souterraine. La TPS a poussé beaucoup d'habitants du Nord à se tourner vers l'économie souterraine pour compenser un peu la cherté du coût de la vie dans cette région. Même si la plupart des citoyens veulent faire leur part, cette activité est très tentante lorsque le coût de la vie est beaucoup plus élevé que dans le sud du pays.

Le cinquième point concerne le coût des transports dans le Nord et l'injustice que représente la TPS à cet égard. Je vous signale que s'il existe un réseau routier dans les Territoires du Nord–Ouest, il est extrêmement restreint. En fait, il ne s'agit même pas d'un réseau routier à proprement parler. Mes électeurs qui vivent dans des localités isolées doivent utiliser l'avion pour se déplacer. C'est le cas pour les deux tiers des localités. Étant donné qu'il faut payer la taxe de départ et la TPS sur les billets d'avion, je dirais qu'une très forte proportion des revenus est consacrée au transport, ce qui n'est pas raisonnable étant donné que ces personnes paient déjà des tarifs et des prix très élevés pour le chauffage, le carburant, les produits alimentaires et l'électricité.

Les habitants du Nord ont le sentiment d'être surtaxés parce qu'ils ne peuvent pas s'offrir le luxe de posséder des biens considérés comme essentiels que l'on peut s'acheter dans le Sud. Il n'existe pas de réseau ou d'infrastructure de transport qui leur facilite un peu la vie. Le fardeau fiscal serait peut–être un peu plus facile à accepter s'il existait un réseau digne de ce nom. Les gens du Nord sont conscients de leurs responsabilités et ils les acceptent, mais ils estiment que les diverses taxes représentent pour eux un lourd fardeau.

Nous en arrivons à la question de l'immunité fiscale accordée aux Indiens assujettis aux traités. La plupart de mes électeurs sont d'origine autochtone et sont assujettis au Traité numéro 8 ou au Traité numéro 11. Les Indiens des Territoires du Nord–Ouest n'arrivent pas à se prévaloir des exonératons à la TPS dont bénéficient les Indiens du Sud qui sont soumis à des traités, uniquement parce qu'ils ne vivent pas dans des réserves établies. Il n'existe qu'une seule réserve dans les Territoires du Nord–Ouest. Cette injustice préoccupe beaucoup les chefs et le peuple Dene. Par ailleurs, ils réclament une immunité fiscale générale portant sur toute une série de taxes.

Monsieur le président, comme je l'ai dit au cours de ma campagne et au cours de la campagne active que j'ai menée sur le Livre rouge et les parties concernant la fiscalité, je suis convaincu qu'il faut procéder à une réforme en profondeur du régime fiscal, pour toutes sortes de raisons.

[*Texte*]

Many of the problems that befall Revenue Canada and us as members of Parliament across this country I suppose would be able to pretty well be dealt with through a comprehensive tax reform forum of some sort. I know that many people are piggy–backing their taxation issues into this particular forum, as I am now, but I feel that's necessary.

In relation to this taxation immunity issue, many people in the north are calling for a general immunity from all kinds of taxes in relation to treaty.

You must realize that what I'm relating to you here are the views of constituents who have come forward who didn't have the time to present in Edmonton. As to alternatives, my constituents have offered some suggestions for your committee. Might I emphasize, my constituents offered.

The first suggestion is to establish only two levels of taxes, federal and provincial; second, to remove tax write–offs; third, to calculate taxes on gross income and gross revenue with a higher percentage for higher income brackets; fourth, introduce a corporate minimum tax and a wealth tax; fifth, apply the GST universally to all goods and services to simplify administration and reduce the GST rate to compensate for the increased revenue. Seven percent to five percent is what's indicated here. Keep the tax visible so people can equate services provided with the cost to government.

The conclusion of this presentation, Mr. Chairman, is that we in the Northwest Territories do not take lightly the question of taxation. We see this tax daily in our lives. In fact it is a topic that will just not go away.

NWT residents since July 1992 have been subject to a 1% payroll tax intended to stem the flow of money leaving the Northwest Territory with fly–and–work crews.

The rebate system for residents has a cut–off point so that income earners in the $50,000 plus range do not get back their full deduction. This is added income for the government, but less income for a targeted segment of the northern population.

A remedy that was supposed to ameliorate and deal with a specific population has in fact, I guess, levied a tax towards all people of the north and it's become more of a punishment than a remedy for some.

NWT residents feel today that the repercussions of a 1986 Conservative tax decision that denied northern municipalities payments of grants in lieu of taxes for land set aside by Ottawa for aboriginal use has been devastating for northern towns. For example, Forth Smith is owed $440,000. Municipal services have suffered greatly from this loss of revenue. Other communities have moneys owing from the federal government through this particular arrangement.

[*Traduction*]

La plupart des problèmes auxquels Revenu Canada doit faire face et auxquels les députés sont confrontés seraient assez faciles à régler si l'on créait une tribune pour débattre d'une réforme radicale de la fiscalité. Je sais que bien des gens profitent de l'occasion que vous leur offrez pour exposer tous leurs problèmes fiscaux à la fois, comme je le fais pour l'instant, mais j'estime que c'est nécessaire.

À propos de l'immunité fiscale, bien des habitants du Nord réclament une immunité générale pour toutes sortes de taxes pour ceux qui sont assujettis aux traités.

Je vous rappelle que les opinions que j'exprime sont celles de mes électeurs qui n'ont pas eu le temps d'aller à Edmonton. Ils m'ont également suggéré quelques solutions de rechange à votre intention. J'insiste sur le fait que ces suggestions viennent de mes électeurs.

La première consiste à se contenter de deux niveaux de taxes, le niveau fédéral et le niveau provincial; la deuxième consiste à supprimer les déductions d'impôt ou de taxes; la troisième, c'est que les taxes et les impôts devraient s'appliquer aux revenus et aux recettes brutes, les personnes dont le revenu se situe dans les tranches supérieures devant payer un taux plus élevé; la quatrième consiste à instaurer un impôt minimum sur les sociétés ainsi qu'un impôt sur la fortune; la cinquième consiste à appliquer la TPS d'une façon universelle à tous les produits et services de façon à en simplifier l'administration, et à réduire le montant de la TPS en fonction des recettes supplémentaires qui seraient perçues grâce à ces changements. On parle de la baisser de sept à cinq p. cent. Il faut par ailleurs que la taxe reste visible pour que les consommateurs puissent faire le lien entre les services reçus et les coûts du gouvernement.

En guise de conclusion, monsieur le président, je dirai que les Territoires du Nord–Ouest ne prennent pas les taxes à la légère. Cette taxe se manifeste tous les jours. En fait, il est impossible de ne pas y penser.

Depuis juillet 1992, les habitants des Territoires du Nord–Ouest sont assujettis à une taxe de un p. cent sur la masse salariale qui est censée enrayer l'exode de capitaux dû à la mobilité des équipes de travailleurs dans les Territoires du Nord–Ouest.

Le système de réduction pour les habitants prévoit un plafond et ceux qui ont des revenus supérieurs à 50 000$ n'ont pas droit à la réduction complète. Cela représente des recettes supplémentaires pour le gouvernement, mais une diminution de revenus pour un certain segment de la population du Nord.

Une solution qui était censée améliorer le sort et régler les problèmes d'un certain segment de la population s'est en fait soldée par l'imposition d'une taxe sur tous les habitants du Nord, et pour certains, il s'agit davantage d'une punition que d'un remède.

Pour le moment, les habitants des Territoires du Nord–Ouest constatent que la décision prise par les Conservateurs en 1986 de refuser de verser des subventions en remplacement des taxes aux municipalités du Nord pour les terres qu'Ottawa réserve aux autochtones, a eu des conséquences catastrophiques pour les villes du Nord. Le gouvernement doit par exemple 440 000$ à Forth Smith. Les services municipaux ont beaucoup souffert de ce manque à gagner. Le gouvernement fédéral doit également de l'argent à d'autres localités à ce titre.

[*Text*]

Other NWT residents are feeling the repercussions of taxation on the income tax front. Today in my riding, this very day, I have a group of trappers who have been audited and are facing huge personal tax bills, some as high as $14,000, because trapping activities are interpreted differently now than they were ten years ago by Revenue Canada and no one transmitted that particular message to the people that were being audited.

Our northern tax burden is heavy, heavier than for southern Canadians. Southern tax burdens are offset by a lower cost of living. We in the north do not have that luxury. I trust you will take our unique situation into consideration as you consider these important tax questions in the next few months.

Might I further emphasize, Mr. Chairman, that I feel it's really important, if we're looking at making the whole social safety net system work, that we indeed also look in a big way at the tax system. I think there are a number of partnerships that are going to have to be ongoing to that end.

• 2110

I'd just like to leave it at that. These are the views of my constituents. There are probably many other areas I could go into, but these are the ones that were left out.

The Chairman: Thanks, Ethel, very much. We did hear some of these concerns when we were in Edmonton, and also from witnesses who came down and appeared before us this week.

Jim, did you. . .?

Mr. Silye: I wish there was an easy answer on how to help the people in the northern regions, but if the purpose of taxation and the purpose of raising revenues by the government is to redistribute that to pay for the programs that are in place all across the country. . . The Northwest Territories obviously receives revenues for the government programs that are in place there.

To me, a test of fairness would be the net benefit from what is collected, from what is taxed in the Northwest Territories. Is there a net gain for the people who live there, based on the government programs that are in place for them? I don't mean the land claim things and all those others, but is their quality of life improved by government involvement, or is it not?

Ms Blondin–Andrew: I think that's a very difficult question to ascertain a specific answer to, but I'll attempt to provide you with some statistics that might give you an idea.

Kenora—Rainy River has the highest rate of recidivism for people who have been incarcerated. The next in line is the Northwest Territories. That's a huge burden to the taxpayer. We have social statistics on the down side that don't provide economic equality for the people of the north because they're a real drag on the system.

[*Translation*]

D'autres habitants des Territoires du Nord–Ouest subissent le contrecoup du régime fiscal au niveau de l'impôt sur le revenu. Il existe actuellement dans ma circonscription un groupe de trappeurs dont Revenu Canada a vérifié les déclarations et qui risquent de devoir rembourser jusqu'à 14 000$ au fisc parce que Revenu Canada n'interprète plus les activités de trappage de la même façon qu'il y a dix ans et que personne n'avait communiqué le message aux intéressés.

Le fardeau fiscal des gens du Nord est plus lourd que celui des habitants du Sud. Dans le Sud, il est compensé par un coût de la vie moins élevé. Nous n'avons pas cette chance dans le Nord. Je compte bien que vous tiendrez compte de notre situation particulière lorsque vous examinerez ces questions fiscales importantes au cours des prochains mois.

Monsieur le président, je me permets d'insister sur le fait que j'estime qu'il faut absolement examiner de très près le régime fiscal si l'on veut que tout le système de sécurité sociale soit efficace. Je pense qu'il va falloir constituer un certain nombre de partenariats durables dans ce but.

C'est tout pour l'instant. Ce sont les opinions de mes électeurs. Je pourrais probablement aborder bien d'autres sujets, mais ce sont ceux dont on n'avait pas encore parlé.

Le président: Merci, madame Blondin–Andrew. Nous avons entendu parler de certains de ces problèmes à Edmonton. Des témoins sont venus également cette semaine nous en parlé.

Monsieur Silye, voulez–vous . . .?

M. Silye: Je voudrais que l'on trouve un moyen facile d'aider les habitants des régions du Nord, mais si le but de la fiscalité et de la perception d'impôt et de taxes par le gouvernement est à redistribuer cet argent pour financer les programmes qui sont en place dans tout le pays. . . Il est certain que les Territoires du Nord–Ouest reçoivent de l'argent pour les programmes gouvernementaux dans cette région.

J'estime pour ma part que pour voir si le système est équitable, il faut évaluer l'avantage net que l'on retire des sommes perçues, des taxes perçues dans les Territoires du Nord–Ouest. Cela représente–t–il un gain pour les habitants de cette région, compte tenu des programmes gouvernementaux qui ont été instaurés à leur intention? Je ne parle pas des revendications territoriales et autres questions analogues; la question qu'il faut se poser est la suivante: la qualité de vie de ces personnes s'est–elle oui ou non améliorée grâce à l'intervention du gouvernement?

Mme Blondin–Andrew: Je crois qu'il est très difficile de donner une réponse précise à cette question mais j'essaierai de citer quelques chiffres qui pourraient vous donner une idée de la situation.

C'est à Kenora—Rainy River que le taux de récidivisme est le plus élevé chez les personnes qui ont été incarcérées. Les Territoires du Nord–Ouest viennent en deuxième position. Cela représente un fardeau énorme pour les contribuables. Les statistiques sociales sont peu reluisantes et elles ne favorisent pas l'égalité économique des habitants du Nord, parce que tous ces problèmes sociaux constituent un lourd handicap pour le système.

[*Texte*]

We are not a bona fide province as such; we operate under what's called the NWT Act. We're an extension of the federal government. Therefore, we don't have the opportunity to keep the revenues from our resources that are extracted. We're working on what's called a northern accord that would have the Northwest Territories maintain or secure some of the resource revenues. We're working on a mineral accord because we have a great opportunity there with the mineral exploration.

If you talk about the checks and balances, I would say it's a question out there. I'm not going to say that the government hasn't done great things. There's an honest attempt to do that. But in relation to the high cost overruns I've indicated to you. . . It's so difficult for businesses to survive with hydro costs, the high operational costs, the lack of infrastructure, the lack of a public market for housing. We need 3,500 social housing units in the north. That's an enormous drag on the system that provides goods and services.

Mr. Silye: Starting tomorrow, 7% GST doesn't exist. What's the net benefit to the Northwest Territories?

Ms Blondin–Andrew: Let me say that it probably would make some people's lives easier, but I maintain that we need a comprehensive tax review. We need a comprehensive approach that deals with all of the other issues that are not specific to the GST. Some of these fall outside of that, so it's not the cure–all.

Mr. Silye: Okay, thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Silye.

Ethel, thank you very much first of all for the help that you and your office gave us on the trip west and in helping us get witnesses down here, and also for your very forceful presentation to us tonight. I agree that we do need comprehensive tax reform, particularly with regard to the north. Thank you very much, Ethel.

Our last witness tonight is Dianne Brushett. Dianne, you've been most patient.

Mrs. Dianne Brushett, MP (Cumberland—Colchester): That I am.

Mr. Chairman, gentlemen of the committee, thank you for the opportunity to present a real alternative to the GST.

• 2115

I'll give you a brief historical perspective. In 1991 the goods and services tax was introduced at a rate of 7% tacked onto most consumer goods and services at the point of purchase. This tax replaced the old federal sales tax and was expected to generate $20.9 billion net in 1991 of the small business administrative fee and rebates to the MUSH—which stands for municipalities, universities, schools, and hospitals—the non–profit sector.

[*Traduction*]

Nous ne sommes pas une véritable province; nous sommes régis par la Loi sur les Territoires du Nord–Ouest. Nous sommes un prolongement du gouvernement fédéral. Par conséquent, nous n'avons pas l'occasion de conserver le produit de l'extraction de nos ressources. Nous sommes en train de négocier un accord pour le Nord en vertu duquel les Territoires du Nord–Ouest pourraient conserver une partie des recettes provenant des ressources. Nous sommes également en train de négocier un accord minier parce que l'exploration minière nous ouvre beaucoup de perspectives.

Si vous voulez savoir si tout cela s'équilibre, je dirais que la question est lancée. Je n'affirmerais pas que le gouvernement n'a pas fait des choses intéressantes. Il a essayé honnêtement de nous aider. Par contre, compte tenu des frais supplémentaires dont je vous ai parlés, compte tenu des tarifs d'électricité, des frais de fonctionnement élevés, de l'absence d'infrastructures et de l'inexistence d'un marché public pour le logement, les entreprises ont de la difficulté à survivre. C'est un handicap énorme pour le système qui fournit les produits et les services.

M. Silye: À supposer que la TPS de 7 p. 100 disparaisse complètement demain, quel serait le bénéfice net pour les Territoires du Nord–Ouest?

Mme Blondin–Andrew: Je dirais que cela faciliterait l'existence de certaines personnes, mais je maintiens qu'il faut procéder à une réforme complète du régime fiscal. Il faut une approche globale et il faut examiner tous les autres aspects qui ne sont pas spécifiquement liés à la TPS. Certains problèmes n'ont rien à voir avec la TPS et par conséquent la suppression de cette taxe n'est pas un remède universel.

M. Silye: Bien. Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, M. Silye.

M^me^ Blondin–Andrew merci beaucoup pour l'aide que votre bureau et vous–même nous avez apportée au cours de notre déplacement dans l'Ouest et merci encore de nous avoir aidés à faire venir des témoins. Merci aussi pour l'exposé convaincant que vous nous avez fait ce soir. J'admets qu'une réforme fiscale globale est nécessaire, surtout en ce qui concerne le Nord. Merci beaucoup, M^me^ Blondin–Andrew.

Notre dernier témoin est M^me^ Dianne Brushett. Merci pour votre patience.

Mme Dianne Brushett (députée de Cumberland—Colchester): J'en ai beaucoup.

Monsieur le président, messieurs, je vous remercie de me donner l'occasion de vous soumettre une solution de remplacement à la TPS.

Je vais retracer brièvement l'historique de la TPS. En 1991, on a instauré une taxe de 7 p. 100, perçue au point de vente, sur la plupart des produits de consommation et des services. Cette taxe remplaçait la taxe de vente fédérale et elle devait produire des recettes nettes de 20,9 milliards de dollars en 1991, déduction faite des frais d'administration payés aux petites entreprises et des réductions accordées aux MUSH—municipalités, universités, écoles et hôpitaux—, c'est–à–dire aux organisations sans but lucratif.

[*Text*]

The committee hoped that a jointly operated GST would be integrated into the provincial sales tax, but that never happened. From the outset the GST was viewed as a regressive consumer tax and brought verbal anger to the lips of consumers at checkout counters across this country. More often than not, consumers left the merchandise on the counter, refused to pay the accelerated price, including GST and PST, and often left the store angry and without a purchase.

The introduction of the GST was a watershed in the Canadian economy. It was a turning point where Canadians vocalised their hatred for the open increased cost in purchasing goods and services. It was the beginning of the escalation of the underground economy.

The GST was a major factor in causing the prolonged recession—if not a depression—in the Canadian economy. Business owners for the most part dislike the GST as much as consumers because of the cumbersome administrative regulations, the exclusion of some goods depending on the premise from which they are sold—whether it's a restaurant or store—the rebates, and the credits. The complexities are enormous.

I was a municipal councillor in Nova Scotia during the introduction of the GST. I can tell you that staff spent weeks just determining simple things, such as whether we should charge tax on swimming lessons for five–year–olds. This became a major problem in every municipality across this country. There were costs involved in changing cash registers, accounting procedures, and staff labour in order to deal with the complex regulations.

The old federal sales tax required 1,500 people to enforce it. In its final year it netted a revenue of 95¢ on every dollar collected. By contrast, in its first full year of operation the GST employed 6,000 people—remember 6,000 to 1,500—and it returned only 50¢ on every dollar collected.

Overall, the GST has not been accepted by the Canadian people nor has it enriched the Canadian economy, but it has been detrimental in a very substantial way to the economic growth of this country.

The following is my alternative model to the GST. The alternative model I am proposing originated, for the most part, with a constituent of mine, Mr. Tom Donaldson. I have simply expanded upon it from both my business and political perspective.

Statistical data from Revenue Canada indicates that the value of our gross domestic product is approximately $700 billion. It appears that we have included only consumer goods and services in this figure. If taxed at a rate of 2%, we could generate $14 billion in revenue.

Tonight I want to look at another number, a bigger number, called the gross business output. The latest complete statistics indicate that this number—gross business output—is approximately $1,200 billion. If you subtract 10% for the trade surplus, we have in Canada a gross business output of $1,000 billion to which we can apply tax. This $1,000 billion gross business output is equivalent to the gross revenues reported on taxation forms to Revenue Canada.

[*Translation*]

Le comité espérait qu'une TPS administrée conjointement serait intégrée à la taxe de vente provinciale, mais cela n'est jamais arrivé. La TPS a été considérée d'emblée comme une taxe à la consommation régressive et elle a provoqué l'ire des consommateurs qui exprimaient leur mécontentement au moment de payer. Il arrivait assez souvent que les consommateurs laissent la marchandise à la caisse, qu'ils refusent de payer le prix majoré comprenant la TPS et la TVP, ce qui provoquait le mécontentement des commerçants qui perdaient une vente.

La mise en place de la TPS constitue une étape mémorable de l'histoire de l'économie canadienne. Elle marqua un tournant et les Canadiens se mirent à manifester de l'agressivité à l'égard de la hausse du prix d'achat des produits et des services due à cette taxe. Ce fut le début de l'escalade de l'économie souterraine.

La TPS est une des principales causes de la récession prolongée—voire de la dépression—qui a frappé l'économie canadienne. La plupart des propriétaires d'entreprises détestent la TPS autant que les consommateurs à cause des règlements administratifs compliqués, de l'exclusion de certains produits selon l'endroit où ils sont vendus—selon qu'il s'agit d'un restaurant ou d'un magasin—, des réductions et des crédits. Le système est extrêmement complexe.

J'étais conseillère municipale en Nouvelle–Écosse au moment où la TPS est entrée en vigueur. Je vous assure que des employés ont passé de semaines à essayer de comprendre des choses toutes simples, notamment essayer de savoir s'il convient de faire payer la taxe sur les leçons de natation données à des enfants de cinq ans. Cette taxe a causé bien des maux de tête dans toutes les municipalités du pays. Elle a aussi entraîné des frais, puisqu'il a fallu remplacer les caisses enregistreuses, adopter d'autres méthodes comptables et modifier les tâches pour se conformer à des règlements compliqués.

Il fallait 1 500 personnes pour mettre la taxe de vente fédérale en application. La dernière année avant sa suppression, elle rapportait 95 cents sur chaque dollar perçu. Par contre, au cours de la première année, il a fallu 6 000 personnes pour mettre la TPS en oeuvre—6 000 au lieu de 1 500—et elle ne rapportait que 50 cents au dollar.

D'une façon générale, la TPS n'a pas été acceptée par les Canadiens et elle n'a pas enrichi l'économie canadienne; elle a constitué par contre une entrave de taille à la croissance économique.

Voici le modèle que je propose pour remplacer la TPS. L'idée vient en majeure partie d'un de mes électeurs, M. Tom Donaldson. Je me suis contenté de l'étoffer en me plaçant dans une perspective commerciale et politique.

Les données statistiques de Revenu Canada indiquent que la valeur du produit intérieur brut se chiffre à environ 700 milliards de dollars. Il semble que cela comprend uniquement les biens de consommation et les services. Une taxe de 2 p. 100 produirait des recettes de 14 milliards de dollars.

Examinons maintenant un autre chiffre, un chiffre plus important, le produit commercial brut. D'après les dernières statistiques complètes, celui–ci se chiffre à environ 1 200 milliards de dollars. Si l'on retranche 10 p. 100 pour l'excédent commercial, le produit commercial brut du Canada s'élève à 1 000 millards de dollars, somme qui correspond aux revenus bruts indiqués sur les déclarations d'impôts envoyées à Revenu Canada. Et l'on pourrait imposer une taxe sur cette somme.

[*Texte*]

It appears to me that the $1,000 billion gross business output includes activities such as manufacturing, retailing, wholesaling, agriculture, tourist operations, all business consumption and transactions as well as gross revenue—now get this, guys—from financial institutions, and that includes banks.

[*Traduction*]

Il me semble que ce produit commercial brut de 1 000 millards de dollars couvre des activités comme la fabrication, la vente au détail, la vente en gros, l'agriculture, le tourisme, la consommation et les opérations des entreprises ainsi que les recettes nettes—attention messieurs—des institutions financières, ce qui comprend les banques.

• 2120

I am proposing that a 2% tax be charged on all gross revenue, including government supplies and services. It is understood, of course, that gross revenue excludes taxes and donations. For example, for a municipality that would be collecting property tax, that tax would not be included in their gross revenues. But sale of property, swimming lessons, stadiums, all of those things would be gross revenues. Such a gross revenue tax would generate $20 billion in revenue and probably 20% to 30% more.

Je propose que l'on prélève une taxe de 2 p. 100 sur tout revenu brut, y compris les fournitures et services du gouvernement. Il est entendu, évidemment, que le revenu brut ne comprend pas les taxes et les dons. Par exemple, une municipalité qui percevrait des impôts fonciers n'aurait pas à inclure cette taxe dans ses revenus bruts. Par contre, il faudrait y faire entrer le produit de la vente de biens immobiliers, les recettes provenant de leçons de natation ou des frais d'entrée dans les stades, etc. Une telle taxe sur les revenus bruts génèrerait 20 milliards de dollars et représenterait sans doute une augmentation de 20 à 30 p. 100.

Each and every business organization and self-employed business owner files a tax return. The gross revenue is an easy number just to pick off the front page of the return. All that would be required is to add an additional line to calculate the 2% of gross revenue that we would remit to Canada.

Toutes les entreprises commerciales et tous les entrepreneurs indépendants remplissent une déclaration de revenu. Il est facile de relever le chiffre correspondant au revenu brut sur la première page de cette déclaration. Il suffirait d'ajouter une ligne permettant d'indiquer la somme correspondant à 2 p. 100 du revenu brut qui serait versée au gouvernement du Canada.

I would also like to recommend that monthly instalments be remitted rather than quarterly instalments, both for gross business output tax and federal income tax. This is for two reasons.

J'aimerais également recommander que les versements soient faits mensuellement plutôt que tous les trois mois, qu'il s'agisse de la taxe sur le produit commercial brut ou de l'impôt fédéral sur le revenu, et cela pour deux raisons.

One, it allows the taxpayer to send smaller monthly payments to Revenue Canada more frequently. This is much easier on his or her cashflow. It's easier to send $1,000 a month than to accumulate $3,000 every quarter. Second, it allows Revenue Canada to maintain a more favourable cashflow position and would require the government to do less borrowing and therefore have less interest payments to make for general operations.

Premièrement, cela permet au contribuable d'envoyer des paiements moins importants à Revenu Canada plus fréquemment. Cela affecte moins sa trésorerie et il est plus facile d'envoyer 1 000$ par mois que d'accumuler 3 000$ pour les verser tous les trois mois. Deuxièmement, Revenu Canada aurait ainsi plus de liquidité et cela permettrait au gouvernement de réduire les sommes qu'il doit emprunter et, par conséquent, les intérêts qu'il doit payer pour soutenir ses activités.

A small model would be, say, company X. If its gross revenue is $6 million, add another line. A gross business output tax at 2% equals $120,000. If you divide it by 12, you remit $10,000 per month. You take it off the income tax form, you submit it once a month and that's your substitute for the GST. The income taxation form would then continue on as usual to include expenses, deductions, etc., to calculate federal income tax payable.

Prenons l'exemple de l'entreprise X. Si son revenu brut est de six millions de dollars, il suffit d'ajouter une autre ligne sur la déclaration de revenu. Une taxe sur le produit commercial brut de 2 p. 100 correspond à 120 000$. Vous divisez ce chiffre par 12 et vous envoyez un paiement de 10 000$ par mois. Il suffit donc de relever le chiffre sur la déclaration de revenu, d'envoyer un versement mensuel et voilà comment on peut remplacer la TPS. Rien ne changerait sur le formulaire de déclaration de revenu en ce qui concerne les dépenses, les déductions, etc., dont on doit tenir compte pour calculer l'impôt sur le revenu.

As I see it, there's only one disadvantage to using this model, which is that all products in society would be taxed and that includes food; however, the numerous advantages, the simplicity, not to mention the reduced tax rate from 7% down to 2%, are so superior to the current GST, and considering the excellent quality of food in Canada in relationship to the salaries people earn, this small proposed 2% tax is not a significant deterrent.

De mon point de vue, cette méthode présente un seul désavantage, celui d'élargir l'assiette de la taxe à tous les produits, y compris les produits alimentaires; toutefois, ses nombreux avantages—la simplicité, ainsi que la réduction du taux de 7 à 2 p. 100—rendent cette méthode bien supérieure au système en vigueur actuellement avec la TPS. Par ailleurs, si l'on établit un rapport qualité-prix entre les produits alimentaires disponibles au Canada et le salaire moyen de la population, cette taxe minime de 2 p. 100 que je propose ne peut avoir un effet dissuasif bien important.

[*Text*]

Some of the many advantages—and I didn't have time to think of them all, they're so numerous—include:

1) a reduction in tax from 7% to 2%;

2) motivation for honest, full participation in the economy above ground, not underground;

3) the greatest stimulus to economic recovery we could ever imagine—I'm sure we have no concept of what a reduction in a hidden tax would do to the economy;

4) this tax would be broadly based;

5) it is very simple;

6) there's no paperwork;

7) all the information is already on the tax form;

8) there's no extra staff to administer it;

9) there are no extra costs for equipment;

10) there's no discrimination to exports;

11) there's no favouritism to imports;

12) it's a more reliable tax in the amount of revenue that would be generated;

13) audits on compliance are virtually nil, because all these taxpayers' organizations already report to government and there are statistical reports that would meet cross-checks;

14) all Canadians pay much less tax, which certainly is an advantage, yet the government gets more revenue;

15) the Canadian consumer is happy and goes through the checkout with his purchases and a smile on his face because the 2% tax is hidden.

• 2125

Mr. Chairman and gentlemen of the committee, I believe this proposed alternative model to the GST is a winner and I hope you will give it every consideration as a simple, realistic, reduced form of taxation on gross business output, better known as gross revenue.

The Chairman: Thank you. John Richardson also presented us with a similar type of tax.

Mrs. Brushett: Did he steal my notes?

The Chairman: No. I'm sure he would be delighted to work with you and collaborate with you on this.

Mrs. Brushett: I've not spoken with him. I've enunciated this to some colleagues and what not, but covered really—

[*Translation*]

Certains des nombreux avantages de cette méthode—et je n'ai pas eu le temps d'en faire la liste complète car ils sont si nombreux—sont les suivants:

1) réduction du taux de la taxe de 7 à 2 p. 100;

2) incitation à une participation honnête, pleine et entière à l'économie véritable et non à l'économie parallèle;

3) stimulant de première importance pour le renouveau économique dans des proportions que nous ne pouvons imaginer—je suis sûr que nous n'avons aucune idée des retombées sur l'économie qu'aurait la réduction d'une taxe cachée;

4) élargissement de l'assiette de cette taxe;

5) très grande simplicité;

6) élimination de la paperasserie;

7) tous les renseignements se trouvent déjà sur le formulaire de déclaration du revenu;

8) élimination de tout le personnel administratif supplémentaire;

9) aucune nécessité d'engager des frais supplémentaires d'équipement;

10) aucune discrimination vis-à-vis les exportateurs;

11) aucun favoritisme envers les importateurs;

12) taxe plus fiable en ce qui concerne le montant des recettes qui seraient générées;

13) il devient pratiquement superflu de vérifier si les contributions sont bien faites car toutes les entreprises concernées font déjà des déclarations au gouvernement et il existe des rapports statistiques qui permettraient des recoupements;

14) l'ensemble de la population paie moins d'impôt, ce qui est certainement un avantage, et pourtant le gouvernement en tire plus de revenu;

15) le consommateur canadien est heureux et passe à la caisse avec ses achats en souriant car la taxe de 2 p. 100 est cachée.

Monsieur le président, messieurs les membres du comité, j'estime que cette méthode de remplacement de la TPS a tous les avantages et j'espère que vous lui accorderez la considération voulue car c'est un moyen simple et réaliste de taxer à un taux moins élevé le produit commercial brut, mieux connu sous le nom de revenu brut.

Le président: Merci. John Richardson nous a déjà proposé une taxe semblable.

Mme Brushett: Avait-il volé mes notes?

Le président: Non. Je suis sûr qu'il serait très heureux de collaborer avec vous en la matière.

Mme Brushett: Je n'ai pas eu l'occasion de lui parler. J'ai formulé ma proposition à certains de mes collègues, etc., mais j'ai couvert uniquement. . .

[*Texte*]

The Chairman: Who would like to start their questions? You get the carpetbaggers who come in after they've been out partying all night long.

Mr. Discepola (Vaudreuil): I came here just to hear Dianne.

Dianne, thank you for your dynamic presentation. I think you've spurred up the committee at this time of the evening. What I retained from your presentation is that you'd like to see a hidden tax.

Mrs. Brushett: Yes.

Mr. Discepola: Would you like to see the rate as low as possible?

Mrs. Brushett: Yes.

Mr. Discepola: And you would like to see the tax base enlarged as wide as possible, to include food.

Mrs. Brushett: Yes.

Mr. Discepola: We're on the same wavelength.

Mrs. Brushett: Terrific.

Mr. Discepola: The only thing I don't agree with is your method of collecting it.

An hon. member: That's the main thing.

Mr. Discepola: We're saying that we would like to see a simple method of—

An hon. member: I had three glasses of ginger ale—

The Chairman: You people are distracting Nick. He's trying to be serious about this.

Mr. Discepola: Thank you, Mr. Chairman, you're very kind.

Dianne, I'm having trouble with some committee members, but I would like to sway you toward a traditional model called the business transfer tax. It is quite similar to what you're proposing, but it's a more traditional model. It responds to a lot of your concerns about visibility and the broad base of the tax. It would be on gross sales by the company, whether it's in the MUSH sector or not, less the cost of goods sold. So you have a net gross margin, and we could apply a tax on that.

To drop it to 2%. . .when you get into calculating percentages, you're using different bases, so it's difficult to say that the trillion dollar. . . I believe that is the term. It might be $1,000 billion, but in municipal politics, we look at millions. To look at trillions is a bit difficult.

The traditional BTT model responds to all of your concerns, and it's simple and easy to apply. If we got more MPs and people to rally behind that concept, we could make it a significant proposal in this committee.

Right now there's hesitation because of harmonization problems with the provinces caused by legal and constitutional problems. If you'd like to work with some of the other people who have advanced this type of a thing, I think we can work together. Brent is on–board, as are a few of the others, and it's a very simple model.

[*Traduction*]

Le président: Qui voudrait poser les premières questions parmi les profiteurs qui sont arrivés après avoir passé la nuit à faire la fête?

M. Discepola (Vaudreuil): Je suis venu uniquement pour écouter Dianne.

Dianne, je vous remercie d'avoir fait un exposé aussi dynamique. Je pense que vous avez redonné un peu d'énergie au comité en cette fin de soirée. Ce que j'ai relevé dans votre exposé, c'est que vous aimeriez une taxe cachée.

Mme Brushett: Oui.

M. Discepola: Voudriez–vous que le taux soit aussi bas que possible?

Mme Brushett: Oui.

M. Discepola: Et vous aimeriez que l'assiette de la taxe soit aussi large que possible et que cela comprenne les produits alimentaires.

Mme Brushett: Oui.

M. Discepola: Nous sommes sur la même longueur d'onde.

Mme Brushett: Merveilleux.

M. Discepola: Là où je ne suis pas d'accord avec vous, c'est pour la méthode de perception.

Une voix: C'est l'élément essentiel.

M. Discepola: Ce que nous aimerions, c'est une méthode simple pour. . .

Une voix: J'ai bu trois verres de ginger ale. . .

Le président: Vous distrayez Nick. Il essaie de discuter sérieusement.

M. Discepola: Merci, Monsieur le président.

Dianne, même si cela m'attire des ennuis de la part de certains de mes collègues, j'aimerais tenter de vous faire pencher en faveur d'un modèle traditionnel, ce que l'on appelle la taxe sur les opérations commerciales. Cela ressemble beaucoup à ce que vous proposez, mais c'est une méthode plus traditionnelle. Elle règle bon nombre des problèmes qui vous préoccupent à propos de la visibilité et de l'assiette de la taxe. La taxe s'appliquerait aux ventes brutes d'une entreprise—qu'elle appartienne au secteur des MUSH ou non—moins le coût des produits vendus. Par conséquent, la taxe s'appliquerait sur la marge bénéficiaire nette.

Quant à faire tomber le tout à 2 p. 100. . . Pour calculer les pourcentages, vous partez de bases différentes, et il est difficile de dire que le billion de dollars—je crois que c'est le mot. Il s'agit peut–être de mille milliard, mais quand on fait de la politique au niveau municipal, on parle en millions. S'exprimer en billion, c'est un peu difficile.

La TOC traditionnelle prend en compte toutes vos préoccupations et c'est une taxe dont l'application est simple et facile. Cela pourrait faire l'objet d'une proposition sérieuse de la part de ce comité si nous pouvions obtenir l'appui d'un plus grand nombre de députés et de particuliers.

Actuellement, elle suscite quelques réserves à cause de problèmes d'harmonisation avec les provinces, pour des raisons juridiques et constitutionnelles. Si l'idée de vous joindre à ceux qui ont fait ce genre de proposition vous tente, nous pourrions travailler ensemble. Brent est de mon côté, ainsi que quelques autres pour défendre ce modèle qui est fort simple.

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Mr. Discepola.

Mr. Discepola: She doesn't get to reply. Have you guys changed the rules?

The Chairman: We're running out of time.

J'aimerais donner la parole à M. Brien.

M. Brien: Je vais faire un court commentaire et, à la fin, je vais poser une question.

Je commence à comprendre un petit peu la force de votre engagement électoral, lorsque vous disiez que vous étiez pour abolir la TPS. Vous avez dit aux gens que cela coûterait 50 cents par dollar pour collecter. . .

Une voix: C'est pas nous qui avons dit cela.

M. Brien: Eh bien, cela fait trois fois que je l'entends aujourd'hui. C'est la troisième fois.

Le parti pourrait peut–être embaucher un économiste pour envoyer une note à tous les députés afin de s'assurer que tout le monde a les bons chiffres. L'administration de la TPS ne coûte pas 50 cents par dollar. C'est une illusion qu'on peut avoir, mais cela coûte de 500 à 600 millions de dollars pour un revenu net de 15 milliards de dollars. Donc, on ne peut arriver à un tel chiffre.

[*Translation*]

Le président: Merci, Monsieur Discepola.

M. Discepola: On ne lui donne pas la possibilité de répondre? Avez–vous changé les règles?

Le président: Il nous reste fort peu de temps.

I would like to go to Mr. Brien.

Mr. Brien: I'll start with a short comment and then I'll ask a question.

I'm beginning to realize how serious your commitment was when you were saying during the election that you wanted to do away with the GST. You told people that it would cost 50 cents per dollar to collect. . .

An hon. member: We were not the ones who said that.

Mr. Brien: Well, this is what I've heard three times today. This is the third time.

Perhaps the Party could hire an economist to send a note to every MP so that everybody has the right figures. Administering the GST does not cost 50 cents per dollar. This is only a figment of your imagination, because it costs 500 to 600 million dollars for a net revenue of 15 billion dollars. Such a figure is therefore impossible.

• 2130

Ma question porte sur l'harmonisation. M. Discepola a fait état de problèmes constitutionnels. Si, pour en arriver à l'harmonisation, on devait recommander au ministre que, pour que les provinces puissent harmoniser complètement leur régime, il faudrait ouvrir des discussions constitutionnelles, seriez–vous prête à appuyer cette idée?

Mrs. Brushett: The quick answer is that I'm not knowledgeable enough as to the extent, but I think that would be a bit far to go. If you've got to open constitutional talks to do it, that would probably be as bad as dealing with the GST. It was ny intent, as well as the intent of those whom we've discussed this with, that by dealing with the gross revenue—the top line, no deductions—we could deal with this without any—

M. Brien: Le Québec a voulu harmoniser sa taxe. Il l'a harmonisée en partie et c'est pire qu'auparavant car il n'a pas le pouvoir constitutionnel de pleinement l'harmoniser; du moins, il n'est pas certain d'avoir ce pouvoir. La Cour suprême doit bientôt se prononcer et décider si les provinces ont le droit ou non d'harmoniser pleinement la taxe fédérale à leurs taxes à la valeur ajoutée. C'est là l'enjeu constitutionnel si l'on y va avec une taxe à la valeur ajoutée, et si l'on veut vraiment ce type de taxe.

Est–ce un risque pour vous de ré–ouvrir le dossier constitutionnel? C'était également un autre de vos engagements de ne pas y toucher. C'est la raison pour laquelle je vous pose cette la question.

Mrs. Brushett: No, I am so disillusioned, and I am a consumer as well as a business person and now a politician at this level. I despise the GST. It is a psychological tax that is such a deterrent to our economy that it is detrimental to this

My question is about harmonization. Mr. Discepola talked about constitutional problems. If we had to recommend to the Minister that, to allow the provinces to completely harmonize their system, we would have to open constitutional talks, would you be ready to support such a proposal?

Mme Brushett: Pour répondre toute suite, je dirais que je ne m'y connais pas assez en ce domaine mais je pense que c'est aller un peu loin. Si l'on doit ouvrir des discussions constitutionnelles pour parvenir à l'harmonisation, cela créerait sans doute des problèmes aussi épineux que ceux qui découlent de la TPS. Ce que j'ai cherché à faire, comme d'ailleurs les personnes que j'ai consultées, en partant du revenu brut—le total, sans déduction—c'est de pouvoir traiter cela sans aucun—

Mr. Brien: Quebec has tried to harmonize its tax. It was partly done and it's worse than before because this province does not have the constitutional authority—or at least, does not believe it has that type of authority—to achieve the full harmonization. The Supreme Court is supposed to render a decision shortly and decide whether the provinces have the right to fully harmonize the federal tax with their own value–added taxes. This is where the constitutional challenge lies if we decide that we really want a value–added tax.

From your perspective, is there a risk in reopening the constitutional debate? That was another of your commitments, you said you wouldn't do so. This is why I am asking you this question.

Mme Brushett: Non, j'ai perdu tant de mes illusions et je parle aussi bien à titre de consommateur que d'entrepreneur et maintenant, de politicien. Je méprise la TPS. C'est une taxe qui, psychologiquement, représente un tel élément dissuasif en ce

[*Texte*]

country. It's been nothing, from business people, from the consumer. It has been what has driven our economy downward, as I say, to a depression state in the Atlantic region. As one of the earlier speakers said, anyone who comes to garden, to do construction repairs, or whatever, asks for cash. That's all he wants; that's all he deals in.

Mr. Discepola: No, but you don't pay that.

Mrs. Brushett: Pardon me?

Le président: Merci monsieur Brien. La dernière question revient à M. Silye.

M. Silye: Merci, monsieur le président.

I have question, Dianne, on the difference between the gross business output of $1,000 billion and the gross domestic product of $700 billion. What's the difference?

Mrs. Brushett: The banks aren't included in the $700 billion. You haven't got the banks or the financial institutions. To my understanding, you've got to take in these figures and analyze them. It's the consumers' goods and services. Now maybe there is someone who can clarify that.

Mr. Silye: So now you're adding $500 billion of banking institutions' transactions to the equation.

Mrs. Brushett: These are the statistics they give us.

Mr. Silye: So according to your model you're now adding the banking institutions to the equation.

Mrs. Brushett: Yes, on everything that is going through business output in this country at every level.

Mr. Silye: So if the banks get an extra tab of 2% on their cost of doing business, guess who's going to have to pay that extra 2%?

Mrs. Brushett: We're paying 7% now on everything else. From the objective, looking at this, 2% on everything is much less and much more acceptable and desirable than 7%.

Mr. Ianno: As you may know, Dianne, I presented earlier for getting rid of it. I don't think you took into account a lot of the benefits by reduction. Leaving all that aside, I think there's one slight problem with the presentation. Unfortunately, I have invested in companies that had large gross revenues. Their bottom line was $300,000 after having sales of $220 million to $230 million. If you did the 2% on that, that would be 4.6—

Mrs. Brushett: I'm not looking at bottom lines.

Mr. Ianno: I know, that's my point. Take 2% of gross sales of $220 million. That's $4.4 million of tax that has to be paid. Their profit was only $300,000. They're out of business. Do you see my point?

[*Traduction*]

qui a trait à notre économie que cela a des conséquences néfastes pour notre pays. Cela n'a rien apporté, ni aux entrepreneurs, ni aux consommateurs. C'est cela qui, comme je l'ai indiqué a donné à la crise économique pour les provinces atlantiques des proportions de dépression. Comme l'a dit un des précédents témoins, quelqu'un qui vient faire votre jardin ou certaines autres réparations demandent à être payé comptant. C'est la seule forme de paiement qu'il accepte, de vous et des autres.

M. Discepola: Non, mais vous ne payez pas cela.

Mme Brushett: Excusez–moi?

The Chairman: Thank you, Mr. Brien. It's up to Mr. Silye to ask the last question.

Mr. Silye: Thank you, Mr. Chairman.

J'ai une question à vous poser, Dianne, à propos de la différence entre les extrants commerciaux bruts chiffrés à 1 billion et le produit national brut chiffré à 700 milliards de dollars. D'où vient la différence?

Mme Brushett: Les 700 milliards de dollars ne comprennent pas les revenus des banques ni des institutions financières. C'est ce que je comprends, mais il faut analyser ces chiffres. Il s'agit des biens et services liés à la consommation. Peut–être y a–t–il quelqu'un qui peut clarifier cela.

M. Silye: Donc, vous ajoutez, dans vos calculs, 500 milliards de dollars correspondant aux transactions réalisées par les institutions bancaires.

Mme Brushett: Nous avons établi cela d'après les statistiques qu'elles nous ont fournies.

M. Silye: Par conséquent, vous faites entrer dans votre système les institutions bancaires.

Mme Brushett: Oui, la taxe s'applique à tous les extrants commerciaux du pays, à tous les niveaux.

M. Silye: Donc, si les banques doivent ajouter 2 p. 100 au coût de leurs transactions; devinez qui va payer ces 2 p. 100 supplémentaires?

Mme Brushett: Nous payons maintenant 7 p. 100 sur tout le reste. Si l'on prend cela en compte, payer 2 p. 100 sur tout c'est payer beaucoup moins et c'est bien plus acceptable et souhaitable que de payer 7 p. 100.

M. Ianno: Vous savez peut–être, Dianne, que j'ai fait plus tôt une proposition en faveur de l'élimination pure et simple. Je ne pense pas que vous avez pris en compte un bon nombre des avantages de la réduction. Bref, je pense que l'exposé soulève un petit problème. J'ai eu la malchance d'investir dans des entreprises qui avaient des revenus bruts importants. Le résultat net était 300 000$ alors que le chiffre d'affaire était de l'ordre de 220 à 230 millions de dollars. Si l'on prélevait 2 p. 100 là–dessus, cela monterait à 4,6. . .

Mme Brushett: Je ne m'occupe pas du résultat net.

M. Ianno: Je sais, c'est à cela que je voulais en venir. Si vous prenez 2 p. 100 de 220 millions de dollars du chiffre d'affaires brut, vous allez avoir à payer 4,4 millions de dollars de taxes. Les bénéfices de ces entreprises se chiffraient seulement à 300 000$. C'est la faillite. Voyez–vous ce que je veux dire?

[*Text*] [*Translation*]

• 2136

Mrs. Brushett: I see your point. I would sit down and look at some companies and see if... Nick says that's his.

Mme Brushett: Je vois ce que vous voulez dire. J'examinerai le cas de certaines entreprises pour voir si... Nick dit que cela correspond à sa proposition.

Mr. Ianno: Going to Nick's, I have a problem with that solely on getting rid of costs too, because then there is another problem, in that costs go up as you want to get rid of the tax.

M. Ianno: En ce qui concerne la proposition de Nick, le fait même d'éliminer les coûts me pose aussi un problème car les coûts montent alors que vous voulez éliminer la taxe.

The Chairman: Thank you very much, Dianne, for coming here and for this enthusiastic presentation.

Le président: Merci beaucoup, Dianne, d'avoir accepté de comparaître devant le Comité et d'avoir présenté un exposé aussi vivant.

Thank you to all members of Parliament and to committee members. We adjourn until tomorrow at 9:30 a.m.

Je remercie également tous les députés ainsi que mes collègues. La séance est levée jusqu'à demain 9h30.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Jag Bhaduria, M.P.
Jake Hoeppner, M.P.
Rose–Marie Ur, M.P.
Philip Mayfield, M.P.
Pat O'Brien, M.P.
John Maloney, M.P.
Senator Herbert O. Sparrow.
Peter Adams, M.P.
Fred Mifflin, M.P.
John Richardson, M.P.
Tony Ianno, M.P.
Harold Culbert, M.P.
John Bryden, M.P.
Hon. Ethel Blondin–Andrew, M.P.
Dianne Brushett, M.P.

TÉMOINS

Jag Bhaduria, député.
Jake Hoeppner, député.
Rose–Marie Ur, députée.
Philip Mayfield, député.
Pat O'Brien, député.
John Maloney, député.
Sénateur Herbert O. Sparrow.
Peter Adams, député.
Fred Mifflin, député.
John Richardson, député.
Tony Ianno, député.
Harold Culbert, député.
John Bryden, député.
L'hon. Ethel Blondin–Andrew, députée.
Dianne Brushett, députée.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC26
-F59

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 42

Thursday, April 28, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 42

Le jeudi 28 avril 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

1) Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

2) Future business

CONCERNANT:

1) Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

2) Travaux futurs

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 1 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Yvan Loubier
Barry Campbell

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Yvan Loubier
Barry Campbell

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 28, 1994
(53)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 9:50 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Brent St.Denis and Jane Stewart.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst and Denis Labelle, Consultant.

Witnesses: Dennis Mills, M.P.; Donald Beach; Michael Raggett; Patricia Raggett; Beryl Gaffney, M.P.; The Honourable Charles Caccia, M.P.; Walt Lastewka, M.P.; Ronald J. Duhamel, M.P.; and Marlene Cowling, M.P.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a study of the Goods and Services Tax. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

Dennis Mills, Donald Beach and Michael Raggett made opening statements and with Patricia Raggett answered questions.

Beryl Gaffney made an opening statement and answered questions.

The Honourable Charles Caccia made an opening statement and answered questions.

Walt Lastewka made an opening statement and answered questions.

Ronald J. Duhamel made an opening statement and answered questions.

Marlene Cowling made an opening statement and answered questions.

At 12:03 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SITTING
(54)

The Standing Committee on Finance met *in camera* at 3:34 o'clock p.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Brent St. Denis and Jane Stewart.

Acting Member present: Susan Whelan for David Walker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst, Richard Domingue, Research Officer and Denis Labelle, Consultant.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a study of the Goods and Services Tax (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Wednesday, February 9, 1994—Issue No. 2*).

PROCÈS–VERBAUX

LE JEUDI 28 AVRIL 1994
(53)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 9 h 50, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Denis Labelle, consultant.

Témoins: Dennis Mills, député; Donald Beach, Michael Raggett, Patricia Raggett; les députés: Beryl Gaffney, l'hon. Charles Caccia, Walt Lastewka, Ronald J. Duhamel et Marlene Cowling.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Dennis Mills, Donald Beach et Michael Raggett font des exposés puis, de même que Patricia Raggett, répondent aux questions.

Beryl Gaffney fait un exposé et répond aux questions.

L'hon. Charles Caccia fait un exposé et répond aux questions.

Walt Lastewka, fait un exposé et répond aux questions.

Ronald J. Duhamel fait un exposé et répond aux questions.

Marlene Cowling fait un exposé et répond aux questions.

À 12 h 03, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI
(54)

Le Comité permanent des finances se réunit à huis clos à 15 h 34, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Membre suppléant présent: Susan Whelan pour David Walker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche; Denis Labelle, consultant.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

The Committee proceeded to consider possible elements of a draft report.

It was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retain the services of Jean Potvin, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1, to June 10, 1994.

It was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retain the services of Steve Richardson, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1, to June 10, 1994.

It was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retain the services of Steven D'Arcy, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1, to June 10, 1994.

It was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retain the services of Robert D. Brown, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1, to June 10, 1994.

The Committee resumed consideration of possible elements of a draft report.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Balwing

Clerk of the Committee

Le Comité examine certains éléments d'un projet de rapport.

Il est convenu — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Jean Potvin, comme consultant, pour mener à bien son étude de la taxe sur les produits et services, du 1er avril au 10 juin 1994.

Il est convenu — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Steve Richardson, comme consultant, pour mener à bien son étude de la taxe sur les produits et services, du 1er avril au 10 juin 1994.

Il est convenu — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Steven D'Arcy, comme consultant, pour mener à bien son étude de la taxe sur les produits et services, du 1er avril au 10 juin 1994.

Il est convenu — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Robert D. Brown, comme consultant, pour mener à bien son étude de la taxe sur les produits et services, du 1er avril au 10 juin 1994.

Le Comité reprend l'examen de certains éléments d'un projet de rapport.

À 17 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus,*]

Thursday, April 28, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 28 avril 1994

• 0951

The Chairman: Could we come to order please.

The finance committee continues its investigation of the goods and services tax. Our first witness this morning was supposed to be Beryl Gaffney. She's not here, but I know that Mr. Mills is here.

If you have no objection, Dennis—

Mr. Dennis Mills, MP (Broadview—Greenwood): We have no objections at all, Mr. Chairman.

The Chairman: How good of you. We're anxious to see the flat tax.

Mr. Mills, would you be good enough to introduce our guests? Thank you.

Mr. Mills: First of all, I would like to begin by thanking you for giving us the opportunity to present this idea that we have been working on for the last five years on comprehensive tax reform. As you know, in opposition, Mr. Chairman, we were challenged that if we were going to oppose the GST we should try to come up with some alternatives. A group of us got together and decided to take up that challenge. We have some of the team here today who have worked with me over the last few years.

I'd like to introduce Pat Raggett. Pat is an author. She worked with me on the single tax book. She's an academic, an economist, and has been involved with me for the full period.

Also here is Mr. Don Beach, who's a chartered accountant, one of Canada's most distinguished tax accountants. He is helping us on the single tax research team. He was the former president of the Institute of Chartered Accountants of Ontario. For 22 years he was a tax partner with Coopers & Lybrand, and he also spent three years on the research staff of the Canadian Tax Foundation and three years on the staff of the Ontario treasury department.

Also with me is Mike Raggett, a former academic who now runs a publishing company and a consultancy service in the Toronto area. Also, there are other members who couldn't be here today, but we would have to acknowledge the tremendous work and support of Mr. Lyman MacInnis, who helped us in the early phases of our campaign.

• 0955

I also have to acknowledge the tremendous support we got from the researchers at the Library of Parliament, specifically Finn Poschmann. As you know, undertaking an exercise like this is difficult without proper research support.

Le président: La séance est ouverte.

Le comité des finances poursuit son étude de la taxe sur les produits et services. Notre premier témoin ce matin devait être Beryl Gaffney. Elle n'est pas encore arrivée, mais je sais que M. Mills est ici.

Si vous n'y voyez pas d'objection, Dennis. . .

M. Dennis Mills (député de Broadview—Greenwood): Nous n'y voyons absolument pas d'objection, monsieur le président.

Le président: C'est bien aimable de votre part. Nous avons hâte de vous entendre parler de la taxe uniforme.

Monsieur Mills, auriez–vous l'obligeance de nous présenter vos invités?

M. Mills: Avant tout, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de présenter cette idée de réforme fiscale globale sur laquelle nous travaillons depuis cinq ans. Comme vous le savez, monsieur le président, on a mis au défi les députés de l'opposition de trouver des solutions de rechange s'ils s'opposaient à la TPS. Quelques uns d'entre nous se sont regroupés et ont décidé de relever ce défi. Je suis accompagné aujourd'hui d'une partie de l'équipe qui travaille avec moi depuis plusieurs années.

Je vous présente d'abord Pat Raggett, auteure, qui a collaboré avec moi à la rédaction du livre sur la taxe unique. C'est une universitaire, une économiste et elle a travaillé avec moi pendant toute cette période.

Je suis également accompagné de M. Don Beach, qui est comptable agréé et l'un des comptables fiscalistes les plus distingués du Canada. Il aide notre équipe de recherche sur la taxe unique. Il a déjà été président de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario. Pendant 22 ans, il a été fiscaliste associé chez Coopers & Lybrand, il a passé trois ans au sein du personnel de recherche de l'Association canadienne d'étude fiscale et il a également travaillé trois ans pour le trésorier de l'Ontario.

Je suis aussi accompagné de Mike Raggett, ancien universitaire qui dirige maintenant une entreprise d'édition et un service d'experts–conseils dans la région de Toronto. D'autres membres de notre équipe ne peuvent pas être ici aujourd'hui, mais nous voulons souligner le travail énorme effectué par M. Lyman MacInnis, qui nous a aidés pendant les premières étapes de notre campagne.

Je dois également reconnaître l'appui énorme que nous avons reçu des recherchistes de la bibliothèque du Parlement, en particulier Finn Poschmann. Vous savez certainement qu'une entreprise de cette nature est difficile à réussir sans l'appui d'un bon service de recherche.

[*Text*]

As you know, Mr. Chairman, the single tax has been talked about across the country for the last few years. We've had many different drafts of the single tax. It's become a debating tool for advancing the whole tax reform debate. There were things we were doing four years ago that we're not doing today. I would appeal to the members to look at us as a fresh product and maybe not what you had a year and a half or two years ago. We've had thousands and thousands of letters and phone calls from Canadians all across Canada who have helped us advance this debate.

That's about all I'll say for now. I'd like to turn it over to Mr. Don Beach.

Mr. Don Beach (Individual Presentation): A few weeks ago Dennis Mills asked the Canadian Institute of Chartered Accountants for technical assistance in developing his tax reform proposals. For a number of years, I've had a copy of Mr. Mills's book and have been aware of his work on an alternative to the current complex, faulty and unpopular tax system. I am pleased to join Mr. Mills's team as an unpaid volunteer from the accounting profession in Canada.

While Mr. Mills's proposals are not official policy or formally endorsed by the Canadian Institute of Chartered Accountants, we do want to assist him to the greatest extent possible in the full development and evaluation of his proposals. Personally, I believe there may be an opportunity here to make a difference in Canada by making us a leader in tax policy that supports enterprise, attracts investment and creates jobs.

Over 30 years in accounting and tax practice and in tax systems analysis and research, I have seen the Canadian tax system grow less efficient and more complex through layer upon layer of patchwork change. I believe now is the time to investigate Mr. Mills's proposals thoroughly and with an open mind.

Mr. Michael Raggett (Individual Presentation): Mr. Chairman, I've been asked if I would read the main paper. I'm afraid it's fairly substantial. I'll ask you to bear with us on this. We've been working on this paper for many years. We have tried to shorten it for the purposes of this submission.

As you may be aware, the single tax is located conceptually in base–broadening. To that end, we have worked on it with economists, with tax accountants, with social scientists and we've had contributions from many Canadians who have called us, written to us, replied to our advertisements and have purchased the book. The book actually ran through two editions. You may have read it. To a certain extent it is historical now. But we will leave a copy of that with the chairman if you wish to look at it.

We have recently prepared a briefing book, left with the chairman, that is a fairly substantial document. It includes a lot of background papers from tax economists.

[*Translation*]

Vous savez, monsieur le président, qu'on a discuté de la taxe unique dans tout le pays ces dernières années. Nous avons vu plusieurs versions différentes de propositions concernant la taxe unique. C'est devenu un outil pour faire progresser tout le débat sur la réforme fiscale. Les choses ont cependant changé depuis quatre ans. J'invite les membres du comité à nous voir d'un oeil nouveau, au lieu de nous voir comme nous étions il y a un an et demi ou deux ans. Nous avons reçu des milliers de lettres et d'appels téléphoniques de Canadiens de toutes les régions qui nous ont aidé à faire progresser ce débat.

C'est à peu près tout ce que j'avais à vous dire pour l'instant. Je cède maintenant la parole à M. Don Beach.

M. Don Beach (présentation individuelle): Il y a quelques semaines, Dennis Mills a demandé à l'Institut canadien des comptables agréés l'aide de spécialistes pour élaborer ses propositions de réforme fiscale. Depuis des années, j'ai un exemplaire du livre de M. Mills et je suis au courant de son travail sur une solution de rechange au régime fiscal actuel, qui est complexe, défectueux et impopulaire. Je suis heureux de me joindre à l'équipe de M. Mills à titre de bénévole pratiquant la profession de comptable au Canada.

Les propositions de M. Mills ne représentent pas une politique officielle ou dûment avalisée par l'Institut canadien des comptables agréés, mais nous tenons à aider ce dernier dans la mesure du possible à élaborer et évaluer ses propositions. Personnellement, je crois que nous avons peut–être ici une occasion de changer quelque chose au Canada en proposant une politique fiscale qui permettra d'aider les entreprises, d'attirer les investissements et de créer des emplois.

Au cours de ma carrière de plus de 30 ans comme comptable et fiscaliste, en plus d'analyser les régimes fiscaux et de faire de la recherche dans ce domaine, j'ai vu le régime fiscal canadien devenir moins efficace et plus complexe au fur et à mesure des nombreuses modifications qui sont venues s'y ajouter. Je crois que le moment est venu d'examiner les propositions de M. Mills dans les détails et sans parti pris.

M. Michael Raggett (présentation individuelle): Monsieur le président, on m'a demandé de lire le document principal. Je crains qu'il soit plutôt volumineux et je dois donc vous demander d'être indulgent. Nous travaillons à ce document depuis plusieurs années. Nous avons essayé de l'abréger pour vous le présenter.

Vous savez peut–être que la notion de taxe unique sous entend l'élargissement de l'assiette fiscale. Pour étudier cette question, nous avons profité de la coopération d'économistes, de comptables fiscalistes, de spécialistes des sciences humaines et de la contribution de nombreux canadiens qui nous ont téléphoné, qui nous ont écrit, qui ont répondu à nos annonces et qui ont acheté le livre. Il y a même eu deux éditions du livre. Vous l'avez peut–être lu. Dans une certaine mesure, il date quelque peu maintenant, mais nous en laisserons un exemplaire au président, si vous voulez y jeter un coup d'oeil.

Nous avons préparé récemment un document d'information que nous avons remis au président, et c'est un document assez volumineux. Il comprend un foule de documents de référence préparés par des économistes fiscalistes.

[*Texte*]

Having read the background papers from this committee, we would suggest that of the alternatives to the GST put forward, the one with most merit is the proposal to return sales taxes to the provinces in exchange for their returning the income tax field to the federal government. We recognize that the committee is already aware of the problems associated with this course of action, but we would argue that the benefits far outweigh the difficulties.

The advantages would include: a considerable saving in administrative costs that would reduce the dead weight and loss in the system; a reduction in the compliance cost for taxpayers, which would be especially important for GST-burdened small businesses—I run one and know of the problems that have occurred even on minor matters, which require rulings that take months for results, we have been informed in one case, that couldn't be put into a computer and we had to fudge the figures for the benefit of your GST computer—a simplification in the area of international tax treaties and agreements complicated by the presence of provincial tax regimes; a unique opportunity to re-examine—in the phrase of the day, re-engineer—the income tax structure in order to make it supportive of a modern, information-based economy.

[*Traduction*]

Nous avons lu les documents d'information du comité et nous sommes d'avis que parmi les solutions de rechange proposées à la TPS, la plus valable est celle qui consiste à rendre aux provinces le champ de la taxe de vente en échange de l'impôt sur le revenu, qui reviendrait exclusivement au gouvernement fédéral. Nous savons que le comité est déjà conscient des problèmes liés à ce choix, mais nous soutenons que les avantages dépassent de loin les inconvénients.

Ces avantages comprendraient notamment des économies considérables en frais d'administration, car le gaspillage et les pertes s'en trouveraient réduits, les coûts d'application diminueraient pour les contribuables, ce qui serait particulièrement important pour les petites entreprises pour qui la TPS constitue un fardeau—j'en dirige une moi-même et je connais les problèmes qui peuvent surgir, même sur des points insignifiants, car il faut des mois pour obtenir des décisions et il est arrivé à une occasion qu'on nous dise que certaines données ne pouvaient pas être entrées dans l'ordinateur et nous avons dû truquer les chiffres pour répondre aux exigences de l'ordinateur que vous utilisez pour la TPS—les traités et les accords internationaux dans le domaine fiscal, dont la complexité est aggravée par la présence de régimes de taxes provinciaux, s'en trouveraient simplifiés; et nous avons donc là une occasion unique pour réexaminer—ou si vous voulez utiliser l'expression à la mode, repenser—la structure de l'impôt sur le revenu afin de la faire concorder avec une économie moderne fondée sur l'information.

• 1000

We believe the public is ready for radical tax reform. We would also argue that any attempt to separate federal and provincial tax fields without such reform is unthinkable. It is in this context that we are presenting the single tax proposal.

There are two basic questions on taxation. The first question is, what is the purpose of a tax system? This may appear naive, but at the same time it's a question probably not asked often enough. Should it be just a simple, broad-based revenue collection system, or should it also be an instrument of government social or industrial policy?

The second basic question is, what are the essential criteria that will achieve that agreed purpose? It is probably generally accepted that an ideal tax system should be simple, fair, efficient, accountable and competitive. If these five criteria applied to the current tax system, we believe it is clear that it fails on all counts.

Given the problems with this system, therefore, to combine federal and provincial income taxes into a single regime without some radical tax reform would be unwise. Our proposal, a single tax, is a proposal for radical tax reform. It is a result of asking these two basic questions and applying the five essential criteria discussed earlier.

Nous considérons que la population est prête pour une réforme fiscale radicale. Nous soutenons également qu'il est impensable d'envisager de séparer les champs d'imposition fédéral et provinciaux sans effectuer une telle réforme. C'est dans ce contexte que nous vous soumettons l'idée de la taxe unique.

En matière fiscale, il convient de se poser deux questions fondamentales. Premièrement, quel est l'objet d'un régime fiscal? Cela peut sembler naïf, mais c'est une question qu'on ne se pose probablement pas assez souvent. Faut-il choisir un régime de perception simple ayant une assiette fiscale étendue ou doit-on aussi en faire un instrument de politique sociale ou industrielle pour le gouvernement?

Deuxièmement, quels critères essentiels permettront d'atteindre l'objectif convenu? En général, on reconnaît qu'un régime fiscal idéal devrait être simple, équitable, efficace, tenu de rendre des comptes et concurrentiel. Si l'on applique ces cinq critères au régime fiscal actuel, il est évident qu'il échoue sur tous les points, à notre avis.

Étant donné les problèmes inhérents à ce régime, il serait donc mal avisé de combiner l'impôt fédéral sur le revenu avec ceux des provinces pour en faire un régime unique, sans procéder à une réforme fiscale radicale. La taxe unique que nous proposons constitue une proposition de réforme fiscale radicale. Nous y sommes arrivés après avoir posé ces deux questions fondamentales et appliqué les cinq critères essentiels dont je viens de parler.

[*Text*]

It assumes that the main function of a tax system should be broad–based revenue collection, but it also acknowledges the legitimate role of effective government intervention to support social–industrial policy. It aims to restore the public trust in and commitment to the income tax system through openness.

It is based on the clear goals of encouraging economic growth, increasing equity investment in Canadian companies and reducing the level of unemployment. It aims to be simple, fair, efficient, accountable and competitive.

The main features of a single tax are: a single tax rate that replaces graduated rates; an equal treatment of all income sources; an identical rate for corporations and individuals; the removal of most tax preferences; the retention of some justifiable tax credits; the introduction of a new small business payroll tax credit; reduced compliance costs for individuals and corporations; reduced administrative costs for government; the ability to reduce government waste and duplication; and simplified individual and corporate tax returns. There are examples of the tax returns on pages 19 and 20 of the papers we provided.

The single tax is a decided improvement on the current system, as it is simpler. A single tax rate replaces the current three graduated rates. This not only simplifies calculation but should also result in increased revenues from the removal of disincentives to productivity and growth.

An identical rate for personal and business taxes simplifies business decision–making and discourages leakage of revenues from one system to the other. Fewer tax preferences mean fewer, simpler and easier calculations because there are fewer rules, fewer interpretations and fewer regulations to contend with.

Originally we had one tax form the size of a single postcard. The postcard had to grow a little, but we still believe that one single card is sufficient to cover the basic figures needed.

It is fairer. All income sources are taxed at the same rate and are subject to the same tax credits, but I would stress—because this is a misunderstanding that has arisen—that this is not a flat tax. The single marginal tax rate provides basic progressivity. A personal tax credit and a returnable tax credit further enhance progressivity and the removal of most tax preferences protects progressivity.

[*Translation*]

Cette idée suppose que la principale fonction d'un régime fiscal devrait être de percevoir des recettes sur une assiette fiscale élargie, mais elle reconnait aussi le rôle légitime d'une intervention gouvernemental efficace afin d'appuyer une politique sociale et industrielle. Elle vise, grâce à la transparence, à rétablir la confiance du public et sa volonté d'observer les dispositions du régime de l'impôt sur le revenu.

Elle est fondée sur des objectifs clairs qui consistent à encourager la croissance économique, à accroître les investissements dans le capital–action d'entreprises canadiennes et à réduire le taux de chômage. Un tel régime se veut simple, équitable, efficace, tenu de rendre des comptes et concurrentiel.

Les principales caractéristiques d'une taxe unique sont les suivantes: un taux unique qui remplace les taux progressifs, un traitement égal pour toutes les sources de revenu, un taux identique pour les sociétés et les particuliers, l'élimination de la plupart des avantages fiscaux, le maintien de certains crédits d'impôt justifiables, l'instauration d'un nouveau crédit d'impôt pour les charges sociales des petites entreprises, la réduction des coûts d'application pour les particuliers et les sociétés, la réduction des frais d'administration pour le gouvernement, la possibilité pour le gouvernement de réduire le gaspillage et le dédoublement, et, enfin, des déclarations d'impôt sur le revenu simplifiées pour les particuliers et les sociétés. Vous trouverez des exemples de déclarations d'impôt aux pages 19 et 20 des documents que nous vous avons remis.

La taxe unique représente une amélioration incontestable par rapport au régime actuel, puisqu'elle est plus simple. Un taux unique remplacera les trois taux progressifs actuels, ce qui contribuera non seulement à simplifier les calculs, mais aussi à augmenter les recettes, étant donné l'élimination de facteurs qui avaient un effet dissuasif sur la productivité et la croissance.

Un taux identique pour l'impôt sur les particuliers et les entreprises simplifie la prise de décisions et décourage le transfert de revenus d'un secteur à l'autre. La réduction des avantages fiscaux signifie que les calculs sont moins nombreux, plus simples et plus faciles, parce qu'il y a moins de règles, moins d'interprétations et moins de règlements.

À l'origine, nous avions un seul formulaire d'impôt de la grandeur d'une carte postale. Il était normal que la carte postale s'agrandisse un peu, mais nous sommes toujours convaincus qu'une seule carte postale suffit pour contenir les principaux chiffres nécessaires.

Ce régime est plus équitable. Toutes les sources de revenu sont imposées au même taux et font l'objet des mêmes crédits fiscaux, mais je tiens à souligner—parce qu'un malentendu s'est fait jour—qu'il ne s'agit pas d'une taxe uniforme. Le taux marginal unique d'imposition assure une progressivité fondamentale. Un crédit personnel d'impôt et un crédit d'impôt remboursable améliorent encore la progressivité du régime et l'élimination de la plupart des avantages fiscaux protège cette progressivité.

[*Texte*]

Under the current tax system, preferences often negate much of the progressivity theoretically provided by the graduated rates, and we would argue that a single tax can be as progressive as is the present system.

On the corporate tax side, the removal of most tax preferences removes many of the inequities that have built up over time between industry sectors.

It's more efficient. Reducing the top marginal tax rates to a single rate reduces the incentive to evade taxes and should result in increased tax revenues. Those who currently manage to evade some tax payments are often in the top tax brackets. According to John Derek of Midland Walwyn Capital Inc., money has fled this country in enormous proportions.

Removing the majority of tax preferences broadens the tax base and reduces the ability to avoid taxes. It allows the single marginal rate to be lower and therefore more competitive. That should increase investment and encourage growth, which in turn should also result in increased tax revenues.

A simpler system reduces the compliance cost of individual taxpayers and corporations and this is especially helpful to small businesses. Anything that reduces costs for business will stimulate growth and, ultimately, tax revenues. A simpler system also reduces revenue loss from taxpayer and administrative errors. Government administration and audit costs will be reduced by simplicity. This increases net tax revenues.

A less intrusive tax system will provide less distortion to business decision–making and individual and corporate financial planning. This also has implications for better economic performance and therefore increased tax revenues.

The integration of personal and business taxation by a single identical rate will reduce leakages of revenues between the two areas, again a potential for increased tax revenues. It's more accountable. Because most tax preferences have been removed, a single tax system is much more open and accountable to Parliament, to the Auditor General and to the public. It should be easier to provide annual budget estimates for the cost of remaining tax preferences. This process is more difficult under a complex graduated tax regime.

We have used extensive feedback from the public to include only the tax preferences that are most likely to win public support, including the small business payroll tax credit.

[*Traduction*]

• 1005

Dans le régime fiscal actuel, des avantages fiscaux annulent souvent une grande partie de la progressivité assurée théoriquement par les taux qui augmentent avec les revenus et nous soutenons qu'une taxe unique peut être tout aussi progressive que le régime actuel.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, l'élimination de la plupart des avantages fiscaux fait disparaître plusieurs des iniquités qui se sont accumulées avec le temps entre divers secteurs de l'industrie.

C'est plus efficace. Si l'on ramène les plus hauts taux d'imposition marginale à un taux unique, les gens seront moins portés à éviter de payer leurs impôts et les recettes fiscales devraient s'en trouver augmentées. Ceux qui réussissent actuellement à éviter de payer certains impôts se retrouvent souvent dans les tranches d'imposition supérieures. D'après John Derek, de Midland Walwyn Capital Inc., les capitaux ont fui notre pays dans des proportions énormes.

L'élimination de la majorité des avantages fiscaux permet d'élargir l'assiette fiscale et réduit ainsi la possibilité d'éviter de payer les impôts. Le taux marginal unique peut ainsi être abaissé et devient donc plus concurrentiel. Cela devrait permettre d'accroître les investissements et d'encourager la croissance, ce qui devrait ensuite faire augmenter les recettes fiscales.

Un régime simplifié réduit les frais d'application pour les contribuables, particuliers et sociétés, et c'est particulièrement utile pour les petites entreprises. Tout ce qui peut réduire les coûts pour les entreprises stimulera la croissance et, en fin de compte, fera augmenter les recettes fiscales. Un régime simplifié permettra également de réduire les pertes de recettes fiscales résultant d'erreurs commises par le contribuable ou le gouvernement. La simplicité du régime permettra de réduire les frais d'administration et de vérification pour le gouvernement. Cela augmentera les recettes fiscales nettes.

Un régime fiscal moins envahissant bouleversera moins les mécanismes de prise de décisions dans les entreprises, ainsi que la planification financière des particuliers et des sociétés. La production économique s'en trouvera également améliorée et, par la même occasion, les recettes fiscales.

L'intégration de l'impôt sur les particuliers et les entreprises grâce à l'utilisation d'un taux unique identique réduira les glissements de revenus entre les deux secteurs, ce qui pourra faire augmenter encore une fois les recettes fiscales. Il est plus facile de faire rendre des comptes. Étant donné l'élimination de la plupart des avantages fiscaux, un régime de taxe unique est beaucoup plus ouvert et il est plus facile de rendre des comptes au Parlement, au vérificateur général et à la population. Il devrait être plus facile de préparer des prévisions budgétaires annuelles en ce qui concerne le coût des avantages fiscaux restants. Cette opération est plus difficile dans le cadre d'un régime fiscal complexe à taux progessifs.

Nous avons tenu compte des nombreuses opinions dont les Canadiens nous ont fait part en incluant seulement les avantages fiscaux les plus susceptibles de gagner l'appui de la population, et c'est le cas notamment du crédit d'impôt offert aux petites entreprises pour les charges sociales.

[*Text*]

It's more competitive. A single marginal rate of 20% — that would be 30% with a combined federal–provincial regime — would provide Canada with a competitive edge in the international capital markets. It would also help to retain domestic capital in Canada, and this has obvious implications for job creation and protection.

Highly trained workers will also be attracted to or encouraged to remain in Canada with a competitive tax system. Brain power is an increasingly important element in international markets, and in a multicultural country such as Canada, labour is increasingly as multinational and as mobile as capital.

The removal of double taxation of Canadian equity investment is also attractive to capital and should be to organized labour because of its job–creating effects.

There are some obvious questions that will be asked about the single tax, and we'd like to address those.

What effect will the single tax have on tax revenues? The single tax reduces the two top personal marginal tax rates and the business rate to a single lower rate. The small business rate is effectively further reduced by the payroll tax credit.

While it would seem that lowering the tax rate would result in a decrease in tax revenue, in fact the opposite is most likely to be true. This is due to the behavioural effect described by the economist, Arthur Laffer. As tax rates rise, incentives for productivity decrease and the incentives to avoid and evade taxes increase. High marginal tax rates, therefore, have a revenue–reducing effect, so the tax system can produce the same amount of revenue at a high rate as it did at a low rate. So reducing tax rates can actually have the effect of increasing tax revenues along with other revenues that result in higher GDP.

Even if the high and low rates only produce the same amount of revenue, the lower rate is preferable because it makes the tax system more internationally competitive.

All this is not just economic theory, we would argue, but actually works in practice. If anyone still believes the latter effect is only a theory, they need look no further than the results of lowering the tax on tobacco.

• 1010

Also, consider the following. In 1988 the U.K. lowered its top marginal tax rate from 75% to 40% in order to bring it more in line with the top U.S. rate. By 1990 the British budget deficit had been transformed into a surplus of 13 billion pounds. Although some of the credit must go to the growth in the U.K. economy, the rate reduction deserves its share. Canada also lowered its rates in the 1980s but did not succeed in reducing the federal deficit, perhaps because provincial actions countered

[*Translation*]

Ce régime est plus concurrentiel. Un taux marginal unique de 20 p. 100 — il s'élèverait à 30 p. 100 dans le cas d'un régime fédéral–provincial combiné — donnerait au Canada un avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux des capitaux. Cela contribuerait à garder nos capitaux au Canada, ce qui contribuerait évidemment à créer de nouveaux emplois et à protéger les emplois existants.

Des travailleurs hautement spécialisés seront également attirés au Canada ou encouragés à y rester, si nous avons un régime fiscal concurrentiel. Les ressources intellectuelles constituent un atout de plus en plus important sur les marchés internationaux et dans un pays multiculturel comme le Canada, la main–d'oeuvre devient tout aussi multinationale et mobile que les capitaux.

L'élimination de la double imposition des investissements canadiens en actions est également attrayante pour les investisseurs et devrait l'être également pour les syndicats, étant donné qu'elle contribuera à créer des emplois.

Il y a des questions que l'on va évidemment nous poser au sujet de la taxe unique et nous aimerions y répondre.

Quel effet la taxe unique aura–t–elle sur les recettes fiscales? La taxe unique réduit les deux taux d'imposition marginale supérieure des particuliers et le taux imposé aux sociétés, les ramenant à un seul taux qui est inférieur. Le taux d'imposition des petites entreprises sera en fait réduit encore davantage par le crédit d'impôt pour les charges sociales.

Il semblerait que la réduction du taux d'imposition entraînerait une diminution des recettes fiscales mais, en réalité, c'est le contraire qui se produira fort probablement. C'est à cause de l'effet sur le comportement des contribuables décrit par l'économiste Arthur Laffer. Lorsque les taux d'imposition augmentent, l'encouragement à la productivité diminue, tandis qu'on est davantage portés à se soustraire à l'impôt et à frauder le fisc. Les taux élevés d'imposition marginale ont donc pour effet de réduire les recettes fiscales, de sorte que le régime fiscal peut générer la même quantité de recettes fiscales à un taux élevé qu'à un taux inférieur. La réduction des taux d'imposition peut donc entraîner une augmentation des recettes fiscales en plus d'augmenter d'autres recettes par suite de l'accroissement du produit intérieur brut.

Même si un taux élevé et un taux inférieur ne généraient que la même quantité de recettes fiscales, le taux inférieur serait préférable parce qu'il rend le régime fiscal plus concurrentiel à l'échelle mondiale.

Nous soutenons qu'il ne s'agit pas uniquement d'une théorie économique, mais que ce régime fonctionne dans la pratique. Quiconque persiste à croire que le dernier effet dont je viens de parler est purement théorique n'a qu'à examiner les conséquences de la réduction de la taxe sur le tabac.

De plus, pensez à ce qui suit. En 1988, le Royaume–uni a ramené son taux supérieur d'imposition marginale de 75 p. 100 à 40 p. 100 afin de le rapprocher de celui des États–Unis. En 1990, le déficit budgétaire de la Grande–Bretagne s'était transformé en un excédent de 13 milliards de livres. Bien que ce soit dû en partie à la croissance de l'économie du Royaume–uni, la réduction du taux en est en partie responsable. Le Canada a abaissé également ses taux dans les années 1980, mais il n'a pas

[*Texte*]

the effect. If so, this is another powerful argument in favour of a single federal income tax regime.

Low tax rates are also associated with economic growth. Consider the Hong Kong experience, where a single low rate of tax has led to a booming economy. Kevin Avram of the Canadian Taxpayers Federation also points to findings of the economist Richard Vedder, who found that U.S. states with the lowest overall taxes were the ones that experienced the highest overall economic growth in the 1980s. Economist Charles Plosser has also found that countries with high rates of tax on income and capital tend to have lower growth rates.

Of course economic growth relates to factors other than income tax rates, but there's no doubt about the positive influence low tax rates can exert. So implementing the single tax would almost certainly increase growth on subsequent federal tax revenues. This has important implications for reducing the deficit and protecting social programs.

There was an interesting article in a recent issue of *Forbes* magazine, which looked at various U.S. states, the different tax rates, the movement of capital and industry and the relation between the two.

What effect will a single tax have on individuals? Under the current draft of a single tax at a 20% rate, the biggest gainers would be families with children under 18. The average two–parent family would see an increase in disposable income of $1,008, and the average single–parent family would see an increase of $487. In autumn 1992, the National Council of Welfare produced a report entitled *Poverty Profile, 1988–1990*. The accompanying press release stated that:

> The poverty statistics for families with children are particularly distressing. More than a million children were poor in 1990, and many of them lived in families with incomes far below the poverty level. While the single tax can't possibly eliminates child poverty all of its own, it can provide some help.

This emphasis on families means that some people without children will lose a little of their disposable income. We're concerned about the loss of disposable income for lower–income seniors and others, and we're currently looking at ways to solve this residual problem.

Higher–income Canadians can gain some relief because of the lowering of the top marginal rates. Some will see this as a break for the rich, but consider the following. When the U.K. reduced top marginal rates by 25%, the share of taxes paid by the top 5% rose 35% as compared to only 5% for lower–income taxpayers.

[*Traduction*]

réussi à réduire le déficit fédéral, peut–être parce que certaines mesures prises par les provinces en ont annulé les effets. Si c'est le cas, voilà un autre argument puissant en faveur d'un régime fédéral unique d'imposition des revenus.

On peut associer également la croissance économique à de faibles taux d'imposition. Songez à ce qui s'est passé à Hong Kong, où un faible taux d'imposition unique a amené la prospérité économique. Kevin Avram, de la Fédération des contribuables canadiens, nous rappelle les conclusions de l'économiste Richard Vedder, qui a constaté que le États américains dont les taux d'imposition étaient les plus bas sont ceux qui ont connu la plus forte croissance économique dans les années quatre–vingts. L'économiste Charles Plosser a également constaté que les pays où les taux d'imposition sur le revenu et sur les capitaux sont les plus élevés ont généralement des taux de croissance inférieurs.

Évidemment, la croissance économique est reliée aussi à d'autres facteurs que les taux d'imposition sur le revenu, mais il est certain que des taux d'imposition peu élevés peuvent avoir une influence positive. L'imposition d'une taxe unique contribuerait donc presque certainement à faire augmenter les recettes fiscales fédérales. Cela contribuerait beaucoup à réduire le déficit et à protéger nos programmes sociaux.

Un article intéressant paru dernièrement dans la revue *Forbe*, examinait au sujet de divers États américains, les différents taux d'imposition, d'une part, et le mouvement des capitaux et des entreprises, d'autre part, et établissait un lien entre les deux.

Quel effet une taxe aura–t–elle sur les particuliers? En vertu du projet de taxe unique que nous avons préparé, à un taux de 20 p. 100, les grands gagnants seraient les familles ayant des enfants de moins de 18 ans. La famille moyenne qui compte deux parents verrait son revenu disponible augmenter de 1 008$ et la famille monoparentale moyenne verrait son revenu augmenter de 487$. À l'automne de 1992, le Conseil national du bien–être social a publié un rapport intitulé *Profile de la pauvreté, 1988–1990*. Le communiqué de presse qui l'accompagnait disait:

> Les statistiques concernant la pauvreté des familles avec des enfants sont particulièrement bouleversantes. Plus d'un million d'enfants étaient pauvres en 1990 et un grand nombre d'entre eux vivaient dans des familles dont les revenus étaient bien inférieurs au seuil de pauvreté. Bien que la taxe unique ne peut évidemment pas à elle seule éliminer la pauvreté chez les enfants, elle peut aider.

Le fait qu'on mette ainsi l'accent sur les familles signifie que certaines personnes sans enfant vont perdre une petite partie de leur revenu disponible. Nous sommes préoccupés par l'idée que des aînés et d'autres personnes à revenu modeste perdent une partie de leur revenu disponible et nous sommes en train de chercher des moyens de résoudre ce problème.

Les canadiens à revenu élevé profiteront quelque peu de la réduction des taux marginaux les plus élevés. Certains y verront un avantage fiscal pour les riches, mais songez à ce qui suit. Lorsque le Royaume–Uni a réduit ses taux supérieurs d'imposition marginale de 25 p. 100, la part d'impôt payée par les 5 p. 100 de contribuables appartenant à la tranche de revenu supérieure a augmenté de 35 p. 100, comparativement à une augmentation de 5 p. 100 seulement pour les contribuables à revenu modeste.

[*Text*]

That would seem to suggest that when tax rates are lowered, revenues increase and the rich in aggregate end up paying a higher share of taxes than everyone else. No one will be able to avoid paying their fair share of taxes, and those who have been sheltering unfair amounts of income will no longer be able to do so. The brunt of taxes has been borne by the middle classes—incomes between $50,000 and $100,000—and it's time, we believe, that they received a break. We investigated the surtax on incomes over $100,000, but found that there are too few such Canadians for this measure to provide meaningful help for lower–income taxpayers. As well, adding a surtax destroys the very competitiveness that we're trying to build into the system.

At a single rate of 25%, the changes in disposable income would be more weighted in favour of the lower–income earner, but this rate is less competitive and would not produce the same increase in economic growth and increased tax revenues associated with the lower rate of 20%. These results are predicated on separate federal and provincial income tax systems. With a combined federal–provincial system, the ability to achieve a viable, single, combined, competitive rate of 30%, and even more progressive tax credits, is considerably enhanced.

What effect will the single tax have on corporations? At a 20% rate, large corporations would have their tax rates significantly reduced. This should more than compensate for the removal of tax preferences, and it has the advantage of treating all corporations more equitably. Small business will be allowed a payroll tax credit, which will be kept at $12,500. This will reduce their effective tax rate in a way that is directly linked to job creation and protection.

• 1015

A paper by Pierre Cléroux of the Canadian Federation of Independent Business demonstrates how payroll taxes in particular increase the effective tax rates of small business in comparison with medium and larger firms. This tax credit would therefore help to reduce that inequity.

According to calculations performed by the Library of Parliament research branch, there will be minor adjustments among industry sectors, but on balance no industry sector will experience major changes, up or down, under the single tax.

The single tax team has considerable information—

The Chairman: I apologize for interrupting you.

Mr. Caccia, I have apologize to you. You were slated for 10:10 a.m., but because we had to shift the schedule, we've asked Mr. Mills to go ahead with his presentation. He'll be another 10 or so minutes, depending on your timing needs. I don't know how flexible you are in your timing.

[*Translation*]

Cela semblerait suggérer que lorsque les taux d'imposition sont réduits, les recettes fiscales augmentent et les riches finissent par payer une plus grande part d'impôt que quiconque. Personne ne pourra plus éviter de payer sa juste part de l'imposition et ceux qui soustrayaient à l'impôt une partie excessive de leur revenu ne pourront plus le faire. Ce sont les contribuables de la classe moyenne—ceux dont les revenus s'échelonnent entre 50 000$ et 100 000$—qui ont supporté jusqu'ici la plus grande partie du fardeau fiscal et le temps est venu, à notre avis, de leur donner un répit. Nous avons examiné la possibilité d'imposer une surtaxe sur les revenus supérieurs à 100 000$, mais nous nous sommes rendus compte qu'il y avait trop peu de canadiens à qui s'appliquerait une telle mesure pour aider de façon significative les contribuables à revenu modeste. De plus, le fait d'ajouter une surtaxe détruit la compétitivité que nous essayons justement d'instaurer dans le régime.

Si le taux unique était fixé à 25 p. 100, les changements dans le revenu disponible seraient plus à l'avantage des contribuables à revenu modeste, mais ce taux est moins concurrentiel et il n'entraînerait pas la même progression de la croissance économique et des recettes fiscales que le taux de 20 p. 100. Ces résultats sont calculés en fonction de régimes d'impôt sur le revenu distincts pour le fédéral et les provinces. Dans un régime fédéral–provincial combiné, il serait beaucoup plus facile d'en arriver à un taux concurrentiel combiné, unique et viable de 30 p. 100, et même d'y ajouter des crédits d'impôt améliorant la progressivité.

Quel effet la taxe unique aura–t–elle sur les sociétés? Avec un taux de 20 p. 100, les grandes sociétés verraient leur taux d'imposition considérable réduit. Cela devrait compenser largement l'élimination des avantages fiscaux et aurait l'avantage de traiter toutes les société d'une façon plus équitable. Les petites entreprises auront droit à un crédit d'impôt pour les charges sociales, qui sera maintenu à 12 500$. Cela réduira leur taux d'imposition effectif d'une manière qui les incitera à créer des emplois et à maintenir les emplois existants.

Un article de Pierre Cléroux, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, démontre à quel point les charges sociales, en particulier, augmentent les taux d'imposition effectifs des petites entreprises comparativement à ceux des moyennes et grandes entreprises. Le crédit d'impôt que nous proposons contribuerait donc à réduire cette iniquité.

D'après des calculs effectués par le Service de recherches de la Bibliothèque du Parlement, il faudra apporter certains rajustements mineurs selon les divers secteurs industriels, mais en général aucun secteur ne subira de changement majeur, à la hausse ou à la baisse, sous le régime d'une taxe unique.

L'équipe de la taxe unique possède énormément d'information. . .

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur.

Monsieur Caccia, je vous présente mes excuses. Vous deviez comparaître à 10h10, mais étant donné que nous avons dû changer notre horaire, nous avons demandé à M. Mills de comparaître plus tôt. Il a encore droit à 10 minutes environ, mais tout dépend de votre horaire. J'ignore à quel point votre horaire est souple.

[*Texte*]

Hon. Charles Caccia, MP (Davenport): The only time requirement I have is that I have to chair a meeting at 10:30 a.m. on environment and sustainable development. That meeting takes place in room 705, so I can definitely stay here until 10:30 a.m.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Raggett: I'm really just summing up. I'd say that the single tax team has had considerable information about public reaction to tax reform in general and the idea of a single tax in particular. We have been overwhelmed with correspondence, calls, and it's been a very interesting experience indeed.

We're sensitive to the fact that at the end of every federal, provincial, and local tax line there really is only a single taxpayer bearing the full burden. Many of those who have written to us believe, as we do, that a single tax in a single federal income tax system would be the most effective way of recognizing that fact, the best way of reducing some of that tax burden and, we would argue, the most painless way of putting Canadians back to work.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. We will go to questions now.

On va commencer les questions par M. Asselin.

M. Asselin (Charlevoix): Messieurs et madame, bonjour. Tout d'abord, une taxe unique pour le Québec est souhaitée depuis quelques années et nous espérons, au Québec, payer cette taxe unique après le prochain référendum.

Vous avez parlé d'une taxe unique et je suis convaincu que certaines provinces ne voudront pas que le gouvernement fédéral gère leur taxe unique et leurs impôts, et ceci est particulièrement vrai pour le Québec. Vous savez que la TPS sur les produits et services a coûté quand même 800 millions de dollars au gouvernement progressiste–conservateur, au moment de sa mise en place, et 6,4 milliards de dollars aux petites entreprises du Canada.

Je suis sûr qu'il y a beaucoup de possibilités pour améliorer le système actuel de la TPS, afin de faciliter la gestion et la comptabilité de cette fameuse taxe qui, comme on le sait, génère des revenus bruts d'environ 40 milliards de dollars pour le gouvernement canadien et environ 14 à 15 milliards de dollars en bénéfices nets. Je pense donc qu'on peut essayer de modifier cette taxe afin de la rendre plus rentable et plus facile à administrer.

Je vous demande donc si vous seriez d'accord, monsieur le député, pour que le gouvernement améliore la taxe actuelle, en élargissant l'assiette fiscale afin de baisser le taux et de rendre des revenus additionnels au gouvernement, en allant jusqu'à inclure l'alimentation, les médicaments et les soins de santé?

• 1020

Mr. Mills: I'll first of all take a part of that answer, but then I would ask Mr. Beach to continue.

As a member of the Liberal caucus, of course I support that position, and our position, of course, is that we're going to replace the current GST. So I totally support the position of my party, but maybe, Don, you'd like to make a more technical response to that question.

[*Traduction*]

L'honorable Charles Caccia (député de Davenport): Je suis seulement limité par le fait que je dois présider à 10h30 une séance du Comité de l'environnement et du développement durable. La réunion a lieu dans la pièce 705, de sorte que je peux certainement rester ici jusqu'à 10h30.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

M. Raggett: En réalité, je suis en train de récapituler. Je dirais que l'équipe de la taxe unique a reçu énormément d'information sur la réaction du public à la réforme fiscale en général et à l'idée d'une taxe unique en particulier. Nous avons été débordés de lettres, d'appels téléphoniques, et nous avons vécu une expérience vraiment très intéressante.

Nous sommes très conscients du fait qu'en fin de compte, il n'y a qu'un seul et même contribuable qui assume tout le fardeau des taxes fédérales, provinciales et locales. Plusieurs de ceux qui nous ont écrit croient comme nous qu'une taxe unique dans un régime unique d'impôt sur le revenu fédéral serait la façon la plus efficace de reconnaître ce fait, la meilleure façon d'alléger quelque peu ce fardeau fiscal, et la façon la moins pénible de redresser l'emploi au Canada.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Nous allons maintenant passer aux questions.

We will start the questions with Mr. Asselin.

Mr. Asselin (Charlevoix): Madam and gentlemen, good morning. First of all, a single tax has been wished for in Quebec these past few years and we hope we will be paying such a single tax in Quebec after the next referendum.

You talk about a single tax and I am convinced that some provinces will not want the federal government to manage their single tax and their income taxes, and that is particularly true for Quebec. You know that the Goods and Services Tax has cost the Progressive Conservative government $800 million to implement, and $6.4 billion to Canadian small businesses.

I am sure there are a lot of ways the present GST system could be improved in order to facilitate the management and accounting of this famous tax which, as we all know, produces gross revenues of about $40 billion for the Canadian government and about $14 billion to $15 billion in net revenues. Therefore I believe that we can try to change this tax in order to make it more profitable and easier to administer.

So I am asking you, Mr. Mills, whether you would be in agreement if the government improved the present tax by broadening its base in order to reduce its rate and produce additional revenue for the government by taxing even foods, drugs and health care?

M. Mills: J'aimerais répondre en partie et laisser à M. Beach le soin de poursuivre.

À titre de membre du caucus libéral, j'appuie évidemment cette proposition, notre proposition, qui consiste à remplacer la TPS actuelle. Je soutiens donc entièrement la position de notre parti. Don, vous souhaitez peut–être donner une réponse plus technique.

[*Text*]

Mr. Beach: Tax administrators believe the best tax is one with the fewest exceptions or no exemptions. So I agree with that. It seems almost unanimous that one of the best ways to improve the GST, or improve sales taxes in Canada, is to harmonize the federal and provincial levies. The great obstacle to this is that the provinces cannot agree on a base. Some provinces want certain exemptions or a certain system. Other provinces want a different system. The provinces for the most part have existing sales tax systems, so we think it is terribly natural to give sales taxation to the provinces, to let them have their own system with their own preferences, and in return the federal government can rely on the income tax system.

The provinces can administer it themselves. They can tailor it or fashion it themselves, and they can simplify the compliance for all of their residents.

M. Asselin: Mais dans le Livre rouge des promesses électorales du gouvernement, il est indiqué que le gouvernement s'engage à abolir la TPS. Le gouvernement ne peut pas se permettre. . .

Le président: Elle sera remplacée, et vous le savez.

M. Asselin: Vous remplacez la TPS par une autre taxe ou vous l'éliminez. Que le gouvernement remplace une taxe par une autre taxe, de toutes façons, toute bonne taxe sera toujours une mauvaise taxe.

Personnellement, je pense qu'il ne serait pas raisonnable d'aller chercher les 13, 14 ou 15 milliards que la TPS génère dans les coffres du gouvernement et de l'appliquer sur l'impôt sur le revenu, car cela va provoquer une augmentation d'au moins 25 p. 100 par rapport à l'impôt fédéral, et la marge de revenu net du travailleur va être peu élevée par rapport par exemple à une personne qui est sur l'assurance–chômage. Un travailleur va avoir des bénéfices nets de l'ordre de 500$ par semaine pour un revenu moyen, comparé à 450$ pour quelqu'un qui bénéficierait de l'assurance–chômage.

Le président: Nous sommes assez pressés, nous n'avons plus qu'une demi–heure et nous avons beaucoup d'autres questions.

M. Asselin: Oui, mais, il va pouvoir répondre à cela.

Mr. Mills: What was the specific question?

Quelle est la question exactement?

Mr. Beach: Of course, the provincial income tax, the income tax now being collected by the provinces, would be available to the federal government under our exchange of tax proposals.

Mr. Silye (Calgary Centre): I want to thank you for your presentation. Of all the presentations made before the committee, I believe this one has been the best in terms of content. It reflects my personal point of view.

Mr. Mills: Big surprise.

Mr. Silye: Especially based on my speeches in the House. I support this proposal 100%. Also, our party, the Reform Party would be most supportive of working towards a review of the tax system and a flat tax, or as we like to call it, a proportional tax.

[*Translation*]

M. Beach: La taxe la plus souhaitable pour un administrateur fiscal est celle qui comporte le moins d'exception ou qui ne souffre aucune exonération. Je suis donc d'accord à cet égard. On semble généralement s'accorder pour dire que la meilleure façon d'améliorer la TPS ou les taxes de vente au Canada consiste à harmoniser les régimes fédéral et provinciaux. Le fait que les provinces ne puissent s'entendre sur l'assiette constitue l'obstacle majeur. Les diverses provinces ne souhaitent pas toutes les mêmes exonérations ou le même régime. Il existe déjà des régimes de taxe de vente dans la plupart des provinces, de sorte qu'il semble aller de soi que le champ de la taxe de vente leur soit accordé et qu'elles puissent l'occuper à leur guise. Par contre, le gouvernement fédéral doit pouvoir compter sur l'impôt sur le revenu.

Les provinces peuvent se charger d'administrer leur régime, de le modeler selon leurs besoins et d'en simplifier l'application à l'avantage de leurs résidents.

Mr. Asselin: But as an election promise in its Red Book the government commited itself to abolish the GST. So the government cannot simply. . .

The Chairman: It will be replaced, as you well know.

Mr. Asselin: You either replace the GST with another tax or you eliminate it. The government may well replace one tax with another but even the best of taxes remains a bad tax.

I personally do not find it reasonable to get the 13, 14 or 15 billion dollars in government revenue presently generated by the GST from the income tax, given that this will cause an increase of at least 25% in federal income tax, leaving the average working person with little more net income than, say, a person on unemployment insurance. The average worker would be left with about $500 per week net, compared to $450 for someone on umemployment insurance.

The Chairman: We are in somewhat of a hurry. We have only half an hour left and there are still many more questions.

Mr. Asselin: Yes but he will responding to that.

M. Mills: Quelle était la question exactement?

What is the specific question?

M. Beach: Évidemment, l'impôt provincial sur le revenu perçu par les provinces à l'heure actuelle serait accessible au gouvernement fédéral dans le cadre des échanges de champs d'imposition que nous proposons.

M. Silye (Calgary–Centre): Je tiens à vous remercier de votre exposé. De tous ceux qui ont été faits devant le Comité, c'est celui dont le contenu est le meilleur, d'après moi. Il correspond tout à fait à mon point de vue.

M. Mills: Qui s'en étonnerait?

M. Silye: Il colle très bien à mes déclarations en Chambre. Je souscris entièrement à cette proposition. De plus, notre parti, le parti réformiste, est très favorable à un examen du régime fiscal et à une taxe uniforme, ou comme nous préférons

[*Texte*]

It not only would remove the GST but it also could effectively improve the entire income tax system. We'd solve two problems with one solution within a 12-month period if this government chooses to set that program, banking on the work that's been done by Liberal members of the government when in opposition during the last two or three years.

• 1025

Because I do support it and we will be having discussions and debates on it, I would leave the rest of my limited time available to other members to question this sound proposal to see if it would help them understand it better.

Mr. Shepherd (Durham): Getting back to the GST for a moment, you talked about allowing the provinces to do their own thing on the retail sales tax business. I know you spent some time doing some planning. I think the importance of tax policy goes beyond just a collection of income for the government. I think it also has a tendency to formulate what our country looks like after awhile.

One of the problems we've been dealing with in the last number of years is interprovincial trade barriers. One of the things we're trying to do is to get harmonization of the tax with the provinces, going beyond just collecting revenue. Hopefully somewhere down the road, maybe in 10 years, we'll have a unified consumption tax, whether it's in Newfoundland or Prince Edward Island or British Columbia.

I just wonder if you could reflect on that. Your policy was to do just the reverse, as I understand it, to allocate that field to the provinces.

Mr. Beach: I think these proposals would give the provinces an opportunity to determine their own tax system much more effectively than now. You see, at the moment the federal government establishes the income tax base. The provinces can only collect a surtax, in effect, on the federal tax, or on the federally determined base.

So the provinces have always complained that, one, they don't have administrative machinery to collect an income tax, and two, they really can't determine the nature of their income tax because they are bound to the federal system and the federal base. On the other hand, the provinces do have a sales tax system of their own. They can use it to accomplish their policy objectives under our proposals.

Mr. Shepherd: Is there anything misconceived about our confederation that allows a 12% Newfoundland retail sales tax as opposed to an 8% Province of Ontario retail sales tax? Is this perfectly acceptable to have different rates in all the jurisdictions across Canada?

Mr. Beach: I think that's a provincial determination.

Mr. Shepherd: Okay.

Ms Pat Raggett (Individual Presentation): With this system, I think actually we'd take a big leap forward in the sense that Alberta—and I don't know how the Reform members would react to this part of it—would have a sales tax.

[*Traduction*]

l'appeler, une taxe proportionnelle. Cela permettrait non seulement de supprimer la TPS, mais aussi d'améliorer le régime fiscal dans son ensemble. Pour le gouvernement, ce serait faire d'une pierre deux coups en moins de 12 mois que de choisir cette voie en se fondant d'ailleurs sur le travail effectué par les députés libéraux au cours des deux ou trois dernières années, alors qu'ils siégeaient dans l'opposition.

Étant donné que j'appuie la proposition et que nous allons en discuter davantage, je vais céder le temps qui me reste à des députés qui pourront en profiter pour nous faire mieux comprendre cette proposition très bien fondée.

M. Shepherd (Durham): Pour revenir à la TPS, vous avez proposé de laisser le champ libre aux provinces en matière de taxe de vente au détail. Vous qui avez une certaine expérience de la planification, vous comprendrez que la politique fiscale a d'autres effets que d'assurer la perception de recettes pour le gouvernement. Elle a également tendance, selon moi à donner à notre pays certaines caractéristiques.

Or, ces dernières années, nous avons eu à composer avec la problématique des obstacles au commerce interprovincial. Nous nous efforçons entre autres d'harmoniser la taxe avec les provinces. Il ne s'agit pas simplement de percevoir des recettes. Nous entretenons l'espoir d'en arriver, dans une dizaine d'années peut-être, à une taxe à la consommation unifiée, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, en passant par l'Île-du-Prince-Édouard.

Auriez-vous une réflexion à nous proposer à cet égard. En effet, la politique que vous proposez semble aller dans le sens inverse puisque vous accorderiez ce champ d'imposition aux provinces.

M. Beach: Nos propositions permettraient aux provinces de déterminer plus efficacement qu'à l'heure actuelle leur régime fiscal. En effet, à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral détermine l'assiette de l'impôt sur le revenu. Les provinces ne peuvent que prélever une surtaxe par rapport à la taxe fédérale ou, si vous voulez, par rapport à l'assiette déterminée par le fédéral.

Ainsi, les provinces ont toujours eu à se plaindre d'une part de ne pas disposer des mécanismes administratifs de perception de l'impôt sur le revenu et, d'autre part de ne pas être en mesure de structurer l'impôt sur le revenu en fonction de leurs besoins, étant donné qu'elles sont assujetties au régime et à l'assiette fédérales. Par contre, les provinces ont leur propre régime de taxe de vente. Selon nos propositions, elles peuvent le mettre au service des objectifs de leur politique.

M. Shepherd: Je me demande si ce n'est pas une confédération quelque peu boiteuse qui permet que l'on applique une taxe de vente au détail de 12 p. 100 à Terre-Neuve et une taxe de vente au détail de 8 p. 100 en Ontario. Peut-on vraiment accepter des taux différents dans chacune des provinces du pays?

M. Beach: J'estime qu'il appartient aux provinces d'en discuter.

M. Shepherd: D'accord.

Mme Pat Raggett (présentation individuelle): Avec un tel régime, il me semble que nous ferions un grand pas en avant étant donné que l'Alberta—et je ne sais pas comment réagiraient à cela les députés réformistes—aurait alors une taxe de vente.

[*Text*]

Mr. Shepherd: That's in your program.

Ms Raggett: Yes.

The Chairman: I regret that we don't have more time.

Mr. Mills: Mr. Chairman, we just want to thank you and the members for giving us this opportunity to present this to you.

But I do want to leave one last thought with the committee. As you know, there has been a lot of criticism over the last two or three years on that part of the single tax that would allow someone making $500,000 or $1 million a year or $5 million a year to only pay 20%, whereas someone paying under $100,000—

Mr. Silye: Some are paying nothing.

Mr. Mills: Some are paying nothing. You're right, Mr. Silye.

But I tell you, Mr. Chairman and members, we now know, we now have real evidence, that many of our real achievers and real entrepreneurs, because of our tax system not being competitive, are fleeing this country with not only their brains but also their capital. I think one of the greatest advantages of the single tax system is that it would reverse the capital flows.

I thank you.

Some hon. members: Hear, hear!

The Chairman: May I just say, on behalf of all of us, you have done an extraordinary amount of work on your own initiative to advance the cause of tax reform. You have my utmost admiration for the tenacity with which you've pursued this, the way you've recruited experts such as Don Beach, a highly esteemed tax accountant, and others.

In our travels across the country we've heard people who have come before us to talk about your single tax. While we are looking at replacing the GST, perhaps your suggestion there could be a shift, an exchange of tax bases with the provinces. I believe your paper here deserves a lot more consideration and I look forward in the future to considering it as well.

• 1030

So I want to thank you very much on behalf of both of all of us.

Mr. Mills: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Charles and Beryl, have we sorted out who will be next?

Mrs. Beryl Gaffney, MP (Nepean): I guess I've asserted my influence.

The Chairman: Good. Welcome. The next witness is Beryl Gaffney, member of Parliament.

Mrs. Gaffney: I don't need much time, Mr. Chair. I do not have tax experts with me. It's a very simple proposal. I did have copies here for you but unfortunately my staff brought the wrong back–up material. So I will immediately send it over from my office.

[*Translation*]

M. Shepherd: C'est prévu dans votre programme.

Mme Raggett: Oui.

Le président: Je dois signaler à regret que le temps est écoulé.

M. Mills: Monsieur le président, nous tenons à vous remercier et à remercier les députés de nous avoir donné l'occasion de faire valoir nos points de vue.

J'aimerais toutefois laisser le comité sur une dernière réflexion. Comme vous le savez, au cours des deux ou trois dernières années, on a beaucoup critiqué la notion d'une taxe unique en raison du fait qu'une telle taxe n'obligerait les gens qui gagnent 500 000$, un million de dollars ou 5 millions de dollars par année à ne verser que 20 p. 100 d'impôt, alors que ceux qui gagnent moins de 100 000$. . .

M. Silye: Il y en a qui ne versent rien du tout.

M. Mills: Vous avez raison, monsieur Silye, il y en a qui ne versent rien du tout.

Cependant, vous, monsieur le président et vous, membres du comité, vous savez très bien, et nous en avons des preuves, que bon nombre de nos gens les plus dynamiques et de nos véritables entrepreneurs nous quittent parce que notre régime fiscal n'est pas concurrentiel. Lorsqu'ils quittent le pays, ils nous privent non seulement de leurs cerveaux, mais aussi de leurs capitaux. L'un des plus grands avantages du régime à taux unique serait d'inverser les flux de capitaux.

Je vous remercie.

Des voix: Bravo!

Le président: Je tiens à dire, au nom de nous tous, que vous avez accompli de votre propre initiative un travail très considérable pour faire progresser la réforme fiscale. Je n'ai que de l'admiration pour votre ténacité et pour le fait que vous ayez réussi à vous entourer d'experts comme Don Beach, un comptable fiscaliste de grande renommée, et d'autres encore.

Au cours de nos déplacements dans les diverses régions du pays, d'autres sont venus nous vanter les mérites de la taxe unique que vous proposez. Nous étudions des solutions de rechange à la TPS et il se peut que votre proposition d'un échange de champs d'imposition avec les provinces constitue une solution valable. Je crois que votre document mérite d'être étudié plus à fond et je suis impatient d'avoir le temps de le faire.

Je tiens donc à vous remercier en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues.

M. Mills: Merci, monsieur le président.

Le président: Charles et Beryl, vous êtes–vous entendus sur la prochaine comparution.

Mme Beryl Gaffney (députée de Nepean): Je crois avoir fait valoir mon influence.

Le président: Excellent. Bienvenue. Le prochain témoin: Beryl Gaffney, députée.

Mme Gaffney: Je n'en aurai pas pour très longtemps, monsieur le président. Aucun expert en fiscalité ne m'accompagne. Ma proposition est fort simple. J'avais des exemplaires à vous fournir mais, malheureusement, la personne qui m'accompagne n'a pas apporté les bons documents. Je vous les transmettrai dans les plus brefs délais.

[*Texte*]

Thank you very much for allowing me to come and present what I think is probably a good cross–section of my constituents' points of view. I think that is very important in your analysis. Although I am probably not going to present anything different from what you have heard in your travels across the country, I still think it's important I reiterate that. In the final analysis, Dennis' overall proposal probably fits what I am saying too. We need a general tax reform in this country.

This is a wonderful society. Canadians are taxed on earned income and then pay as much or more tax again when they spend it. As Nepean resident William Richardson, said:

> . . .the existing tax structure in Canada, both in scope and amount, is a real hindrance to Canadians being competitive in international markets. Today, in Canada, about 53 to 54 cents of every dollar earned goes towards some sort of taxation.

There is a strong belief the taxing of income is preferable to sales tax. Sales tax is a regressive form of taxation. I am concerned about and question the timeframe this committee is working under. The timeframe allocated to produce an alternative will only allow possibly for a few possible adjustments to the present GST and the general opinion is that the GST must be eliminated. Canadians do not want a horse by another name; they want a complete revamping on how we tax in this country.

Small business can no longer afford the heavy load the GST has placed upon them, and thousands have gone out of business for no other reason than simply the GST. The tax credits for low–income Canadians do not work properly as the value of the credits decline as they are not factored into inflation.

Another Nepeanite, Charles Monette, aptly put it when he said:

> The GST income–based rebate is inadequate. People in this category pay for food, clothes, and other necessities day by day, and rent on a pay–as–you–go basis. Those with minimum incomes or on Social Assistance see their daily living standards erode.

You need a vast bureaucracy to determine to whom rebates are due, and this will reintroduce a form of "means" test. Many of these people do not file tax returns, many of them are not capable of financial budgeting. It is a small comfort to someone who has difficulty sustaining themselves to skimp for three months or a year in order to gain a rebate or tax credit that may provide a one–day feast.

Do I have the answers on how it can be done? No, I certainly don't. But my first suggestion is to extend the length of time required to come up with a total revamping on how we tax in this country.

Charles Monette again suggests:

[*Traduction*]

Je vous remercie tout d'abord de me permettre de comparaître et de vous présenter ce qui constitue, me semble–t–il, un échantillon assez représentatif des opinions de mes électeurs. Il doit s'agir d'un aspect assez important de votre analyse, selon moi. Même si je ne vais probablement pas vous révéler des choses que vous n'avez pas déjà entendues en parcourant le pays, je crois que certaines vérités méritent d'être répétées. D'une façon générale, la proposition de Dennis correspond assez bien à ce que j'ai à vous dire. Il faut au Canada une réforme de la fiscalité dans son ensemble.

Le Canada n'est–il pas merveilleux? Les Canadiens se voient imposer les revenus qu'ils gagnent puis doivent verser encore autant sous forme de taxes sinon davantage, au moment de le dépenser. Voici ce que nous dit William Richardson, résident de Nepean:

> ...au Canada, le régime fiscal actuel, tant par son ampleur que par sa portée, constitue un véritable obstacle à la compétitivité des Canadiens sur les marchés internationaux. Aujourd'hui au Canada, quelque 53 p. 100 ou 54 p. 100 de chaque dollar gagné est destiné au fisc. L'impôt sur le revenu est nettement préférable à la taxe de vente. Toute taxe de vente constitue un impôt régressif.

Selon moi, l'échéancier de votre comité est à la fois inquiétant et contestable. Dans le peu de temps dont vous disposez pour déboucher sur une solution de rechange, vous ne pourrez que modifier légèrement la TPS actuelle alors que les gens estiment en général que la TPS doit être abolie. Les Canadiens ne veulent pas que l'on se contente d'un simple maquillage de la TPS; ils souhaitent un réaménagement en profondeur de la fiscalité au Canada.

La petite entreprise n'est plus en mesure d'assumer le lourd fardeau de la TPS et des milliers d'entreprises ont dû fermer boutique à cause de cette taxe. Les crédits d'impôt destinés aux Canadiens à faible revenu n'ont pas l'effet souhaité. Leur valeur diminue puisqu'ils ne sont pas indexés sur l'inflation.

Un autre habitant de Nepean, Charles Monette, a visé juste en disant ce qui suit:

> Le remboursement de la TPS lié au revenu ne fait pas l'affaire. Les personnes auxquelles il est destiné achètent des aliments, des vêtements et d'autres produits de première nécessité au jour le jour et paient leur loyer lorsqu'il est échu. Les personnes à faible revenu et les assistés sociaux voient leur niveau de vie s'effriter de jour en jour.

Il faut une armée de bureaucrates pour déterminer qui a droit à un remboursement, ce qui nous ramène à une forme de contrôle des ressources. Dans bien des cas, ces personnes ne font pas de déclaration d'impôt. Bon nombre d'entre elles sont incapables de faire un budget. Nous demandons à des gens qui ont de la misère à joindre les deux bouts de tirer le diable par la queue durant trois mois ou un an pour avoir le plaisir douteux de flamber un crédit d'impôt ou un remboursement en une seule journée.

Ai–je moi–même des réponses à proposer? Certainement pas. Je crois cependant qu'il faudrait en premier lieu prolonger la durée du travail du comité pour qu'il soit en mesure de proposer un réaménagement en profondeur de la fiscalité au Canada.

Charles Monette propose ce qui suit:

[*Text*]

The Government reverse its so–called tax reforms and restore the graduated tax scales whereby progressively higher incomes pay progressively higher taxes. The previously fully indexed personal exemption base should also be restored so that incomes below applicable exemption limits will not be subjected to tax. Then we will not require an army of public servants to administer credits and repayments on a monthly basis as is the case with the GST.

William Richardson goes on to say that:

Large and expensive bureaucracies, funded by tax dollars, have evolved at all levels of governments where effectiveness and the accountability for the tax dollar expenditure are not seriously undertaken. The whole system and its inherent attitudes requires radical corrective change. At present there are 375,000 people working for the federal government alone.

A Statistics Canada report of June 1991 stated that there are 1,500,000 federal, provincial and municipal employees. Simply, we have too many and very costly governments and public administrations in this country. The trend of their growth and size in dollar expenditures must be stopped and reversed drastically. The reality of the tax load warrants both the demand for its reduction and a significant improvement in the value obtained per tax dollar expenditure.

[*Translation*]

. . .que le gouvernement fasse marche arrière dans ses prétendues réformes fiscales et qu'il rétablisse les tranches d'imposition progressives qui font en sorte que les contribuables paient de plus en plus d'impôt à mesure que leurs revenus augmentent. Il faut également rétablir l'exonération pleinement indexée du revenu des particuliers de sorte que les revenus inférieurs aux seuils d'exonération ne soient pas assujettis à l'impôt. Il ne sera plus nécessaire alors de faire administrer des crédits et des remboursements mensuels par une armée de fonctionnaires, comme c'est le cas pour la TPS.

Et voici ce que nous dit William Richardson:

. . .on finance à même nos impôts des bureaucraties coûteuses et pléthoriques sans vraiment tenir compte des critères d'efficacité et de responsabilité en matière de dépenses. Il faut donner un solide coup de barre pour changer non seulement l'ensemble du régime, mais aussi les comportements qu'il entraîne. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral emploie 375 000 personnes.

D'après un rapport de Statistique Canada de juin 1991, les fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux sont au nombre de 1,5 million à l'échelle du pays. Nous avons tout simplement une surabondance de gouvernements et de pouvoirs publics au Canada. Non seulement faut–il mettre un terme à leur croissance et aux dépenses qu'ils engendrent, mais encore faut–il renverser la vapeur. Compte tenu de la lourdeur du fardeau fiscal, il est tout à fait raisonnable d'exiger que celui–ci soit réduit et également que l'argent de nos impôts soit dépensé de façon beaucoup plus efficace.

• 1035

In summary, Mr. Chair and members of the committee, we have seen Canadians resort to an underground economy, Canadians who would never otherwise have done this, for no other reason than the fact that they have been pushed to the wall.

A revised or a revamped GST is not the answer. Taxing purchases out of proportion to income penalizes Canadians at or below a decent subsistence level. If we as a government do not look to the highest incomes and to the large profit–earning corporate empires—and I guess I think of banks and insurance companies—for a progressively higher share, the Canadian consumer will continue to resist and avoid taxes.

I do not believe it is possible to harmonize the GST with the provincial sales tax. Is the alternative a new revised method of taxing income? Should it be a personal expenditure tax, as suggested by some? And PET, which is personal expenditure tax, would tax gross personal spending instead of trying to tax every product and every transaction, which requires millions of forms. Or should it be another form of the expenditure tax, as just recently suggested by the Fraser forum?

I don't have the answer. All I ask is please do not push something through for the sake of expediency and a June deadline. Please review our whole system of taxation in this country.

That is the point of view of the majority of the constituency of Nepean, and I support that point of view. Thank you very much.

Pour tout dire, monsieur le président, membres du comité, nous constatons que les canadiens se replient sur l'économie souterraine. Ce sont des gens qui, autrement, ne l'auraient jamais fait. S'ils le font, c'est qu'ils sont acculés au pied du mur.

Ce n'est pas en revoyant la TPS ou en l'améliorant qu'on va trouver la réponse. En taxant les achats sans tenir compte du revenu, on pénalise les canadiens dont le revenu est inférieur ou égal au seuil de subsistance. Si le gouvernement dont nous faisons partie ne met pas à contribution ceux qui ont des revenus plus élevés et les grandes sociétés qui font des profits—je pense notamment aux banques et aux compagnies d'assurance—pour leur faire payer une part de plus en plus élevée selon leurs revenus, le consommateur va continuer à résister aux taxes et à s'y soustraire.

Je ne crois pas pour ma part qu'il soit possible d'harmoniser la TPS avec les taxes de vente provinciales. Faut–il donc songer à une nouvelle façon d'imposer le revenu? Doit–il s'agir d'une taxe sur les dépenses des particuliers, comme certains l'ont proposé? Une telle taxe viserait la dépense brute des particuliers au lieu de chercher à taxer tous les produits et toutes les transactions, ce qui exige des millions de formulaires. Ou bien devrait–il s'agir d'un autre genre de taxe sur les dépenses, comme celle qui vient d'être proposée dans le cadre des discussions de l'Institut Fraser?

Je n'ai pas la réponse. Je vous exhorte tout simplement de ne pas adopter une solution à toute vapeur au prétexte qu'il faut respecter l'échéance de juin. Je vous prie de revoir l'ensemble du régime fiscal du Canada.

Voilà ce que préconisent la plupart des électeurs de Nepean, et je suis de leur avis. Je vous remercie.

[*Texte*]

The Chairman: We're very sympathetic to your comments about our short deadline, Beryl.

Nous allons commencer la période des questions avec monsieur Asselin. Une seule question, s'il vous plaît.

M. Asselin: Je voudrais d'abord vous féliciter lorsque vous dites que le gouvernement devrait revoir l'ensemble de la fiscalité. Je pense en effet que le gouvernement se donne beaucoup de mal pour aller chercher des revenus afin d'améliorer le système administratif pour que les revenus nets soient le plus rentable possible pour le gouvernement.

Lorsqu'on parle d'étudier l'ensemble de la fiscalité il faut voir aussi les dépenses du gouvernement. Il ne faut pas voir les revenus seulement. Je suis sûr que l'on peut trouver des moyens pour améliorer la fiscalité et je pense que le gouvernement devrait former un comité, comme le comité des Finances, pour revoir l'ensemble des dépenses gouvernementales.

Mrs. Gaffney: Thank you. What I'm hearing from you is that you're agreeing with what I was saying, and I appreciate those comments. Thank you.

Mr. Silye: Beryl, I agree with everything you said, except your position on child support payments.

Mrs. Gaffney: Okay. That was another day.

The Chairman: Any other questions?

In that case, Beryl, I want to thank you very much for your prepared brief. Let me assure you that you were not a loose cannon, nor have I ever considered you to be a loose cannon. Thank you for being with us.

Mrs. Gaffney: Thank you. I'll get this over to you.

The Chairman: Our next witness is the Hon. Charles Caccia. Did Charles disappear?

Shall we take a little break? Would anybody like to propose anything? Does anybody have any questions on the flat tax, the single tax?

Mr. Silye: I'm here to answer them.

The Chairman: Okay, then why, Mr. Silye, in advocating this, would you allow the double taxation of intercorporate dividends? Would that not hamstring the entrepreneurial flair of our corporate moguls?

Mr. Silye: You would take dividends and you'd allow them to be deductible by corporations and taxable in the hands of the recipients.

The Chairman: Not according to this.

Mr. Silye: We would modify it. It's not a perfect system yet.

The Chairman: Thank you.

Charles, thank you very much for your flexibility in accommodating the committee. We appreciate it.

Mr. Caccia: Thank you for the opportunity to appear before you.

[*Traduction*]

Le président: Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que le temps qui nous est accordé est fort limité, Beryl.

We will now begin questions with Mr. Asselin. Just one question please.

Mr. Asselin: I would first want to congratulate you for saying that the government should review the tax system as a whole. I do believe that the government is going to a lot of trouble to collect revenue and to improve administrative efficiency to obtain net revenue at the lowest possible cost to government.

However, taking a look at the tax system as a whole also implies looking at government spending. You cannot look at the revenue side alone. I am sure that ways can be found to improve the tax system and I believe that the government should set up a committee, such as the Finance Committee, to review overall government spendings.

Mme Gaffney: Merci. Si j'ai bien compris, vous êtes d'accord avec moi et je vous en suis reconnaissante. Merci.

M. Silye: Beryl, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit, sauf pour ce qui est de votre position au sujet des allocations d'entretien des enfants.

Mme Gaffney: D'accord. C'était à une autre occasion.

Le président: Y a–t–il d'autres questions?

Dans ce cas, Beryl, je tiens à vous remercier de votre mémoire. Je vous prie de croire que votre intervention est tout à fait appréciée et je tiens à vous le dire en mon nom personnel. Merci beaucoup, donc, de votre comparution.

Mme Gaffney: Merci. Je vous ferai transmettre le document.

Le président: Notre prochain témoin: l'honorable Charles Caccia. Charles a–t–il disparu?

Allons–nous prendre une petite pause? Quelqu'un souhaite–t–il proposer quelque chose. Y a–t–il des questions au sujet de la taxe unique?

M. Silye: Je suis ici pour y répondre.

Le président: D'accord, monsieur Silye, alors pourquoi, dans votre proposition, permettrez–vous une double imposition des dividendes entre sociétés? Cela n'aurait–il pas l'effet d'une douche froide sur l'esprit d'entreprise des dirigeants de nos grandes sociétés?

M. Silye: Les dividendes seraient déductibles pour les sociétés et elles seraient imposables aux mains de ceux à qui elles seraient versées.

Le président: Pas d'après votre proposition.

M. Silye: Elle serait modifiée. Le système n'est pas tout à fait au point.

Le président: Merci.

Charles, je vous remercie de vous être adapté à l'horaire du comité. Nous vous en sommes reconnaissant.

M. Caccia: Merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous.

[*Text*]

I'm sure you want to catch up with your time, so I will be brief. Also, I'm no tax expert, so the less I say the better, perhaps.

It occurred to me that you might want to be aware of the results of a very unscientific poll. It is the result of a questionnaire distributed in Davenport. As in any questionnaire that elected representatives submit to their electors, only those who are really keen answer. Therefore the sample is extremely invalid, extremely sketchy, and far from being satisfactory. On the other hand, I thought it would be better to circulate it rather than just to surrender to its lack of scientific base.

• 1040

As you can see, less than 100 individuals replied. There is a very strong body of opinion that the GST should be replaced, and there are certain views that are perhaps typical of people in Davenport.

Under item 2 you can see a number of suggestions. I'm sure you will remember those you agree with and put aside those you don't agree with, as I would do, because that's normal.

On item 3 it is interesting to note that somehow the Ontario provincial tax has been accepted. The provincial sales tax is not rejected as is the GST. There is still a larger body of opinion that feels it should be rejected, Mr. Chairman, as you can see. I was surprised by the high number of respondents who do not feel strongly against the provincial sales tax.

You can also see the wide range of views expressed amongst those who said it should be replaced, and then on page 2, an even larger set of reasons why it should not be replaced. It would seem that at least people in Ontario have accepted their own provincial tax over time. Maybe this is something to be examined more by a psychologist than a politician.

Under item 5, the replacement phenomenon is tackled by a majority of 45 versus 35, who say they would like to have it replaced by a non–visible tax. Then the reasons are given for that. If this is representative, it seems to be an interesting attitude on the part of the average Canadian, namely that people prefer not to know that they are taxed. Maybe Davenport is an aberration from the general trend. You would know how to assess this particular item.

The Chairman: We don't think it is.

Mr. Caccia: I will move quickly, then, because probably some of these items are perfectly known to you.

There is quite a strong opinion expressed under item 7, to the effect that the present system is not fair. I would attribute that to the 33 or more changes that have been introduced over the last 10 years that certainly have considerably eroded the progressive nature of our tax system, in which I believe.

[*Translation*]

Puisque je sais que vous avez du rattrapage à faire, je serai bref. Par ailleurs, étant donné que je ne suis pas fiscaliste, j'ai peut–être intérêt à en dire le moins possible.

Il m'a semblé qu'il vous serait peut–être utile de connaître les résultats d'un sondage qui n'a rien de scientifique. Il s'agit du résultat d'un questionnaire distribué dans Davenport. Comme c'est le cas pour tout questionnaire qu'un représentant élu soumet à ses électeurs, seuls les plus intéressés prennent la peine de répondre. Il s'agit donc d'un échantillon très peu fiable, très rudimentaire, qui laisse beaucoup à désirer. Par contre, il m'a semblé préférable de le faire connaître, au lieu de le rejeter tout simplement à cause de sa faible valeur scientifique.

Comme vous pouvez le constater, moins de 100 personnes ont répondu. Bon nombre des répondants estiment que la TPS doit être remplacée et il y a là certaines opinions qui représentent peut–être assez bien les électeurs de Davenport.

Un certain nombre de propositions sont faites sous la rubrique 2. Évidemment, vous retiendrez celles qui correspondent à vos opinions et vous rejetterez les autres—et c'est bien normal. J'en ferais autant.

À la rubrique 3, on remarque que la taxe provinciale de l'Ontario a fini par être assez bien acceptée. Elle n'a pas été rejetée comme l'a été la TPS. En effet, comme vous pouvez le constater monsieur le président, il y a encore bien des gens qui voudraient voir la TPS abolie. J'ai par contre été plutôt étonné du fait qu'un grand nombre de répondants ne s'opposent pas beaucoup à la taxe de vente provinciale.

Vous pouvez également constater que les opinions de ceux qui souhaitent que la taxe soit remplacée sont passablement diverses et on voit à la page 2 que les raisons invoquées par ceux qui souhaitent qu'elle ne soit pas remplacée sont encore plus diverses. Il semble bien qu'en Ontario tout au moins, les gens aient fini par accepter leur taxe provinciale. C'est peut–être davantage par un psychologue que par un homme politique que la question devrait être étudiée en profondeur.

À la rubrique 5, 45 personnes sont d'avis que la taxe doit être remplacée par une taxe non–visible contre 35 qui disent le contraire. Des raisons sont données évidemment. Dans la mesure où ce sondage est représentatif, on voit là une attitude plutôt intéressante de la part du Canadien moyen, à savoir que les gens préfèrent ne pas savoir qu'ils sont taxés. Il se peut que la circonscription de Davenport ne soit pas représentative. C'est vous qui êtes le mieux en mesure de l'évaluer.

Le président: Nous croyons plutôt qu'elle l'est.

M. Caccia: Je ne vais donc pas m'y attarder, puisque certains de ces renseignements vous sont peut–être déjà tout à fait connus.

À la rubrique 7, les gens semblent dire assez clairement que le système n'est pas équitable. Selon moi, on pourrait attribuer leur opinion au fait que 33 changements ou plus ont été apportés à notre régime fiscal au cours des dix dernières années, ce qui en a certainement fait un régime moins progressif, contrairement à ce que je souhaite.

[*Texte*]

On item 8, there is a reference to the income tax system, and it's not necessary for me to elaborate too much on that. You can judge for yourself.

On item 10, I was surprised to learn that so many approve of the capital gains exemption. I don't believe in it, so I'm out of sync with my own electors. I hope they will forgive me, for frequently I've made and will continue to make interventions to the effect that it should be eliminated.

Item 11 is self–explanatory.

Then there is a phenomenal range of suggestions and advice to the Minister of Finance; it's pick–and–choose. They come from Canadians who took the trouble to fill out that particular section of the questionnaire by hand. As you can see, it goes on for almost two pages. Of course I'll leave it to you to draw your own conclusions, and I thank you for the opportunity to appear before you.

[*Traduction*]

Pour la rubrique 8, il est question du régime de l'impôt sur le revenu et je n'ai pas à m'étendre sur ce sujet. Vous pouvez tirer vos propres conclusions.

Au sujet de la rubrique 10, j'ai été étonné d'apprendre qu'un si grand nombre de personnes favorisaient l'exonération des gains en capital. Ce n'est pas mon cas et je ne partage donc pas l'opinion de la majorité de mes électeurs. J'espère qu'ils pourront me pardonner, puisque j'ai déclaré et que je continuerai à déclarer souvent que la disposition à cet effet devrait être supprimée.

La rubrique 11 se passe d'explications.

Et enfin, le sondage contient toute une gamme de propositions et de conseils adressés au ministre des Finances. Il y en a pour tous les goûts. Ils ont été formulés par les Canadiens qui ont pris la peine de remplir la section pertinente du questionnaire à la main. Comme vous pouvez le constater, il y en a pour plus de deux pages. Je vous laisse évidemment le soin de tirer vos propres conclusions et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous.

• 1045

As a parliamentarian and colleague of yours, perhaps I may be allowed to add that I see the need for tax reform. I hope that your terms of reference are broad enough to permit you to do so. I do see the need to re–establish confidence in the tax system, the need to make the system fair as it used to be, the need to eliminate as far as possible flat–rate taxes because they affect the lower incomes heavily in contrast with the higher incomes, and to eliminate the loopholes, particularly in difficult times. Those loopholes may have been justified in good economic times, but they no longer are. As I said in the beginning, we need to make our taxation system progressive again.

Thank you very much.

The Chairman: Just before you start questions, Charles, under your point 8, I notice there are no quotation marks, so I want to congratulate you on your graphic editing capacities.

Monsieur Asselin.

M. Asselin: Dans votre sondage, monsieur le député, supposons que vous ayez mis une question comme celle–ci: «Le gouvernement s'apprête à changer la TPS ou à la remplacer. Seriez–vous d'accord pour que le gouvernement élargisse l'assiette fiscale, en allant jusqu'à taxer les médicaments, les soins de santé et l'alimentation?.» Quelle aurait été, selon vous, la réponse de vos commettants dans votre circonscription?

M. Caccia: Il est probable—mais je ne suis pas tout à fait sûr naturellement—que la réponse aurait été non.

M. Asselin: Non. C'est tout.

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): Thank you very much for giving us this information on your survey. As you suggested, I wonder how the 89 people selected it themselves. It doesn't really comes as a surprise that the majority of them think somebody else should pay the tax and they shouldn't.

À titre de parlementaire et de collègue, je me permets d'ajouter que je vois pour ma part la nécessité d'une réforme de la fiscalité. J'espère que votre mandat est suffisamment large pour vous le permettre. Il me semble nécessaire que nous fassions en sorte que le régime fiscal inspire à nouveau confiance, qu'il redevienne équitable, que nous supprimions dans la mesure du possible toutes les taxes à taux fixe, étant donné qu'elles frappent plus durement les revenus modestes que les revenus élevés, et que nous éliminions les échappatoires, surtout en période de difficulté. Ces échappatoires avaient peut–être leur raison d'être lorsque l'économie était florissante, mais ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Comme je l'ai dit d'entrée de jeu, notre régime fiscal doit redevenir progressif.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Avant que nous passions aux questions, Charles, je tiens à signaler l'absence de guillemets à la rubrique 8 et je vous félicite donc de vos talents en matière d'éditique.

Mr. Asselin.

Mr. Asselin: Let us suppose for a moment that, in your survey, you had put the following question: ''The government is about to change or replace the GST. Would you agree that the government should widen the tax base and in so doing, tax drugs, health care and food?'' How would voters in your riding have responded to such a question?

Mr. Caccia: I am not entirely sure, of course, but they probably would have said no.

Mr. Asselin: No. That is all.

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): Je vous remercie de nous avoir livré les renseignements de votre enquête. On peut évidemment se demander, comme vous l'avez fait, ce qui motive les choix des 89 répondants. Il n'est pas tellement surprenant que la majorité d'entre eux estime que quelqu'un d'autre devrait verser la taxe.

[*Text*]

I'm wondering whether there is any understanding in your community about the fact that the Ontario NDP government attempted to impose higher corporate income taxes. They appointed a commission to look into it and found that these much–touted loopholes didn't really exist. They are worried about corporations leaving if there is a higher income tax.

Do you have the sense that your constituents are aware of these realities of life?

Mr. Caccia: Well, *The Toronto Daily Star*, which is mostly read in my constituency, does report on taxation in plain language. I would therefore conclude that every citizen interested in taxation matters would be reasonably well informed, particularly in view of the fact that last January the Ontario government did introduce in Ontario minimum tax on corporations. That was well received.

I suppose some felt it should have gone further, but at least that first step was initiated. I didn't see any signs of revolutions in the street.

Mr. Grubel: I'm just curious, but have you ever talked to Mr. Mills about the increasing evidence that for people who play the lottery of entrepreneurship, make it and then have a high income, and if society then insists on saying that now they've won the lottery we're going to take the winnings away because it's unfair, those people are likely to leave the country? Have you dealt in your own mind with an argument against very progressive marginal income taxes?

• 1050

Mr. Caccia: I've not spoken to Mr. Mills, but Mr. Mills has spoken to me about his proposed tax on more than one occasion.

Mr. Grubel: As he was leaving, he was saying that there's increasing evidence. Entrepreneurship, as many people know, is the driving force of the system that has brought us the high living standards we now enjoy. It is like playing a lottery. Only a small proportion of all those starting new businesses, products and services will succeed. The rest will go down the drain.

In order to get people to continue to enter this entrepreneurial game, there have to be prizes at the end. One of the things I don't understand is how people would then say the prize winners should be punished by having their winnings taken away.

You're not going to sell more lottery tickets if every time somebody has a big winning you say that's unfair so we'll take it away from you. I would suggest that in your thinking about the consequences of a significantly higher marginal tax rate for the sake of greater equity, this should be put into people's thinking when you have any influence on it.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, I must confess to the member and to you that I'm not a blind worshipper of entrepreneurship. I see the merits of entrepreneurship, but an individual chooses to become an entrepreneur or not. Having made that decision—and to use the terminology of the hon. member—that individual is definitely playing a lottery. I don't see the whole of society having a debt to that individual just because he or she decides to become an entrepreneur. That individual has a responsibility to society and to the taxation system, just like anybody else.

[*Translation*]

Je me demande si ces gens de votre circonscription sont au courant du fait que le gouvernement néo–démocrate de l'Ontario a tenté d'imposer des hausses d'impôts aux entreprises. On a créé une commission qui s'est penchée sur la question et a constaté que ces échappatoires dont on parlait tant n'existaient pas. Le gouvernement craint qu'une hausse d'impôts fasse fuire les entreprises.

Avez–vous l'impression que vos électeurs sont bien au fait de ces réalités?

M. Caccia: C'est surtout le *Toronto Daily Star* qu'on lit dans ma circonscription et les reportages de ce journal en matière de fiscalité sont faciles d'accès. Il me semble donc que tous ceux qui s'intéressent aux questions fiscales sont assez bien informés, notamment en raison du fait que, en janvier dernier, le gouvernement de l'Ontario a imposé aux sociétés un impôt minimum. Cette mesure a été bien accueillie.

Certains auraient sans doute voulu voir le gouvernement aller plus loin, mais c'était au moins un pas dans la bonne direction. Personne n'est descendu dans la rue à ma connaissance.

M. Grubel: Je suis curieux de savoir si vous avez déjà parlé à M. Mills du fait qu'il semble de plus en plus évident que ceux qui misent sur l'entrepreneurship et gagnent le gros lot, pour ainsi dire, risquent de quitter le pays si l'État veut accaparer leurs gains sous prétexte qu'ils sont excessivement élevés? Avez–vous évalué le pour et le contre de l'argument selon lequel une forte progressivité des taux marginaux d'imposition est à éviter?

M. Caccia: Je n'ai pas parlé à M. Mills ce matin, mais à maintes occasions ce dernier m'a entretenu des mérites de son projet de taxe.

M. Grubel: Juste avant de partir, il a confirmé qu'il y avait de plus en plus de preuves à l'appui de cet argument. L'entreprenariat, comme de nombreuses personnes le savent, est le moteur du système qui nous a permis de jouir d'un niveau de vie élevé. C'est un peu comme jouer à la loterie. Seul un petit pourcentage de tous ceux qui lancent de nouvelles entreprises, ou de nouveaux produits et services, réussiront. Les autres se casseront la figure.

Pour inciter les gens à continuer de participer à ce jeu de l'entreprenariat, il faut qu'il y ait des prix à gagner. Je ne comprends pas comment on peut proposer d'annoncer aux gagnants de cette loterie qu'on les punira en leur enlevant leurs gains.

Nous ne réussirons pas à vendre plus de billets de loterie si chaque fois que quelqu'un empoche une grosse somme, on dit que c'est injuste, et qu'on va la lui enlever. J'invite ceux qui proposent d'instaurer un taux d'imposition marginal beaucoup plus élevé, pour assurer une plus grande équité, à réfléchir aux conséquences d'une telle initiative. C'est un facteur dont il faudrait amener les gens à tenir compte dans leur réflexion.

M. Caccia: Monsieur le président, je vous avoue que je ne suis pas un adorateur aveugle de l'entreprenariat. L'entreprenariat a indéniablement ses avantages, mais une personne choisit de devenir entrepreneur ou non. Une fois qu'elle a pris cette décision—pour reprendre la terminologie de l'honorable député, elle joue sans contredit à la loterie. Je ne pense pas que la société en général ait une dette envers cette personne simplement parce qu'elle a décidé de devenir entrepreneur. Par contre, cette dernière a une responsabilité envers la société et envers le régime fiscal, comme n'importe qui d'autre.

[*Texte*]

I don't think the real entrepreneur believes the state should subsidize him or her, thus introducing a socialistic view of society. That is not capitalism.

Mr. Grubel: I'm sorry, but the argument is not subsidization. The Reform Party proposal is for them to pay a proportional share of their income. It is their property right. They have taken the risks and they have earned the returns. Instead of your assuming that all of it is owed to the state, the more appropriate presumption is that they have first call on it and the state has the privilege of taking some of it. The issue is over how much.

I have had my say. Thank you.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, I don't want this issue to be disposed of with a thank you very much and it's over. I agree with the hon. member that the debate ought to be on the share of the state. That is probably where the difficulty lies.

I don't see that debate taking a form whereby the notion would be introduced that society has a special duty to the entrepreneur. If anything, the entrepreneur has a duty to society, and it is a two–way street. The system ought to be make it easier for entrepreneurs to enter the system, but I reject the notion that the state ought to become a source of subsidies and crutches for the entrepreneur to continue to exist.

The Chairman: I think you've almost achieved a position where you are *ad idem*.

Maybe Mr. Pillitteri could help us. Then we'll arrive at complete harmony.

Mr. Pillitteri (Niagara Falls): Thank you very much, Mr. Chairman.

Good morning, Charles. Thank you very much for your presentation.

• 1055

Let me ask you a question. You saying most people have possibly accepted the notion of the provincial sales tax. Since our mandate is to replace the GST in some way, possibly revamping a different system but replacing the GST, how would you feel about the notion of replacing the GST with a lower, across–the–board—including food, the lending institutions, everything—rate, let's say about 4%?

Mr. Caccia: I already answered the question earlier when asked. I'm not an expert and don't have the pulse of the public to give you a comprehensive and satisfactory answer. But instinctively and from past experience in past elections, my impression is that Canadians, by and large, would resent very deeply any tax on food. There is a deeply embedded culture in that respect. Rightly or wrongly, it would be seen as a tax on the lower and middle incomes. It would, I think, be rejected very strongly if it were even to be a minor recommendation of this committee.

Now, you may want to experiment and test the psychology of the public at your own risk. But if I were a member of this committee, I would certainly recommend very strongly against this idea.

[*Traduction*]

À mon avis, le véritable entrepreneur ne pense pas que l'État doive le subventionner, cette notion reposant sur une notion socialiste de la société. Cela n'est pas du capitalisme.

M. Grubel: Je suis désolé, mais il n'est pas question de subventionner qui que ce soit. Le Parti réformiste souscrit au fait que les entrepreneurs doivent payer à l'État une part proportionnelle de leurs revenus. Ils sont les justes propriétaires de leurs gains. Ils ont pris des risques et mérité leurs profits. Au lieu de se fonder sur l'hypothèse, comme vous le faites, que tout cela est dû à l'État, il serait préférable de supposer qu'ils devraient être les premiers à pouvoir en jouir, même si l'État a le privilège d'en récupérer une partie. La question est plutôt de savoir combien.

J'ai dit ce que j'avais à dire. Merci.

M. Caccia: Monsieur le président, je ne voudrais pas que l'on mette un terme à la discussion en disant «Merci beaucoup et bonsoir». Je suis d'accord avec le député: Il faut que le débat porte sur la part de l'État, et c'est probablement là où réside la plus grande difficulté.

Je ne pense pas que le débat devrait s'articuler autour de l'idée que la société a un devoir spécial envers l'entrepreneur. Chose certaine, l'entrepreneur a un devoir envers la société. Cela va dans les deux sens. Il faut faire en sorte que les entrepreneurs puissent accéder plus facilement au système, mais je suis contre l'idée que l'État devienne une source de subventions et de béquilles pour permettre à l'entrepreneur de continuer à se maintenir à flot.

Le président: Je pense que vous êtes pratiquement sur la même longueur d'ondes.

Peut–être M. Pillitteri pourrait–il nous aider. À ce moment–là, nous serions en complète harmonie.

M. Pillitteri (Niagara Falls): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, Charles. Je vous remercie beaucoup de votre exposé.

Permettez–moi de vous poser une question. Vous dites que la plupart des gens acceptent l'idée d'une taxe de vente provinciale. Étant donné que notre mandat est de remplacer la TPS d'une façon quelconque, peut–être en instaurant un nouveau système, que penseriez–vous de l'idée de remplacer la TPS par une taxe généralisée—applicable à la nourriture, aux institutions de crédit, etc.—dont le taux serait moins élevé, disons 4 p. 100?

M. Caccia: J'ai déjà répondu à cette question tout à l'heure. Je ne suis pas un expert et comme je n'ai pas sondé la population, je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse complète et satisfaisante. Mais d'instinct, compte tenu de l'expérience des dernières élections, je dirais que les Canadiens de façon générale accepteraient très mal une taxe sur les aliments. Il y a, à cet égard, des convictions très profondes. À tort ou à raison, cela serait perçu comme une taxe sur les citoyens à faible et moyen revenus. Je pense que cela serait rejeté catégoriquement, si c'était même une recommandation mineure du comité.

Maintenant vous voudrez peut–être en faire l'expérience et vérifier la réaction de la population à vos propres risques. Mais si j'étais membre de votre comité, je m'opposerais très vigoureusement à cette idée.

[*Text*]

The Chairman: Charles, thank you very much for undertaking the survey, which was, I'm sure, to directly input to our committee and for no other reason.

We have had discussions, you and I, about the possibility of what tax expenditures might possibly be eliminated, and perhaps I could pursue that with you at some other time, because we're out of time right now.

Mr. Caccia: Yes.

The Chairman: I know you have some specific suggestions in those areas.

Mr. Caccia: All I can say very briefly is this. It is entirely at your fingertips, at your disposal, the results of some very lengthy studies conducted by Finance Canada, which culminated in December and January with two reports. One is on tax expenditures on personal income tax, and the other one is on tax expenditures on corporate taxation.

The Chairman: I have those reports.

Mr. Caccia: They are available to anyone who wants to read through and draw their own conclusions.

The Chairman: I would welcome your suggestions. Charles, thank you very much for your effort and your help. We appreciate it.

Our next witness is Walt Lastewka. Welcome, Walt.

Mr. Walt Lastewka, MP (St. Catharines): Thank you, Mr. Chairman and colleagues. It's a pleasure for me to be here to provide you some feedback from my riding of St. Catharines. I'm pleased to have the opportunity to appear before you this morning to present some of the concerns of the constituents to you, the Standing Committee on Finance.

My constituency office receives many calls from individuals who are sick and tired of the goods and services tax. During the last election the same message was repeated time and time again.

I understand the mandate of this committee is an extension of the government's promise to replace the GST, a mandate handed down by the House of Commons.

Earlier this week, Monday specifically, I held a meeting in my riding where individuals were invited to share their ideas and concerns on replacing the GST. The meeting involved some 75 individual constituents and members of the business community who have indicated their interest in finances and tax reform. I'd like to thank Gary Pillitteri for being in attendance and being a resource to that meeting.

• 1100

I must admit that attaining even a broad consensus is very difficult. I'm sure you have received a multiplicity of messages from witnesses before this committee, during the dozens of hours you've spent listening to Canadians across the country talk about replacing the GST. Such was also the case in the public forum.

[*Translation*]

Le président: Charles, je vous remercie beaucoup d'avoir entrepris ce sondage qui visait exclusivement, j'en suis sûr, à enrichir les travaux de notre comité.

Vous et moi avons déjà eu des discussions pour savoir quels allégements fiscaux pourraient être supprimés. Nous pourrions en reparler une autre fois car pour le moment, votre temps de parole est écoulé.

M. Caccia: D'accord.

Le président: Je sais que vous avez des suggestions précises à cet égard.

M. Caccia: Ecoutez, toutes ces données sont à votre disposition. Nous avons les résultats d'études approfondies menées par Finances Canada, qui ont débouchées sur la publication de deux rapports en décembre et janvier derniers. Le premier s'intitule «Gouvernement du Canada—Dépenses fiscales liées aux impôts directs des particuliers» et l'autre, «Gouvernement du Canada—Dépenses fiscales liées aux impôts directs des sociétés».

Le président: J'ai en main ces rapports.

M. Caccia: Ils sont disponibles pour quiconque veut les lire et former sa propre opinion.

Le président: J'apprécierais vos suggestions. Charles, merci beaucoup pour vos efforts et votre aide. Nous vous en sommes reconnaissants.

Notre prochain témoin est Walt Lastewka. Bienvenue, Walt.

M. Walt Lastewka, (député de St. Catharines): Merci, monsieur le président et collègues. Je suis heureux d'être ici pour vous donner un écho de ma circonscription de St. Catharines. Je suis ravi d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité permanent des Finances ce matin pour exprimer certaines préoccupations de mes électeurs.

Mon bureau de circonscription reçoit de nombreux appels de citoyens qui en ont par-dessus la tête de la taxe sur les produits et services. D'ailleurs, au cours de la dernière campagne électorale, le même message est revenu constamment.

Je crois comprendre que le mandat du comité découle de la promesse du gouvernement de remplacer la TPS, mandat qui lui a été confié par la Chambre des Communes.

Plus tôt cette semaine, plus précisément lundi, j'ai tenu dans ma circonscription une réunion où les gens étaient invités à partager leurs idées et leurs préoccupations concernant le remplacement de la TPS. Quelque 75 citoyens, dont des hommes d'affaires qui s'intéressent aux finances et à la réforme fiscale, ont participé à cette soirée. En passant, j'aimerais remercier Gary Pillitteri qui était là à titre de personne ressource.

J'avoue qu'il est très difficile de dégager même un consensus général. Je suis sûr que vous avez entendu de multiples messages de la part des témoins qui ont comparu devant le comité au cours des douzaines d'heures que vous avez consacrées à écouter les Canadiens, de tous les coins du pays, parler du remplacement de la TPS. La même chose s'est produite à l'occasion de cette tribune publique.

[*Texte*]

In general, however, there was considerable support for a tax that is simple, fair for business and consumers, less costly to collect and administer, harmonized with the provinces and less visible to the consumer, although some people did speak in favour of visibility.

What I've just said is very simple but, I'm sure, not easy to make happen. While the last option is somewhat surprising, constituents spoke of cash register shock, which consumers feel each time taxes are added to the price tag. Many constituents also believe the visibility of the GST has contributed to the problem of tax evasion and the underground economy. An alternative would be less irritating and less likely to cause hatred and the desire to avoid taxes, which have become characteristics of the GST.

Two broad themes emerged from the meeting, which I would like to address specifically. One was the need to harmonize taxation with the provinces, as I have just mentioned. The other was the importance of reducing the burden of taxes on Canadians.

The need to harmonize has been voiced many times in my riding through questionnaires, phone calls, letters and at a recent meeting. Constituents believe—and rightly so—that there is too much duplication within and between governments.

In Ontario federal and provincial governments administer and collect sales taxes. Federal and provincial governments also receive income taxes. Our tax system has become a huge administrative nightmare and must be consolidated.

Businesses are particularly frustrated with this duplication, with two sets of control books, two different administrative structures, two different tax rates, two different tax bases and the numerous audits that go on.

I encourage you to ensure the replacement strategy you recommend to the House is cost–effective. The replacement tax must be very specific on how it will reduce the costs of doing business for the business community and for government.

I would also suggest measures be installed to gauge the new costs, with a complete report card such as we discussed in comparing the GST to the MST.

The second theme that emerged from my meeting was the great disconcertion on the part of constituents. Their message was very loud and clear: too much tax!

Discussion with the constituents has led me to believe that Canadians would be willing to pay the taxes if they could see the results. Many Canadians no longer feel obligated to pay taxes. Tax evasion has become acceptable.

People say it's okay, they're not breaking the law, the government will only waste their money anyway. Trading between businesses has become a norm. People feel they are justified in cheating the system.

Questionnaires filled out by my constituents came back with the same questions over and over. What happened to the debt fund? Didn't the previous government promise to apply the GST to the deficit? I've been paying my taxes, so why hasn't the deficit gone down?

[*Traduction*]

Cela dit, on semble appuyer une taxe simple, équitable pour les hommes d'affaires et les consommateurs, moins coûteuse à percevoir et à administrer, harmonisée avec les provinces et moins visible, bien que certaines personnes aient dit favoriser la visibilité.

Les critères que je viens d'énoncer sont très simples, mais je suis convaincu qu'ils ne sont pas faciles à appliquer. Le dernier est plutôt surprenant, certains électeurs ayant parlé du choc qu'ils ressentent, en tant que consommateurs, chaque fois qu'on ajoute la taxe au prix de vente d'un article. Parmi les participants, nombreux sont ceux qui croient que la visibilité de la TPS a favorisé l'évasion fiscale et l'économie souterraine. Une taxe cachée serait moins irritante et moins susceptible de provoquer une réaction violente chez le consommateur et le désir de s'y soustraire, qui sont caractéristiques de la TPS.

Je voudrais vous parler précisément de deux grands thèmes qui sont ressortis de la réunion. Le premier est la nécessité d'harmoniser la taxe fédérale avec les taxes provinciales, comme je l'ai déjà mentionné. L'autre est l'importance de réduire le fardeau fiscal des Canadiens.

À maintes reprises, dans des questionnaires, des coups de téléphone, des lettres et récemment lors de cette réunion, les citoyens de ma circonscription ont souligné la nécessité de cette harmonisation. Ils estiment, avec raison, qu'il y a trop de double emploi au sein des gouvernements et entre les différents paliers.

En Ontario, les gouvernements fédéral et provincial administrent et perçoivent les taxes de vente. Les deux ordres de gouvernement reçoivent aussi les impôts sur le revenu. Notre régime fiscal est devenu un cauchemar administratif et il doit être rationnalisé.

Les chefs d'entreprises sont particulièrement mécontents de ce double emploi, puisqu'ils doivent tenir deux séries de livres, traiter avec deux structures administratives différentes, et accepter deux taux d'imposition et deux assiettes fiscales différents, sans compter les nombreuses vérifications que tout cela occasionne.

Je vous invite instamment à faire en sorte que la stratégie de remplacement que vous recommanderez à la Chambre des Communes, soit moins coûteuse. Il faudra notamment préciser comment la taxe de remplacement réduira les coûts administratifs des hommes d'affaires et du gouvernement.

J'estime aussi qu'il faudrait des paramètres pour évaluer les nouveaux coûts ainsi qu'un rapport complet, comme celui que nous avons eu en main lorsque nous avons comparé la TPS et la TVF.

Le second thème qui est ressorti de cette rencontre a été l'exaspération des citoyens. Ils se sont exprimés haut et clair: ras le bol des taxes!

Mes entretiens avec mes commettants m'ont amené à penser que les Canadiens seraient disposés à payer leurs taxes s'ils pouvaient en voir les résultats. Nombreux sont ceux qui ne se sentent plus obligés de payer leurs impôts. L'évasion fiscale est devenue acceptable.

Les gens se disent qu'ils n'enfreignent pas la loi et que de toute façon, le gouvernement ne fera que gaspiller leur argent. Le troque entre entreprises est devenu la norme. Les gens se sentent justifiés de frauder le fisc.

Dans les questionnaires remplis par mes électeurs, les mêmes questions revenaient constamment. Qu'est–il arrivé au fonds de réduction de la dette? Le gouvernement n'avait–il pas promis d'appliquer les recettes de la TPS au déficit? J'ai payé mes taxes. Par conséquent, pourquoi le déficit n'a–t–il pas baissé?

[*Text*]

As you know, if you spend more than you receive, the deficit will not be reduced. Whether the GST revenues go to finance government programs, or whether they're used to finance the debt caused by government programs, we still are no further ahead.

I understand this committee is also responsible for reviewing the estimates of the Department of Finance. I encourage you to do so with the greatest vigour. I encourage you to ensure government is keeping its budget promise to cut $5 for every $1 raised in revenues.

To take this further, I would argue that Canadians would accept cut–backs to government spending if and only if they could see the results at the cash register. Taxes could be cut 1% per year, with an equal reduction in federal spending, if you so wish. This reduction in expenditures would have to occur on top of the present reduction programs of the government.

I bring this forward because the link between government spending and taxation measures would be direct and clear. The government would be committed to reducing the tax burden and consumers would be committed to a reduction in government costs. To use some old clichés heard over and over—and I was here at your meeting last night where it was said yet again—there's only one taxpayer and there's no free lunch.

• 1105

Canadians are hurting under the present tax burden. I understand that people would say they don't want it "in their backyard", and that's a typical response when you start cutting expenditures. There isn't anyone around the table who hasn't said that.

We also know that taxation, whether through consumer taxes, income taxes, or UI premiums, hampers the efforts of business to succeed. A lowering of taxes would reward business for its efforts in pro–Canadian business.

While doing the research for the meeting with my constituents, I was struck by the burden carried by small and medium–sized businesses in this country. Of the businesses in Canada, 81% fall under this category. Every day, small and medium–sized businesses lose the battle against government red tape and taxes.

Before I wrap up my remarks, I would like to say a few words about taxes on food.

Witnesses before this committee have indicated that a great deal of our food costs are already taxed, and we've had feedback on that. I caution this committee against a broad tax on food, and taxing this basic necessity treads on dangerous ground. Any tax on food must be at least revenue neutral as compared to the GST.

[*Translation*]

Comme tout le monde le sait, si le gouvernement dépense plus qu'il ne gagne, il ne pourra pas réduire le déficit. Que les recettes de la TPS servent à financer les programmes gouvernementaux ou qu'ils servent à financer le service de la dette créée par les programmes gouvernementaux, nous ne sommes toujours pas plus avancés.

Je crois savoir que votre comité est aussi chargé de passer en revue le budget du ministère des Finances. Je vous encourage à le scruter de très près. Il faut que vous fassiez en sorte que le gouvernement tienne sa promesse du budget de couper 5$ pour chaque 1$ de recettes.

J'irais même plus loin. Je dirais que les Canadiens accepteraient qu'on réduise les dépenses gouvernementales si seulement ils pouvaient en voir les résultats à la caisse. On pourrait abaisser les taxes de 1 p. 100 par année, en assortissant cela d'une réduction correspondante des dépenses fédérales. Cette réduction des dépenses viendrait s'ajouter aux compressions actuelles des programmes du gouvernement.

Je signale cela parce qu'ainsi, le lien entre les dépenses publiques et les mesures fiscales serait clair et direct. Le gouvernement s'engagerait à réduire le fardeau fiscal, et les consommateurs, à accepter une réduction des dépenses gouvernementales. Pour reprendre de vieux clichés qu'on entend constamment—j'étais ici hier soir alors que cela a été dit encore une fois—on ne peut pressurer le contribuable, mais chacun doit faire sa part.

Les Canadiens sont écrasés par le fardeau fiscal actuel. Je comprends que les gens disent qu'ils ne veulent pas que les compressions s'exercent à leurs dépens. C'est une réaction typique lorsqu'on commence à réduire les dépenses. Il n'y a personne autour de la table qui n'ait pas déjà dit cela.

Nous savons aussi que la fiscalité, qu'il s'agisse de taxes à la consommation, de l'impôt sur le revenu ou encore des primes d'assurance–chômage, nuisent aux efforts des entreprises pour réussir. En abaissant le fardeau des entreprises, on les récompenserait pour leur contribution à la prospérité canadienne.

Alors que je me documentais en vue de la réunion avec mes électeurs, j'ai été frappé par le fardeau imposé aux petites et moyennes entreprises chez nous. De toutes les entreprises au Canada, 81 p. 100 entrent dans cette catégorie. Tous les jours, de petites et moyennes entreprises perdent la bataille contre les taxes et la bureaucratie gouvernementale.

Avant de conclure, j'aimerais dire quelques mots au sujet des taxes sur les aliments.

Des témoins qui ont comparu devant le comité ont dit qu'une bonne partie des aliments que nous consommons est déjà assujettie à la taxe, et nous, aussi, avons eu des réactions à ce sujet. Je mets le comité en garde contre l'instauration d'une taxe généralisée sur les aliments. Taxer ces produits essentiels, c'est s'aventurer en terrain dangereux. Toute taxe sur la nourriture devrait au moins n'avoir aucune incidence sur les recettes, comparativement à la TPS.

[*Texte*]

Let me remind you once again that if we are just moving the deck chairs on the *Titanic*, then don't. Think about reducing taxes by 1% per year, with equal commitment to reducing spending. If Canadians can see both sides of the equation, I think they will understand.

These are very difficult and complex decisions that you have to make. I do not envy the job that lies ahead of this committee.

In closing, I would like to thank you for your attention to all individuals and groups that have participated in this process. I thank you for your efforts and attention today and for all the work you've done. Don't lose sight of the goal.

Thank you.

The Chairman: Very good advice, Walt.

Monsieur Asselin, s'il vous plaît.

M. Asselin: Tout d'abord, il faut dire que depuis environ deux mois, le Comité permanent des finances siège et entend environ 8, 10, à 12 témoins par jour.

Le Comité des finances a également fait une tournée dans l'Ouest et dans l'Est et cela se poursuit. Je n'ai pas noté le décompte des pour et des contre, mais selon mon estimation, on peut dire que 50 p. 100 sont d'accord pour garder la TPS dans le système actuel avec quelques améliorations, et 50 p. 100 sont pour remplacer la TPS tout simplement.

Je crois que si le gouvernement mettait l'accent sur l'amélioration du système afin de le rendre plus équitable, et faire en sorte que la TPS soit plus rentable également, puis élargir l'assiette fiscale pour en diminuer le taux, je crois, dis–je, que le taux d'appréciation de la TPS augmenterait considérablement.

De la même façon, on parle d'intégrer le taux de la de la nouvelle taxe ou de la TPS aux produits, puis de donner un coupon de caisse détaillé au client, ce qui lui permettrait de voir l'évolution du produit relativement à l'augmentation de la taxe ou du produit lui–même.

Seriez–vous d'accord pour que le Comité des finances recommande l'amélioration du système actuel de la TPS afin de la rendre plus équitable et plus rentable, en diminuant le taux, en élargissant l'assiette fiscale, et en intégrant la TPS au prix des produits pour la détailler ensuite sur le coupon de caisse? Est–ce que vous seriez d'accord?

Mr. Lastewka: You bring up some good points. I think one of the items that has caused a lot of problems with the GST is that there came a time when there were exemptions for one thing and exemptions for another, and if there's going to be a tax that will be across everything, the big question is, what are you going to exempt?

If you're going to bite into taxing food, does that mean you won't have any exemptions on anything? As soon as you allow one exemption, you then compare that exemption from eating — whether you eat beans and weiners or steak, it's the same thing; it's food.

[*Traduction*]

Je vous rappelle encore une fois que si notre action est comparable au fait de réaligner les chaises longues sur le pont du *Titanic*, mieux vaut s'abstenir. Il est préférable de réduire les taxes de 1 p. 100 par année, en ayant une réduction des dépenses correspondante. Si les Canadiens peuvent voir les deux volets de l'équation, je pense qu'ils comprendront.

On vous demande de prendre des décisions très complexes et difficiles. Je n'envie pas les membre du comité.

Pour terminer, je vous remercie de l'attention que vous accordez à tous les citoyens et groupes qui ont participé au processus. Je vous remercie également de votre attention aujourd'hui et de tout le travail que vous avez effectué. Ne perdez pas de vue le but à atteindre.

Merci.

Le président: Merci de ce conseil judicieux, Walt.

Mr. Asselin, please.

Mr. Asselin: First, it must be said that for the last two months, the Standing Committee on Finance has held meetings and heard about 8, 10 or 12 witnesses a day.

The committee has also travelled in the West and in the East and that part is not over yet. I haven't yet calculated the ayes and the nays, but according to my estimation, 50% think we should keep the GST as it is with a few improvements, and 50% want it replaced.

I believe that if the government were to focus on improving the system in order to make it more equitable and more cost–effective, if it could both broaden the tax base and decrease the rate, people would be considerably less opposed to the GST.

Similarly, there is some talk of having the old GST or the new tax rate built into the cost of goods. The consumer would get a detailed bill at the cash register which would enable him to see where the product stands, whether there has been an increase in tax or what the specific tax treatment of that product is.

Would you agree that the Finance Committee should recommend improving the present GST system in order to make it more fair and more cost–effective through a lower rate, a broadened tax base and a built–in GST, assuming a detailed bill would be provided at the cash register? Would you agree with that?

M. Lastewka: Vous soulevez des points intéressants. Je pense que l'un des facteurs qui a causé beaucoup de problèmes avec la TPS est le fait qu'on ait accordé des exonérations pour ceci et pour cela. Si nous devons avoir une taxe généralisée, la grande question est de savoir s'il y aura des exonérations.

Si l'on décide de taxer la nourriture, cela veut–il dire qu'il n'y aura pas d'exonération pour quoi que ce soit? Dès que l'on permet une seule exonération, on a des problèmes. Considérons l'exonération dont jouissent les aliments. Que l'on mange des haricots et des saucisses ou du steak, c'est la même chose. Ce sont des aliments.

[*Text*] [*Translation*]

• 1110

That's the big problem. I think that's how GST really got off to a totally incorrect start. It was whoever cried the loudest about being exempted. It just went on and on and on. You know the numbers better than I do on what has and hasn't been exempted. It became totally a political tax decision.

Don't take Canadians for granted. They are very clever. The news media and the knowledge base is much higher than people give Canadians credit for. They need to see the example clearly, what you've done with the tax, to feel confident that you've done it right.

Mr. Silye: Thank you, Walt, for your presentation. I've heard the same thing out west in Calgary about too many taxes and lower taxes. Our approach is that one of the ways to do it is to cut spending so that we can lower taxes. That is the reward.

If I was one of your constituents saying the same thing and you came back—and I'm really naive about the government but I see that overall spending is up by $3 billion instead of less, I see promises to cut, future spending has stopped but the current spending level of the government is still up there at $120 billion–plus—what would you say to me? What would your answer be when I just told you there is too much tax so to lower our taxes, you should lower spending, but you're not lowering spending fast enough? What would you suggest to me? How patient should I be and what should I expect?

Mr. Lastewka: I think the constituents know where we stand as a country and realize more and more where we stand globally.

I do believe—and we've had many discussions in our riding, especially on Monday for a solid two hours—constituents want to see that you have a plan, that you are pointed in a direction and you are following that plan, that what you told me you were going to do you are doing. As one of the members said on Monday night, we don't expect miracles overnight but we expect you to have a plan, to work the plan and to communicate the plan to us.

Mr. Silye: Do you see spending going down from $120 billion–plus in future years?

Mr. Lastewka: I don't want to get into the different ideologies—

Mr. Silye: This is on taxes. The GST helps. If you come up with something, can we get spending down?

Mr. Lastewka: Yes, I think you can bite away at it. I have no problem in looking at spending and biting away at it in a small proportion at a time. I do not agree that in cut, cut, cut, business will automatically create things.

I have been involved with small businesses. I've been a corporate executive. If I had been involved in your last discussions I would have disagreed on a number of things with you.

C'est là le gros problème. Je pense que c'est ainsi que la TPS a pris un mauvais départ. C'était à qui crierait le plus fort pour être exonérés. Ce fut un processus interminable. Vous connaissez mieux que moi les chiffres concernant les articles qui ont ou qui n'ont pas été exonérés. Au bout du compte, ce fut une décision politique.

Il ne faut pas sous–estimer les Canadiens. Ils sont très perspicaces. À cause des médias, les Canadiens sont beaucoup mieux informés qu'on ne le croit. Ils ont besoin de voir concrètement ce que l'on a fait avec la taxe; ils veulent s'assurer qu'on s'en sert à bon escient.

M. Silye: Walter, je vous remercie de votre exposé. Moi aussi, à Calgary, j'ai entendu les gens dire qu'ils croulaient sous les impôts. À notre avis, il faut sabrer dans les dépenses pour pouvoir baisser les impôts. C'est ça, la récompense.

Si j'étais l'un de vos commettants et que je vous disais ceci: «je ne connais pas grand–chose au gouvernement, mais je constate que les dépenses globales ont augmenté de trois milliards de dollars au lieu de baisser. On promet de couper; on a mis un frein aux dépenses futures, mais pour l'heure les dépenses actuelles de gouvernement sont encore dans les 120 milliards de dollars et plus.» Que me répondriez–vous? Que me diriez–vous si je vous disais que le fardeau fiscal des Canadiens est écrasant, qu'il faut abaisser les impôts et que pour ce faire il faut réduire les dépenses? Si je vous disais que l'on ne réduit pas les dépenses suffisamment rapidement, que me répondriez–vous? Jusqu'à quel point devrais–je être patient et à quoi devrais–je m'attendre?

M. Lastewka: Je pense que les citoyens savent quelle est la position de notre pays. Ils sont de plus en plus conscients de notre position internationale.

J'ai eu de nombreuses discussions dans ma circonscription, et en particulier lundi dernier pendant deux bonnes heures. Les citoyens veulent savoir que nous avons un plan, que l'on progresse dans la bonne direction et que l'on respecte notre plan, c'est–à–dire que nous respectons nos engagements. Comme l'un des participants l'a dit lundi soir, nous ne nous attendons pas à des miracles, mais nous nous attendons à ce que vous ayez un plan, que vous le mettiez en oeuvre et que vous le communiquiez à la population.

M. Silye: Pensez–vous que dans les années à venir les dépenses vont baisser, par rapport à 120 milliards de dollars et plus?

M. Lastewka: Je ne veux pas aborder des questions idéologiques. . .

M. Silye: Nous parlons de taxes, et la TPS aide. Pourra–t–on réduire les dépenses grâce à la solution de remplacement que vous proposerez?

M. Lastewka: Oui, je pense qu'on peut rogner là–dessus. Je n'ai aucune objection à réduire les dépenses graduellement. Par ailleurs, je ne pense pas que le fait de couper à outrance incitera automatiquement les entreprises à créer davantage d'emplois.

Je connais bien les petites entreprises. D'ailleurs j'ai déjà été directeur d'une société. Si j'avais participé à votre échange tout à l'heure, j'aurais été en désaccord avec vous sur un certain nombre de choses.

[*Texte*]

Mr. Silye: You say you were a corporate executive. You said earlier you'd recommend a 1% reduction in spending to achieve lower taxes. Now you say you're not for cut, cut, cut.

Mr. Lastewka: No.

Mr. Silye: Is there a line there that is optimum? Is it a weaning process? Is that what we're talking about?

Mr. Lastewka: I've discussed this a number of times with people in the riding. If we decided that going through all your committees and discussions you couldn't come up with something fair and so forth—as I said, don't just move the chairs on the deck of the *Titanic*—

Mr. Silye: Good line.

Mr. Lastewka: —then I would have no problem if this committee said let's have a seven–year program on the GST—and if you don't like seven, pick fourteen—and that you are going to drop it 1%, from 7% to 6%, and then you're going to have expenditure cuts.

When people see you're reducing tax but you need to have spending cuts, that's doing it in a more gradual manner. I want to see the cuts in taxes. I want to see how it's going to react. You might also get the opposite when people say they understand you cut the 1% on the tax but don't cut in their backyard. That becomes the big problem.

Mr. Silye: What if each committee, when they look at the budget estimates, were allowed to prioritize the spending of that committee and the bottom two, three or four could just be chopped off? Would that not be a way? Take that back to cabinet and let cabinet them weigh the recommendations for an effective way for government to achieve its objectives of spending cuts properly in proportion to the least amount of damage in the economy, so that it's not as Draconian as that awful Reform Party that we know about.

• 1115

Mr. Lastewka: I won't comment on that.

I'm very careful in cutting across the board on departments, because in some areas you might want to increase and take more cuts. We look at our budgets in committees and so forth. I know with the committees I am on, we are looking at it on a return basis.

Mr. Silye: But year in and year out, from the deputy minister down, that's what is in place all the time and they keep presenting it.

The Chairman: Last question. Jane Stewart.

Mrs. Stewart (Brant): Walt, thanks for being here.

I'm really interested in the meeting you had with your 75 constituents. After the discussion, was there any agreement, or did you think there could be agreement as to whether to hide or keep the tax visible?

[*Traduction*]

M. Silye: Vous dites que vous avez déjà été directeur d'une société. Plus tôt, vous avez affirmé que vous recommanderiez une réduction de 1 p. 100 des dépenses dans le but d'abaisser les impôts. Vous dites maintenant que vous n'êtes pas en faveur de coupes sombres.

M. Lastewka: Non.

M. Silye: Existe–t–il un seuil optimal? S'agit–il d'un processus de sevrage? Est–ce cela que vous recommandez?

M. Lastewka: J'en ai parlé à maintes reprises avec les gens de ma circonscription. Si à la suite de toutes vos discussions et les travaux du comité, il s'avérait que vous ne puissiez proposer une solution équitable, etc—comme je l'ai déjà dit, il ne suffit pas de modifier l'alignement des chaises sur le pont du *Titanic*. . .

M. Silye: Très bon exemple.

M. Lastewka: . . .À ce moment–là je ne m'opposerais pas à ce que le comité propose un échéancier de sept ans pour la TPS—et si la proposition de sept ans ne vous convient pas, prenez 14—assorti d'une baisse du taux de 1 p. 100, ce qui la ferait passer de sept à six p. 100. À cela s'ajouteraient des compressions de dépenses.

Les gens comprendront que pour réduire la taxe il faut aussi réduire les dépenses. C'est une façon plus graduelle de procéder. Je veux que l'on réduise les taxes. Je veux voir quelles réactions cela suscitera. On peut aussi s'attendre à la réaction inverse, c'est–à–dire que les gens diront qu'ils comprennent fort bien que l'on réduise la taxe de 1 p. 100, mais ils ne veulent pas que les compressions se fassent sur leur dos. Et c'est là que le bat blesse.

M. Silye: Dans le cadre de l'examen des prévisions budgétaires, que pensez–vous d'autoriser les comités à dresser une liste des priorités de dépense? On pourrait tout simplement supprimer les deux, trois ou quatre éléments qui sont au bas de la liste. Ne serait–ce pas là une bonne façon de procéder? Transmettez cette proposition au cabinet et laissez–lui le soin de peser les recommendations qui permettraient au gouvernement d'atteindre efficacement ses objectifs de réduction des dépenses afin de causer le moins de dommages possibles à l'économie et d'éviter des mesures aussi draconiennes que celles que préconise cet affreux Parti réformiste.

M. Lastewka: Je préfère ne pas faire de commentaires.

J'ai fait de gros efforts pour que les coupures s'appliquent à tous les ministères, mais vous voudrez peut–être faire des réductions plus importantes dans certains secteurs. Nous examinons les budgets de dépenses en comités. Dans les comités auxquels je siège, nous faisons une analyse en fonction du rendement.

M. Silye: Mais année après année, du sous–ministre jusqu'aux rangs les plus bas de la hiérarchie, ce sont les mêmes programmes de dépense qui restent en place et qui sont représentés à chaque année.

Le président: Dernière question. Jane Stewart.

Mme Stewart (Brant): Walt, merci d'être venu.

Je m'intéresse plus particulièrement à la réunion que vous avez eue avec 75 de vos électeurs. Après la discussion, y a–t–il eu un consensus ou pensez–vous qu'il pourrait y en avoir un sur l'opportunité de cacher la taxe ou de la laisser visible?

[*Text*]

Mr. Lastewka: I would say to you that the business people would say not to hide it so you won't blame it on them, and the consumer says to hide it because they're tired of the sticker shock. Gary was right there.

Mrs. Stewart: Was there any agreement that the base should be broadened or that certain exemptions should remain?

Mr. Lastewka: There was more consideration for broadening it. As soon as you make exemptions, that's what gets people nervous. You know, why did you exempt this and not that? If you're going to go across the board, go across the board. You can't start backing up, because then you have to rationalize every item on why you made that change.

I was involved with the manufacturing sales tax when I was an executive. Depending on who you got the interpretation from is what you applied. Many times if we didn't like the answer, we went back to get somebody else's opinion. I'm not saying businesses would do that today, but in the past they have done that.

Mrs. Stewart: Was there any suggestion about the ability for us to actually harmonize?

Mr. Lastewka: Yes, there was. In fact, there was the very strong opinion that one of the problems is that we have too many levels of government.

Mrs. Stewart: In fact, I heard you say that they wanted it harmonized, but was there any indication as to whether they thought that could be done or not?

Mr. Lastewka: I think the end result was that it was too political and you couldn't do it. It's the right thing to do.

Mrs. Stewart: The final piece was with regard to the underground economy. Was there any suggestion as to how to fix that?

Mr. Lastewka: The bottom line in fixing is that when you create a tax system that allows the underground economy to grow, it will grow. So the tax system has to be in such a place that it will not be allowed to grow.

As you widen it, you get more people involved, and there are more people being able to find ways of going to the underground. We have heard example upon example. It just curls my hair to think what's going on in the communities between businesses. These entrepreneurs who take the risk, I heard earlier, are finding many good ways to beat all the tax systems.

Mrs. Stewart: Thanks a lot, Walt.

The Chairman: Walt, again thank you for undertaking this process of consultation, so that you could come back to us. You have been very specific and very helpful.

What is interesting to me, Walt, is that I think you're maybe the only member of Parliament so far who has reported back to us on the fact that we could broaden the base, because people realize it might be tough medicine but it's the right way to go. You mentioned your respect for the knowledge of Canadians and their knowledge of the trade–offs one has to make in a difficult tax situation.

[*Translation*]

M. Lastewka: Je vous répondrais que les gens d'affaires préféreraient qu'elle ne soit pas cachée afin qu'ils n'aient pas à en porter le blâme, tandis que les consommateurs souhaitent qu'elle soit cachée parce qu'ils en ont assez du choc qu'ils ressentent en voyant le reçu de caisse. Sur ce point, Gary a raison.

Mme Stewart: Y avait–il consensus pour dire que l'assiette devrait être élargie ou encore que certaines exemptions soient maintenues?

M. Lastewka: Davantage de gens se sont prononcés pour l'élargissement. Ce sont les exonérations qui rendent les gens nerveux. Ils se demandent: «Pourquoi a–t–on exonéré ceci et pas cela»? Si l'assiette doit être élargie, il ne faut pas qu'il y ait d'exonérations. Il ne faut pas céder aux pressions et créer des exemptions, parce qu'il faut alors fournir des explications pour chaque produit pour lequel on accorde une exonération.

Quand j'étais administrateur, j'ai eu à m'occuper de la taxe sur les ventes des fabricants. L'application de la taxe dépendait de la personne qui interprétait les règles. Souvent, quand nous n'aimions pas la réponse, nous demandions l'avis de quelqu'un d'autre. Je ne dis pas que les gens d'affaires feraient la même chose aujourd'hui, mais c'est ce qu'ils faisaient dans le passé.

Mme Stewart: A–t–il été question des possibilités d'harmonisation?

M. Lastewka: Oui. D'ailleurs, la majorité était d'avis que l'un de nos problèmes tient au fait qu'il y a trop de paliers de gouvernement.

Mme Stewart: En fait, je vous ai entendu dire que vos électeurs souhaitent que la taxe soit harmonisée mais pensent–ils que c'est faisable ou non?

M. Lastewka: Leur conclusion, c'était que c'est un dossier trop politique et que vous n'y parviendriez pas. C'est pourtant ce qu'il faudrait faire.

Mme Stewart: Ma dernière question concerne l'économie souterraine. Ont–ils proposé des solutions?

M. Lastewka: Quant aux solutions, ils étaient d'avis que quand on crée un régime fiscal qui permet la croissance de l'économie souterraine, elle prend de l'expansion. Ainsi, le régime fiscal doit être structuré de façon à empêcher qu'elle ne prenne de l'expansion.

Plus le phénomène prend de l'ampleur, plus il y a de gens qui y participent et plus il y en a qui trouvent des façons de passer à l'économie souterraine. On vous a donné des exemples innombrables. J'enrage quand je pense à ce que font les entreprises entre elles dans les collectivités. Les entrepreneurs qui prennent les risques, d'après ce qu'on a dit plus tôt, trouvent de nombreuses façons de se soustraire à toutes les formes de taxe.

Mme Stewart: Merci, Walt.

Le président: Walt, je vous remercie de nouveau d'avoir entrepris cette consultation afin de pouvoir nous transmettre les résultats. Votre contribution a été très détaillée et très utile.

Ce que je trouve le plus intéressant, Walt, c'est que vous semblez être le seul député jusqu'à maintenant à nous dire que les gens sont en faveur de l'élargissement de l'assiette parce qu'ils savent que même si la pilule sera amère, c'est malgré tout la médecine qui s'impose. Vous avez dit respecter le fait que les Canadiens sont bien informés et très conscients des choix difficiles qui s'imposent en matière fiscale.

[*Texte*]

On behalf of all members, I want to thank you very much for your assistance to us.

Mr. Lastewka: Thank you for your work. Keep at it.

The Chairman: Can we take a two–minute break, folks? Would you mind?

• 1119

[*Traduction*]

Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à vous remercier sincèrement de votre aide.

M. Lastewka: Je vous remercie de votre bon travail. Ne lâchez pas.

Le président: Pouvons–nous faire une pause de deux minutes? Est–ce que cela vous irait?

• 1125

Le président: Nous reprenons. Notre prochain témoin sera monsieur Ron Duhamel.

M. Ronald Duhamel (député de Saint–Boniface): Bonjour. Merci de m'avoir donné l'occasion, ainsi qu'à mes collègues, de faire une présentation.

Je vais partager avec vous mes sentiments, mes observations et certains points de vue.

I consider this committee perhaps the most courageous and the most adventurous on the whole Hill. I am not without knowing that it's easier to raise questions than to propose solutions to them.

My role today is somewhat like being in opposition. I can raise the points and tell you what to do without having to do it. I'm going back to the good old days.

Je vous souhaite quand même bonne chance et bon succès,

ladies and gentlemen.

I want to make basically three points very quickly. The commitment the Liberal Party made in its red book is an important one to me because in part, perhaps in large part, I was elected as a result of those commitments. I'm sure you've heard them before but I'll just reintroduce them into the record.

On page 22, in my red book at least, it says:

A Liberal government will replace the GST with a system that generates equivalent revenues, is fairer to consumers and to small business, minimizes disruption to small business and promotes federal–provincial fiscal cooperation and harmonization.

Just another quote from the same page:

The GST has lengthened and deepened the recession. It is costly for small business to administer and very expensive for the government to collect. And the GST has fallen far short of its promised revenue potential, partly because it has stimulated the underground cash economy, where no tax can be collected.

As I indicated before, while no government is perfect—and I'm sure ours falls short of perfection as well—we have made some important progress in addressing the major promises contained in the red book, so there is a particular sensitivity to making a very special effort to do that in this particular case too.

The Chairman: Let us resume. Our next witness is Mr. Ron Duhamel.

Mr. Ronald Duhamel, MP (St. Boniface): Good morning. Thank you for allowing me and my colleagues to make a presentation.

I would like to share with you my feelings, my observations and my point of view on certain matters.

J'estime que votre Comité est le plus courageux et le plus audacieux de tous ceux qui siègent sur la Colline. Je ne suis pas sans savoir qu'il est plus facile de poser des questions que de proposer des solutions.

Mon rôle aujourd'hui ressemble assez à celui de l'Opposition. Je peux soulever des questions et vous dire ce que vous devriez faire sans être obligé de faire quoi que ce soit moi–même. Cela me rappelle le bon vieux temps.

I do wish you good luck and much success,

Mesdames et messieurs.

Je vais, pour l'essentiel, aborder rapidement trois points. L'engagement pris par le Parti libéral dans son Livre rouge est important pour moi, car il a contribué en partie, peut–être même en grande partie, à mon élection. Je suis certain que vous le connaissez déjà mais je me propose de le relire pour qu'il soit consigné au compte rendu.

À la page 20, dans mon Livre rouge du moins, on peut lire:

Un gouvernement libéral. . .substituera à la TPS un dispositif qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises, qui sera moins un casse–tête pour les PME et qui encouragera les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux à coopérer et à harmoniser leurs politiques fiscales.

Je me permets une autre citation tirée de la même page:

La TPS a prolongé et aggravé la récession. Elle est une charge onéreuse pour les petites entreprises et l'État lui–même. Elle est loin d'avoir produit les recettes escomptées, notamment parce qu'elle a favorisé l'économie souterraine qui échappe aux taxes.

Comme je l'ai déjà dit, aucun gouvernement n'est parfait—et je suis certain que le nôtre n'atteint pas non plus la perfection—nous avons néanmoins fait quelques progrès importants en ce qui a trait aux principales promesses du Livre rouge; il est donc particulièrement important que nous fassions un effort spécial dans ce cas.

[*Text*]

As I talk to people about the GST and its removal and possible options, people raise other issues. They are becoming increasingly annoyed at what appears to be a growing black market situation. Somehow they feel that as a result of that, and it is quite right, they are paying more taxes. But they are also quite concerned that certain corporations—at least that's the perception—are doing extremely well financially and, to their way of seeing things, are not paying their fair share. Perhaps we need to define what ''fair share'' is.

They are quick to point out that there are several hundred, sometimes they say several thousand, Canadians who have large incomes who pay virtually no tax or very, very little tax. That annoys them to no end. They talk about trust funds—I know the government has made a commitment to look at that—where supposedly large sums of money are shielded from taxation. And they often raise the whole question of sheltering money in other countries.

I will be very honest with you. I don't know the degree of seriousness of each of the particular issues I've raised, but I do know that they do raise them. I do know the perception is deeply ingrained in the minds of Canadians to whom I've talked across Canada, and indeed in my riding, that these are problems that need to be addressed.

I guess the other message that comes out of that for me is that if you come forward or when you come forward with a solution, it would appear to me that if these points are not addressed in some kind of way so that we have a common understanding of its seriousness or lack thereof it is going to be that much more difficult to have Canadians accept the alternative.

In every single discussion I've had people will talk about the GST but they'll say, what about those blankety–blank family trusts? Is it true that they are shielding billions of dollars in other countries? It goes on and on.

With respect to the GST itself in the riding, the greatest criticism comes from two sectors for me. Small businesses really believe it is extremely complex and unnecessarily so. They are angry in most instances because of the costs they perceive as borne by their business and the excessive paperwork and overhead.

[*Translation*]

Quand j'interroge les gens sur la TPS, sur son élimination possible et sur son remplacement, ils soulèvent d'autres questions. Ils sont de plus en plus contrariés par la croissance apparante du marché noir. Ils ont l'impression, à juste titre, que cela les obligera à payer davantage de taxes et d'impôts. Par ailleurs, ils déplorent aussi que certaines sociétés—du moins c'est la perception qu'ils ont—enregistrent d'excellents bénéfices mais ne paient pas leur juste part d'impôt. Il faudra peut–être définir ce que signifie «juste part».

Ils s'empressent de signaler qu'il y a plusieurs centaines, certains disent même plusieurs milliers, de Canadiens à revenus élevés qui ne paient quasiment aucun impôt, ou en tout cas très peu. Cela les contrarie énormément. Ils me parlent des fiducies familiales—je sais que le gouvernement s'est engagé à réexaminer cette question—dans lesquelles on met des sommes considérables à l'abri de l'impôt. Ils soulèvent souvent le problème des abris fiscaux dans d'autres pays.

Je vais être très franc avec vous. Je ne sais pas jusqu'à guel point les questions que j'ai soulevées portent à conséquence, mais je sais que mes électeurs jugent qu'elles sont sérieuses. Je sais que les Canadiens de tout le pays à qui j'ai parlé, notamment dans ma circonscription, sont convaincus, qu'il faut trouver des solutions à ces problèmes.

J'en ai, pour ma part, tiré la conclusion que, si la solution que vous proposerez ne tient pas compte de ces problèmes, soit pour confirmer leur gravité, soit pour dissiper les perceptions erronnées, il sera alors beaucoup plus difficile de faire accepter l'option de remplacement aux Canadiens.

Dans tous les entretiens que j'ai eus au sujet de la TPS, mes interlocuteurs m'ont rétorqué: «que ferez–vous des M. . . fiducies familiales? Est–il vrai que l'on met à l'abri de l'impôt dans d'autres pays des milliards de dollars? Ça n'en finit pas.

Quant à la réaction des gens de mes électeurs, la plupart des critiques formulées proviennent essentiellement de deux secteurs. Les petites entreprises croient réellement que le régime de cette taxe est incroyablement et inutilement complexe. Dans bien des cas, ils réagissent avec colère en songeant aux coûts que leur impose la TPS du fait de la paperasserie excessive et de l'effet qu'elle a sur les frais généraux.

• 1130

I had one particular case where someone owned a pet store. Due to the nature of his particular business, he had to spend many additional dollars to make the transition. He is not a very happy business person.

So complexity costs. I hear that all the time from the small business sector.

Another group in my riding that is extremely sensitive to the GST—and that's partially my fault—includes students and educators, who believe that in our society books and reading materials should not be taxed.

J'ai parlé notamment au propriétaire d'une animalerie. Étant donné la nature de son commerce, il a dû assumer des dépenses additionnelles pendant la période de transition. Il en était très mécontent.

Il y a donc les coûts attribuables à la complexité de la taxe. Les gens de la petite entreprise s'en plaignent constamment.

Il y a dans ma circonscription un autre groupe extrêmement mécontent de la TPS—et j'en suis partiellement responsable—à savoir, les étudiants et les enseignants qui croient que dans notre société, les livres et les imprimés ne devraient pas être taxés.

[*Texte*]

As you know, I come from an educational background. During the last Parliament, at every possible occasion I flayed the government for having introduced that. To my knowledge, no other democratic, developed nation like ours has such a tax on books and reading materials.

I understand, however, that once you start making an exception, where do you stop? I am aware of the sensitivity to taxation on food for certain people. Nobody would mind caviar, the best of meats and what have you being taxed. I appreciate the sensitivity towards taxation of medication and instruments that are used by those who need special assistance, such as wheelchairs.

I also know that once you begin this particular process, it's very difficult to reach a definition. For example, let's assume that we could exclude books and reading materials. Would this mean all books, all reading materials or only those used in schools, colleges and universities?

So I do understand, and my purpose is really to share with you what people have told me they loathe about this particular tax.

I want to remind my Liberal colleagues in particular—and obviously if I can get support from other parties I would welcome it—that this party had been particularly supportive of the elimination of the GST on books and reading materials during the last Parliament. There's a certain expectation out there.

Part of the problem, but not the only part because I did get a lot of support on that. . . I should also underline that the current GST is seen to be extremely negative vis–à–vis the publishing industry. There are facts to back that up. It's a very fragile industry, and we need to be sensitive to the culture that underpins this great nation.

As I indicated before, I know of no country that has such a tax on books and reading materials, particularly learning materials. I'm told that even the former Thatcher government, which supposedly taxed everything, did not have a tax on learning materials.

Finally, I have done a bit of reading, and I'm not about to propose that I'm an expert on the various tax models: the business transfer tax, the retail sales tax, the personal expenditure tax, the harmonized federal–provincial GST, the exchange of tax fields between Ottawa and the provinces, as well as the flat tax. I couldn't avoid Dennis Mills. I didn't want to avoid him, either; he's been very persuasive and effective.

What I tried to do is set up a little grid. On one side of the chart I put the various commitments we've made in our red book. For example, equivalent revenues must be raised. This should be fairer to consumers and to small business, should minimize disruption to small business and promote federal and provincial cooperation and harmonization on fiscal matters.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, j'ai fait carrière dans le monde de l'éducation. Au cours de la dernière législature, j'ai saisi toutes les occasions pour fustiger le gouvernement d'avoir introduit la taxe sur les livres et les imprimés. À ma connaissance, aucun autre pays démocratique, industrialisé n'impose une telle taxe sur les livres et les imprimés.

Cependant, je comprends bien que, quand on accorde des exonérations, il est difficile de savoir où s'arrêter. Je sais que certaines personnes s'opposent à l'imposition de la taxe sur l'alimentation. Personne ne s'opposerait à ce que le caviar, les meilleures coupes de viande et autres produits du genre soient taxés. Je comprends ceux qui s'opposent à une taxe sur les médicaments et les appareils dont les fauteuils roulants, utilisés par ceux qui ont besoin d'une aide spéciale.

Je sais que, dès qu'on commence à accorder des exonérations, il est très difficile de savoir où s'arrêter. Supposons, par exemple, que nous décidions d'exonérer les livres et les imprimés. Tous les livres et tous les imprimés seraient–ils exonérés, ou seulement ceux utilisés dans les écoles, les collèges et les universités?

Je comprends donc le problème, et je me contente de vous transmettre les commentaires des gens qui m'ont expliqué ce qu'ils détestent le plus à l'égard de cette taxe.

J'aimerais rappeler à mes collègues libéraux plus particulièrement—et bien entendu, si je puis obtenir l'appui des autres partis, je leur en serai reconnaissant—que notre parti s'est prononcé fermement en faveur de l'élimination de la TPS sur les livres et les imprimés au cours de la dernière législature. Nous avons créé certaines attentes.

Le problème tient en partie mais pas exclusivement—parce que j'ai réuni énormément d'appuis. . . Je me dois aussi de souligner que la TPS est perçue comme ayant une incidence extrêmement négative sur le secteur de l'édition. Certaines données le confirment. C'est un secteur très fragile et nous devons être très sensibles à la culture qui est l'assise de ce grand pays.

Comme je le précisais, je ne connais aucun pays qui impose une telle taxe sur les livres et les imprimés, particulièrement les matériels pédagogiques. On me dit que même l'ancien gouvernement Thatcher, qui soit disant taxait tout, n'imposait pas de taxe sur les matériels pédagogiques.

Enfin, j'ai fait un peu de lecture et je ne vais pas prétendre être expert sur les divers modèles de taxes: la taxe sur les opérations commerciales, la taxe sur les ventes au détail, la taxe sur les dépenses personnelles, une TPS fédérale–provinciale harmonisée, l'échange des domaines fiscaux entre Ottawa et les provinces et, enfin, la taxe à taux uniformes. Je n'ai pas pu éviter Dennis Mills. Enfin, je ne voulais pas l'éviter; il a été très persuasif et efficace.

Je me suis préparé une grille. D'un côté, j'ai inscrit les divers engagements du Livre rouge. Par exemple, une taxe rapportant des recettes équivalentes à celles de la TPS. Une taxe qui serait plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises, qui serait moins un casse–tête pour les PME et qui encouragerait les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux à coopérer et à harmoniser leurs politiques fiscales.

[*Text*]

Then at the top we put the various categories I've just mentioned: the business transfer tax, retail sales tax, etc. Could we then come up with some sort of idea as to what the best model might be, if we can respect the framework I've mentioned?

I regret to tell you that I have no particular group that would have unanimous support. There are pluses and minuses on all. That's why I called you a courageous group and I wished you well.

I wish I had particular solutions to offer you. I do not.

Juste un petit résumé donc. Tout d'abord j'apprécie énormément l'occasion de me présenter. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, si vous présentez une alternative sans mentionner des questions telles que le marché noir, ou les corporations qui font probablement d'énormes profits et qui paient très peu de taxes, etc., j'ai l'impression que vous aurez beaucoup de difficultés à faire passer votre idée.

[*Translation*]

Ensuite, en haut de la feuille, j'ai inscrit les différents modèles de taxes répondant aux critères que je vient d'énumérer: la taxe sur les opérations commerciales, la taxe sur les ventes de détail, etc. Pourrions–nous choisir le meilleur modèle possible en respectant les critères que j'ai mentionnés?

Je regrette d'avoir à vous dire qu'aucune option n'emporterait un appui unanime. Chaque option comporte des avantages et des inconvénients. Voilà pourquoi j'ai dit que vous étiez courageux et que je vous souhaite bonne chance.

J'aurais bien aimé pouvoir vous proposer des solutions. Je ne le peux pas.

Allow me to do a brief recap. First of all, I appreciate the opportunity of making this presentation. As I said earlier, If you put forward an alternative without dealing with the black market or the corporations who make enormous profits but pay very little tax, etc., I believe that you will have enormous difficulty getting support for your proposal.

• 1135

Comme je l'ai indiqué, le Parti a pris certains engagements et j'aimerais qu'on puisse les respecter. Je ne dis pas cela de façon partisane, je dis cela de façon honnête. On a été élus, dans une certaine mesure, à cause de ce qui a été dit dans le Livre rouge.

Finalement, j'aurais bien aimé être capable de vous donner des solutions, mais malheureusement, je n'en ai pas. En fait, lors des discussions avec certains de mes collègues et amis, nous étions très partagés en ce qui concerne les solutions les plus appropriées.

C'est pour cela, comme je l'ai dit tout à l'heure, que je vous souhaite bonne chance et bon courage.

Those are my remarks.

The Chairman: *Merci.* Thanks for your presentation and for your total sympathy for our plight.

Mr. Silye.

Mr. Silye: I have a question. One of the commitments in the red book was to satisfy consumers. Consumers don't like paying this tax. You also said you would encourage this committee to eliminate the tax on books and reading material. Do you believe in the principle of broadening the base as much as possible to lower the rate or have a low rate whatever the replacement tax might be?

Mr. Duhamel: Let me address the three points you've made.

First of all, I'll address the question of satisfying the consumer. If you're asking whether consumers are ready to accept a particular model—that should be the criterion—then I suspect we won't have any taxes. Satisfying the consumers to me is really having the consumers believe that in view of the various alternatives that could have been brought forward, this appears to be perhaps the fairest option or one that is as fair as any other.

As I have already pointed out, the party made certain commitments and I would like us to meet them. I am not saying this in a partisan way; I am speaking honestly. We were elected, to a certain extent, because of the commitments in the Red Book.

Finally, I would have liked to be able to suggest solutions, but unfortunately, I have none to propose. Indeed, when discussing with certain colleagues and friends, I found that our opinions were quite varied on what would be the most appropriate solution.

That is why, as I said earlier, I called you courageous and wished you good luck.

Voilà mon exposé.

Le président: *Thank you.* Merci de votre exposé et de la compassion que vous nous avez témoignée en raison des choix difficiles qui nous attendent.

Monsieur Silye.

M. Silye: J'ai une question. Dans le Livre rouge, vous avez pris l'engagement de faire droit aux doléances des consommateurs. Les consommateurs n'aiment pas payer cette taxe. Vous avez aussi dit que vous encourageriez le Comité à éliminer la taxe sur les livres et les imprimés. Croyez–vous qu'il faudrait élargir au maximum l'assiette de la taxe afin d'en abaisser le taux ou de mettre en place une taxe de remplacement à un taux moindre?

M. Duhamel: Permettez–moi de réagir aux trois points que vous soulevez.

D'abord, les attentes des consommateurs. Si vous me demandez si les consommateurs sont prêts à accepter un modèle donné de taxe—cela devrait être le critère—alors je soupçonne que nous n'aurons plus de taxes. Quand on parle de faire droit aux doléances des consommateurs, cela signifie que nous réussirons à démontrer aux consommateurs que, de toutes options de remplacement possible, nous retiendrons la plus juste.

[*Texte*]

Consumers recognize that they need to pay taxes. Consumers recognize as well that it's very difficult to maintain our quality of life and the services we enjoy without additional increases in the future. So satisfying the consumer is really creating the reality and the perception that this alternative is a better and fairer one. That's the way I define satisfying the consumers.

With respect to excluding books and reading materials, depending upon the model, obviously I would like to have that done. There's no question about it. I recognize, however, that if you do that it's difficult to reach a definition sometimes and you may have to extend it to other categories.

So, you know, I'm a reasonable person—I'm a Liberal—and I would be quite—

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Duhamel: No, no, that's a very serious statement. I'd be quite willing to look at the rationale for exclusion or inclusion. I don't have a closed mind to it.

Mr. Silye: What's your opinion on taxing food?

Mr. Duhamel: I would be extremely cautious.

Mr. Silye: So you wouldn't tax food?

Mr. Duhamel: It depends upon the rate. It depends on whether you could assist those with extremely low revenues at what particular point in time. If it's after the fact, I think it's virtually impossible or there will be a. . .

Mr. Silye: You wouldn't tax pharmaceuticals either?

Mr. Duhamel: What pharmaceuticals?

Mr. Silye: Drugs.

Mr. Duhamel: What kind of drugs?

Mr. Silye: Prescription drugs.

Mr. Duhamel: You might want to exclude those. There's a case to be made for them, but you have to look at it in the broader context. Are you going to start excluding or are you not going to exclude? That's the basic question. If you start excluding, then you need to have a solid rationale.

Mr. Silye: I'm trying to find out whether you should just tax everything. If you're going to have a tax, tax everything so you can have the lowest possible, the simplest—

Mr. Duhamel: To be perfectly honest, I would prefer to tax everything provided we can give some financial assistance on time to those who need assistance. If we can't, however, then I would suggest perhaps we should not.

Mr. Silye: Okay, thank you. I'm glad you have to keep reminding yourself you're a Liberal. That's important.

Mr. Duhamel: Oh, no, no, I live it, I breath it, and I preach it.

[*Traduction*]

Les consommateurs savent bien qu'ils doivent payer des taxes. Ils savent aussi qu'il est très difficile de maintenir notre niveau de vie et de conserver les services dont nous bénéficions sans qu'il y ait de nouvelles augmentations à l'avenir. Ainsi, il s'agit d'adopter, pour les consommateurs, une taxe de remplacement qui soit meilleure et plus juste, et de la faire accepter comme telle. Voilà à mon sens ce que signifie de faire droit aux doléances des consommateurs.

En ce qui concerne les livres et les imprimés, il est bien évident que j'aimerais qu'ils soient exonérés sous le régime d'une nouvelle taxe. Cela ne fait aucun doute. Cependant, je sais que si nous accordons l'exonération, il est difficile d'éviter parfois d'en faire autant pour d'autres catégories de produits.

Ainsi, vous le savez, je suis une personne raisonnable—je suis un libéral—et je. . .

Des voix: Ah, ah!

M. Duhamel: Non, non, je dis cela très sérieusement. Je suis tout à fait disposé à entendre les raisons qu'on me citera en faveur de l'exclusion ou de l'inclusion. Je n'ai pas d'idées préconçues.

M. Silye: Que pensez–vous de l'inclusion des produits alimentaires dans l'assiette de la taxe?

M. Duhamel: J'y réfléchirais à deux fois.

M. Silye: Ainsi, vous ne taxeriez pas l'alimentation?

M. Duhamel: Tout dépendrait du taux. Il s'agit de savoir si l'on pourra aider ceux qui ont des revenus extrêmement bas et à quel moment nous interviendrons. Si l'aide leur parvient après coup, je pense qu'il sera quasiment impossible ou que. . .

M. Silye: Vous ne taxeriez pas non plus les produits pharmaceutiques?

M. Duhamel: Lesquels?

M. Silye: Les médicaments.

M. Duhamel: Quel genre de médicaments?

M. Silye: Les médicaments d'ordonnances.

M. Duhamel: On pourrait juger opportun de les exonérer. On pourrait invoquer des arguments en faveur d'une telle exclusion, mais il faut examiner la question dans un contexte plus large. Va–t–on accorder des exonérations ou non? Voilà la question essentielle. Si l'on décide d'accorder des exonérations, alors il faut pouvoir justifier cette décision.

M. Silye: J'essaie tout simplement de savoir s'il faudrait tout taxer. S'il doit y avoir une taxe, qu'elle s'applique à tout afin qu'on puisse avoir le taux le plus bas possible, le régime le plus simple. . .

M. Duhamel: J'avoue bien franchement que je préférerais tout taxer à condition de pouvoir accorder une aide financière en temps opportun à ceux qui en ont besoin. Par contre, si ce n'est pas possible, alors nous ne devrions peut–être pas élargir autant l'assiette.

M. Silye: D'accord, merci. Je suis ravi de voir que vous devez sans cesse vous rappeler que vous êtes libéral. C'est important.

M. Duhamel: Ah, non, non, j'aime ça, j'en vie, et je prêche cette philosophie.

[*Text*]

Mr. Silye: That's called a cult.

Mr. Duhamel: It's a lot better than other things I could call other parties.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: The inexorable conversion that is being effected upon Silye is just a treat to behold.

Mr. St. Denis.

Mr. St. Denis (Algoma): Thank you for being here.

One of the problems we face—and I appreciate your acknowledging it as the challenge facing us—is that with respect to tax policy and the GST particularly, there has been an attempt to deliver social policy. The food exemption is an example of trying to deliver social policy through a tax. Then there is cultural policy, the question of a tax on reading or not.

• 1140

I'm glad you referred to what I call the well–read book. It seems that everybody has read the well–read book.

One of the principles in a consumption tax, when you are addressing the question of an exemption, is that if you're going to have an exemption, it should be the whole sector. For example, the problem with food isn't so much that we exempt food, it's that we exempt some food. In other words, you pay tax on restaurant food but not on grocery store food.

The same question applies with reading and books. If you're going to exempt reading, in my view, it has to be all of that which is printed on paper with pictures or words. It includes pornographic material, for example. To try to create boundaries within the printing and publishing sector creates further problems.

All that said, if a broadening of the base allowed the rate to drop to 4%, would that not be in a way a concession to those who support no tax on reading, the fact that at least we've gone from a 7% down to maybe 4% or 5%? Would there not be some pleasure, at least, in the reading community?

Mr. Duhamel: You make a number of important points. The first one is the difficulty in defining and excluding. I acknowledged that and continue to do so.

But we do that in taxation now. You, as a business person, can include certain expenditures and not others. So it's not an impossibility with respect to books and reading material.

I'm not hung up on it. I'd like to see what's going to be proposed, then I may be. You could say anything that is purchased by a school, college, or university for educational purposes. Some people might be unhappy. They'd ask if it includes private schools, if it includes correspondence courses, etc.

I think it can be done, but it is difficult. Once you start, where do you stop the definition, and why shouldn't you include others that have a solid rationale? That's number one.

[*Translation*]

M. Silye: On appelle ça un culte.

M. Duhamel: C'est mieux que bien d'autres étiquettes que je pourrais accoler à d'autres partis.

Des voix: Ah, ah!

Le président: Cette conversion inexorable qui fait sentir ses effets sur M. Silye fait chaud au coeur.

Monsieur St. Denis.

M. St. Denis (Algoma): Merci d'être venu.

L'un des problèmes auquel nous nous heurtons—et je vous sais gré d'avoir compris que c'est l'un des défis que nous devons relever—tient au fait qu'on a tenté d'atteindre certains objectifs sociaux au moyen de la politique fiscale et de la TPS plus particulièrement. Par exemple, nous avons tenté d'atteindre des objectifs sociaux au moyen du régime fiscal quand nous avons exonéré les aliments. Il y a ensuite la politique culturelle, la question de savoir si l'on doit taxer les imprimés.

Je suis ravi que vous ayez parlé de ce que j'appelle le livre le plus lu. Il me semble que chacun a lu le livre le plus lu.

L'un des principes fondamentaux d'une taxe à la consommation est que toute exonération doit s'appliquer au secteur tout entier. Par exemple, le problème qui se pose avec l'alimentation, n'est pas tellement que nous exonérions les aliments mais plutôt que certains soient exonérés et d'autres pas. Autrement dit, on paie une taxe sur les repas au restaurant, mais pas sur les aliments achetés à l'épicerie.

La même question se pose pour les imprimés et les livres. Si nous devons exonérer les imprimés, à mon avis, il faut alors exonérer tout ce qui est imprimé sur du papier, que ce soit des illustrations ou des mots, ce qui s'entend du matériel pornographique, par exemple. On crée des problèmes additionnels quand on tente de faire des distinctions au sein du secteur de l'édition.

Cela dit, si en élargissant l'assiette nous pouvions abaisser le taux à 4 p. 100, est–ce que nous ne ferions pas une concession suffisante à ceux qui s'opposent à toute taxe sur les imprimés, puisque le taux serait passé de 7 p. 100 à 4 p. 100 ou 5 p. 100? Est–ce que cela ne ferait pas plaisir à tous ceux qui s'intéressent à la lecture?

M. Duhamel: Vous soulevez là un certain nombre de points importants. Il y a d'abord la difficulté de décider ce qui sera exonéré. J'en suis conscient.

Or, nous faisons déjà cet exercice en matière de fiscalité. Comme homme d'affaires, vous pouvez inclure certaines dépenses et pas d'autres. Ce ne serait donc pas impossible d'en faire autant pour les livres et les imprimés.

Je n'ai pas d'idée arrêtée. J'attendrai de voir quelle sera la proposition, j'aurai peut–être à ce moment–là des idées arrêtées. On pourrait penser à tout ce qui est acheté par une école, un collège ou une université à des fins éducatives, mais il est possible alors que certains en soient mécontents. Certains voudraient savoir si les écoles privées seraient visées, et les cours par correspondance, etc.

Je pense que c'est possible, mais ce sera difficile. Quand on décide d'accorder des exonérations, où doit–on s'arrêter à un certain point et pourquoi ne pas accorder le même traitement à d'autres produits et services pour lesquels on peut invoquer des raisons convaincantes? Voilà pour le premier point.

[*Texte*]

Number two, you asked if it would appease. "Appease" is not the right word. Would it respond to some of the concerns that are raised by these particular groups if it were 4% rather than 7%? I think it would go a long way.

There are perhaps some models, such as a personal expenditure tax. You know more about that than I do. I have not had time, nor do I have the background, to be able to give an expert opinion on it.

That may get away from all those particular difficulties. As I understand the personal expenditure tax or some of the models, you could avoid some of the difficulties we've just discussed right now.

The Chairman: Ron, thanks again for your very articulate presentation.

Mr. Duhamel: *Merci.* Thank you.

The Chairman: And for your sympathy.

Mr. Duhamel: I really appreciate that it's very difficult, but I also obviously wish you well. I would like this committee to be the most successful that's been undertaken by Parliament, because you've probably got the roughest job that's ever been undertaken, apart from the Constitution.

Thank you.

The Chairman: Our next witness is Marlene Cowling. Thanks, Marlene.

Mrs. Marlene Cowling, MP (Dauphin—Swan River): Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I want to thank the finance committee for this opportunity to present the views of many of my constituents of Dauphin—Swan River on the GST.

As the only farm woman from western Canada of this new Liberal government, I bring a long record of community involvement and political activism within mainstream farm organizations to the House of Commons. As a farm policy advocate, I was involved in the early discussions of replacing the manufacturers sales tax with a consumption tax, better known as the GST.

At a national farm meeting, I clearly remember a farm leader from New Zealand indicating that this country was bringing forward a complicated, comprehensive, expensive way of collecting taxes through the GST.

As a farmer, I believe the farm community views the GST from two perspectives. Number one, as normal consumers, farm families are constantly annoyed by the GST in the same way as many other Canadians. It is cumbersome, costly, and unwieldy to administer. There is a constant temptation for people not to record transactions and to deal in cash to avoid the tax whenever possible. You will get many representations on these matters from other presenters, so I will not dwell on this.

[*Traduction*]

Ensuite, vous vous demandez si l'on contenterait ainsi les gens. «Contentés» n'est peut–être pas le bon mot. Disons plutôt, est–ce que cela répondrait aux arguments soulevés par ces groupes si le taux était de 4 p. 100 plutôt que de 7 p. 100? Je pense que ce serait un bon début.

Il y a peut–être d'autres modèles qui vous faciliteraient la tâche, comme une taxe sur les dépenses personnelles. Vous en connaissez davantage là–dessus que moi. Je n'ai pas eu le temps de préparer un avis d'expert à ce sujet, et je n'ai pas les connaissances voulues.

Ce serait peut–être une solution à tous ces problèmes. Si j'ai bien compris le modèle d'une taxe sur les dépenses personnelles, il serait possible d'éviter certaines des difficultés que vous venez d'énumérer.

Le président: Ron, je vous remercie encore une fois de cet exposé très senti.

M. Duhamel: *Thank you.*

Le président: Et merci de votre compassion.

M. Duhamel: Je comprends réellement la difficulté de votre tâche, et je vous souhaite sincèrement bonne chance. Je voudrais que le comité connaisse une réussite inégalée au Parlement parce que votre tâche est sans doute la plus ardue jamais entreprise, exception faite de celle du comité sur la constitution.

Merci.

Le président: Notre prochain témoin est Marlene Cowling. Merci, Marlene.

Mme Marlene Cowling (deputée de Dauphin—Swan River): Merci, monsieur le président.

D'abord, je tiens à remercier le comité des finances de me donner cette occasion de vous faire part des commentaires d'un grand nombre des électeurs de Dauphin—Swan River sur la TPS.

Je suis la seule femme agricultrice de l'ouest du Canada dans ce nouveau gouvernement libéral et dans l'exécution de mon mandat comme députée à la Chambre des communes, je m'appuierai sur ma longue expérience des activités communautaires et politiques. Agissant comme championne des intérêts du secteur agricole, j'ai participé dès les premières étapes aux discussions en vue de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants par une taxe à la consommation mieux connue sous le sigle TPS.

Je me souviens clairement d'un dirigeant agricole de la Nouvelle–Zélande qui disait, lors d'une réunion nationale d'agriculteurs, que le Canada, avec la TPS, mettrait en place une façon compliquée et coûteuse de percevoir des taxes.

En tant qu'agricultrice, je pense que les milieux agricoles jugent la TPS sous deux éclairages différents. D'abord, les familles agricoles sont constamment contrariées par la TPS de la même façon que de nombreux autres consommateurs. C'est une taxe coûteuse et difficile à administrer. Les gens sont sans cesse tentés de ne pas consigner certaines transactions et de payer comptant pour éviter la taxe chaque fois que c'est possible. Mais comme de nombreux autres témoins aborderont ce problème je ne m'y attarderai pas.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1145

Number two, as producers of food, and because food is exempt from GST, farmers do not pay GST on their business inputs. In this second perspective, farmers have a somewhat different point of view, and I will restrict my comments to this perspective.

Since domestic food retail sales are not subject to the GST, the farm input cost to produce that food should not bear the tax. Most farm production goes into either the domestic food market or export sales. In neither case is the final sale subject to the GST and production inputs are not taxable.

Most people in the farm community would tend to agree that food should not be subject to the GST and therefore agree that food production inputs should not be subject to the tax. The problem encountered by farmers lies in the extensive paperwork required to give effect to their tax exempt status.

First, you must understand that some farm inputs are not subject to the GST at time of purchase, such as bulk fertilizers, bulk chemicals or major implement purchases, and there's no problem there. Many other purchases, however, are subject to the GST at time of purchase. These taxes will be rebated upon application, which may be quarterly, semi–annually or annually. Parts, fuel, hydro and telephone, building materials, farm vehicles, custom work, etc., all are taxable at time of purchase.

As you can imagine, this requires an additional level of record keeping and form filling that many farmers find distasteful at the best of times. Not only must these purchases be recorded in a way that the GST can be readily split out for rebate purposes, but there is an additional complication. Some of these purchases are also only part business and partly personal; that is, gasoline, hydro and telephone, building repairs, some equipment repairs. Some are 50% business, 50% personal; some are one–third, two–thirds; some are 25%, 75%, etc. This splitting out is necessary because the rebate is only payable on the business expenditures and not on the personal expenses.

Computerized accounting systems, of course, handle these complications with less fuss and commotion. It is fair to say, however, that most farmers find this GST rebate system just one more layer of paperwork that they could well do without.

The incentive to do the paperwork is the rebate itself. One can only guess at the level of slippage that occurs in such a system to the disadvantage of those farmers who fail to apply for the full rebate for which they might be eligible.

The other concern in the system is the level of administrative cost that is required to effectively audit the rebate application process itself. I have no idea how elaborate or expensive the present system or process is or how effective that system is. Certainly, the potential for enormous cost is there.

Ensuite, les agriculteurs jugent la taxe en leur qualité de producteurs d'aliments et comme ces derniers sont exonérés de TPS, ils ne paient pas cette taxe sur leurs intrants. Tout ce deuxième éclairage, les agriculteurs ont un point de vue quelque peu différent et je vais me contenter de cette perspective–là.

Puisque les ventes de produits alimentaires au détail Canada ne sont pas assujetties à la TPS, le coût des intrants agricoles servant à la production d'aliments ne devrait pas être taxé. L'essentiel de la production agricole est destiné, soit au marché intérieur, soit à l'exportation. Dans l'un et l'autre cas, la vente finale n'est pas assujettie à la TPS et les intrants ne sont pas taxables.

La plupart des agriculteurs s'entendraient pour dire que les produits alimentaires ne doivent pas être assujettis à la TPS et que, par conséquent, les intrants servant à la production d'aliments ne devraient pas l'être non plus. Le problème auquel se heurtent les agriculteurs tient à la quantité massive de papier qu'ils doivent brasser pour obtenir le remboursement de la taxe sur leurs intrants.

D'abord, vous devez comprendre que certains intrants agricoles ne sont pas assujettis à la TPS au moment de l'achat, notamment les engrais en vrac, les produits chimiques en vrac et les principales machines agricoles, et cela ne pose aucun problème. De nombreux autres achats, toutefois, sont assujettis à cette taxe qui est remboursée sur demande trimestriellement, semi–annuellement ou annuellement. Les pièces de rechange, le carburant, l'électricité et le téléphone, les matériaux de construction, les véhicules de ferme, le travail à façon, etc., sont tous taxables au moment de l'achat.

Comme vous pouvez l'imaginer, cela nécessite des efforts additionnels de tenue de livres et de nombreux formulaires qui irritent les agriculteurs. Ces achats doivent être inscrits de façon que la TPS puisse être ventilée séparément pour l'obtention de la remise, mais il y a une autre complication. Certains de ces achats servent seulement en partie à des fins commerciales et en partie à des fins personnelles; il s'agit de l'essence, de l'électricité et du téléphone, des réparations de bâtiments et des réparations de certaines pièces d'équipement. Dans certains cas, la répartition est de moitié–moitié; dans d'autres cas, le partage est de un tiers, deux tiers; dans d'autres cas il est de 25 p. 100, 75 p. 100, etc. Cette ventilation est nécessaire parce que la remise est accordée uniquement sur les dépenses d'entreprises et non sur les dépenses personnelles.

Bien sûr, les systèmes comptables informatisés permettent d'atténuer de beaucoup les effets de cette complexité. Cependant, il n'est pas faux de dire que la plupart des agriculteurs considèrent que ce système de remise de la TPS ne fait qu'alourdir leur administration et qu'ils s'en passeraient bien.

Ce qui les incite à remplir les formulaires et à tenir la comptabilité, c'est que c'est la seule façon d'obtenir la remise. On ne peut imaginer les erreurs qui peuvent se produire au détriment des agriculteurs qui omettent de demander le plein remboursement auquel ils auraient droit.

L'autre problème qui se pose tient au coût administratif qu'implique la vérification efficace du processus de demande de remise lui–même. Je n'ai aucune idée de la complexité ou des coûts du système actuel ni de son efficacité. Chose certaine, c'est un système qui est vraisemblablement très coûteux.

[*Texte*]

On October 25 my constituency of Dauphin—Swan River voted for a Liberal government that had a plan. Part of that plan was to replace the GST, the most hated tax in Canadian history. As a farmer from western Canada and part of the new Liberal government, I firmly believe we must live up to our election promises of the red book to replace the GST with a system that generates equivalent revenues, is fairer to consumers and small business, minimizes disruption to small businesses and promotes federal–provincial fiscal cooperation and harmonization. And, I must add, it's simpler to everyone concerned.

[*Traduction*]

Le 25 octobre, ma circonscription de Dauphin—Swan River a voté pour un gouvernement fédéral qui s'était notamment engagé à remplacer la TPS, la taxe la plus honnie de l'histoire canadienne. En tant qu'agricultrice de l'Ouest et membre du nouveau gouvernement libéral, je crois fermement que nous devons tenir les promesses électorales faites dans le livre rouge, à savoir remplacer la TPS par un dispositif qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises, qui sera moins un casse-tête pour les PME et qui encouragera les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux à coopérer et à harmoniser leurs politiques fiscales. J'ajoute que c'est plus simple pour tout le monde.

• 1150

Thank you.

The Chairman: That should prove very easy, Marlene.

Monsieur Asselin.

M. Asselin: Nous avons rencontré depuis deux mois quelques représentants du monde de l'agriculture. Lors de notre tournée dans l'Est à l'île du Prince-Édouard, l'Association des agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard nous demandait de recommander à la commission des finances d'améliorer le système de la TPS mais pas de l'abolir. Il est certain que la personne qui est venue témoigner n'était pas un député libéral. Il était peut-être libéral mais ce n'était pas un député qui devait défendre les politiques de son gouvernement.

Vous, en tant qu'agriculteur, vous nous recommandez d'abolir la TPS selon le programme du Livre rouge. Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement, en élargissant son assiette fiscale, aille jusqu'à taxer les médicaments en prévoyant un retour de cette taxe vers les producteurs agricoles?

Mrs. Cowling: First of all, I want to mention that the many constituents I represent are not all Liberal as well. These are the views of the people who are in my constituency.

Yes, I would agree that for those pharmaceuticals that are used—for instance, for veterinarian purposes or whatever—within the agricultural community there should be a rebate process or a system whereby it isn't taxed.

I mentioned the farm leader from New Zealand I had met with. They had just gone through a process in New Zealand of changing their tax. I am sure you're aware of that. He had clearly indicated that we were just getting ourselves into real bollocks in Canada. For those in the farm community, if we could come up with a system whereby we weren't taxed at all—the tax wasn't applied—there wouldn't be the whole business of all this paperwork. Farmers, and good farmers, don't need to spend a whole lot of time doing paperwork when they should be out there producing food.

So my answer is yes.

Mr. Grubel: I am very sympathetic about the extra work. I think it is just ludicrous. It is estimated that $1.5 billion is the cost of compliance by everyone.

I would like to deal with the idea that somehow food, books or anything else are special cases. I just thought of a way of making this—and you're the first guinea pig.

Merci.

Le président: Ce devrait être facile, Marlene.

Mr. Asselin.

Mr. Asselin: We have been meeting with representatives of the agriculture sector for the last two months. When we were touring the East, the Prince Edward Island Farm Producers Association urged us to recommend to the Finance committee that the GST be improved upon and not abolished. The witness on that occasion was not a Liberal member. Maybe he was a Liberal, but he was not a member and he did not have to defend government policy.

As a producer, you are asking us to scrap the GST as proposed in the Red Book. Would you accept that the government come up in expending the tax base and tax drugs, while providing for the remittance of the tax to producers?

Mme Cowling: Je tiens d'abord dire que beaucoup de mes commettants ne sont pas libéraux non plus. J'exprime simplement les vues des gens de ma circonscription.

Oui, je serais d'accord pour que les médicaments utilisés en agriculture—par les vétérinaires, par exemple—soient remboursés d'une façon ou d'une autre.

Je vous ai dis que j'ai rencontré un dirigeant du monde agricole de la Nouvelle-Zélande. Il me faisait remarquer que la Nouvelle Zélande venait tout juste de modifier sa taxe. Je suis sûre que vous êtes au courant. Il estimait que le Canada s'était créé des problèmes. Exempter complètement l'agriculture—ne pas appliquer la taxe au départ—permettait d'éviter la paperasserie. Les agriculteurs, les bons, ne doivent pas perdre leur temps à remplir des formulaires alors qu'ils devraient être aux champs.

Ma réponse est donc oui.

M. Grubel: Je suis sensible à l'argument portant que la taxe impose un travail supplémentaire. C'est ridicule. Le coût de la conformité à la mesure est censé représenter 1,5 milliards de dollars.

Je voudrais parler de la possibilité d'exempter certaines catégories comme les produits alimentaires, les livres et d'autres. Je viens de songer à un argument—vous allez être la première à qui je vais le soumettre.

[*Text*]

Forget about the manufacturers sales tax. Let's assume for a moment that we are imposing a uniform tax on everything that is being consumed. All right, that means the people of Canada are poorer, but they are not poorer if that money is used in turn by the government to provide goods and services that only the government can provide. Now, what is implicit in the demand for books to be exempted is a subsidy. Everybody else is paying, we're all poorer, so we're explicitly giving a subsidy to books, if we were to do this, in the same way as we are explicitly giving the subsidy to food, in comparison with all the other ways you were saying.

As an experiment, I would suggest that if we did not have this tax, would we in the absence of this initiative be prepared now to argue that there should be subsidies for food, that there should be subsidies for books? Clearly not. No very good case could be made that taxes should be collected from people and specifically allocated to keep food prices lower than they would be, right? But this is what we have done, and I think it is just a ludicrous thing to have done. This is quite apart from the fact that because you are in that status, you have all that extra paperwork.

• 1155

I wish I had thought of this way of expressing it to the gentleman who was asking for an exemption for books.

I'm not sure this requires a comment, but I just wanted to share it with you.

Mrs. Cowling: Thank you.

An hon. member: Send him a copy of your remarks.

The Chairman: You're a wonderful guinea pig. You've accepted all of this with great alacrity, and I congratulate you.

Mr. St. Denis.

Mr. St. Denis: Thank you, Marlene, for being here. If I understand your submission and the presentations of those who have spoken similarly in the last many weeks, there are really two issues for farmers. There's the cashflow; i.e., this money is sitting with the GST administration pending the claim by the farmer to get it back. That's the first issue. The other is all the paperwork involved.

In the past when we had the manufacturers sales tax, it amounted to an extent to the payment of a manufacturers sales tax on a refund. So let's put aside the cashflow situation for the moment and deal with the paperwork.

If the base were broadened—I'll try to be logical here—to include everything, including food, and we went to something called a business transfer tax, that would allow a calculation of the GST alternative based simply on the account books of the business. That could be done monthly, quarterly or annually and we could have a quantum decrease in the complexity of paperwork for small business.

Of the two issues—the delay in receipt of the cash GST refund and the paperwork—which is the more serious problem? If the farmer had to choose between a resolution of one or the other problem, which would he choose?

[*Translation*]

Oublions la taxe sur les ventes des fabricants. Supposons que nous imposions une taxe uniforme sur tout ce que nous consommons. Très bien, les Canadiens sont d'autant plus pauvres, mais ils y gagnent quelque chose sous la forme de biens et de services fournis par le gouvernement. Lorsqu'on parle d'éxonérer les livres, ce qu'on demande, en fait, c'est une forme de subvention. Si on fait payer pour tout le reste, on accorde par le fait même une subvention aux livres; il en va de même pour les aliments.

Aux fins de la discussion, si cette taxe n'existait pas, demanderions–nous que les aliments soient subventionnés, que les livres soient subventionnés? Certainement pas. Personne n'oserait proposer que les deniers publics soient utilisés pour maintenir le prix des aliments à un niveau plus bas qu'il devrait l'être? C'est ce que nous avons fait, cependant, et c'est complètement ridicule. Et c'est sans compter le fait que puisque vous êtes dans cette situation, vous êtes confronté à tout ce travail administratif supplémentaire.

J'aurais aimé pouvoir soumettre cet argument au témoin qui demandait que les livres soient exonérés.

Je ne sais pas si cette idée mérite réponse. Je voulais simplement la partager avec vous.

Mme Cowling: Merci.

Une voix: Envoyez–lui vos observations par écrit.

Le président: Vous êtes un excellent cobaye. Vous avez montré beaucoup d'empressement, je vous en félicite.

Monsieur St. Denis.

M. St. Denis: Merci, Marlene, de comparaître. Si j'ai bien compris vos observations et celles des gens qui ont fait valoir le même point de vue au cours des dernières semaines, le problème est double pour les agriculteurs. Il a d'abord trait au fond le roulement; l'argent reste au bureau qui administre la TPS jusqu'à ce que les agriculteurs demandent leur remboursement. Il a également trait à la paperasserie nécessaire.

Avec l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants, le même problème de l'attente du remboursement de la taxe existait dans une certaine mesure. Oublions donc le problème du fond de roulement pour l'instant et concentrons–nous sur celui de la paperasserie.

Si l'assiette était plus large—j'essaie d'être logique ici—de façon à inclure absolument tout, y compris les produits alimentaires, et qu'une taxe semblable à une taxe sur les opérations commerciale soit adoptée, le calcul de cette nouvelle taxe remplaçant la TPS serait simplement fait à partir des livres comptables des entreprises. Le calcul serait effectué mensuellement, trimestriellement ou annuellement et il y aurait diminution plus ou moins importante, selon les cas, de la paperasserie pour les petites entreprises.

Des deux problèmes—le retard dans le remboursement de la TPS et la complexité de la paperasserie—lequel est le plus grave? Si les agriculteurs avaient le choix de régler l'un ou l'autre problème, lequel choisiraient–ils?

[*Texte*]

Mrs. Cowling: For most farmers probably the paperwork is almost an intimidating venture. They're very good farmers. All of a sudden they feel that what they've done all their lifetime is not worth anything because they can't fill out all these particular forms that are constantly changed.

When I talk about separating business and personal purchases, that is in itself an armful of paperwork. The farmer has to decide what is business—when he or she takes the car to town, for example, to pick up a piece of machinery—and what is personal and how much of that is declared as a business expense and how much as a personal expense.

It's the same with the telephone. You have to be fair, and farmers are fair. It's a complete headache for them, however, to have to sit down with every piece of paper, every bill that comes into their house, and start calculating which is one–third/two–thirds, what's 50%, and so on. That's where the real crunch comes, because for farmers that's not done at the cash register.

The Chairman: Couldn't we get over that problem by saying that certain expenditures are just deemed to be 50% personal and 50% business or something like that? Would it be possible just to create some rough and ready rules as opposed to—

Mrs. Cowling: I don't think you can do so in a farm business, because quite often it isn't 50–50.

The Chairman: What about 75–25 for business?

Mrs. Cowling: Right, or it may be one–third/two–thirds.

The Chairman: Supposing we said all expenses incurred by a farmer will be deemed to be 75% business, just in the grey areas such as phone, farm, house and car expenses?

Mrs. Cowling: I can't answer that. I'm sorry.

Mr. Pillitteri: Maybe, Marlene, being a farmer from the east, I could pose a somewhat different question to you.

A voice: The sledgehammer.

Mr. Pillitteri: No, not the sledgehammer. Perhaps we could put it this way to partially answer Mr. St. Denis's question.

Yes, a farmer is a business person, but as long as he or she is not working by the hour, does not punch a clock, goes on for 24 hours a day at times. . . If there's a dollar to be found in any one piece of paper, even if he does away with sleeping, then he will try to find that dollar in order to survive.

Maybe that is more of a question, because I have gone through that.

• 1200

In relation to New Zealand, we have another thing. They probably implemented a tax because they totally depend on agriculture. With a lot of them, most of their income is within agricultural products, and it is within the export section because there seem to be three to four sheep to every person in New Zealand, the last I heard.

[*Traduction*]

Mme Cowling: Pour la plupart, la paperasserie est celui qui les effraie probablement le plus. Ils sont de bons agriculteurs. Tout à coup, ils ne se sentent plus valorisés parce qu'ils n'arrivent pas à remplir toute une série de formulaires qui changent constamment.

Faire la distinction entre les achats commerciaux et les achats personnels requiert déjà en soi toute une paperasserie. L'agriculteur doit décider de ce qui est commercial—par exemple, lorsqu'il prend son auto pour aller chercher une pièce de machinerie quelconque—et de ce qui est personnel, doit décider de la part de ses dépenses qui va à l'un et à l'autre.

Même chose pour le téléphone. Les agriculteurs ne sont pas des gens qui trichent. C'est un casse–tête pour eux de devoir s'asseoir et de décider, pour chaque facture, ce qui est un tiers pour l'un deux tiers pour l'autre, 50 p. 100 pour l'un 50 p. 100 pour l'autre, etc. C'est très difficile pour les agriculteurs, parce que dans leur cas le calcul n'est pas effectué à la caisse enregistreuse.

Le président: Ne pourrions–nous pas contourner cette difficulté en décidant d'avance que telle ou telle dépense doit être considérée 50 p. 100 à des fins personnelles et 50 p. 100 à des fins commerciales? Ne peut–il pas y avoir une règle facile qui permette de déterminer. . .

Mme Cowling: C'est difficile en agriculture, parce que très souvent ce n'est pas 50–50.

Le président: Ce ne pourrait pas être 75–25 pour les dépenses à des fins commerciales?

Mme Cowling: Oui, ou encore un tiers deux tiers.

Le président: Et si nous disions que toutes les dépenses des agriculteurs doivent être considérées à 75 p. 100 à des fins commerciales, pour les zones grises comme le téléphone, la ferme, la maison et l'auto?

Mme Cowling: Je regrette, mais je ne peux pas répondre à cette question.

M. Pillitteri: Je suis agriculteur dans l'Est, je pose la question différemment, Marlene.

Une voix: Voici venir un coup.

M. Pillitteri: Pas du tout. Il est possible de répondre en partie à la question de M. St. Denis ainsi.

L'agriculteur exploite une entreprise, mais il ne compte pas les heures, il ne poinçonne pas, il travaille parfois 24 heures sans arrêt. . . S'il y a un dollar de plus à faire quelque part, même s'il doit renoncer à son sommeil, il continue de travailler pour survivre.

La question se pose davantage de cette façon. Je le sais, parce que je suis passé par là.

En ce qui concerne la Nouvelle–Zélande, la situation est différente. Elle applique probablement la taxe parce qu'elle dépend presque entièrement de l'agriculture. La plus grande partie de ses récoltes fiscales est dérivée des revenus agricoles. La part de l'exportation est importante. Il y a trois ou quatre moutons par personne en Nouvelle–Zélande.

[*Text*]

Another part is that possibly in the manufacture of the processing of the food, the farmer does not really relate to it as much as people think. The farmer is getting this money. When you're getting 3¢ on a box of corn flakes, and it goes up to $1, he doesn't mind if the tax is on.

Let me put a question to you. I think when the farmer would be just as well off is, whatever system we decide on, when he is treated the same as a businessman to retrieve his input cost. Wouldn't you say he would be possibly just as happy to have this process?

Mrs. Cowling: Yes, I would say that, but I think we have to remember that the farm business is very much different from many other businesses.

The Chairman: Marlene, I have just one question. My understanding of the New Zealand system was that they have probably the most comprehensive value–added tax in the world and that they tax everything. It's a multi–stage tax; nobody is exempt, including farmers or food. Did he indicate to you that the system they were using there worked or was wrong?

Mrs. Cowling: He indicated that the system worked, mainly because it wasn't complicated.

The Chairman: Because there are no exemptions.

Mrs. Cowling: That's right.

The Chairman: In other words, if we were to adopt that model, there'd be a tremendous saving in red tape.

Mrs. Cowling: Exactly. That was the concern he had about the system we were adopting.

The Chairman: Yes, so many exceptions that it was just going to be impossible to live with.

Mrs. Cowling: That's right, and I believe that's proved out.

If I can just conclude, I would encourage this committee to live up to what we said during the election campaign, and to go forward and replace the tax with something that is fairer to Canadians and much simpler for farmers to administer. I want to thank you.

The Chairman: Marlene, we want to thank you for bringing this very practical perspective to us. Thanks a lot.

Mrs. Cowling: Thank you.

The Chairman: Colleagues, we adjourn until this afternoon at 3:30 p.m. We will reconvene in this room, where we'll go in camera with our experts to see if we have any consensus as to where we might be on these difficult issues. The rubber hits the road at 3:30 p.m.

Thanks a lot. We're adjourned.

[*Translation*]

Pour ce qui est de la transformation des aliments, les agriculteurs ne se sentent pas tellement concernés. Lorsqu'on reçoit 3c. pour le contenu d'une boîte de flocons de maïs qui passe à 1$, on se soucie peu de la taxe.

Quel que soit le système qui sera adopté, les agriculteurs ne seront–ils pas satisfaits d'être traités de la même façon que les autres gens d'affaires pour ce qui est du coût des intrants?

Mme Cowling: Oui, mais il faut tenir compte du fait que les entreprises agricoles sont très différentes des autres entreprises.

Le président: Je n'ai qu'une question, Marlene. La taxe néo–zélandaise, de la façon dont je la comprends, est probablement la taxe à la valeur ajoutée la plus complète au monde. Elle porte sur absolument tout. C'est une taxe multistade, rien ni personne n'est exonéré, pas plus les agriculteurs que les produits alimentaires. Votre interlocuteur vous a–t–il dit que le système fonctionne bien ou mal?

Mme Cowling: Selon lui, le système fonctionne bien, principalement parce qu'il est simple.

Le président: Il n'y a pas d'exception.

Mme Cowling: Non.

Le président: En d'autres termes, si nous adoptions le même système, nous réduirions considérablement la paperasserie.

Mme Cowling: C'est une des choses qui l'inquiète particulièrement au sujet de notre système.

Le président: Il y a tellement d'exceptions que la situation devient impossible.

Mme Cowling: C'est ce qui semble se produire actuellement.

Si vous permettez, en conclusion, j'engage le comité à donner suite aux promesses faites au cours de la campagne électorale et à remplacer la présente taxe par une mesure que les Canadiens accepteraient plus facilement et qui seraient plus simple à administrer pour les agriculteurs. Merci.

Le président: Nous vous remercions, Marlene, de nous avoir fait par de votre point de vue sur le plan pratique.

Mme Cowling: Merci à tous.

Le président: Chers collègues, nous allons suspendre nos travaux jusqu'à 15h30. Nous reprendrons ici même à huis clos en compagnie de nos experts afin de voir si nous pourrons en arriver à un consensus face à toutes ces questions difficiles. La séance débutera à 15h30 pile.

Merci. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Dennis Mills, M.P.
Donald Beach.
Michael Raggett.
Patricia Raggett.
Beryl Gaffney, M.P.
Hon. Charles Caccia, M.P.
Walt Lastewka, M.P.
Ronald J. Duhamel, M.P.
Marlene Cowling, M.P.

TÉMOINS

Dennis Mills, député.
Donald Beach.
Michael Raggett.
Patricia Raggett.
Beryl Gaffney, député.
L'hon. Charles Caccia, député.
Walt Lastewka, député.
Ronald J. Duhamel, député.
Marlene Cowling, députée.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC 2C
-F 59

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 43

Monday, May 2, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 43

Le lundi 2 mai 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 1 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Yvan Loubier
Barry Campbell

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Yvan Loubier
Barry Campbell

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MAY 2, 1994
(55)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 6:34 o'clock p.m. this day, in Room 269, West Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd and Brent St. Denis.

Acting Members present: Gar Knutson for Gary Pillitteri, Susan Whelan for David Walker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Denis Labelle, Consultant.

Witnesses: Susan Whelan, M.P. Grant Hill, M.P. Wayne Easter, M.P. Jack Anawak, M.P. Judy Bethel, M.P. Jim Jordan, M.P. Mark Assad, M.P. Maggie Mavromatis for Carolyn Parrish, M.P.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the Goods and Services Tax. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No.* 2).

Susan Whelan made a statement.

Grant Hill made a statement and answered questions.

On motion of Pierre Brien, it was agreed,—That the meeting scheduled for May 3, 1994 on Bill S–2, be cancelled.

At 7:08 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7:10 o'clock p.m., the sitting resumed.

Wayne Easter made a statement and answered questions.

Jack Anawak made a statement and answered questions.

At 7:52 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7:53 o'clock p.m., the sitting resumed.

Judy Bethel made a statement and answered questions.

Jim Jordan made a statement and answered questions.

Mark Assad made a statement and answered questions.

Maggie Mavromatis made a statement.

At 8:59 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Marie–Louise Paradis

Committee Clerk

PROCÈS–VERBAL

LE LUNDI 2 MAI 1994
(55)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 18 h 34, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Brent St. Denis.

Membres suppléants présents: Gar Knutson pour Gary Pillitteri; Susan Whelan pour David Walker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Denis Labelle, consultant.

Témoins: Susan Whelan, députée. Grant Hill, député. Wayne Easter, député. Jack Anawak, député. Judy Bethel, députée. Jim Jordan, député. Mark Assad, député. Maggie Mavromatis pour Carolyn Parrish, députée.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº* 2).

Susan Whelan fait un exposé.

Grant Hill fait un exposé et répond aux questions.

Sur motion de Pierre Brien, il est convenu,—Que le réunion prévue le 3 mai pour étudier le projet de loi S–2, soit annulée.

À 19 h 08, la séance est suspendue.

À 19 h 10, la séance reprend.

Wayne Easter fait un exposé et répond aux questions.

Jack Anawak fait un exposé et répond aux questions.

À 19 h 52, la séance est suspendue.

À 19 h 53, la séance reprend.

Judy Bethel fait un exposé et répond aux questions.

Jim Jordan fait un exposé et répond aux questions.

Mark Assad fait un exposé et répond aux questions.

Maggie Mavromatis fait un exposé.

À 20 h 59, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de Comité

Marie Louise Paradis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, May 2, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 2 mai 1994

• 1833

The Chairman: Order, please. We continue our reference to the goods and services tax.

Our first witness this evening is Susan Whelan, member of Parliament. Welcome, Susan.

Ms Susan Whelan, MP (Essex—Windsor): Mr. Chairman, thank you.

The Chairman: How nice to have you.

Ms Whelan: I'm sure it's a pleasure. One of my staff will come in with copies of my presentation as soon as he has the opportunity.

The Chairman: Fine.

Ms Whelan: It's definitely a pleasure to be here tonight to be able to present the views of the constituents of Essex—Windsor on replacing the GST to the finance committee.

In the red book, ''Creating Opportunity'', we pledged:

> A Liberal government will replace the GST with a system that generates equivalent revenues, is fairer to consumers and to small business, minimizes disruption to small business, and promotes federal–provincial fiscal cooperation and harmonization.

The riding of Essex—Windsor, in many ways, is a microcosm of Canada, a reflection of the country as a whole. Essex—Windsor is a riding that is both rural and urban, and like Canada, Essex—Windsor has a diverse economy based on a mixture of heavy industry, light industry, small and medium–sized businesses and farming. For example, my riding holds one of the largest mold–making industries in the world. As well, the city of Windsor contains three major automotive giants: Chrysler, Ford and General Motors.

Essex—Windsor also contains some of the most productive farmland in Canada. The residents of Essex—Windsor share with all Canadians a deep hatred of the GST. They feel the way they do about the GST because it has been disastrous for Canadian businesses and has fuelled an underground economy that threatens to destroy Canada's social fabric. Further, as a border community, they have lived through the nightmare of the growth of border shopping as a protest and felt its effects.

Le président: Je déclare la séance ouverte. Nous poursuivons notre étude de la taxe sur les produits et services.

Notre premier témoin de la soirée est Susan Whelan, députée. Bonsoir, Susan.

Mme Susan Whelan, (députée d'Essex—Windsor): Merci, monsieur le président.

Le président: Je suis très heureux de vous avoir parmi nous.

Mme Whelan: Je n'en doute pas. Un de mes collaborateurs viendra vous remettre des exemplaires de mon mémoire, dès qu'il en aura la possibilité.

Le président: Très bien.

Mme Whelan: Je me réjouis de pouvoir vous présenter ce soir le point de vue de mes commettants d'Essex—Windsor à propos du remplacement de la TPS.

Dans le livre rouge «Relancer l'emploi et la croissance», nous avons pris certains engagements à propos de la TPS.

> Un gouvernement libéral substituera à la TPS un dispositif qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises, qui dérangera moins les PME et qui encouragera les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux à coopérer et à harmoniser leurs politiques fiscales.

À bien des égards, la circonscription d'Essex—Windsor est un microcosme du Canada, un reflet du pays tout entier. En effet, ma circonscription comprend une région rurale et une région urbaine et, comme le Canada, son économie diversifiée repose sur l'industrie lourde, l'industrie légère, les petites et moyennes entreprises et l'agriculture. Par exemple, on trouve dans ma circonscription l'une des plus grandes usines de fabrication de moules au monde. De plus, trois géants de l'industrie automobile sont installés à Windsor: Chrysler, Ford et General Motors.

C'est également dans cette région d'Essex—Windsor qu'on trouve les terres agricoles les plus productives du Canada. Les résidents de ma circonscription partagent, avec le reste des Canadiens, une haine profonde envers la TPS. Et s'ils entretiennent ce sentiment envers la TPS, c'est parce que celle–ci a eu un effet désastreux sur les entreprises canadiennes et qu'elle a stimulé l'économie parallèle qui menace de détruire le tissu social du Canada. De plus, comme il s'agit d'une collectivité frontalière, les commerçants ont connu le cauchemar du magasinage outre–frontière qui a pris une importance accrue, car c'était un signe de protestation de la part des consommateurs.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1835

In my maiden speech in the House of Commons, I told the residents of Essex — Windsor that I would present their views on the GST to the finance committee. To do that, I held a series of three meetings across my riding and invited the public to make presentations or to table submissions. I also invited people who could not attend any of these meetings to write or phone. Many people did participate in one way or another.

Dans mon premier discours en Chambre, je me suis engagé envers les résidants d'Essex — Windsor à soumettre leurs points de vue sur la TPS au Comité des finances. J'ai organisé une série de trois rencontres dans ma circonscription et j'ai invité le grand public à venir y témoigner en personne ou y déposer des mémoires. En outre, j'ai invité les personnes qui ne pouvaient participer à ces réunions à m'écrire ou à me téléphoner. Finalement, beaucoup se sont manifestés d'une façon ou d'une autre.

Tonight, Mr. Chairman, I will give you the unvarnished version of their comments. At the conclusion of my remarks, I would also like to table the submissions that were provided to me.

Ce soir, monsieur le président, je vais vous livrer l'essentiel de leurs commentaires, dans leur version non dégrossie. Quand j'en aurai terminé, je remettrai au comité les mémoires qui m'ont été transmis.

The first meeting was held on April 5 in the community known as Forest Glade in the city of Windsor. My first presenter at that meeting was Dr. Al Morgan. Dr. Morgan is a professor of strategic management and entrepreneurship at the University of Windsor. He was also chairman of the Windsor Cross-Border Shopping Task Force.

La première de ces réunions s'est déroulée le 5 avril, dans une banlieue de Windsor, appelée Forest Glade. La première personne que j'ai entendue fut M. Al Morgan. M. Morgan est professeur de gestion stratégique et d'entreprenariat à l'Université de Windsor. Il est également président d'un Windsor Cross-Border Shopping Task Force (groupe de travail sur les achats outre-frontière de Windsor).

Dr. Morgan argued that the GST has had a negative impact on consumption and has been an administrative burden on small businesses. The bookkeeping requirements have taken away from time that was spent on daily management and sales, to the detriment of small businesses.

M. Morgan a fait valoir que la TPS avait eu une incidence négative sur la consommation et qu'elle constitue un fardeau administratif pour les petites entreprises. Le temps consacré à la tenue de livres l'est au détriment de la gestion quotidienne et des ventes, autrement dit de tout le fonctionnement des petites entreprises.

The majority of Canadians feel overtaxed, and the GST has not helped solve our financial problems. He believes we need to put a lid on taxation and increase efficiency.

Une majorité de Canadiens ont l'impression d'être surimposés et la TPS ne nous a pas permis de régler nos difficultés financières. M. Morgan estime que nous devons cesser de recourir à la fiscalité et qu'il vaudrait mieux accroître notre efficacité.

Dr. Morgan had five recommendations. First, we could keep the GST but only use it for deficit reduction. In fact, he believes the government should pass a law that the first $15 billion collected under the GST be used solely for deficit reduction.

Il m'a livré cinq recommandations. Premièrement, nous pourrions conserver la TPS, mais ne l'utiliser que pour réduire le déficit. En fait, il estime que le gouvernement pourrait adopter une loi stipulant que les 15 premiers milliards de dollars recueillis par la TPS seraient entièrement consacrés à la réduction du déficit.

Secondly, we could eliminate the GST and target the amount of revenue currently generated by the GST for government savings. He believes we need to cut people's expectations and we need to privatize more government operations.

Deuxièmement, nous pourrions éliminer la TPS et chercher à combler le manque à gagner par le biais d'une diminution proportionnelle des dépenses gouvernementales. Il est en effet convaincu qu'il faut réduire les attentes des Canadiennes et des Canadiens et qu'il faut privatiser encore plus les opérations gouvernementales.

The third option was to reduce the GST on a range of goods that are considered necessities for lower-income groups and increase the tax on luxury goods.

La troisième solution consisterait à réduire la TPS sur toute une série de produits considérés comme étant des biens de première nécessité pour les personnes à faible revenu et d'augmenter, par contre, la taxe sur les produits de luxe.

Fourth, we could merge the GST into a single tax. Canada as a nation should move towards a single tax, a percentage of everyone's income.

Quatrièmement, nous pourrions fusionner la TPS avec les autres pour ne plus retenir qu'un seul impôt. Le Canada, d'un océan à l'autre, n'aurait plus qu'un seul impôt, correspondant à un certain pourcentage du revenu de chaque citoyen.

His fifth recommendation was to hide the tax and bring it back onto the manufacturing level. He does not believe, however, that this is a good alternative, but it's one that should still be considered.

Sa cinquième recommandation est de cacher la taxe et de la ramener au niveau des fabricants. Il ne pense pas que ce serait là une bonne solution, mais il estime qu'on pourrait quand même la prendre en considération.

[*Text*]

His personal recommendation was to keep the GST but pass a law that it be applied to the deficit while targeting cuts equal to the revenue collected. He personally would then be happy to pay the GST if it was applied across a greater range of goods.

His final comments were a warning that we are quickly approaching a similar situation to the one New Zealand found itself in. He believes we must be more efficient with our tax dollars and shift the public expenditure burden by privatization.

The second presenter at my Forest Glade meeting was Doug Lawson, the vice–chair of the Windsor Development Commission. Mr. Lawson presented an interesting report. He reported that the GST riles the industrial community, and therefore his recommendations to replace the GST are based on the letters R–I–L–E–S.

The letter ''R'' stands for reducing the rate. There comes a point of diminishing return. The taxes on cigarettes are a good example of that. Any more taxation will only contribute to the underground economy. The ''I'' stands for including the tax in the purchase price, as is done in Europe. This will have the effect of downplaying the tax, and hence it will not be as aggravating to the consumers at the cash registers.

The ''L'' stands for less bureaucracy and more efficiency in tax collecting. With the GST we raised less revenue, after accounting for the administration of the tax, even though we have more employees collecting it.

The letter ''E'' stands for equitable definitions for the base of goods covered by the tax. Currently it is difficult to understand what goods are taxed and what goods are not. An example is the situation with donuts.

The ''S'' stands for simplify. We could harmonize the tax with the provinces, at least on the goods that are taxed commonly.

Mr. Lawson argued that the GST has also imposed a burden on industry in Windsor that is costing jobs. He provided two concrete examples. In mold–making, the Canadian manufacturer produces the initial part. It is then further processed in the United States and returned for completion by the Canadian plant. The GST is payable on improvements even in this situation. The GST is paid on large amounts and the paperwork is beyond belief.

Canada Customs has solved a similar problem with excise duties, because instead of charging the duty at the border, they allow for inward processing arrangements that eliminate a need for payment and then refund.

[*Translation*]

Personnellement, il penche en faveur du maintien de la TPS qui s'accompagnerait de l'adoption d'une loi stipulant que les recettes de cette taxe seraient entièrement destinées à la réduction du déficit. Moyennant cela, il serait très heureux de payer la TPS, si elle devrait être appliquée à une gamme plus étendue de produits. Sa conclusion a pris la forme d'une mise en garde.

Il craint que le Canada ne se retrouve très vite dans la situation que connaît actuellement la Nouvelle–Zélande. Il estime que nous devons gérer nos recettes fiscales de façon plus efficace et recourir à la privatisation pour diminuer les dépenses publiques,

J'ai ensuite accueilli, lors de cette même réunion à Forest Glade, M. Doug Lawson, vice–président de la Windsor Development Commission (Commission d'expansion de Windsor). M. Lawson m'a soumis un rapport fort intéressant. Estimant que la TPS fait grimacer les industriels, il recommande de la remplacer en ayant recours aux R–I–R–E–S.

La lettre «R» vaut pour réduire le taux de la taxe. À un certain niveau d'imposition, les recettes fiscales diminuent. Les taxes sur les cigarettes en sont d'ailleurs un bon exemple. Toute augmentation des taxes ne ferait que contribuer à la croissance de l'économie parallèle. Le «I» vaut pour Inclure la taxe dans le prix d'achat, comme cela se fait en Europe. Cela étant, cette taxe n'occupera plus une place aussi prépondérante et elle n'exaspérera plus les clients au moment où ils se présenteront à la caisse.

«R» vaut pour intensifier la réduction de la bureaucratie et faire preuve de plus d'efficacité dans la perception de la taxe. Avec la TPS, les recettes fiscales sont moindres, une fois pris en compte les coûts d'administration de cette taxe, même si un plus grand nombre d'employés se consacrent à la percevoir.

La lettre «E» vaut pour la recherche de définitions équitables pour ce qui est de l'assiette des produits visés par la taxe. À l'heure actuelle, il est difficilement compréhensible que certains produits soient taxés alors que d'autres ne le sont pas. Les beignets, par exemple, ne sont pas taxés.

Le «S» vaut pour simplifier la taxe. Nous pourrions l'harmoniser avec les taxes provinciales, du moins en ce qui concerne les produits taxés par les deux ordres de gouvernements.

M. Lawson estime en outre que la TPS a imposé un fardeau sur l'industrie de Windsor, qui a provoqué des pertes d'emploi. Il m'a cité deux exemples précis. Le fabricant canadien de moules produit une première série d'éléments, qui est alors envoyée aux États–Unis aux fins de traitement, avant de revenir dans l'usine canadienne pour la finition. Eh bien, même dans cette situation, la TPS est imposée sur les améliorations. La TPS porte sur des montants très importants et elle requiert une paperasserie qui dépasse l'imagination.

Les Douanes canadiennes sont parvenues à résoudre un problème semblable dans le cas des droits d'accise; désormais, plutôt que d'imposer les droits à la frontière, les douanes permettent un traitement intérieur en vertu duquel les entreprises n'ont plus à payer d'abord pour être remboursées ensuite.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1840

In the mailing house industry, which mails catalogues across the country, plants in Windsor are moving to the United States because the GST must be paid on mailing costs in Canada. If they are mailed from the United States, there is no GST to be paid. The companies do get an input tax credit, but it ties up $75,000 to $80,000 at one particular time. There are 100 to 150 jobs at risk in this industry in Windsor.

Les agences de publicité directe de Windsor, qui envoient des catalogues partout au pays, sont en train de déménager aux États-Unis, parce que, au Canada, elles doivent verser la TPS sur les frais d'expédition. Par contre, si les envois se font depuis les États-Unis, elles n'ont pas à verser de TPS. Certes, ces entreprises bénéficient d'un crédit de taxe sur les intrants, mais en attendant d'en bénéficier, elles doivent bloquer de 75 000$ à 80 000$ chaque fois. À Windsor, ce sont 100 à 150 emplois de ce secteur qui sont menacés.

The third presenter in Forest Glade was Emily Irvine. Mrs. Irvine is a well-known senior in the community. She conducted her own informal survey on the GST and her results indicated that if we replaced the GST with a sales tax, it should not include food. This idea has incensed people. Seniors are at the bottom of their barrel and cannot afford to pay any more tax.

La troisième personne à me soumettre un exposé à Forest Glade fut M^me^ Emily Irvine. M^me^ Irvine est une personne âgée très connue de la collectivité. Elle a effectué son propre sondage sur la TPS et les résultats indiquent que si nous remplacions cette taxe par une autre taxe de vente, il ne faudrait pas imposer les produits alimentaires. En effet, les gens sont indignés par le fait qu'on puisse taxer les aliments. Les personnes âgées sont à bout de ressources et elles ne peuvent se permettre de payer plus de taxes.

However, she does believe that seniors think the tax should remain an open tax. They don't want a hidden tax. They would also like to see an annual report on the GST.

M^me^ Irvine précise cependant que les personnes âgées veulent que la taxe demeure ouverte, visible, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas occultée. Elles souhaiteraient également que l'on publie un rapport annuel sur la TPS.

The fourth presenter was Marion Overholt. Ms Overholt is one of the coordinators in the Windsor Coalition Against Poverty.

J'ai ensuite accueilli Marion Overholt. M^me^ Overholt est l'une des coordinatrices de la Windsor Coalition Against Poverty (Coalition antipauvreté de Windsor).

The focus of Ms Overholt's comments was to not make the tax system any worse for low-income people. Basic necessities, such as those documented by the Fair Tax Commission—food, medicine, etc.—should continue to not be taxed. This is due to the fact that low-income people spend a greater percentage of their income on basic necessities. If these items are taxed, then low-income people will pay an even greater share of the tax burden. Income tax is already incredibly high, and therefore to make any gain a person must make up to $35,000.

Pour l'essentiel, M^me^ Overholt exhorte le gouvernement à ne pas aggraver les choses, sur le plan fiscal, pour les personnes à faible revenu. Les produits de première nécessité, dont la liste a été dressée par la Commission de l'équité fiscale—autrement dit, les produits alimentaires, les médicaments, etc.—doivent demeurer exempts de taxe, car les personnes qui ne disposent que de peu de moyens consacrent une proportion relativement plus importante de leur revenu à l'achat de ces biens de première nécessité. Si ces derniers devaient être taxés, les personnes à faible revenu se trouveraient à payer une part de taxes et d'impôts encore plus grande. Comme l'impôt sur le revenu est déjà incroyablement élevé, il faut gagner moins de 35 000$ par an pour retirer quelque chose.

Ms Overholt reported that in terms of general tax issues, her organization was encouraged by some moves in the budget, such as the reduction in entertainment expenses and capital gains. However, some other areas need to be looked at, such as how benefits are paid and then taxed back.

S'agissant de la question fiscale en général, M^me^ Overholt nous a déclaré que son organisation s'est trouvée encouragée par certaines décisions annoncées dans le budget, comme la réduction des frais de représentation et des gains en capital. Cependant, il reste, selon elle, encore bien d'autres aspects qui méritent considération, comme l'imposition des prestations.

The discussion then turned to the audience.

Nous nous sommes ensuite tournés vers l'auditoire.

Warden Bill Varga felt the application of the GST on services has been hard on seniors and people with young families. They have been devastated by the tax on necessities like car repairs. He also provided his own personal reflection on the GST, on how it made him feel to have to pay the GST on his wife's funeral. He found this particular application to be very unfair and unkind.

Bill Varga estime que l'application de la TPS sur les services a été durement ressentie par les personnes âgées et les jeunes familles. Elles été lourdement touchées par la taxe, dans le cas des services de première nécessité, comme les réparations automobiles. Il nous a également fait part de ses propres réflexions à propos de la TPS et nous a dit l'injustice et la cruauté qu'il avait ressenties au moment de payer la TPS pour le service funéraire de son épouse.

[*Text*]

Mr. Bondy of the Windsor Development Commission added to his association's comments by pointing out the tremendous dependency that Canada and Windsor have on exports. The province of Ontario exports half of its output; the city of Windsor exports three–quarters of its output. He found the GST also to be particularly hard on tourism.

Mr. Wilfred Kobelsky concluded the presentations in Forest Glade. He spoke of his wife's small business and the effects of the GST on paperwork and cashflow. He argued that the tax to replace the GST must have greater accountability on the service industry. He also argued that in general tax levels and income support were too high. Because of this, people do not have enough incentive to go out and work.

I have some copies before I go on. Maybe you could pass them around before I go into my second meeting, just in case you want to follow along.

The Chairman: That's good. This is excellent.

Ms Whelan: The second meeting I held took place in what I call my home town of Amherstburg. I actually live in Anderdon Township, but it's the closest town. That took place on Wednesday, April 6, 1994.

The first person to present was Mr. Peter Leardi. Mr. Leardi is the owner and operator of an independent clothing store. He is also a former president of the Business Improvement Association for the town of Amherstburg.

He supports replacing the GST, but only if it reduces tax levels to businesses and consumers. Canadians are suffering from tax fatigue and the GST impedes economic growth.

Mr. Leardi's proposal was that the GST should be eliminated. The GST brings in $16 billion a year and the government's total revenues are approximately $160 billion a year. The GST accounts for roughly 10% of that. The GST should be reduced from 7% to nothing by decreasing it by 1% to 2% a year, for example from 7% to 5%, then 3% and so on. This could be coupled with an equal reduction in government spending.

The result would be an increase in consumer spending, increased business incomes, and increased employment. Governments would derive larger tax revenues from not only the increase in business incomes, but also from individuals who have found employment and the reduction in the underground economy.

The second presenter in Amherstburg was Gerry Thierault, another small business person in the retail operation of electronic equipment.

[*Translation*]

M. Bondy, de la Windsor Development Commission a ajouté un point de vue personnel à la position de son association en rappelant la très grande importance que revêtent les exportations pour le Canada et pour Windsor. La province de l'Ontario exporte la moitié de sa production; la ville de Windsor, quant à elle, en exporte les trois quarts. Il estime que la TPS a tout particulièrement touché le secteur touristique.

M. Wilfred Kobelsky a conclu cette série de présentations à Forest Glade. Il nous a parlé de la petite entreprise de sa femme et des effets de la TPS sur sa paperasserie et sa situation de trésorerie. Il estime que nous devrons, lorsque nous remplacerons la TPS par une autre taxe, responsabiliser davantage le secteur des services. Il a déclaré, en outre, que le niveau général d'imposition et le soutien du revenu sont trop élevés. À cause de cette situation, rien n'encourage les gens à se chercher un emploi.

J'ai des exemplaires à vous remettre. Peut–être pourriez–vous vous les faire passer, avant que je vous relate ma deuxième réunion, au cas où vous voudriez suivre sur le document.

Le président: Bien, c'est excellent!

Mme Whelan: La deuxième réunion s'est déroulée à Amherstburg, que je considère comme étant la ville où j'ai grandi, même si je vis dans la commune d'Anderdon, parce que c'est en fait la ville la plus proche. Cette réunion s'est déroulée le mercredi 6 avril dernier.

La première personne à se présenter fut M. Peter Leardi. M. Leardi est propriétaire–gérant d'un magasin de vêtements indépendant. Il est également l'ex–président de la Business Improvement Association (Association d'amélioration du commerce) de la ville de Amherstburg.

Il est d'accord pour que nous remplacions la TPS, seulement si l'on parvient ainsi à diminuer le taux d'imposition des entreprises et des consommateurs. Les Canadiens et les Canadiennes sont las des taxes et des impôts, et la TPS freine la croissance économique.

Toutefois, M. Leardi propose l'élimination de la TPS. Comme les recettes fiscales du gouvernement sont d'environ 160 milliards par an, et que la TPS rapporte 16 milliards, elle ne représente donc qu'environ 10 p. 100 du total. Selon lui, il faudrait la ramener de 7 p. 100 à 0 p. 100 en la diminuant progressivement de 1 p. 100 à 2 p. 100 par an, par exemple en passant de 7 p. 100 à 5 p. 100, puis à 3 p. 100, et ainsi de suite. Il serait possible de compenser le manque à gagner par une diminution proportionnelle des dépenses gouvernementales.

Il en découlerait une augmentation des dépenses à la consommation, une augmentation du chiffre d'affaires des entreprises et un accroissement du niveau d'emploi. Les gouvernements bénéficieraient d'une augmentation de leurs recettes fiscales, non seulement sous l'effet d'un accroissement du chiffre d'affaires des entreprises, mais aussi d'une augmentation du revenu des particuliers, grâce à une diminution du chômage, sans compter que l'économie parallèle diminuerait d'intensité.

J'ai ensuite accueilli Gerry Thierault, un autre détaillant, qui lui se spécialise dans le matériel électronique.

[*Texte*]

Mr. Thierault reported that consumers are not happy about two taxes on their invoices. They often ask and expect the business to pay one of the taxes. Not only are small business people forced to act as government agents to collect the GST, but businesses are not remunerated for collecting the GST. They are compensated for collecting the PST.

• 1845

The GST has a negative impact on cashflow. He has to pay 7% on his purchases and remit it to the government, and it may be three to four months before he resells those goods. Mr. Thierault finds this aspect of the GST ridiculous for small businesses.

Finally, he recommends that the entire tax structure needs a serious overhaul. The country was in much better shape, in his opinion, with the hidden manufacturers sales tax.

The final presenter in Amherstburg was Mr. Drew Clarke. Mr. Clarke is the president of the Amherstburg Chamber of Commerce and the owner of the Fort Malden Pontiac Buick dealership in Amherstburg.

The chamber believes the GST must be abolished. To quote Mr. Clarke:

> What we need now is a government ready to abolish the GST, not just replace it with another name and in doing so create another nightmare in administration, training and conversion costs. Hiding the tax at this point would not work. Everyone knows its there and our exports would be adversely affected.

He argues on behalf of the chamber that to abolish the GST, the government should: abolish the Senate, which costs us $42 million a year; clamp down on immigration and welfare abuses; sponsored immigrants should not be entitled to medical benefits until they've lived here for five years; eliminate needless government advertising campaigns; elect federal judges and force them to retire at age 65; MPs should not receive pensions after six years and should have to wait until they are 65—

The Chairman: Hear, hear!

Ms Whelan: —and double-dipping should be eliminated.

Mr. St. Denis (Algoma): He's 65.

Ms Whelan: Is he 65%?

The Chairman: Next year I'll get it.

Ms Whelan: In addition to these presentations, Mr. Joel Ouellette of Computer Data Products made a written submission arguing that the GST should continue to be collected, but it should be combined with the PST collection in order to reduce the collection costs. This, he thought, would maybe allow for a decrease in the total GST and PST rate.

[*Traduction*]

M. Thierault nous a déclaré que ses clients n'aiment pas voir apparaître les deux taxes sur leurs factures. Il n'est pas rare qu'ils réclament que les commerces en paient au moins une des deux. Ainsi, non seulement les propriétaires de petites entreprises doivent-ils se déguiser en percepteurs, pour recueillir la TPS, mais, en plus, ils le font à titre gracieux. Dans le cas de la TVP, ils sont compensés par la gouvernement provincial.

La TPS a eu une incidence négative sur la trésorerie de son entreprise. Il doit payer 7 p. 100 sur tout ce qu'il achète et le verser presqu'immédiatement cette somme au gouvernement alors qu'il peut devoir attendre trois ou quatre mois avant d'avoir écoulé tout son matériel. M. Thierault estime qu'il est exagéré d'attendre cela des petites entreprises.

En conclusion, il a conseillé au gouvernement d'effectuer une révision en profondeur de tout le régime fiscal. Selon lui, le pays se portait beaucoup mieux à l'époque de la taxe sur les ventes des fabricants.

La dernière personne que j'ai accueillie à Amherstburg fut M. Drew Clarke. M. Clarke est président de la Chambre de commerce d'Amherstburg et propriétaire de la concession Fort Malden Pontiac Buick, à Amherstburg.

Les membres de la Chambre de commerce estiment que la TPS doit être abolie. Je vais vous lire ce que M. Clarke nous a déclaré à ce propos:

> Nous avons besoin d'un gouvernement qui soit prêt à abolir la TPS, pas simplement à la rebaptiser et à créer ainsi un autre cauchemar sur le plan des coûts d'administration, de la formation et de la conversion. Il ne servirait à rien, au stade où nous en sommes, de cacher la taxe. Tout le monde sait qu'elle existe et, de plus, ce sont nos exportations qui en souffriraient.

S'exprimant toujours au nom de la Chambre de commerce, il a soutenu qu'afin d'abolir la TPS, le gouvernement devrait: «Abolir le Sénat, qui nous coûte quelque 42 millions de dollars par an; prendre des mesures autoritaires pour combattre l'immigration sauvage et les abus du bien-être social; retirer aux immigrants parrainés tout droit aux prestations sociales avant leur cinquième année révolue au pays; éliminer toutes les campagnes de publicité gouvernementales inutiles; élire les juges fédéraux et les obliger à prendre leur retraite à 65 ans; retirer aux députés le droit à une pension de retraite après avoir siégé pendant six ans et ne pas verser cette pension avant qu'ils n'aient atteint 65 ans. . .

Le président: Oui, oui!

Mme Whelan: . . .et supprimer la double déduction.

M. St. Denis (Algoma): Il a 65 ans.

Mme Whelan: S'il a quoi, 65 p. 100?

Le président: Je les ferai l'année prochaine.

Mme Whelan: Outre ces présentations, M. Joel Ouellette de Computer Data Products, nous a adressé un mémoire écrit dans lequel il défend le maintien de la TPS, à condition qu'elle soit fusionnée avec la TVP, afin de réduire les coûts de perception. Il pense que cette mesure permettrait de réduire le taux global TPS et TVP.

[*Text*]

He also thought retailers should not be reimbursed for collecting the combined tax, and advocated a longer time for remittance of the GST and PST. Finally, he believes every service and product should be taxed with no exemptions for PST or GST, thereby reducing the percentage required to be collected.

Following those who gave formal presentations, various members of the audience offered their opinions on the proposals offered and the GST in general.

Mr. Paul Jones of the Towne Shoppe stated that the GST was a nightmare and that any new tax should not make store owners tax collectors.

Mayor Bill Gibb noted that under the GST, tourism in the town has suffered. The tax has hit the travel industry very hard. The GST is a tax that penalizes tourism.

An unidentified individual pointed out that the service industry was also hard hit by the GST. The 7% tax on services resulted in a corresponding loss in jobs, as people did not have any more money to spend. As a result, they reduced their consumption of services.

My third and final GST meeting was held on Thursday, April 7, in the town of Belle River.

The first presenter was the mayor of Belle River, Richard Tighe. According to Mr. Tighe, the GST has adversely affected tourism as well in his region. American tourists feel cheated by the tax. In his opinion the tax should be eliminated. He believes that the increase in business alone would make up a substantial amount of the tax shortfall.

His specific proposals were: diminish tax shelters, for example, lesson the amount of income that can be placed in RRSPs; hide the tax, as most businesses have said if the tax was not visible it would not hurt sales as much; harmonization with the provincial government would result in a reduction of the combined sales taxes to 10% total, as 15% is intolerable, byt the tax base definitely should not be broadened.

The second presenter was Mr. Joe Dama, president of the Essex Farmers Union. He presented the same material as the National Farmers Union made to the finance committee on March 16.

I won't repeat those for you, but briefly the Farmers Union is opposed to replacing the GST by use the following methods. They are opposed to hiding the tax, to harmonizing with the provinces, to broadening the base by taxing food, to replacing the GST with another consumption tax, to replacing the GST with another consumption tax, and to reducing transfers to the provinces and letting them raise their own taxes.

The Farmers Union said the capital gains exemption for farms and small businesses should still be allowed because this is a farmers' retirement fund.

[*Translation*]

Il nous a également dit estimer que les détaillants ne devraient pas être remboursés de la nouvelle taxe combinée et a recommandé l'imposition d'un délai plus long pour les remises de TPS et de TVP. Enfin, il estime que tous les services et tous les produits devraient être taxés, sans exception, ce qui permettrait de réduire le pourcentage imposé.

Après ces personnes qui sont intervenues à titre officiel, plusieurs membres de l'auditoire nous ont fait part de leur avis sur les propositions qui venaient d'être faites et sur la TPS en général.

Ainsi, M. Paul Jones, de Towne Shoppe, nous a déclaré que la TPS était un vrai cauchemar et que toute nouvelle taxe éventuelle ne devrait pas transformer les gérants de magasins en percepteurs.

Le maire, M. Bill Gibb, nous a fait remarquer que l'industrie touristique a souffert de la TPS. En fait, la TPS aurait frappé cette industrie de plein fouet. La TPS est donc une taxe qui pénalise le tourisme.

Une personne, qui ne s'est pas identifiée, nous a rappelé que l'industrie des services, elle aussi, avait été durement touchée par la TPS. En effet, la taxe de 7 p. 100 sur les services a entraîné une diminution proportionnelle du nombre d'emplois, les gens n'ayant plus autant d'argent à dépenser. Cela étant, ils consomment moins de services.

Ma troisième et dernière réunion sur le thème de la TPS s'est déroulée le jeudi 7 avril, dans la ville de Belle River.

Nous avons débuté par le maire de la ville, M. Richard Tighe. Selon M. Tighe, la TPS a eu une incidence négative sur le tourisme, dans sa région également. En effet, les touristes américains s'estiment lésés par cette taxe. Selon lui, il conviendrait de l'éliminer. Il estime que l'accroissement du volume des affaires pourrait, à lui seul, combler le manque à gagner dû à la disparition de la taxe.

Il a notamment proposé: d'éliminer les abris fiscaux, par exemple, de diminuer la proportion du revenu pouvant être investi dans un REÉR; de cacher la taxe, la plupart des entreprises ayant déclaré que si la taxe n'était pas visible elle n'affecterait pas autant les ventes; d'harmoniser la taxe avec la taxe de vente de l'Ontario et de réduire la taxe combinée à 10 p. 100 du total, puisque le niveau de 15 p. 100 est inacceptable, étant entendu que l'assiette de la taxe ne devrait en aucun cas être élargie.

J'ai ensuite accueilli M. Joe Dama, président de la Essex Farmers Union (Syndicat des cultivateurs d'Essex). Son intervention était identique à celle que le Syndicat national des cultivateurs avait faite devant le Comité des finances, le 16 mars dernier.

Je ne vous répéterai donc pas l'ensemble des points abordés, mais retenons, brièvement, que le Syndicat des cultivateurs s'oppose à un remplacement de la TPS selon l'une ou l'autre des méthodes que je vais maintenant vous citer. Le syndicat s'oppose à ce qu'on cache la taxe, à ce qu'on l'harmonise avec les provinces, à ce qu'on élargisse l'assiette fiscale pour y inclure les produits alimentaires, à ce qu'on remplace la TPS par une autre taxe à la consommation, à ce qu'on réduise les transferts aux provinces et à ce qu'on leur permette d'imposer leurs propres taxes.

Pour le Syndicat des cultivateurs, il aurait fallu maintenir les déductions pour gains en capital dans le cas des exploitations agricoles et des petites entreprises, puisque ce capital constitue le fonds de retraite des propriétaires.

[*Texte*]

The final concern, though, which was unique in some ways to Essex County and many small growers in the county, is those who are making less than $30,000 and not able to register. Input costs for farmers are high, and if they pay the GST on that and only apply for a rebate at the end of the year, it adds a significant interest cost to their businesses.

[*Traduction*]

Le dernier point, même s'il est, en un certain sens, assez particulier au comté d'Essex et à la situation d'un grand nombre de petits exploitants de la région, concernait les exploitations dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 000$ et qui n'ont donc pas à s'inscrire à la TPS. Les coûts d'intrants pour les agriculteurs sont élevés et s'ils paient la TPS sur ces intrants pour n'obtenir un remboursement qu'à la fin de l'année, ils se trouvent, entre-temps, à augmenter considérablement leurs coûts de fonctionnement.

• 1850

My final presenter in Belle River was Barry Rivard, the president of the Business Improvement Association. Mr. Rivard stated that the local businesses in Belle River feel the GST should be replaced with the old federal sales tax, or manufacturers tax.

Le dernier intervenant que j'ai accueilli, à Belle River, a été M. Barry Rivard, président de la Business Improvement Association. Selon M. Rivard, les propriétaires d'entreprises locales de Belle River estiment que la TPS doit être remplacée par l'ancienne taxe fédérale de vente, ou taxe sur les ventes des fabricants.

They felt the old system was fair. The GST has created an unfriendly work environment. Consumers did not mind the federal sales tax or the manufacturers tax. Now they're always asking retailers what the cash price is.

Ces propriétaires d'entreprises estiment que l'ancien système était équitable. La TPS a introduit des tensions dans le milieu de travail. les clients n'avaient rien contre la taxe fédérale de vente ou la taxe sur les ventes des fabricants. À présent, ils demandent aux détaillants combien il en coûte au comptant.

Businesses are spending hours every week just doing their government books, and it takes away from their management time. The replacement tax should be hidden.

Les propriétaires d'entreprises doivent consacrer plusieurs heures par semaine à tenir les registres qu'exige le gouvernement, ce qui réduit d'autant leur temps de gestion. La taxe de remplacement devra être cachée.

Following the Belle River meeting, audience comments focused almost exclusively on the fact that food should not be taxed, along with other necessities. A resident, Mr. Bob Seguin, proposed the GST should be eliminated. Mr. Seguin also argued that to put a tax on food would hurt seniors and low-income people. People with a fixed income cannot afford to make additional payments.

À la fin de cette réunion, les membres de l'auditoire de Belle River ont surtout fait valoir qu'il ne faut pas taxer les produits alimentaires, ainsi que les produits de première nécessité. Un résident du coin, M. Bob Seguin, a proposé l'élimination de la TPS. Il a également soutenu que l'imposition d'une taxe sur les produits alimentaires ferait du tort aux personnes âgées et à faible revenu. Les gens qui ont un revenu fixe ne peuvent se permettre de dépenser plus.

In addition to the formal presentations at the GST meeting, several individuals sent correspondence on the issue. Mr. Kurt Deeg, a restaurateur, contacted me with his views on replacing the GST. He favours simplifying the tax by broadening the base and combining it with the provinces.

En marge des présentations officielles qui m'ont été faites lors de ces réunions, j'ai également reçu plusieurs lettres sur le sujet. C'est ainsi que M. Kurt Deeg, un restaurateur, m'a fait part de son point de vue sur la question. Il est favorable à une simplification de la taxe, à un élargissement de son assiette et au regroupement des taxes provinciales et fédérale.

In his view, the tax could be eliminated to 10%. He also advocates bringing a tax into the price structure. In his opinion, this is essential in a border community, as people choose where they shop and eat based on the perception of price.

Selon lui, une telle taxe combinée pourrait être ramenée à 10 p. 100. Selon lui, il est également essentiel que la taxe soit cachée dans le prix, surtout dans les collectivités frontalières où les gens peuvent choisir où ils iront faire leurs courses et manger, d'après l'idée qu'ils se font des prix.

The Windsor Utilities Commission also wrote, requesting electricity be exempted from the GST or its replacement. The commission argues that electricity, like water, which is not taxed, is a critical service. Furthermore, the commission notes that under the manufacturers sales tax electricity was not taxed.

Les responsables de la Windsor Utilities Commission m'ont également écrit pour demander que l'électricité soit exonérée de la TPS ou de toute taxe qui la remplacera. Ils soutiennent que l'électricité, tout comme l'eau, qui elle n'est pas taxée, est un service essentiel. Qui plus est, la Commission rappelle que l'électricité n'était pas taxée à l'époque de la taxe sur les ventes des fabricants.

In conclusion, Mr. Chairman, I realize the people who contacted me on replacing the GST did not agree unanimously in their proposals.

Je me dois de conclure de tout cela, monsieur le président, que les gens qui m'ont contacté à propos du remplacement de la TPS ne s'entendent pas tous sur la formule à retenir.

[*Text*]

I have received many phone calls as well and I think several common elements emerged. There appears to be a consensus of sorts on the following points of view: do not include food in any new tax; harmonize the GST with the provinces to create one sales tax; reduce the rate; hide the replacement sales tax; replace the GST, do not just modify the existing GST and give it a new name; and use expenditure cuts to eliminate the GST eventually.

The items that did not receive wide–based consensual support but were mentioned several times were proposals to introduce a non–consumption tax to replace the GST; to bring back the old manufacturers sales tax; to use the GST exclusively to reduce the deficit; and the fact that the replacement tax should have no exemptions.

In Essex — Windsor it is clear the GST drove Canadians across the border because it was a visible tax and is a visible tax—a tax Canadians did not want to pay. The testimony presented to me and the discussions afterward made that perfectly clear.

Finally, Mr. Chairman, the message was loud and clear that the government must be accountable. Whatever alternative is selected, Canadians want to know how their tax money is being spent.

I want to thank you for the opportunity to present this this evening.

The Chairman: I regret very much taht we have no time for questions. This is probably the most thorough job of consultation any member of Parliament has brought before this committee. It is extremely helpful to us, the way you have summarized the competing yet complementary views in so many areas.

It is a very big help to all of us. I want to thank you for an excellent job of consulting and then presenting it to this committee. Thank you very much on behalf of all of us.

Ms Whelan: Thank you, Mr. Chairman. It's my pleasure.

The Chairman: Our next witness is Grant Hill, member of Parliament. Welcome, Grant.

Mr. Grant Hill, MP (Macleod): Thank you, my colleagues. It's different to be in this chair.

I thought I would keep my comments fairly light and easy to understand.

The issue of the GST was one of the kick–offs that caused me to run for Parliament. I wrote a letter to my member of Parliament to tell him I felt the GST was discriminatory in my business. The answer he gave me was a four–page form letter. That annoyed me. It did not answer my questions.

I subsequently got another four–page form letter from the then Minister of Finance, which also annoyed me. It did not answer my question. It was a specific, simple question.

[*Translation*]

J'ai également reçu de nombreux appels téléphoniques dont on peut dégager plusieurs éléments communs. Il semble en effet qu'on s'entende généralement sur les thèmes suivants: ne pas taxer les produits alimentaires; harmoniser la TPS avec les taxes provinciales afin de ne créer qu'une seule et même taxe; diminuer le taux de la taxe; cacher la taxe de remplacement dans les prix; remplacer la TPS et ne pas se contenter de la modifier et de la rebaptiser et, enfin, réduire les dépenses gouvernementales pour en arriver à éliminer la TPS.

Quant aux aspects qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus général, mais qui sont revenus à plusieurs reprises, cependant, il est question de l'adoption d'un impôt non apparenté à une taxe à la consommation qui remplacerait la TPS, de la remise en vigueur de l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants, de l'utilisation exclusive des recettes fiscales de la TPS pour réduire le déficit et du fait que la taxe de remplacement ne doit comporter aucune exonération.

Dans la circonscription d'Essex — Windsor, il est clair que la TPS a poussé les Canadiens de l'autre côté de la frontière, parce qu'il s'agit d'une taxe visible que nos concitoyens ne veulent pas payer. Cette évidence est ressortie dans les témoignages qui m'ont été soumis et dans les discussions qui ont suivi.

Pour terminer, monsieur le président, je dois vous dire qu'il est plus qu'évident que les gens exigent que le gouvernement leur rende des comptes. Quelle que soit la solution retenue, les Canadiens veulent savoir à quoi servira leurs impôts et le produit des taxes.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler de tout cela ce soir.

Le président: Je regrette beaucoup que nous n'ayons pas de temps pour des questions. Vous vous êtes livrée à un travail de consultation qui est sans doute le plus fouillé jamais entrepris par un député ayant comparu devant ce comité. La façon dont vous nous avez résumé tous ces points de vue, différents et pourtant complémentaires à bien des égards, nous sera fort utile.

Sachez que vous venez de nous donner à tous un sérieux coup de main. Je tiens à vous remercier de cet excellent travail de consultation ainsi que de la présentation que vous venez de faire au Comité. Au nom de tout le monde, merci beaucoup.

Mme Whelan: Mais de rien, monsieur le président.

Le président: Nous accueillons maintenant Grant Hill, député. Bonjour, Grant.

M. Grant Hill (député de Macleod): Merci, chers collègues. Ça change de se retrouver de ce côté–ci de la table.

Je vais m'en tenir à de brèves remarques, faciles à comprendre.

Sachez tout d'abord que la TPS a été l'un des déclencheurs qui m'a poussé à me présenter comme député. Tout a commencé quand j'ai écrit à mon député fédéral pour lui faire savoir que j'estimais la TPS discriminatoire dans mon secteur d'activités. Pour toute réponse, il m'a adressé une lettre stéréotypée de quatre pages. Ce qui m'a dérangé. En fait, ma question restait sans réponse.

Par la suite, j'ai reçu une autre lettre stéréotypée, de quatre pages également, du ministre des Finances de l'époque, ce qui m'a encore une fois dérangé. Lui non plus n'avait pas répondu à ma question qui, pourtant était simple et précise.

[*Texte*]

I'm going to try to explain why I feel the GST is discriminatory to physicians by making a parallel between the life of a parliamentarian and the life of a physician.

• 1855

In our job as parliamentarians we have a member's office budget. For round figures I'll use $180,000. When the GST is taken from that member's office budget it is paid for by a separate account. It isn't even included in the member's office budget. I've calculated that the approximate value of the GST on the member's office budget would be about $1,500.

I can guarantee to each one of you that if someone said that $1,500 was coming out of my take-home salary, I would scream and bellow. That is exactly what is happening to fee-for-service physicians in Canada today.

The GST is an aberration for physicians. Their specific expenses they cannot escape from, such as the rent on their offices, the supplies they purchase such as medication, band-aids, etc.; and their telephone bills are all subject to GST. The calculation I made for my own personal practice was almost exactly the same as my member's office budget figure of $1,500, and that $1,500 came out of my personal income, my take-home money.

This is not the case with other health practitioners. It's not the case with chiropractors, dentists, podiatrists or any number of health practitioners you might mention. It is only the case with fee-for-service physicians.

I have come here with the idea of making this a fairly straightforward, simple presentation. The GST discriminated against me as a practising physician-surgeon. The replacement for the GST, I humbly submit, should not do that. Fairness in our tax system is very important, and whatever we do with the GST, let's make sure the discriminatory effects of the GST are not passed on.

I said I wanted to make my presentation light. I know you hear lots of long-winded comments. That's quick and short, and just remember it affects a large class. Physicians are paying $60 million above and beyond other health care practitioners.

You may say doctors are rich fat cats and maybe should pay that $60 million. I submit to you that if it wasn't for that, I wouldn't be here in Parliament today.

The Chairman: Thank you, Grant.

M. Brien (Témiscamingue): Vous avez parlé de l'impact global de la TPS sur l'ensemble des praticiens. Quel montant est-ce que cela peut représenter pour chaque individu? Pouvez-vous ramener cela à une échelle individuelle?

M. Hill: Cela représente 1 500$ par médecin.

The Chairman: Do you think you can be equally brief, Mr. Grubel?

[*Traduction*]

Je me propose maintenant d'essayer de vous expliquer pourquoi, selon moi, la TPS est discriminatoire envers les médecins, en établissant un parallèle entre ma vie de député, d'une part, et celle de médecin, d'autre part.

Pour faire notre travail de parlementaires, nous recevons un budget de fonctionnement qui est de 180 000$, pour utiliser un chiffre rond. Cependant, lorsque la TPS est prélevée de ce crédit, elle est payée par un compte distinct. Nous avons établi que la TPS prélevée sur le budget de fonctionnement d'un député est d'environ 1 500$.

Une chose est certaine, si l'on m'a enlevé 1 500$ de mon salaire net, je me mettrais à brailler. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui au Canada, pour les médecins rémunérés à l'acte.

La TPS est une aberration dans leur cas. Toutes les dépenses auxquelles ils ne peuvent échapper, comme le loyer pour leur cabinet, les fournitures qu'ils achètent comme les médicaments, les pansements et autres, ainsi que leurs factures de téléphone sont visées par la TPS. Je suis arrivé exactement au même calcul pour mon budget de fonctionnement de député, d'une part, et pour mon revenu de médecin, soit 1 500$ en moins d'argent disponible.

Par contre, ce n'est pas le cas des autres professionnels de la santé comme les chiropraticiens, les dentistes, les podiatres et bien d'autres auxquels vous pourriez penser. Ce phénomène ne se vérifie que dans le cas des médecins rémunérés à l'acte.

Je me suis présenté devant vous dans l'idée de vous livrer un exposé relativement direct et simple. Pour tout dire, la TPS est discriminatoire dans ma situation de chirurgien. Je recommande bien humblement de modifier cet état de choses avec la taxe de remplacement. Il est très important que notre système fiscal soit équitable et, quoi que nous fassions de la TPS, assurons-nous de ne pas en maintenir les effets discriminatoires.

Je voulais que mon exposé soit simple, c'est fait. Je sais que vous avez dû déjà supporter de longs bavardages, mais même si mon intervention fut courte, n'oubliez-pas que la réalité que je vous ai décrite est celle d'une partie importante de la société. Les médecins, à eux seuls, payent 60 millions de dollars en plus de ce que versent déjà les autres professionnels de la santé.

Peut-être estimez-vous que les médecins, qui sont des bourgeois bien nantis, doivent effectivement payer ces 60 millions de dollars de plus. Eh bien, si ce n'avait été de cela, je ne serais certainement pas député aujourd'hui.

Le président: Merci, Grant.

Mr. Brien (Témiscamingue): You talked about the global impact of GST on the practitians as a whole. How much could it represent for each doctor? Could you bring that down to an individual scale?

Mr. Hill: It is the equivalent of $1,500 per practitioner.

Le président: Pensez-vous pouvoir être aussi bref, monsieur Grubel?

[*Text*]

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): How do you think it should be done? Should medicine be zero–rated? Should medicine be subject to tax so you can deduct all the expenses? What would be the solution?

Mr. Hill: The solution, frankly, is to just make sure all the professions are treated equally. I certainly understand where we got to the point we did with hospitals, municipalities, and urban areas removed from GST so it wasn't an extra burden. But it's simply an aberration that I do not think was looked at.

I also think there should be some kind of a mechanism to allow for a dispute like this to be heard. My dispute was not heard, and there was no mechanism in place to say this is discriminatory.

Mr. St. Denis: Thank you, Dr. Hill, for your presentation. You mentioned, for example, that podiatrists don't have this problem. But do they charge GST on their services?

Mr. Hill: Yes.

Mr. St. Denis: I've been to the dentist in the last couple of years but I've never even looked at the bill. Is there GST on the dental service as well?

Mr. Hill: You bet. They have an input tax credit that—

Mr. St. Denis: A dental practice is treated just like a regular business.

Mr. Hill: Exactly.

• 1900

Mr. St. Denis: Now, maybe the complication is that you have provincial medical fee schedules and so on.

The simplest solution, it would seem to me, would be to simply treat doctors like the podiatrist and let them charge the GST on their service.

Mr. Hill: That, however, has political ramifications. People may say, goodness gracious, now you're taxing the sick and taxing the. . .

Mr. St. Denis: I should say simplest from an administrative point of view. It's certainly complicated politically and otherwise. But when you say to treat everybody the same, it's either make all dentists the same as doctors or make all doctors the same as dentists.

Mr. Hill: Indeed.

Mr. St. Denis: Thank you.

The Chairman: In conclusion, let me say that first of all your situation is somewhat similar to the insurance agents who came before us and said they cannot pass on the cost of the GST because they can't negotiate a higher rate with the insurance companies.

When negotiating their fees with the OHIP people, the physicians found it impossible to get these added costs passed on.

[*Translation*]

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): Comment devrait–on faire? Est–ce qu'on devrait détaxer les actes médicaux? Est–ce que les médecins devraient être soumis à la taxe de sorte à leur permettre de pouvoir déduire leurs dépenses? Quelle solution préconisez–vous?

M. Hill: Simplement de traiter de façon équitable toutes les professions. Je comprends tout à fait qu'on en soit arrivé à ne pas exiger la TPS des hôpitaux, des municipalités et des régions urbaines, pour ne pas leur imposer un fardeau fiscal supplémentaire. Dans le cas des médecins, c'est une simple aberration à côté de laquelle, je crois, on est passé.

J'estime que nous devrions également disposer d'un mécanisme qui permettrait de régler les différends comme celui–ci. Mon grief n'a pas été entendu et il n'existe aucun mécanisme permettant de mettre un terme à cette forme de discrimination fiscale.

M. St. Denis: Merci, M. Hill, de votre exposé. Vous avez notamment dit que les podiatres ne sont pas dans la même situation. Est–ce qu'ils appliquent la TPS sur leurs services?

M. Hill: Oui.

M. St. Denis: J'ai été chez le dentiste au cours des deux années qui viennent de s'écouler, mais je n'ai jamais regardé les factures en détail. Est–ce que la TPS est appliquée sur les services dentaires également?

M. Hill: Vous pensez bien. Les dentistes bénéficient d'un crédit d'impôt sur les intrants qui. . .

M. St. Denis: Les cabinets de dentistes sont traités de la même façon que n'importe quelle entreprise.

M. Hill: Tout à fait.

M. St. Denis: Il est possible que la difficulté provienne également des barèmes d'honoraires provinciaux.

D'après moi, le plus simple serait de traiter les médecins de la même façon que les podiatres et de leur permettre d'appliquer la TPS sur leurs honoraires.

M. Hill: Oui, mais cette façon de procéder aurait une incidence d'ordre politique. Les gens s'écrieraient: «Bonté divine, voilà maintenant que vous taxez les malades, que vous taxez les. . .

M. St. Denis: Je voulais dire que ce serait plus simple du point de vue administratif. Par contre, sur un plan politique ou autre, la question est beaucoup plus délicate. Mais s'il faut traiter tout le monde la même façon, alors il faut traiter les médecins comme on traite les dentistes ou les dentistes comme on traite les médecins.

M. Hill: Tout à fait.

M. St. Denis: Merci.

Le président: Pour conclure, je dirais que votre situation me rappelle assez celle des courtiers d'assurance qui nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas répercuter la TPS sur le client, parce qu'ils ne parvenaient pas à négocier des taux plus élevés avec les compagnies d'assurance.

Et quand les médecins ont négocié avec les gens de l'OHIP, ils ne sont pas parvenus à faire accepter le principe de la répercussion de ces coûts sur la clientèle.

[*Texte*]

Mr. Hill: It's exactly the same position. Today, politically and in light of our financial circumstances, it's just about impossible. You get no hearing on the fee schedule at all.

The Chairman: So you're basically saying that if you cannot pass on the added cost of the GST to the customer—and it is a consumption tax—and you can't pass it on because of the structure of the industry or the position, then it's not fair to burden the person who collects it for us.

Mr. Hill: Exactly.

The Chairman: You'd get a lot of sympathy from me if you hadn't told me that the GST the way it is caused you to run for Parliament.

Mr. Hill: I knew there was some risk in that.

The Chairman: We're very happy to have you here as a member of Parliament. If this tax could drive more good people from the medical profession into politics, maybe we should just leave it the way it is.

Mr. Hill: That's very kind.

The Chairman: I want to thank you very much for being with us and for being brief but very much to the point. Thank you.

Mr. Hill: Thank you.

The Chairman: Our next witness is not here. Shall we have a vote as to what the final report should be?

Let's take a brief pause.

M. Brien: Est–ce que. . .

The Chairman: On the record, or do you want to. . .?

M. Brien: Oui, oui. En ce qui concerne la réunion de demain matin, je ne suis pas certain que le projet de loi C–17 sera ici à ce moment–là.

Le président: En effet, j'ai l'impression que le projet de loi C–17 ne sera pas ici demain matin, mais il y a aussi S–2, n'est–ce pas?

M. Brien: Voulez–vous absolument faire S–2 demain? Nous préférerions qu'il soit reporté si cela est possible. Je ne sais pas si vous être d'accord, mais nous préférerions cela. Si vous n'êtes pas d'accord, vous avez le choix, mais on aimerait que S–2 soit reporté parce des témoins voudraient venir devant le Comité. On ferait peut–être seulement une heure de réunion demain sur S–2.

Le président: Ça va. Est–ce que tout le monde est d'accord pour étudier le projet de loi C–17 demain matin s'il est prêt pour le Comité à ce moment–là? Comme M. Brien vient de le dire, il ne sera peut–être pas ici. De toute façon, il y aura S–2 qui concerne les traités de taxation.

Mr. Fewchuk (Selkirk—Red River): My only concern, Mr. Chairman, is that the other member is not sitting there. I just wonder if—

[*Traduction*]

M. Hill: C'est exactement la même chose. À l'heure actuelle, d'un point de vue politique et compte tenu de la situation financière dans laquelle nous nous trouvons, il est quasiment impossible, pour les médecins, d'obtenir une audience à propos des barêmes d'honoraires.

Le président: Donc, ce que vous nous dites essentiellement, c'est que vous ne pouvez répercuter le coût supplémentaire que représente la TPS—qui est une taxe à la consommation—sur vos honoraires, à cause de la façon dont votre secteur est structuré ou de la position dans laquelle vous vous trouvez, ce qui n'est pas juste puisque nous nous trouvons à imposer un fardeau supplémentaire aux personnes qui perçoivent cette taxe pour le gouvernement.

M. Hill: Tout à fait.

Le président: J'aurais beaucoup compati avec vous si vous m'aviez dit que c'est à cause de la TPS que vous vous êtes lancé en politique fédérale.

M. Hill: Je savais que je courais un risque.

Le président: Quoiqu'il en soit, nous sommes très heureux de vous accueillir ici, en tant que député fédéral. Et si cette taxe pouvait attirer plus de gens talentueux, appartenant à la profession médicale, en politique, alors peut–être devrions–nous la laisser telle quelle.

M. Hill: Vous êtes trop bon.

Le président: Je vous remercie d'être venu nous rencontrer, d'avoir été très bref mais d'être allé droit au but. Merci.

M. Hill: Merci.

Le président: Le témoin suivant n'étant pas ici, devons–nous voter sur le rapport final?

Faisons une brève pause.

Mr. Brien: As to. . .

Le président: Vous voulez que ce soit consigné au procès–verbal ou vous préférez. . .?

Mr. Brien: I want it on the record. As to the meeting planned for tomorrow morning, I don't know if we will have received Bill C–17 by then.

The Chairman: Indeed, I am too under the impression that Bill C–17 will not be here tomorrow morning, but on the other hand, we also have Bill S–2, haven't we?

Mr. Brien: You definitely want to discuss Bill S–2 tomorrow? We would prefer to postpone it, if it's at all possible. I don't know if you agree with that, but that's what we would prefer. Of course, it's your priviledge not to agree with us, but as far as we are concerned, we would like to see Bill S–2 postponed because there are witnesses who would like to appear before the Committee. Maybe we could only meet for an hour tomorrow morning on Bill S–2.

The Chairman: It's okay. Does everyone agree to discuss Bill C–17 tomorrow morning, provided the Committee reveives it by then? As Mr. Brien just said it. It is very possible that we won't. Nevertheless, there is Bill S–2 which deals with taxation treaties.

M. Fewchuk (Selkirk—Red River): La seule chose qui me préoccupe, monsieur le président, c'est que l'autre député n'est pas ici. Je me demande si. . .

[*Text*]

Mr. St. Denis: He had a caucus meeting.

The Chairman: I think, Mr. Fewchuk, that we won't have a problem. We might as well do Bill S–2 tomorrow morning because Mr. Brien said they'd be agreeable to that. The witnesses are already coming. If the other bill is ready, fine, but let's get Bill S–2 done as quickly as we can.

M. Brien: Non, non. On ne s'est pas bien compris. Il y a des gens qui ont manifesté leur intérêt à venir témoigner sur S–2.

Le président: Oh, d'autres témoins!

M. Brien: Oui, d'autres témoins.

Le président: Qui n'ont pas été invités?

M. Brien: Non. J'ai appris cela au cours de la dernière heure. Cela devrait arriver bientôt. Si nous n'avions pas C–17 demain matin, nous nous réunirions seulement pour entendre des officiels, c'est–à–dire pendant une heure. S'il était possible de les adopter tous ensemble, on pourrait les reporter à une réunion ultérieure.

The Chairman: It's entirely up to the committee members, but my gut reaction is that if we have witnesses coming, even if it's only for an hour, let's get them out of the way.

Combien d'autres témoins y a–t–il à part des officiels?

M. Brien: J'ai reçu une liste sur laquelle il y en avait certainement trois.

Le président: Et ils n'ont pas été invités?

• 1905

M. Brien: Non.

Le président: Est–ce que vous avez déposé les noms de ces témoins auprès du greffier?

M. Brien: La liste est censée être partie. Ce n'est pas moi qui m'occupais d'acheminer la liste, mais elle devrait arriver au bureau de la greffière.

Le président: Pourquoi ne pas commencer? On verra par la suite.

M. Brien: D'accord.

The Chairman: It's up to members. Do you want to start tomorrow and get as far as we can?

Mr. St. Denis: Sure. It's a good reason to suspend, I suppose.

The Chairman: I would be surprised. Maybe we could phone the other witnesses tonight to get them here.

M. Brien: Il n'y a aucun doute qu'ils vont vouloir venir.

Le président: Pour combien d'heures aurez–vous besoin des officiels?

[*Translation*]

M. St. Denis: Il était en réunion du caucus.

Le président: Je ne pense pas que nous ayons de difficulté, monsieur Fewchuk. Il serait tout aussi bien que nous étudions le projet de loi S–2 demain matin, puisque M. Brien vient de dire qu'il serait d'accord. Les témoins sont déjà prêts à comparaître. Par contre, si l'autre projet de loi était prêt, alors bien sûr nous nous en occuperions également, mais essayons de passer au travers du projet de loi S–2 le plus vite possible.

Mr. Brien: No, that's not it. I think we have a misunderstanding. There are people who are interested to appear as witnesses on Bill S–2.

The Chairman: Oh, you mean other witnesses!

Mr. Brien: Yes, other witnesses.

The Chairman: Who have not been invited to appear yet?

Mr. Brien: They have not, this is what I learned over the past hour. We should soon be officially informed. If we have not received Bill C–17 tomorrow morning, then we can just meet to hear officials of the department for about an hour. If it is possible to adopt them at once, then we could postpone their study to a subsequent meeting.

Le président: Et bien la décision appartient entièrement aux membres du comité, mais j'ai personnellement l'impression que puisque nous accueillons des témoins, ne serait–ce que pour une heure, nous pourrions les entendre et passer ensuite à autre chose.

How many other witnesses do we expect, in addition to those officials?

Mr. Brien: I received a list with at least three names.

The Chairman: And they have not been invited yet?

Mr. Brien: No.

The Chairman: Have you registered the names of those witnesses with the clerk?

Mr. Brien: The list is supposed to have been sent. I did not personally send the list, but it was to be forwarded to the clerk's office.

The Chairman: So, why don't we begin? We'll see later on.

Mr. Brien: Okay.

Le président: La décision revient aux membres. Voulez–vous que nous commencions demain et que nous allions le plus loin possible?

M. St. Denis: Tout à fait. Mais je pense que ce serait une bonne raison de suspendre les travaux.

Le président: J'en serais étonné. Peut–être pourrions–nous contacter les autres témoins par téléphone ce soir, afin de les faire venir.

Mr. Brien: There is no doubt they will want to come.

The Chairman: For how long do you need the officials?

[*Texte*]

M. Brien: On pourrait facilement prendre une dizaine d'heures, mais on va se contenter d'une ou deux heures.

Le président: Il n'y aura pas de filibuster.

M. Brien: Honnêtement, cela va dépendre des réponses aux questions, monsieur le président. Je ne le sais pas.

Le président: Quelle est votre préférence, monsieur Brien?

M. Brien: Comme ce sont des gens du ministère, on peut facilement les convoquer à nouveau. On pourrait les entendre demain, mais on pourrait aussi avoir une seule séance avec tous les témoins pour faire le point sur le projet de loi.

Le président: D'accord. Si vous pensez que ce serait possible, c'est très bien. C'est votre choix.

There'll be no meeting tomorrow morning.

Mr. St. Denis: Just departmental witnesses.

The Chairman: It is just departmental, but they have two or three other witnesses they want to call and they think they could get them all in one two-hour session.

Mr. Fewchuk: If we're only cancelling officials—

Le président: Qu'est-ce qu'on fait demain? Il y a beaucoup de choses à faire. Nous pourrions jouer au golf, peut-être?

M. Brien: Jim, je vous suggère d'aller écouter demain les débats sur la motion du Parti réformiste sur la fiscalité. Cela pourrait être très intéressant.

Le président: Malheureusement, je ne pourrai pas être ici. Je dois aller à des funérailles à Toronto.

Our next witness on the goods and services tax is Wayne Easter, member of Parliament. He sat with us on this side of the table for many of these sessions.

Mr. Wayne Easter, MP (Malpeque): Mr. Chairman, I certainly do appreciate the opportunity to come before the committee to put forward my point of view on the GST.

In beginning, I might say that my experience on this issue really goes back to the hearing process of 1988–89 when, on behalf of the National Farmers Union and the farm community, I strongly opposed the implementation of the goods and services tax.

• 1910

I might say as well that the hearing process, as well as many other so-called consultations by the past government, but especially the hearing process, I think was in part responsible for what has made so many Canadians feel cynical about governments. This government and this committee must be congratulated for holding these hearings, and to a great extent I've been a part of a few of them. I believe that this committee is genuinely listening to all points of view.

As important as the decision and report that this committee will make is the re-establishing of a trust amongst Canadians within the electorate that their views are indeed heard and at least considered. I don't think everyone believes their point of

[*Traduction*]

Mr. Brien: We could easily hear them for a good ten hours, but we will just take a couple of hours.

The Chairman: And there wouldn't be any filibuster.

Mr. Brien: Frankly, Mr. Chairman, it will depend on their answers. I don't know.

The Chairman: What would you prefer, Mr. Brien?

Mr. Brien: These people are with the department and we could easily bring them back later on. We could start with them tomorrow morning but we could also have a single session, with all the witnesses, for an update about the bill.

The Chairman: Agreed. If you think that is feasible, it's okay with me. It's your choice.

Nous ne nous réunirons donc pas demain matin.

M. St. Denis: Juste pour les témoins du ministère.

Le président: C'est qu'il faudrait aussi faire entendre deux ou trois autres témoins et il pense qu'on pourrait faire passer tout le monde dans une séance de deux heures.

M. Fewchuk: Si nous annulons simplement les fonctionnaires. . .

The Chairman: What do we do tomorrow morning? We have a heavy schedule. Maybe we could play golf?

Mr. Brien: Jim, what I can suggest you to do tomorrow morning, is to watch the debates on the Reform Party motion about taxation. It could be very interesting.

The Chairman: Unfortunately, I won't be here tomorrow. I have to attend funerals in Toronto.

Notre témoin suivant à propos de la taxe sur les produits et service est Wayne Easter, député. Il a siégé plusieurs fois à nos côtés.

M. Wayne Easter (député de Malpèque): Monsieur le président, j'apprécie l'occasion qui m'est donnée de comparaître devant votre comité pour exposer mon point de vue à propos de la TPS.

Je me dois, d'emblée, de préciser que mon intérêt pour la TPS remonte aux audiences de 1988-1989, quand je me suis fortement opposé à sa mise en oeuvre au nom du Syndicat national des cultivateurs.

Je voudrais également préciser que ces audiences, tout comme bien d'autres soi-disant consultations organisées par le gouvernement précédent, mais surtout ces audiences, sont en partie responsables du cynisme que les Canadiens et les Canadiennes éprouvent envers les gouvernements. Quoi qu'il en soit, il faut féliciter ce gouvernement et ce comité pour la tenue de ces audiences, auxquelles j'ai participé à l'occasion. Je suis convaincu que ce comité écoute vraiment tous les points de vue qui lui sont présentés.

Il est en effet tout aussi important pour ce comité de redonner l'impression à l'électorat que ses points de vue sont entendus, ou du moins pris en compte. Je ne pense pas que qui ce soit s'attende à ce que ce soit son point de vue qui sera

[*Text*]

view will end up being the one adopted at the end of the day, but if this committee can be successful in building some trust in that Canadians' views are heard and considered, then that's an important point in and of itself.

I think that Canadians are able to express their views. As a member of the government and as other members from this party, having the opportunity to come before the committee when we know when a decision will be made down the road—although our positions on the record may differ somewhat from what the final stand will be—to a great extent shows Canadians that this is a more open government in which we're willing to have our differences in the public arena but come together in a final decision in the end.

The GST has proven very cumbersome and I believe it made all of us as individuals tax collectors on our own. I know this to be true in my operation, a farm operation. So we certainly need a much more simplified system. The GST has added extensively to the cost of doing farm accounting and I think in many small businesses as well has added extensively to the cost of doing books and accounts.

If I look at my own operation, for every transaction you do on the farm, in maintaining a record of GST you have to make another transaction, certainly, in your computer system. I want to give you just two examples in order to point out the difficulty of some of these transactions.

I have one receipt here for April 6, 1994, with four items on it, in which just the GST applies and not the provincial sales tax. In terms of doing my books, it's relatively easy on that particular transaction just to take the total, deduct the GST, and input the various amounts. However, I have another transaction here for purchase of an item in which first is added the 7% GST, which is rebatable back to me as a farmer. On top of that tax is a provincial sales tax, the Prince Edward Island tax of 10%. I'm sure you're aware that in Prince Edward Island the tax applies on tax. This particular transaction gets rather complicated, because first you have to subtract the GST and make sure that in the cost of the item that goes into your books you have the provincial sales tax added so that your books balance right in the end. I'm saying that it gets rather complicated when some items are provincially tax exempt but some are not.

The system that I think works relatively well and in which we wouldn't be tax collectors so much is the one we have in Prince Edward Island relative to farm taxes, which is that each individual farm unit has a tax–exempt card. So for those items on which there is no farm tax, you just give your number and there is no further hassle in terms of any tax matters.

• 1915

Turning to industries, if at the end of the day we end up with a value–added tax system, then I would say, for industries that can claim rebates, a tax–exempt number system should certainly apply.

[*Translation*]

retenu en fin de compte, mais si ce comité parvient à faire croire de nouveau aux Canadiens que leur point de vue peut être entendu et pris en considération, vous aurez déjà fait beaucoup.

Je ne doute pas que les Canadiens et les Canadiennes soient à même d'exprimer leur point de vue. Et parce que nous pouvons, nous, en tant que membres du gouvernement ou députés d'autres partis, venir présenter nos vues devant ce comité qui devra prendre une décision à un moment donné—et même si nos positions exprimées alors peuvent différer quelque peu de la décision finale que nous adopterons—, nous démontrons en fait que ce gouvernement est beaucoup plus ouvert que le précédent, et que les membres de la majorité peuvent différer d'opinion sur la scène publique et s'entendre ensuite au moment de prendre une décision finale.

Il est établi que la TPS est un système très lourd à porter et qui, je crois, nous a tous transformés en percepteurs. Je sais que c'est le cas dans mon secteur d'activités, le secteur agricole. Donc, nous avons besoin d'un système beaucoup plus simple. La TPS a considérablement augmenté les coûts de comptabilité en agriculture, de même que pour de nombreuses petites entreprises.

En ce qui concerne l'agriculture, par exemple, pour chaque transaction concernant la TPS, il faut effectuer une autre opération informatique. Laissez–moi vous donner deux exemples pour que vous compreniez bien les difficultés que posent certaines de ces transactions.

Voilà, j'ai ici un reçu daté du 6 avril 1994 où apparaissent quatre articles, tous visés par la TPS, mais pas par la taxe provinciale de vente. Pour ce qui est de mes livres–comptables, la chose est relativement simple, puisqu'il me suffit de prendre le total, de déduire la TPS et d'enregistrer ensuite les différends montants. Cependant, voici une autre transaction concernant l'achat d'un article pour lequel la TPS de 7 p. 100 m'est remboursable à titre d'agriculteur. Et, à la TPS, vient s'ajouter la taxe provinciale de vente qui, à l'Île–du–Prince–Édouard, est de 10 p. 100. Vous savez sans doute qu'à l'Île–du–Prince–Édouard, la taxe de vente provinciale vient se surimposer à la TPS. Dans ce cas, les choses deviennent plutôt compliquées, parce qu'il faut d'abord soustraire la TPS et s'assurer ensuite que le coût de l'article que l'on inscrit dans les livres–comptables comportent bien la taxe provinciale de vente, de sorte qu'on puisse tout équilibrer au bout du compte. Donc, les choses se compliquent plutôt quand on a deux types d'articles, les uns frappés par la taxe de vente provinciale, et les autres qui ne le sont pas.

Le système qui fonctionnerait relativement bien, et qui ne nous transformerait pas en percepteurs, ressemblerait à celui qui est en vigueur à l'Île–du–Prince–Édouard, dans le cadre des taxes agricoles, et qui fonctionne à partir d'une carte d'exonération émise à chaque exploitation agricole. Donc, quand un article est exonéré pour les exploitations agricoles, il suffit de donner son numéro et l'on n'a plus à s'inquiéter.

J'estime donc que l'on pourrait fonctionner suivant un système de numéros d'exonération de taxe, dans le secteur industriel également, si nous devons retenir une taxe sur la valeur ajoutée, dans le cas bien sûr des entreprises ayant droit à des remises de taxe.

[*Texte*]

On our particular farm the burden of carrying the costs of the GST while waiting for the rebate is certainly an added financial pressure. It's money we've borrowed, on which we're paying interest while we wait the three or four months to get the rebate back.

As an aside, I might point out that one positive point did come out of this GST experience; it has made me and my colleagues in the farm community better bookkeepers. If we are going to get that GST back on a quarterly basis, we certainly have to have our books brought up to date and in good order.

Another serious problem with the GST is that it has caused a very serious increase in the underground economy. Now, we've all heard horror stories—whether they involve house repairs being offered for cash and people trying to avoid paying the GST—and sometimes we think those underground economy cases are exaggerated. But I can tell you from my experience as a farmer that in two transactions out of ten the suggestion is made that we could pay cash and avoid the GST. So certainly there is an underground economy going on as a result of the value–added tax.

I think this is a reality, perhaps not so much in the farm community, but there is an underground economy in, for example, the home renovation and plumbing businesses. That reality perpetuates the underground economy itself, because if one business is doing it the other is almost forced to do the same thing if it's going to remain competitive and stay in business.

So those, Mr. Chairman, are some of my experiences and my concerns about the GST. The bottom line for me is that I am opposed to a value–added taxation system. I believe in a progressive income tax system based on the ability to pay.

Now, some will argue that in Canada we are already paying a very high income tax. I haven't done the research, but I am certain this committee has the ability to do it, to determine where we are on the basis of total taxation in terms of businesses and individuals, income tax and value–added tax and other taxes. How do we stack up against other countries in that respect?

The problem I have with a consumption tax is that the highest burden of taxation falls on those with the least ability to pay. So I very much favour a system based on a progressive income tax policy.

If we were able to move to a progressive taxation policy based on income, that would certainly mean one administration rather than two, or many when you consider the provinces at the moment.

So, Mr. Chairman, that just gives you a wide–ranging point of view and my own feelings on the GST. I certainly thank you for the opportunity to appear before the committee.

The Chairman: Thank you, Mr. Easter.

M. Brien: J'aimerais que vous me donniez le point de vue des agriculteurs. Certains agriculteurs de mon comté m'ont dit qu'ils préféraient les systèmes de taxe de vente provinciaux parce qu'il y avait des numéros ou des certificats d'exemption.

[*Traduction*]

Dans le cas de notre exploitation agricole, le fait que nous ayons à absorber le coût de la TPS et à attendre un remboursement de taxe, ne fait qu'ajouter à nos difficultés financières. C'est en fait de l'argent que nous avons emprunté, sur lequel nous payons des intérêts, et il nous faut attendre trois ou quatre mois avant de recevoir le remboursement.

Soit dit en passant, il y a tout de même quelque chose de bien qui est ressorti de toute cette TPS, mes collègues agriculteurs et moi–même avons appris à mieux tenir nos livres. En effet, pour espérer obtenir un remboursement de TPS tous les trimestres, nous devons tenir nos livres à jour et en bon ordre.

L'autre problème grave qui découle de la TPS est le grand essor de l'économie parallèle. Nous avons tous entendu ces histoires d'horreur, comme les réparations domiciliaires qui se font au comptant pour que l'acheteur n'ait pas à payer la TPS; pourtant, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que ces histoires d'économie parallèle sont parfois exagérées. Et bien, je puis vous dire, en me fondant sur ma propre expérience d'agriculteur, que dans deux cas sur dix, on nous suggère de payer comptant pour éviter la TPS. Il est donc évident que la taxe sur la valeur ajoutée a favorisé l'apparition d'une économie parallèle.

Cette économie n'est pas tellement présente dans le secteur agricole, mais elle l'est sûrement dans le secteur de la rénovation domiciliaire et en plomberie. Il est un phénomène d'enchaînement qui apparaît, car si une entreprise pratique l'économie souterraine, les autres sont presque obligées de l'imiter, pour demeurer concurrentielles et rester en affaires.

Voilà donc, monsieur le président, ce que j'ai personnellement retenu de la TPS et les préoccupations que j'entretiens à son sujet. En fin de compte, je suis opposé à toute taxe à la valeur ajoutée. Je crois beaucoup plus en un système d'imposition progressif du revenu, fondé sur la capacité de payer.

Certes, d'aucuns soutiendront qu'au Canada nous payons déjà un impôt sur le revenu très élevé. Je n'ai pas effectué de recherches à ce sujet, mais je suis certain que ce Comité à la possibilité de le faire et qu'il peut établir où nous nous situons sur le plan de la fiscalité en général, celle des entreprises et celle des particuliers, c'est–à–dire en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, les taxes à la valeur ajoutée et les autres taxes. Comment nous comparons–nous aux autres pays, sur ce plan?

Le hic, quant à moi, de la taxe à la consommation, c'est que ce sont les personnes qui sont le moins aptes à payer qui ont à assumer le plus gros fardeau fiscal. Voilà pourquoi je préfère un système s'articulant autour d'un impôt progressif sur le revenu.

Si nous pouvions opter pour une politique fiscale progressive, fondée sur le revenu, nous pourrions sans doute nous contenter d'un seul palier administratif, plutôt que deux à l'heure actuelle, et même plus quand on songe qu'il y a les provinces.

Voilà qui met un terme, monsieur le président, à ce point de vue très varié et à mes sentiments que je voulais vous exposer au sujet la TPS. Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de témoigner devant votre Comité.

Le président: Merci, monsieur Easter.

Mr. Brien: Could you give us the point of you of the farmers? Some farmers in my riding told me they preferred the provincial sales tax system because of the exemption numbers or exemption certificates. They like the system a lot better than the

[*Text*]

Ils aiment beaucoup mieux travailler avec cela qu'avec un système de taxe à la valeur ajoutée, avec toutes les opérations quotidiennes que cela peut impliquer. Est–ce aussi votre point de vue?

[*Translation*]

added–value tax, because of all the daily operations involved. Do you share that position?

• 1920

Mr. Easter: Yes, very definitely. In Prince Edward Island we do have what is called a tax–exempt number. There are some differences between what items are tax exempt provincially and what items are rebatable federally under the GST system. When you buy an item for which you have the tax–exempt number for PST in Prince Edward Island, you just don't pay it. It's as simple as that. There is no transaction, no putting it in the records and asking for it to be rebated further down the line.

M. Easter: Oui, tout à fait. Dans l'Île–du–Prince–Édouard, nous avons ce qu'on appelle un numéro d'exonération. Les articles qui sont exonérés de la taxe provinciale et ceux sur lesquels on peut obtenir une remise du gouvernement fédéral, dans le cadre du régime de la TPS, sont traités différemment. Lorsque vous achetez un article auquel s'applique l'exonération de la TVP dans l'Île–du–Prince–Édouard, vous ne payez tout simplement pas cette taxe. Cela ne fait l'objet d'aucune transaction, vous n'avez pas à l'inscrire dans vos registres ni à faire de demandes de remises plus tard.

M. Brien: Un système de taxe à la valeur ajoutée est un système compliqué. Malgré cela, le fardeau administratif reste très lourd. Maintenant, les gens sont passablement habitués. Ils n'aiment pas beaucoup la taxe, mais ils y sont habitués. Est–ce que le fardeau des agriculteurs est moins grand qu'il l'était ou s'il reste encore trop important?

Mr. Brien: Any value–added system is complicated. However, the administrative burden remains very heavy. Right now people are more or less used to it. They don't really like the tax but they are used to it. Is the farmers' burden less heavy than it was or is still too much?

Mr. Easter: In terms of doing the calculations, yes, the burden is there. I think we've all simplified it somewhat as we've become used to the system, and I think many farm operations are computerized. But it is still another item that you have to calculate in, and there is the cost of carrying the GST that you paid while you're waiting to get it rebated back. It complicates the system. There is no question about that.

M. Easter: En ce qui concerne la nécessité de faire des calculs, oui, c'est encore un fardeau. Je pense que cela est devenu un peu plus simple au fur et à mesure que nous nous sommes familiarisés avec le système et je pense que bien des agriculteurs ont informatisé leurs opérations. Mais il reste que vous devez toujours tenir compte de cela dans vos calculs et il faut ajouter à cela le coût que représentent les paiements de TPS jusqu'au moment où vous recevez une remise. Cela complique indubitablement le système.

The Chairman: I am sure Mr. Shepherd would like to take issue with you about the efficacy of exemption certificates.

Le président: Je suis sûr que M. Shepherd aimerait débattre avec vous de l'efficacité des certificats d'exonération.

Mr. Shepherd (Durham): I guess he is being facetious.

M. Shepherd (Durham): Il plaisante.

Mr. Easter: I know that. I know you learned a lot when you were in Prince Edward Island, Mr. Shepherd.

M. Easter: Je sais. Je sais que vous avez appris beaucoup dans l'Île–du–Prince–Édouard, monsieur Shepherd.

Mr. Shepherd: Actually, talking about Prince Edward Island and talking about the administration of their retail sales tax system, do you think it is an efficient tax?

M. Shepherd: De fait, puisque nous parlons de l'Île–du–Prince–Édouard et de l'administration de sa taxe de vente au détail, pensez–vous que c'est un système qui fonctionne bien?

Mr. Easter: I think it is, the way the P.E.I. system operates, although I haven't delved into it to a great extent. From what I gather, it is a relatively efficient system because the tax isn't paid. You have a tax–exempt number, and not only in the farm community; there are other occupations that have tax–exempt cards as well. You are not paying it and getting it rebated back, which certainly must cost in administration.

M. Easter: Je pense que oui, bien que je ne me sois pas attardé longtemps sur le sujet. D'après ce que je vois, c'est un système relativement efficace puisque l'on n'a pas payé la taxe. On vous donne un numéro d'exonération, et cela ne s'applique pas uniquement aux agriculteurs; d'autres secteurs bénéficient également de cartes d'exonération. Il n'y a rien à payer et il n'y a pas non plus de remises, deux opérations qui doivent certainement représenter des coûts administratifs.

I would say, though, in terms of the efficiency of this whole idea of having provincial sales tax and value–added tax or GST federally, there certainly has to be harmonization if that kind of taxation concept is going to be gone forward with rather than a progressive tax policy. There absolutely has to be harmonization, because this is just ridiculous in terms of the inefficiencies that are created, the complications for business operators and so on.

Permettez–moi cependant d'ajouter, sur le sujet de l'efficacité d'un système où vous avez des taxes provinciales et une taxe à la valeur ajoutée fédérale, la TPS, qu'il doit certainement y avoir une harmonisation si l'on envisage d'appliquer un tel système plutôt qu'un régime fiscal progressif. Il faut absolument qu'il y ait une harmonisation, car l'inefficience du système actuel prend des proportions ridicules, comme d'ailleurs les complications qui en découlent pour les entrepreneurs, etc.

Mr. Shepherd: Harmonization usually means one of those two taxes or a combination of them becomes something similar. I guess that is part of the debate.

M. Shepherd: Par harmonisation, on entend généralement la mise en place d'un système semblable fondé sur une de ces taxes ou sur une combinaison des deux. Je suppose qu'il y a là aussi matière à discussion.

[*Texte*]

Mr. Easter: I think one of the worries for the farm community is that if you move to a harmonized tax policy, in those provinces where tax–exempt cards are allowed will that still remain? What items will be tax exempt and so on in terms of the cost of your operation? That's certainly a concern that has to be considered in terms of a harmonized approach.

Mr. St. Denis: Thank you, Wayne, for being here.

Going back to the question of having a card that the farmer would produce at the time of purchase to be exempt from the GST, one of the things we hear a lot about is that a provincial tax system with exemption certificates creates a situation where something like 30% of the rate ends up in exports. One of the arguments for the GST or the value–added tax system is that you can extract consumption tax from exports, rendering our goods more competitive on the world stage.

[*Traduction*]

M. Easter: À mon avis, ce qui préoccupe les agriculteurs c'est de savoir si, avec un régime fiscal harmonisé, il y aura toujours dans les provinces où cela existe des cartes d'exonération. Quels seront les articles qui seront exonérés et quel impact cela aura–t–il sur le coût de vos opérations? C'est là certainement une préoccupation dont il faudra tenir compte si l'on envisage un système harmonisé.

M. St Denis: Merci, Wayne, d'être venu comparaître.

Pour revenir à cette carte que l'agriculteur produirait lorsqu'il fait un achat pour être exonéré de la TPS, un des arguments que nous avons entendu à plusieurs reprises c'est qu'un système fiscal provincial où il existe des certificats d'exonération aboutit à imposer 30 p. 100 du fardeau aux produits d'exportation. Un des arguments avancés en faveur de la TPS ou d'une taxe à la valeur ajoutée est que l'on peut défalquer la taxe à la consommation dans le cas des exportations, ce qui rend nos produits plus concurrentiels sur les marchés internationaux.

• 1925

Let's allow for a moment that there isn't enough momentum to go with a consumption tax, given the existing scenario. There are some purchases farmers make that are zero–rated like fertilizer, large equipment and other items. There are other items they do pay tax on. Given the way system is now, what are some obvious things you would do to make it easier for farmers?

Disons que le mouvement en faveur d'une taxe à la consommation n'a pas encore assez de poids, dans le contexte actuel. Il y a des achats que doivent faire les agriculteurs qui sont détaxés, par exemple les engrais, l'équipement lourd, etc. Il y a d'autres articles pour lesquels ils n'ont pas à payer de taxe. Étant donné le système actuel, quelles sont les mesures qui vous semblent les plus pressantes pour alléger le fardeau des agriculteurs?

Mr. Easter: About the only thing you could do is zero–rate other items that are now rebatable in terms of the farm community. You would be collecting taxes at every level. I know where you're coming from in terms of exports and being non–competitive. But I wonder if there are other ways of handling that end as well, if you're able to just zero–rate.

M. Easter: La seule chose que vous pourriez vraiment faire c'est de détaxer des articles qui font actuellement l'objet d'une remise. Il faudrait percevoir les taxes à tous les niveaux. Je comprends ce que vous voulez dire lorsque vous parler des produits d'exportation qui ne sont pas concurrentiels. Mais je me demande s'il y a d'autres façons de résoudre ce problème si l'on a tout simplement recours à la détaxe.

Mr. St. Denis: Keep in mind that the small business you buy something from with a certificate has a complication. It saves you trouble, but there's a complication for the vendor too. It's a balancing act, trying to make it better for everybody.

M. St. Denis: Rappelez–vous que vous compliquez la vie du petit commerçant à qui vous achetez quelque chose lorsque vous lui présentez un certificat d'exonération. Pour vous, c'est un problème de moins, mais cela complique aussi les choses pour le vendeur. Il est difficile de faire l'équilibre lorsqu'on essaie de rendre les choses plus faciles pour tout le monde.

Mr. Easter: You're just making my argument of why we should go to a consumption tax based on the ability to pay. Then you'd be rid of those complications altogether. In the system we're operating in now, we're all tax collectors at every level of production. To me, this makes no sense.

I know at the hearing in P.E.I., the tourism industry said if we must have the tax, maybe we could hide it somehow.

M. Easter: Vous allez justement dans le sens de mon argument en faveur d'une taxe à la consommation fondée sur la capacité de payer. On se débarrasserait ainsi de toutes ces complications. Dans le système actuel, nous sommes tous des percepteurs de taxes, à tous les niveaux de la production. À mon avis, cela n'a aucun sens.

Je sais qu'au cours de l'audience qui s'est tenue dans l'Île–du–Prince–Édouard, l'industrie touristique a déclaré que, s'il doit y avoir une taxe, on devrait peut–être la cacher, d'une manière ou d'une autre.

I will say one thing in terms of the GST. It has at least made us recognize how high taxes are when it's there. It has certainly created a pressure on governments to not increase that tax further.

There's certainly a lack of trust there. If it was hidden would governments just merrily—I mean, you remember what Michael Wilson did. It went from 9.5% to 12.5% or 13% in no time at all.

Je dirais une chose en faveur de la TPS. Cela nous a fait au moins réaliser à quel point les taxes étaient élevées. Et cela a certainement découragé le gouvernement de l'augmenter.

Il est sûr qu'on a guère confiance. Si elle était cachée, les gouvernements décideraient–ils tout simplement, sans y être véritablement obligés—enfin, rappelez–vous ce qu'a fait Michael Wilson. Le taux est passé de 9,5 p. 100 à 12 et demi ou 13 p. 100 en très peu de temps.

[*Text*]

The Chairman: Mr. St. Denis, let's say you buy a truck for $50,000, 7% GST is added, and you finance it for five years with your bank. You're paying back $10,000 a year plus the 7% on the $10,000. You can claim your input tax credit up front for the whole $3,500. So in those circumstances you have a very positive cashflow advantage from the GST.

I don't know whether that would apply across the board. We certainly would like to help farmers with cashflow problems. I'm not sure, in certain cases, they don't get a tremendous advantage when they buy certain taxable equipment over time.

Mr. Easter: I don't think one could deny that in certain instances, such as the instance you've named, there is an advantage. Those advantages, however, are few and far between. If you look at just the general operation, we're not buying trucks very often these days.

The Chairman: I think that's fair.

Mr. Easter: In my particular province we're paying provincial sales tax on used vehicles as well. Yes, at times there are advantages, but I think the disadvantages certainly outweigh the advantages if you look at normal farming operations.

The Chairman: Mr. Easter, thanks very much. Your personal experience and involvement on behalf of farmers across this country are very important to us, and that is why we're all very grateful to you for your testimony.

Mr. Easter: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thanks a lot for coming.

• 1930

Our next witness is the Hon. Jack Anawak, accompanied by his research staff. Would you like to introduce your staff to us, Jack, before you start your presentation?

Mr. Jack Anawak, MP (Nunatsiaq): With me are Amanda and Robin Anawak.

The Chairman: Welcome, Amanda and Robin.

Mr. Anawak: Thank you, Mr. Chairman.

I come from the point of view that the area I represent has the highest cost of living of anywhere in Canada. If we divide the Northwest Territories in two—because it has two constituencies—I represent the eastern Artic, which is above the tree line, and the cost of living is anywhere from a minimum of 30% to about 130% higher than southern Canada.

It has very high unemployment—in some cases over 70%—because it's a bunch of small communities and in the small communities there's really not that much to do. So a lot of people are living off the land, but even that isn't something to count on any more since the fur industry went down the drain.

[*Translation*]

Le président: Monsieur St. Denis, disons que vous achetez un camion qui vous coûte 50 000$, à quoi s'ajoutent 7 p. 100 de TPS, et que vous obtenez de votre banque le financement nécessaire sur cinq ans. Vous remboursez 10 000$ par an, plus 7 p. 100. Vous avez le droit de demander le remboursement de la totalité de votre crédit de taxe sur les intrants, c'est–à–dire 3 500$, tout de suite. Par conséquent, dans ces circonstances, la TPS vous donne un avantage du point de vue de votre encaisse.

J'ignore si cela s'appliquerait à tout. Nous aimerions certainement aider les agriculteurs qui ont des problèmes d'encaisse. Je ne suis pas sûr que, dans certains cas, cela représente un avantage important lorsqu'ils achètent certaines pièces d'équipement taxables à tempérament.

M. Easter: Je ne pense pas que l'on puisse nier que, dans certains cas, comme dans l'exemple que vous avez cité, il y a un avantage. Toutefois, cela ne se reproduit pas souvent. Si vous considérez l'ensemble de nos activités, nous n'achetons pas de camion tous les jours.

Le président: C'est juste.

M. Easter: Dans ma province, nous payons également une taxe de vente provinciale sur les véhicules d'occasion. Oui, de temps en temps, je pense que nous pouvons tirer certains bénéfices mais ils sont certainement moins grands que les désavantages si l'on prend en compte l'ensemble des activités normales d'un agriculteur.

Le président: Monsieur Easter, merci beaucoup. Votre expérience personnelle et votre participation au nom des agriculteurs du Canada représentent à nos yeux une contribution fort importante et c'est pourquoi nous vous sommes tous reconnaissants d'être venu témoigner.

M. Easter: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup d'être venu.

Le prochain témoin est l'honorable Jack Anawak, qui est accompagné de ses chargés de recherche. Pourriez–vous nous présenter les membres de votre personnel, Jack, avant de commencer votre exposé?

M. Jack Anawak, député (Nunatsiaq): Je suis accompagné d'Amanda et de Robin Anawak.

Le président: Soyez les bienvenus, Amanda et Robin.

M. Anawak: Merci, monsieur le président.

La raison pour laquelle je suis ici, c'est que dans la région que je représente, le coût de la vie est plus élevé que partout ailleurs au Canada. Si l'on divise les Territoires du Nord–Ouest en deux—étant donné qu'il y a deux circonscriptions—je représente l'Arctique de l'Est, qui se trouve au–dessus de la limite forestière. Là–bas, le coût de la vie est de 30 à 130 p. 100 plus élevé que dans le Sud du Canada.

Il y a énormément de chômage—dans certains cas, cela frappe plus de 70 p. 100 de la population—parce qu'il n'y a dans la région que de petites collectivités où il n'y a pas grand chose à faire. Par conséquent, bien des gens vivent des ressources de la région, mais on ne peut même plus compter là–dessus depuis que l'on a mis un frein à la traite des fourrures.

[*Texte*]

We have a fledgling cottage industry—arts and crafts—tourism, small commercial fishing, and small enterprises, but that is also hampered by the fact that you have to pay an awful lot more GST, as was pointed out to you when the Makivik Corporation was making its presentation here. Because the GST we pay impacts on our our purchasing power, as I pointed out another time. . .

Yesterday I bought 4 litres of milk here for, I think, $3.76, $3.67, or thereabouts. Two litres of milk would be about $4 and some odd cents, so that is less than the price of two litres of milk.

A loaf of bread would be anywhere from $3.50 to $5, and that is for anywhere from a few days to week–old bread. What we would consider here to be part of a nutritional diet is considered to be a treat, such as fruit—apples, oranges, bananas, or whatever—because the price is so high. People buy them but they buy them more as a treat for their kids or themselves than as part of a nutritional diet.

Of course, if you buy a big–ticket item, such as a snowmobile—I haven't bought a snowmobile lately—I think the lowest price is about $3,000 to about $6,000 or $7,000. The GST on the retail, as well as the GST on the transportation of that, is going to be tremendous. Therefore it impacts on the person's purchasing power.

[*Traduction*]

Il y a, avec les métiers d'art, une industrie artisanale naissante, du tourisme, un peu de pêche commerciale et de petites entreprises. Toutefois, ces initiatives souffrent du fait que nous avons à payer beaucoup de TPS, comme l'a souligné la Société Makivik lorsqu'elle vous a présenté son exposé. En effet, la TPS que nous sommes obligés de payer a des répercussions sur notre pouvoir d'achat, comme je l'ai déjà souligné. . .

Hier, j'ai acheté quatre litres de lait ici et j'ai payé aux alentours de 3,76$ ou 3,67$. Deux litres de lait coûteraient, là–bas, 4,00$ et quelques sous. Donc, ici, quatre litres de lait valent moins chers que deux litres là–bas.

Un pain coûte entre 3,50$ et 5,00$ et c'est du pain vieux de quelques jours ou même d'une semaine. Des produits que l'on considère ici comme faisant partie d'une régime nutritif sont là–bas des gourmandises, par exemple, les pommes, les oranges, les bananes, etc., parce qu'ils coûtent si cher. Les gens en achètent, mais plutôt comme une gourmandise qu'ils s'offrent ou offrent à leurs enfants, que comme un aliment nutritif.

Naturellement, pour les articles de prix unitaire élevé, comme les motoneige—et je n'en ai pas acheté dernièrement—je pense que le prix le moins élevé que vous puissiez trouver se situe entre 3 000 et 6 000 ou 7 000$. La TPS qui frappe les produits vendus au détail, et qui s'ajoutent à la TPS perçue sur le coût du transport de ces marchandises, représente un montant énorme et cela se répercute sur le pouvoir d'achat des gens.

• 1935

If the GST is going to stay in some form or another, then there's going to have to be some form of equalization down here, or some way of getting the GST rebates to offset that price differential between here and up there, because the GST rebates are exactly the same up there as they are down here, which is something like $190 or $195 a year.

There is no GST on the food, but when you look at what you have to buy as well, the clothing or other equipment, such as snowmobiles, that $195 is not going to go very far when your weekly grocery bill is going to be in the hundreds.

So when you're considering how you're going to reform the tax system with regard to the GST, you have to look seriously at giving some special consideration for the north somehow.

People up there would love nothing better than to get rid of the GST, but during the campaign I made it quite clear that, yes, we would love to do away with the GST, but we have to replace it with some other form of tax. People understand that, but the impact of the GST has been pretty bad since it was instituted some years ago.

So there has to be that special consideration all the while, plus acknowledging the fact that some form of taxation has to stay in. But it cannot be in such a way that, because of the high costs of transportation and of all the other things involved, we pay more GST than somebody would down here for the same thing.

Si l'on décide de conserver la TPS, sous une forme ou sous une autre, il va falloir instaurer un système de péréquation ou trouver un moyen pour que les remises de TPS reflètent les différences de prix entre le Sud et le Nord. Actuellement, ces remises sont exactement les mêmes ici et là–bas et se chiffrent à environ 190$ ou 195$ par an.

Il n'y a pas de TPS sur les produits alimentaires mais, si l'on prend en compte tous les autres articles qu'il faut acheter, les vêtements ou l'équipement, comme les motoneiges, ces 195$ n'iront pas bien loin avec une facture d'épicerie qui va monter jusqu'à 100$ et plus.

Donc, si l'on envisage une réforme du régime fiscal relative à la TPS, il faut sérieusement considérer la possibilité de dispositions spéciales qui permettraient de prendre en compte, d'une façon ou d'une autre la situation dans le Nord.

Les gens qui habitent là–bas seraient ravis de se débarrasser de la TPS, mais pendant ma campagne électorale, j'ai dis clairement que, même s'il serait merveilleux de se débarrasser de la TPS, il faudrait la remplacer par une autre taxe. Les gens comprennent cela, mais les répercussions de la TPS ont été assez néfastes depuis qu'elle a été instaurée il y a quelques années.

Il faut donc garder à l'esprit ces dispositions spéciales, tout en reconnaissant qu'on doit conserver une certaine forme d'imposition. Mais il ne faut pas qu'à cause des coûts élevés du transport et de tout les autres facteurs, nous payions, sur le même article, plus de TPS que n'importe qui dans le Sud.

[*Text*]

If you have a small business, then you pay the GST on a higher hydro bill, a higher water bill, and higher municipal services. If you're an individual, then you pay higher GST on the things you buy on which you pay GST, and that impacts on the food you buy.

The confectionery group were saying that pop and candy bars are just as nutritious. If that's the case, we pay $2.50 for a can of pop. For $2.50 you can buy about eight cans of pop down here. I don't know the price of chocolate. It must be about $1 per item.

Those are the things that should all be considered.

It's unfortunate that you won't have had the opportunity to come up, although I would love to invite you all, probably to Pelly Bay, which probably has the highest cost of living anywhere in the north because everything is brought in by air. All the other communities have either ships or barges in the summertime that bring in the housing materials or other very heavy materials. In Pelly Bay everything is brought in by air, whether it's fuel, housing materials, or groceries, although today I think most communities get their groceries in by air.

• 1940

Pelly Bay has only one store, Arctic Co–ops. If you were to phone up Arctic Co–ops tomorrow and say you would like to know the price of, say, a litre of milk, five pounds of sugar or five pounds of flour, or of all these other things, and just take that, even if there's no GST the price is impacted by the other things you have to buy on which you pay GST. I think there has to be that special consideration for the north, at least the eastern Arctic, when you start deliberating on how to amend the GST.

The Chairman: Thank you.

Mr. Anawak: I don't know if my associates have anything to add.

Mr. St. Denis: What's their title?

Mr. Anawak: My left hand and my right hand.

The Chairman: That's beautiful!

Mr. Fewchuk: Who is that Arctic store run by?

Mr. Anawak: Arctic Co–ops. Actually, Arctic Co–ops have pretty well a store in almost every community I represent. There may be one or two exceptions.

Mr. Fewchuk: And that's run by your people?

Mr. Anawak: Yes. It's owned by the community. It's like any co–op down here.

Mr. Fewchuk: What I was getting at is, are there white men involved?

Mr. Anawak: No. It's owned by the local people. It's like any other co–op system in Saskatchewan or Manitoba.

[*Translation*]

Si vous avez une petite entreprise, vous payez la TPS, sur une facture d'électricité ou d'eau plus élevée et des services municipaux qui coûtent plus cher. En tant que particulier, vous payez plus de TPS sur les articles que vous achetez et qui sont frappés de cette taxe et il vous reste moins d'argent pour l'épicerie.

Les confiseurs qui ont comparu ont prétendu que les boissons gazeuses et les tablettes de chocolat sont tout aussi nutritives. Si c'est le cas, nous devons payer 2,50$ pour une boisson gazeuse. Pour 2,50$, vous pouvez acheter huit bouteilles de boisson gazeuse ici. Je ne sais pas quel est le prix du chocolat. Cela doit être environ 1$ par tablette.

Ce sont des choses qui devraient toutes être prises en considération.

C'est malheureux que vous n'ayez pas l'occasion de venir nous rendre visite. J'aimerais vous inviter tous, par exemple à Pelly Bay, où le coût de la vie est probablement le plus élevé dans tout le Nord car tout doit être importé par avion. Dans les autres collectivités, les matériaux de construction ou autres matériaux lourds sont livrés l'été par bateau ou péniche. À Pelly Bay, tout est apporté par avion, que ce soit le carburant ou les produits alimentaires. Je pense d'ailleurs qu'aujourd'hui les produits alimentaires sont livrés par avion dans la plupart des collectivités.

Il n'y a à Pelly Bay qu'un seul magasin, Arctic Cooperatives Limited. Si vous leur téléphoniez demain et si vous leur demandiez, par exemple, le prix d'un litre de lait, de cinq livres de sucre ou de cinq livres de farine, etc, même si ces produits ne sont pas frappés de TPS, leur prix subit le contrecoup de la TPS que vous devez payer à l'achat d'autres articles. Je pense que vous devriez accorder une considération spéciale au Nord, du moins à l'Arctique de l'Est, lorsque vous commencerez à examiner les modifications à apporter à la TPS.

Le président: Merci.

M. Anawak: Je ne sais pas si mes associés ont quelque chose à ajouter.

M. St. Denis: Quel est leur titre?

M. Anawak: Ma main droite et ma main gauche.

Le président: Fantastique!

M. Fewchuk: Qui dirige ce magasin de l'Arctique?

M. Anawak: Arctic Cooperatives. De fait, ils ont un magasin dans presque toutes les collectivités que je représente, à une ou deux exceptions près.

M. Fewchuk: Et ce sont des autochtones qui les dirigent?

M. Anawak: Oui. C'est la collectivité qui est propriétaire, comme dans le cas des coopératives du Sud.

M. Fewchuk: Ce que je voulais savoir, c'est s'il y a des Blancs qui sont mêlés à cela?

M. Anawak: Non. C'est la collectivité locale qui est propriétaire. Cela fonctionne exactement comme le système de coopératives en Saskatchewan ou au Manitoba.

[*Texte*]

Mr. Fewchuk: With all these co–ops, could you not purchase goods if you got together? Do you make a deal with the airlines that you're going to such and such a place because you've got *x* number of tonnes and can negotiate a better price for the freight, or how do you operate? Is there a possibility or a way of saving some money here? That's what I'm looking at.

Mr. Anawak: The thing is that you have airlines that operate. In the eastern Arctic there are the First Air, Calm Air, and NWT Air. Calm Air is part of Canadian Airlines, NWT is part of Air Canada, and First Air is the Inuit–owned airline from Quebec.

These airlines are in business to make money, and they already have a high cost of fuel if they're buying it from Iqaluit or Frobisher Bay, when they go up there. Even if the co–ops can make deals with the airlines, the airlines still have to have their profit margin in order to satisfy their shareholders.

Mr. Fewchuk: The first thing that hits my mind is that if one of the airlines is owned by your people, it should be exempted from the fuel tax like the farmer is exempted. I don't know if they're getting that, but if they're treated differently, if you're not getting the exemption, that's another thing than can be looked at if the airline is owned and operated by your people. A businessman gets point—what is it?—GST back per litre.

Mr. Anawak: Let's take a big ticket item like a snowmobile, for example. Let's say it costs $4,000 to bring up there. To bring it up there would be, let's say, $200—

Mr. Fewchuk: Freight.

Mr. Anawak: —and the GST on that would be $14, but then you add the retail. The businesses may get the GST rebates or considerations, but the person buying it at the end is going pay all the—

Mr. Fewchuk: The end user.

Mr. Anawak: —retail price, plus the GST on the transportation as well as on the product itself. The person at the very end is still going to pay the high price, with a GST rebate maybe of $195 if he falls under $30,000 in earning power.

Mr. Shepherd: Just as a point of interest, what does the territorial government do? Does it administer some kind of consumption tax of its own?

Mr. Anawak: We don't pay a territorial tax. We do pay a tax to the territorial government through the income tax.

Mr. Shepherd: No consumer tax?

Mr. Anawak: No, no, not at this point, although we do on certain things. They do collect taxes on liquor and cigarettes, but not as a provincial sales tax.

Mr. Shepherd: What's the per capita income in your riding, do you know?

[*Traduction*]

M. Fewchuk: Par le biais de toutes ces coopératives, n'est–il pas possible de grouper vos achats? Ne pouvez–vous pas dire aux lignes aériennes qu'avec tant de tonnes à livrer ici ou là, vous voulez négocier de meilleures conditions financières pour le transport? Comment vous y prenez–vous? Est–il possible de faire des économies à ce point de vue–là? C'est ce que je voudrais savoir.

M. Anawak: C'est qu'il y a plusieurs lignes aériennes qui desservent l'Arctique de l'Est. Il y a First Air, Calm Air et NWT Air. Calm Air fait partie de Canadien International, NWT fait partie d'Air Canada et First Air est la compagnie aérienne inuit basée à Québec.

Ces compagnies aériennes doivent avoir une activité rentable et elles doivent compter avec le prix élevé du carburant qu'elles doivent acheter à Iqaluit or Frobisher Bay lorsqu'elles desservent le Nord. Même si les coopératives peuvent négocier avec les compagnies aériennes, celles–ci sont toujours tenues d'avoir une marge bénéficiaire pour satisfaire leurs actionnaires.

M. Fewchuk: La première chose qui me vient à l'esprit, c'est que, si l'une de ces compagnies aériennes vous appartient, elle devrait être exonérée de la taxe sur le carburant, exactement comme les agriculteurs. Je ne sais pas si c'est le cas, mais si elles sont traitées différemment, si on ne leur accorde pas cette exonération, c'est quelque chose que nous pourrions considérer dans le cas de la compagnie aérienne dont les autochtones sont les propriétaires–exploitants. Un entrepreneur reçoit un remboursement de TPS de tant—quel est le pourcentage?—par litre.

M. Anawak: Prenons un article dont le prix unitaire est élevé, une motoneige, par exemple. Disons qu'elle coûte 4 000$. Pour la transporter là–bas, cela coûte, disons, 200$. . .

M. Fewchuk: Pour le fret.

M. Anawak: . . .et sur ce montant, la TPS est de 14$, ce à quoi il faut ajouter la différence entre le prix de gros et le prix de détail. Les commerçants ont droit à des remboursements ou indemnités de TPS, mais au bout du compte, c'est l'acheteur qui paye tout ce qui entre dans le. . .

M. Fewchuk: Vous voulez dire l'utilisateur final.

M. Anawak: . . .prix de détail, plus la TPS sur le transport et sur le prix du produit lui–même. C'est l'utilisateur final qui va devoir payer le gros prix, alors qu'il reçoit un remboursement de TPS de l'ordre de 195$ si ses revenus ne dépassent pas 30 000$.

M. Shepherd: Juste pour mon information, que fait le gouvernement territorial? Est–ce qu'il perçoit sa propre taxe à la consommation?

M. Anawak: Nous n'avons pas à payer de taxe territoriale. Nous contribuons cependant au gouvernement des Territoires par le biais de l'impôt sur le revenu.

M. Shepherd: Il n'y a pas de taxe à la consommation?

M. Anawak: Non, non, pas pour le moment. Il y a des taxes sur certaines choses comme l'alcool et les cigarettes, mais ce n'est pas une taxe de vente provinciale.

M. Shepherd: Savez–vous à combien se chiffre le revenu par habitant dans votre circonscription?

[*Text*]

Mr. Anawak: It's so diverse. A person who's unemployed but maybe going out trapping will not earn any more than $10,000 from the fur. On the other hand, we have civil servants, people who work for the government, who may earn in the neighbourhood of $60,000 or $70,000 or $80,000, who will also get their housing allowance and what they call vacation travel assistance from, say, Iqaluit or anywhere up north to the nearest point down here. Somebody from Iqaluit would get their way paid, with their family, to Ottawa and back for a yearly holiday. If they work more than seven years they get paid twice. Also, they're in subsidized housing.

So there's that diversity between somebody who's unemployed and somebody who's employed and working for the government.

• 1945

Mr. Shepherd: Maybe you can't do it, but if you could withdraw federal government funding wages in the north, what would be the average per capita income? Would it be $10,000? Is that what you're saying?

Mr. Anawak: No, because we do have small private industries. They are having a hard time keeping up with the government, but they still pay more. The people who work for private industries are still going to earn, I believe, three–quarters of what a civil servant earns, so let's say $50,000, but those people who earn that much are only at the very top level and are a very small percentage of the population as a whole.

People would dearly love it if the government would do away with the GST, but again the understanding there is that, yes, if we do away with the GST there would still be some form of taxation, which we have no problem with.

Again, and I am sure it has been said to you before, whether or not we're Inuit—the area I represent is probably about 85% Inuit—everybody now pays whatever taxes there are, GST, income tax and all the other taxes. There is no exemption for us as aboriginal people, and we're not asking for exemptions. We are just asking for consideration because of the high cost of living.

The Chairman: Jack, you mentioned that we should come up there. I think it was about five years ago, just after the 1988—

Mr. Anawak: It was 1990.

The Chairman: It was coming up to then, when Mr. Chrétien... I don't want to be partisan, Mr. Brien, but Jack hosted our first caucus away from Ottawa. In was in Iqaluit, and I know that all of us were tremendously touched by the circumstances that we saw, including the incredible lack of opportunity for so many people to find jobs since we had taken away the traditional means of livelihood for the people who lived there.

• 1950

It was a tremendously touching time we spent with you, and you've brought it all back in terms of the incredible costs of goods and the lack of economic opportunity for people today. You make a very compelling argument.

[*Translation*]

M. Anawak: Cela varie énormément. Un chômeur qui fait aussi du trappage ne gagnera pas plus que 10 000$ en vendant des fourrures. D'un autre côté, il y a des fonctionnaires, des gens qui travaillent pour le gouvernement qui peuvent gagner 60 000$, 70 000$ ou 80 000$ et qui reçoivent aussi une allocation de logement, une aide au titre des déplacements pour congé annuel pour couvrir le coût de leur voyage entre Iqaluit, ou ailleurs dans le Nord, et le point le plus proche de leur destination dans le Sud. Le gouvernement paie, par exemple, les frais de voyage d'un fonctionnaire et de sa famille qui résident à Iqaluit lorsqu'il vient passer ses congés annuels à Ottawa. S'ils restent plus de sept ans, ils reçoivent une double rémunération. D'autre part, ils résident dans des logements subventionnés.

Il y a donc une grande différence entre un chômeur et un fonctionnaire.

M. Shepherd: Cela n'est peut–être pas possible mais, si l'on pouvait ne pas tenir compte des salaires subventionnés par le gouvernement fédéral, quel serait le revenu moyen par habitant dans le Nord? Voulez–vous dire qu'il serait de 10 000$?

M. Anawak: Non, parce qu'il existe quand même de petites industries privées. Elles sont encore loin derrière le gouvernement, mais on peut quand même y gagner plus d'argent qu'ailleurs. Les gens qui travaillent pour l'industrie privée vont gagner, je crois, environ les trois quarts du salaire d'un fonctionnaire, disons, 50 000$. Toutefois, ce genre de salaire est réservé à ceux qui occupent des postes de haut niveau et cela ne représente qu'un petit pourcentage de la population.

Les gens aimeraient beaucoup que le gouvernement élimine la TPS, mais ils comprennent et ils admettent qu'elle devra être remplacée par un autre type d'imposition.

Encore une fois, et je suis sûr qu'on vous l'a déjà dit auparavant, que l'on soit Inuit ou non—dans la région que je représente, il y a approximativement 85 p. 100 d'Inuit—tout le monde est maintenant assujetti à toutes les taxes, que ce soit la TPS, l'impôt sur le revenu ou les autres. Il n'y a pas d'exonérations pour les autochtones et ce n'est pas ce que nous recherchons. Nous demandons seulement que l'on prenne en considération le coût élevé de la vie dans nos régions.

Le président: Jack, vous avez mentionné que nous devrions aller là–bas. C'était il y a cinq ans, je pense, en 1988, juste après le...

M. Anawak: C'était en 1990.

Le président: C'était donc au moment où M. Chrétien... Je ne veux pas me montrer partisan, monsieur Brien, mais Jack a été l'hôte de notre premier caucus en dehors d'Ottawa. Cela se passait à Iqaluit et je sais que nous avons tous été très touchés par la situation, là–bas, notamment par le fait que les débouchés étaient fort rares pour bien des gens depuis que nous les avions privés des moyens traditionnels d'assurer leur survie.

Cela nous a touché au coeur, lorsque nous avons eu l'occasion de passer du temps avec vous et vous venez de nous le rappeler en parlant des prix incroyables pratiqués et du sombre horizon économique qu'ont les gens aujourd'hui. On ne peut contrer de tels arguments.

[*Texte*]

You've fought for fair treatment for your people on just about every front within Ottawa and elsewhere, and we have an obligation to listen, Jack. I thank you for bringing this forward to us again.

It's just a delight to see your two daughters who were with you—

Mr. Anawak: Sons.

The Chairman: Oh, Robin. Okay. Excuse me. Sorry.

Mr. Anawak: I don't think he'd want to be known as a daughter.

The Chairman: Well, your two wonderful children.

I'll just say to you two kids that I'm sure you're as proud of your father as we are.

Thanks, Jack, for being with us.

Mr. Anawak: Thank you.

The Chairman: Judy, it's good to see you.

Ms Judy Bethel, MP (Edmonton East): Thank you. It's good to be here. I really thank you for this opportunity. It's great that we have one more crack at the GST committee.

Your hearings held in Edmonton were most appreciated. We got really good feedback from those who were witnesses, but I'm here because there's one point that I really think is important to re-emphasize.

You've probably heard more facts and figures than you've ever wanted to. This isn't about facts and figures.

One important point might be lost in the maze of numbers about total revenues, administration costs, and harmonization with the provinces. Whatever alternatives you are now considering, one important—I guess test—will be the impact on the daily lives of the people who have the least resources in our society, those who don't often show up in great numbers at public hearings.

In my riding, which is an inner-city one, and in many others there are many low-income families, and they're already feeling the added burden of increasing user fees, fewer public services, and less money to pay for them—especially in Alberta.

Getting to the end of the month is a test in survival skills, not just good budgeting. When you don't know how you're going to pay for next week's milk and bread, a rebate cheque four months from now won't do much.

• 1955

There are two examples I've taken from Alberta. One is a young mother trying to support a child. She's a store clerk, earns minimum wage and has less than $200 a week to spend. If she gets to the top of the waiting list for subsidized housing,

[*Traduction*]

Vous vous êtes battus à peu près sur tous les fronts à Ottawa et ailleurs pour qu'on traite votre peuple de façon équitable et nous avons l'obligation de vous écouter, Jack. Je vous remercie d'avoir à nouveau soulevé cela avec nous.

Nous sommes enchantés que vous soyez venu accompagné de vos deux filles. . .

M. Anawak: De ma fille et de mon fils.

Le président: Mais oui, Robin. Bien sûr. Excusez-moi. Je suis désolé.

M. Anawak: Je ne pense pas qu'il apprécierait qu'on dise de lui que c'est ma fille.

Le président: Eh bien, je voulais dire accompagné de vos deux beaux enfants.

Je voulais simplement vous dire, mes enfants, que je suis sûr que vous êtes aussi fiers de votre père que nous le sommes.

Merci, Jack, d'avoir comparu.

M. Anawak: Merci.

Le président: Judy, nous sommes heureux de vous voir.

Mme Judy Bethel (députée de Edmonton-Est): Merci. Je suis heureuse d'être parmi vous et je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner. C'est très bien que nous puissions revenir sur le problème que pose la TPS dans le cadre de ce comité.

Vos audiences d'Edmonton ont été particulièrement appréciées. La réaction de vos témoins a été vraiment positive, mais je pense qu'il y a un point important qu'on doit souligner à nouveau et c'est la raison de ma présence ici.

On vous a sans doute abreuvé jusqu'à plus soif de chiffres et de faits. Je ne suis pas venue vous parler de faits ni de chiffres.

Dans le dédale des revenus totaux, des coûts d'administration et de l'harmonisation avec les provinces, on risque d'oublier une chose importante. Quelles que soient les options que vous considérez, il faudrait qu'elles passent un test important, si je peux m'exprimer ainsi: celui des retombées qu'elles auront sur la vie quotidienne des gens les plus défavorisés de notre société, ceux qui ne participent généralement pas en grand nombre à des audiences publiques.

Dans ma circonscription, qui est située au centre d'une zone urbaine, ainsi que dans bien d'autres, on compte beaucoup de familles dont les revenus sont très modestes et qui subissent déjà les répercussions de l'augmentation des frais d'utilisation et de la réduction des services publics parce qu'on dispose de moins d'argent pour les financer—notamment en Alberta.

Pour arriver à la fin du mois, il ne suffit de savoir établir un budget et de s'y tenir, il faut savoir se battre pour assurer sa survie. Quand vous ne savez pas comment vous aller pour payer le lait et le pain de la semaine prochaine, cela ne vous aide guère de savoir que dans quatre mois, vous allez recevoir un chèque de remboursement de TPS.

Je vais vous donner deux exemples de la situation en Alberta. Le premier est celui d'une jeune mère de famille qui a un enfant à charge. Elle travaille dans un magasin et elle est payée au salaire minimum, ce qui veut dire qu'elle a moins de

[*Text*]

rent will take 25% to 30% of her income and the heating bills will be high because often these places have poor insulation and require a lot of upkeep. That doesn't leave much for a food budget. Bus fares have increased. Schools and day cares are charging for extras and it all comes out of the food budget.

While you and I can adjust to what some might call a nuisance of a 4% tax on food and cut out a few extras, for a person on low wages it means less food or another client for the already overloaded food banks.

The budget squeeze is equally true for the same mother on social assistance. In Alberta the basic rates for food and shelter have not increased and everything else has been reduced or cut. The $200 recreation allowance for children is gone, so swimming fees, dance lessons or skates come out of the grocery budget. There's nothing extra allowed for school supplies or furniture replacement, a utility hook–up or a damage deposit. It all comes out of the food budget.

These families have already given up apples and oranges. They get their clothing from second–hand stores and charities. A list of items waiting for the income tax rebate cheque is often twice the amount. They don't have choices when it comes to food. Adding 4% tax on food simply means less pasta and potatoes or two trips to the food bank a month instead of one.

The world not only looks different for a low–income household, it is different. A reduction from 7% sales tax to a 4% tax makes a big difference if you're buying a new stove or a fridge. For middle–class families one can argue about the benefits of a lower tax rate on everything. For the low–income family there is no evidence to show that a drop in the rate on other items will make up the difference for adding a food tax. They don't buy big–ticket items so they aren't going to save if you reduce the tax from 7% to 4%. In essence they will probably pay more because they will have 4% added to food.

There was research presented when the GST was considered that pointed out for the first time that this lower rate on everything takes a greater percentage from the low–income families than a higher rate on items for which people have choice.

[*Translation*]

200$ par semaine à dépenser. Si elle arrive en tête de liste pour le logement subventionné, elle devra consacrer 25 à 30 p. 100 de ses revenus au loyer. Les factures de chauffage seront élevées parce que, bien souvent, ces logements sont mal isolés et coûtent cher à entretenir. Cela ne laisse pas grand–chose pour manger. Les billets d'autobus ont augmenté. Les écoles et les garderies font payer les services additionnels qu'elles dispensent et tout cela est pris sur le budget de la nourriture.

Nous pouvons, vous et moi, considérer qu'une taxe de 4 p. 100 sur les produits alimentaires est une plaie, mais nous nous adapterons en nous privant de quelques articles superflus. Mais pour quelqu'un qui est au bas de l'échelle salariale, cela veut dire acheter moins de nourriture ou avoir recours à des banques d'alimentation qui sont déjà débordées.

Si cette mère de famille recevait l'aide sociale, ses finances seraient aussi serrées. En Alberta, les allocations de base pour la nourriture et le logement n'ont pas augmenté et tout le reste a été réduit ou coupé. L'indemnité de 200$ allouée pour couvrir les activités récréatives des enfants a disparu; cela veut dire que pour payer les droits d'entrée dans les piscines, les leçons de danse ou une paire de patins, il faut puiser dans le budget consacré à la nourriture. Il n'y a aucune allocution supplémentaire pour les fournitures scolaires, le remplacement des meubles, le branchement d'un service public et le dépôt en cas de dommages. Tous ces frais doivent être couverts par le budget de la nourriture.

Ces familles se privent déjà de pommes et d'oranges. Elles s'habillent dans les magasins d'occasion ou ceux qu'ont ouvert des organismes à but non lucratif. La liste des articles qui devront attendre l'arrivée du chèque de remboursement de la taxe représente souvent deux fois la valeur du montant perçu. En ce qui concerne la nourriture, elles n'ont pas grand choix. Si l'on ajoute 4 p. 100 de taxe sur les produits alimentaires, on mangera moins de pâtes et de pommes de terre ou on n'ira plus à la banque d'alimentation une fois par mois, mais deux fois.

Quand on vit dans une famille à faible revenu, si on voit le monde différemment, c'est qu'il est différent. Si vous achetez une nouvelle cuisinière ou un nouveau réfrigérateur, cela fera une grosse différence si la taxe de vente passe de 7 à 4 p. 100. Il est facile de démontrer que les familles de la classe moyenne bénéficieront d'une taxe dont le taux serait moins élevé mais qui s'appliquerait à tout. Pour une famille à faible revenu, rien ne permet de démontrer que si l'on taxe les produits alimentaires, ce coût supplémentaire serait compensé par une baisse du taux de la taxe appliquée aux autres articles. Ces familles n'achètent pas d'articles dont le prix unitaire est élevé et si l'on réduit le taux de la taxe de 7 à 4 p. 100, cela ne représente pour elles aucune économie. Au bout du compte, elles devront sans doute rembourser davantage parce qu'il y aura 4 p. 100 de taxe sur les produits alimentaires.

Lorsqu'on a remis la TPS en question, il y a eu des travaux de recherche qui soulignaient, pour la première fois, qu'un taux réduit mais général, coûterait plus cher aux familles à faible revenu qu'un taux plus élevé sur les articles dont l'achat est facultatif.

[*Texte*]

You talk about a rebate for low–income families, and that's true, but there are three major problems for low–income families. The first is that many are not registered, and these are often the most vulnerable people. If you can't read, or suffer from a mental illness, dealing with Revenue Canada forms is not so easy.

Statistics estimate about 20% of eligible recipients are probably not receiving the credit. If this committee is going to continue the tax credit approach, then some form of outreach or innovative public education is needed to reach the people who most need that money, because they're just not getting it.

The second point is that the GST rebate is not indexed to inflation, and even 1% or 2% inflation means a lot when you're living on the edge of poverty.

Payments four times a year don't recognize the month–to–month existence of many low–income households in Canada. For those on social assistance or the working poor, the rebate system is not a solution.

Just to conclude, it's often said the measure of a truly great society is the way it cares for its weakest members. By extension, the true test of your replacement for the GST will be its impact on the those with the least ability to pay.

There should be no negative impact on the daily lives of Canadians with the least ability to pay. That is the point that will receive a passing or failing grade. Improving the monthly balance sheet of low–income households along with other objectives of competitive business and harmonization would give high marks for this committee. I wish you well in your deliberations and I don't envy you. That was the point I really wanted to make.

I know the hearings in Edmonton were well publicized and people were very happy to make their points, but this is one point I really feel didn't come across as clearly as it could have. We did have three people who were advocates for the lower–income earners, but I think this point needed to be made again. I do hope that you will consider it.

[*Traduction*]

Vous dites que les familles à faibles revenus ont droit à un remboursement et c'est vrai, mais cela soulève trois problèmes majeurs. Le premier est que nombre d'entre elles ne sont pas inscrites et, souvent, il s'agit de celles qui sont les plus vulnérables. Si vous ne savez pas lire ou si vous souffrez d'une maladie mentale, il n'est guère facile de savoir quoi faire avec les formulaires de Revenu Canada.

D'après les statistiques, environ 20 p. 100 des prestataires admissibles ne reçoivent sans doute pas de remboursement. Si c'est la voie que décide de suivre ce comité, il va falloir trouver des moyens d'intervention ciblés et novateurs pour donner aux gens qui en ont le plus besoin les moyens d'obtenir cet argent parce qu'en ce moment, ils ne le reçoivent pas.

Deuxièmement, les remboursements de TPS ne sont pas indexés sur le taux d'inflation, et lorsqu'on vit au seuil de la pauvreté, une inflation de 1 ou 2 p. 100, c'est déjà beaucoup.

En effectuant des versements quatre fois par an, on ne tient pas compte du fait que bien des familles à faibles revenus au Canada vivent de mois en mois. Les remboursements ne sont pas une solution pour ceux qui reçoivent l'aide sociale ou ceux qui travaillent mais qui sont pauvres.

En conclusion, on dit souvent qu'on mesure la valeur d'une société à la façon dont elle traite ses membres les plus défavorisés. Si l'on transpose cela au cas qui nous occupe, ce qui permettra de mesurer véritablement la valeur de la formule de remplacement de la TPS, ce sera son impact sur ceux qui ont les plus faibles moyens.

Cela ne devrait avoir aucune répercussion négative dans la vie quotidienne des Canadiens qui ont le moins de moyens. C'est à cela qu'on pourra juger si l'on a réussi ou si l'on a échoué. Le comité sera extrêmement bien noté s'il arrive à améliorer le bilan mensuel des familles à faibles revenus, tout en favorisant la position concurrentielle des entreprises, ainsi que l'harmonisation.

Je vous souhaite bonne chance pour mener à bien vos délibérations mais je ne vous envie pas. C'était surtout cela que je voulais souligner. Je sais que les audiences tenues à Edmonton ont rassemblé beaucoup de gens qui ont fait valoir leurs points de vue, mais à mon avis, celui dont je viens de faire état n'avait pas été aussi clairement exposé qu'il aurait dû. Il est vrai que trois personnes sont venues représenter les intérêts des gens aux revenus modestes, mais je pense que leurs arguments méritaient d'être réitérés. J'espère que vous prendrez cela en considération.

• 2000

The Chairman: Thank you very much, Judy.

M. Brien: Merci beaucoup de votre témoignage. Je pense qu'on pourra facilement s'entendre sur ce point–là.

J'aimerais savoir si ce que vous avez dit au sujet de l'alimentation s'applique aussi à d'autres éléments de base. Je pense notamment aux médicaments. Est–ce que les médicaments entrent dans la même catégorie ou si vous parlez seulement de la nourriture?

Ms Bethel: Social assistance families have their drugs covered, so I don't think it has same impact. The real impact here is groceries.

Le président: Merci beaucoup, Judy.

Mr. Brien: Thank you very much for your presentation. I think it will be easy to agree on this particular issue.

I would like to know whether what you said about food applies also to other basic items. I'm thinking about drugs. Do you put drugs in the same category or are you only talking about food?

Mme Bethel: Pour les familles qui reçoivent l'aide sociale, les médicaments sont couverts. L'impact n'est donc pas le même. Il est ressenti principalement sur les produits alimentaires.

[*Text*]

M. Brien: Pour vous, si on devait exempter un seul item, cela devrait être la nourriture. Il n'y en a pas d'autres?

Ms Bethel: It should be food.

It's not that there are no others. Certainly, for the working poor or those who may not have coverage for drugs with their jobs, it's a large element. But food is my main point.

M. Brien: Merci.

Le président: Êtes–vous d'accord?

M. Brien: Oui, je pense qu'on s'entend bien là–dessus.

Le président: Je ne l'aurais jamais cru.

Judy, you've made your point. This is the most comprehensive presentation I've seen on not taxing food in terms of the poor—that if we were to do so, what we would have to do to compensate for it and how that would still be inadequate unless we were able to bring all of the poor under the umbrella of the social policy and the rebate. For the people who really have to spend most of their money on food, it's a very strong argument you make.

I want to thank you not only for this very cogent presentation to us at this important time in our deliberations on where we're going to go but also for the tremendous help you gave the entire committee in arranging for witnesses in Edmonton and making that a very important and memorable part of our hearings as well.

Ms Bethel: I was happy to do it. Thank you.

The Chairman: Thanks a lot, Judy.

Our next witnesses is Jim Jordan, member of Parliament. Welcome, Jim.

Mr. Jim Jordan, MP (Leeds—Grenville): Thank you, Mr. Chairman. It's a pleasure to be here.

The Chairman: It's good to have you.

Mr. Jordan: I was running a little late there. I was hoping I wouldn't be so late that you would have already arrived at a consensus on what we should do with the GST.

The Chairman: We've been holding the whole thing open until two minutes after your presentation, Jim. We said we don't know where the hell to go so we'll just leave it up to Jim.

Mr. Jordan: This is the thing that most Canadians keep saying: We elected you guys. When are you going to do it? When are you going to change it?

I think you should change it, but make sure you improve it. If I had anything to do with it, whatever you're going to call this thing, I wouldn't use the letters G, S, or T.

[*Translation*]

Mr. Brien: As far as you are concerned, if we were to exempt only one item, it should be food. Nothing else?

Mme Bethel: Cela devrait être la nourriture.

Ce n'est pas qu'il n'y en ait pas d'autres. Il est certain que pour les petits salariés ou pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'un régime d'entreprise qui permet de se faire rembourser les médicaments, c'est un élément important. Mais ce qui me préoccupe le plus, c'est la nourriture.

Mr. Brien: Thank you.

The Chairman: Do you agree?

Mr. Brien: Yes, I think we are on the same wavelength on this.

The Chairman: I can't believe it.

Judy, vous avez bien présenté vos arguments. C'est l'exposé le plus complet que j'aie pu entendre sur les raisons pour lesquelles nous ne devrions pas taxer les produits alimentaires pour tenir compte de la situation des gens qui ont de faibles revenus, sur les mesures compensatoires à prendre au cas où nous procéderions quand même ainsi et sur les raisons qui font que cela resterait insuffisant à moins de pouvoir étendre à tous ceux qui sont pauvres les bénéfices de la politique sociale et la possibilité d'obtenir un remboursement. L'argument que vous avez présenté pour défendre les gens qui doivent consacrer la majeure partie de leurs ressources à la nourriture est très solide.

Permettez–moi de vous remercier, non seulement de nous avoir présenté un exposé très convaincant alors que nous en sommes rendus à un point important de nos délibérations sur les mesures à prendre, mais aussi de nous avoir apporté une aide très précieuse pour organiser la comparution des témoins à Edmonton et d'avoir fait de cette partie de nos audiences un événement très important et mémorable.

Mme Bethel: Cela m'a fait grand plaisir. Merci.

Le président: Merci beaucoup, Judy.

Le prochain témoin est Jim Jordan, député. Jim, bienvenue.

M. Jim Jordan (député de Leeds—Grenville): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être parmi vous.

Le président: Nous sommes heureux de vous accueillir.

M. Jordan: J'ai constaté que j'étais en retard et j'espérais ne pas arriver après que vous soyez déjà tombés d'accord sur ce qu'il faudrait faire à propos de la TPS.

Le président: Nous avons décidé de ne trancher que deux minutes après la fin de votre exposé, Jim. Nous nous sommes dit: nous ne savons que faire de cette fichue taxe, et bien, laissons cela à Jim.

M. Jordan: C'est exactement ce que répètent la plupart des Canadiens: et, les gars, nous vous avons élus. Quand allez–vous décider de faire quelque chose? Quand allez–vous faire des changements?

À mon avis, vous devriez modifier cette taxe, mais vous assurer de l'améliorer. Si j'avais quelque chose à y voir, quel que soit le nom que vous allez lui donner, je n'utiliserais pas les lettres T, P, ou S.

[*Texte*]

There was a guy around here in the last Parliament—Jim knows him well—who had a rather crude way of saying what G stood for, what S stood for, and what T stood for. I see that he was back the other day and had some interesting things to say about the way the Tories put that tax on us.

I did a little thing two months ago in my community. It took about two hours. I went around main-streeting. I went to a restaurant, a men's store, a jewellery store, a gas station, and a drug store. In some cases I bought some little thing, in some cases I knew the person well enough that he didn't expect me to buy anything.

I just wandered in and asked what we should do about the GST. Of course everybody said to do away with it, but they were being facetious. I said "You're not going to do away with it; what should we do with it?" They said to simplify it, that it's too cumbersome.

[*Traduction*]

Pendant la dernière législature, il y avait un gars—Jim le connaît bien—qui avait une façon plutôt vulgaire de dire à quoi correspondait le sigle en anglais. Je vois qu'il est revenu l'autre jour et qu'il avait des choses intéressantes à dire sur la manière dont les conservateurs s'y sont pris pour nous imposer cette taxe.

Il y a deux mois, j'ai fait une petite expérience dans ma localité. Cela m'a pris environ deux heures. Je me suis promené dans la rue. Je suis entré dans un restaurant, dans un magasin de confection pour hommes, dans une bijouterie, dans une station-service et dans une pharmacie. Dans certains cas, j'ai acheté une bricole, mais parfois je connaissais assez bien le propriétaire pour ne pas être obligé d'acheter quoique ce soit.

Je suis entré dans les magasins et j'ai demandé ce que nous devrions faire à propos de la TPS. Bien sûr, tout le monde a dit qu'il fallait l'éliminer. Mais c'était pour plaisanter. Je leur ai répondu: «Vous n'allez pas pouvoir vous en débarrasser; alors, que devons-nous en faire?» Les gens m'ont dit de simplifier, que le système était trop compliqué.

• 2005

I think you gave us some statistics, Mr. Chairman, on the dollars you collect and the dollars you spend collecting. Trying to collect the tax is a terribly expensive proposition, which tells you something right away: it's not a very well-designed tax.

I suppose it could be too simplistic, but could you not push one button on the cash register? Could you not harmonize it with the other tax? I think you've heard about that before.

You see, it's not very pleasant paying any tax, but this one is almost unpalatable. That's why people, I think, are rebelling against it. They detest it. It's so distasteful, this one.

I know and you know that once you've found out a source or a little system of avoiding paying a tax there's a heck of a temptation to keep using it. I just wondered what kind of process you would use to break that attitude, because it's there. It's there. It's just like getting bootleg cigarettes or booze—once you've gotten your contact, you're reluctant to go back and pay full price. It's human nature. Once you've found the way to avoid paying this tax it's pretty hard to go back and start paying it again.

I just wonder, regarding the psychology of it, if you've ever given any consideration to what you might do—declare an amnesty and give everybody ten 6/49 tickets or something? You need to remind people of the morality aspect of it to make them see they have an obligation to pay it.

I know you can call on morality to some extent and not expect a great response, but I think some people might come back knowing we do have a horrendous debt. We have had the advantage of what accumulated. We've had the services that put the debt there so we do have a responsibility now to come back and address that problem and pay the damn tax, as tough as it's going to be.

Je pense que c'est vous, monsieur le président, qui nous avez donné des statistiques sur les sommes perçues et l'argent que l'on doit dépenser pour les percevoir. Les efforts déployés pour percevoir la taxe coûtent extrêmement cher, et cela vous permet tout de suite de tirer la conclusion suivante: cette taxe n'a pas été très bien pensée.

Je présume que c'est voir les choses d'une manière simpliste, mais ne serait-il pas possible d'avoir à appuyer sur un seul bouton de la caisse enregistreuse? Ne pouvait-il pas y avoir une harmonisation avec l'autre taxe? Je pense que vous avez déjà entendu parler de cela.

Voyez-vous, une taxe n'est jamais très agréable à payer, mais celle-ci est particulièrement dure à digérer. C'est pour cela, je pense, que les gens se révoltent. Ils détestent cette taxe qui leur semble si répugnante.

Je sais, comme vous d'ailleurs, qu'une fois trouvé un moyen, un petit système pour éviter de payer une taxe, on est diablement tenté d'y revenir. Je me demande quel processus vous avez en tête pour décourager ces mauvaises habitudes. Car le pli est bel et bien pris. C'est exactement la même chose que de se procurer des cigarettes ou de l'alcool de contrebande—une fois que vous avez découvert une filière, vous hésitez à revenir en arrière et à payer le plein prix. C'est dans la nature humaine. Une fois que vous avez découvert un moyen d'éviter de payer cette taxe, c'est très dur de revenir en arrière et de recommencer à payer.

Je me demande simplement si vous avez envisager quoique ce soit pour changer la mentalité des gens—allez-vous déclarer une amnistie et donner à tout le monde dix billets de la 6/49 ou quelque chose du genre? Il faut rappeler aux gens l'aspect moral de la chose pour qu'ils réalisent que payer la taxe fait partie de leurs obligations.

Je sais que, dans une certaine mesure, miser sur la moralité peut ne pas donner grands résultats, mais je pense que certains pourraient changer d'attitude si l'on insiste sur l'énormité de la dette. Nous avons pu profiter des avantages. Nous avons bénéficié des services qui sont la cause de notre endettement et nous avons donc maintenant la responsabilité de faire face au problème et de payer cette maudite taxe, aussi dur que cela puisse être.

[*Text*]

I'm not against the individual entrepreneur but I think you'll find most of it's being avoided by him. I think there's a lot of it there. The fellow with the ladder says "I have two prices. Which one do you want?" Well, most people would say "I want your better price".

I don't know how you're going to break that, Mr. Chairman, if you can at all, but I think it might be worth some consideration.

I know it's easy to say simplify it and lower the rate. My view is that you should put it on everything. What makes it expensive is when you say it's on this but it isn't on that, and they're darn near identical. I think I heard the speaker just before me suggesting a tax credit for the people who would really feel it if you put it on basic foods.

You may ask would I put it on milk? Yes, I'd put it on milk. If you're not going to put it on milk, well, what about cheese? What about all the different processing things that go on with milk? You're right back where you were—it's on this grouping; it isn't on this grouping.

I think we should look to somebody who would be professionally able to determine to what you could lower it. Figure it out, but it would seem unrealistic to me to think if it's 7% you're suddenly going to find 4% is enough. But I'm just guessing.

Show leadership, anyway. You'd have to cost it out and not let anybody else interfere. It would be nice to say 2%, but maybe being nice isn't the right thing to do in this case. It isn't very nice to put any kind of tax on.

[*Translation*]

Je n'ai rien contre les entrepreneurs, mais je pense qu'il serait facile de démontrer que c'est parmi eux qu'il y a le plus de gens qui évitent de payer la taxe. Si le gars qui arrive avec son échelle vous dit: «Vous avez le choix entre deux prix». Eh bien, la plupart des gens répondront: «Je choisis le plus avantageux».

Je ne sais pas comment vous allez vous y prendre pour contrer cela, monsieur le président, si c'est d'ailleurs possible, mais je pense que vous devriez y réfléchir.

Je sais qu'il est facile de dire qu'il faut simplifier la taxe et diminuer le taux. D'après moi, il faudrait qu'elle s'applique à tout. Ce qui coûte cher, c'est de dire la taxe s'applique à cet article, mais pas à celui–ci, alors que les deux sont pratiquement identiques. Je pense que le témoin qui m'a précédé a suggéré d'accorder un crédit d'impôt aux gens qui seraient le plus touchés si la taxe frappait les produits d'alimentation essentiels.

Doit–on taxer le lait, direz–vous. Oui, je taxerais le lait. Si vous ne taxez pas le lait, qu'allez–vous faire pour le fromage? Qu'allez–vous faire pour les divers produits de transformation à base de lait? Vous êtes revenus à la case départ—la taxe s'applique à ce groupe d'articles mais pas à cet autre.

Je pense que nous devrions faire appel à un expert qui serait capable de déterminer jusqu'à quel point on pourrait réduire le taux. Il faut faire des calculs, mais cela me semble bien peu réaliste de penser qu'un taux de 4 p. 100 sera, tout d'un coup, suffisant alors qu'il est actuellement de 7 p. 100. Mais rien ne me permet d'affirmer cela.

Il faut, de toute façon, que vous fassiez preuve de leadership. Chiffrez votre proposition et ne laissez personne intervenir. Il serait sympathique de fixer le taux à 2 p. 100, mais il ne s'agit pas d'être sympathique. Une taxe n'est d'ailleurs jamais très sympathique.

• 2010

There is a lot of tax on food now. Go out for dinner and you'll find out. The product that is up on the shelf marked at $2.69 is food. That $2.69 was determined by what it cost to get it to the shelf. It was brought down in a transport that was burning fuel oil on which tax was paid. So there is an awful lot of tax on food now.

My theory is that if you're going to simplify it, then the best and simplest way is to put it on everything. That part of it is going to be a tough sell, but if you can say to people, "If you buy your groceries on Saturday morning, yes, you're going to pay a little bit more then, but you're going to pay somewhat less throughout the week", then maybe they will be able to see an acceptance of it on the basis of that simple little example there.

I don't like the term "hidden tax" at all, because to me it suggests something rather deceptive. I don't know what would be a better term, but I don't like the term "hidden". You people will likely be able to come up with something better.

Le prix de la nourriture comprend déjà actuellement une bonne part de taxe. Vous le constaterez si vous allez dîner dans un restaurant. Le produit que vous trouvez sur l'étagère et dont le prix affiché est de 2,69$ est un produit alimentaire. On a fixé ce prix à 2,69$ en se fondant sur les frais encourus pour le mettre sur l'étagère. Le coût du transport comprend celui du carburant qui est un produit taxé. Il y a donc actuellement une large part de taxe dans le prix de la nourriture.

De mon point de vue, si l'on veut simplifier le système, il vaut mieux tout taxer. Cela va être dur à faire admettre, mais si vous pouvez dire aux gens :«Si vous faites votre marché le samedi matin, il va falloir que vous payiez un peu plus, mais vous allez pouvoir payer un peu moins le reste de la semaine», il se peut que vous puissiez faire accepter le principe sur lequel repose le petit exemple que je viens de vous donner.

Je n'aime pas du tout l'expression «taxe cachée» qui, pour moi, caractérise une pratique destinée à tromper les gens. Je ne connais pas de meilleure expression, mais je n'aime pas l'adjectif «cachée». Vous pouvez sans doute trouver quelque chose de mieux.

[*Texte*]

There are a lot of hidden taxes now. If you go to buy your newspaper and you put a loonie in, you don't then put some more in. The tax is hidden. If you go to do your laundry, you plug in the money and the tax is hidden. If you go to the coke machine to buy a coke, the tax is hidden. If you buy some gas on your way home at 52.9¢ a litre—that's what you pay when you get in there—the tax is hidden.

Then if you look across and see Speedy Muffler, there is a big sign out: "No PST, no GST". Of course there's PST and GST. If there isn't, then your auditors should be going down and investigating that fellow. That's a catch, a come–on. If everybody starts doing it, then I suppose that eventually we will all catch on. But apparently it's working for them. People have the idea that they are getting a real bargain. It's reflected in the price you pay; there is no question about that.

This is appropriate: near the end of my story I am going to talk about funeral expenses. Would you put it on funeral expenses? Yes, because if you have ever paid into the CPP, they tell me there is a death benefit. Well, that's what it's for, I think—to make sure you didn't leave any bills around. Pay the tax. You're probably better able to pay the tax then than you ever were throughout your life. Put it on funeral expenses too. Put in on the whole package.

In that way I think you could sell it to Canadians with the idea that it's going to simplify it. More of the money is going to go to where they think it's going and not to somebody who's halfway, and in that way maybe we can use it to address the debt. I think most Canadians would applaud you tremendously if you came on with something like that. But it's going to require good leadership to do it.

Did I go over time, Sue?

Ms Whelan: No. Your comment on funerals reminded me of the group that was here the other day, that's all.

Mr. Jordan: Were they in favour of it?

The Chairman: Jim, I must say that this has not been a run–of–the–mill presentation from a member of Parliament—

Mr. Jordan: I didn't intend it to be.

The Chairman: —and this is why I want to have lots of time for questions.

Mr. Brien.

M. Brien: Ma question va évidemment porter sur la taxe sur les aliments de base. Cela semble très simple. Cela peut sembler beaucoup plus simple au niveau administratif, mais ce n'est pas tout à fait la même chose dans la réalité. Vous dites qu'on peut compenser les gens au moyen d'un système de crédits, mais cela ne fonctionne pas très bien dans la réalité parce que ce n'est pas certain. On ne peut pas demander aux gens de calculer que, sur un montant de 45$ que l'on retourne, 18,35$ ont servi à l'alimentation et 14,25$ ont servi à autre chose. Il y a une certaine confusion qui se crée. Le crédit est utilisé pour autre chose. On le reçoit tous les trois mois.

[*Traduction*]

Il y a bien des taxes qui sont actuellement cachées. Lorsque vous allez acheter votre journal vous mettez simplement votre pièce d'un dollar dans la boîte, pas plus. La taxe est cachée. Quand vous mettez des pièces dans une machine pour faire votre lessive, la taxe est également cachée. C'est la même chose avec les distributrices de boissons gazeuses. Si vous faites le plein d'essence en rentrant chez vous, à 52,9c. le litre—c'est ce qu'on paie ici—la taxe est cachée.

Et puis, vous regardez de l'autre coté de la rue et vous voyez une grande banderole chez Speedy Muffler qui annonce: «Pas de TVP, pas de TPS». Il est bien évident qu'ils perçoivent de la TVP et de la TPS. Si ce n'est pas le cas, vous devriez envoyer vos vérificateurs faire enquête. C'est juste un attrape–nigaud. Si tout le monde s'y met, je présume qu'éventuellement nous comprendrons tous la manoeuvre. Mais, apparemment, ça marche. Les gens ont l'impression de faire une affaire. Mais il y a une part de taxe dans le prix que vous payez; forcément.

Voici un autre exemple, approprié pour une conclusion: les frais d'enterrement. Doit–on taxer les frais d'enterrement? Oui, car quiconque a contribué au RPC a droit au versement d'une allocation de décès. Eh bien, d'après moi, c'est à cela que cette allocation doit servir—à payer vos dernières factures. Y compris la taxe. À ce moment–là, le paiement de la taxe pose probablement moins de problème que jamais. Taxez donc les frais d'enterrement, comme tout le reste.

Si vous procédez ainsi, je pense que vous pourrez convaincre les Canadiens que le système va être simplifié. De cette façon, l'argent ira bel et bien à qui il est destiné et pas à un intermédiaire, et nous pourrons peut–être l'utiliser pour alléger la dette. Je pense que la plupart des Canadiens vous applaudiront sans réserve si vous proposez un système de ce genre. Mais il va falloir que vous fassiez preuve d'un leadership solide pour y parvenir.

Est–ce que j'ai pris trop de temps, Sue?

Mme Whelan: Non. Vos commentaires à propos des frais d'enterrement m'ont rappelé l'intervention du groupe qui a comparu l'autre jour, c'est tout.

M. Jordan: Est–ce qu'ils étaient pour la taxe?

Le président: Jim, je dois dire que nous n'avons pas l'habitude d'entendre ce genre d'exposé de la part d'un député. . .

M. Jordan: Je n'avais pas l'intention de m'en tenir à des banalités.

Le président: . . . et c'est pourquoi je veux garder beaucoup de temps pour les questions.

Monsieur Brien.

Mr. Brien: Of course, my question is going to deal with the tax on food. It seems very simple. It may seem much simpler administrating the tax, but things are quite different when you look at the facts. You are saying that people can be compensated through a credit system, but in practice this doesn't work very well because nothing can be established for sure. You cannot ask people to calculate that, out of a credit of $45, $18.35 were used for food and $14.25 for other things. That creates some confusion. The credit is used for other things. It's sent every three months.

[*Text*] [*Translation*]

• 2015

La taxe devient très régressive pour les gens à faible revenu, ainsi que pour les familles à revenu moyen qui consomment beaucoup d'aliments et de biens de base. Les gens ayant des enfants achètent beaucoup de biens de base.

Pensez–vous vraiment qu'un crédit d'impôt pour la taxe va permettre de compenser la régressivité de la taxe pour ces gens–là?

Mr. Jordan: My idea was to establish a point on net income that would reflect having a large family, for example. All those things are reflected in what you finally determine as net income. I suppose it would be much higher if you didn't have any children to get the deductions they allow. I think it would be a fair measure of wealth that you had left after the usual expenses go on. It's not perfect, but I don't know what other measure you could use to determine who gets a refund on the basis of their having had to pay on basic. . . I know it isn't perfect, but I think there's some correlation.

M. Brien: On ne partage pas la même vision, mais je comprends ce que vous dites. Que diriez–vous d'une taxe qui serait harmonisée, mais qui exempterait un secteur au complet, en l'occurrence tout le secteur alimentaire? Ce n'est pas quelque chose de terrible à administrer dans la mesure où un secteur est exempté en entier et non en partie seulement. Présentement, c'est compliqué parce que cela dépend de la quantité d'articles que vous achetez, par exemple cinq yogourts ou six yogourts. Si le secteur au complet était exempté, il y aurait une simplification administrative. Est–ce que ce serait acceptable pour vous?

Mr. Jordan: Where are you going to generate the tax if you're going to take it off the thing we all use? The fact that we all need food means it is a good source of income to go to. If you didn't put it on something as basic as food, then on what would you put it? Would you put it on booze? Some people would argue that they need some wine. Is that food, then?

I'm just saying that even determining and defining food might cause a problem, which kinds of food and what is food. That's my view. Then I don't know what you would replace it with as a basis for getting revenue.

M. Brien: Mais il y a déjà les éléments de base qui sont exemptés. Il ne faudrait pas aller chercher des revenus additionnels très considérables ailleurs parce que, présentement, les éléments de base ne sont pas couverts par la TPS.

Mr. Jordan: Some foods are. You pay GST on some foods. It's okay, but to me, anyway, you'd have to say that you're going to have to pay a lot more tax on something else if you're going to leave foods protected. I'd be curious to know what that something else is. Is it clothing, or what? I don't know.

The tax is very regressive for people with low income as well as for middle income families who buy a lot of food and basic goods. People with children buy a lot of basic goods.

Do you really believe that for those people, a tax credit will offset the regressive nature of that tax?

M. Jordan: J'avais pensé que nous pourrions établir un seuil, lié au revenu net, qui fluctuerait selon certaines conditions, comme le fait d'avoir une grande famille, par exemple. Tous ces facteurs entreraient en ligne de compte dans le calcul du revenu net, qui serait beaucoup plus élevé, sans doute, si vous n'avez pas d'enfant; il vous serait beaucoup plus difficile de profiter des déductions permises. Je pense que ce serait une façon à peu près exacte de mesurer ce qui vous reste après les dépenses usuelles, etc. Ce n'est pas une méthode parfaite, mais je ne vois pas quel autre méthode on pourrait utiliser afin de déterminer qui a droit à un remboursement parce qu'ils ou elles ont eu à payer de la taxe sur certains biens de base. . . Je sais que ce n'est pas parfait, mais je pense qu'il y a là des corrélations.

Mr. Brien: We don't share the same vision of things, but I understand what you are saying. How would you feel about a harmonized tax from which a whole sector, the food sector, would be exempt? It would not be dreadfully difficult to administer to the extent that the whole sector would be exempted, instead of just a part of it. Things are complicated right now because the tax status of the food or food products you buy depends on the number of items you purchase; it varies according to whether you buy five or six yoghurts, for instance. If the whole sector were tax–exempt, this would simplify the administration of the system. Would that be acceptable to you?

m. Jordan: Mais où allez–vous trouver les revenus si vous détaxez les produits alimentaires que nous achetons tous? Le fait que nous devons tous acheter de la nourriture signifie que c'est une bonne source de revenu. Si vous ne voulez pas imposer un secteur aussi fondamental que celui des aliments, qu'allez–vous imposer? Allez–vous augmenter la taxe sur l'alcool? Certaines personnes vous diront que le vin leur est nécessaire. Faut–il considérer, alors, qu'il s'agit d'un aliment?

J'essaie simplement de vous dire que même la définition de ce qui constitue ou ne constitue pas un aliment posera un problème; il faudra se demander quelle sorte d'aliments sont visés, et ce qu'est un aliment, à la limite. C'est mon point de vue. Ensuite, je me demande comment vous allez remplacer le revenu tiré de la taxation de ce secteur.

Mr. Brien: But some basic food stuffs are already tax–exempt. You would not have to replace that much tax income, since some basic goods are already GST–exempt.

M. Jordan: Certains aliments le sont, mais d'autres ne le sont pas. Si vous voulez exempter le secteur alimentaire, selon moi, vous allez devoir payer des taxes beaucoup plus élevées sur autre chose. Je suis très curieux de voir quels autres articles vous pourriez taxer, ou taxer davantage. Les vêtements, ou autre chose? Je ne sais pas.

[*Texte*]

Mr. Knutson (Elgin—Norfolk): On that last point, what you would tax if you weren't going to tax food, what would be your objections to, say, raising the income tax? Given that the difficulties with consumption taxes are that they proportionately fall more on people who can least afford them, why don't we raise the taxes on the people who can most afford them?

Mr. Jordan: Those are often the people, with high incomes, who are generating wealth, causing wealth, and if you're going to take too much of it away from them, then their lack of—

Mr. Knutson: Incentive.

Mr. Jordan: —capacity to generate is being lessened. It might defeat itself.

We've always said that hip, hip, hip... I'm being told that entrepreneurship is dwindling, and that will come back to haunt you. People say that they are not going to bother running a business employing half a dozen people, because there's nothing left for them and they'd be better off being one of the employees. You know the argument they're using there. Personally, I don't think you can go much further in that direction.

[*Traduction*]

M. Knutson (Elgin—Norfolk): Pour donner suite à ce que vous venez de dire—qu'allons-nous taxer si nous n'imposons pas les aliments—que penseriez-vous d'une augmentation de l'impôt sur le revenu? Quelles seraient vos objections? Puisque le défaut de la taxe à la consommation est qu'elle frappe plus durement ceux qui peuvent difficilement se permettre de la payer, pourquoi ne pas augmenter les impôts de ceux qui peuvent le plus facilement se permettre d'en payer plus?

M. Jordan: Souvent, les personnes à revenus élevés sont précisément celles qui créent de la richesse, qui produisent la richesse, et si vous leur enlevez trop de revenus en augmentant ainsi les impôts, elles n'auront plus...

M. Knutson: De raison...

M. Jordan: ...la même capacité de créer cette richesse. La mesure que vous proposez pourrait avoir des effets négatifs qui iraient à l'encontre des buts recherchés.

Nous avons toujours dit cela... On me dit que l'entrepreneurship est à la baisse, et que les effets de ce manque d'initiative se feront sentir. Les gens disent qu'il ne vaut plus la peine de se donner le mal d'exploiter une entreprise et d'avoir une demi-douzaine d'employés, parce qu'ils ne leur restent plus rien au bout du compte et qu'il vaut mieux, dans ces conditions, être l'un des employés. Vous connaissez l'argument qu'on entend à cet égard. Personnellement, je pense que nous sommes arrivés à la limite, ou à peu près, en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu.

• 2020

The Chairman: Thank you, Mr. Knutson.

Ms Whelan: I have a question, Jim. I live in a border community, and living in a border community you start to find that the people who have money are the ones who have cars and can travel across to the United States, go out for dinner to expensive restaurants in the United States. They don't pay that GST or PST on their entertainment. They are the ones who travel for two weeks and buy their clothes in Europe or in the United States, and don't pay that PST or GST.

I have difficulty with the rationale that consumption tax means everyone pays their fair share. I don't agree. I find the people who have the money to travel and the money to cross borders do it, and they don't pay that tax. There's no way we can get them to pay, in my opinion, their fair share for services.

When we start talking about taxing food, again, I think we're talking about basic food—that's the only thing that's excluded right now. A lot of people who would be considered to be wealthy don't take the time to go to a grocery store. We're not hitting them; we're hitting the average consumer. We're hitting the person who's trying to feed his family of four. We're hitting that person who doesn't have a car and walks to the grocery store.

So I have difficulty with the suggestion of taxing food. I agree with Mr. Brien that maybe we should not tax food at all.

Le président: Merci, monsieur Knutson.

Mme Whelan: Je vis dans une ville frontalière et nous constatons que les personnes qui ont de l'argent sont celles qui ont des autos et peuvent traverser la frontière des États-Unis pour aller dîner là-bas; ces personnes peuvent manger dans des restaurants américains très chers sans avoir à payer de TPS ou de taxe provinciale sur leurs repas. Ce sont les mêmes qui vont en Europe ou aux États-Unis pendant deux semaines et achètent leurs vêtements à l'étranger, sans avoir à payer de TPS ou de taxe provinciale.

Ainsi, j'ai du mal à accepter l'argument selon lequel la taxe à la consommation signifie que tous les citoyens paient leur juste part de taxe. Je ne suis pas d'accord. Ceux qui ont les moyens de voyager et de traverser les frontières le font, et ils évitent de payer la taxe. Nous n'avons aucune façon, selon moi, de leur faire payer leur juste part de taxe en échange des services qu'ils reçoivent.

Alors, quand nous parlons d'imposer les aliments, une fois de plus, je pense que nous parlons d'aliments de base—c'est tout ce qui est exclus, à l'heure actuelle. Beaucoup de gens qu'on considérerait riches ne se donnent pas la peine d'aller à l'épicerie. En taxant les aliments, nous ne les atteindrons pas; nous allons atteindre celui ou celle qui essaie de nourrir sa famille de quatre personnes. Nous allons atteindre la personne qui n'a pas d'automobile et qui va à l'épicerie à pied.

J'ai donc beaucoup de mal à accepter la suggestion de taxer les aliments. Je suis d'accord avec M. Brien, peut-être devrait-on exclure complètement le secteur alimentaire.

[*Text*]

Mr. Jordan: And tax what?

Ms Whelan: We could increase the income tax rate to make up the difference. I'm not saying he's agreeing with that. I think we should look at lowering the GST, not taxing food, and perhaps increasing the income tax rate to make up for that differential. What is it? Is it $1.8 billion or something that comes from the restaurant industry in taxation?

The Chairman: I'm not sure how much it is.

An hon. member: I believe it is $0.8 billion.

Mr. Jordan: I don't know how you would determine when you'd reach the saturation point, but there must be one, a point of diminishing return. I'm not so sure people wouldn't argue that we've not only reached it but that we have surpassed it now, with the risk there of taking more money out of the economy from those people.

I know we can be very critical of them. We say they're rich and they take holidays out of the country and so on and so forth, but they also generate wealth very often, those same people. Don't come down too, too hard and say we just want more and more and more, because it would have the reverse effect.

Ms Whelan: I'm not trying to be critical. I'm trying to suggest that if we're talking about the fact that everyone is going to pay his fair share, we're missing a large share there, and I'm not sure if a value–added tax ever captures that share.

Mr. Jordan: I'm not sure either. I know there's no perfect solution to that running out of the country—I live in a border community too. There isn't as much attraction in going over for dinner in the States now as there once was. Indeed, I see in my own community, where it's moving the other way for a lot of reasons, and that's very positive. Even if you take more tax from them, they're still going to go for dinner over in the States, I think. They're not going to be taxed to the extent that they have to stay home.

So you would object to taxing basic food even if you could arrange—and I know it wouldn't be easy—to get a rebate proportionate to their net income, which I think reflects wealth.

Ms Whelan: I believe that if we were to eliminate taxation on all food, and even in the service industry, we would create a large number of jobs. We'd put a lot of people back to work and we'd see a lot more mom and pop small business establishments, when it comes to restaurants and businesses springing up. People think twice now before they go out, and people don't want to work in the service industry as much as they used to, because that 15% that is tax used to be tips. It's becoming very difficult to get people to work in a service industry.

[*Translation*]

M. Jordan: Mais qu'allons–nous taxer, alors?

Mme Whelan: Nous pourrions augmenter le taux de l'impôt sur le revenu pour combler l'écart. Je ne dis pas que mon collègue est d'accord avec moi. Je pense que nous devrions réduire le taux de la TPS, ne pas taxer les aliments, et envisager d'augmenter le taux de l'impôt sur le revenu pour compenser le manque à gagner. De quelle somme s'agit–il? Les taxes que verse l'industrie de la restauration au gouvernement ne se chiffrent–elles pas à environ 1,8 milliard de dollars?

Le président: Je ne sais pas exactement.

Une voix: Je crois que c'est 0,8 milliard de dollars.

M. Jordan: Je ne sais pas comment on pourrait déterminer le point de saturation, mais je suis sûr qu'il existe; il existe un seuil. Au–delà de ce seuil, le rendement qu'on tire des augmentations d'impôt n'est plus proportionnel. Beaucoup de gens vous diront que nous avons déjà atteint ce seuil, que nous l'avons même dépassé et qu'en augmentant l'impôt sur le revenu de ce groupe de gens, nous courons le risque de porter atteinte à notre économie.

Je sais qu'on critique beaucoup les nantis. On dit qu'ils sont riches, qu'ils prennent leurs vacances à l'extérieur du pays, et ainsi de suite, mais ce sont souvent ces mêmes personnes qui créent de la richesse. Ne soyez pas trop durs avec eux en augmentant l'impôt sur le revenu pour en prendre toujours davantage, car cela pourrait avoir un effet contraire à l'effet recherché.

Mme Whelan: Je n'essaie pas de critiquer qui que ce soit. Je vous dis que si nous voulons un système où tous paient leur juste part de taxe, je ne suis pas sûre que vous allez y arriver avec une taxe à la valeur ajoutée, car il y a déjà un manque à gagner considérable.

M. Jordan: Je n'en suis pas certain non plus. Je sais qu'il n'y a pas de solution parfaite pour régler le problème des taxes non payées par ceux qui achètent outre–frontière—j'habite aussi dans une collectivité frontalière. Les choses ont quelque peu changé, toutefois. Il est moins intéressant maintenant d'aller dîner aux États–Unis qu'auparavant. Je vois dans ma propre ville que les choses ont tendance à aller dans le sens inverse, pour toutes sortes de raisons, ce qui est très positif. Même si vous augmentez l'impôt sur le revenu, les personnes dont nous parlions continueront d'aller dîner aux États–Unis, je pense. Nous ne pourrons les imposer au point où elles seront forcées de rester à la maison.

Ainsi, vous seriez contre l'imposition des aliments de base même si on arrivait à trouver une formule—je sais que ce ne serait pas facile—qui permette de donner aux contribuables une remise proportionnelle au revenu net, qui est une bonne façon de mesurer la richesse, je pense.

Mme Whelan: Je pense que si nous éliminions les taxes sur tous les aliments, quels qu'ils soient, même dans le secteur tertiaire, l'industrie des services, nous créerions un grand nombre d'emplois. Beaucoup de gens retrouveraient du travail et nous verrions beaucoup de petites exploitations de type familial ouvrir leurs portes, beaucoup de petits restaurants et de petits commerces. De nos jours, les gens y pensent à deux fois avant de sortir, et les travailleurs sont moins désireux de travailler dans l'industrie du service qu'auparavant, car les 15 p. 100 qu'on paie maintenant en taxe leur étaient versés comme pourboire, auparavant. Il devient très difficile de trouver des gens pour travailler dans l'industrie de services.

[*Texte*]

I think we have to look at the whole picture and what's the best way to stimulate the economy. We have to find a way that will not hurt the more needy Canadians, I guess.

[*Traduction*]

Je pense qu'il faut voir le tableau d'ensemble et trouver la meilleure façon de stimuler l'économie. Il faut trouver le moyen de revitaliser l'économie sans porter atteinte aux Canadiens les plus vulnérables, les plus nécessiteux.

• 2025

Mr. Shepherd: With the U.S. dollar at its current pricing levels, the cross–border problem today is probably more one of perception because of the visibility of the tax. My father–in–law just came back from Florida and he's telling me it's even dollars, prior to taking into account the exchange rate, so in fact there's a significant benefit for Americans actually to purchase in Canada today. That's going to change—

M. Shepherd: Vu le cours actuel du dollar américain, le problème le magasinage outre–frontière est sans doute plutôt un problème de perception dû à la visibilité de la taxe. Mon beau–père rentre de Floride et il me dit que les prix sont à peu près les mêmes, si on ne tient pas compte du taux de change. Cela signifie qu'il est assez avantageux pour les Américains de faire leurs achats au Canada à l'heure actuelle. Mais les choses vont changer. . .

Ms Whelan: I personally believe it's only the wealthy who can afford to go to the States right now.

Mme Whelan: Personnellement, je pense que seuls les riches peuvent se permettre d'aller aux États–Unis à l'heure actuelle.

Mr. Shepherd: Well, there's no incentive for them to do so.

M. Shepherd: Peut–être, mais rien ne les incite à le faire.

The Chairman: Jim, you've provoked a big fight here among our caucus members. I am certain you did not intend that.

Le président: Jim, vous venez de provoquer une querelle parmi les membres de notre caucus. Je suis certain que ce n'était pas votre intention.

Mr. Fewchuk: Do you think that if the public realized the 7% was totally to pay off our debt and was put on their income tax it would be a seller?

M. Fewchuk: Si le produit de cette taxe de 7 p. 100 serait strictement à rembourser la dette, pensez–vous que le public l'accepterait, même si on ajoutait ces 7 p. 100 à l'impôt sur le revenu? Pensez–vous que cela pourrait passer?

Mr. St. Denis: You can't put us in the cellar.

M. St. Denis: Nous n'avons rien à faire passer, nous.

Mr. Fewchuk: No, no, to sell it, if it were used totally for paying our debt off and nobody else could touch that money.

M. Fewchuk: Non, non; pensez–vous que les contribuables l'accepteraient, si cette taxe, ou cet impôt, était versé au remboursement de la dette uniquement. Personne d'autre ne pourrait y toucher, pour aucune autre raison.

Mr. Jordan: That's the criticism I'm hearing. They're saying, "Gee, we wouldn't mind paying it, but it isn't even getting to where we think it was supposed to go".

M. Jordan: Oui, cela rejoint les critiques que j'entends. Les gens disent que ça ne les dérangerait pas de payer la taxe si elle servait à réduire le déficit, selon les objectifs qu'il lui avait été prêtés au départ.

Mr. Fewchuk: The finance minister would specify that nobody else can touch this money, that it's for paying off our debt, and food is exempt, until we get rid of everything else?

M. Fewchuk: Le ministre des Finances dirait expressément que personne ne peut toucher à cet argent qui servira à rembourser notre dette—les produits alimentaires seraient exemptés—jusqu'à ce que nous l'ayons liquidé?

Ms Whelan: You can't pay off the debt until we're out of the deficit situation.

Mme Whelan: Nous devons d'abord nous sortir de notre situation déficitaire avant que nous puissions commencer à rembourser la dette.

Mr. Fewchuk: No, but I'm talking about the food tax and all that. It will all be deleted, and services tax.

M. Fewchuk: Je parle pour l'instant de la taxe sur les aliments; elle sera éliminée, tout comme certaines taxes dans l'industrie de services.

Mr. Jordan: I agree with you, people need assurance that this terrible thing we did to them is doing the job.

M. Jordan: Je suis d'accord avec vous, les gens ont besoin de savoir que cette taxe détestée que nous leur avons imposée nous permet d'atteindre cet objectif.

Mr. Fewchuk: Not us. The Conservatives.

M. Fewchuk: Ce n'est pas nous, mais les Conservateurs.

Mr. Jordan: I think if you could explain that to them and say we're going to change it, with some assurance that what you change it to would start to do the job, it won't take very much to satisfy them that we're working at it slowly, but at least we're working at it.

M. Jordan: Je pense que si nous pouvions leur expliquer cela, et leur dire que nous allons la modifier, tout en leur donnant l'assurance que la nouvelle taxe permettra de commencer à rembourser le déficit, les contribuables seraient satisfaits. Ils seraient satisfaits de constater que nous avons commencé à nous attaquer au déficit, même si nous avançons lentement.

[*Text*]

Mr. Fewchuk: That we're honest about it, straightforward, upfront.

Mr. Jordan: They don't expect miracles, but they expect to see some small measure of gain in that direction. I think that's all they're looking for.

The Chairman: Jim, I want to thank you on behalf of all of us. You've obviously sparked a lot of controversy. You've gone right to the heart of some of the issues that are hitting us in a very crucial way. We'll have to make the final decisions.

I also want to say I resent very much the fact that you play better golf than I do, so until you get quite a bit older I don't think I want to see you too much before this committee again.

Mr. Jordan: Some day you'll be older than I am at the rate you're going with this committee, I tell you!

The Chairman: Jim, thanks ever so much. We really appreciate it.

Mr. Jordan: I enjoyed coming out. Good luck.

The Chairman: The next witness is Mark Assad, member of Parliament. Thanks, Mark, for being here.

Mr. Mark Assad, MP (Gatineau—La Lièvre): Thank you. Please believe me, it's a pleasure. I was anxious to get the opportunity to speak to you. Probably by now you have heard hundreds of different reports of all kinds. The task is not easy. It's a highly complicated thing, but I want to get my two cents in. That's not very much?

The Chairman: With GST it's quite a bit.

Mr. Assad: I want to be brief. I want to read a few notes here and get into what I feel about the tax system in this country, after reading about it for so many years.

Je sais que votre Comité a entendu M. Neil Brooks, doyen associé de la Faculté de droit de l'Université York à Toronto. M. Brooks a démontré qu'il y avait des alternatives à la TPS. Je me rappelle que M. Brooks s'est présenté devant le Comité des finances avant même la mise en vigueur de la TPS, il y a quelques années. À ce moment–là, il avait soumis avec M^me^ Linda McQuaig une solution de rechange à la TPS. J'ai ici ce document.

It's a very interesting document. I read it and I'm sure a lot of others have read it. He certainly had some possible solutions.

Pour ma part, après avoir fait de nombreuses lectures sur ce sujet, je suis persuadé qu'il y a des solutions de rechange.

• 2030

Dans les quelques minutes qui me sont allouées ici ce soir, je voudrais attirer votre attention sur une commission royale sur la taxation qui a été rendue publique en 1967, il y a au–delà de 25 ans. Cette commission était connue sous le nom de Commission Carter. Elle était très célèbre. On va y revenir.

[*Translation*]

M. Fewchuk: Ils seront satisfaits si nous sommes honnêtes, directs, candides.

M. Jordan: Personne ne s'attend à des miracles, mais les contribuables veulent que nous progressions un peu à cet égard; je pense que c'est tout ce qu'ils cherchent.

Le président: Jim, je veux vous remercier au nom de tous les membres du comité. Manifestement, vous avez provoqué la controverse. Vous êtes allé au coeur de certains des problèmes qui nous affectent très profondément. C'est à nous maintenant de prendre les décisions finales.

Permettez–moi d'ajouter que j'éprouve un profond ressentiment à l'idée que vous jouez bien mieux au golf que moi, et je préférerais donc ne pas trop vous voir devant ce comité jusqu'à ce que vous ayez beaucoup vieilli.

M. Jordan: Vu le rythme des travaux de ce comité, vous allez bientôt être plus vieux que moi, je pense!

Le président: Jim, je tiens à vous remercier sincèrement. Nous avons beaucoup apprécié votre comparution.

M. Jordan: Ce fut un plaisir pour moi. Bonne chance.

Le président: Notre prochain témoin sera Mark Assad, député fédéral. Merci, Mark, d'être venu.

M. Mark Assad (député de Gatineau—La Lièvre): Merci. Croyez–moi, c'est un plaisir d'être ici. J'attendais avec impatience l'occasion de pouvoir prendre la parole devant vous. Vous avez sans doute entendu des centaines de rapports de toutes sortes. Vous n'avez pas la tâche facile. C'est un sujet très compliqué, mais je tiens à y mettre mon grain de sel. Ce n'est pas trop demander?

Le président: Avec la TPS en sus, c'est beaucoup plus.

M. Assad: Je vais être bref. Je vais vous lire ces quelques notes et vous parler de ce que je pense du système fiscal de notre pays; cela fait de nombreuses années que je lis toutes sortes de choses à ce propos.

I know that your committee heard Mr. Neil Brooks, Associate Dean of the Law Faculty of York University in Toronto. Mr. Brooks demonstrated that there were alternatives to the GST. I remember that Mr. Brooks appeared before the finance committee a few years ago, before the GST was even implemented. At that time, he had submitted an alternative to the GST to the committee, with Ms Linda McQuaig. I have that document here.

C'est un document très intéressant. Je l'ai lu, comme de nombreux autres ont pu le lire, j'en suis sûr. Il propose certainement quelques solutions faisables.

Personally, after having read a great deal on this topic, I am convinced that there are other options.

In the few minutes that have been allotted to me here tonight, I would like to direct your attention to a royal commission on taxation that tabled its findings in 1967, more than 25 years ago. That commission was known as the Carter Commission. It was very famous. I will come back to that.

[*Texte*]

Kenneth Carter, qui avait présidé cette commission royale, a rendu public un document révolutionnaire en 1967. Même l'Université de Harvard a utilisé le rapport comme modèle pour les pays industrialisés qui voulaient rendre leur système plus juste et plus équitable. Évidemment, il serait impossible de résumer la Commission Carter ici ce soir, mais une chose est certaine: les Canadiens n'ont jamais eu la chance de connaître les recommandations de cette commission royale car son rapport n'a jamais été publié. Pour la première fois dans l'histoire du système parlementaire britannique, un rapport d'une commission royale n'a pas été publié.

That's remarkable when you consider that the only royal commission that was never fully published was the Carter Royal Commission on Taxation. That in itself is quite an interesting fact.

On devrait s'inspirer des recommandations de cette commission. Comme M. Brooks l'a déjà mentionné, il y a un besoin urgent et pressant de revoir en profondeur notre système de taxation. Il n'est pas le seul à le dire dans ce domaine. Je pourrais vous citer de nombreux auteurs. J'ai beaucoup de documents. Si vous en voulez, j'en ai.

A study was done by Statistics Canada. They said that for a decade and a half high interest rates and massive tax give-aways to wealthy Canadians and corporations created the situation whereby 44% of our accumulated national debt was compound interest. We never spent a dime of that 44% of the accumulated debt. It was compound interest.

Another 50%—we're up to 96%—of the accumulated deficit is about equal to the tax benefits that wealthy Canadians and corporations received over the last 15 to 20 years. In other words, you don't have to have a degree in economics to figure out that the tax system in this country borders on scandal.

Now, that's the fruit of my lectures. I've spoken to people like Brooks, Linda McQuaig, and Professor Bellan. I've spoken to them all, or most of them. Everybody agrees that we need a dramatic reform of our tax system. It's very clear what has happened to us in this country in the last 15 to 20 years.

Linda McQuaig's book, which I recommended to many people—I don't know how many copies I've given away behind closed doors—is probably the best introduction to realizing that there's something dramatically wrong with our tax system.

Even guys like Galbraith will tell you. His latest book—not his latest, it's over a year now—*The Culture of Contentment* in the United States shows how the wealthiest people in the United States have literally made themselves rich at the expense of the middle class. That's us.

That's what has happened in this country. The middle class in this country has had a burden of taxation for the last 25 years that borders on scandal, as far as I'm concerned.

There are plenty of articles by Professor Bellan from Manitoba, Murray Dobbin, and Neil Brooks. There are others I don't even know about who have written on the subject.

[*Traduction*]

Kenneth Carter, who chaired the royal commission, released a revolutionary document in 1967. Even Harvard University used his report as a model for industrial countries who wanted to make their system fairer, more equitable. It would of course be impossible to summarize the Carter Commission Report here tonight, but one thing remains certain: Canadians never had the opportunity of getting to know the recommendations of that royal commission, because its report was never published. For the first time in the history of the British parliamentary system, a royal commission report was not published.

C'est un fait remarquable, quand on considère que le seul rapport d'une Commission royale qui n'a jamais été publié dans son entièreté est le Rapport de la Commission royale Carter sur la fiscalité. C'est, en soi, un fait assez intéressant.

I believe we should seek inspiration from the recommendations of that commission. As Mr. Brooks mentioned, there is an urgent and pressing need for us to do an in-depth review of our taxation system. He is not the only one in this field who says so. I could quote many, many authors. I have sheaf upon sheaf of documents; if you want documents, I've got them.

Une étude a été effectuée par Statistique Canada. Selon ce ministère, ce sont les taux d'intérêts élevés et les échappatoires fiscales consenties aux Canadiens nantis et aux sociétés—situation qui a duré pendant 15 ans—que 44 p. 100 de notre dette nationale accumulée est dû à l'intérêt composé. Nous n'avons jamais dépensé un sous de cette partie de la dette accumulée, de ces 44 p. 100. C'est l'intérêt composé qui en est responsable.

Par ailleurs, la moitié du déficit accumulé—ce qui fait 96 p. 100, au total—est à peu près équivalent aux avantages fiscaux qu'on a accordés ces quelques 15 ou 20 dernières années aux Canadiens riches et aux sociétés. En d'autres termes, vous n'avez pas besoin d'un diplôme d'économie politique pour comprendre que le système fiscal de notre pays est presque scandaleux.

Voilà, je vous ai livré le fruit de mes lectures. Je me suis entretenu avec M. Brooks, M^me^ Linda McQuaig, ainsi que M. le professeur Bellan, entre autres. J'ai parlé à tous le monde, ou pratiquement. Tous sont d'accord pour dire qu'il nous faut une réforme en profondeur de notre système fiscal. Ce qui nous est arrivé pendant cette période de 15 ou 20 ans est très clair.

C'est sans doute le livre de Linda McQuaig, *Behind Closed Doors*—que j'ai d'ailleurs recommandé à de nombreuses personnes, et donné à de nombreuses autres—qui est le meilleur cours préparatoire pour quiconque veut comprendre que notre système fiscal est pourri.

Même des gens comme Galbraith vous le dirons. Son dernier livre—ce n'est pas son dernier, puisqu'il est paru il a plus d'un an—*The Culture of Contentment* aux États-Unis, explique comment les Américains les plus riches ont littéralement fait leur fortune sur le dos de la classe moyenne, c'est-à-dire, sur le nôtre.

Voilà ce qui s'est passé dans notre pays. Depuis 25 ans, la classe moyenne de notre pays ploie sous un fardeau fiscal qui frise le scandale, selon-moi.

Vous pouvez lire toutes sortes d'articles à ce sujet rédigés par le professeur Bellan du Manitoba, Murray Dobbin et Neil Brooks. D'autres que je ne connais même pas ont aussi écrit à ce sujet.

[*Text*]

When the GST came along — we were in opposition at the time — I remember the discussions we had in our caucus and in the House of Commons. We knew very well at that moment that the Canadian people would not accept that additional burden. We saw it.

Look at what happened to the retail trade. In my own family, I have two brothers in the retail trade. It was disastrous what happened overnight. In Quebec, from one day to the next you're in the retail business, clothing, and all of a sudden you have 15.5% on the bill. Can you imagine — 15.5%? It was disastrous.

• 2035

We know even today the Canadian people have not accepted the GST. Why have they not accepted it? Because they know generally the tax system in this country is not fair and equitable.

I want to repeat that you don't have to be an economist. God knows the economists in the last fifty years have missed everything in this country and around the world. I think Bertrand Russell summed it up quite well when he said there were only two economists who understood the whole system and unfortunately they disagreed on the solutions.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Assad: I'd like to go back just for a minute to the Carter commission. It was a revolutionary document. It was remarkable. I didn't read it all; I just read the main features. It was never published.

The story behind the Carter commission is an unbelievable one. I could tell you some of the anecdotes. It was so pathetic. It was so funny that it was pathetic.

Can you imagine when Carter deposited his thing? Right away there was discussion. Needless to say, when the wealthy people in this country want to be heard they don't parade on Parliament Hill with placards. We know the kind of influence they have. When Linda McQuaig wrote her book *Behind Closed Doors*, it was actually the case.

When the Carter commission had to go around the country meeting different groups, the opposition was growing amongst the big corporations and the wealthy people in this country. Of course they were protecting their own interests. There's nothing illegal about that.

Kenneth Carter fell pretty ill. He was hospitalized and he died less than a year later. It was Professor Hartell, a university professor from Toronto, who had to go around and defend the Carter commission. Would you believe on many occasions he had to actually leave where he was speaking and run for a door for protection? So–called economists were running him down hallways. He had to run for security. That's how ridiculous it got.

[*Translation*]

Quand le gouvernement envisageait d'imposer la TPS — nous y étions d'ailleurs opposés — je me souviens des discussions que nous avons eues au sein de notre caucus et à la Chambre des communes. Nous comprenions très bien à ce moment–là que la population canadienne n'allait pas accepter ce fardeau additionnel. Nous l'avons vu très clairement.

Regardez ce qui s'est passé dans le commerce au détail. J'ai, dans ma propre famille, deux frères commerçants. Cette taxe a eu un effet désastreux, du jour au lendemain. Imaginez que vous êtes dans le commerce au détail, au Québec, que vous vendez des vêtements; tout à coup, vous devez ajouter 15,5 p. 100 aux factures de vos clients. Pouvez–vous même l'imaginer? Vous devez ajouter 15,5 p. 100. L'effet a été désastreux.

Nous savons que même aujourd'hui, les Canadiens et les Canadiennes n'ont pas accepté la TPS. Et pourquoi? Parce qu'ils savent, généralement parlant, que le système fiscal de notre pays n'est ni juste, ni équitable.

Permettez–moi de répéter que vous n'avez pas besoin d'être économiste pour comprendre cela. De toute façon, Dieu sait si les économistes sont passés à côté de tout depuis un demi–siècle, ici, comme partout ailleurs dans le monde. Je pense que Bertrand Russell a bien résumé la situation quand il a dit qu'il n'y avait que deux économistes qui comprenaient tout le système; malheureusement, ils n'arrivent pas à s'entendre quant aux solutions.

Des voix: Ah, ah!

M. Assad: J'aimerais revenir très brièvement sur la Commission Carter. Le rapport de cette commission était un document révolutionnaire, remarquable. Je ne l'ai pas lu en entier, mais j'en ai lu les grandes lignes. Il n'a jamais été publié.

L'histoire de ce qui s'est passé avec la Commission Carter est incroyable. Je pourrais vous en raconter des anecdotes. C'est pathétique. C'est si drôle que c'en est pathétique.

Imaginez un peu ce qui s'est passé quand M. Carter a déposé son document. Il a tout de suite provoqué la discussion. Il va sans dire que quand les Canadiens riches veulent se faire entendre, ils n'ont pas besoin d'aller faire le pied de grue devant le Parlement avec des affiches. Nous connaissons le genre d'influence qu'ils peuvent avoir. C'était d'ailleurs le cas quand Linda McQuaig a rédigé son livre *Behind Closed Doors.*

Quand la Commission Carter s'est déplacée dans le pays pour rencontrer différents groupes, l'opposition a commencé à gronder parmi les grosses corporations et les nantis de ce pays. Bien sûr, ils protégeaient leurs intérêts. Ce n'est pas illégal.

Kenneth Carter est tombé très malade. Il a été hospitalisé et il est décédé moins de 12 mois plus tard. C'est le professeur Hartell, un universitaire de Toronto, qui a dû défendre les résultats du travail de la Commission Carter. Croyez–le ou non, à plusieurs reprises, alors qu'il prononçait son discours, il a dû quitter la salle à toute vitesse pour se protéger de ceux qui l'agressaient de tous bords tous côtés. De soi–disant économistes lui couraient après dans les couloirs. Il devait courir pour se réfugier et leur échapper. Voilà à quel point la situation est devenue ridicule.

[*Texte*]

It just shows you that when it comes to taxation and people who are trying to protect their wealth, things get out of proportion. There are many stories like that; I'm giving you one of the worst ones.

Getting back to the Carter commission, his recommendations were very clear. There is no doubt Kenneth Carter was a man of integrity, and when he looked at the tax system he realized there was something dramatically wrong. He tried to come up with a system that was fair and equitable, and he did.

The only Minister of Finance since 1967 who attempted to include his recommendations was the former Minister of Finance, Allan MacEachen. It's kind of interesting to listen to Senator MacEachen's story. At the time he was Minister of Finance; I believe it was in 1980. I know he was interviewed on a program on the CBC about the tax system in Canada.

Senator MacEachen came in with some of the recommendations of the Carter commission. Of course opposition came from all sides, and unfortunately his colleagues in the House of Commons did not support him. To this day he's very bitter about that—even to this day, and this happened in 1980.

He felt changes were necessary in the tax system to give the middle class in this country a chance to survive and prosper. You don't have to be a financial genius to realize, as we see in all progressive and prosperous countries in the world, when you have a middle class with disposable income you have a flourishing economy. Take away a good part of this disposable income and you have what we have in this country.

All that is needed is basic common sense. We don't need complicated formulas; we need basic common sense. We have some of the best experts in the world, and I'm not exaggerating. We can go back to the Carter commission. His principles are still valid today. I've spoken to some university professors who say his principles are just as valid today as they were 25 years ago.

• 2040

We need political will, and that is a tall order. If you don't have political will, there is no chance of enacting the changes we need and bringing this country back to prosperity. After the war there was no reason in the world why we slipped in these last 15 or 20 years; no excuse for it. But the facts about what has happened to us are there.

I'll give you another figure just to keep in mind. In 1980, if I could have shown you a list of 1% of the richest Canadians in this country, at the bottom you would have seen that 1% of the richest Canadians possessed 16% of the all the wealth in this

[*Traduction*]

Cela illustre bien le fait que, dès qu'il s'agit de taxation et que les nantis sentent le besoin de protéger leurs avoirs, la réaction tend à devenir démesurée. Je pourrais vous citer de nombreuses anecdotes du genre; j'ai choisi de vous relater l'une des pires.

Pour en revenir à la Commission Carter, les recommandations du président étaient très claires. Il ne fait aucun doute que Kenneth Carter était un homme intègre et quand il a examiné le système fiscal il s'est rendu compte que certaines choses clochaient épouvantablement. Il a essayé de concevoir un système juste et équitable, et il y est arrivé.

Depuis 1967, le seul ministre des Finances qui ait tenté d'inclure les recommandations de M. Carter dans ses plans fut l'ancien ministre des Finances, Allan MacEachen. L'histoire du sénateur MacEachen est intéressante, elle aussi. Il était à l'époque ministre des Finances, aux alentours de 1980, je pense. Je sais que Radio Canada l'a interviewé dans le cadre d'une émission à propos du système fiscal au Canada.

Le sénateur MacEachen a tenté de mettre en oeuvre certaines des recommandations de la Commission Carter. Bien sûr, cela a provoqué une vive opposition de part et d'autre, et ses collègues de la Chambre des communes ne l'ont pas appuyé, malheureusement. Il ressent encore beaucoup d'amertume à ce propos, même aujourd'hui, et cela s'est produit en 1980.

Il était d'avis qu'il fallait apporter certaines modifications au système fiscal canadien si nous voulions que la classe moyenne de notre pays ait l'occasion de survivre et de s'épanouir. Point n'est besoin d'être un génie financier pour comprendre qu'ici, comme dans tous les pays prospères et progressistes au monde, quand vous avez une classe moyenne qui a un revenu disponible, qui a de l'argent à dépenser, vous avez une économie prospère. Si vous retirez à la classe moyenne une bonne partie de ce revenu disponible, vous vous retrouver dans la situation que nous avons dans ce pays à l'heure actuelle.

Il ne faut que du gros bon sens pour saisir tout cela. Nous n'avons pas besoin de formules compliquées; nous avons besoin de bon sens, tout simplement. Nous avons ici certains des meilleurs experts au monde, et je n'exagère pas quand je dis cela. Nous n'avons qu'à reprendre les principes mis de l'avant par la Commission Carter, qui continuent d'être valables aujourd'hui. J'ai parlé à quelques professeurs d'université qui me disent que les principes de M. Carter sont tout aussi valables aujourd'hui qu'il y a 25 ans.

Il nous faut la volonté politique d'apporter des changements, ce qui n'est pas évident. Sans la volonté politique, nous n'avons aucune chance d'apporter les changements nécessaires pour remettre le pays sur la voie de la prospérité. Dans cette période de l'après–guerre, rien n'excuse ni n'explique ce retard que nous avons pris au cours des 15 ou 20 dernières années. Rien! Néanmoins, les faits qui expliquent ce qui nous est arrivé sont là.

Je vous cite un autre chiffre que vous pourrez garder à l'esprit pour votre gouverne. En 1980, si j'avais pu vous montrer une liste des Canadiens les plus riches, qui constituaient 1 p. 100 de la population, vous auriez pu constater, qu'ils

[*Text*]

country. A short 10 years later, that same 1% of richest Canadians now possessed 26% of the wealth and revenue of this country. Did they do that by being financial geniuses, making great investments, or building up plants? Not at all. They used the tax system, in the last 15 years in particular, to their benefit.

The facts are there. They were found by Statistics Canada. They are not stories, they are facts. We were elected to this House of Commons to correct that situation. It's there. Believe me, what I've told you and what I've read is true. If anybody can prove to me what I've said is hogwash, I should leave this place and go back to Buckingham and stay there.

If what I've read over the years and what the experts I've talked to say are the facts, how long can I sit as a member of this House of Commons with you and tolerate a situation like that? I can't, and I don't intend to before this term is out.

Political will is the only answer, and unless we find this political will amongst us we're not going to alleviate the financial problem of this country in the coming years. There is no magic formula. We have to correct it because it's the basis of our problems in this country.

I feel passionately about this because I believe in this country. Every Canadian deserves to have a right to a home, a job, and a fair and equitable system of taxation. Is there anything more fundamental in a democracy than to have a fair and equitable tax system?

I want to thank you. You listened to me patiently. As I said, I'm very passionate about this subject. The figures are there for everybody. I'm just hoping we'll find the political will before it's too late. Thank you very much for your attention.

The Chairman: Thank you, Mark.

M. Brien: Si j'interprète bien votre message, vous nous dites que, quels que soient les changements mineurs ou majeurs qu'on puisse apporter à la TPS, ils seront nettement insuffisants pour rétablir une perception de justice et d'équité dans le système fiscal et que le Comité devrait recommander au gouvernement de regarder bien au–delà la TPS. Il faut s'attaquer à l'ensemble de la façon dont on va chercher des revenus et refaire quelque chose en s'inspirant des principes de la Commission Carter pour en arriver à une réforme profonde du système fiscal.

Est–ce le message qu'on doit transmettre au ministre des Finances?

M. Assad: C'est certainement le cas. D'ailleurs, M. Peterson peut vous dire que, quand nous étions dans l'opposition, notre parti avait formé un comité présidé par M. John Manley et que l'une des recommandations de ce comité était justement qu'on avait besoin d'une réforme en profondeur. Il n'y a pas de doute que la TPS est la goutte qui a fait déborder le vase.

[*Translation*]

possédaient 16 p. 100 de toute la richesse du pays. À peine 10 ans plus tard, ce même groupe de Canadiens les plus riches, représentant toujours 1 p. 100 de la population, possède maintenant 26 p. 100 de la richesse et du revenu au Canada. Sont–ils passé de 16 à 26 p. 100 parce que ce sont des génies financiers, parce qu'ils ont fait des investissements sensationnels, ou construit des usines? Pas du tout. Ils ont utilisé le système fiscal à leur avantage, surtout au cours des 15 dernières années.

Les faits sont là. Ils ont été recueillis par Statistique Canada. Ce ne sont pas des histoires, ce sont des faits. Nous avons été élus députés de la Chambre des communes pour corriger cette situation. Cette situation existe bel et bien. Croyez–moi, ce que je vous ai dit et ce que j'ai lu est véridique. Si qui que ce soit peut me prouver que ce que j'ai dit n'est que balivernes, je rentrerai chez moi, à Buckingham, et j'y resterai.

Mais si ce que j'ai lu au fil des ans et ce que les experts à qui j'ai parlé m'ont dit est vrai, alors pendant combien de temps pourrai–je encore siéger à vos côtés comme député de la Chambre des communes et continuer de tolérer une telle situation? Je ne peux tolérer cette situation et j'ai l'intention d'y réagir avant la fin de notre mandat.

La volonté politique est la seule réponse, le seul correctif possible, et à moins que nous ne nous rallions à cette volonté politique, nous ne pouvons pas commencer à régler les difficultés financières de notre pays dans les quelques années qui viennent. Il n'existe pas de formule magique. Nous devons corriger le système fiscal, car c'est lui qui est à la base des problèmes que nous connaissons au Canada.

J'éprouve des sentiments très vifs à cet égard parce que je crois au Canada. Chaque Canadien à le droit à un foyer, à un emploi, et il mérite d'être imposé selon un système juste et équitable. Y a–t–il quelque chose de plus fondamental dans une démocratie qu'un système fiscal juste et équitable?

Je tiens à vous remercier. Vous m'avez écouté très patiemment. Comme je l'ai dit, les lacunes du système fiscal provoquent chez moi des sentiments très vifs. Les chiffres sont là, n'importe qui peut les consulter. J'espère simplement que nous arriverons à trouver la volonté politique d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Merci beaucoup de votre attention.

Le président: Merci, Mark.

Mr. Brien: If I understand correctly your message, you are telling us that any minor or major changes we might make to the GST will be markedly insufficient if we are to bring back the perception of justice and equity in the tax system, and that the committee should recommend that the government look way beyond the GST. We have to look at the tax system as a whole, at all of the ways the system uses to generate revenue and we must seek inspiration from the Carter Commission's principles to do something and bring about an in–depth review of the tax system.

Is that the message we should convey to the Minister of Finance?

Mr. Assad: Most certainly. Further, Mr. Peterson can tell you that when we were in opposition our party had struck a committee chaired by Mr. John Manley and one of the recommendations of that committee was precisely that we needed in–depth reform. There is no doubt that the GST is the straw that broke the camel's back.

[*Texte*]

Cela a réussi à provoquer un peu de dialogue—pas assez à mon goût—, mais c'est la goutte qui a fait déborder le vase. Actuellement, on est aux prises avec un problème parce qu'on nous a imposé taxe par–dessus taxe.

M. Brien: Vous avez parlé d'un échéancier. Selon vous, combien faudrait–il de temps pour faire une réforme en profondeur?

• 2045

M. Assad: Je suis convaincu que lorsqu'il y a de la volonté politique, tout est réalisable. Combien de temps cela pourrait–il prendre? Je n'en ai aucune idée. Il faudrait compter au moins trois ou quatre ans avant qu'on puisse faire le virage, parce qu'il y aurait sûrement de l'opposition à une chose aussi complexe. On entendrait tous les arguments possibles et impossibles.

Mais si la volonté politique est là, ce n'est qu'une question de temps.

M. Brien: Donc, dans une première étape, il pourrait y avoir des ajustements de la taxe actuelle. Quel devrait être l'objectif exactement? D'assurer un sentiment de justice et d'équité plus grand? Je vous lance la question. Est–ce que le fait de taxer l'alimentation va amener un sentiment de justice et d'équité plus grand?

M. Assad: Non. Comme vous le dites, vous avez plusieurs problèmes. Il y en a qui suggèrent de réduire le taux et de taxer tout ce qui n'est pas taxé actuellement. Je dis que ce serait un cataplasme. Il faut attaquer le problème tout entier: TPS, système d'impôt, impôt corporatif, tout. Il faut tout examiner ensemble.

Si les points saillants de la Commission Carter étaient publiés, nos pseudo–experts économistes pourraient les étudier et beaucoup de Canadiens pourraient s'asseoir et les lire. On comprendrait alors que c'était du gros bon sens. On pourrait comprendre les changements qu'on peut effectuer pour rendre le système plus juste et équitable.

Carter disait que toute forme de revenu devait être taxée. Son slogan était:

"A buck is a buck".

Il disait: peu importe la provenance du revenu, que ce soit d'investissements, de salaires ou de n'importe quoi, il doit être taxé; c'est du revenu.

M. Brien: Merci.

Mr. Fewchuk: I got your message: if we've got the balls, then we should do something. Thank you.

Le président: Sinon? Il faut réagir de toute façon.

Mark, j'aimerais vous dire que tout le monde ne sera pas d'accord sur vos hypothèses, surtout celle voulant que Carter soit la meilleure base pour une réforme en profondeur de notre système de taxation. Cependant, j'ai l'impression que tout le monde ici est d'accord que les niveaux ou les modèles de taxation sont soit dépassés, soit sur le point de le devenir.

M. Assad: Parlez–vous de la Commission Carter?

Le président: Non, je parle de notre système actuel.

[*Traduction*]

The GST has sparked discussion—not enough, to my taste—and it is the straw that broke the camel's back. We are struggling with a problem right now because we have had umpteen taxes layered upon us, one after the other.

Mr. Brien: You referred to the time factor. How long do you think we need to bring about this in–depth reform?

Mr. Assad: I am convinced that when the political will is there, anything can be done. How long might it take to come to that? I have no idea. I think we would need three or four years to begin to bring about this change, because such a complex reform would surely give rise to opposition. Every possible argument against it would be brought forward.

But if the political will is there, it is only a matter of time.

Mr. Brien: So, as a first step, we could modify the current tax. What should our specific objective be? Should we make sure that people feel there is more justice and equity in the system? I put the question to you: Would taxing food make people feel that the system is fairer, more equitable?

Mr. Assad: No. As you say, you have several problems. Some have suggested that the rate of the tax be brought down, while broadening the base; everything that is not taxed now should be. As far as I see it, that would be a band–aid solution. You have to attack the problem as a whole: The GST, the income tax system, corporate income tax, everything. You have to examine everything together.

If the highlights of the Carter Commission Report were to be published, our so–called expert economists could study them and many Canadians could sit down and read them. They would understand that they were rooted in common sense. People could understand the changes that can be made to make the system fairer and more equitable.

Carter said that all kinds of income should be taxed. His slogan was:

«A buck is a buck».

He said: Whatever the income is derived from, be it investments, salary or anything else, it must be taxed; it is income.

Mr. Brien: Thank you.

M. Fewchuk: J'ai compris votre message: si nous en avons le courage, nous devrions faire quelque chose. Merci.

The Chairman: And if not? We must react in any case.

Mark, I must tell you that everyone will not agree with your hypothesis, especially the premise that Carter's principles are the best basis for an in–depth reform of our tax system. However, I am under the impression that everyone here agrees that our taxation levels or taxation models are obsolete, or about to become so.

Mr. Assad: Are you talking about the Carter Commission?

The Chairman: No, I'm talking about our current system.

[*Text*]

M. Assad: Oui, je suis entièrement d'accord.

Le président: Même dans nos discussions concernant seulement la TPS, nous avons pu constater qu'il existe beaucoup de problèmes dans tout le système. Nous n'avons pas le mandat d'aborder tous ces problèmes. Comme vous le savez bien, Carter a passé plus de cinq ans à étudier le système total. Il faut que quelqu'un le fasse, mais ce ne sera pas notre Comité. Notre mandat actuel est plus spécifique et se termine le 1er juin.

De toute façon, avec votre passion, vous nous avez provoqués et stimulés. Mark, merci beaucoup.

M. Assad: C'est moi qui vous remercie.

• 2050

The Chairman: Our next witness was to be Maria Minna. Unfortunately, her father has been ill and she's had to leave us.

Carolyn Parrish, the last witness, could not be here, but she has sent in her stead Maggie Mavromatis. Through the clerk, I offered Maggie the option of just tabling the document, which would become part of our permanent record, but she said that Carolyn would prefer that she read it into the record before us.

Ms Maggie Mavromatis (Legislative Assistant to Carolyn Parrish, Member of Parliament for Mississauga West): Is that acceptable to everybody?

The Chairman: Members, it's up to you.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Thank you for being here, Maggie.

Ms Mavromatis: Thank you for having me.

On behalf of Mrs. Parrish, I would like to thank the committee for allowing me to present Mrs. Parrish's presentation on the goods and services tax.

Mr. Chairman, members of the committee, thank you for this opportunity to make some closing comments regarding the GST and its alternatives. I'm sure the committee has heard many times why this tax is so burdensome and inefficient. It's not my intention today to rehash the history of the GST or our promise to eliminate it.

We all know that the tax is only about 50% efficient. We know that business finds it cumbersome and difficult. Common concerns we've heard in Mississauga West include: complications of calculating GST credits and rebates; an unpleasant, time–consuming task continually put off and finally done under threat of fines; costs to merchants in time and accounting fees; desire for a flat rate at wholesale source to remove day–to–day arguments at the cash register.

We certainly all know how hated the GST is. The previous government learned all too well just how inadvisable it is to foist further taxes on Canadians.

[*Translation*]

Mr. Assad: Yes, I agree entirely.

The Chairman: Even in our discussions about the GST only, we noted that there were a lot of problems throughout the system. We do not have the mandate to broach all of those problems. As you know, Carter spent more than five years studying the system as a whole. Someone will have to do it, but it will not be our committee. Our mandate is more specific and will come to an end on June 1st.

In any case, the passion you bring to this issue has certainly given us food for thought and will stimulate our reflection. Thank you very much, Mark.

Mr. Assad: I do thanks you.

Le président: Notre prochain témoin devait être Maria Minna. Malheureusement, son père est malade et elle a dû nous quitter.

Carolyn Parrish, notre dernier témoin, n'a pu venir, mais elle nous a dépêché Maggie Mavromatis, qui la remplace. En parlant au greffier, j'ai offert à Maggie la possibilité de déposer le document tout simplement, pour qu'il soit consigné au procès–verbal, dans notre dossier permanent, mais Maggie a dit que Carolyn préférerait le lire devant nous.

Mme Maggie Mavromatis (adjointe législative de Carolyn Parrish, députée de Mississauga–Ouest): Est–ce que cela convient à tout le monde?

Le président: Membres du comité, c'est à vous de décider.

Des voix: D'accord.

Le président: Nous vous remercions d'être venue, Maggie.

Mme Mavromatis: Je vous remercie de me recevoir.

Au nom de Mme Parrish, je désire remercier le comité de l'occasion qui m'est donnée de ici présenter l'exposé de Mme Parrish sur la taxe sur les produits et services.

Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de cette occasion qui m'est donnée de faire quelques commentaires de clôture quant à la TPS et à ses solutions de rechange. Je suis sûre qu'on a dit à maintes reprises aux membres du comité pourquoi cette taxe est si difficile à administrer et si peu efficace. Je n'ai pas l'intention de vous resservir l'historique de la TPS ni de vous reparler de la promesse que nous avons faite de l'éliminer.

Nous savons tous que l'efficacité de cette taxe pourrait se chiffrer à environ 50 p. 100. Nous savons que les entreprises la trouvent lourde et difficile à administrer. Voici quelques–une des plaintes que nous entendons souvent à Mississauga Ouest: le calcul des remises et des crédits de TPS est compliqué; les calculs reliés à la TPS sont désagréables, prennent beaucoup de temps et on a tendance à les reporter à plus tard et à ne les faire que sous la menace d'amendes; le temps qu'elle consomme et les honoraires des comptables coûtent chers aux marchands; les gens préféreraient un taux uniforme au niveau du grossiste afin d'éliminer les arguments quotidiens avec les clients à la caisse.

Nous savons tous à quel point la TPS est détestée. Le gouvernement précédent a appris à ses dépens à quel point il est peu souhaitable d'ajouter une autre taxe au fardeau fiscal des Canadiens.

[*Texte*]

Canadians are fair–minded and honest people. We have a long tradition of accepting authority and working together for our common good. We have the best of all worlds: a strong sense of enterprise and freedom coupled with a great deal of tolerance, mutual respect, and community effort. These traits have helped to build Canada, our just society, and a stable environment. We need only look to our southern neighbours to see the downside of rugged individualism and the pursuit of personal gain at the expense of the poor.

Our socialist neighbours in Europe have seen the folly of excess government. Some of these countries, such as Sweden and Great Britain, have tried to be all things to all people, at great expense to the taxpayers.

Between these extremes, Canada has found a comfortable, workable balance. Our tax system, until recently, was largely viewed as fair and balanced. We felt we received good value: safe, clean cities; good schools; fresh water; and a strong, fair–minded, representative federal government.

Mr. Chairman, it is no secret that over the past eight years Canadians have felt a profound loss of connection to their governments at all levels. This is due in part to the cynical age in which we live. In part, the recession has made all of us weary. The previous government, instead of working with Canadians to build hope and restore faith in government, spent its time in the fantasy world of a dying republic, complete with an out–of–touch president and a coterie of sycophants and hangers–on. The government seemed oblivious to everything that was clear to Canadians. As a result, people turned their backs on that government.

When the GST was introduced, the proverbial straw finally broke the camel's back. Instead of raising revenue, the government raised ire. Instead of building partnerships, they built distrust. Instead of moving Canada forward, the government stopped growth dead in its tracks. Small businesses were hardest hit.

Restaurants: People eat out once per month now instead of twice or more; tips are reduced.

Drycleaners: People clean fewer items per month.

Hairdressers: Patrons try home perms and have their hair done once per month instead of once per week.

In a quiet Canadian way, we stopped trusting, stopped believing and, for many, stopped paying taxes. Thousands of Canadians voted with their feet and said no to Mulroney's GST. Millions, if not billions, of dollars have simply disappeared into the underground economy.

[*Traduction*]

Les Canadiens sont des gens honnêtes et justes. Il est traditionnel pour nous d'accepter l'autorité et de travailler ensemble pour le bien commun. Nous avons le meilleur des mondes: un sens poussé de l'entreprise et de la liberté, associé à la tolérance, au respect mutuel et à l'effort communautaire. Ce sont ces caractéristiques qui nous ont aidé à construire le Canada, notre société juste dans un environnement stable. Nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe chez nos voisins du sud pour voir les côtés négatifs de l'individualisme à outrance et de la poursuite du gain personnel au détriment des pauvres.

Nos voisins socialistes en Europe ont pour leur part éprouvé l'insanité d'un excès de gouvernement. Certains de ces pays, comme la Suède et la Grande–Bretagne, ont essayé de tout faire pour tout le monde, ce qui s'este avéré extrêmement coûteux pour les contribuables.

Entre ces deux extrêmes, le Canada a réussi à trouver son équilibre dans une position médiane, confortable et réalisable. On estimait généralement que notre système fiscal était équitable et équilibré, jusqu'à tout récemment. Nous avions l'impression que le rendement de nos deniers était bon: nous avions des villes propres où nous nous sentions en sécurité, de bonnes écoles, de l'eau potable et un gouvernement fédéral fort, représentatif et juste.

Monsieur le président, ce n'est un secret pour personne qu'au cours des huit dernières années, les Canadiens, qui avaient autrefois l'impression d'être représentés par le gouvernement, ont perdu cette impression qui a été remplacée par un profond sentiment d'aliénation face à tous les gouvernements, à tous les nivaux. C'est en partie dû à l'ère cynique dans laquelle nous vivons. Aussi, la récession nous a épuisés. Le gouvernement précédent, plutôt que de travailler avec les Canadiens à restaurer l'espoir et la confiance de la population dans son gouvernement, a choisi d'évoluer dans le monde irréel d'une république moribonde, avec un président coupé de la population, entouré d'une suite de flagorneurs et de profiteurs. Le gouvernement semblait ne rien voir de tout ce qui était si clair pour les Canadiens. Conséquemment, la population lui a tourné le dos.

Quand la TPS a été introduite, ce fut la goutte qui a fait déborder le vase, selon le proverbe. Plutôt que de percevoir des revenus, le gouvernement a fait enrager la population. Plutôt que de conclure des partenariats, il a semé la méfiance. Plutôt que de faire avancer le Canada, le gouvernement a tué la croissance dans l'oeuf. La petite entreprise a été le secteur le plus durement touché.

Les restaurants: maintenant, les gens ne mangent plus au restaurant qu'une fois par mois, plutôt que deux fois par mois ou plus; leurs pourboires sont moins élevés.

Les nettoyeurs à sec: les gens font nettoyer moins d'articles de vêtement tous les mois.

Les coiffeurs: les clientes essaient de se faire des permanentes à la maison et se font coiffer une fois par mois plutôt qu'une fois par semaine.

Tranquillement et à la canadienne, nous avons cessé de faire confiance, nous avons cessé de croire et nombreux sont ceux qui ont cessé de payer de l'impôt. Des milliers de Canadiens ont exprimé leur mécontentement aux urnes et ont dit non à la TPS de Mulroney. Des millions si ce n'est des milliards de dollars ont été absorbés par l'économie parallèle et ont disparu.

[*Text*]

Mr. Chairman, without firing a shot, Canadians have revolted against this tax. Our revenues are down, our tax system is under attack, and our partnership with average Canadians is weak.

Just as smoking is considered a gateway drug to marijuana and worse, so too is cheating on the GST. With cash deals, not paying the GST is a gateway experience to even greater cheating on all levels of taxation. The provincial sales tax revenues have also suffered, because consumers can't work a deal for one without the other.

• 2055

Many revolutions have begun with unfair taxes like the GST. We have witnessed the rise in cigarette and liquor smuggling when the prices, largely hidden taxes, got too high. Each of us knows otherwise good people who not only deal in the underground economy but are proud of it.

During the campaign and since, I have encountered hundreds of people who are completely fed up. They say things like, go ahead, throw me in jail for tax evasion; I don't care. Let the government pay for my keep. Others simply say that because of these tough times, they need to skim cash just to survive. Still others, small merchants and service industry people, report that many just won't pay the GST. If merchants want to stay honest, they must cut deeply into their profit margins and absorb the GST payment. Many law–abiding business owners are forced daily to deal with comments like, how much is it for cash? If they don't cooperate, prospective customers merely shrug and take their business where cash is king.

Now, I am no economist or expert on taxation. I know there are many arguments to keep the GST in some form or other, but to back down from our commitment to eliminate this tax would be a big mistake. We need to bury this tax forever. We must not change the name, lower the rate, or widen the base. We should seriously contemplate new ways to raise revenues in general without adding to the overall tax and paperwork burden of the business community.

Have we done everything possible to lower our costs? Can we honestly tell Canadians that every government department and program is necessary or operating at peak efficiency? I think we can safely say no. A willingness to pay a fair rate of tax will not be restored until we can demonstrate that every tax dollar is being spent wisely and every taxpayer is paying his or her fair share.

[*Translation*]

Monsieur le président, sans prendre les armes, sans tirer la moindre balle, les Canadiens se sont révoltés contre cette taxe. Nos revenus sont à la baisse, notre système fiscal est attaqué de toute part et notre partenariat avec les Canadiens moyens est faible.

Tout comme on dit souvent que la cigarette peut mener à l'usage d'autres drogues telle la marijuana ou des drogues encore plus fortes, on peut dire la même chose de ceux qui tentent de tricher avec la TPS. On peut conclure des ententes en espèces sans payer de TPS, et c'est une expérience qui peut ouvrir la porte à une fraude fiscale plus importante à tous les niveaux. Ainsi, le revenu tiré de la taxe de vente provinciale a aussi chuté, parce que les marchés en espèces conclus par les consommateurs pour éviter la TPS font qu'ils évitent aussi la taxe de vente provinciale, nécessairement.

De nombreuses révolutions ont été déclenchées par des taxes iniques comme la TPS. C'est quand les prix—surtout constitués de taxes cachées—des cigarettes et de l'alcool sont devenus trop élevés que nous avons pu voir la première augmentation de la contrebande de ces produits. Chacun d'entre nous connaît de bonnes personnes, honnêtes par ailleurs, qui participent à l'économie parallèle et en sont même fières.

Pendant la campagne électorale et depuis l'élection, j'ai rencontré des centaines de personnes qui en ont ras le bol. Ces personnes disent, par exemple, qu'on peut les jeter en prison pour évasion fiscale, cela ne leur fait plus rien. Que le gouvernement les nourrisse et les abrite, disent–ils. D'autres disent simplement qu'à cause des temps difficiles, ils doivent mettre un peu d'argent de côté en secret, à l'abri des taxes, simplement pour survivre. D'autres encore, de petits commerçants ou des gens qui travaillent dans l'industrie de services nous disent que leurs confrères sont nombreux à ne pas payer la TPS, tout simplement. Si les marchands veulent continuer d'être honnêtes, ils doivent réduire leur marge bénéficiaire considérablement pour absorber le paiement de la TPS. De nombreux commerçant honnêtes se voient demander tous les jours: C'est combien si je vous paie comptant? S'ils ne coopèrent pas, les clients éventuels haussent les épaules et vont faire leurs achats ailleurs, où ils peuvent marchander avec de l'argent liquide.

Je ne suis ni économiste ni experte en fiscalité. Je sais qu'on peut avancer de nombreux arguments en faveur de la TPS ou d'une taxe semblable, mais ce serait une grossière erreur que de ne pas honorer notre engagement quant à l'élimination de cette taxe. Nous devons enfouir cette taxe, la faire disparaître à tout jamais. Nous ne devons pas en changer le nom, en réduire le taux, ni en élargir l'assiette. Nous devrions réfléchir sérieusement à de nouvelles façons de percevoir des revenus, de façon générale, sans ajouter au fardeau fiscal et au fardeau de la paperasserie des gens d'affaires.

Avons–nous réduit nos coûts de toutes les façons possibles? Pouvons–nous dire honnêtement aux Canadiens que tous les ministères, tous les programmes gouvernementaux sont nécessaires et fonctionnent de la façon la plus efficace, la plus rentable possible? Je pense que nous pouvons dire non sans grand risque de nous tromper. Les gens ne voudront pas facilement à nouveau payer leur juste part de taxe à moins que nous ne puissions démontrer que chaque dollar que nous percevons est dépensé à bon escient et que chaque contribuable paye sa juste part.

[*Texte*]

In the meantime, we must begin to dismantle the GST. It may take several years of increasingly lowering rates, or an integration into other taxes, to eliminate the GST altogether, but we need to send the signal now before it's too late. We need to lower it, integrate it, put it back to the wholesale level wherever possible, and return it to a hidden tax, much like it is for gasoline, where it is much more palatable. Merchants must not be subjected to consistent harassment or temptation to cheat.

We need to join with business leaders and consumers and make a solemn commitment to fundamental change. We've done it before. We stopped the helicopters, we stopped the privatization of Pearson International Airport, and we've put Mulroney's jet up for sale. Let's put our best effort into eliminating not just the GST, but also the need for the money the GST should have generated.

Canadians everywhere are watching us closely on this decision. We must be strong, innovative, and committed to our principles.

Thank you.

The Chairman: Thank you very much. Would you be good enough to tell Mrs. Parrish that you are a very credible purveyor of the news on her behalf. We appreciate very much the fact that you would take the time to come here in her absence to present it to us.

Ms Mavromatis: Thank you for allowing me to present.

The Chairman: The meeting tomorrow has been cancelled because the official pposition wishes to call some other witnesses on Bill S-2, but they feel they can do it all in two hours. Bill C-17 has not yet cleared the subcommittee, and we have the impression it might not clear it even if it sits all night. So I think Mr. Brien has very kindly just told us we could save some time with Bill S-2 if we waited until they brought all the witnesses together. It could then go through in one meeting.

C'est vrai? Merci beaucoup, monsieur Brien et tout le monde.

We adjourn to the call of the chair. Thank you very much, folks.

[*Traduction*]

Entre temps, nous devons commencer à démanteler la TPS. Peut-être faudra-t-il le faire progressivement, en réduisant les taux pendant plusieurs années, ou en l'intégrant à d'autres taxes, afin de l'éliminer complètement, mais il faut que nous fassions passer le message maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Nous devons la réduire, l'intégrer ou la replacer au niveau du grossiste dans la mesure du possible. Il faut en faire une taxe cachée comme auparavant, tout comme pour l'essence, où la taxe est plus acceptable. Il ne faut pas harceler les marchands de façon systématique et les soumettre à une tentation de fraude persistante.

Nous devons unir nos efforts à ceux des consommateurs et des chefs de file du monde des affaires; nous devons nous engager solennellement à apporter des changements fondamentaux. Nous l'avons fait auparavant. Nous avons fait annuler l'achat des hélicoptères, nous avons tué dans l'oeuf la privatisation de l'aéroport international Pearson, et nous avons mis en vente l'avion à réaction de Mulroney. Concertons nos efforts et faisons de notre mieux pour éliminer non seulement la TPS, mais aussi le besoin d'argent qu'auraient causé les revenus de la TPS.

Partout, les Canadiens nous surveillent étroitement pour voir ce que nous allons faire quant à cette décision. Nous devons être forts, novateurs et fermement décidés à respecter nos principes et nos engagements.

Merci.

Le président: Merci beaucoup. Ayez l'amabilité de dire à M^me^ Parrish que vous avez transmis ses sentiments et ses pensées de façon extrêmement crédible. Nous apprécions beaucoup le fait que vous ayez pris le temps de venir ici en son absence nous présenter ce document.

Mme Mavromatis: Je vous remercie de m'avoir permis de présenter l'exposé.

Le président: La réunion de demain a été annulée parce que l'Opposition officielle désire convoquer d'autres témoins à propos du projet de loi S-2, mais elle pense pouvoir tout faire en deux heures. Le sous-comité n'a pas encore fini de traiter le projet de loi C-17, et nous avons l'impression que même si le comité siège toute la nuit, il n'aura pas terminé son examen du projet de loi. Ainsi, M. Brien vient de nous dire très aimablement que nous pourrions attendre qu'on ait regroupé tous les témoins qui vont prendre la parole à propos du projet de loi S-2, et que nous pourrions ainsi gagner du temps. Tout pourrait se faire en une seule séance.

Is that true? Thank you very much, Mr. Brien and everybody else.

Merci beaucoup à tout le monde. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Susan Whelan, M.P.
Grant Hill, M.P.
Wayne Easter, M.P.
Jack Anawak, M.P.
Judy Bethel, M.P.
Jim Jordan, M.P.
Mark Assad, M.P.
Maggie Mavromatis for Carolyn Parrish, M.P.

TÉMOINS

Susan Whelan, députée.
Grant Hill, député.
Wayne Easter, député.
Jack Anawak, député.
Judy Bethel, députée.
Jim Jordan, député.
Mark Assad, député.
Maggie Mavromatis pour Carolyn Parrish, députée.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

A1
C26
F 51

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 44

Monday, May 9, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 44

Le lundi 9 mai 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 0 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Yvan Loubier
Barry Campbell

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Yvan Loubier
Barry Campbell

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MAY 9, 1994
(56)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 6:31 o'clock p.m. this day, in Room 112–N, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Nick Discepola, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, and David Walker.

Acting Member present: Richard Bélisle for Yvan Loubier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst, Richard Domingue, Research Officer, and Denis Labelle, Consultant.

Witnesses: From the Coalition on GST Replacement: Alasdair McKichan, President; John F.T. Scott, Member; Debra S. Ward, Member; and David C. Adams, Member. *From Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic Accountants:* Robert M. Macdonald, Director and Principal; Rod Stamler, Director and Principal; and Mario Possamai, Senior Investigator.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a study of the Goods and Services Tax (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

Alasdair McKichan made a statement, and with the other witnesses from the Coalition on GST Replacement, answered questions.

Robert M. MacDonald, Rod Stamler and Mario Possamai, from Lindquist Avey Macdonald Baskerville Forensic Accountants, each made a statement and answered questions.

At 8:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE LUNDI 9 MAI 1994
(56)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 18 h 31, dans la salle 112–N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Nick Discepola, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, David Walker.

Membre suppléant présent: Richard Bélisle pour Yvan Loubier.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche, Denis Labelle, consultant.

Témoins: De la Coalition pour le remplacement de la TPS: Alasdair McKichan, président; John F.T. Scott, membre; Debra S. Ward, membre; David C. Adams, membre. *De Lindquist Avey Macdonald Baskerville, comptables judiciaires:* Robert M. Macdonald, directeur; Rod Stamler, directeur; Mario Possamai, enquêteur principal.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Alasdair McKichan fait un exposé puis, avec les autres témoins de la Coalition pour le remplacement de la TPS, répond aux questions.

Robert M. MacDonald, Rod Stamler et Mario Possamai, des comptables judiciaires Lindquist Avey Macdonald Baskerville, font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 20 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, May 9, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 9 mai 1994

• 1832

The Chairman: May we come to order? The finance committee considering the GST continues its discussions. Our first witness this evening is an old friend of this committee, Alasdair McKichan.

Welcome back. We know we've given you a lot of tasks to do. We appreciate your help. Would you be good enough, Mr. McKichan, to introduce your colleagues to us?

Mr. Alasdair McKichan (Chairman, Coalition on GST Replacement): Yes, Mr. Chairman. Thank you.

With me at the table are Debra Ward of the Tourism Industry Association of Canada, John Scott of the Canadian Federation of Independent Grocers, and David Adams of the Motor Vehicle Manufacturers' Association. With us in the back bleachers are Huw Williams of the Federation of Automobile Dealer Associations of Canada, Jennifer Stewart of the Canadian Chamber of Commerce, and James Moore of the Canadian Exporters' Association.

Mr. Chairman, there is being distributed to you at this moment the paper we asked to be prepared for the coalition by Ernst & Young. I regret that while we dispatched this on Friday, apparently the main body of the copies did not arrive in time. We regret that, but we know members of the committee will wish to study it at leisure.

I will make a few introductory comments. Since we last appeared before you our numbers have swelled somewhat. You will see in the appendix—not to the printed version but to the digest of my remarks, which will also arrive very shortly, I trust—there are now 50 associations supportive of our position. We believe we represent the overwhelming majority of the Canadian business community. We represent businesses or associations representing small, medium and large businesses in virtually every sector of the economy.

• 1835

The work of the coalition has been predicated on the promise in the red book of your party, Mr. Chairman, that the GST would be replaced with a system that generates equivalent revenues. Our principal concern is the establishment of a consumption tax system that is fair, efficient and as simple as possible in its operation; does not jeopardize the competitiveness of Canada's domestically produced goods and services, whether these are sold in Canada or exported; places the least compliance burden on all taxpayers, both organizations and individuals; and minimizes the administrative costs of governments.

Le président: La séance est ouverte. Le Comité des finances poursuit son étude de la TPS. Le premier témoin est bien connu de notre comité; il s'agit de M. Alasdair McKichan.

Nous sommes très heureux de vous revoir. Nous savons que nous vous avons confié bien des tâches. Nous vous sommes reconnaissants de votre aide. Je vous demanderais, monsieur McKichan, de bien vouloir nous présenter vos collègues.

M. Alasdair McKichan (président, Coalition pour le remplacement de la TPS): Oui, monsieur le président, et merci.

M^me^ Debra Ward, de l'Association de l'industrie touristique du Canada, est à mes côtés, ainsi que M. John Scott, de la Fédération canadienne des épiciers indépendants, et M. David Adams, de l'Association des fabricants de véhicules à moteur. Derrière nous, M. Huw Williams, de la Fédération des associations de détaillants d'automobiles du Canada, ainsi que M^me^ Jennifer Stewart, de la Chambre de commerce du Canada, et M. James Moore, de l'Association des exportateurs du Canada, font aussi partie de notre équipe.

On vous remet actuellement, monsieur le président, le document que nous avons demandé au cabinet Ernst & Young de préparer à notre intention. Je regrette qu'une quantité suffisante d'exemplaires de ce document, que nous vous avions expédié vendredi dernier, ne vous soit pas parvenue à temps. Nous en sommes désolés, mais nous savons que les membres du comité ne manqueront pas de l'étudier à tête reposée.

J'ai l'intention de vous faire quelques remarques préliminaires. Je vous signale que depuis notre dernière comparution devant votre comité, notre coalition a gagné de nombreux nouveaux adhérents. Vous verrez à l'annexe—non pas dans la version imprimée, mais dans le résumé de mes remarques, qui doit aussi vous parvenir très bientôt, je l'espère—que le nombre d'associations appuyant notre position est maintenant passé à 50. Nous estimons représenter une majorité écrasante du monde des affaires au Canada. Nous parlons au nom d'associations ou d'entreprises de toutes les tailles, petite, moyenne et grande, dans pratiquement tous les secteurs de l'économie.

Le travail de la coalition se fonde sur la promesse formulée dans le «Livre rouge» du Parti libéral de remplacer la TPS par un système qui procurera des revenus équivalents. Notre principale préoccupation concerne l'établissement d'un régime de taxe à la consommation qui soit juste, efficace et le plus simple possible; qui ne compromette pas la compétitivité des biens et des services produits au Canada, qu'ils soient vendus au Canada ou exportés; qui occasionne le moins de fardeau d'observation pour tous les contribuables, tant les organismes que les particuliers; et réduise au minimum les frais d'administration des gouvernements.

[*Texte*]

We are encouraged that the government spokespeople have expressed reservations about a payroll tax, rightfully, we believe, identifying it as a job killer; and also about a personal expenditure tax, recognizing that Canadians are not likely to tolerate further direct tax on their incomes through what is in essence, in most instances, an income tax. That leaves a commodity and services type of tax, applied fairly and reasonably to all who trade in goods and services, as virtually the only possible replacement for the GST. We believe that to be the best way to raise the revenues currently generated by the GST.

As you know, Mr. Chairman, early in the year we developed a set of principles that would guide the design, in our view, of a replacement for the GST. We have provided the committee with a copy. A further copy will be attached to my notes, which you'll receive shortly.

The work of the coalition since that time, and especially the research conducted for it by the firm Ernst & Young, has enabled the group to be more precise about the best form of replacement for the GST. As we laid out in the principles, the critical design criteria are, we believe, harmonization or integration with provincial sales tax, and at the same time simplification.

Let me say a word about the integration factor. Canada, as you know, is the only country in the world to operate two commodity tax regimes in parallel. In the opinion of the coalition, this is the most serious source of confusion and burden in Canada's commodity taxes. We suggest that any replacement for the GST eliminate that duplication.

In recognition of the revenues two levels of government receive from commodity–type taxes, this likely will have to come from harmonization, or rather, perhaps put more forcefully, integration of the commodity tax systems of the federal and provincial governments. The coalition urges the federal and provincial governments in the strongest possible terms to agree on a single commodity tax system, a single base, a single administration, a single interpretation and, if possible, a single rate.

It follows from this priority that any replacement that does not advance the opportunity for meshing the systems of the two levels of government is unacceptable. Flawed, unpopular and cumbersome as it is, the GST at least could be harmonized with the provincial retail tax systems because it's a form of tax that provincial governments may levy. As the discussion paper from Ernst & Young indicates, this is not the case with a business transfer tax. For this reason alone, the coalition could not support a business transfer tax.

As well, from a practical perspective, a GST–type tax would allow integration with the sales taxes of those provinces that were prepared to do so, if not all provincial governments joined at the outset. Although such a partial and piecemeal integration

[*Traduction*]

Nous sommes encouragés par les réserves qu'a exprimées le gouvernement en ce qui a trait à l'imposition de charges sociales, qualifiées à juste titre d'élément décourageant l'emploi, et à une «taxe sur les dépenses personnelles», reconnaissant ainsi que les Canadiens ne toléreront pas d'autres attaques directes à leur revenu au moyen de ce qui est essentiellement, dans la plupart des cas, un impôt sur le revenu. Il ne reste donc qu'une taxe sur les biens et services, appliquée de façon juste et raisonnable à tous ceux qui font le commerce de biens et services, comme solution de rechange à la TPS. Nous croyons qu'il s'agit là de la meilleure façon de produire les revenus que procure actuellement la TPS.

Au début de 1994, la coalition a établi une série de principes qui devraient servir de guide à la conception d'une taxe de remplacement à la TPS. Nous vous avons déjà communiqué la liste de ces principes, et une autre copie de cette liste est jointe au texte de mon exposé que vous recevrez très bientôt.

Le travail de la coalition depuis lors, et tout particulièrement la recherche menée pour son compte par le cabinet d'experts comptables Ernst & Young, a permis au groupe de mieux cerner quelle serait la meilleure solution de rechange à la TPS. Comme l'énoncent ces principes, les critères qui doivent présider à la conception d'une taxe de remplacement sont l'harmonisation et l'intégration des taxes de vente provinciales, de même que la simplification.

Permettez–moi tout d'abord de parler de l'intégration. Comme vous le savez, le Canada est le seul pays au monde qui possède deux régimes de taxe à la consommation. De l'avis de la coalition, il s'agit de la pire source de confusion et de fardeau en matière de taxe à la consommation au Canada. La taxe de remplacement devra permettre d'éliminer ce dédoublement.

Étant donné les revenus que les taxes à la consommation procurent à deux niveaux de gouvernement, la taxe doit être le résultat d'une harmonisation ou, plutôt, de l'intégration des régimes de taxe à la consommation des gouvernements fédéral et provinciaux. La coalition presse vivement les gouvernements fédéral et provinciaux de convenir d'un régime unique de taxe à la consommation—une seule assiette, une même administration, une seule interprétation et, si possible, un même taux.

Il découle de cette priorité que toute taxe de remplacement qui ne permet pas de progresser vers un maillage des régimes des deux gouvernements est inacceptable. Bien qu'imparfaite, impopulaire et lourde, la TPS peut à tout le moins s'harmoniser aux régimes de taxe de vente au détail provinciaux, parce qu'il s'agit d'une forme d'impôt que les gouvernements provinciaux peuvent prélever. Comme l'indique le document de travail du cabinet Ernst & Young, ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une taxe sur les opérations commerciales. Pour cette seule raison, la coalition ne pourrait pas donner son aval à une taxe sur les opérations commerciales.

En outre, sur le plan pratique, une taxe du type TPS pourrait être intégrée à une taxe de vente des provinces disposées à le faire, si tous les gouvernements provinciaux n'acceptent pas l'intégration d'entrée de jeu, bien qu'une

[*Text*]

would be less efficient and less desirable, it can be done. Integration under a BTT system, constitutional issues aside, would require the full and simultaneous participation of all provinces, including Alberta, which does not now levy a retail sales tax.

When our coalition appeared before the committee before, the members promised that they would press the case for integration of taxes with provincial governments. Immediately thereafter, as chair of the coalition, I wrote to all the provincial ministers of finance to introduce the group, to submit a copy of the principles, and request a meeting with the ministers. Since that time, we have held meetings with ministers in Nova Scotia and New Brunswick, and with officials in Saskatchewan. Further meetings are scheduled with other provinces, including Manitoba this week.

[*Translation*]

intégration partielle de ce type, au coup par coup, serait moins efficace et moins souhaitable. L'intégration en vertu d'un régime de taxe sur les opérations commerciales, mises à part les questions d'ordre constitutionnel, exigerait la pleine participation simultanée de toutes les provinces, y compris l'Alberta, qui, à l'heure actuelle, ne prélève pas de taxe de vente au détail.

Lorsque la coalition a comparu devant la commission parlementaire, les membres de la commission ont promis d'insister auprès des gouvernements provinciaux sur l'intégration des taxes. Tout de suite après cette comparution, le président de la coalition a fait parvenir une lettre à tous les ministres des Finances provinciaux afin de présenter le groupe, de remettre un exemplaire des principes et de solliciter une rencontre avec le ministre. Depuis, des rencontres ont eu lieu avec les ministres de la Nouvelle–Écosse et du Nouveau–Brunswick ainsi qu'avec des représentants de la Saskatchewan. D'autres rencontres sont prévues avec les représentants d'autres provinces, y compris le Manitoba, dont nous rencontrerons les représentants cette semaine.

• 1840

We are pleased to report the ministers all have been supportive of our principles and of integration. We would also note that the report of the Ontario Fair Tax Commission strongly recommends harmonization. We have not yet had an opportunity to meet with the minister in Ontario because of the budget preoccupations there.

Nous sommes heureux d'indiquer que les ministres ont tous appuyé nos principes et la notion d'intégration. Nous soulignons également que le rapport de la Commission de l'équité fiscale de l'Ontario recommande vivement l'harmonisation. Nous n'avons pas encore eu la possibilité de rencontrer le ministre de l'Ontario, le nouveau budget de cette province retenant actuellement toute son attention.

On the subject of simplification, Mr. Chairman, we believe the GST could be greatly improved if it were made a simpler tax instrument. As the discussion paper from Ernst & Young notes, the key variable in determining the complexity of a commodity tax is the base on which it is levied. The more exceptions, special considerations and arrangements there are for commodities, individuals or organizations, the more complex the tax system becomes. For this reason the coalition has called for replacement with the broadest possible base.

D'autre part, monsieur le président, nous estimons que la TPS pourrait être grandement améliorée si elle était simplifiée. Comme le fait remarquer le document de travail de la firme Ernst & Young, le facteur clé pour déterminer la complexité d'une taxe à la consommation est la base sur laquelle elle repose. Plus il existe d'exceptions, de dispositions et de considérations spéciales applicables aux bienx, aux particuliers ou aux organismes, plus le régime fiscal devient complexe. C'est pourquoi la coalition demande une taxe de remplacement reposant sur la plus vaste base possible.

We recognize that the decision regarding who and what to tax is most difficult, demanding a balancing of economic, social, political and other considerations. For this reason and in acknowledgement of the limited and differing interests represented by its members, the coalition believes it should not itself advocate a specific tax base. That is a decision we feel elected representatives must make themselves.

Nous reconnaissons que la décision de déterminer qui et quoi taxer est des plus difficiles et exige le maintien d'un équilibre entre divers éléments, économiques, sociaux, politiques et autres. Par conséquent, tenant compte des intérêts limités et divergents de ses membres, la coalition est d'avis qu'elle ne doit pas préconiser une assiette fiscale précise. C'est une décision qui n'appartient qu'aux représentants élus.

We are encouraged by the research in the discussion paper indicating that if the tax base is sufficiently wide, the operational differences between a BTT–type and a GST–type tax effectively disappear. With a sufficiently broad base each is easy and relatively less burdensome to administer; that is to say, the theoretical advantages of a BTT disappear.

Nous sommes encouragés par la recherche dont fait mention le document de travail. D'après cette recherche, si l'assiette fiscale est suffisamment étendue, les différences opérationnelles entre un régime de taxe sur les opérations commerciales et un régime de type TPS finissent par disparaître. Chacun de ces régimes devient facile à administrer et représente un fardeau relativement moindre sur ce plan, c'est–à–dire que tombent les avantages théoriques d'une taxe sur les opérations commerciales.

In view of this, the test of simplification would argue for the easiest and least costly transition to an integrated sales tax for both business and government, which now have a reasonable understanding of an invoice–based tax and have expended

Cela étant, le critère de la simplification milite en faveur de la transition la plus facile et la moins coûteuse vers une taxe de vente intégrée, tant pour les entreprises que pour le gouvernement, lesquels comprennent maintenant

[*Texte*]

considerable amounts on systems and training. Thus this second criterion of simplification also leads the coalition to support an integrated replacement tax collected by a joint administrative agency on the broadest possible base, calculated on invoices and levied on the purchaser.

In conclusion, Mr. Chairman, the Liberal Party's red book promised to replace the GST with a tax that would be fairer and simpler and would promote federal-provincial fiscal cooperation and harmonization. It is questionable in our minds whether a form of BTT could be implemented that would meet the first two criteria, and it certainly would be impossible to meet the harmonization goal. For these reasons we recommend against adoption of the BTT.

The only way the government's commitment can be honoured is through the establishment of a single, integrated, broadly based, multi-stage sales tax system. Accordingly the coalition urges all governments to work together for its development.

We'll be happy, Mr. Chairman, to respond to your questions. We do regret that the paper from Ernst & Young did not reach you until just now, because we think it is a thoughtful analysis of a BTT tax and a very precise statement of the characteristics of that tax if it is to be in any way regarded as an improvement on the existing tax. We believe the strictures are so severe that it is not in any sense a first candidate for a replacement.

The Chairman: Just before we start, I thank you. We asked you the last time to get back to us, and I know you've gone to great expense to have these studies done. It's very useful to us to have it. I also notice that not only have you responded on the issue of the BTT, but also in the back there are some very interesting footnotes for discussions of the way we might look at dealing with certain sectors.

Having said that, I thank you, and

on va commencer les questions avec M. Bélisle.

M. Bélisle (La Prairie): Je vais passer pour l'instant, mais je reviendrai.

Le président: Monsieur Grubel.

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. McKichan, it's very nice to have you back. I am very pleased to see this influential group of yours.

• 1845

Personally, I'm taking your recommendations very seriously, especially your promise to work with the provinces. I share every judgment you make on a technical nature. If it was possible to have all the goodies you say we should be working toward, I'd be happy with the GST.

[*Traduction*]

raisonnablement bien ce que représente une taxe prélevée sur les factures et ont investi considérablement d'argent dans l'élaboration de systèmes et la formation. Ce deuxième critère incite donc la coalition à appuyer une taxe de remplacement intégrée, gérée par un organisme conjoint, reposant sur la base la plus vaste possible, calculée à partir de factures et prélevée auprès de l'acheteur.

Pour conclure, monsieur le président, le «Livre rouge» du Parti libéral promet de remplacer la TPS par une taxe plus juste et plus simple qui favoriserait la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que l'harmonisation de leurs régimes fiscaux. Il est peu probable qu'une forme de taxe sur les opérations commerciales qui répondrait aux deux premiers critères puisse être implantée, et il serait impossible de répondre à l'objectif d'harmonisation. Voilà pourquoi nous nous opposons à l'adoption d'une taxe sur les opérations commerciales.

Le gouvernement ne peut respecter son engagement que s'il établit un seul régime intégré de taxe de vente multi-stades reposant sur une large assiette fiscale. La coalition presse tous les gouvernements de travailler ensemble à la conception de ce régime.

Nous nous ferons maintenant un plaisir, monsieur le président, de répondre à vos questions. Nous regrettons que le document préparé par Ernst & Young ne vous soit pas parvenu plus tôt, car nous estimons qu'il présente une analyse réfléchie de la taxe sur les opérations commerciales et décrit avec précision les caractéristiques que cette taxe devrait posséder si elle doit représenter d'une façon quelconque une amélioration par rapport à la taxe actuelle. Il me semble que les contraintes sont tellement rigoureuses qu'on ne peut pas considérer cette taxe comme le premier choix pour remplacer la TPS.

Le président: Avant de passer aux questions, je tiens à vous remercier. Lors de notre dernière rencontre, nous vous avions demandé de revenir devant nous, et je sais que les études que vous avez fait faire se sont révélées coûteuses. Elles nous seront certainement très utiles. Je note que vous ne vous êtes pas contentés de traiter de la taxe sur les opérations commerciales, et je lis quelques remarques au bas de la page qui se révéleront très intéressantes quand nous devrons examiner certains secteurs.

Ayant dit cela, je vous remercie donc,

and Mr. Bélisle will open up the question period.

Mr. Bélisle (La Prairie): I will pass for now, Mr. Chairman, but I will have some questions later on.

The Chairman: Mr. Grubel.

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): Merci, monsieur le président.

Monsieur McKichan, c'est un plaisir de vous revoir et de vous accueillir comme porte-parole de ce groupe très influent.

Je tiens à vous assurer que je prends vos recommandations très au sérieux et que j'ai particulièrement noté votre promesse de travailler avec les provinces. Quant au jugement technique que vous avez formulé, je suis tout à fait d'accord avec vous. S'il était possible d'obtenir toutes les améliorations, que, selon vous, nous devrions rechercher, je me satisferais de la TPS.

[*Text*]

I listened to people who represent government at the provincial level and I do not at all share your judgment. It may not be so much the political will as the technical complexity of unification and all the special interest groups these provincial governments have to deal with. Because the provincial sales taxes are such powerful and widely used instruments for social and economic engineering, I personally despair over the ability to get them together.

I personally now believe the PET might actually be superior to a redesigned GST, as it is technically and politically possible at the moment. All you have is a political judgment saying the people of Canada wouldn't have it. That is my gut reaction. Can you imagine going to the people of Canada and saying that as of tomorrow they wouldn't have to pay any more GST when they go to the store; their gasoline prices would go down by 7%; their liquor prices would go down by 7%; and there would be all kinds of advantages? The small businesses along the border would no longer be at a disadvantage. The list goes on and on. You know all the technical—

There would be an immediate windfall of 86% of the GST hospitals have paid. All those interest groups would gain enormously in return for what might be a 3.5% tax on the after–income tax base.

Since you have only made a political evaluation of the feasibility of a PET, can you share with me why, even if it's just gut reaction, the PET might otherwise not be acceptable?

Mr. McKichan: I suggest Canadians would feel a repugnance when they came to fill in their income tax forms with that tax included.

Mr. Grubel: Once a year.

Mr. McKichan: Once a year. But it would be a strong repugnance.

In addition to that is the reality that as a trading nation in competition with the brightest and best people to run our industries and activities, we are already on the outside of the envelope of personal income tax rates with most of our trading partners. I think to increase that level to a point where it is grossly outside the common level would be to our strong detriment, in combination with what I would interpret as a strong resistance among Canadians to pay any more income taxes. That would be decisive in my view, but my colleagues might like to expand on it.

Mr. Grubel: You have no technical objections?

Mr. McKichan: No.

Mr. Grubel: You think it's feasible and not administratively too costly?

[*Translation*]

Par contre, j'ai écouté les représentants des gouvernements provinciaux, et je n'en tire pas du tout la même conclusion que vous. Ce n'est pas tellement la volonté politique qui est en jeu; il s'agirait plutôt, sans doute, de la complexité technique associée à l'unification, d'une part, et, d'autre part, de la présence de toutes sortes d'intérêts spéciaux dont les gouvernements provinciaux doivent tenir compte. Je désespère de pouvoir atteindre cet objectif, car les taxes de vente au détail des provinces constituent un instrument très puissant et largement utilisé pour atteindre des buts sociaux et économiques.

Quant à moi, je pense maintenant que la taxe sur les dépenses personnelles pourrait être, en fait, préférable à une TPS modifiée, compte tenu des possibilités techniques et politiques du moment. Tout ce que l'on a, c'est un jugement politique déclarant que la population canadienne ne l'accepterait pas; c'est ma réaction instinctive. Pouvez–vous imaginer les réactions de la population canadienne si on lui disait qu'à partir de demain il ne serait plus nécessaire de payer la TPS lors d'un achat? Le prix de l'essence tomberait de 7 p. 100; le prix des spiritueux tomberait de 7 p. 100; il y aurait toutes sortes d'avantages. Les petites entreprises situées le long de la frontière ne se verraient plus désavantagées. La liste est sans fin. Vous connaissez tous les aspects techniques. . .

On bénéficierait immédiatement de la retombée résultant des 86 p. 100 de la TPS que les hôpitaux ont payée. Tous les groupes d'intérêts y gagneraient énormément, et la contrepartie pourrait être l'imposition d'une taxe de 3,5 p. 100 de l'assiette après déduction de l'impôt sur le revenu.

Étant donné que vous n'avez examiné la faisabilité d'une taxe sur les dépenses personnelles que du point de vue politique, pouvez–vous me dire pourquoi, même s'il ne s'agit que d'une réaction instinctive, une taxe sur les dépenses personnelles serait inacceptable?

M. McKichan: Je peux dire que les Canadiens seraient hostiles à l'inclusion de cette taxe lors de la préparation de leur déclaration d'impôt sur le revenu.

M. Grubel: Une fois par an.

M. McKichan: Une fois par an, mais l'hostilité serait prononcée.

D'autre part, il faut tenir compte du fait qu'en tant que nation commerçante dont les entreprises doivent faire concurrence aux meilleurs et aux plus compétents administrateurs d'autres pays, nos taux d'impôt sur le revenu dépassent déjà le cadre général du taux d'imposition de la plupart de nos partenaires commerciaux. Si le taux d'imposition s'élevait au point où il dépasserait largement le niveau moyen, cela serait certainement à notre détriment, et cela s'ajouterait à ce que j'estime être une forte résistance de la part des Canadiens à une augmentation de l'impôt sur le revenu. À mon avis, cela serait un facteur décisif, mais mes collègues pourraient peut–être apporter leur contribution à ce sujet.

M. Grubel: Avez–vous des objections techniques à cette taxe?

M. McKichan: Non.

M. Grubel: Vous pensez que cela serait possible et que l'administration de cette taxe ne serait pas trop coûteuse?

[*Texte*]

Mr. McKichan: I can't tell you about the administrative cost—

Mr. Grubel: You don't think one could sell to the Canadian people that they would be paying exactly what they would be paying if they paid the GST on every purchase?

Mr. McKichan: I don't think so. You know the tax truism that an old tax is no tax. Obviously the GST is not yet an old tax, but it already has some history as a value-added type of tax. The other tax would definitely be a new tax and would incur all the resentment a new tax commonly incurs.

Mr. Discepola (Vaudreuil): One thing I'm debating in my own mind is that the whole reform of the GST hinges on our ability to negotiate with the provinces. Although I sense a strong will from one or two of the provinces that they would like to come on board, and an even greater and stronger will from business people in the various presentations that have been made before this committee, I'm not convinced that business people or Canadians in general are going to beat a path to every MLA, every MNA, every legislative assembly, and demand that the provinces harmonize with us. To that end, what's in my own mind is what alternative, what back-up position, we would have.

• 1850

Is a semi-harmonized, semi-uniform base, value-added tax system your preference? If we can't get the harmonization, the simplicity, the stable tax rate, and the enlarged base uniform throughout the provinces that we're definitely trying to seek, would you prefer we try to negotiate that partially as best as we can, at the risk of again having three or four different tax bases in some of the provinces? Or would you recommend that we go out on our own under the guise of a BTT? Regarding some of your drawbacks to the BTT, I'm not quite sure I agree with the harmonization aspect, the visibility aspect and some of the others. What would your preference be?

Mr. McKichan: We believe that one of the strengths of moving towards a harmonized GST, one of the arguments in its favour, is that it can be done incrementally without damaging the concept. It probably would not be worth contemplating if only one or two provinces came aboard, but we sense that the likelihood is that the number would be substantially more than that. We believe that if we get a reasonable degree of support from the provinces—and we are encouraged by the first reactions we're getting—an incremental assumption of a harmonized tax should not discourage us.

As far as the second part of your question is concerned, we believe that the worst of all possible worlds would be a BTT with exceptions, because then we would be into two books of account, a double set of obligations as far as reporting is concerned, and virtually none of the advantages that are posited for the BTT. We certainly would have lost simplicity.

Mr. Discepola: But I didn't say a BTT with exceptions. I said a BTT with no exceptions, and that is where the strength of a BTT lies.

[*Traduction*]

M. McKichan: Je ne peux pas parler des coûts administratifs. . .

M. Grubel: Pensez-vous qu'il serait possible de convaincre les Canadiens qu'ils paieraient exactement le même montant que s'ils payaient la TPS sur tous les achats?

M. McKichan: Je ne pense pas que cela soit possible. Vous connaissez l'adage disant qu'une vieille taxe n'est pas une taxe. Il est évident que la TPS n'est pas encore une vieille taxe, mais elle existe depuis déjà quelque temps et est une forme de taxe à la valeur ajoutée. L'autre taxe que vous avez mentionnée serait sans aucun doute nouvelle, et attirerait tous les ressentiments associés à l'introduction d'une nouvelle taxe.

M. Discepola (Vaudreuil): Je m'interroge beaucoup, sans être encore arrivé à une conclusion, sur le fait qu'une réforme complète de la TPS dépend de la possibilité de négocier avec les provinces. Même si j'ai le sentiment très net qu'une ou deux provinces veulent être de la partie, et que c'est encore plus le cas pour les divers représentants des milieux d'affaires qui ont comparu ici, je ne suis pas convaincu que les milieux d'affaires ou les Canadiens en général vont se précipiter chez les députés provinciaux pour réclamer l'harmonisation. Si c'est le cas, j'essaie de trouver une solution de rechange ou une position de repli.

Ce que vous préférez, est-ce une TVA semi-harmonisée fondée sur une assiette fiscale à peu près uniforme? S'il est impossible d'obtenir l'harmonisation, la simplicité, le taux unique, pas plus que l'assiette élargie dans toutes les provinces, comme nous le souhaitons, vaut-il mieux négocier une entente partielle, la meilleure qui soit, au risque de nous retrouver à nouveau avec trois ou quatre assiettes fiscales différentes dans certaines provinces? Ou encore, nous recommandez-vous de faire cavalier seul au moyen d'une TOC? Vu les réserves que vous éprouvez à l'endroit de la TOC, je ne suis pas certain d'être tout à fait d'accord en ce qui concerne l'harmonisation, la visibilité et certaines autres considérations. Que préférez-vous?

M. McKichan: L'avantage d'une TPS harmonisée, l'un des avantages en tout cas, c'est que cela peut se faire progressivement sans en dénaturer le principe. Il ne vaudrait pas la peine de l'envisager si seulement une ou deux provinces étaient d'accord, mais nous avons le sentiment qu'un nombre passablement plus élevé de provinces accepteraient. Moyennant un soutien raisonnable des provinces—et les premières réactions sont encourageantes—nous ne serions pas contre l'idée de la mise en oeuvre progressive d'une taxe harmonisée.

En réponse à la deuxième partie de votre question, le pire scénario serait une TOC assortie d'exceptions, puisque cela oblige à tenir deux livres comptables, à produire deux types de rapports et ferait disparaître la quasi-totalité des avantages que présente la TOC. En tout cas, il n'y aurait plus de simplicité.

M. Discepola: Mais je n'ai pas parlé de TOC assortie d'exceptions. J'ai parlé d'une TOC sans exception, et c'est ce qui fait la force d'une TOC.

[*Text*]

Mr. McKichan: If it were realistically possible to envisage a BTT with no exceptions, it's not a good answer because we don't have harmonization, but it probably is better than the very mixed–up GST.

Mr. Discepola: Let's put the crystal ball in perspective and say that we can look five or ten years down the road. Do you really, honestly feel that in five or ten years we will be able to get all the provinces to agree, even on a common tax base?

Mr. McKichan: We think that's quite a realistic possibility.

Mr. Discepola: The word ''harmonization'' in one province has been an ''h'' word. It was ridiculous—don't use that word in our province; use some other word.

Mr. McKichan: But governments change.

Mr. Discepola: They just got elected on that. The government of Saskatchewan got elected on not harmonizing.

Mr. McKichan: We think it's well within the realm of realistic possibility that within a span of five years we could see all the provinces willing to harmonize.

Mr. Discepola: Let me then ask the other way around. My philosophy is that we should start saying we want to tax everything. Province A comes on board and says no, it doesn't want to tax reading material. So we take that out and we tell the other nine provinces they can't tax reading materials. Then we go to negotiate with another province and it says it can't tax food. Province B says not to tax food. Now we have another base where we don't tax food and reading materials until we work out a common set of elements that we're going to tax. Do you feel that would be efficient?

Mr. McKichan: I think the federal government has to take a position on what is a realistic base to regard as the minimum for achieving harmonization.

Mr. Discepola: And impose it on the provinces?

Mr. McKichan: Well, offer it to the provinces.

Mr. David Adams (Member of the Coalition on GST Replacement): It's an educational process. Much as the committee has gone through an educational process, I think that same process has to go on with the provinces. They have to see the merit behind having as broad a base as possible.

• 1855

Going back to one of your other questions, though, I think it is imperative now that we have window of opportunity here to actually move forward with harmonization. You were talking about five or ten years down the road. We may not have that opportunity then, because some of the provinces are already moving into taxing services and other areas where the net gain to harmonize will be gone. It will actually cost the provinces to harmonize.

Mr. Discepola: What if we look down the road five or ten years and we haven't been able to achieve the same common tax base? What I'm trying to get from you is the definition of harmonization. To me it doesn't necessarily mean the rate. Fundamentally, it's a common tax base from one province to the other.

[*Translation*]

M. McKichan: Même s'il était possible de ne pas avoir d'exceptions, ce n'est toujours pas acceptable, vu qu'il n'y a toujours pas d'harmonisation. Toutefois, c'est sans doute mieux que le fouillis de la TPS.

M. Discepola: Essayons de faire des prédictions et de voir ce qui pourrait se passer dans cinq ou 10 ans. Croyez–vous vraiment que d'ici là toutes les provinces auront donné leur accord, même sur une assiette fiscale commune?

M. McKichan: Cela nous semble tout à fait réaliste.

M. Discepola: Dans une province en tout cas, le mot «harmonisation» est tabou. C'en est ridicule. On nous a dit de ne pas employer le mot dans cette province, de lui en substituer un autre.

M. McKichan: Mais les gouvernements changent.

M. Discepola: Celui–ci vient de se faire élire. En Saskatchewan, le gouvernement s'est fait élire parce qu'il a promis de faire obstacle à l'harmonisation.

M. McKichan: Pour nous, il est réaliste de croire que d'ici cinq ans, toutes les provinces accepteront l'harmonisation.

M. Discepola: Dans ce cas, laissez–moi reformuler ma question. Pour moi, il faudrait commencer par dire que nous voulons tout taxer. Une province veut bien accepter, mais à la condition de ne pas inclure le livre. Nous excluons donc le livre et nous disons aux neuf autres provinces qu'elles ne peuvent taxer le livre. Nous poursuivons les négociations, et une autre province, elle, refuse de taxer la nourriture. Nous aboutissons donc à une autre assiette fiscale dans laquelle ni la nourriture ni le livre ne sont inclus, et nous continuons jusqu'à ce que nous nous entendions sur la composition de l'assiette. Vous pensez que ce serait efficace?

M. McKichan: C'est au gouvernement fédéral de composer une assiette réaliste qui permettra d'aboutir à l'harmonisation.

M. Discepola: Et de l'imposer aux provinces?

M. McKichan: Eh bien, de l'offrir aux provinces.

M. David Adams (membre, Coalition pour le remplacement de la TPS): Il faut se familiariser avec l'idée. C'est ce qui est arrivé au comité, et les provinces doivent en faire autant. Elles finiront par voir les avantages que présente une assiette fiscale le plus élargie possible.

En réponse à vos autres questions, cependant, il me semble essentiel de saisir l'occasion qui nous est donnée ici pour faire progresser l'harmonisation. Vous disiez «dans cinq ou dix ans d'ici». L'occasion ne se présentera peut–être pas à ce moment–là, puisque certaines provinces commencent déjà à taxer les services et d'autres secteurs, ce qui fera disparaître l'avantage de l'harmonisation. À ce moment–là, l'harmonisation coûtera plus cher aux provinces.

M. Discepola: Et si dans cinq ou dix ans nous ne nous sommes toujours pas entendus sur une assiette commune? Ce que j'essaie d'obtenir de vous, c'est une définition de l'harmonisation. Pour moi, cela ne suppose pas nécessairement le même taux. Il s'agit plutôt de la même assiette fiscale d'une province à l'autre.

[*Texte*]

If we can get that common tax base and reduce it and include it in the margin—as other people have said—we can hopefully reduce the rate. However, it's not a significant endeavour to focus on compared with having the same base. Then you know legal services in one province are treated the same way as they are in another province.

What happens if four years down the road another government is elected and says it is going to unharmonize it? What do we do then?

Mr. McKichan: Provinces are seeing their enlightened self-interest in being part of a bigger whole. After all, they must recognize that it's their constituent businesses that are being handicapped by the inefficiencies engendered by the present system. I think they're not so parochial in their attitude that they will not come to realize that.

Mr. Discepola: I just want to close, because I think Mr. Grubel has shown the skepticism we generally and genuinely feel around this table. We see it and we want it desperately, but are we going to have the support from all these groups to go and fight for it? I'm not convinced we'll get it easily.

Mr. McKichan: You might like to hear from one of my colleagues who has been involved in some of the provincial discussions.

Mr. John F.T. Scott (Member, From the Coalition on on GST Replacement): The discussions have been positive. I can't speak for the finance ministers themselves, but the discussions have been very positive. The meeting held today in Winnipeg was also positive. That's four provinces. There's been a great deal of work done in Ontario, as well. We're quite hopeful that the political will may be there, as Alasdair has mentioned.

I would like to come back to your point on the BTT. Are you willing to go across the board on the BTT and tax absolutely everything? However, the first time you put an exemption in, it's gone. Then you're back from books of account to invoices and you have a bigger mess than that of the GST. If you have the political will to put it across the board, then you must have the political will to put the GST across the board, which in essence means the same thing.

Mr. Discepola: There's a slight difference. With one, I can decide; with the other, I have to negotiate with nine or ten other—

Mr. Scott: Just a minute, sir. If you are willing to broaden the base across the board for the BTT, then you must be willing to do it for the GST. If you're willing to do that, then it still gives you the window for integration with provinces over a period of time. However, the BTT system doesn't offer you the same degree of integration.

Mr. Discepola: Okay. I just wanted to get your—

Mr. Scott: Those points are well made in the document. That's one of the reasons we had the paper done. I think it is a very important point. With the first exemption, you move from books of account to the invoice method. This puts you right back where you are now, which is in a more complex system.

Mr. Discepola: I realize that. I just want to know the degree of your commitment.

[*Traduction*]

Si nous pouvons obtenir cette assiette commune, la réduire et l'inclure dans la marge—comme d'autres l'ont proposé—peut-être pourrons-nous abaisser le taux. Mais ce n'est pas la mer à boire par rapport à l'établissement d'une assiette commune. On saura alors que les services juridiques dans une province sont traités de la même façon que dans une autre.

Que se passera-t-il si dans quatre ans le nouveau gouvernement décide de mettre fin à l'harmonisation? Que fera-t-on?

M. McKichan: Les provinces sont en train de réaliser qu'il est de leur intérêt de souscrire à un régime élargi. Elles doivent bien se rendre compte que ce sont leurs entreprises qui sont pénalisées par les inefficacités du régime actuel. Elles ne sont pas sectaires au point d'y être insensibles.

M. Discepola: Je veux arrêter ici, parce que M. Grubel, je crois, a bien exprimé le scepticisme que nous éprouvons tous sincèrement autour de la table. L'objectif que nous visons désespérément, nous le voyons, mais pourra-t-on obtenir l'appui de tous ces groupes pour y parvenir? Je n'en suis pas convaincu.

M. McKichan: Vous voudrez peut-être entendre un de mes collègues, qui a participé à certaines des discussions avec les provinces.

M. John F.T. Scott (membre, Coalition pour le remplacement de la TPS): Les discussions ont été fructueuses. Je ne peux pas parler au nom des ministres des Finances eux-mêmes, mais les discussions ont été très fructueuses. Même chose pour la rencontre qui a eu lieu aujourd'hui à Winnipeg. Cela fait quatre provinces. Il s'est aussi fait beaucoup de travail en Ontario. Nous pensons que la volonté politique existe, comme Alasdair l'a dit.

J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit à propos de la TOC. Votre TOC s'appliquerait-elle vraiment sur absolument tout? Êtes-vous prêts à le faire? Mais n'oubliez pas qu'à la première exemption, c'en sera fait de la TOC. On retournera alors des livres comptables aux factures, et la pagaille sera pire qu'avec la TPS. Si vous avez la volonté politique de l'imposer sur toute la ligne, vous avez sûrement la volonté politique pour mettre la TPS sur toute la ligne aussi, puisque cela revient en fait au même.

M. Discepola: Il y a une légère différence. Dans un cas, je peux décider; dans l'autre, je dois négocier avec neuf ou dix autres. . .

M. Scott: Un instant, monsieur. Si vous êtes prêts à élargir l'assiette pour tout inclure dans la TOC, alors vous êtes prêts à le faire pour la TPS. Si vous êtes prêts à le faire, vous avez encore l'occasion de procéder à l'intégration avec les provinces sur une certaine période. Par contre, le régime de la TOC ne permet pas la même intégration.

M. Discepola: D'accord. Je voulais seulement savoir. . .

M. Scott: Ces arguments sont bien développés dans le document. C'est la raison pour laquelle nous l'avons fait produire. Pour moi, c'est un argument très important. Dès la première exonération, on passe des livres comptables au régime des factures. Et cela vous ramène exactement où vous êtes aujourd'hui, dans un système plus complexe.

M. Discepola: Je comprends. Je voulais seulement mesurer votre conviction.

[*Text*]

Mr. Scott: That's fair. The chairman mentioned off the top that we spent a fair amount of money on the Ernst & Young issue. We also spent a tremendous amount of our own money on the provincial meetings. This hasn't been with our hats in our hands. Some of the provincial finance ministers are not easy to get to and we are spending the time at it. We are making the effort, hopefully, on behalf of all Canadians in this effort, sir.

The Chairman: Thank you.

Monsieur Bélisle, s'il vous plaît.

M. Bélisle: Si j'ai bien compris votre présentation, vous parlez des principes à tenir compte dans l'établissement de la nouvelle taxe soit l'harmonisation, l'intégration et la simplification. Ce sont des principes de base importants. Enfin, ce que vous suggérez c'est vraiment la création d'une toute nouvelle taxe. Selon vous, serait–il possible d'améliorer, voire de bonifier la TPS? Ou bien faudrait–il carrément envisager une nouvelle taxe? J'aimerais vous entendre là–dessus.

Mr. McKichan: We are actually calling for an an improved GST. You may want to call it a different name, but in essence it will be a new, improved, streamlined and efficient GST.

[*Translation*]

M. Scott: Je veux bien. Le président a dit au début que nous avions consacré pas mal d'argent à l'étude de Ernst & Young. Nous avons aussi dépensé beaucoup de notre argent pour tenir les rencontres avec les provinces. Nous ne sommes pas allés quémander. Certains ministres des Finances ne sont pas faciles d'accès, et nous y mettons le temps qu'il faut. Nous faisons les efforts nécessaires au nom, je l'espère, de tous les Canadiens.

Le président: Merci.

Mr. Bélisle, please.

Mr. Bélisle: If I understood your presentation well, you are concerned with the principles that should be taken into account in designing the new tax: harmonization, integration and simplification. These are important principles. What you are suggesting is really a brand new tax. In your view, would it be possible to improve the GST, to improve upon it? Conversely, should we look at a brand new tax? I would like to hear your comments on this.

M. McKichan: De fait, nous demandons une TPS améliorée. Elle pourrait porter un nom différent, mais essentiellement il s'agirait d'une nouvelle TPS, revue et corrigée.

• 1900

I think most commentators recognize that there's nothing inherently wrong with a GST. It's the form of the tax that emerged after the somewhat tortured birth which is giving us the problems.

M. Bélisle: Vous dites également qu'il faut progresser vers un mariage, un appariement des régimes des deux paliers de gouvernement sinon, une nouvelle taxe qui ne permettrait pas un rapprochement des deux régimes de taxation serait inacceptable. Vous êtes sans doute conscient que le régime fédéral–provincial doit tenir compte d'une variété de taxation dans chacune des provinces. En Alberta, il n'y a pas de taxe provinciale, donc ce serait assez difficile. J'aimerais entendre vos commentaires là–dessus.

Mr. McKichan: Achieving harmonization obviously involves both sides reaching compromises. We think the obligation is on the federal government to first outline the form of tax it believes would be reasonably acceptable to all provinces. No doubt there will then be discussions back and forth on that.

But the economic incentives for the economy as a whole are large. They may or may not be recognized at this time by all the provinces, but I hope that by the time we have done our work they will be and they will have similar motivation to work hard on achieving agreement.

As far as Alberta is concerned, it doesn't have to come on board. If there's a single taxing authority, the federal tax will be collected in Alberta by that authority. It's up to Alberta to decide at some time whether it needs a provincial tax, and of course it can then join the system.

Mr. Shepherd (Durham): What about the idea that getting harmonization is going to involve a staged approach—it isn't something we're going to do tomorrow? Most people are acknowledging that it's going to take some time to do. What about some kind of legislated staged approach?

La plupart des spécialistes reconnaissent qu'il n'y a rien de foncièrement mauvais dans une TPS. Ce qui nous cause des ennuis, c'est la forme qu'elle a prise après son accouchement plutôt laborieux.

Mr. Bélisle: You also say that we should move towards an harmonization between the two systems, the two levels of government, because a new tax that would not involve combining the two tax systems would be unacceptable. But you must be aware that the federal system must take into account a variety of taxation systems in each province. In Alberta, for instance, there is no provincial tax, which would make it rather difficult. I would like to hear your comments, please.

M. McKichan: Pour parvenir à l'harmonisation, il est évident qu'il faudra que les deux parties fassent des compromis. À notre avis, c'est au gouvernement fédéral de présenter la forme de taxe qui, selon lui, pourrait être acceptable par toutes les provinces. Il y aura sûrement ensuite des discussions sur le projet.

Mais il y a d'importants enjeux économiques qui militent en faveur de cette idée. Il est possible que toutes les provinces n'en soient pas conscientes aujourd'hui, mais j'espère que notre travail les convaincra de ne négliger aucun effort en ce sens.

Pour ce qui est de l'Alberta, elle n'a pas à être de la partie. S'il y a une seule administration chargée de cette taxe, c'est elle qui percevra la taxe fédérale dans cette province. Libre à l'Alberta de décider à un moment donné qu'il lui faut une taxe provinciale, auquel moment elle pourra adhérer au régime.

M. Shepherd (Durham): Que pensez–vous de l'idée selon laquelle l'harmonisation devra se faire progressivement, et non pas du jour au lendemain? La plupart des gens reconnaissent que cela va prendre du temps. Que pensez–vous d'une mise en oeuvre échelonnée qui serait prévue dans un texte de loi?

[*Texte*]

I support simplicity in the business sector. I think that a single–stage tax would be operative. If I could give you the assurance that a single–stage tax would also remove the tax on business inputs, I would think that half the people on this page wouldn't be involved at all in the taxing system with that kind of approach.

A legislated staged approach would have one base. The provinces could piggyback their system onto it today. They're already levying a single–stage tax on whatever products they want. So it's a shared tax field with the concept that in ten or fifteen years or whatever, they harmonize the base.

An add–on to that would be to gradually eliminate the provinces from the whole area of consumption taxes by doing whatever we have to do economically — give them transfers and so forth. The corollary to that is that if you don't like single–stage taxes, maybe in ten or fifteen years we would be in a position to implement a BTT or whatever the case may be.

Mr. McKichan: Our concern about a single–stage tax has been largely due to the difficulties of avoiding evasion under such a tax and the probable skewing of the obligation on some sectors of the economy versus others.

As far as a movement towards elimination of the provinces from consumption taxes, I think it would probably be more difficult to sell that to the provinces than to sell harmonization. My colleagues may wish to advance an opinion on that.

[*Traduction*]

Je suis en faveur de la simplicité dans le domaine des affaires. Je pense qu'une taxe à stade unique marcherait. Si je pouvais garantir qu'une taxe à stade unique ferait aussi disparaître la taxe sur les intrants d'entreprises, je pense que la moitié des gens qui figurent sur cette page ne seraient pas du tout touchés par ce régime fiscal.

Une nouvelle taxe échelonnée dans le temps reposerait sur une assiette unique. Les provinces pourraient y greffer leurs taxes plus tard. Elles imposent déjà une taxe unique sur les produits qu'elles sélectionnent. Il s'agit donc d'un champ de taxation partagé et, dans dix ou quinze ans, l'assiette serait harmonisée.

En plus, on pourrait progressivement écarter les provinces du domaine des taxes à la consommation en recourant aux mesures nécessaires sur le plan économique, comme leur accorder des transferts, etc. Le corollaire, c'est que si vous n'aimez pas la taxe à stade unique, peut–être dans dix ou quinze ans pourrons–nous adopter une TOC ou autre chose.

M. McKichan: Ce que nous n'aimons pas dans la taxe à stade unique, c'est surtout les risques d'évasion fiscale et l'imposition d'obligations démesurées sur certains secteurs de l'économie par rapport à d'autres.

Pour ce qui est d'écarter les provinces du champ des taxes à la consommation, il sera encore plus difficile d'en convaincre les provinces que de leur faire accepter l'harmonisation. Mes collègues ont peut–être un avis à ce sujet.

• 1905

Mr. Shepherd: Am I missing the point? Harmonization for Ontario, for instance, would be easy. It's the same tax they're administering today. They would just dovetail into that, to the same base.

And talking about evasion, what's worse than the GST?

The Province of Ontario is collecting $9 billion from the retail sales tax, which is only $6 billion short of what we're collecting.

Mr. McKichan: Another problem, of course, is the fact of inputs and the taxation of inputs on a final–stage tax, because a lot of businesses buy their inputs at the final stage.

Mr. Shepherd: My observation is that provinces such as Ontario tax business inputs by design. They do it on purpose.

Mr. McKichan: Well, some provinces derive revenue from that. They have to acknowledge that it's a very inferior way of approaching a tax system and it really hobbles our export industries.

Mr. Shepherd: I guess all I'm saying is that I'm of the belief that you can clean that up as part of this process.

Mr. McKichan: As a manufacturer, David, would you like to respond?

Mr. Adams: I think one of the other problems is determining who the end–user is, if that's where the tax is imposed. I'm not a tax expert, but I understand that there are difficulties in some cases in determining who the end–user is and where that tax is to be imposed. That's something that would have to be looked at.

M. Shepherd: Aurais–je mal compris? En Ontario, par exemple, l'harmonisation serait facile. C'est la même taxe que la province applique aujourd'hui. Elle viendrait se greffer à celle–là, en fonction de la même assiette.

Et pour l'évasion fiscale, y a–t–il quelque chose de pire que la TPS?

L'Ontario perçoit 9 milliards de dollars en taxe de vente au détail, ce qui est à peine 6 milliards de dollars de moins que ce que nous percevons.

M. McKichan: L'autre problème, évidemment, c'est l'imposition des intrants avec une taxe au stade final, parce que beaucoup d'entreprises achètent leurs intrants au stade final.

M. Shepherd: Je pense que les provinces comme l'Ontario choisissent délibérément de taxer les intrants d'entreprises. C'est voulu.

M. McKichan: Eh bien, certaines provinces tirent des recettes de cela. Il faudra bien qu'elles admettent que c'est une piètre méthode fiscale et que cela handicape leurs entreprises exportatrices.

M. Shepherd: Tout ce que je veux dire, c'est qu'on peut corriger tout cela par la même occasion.

M. McKichan: Vous qui êtes manufacturier, David, qu'en pensez–vous?

M. Adams: Un des problèmes, c'est de déterminer qui est l'utilisateur final, si c'est là que la taxe doit être acquittée. Je ne suis pas fiscaliste, mais je sais qu'il est parfois difficile de déterminer qui est l'utilisateur final, et donc de savoir à quel stade la taxe doit être imposée. Il faudra étudier cela.

[*Text*]

Mr. Shepherd: Half of these people will now have exemption certificates and will not have to handle the tax at all. Which is the superior system?

Mr. McKichan: Theoretically, at first blush it seems to have some attractions, but it does raise the really severe flaw that you end up with a lot of tax in your export prices.

James, would you care to come forward and address this?

Mr. James Moore (Member of the Coalition on GST Replacement): I think you said it already.

Mr. McKichan: James Moore is with the Exporters' Association and is particularly sensitive to this issue.

Mr. Shepherd: I know, but I'm just saying that through the concept of giving these people exemption certificates they won't be paying retail sales tax. In other words, it's not easy, but you can clean that up.

The Chairman: Excuse me, Mr. Shepherd. I think this is really worth pursuing. For example, how have you found that, in terms of exempting you from provincial income taxes, the certificates of exemption have worked? Even though you're, say, a manufacturer and you have your certificates, you're theoretically entitled to buy anything exempt from provincial sales tax in every province in Canada. Why is it that we end up taxing business inputs?

Mr. McKichan: Because it's such a difficult system to operate, to make sure you have a certificate of exemption for every single purchase. It doesn't happen.

Mr. Shepherd: In the province of Ontario, when these people go out to buy some stationery they don't get an exemption. That's the bottom line. They're not offered an exemption certificate.

Mr. McKichan: In cases where it operates, it's a very messy system to collect retail in a great accumulation of transactions.

Mr. Shepherd: That's what people say of the multi–stage GST.

Mr. McKichan: There are problems of audit. There are problems at the cash register. You're dealing with literally hundreds of thousands of people who have to get involved in that process, searching for certificates, recording certificates, and then auditing that whole process.

Mr. Shepherd: Let me focus on one thing. We have 2 million registrants under the GST. Among those 2 million, slightly over 1 million are also registered under a retail sales tax system. By going to a single–stage tax, those other 800,000 registrants simply became exemption certificate users. The other people became registrants under this single–stage tax.

Mr. McKichan: Our advice is that the complexities of working the system, because of the numbers involved, don't make it worthwhile.

Mr. Shepherd: Have you studied it?

• 1910

Mr. McKichan: We haven't as an entity, but our taxation advisers were quick to dismiss it as an option.

[*Translation*]

M. Shepherd: La moitié de ces gens–là auront un certificat d'exonération et n'auront pas du tout à s'occuper de la taxe. Quel régime est le meilleur?

M. McKichan: En théorie, à première vue, cela semble présenter des attraits, mais en revanche, ce qui est très grave, les prix à l'exportation sont gonflés par les taxes.

James, voudriez–vous venir et nous en parler?

M. James Moore (Membre, Coalition pour le remplacement de la TPS): Vous l'avez déjà dit.

M. McKichan: James Moore appartient à l'Association des exportateurs et est particulièrement touché par cette question.

M. Shepherd: Je sais, mais je dis seulement que si on accorde à ces gens–là des certificats d'exonération, ils n'auront pas à acquitter la taxe de vente au détail. Autrement dit, ce n'est pas facile, mais cela peut être corrigé.

Le président: Excusez–moi, monsieur Shepherd. Je pense que cela vaut vraiment la peine de creuser la question. Par exemple, sur le plan de l'exonération de l'impôt sur le revenu provincial, dans votre cas, le certificat d'exonération a–t–il été efficace? Même si vous êtes un manufacturier et si vous êtes muni de vos certificats, en théorie vous avez le droit de tout acheter sans avoir à payer de taxe de vente provinciale dans toutes les provinces du pays. Comment se fait–il que nous finissons par taxer les intrants d'entreprises?

M. McKichan: Parce que le système est compliqué, il faut s'assurer d'avoir un certificat d'exonération pour chaque achat. Ce n'est pas possible.

M. Shepherd: En Ontario, quand ces gens–là vont acheter de la papeterie, ils n'ont pas d'exonération. La vérité, c'est ça. On ne leur offre pas un certificat d'exonération.

M. McKichan: Dans les cas où cela se fait, il est archi–compliqué de percevoir la taxe au détail quand il y a une multitude de transactions.

M. Shepherd: C'est ce que les gens disent à propos de la TPS multi–stades.

M. McKichan: Il y a aussi des problèmes de vérification. Il y a des problèmes à la caisse enregistreuse. Il faut littéralement des centaines de milliers de personnes dans un processus comme celui–là, qui cherchent les certificats, les enregistrent, et qui ensuite font la vérification de tout le processus.

M. Shepherd: Arrêtons–nous sur une chose. Il y a deux millions d'inscrits pour la TPS. Sur ces deux millions, un peu plus d'un million sont aussi inscrits dans un régime de taxe de vente au détail. S'il y avait une taxe à stade unique, les 800 000 autres inscrits ne deviendraient que des utilisateurs de certificats d'exonération. Les autres se sont inscrits dans le cadre de la taxe à stade unique.

M. McKichan: Ce que nous disons, c'est que les complexités d'application du système, à cause de la multitude d'intervenants, font que cela n'en vaut pas la peine.

M. Shepherd: L'avez–vous étudié?

M. McKichan: Pas en tant qu'entité, mais nos conseillers fiscaux ont vite rejeté cette option.

[*Texte*]

Mr. Shepherd: I know. I can't understand why we're so quick to dismiss a tax that's already successful in eight of our provinces.

Mr. McKichan: I doubt it would be successful if the whole burden were placed on it and many millions of exemption certificates were being presented.

Mr. Shepherd: Well, we have Ontario collecting $9 billion today.

Ms Debra Ward (Member of the Coalition on GST Replacement): May I ask a point of clarification, Mr. Shepherd, through the chair. Are you saying that people should have two sets of retail exemption numbers, one for the provincial tax and one for the federal, but they would all have one?

Mr. Shepherd: Yes.

Ms Ward: So they would all be harmonized.

Mr. Shepherd: Yes.

Mr. Scott: And a single national sales tax—

Mr. Shepherd: The only variation would be rates. For instance, if the Province of Ontario doesn't want to tax children's clothing, and the federal rate in the components end was a base rate of 10%, it would be only 5% in the province of Ontario for children's clothing if the province elected not to use its rate. In other words, you have rate differences where the provinces want to vacate certain fields. The object of the exercise would be that over ten to fifteen years it would be harmonized.

Ms Ward: I'm not as up on the retail tax as I should be perhaps, so forgive an ignorant question. Why can't that be achieved under the GST, harmonizing the GST with a single rate and having them come in incrementally without asking business to make a transition from a tax system they already have to getting tax exemption numbers?

Mr. Shepherd: This is not a transition because the people registered under the retail sales tax system are also registered under the GST, so there's no transition.

Ms Ward: There is.

Mr. McKichan: With respect, Mr. Shepherd, there is, because everything is geared to the current systems of collection. Every tax register would have to be changed; every operator would have to learn the new system.

Mr. Shepherd: If you're collecting 8% in the province of Ontario, and tomorrow it's 10% or 12%, all you do is change the cash register to 12%.

Mr. McKichan: I think the cardinal and inherent difficulty is the audit trail, the number of exemptions that have to be monitored and checked, and the fact that for certainty of collection you're relying entirely on the retail system, which is not as certain as an invoice credit system, collecting as you go through the stages. I think the problems of leakage are quite substantial.

Mr. Shepherd: When we have studies showing that 50% of people would avoid paying the GST if they had the opportunity, that's major leakage.

[*Traduction*]

M. Shepherd: Je sais. Je ne comprends pas pourquoi nous avons écarté si rapidement une taxe qui a déjà du succès dans huit provinces.

M. McKichan: Je ne pense pas que cela aurait du succès si tout le fardeau reposait sur elle et s'il fallait traiter des millions de certificats d'exonération.

M. Shepherd: Pourtant, l'Ontario perçoit bien 9 milliards de dollars aujourd'hui.

Mme Debra Ward (Membre, Coalition pour le remplacement de la TPS): Par l'intermédiaire du président, je voudrais vous demander un éclaircissement, monsieur Shepherd. Êtes–vous en train de dire que les gens devraient avoir deux numéros d'exonération au détail, un pour la taxe provinciale, et un autre pour la taxe fédérale, et que tous devraient en avoir un?

M. Shepherd: Oui.

Mme Ward: Ils seraient donc harmonisés.

M. Shepherd: Oui.

M. Scott: Et une taxe de vente nationale unique. . .

M. Shepherd: La seule chose qui changerait, ce serait le taux. Par exemple, si l'Ontario ne voulait pas taxer les vêtements pour enfants, et si le taux fédéral était de 10 p. 100, le taux ne serait que de 5 p. 100 en Ontario pour les vêtements pour enfants si la province choisissait de ne pas appliquer son taux. Autrement dit, il y aurait une différence de taux dans les provinces qui auraient choisi de se retirer de certains domaines. Cela permettrait, d'ici 10 à 15 ans, d'harmoniser le tout.

Mme Ward: Je ne m'y connais peut–être pas autant que je le devrais en ce qui concerne la taxe de vente au détail. Pardonnez–moi donc si je pose une question sotte. Pourquoi est–ce que cela ne peut pas se faire avec la TPS: harmoniser la TPS au moyen d'un taux unique et permettre aux provinces de l'adopter progressivement sans demander aux entreprises de passer d'un régime fiscal qu'elles connaissent déjà à un autre où il faut obtenir un certificat d'exonération?

M. Shepherd: Il ne s'agit pas d'une transition, parce que les entreprises inscrites dans le régime de taxe de vente au détail le sont aussi pour la TPS. Il n'y a donc pas de transition.

Mme Ward: Si.

M. McKichan: Sauf votre respect, monsieur Shepherd, il y en a une, puisque tout est axé sur le régime actuel de perception. Toutes les caisses enregistreuses devraient être modifiées, et tous les commerçants auraient à se familiariser avec le nouveau système.

M. Shepherd: Si vous percevez 8 p. 100 en Ontario, et si demain cela passe à 10 ou 12 p. 100, il suffit de mettre la caisse enregistreuse à 12 p. 100.

M. McKichan: Le problème essentiel et fondamental, c'est la piste de vérification, le nombre d'exonérations qui doivent être contrôlées, et le fait que la fiabilité de la perception dépend entièrement du système de vente au détail, ce qui n'est pas aussi sûr que le système de prélèvement sur les factures, où l'on perçoit à chaque stade. Il y a de très gros problèmes de pertes possibles.

M. Shepherd: Au moment où des études montrent que la moitié de la population évite de payer la TPS si elle en a l'occasion, ça ce sont de grosses pertes.

[*Text*]

Every province already has an accepted retail sales tax system. Anyway, we're getting into debate.

Mr. Adams: If it's applied to a broad base—to everything—would you not see that type of tax as being fairly regressive?

Mr. Shepherd: The base, whether it's a GST base or a retail sales tax base, can be the same. It's only regressive if you people believe you can't have the tax on business inputs taken out of that equation. I believe you can. The only disadvantages are that people are using exemption certificates and it seems cumbersome. But my argument is whether it is any more cumbersome than reporting in your bookkeeping system and tracking tax dollars all through the system.

Mr. McKichan: We'd be happy to develop another supplementary paper on that particular issue.

The Chairman: With all due respect to the witnesses, I don't think we indicated this might be one of our preferred options. It's certainly one of the possibilities.

Would it be easier to harmonize a single–stage retail sales tax with the existing single–stage retail sales taxes or not? We'd be very worried, as Mr. Shepherd said, about any taxation on business inputs. We'd also be very worried about tax leakage, as you've indicated. To use an example that one of our erstwhile members used, if I bought a hammer with my certificate to fix my tractor, it would be exempt. If I used it in my house, it wouldn't be. We can't figure out how you fix a tractor with a hammer, but. . .

• 1915

Mr. Walker (Winnipeg North Centre): I have a couple of quick questions. I also want to thank you for your work in this very important coalition. In the background paper you were very noncommittal on the question of visibility. How did that strike you in terms of importance in the whole debate?

Mr. McKichan: We know our constituency is divided on that. How you see it depends on where you sit. If you are attempting to be strongly competitive with U.S. opportunities, you probably want the opportunity to advertise without the tax being included in the price. If, on the other hand, you're selling relatively low–valued commodities with frequent sales, and you don't have a big worry about international competition, you probably want to see it included in the price.

I'm speaking now not in my role with the coalition, but in my role with the Retail Council of Canada. We will be supplying the committee with the results of some research we did with our members on that subject within the week.

Mr. Walker: My second question is to clarify something. I think I heard you say that the coalition would not be unhappy if they saw this come in incrementally; that is, if we had a chance to get two or three provinces on, you'd understand the necessity of building it up over a longer period of time.

Mr. McKichan: That is correct. Obviously we'd prefer the ideal, which is to get everybody aboard at once. But, being realistic, that may not happen. We would not object to an incremental approach to the issue.

[*Translation*]

Chaque province a déjà son système de taxe de vente au détail. Enfin, cela est en train de virer au débat.

M. Adams: Si c'est appliqué à une assiette élargie, c'est–à–dire à tout, n'estimez–vous pas que ce type de taxe est plutôt régressif?

M. Shepherd: L'assiette, qu'il s'agisse de la TPS ou de la taxe de vente au détail, peut être la même. Ce n'est régressif que si vous ne pensez pas pouvoir supprimer de l'équation la taxe sur les intrants d'entreprises. Moi, je pense que vous le pouvez. Le seul désavantage, c'est que les gens doivent se servir d'un certificat d'exonération, et cela semble lourd. Moi, je vous demande si c'est plus lourd que de devoir faire des écritures comptables et suivre la somme à verser en taxe à toutes les étapes.

M. McKichan: Nous serons heureux de préparer une autre étude sur cette question.

Le président: Sauf tout le respect dû aux témoins, à aucun moment nous n'avons dit qu'il s'agissait d'une de nos options préférées, à ce que je sache. Ce n'est qu'une possibilité.

Serait–il plus facile ou non d'harmoniser une taxe de vente au détail à stade unique avec les taxes de vente au détail à stade unique qui existent déjà? Comme M. Shepherd l'a dit, j'aurais des craintes à propos d'une éventuelle taxe sur les intrants d'entreprises. Nous aurions aussi des craintes à propos des pertes fiscales, comme vous l'avez dit. Pour utiliser un exemple cité par un de nos anciens membres, si j'achète un marteau avec mon certificat pour réparer mon tracteur, il est exonéré; si je l'utilise dans ma maison, il ne l'est pas. On n'a pas encore réussi à comprendre comment on pouvait réparer un tracteur avec un marteau, mais enfin. . .

M. Walker (Winnipeg–Nord–Centre): J'ai deux ou trois petites questions. Moi aussi, je tiens à vous remercier du travail que vous avez accompli au sein de la coalition. C'est très important. Dans votre mémoire, vous évitez soigneusement de vous prononcer sur la visibilité. Quelle est l'importance de cette question dans tout le débat?

M. McKichan: Nos membres sont divisés. Le point de vue change selon la situation de chacun. Si vous voulez faire concurrence aux Américains, vous voulez probablement afficher des prix qui n'incluent pas la taxe. Si au contraire vous vendez souvent des produits relativement peu coûteux et si vous n'avez pas à vous soucier de la concurrence étrangère, vous voulez probablement que la taxe soit comprise dans le prix.

Je ne parle pas ici au nom de la coalition, mais au nom du Conseil canadien du commerce de détail. Nous communiquerons au comité d'ici une semaine les résultats d'une enquête que nous avons réalisée auprès de nos membres sur cette question.

M. Walker: Ma deuxième question est en fait une demande d'éclaircissement. Vous avez dit que la coalition ne serait pas contre l'idée d'une mise en oeuvre progressive; par exemple, deux ou trois provinces qui accepteraient d'abord, quitte à échelonner la mise en oeuvre sur une période plus longue.

M. McKichan: C'est juste. Évidemment, l'idéal, ce serait d'avoir tout le monde en même temps, mais, soyons réalistes, cela a des chances de ne pas se produire. C'est pourquoi nous ne sommes pas contre l'idée d'une mise en oeuvre progressive.

[*Texte*]

Mr. Walker: One last question. You mentioned in your overview a single administration for the collection and distribution of the tax. Is that something you've pursued with the provinces? Do you have a sense of what that might look like, or whether they'd be willing to see something like this unfold?

Mr. Scott: It was discussed with the provinces. I can't say definitely that anybody nodded his head and said that this is the way it should go. Obviously that's an intensive policy debate. It was laid out that this would be our position; that this would be utopia from our point of view, and left it at that.

The Chairman: On this question of tax–included pricing that Mr. Walker raised, one of the possibilities we're looking at very carefully is tax–included pricing so the shelf price is the same as the price at the cash register, but the cash register slip would read, federal and provincial taxes *x*% included. Is it a big deal to switch cash registers to that type of approach?

Mr. McKichan: No it's not, Mr. Chairman. With the vast majority of registers now being electronic and not mechanical as a result of the. . .

My colleague questions that. Is your question the actual switch?

The Chairman: As you know, the way it works now, the shelf price is $10, you go to the cash register and they ring in $10 and it automatically dings in 7% plus 8% in Ontario, so you get a total of $11.50. If we were to say that the cash register, instead of adding the 7% plus the 8% and totalling it, were to simply say $11.50 with a caption underneath that provincial sales tax of 8% and federal sales tax of 7% is included in the price, would that be a big deal?

Mr. Adams: One of the shortcomings I can see with that is in the case of a national advertiser. If you're looking at a national advertising program in the case of an automobile, the price advertised is going to be different from one province to another if the rates are different. You'd probably have a little caption underneath that flashes on the television for two or three seconds, like some of the disclosure information, stating that the price is such–and–such. That is one drawback I can see.

The Chairman: Just a second. Supposing in national advertising you were to say that the price for national advertising purposes was $10.70, provincial sales tax extra because it is different in every province. Would that cause you a problem?

• 1920

Mr. McKichan: First, any significant change in the existing system costs some hundreds of dollars per register. So there's quite a big—

The Chairman: Have you studied how much it would cost just to change a single electronic cash register to—

Mr. McKichan: To a different calculation system?

The Chairman: Yes, to simply eliminate what seems to me to be a more complex transaction now. These things actually have to do multiplication.

[*Traduction*]

M. Walker: Une dernière question. Dans votre synthèse, vous avez parlé d'une administration unique chargée de percevoir et de répartir la taxe. En avez–vous discuté avec les provinces? Avez–vous une idée de ce à quoi cela pourrait ressembler? Accepteraient–elles?

M. Scott: On en a discuté avec les provinces. Je ne vous dirai pas qu'elles se sont toutes emballées pour l'idée. De toute évidence, il s'agira d'un débat d'orientation majeur. Nous leur avons dit que cela allait être notre position et que, pour nous, ce serait l'idéal, et nous en sommes restés là.

Le président: Au sujet de la question de l'inclusion de la taxe dans le prix, posée par M. Walker, il y a une possibilité que nous étudions très sérieusement à l'heure actuelle, à savoir un prix incluant la taxe, de telle sorte que le prix à l'étagère serait le même que le prix à la caisse, sauf que le reçu de caisse porterait la mention «taxes fédérale et provinciale de *x* p. 100 incluses». Est–ce une grosse affaire de modifier les caisses enregistreuses de cette façon?

M. McKichan: Non, monsieur le président. Comme l'immense majorité des caisses sont maintenant électronique par suite de. . .

Mon collègue n'est pas aussi certain que moi. Est–ce que vous parlez du changement proprement dit?

Le président: Comme vous le savez, aujourd'hui, si le prix à l'étagère est de 10$, à la caisse enregistreuse on ajoute 7 p. 100 plus 8 p. 100 en Ontario, pour un total de 11.50$. Au lieu de cela, si à la caisse le reçu disait simplement 11.50$ et disait que la taxe de vente provinciale de 8 p. 100 et la taxe de vente fédérale de 7 p. 100 sont incluses dans le prix, est–ce que ce serait une grosse affaire?

M. Adams: Le problème que j'y vois, c'est pour celui qui fait de la publicité à l'échelle nationale. Dans le cas d'une automobile, le prix annoncé serait différent d'une province à l'autre parce que le taux est différent. Il y aurait probablement au bas de l'écran une petite légende qui serait affichée deux ou trois secondes, semblable aux renseignements à divulguer, qui indiquerait que le prix est de tant. C'est l'inconvénient que j'y vois.

Le président: Un instant. Si dans une campagne nationale de publicité vous disiez que le prix est de 10.70$, taxe provinciale en sus parce qu'elle varie dans chaque province. Cela vous causerait–il des difficultés?

M. McKichan: Premièrement, toute modification considérable du régime actuel coûte quelques centaines de dollars par caisse enregistreuse. Alors il y a un assez important. . .

Le président: Avez–vous fait une étude pour déterminer combien cela coûterait simplement pour modifier une seule caisse enregistreuse électronique afin. . .

M. McKichan: Pour modifier le système de calcul?

Le président: Oui, simplement pour éliminer ce qui m'apparaît être à l'heure actuelle une transaction plus complexe. En fait, il s'agit d'une opération de multiplication.

[*Text*]

Mr. McKichan: Yes, that's not such a. . .

Mr. Scott: Mr. Chairman, we can certainly research that and give you an estimate. My initial reaction is that it's a software issue. To what degree it's a major software problem. . . We suspect it's going to cost something. What that will be we're not sure.

In my situation, if you're going to tax food, then it's going to cost a lot more than it's going to cost Mr. McKichan—

The Chairman: So you'd be happy to adopt this if we just gave you a little buy on the food goodies you're talking about.

Mr. McKichan: Usually a significant adjustment in a register is in the order of several hundred dollars per register, if you're going into a different process, plus the software costs of backing that up. So it would be some significant cost. We'll try to get an estimate on what it might be.

The Chairman: This approach would not be to hide the tax.

Mr. McKichan: No, I understand that.

The Chairman: We'd make it visible. It's just to overcome the terrible counter shock that we've heard about.

We heard a great witness in Toronto. He slammed down on the desk a plastic bag, and said: there's $45,000 worth of sales I rang in, but when they saw the tax that was on it, they walked out and left them there. This guy sold used furniture. He was very strong on the fact that you have to tell the. . . Anyway.

Mr. McKichan: It might be useful for you to have this information, plus the results of our survey. That will give you some idea of how different categories of rates react to this.

The Chairman: The next time you're back before us, we'll have some more questions for you to go and research. We'll have another three different types of tax regime on which we will want your detailed reaction. We know you'll be happy to pay for the best possible outside help that's available.

On behalf of all members, I want to thank you for your ongoing work with us as we struggle through this very difficult issue, and the fact that you've come back to us a number of times to respond in a very detailed way to problems we've had. You've undertaken again to come back and help us some more. Thank you very much.

Mr. McKichan: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Our next witnesses are from Lindquist Avey Macdonald Baskerville. They are forensic accountants from Toronto. Mr. Robert Macdonald is the director and principal.

We welcome you. Would you be good enough to introduce your two colleagues, both of whom I know?

Mr. Robert M. Macdonald (Director, Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic & Investigative Accountants): Certainly. They are Mr. Rod Stamler and Mr. Mario Possamai.

[*Translation*]

M. McKichan: Oui, ce n'est pas tellement. . .

M. Scott: Monsieur le président, nous pouvons certainement faire cette recherche et vous donner une estimation. Ma première réaction est de dire que c'est un problème de logiciel. Dans quelle mesure c'est un grave problème. . . Nous pensons que ça coûterait quelque chose. Mais nous ne sommes pas sûrs de ce que sera ce coût.

Dans mon cas, si vous imposez la taxe sur les aliments, elle me coûtera beaucoup plus cher que ce qu'elle coûtera à M. McKichan. . .

Le président: Alors, vous seriez contents que nous adoptions cette méthode, à la condition de vous accorder un traitement de faveur pour les friandises dont vous parlez.

M. McKichan: D'habitude, toute adaptation importante des caisses enregistreuses pour utiliser un processus différent se chiffre à plusieurs centaines de dollars par caisse, sans compter le coût du logiciel qu'il faut pour appliquer ce processus. Alors le coût serait assez élevé. Nous essayerons de faire une estimation de ce coût.

Le président: Cette méthode n'aurait pas pour effet de cacher la taxe.

M. McKichan: Non, je comprends cela.

Le président: Elle resterait visible. Il s'agirait simplement de surmonter le terrible choc que les clients ressentent lorsqu'ils arrivent à la caisse, d'après ce qu'on nous a dit.

Nous avons entendu un excellent témoin à Toronto. Il a lancé sur la table un sac en plastique et nous a dit: il y a dans ce sac pour 45 000$ de ventes que j'ai enregistrées, mais lorsque mes clients ont vu le montant de la taxe, ils sont sortis sans terminer leur achat. Ce type vendait des meubles d'occasion. Il insistait sur le fait qu'il faut dire. . . Bref.

M. McKichan: Il vous serait peut–être utile d'avoir ces renseignements, en plus des résultats de notre sondage. Cela vous donnera une idée de l'effet de différentes catégories de taux.

Le président: La prochaine fois que vous comparaîtrez devant nous, nous vous poserons d'autres questions qui vous obligeront à faire de nouvelles recherches. Nous voudrons obtenir votre réaction détaillée à trois types de régimes fiscaux différents. Nous savons que vous serez heureux de payer pour retenir les services des meilleurs experts externes disponibles.

Au nom de tous les membres, je tiens à vous remercier pour l'aide constante que vous nous apportez dans notre étude de cette question très difficile; nous apprécions que vous soyez revenus plusieurs fois pour nous fournir des réponses très détaillées aux questions qui nous posaient des problèmes. Vous vous êtes engagés encore une fois à revenir nous aider. Merci infiniment.

M. McKichan: Merci, monsieur le président.

Le président: Nos témoins suivants représentent Lindquist Avey Macdonald Baskerville, une société de juricomptabilité de Toronto. M. Robert Macdonald en est le directeur.

Bienvenue. Auriez–vous l'obligeance de nous présenter vos deux collègues, qui sont pour moi de vieilles connaissances?

M. Robert M. Macdonald (directeur, Lindquist Avey Macdonald Baskerville): Bien sûr. Je vous présente M. Rod Stamler et M. Mario Possamai.

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Possamai is a famed author as well.

Mr. Mario Possamai (Senior Investigator, Lindquist Avey Macdonald Baskerville): At least with my mother.

The Chairman: And me. I read your book. It's good.

You have a brief presentation for us on the goods and services tax, and then we might turn to some questions.

Mr. Macdonald: Thank you very much for inviting us to come here today. The purpose of our appearance is to present our thoughts on two issues that we respectfully urge you to consider when assessing the alternative to the GST. Issue one is how the new tax will impact on the underground economy. Will it reduce or increase the likelihood of tax evasion? Issue two is what the implications on enforcement will be. Will it be easier or more difficult to evade paying the new tax?

• 1925

Just before we get into some specifics on those two issues, I'd like to take a few minutes to introduce ourselves a bit more formally. I'm a chartered accountant and have been with Lindquist Avey, practising exclusively as a forensic accountant, since 1977. As part of that I've been involved in some of Canada's largest fraud cases, assisting the police and the Attorney General investigating those cases.

Mr. Stamler, another principal of the firm, was formerly the assistant commissioner of the Royal Canadian Mounted Police. During a distinguished 33–year career Rod served as the senior commercial fraud investigator, the director of economic and commercial crime, and the director of drug enforcement.

As you mentioned, Mario Possamai, who is a senior investigator with our firm, is a former journalist and an expert on international money laundering. He is the author of a book called *Money On The Run: Canada and How the World's Dirty Profits are Laundered.*

The Lindquist Avey firm is the largest independent forensic accounting and corporate investigating firm in Canada. We employ chartered accountants, former law enforcement officers, journalists, and international financial research specialists. We're a Canadian company. We have offices in Ottawa, Toronto, Calgary, and Vancouver, and have recently expanded to the United States with offices in Washington, Philadelphia, Pittsburgh, and Dallas.

During the last four years our firm has developed considerable expertise about the underground economy. Under the supervision of Rod, we've conducted four separate studies of the contraband tobacco market. These studies investigated and analysed contraband activity at the smuggling, wholesale, distribution, and retail levels.

[*Traduction*]

Le président: M. Possamai est également un auteur réputé.

M. Mario Possamai (enquêteur principal, Lindquist Avey Macdonald Baskerville): Du moins de l'avis de ma mère.

Le président: C'est également mon avis. J'ai lu votre livre, qui est excellent.

Il semble que vous avez un bref exposé à nous faire sur la taxe sur les produits et services, puis nous vous poserons quelques questions.

M. Macdonald: Merci infiniment de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. Nous sommes ici pour vous présenter nos idées sur deux questions que nous vous exhortons respectueusement à prendre en considération lorsque vous évaluerez le remplacement de la TPS. La première question est l'effet que la nouvelle taxe aura sur l'économie souterraine. Est–ce qu'elle réduira ou accroîtra le risque d'évasion fiscale? La deuxième question est celle des répercussions sur le plan de l'application. Sera–t–il plus facile ou difficile d'éviter de payer la nouvelle taxe?

Avant d'aborder plus à fond ces deux questions, j'aimerais prendre quelques minutes pour nous présenter un peu plus officiellement. Je suis comptable agréé et depuis 1977 je travaille exclusivement comme juricomptable pour Lindquist Avey. À ce titre, j'ai aidé la police et le procureur général à faire enquête sur certaines des plus graves affaires de fraude au Canada.

M. Stamler, autre directeur de la société, était auparavant commissaire adjoint de la Gendarmerie royale du Canada. Au cours d'une remarquable carrière de 33 ans, Rod a été enquêteur principal en matière de fraudes commerciales, directeur de la Direction des délits économiques et commerciaux et directeur de la lutte anti–drogue.

Comme vous l'avez mentionné Mario Possamai, enquêteur principal de notre société, est un ancien journaliste et un expert du blanchiment de l'argent au niveau international. Il est l'auteur d'un livre intitulé: *Money On The Run: Canada and How the World's Dirty Profits are Laundered.*

La société Lindquist Avey est la première société indépendante de juricomptabilité et d'enquête sur les entreprises au Canada. Nous avons à notre emploi des comptables agréés, d'anciens agents de la paix, des journalistes et des spécialistes de la recherche financière internationale. Nous sommes une société canadienne. Nous avons des bureaux à Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver, et nous venons récemment d'étendre nos activités aux États–Unis, à Washington, Philadelphie, Pittsburgh et Dallas.

Au cours des quatre dernières années, notre société a acquis des compétences considérables dans le domaine de l'économie souterraine. Sous la supervision de Rod, nous avons mené quatre études séparées sur le marché du tabac de contrebande. Dans le cadre de ces études, nous avons examiné et analysé les activités de contrebande au niveau de l'importation illégale, de la vente en gros, de la distribution et de la vente au détail.

[*Text*]

Various governments, including the present one, as well as industry, the media, and other interested parties, have quoted and relied on our findings when discussing the contraband tobacco problem. As a result of our investigations, and these particular ones, Rod and Mario and others in the firm have learned a great deal about the characteristics of underground economic activity, not in theory but in direct contact and observation.

These recent investigations, and other past investigations, have given us at Lindquist Avey a unique insight into the dynamics of the underground economy—how it operates, what drives it, what conditions make it flourish, what shuts it down. Likewise, through our experience in domestic and international investigations, we have come to understand criminal behaviour in general, and more particularly in relation to the underground economy.

Our understanding involves two perspectives, that of the ordinary citizen who decides to break the law but doesn't see himself or herself as a lawbreaker, and from the opposite extreme, the organized criminals who take full advantage of any opportunity for large profits. From our experience we know how quickly an underground economy can emerge in Canada, and how serious the consequences can be to the nation's economy and its social fabric.

At this point I'd like to turn it over to Rod and to Mario to discuss some more specifics that lead to an underground economy and cause enforcement problems.

Mr. Rod Stamler (Director, Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic & Investigative Accountants): Mr. Chairman and hon. members, as Bob explained, in the past four years we've learned a great deal at Lindquist Avey about the underground economy.

The first thing I want to say is that underground economic activity is a very difficult problem for governments and law enforcement to deal with, for two reasons.

As we discovered in our studies of the contraband tobacco market, the vast majority of people involved in this underground economic activity were ordinary Canadians who didn't think they were doing anything wrong. In fact, many saw themselves as somewhat like Robin Hood, robbing the rich and cruel government to pay the poor and overtaxed population.

• 1930

This attitude, so prevalent during the contraband tobacco crisis, poses an extremely serious problem and is a challenging one to overcome. The consequences of a popular tax revolt, as we saw with tobacco, were the loss of billions of dollars of tax revenue, widespread organized criminal activity, and an overall corruptive influence on normally law–abiding citizens.

Hong Kong, for instance, has a serious tobacco smuggling problem, which was triggered by huge tax increases in the early 1900s. Portugal reported a $2.1 billion shortfall in government revenue in 1993. Portugal's thriving underground economy is

[*Translation*]

Plusieurs gouvernements, y compris le gouvernement actuel, ainsi que l'industrie, les médias et d'autres parties intéressées, ont cité et utilisé nos résultats dans leurs discussions sur le problème de la contrebande du tabac. Au cours de nos enquêtes, et en particulier de celle–ci, Rod et Mario et d'autres employés de la société ont appris beaucoup de choses au sujet des caractéristiques de l'activité économique souterraine, pas seulement sur le plan théorique, mais aussi par des contacts et des observations directs.

Ces enquêtes récentes, et d'autres dans le passé, ont donné à Lindquist Avey un aperçu unique de la dynamique de l'économie souterraine—son fonctionnement, ce qui l'alimente, les conditions qui la font prospérer et celles qui la font péricliter. En outre, grâce à notre expérience des enquêtes nationales et internationales, nous avons appris à comprendre le comportement criminel en général, et plus particulièrement celui qui est associé à l'économie souterraine.

Nous avons appris qu'il faut envisager le problème sous deux perspectives: celle du citoyen ordinaire qui décide d'enfreindre la loi, mais qui ne se voit pas comme un délinquant, et, à l'autre extrême, celle des criminels organisés qui profitent pleinement de n'importe quelle occasion pour réaliser des bénéfices importants. L'expérience nous a montré avec quelle rapidité l'économie souterraine peut s'organiser au Canada, ainsi que la gravité des conséquences de cette activité pour l'économie de la nation et son tissu social.

J'aimerais maintenant passer la parole à Rod et à Mario pour qu'ils vous expliquent plus en détail ce qui peut engendrer une économie souterraine et causer des problèmes d'application de la loi.

M. Rod Stamler (directeur, Lindquist Avey Macdonald Baskerville): Monsieur le président, membres du comité, comme Bob l'a expliqué, au cours des quatre dernières années, nous avons appris beaucoup de choses, chez Lindquist Avey, au sujet de l'économie souterraine.

La première chose que je tiens à signaler, c'est que l'activité économique souterraine est pour les gouvernements et les organismes chargés de l'application de la loi un problème difficile à traiter, et ce, pour deux raisons.

Comme nos études sur le marché de la contrebande du tabac nous l'ont montré, la vaste majorité des gens qui participaient à cette activité économique souterraine étaient des Canadiens ordinaires qui ne croyaient pas faire quelque chose de répréhensible. En fait, ils étaient nombreux à se voir comme Robin des bois, volant un gouvernement riche et cruel pour aider une population pauvre et surtaxés.

Cette attitude, si cohérente pendant la crise de la contrebande du tabac, pose un problème extrêmement grave et difficile à surmonter. Comme nous l'avons vu dans le cas du tabac, la révolte populaire contre la taxe a eu pour conséquences la perte de milliards de dollars de recettes fiscales, une activité criminelle organisée très répandue, et de façon générale une influence corruptrice sur des citoyens normalement respectueux des lois.

Par exemple, Hong Kong a un grave problème de contrebande du tabac, qui a été provoqué par d'immenses augmentations de taxes au début des années mille neuf cent. Le Portugal a rapporté un manque à gagner de 2,1 milliards de

[*Texte*]

blamed in part on the recent value–added tax on basic foods and restaurant meals. Germany in recent years has been trying to find a way to tax interest on savings. The result—Germans have parked $170 billion in offshore accounts where interest in savings is not taxed.

We're seeing a similar growth in offshore investment in Canada. The 1992 Auditor General's report concludes that hundreds of millions of dollars in tax revenue have been lost due to Canadian firms flocking to offshore tax havens.

Mario and other Lindquist Avey professionals took part in a recent panel on offshore investment opportunities to discuss some of the pitfalls and dangers that can arise. The host law firm expected 30 people; 300 showed up. This shows us that when people feel that the tax system is onerous, they rebel, and the more their neighbours see them rebelling and getting away with it, the more the "me too" syndrome takes effect.

We understand all too well the need for governments to generate tax revenue, but tobacco smuggling taught us a lesson that we'd be foolish to forget. A seemingly unfair tax opens the door to the underground economy where the long–term cost could be greater than the perceived revenue gains. But an open door is not enough to feed the underground market. It requires a second factor: there must be a minimal risk of detection; otherwise the ordinary citizen won't take a chance. In addition, if you do get caught, then the penalties must be fairly low.

These elements certainly existed during the tobacco smuggling days and contributed greatly to its rise. It was virtually impossible for law enforcement organizations to detect and control tobacco smuggling. As one enforcement officer said, they would have to have checkpoints every 100 metres from St. John's, Newfoundland, to Victoria, B.C.

Penalties rose considerably towards the end of the tobacco smuggling days, but relatively few people were caught and there was no public perception that the strong hand of the law was in control.

Mario will now discuss some of the lessons of the contraband tobacco crisis.

M. Possamai: Monsieur le président, mesdames et messieurs, membres du Comité, quelles sont les leçons de la crise de la contrebande du tabac? En quelle mesure ces leçons peuvent–elles être utiles aux travaux du Comité?

Nos études antérieures révèlent quelques facteurs qui incitent la croissance de l'économie souterraine. Le premier est un simple principe économique. Les gens décident de participer dans le marché parallèle au point qu'ils peuvent réaliser des

[*Traduction*]

dollars pour le gouvernement en 1993. L'économie souterraine prospère du Portugal est attribuée en partie à l'imposition récente d'une taxe à la valeur ajoutée sur les produits alimentaires de base et les repas pris au restaurant. Depuis quelques années, l'Allemagne cherche un moyen d'imposer l'intérêt gagné sur l'épargne. Résultat: les Allemands ont placé 170 milliards de dollars dans des comptes bancaires dans des pays où l'intérêt sur l'épargne n'est pas imposé.

Nous constatons une croissance semblable de l'investissement canadien à l'étranger. En 1992, le vérificateur général concluait dans son rapport que des centaines de millions de dollars de recettes fiscales étaient perdues parce que des entreprises canadiennes plaçaient leur argent dans des abris fiscaux à l'étranger.

Mario et d'autres professionnels de Lindquist Avey ont participé à un colloque récemment sur les possibilités d'investissement à l'étranger afin de discuter de certains des risques et des dangers que celles–ci peuvent cacher. Le cabinet d'avocats qui était l'hôte de cette rencontre attendait 30 personnes; il y en a eu 300. Cela montre que lorsque les gens pensent que le régime fiscal est onéreux, ils se rebellent, et plus leurs voisins les voient se rebeller en toute impunité, plus ils sont tentés de faire la même chose.

Nous comprenons tous trop bien que les gouvernements doivent générer des recettes fiscales, mais la contrebande du tabac nous a appris une leçon que nous serions sages de ne pas oublier. Une taxe qui semble injuste ouvre la porte à l'économie souterraine, dont les coûts à long terme pourraient être plus élevés que les gains de recettes perçues. Mais il ne suffit pas d'ouvrir la porte pour alimenter le marché souterrain. Il faut qu'un deuxième facteur intervienne :il faut que le risque de détection soit minime, sans quoi le citoyen ordinaire n'osera pas franchir le pas. En outre, il faut que les sanctions imposées à ceux qui se font prendre soient assez légères.

Il ne fait aucun doute que ces éléments existaient pendant la crise de la contrebande du tabac et ont grandement contribué à son essor. Il était pratiquement impossible aux organismes chargés de l'application de la loi de détecter et de contrôler toutes les activités de contrebande du tabac. Comme un agent de la paix le disait, il aurait fallu avoir des postes de contrôle tous les 100 mètres de St. John's, à Terre–Neuve, jusqu'à Victoria, en Colombie–Britannique.

Vers la fin de la période de contrebande du tabac les sanctions ont été considérablement alourdies, mais relativement peu de personnes se sont fait prendre, et la population n'a pas eu l'impression que les forces de l'ordre avaient la situation bien en main.

Mario vous parlera maintenant des leçons que nous avons tirées de la crise de la contrebande du tabac.

Mr. Possamai: Mr. Chairman, ladies and gentlemen, members of the committee, what have we learned from the contraband tobacco crisis? And to what extent might these lessons be useful for the committee's work?

Our previous studies have revealed some of the factors that favour the development of an underground economy. The first is basic economics. People decide to participate in the underground market to the extent that they can get financial benefits. For

[*Text*]

bénéfices financiers. Par exemple, vers la fin de la crise de la contrebande du tabac, il y avait une différence de jusqu'à 20$ par cartouche entre le prix légal et le prix illégal. Donc, pour les consommateurs, le marché de la contrebande du tabac représentait un moyen important d'économiser. Comme vous le savez, c'était un moyen très populaire.

• 1935

Au moment où le gouvernement fédéral a décidé de prendre des mesures concrètes en février 1994, deux paquets sur cinq, au Canada, étaient des produits de contrebande. Au Québec, c'était pire. Plus de 60 p. 100 de toutes les cigarettes fumées étaient des cigarettes de contrebande.

C'est très difficile de déterminer avec précision l'ampleur de l'économie souterraine. Les estimations des études varient considérablement. Lindquist Avey Macdonald Baskerville n'a pas fait d'études sur cette question; nous ne pouvons donc faire de commentaire sur l'ampleur de la perte monétaire causée par l'économie souterraine. Cependant, il nous semble clair que beaucoup de Canadiens considèrent la TPS, qui impose un taux de 7 p. 100, comme un fardeau très lourd.

Je rappelle également que le marché de la contrebande du tabac a encouragé la corruption. De nombreux fumeurs ne voyaient aucun mal à acheter du tabac de contrebande. En plus, les négociants responsables ne pouvaient plus affronter le marché sur un pied d'égalité avec les autres détaillants qui s'impliquaient dans le commerce illégal. La majorité des gens sont fondamentalement honnêtes, mais dans un climat de crise économique, on peut constater qu'il y a des gens d'affaires qui risquent de céder à la tentation de faire tout ce qui est possible, même si c'est illégal, pour éviter la faillite.

Finalement, l'économie souterraine prospère fondamentalement dans un climat où c'est facile de participer au marché noir. C'était certainement le cas du marché de la contrebande du tabac. Vous pouvez acheter des cigarettes illégales presque partout. Nos études antérieures révèlent que certains détaillants, notamment les dépanneurs indépendants, les restaurants et les tavernes étaient régulièrement impliqués dans le commerce illégal.

Merci, monsieur le président. Permettez–moi de céder la parole à Rod.

Mr. Stamler: Thank you, Mario. Most ordinary citizens will not go to great lengths or to great risks to break the law. A small percentage will, but they are the exception. In other words, the black market really needs to be convenient for it to prosper. For many people it is relatively easy to avoid the GST.

Although the previous manufacturers' tax presented many problems of its own, one of its strengths was that there were only about 80,000 licences. There are almost 2 million under the GST. There are likely few, if any, Canadians who have not been offered the opportunity to avoid paying the GST. We don't know how many have accepted that offer.

[*Translation*]

example, towards the end of the contraband tobacco crisis, the difference between the legal price and the illegal price was up to $20 per carton. So, for the consumers, the contraband tobacco market was an important means of saving money. As you know, it was a very popular means.

When the federal government decided to take concrete measures in February 1994, two packs out of five in Canada were contraband. In Quebec, it was worse. Over 60% of all cigarettes smoked were contraband cigarettes.

It is very difficult to determine precisely the size of the underground economy. Estimations in the studies vary considerably. Lindquist Avey Macdonald Baskerville did not study this issue; so we are not in a position to comment on the extent of the monetary losses caused by the underground economy. However, it does seem clear to us that many Canadians consider the 7% GST as a very heavy burden.

I remind you also that the contraband tobacco market encouraged corruption. Many smokers saw nothing wrong with buying contraband tobacco. Moreover, responsible merchants could no longer face the competition on an equal footing with other retailers who got involved in the illegal trade. The majority of people are fundamentally honest, but in a climate of economic crisis, we find that there are some business people who might give in to the temptation of doing everything possible, even if it is illegal, to avoid bankruptcy.

Finally, the underground economy flourishes basically in a climate where it is easy to take part in the black market. That was certainly the case for the contraband tobacco market. You could buy illegal cigarettes almost anywhere. Our previous studies showed that certain retailers, notably independent corner stores, restaurants and taverns were regularly involved in the illegal trade.

Thank you, Mr. Chairman. Let me now turn our presentation over to Rod.

M. Stamler: Merci, Mario. La plupart des citoyens ordinaires ne font pas de gros efforts et ne prendront pas de grands risques pour enfreindre la loi. Un petit pourcentage le fera, mais il constitue l'exception. En d'autres mots, pour prospérer, le marché noir doit être facile d'accès. Pour de nombreuses personnes, il est relativement facile d'éviter la TPS.

Même si l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants avait elle aussi de nombreux problèmes, l'une de ses forces était qu'il n'y avait qu'environ 80 000 inscrits. Il y en a près de 2 millions pour la TPS. Il y a probablement peu, ou pas du tout, de Canadiens qui n'ont jamais eu la possibilité d'éviter de payer la TPS. Nous ne savons pas combien ont succombé à cette tentation.

[*Texte*]

However, you've more than likely seen reference to a study by Ontario economist Peter Spiro. His 1992 study compared the amount of cash in circulation to total consumer spending. His data showed that after the introduction of the GST, the amount of cash in circulation rose significantly. He concluded the GST provoked a shift to underground activity that cost government $2.3 billion in lost revenue in 1992.

Mr. Chairman and hon. members, in conclusion we strongly recommend that your committee study beforehand the possible implications of GST replacement on the underground economy. In addition, we recommend you consider how the new tax will be enforced. It must not place enforcement or regulatory organizations in the same no–win dilemma that they faced during the tobacco smuggling period.

We believe the new tax must be understood and accepted by the public. This may require an information and education campaign. For example, few people who bought contraband tobacco really understood they were buying from organized criminals. They didn't see that their purchases financed the types of people who push drugs and prostitution and who smuggle illegal arms into Canada.

• 1940

The due tax must be enforceable with as few loopholes as possible. The penalties for evasion must be serious and clearly communicated to the public. Finally, we must try to keep the number of licences to a minimum. The fewer the licences, the less the opportunity to break the law.

Thank you very much for your attention. We hope our comments have been helpful. We are prepared to answer any questions.

M. Bélisle: Dans votre document, on dit que les pertes fiscales liées à l'économie souterraine se chiffraient à 2,3 milliards de dollars en 1992. Ces pertes fiscales mettent–elles en cause uniquement la TPS ou s'appliquent–elles à l'ensemble des taxes fédérales et provinciales?

M. Possamai: Il s'agit de l'étude faite par M. Spirow, un économiste ontarien; il conclut que ces pertes fiscales s'appliquent à toutes les taxes.

M. Bélisle: Pas seulement à la TPS?

M. Possamai: Non.

M. Bélisle: Je suis un peu surpris.

Le président: Excusez–moi, mais sur ce point, l'étude disait que cette perte de 2,3 milliards de dollars avait été causée par la TPS.

M. Bélisle: Par la TPS seulement?

Le président: Oui.

M. Bélisle: On ne tient pas compte de l'ensemble de toute l'économie souterraine au Canada pour pallier à toutes les taxes.

[*Traduction*]

Toutefois, vous avez très certainement entendu parler de l'étude réalisée par l'économiste ontarien Peter Spiro. En 1992, il a comparé le montant d'argent en circulation et le total des dépenses des consommateurs. Ses données montrent qu'après l'adoption de la TPS, le montant d'argent en circulation a augmenté de façon considérable. Il en a conclu que la TPS a provoqué un déplacement vers l'activité souterraine qui a coûté au gouvernement 2,3 milliards de dollars de recettes en 1992.

Monsieur le président, membres du comité, en conclusion, nous recommandons vivement que votre comité étudie les répercussions possibles du remplacement de la TPS sur l'économie souterraine avant d'agir. En outre, nous recommandons que vous examiniez de quelle manière la nouvelle taxe sera appliquée. Elle ne doit pas placer les organismes d'application de la loi ou de réglementation dans une situation qui ne peut faire que des perdants, comme cela a été le cas pendant la période de contrebande du tabac.

Nous croyons que la nouvelle taxe doit être comprise et acceptée par la population. Il faudra peut–être pour cela une campagne d'information et d'éducation. Par exemple, parmi ceux qui achetaient du tabac de contrebande ils étaient peu nombreux à comprendre vraiment qu'ils faisaient affaire avec des criminels organisés. Ils ne voyaient pas que leurs achats finançaient le genre d'individus qui sont responsables du trafic de la drogue et de la prostitution et qui importent illégalement des armes au Canada.

La taxe doit être appliquée de manière à ce qu'il y ait le moins d'échappatoires possible. L'évasion doit être passible de peines graves dont la population doit être clairement informée. Enfin, il faut essayer de réduire au minimum le nombre de personnes inscrites. Moins elles seront nombreuses, moins il y aura d'occasions d'enfreindre la loi.

Merci beaucoup de votre attention. Nous espérons que nos observations vous ont été utiles. Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Mr. Bélisle: In your document, you say that the tax losses caused by the underground economy were in the order of $2.3 billion in 1992. Do these tax losses apply only to the GST or to the whole set of federal and provincial taxes?

Mr. Possamai: That was the study done by Mr. Spirow, an Ontario economist; he concluded that the tax losses involved all taxes.

Mr. Bélisle: Not only the GST?

Mr. Possamai: No.

Mr. Bélisle: I am somewhat surprised.

The Chairman: Forgive me, but on this point, the study said that this loss of $2.3 billion was caused by the GST.

Mr. Bélisle: Only by the GST?

The Chairman: Yes.

Mr. Bélisle: We do not take into account the whole underground economy in Canada to compensate this loss of tax revenues.

[*Text*]

M. Possamai: Oui, c'est ça. Je m'excuse, monsieur le président.

M. Bélisle: Je croyais que c'était plus élevé. Je trouve que c'est une excellente idée, pour que la nouvelle taxe soit mieux comprise et mieux acceptée du public canadien, quand vous suggérez une campagne d'information et d'éducation, ce qui n'avait pas été fait par l'ancien gouvernement lorsque la TPS avait été mise sur pied.

Vous–même qui êtes journaliste, avez–vous des suggestions à proposer sur la façon de vendre la nouvelle taxe à la population, si jamais nouvelle taxe il y a? Avez–vous des idées ou des réflexions à faire là–dessus?

M. Possamai: Non. D'après notre expérience avec le marché de contrebande de tabac, les gens ne savaient pas vraiment que lorsqu'ils achetaient un paquet de cigarettes sur le marché noir, ils aidaient vraiment le crime organisé. Donc, le but important, l'objectif important, c'est de faire savoir aux gens que l'économie souterraine augmente le crime organisé, qu'il y a un lien; cela doit être un but fondamental en matière d'éducation.

M. Bélisle: Plusieurs témoins ont suggéré d'harmoniser les différents régimes de taxation. Croyez–vous que si l'on harmonisait l'ensemble du régime de taxation, cela amplifierait–il d'avantage l'économie souterraine? Au contraire, cette économie souterraine diminuerait–elle?

Mr. Stamler: I'm not sure I understand the full implication of harmonization, but there is certainly a relationship between those people who participate in the underground economy at the outset of a business venture, and their subsequent failure to pay income tax or any other taxes required to be paid on income.

As is often the case, once that first step is taken and money is placed into offshore facilities, for example, the whole system of tax evasion becomes available. The GST is often the starting point for an offshore laundering system where money placed in those locations will never return to Canada. It will continue to work outside Canada for fear of being detected.

For some individuals it was the starting point for moving their whole business enterprises away from Canada. They felt if they were detected having this money offshore, they would perhaps be incriminated here in this country. It has a snowballing effect. I think if you take that into consideration when you deal with any one tax, there is a connecting link.

• 1945

Mr. Macdonald: I have a comment on the amount. You mentioned $2.3 billion. You may be aware that Statistics Canada recently did a study; there may have been some press about it. I don't know if it published the study, but it maintains the amount of the underground economy is 4% or 5% of $700 billion, or $35 billion. Others will say it is 10% to 15%, which makes it over $100 billion.

[*Translation*]

Mr. Possamai: Yes, that's right. I'm sorry, Mr. Chairman.

Mr. Bélisle: I thought the amount was higher. I think that your suggestion of an information and education campaign is an excellent idea to ensure that the new tax will be better understood and better accepted by the Canadian public. This was not done by the previous government when it set up the GST.

As a journalist, do you have any suggestions on how we might sell the new tax to the public, if ever there is a new tax? Do you have any ideas or thoughts on that issue?

Mr. Possamai: No. Our experience with contraband tobacco market has shown us that people did not really know that they were in fact helping organized crime when they bought a pack of cigarettes on the black market. So, the important goal, the important objective, is to let the people know that the underground economy fosters organized crime, that there is a link; that must be the fundamental aim of an education campaign.

Mr. Bélisle: Several witnesses have suggested harmonizing the different tax systems. Do you believe that if we harmonized all the tax systems, that would further fuel the underground economy; or, on the contrary, would this underground economy decrease?

M. Stamler: Je ne suis pas sûr de comprendre à fond l'incidence de l'harmonisation, mais il y a certainement un rapport entre ces personnes qui participent à l'économie souterraine dès qu'elles s'engagent dans une activité commerciale et le fait que par la suite elles ne payent pas l'impôt sur le revenu ni les autres taxes qu'elles sont tenues de payer sur leur revenu.

Comme c'est souvent le cas, lorsque l'on a franchi le premier pas, lorsque l'argent est placé à l'étranger, par exemple, tout le système d'évasion fiscale devient accessible. La TPS est souvent le point de départ pour un réseau de blanchiment de l'argent à l'étranger, et cet argent placé dans d'autres pays ne revient jamais au Canada. Cet argent reste investi à l'extérieur du Canada parce que ses propriétaire craignent d'être découverts.

Pour certaines personnes, cela a été la première étape de la réinstallation de l'ensemble de leurs entreprises commerciales à l'étranger. Elles pensaient que si l'on découvrait qu'elles avaient cet argent à l'étranger, elles seraient peut–être susceptibles de poursuites criminelles ici au Canada. Cela fait boule de neige. Je pense que si vous prenez cela en considération lorsque vous examinez une taxe en particulier, vous verrez qu'il y a un lien.

M. Macdonald: J'ai une observation à faire au sujet du montant. Vous avez mentionné 2,3 milliards de dollars. Vous savez peut–être que Statistique Canada a réalisé une étude récemment; il en a peut–être été question dans les médias. Je ne sais pas si l'étude a été publiée, mais il reste que d'après ses résultats l'économie souterraine s'élève à 4 ou 5 p. 100 de l'économie officielle de 700 milliards de dollars, soit 35 milliards de dollars. D'autres diront que le pourcentage est de 10 à 15 p. 100, ce qui donnerait plus de 100 milliards de dollars.

[*Texte*]

Because of its nature it is very difficult to quantify. We certainly haven't done any studies ourselves to say what it is, just that it is a very big number. This study referred very specifically to the GST pulling another $2.3 billion into the big pot.

Mr. Bélisle: Okay, that's only as it relates to the GST.

Mr. Macdonald: That's right.

Mr. Walker: When I look at reports like this I try to figure out what finally broke the back of the taxpayer and caused the tax evasion or avoidance, depending on what word you want to use. How do we get back on track? Do you think it's the nature of the tax itself or the rate of taxation?

Mr. Stamler: Certainly the rate of taxation is a significant factor. As you point out, there is something that breaks the camel's back, or the taxpayer's back as in this case, and causes a person to start to take that next step to avoid paying the tax. There is an amount there.

I know that in places like Holland, people would rather commit murder and be convicted for it than be convicted for tax evasion. It is a simple situation where everyone really does evade taxes because they are too high domestically and people feel they are too high. It is quite open in places like France and Italy to have offshore accounts; it's part of being a businessman there. In Canada, I think it's important that we have not yet reached the point where Canadians are looking for offshore investment and offshore businesses and moving their positions off shore.

It is important to know where that breaking point is. A lot of countries, like Barbados, do well by being in low tax situations and inviting all kinds of businesses from North America to establish in those locations in order to pay low corporate taxes. I look around the world and see tax havens doing very well.

Mr. Macdonald: White collar crime generally involves professionals such as lawyers, accountants and bankers, who are in positions of trust and authority and have never in their lives committed criminal offences. They do it because of the opportunity. An opportunity presents itself and they sit there looking at that opportunity for a time.

I probably have seven opportunities a week not to pay the GST. People ask whether I want to pay GST or not. The opportunity is there for people. I think at some point they feel everybody else is doing it and it's easy to do, so they do it. They decide to pay the lower price and it's that. . .

Mr. Walker: I think there's already a tremendous tax leakage from this country—don't ask me to prove it in a study—particularly by individuals of corporations who have an opportunity to make a secondary investment offshore in the United States. It is totally legitimate, but part of the calculation is the tax structure. Then we're dealing with a shrinking tax base.

[*Traduction*]

En raison même de sa nature, c'est quelque chose de très difficile à quantifier. Nous n'avons certes fait aucune étude nous–mêmes pour déterminer l'ampleur de ce problème, mais nous savons que le montant est très élevé. Cette étude mentionne très précisément la TPS, qui est responsable de la fuite de 2,3 milliards de dollars supplémentaires des coffres de l'État.

M. Bélisle: Très bien, ce n'est que le montant attribuable à la TPS.

M. Macdonald: C'est exact.

M. Walker: Lorsque je vois des rapports comme celui–là, j'essaie de comprendre quelle a été la goutte qui a fait déborder le vase des contribuables et les a poussés à l'évasion ou à l'évitement fiscal, je ne sais trop quel mot il faut utiliser. Que devons–nous faire pour rectifier la situation? Pensez–vous que le problème dépend de la nature même de la taxe ou du taux de la taxe?

M. Stamler: Le taux de la taxe est certainement un facteur important. Comme vous le disiez, quelque chose a fait déborder le vase et a incité les gens à franchir le pas suivant afin d'éviter de payer la taxe. Le montant est un facteur.

Je sais que dans certains pays, comme la Hollande, les gens préféreraient être trouvés coupables de meurtre que d'être condamnés pour évasion fiscale. La situation est très simple: tout le monde évite en réalité les taxes, car elles sont trop élevées, et les gens pensent qu'elles sont trop élevées. Dans certains pays, comme la France et l'Italie, il est très courant d'avoir un compte à l'étranger; c'est normal pour un homme d'affaires. Au Canada, je pense qu'il est important de savoir que nous n'en sommes pas rendus au point où les Canadiens cherchent des possibilités d'investissements et d'affaires dans d'autres pays et où ils se réinstallent à l'étranger.

Je pense qu'il est important de savoir quel est le point de rupture. Bien des pays, comme la Barbade, qui bénéficient du fait que leurs impôts sont faibles, invitent diverses entreprises nord–américaines à venir s'établir chez eux afin de payer moins d'impôts sur leur revenu. Dans le monde entier, les abris fiscaux s'en tirent très bien.

M. Macdonald: La criminalité dans le monde des affaires est en général le fait de professionnels, comme des avocats, des comptables et des banquiers, qui ont des postes de confiance et d'autorité et qui jamais de leur vie n'ont commis d'actes criminels. Ils commettent ces actes parce que l'occasion leur en est offerte. Lorsqu'une occasion se présente, ils y réfléchissent pendant un certain temps.

Je pourrais probablement éviter de payer la TPS sept fois par semaine. Des gens me demandent si je veux payer la TPS ou non. La possibilité existe. Je pense qu'à un moment donné ils succombent en se disant que tout le monde le fait et que c'est facile. Ils décident de payer moins cher, et c'est ce qui. . .

M. Walker: Je pense qu'il y a déjà énormément de fuites dans le régime fiscal du Canada—ne me demandez pas de le prouver par une étude—à cause surtout de personnes ou de sociétés qui ont la possibilité de faire un investissement secondaire dans un autre pays comme les États–Unis. C'est tout à fait légitime, et l'un des facteurs qu'ils prennent en considération, c'est la structure fiscale. Et alors nous avons une assiette fiscale qui est rétrécie.

[*Text*] [*Translation*]

• 1950

My concern is that in reformulating the GST, if we start to chase that with this one single tax, will we recapture the loss? In other words, if we dropped it from 7% to 6% to 5% and broadened it, are we going to get a higher rate of conformity to it, or will we end up having 5% of the same pile and therefore be no further ahead? Do you have any observations on the behaviour in this?

Je me demande toutefois s'il sera possible de récupérer le manque à gagner si nous essayons de venir à bout de ce problème uniquement en reformulant la TPS. Autrement dit, en abaissant le taux de 7 à 6 ou à 5 p. 100 et en élargissant l'assiette de la taxe, parviendrons–nous à atteindre un taux d'observation plus élevé, ou nous retrouverons–nous avec le même volume taxé à 5 p. 100, ce qui ne nous avancerait pas tellement? Auriez–vous des commentaires à formuler à ce sujet?

Mr. Stamler: I think the GST stands alone, unless you connect it to the overall tax system in the country. But it's my feeling that if people are satisfied they have a good deal in this country—and I think they do in an overall way—they will pay the tax put forward.

M. Stamler: Je pense que le problème de l'évitement de la TPS mérite d'être traité à part, à moins de le relier au problème global de l'ensemble du régime fiscal. Mais j'ai l'impression que si le consommateur est convaincu de faire une bonne affaire—et je pense que c'est le cas généralement—il acceptera de payer la taxe.

I see opportunities sometimes to lower tax and increase that base, and make it more inviting for people of the world to participate in the Canadian business scene rather than somewhere else where the tax is a bit lower. It's a matter of the base being larger and enticing them to participate here in Canada in terms of foreign business investments and so forth.

Je pense parfois qu'il serait souhaitable d'abaisser le taux de la taxe et d'en élargir l'assiette, et de faire en sorte que les étrangers soient davantage fascinés par l'idée de faire des affaires au Canada plutôt qu'ailleurs dans le monde où les taxe sont moins élevées. Il suffirait d'élargir l'assiette de la taxe pour les inciter à participer à l'essor de notre économie et à investir au Canada.

Mr. Possamai: I would have to agree that it's part of a bigger picture. For example, with the contraband market—and I always go back to it—when someone bought that carton of illegal cigarettes, they were breaking many laws. They were not paying GST; they were perhaps not paying the provincial tax; they were not doing a lot of things. The merchant was not paying income tax on the income he was earning. So in my view, it has to be an integral part of the overall picture.

M. Possamai: Je conviendrai avec vous que l'évitement de la TPS s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large. Dans le cas de la contrebande des cigarettes, par exemple—et je m'excuse d'y revenir si souvent—, quand quelqu'un achetait une cartouche de cigarettes sur le marché noir, il enfreignait de nombreuses lois. Il ne payait pas la TPS; il ne payait peut–être pas la taxe provinciale; il ne faisait pas bien d'autres choses. Le marchand ne payait pas l'impôt sur le revenu qu'il gagnait. C'est donc dans une perspective globale qu'il faut essayer de trouver des solutions à ce problème.

Mr. Shepherd: I think this gets us back to the concept of visibility. We've been talking back and forth about that aspect—the ability to bury the tax in the final stage of the system so there isn't any choice. This has to be a major contributing factor to reducing the amount of defalcation. Do you agree with that?

M. Shepherd: Cela nous ramène à la notion de visibilité. Nous avons examiné les pour et les contre de cette solution, et nous nous sommes demandé comment incorporer la taxe dans le prix que paie le consommateur final pour qu'il ne soit pas possible de l'éviter. Cet important facteur devra entrer en ligne de compte si nous voulons réduire cette évasion fiscale. Êtes–vous d'accord avec cela?

Mr. Stamler: I certainly think those people who decide for the first time to avoid paying GST see that amount added on to the final purchase or the service being offered. Therefore, it is a bargaining tool on the part of the person providing the service or the goods to eliminate, if you will, the GST as a cost factor. So I can see that would perhaps be easier to accept and less noticeable on the part of the purchaser, and there would be less opportunity to offer that the GST can be removed for cash, etc.

M. Stamler: Je suis sûr que la première fois que quelqu'un s'avise de ne pas payer la TPS, il a à l'esprit le montant qu'on ajoute au prix du bien ou du service qu'on lui offre. Du fait que la TPS est un facteur qui contribue à augmenter les coûts, son élimination devient un bon argument de vente pour la personne qui offre un service ou un produit. Je suis donc persuadé que cette taxe serait plus facilement acceptable, parce que moins visible aux yeux du consommateur, et que les vendeurs seraient moins portés à offrir à leur client de l'enlever si celui–ci paie comptant, etc.

Mr. Shepherd: Discounts, or something like that. . .

M. Shepherd: D'accorder un rabais, ou quelque chose de ce genre. . .

We've just come from travelling across the country, and I've observed that different provinces have different degrees of enforcement of their own provincial sales tax. Even so, it would appear that in most provinces the provincial sales tax has a

Je reviens justement d'un voyage dans toutes les régions du pays, et j'ai observé que les différentes provinces n'ont pas toutes le même degré de sévérité concernant l'application de leur propre taxe provinciale. Quand même, il semble que dans

[*Texte*]

greater deal of respect and, if you will, compliance than does the GST. Is this something you've noticed as well? Is this just to do with the length of time the provincial sales tax has been in place and its greater acceptance? What's the difference between those two?

Mr. Stamler: I certainly note that people who do not collect GST, or avoid collecting it and paying it, are not threatened. They don't feel threatened by any investigation, any audit, even though we do have a significant enforcement system connected with it. It's not as threatening as the provincial system. It may be for the reasons—

Mr. Shepherd: I guess a big factor is the fact the provincial system works on fewer registrants, and the new registrants who came in under the GST were people who weren't collecting taxes in the first place.

Mr. Stamler: That could be.

The Chairman: That's a good point.

Mr. Shepherd: Do you think if we took over the Turks and Caicos Islands we'd recover a lot of our capital?

Mr. Stamler: I think it would be a good investment.

• 1955

The Chairman: Could I go back to a question Mr. Walker or Mr. Bélisle asked? If we harmonize, we have a provincial rate of 8% and a federal of 7%. Is it tougher to enforce a single rate of 15% or separate rates of 7% and 8%?

Mr. Stamler: My own feeling is that 15% sounds larger than 7% and 8%.

The Chairman: You could fool me.

Mr. Stamler: If you could hide the 15%, that may be a different matter.

The Chairman: Tax–included pricing, then. . .?

Mr. Stamler: Yes, I think that's a factor.

The Chairman: The price on the shelf is $11.50. It's not $10 and you pay $11.50 at the cash register.

Mr. Stamler: In my view, that presents less opportunity for the person providing the service or the goods to give a benefit. In other words, you might get a reduction but the reduction doesn't sound like a tax reduction, it's a price reduction.

The Chairman: Let me argue it with you. Let me say that 15%, combined federal and provincial, is nothing when you have the opportunity to evade 50%—

[*Traduction*]

la plupart des provinces, les taxes de vente provinciales sont beaucoup plus respectées que la TPS et que les consommateurs sont beaucoup plus disposés à les payer. Avez–vous remarqué cela, vous aussi? Ce comportement est–il tout simplement attribuable au fait que les taxes de vente provinciales sont en place depuis longtemps et qu'elles sont mieux acceptées? Quelle différence y a–t–il entre les deux taxes?

M. Stamler: Je constate à coup sûr que ceux qui ne perçoivent pas la TPS, qui ne la font pas payer à leurs clients et qui ne la paient pas eux–mêmes, ne sont pas menacés. Ils n'ont pas peur de faire l'objet d'une enquête, d'une vérification, même si nos mécanismes d'application de la loi sont assez sévères. Mais ils ne sont pas aussi menaçants que ceux qui existent dans les provinces. C'est peut–être pour cette raison. . .

M. Shepherd: Je pense que le fait que, dans les provinces, il y ait moins d'inscrits et que les nouveaux inscrits, dans le régime de la TPS, n'avaient jamais perçu de taxes auparavant est un facteur important.

M. Stamler: Peut–être.

Le président: Vous soulevez un argument valable.

M. Shepherd: Croyez–vous qu'en annexant les îles Turks et Caïcos nous récupérerions beaucoup d'argent?

M. Stamler: Je pense que ce serait un bon investissement.

Le président: Puis–je revenir à la question de M. Walker ou de M. Bélisle? À l'heure actuelle, le taux de la taxe provinciale est de 8 p. 100 et le taux de la taxe fédérale et de 7 p. 100. Si nous décidions d'harmoniser les deux taxes, croyez–vous qu'un taux combiné de 15 p. 100 plutôt que deux taux séparés de 7 p. 100 et de 8 p. 100 aggraverait ce problème d'observation?

M. Stamler: D'après moi, le taux unique de 15 p. 100 a l'air plus gros que deux taux séparés de 7 p. 100 et de 8 p. 100.

Le président: Sans blague.

M. Stamler: Si le taux de 15 p. 100 était caché, ce serait autre chose.

Le président: Vous voulez dire que le prix inclurait la taxe, alors. . .?

M. Stamler: Oui, je pense que cela aiderait.

Le président: Le prix affiché serait de 11,50$. Ce ne serait pas 10$ sur l'étiquette et 11,50$ quand on passe à la caisse.

M. Stamler: À mon avis, le vendeur serait alors moins porté à présenter l'élimination de la taxe comme un avantage quand il offre le service ou le produit à son client. Autrement dit, le consommateur pourrait encore obtenir un rabais, mais ce rabais n'aurait pas l'air d'une réduction de taxe, mais d'une réduction de prix.

Le président: Permettez–moi de vous présenter l'autre point de vue. Je vous signale en passant qu'un taux combiné de 15 p. 100, pour la taxe fédérale et la taxe provinciale, n'aurait pas une grande incidence en comparaison de la possibilité d'économiser 50 p. 100. . .

[*Text*]

Mr. Stamler: I agree.

The Chairman: —income taxes. How would even getting rid of the GST bring any of this underground economy back above ground again? You still have a much bigger tax incentive elsewhere.

Mr. Macdonald: It's been there all along. I guess the relatively new piece in the puzzle is the GST.

Back to the question, at what point did the camel's back break? For me, when you paid 7% provincial sales tax, you bought something for $10 and it was $10.70 and you got used to that over time. But all of a sudden it's $11.50. It's another $1.50 when you're thinking you're going to buy something for $10. For me, personally, that extra 8% or 7% certainly got my attention, although the 7% didn't.

The Chairman: Are you a potential evader?

Mr. Macdonald: No, I just get angrier.

So the evasion, the skimming, the underground economy have been going on. To me this is one more log, and it's big enough and significant enough to pull some significant money out of the system.

The Chairman: You know that in other countries the value–added tax, which is hidden, is much higher.

Mr. Stamler: I think the 50% income tax comes later, after the transaction is made. The decision to do that is made at a different point in time. If I'm a retailer who is going to start fooling around with the GST or the PST, I'm certainly going to do the same when it comes time to report income tax. The point we make is that if I'm going to drop that 8% or 7% and not collect it and give the benefit to the consumer, I'll probably not report that income.

The Chairman: You'll do this in order to make sure you don't get caught evading the sales tax?

Mr. Stamler: Exactly, and people, I've noted, once they break the law, once a person buys a smuggled cigarette or a carton, the next carton is easier. The same is true with illicit drugs. People participate in it. The first time they may think it is a crime; after they get accustomed to it and see there's a minimal amount of chance of detection, it doesn't seem like a crime any more.

The Chairman: This is anecdotal, I assume.

Mr. Stamler: It's anecdotal. As director of drug enforcement, I was told many times that this was the situation.

Mr. Macdonald: Just on that point, the perception is that income tax evasion is a much more serious matter than maybe not paying the GST. I think people are less likely to commit what they see as a more serious criminal act, tax evasion, versus whatever they might call not paying the GST.

[*Translation*]

M. Stamler: Je suis d'accord.

Le président: . . . en impôt sur le revenu. Comment le fait de supprimer la TPS même ferait–il disparaître une partie de l'économie au noir? L'incitation fiscale est encore bien plus grande ailleurs.

M. Macdonald: Il en a toujours été ainsi. Le nouveau morceau du casse–tête, c'est la TPS, à mon avis.

Pour en revenir à la question, quelle est la goutte qui a fait déborder le vase? Avec la taxe provinciale de 7 p. 100, nous étions habitués à payer 10,70$ pour un objet dont le prix affiché était de 10$. Mais tout d'un coup, c'est 11,50$ qu'il faut payer. C'est 1,50$ de plus que les 10$ qu'on pensait devoir payer. J'avoue que personnellement cette taxe supplémentaire de 8 p. 100 ou de 7 p. 100 ne m'échappe pas, même si je ne remarquais pas auparavant celle de 7 p. 100.

Le président: Seriez–vous un fraudeur potentiel?

M. Macdonald: Non, la taxe me frustre, tout simplement.

C'est ce qui rend l'évasion fiscale, la fraude fiscale, l'économie au noir populaires. À mon avis, la TPS n'est qu'un motif d'évasion de plus, mais qui est suffisamment important pour inciter le consommateur à ne pas la payer.

Le président: Vous savez que dans certains pays, le taux de la taxe sur la valeur ajoutée, qui est cachée, est beaucoup plus élevé qu'ici.

M. Stamler: Je pense que ce n'est qu'après que la transaction est faite qu'on se rend compte de l'attrait que présente l'économie d'impôt de 50 p. 100. La décision de se soustraire à cet impôt intervient à un autre niveau. Le détaillant qui commence à frauder le système avec la TPS ou la TVP sera certainement tenté de se soustraire à ses autres obligations fiscales quand viendra le temps de déclarer ce revenu. Ce à quoi je veux en venir, c'est que celui qui a l'audace de ne pas percevoir des taxes de 8 p. 100 ou de 7 p. 100 pour accorder un rabais au consommateur aura probablement aussi l'audace de ne pas déclarer ce revenu.

Le président: Il aura tendance à le faire pour être bien sûr de ne pas se faire prendre à éviter la taxe de vente, n'est–ce pas?

M. Stamler: Exactement, et d'après ce que j'ai constaté, dès qu'on enfreint la loi une première fois, dès qu'on achète une première cartouche de cigarettes de contrebande, c'est beaucoup plus facilement qu'on achète la deuxième. Même chose avec la drogue. Le trafic devient une habitude. La première fois qu'on s'y adonne, on est conscient qu'il s'agit d'un crime; avec le temps, et surtout si le risque de se faire pincer est minime, on cesse de penser qu'il s'agit d'un crime.

Le président: C'est une anecdote, je présume.

M. Stamler: C'est une anecdote. Quand j'étais directeur de la brigade antidrogue, on m'a maintes fois répété cette chanson.

M. Macdonald: À ce propos, on a tendance à croire qu'il est beaucoup plus grave de se soustraire à l'impôt sur le revenu que de ne pas payer la TPS. Les gens sont beaucoup moins portés à commettre un acte criminel qui semble beaucoup plus grave à leurs yeux, l'évasion fiscale, par opposition à ce qu'ils appellent tout simplement ne pas payer la TPS.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 2000

Mr. McKichan: A minor misdemeanour.

Mr. Possamai: I think also that a lot of people don't have the opportunity to evade income tax because income tax is deducted at source by the employer. But they do have an opportunity every now and again with the GST, when they go to a store, when they have to do renovations, and on and on. It may provide an opportunity to people who don't have an income or professional counselling to be able to do other types of tax avoidance.

The Chairman: You have a big problem.

Have we any more questions? Is there anything else you wanted to add to our committee?

I'm sure members would love to spend a lot of time with you going over some of the great exploits you've been involved in, tracking down crooks and following dirty money around and things like that. I think all of us appreciate very much the fact that you've come here to remind us that we do have to look at the underground economy side of it and, in designing any tax, try to minimize those possibilities. It's the type of thing where your ongoing help would be of use to us.

So on behalf of our members,

j'aimerais vous remercier pour votre présentation et d'avoir voyagé à Ottawa. Merci beaucoup.

We are adjourned. We'll meet tomorrow at 3:30, I believe.

M. McKichan: Un écart de conduite sans gravité.

M. Possamai: Je pense aussi que beaucoup de gens n'ont pas la possibilité de se soustraire à l'impôt sur le revenu, car leur impôt est déduit à la source par leur employeur. Mais ils ont souvent l'occasion de ne pas payer la TPS, quand ils achètent quelque chose dans un magasin, quand ils font des travaux de rénovation, etc. C'est peut–être une possibilité d'évasion fiscale pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un conseiller professionnel qui leur suggère d'autres moyens d'éviter l'impôt.

Le président: Vous avez un gros problème.

Y a–t–il d'autres questions? Y a–t–il autre chose que vous aimeriez ajouter à votre témoignage?

Je suis sûr que mes collègues aimeraient bien passer plus de temps avec vous pour vous entendre raconter certains de vos grands exploits, notamment pourchasser les fraudeurs, retrouver l'argent mal acquis, etc. Nous vous sommes tous très reconnaissants d'avoir accepté de venir ici pour nous rappeler qu'il est important de tenir compte de l'incidence de la TPS sur l'essor de l'économie souterraine. Si nous proposons une nouvelle taxe, nous devrons essayer de rendre plus difficile l'évitement de cette taxe. Vous pourriez nous être d'une grande utilité à cet égard.

Au nom des membres du comité,

I would like to thank you very much for your presentation and for coming to Ottawa. Thank you very much.

Nous nous réunirons à nouveau demain à 15h30, je pense. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Coalition on GST Replacement:

Alasdair McKichan, President;
John F.T. Scott, Member;
Debra S. Ward, Member;
David C. Adams, Member.

From Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic Accountants:

Robert M. Macdonald, Director and Principal;
Rod Stamler, Director and Principal;
Mario Possamai, Senior Investigator.

TÉMOINS

De la Coalition sur le remplacement de la TPS:

Alasdair McKichan, président;
John F.T. Scott, membre;
Debra S. Ward, membre;
David C. Adams, membre.

De «Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic Accountants»:

Robert M. Macdonald, directeur;
Rod Stamler, directeur;
Mario Possamai, enquêteur principal.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC2C
-F59

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 45

Tuesday, May 10, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 45

Le mardi 10 mai 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Bill S–2, An Act to implement a convention between Canada and the Republic of Hungary, an agreement between Canada and the Federal Republic of Nigeria, an agreement between Canada and the Republic of Zimbabwe, a convention between Canada and the Argentine Republic and a protocol between Canada and the Kingdom of the Netherlands for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to income taxes and to make related amendments to other Acts

CONCERNANT:

Projet de loi S–2, Loi mettant en oeuvre une convention conclue entre le Canada et la République de Hongrie, un accord conclu entre le Canada et la République fédérale du Nigéria, un accord conclu entre le Canada et la République du Zimbabwe, une convention conclue entre le Canada et la République argentine et un protocole conclu entre le Canada et le Royaume des Pays–Bas, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et apportant des modifications connexes à d'autres lois

INCLUDING:

The Fifth Report to the House

Y COMPRIS:

Le Cinquième rapport à la Chambre

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 8 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Yvan Loubier
Barry Campbell

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Yvan Loubier
Barry Campbell

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

1st Session/35th Parliament

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Thursday, April 21, 1994.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill S–2, An Act to implement a convention between Canada and the Republic of Hungary, an agreement between Canada and the Federal Republic of Nigeria, an agreement between Canada and the Republic of Zimbabwe, a convention between Canada and the Argentine Republic and a protocol between Canada and the Kingdom of the Netherlands for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to income taxes and to make related amendments to other Acts.

Mrs. Blondin–Andrew (Secretary of State (Training and Youth)), for Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Mr. Gerrard (Secretary of State (Science, Research and Development)), moved,—That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

The question was put on the motion and it was agreed to on division. Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Finance.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

1re Session/35e Législature

Extrait des Procès–verbaux de la Chambre des communes du jeudi 21 avril 1994.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi S–2, Loi mettant en oeuvre une convention conclue entre le Canada et la République de Hongrie, un accord conclu entre le Canada et la République fédérale du Nigéria, un accord conclu entre le Canada et la République du Zimbabwe, une convention conclue entre le Canada et la République argentine et un protocole conclu entre le Canada et le Royaume des Pays–Bas, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Mme Blondin–Andrew (secrétaire d'État (Formation et Jeunesse)), au nom de M. Martin (ministre des Finances), appuyée par M. Gerrard (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)), propose,—Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

La motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence. En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

REPORT TO THE HOUSE

Tuesday, May 10, 1994

The Standing Committee on Finance has the honour to present its

FIFTH REPORT

In accordance with an Order of Reference dated Thursday, April 21, 1994, your Committee has considered Bill S–2, An Act to implement a convention between Canada and the Republic of Hungary, an agreement between Canada and the Federal Republic of Nigeria, an agreement between Canada and the Republic of Zimbabwe, a convention between Canada and the Argentine Republic and a protocol between Canada and the Kingdom of the Netherlands for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to income taxes and to make related amendments to other Acts and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issue No. 45 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

JIM PETERSON

Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mardi 10 mai 1994

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du jeudi 21 avril 1994, votre Comité a étudié le projet de loi S–2, Loi mettant en oeuvre une convention conclue entre le Canada et la République de Hongrie, un accord conclu entre le Canada et la République fédérale du Nigéria, un accord conclu entre le Canada et la République du Zimbabwe, une convention conclue entre le Canada et la République argentine et un protocole conclu entre le Canada et le Royaume des Pays–Bas, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et apportant des modifications connexes à d'autres lois et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicule nº 45 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 10, 1994

(57)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 3:38 o'clock p.m. this day in Room 237–C, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Pierre Brien, Nick Discepola, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jane Stewart and David Walker.

Acting Members present: Walt Lastewka for Barry Campbell; Sarkis Assadourian for Ron Fewchuk.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Richard Domingue, Research Officer. *From the Public Bills Office:* Santosh Sirpaul, Legislative Committee Clerk. *From the Legislative Counsel Office:* Louis–Philippe Côté, Legislative Counsel.

Witnesses: From the Department of Finance: Jean–Marc Déry, Chief, Tax Treaties, Tax Legislation Division; and Len Farber, Director, Tax Legislation Division.

Bill S–2, An Act to implement a convention between Canada and the Republic of Hungary, an agreement between Canada and the Federal Republic of Nigeria, an agreement between Canada and the Republic of Zimbabwe, a convention between Canada and the Argentine Republic and a protocol between Canada and the Kingdom of the Netherlands for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to income taxes and to make related amendments to other Acts.

On Clause 1

Len Farber made a statement and, with the other witness from the Department of Finance, answered questions.

By unanimous consent, Clauses 1 to 34 carried, on division.

By unanimous consent, Schedules I to VII carried, on division.

The Title carried, on division.

The Bill carried, on division.

ORDERED, — That the Chairman report Bill S–2, without amendment, to the House.

It was agreed, — That the Clerk be authorized to pay the expenses for the two working lunches held during the Cross–Canada trip: one in Toronto on April 11, 1994, and one in Charlottetown on April 22, 1994.

It was agreed, — That when the Chair of the Sub–Committee is unable to act in that capacity at or during a meeting of the Sub–Committee, he shall designate a member of the Sub–Committee to act as Chair at or during the said meeting.

It was agreed, — That the Committee authorize the allocation of sufficient funds from its budget to the Sub–Committee for the payment of reasonable travelling and living expenses to witnesses appearing before the Sub–Committee.

It was agreed, — That pursuant to the Order of the House, dated Tuesday, May 3, 1994, the Committee meet on either Tuesday, May 24, 1994 at 9:00 p.m. or on Wednesday, May 25, 1994 at 1:00 p.m., at the discretion of the Chairman, to receive the report of the Sub–Committee on Bill C–17.

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 10 MAI 1994

(57)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 15 h 38, dans la salle 237–C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Pierre Brien, Nick Discepola, Herb Grubel, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jane Stewart, David Walker.

Membres suppléants présents: Walt Lastewka pour Barry Campbell; Sarkis Assadourian pour Ron Fewchuk.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Richard Domingue, attaché de recherche. *Du Bureau des projets de loi d'intérêt public:* Santosh Sirpaul, greffière de comité législatif. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Louis–Philippe Côté, conseiller législatif.

Témoins: Du ministère des Finances: Jean–Marc Déry, chef, Conventions fiscales, Législation de l'impôt; Len Farber, directeur, Législation de l'impôt.

Projet de loi S–2, Loi mettant en oeuvre une convention conclue entre le Canada et la République de Hongrie, un accord conclu entre le Canada et la République fédérale du Nigéria, un accord conclu entre le Canada et le République du Zimbabwe, une convention conclue entre le Canada et la République argentine et un protocole conclu entre le Canada et le Royaume des Pays–Bas, en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Article 1

Len Farber fait un exposé puis, avec l'autre témoin du ministère des Finances, répond aux questions.

Du consentement unanime, les articles 1 à 34 sont adoptés, avec dissidence.

Du consentement unanime, les annexes I à VII sont adoptées, avec dissidence.

Le titre est adopté, avec dissidence.

Le projet de loi est adopté, avec dissidence.

IL EST ORDONNÉ — Que le président fasse rapport du projet de loi S–2, sans proposition d'amendement.

Il est convenu — Que la greffière soit autorisée à payer les frais des deux dîners de travail tenus pendant la tournée nationale, à Toronto, le 11 avril, et à Charlottetown, le 22 avril.

Il est convenu — Que si le président du Sous–comité devenait incapable d'assumer ses fonctions à l'occasion d'une réunion, il désigne pour le remplacer un des membres du Sous–comité.

Il est convenu — Que le Comité autorise l'allocation des fonds suffisants pris sur son budget, afin que soient remboursés des frais raisonnables de voyage et de séjour de témoins qui viennent témoigner devant le Sous–comité.

Il est convenu — Qu'en conformité de l'ordre de la Chambre du mardi 3 mai 1994, le Comité se réunisse soit le mardi 24 mai, à 9 heures, ou le mercredi 25 mai, à 13 heures, au choix du président, afin de recevoir le rapport du Sous–comité sur le projet de loi C–17.

At 4:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

À 16 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 10, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 10 mai 1994

• 1539

The Chairman: I call this meeting to order. The finance committee is today considering Bill S–2, an act to implement a convention between Canada and the Republic of Hungary, as well as other tax treaty partners.

Le président: La séance est ouverte. Le comité des finances examine aujourd'hui le projet de loi S–2, Loi mettant en oeuvre une convention conclue entre le Canada et la République de Hongrie, ainsi que d'autres parties à des conventions fiscales.

• 1540

With us as witnesses are officials from the Department of Finance. Mr. Len Farber is Director, Tax Legislation Division; and Jean–Marc Déry, Chief, Tax Treaties, Tax Legislation Division.

Les témoins que nous allons entendre aujourd'hui représentent le ministère des Finances. M. Len Farber est directeur, Division de la législation de l'impôt, ministère des Finances; et Jean–Marc Déry est chef, conventions fiscales, Division de la législation de l'impôt.

Merci beaucoup d'être venus. Est–ce que vous voulez commencer par les questions ou si vous préférez que les témoins fassent un exposé? Seriez–vous prêts à prendre deux ou trois minutes pour résumer ce projet de loi?

Thank you for coming. Would you prefer to start with questions or to hear presentations by the witnesses? Would you agree to take two or three minutes to sum up this bill?

Mr. Len Farber (Director, Tax Legislation Division, Department of Finance): The purpose of the bill is to implement the treaties with Argentina, Hungary, Nigeria and Zimbabwe, and a protocol to the convention with the Netherlands. The treaties are similar in that they're based on either the OECD or United Nations model conventions.

M. Len Farber (directeur, Division de la législation de l'impôt, ministère des Finances): Ce projet de loi a pour objet de mettre en oeuvre les conventions conclues avec l'Argentine, la Hongrie, le Nigéria et le Zimbabwe, et un protocole à la convention avec les Pays–Bas. Ces conventions sont similaires puisqu'elles s'inspirent des modèles de conventions de l'OCDE ou des Nations Unies.

The two main objectives of tax treaties, as I'm sure you're aware, is to avoid double taxation and to combat fiscal evasion. However, they're also important because they constitute a framework within which investors can operate with a degree of certainty and stability.

Les deux principaux objectifs des conventions fiscales, comme vous le savez certainement, sont d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale. Elles sont également importantes du fait qu'elles constituent un cadre qui assure une certaine sécurité et stabilité aux investisseurs.

There are currently 52 tax treaties in force between Canada and other countries. The ratification of the treaties contained in Bill S–2 will therefore increase that number to 56.

Il y a actuellement 52 conventions fiscales en vigueur entre le Canada et d'autres pays. La ratification des conventions contenues dans le projet de loi S–2 en portera donc le nombre à 56.

There are no particular clauses within this treaty bill that we believe are controversial. They were negotiated between the two countries and have been signed, and as I indicated earlier, this bill is the implementing legislation.

À notre avis, ce projet de loi ne contient aucune disposition qui puisse prêter à controverse. Les conventions ont été négociées entre les deux pays et ont déjà été signées; comme je l'ai déjà dit, ce projet de loi vise donc leur mise en oeuvre.

Mr. Chairman, if there are any particular questions on any aspects of this bill, Mr. Déry, who was the chief negotiator on our behalf, can answer any technical questions or otherwise.

Monsieur le président, si vous avez des questions à poser sur certains points de ce projet de loi, M. Déry, qui a été notre négociateur principal, pourra répondre à toutes les questions, techniques, ou autres.

The Chairman: Thank you, Mr. Farber.

Le président: Merci, monsieur Farber.

Nous allons commencer à poser des questions. Monsieur Asselin.

We are going to start with our questions. Mr. Asselin.

M. Asselin (Charlevoix): Je voudrais savoir si le projet de loi S–2, est une nouvelle loi, ou s'il modifie une loi existante. Quelle est la différence entre les deux projets de loi? Je parle bien sûr de différences majeures.

Mr. Asselin (Charlevoix): I would like to know if Bill S–2 is a new legislation or an amendment to an existing one. What is the difference between the two bills? Of course, I'm talking about major differences.

M. Jean–Marc Déry (chef, Conventions fiscales, Division de la législation de l'impôt, ministère des Finances): Monsieur le président, le projet de loi S–2 est une nouvelle loi qui contient dans la dernière partie des amendements à une loi antérieure.

Mr. Jean–Marc Déry (Chief, Tax Treaties, Tax Legislation Division, Ministry of Finance): Mr. Chairman, Bill S–2 is a new act, the last part of which contains amendments to a previous act. These amendments are very minor and mostly aim at

[*Text*]

Les amendements à la loi antérieure sont des amendements très mineurs visant essentiellement à corriger des erreurs typographiques dans la loi originale mettant en oeuvre la convention avec les Pays–Bas.

M. Asselin: C'est très bien; je n'ai pas d'autres questions.

The Chairman: We don't have a quorum.

Est–ce que vous avez des questions?

Mr. Walker (Winnipeg North Centre): No.

The Chairman: We don't have a quorum. Ask some questions.

Mr. Walker: Are there any major differences between the bills of each of these individual countries that we're signing this arrangement with?

Mr. Déry: There is no difference in the implementing legislation itself, but there are a few differences between each of the treaties in the annexes. Most of the differences are related to the withholding rates on dividends, interest and royalties, and they vary because of the specific position of the individual countries concerned.

Mr. Walker: How frequently are these signed? Does one signature last forever or do you renew them every few years?

Mr. Déry: These treaties tend to last for quite a long time; however, with the changes in the tax system of each country, including Canada, more and more often there are examples of renegotiation or partial renegotiation. The treaty with the Netherlands, for example, implements a 1992 budget proposal.

Mr. Walker: When you're signing with a country like Hungary, for example, which has had a significant change in government by the looks of it. . . When you are dealing with central and eastern Europe, has there been much change as governments have changed since the late 1980s, or has it been pretty stable?

• 1545

Mr. Déry: The tax system has evolved over the past four or five years. We are not aware of changes today in the Hungarian government position vis–à–vis these international treaties. Hungary has commited itself to negotiate these treaties following the OECD model, and to my knowledge they have not changed their position. Actually, the Hungarian Parliament has already approved the treaty that it signed with Canada.

Mr. Walker: In questions such as the breakup of Czechoslovakia, do you find that the new countries that emerge from the former regimes are accepting these protocols pretty well automatically, or are you finding yourself in a whole range of circumstances?

Mr. Déry: With respect to Czechoslovakia, each new country has accepted to be bound by the terms of the treaty between Canada and Czechoslovakia. So right now, it's as if we had two different treaties. In time we will negotiate a separate one with each country to adapt to its own specific needs, but right now, as I said, it's as if we had two treaties in force.

[*Translation*]

correcting typographical errors that appear in the original act implementing the convention with the Netherlands.

Mr. Asselin: Very well; I have no other questions.

Le président: Nous n'avons pas le quorum.

Have you any questions?

M. Walker (Winnipeg–Nord–Centre): Non.

Le président: Nous n'avons pas le quorum. Posez vos questions.

M. Walker: Y a–t–il des différences importantes entre les projets de loi concernant chacun des pays avec lesquels nous signons une convention?

M. Déry: Il n'y a aucune différence dans la loi de mise en oeuvre elle–même, mais il y en a quelques–unes dans les diverses conventions figurant en annexe. La plupart de ces différences ont trait aux taux de retenue sur les dividendes, les intérêts et les redevances, et ceux–ci varient à cause des dispositions particulières en vigueur dans chaque pays.

M. Walker: Quelle est la fréquence de signature de telles conventions? Sont–elles signées de manière définitive ou sont–elles renouvelées au bout de quelques années?

M. Déry: Ces conventions durent en général fort longtemps; cependant, du fait des changements du régime fiscal de chaque pays, y compris le Canada, les renégociations complètes ou partielles sont de plus en plus fréquentes. La convention avec les Pays–Bas, par exemple, met en oeuvre une proposition contenue dans le budget de 1992.

M. Walker: Lorsque vous concluez une convention avec un pays tel que la Hongrie, dont le gouvernement a apparemment subit des changements profonds. . . Lorsque vous avez affaire à un pays d'Europe centrale ou de l'est, les changements de gouvernement depuis la fin des années quatre–vingt ont entraîné des modifications importantes, ou la situation est–elle demeurée assez stable?

M. Déry: Le régime fiscal a évolué au cours de ces quatre ou cinq dernières années. À notre connaissance, la position du gouvernement hongrois n'a pas changé à l'égard de ces conventions internationales. La Hongrie s'est engagée à les négocier conformément au modèle de l'OCDE; en fait, le Parlement hongrois a déjà approuvé la convention conclue avec le Canada.

M. Walker: Lorsqu'un pays comme la Tchécoslovaquie disparaît les nouvelles nations qui naissent de l'effondrement des régimes antérieurs acceptent–elles ces protocoles à peu près automatiquement, ou vous trouvez–vous confrontés à des situations très diverses?

M. Déry: Dans le cas que vous citez, chacune des nouvelles nations a accepté d'être liée par les termes de la convention conclue entre le Canada et la Tchécoslovaquie. En ce moment, c'est donc comme si nous avions deux traités différents. Au moment opportun, nous négocierons une convention distincte avec chaque pays afin de l'adapter à ses besoins particuliers. Mais en ce moment–même, comme je le disais, c'est comme si nous avions deux traités en vigueur.

[*Texte*]

Mr. Walker: Would you say we pretty well have these agreements now with every country in the world? How many would you say we have?

Mr. Déry: We have 52 in force right now and there are negotiations on the way with about 35 other countries.

The Chairman: Could I ask you whether you have followed the standard provisions for a reduction of withholding taxes in each of these areas—withholding taxes on dividends, interest, rents, royalties?

Mr. Déry: I am not sure I understand what you mean by standard provisions.

The Chairman: What are Canada's regular withholding tax rates under the Income Tax Act on such remittances, and what have you reduced them to in these treaties?

Mr. Déry: The rate under the Income Tax Act is generally 25% on dividends, interest and royalties. There are exceptions, of course. In our negotiations on dividends, as of today we attempt to reduce the rate to 5% by 1997 for dividends paid between rotated companies where there is a degree of ownership between the payer and the owner of the company. For other dividends, for individuals or companies not having an important controlling interest, we still maintain 15%, which is the rate suggested by the OECD.

With respect to interest, we normally seek to lower the rate to 10%, but we do include a number of exceptions for government bonds, for interest paid between unrelated persons for the sales of goods and merchandise and so on.

Finally, on royalties we seek to obtain the 10% rate with exceptions. Traditionally we've been asking for a zero rate on copyright royalties, and since the 1993 budget we're now seeking to exempt computer software and royalties on patents and certain types of information.

The Chairman: How many tax treaty partners does Canada now have, assuming these go through?

Mr. Déry: It would be a total of 56.

The Chairman: Do you envisage many more tax treaties being signed by Canada with other countries?

Mr. Déry: As I indicated, there are between 30 and 35 countries on our "under negotiation" list.

The Chairman: When you reduce these withholding tax rates, do you take into consideration the fact that the foreign jurisdiction grants a tax credit for the Canadian taxes otherwise paid? In other words, by reducing withholding taxes, we really don't in many cases actually save the taxpayer money. It's just a question of which jurisdiction, the foreign jurisdiction or Canada, is entitled to the taxes.

[*Traduction*]

M. Walker: Avons–nous conclu des conventions avec à pratiquement tous les pays du monde? Combien en avons–nous, disiez–vous?

M. Déry: Nous avons actuellement 52 conventions en vigueur et nous sommes en train d'en négocier avec 35 autres pays, environ.

Le président: Pourriez–vous me dire si vous avez suivi les dispositions normales concernant une réduction des retenues dans chacun de ces domaines—retenues sur les dividendes, les intérêts, les loyers, les redevances?

M. Déry: Je ne suis pas sûr de bien comprendre ce que vous entendez par dispositions normales.

Le président: Dans ces domaines, quelles sont les retenues normales au Canada prévues par la Loi de l'impôt sur le revenu, et à quels taux les avez–vous ramenées dans ces conventions?

M. Déry: Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu, la retenue est d'environ 25 p. 100 sur les dividendes, les intérêts et les redevances. Il y a naturellement des exceptions. En ce qui concerne nos négociations sur les dividendes, nous nous efforçons de ramener le taux à 5 p. 100 d'ici 1997 pour les dividendes payés entre sociétés lorsqu'il existe un élément de propriété entre le payeur et le propriétaire de la société. Pour les autres dividendes, pour les particuliers ou les sociétés qui ne détiennent pas un bloc de contrôle important, nous maintenons le taux de 15 p. 100, qui est d'ailleurs celui qui est recommandé par l'OCDE.

Pour les intérêts, nous nous efforçons normalement de ramener le taux à 10 p. 100, mais nous incluons un certain nombre d'exceptions pour les obligations du gouvernement, pour les intérêts payés entre personnes non associées, pour la vente de biens et de marchandises, etc.

Enfin, nous nous efforçons d'obtenir le taux de 10 p. 100 pour les redevances, avec quelques exceptions. Nous avons toujours réclamé un taux nul pour les redevances sur le droit d'auteur, et depuis le budget de 1993, nous avons l'intention de dispenser les redevances sur les logiciels, sur les brevets et sur certains types d'information.

Le président: À supposer que ces conventions soient approuvées, combien de signataires de ces conventions fiscales cela donnerait–il?

M. Déry: Cela fera un total de 56.

Le président: Envisagez–vous la signature d'autres conventions fiscales entre le Canada et d'autres pays?

M. Déry: Comme je l'ai dit tout à l'heure, il y a entre 30 et 35 pays sur notre liste de «négociations en cours».

Le président: Lorsque vous réduisez ces taux de retenues, tenez–vous compte du fait que le pays étranger accorde un crédit d'impôt sur les impôts canadiens payés par ailleurs. Autrement dit, en réduisant ces retenues, dans bien des cas, cela ne signifie pas vraiment une économie pour le contribuable. La question est simplement de déterminer si c'est le Canada ou le pays étranger qui a le droit de percevoir ses impôts.

[*Text*] [*Translation*]

• 1550

For example, if a foreign resident, say U.S., receives Canadian interest and he's taxed thereon at 50% under U.S. rates, our reducing that withholding tax from 25% to 15% simply means that we are transferring to the foreign jurisdiction 15 points of withholding tax. It imposes no extra burden on that individual. Since we're a net exporter of capital, isn't this the way we give away a lot of money?

Mr. Déry: It is extremely difficult to put a cost on the transfer with individual countries. Perhaps with the United States it's easier to get the information in terms of numbers and so on. If I remember correctly, at the time of the last negotiation with the U.S. such calculations were made. That's the reason why the rates were not reduced by more at the time.

With a large number of other countries, the flow is almost one–sided. The reduction on the Canadian side, although they are in numbers—for example, 10 points withholding rate—I think in practice in most cases it is negligible.

The Chairman: The trend for every nation in the world is to reduce withholding rates on all transfers of income.

Mr. Shepherd (Durham): I'd like to pick up on what the chairman was saying. You must have some type of analysis on a country–by–country basis of the foreign outflows of capital as opposed to the importation of capital through your taxing policies. I'm thinking of the withholding tax we would have compared with, say, the Americans' withholding tax on moneys domiciled in Canada. There must be deficits and surpluses in that equation. Are you cognizant of those numbers?

Mr. Déry: We don't have specific data on each country. We have historical data. We could estimate, but I would say it would be a guestimate. It's impossible to make the distinction between so many countries where you have the aggregate figure to try to come out with a number for a specific country. It's impossible. I think any attempt made to aggregate these figures will give a result that probably will be negligible.

Mr. Shepherd: The movement to a 5% rate regarding interlocking controlled companies, in view of the high degree of foreign ownership in our economy, by definition must represent a net capital outflow to Canada. Would you agree with that?

Mr. Farber: Mr. Chairman, with regard to the countries dealt with in this treaty bill—namely, Argentina, Hungary, Nigeria and Zimbabwe—the level of trade between Canada and those countries has hitherto been fairly negligible. So the overall cost in terms of a reduced withholding tax would be by any estimation extremely low.

We have not attempted to forecast what the benefits might be as a result of increasing trade, where those numbers might start having some significance as there's more investment with regard to companies carrying on trade either in Canada, or Canada carrying on trade with related companies and the business in those other countries. It's very hard to put an estimate as to what the future cost may be in the context of a reduced rate on the withholding tax.

Par exemple, si un résident étranger, disons des États–Unis, touche des intérêts canadiens sur lesquels il paie un impôt de 50 p. 100 conformément aux taux américains, le fait de ramener la retenue de 25 p. 100 à 15 p. 100 signifie simplement que nous transférons 15 p. 100 de cette retenue à la puissance étrangère. Cela n'impose aucune charge supplémentaire pour l'individu concerné. Comme nous sommes exportateurs nets de capitaux, n'est–ce pas là une façon de perdre beaucoup d'argent?

M. Déry: Il est extrêmement difficile de déterminer le coût de transfert d'un pays à l'autre. Il est cependant peut–être plus facile de le faire dans le cas des États–Unis. Si je ne me trompe, au moment des dernières négociations avec les États–Unis, on a fait ce genre de calcul. C'est la raison pour laquelle on n'avait pas adopté une réduction plus importante des taux, à l'époque.

Dans le cas de beaucoup d'autres pays, le mouvement est presque unilatéral. La réduction du côté canadien, bien qu'elle soit chiffrable—par exemple, un taux de retenue de 10 p. 100—est, dans la plupart des cas, négligeable.

Le président: Tous les pays du monde ont tendance à réduire les taux de retenue sur tous les transferts de revenu.

M. Shepherd (Durham): Je voudrais ajouter une remarque à ce que le président vient de dire. Vous devez bien avoir effectué des analyses pays par pays des sorties et des importations de capitaux par le jeu de vos politiques d'imposition. Je songe, par exemple, à la différence qui doit exister entre notre retenue fiscale et celle que pratiquent des Américains sur les fonds domiciliés au Canada. Il doit bien y avoir des déficits et des excédents dans une telle équation. Connaissez–vous ces chiffres?

M. Déry: Nous n'avons pas de données propres à chaque pays. Nous avons des données historiques. Nous pourrions estimer des chiffres, mais les résultats seraient très approximatifs. Il est impossible de faire une distinction entre tant de pays et de calculer le chiffre correspondant à chacun d'entre eux d'après un montant global. C'est impossible, de toute façon, le résultat serait probablement négligeable.

M. Shepherd: L'adoption d'un taux de 5 p. 100 pour les sociétés contrôlées à administrations interreliées doit représenter une sortie nette de capitaux pour le Canada, étant donné l'importance de la propriété étrangère dans notre économie. Êtes–vous d'accord.

M. Farber: Monsieur le président, en ce qui concerne les pays visés par ce projet de loi—l'Argentine, la Hongrie, le Nigéria et le Zimbabwe—les échanges commerciaux avec le Canada ont été, jusqu'à présent, insignifiants. Le coût total d'une réduction de la retenue fiscale serait donc, de toute façon, extrêmement faible.

Nous n'avons pas essayé de prévoir les avantages d'une augmentation des échanges commerciaux lorsque ces chiffres commenceraient à prendre une certaine importance et qu'il y aurait une augmentation des investissements grâce aux sociétés opérant au Canada, ou faisant affaire avec des sociétés associées et des entreprises de ces pays. Il est très difficile d'estimer ce que serait le coût si l'on réduisait le taux de retenue fiscale.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1555

Mr. Shepherd: Surely before you implement this kind of legislation, you would take that into account, would you not? You would understand what the net capital flow to each recipient country would be.

M. Shepherd: Mais avant de mettre en oeuvre une telle loi, vous tiendriez certainement compte de tout cela, n'est–ce pas? Vous sauriez ce qu'est le mouvement de capitaux nets pour chaque pays bénéficiaire.

Mr. Farber: With regard to those four countries, they were negligible.

M. Farber: Dans le cas de ces quatre pays, les chiffres sont insignifiants.

The hope in any treaty negotiation is that we establish a framework wherein more investment and more trade will take place. On a bilateral basis, you negotiate a treaty with regard to withholding taxes on interest, dividends and what not in the hope that it's going to foster more trade. Only the future will tell. Until this point in time, based on historical data, it has been negligible.

Lorsque nous négocions une convention, nous espérons toujours établir un cadre qui facilitera les investissements et les échanges commerciaux. Sur le plan bilatéral, vous négociez une convention concernant les retenues fiscales sur les intérêts, les dividendes, etc., dans l'espoir que cela stimulera les échanges commerciaux. Seul l'avenir nous dira si cet espoir était fondé. En attendant, si l'on se fonde sur les données historiques, les résultats ont été négligeables.

Mr. Shepherd: The comment was made that it's their general policy to reduce to 5% inter–company transfers. Taking that comment on to the next stage, there must be a tremendous reduction in capital flows, if we look at the United States, in that same treaty arrangement. Would you agree with that?

M. Shepherd: On a dit que ces pays ont en général pour politique de ramener à 5 p. 100 les transferts inter–sociétés. Si l'on pousse le raisonnement plus loin, il doit y avoir une énorme réduction des mouvements de capitaux dans le cas des États–Unis, n'est–ce pas?

Mr. Farber: Yes, Mr. Chairman. Certainly when one looks at negotiating a protocol with the United States, which I'm sure you're aware is under negotiation at the present time, the flows of capital both north and south are a major consideration to see, overall, as you negotiate the treaty and all the various elements involved in coming up with an overall package, that the cost elements for each element in the package are taken into consideration.

M. Farber: Oui, monsieur le président. Lorsqu'on négocie un protocole avec les États–Unis—ce qui est actuellement le cas, comme vous le savez certainement—les mouvements de capitaux dans les deux sens sont un point majeur à considérer lorsque l'on négocie les conventions et tous les éléments qui entrent dans celles–ci, de manière à ce que les coûts, pour chacun de ces éléments, soient pris en considération.

The Chairman: Thank you, Mr. Shepherd.

Le président: Merci, monsieur Shepherd.

Monsieur Brien, s'il vous plaît.

Mr. Brien, please.

M. Brien (Témiscamingue): Dans son récent rapport, le vérificateur général faisait allusion à des paradis fiscaux. La plupart des pays mentionnés ici ne font pas partie de ces pays–là, sauf peut–être les Pays–Bas. Quelle serait votre opinion à ce sujet? Comment expliquez–vous que le vérificateur général parle des Pays–Bas comme pouvant être un paradis fiscal?

Mr. Brien (Témiscamingue): In his last report, the Auditor General alluded to tax heavens. Most of the countries mentioned here are not such heavens, with the possible exception of the Netherlands. What is your opinion on the subject? How do you explain the fact that the Auditor General says that the Netherlands could be a tax heaven?

Mr. Farber: By and large we only negotiate tax treaties with countries that have an established tax system. While I don't remember the specific example that the member refers to in the Auditor General's report, certainly we don't regard the Netherlands as a tax haven. While the Netherlands, just as Canada and many other countries around the world, has some specific incentive provisions for various activities, overall the Netherlands does have an established tax system that on any measure wouldn't be regarded as a tax haven, the kind of a tax system we see in some other countries around the world in which there is no tax system at all.

M. Farber: D'une façon générale, nous ne négocions de conventions fiscales qu'avec les pays qui ont un régime fiscal bien établi. Bien que je ne me souvienne pas de cet exemple précis dans le rapport du vérificateur général, il est bien certain que nous ne considérons pas les Pays Bas comme un paradis fiscal. Bien qu'ils aient, comme le Canada et beaucoup d'autres pays, des mesures d'incitation pour diverses activités, dans l'ensemble, les Pays Bas ont un régime fiscal établi et personne ne songerait à les considérer comme un paradis fiscal, comme c'est le cas de certains autres pays qui n'ont pas de régime fiscal du tout.

M. Brien: Monsieur le président, dans son rapport de 1992, le vérificateur général dit que des compagnies canadiennes ont investi 16,1 milliards de dollars dans des paradis fiscaux. Il nommait la Barbade, Chypre, l'Irlande, les Pays–Bas et la Suisse. D'après vous, à quoi fait–il allusion lorsqu'il mentionne ces pays comme étant des paradis fiscaux?

Mr. Brien: Mr. Chairman, in his 1992 report, the Auditor General notes that Canadian companies have invested $16.1 billion in tax heavens. He specifically mentioned Barbados, Cyprus, Ireland, the Netherlands and Switzerland. According to you, what does he mean when he gives these counties' example of tax heavens?

[*Text*]

Mr. Farber: Mr. Chairman, the Auditor General's report from 1992 highlighted certain examples of activities that Canadian companies entered into throughout the world in attempts to repatriate exempt surplus. They were examples that he brought to the attention of the government at a time that predated the government's introduction of the General Anti–Avoidance Rule.

• 1600

It's difficult to say at this point in time whether or not, with the implementation of the General Anti–Avoidance Rule, those specific examples would still have been a concern to the Auditor General.

In this government's recent budget in February, certain amendments were announced that dealt specifically with the foreign affiliate rules and the list of countries that was again mentioned in the Auditor General's report.

Mr. Chairman, those rules will certainly be the subject of a bill that will be before the House and this committee sometime in the fall, at which time the specific measures introduced by the government will be debated with a view to seeing whether they have addressed the concerns laid out, and are in keeping with our general taxation policies with regard to those specific issues.

The Chairman: Before you continue, Mr. Brien,

je dois dire que nous pouvons continuer jusqu'à 18h30; mais pour que les députés sachent à quoi s'en tenir, j'aimerais savoir si vous en avez encore pour longtemps.

M. Brien: Ce ne sont pas des questions qui prennent trois heures, cela ne dépend pas que de moi.

Le président: D'accord.

M. Brien: Personnellement, j'aurais encore quelques questions.

Le président: Très bien. Continuez.

M. Brien: Est–ce que le projet de loi contient des dispositions afin de protéger le Canada contre la possibilité qu'un des pays mentionnés apporte des modifications à ses lois sur la fiscalité afin de devenir un paradis fiscal, ou tout au moins de présenter de grands avantages en ce sens? Est–ce que le projet de loi contient des mesures concrètes visant à nous protéger en ce sens?

M. Déry: Je ne crois pas que les conventions contiennent de dispositions empêchant un pays de modifier sa législation. Certaines dispositions sont prévues pour prévenir les abus mais je ne crois pas qu'elles visent les résultats que le député voudrait obtenir. En bref, rien n'empêche un pays de modifier ses lois.

M. Brien: Si un pays venait à modifier sa législation et soit considéré comme un paradis fiscal, on ne pourrait rien faire, n'est–ce pas? Nous sommes donc liés par cette convention.

M. Déry: Dans ces cas–là, la solution est de dénoncer la convention. Cela se fait. Certains pays dénoncent des conventions parce que les systèmes ont changé de façon dramatique. Il y a toujours moyen de le faire.

Normalement, il faut donner un préavis de six mois pour que les dispositions cessent le 1er janvier de l'année suivante.

[*Translation*]

M. Farber: Monsieur le président, dans son rapport de 1992, le vérificateur général soulignait certaines pratiques utilisées par des sociétés canadiennes pour essayer de rapatrier des excédents exonérés d'impôts. Il avait attiré l'attention du gouvernement sur un certain nombre d'exemples, avant qu'il ne commence à appliquer la règle générale anti–évitement.

Il est difficile de dire si ces exemples précis auraient autant préoccupé le Vérificateur général, si la règle générale anti–évitement avait été en vigueur.

Dans le budget qu'il a déposé en février, le gouvernement actuel a annoncé un certain nombre de modifications visant les filiales étrangères et la liste des pays, ces éléments ayant été relevés de nouveau dans le rapport du Vérificateur général.

Monsieur le président, les règles en question vont certainement faire l'objet d'un projet de loi qui sera déposé devant la Chambre et éventuellement le comité à l'automne, et nous pourrons alors débattre des mesures précises proposées par le gouvernement en vue de déterminer si ce dernier a bel et bien répondu aux préoccupations des Canadiens et si elles cadrent avec nos politiques générales en matière d'imposition.

Le président: Avant que vous ne continuiez, monsieur Brien. . .

I want you to know that we have until 6:30 p.m.; however, just so I can give members an idea of what to expect, I would like to know just how much more time you expect to need.

Mr. Brien: Well, these are not questions that will take three hours to answer; however, the amount of time does not only depend on me.

The Chairman: Yes, I see.

Mr. Brien: I do, however, have a few more questions.

The Chairman: Fine. Go ahead.

Mr. Brien: Does this legislation contain provisions that will protect Canada against the possibility of changes being made to the tax laws of one of the listed countries that would make it a tax heaven, or at the very least, give it a significant advantage, from a taxation standpoint? Does the legislation contain concrete measure that can protect us against that sort of thing?

Mr. Déry: I do not think the conventions contain any provisions preventing a country from changing its legislation. Some provisions are in place with a view to preventing abuse, but I do not think they would lead to the kink of results the member has in mind. The short answer is, nothing would prevent a country from amending its own laws.

Mr. Brien: If a country were to amend its legislation such that it was considered a tax heaven, are you telling me there is really nothing we could do about it? In other words, we are bound by that convention.

Mr. Déry: In such cases, the solution is to terminate the convention. It has been done before. Countries take such a step if they feel there have been dramatic changes in the system. That option is always open to us.

One is generally required to give six months notice if the intention is to have the provisions cease to be operational on January 1 of the following year.

[*Texte*]

M. Brien: Est–ce que ce projet de loi est différent d'autres conventions fiscales signées par le Canada ou est–ce assez standard?

M. Déry: Je dirais que c'est standard. Il y a des différences d'un pays à l'autre, habituellement sur la question des taux retenus à la source sur les dividendes intérêts–redevances. Par exemple, les pays en voie de développement préfèrent avoir des taux plus élevés que les pays développés.

Il y a parfois des différences dans la rédaction, dans les dispositions concernant la définition d'établissements stables. Là encore, un pays en développement désire préserver ses pouvoirs d'imposition lorsqu'il y a activité de la part d'étrangers. Grosso modo, je dirais qu'elles se ressemblent énormément parce qu'elles sont faites sur le modèle OCDE ou sur celui des Nations Unies.

• 1605

M. Brien: J'aurais une question plus générale et c'est probablement par là que j'aurais dû commencer. Peut–on évaluer les retombées de ces conventions? Connaît–on leurs avantages?

M. Déry: Non, je ne crois pas qu'on puisse évaluer l'impact de façon précise. L'impact principal serait de créer un cadre d'investissements entre les pays, ce qui aide à réduire les barrières fiscales entre eux. Les investisseurs savent exactement à quoi s'en tenir, qu'il n'y aura pas de changement rapide sans préavis, car pour modifier une convention il faut en renégocier les dispositions, procéder de nouveau à la ratification, à la signature, etc. Tout cela prend un certain temps.

L'impact pourrait probablement se mesurer à plusieurs niveaux. Il y a tout d'abord une réduction d'impôts de la part du gouvernement. Les bénéficiaires sont les entreprises d'investisseurs mais il n'y a pas toujours de lien entre les coûts et les bénéfices. À ma connaissance, il n'y a jamais eu d'étude qui puisse mesurer efficacement l'impact des conventions fiscales internationales.

M. Brien: On sait que le Canada a des conventions fiscales avec plusieurs pays. Est–ce qu'à votre connaissance beaucoup de pays ont des conventions fiscales avec d'autres pays, particulièrement les États–Unis, entre autres? Comment pouvons–nous nous comparer quant à ces conventions fiscales? En a–t–on plus que d'autres ou si nous sommes dans la moyenne, étant donné l'évolution actuelle de l'économie mondiale?

M. Déry: Je dirais qu'on est dans la bonne moyenne. En Europe, le Royaume–Uni, l'Allemagne, la France ont beaucoup plus de conventions que le Canada mais nous n'en avons pas plus que les États–Unis. Nous sommes sûrement dans la bonne moyenne, pas en tête, mais dans le premier tiers.

M. Brien: Très bien. Si d'autres députés ont des questions à poser, je peux y revenir plus tard.

Le président: Non, je crois qu'il n'y en a pas. Vous pouvez continuer.

M. Brien: Oui? C'est d'accord.

[*Traduction*]

Mr. Brien: Is this legislation different from other tax conventions of which Canada is a signatory, or is it fairly standard?

Mr. Déry: I would say it's fairly standard. There are differences from one country to the next, usually regarding withholding taxes for interest, dividends or royalties. For instance, developing countries prefer higher rates than developed countries.

There are sometimes minor differences in terms of drafting or provisions relating to the definition of permanent establishment. There again, developing countries like to retain their taxation powers over the activities of foreign corporations. Generally speaking, I would say that they are generally quite similar, since they are all based on the OECD or UN model.

Mr. Brien: I now have a more general question, that I should probably have asked first. Are we in a position to assess the spinoffs of these tax treaties? Do we actually know what their benefits are?

Mr. Déry: No, I don't think we are in a position to accurately assess their impact. The main consequence of these conventions is to create a framework for investment between various countries, which helps to reduce tax barriers. Investors then know exactly what to expect and they also know that changes won't be made quickly without prior notice, since in order to amend a tax treaty, you need to renegotiate the provisions, and go through another ratification and signing process. All of that takes a certain amount of time.

I suppose the impact could probably be assessed at a number of levels. First of all, there is the foregone revenue associated with a tax reduction on the part of the government. The beneficiaries are investment companies, although there's not always a link between costs and benefits. To my knowledge, no study has ever been able to accurately measure the impact of international tax treaties.

Mr. Brien: Canada has signed tax conventions with a number of countries. As far as you know, is this a common practice on the part of many countries, particularly the United States, for instance? How does Canada compare with other nations, as far as tax treaties are concerned? Have we signed more than other countries, or are we pretty well average in that respect, given the changes occuring in the world economy?

Mr. Déry: I would say that we are about average, or perhaps slightly above. In Europe, for instance, the United Kingdom, Germany and France all have more tax treaties than Canada does, although we do not have more than the United States. So, I would say we are above average—not at the top of the heap, but in the upper third.

Mr. Brien: Fine, thank you. If any other members have question, I can complete my questioning later.

The Chairman: No, I don't believe there are any more questions from other members. You may continue.

Mr. Brien: Fine. Thank you.

[*Text*]

J'aimerais m'éloigner un peu des conventions comme telles. Nous savons que le budget va être étudié en comité cet automne. Au sujet des autres conventions fiscales, il y en a probablement qui sont un peu moins rentables. Il y a probablement un certain danger; si l'on a des filiales à l'étranger, on peut probablement s'en servir de paradis fiscal.

Y aurait–il possibilité de réviser ces conventions? Comment fonctionnent–elles? J'aimerais savoir si on est liés, et si oui pour combien de temps. Comment peut–on résilier une convention et est–ce que certaines sont révisées actuellement?

M. Déry: Pour résilier une convention, il faut donner un avis de dénonciation, généralement six mois avant la fin d'une année quelconque, auquel cas la convention perd ses effets le 1er janvier de l'année suivante.

M. Brien: Pourriez–vous répéter, s'il vous plaît? Le 1er janvier de l'année suivante?

M. Déry: Oui. Par exemple, si on voulait dénoncer une convention particulière avec un pays, il faudrait donner un avis de dénonciation avant le 30 juin 1994 auquel cas la convention perdrait ses effets le 1er janvier 1995. C'est la règle générale.

M. Brien: Je vois. Pourriez–vous me dire si certaines conventions sont actuellement révisées et que le Canada envisagerait d'annuler, en particulier celles mentionnées dans le rapport du vérificateur général de 1992 et qui semblaient les plus douteuses? Y a–t–il un suivi?

• 1610

Que s'est–il passé depuis? Qu'a fait le ministère depuis que le rapport du vérificateur général a montré ces situations anormales?

M. Déry: Dans son rapport, le vérificateur général ne fait que mentionner certains pays. Je ne crois pas qu'il ait identifié en particulier les problèmes qui existaient dans chacune des conventions. Son rapport explique de façon globale comment le Canada impose les revenus de source étrangère. Il n'y est pas question de convention en particulier.

Mr. Farber: Mr. Chairman, the only aspect of the tax treaty network that the Auditor General alluded to was with regard to what we call the listed countries. There are some countries in the Caribbean that got on the list of countries. In the context of Canadian multinationals carrying on operations there, this means they had an ability to repatriate exempt surplus.

In the context of that list of countries, those with which Canada does not have a formal treaty, the budget indicated that the list is under review. For any country on the list for which there is no formal treaty, advance notice has been given that they would not be on the list after January 1, 1995.

So with any of those countries that want to enter into negotiations, we would certainly do so, provided they have a system with which we feel tax treaty negotiations would be warranted. That is the extent to which the Auditor General's comment with regard to listed countries was dealt with in the budget process.

[*Translation*]

If you don't mind, I would like to move away for a moment from the subject of tax treaties per se. We all know that the budget is going to be examined in committee this fall. As far as other tax conventions are concerned, I imagine there are some that may not be quite as advantageous. Some may even be a little risky; in other words, if you have foreign affiliates, these conventions may well represent a tax heaven for you.

Is there any chance of our revising these conventions? How do they actually operate? I would like to know whether we are bound by them, and if so, for how long. Also, what is the process for terminating a treaty and can you tell me whether some of these treaties are currently being reviewed?

Mr. Déry: To terminate a treaty, you must give a notice of termination, generally six months before the end of a given year, in which case the convention ceases to be effective on January 1 of the following year.

Mr. Brien: Could you repeat that, please? On January 1 of the following year?

Mr. Déry: Yes, for instance, if we wanted to terminate a specific tax treaty, we would have to give notice of termination before June 30, 1994, in which case the treaty would cease to be effective on January 1 of 1995. That is the general rule.

Mr. Brien: I see. Could you tell me whether some of these treaties are currently being reviewed and whether Canada would consider terminating some of them, particularly those mentioned in the 1992 auditor general's report, that seemed particularly dubious? Is there any follow up?

What happened since? What has the ministry done since the Auditor General's report highlighted these abnormal situations?

Mr. Déry: In his report, the Auditor General only mentioned some countries. I do not believe that he identified any specific problems in each convention. He provides a general explanation of the manner in which Canada taxes foreign income. There is no mention of any specific convention.

M. Farber: Monsieur le président, la seule chose à laquelle le vérificateur général a fait allusion, à propos de notre réseau de convention fiscale, concernait ce que nous appelons les pays de la liste. Certains pays des Caraïbes figurent maintenant sur cette liste. Dans les cas des multinationales canadiennes qui y ont des activités, cela signifie qu'il leur est possible de rapatrier les excédents exonérés.

À propos de cette liste de pays, en ce qui concerne ceux avec lesquels le Canada n'a pas conclu de convention, le budget indiquait que la liste faisait l'objet d'un examen. Tous les pays qui figurent sur celle–ci et qui n'ont pas signé de convention officielle, ont été avisés qu'ils seraient rayés de la liste après le 1er janvier 1995.

Nous sommes donc prêts à engager des négociations avec n'importe lequel de ces pays, à condition qu'ils aient un régime fiscal qui le justifie. C'est la suite donnée dans le budget au commentaire du vérificateur général au sujet des pays figurant sur la liste.

[*Texte*]

M. Brien: Je vais parler de quelque chose de plus spécifique.

Le revenu d'une compagnie provenant de source étrangère, qui a été exonéré, donne droit, pour les dividendes versés aux actionnaires, aux mêmes crédits d'impôt que les revenus de source canadienne qui sont pleinement imposés. Le revenu gagné dans les paradis fiscaux bénéficie donc d'un traitement de faveur. En 1990, le ministère des Finances avait affirmé au vérificateur général que ces crédits–là n'étaient probablement pas assez importants pour justifier une mesure législative.

Est–ce que vous pouvez nous dire ce que l'on entend par sommes pas assez importantes pour justifier une mesure législative et combien cela représentait?

Mr. Farber: Mr. Chairman, I don't believe I can place myself in a position where I can answer for what, at that time, the minister thought was a warranted amount in terms of introducing amending legislation.

What I can say is that the review of foreign–source income has been going on for some time within the department. While this review was going on, the Auditor General's 1992 report came out and was critical of some of the foreign affiliate rules. In specific examples and using tax systems around the world, companies could repatriate dividends where the underlying income in a foreign jurisdiction was taxed at a very low rate back into Canada on a tax–free basis.

With the change in government, new priorities ensued. In the context of the ongoing review and a number of issues that were in the public domain at that time, the government felt that certain amendments to the foreign affiliate rules were warranted. It brought forward those amendments in its first budget.

As I said earlier, Mr. Chairman, those amendments will be in a bill that should be before the House in the early fall. I expect it will come before this committee very soon afterwards for debate.

The Chairman: That's assuming we have time on our busy agenda to deal with that type of bill.

• 1615

Mr. Farber: Mr. Chairman, I'm not suggesting or recommending that you do or do not deal with that bill. But in the normal process, the bill would certainly go to the House for first reading. What happens on second reading is that it will either come here or somewhere else for study.

M. Brien: Je ne vous demandais pas de porter un jugement sur le fait que les montants étaient trop ou pas assez importants, mais ce que cela pouvait représenter comme montant d'argent. Lorsque le ministre de l'époque disait que ce n'était pas assez important pour justifier des mesures législatives, il devait bien se baser sur quelque chose, il ne s'agissait pas seulement d'une intuition. Cela représentait combien en 1990?

Mr. Farber: Mr. Chairman, again, I don't know if there was any particular amount that either the minister or the government may have had in mind at that time. If my recollection serves me correctly, it was more in the context of the operation of the rules generally and of the way Canadian multinationals operate in an international business environment.

[*Traduction*]

Mr. Brien: I would like to talk about something more specific.

The foreign source income of a company, which is exempt, enjoys, as far as the dividends paid to the shareholders, the same tax credits as the Canadian source income, which is fully taxed. So, the income from tax heavens enjoys a favorable treatment. In 1990, the Ministry of Finance had told the Auditor General that these credits probably were not important enough to justify legislative action.

Could you tell us what is meant by not important enough to justify legislative action, and what amount were we talking about?

M. Farber: Monsieur le président, je ne crois pas pouvoir me permettre de dire quel était le montant que le ministre jugeait suffisant à l'époque pour prendre une mesure législative.

Tout ce que je peux dire, c'est que le ministère examine depuis un certain temps les revenus de source étrangère. Pendant que cet examen se poursuivait, le rapport de 1992 du vérificateur général est sorti et présentait des critiques à l'égard de certains des règlements concernant les sociétés étrangères affiliées. Dans certains cas bien particuliers, des sociétés pourraient utiliser des régimes fiscaux étrangers pour rapatrier des dividendes exonérées d'impôts de pays où l'impôt sur le revenu est très bas.

Il y a eu, depuis, un changement de gouvernement, et de nouvelles priorités dans le contexte de cet examen qui se poursuit encore et d'un certain nombre de questions qui étaient à l'époque dans le domaine public, le gouvernement a jugé que certains amendements aux règles applicables aux sociétés affiliées étrangères s'imposaient. Il les a présentés dans son premier budget.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, monsieur le président, ces amendements figureront dans un projet de loi qui devrait être présenté à la Chambre au début de l'automne et qui, je pense, seront soumis à ce comité très peu de temps après.

Le président: À supposer que notre emploi du temps très chargé nous permette de nous occuper de ce genre de projet de loi.

M. Farber: Monsieur le président, loin de moi la pensée de vous recommander de vous occuper de ce projet de loi. Mais selon le processus normal, il passera certainement à la Chambre en première lecture. Il sera certainement soumis à ce comité en seconde lecture ou à quelqu'un d'autre.

Mr. Brien: I was not asking you to decide whether the amounts were too important, or not important enough; what I wanted to know, was the amount. When the minister at the time said it was not important enough to justify an amending legislation, he must have used some basis, and not simply trusted his intuition. What was the amount in 1990?

M. Farber: Monsieur le président, je le répète, je ne sais si le ministre ou le gouvernement avait un chiffre précis à l'esprit, à l'époque. Si ma mémoire est fidèle, il s'agissait plutôt du fonctionnement des règlements en général et de la manière dont les multinationales canadiennes fonctionnent dans un milieu international.

[*Text*]

Issues of import and export neutrality, where Canadian companies have to compete on an effective level with companies from other jurisdictions trying to compete for the same business dollar in similar jurisdictions, were such that I believe the government at that time believed the system fostered international competitiveness. With the introduction of the General Anti–Avoidance Rule, the government felt that the system was constrained, that the corporate tax base was being maintained, and that amending legislation to deal with some of those issues was not necessary at that point.

As I said, priorities did change as other issues came about. As more information was exchanged with Revenue Canada officials, the government decided to move quickly in its first budget. So I don't really know whether there was a specific dollar amount that anybody had in mind as being something not significant enough to introduce legislation for. It was more a question of whether or not the existing legislation was meeting the objectives at that point in time, in terms of maintaining the Canadian corporate tax base.

M. Brien: J'aurais une autre question relative à ce problème spécifique. Une corporation canadienne peut déduire au Canada des frais d'intérêts reliés à des revenus déclarés à l'extérieur du Canada et exonérés d'impôt canadien puisqu'il n'est pas nécessaire de rapprocher des frais d'intérêts relatifs à un investissement fait dans une filiale à l'étranger. Est–ce que ce problème existe toujours? Est–ce que c'est vraiment un problème et est–ce que c'est perçu comme un problème?

Mr. Farber: Mr. Chairman, again this is an issue that is certainly not covered in this bill in terms of the implementing legislation. These are issues on which, I would suggest, when the bill implementing the budget legislation is brought forward, there are provisions dealing with what I would call the importation of foreign–source losses, whereby there are some constraints put on it. That kind of issue can be debated at that point in time.

We would certainly have our experts in that area available to more appropriately describe the mechanics and net benefits that are available under the legislation that will be coming forward.

M. Brien: En fait, vous me garantissez que ce n'est pas un problème avec les pays mentionnés dans le projet de loi S–2.

Mr. Farber: Mr. Chairman, as I indicated earlier, I can say with some certainty that issues such as that are not a problem at this time with the countries mentioned in Bill S–2 because the level of mutual investment is not very large and any of the cost benefits associated with it are negligible, based on historical data. In that context, the answer would be that there really is no issue.

• 1620

Whether or not an issue develops in the future as a result of mutual trade, and how much benefit or cost arises over time with regard to interest deductibility with regard to investments in a number of these foreign affiliates, only time will tell.

[*Translation*]

Les questions de neutralité des importations et des exportations, dans une situation où les sociétés canadiennes doivent se montrer compétitives vis–à–vis de sociétés étrangères sur leur propre territoire, étaient telles que le gouvernement de l'époque pensait sans doute que le système favorisait notre compétitivité sur le plan international. Avec l'adoption de la Règle générale anti–évitement, le gouvernement a jugé que le régime comportait maintenant des contraintes, que l'assiette fiscale des sociétés était maintenue et qu'une nouvelle mesure législative destinée à régler certaines de ces questions ne s'imposait plus.

Comme je l'ai dit, les priorités ont changé et d'autres problèmes se sont posés. À la suite d'un échange d'information plus poussé avec les représentants de Revenu Canada, le gouvernement a décidé d'agir rapidement dans son premier budget. Je ne sais donc vraiment pas si l'on avait un chiffre précis à l'esprit lorsqu'on a déclaré que le montant n'était pas suffisamment important pour justifier de nouvelles mesures législatives. Il s'agissait plutôt de déterminer si les dispositions existantes permettaient alors de maintenir l'assiette fiscale de l'impôt sur les sociétés canadiennes.

Mr. Brien: I have another question concerning this specific problem. A Canadian company may deduct, in Canada, interest costs related to foreign income that is exempt from Canadian tax, since it is not necessary to relate interest costs to an investment in a foreign affiliate. Does this problem still exist? Is it really a problem and is it considered as such?

M. Farber: Monsieur le président, il s'agit encore–là d'une question qui n'est certainement pas abordée dans ce projet de loi. Lorsque le projet de loi mettant en oeuvre les amendements proposés dans le budget sera présenté, ces questions seront couvertes par des dispositions concernant ce que j'appellerais l'importation de pertes de sources étrangères, qui seront soumises à certaines restrictions. C'est alors qu'il conviendra de discuter de ce genre de question.

Nos spécialistes de la question pourront alors mieux décrire les mécanismes et les avantages nets de la loi proposée.

Mr. Brien: In fact, you're telling me that the problem does not arise in the case of countries mentioned in Bill S–2.

M. Farber: Monsieur le président, comme je l'ai dit tout à l'heure, je peux déclarer, avec une certaine assurance, que les pays mentionnés dans le projet de loi S–2 ne nous posent pas ce genre de problème car les investissements mutuels ne sont pas très importants et les avantages de coûts connexes sont insignifiants, si l'on en juge d'après nos données. Compte tenu de la situation, on peut répondre qu'il n'existe pas de problème.

Quant à savoir si les échanges mutuels poseront, ou non, un problème à l'avenir, et quels seront les bénéfices ou les coûts des intérêts déductibles pour les investissements dans un certain nombre de ces filiales étrangères, seul l'avenir le dira.

[*Texte*]

Certainly in the context of these treaties we expect significant economic benefits to accrue to Canada as a result of our expanding network of treaty countries and our ability to get rules and regulations whereby Canadian multinational companies can operate in these jurisdictions, to the extent that they have an interest in operating there, on the basis of the rules of the game being certain for them.

M. Brien: J'aurais seulement une dernière question, monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Brien : Vous suivez les investissements à l'étranger. Pouvez–vous me dire si les investissements faits dans les pays mentionnés dans le projet de loi ont augmenté dans les dernières années? Vous pourriez également nous dire de quelle façon ils ont augmenté et si vous anticipez qu'ils vont le faire en prolongeant des conventions fiscales ou en introduisant de nouvelles.

Mr. Farber: As I said earlier, based on historical data the amount of investment between these countries has certainly not been large. But in terms of our expectations, when we enter into treaties with various countries we expect significant economic benefits as a result of negotiating the treaties and from forging new agreements with new treaty participants.

Economic benefits result from the increased competitiveness that results from lower cost of production, increased export potential, and enhanced domestic investment climate. They're generally accompanied by bilateral rate deductions and things of that nature.

In the context of future expectations, we expect bilateral investments in Canada, as well as by Canada in these other countries. This would be part and parcel of our expanded network of treaties, and in keeping with a desire for our Canadian companies that want to engage in business abroad in a multinational atmosphere to have rules and treaties that facilitate both certainty of operation as well as stability of operation.

Le président: Monsieur Brien, vos questions étaient excellentes. Y a–t–il d'autres questions? Dans ce cas–là, est–ce qu'il serait propice de poser la question?

We have to go clause by clause.

Avec votre permission, au lieu d'aller de l'article 1 à l'article 99, j'aimerais faire le tout à la fois.

Shall all of the clauses carry?

Clauses 1 to 34 inclusive agreed to on division

The Chairman: Shall the bill carry on division?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall the schedules carry on division?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall I report the bill to the House on division?

[*Traduction*]

Il est certain que nous attendons de ces conventions que le Canada retire des avantages économiques importants de l'extension du réseau de pays signataires et de la possibilité d'obtenir des règlements autorisant les multinationales canadiennes à exercer leurs activités dans ces pays, dans la mesure où elles ont intérêt à le faire, mais en connaissant les règles du jeu.

Mr. Brien: I have a last question, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Brien: You follow our investments abroad. Can you tell me if they have increased, over the last few years, in the countries mentioned in this bill? Could you also tell me how they have increased and if you expect that they will grow as a result of an extension of these fiscal treaties or of the signing of new treaties.

M. Farber: Comme je l'ai dit tout à l'heure, d'après nos données, les investissements effectués dans ces pays n'ont certainement pas été importants. En revanche, lorsque nous concluons une convention, nous attendons des bénéfices économiques importants de leur négociation et de l'établissement de nouveaux accords avec de nouveaux participants.

La compétitivité accrue due à la baisse du coût de production, à l'augmentation des possibilités d'exportation, et à l'amélioration des conditions d'investissement sur le plan intérieur, offre des avantages économiques et s'accompagne en général de réductions de tarifs bilatéraux et d'autres mesures de même nature.

Pour l'avenir, nous nous attendons à des investissements bilatéraux au Canada, ainsi qu'à des investissements canadiens dans ces autres pays. Cela concorderait avec ce que nous attendons de l'extension de notre réseau de conventions et avec le désir de nos sociétés canadiennes de faire affaires à l'étranger dans un contexte multinational régi par des règlements et des conventions qui assurent la sécurité et la stabilité de leurs opérations.

The Chairman: Mr. Brien, your questions were excellent. Are there anymore questions? If yes, is it the right time to ask the question?

Il faut que nous procédions à un l'examen article par article.

If you agree, instead of going from clause 1 to clause 99, I would like to do it all at the same time.

Tous les articles sont–ils adoptés?

Les articles 1 à 34 inclus sont adoptés à la majorité des voix

Le président: Le projet de loi est–il adopté à la majorité?

Des voix: Adopté.

Le président: Le titre est–il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Les annexes sont–elles adoptées à la majorité?

Des voix: Adoptées.

Le président: Dois–je faire rapport à la Chambre que le projet de loi a été adopté à la majorité?

[*Text*]

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Thank you, members. I thank our witnesses for coming before us.

Members, I have a few other housekeeping motions I'd like to get by, if you have no problem with it. The first is that the clerk be authorized to pay the expenses for the two working lunches held during the cross–Canada trip, the one in Toronto and the one in Charlottetown. We had to call lunches in because we had witnesses sitting with us during the lunch hour.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: We have a motion here for the subcommittee on Bill C–17, that when the chair of the subcommittee is unable to act in that capacity at or during a meeting of the subcommittee, due to infirmities, illnesses or other excuses, he shall designate a member of the subcommittee to act as chair at or during the said meeting.

[*Translation*]

Des voix: Adopté.

Le président: Merci, mes chers collègues. Je remercie nos témoins d'avoir bien voulu comparaître devant nous.

Mes chers collègues, si vous n'avez pas d'objection, je voudrais régler quelques autres motions d'intérêt courant. La première est que la greffière soit autorisée à payer les dépenses encourues lors des deux déjeuners d'affaires qui ont eu lieu durant le voyage à travers le Canada. L'un à Toronto et l'autre à Charlottetown. Nous avons en effet été obligés de le faire parce que des témoins étaient avec nous à l'heure du déjeuner.

Des voix: Adopté.

Le président: Nous avons ici une motion pour le sous–comité sur le projet de loi C–17, voulant que, lorsque le président du sous–comité est incapable d'agir à ce titre au cours d'une séance du sous–comité, à cause d'une infirmité, d'une maladie ou d'une autre raison, il désigne un membre dudit sous–comité pour présider ladite séance.

• 1625

Some hon. members: Agreed.

Mr. Walker: Do you want me to explain it?

The Chairman: *Oui.*

Mr. Walker: For example,

ce matin, il était déjà pris avec autre chose et il a attendu qu'un autre député arrive.

As soon as this other member arrived he could leave. But he had to wait instead of just saying to the committee ahead of time that the other member was going to be the chair. We didn't authorize ourselves to say that ahead of time.

Le président: M. Loubier était là et c'est dommage pour moi, le président.

M. Walker: Donc, il ne pose pas les questions.

Le président: D'accord?

Une voix: D'accord.

Le président: Troisième motion; il n'y en a que quatre.

Le Comité autorise l'affectation d'un montant suffisant de son allocation budgétaire au sous–comité pour payer les frais raisonnables de déplacement et de séjour aux témoins qui comparaissent devant le sous–comité.

C'est pour payer

the expenses of witnesses coming before the subcommittee.

La motion est adoptée

Le président: Quant au sous–comité concernant le projet de loi C–17. Discussion?

C'est la dernière chose,

—and Mr. Walker can explain this—

Des voix: Adoptée.

M. Walker: Vous voulez que je l'explique?

Le président: *Yes.*

M. Walker: Par exemple,

this morning, he already had another commitment and he waited for another member to arrive.

Il a pu s'en aller dès l'arrivée de cet autre député. Mais il a été contraint d'attendre au lieu de dire simplement d'avance, au comité, que cet autre membre présiderait la séance. Nous ne nous étions pas donné nous–mêmes l'autorisation de le déclarer d'avance.

The Chairman: Mr. Loubier was present and it is unfortunate for me, the chairman.

Mr. Walker: So, he doesn't ask the questions.

The Chairman: Agreed?

An hon. member: Agreed.

The Chairman: A third motion; there are only four.

The Committee authorizes the allocation of sufficient funds from its budget to the subcommittee for the payment of reasonable traveling and living expenses to witnesses appearing before the subcommittee.

The aim is to pay

les frais des témoins qui comparaissent devant le sous–comité.

The motion is carried

The Chairman: Now we come to the subcommittee on Bill C–17. Any comments?

It's the last one,

. . .et M. Walker peut expliquer. . .

[*Texte*]

Conformément à un ordre de la Chambre daté du mardi 3 mai 1994, que le Comité se rencontre le mardi 24 mai 1994, à 21 heures, ou un prochain jour à 13 heures pour recevoir le rapport du sous–comité sur le projet de loi C–17.

M. Walker: C'est un accord entre M. Loubier et moi–même concernant les témoins.

Le président: Vous l'avez vu?

M. Walker: Oui, oui. C'est pour cette semaine, pour les témoins.

La motion est adoptée

Le président: Et la date sera au choix du président, soit l'un, soit l'autre. Je vais décider en consultation avec vous si nous choisissons le 24 ou le 25.

M. Brien: D'accord.

Le président: Avec l'Opposition officielle et aussi avec le Parti réformiste.

M. Walker: Nous aurons des témoins qui ne sont pas ici.

Le président: Non, non, il n'y en aura pas.

Mr. Walker: It's for next Tuesday or Wednesday, right? It depends on whether or not there are witnesses who weren't able to make it this week. We'll have next Tuesday set aside. If not, we'll start the bill if the chair so decides.

The Chairman: *Merci beaucoup*, members and witnesses. We adjourn.

[*Traduction*]

Pursuant to the order of the House, dated Tuesday, May 3 1994, the Committee meets on Tuesday, May 24, 1994, at 9 p.m., or the next day at 1 p.m. to receive the report of the subcommittee on Bill C–17.

Mr. Walker: It is an agreement between Mr. Loubier and myself concerning the witnesses.

The Chairman: Have you seen it?

Mr. Walker: Yes, yes. It's for this week, for the witnesses.

The motion is carried

The Chairman: And the Chairman will choose one of the two dates. I will decide in consultation with you whether we'll choose the 24th or the 25th.

Mr. Brien: OK.

The Chairman: With the Official Opposition as well as with the Reform Party.

Mr. Walker: We will have witnesses who are not present.

The Chairman: No, no, there won't be any.

M. Walker: C'est donc prévu pour mardi ou mercredi prochain, n'est–ce pas? Selon qu'il y aura, ou non, des témoins qui n'ont pas pu comparaître cette semaine. Nous réserverons mardi prochain. Si non, nous commencerons l'examen du projet de loi si le président le décide.

Le président: *Thank you very much*, membres et témoins. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Finance:

Jean–Marc Déry, Chief, Tax Treaties, Tax Legislation Division;

Len Farber, Director, Tax Legislation Division.

TÉMOINS

Du ministère des Finances:

Jean–Marc Déry, chef, conventions fiscales, Division de la législation de l'impôt;

Len Farber, directeur, Division de la législation de l'impôt.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

XC26
-F59

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 46

Wednesday, May 25, 1994
Monday, May 30, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 46

Le mercredi 25 mai 1994
Le lundi 30 mai 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Order of Reference

INCLUDING:

The Sixth Report

CONCERNANT:

Ordre de renvoi

Y COMPRIS:

Le Sixième rapport

APPEARING:

The Hon. David Anderson,
Minister of National Revenue

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'hon. David Anderson,
ministre du Revenu national

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Barry Campbell
Yvan Loubier

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Barry Campbell
Yvan Loubier

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Tuesday, April 19, 1994

By unanimous consent, the House resumed debate on the motion of Mr. Anderson (Minister of National Revenue), seconded by Mr. Irwin (Minister of Indian and Northern Affairs),—That Bill C–11, An Act to amend the Excise Act, the Customs Act and the Tobacco Sales to Young Persons Act, be now read a second time and referred the Standing Committee on Finance.

The question was put on the motion and it was agreed to on division.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Finance.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès–verbaux de la Chambre des communes du mardi 19 avril 1994

Du consentement unanime, la Chambre reprend le débat sur la motion de M. Anderson (ministre du Revenu national), appuyé par M. Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien),—Que le projet de loi C–11, Loi modifiant la Loi sur l'accise, la Loi sur les douanes et la Loi sur la vente du tabac aux jeunes, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Cette motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, May 25, 1994

The Standing Committee on Finance has the honour to present its

SIXTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, April 19, 1994, your Committee has considered Bill C–17, An Act to amend certain statutes to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 22, 1994, and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issue No. 46 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

JIM PETERSON,

Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 25 mai 1994

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 19 avril 1994, votre Comité a étudié le projet de loi C–17, Loi modificative portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 février 1994, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicule nº 46 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 25, 1994
(58)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met *in camera* at 1:05 o'clock p.m. this day, in Room 208, West Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Barry Campbell, Ron Fewchuk, Yvan Loubier, Jim Peterson, Jim Silye, Brent St. Denis, Jane Stewart and David Walker.

Acting Members present: John Maloney for Gary Pilletteri; Paul Steckle for Alex Shepherd; Sarkis Assadourian for Jane Stewart; Reg Alcock for Alex Shepherd.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst.

Pursuant to an Order of the House dated Tuesday, April 19, 1994, the Committee proceeded to the consideration of Bill C–17, An Act to amend certain statutes to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 22, 1994.

Pursuant to a motion agreed to on April 25, 1994, the Committee received the First Report of the Sub–Committee on Bill C–17 which reads as follows:

REPORT TO THE STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Wednesday, May 25, 1994

The Sub–Committee on Bill C–17, An Act to amend certain statutes to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 22, 1994, of the Standing Committee on Finance has the honour to present its

REPORT

Your Sub–Committee met on April 26, and 28, May 2, 3, 10, 11, 12 and 24, 1994 to consider Bill C–17, An Act to amend certain statutes to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 22, 1994, and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 and 12 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

BARRY CAMPBELL,

Chairman.

It was agreed, — That the Chairman present it to the House.

The Committee proceeded to discuss future business.

It was agreed, — That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Michael Bryans, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of May 19 to June 6, 1994.

PROCÈS–VERBAUX

LE MERCREDI 25 MAI 1994
(58)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à huis clos à 13 h 05, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Barry Campbell, Ron Fewchuk, Yvan Loubier, Jim Peterson, Jim Silye, Brent St. Denis, Jane Stewart, David Walker.

Membres suppléants présents: John Maloney pour Gary Pilletteri; Paul Steckle pour Alex Shepherd; Sarkis Assadourian pour Jane Stewart; Reg Alcock pour Alex Shepherd.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal.

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre du mardi 19 avril 1994, le Comité s'apprête à mettre un terme à l'examen du projet de loi C–17, Loi modificative portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 février 1994.

Suivant la motion adoptée le 25 avril 1994, le Comité reçoit le premier rapport du Sous–comité chargé du projet de loi C–17 présenté comme suit:

RAPPORT AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Le mercredi 25 mai 1994

Le Sous–comité sur le projet de loi C–17, Loi modificative portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 février 1994 du Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son

RAPPORT

Votre Sous–comité s'est réuni les 26 et 28 avril, 2, 3, 10, 11, 12 et 24 mai 1994 pour étudier le projet de loi C–17, Loi modificative portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 février 1994, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules n^os^ 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Il est convenu, — Que le président le présente à la Chambre.

Le Comité délibère de ses travaux futurs.

Il est convenu, — Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Michael Bryans, comme consultant, du 19 mai au 6 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

It was agreed,—That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Jack Mintz, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1 to June 10, 1994.

It was agreed,—That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Dalton Albrecht, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1 to June 10,1994.

It was agreed,—That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Cheryl Knebel, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1 to June 10, 1994.

It was agreed,—That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Bruce Flexman, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1 to June 10, 1994.

It was agreed,—That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Jim Vinzce, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1 to June 10, 1994.

It was agreed,—That pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Blake Murray, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of April 1 to June 10, 1994.

It was agreed,—That the final paragraph of the motion concerning the Goods and Services Tax study adopted on February 3, 1994, which reads as follows: "That the Committee shall report to the House finally no later than June 1, 1994." be rescinded.

After debate, *it was agreed,*—That the Committee present its report on the GST (Goods and Services Tax) study to the House no later than June 20, 1994.

At 1:29 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Il est convenu,—Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Jack Mintz, comme consultant, du 1er avril au 10 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

Il est convenu,—Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Dalton Albrecht, comme consultant, du 1er avril au 10 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

Il est convenu,—Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Cheryl Knebel, comme consultant, du 1er avril au 10 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

Il est convenu,—Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Bruce Flexman, comme consultant, du 1er avril au 10 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

Il est convenu,—Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Jim Vinzce, comme consultant, du 1er avril au 10 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

Il est convenu,—Que, suivant l'article 120 du Règlement, le Comité des finances retienne les services de Blake Murray, comme consultant, du 1er avril au 10 juin 1994, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services.

Il est convenu,—Que soit annulé le dernier paragraphe de la motion relative à la taxe sur les produits et services adoptée le 3 février 1994 et ainsi libellé: «Que le Comité présente son rapport final à la Chambre au plus tard le 1er juin 1994».

Après débat, *il est convenu,*—Que le Comité présente son rapport sur la TPS (taxe sur les produits et services) au plus tard le 20 juin 1994.

À 13 h 29, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

MONDAY, MAY 30, 1994
(59)

The Standing Committee on Finance met at 7:37 o'clock p.m. this day, in Room 237–C, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart and David Walker.

Acting Member present: Susan Whelan for David Walker.

Other Members present: Richard Bélisle, Hedy Fry, Garry Breitkreuz and Patrick Gagnon.

In attendance: From the Office of the Legislative Counsel: Diane McMurray, Legislative Counsel. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Richard Domingue, Research Officer. *From the Public Bills Office:* Charles Bellemare, Legislative Committee Clerk.

Appearing: The Hon. David Anderson, Minister of National Revenue.

LE LUNDI 30 MAI 1994
(59)

Le Comité permanent des finances se réunit à 19 h 37, dans la salle 237–C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart, David Walker.

Membre suppléant présent: Susan Whelan pour David Walker.

Autres députés présents: Richard Bélisle, Hedy Fry, Garry Breitkreuz et Patrick Gagnon.

Aussi présents: Du Bureau des conseillers législatifs: Diane McMurray, conseillère législative. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Richard Domingue, attaché de recherche. *Du Bureau des projets de loi d'intérêt public:* Charles Bellemare, greffier de comité législatif.

Comparaît: L'hon. David Anderson, ministre du Revenu national.

Witnesses: From the Department of National Revenue: K.M. Burpee, Assistant Deputy Minister, Excise/GST; Louis Lévesque, Director General, Excise Duties and Taxes. *From Health Canada:* France Pégeot, Assistant Director, Office of Tobacco Control, Health Protection Branch.

Pursuant to an Order of the House, dated Tuesday, April 19, 1994, the Committee proceeded to consider Bill C–11, An act to amend the Excise Act, the Customs Act and the Tobacco Sales to Young Persons Act.

On Clause 1

The Hon. David Anderson made a statement and answered questions.

At 8:08 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

Témoins: Du ministère du Revenu national: K.M. Burpee, sous–ministre adjoint, Accise/TPS; Louis Lévesque, directeur général, Droits d'accise et taxes. *Du ministère de la Santé:* France Pégeot, directrice adjointe, Bureau de contrôle du tabac, Protection de la santé.

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1994, le Comité entreprend d'étudier le projet de loi C–11, Loi modifiant la Loi sur l'accise, la Loi sur les douanes et la Loi sur la vente de tabac aux jeunes.

Article 1

L'hon. David Anderson fait un exposé et répond aux questions.

À 20 h 08, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, May 30, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 30 mai 1994

• 1936

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Avant de commencer, j'aimerais annoncer aux députés qu'un rapport préliminaire de notre discussion sur la TPS sera distribuée, non pas ce soir, mais avant 10 heures demain matin pour que nous puissions l'étudier avant notre réunion de demain soir.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour discuter du projet de loi C–11.

M. Walker (Winnipeg–Nord–Centre): Y a–t–il des témoins?

I would just like to indicate to the committee that Bill C–32 passed through the House today. It's ready for committee, so we'll have discussions with the opposition and define a time. If people have witnesses, perhaps they can begin the process of finding out what people want to do. Because it has implications and rebates to merchants and so forth, I would like to see if we can deal with it this month in a timely fashion.

The Chairman: Mr. Walker, as you know, this committee always works in a timely fashion.

Mr. Walker: I have duly noted that.

The Chairman: We have with us tonight, on the subject of Bill C–11, the Hon. David Anderson, the Minister of National Revenue.

Welcome, Mr. Anderson. You have some remarks for us. Could I also trouble you to introduce the witnesses who are with you from the department?

Hon. David Anderson (Minister of National Revenue): Thank you, Mr. Chairman. I have with me, Mr. Burpee, the Assistant Deputy Minister of Excise and GST; Louis Lévesque, Director General of Excise Duties and Taxes; Kenneth Moreau, the Project Officer, Excise Duty Operations; Patrick Gagnon, the Solicitor General's parliamentary secretary; and Susan Whelan, my parliamentary secretary.

There will be more people from Health Canada as well to deal with the aspects of this bill that deal with the health department. I do not have their names.

The Chairman: Before we go, is it true we have an agreement that this will be passed out of committee tonight?

Mr. Anderson: Thank you very much, Mr. Chairman. Bill C–11 has been before you previously, and I will try to give a brief introductory remark or two and then deal with a pack that, I believe, is in everybody's possession at the present time. It outlines the principal amendments of the various pieces of legislation that are affected by Bill C–11.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler du projet de loi C–11, et je suis persuadé que chacun des membres du Comité reconnaît que la contrebande est un problème grave et complexe. Les enjeux fiscaux sont importants, tout comme les

The Chairman: Order, please!

Before starting, I would like to inform the members that a preliminary report on our discussion on the GST will be distributed, not tonight, but before 10 a.m. tomorrow morning in order that we might study it before our meeting tomorrow night.

Today, we are here to discuss Bill C–11.

Mr. Walker (Winnipeg North Centre): Are there any witnesses?

J'aimerais simplement signaler au comité que le projet de loi C–32 a été adopté par la Chambre aujourd'hui. Il peut maintenant être renvoyé à notre comité; il faudrait donc décider, avec les députés de l'opposition, à quel moment nous allons l'étudier. Nous pourrions d'abord voir si les membres du comité veulent proposer des témoins et déterminer comment nous voulons procéder. Comme ce projet de loi contient plusieurs dispositions, comme des remises pour les marchands, j'aimerais que nous l'étudiions sans perdre de temps, dans le courant du mois.

Le président: Monsieur Walker, comme vous le savez, notre comité n'a pas l'habitude de perdre son temps.

M. Walker: Je l'avais constaté.

Le président: Ce soir, nous accueillons l'honorable David Anderson, ministre du Revenu national, pour discuter avec lui du projet de loi C–11.

Bienvenue, monsieur Anderson. Je sais que vous avez un exposé préliminaire à faire. Auriez–vous l'obligeance de nous présenter les fonctionnaires du ministère qui vous accompagnent?

L'honorable David Anderson (ministre du Revenu national): Merci, monsieur le président. J'ai avec moi M. Burpee, sous–ministre adjoint, Accise et TPS; Louis Lévesque, directeur général, Droits d'accise et Taxes; Kenneth Moreau, agent de projet, Opération des droits d'accise; Patrick Gagnon, secrétaire parlementaire du solliciteur général, et Susan Whelan, ma secrétaire parlementaire.

Il y a également des représentants de Santé Canada qui sont ici pour traiter des dispositions du projet de loi qui concernent le ministère de la Santé. Je ne connais pas leurs noms.

Le président: Avant de continuer, j'aimerais savoir s'il est vrai que nous sommes d'accord pour adopter ce projet de loi ce soir.

M. Anderson: Merci infiniment, monsieur le président. Vous avez déjà eu l'occasion d'étudier le projet de loi C–11, et je n'aurai donc qu'une ou deux observations à faire en guise d'introduction, puis j'examinerai avec vous le document qui a déjà été distribué à tout le monde, je crois. Il présente les principales modifications que le projet de loi C–11 apporte à diverses loi.

It is a pleasure to be here today to discuss Bill C–11. As I'm sure every member of the committee appreciates, smuggling is both a serious and complex problem. There are important fiscal issues at stake here as there are important issues with respect to

[*Texte*]

enjeux concernant la santé et la sécurité des jeunes Canadiens. Ce problème comporte aussi des enjeux sur le plan de l'exécution de la loi, et même si tous ces enjeux sont importants, le projet de loi C–11 vise surtout l'exécution de la loi et de la protection de la santé. Ce sont là les questions sur lesquelles nous devons nous concentrer aujourd'hui.

Mon raisonnement nous amène droit au but. Nous savons que l'initiative en quatre points de la lutte contre la contrebande, l'initiative du premier ministre, a des effets positifs, et en particulier la lutte contre la contrebande du tabac. Les exportations de cigarettes ont dégringolé, ces exportations constituaient la principale source des produits de contrebande. Toutefois, nous savons aussi que le problème de la contrebande ne se limite pas au tabac.

• 1940

Les groupes du crime organisé qui contrôlent la plupart des opérations de contrebande font aussi le commerce de l'alcool, de la drogue et des armes illégales. Nous ne pouvons donc prétendre avoir réglé le problème de la contrebande.

I believe we need to maintain the momentum we have had in the battle against smuggling. We need to continue to government's anti–smuggling initiatives.

Mr. Chairman, the decision by Quebec, New Brunswick, Ontario, Prince Edward Island and Nova Scotia to lower their tobacco tax rates and work within the Prime Minister's anti–smuggling framework is very encouraging. Their decisions reinforce the government's position that the most effective way to address the smuggling problem is on the basis of a national solution. They also show that, working together, we can effectively put an end to the smuggling trade.

Mr. Chairman, I could continue with my formal presentation, if you wish, which would take approximately 10 minutes. I could, on the other hand, with your permission, turn to the package that has already been given out to you and deal with the various sections of Bill C–11, as they affect, first, enforcement, then the destruction of seized goods, the stamping of individual cigarettes, and then the Tobacco Sales to Young Persons Act, if that is your wish.

Would it be appropriate at this point, after those introductory remarks, to continue?

The Chairman: Yes, thank you, Minister.

Mr. Anderson: With respect to enforcement, and again I refer you to the package, proposed section 66 is the important point I'd like to mention on the Excise Act. At present there is no authority that allows police forces, other than the RCMP, to enforce civil provisions of the act.

Let me explain that civil provisions are where a customs officer seizes the cigarettes, which may be one or two cartons more than is permitted, but makes no effort to go after the individual concerned through criminal proceedings. The RCMP has that power now, Customs has that power now, but other police forces do not have that. It is to achieve that goal that we are putting in this particular amendment on section 66.

[*Traduction*]

the health and safety of young Canadians. There are also issues related to law enforcement and while all of these issues are important, it is the issues of law enforcement and health protection that Bill C–11 primarily addresses. That is what I believe we should focus on here today.

My rationale is straightforward. We know that the Prime Minister's four–point anti–smuggling initiative is having a positive impact, particularly in the fight against tobacco smuggling. Cigarette exports have plummeted. These exports represented the major source of smuggled products. We also know, however, that the smuggling problem is not limited to tobacco.

The organized criminals who control most of the smuggling trade also smuggle alcohol, drugs and illegal weapons. We cannot, therefore, claim victory against the smuggling problem.

Je crois que nous devons poursuivre nos efforts dans la foulée de l'initiative de lutte à la contrebande. Nous devons poursuivre l'initiative de lutte à la contrebande du gouvernement.

Monsieur le président, le fait que le Québec, le Nouveau–Brunswick, l'Ontario, l'Île–du–Prince–Édouard et la Nouvelle–Écosse aient décidé de réduire les taxes sur le tabac et de travailler dans le cadre de l'initiative de lutte à la contrebande du premier ministre est donc très encourageant. Ces décisions renforcent la position du gouvernement selon laquelle le règlement du problème de la contrebande passe par l'adoption d'une solution nationale. Elles indiquent aussi qu'en nous donnant la main, nous réussirons à mettre un terme au commerce de contrebande.

Monsieur le président, je continue à lire l'exposé que j'ai préparé, si vous le souhaitez, ce qui me prendra environ 10 minutes. Ou alors, je pourrais, avec votre permission, passer tout de suite au document qui vous a été distribué et traiter des diverses dispositions du projet de loi C–11, qui traite, d'abord, des mesures d'exécution, puis de la destruction de certains articles de saisie, de l'estampillage individuel des cigarettes et enfin de la Loi sur la vente du tabac aux jeunes. C'est comme vous voudrez.

Après ces quelques mots d'introduction, pensez–vous que je dois continuer?

Le président: Oui, merci, monsieur le ministre.

M. Anderson: En ce qui concerne les mesures d'exécution, et je vous renvoie au document qui a été distribué, l'article 66 du projet de loi qui a modifié la Loi sur l'accise est la disposition importante dont j'aimerais vous parler. Il n'y a présentement pas de dispositions qui permettent aux membres d'un corps de police, autre que la GRC, d'exécuter les dispositions civiles de la loi.

Permettez–moi de préciser que ces dispositions civiles permettent aux agents des douanes de saisir des cigarettes lorsque quelqu'un a une ou deux cartouches de plus qu'il n'est permis, mais sans intenter de poursuites criminelles contre cette personne. À l'heure actuelle, la GRC a ce pouvoir, tout comme les agents des douanes, mais les autres corps policiers ne l'ont pas. C'est pourquoi nous avons inclus cette modification à l'article 66.

[*Text*]

Now, there will be an improvement with this amendment in the level of police resources working with the federal government to fight smuggling. Provincial and municipal forces, as appropriate, can be designated within the authority of the act to enforce the sections of the act that allow for civil seizure.

Proposed section 112 deals with the immediate destruction of certain seized goods.

Actuellement, la Loi sur l'accise et la Loi sur les douanes exigent que les biens saisis soient confisqués pendant une période d'un mois.

La modification proposée à la Loi sur les douanes et la Loi sur l'accise permettra aux membres des corps de police de prendre la décision de détruire immédiatement certains produits saisis et ce, sans compromettre la capacité de poursuivre efficacement les criminels. Cette mesure s'appliquera principalement à la saisie des produits du tabac et des spiritueux. Cela économisera aux contribuables canadiens environ 200 000$ par année, grâce à la réduction des coûts d'entreposage des biens saisis.

That's proposed section 112. Proposed sections 201 and 211 deal with the stamping of individual cigarettes. I have in fact a couple of diagrams that show what this involves. It's a fairly simple process of simply having the cigarette along the glue band marked to indicate that excise duties have been paid. The law enforcement agencies and law–abiding citizens will thus be able more easily to identify those who are smoking contraband tobacco products, which of course—at least we hope—will not have this tax–paid band on the cigarette.

• 1945

I'm assured that this does not affect the taste of the tobacco smoked by the smoker.

The precise stamping requirements for cigarettes will be prescribed by regulation once Bill C–11 has received royal assent. The cigarette manufacturers have been in contact with the department, and technical issues surrounding this proposal have been dealt with and do not pose a problem.

The next bill that is referred to or is amended by Bill C–11 is the Tobacco Sales to Young Persons Act. This is proposed section 7.1, the prohibition of the sale of so–called kiddy packs; in other words, packages of fewer than 20 cigarettes. This will effectively ban the distribution of kiddy packs in Canada, and it is hoped that this will reduce the smoking by groups in our society who are price–sensitive and are likely to buy smaller packages of cigarettes. Obviously, young people are in mind. That is an amendment to section 7.

C'est l'interdiction de la vente des mini–paquets, et puis il y a l'article 7.3 qui interdit l'importation pour les gens de moins de 18 ans.

Cette modification interdira aux personnes de moins de 18 ans l'importation des produits du tabac au Canada. Et cette mesure donnera aussi aux inspecteurs des douanes de Revenu Canada le pouvoir d'empêcher les personnes de moins de 18 ans d'importer les produits du tabac au Canada.

[*Translation*]

À la suite de cette modification, il y aura une augmentation du nombre de policiers travaillant conjointement avec le gouvernement fédéral afin de combattre la contrebande. En vertu de cette modification, les membres des corps de police provinciaux et municipaux pourront être désignés, si le ministre le juge approprié, pour l'application des dispositions civiles permettant les saisies.

L'article 112 prévoit la destruction immédiate de certains articles saisis.

Currently, the Excise Act and the Customs Act require that seized goods be kept for a period of one month.

This amendment to both the Customs Act and the Excise Act will provide police forces with the authority to immediately destroy certain seized products, without hindering the ability of authorities to bring criminals to successful prosecution. This measure will apply primarily to seized tobacco and alcohol. It will save Canadian taxpayers about $200,000 per year by reducing the cost of storing the seized property.

Voilà pour l'article 112. Les articles 201 et 211 traitent de l'estampillage individuel des cigarettes. En fait, j'ai quelques diagrammes qui vous montreront ce que cela suppose. Il s'agit d'un processus assez simple, qui consiste à indiquer sur chaque cigarette, sur la bande collée, que les droits d'accise ont été acquittés. Les autorités policières et les citoyens respectueux des lois seront ainsi mieux en mesure d'identifier ceux qui fument des produits de tabac de contrebande qui, évidemment—tout au moins nous l'espérons—ne porteront pas l'estampille qui attestera que la taxe a été payée.

On m'assure que le procédé n'a aucun effet sur le goût du tabac pour le fumeur.

Les exigences particulières d'estampillage pour les cigarettes seront définies par règlement une fois que le projet de loi C–11 aura reçu la sanction royale. Les fabricants de cigarettes ont été en rapport avec le ministère, de sorte que tous les aspects techniques de la question ont été réglés à leur satisfaction.

L'autre loi visée ou amendée par le projet de loi C–11 est la Loi sur la vente du tabac aux jeunes. Il s'agit de l'article 7.1 proposé, qui interdit la vente des mini–paquets, comme on les appelle; autrement dit, des paquets de moins de 20 cigarettes. La mesure aura pour effet d'interdire la distribution de mini–paquets au Canada, et on espère qu'elle entraînera une réduction du tabagisme chez les groupes dans notre société pour lesquels on constate une sensibilité au prix et qui seraient vraisemblablement les consommateurs de paquets de cigarettes de plus petit format. Évidemment, on pense en particulier ici aux jeunes. Il s'agit d'une modification de l'article 7.

It is the ban of the sale of kiddy packs, and then there is section 7.3, which prohibits importation by people under 18 years of age.

This amendment will prohibit the importation of tobacco products into Canada by persons under the age of eighteen. It will also provide Revenue Canada customs inspectors with the authority to prevent persons under the age of eighteen from bringing tobacco products into Canada.

[*Texte*]

I should mention one modification of this, which that is in provinces where it is illegal to be in possession of tobacco when you are of age 18, in other words less than 19, there is an amendment that would have the effect of saying that it is also illegal to import cigarettes into that province from overseas or the American side when you are of an age at which you can't possess them in that jurisdiction.

That deals with the amendments in a very brief and rushed sense. May I assure members of this committee that Bill C–11, which has been thoroughly discussed by this committee previously, and in fact by the House, is enabling legislation to deal with a number of anti–smuggling measures.

Members might have questions—I'm sure they do—on the financial aspects of the overall anti–smuggling initiative. I should remind them that this afternoon Bill C–32 was introduced in the House of Commons. When it comes before this committee—and I understand from the comments made earlier by the parliamentary secretary to the Minister of Finance that it soon will—many of those financial aspects will be dealt with by that piece of legislation. In other words, this has fairly modest objectives and you will be dealing with more aspects of the anti–smuggling initiative when Bill C–32 comes before you.

Mr. Chairman, I am at your disposal. Is there anything else?

The Chairman: Thank you, Minister.

On va commencer les questions par M. Loubier. Veuillez commencer, monsieur Loubier.

M. Loubier (Saint–Hyacinthe—Bagot): Merci monsieur le président. Monsieur le ministre, j'aurais une question à vous poser au sujet de l'article 112, s'il vous plaît.

• 1950

Je dois dire que j'ai quelques craintes au sujet de l'article 112, lorsqu'on dit que s'il est impossible de restituer les biens à une personne qui a eu gain de cause en instance, une compensation lui est versée. Vous laissez donc la possibilité de détruire les biens saisis même s'il y a une cause juridique qui est pendante. Alors, lorsqu'on arrive à la fin du processus, si le contrevenant ou le prétendu contrevenant obtient gain de cause, vous lui offrez une compensation pour sa marchandise détruite, selon les termes du projet de loi. Et vous dites que, grâce à cette mesure, vous réduisez les coûts d'entreposage des biens saisis. Mais vous risquez peut–être aussi d'en augmenter les coûts en offrant une compensation aux contrevenants qui seraient reconnus comme non coupables. De plus, la définition de la compensation n'est pas claire.

Je peux vous dire que nous avons eu des débats pour trouver des termes justifiant la compensation; on a parlé de compensation juste et équitable, de compensation à la valeur marchande, de compensation à la valeur au noir, et ainsi de suite, car tout dépend de la marchandise qui est saisie. Alors, je dois vous dire que cet article–là m'inquiète un peu.

[*Traduction*]

Je dois également signaler une variante qui s'applique aux provinces où la possession du tabac est illégale pour les personnes de 18 ans, autrement dit pour les personnes qui ont moins de 19 ans. On a donc prévu un amendement selon lequel il est également illégal d'importer des cigarettes dans ces provinces à partir de l'étranger ou des États–Unis quand vous n'avez pas l'âge voulu pour y être en possession de cigarettes.

Voilà donc les amendements, présentés d'une façon très succincte. Permettez–moi de donner aux membres du comité l'assurance que le projet de loi C–11, qui a déjà fait l'objet d'une discussion approfondie de la part du comité, et même à la Chambre, est une mesure législative habilitante qui vise à faciliter un certain nombre de mesures de lutte contre la contrebande.

Les députés auront probablement des questions—j'en suis certain—au sujet des aspects financiers de l'initiative anti–contrebande dans son ensemble. Je me permets de leur rappeler que cet après–midi, le projet de loi C–32 a été déposé à la Chambre des communes. Lorsqu'il sera soumis à l'attention de votre comité—et, d'après les commentaires faits plus tôt par le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, ce sera bientôt—vous constaterez qu'il traite de bon nombre de ces aspects financiers. Autrement dit, ce projet de loi–ci a des objectifs assez restreints, et vous aurez l'occasion d'aborder d'autres aspects de l'initiative anti–contrebande lorsque vous aurez à étudier le projet de loi C–32.

Monsieur le président, je suis à votre disposition. Y a–t–il autre chose?

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre.

We will now begin questions with Mr. Loubier. Please begin, Mr. Loubier.

Mr. Loubier (Saint–Hyacinthe—Bagot): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I have a question for you concerning section 112, if you don't mind.

I must say that I have a few concerns about section 112, since it says that where a courts decides a claim in favour of the claimant and it is not possible to return the article to him, he is entitled to compensation. You therefore provide the possibility for seized products to be destroyed even while a case is still before the courts. So at the end of the process, if the offender or the alleged offender wins his case, you offer him compensation for the destroyed merchandise, according to the provisions of the bill. And you say that this measure will allow you to reduce storage costs of property seized. But you may also run the risk of increasing costs by offering compensation to offenders who would be found not guilty. Moreover, the definition of the compensation is not clear.

I can tell you that we had some debates when we tried to find the right terms to define the compensation; we talked about fair and equitable compensation, compensation at market value, compensation at black market value, and so on, because it all depends on the product that was seized. So I must tell you that this section worries me somewhat.

[*Text*]

M. Anderson: À présent, la Loi exige que l'on garde l'alcool ou le tabac pendant un mois. Et je suis sûr que les procédures légales prennent souvent des mois, et même des années. Alors, même maintenant, il y a le risque que l'alcool ou le tabac soit détruit avant la fin du procès.

Il n'y a donc pas de grands changements, même en ce qui concerne votre point de vue, parce qu'il est très rare qu'un procès puisse être terminé en un mois. Il faut donc continuer à agir de la même façon, mais lorsque c'est possible, dans une situation comparable à celle que vous avez mentionnée, la police doit sûrement conserver le produit et au cas où elle l'aurait détruit, payer une compensation à la personne qui a gagné son procès.

Quant aux coûts, je ne pense pas que nous aurons de grands changements, parce qu'en ce moment, il faut garder le produit pendant un mois, alors qu'avec cette nouvelle mesure on peut le détruire tout de suite. Et je pense que la police saura si elle doit conserver ou détruire le chargement. S'il y a des questions de droit, ou de légalité, ils sauront quoi faire.

Mais ce n'est pas un grand changement par rapport à la situation actuelle parce qu'en ce moment, il ne faut garder le produit qu'un mois seulement.

M. Loubier: Monsieur le ministre, si j'ai bien compris, à l'heure actuelle vous conservez aussi un mois les marchandises?

M. Anderson: C'est correct. Présentement, la Loi sur l'accise et la Loi sur les douanes exigent que les biens saisis soient gardés pour une période d'un mois. La modification, c'est qu'on pourra détruire immédiatement certains produits saisis, sans compromettre la capacité de poursuivre les criminels. Alors, il n'y a pas grand changement. C'est un changement qui peut peut–être permettre des économies de 200 000$ environ.

M. Loubier: Je ne comprends pas. Je ne comprends plus rien. Je voudrais bien comprendre, monsieur le ministre. Vous nous proposez une modification à cette loi, au projet de loi C–11, une modification qui dit que l'on permet au ministre du revenu national d'autoriser que des biens saisis soient ou vendus ou détruits, ou qu'il en soit disposé de toute autre manière, même si une instance en revendication des biens reste pendante. S'il est impossible de restituer des biens à une personne qui a eu gain de cause dans l'instance, une compensation lui est versée.

• 1955

À l'heure actuelle, on détruit des biens après une période d'un mois d'entreposage, et vous proposez comme amendement de détruire les biens tout de suite?

M. Anderson: C'est correct monsieur.

M. Loubier: Et qu'est–ce que ça apporte?

M. Anderson: Le problème que nous avons, c'est que le coût de l'entreposage est très élevé. D'autre part, dans la plupart des cas, la police a rarement tort. Et puis ces coûts sont beaucoup plus élevés que les compensations possibles, dans le petit nombre des cas où la police s'est trompée. La police ne détruit l'alcool et le tabac que dans les cas où elle est presque sûre d'avoir raison.

M. Loubier: Une autre question, monsieur le ministre, si vous me le permettez monsieur le président. Lorsqu'on dit à l'alinéa (1.2)b):

[*Translation*]

Mr. Anderson: At the moment, the act requires that the alcohol or tobacco be kept for a period of one month. And I am sure that the legal process often takes months and sometimes even years. So even now, there is a risk that the alcohol or tobacco will be destroyed before the end of the trial.

So there are no major changes, even relating to the matter that concerns you, because it is very rare that a trial can be over in a month. We must therefore continue to act in the same way, but when it is possible, in a situation such as the one you mentioned, the police must certainly keep the product and whenever it had to be destroyed, the police must compensate the person that has won his case.

As far as costs are concerned, I don't think we'll see major changes, because at the moment, the product must be kept for a period of one month, whereas with this new measure it can be destroyed immediately. And I think that the police will know whether to keep or to destroy the goods. If there are any matters of law or legality to be determined, the police will know what to do.

But this is not a major change compared to the present situation, because at the moment, the property must be kept only for one month.

Mr. Loubier: Mr. Minister, if I understood you correctly, at the present time, you also keep the goods for a month?

Mr. Anderson: That it correct. Currently, the Excise Act and the Customs Act require that seized goods be kept for a period of one month. The amendment provides the authority to immediately destroy certain seized products, without hindering the ability of authorities to bring criminals to prosecution. Therefore there is no major change. It is a change that may and enable us to save about $200,000.

Mr. Loubier: I don't understand. I don't understand anything anymore. I would like to understand, Mr. Minister. You are proposing an amendment to this legislation, in Bill C–11, an amendment which says that the Minister of National Revenue may authorize the sale or destruction of seized goods, or their disposal in any other manner, even though a claim for the return of the goods is still pending. Where a court decides in favour of the claimant and it is not possible to return the article to the claimant, compensation is to be paid to him.

At the present time, goods are destroyed after a period of one month in storage, and your amendment would provide for the destruction of the goods immediately?

Mr. Anderson: That is correct, sir.

Mr. Loubier: And what does that achieve?

Mr. Anderson: The problem we have at the moment is that storage costs are too high. On the other hand, in most cases, the police is rarely wrong. And these costs are much higher than any potential compensation, in the few number of cases where the police made a mistake. Police forces destroy alcohol and tobacco only in cases where they are almost sure they are right.

Mr. Loubier: One more question, Mr. Minister, if you will allow me, Mr. Chairman. Paragraph (1.2)(b) says:

[*Texte*]

b) sinon, la somme représentant la valeur de l'article.

Comment va–t–on établir la valeur des marchandises? Cela va–t–il être la valeur marchande? La valeur de gros?

Mr. Anderson: It would be the market value, Mr. Chairman. I think under such circumstances we would be rather carefully advised by the judge as to what we should repay.

The Chairman: Any further questions? Mr. Breitkreuz.

Mr. Breitkreuz (Yorkton—Melville): Thank you very much.

I would like to address this same thing, because there has been a grave concern brought to my attention by a constituent on this same section.

The possibility exists here that goods could be seized and sold and the person could be found innocent. He could be absolved of all wrong–doing in this matter, but the only compensation he could receive would be for whatever the goods were worth. That's the way it's written in here. I think in order for us to support this that wording would somehow have to be changed.

Right now the minister has all the power to... You mentioned there is a problem now with firearms being smuggled, or maybe in the future it will be a television set. Let's take as an example a television set that is brought in. Maybe there were duties and some taxes owing on that television set, which might be 10% or 12% of the value of the television set. So it would be sold just to recover that amount of money. Later on the person is found innocent, but the only thing he's entitled to is that amount that it was sold for. That's the way this is written. It is written in such as way that it is not just tobacco. If it were just the tobacco or the alcohol, it would be okay. But it's more than that. I think that's where the problem comes in.

Mr. Anderson: Yes. I think perhaps I didn't explain this in adequate detail. This does apply only to goods under the Excise Act. So in fact a television set would be exempt. It would be goods that normally have excise duty paid on them, such as tobacco and alcohol. Perfume might be another one.

Mr. Breitkreuz: Perfume. What about firearms? You mentioned that firearms are becoming a smuggling problem.

Mr. Anderson: No, no.

Mr. Breitkreuz: That's not included?

Mr. Anderson: No, that would not be included under this provision.

Mr. Breitkreuz: That was this person's concern. Even when it was debated earlier in the House, one of our Reform MPs brought up a case of a court decision that took 10 years. The taxpayer's $200–plus award had grown to an excess of over $400,000. Some of these things take a long time.

[*Traduction*]

(b) in any other case, the value of the article.

How does one determine the value of the goods? Will it be the market value? The wholesale value?

M. Anderson: Ce serait la valeur marchande, monsieur le président. Je pense que dans de telles circonstances, nous recevrions des conseils assez judicieux du juge pour déterminer ce que nous devrions payer.

Le président: Quelqu'un d'autre a–t–il des questions à poser? Monsieur Breitkreuz.

M. Breitkreuz (Yorkton—Melville): Je vous remercie beaucoup.

Je veux parler du même sujet, parce que l'un de mes commettants m'a fait part d'une préoccupation sérieuse au sujet du même article.

Il est possible qu'après la saisie et la vente de marchandises, la personne en question soit déclarée innocente. Cette personne pourrait être absoute de toute mauvaise action dans l'affaire, mais la seule compensation qu'elle pourrait recevoir serait égale à la valeur des marchandises. C'est ce qui est dit ici. Pour que nous puissions appuyer une telle disposition, je pense que le libellé devrait en être quelque peu modifié.

À l'heure actuelle, le ministre dispose de tous les pouvoirs nécessaires pour... Vous avez mentionné qu'il existe actuellement un problème de contrebande d'armes à feu, et que plus tard il s'agira peut–être de téléviseurs. Prenons comme exemple un téléviseur qui est importé au pays. Il y a peut–être des droits de douane et des taxes à payer pour ce téléviseur, et ces taxes seraient peut–être de l'ordre de 10 ou 12 p. 100 de la valeur de l'appareil. Il serait donc vendu à un prix suffisant pour recouvrer cette somme d'argent. Si plus tard la personne est jugée innocente, elle n'aura droit qu'au produit de la vente de l'appareil. C'est ainsi que la disposition est rédigée. Il n'est pas stipulé qu'il s'agit uniquement de tabac. S'il s'agissait uniquement de tabac ou d'alcool, il n'y aurait pas de problème. Mais le libellé est plus général. Je pense que c'est là que réside le problème.

M. Anderson: Oui. Je pense que je n'ai peut–être pas donné suffisamment de détails. Il s'agit uniquement d'articles assujettis à la Loi sur l'accise. Par conséquent, un téléviseur serait en réalité exempté. Il s'agit d'articles pour lesquels on paie normalement un droit d'accise, c'est–à–dire des articles comme le tabac et l'alcool. Le parfum pourrait en être un autre.

M. Breitkreuz: Le parfum. Et les armes à feu? Vous avez mentionné que les armes à feu commençaient à présenter un problème de contrebande.

M. Anderson: Non, non.

M. Breitkreuz: Elles ne sont pas incluses?

M. Anderson: Non, elles ne seraient pas incluses dans cette disposition.

M. Breitkreuz: C'est ce que craignait la personne dont j'ai parlé. Même lorsque nous avons discuté de cette question à la Chambre, l'un de nos députés du Parti réformiste a mentionné le cas d'un jugement de tribunal qui a pris 10 ans à venir. Le montant d'un peu plus de 200$ accordé au contribuable avait grimpé à plus de 400 000$. Certains de ces procès prennent beaucoup de temps.

[*Text*]

Mr. Anderson: Yes.

Mr. Breitkreuz: Costs could accrue here, and then there would be no compensation if the person was found innocent.

Mr. Anderson: I guess there's the interesting question of whether whisky would improve in value over 10 years.

The Chairman: Of course it does.

Mr. Breitkreuz: But even the tobacco, if your court case went for 10 years—

Mr. Anderson: Yes, that's right.

Mr. Breitkreuz: —the interest on that money would have been substantial.

Mr. Anderson: Absolutely. I think the example you have given, sir, is a very good one and points out the difficulty of dealing with the courts in situations such as this. We would have warehouses absolutely stuffed from one end of the country to the other if we had to hold everything for a 10–year period.

Mr. Breitkreuz: Right.

• 2000

Mr. Anderson: It is really important in terms of saving money to start getting rid of the stuff fairly fast. It sounds strange, but once this alcohol is seized, assuming it is contraband, it has very little other use. It is not put back in the market because we cannot guarantee it has not been tampered with. Although I have suggested it be used for making ethanol or something like that to fuel vehicles, I understand at the moment the only things that benefit are pigs. The alcohol is occasionally used in creating pig food and things like that. One purchaser has used it for that purpose.

An hon. member: It makes happy pigs.

Mr. Anderson: No pig has objected to this process.

You have put your finger on the real problem. If we had to wait 10 years for every lawsuit, we would be in serious trouble with storage costs.

Mr. Breitkreuz: It could also be sold for much less than the value, and if the person was later found innocent, even if it was two or three months down the road, what compensation would there be? What guarantee would they have?

Mr. Anderson: They would get market value for the product.

Mr. Breitkreuz: It doesn't say that, though, does it?

Mr. Anderson: No, but that is the practice.

Mr. K.M. Burpee (Assistant Deputy Minister, Excise/GST, Department of National Revenue): The wording says "the value of the goods".

[*Translation*]

M. Anderson: Oui.

M. Breitkreuz: Les coûts pourraient s'accumuler dans le cas qui nous occupe, et à ce moment–là il n'y aurait pas de compensation si la personne était jugée innocente.

M. Anderson: Je suppose qu'il serait aussi intéressant de se demander si le whisky prendrait de la valeur sur une période de 10 ans.

Le président: C'est évident qu'il en prend.

M. Breitkreuz: Mais même dans le cas du tabac, si les poursuites devant les tribunaux durent 10 ans. . .

M. Anderson: Oui, c'est exact.

M. Breitkreuz: . . .le montant des intérêts sur cet argent serait considérable.

M. Anderson: En effet. Je pense, monsieur, que votre exemple est très bon et qu'il souligne la difficulté que présentent les poursuites devant les tribunaux dans des situations de ce type. Si nous devions tout garder pendant une période de 10 ans, nous nous retrouverions avec des entrepôts remplis à craquer d'un bout à l'autre du pays.

M. Breitkreuz: En effet.

M. Anderson: Pour faire des économies, il est vraiment important de commencer à nous débarrasser assez rapidement de ces marchandises. Cela peut sembler étrange, mais une fois que l'alcool est saisi, s'il s'agit de contrebande, il y a très peu de possibilités de l'utiliser. Il n'est pas remis sur le marché, parce que nous ne pouvons pas garantir qu'il n'a pas été altéré. J'ai suggéré qu'on l'utilise pour fabriquer de l'éthanol ou d'autres formes de carburant pour les véhicules, mais je crois qu'à l'heure actuelle seuls les porcs peuvent en profiter. On utilise parfois l'alcool pour fabriquer de la nourriture pour les porcs et d'autres choses de cette nature. Un acheteur l'a utilisé notamment à cette fin.

Une voix: Cela donne des porcs heureux.

M. Anderson: Aucun porc ne s'y est opposé.

Vous venez d'identifier le véritable problème. Si nous devions attendre dix ans pour chaque poursuite, nous aurions de graves problèmes de coûts d'entreposage.

M. Breitkreuz: Les marchandises pourraient aussi être vendues beaucoup moins cher que ce qu'elles valent, et si la personne était ensuite déclarée innocente, même si c'était deux ou trois mois plus tard, quelle compensation pourrait–elle recevoir? Quelle garantie cette personne aurait–elle?

M. Anderson: Elle recevrait la valeur marchande du produit.

M. Breitkreuz: Ce n'est pas ce que le texte dit, cependant, n'est–ce pas?

M. Anderson: Non, mais c'est ce qu'on fait en pratique.

M. K.M. Burpee (sous–ministre adjoint, Accise et TPS, ministère du Revenu national): Le texte dit «la valeur de l'article».

[*Texte*]

Mr. Breitkreuz: Just to confirm, does the judge determine the value?

Mr. Anderson: It would be the value of the goods. I presume it would be market value, which is reasonable.

Mr. Breitkreuz: Who determines it?

Mr. Anderson: If there is a dispute, it would presumably be determined by a judge.

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): With regard to proposed sections 201 and 211 and the stamping on individual cigarettes, even in your presentation you hinted at the fact you hoped it would not lead to an easy counterfeiting of this imprint. What guarantee do we have on this?

It imposes an enormous cost on production forever and ever. If once the smugglers are tooled up they can easily bypass this, will it really have been worth while? Putting seals on packages has not prevented smuggling, so why would you expect this extra cost to do it?

Mr. Anderson: The feeling is that if the individual cigarette is marked, it will be perfectly obvious to anyone smoking a legal cigarette, and to anyone with them. If there is no such marking on the cigarette, they have to explain that they either purchased the cigarette on their last trip to the United States and they only have a limited number of them, or they will clearly be smoking contraband cigarettes.

Mr. Grubel: Is this assertion speculation or is it backed by research?

Mr. Anderson: In the situation we're in, it's difficult to do research because we don't know what the future situation will be. It is not a particularly expensive proposition to have the cigarette papers marked. The major cigarette companies in Canada are very obliging to the excise people and we have good relations with them, so it is perfectly clear the vast majority of Canadian cigarettes will be marked and the tax will be paid.

We don't see that it's going to be a major cost and we do think it's another control. It's not a fool–proof control, because obviously people may be smoking cigarettes they've recently brought from a trip abroad, or they may be smoking in a group that pays no attention to the fact the cigarette is not marked.

Mr. Grubel: Or it could become a status symbol.

Mr. Anderson: It is conceivable it could become a status symbol, but I very much doubt it. Smoking cigarettes that have been smuggled has dropped off so dramatically that I doubt whether this would become—

Mr. Grubel: I trust that in imposing these high costs over the next 100 years you will do some research, and it won't be just speculation that they will be of benefit to society.

Mr. Anderson: I would really question this high cost. I think it is going to be minimal cost, because cigarette papers can be printed very simply. It is very unlikely it is going to be a high–cost item. Certainly I have had no indication from the companies that it is going to be a high–cost item. We've had no complaints from the companies in that regard.

[*Traduction*]

M. Breitkreuz: Je voudrais que vous me confirmiez si c'est le juge qui détermine cette valeur.

M. Anderson: Ce serait la valeur de l'article. Je suppose que ce serait la valeur marchande, ce qui est raisonnable.

M. Breitkreuz: Qui la détermine?

M. Anderson: S'il y a désaccord, ce serait probablement déterminé par un juge.

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): En ce qui concerne les nouveaux articles 201 et 211, qui portent sur l'estampillage individuel des cigarettes, vous avez même mentionné dans votre exposé que vous espériez qu'il ne serait pas facile de contrefaire cette estampille. Quelle garantie avons–nous à cet égard?

Cela ajoutera pour toujours des coûts énormes à la production. Si les contrebandiers arrivent à se munir du nécessaire pour contourner facilement cette disposition, l'effort aura–t–il vraiment été justifié? Les sceaux placés sur les paquets n'ont pas empêché la contrebande; alors pourquoi penseriez–vous que cette dépense supplémentaire permettra de le faire?

M. Anderson: On estime que si chaque cigarette est estampillée individuellement, ce sera tout à fait évident pour quiconque fume une cigarette légale et pour toute personne qui l'accompagne. En l'absence d'une telle marque sur la cigarette, le fumeur devra expliquer qu'il a acheté la cigarette lors de son dernier voyage aux États–Unis et qu'il n'en a qu'un nombre limité, ou on verra nettement que cette personne fume des cigarettes de contrebande.

M. Grubel: Cette affirmation est–elle hypothétique ou fondée sur des recherches?

M. Anderson: Dans la situation actuelle, il est difficile d'effectuer des recherches, parce que nous ignorons ce que l'avenir nous réserve. L'estampillage du papier à cigarette ne coûte pas particulièrement cher. Les principaux fabricants de cigarettes au Canada sont très complaisants envers les fonctionnaires de l'Accise, et nous avons de bons rapports avec eux, de sorte qu'il est parfaitement clair que la grande majorité des cigarettes canadiennes seront estampillées et que la taxe sera payée.

Nous ne pensons pas que cela coûtera cher et nous y voyons une mesure supplémentaire de contrôle. Ce n'est pas une mesure de contrôle à toute épreuve, parce qu'il est évident que certains vont fumer des cigarettes qu'ils ont achetées lors d'un récent voyage à l'étranger, ou ils peuvent fumer dans un groupe de personnes qui ne se préoccupent pas du fait que la cigarette n'est pas estampillée.

M. Grubel: Ou cela pourrait devenir une marque de standing.

M. Anderson: Il est concevable que cela puisse devenir une marque de standing, mais j'en doute fort. On fume aujourd'hui tellement moins de cigarettes de contrebande que je doute que cela puisse devenir. . .

M. Grubel: J'espère que, puisque vous allez imposer ces coûts élevés pendant les 100 prochaines années, vous allez effectuer des recherches et que vous ne vous contenterez pas de conjecturer sur les bienfaits de cette mesure pour la société.

M. Anderson: Je ne pense vraiment pas que ce coût soit élevé. Il s'agira à mon avis d'un coût minimal, parce qu'il est très simple d'estampiller le papier à cigarette. Il est fort peu probable que le coût soit élevé. Les entreprises en cause ne m'ont certainement pas dit que cela coûterait cher. Nous n'avons reçu aucune plainte à ce sujet de la part des sociétés en question.

[*Text*] [*Translation*]

• 2005

Mr. Burpee: We've had no complaints from the companies in that regard.

Mr. Fewchuk (Selkirk—Red River): I have a question on the equipment you are going to seize and put into storage. Nowhere in here does it say where the money will go. What pot does it go into after you sell the equipment or whatever is seized?

Mr. Anderson: Any revenues that accrue to the government will go into the Consolidated Revenue Fund. So that is where all the money will wind up. There is no set–off for any National Revenue purposes.

The Chairman: Are there any other questions from members? No?

In light of that, perhaps we could deal with future business on this bill. Ms Whelan, I understand from you that you've had discussions with other members. We know that three other witnesses want to appear before us, and perhaps we could wrap up our hearings on Bill C–11 after we'll have met with them. With your permission, I would like to ask the clerk to try to arrange for all of them to appear at one time, because I understand that they are all on the one issue of the date of entry into force of the ban on kiddy packs. With your permission, then. . .

Susan, do you think we'll have those reports over here tonight, or will it be tomorrow?

I apologize to you that the reports were not delivered to you for our meeting tomorrow, when we shall go into our discussion of the GST. We've just sent somebody over to try to pick them up, and they should be back within five minutes, if anybody wants to wait. In the meantime, I suggest that we should adjourn. If you don't want to wait, then we'll have them delivered to your office first thing in the morning.

Yes, Minister?

Mr. Anderson: Mr. Chairman, I certainly thank members for their generous time tonight, but I don't think it will be necessary for us to return from the National Revenue side. If you wish to discuss kiddy packs in any detail, then perhaps Health could be here, because that is essentially their amendment and their concern. With your permission, I would like our people to be excused tomorrow or thereafter, unless you require us to come back.

The Chairman: We always enjoy having you and your officials here, Minister, but, yes, we accept that at this time. We thank you for being with us.

This meeting stands adjourned.

M. Burpee: Nous n'avons reçu aucune plainte à cet égard de la part des sociétés.

M. Fewchuk (Selkirk—Red River): J'ai une question à poser au sujet du matériel que vous allez saisir et entreposer. Il n'est mentionné nulle part où l'argent ira. Dans quelle caisse cet argent ira–t–il lorsque vous aurez vendu le matériel ou tout article saisi?

M. Anderson: Toutes les recettes du gouvernement sont versées au Trésor. C'est donc là que tout l'argent se retrouvera. Il ne sera pas dépensé par le ministère du Revenu national.

Le président: Quelqu'un d'autre a–t–il des questions à poser? Non?

Dans ce cas, nous pourrions peut–être parler de nos travaux futurs en ce qui concerne ce projet de loi. Madame Whelan, vous avez eu des entretiens avec d'autres membres du comité, je crois. Nous savons que trois autres témoins ont demandé à comparaître, et nous pourrions peut–être mettre fin à nos séances sur le projet de loi C–11 après les avoir entendus. Si vous le permettez, je vais demander à la greffière d'essayer d'organiser une réunion du comité à laquelle ils pourront tous comparaître en même temps, car je crois savoir qu'ils veulent tous parler de la question de la date d'entrée en vigueur de l'interdiction de vendre des mini–paquets. Si vous le permettez, dans ce cas. . .

Susan, pensez–vous que nous aurons ces rapports ce soir, ou plutôt demain?

Je suis désolé que les rapports ne vous aient pas été remis en prévision de notre réunion de demain, car nous y reprendrons nos discussions sur la TPS. Nous venons d'envoyer quelqu'un les chercher, et ils devraient arriver d'ici à cinq minutes, si vous voulez attendre. Entre–temps, je suggère que nous levions la séance. Si vous ne voulez pas attendre, nous les ferons livrer à votre bureau à la première heure demain.

Oui, monsieur le ministre?

M. Anderson: Monsieur le président, je tiens à remercier les membres du comité de nous avoir accordé autant de temps ce soir, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire que quelqu'un du Revenu national revienne. Si vous voulez discuter en détail des mini–paquets, vous pourriez peut–être parler à des représentants du ministère de la Santé, parce que c'est essentiellement leur amendement, et c'est une question qui les préoccupe. Si vous le permettez, j'aimerais que nos fonctionnaires n'aient pas à revenir demain ou un autre jour, à moins que vous ne nous convoquiez à nouveau.

Le président: Nous sommes toujours heureux de vous accueillir, ainsi que vos fonctionnaires, monsieur le ministre, mais nous acceptons votre suggestion pour l'instant. Nous vous remercions d'être venu.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of National Revenue:

K.M. Burpee, Assistant Deputy Minister, Excise/GST;

Louis Lévesque, Director General, Excise Duties and Taxes.

Officials from the Department on Health:

France Pégeot, Assistant Director, Office of Tobacco Control, Health Protection Branch.

TÉMOINS

Du ministère du Revenu national:

K.M. Burpee, sous–ministre adjoint, Accise/TPS;

Louis Lévesque, directeur général, Droits d'Accise et Taxes.

Hauts fonctionnaires du ministère de la Santé:

France Pégeot, directrice adjointe, Bureau de contrôle de tabac, Direction générale de la protection de la santé.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC26
-=59

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 47

Tuesday, May 31, 1994
Wednesday, June 1, 1994
Thursday, June 2, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 47

Le mardi 31 mai 1994
Le mercredi 1 juin 1994
Le jeudi 2 juin 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Servives Tax, consideration of a Draft Report

Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services, considération de l'ébauche de rapport

Projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Barry Campbell
Yvan Loubier

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Barry Campbell
Yvan Loubier

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

1st Session/35th Parliament

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Monday, May 30, 1994.

The Order was read for second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act.

Mr. Anderson (Minister of National Revenue), for Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Mr. Young (Minister of Transport), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

Debate arose thereon.

The question was put on the motion and it was agreed to, on division.

Accordingly, the Bill was read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

1re Session/35e Législature

Extrait des Procès–verbaux de la Chambre des communes du lundi 30 mai 1994.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Anderson (ministre du Revenu national), au nom de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M. Young (ministre des Transports), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Il s'élève un débat.

La motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 31, 1994
(60)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met *in camera* at 6:38 o'clock p.m. this day, in Room 308, West Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis and Jane Stewart.

Other Member present: Jag Bhaduria.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst, Richard Domingue, Research Officer and Denis Labelle, Consultant. *From Heenan Blaikie:* Jean Potvin, Consultant. *From Tory Tory DesLauriers and Binnington:* Steven Richardson, Consultant. *From Fraskin Campbell Godfrey:* Steven D'Arcy, Consultant.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of its study on the Goods and Services Tax (GST) (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*)

The Committee proceeded to consider a draft report.

At 9:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 1, 1994
(61)

The Standing Committee on Finance met *in camera* at 3:39 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis and Jane Stewart.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst; Richard Domingue, Research Officer and Denis Labelle, Consultant. *From Heenan Blaikie:* Jean Potvin, Consultant. *From Tory, Tory, DesLauriers and Bennington:* Steve Richardson, Consultant.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the study of the Goods and Services Tax (GST). (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, February 8, 1994, Issue No. 2*).

After debate, it was agreed, — That meetings on the draft report be postponed until the report is available in both official languages.

At 4:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS–VERBAUX

LE MARDI 31 MAI 1994
(60)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à huis clos à 18 h 38, dans la salle 308 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Autre député présent: Jag Bhaduria.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche; Denis Labelle, consultant. *De Heenan Blaikie:* Jean Potvin, consultant. *De Tory Tory DesLauriers and Binnington:* Steven Richardson, consultant. *De Fraskin Campbell Godfrey:* Steven D'Arcy, consultant.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (TPS) (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule no 2*).

Le Comité est passé à l'étude de l'ébauche du rapport.

À 21 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 1er JUIN 1994
(61)

Le Comité permanent des finances se réunit à huis clos à 15 h 39, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Pierre Brien, Barry Campbell, Nick Discepola, Ron Fewchuk, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche; Denis Labelle, consultant. *De Heenan Blaikie:* Jean Potvin, consultant. *De Tory Tory DesLauriers and Binnington:* Steven Richardson, consultant.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (TPS) (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mardi 8 février 1994, fascicule no 2*).

Après débat, il est convenu, — Que l'étude du projet de rapport soit remise en attendant que les deux versions soient prêtes.

À 16 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

THURSDAY, JUNE 2, 1994
(62)

The Standing Committee on Finance met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 237–C, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Ray Speaker and Jane Stewart.

Acting Members present: Paul Szabo for Barry Campbell, Susan Whelan for David Walker and Tom Wappel for Gary Pillitteri.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Richard Domingue, Research Officer. *From the Public Bills Office:* Santosh Sirpaul, Legislative Committee Clerk.

Witnesses: From the Department of Finance: Brian Willis, Chief Excise Section, Sales Tax Division; Patricia Malone, Chief, Excise Section, Sales Tax Division, Tax Policy Branch; Lawrence Purdy, Tax Policy Officer; Geoff Trueman, Tax Policy Officer, Excise Section and Robert Dubrule, Tax Policy Officer.

Pursuant to Order of the House dated, Monday, May 30, 1994, the Committee proceeded to consider Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act.

ORDERED, — That Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

On Clause 1

Brian Willis and Patricia Malone each made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 4:17 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

LE JEUDI 2 JUIN 1994
(62)

Le Comité permanent des finances se réunit à 15 h 38, dans la salle 237–C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Ray Speaker, Jane Stewart.

Membres suppléants présents: Paul Szabo pour Barry Campbell; Susan Whelan pour David Walker; Tom Wappel pour Gary Pillitteri.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Richard Domingue, attaché de recherche. *Du Bureau des projets de loi d'intérêt public:* Santosh Sirpaul, greffière de comité législatif.

Témoins: Du ministère des finances: Brian Willis, chef, Section de l'accise, Division de la taxe de vente; Patricia Malone, chef, Section de l'accise, Division de la taxe de vente; Lawrence Purdy, agent de la politique de l'impôt, Division de la politique de l'impôt—Législation; Geoff Trueman, agent de la politique fiscale, Section de l'accise; Robert Dubrule, agent de politique fiscale, Division de la taxe de vente.

Conformément à son ordre de renvoi du lundi 30 mai 1994, le Comité entreprend d'étudier le projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il est ordonné, — Que le projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu, soit lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Article 1

Brian Willis et Patricia Malone font chacun un exposé et répondent aux questions avec les autres témoins.

À 16 h 17, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 2, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 2 juin 1994

• 1538

The Chairman: Order. We have a quorum. The finance committee reconvenes. We're looking into Bill C–32, an act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act.

We have with us today departmental officials. Welcome. Thank you for being with us. Could I trouble you, please, to introduce yourselves. I understand you'll be making a brief presentation, which will then be followed by questions.

Mr. Brian Willis (Chief, Excise Section, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance): Yes, that's correct, Mr. Chairman.

My name is Brian Willis. I'm in charge of the excise section in the Excise Act review at the Department of Finance. With me I have a number of officials who can deal with the various parts of the bill before us. First there is Patricia Malone, who is the chief of the excise section, and she will shortly be taking you through a brief description of the bill and outlining its provisions; next is Geoff Trueman, who is an officer is the excise section and has been working on the Excise Tax parts of this bill relating to the tobacco–smuggling issues; also here is Lawrence Purdy from the income tax legislation division, and he will deal with the income surtax on tobacco manufacturers; and lastly there is Robert Dubrule from the legislation section in the sales tax division, and he will be here to explain any issues that arise on the GST changes that were announced in the recent budget.

Following Patricia's description of the bill, we're available to answer any questions that members may have.

The Chairman: Thank you very much.

Ms Patricia Malone (Chief, Excise Section, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance): The primary purpose of Bill C–32 is to implement a range of measures related to tobacco taxation that are designed to combat the serious smuggling problem that developed over the last few years. These measures were announced in the House of Commons by the Prime Minister on February 8, 1994, and form an integral part of the government's comprehensive action plan on smuggling. Bill C–32 also implements changes to the air transportation tax and the goods and services tax that were announced in the budget of February 22, 1994.

Le président: La séance est ouverte. Nous avons le quorum. Le Comité des finances entreprend l'examen du projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Nous accueillons aujourd'hui les fonctionnaires du ministère. Bienvenue. Merci d'avoir accepté notre invitation. Pourrions–nous vous demander de vous présenter? Je crois que vous voulez faire un court exposé après quoi nous passerons aux questions.

M. Brian Willis (chef, Section de l'accise, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances): Oui, c'est exact, monsieur le président.

Je m'appelle Brian Willis. Je suis chef de la Section de l'accise, responsable de l'examen de la Loi sur l'accise au ministère des Finances. M'accompagnent aujourd'hui un certain nombre de fonctionnaires qui pourront répondre aux questions sur les dispositions du projet de loi que vous examinez. Il y a d'abord Patricia Malone, chef de la Section de l'accise qui vous présentera bientôt une brève description du projet de loi et de ses principales dispositions; ensuite, Geoff Trueman, agent à la Section de l'accise et qui s'est occupé des dispositions du projet de loi touchant à la contrebande de produits du tabac; Lawrence Purdy, de la Division de la législation de l'impôt qui s'occupera de la surtaxe imposée aux fabricants de tabac; et enfin, Robert Dubrule de la Section de la politique législative à la Division de la taxe de vente qui expliquera les changements apportés au régime de la TPS conformément au dernier budget.

Après le court exposé de Patricia sur le projet de loi, nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions des députés.

Le président: Merci.

Mme Patricia Malone (chef, Section de l'accise, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances): L'objet premier du projet de loi C–32 est de mettre en oeuvre un ensemble de mesures liées à l'imposition du tabac, qui ont été conçues pour lutter contre le grave problème de la contrebande qui s'est développé au cours des dernières années. Ces mesures ont été annoncées par le Premier ministre à la Chambre des communes le 8 février 1994 et font partie intégrante du plan d'action de lutte contre la contrebande adopté par le gouvernement. Le projet de loi C–32 vise également à mettre en application les modifications à la taxe de transport aérien ainsi qu'à la taxe sur les produits et services qui ont été annoncées dans le budget du 22 février 1994.

• 1540

Tobacco smuggling rose sharply in 1992 and 1993. Strong evidence indicated that the majority of the tobacco products exported to the United States on a tax–and duty–free basis were smuggled back into Canada and sold illegally without the

La contrebande de tabac a augmenté considérablement en 1992 et 1993. Il existe de sérieuses raisons de penser que la plupart des produits du tabac exportés vers les États–Unis en franchise de taxe et de droit, ont été réintroduits en contrebande

[*Texte*]

payment of federal and provincial taxes. Both the federal and provincial governments experienced substantial losses in tax revenue. Legitimate wholesalers and retailers saw their business interests eroded by the increasing market penetration of contraband tobacco.

The climate of increased lawlessness associated with the contraband tobacco trade also caused serious law enforcement problems. In response to this situation, the government announced a number of measures to address the tobacco smuggling problem. The first measure is enforcement. To stem the flow of contraband tobacco products, both the RCMP and Canada Customs were assigned greater resources to intensify their anti–smuggling efforts along the Canada–U.S. border and to target organized smuggling networks that controlled the bulk of the contraband trade.

The second measure is national excise tax reductions. To weaken the demand for contraband tobacco products in all parts of the country, the government undertook a national reduction in federal excise taxes on tobacco products equal to $5 per carton of 200 cigarettes, $5 for 200 tobacco sticks, and $5 per 200 grams of fine–cut tobacco, as well as a reduction in the *ad valorem* weight for cigars to 50%.

The third measure is additional excise tax reductions. Recognizing that the smuggling problems is more pronounced in some parts of the country, the government extended an offer to further review federal excise taxes on tobacco products to match provincial tobacco tax reductions in excess of $5, up to a maximum total federal tax reduction of $10 per carton of 200 cigarettes, $6.80 per 200 tobacco sticks, and $6.80 per 200 grams of fine–cut tobacco.

Additional federal excise tax reductions have been undertaken in response to provincial tobacco tax reductions in the following provinces: Quebec, $5 per carton on February 9, 1994; New Brunswick, $2 per carton on February 11, 1994; Ontario, $4.60 per carton on February 22, 1994; Prince Edward Island, $4.25 per carton on March 26, 1994; and Nova Scotia, $2 per carton on April 15, 1994.

Quatrièmement: taxe d'accise sur les produits du tabac canadiens destinés à l'exportation. Afin de contrôler plus étroitement le flux des exportations et d'empêcher que les envois vers l'étranger soient d'un niveau qui pourrait permettre d'approvisionner de nouveau le commerce de contrebande, le gouvernement a réimposé une taxe d'accise sur les produits du tabac d'exportation équivalant à 8 $ par cartouche de 200 cigarettes, 5,33 $ par lot de 200 batonnets de tabac, et à 5,33 $ par lot de 200 grammes de tabac haché.

En même temps, le gouvernement a accordé aux fabricants certaines exemptions limitées, et cela pour leur permettre de satisfaire les demandes d'exportation légitimes, destinées à une consommation de bonne foi à l'extérieur du Canada. Ces

[*Traduction*]

au Canada et vendus illégalement sans que les taxes fédérales et provinciales pertinentes ne soient payées. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont subi des pertes de recettes substantielles. Les grossistes et détaillants qui respectent la loi ont vu leurs intérêts commerciaux érodés par la pénétration toujours accrue du marché du tabac par le tabac de contrebande.

Le climat d'illégalité croissante associé à la contrebande de tabac a également causé de graves problèmes de maintien de l'ordre. En réponse à cette situation, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures visant à s'attaquer à ce problème. La première mesure touche au maintien de l'ordre. Pour contenir le flux des produits du tabac de contrebande, la GRC et Douanes Canada se sont vus attribuer des ressources supplémentaires pour intensifier leur action anticontrebande le long de la frontière canado–américaine et pour démasquer les réseaux de contrebande organisés qui contrôlent la plus grande partie de cette activité.

La deuxième mesure concerne la réduction de la taxe d'accise nationale. Afin d'affaiblir la demande de produits du tabac de contrebande dans toutes les régions du pays, le gouvernement a décidé de réduire les taxes d'accise fédérales à l'échelle nationale sur les produits du tabac à raison de 5$ par cartouche de 200 cigarettes, de 5$ par lot de 200 bâtonnets de tabac, et de 5$ par lot de 200 grammes de tabac haché, et d'abaisser à 50 p. 100 le taux *ad valorem dans le cas des cigares.*

La troisième mesure prend la forme de réductions supplémentaires de la taxe d'accise. Comme le problème de la contrebande était plus accentué dans certaines régions du pays, le gouvernement a proposé de réduire encore davantage les taxes d'accise fédérales sur les produits du tabac dans certaines provinces à proportion de la partie des réductions de taxes provinciales qui dépassent 5$, jusqu'à un maximum de 10$ par cartouche de 200 cigarettes, de 6,80$ par lot de 200 bâtonnets de tabac et de 6,80$ par lot de 200 grammes de tabac haché.

De nouvelles réductions de la taxe d'accise fédérale ont été opérées en réponse à des réductions des taxes sur le tabac provinciales dans les provinces suivantes: Québec, 5$ par cartouche le 9 février 1994; Nouveau–Brunswick, 2$ par cartouche le 11 février 1994; Ontario, 4,60$ par cartouche le 22 février 1994; Île–du–Prince–Édouard, 4,25$ par cartouche le 26 mars 1994; et Nouvelle–Écosse, 2$ par cartouche le 15 avril 1994.

Fourthly: Excise Tax on Canadian Tobacco Products for Export. To more closely control the flow of export shipments, and prevent any recurrence in the level of shipments that might supply the contraband trade, the government reimposed an excise tax on tobacco products for export, equal to $8 per carton of 200 cigarettes, $5.33 per 200 tobacco sticks and $5.33 per 200 grams of fine cut tobacco.

At the same time, the government provided manufacturers with certain limited exemptions to allow them to satisfy demand for legitimate exports for bona fide outside Canada. These exemptions apply in respect of the historical level of exports,

[*Text*]

exemptions tiennent compte des niveaux passés des exportations, du fait que le fabricant concerné a fait la preuve que les droits et taxes étrangers ont été acquittés, et du fait qu'il peut s'agir d'une production à contrat d'une marque de commerce non–canadienne, destinée exclusivement à la vente sur les marchés étrangers.

Cinquièmement: taxe de promotion de la santé. Afin d'assurer que les fabricants de tabac ne bénéficient pas de la difficile décision que constitue la réduction des taux de la taxe d'accise, le projet de loi impose également une surtaxe de promotion de la santé, qui aurait pour effet d'augmenter de 40 p. 100 le taux de la taxe fédérale payée par les sociétés productrices de tabac sur les profits de leurs activités de fabrication. Cette surtaxe s'appliquera pendant trois ans, et les fonds produits par elle serviront à Santé Canada à financer une nouvelle et très importante campagne, visant à encourager les Canadiens qui fument, à cesser de le faire, et à inciter les non–fumeurs — notamment les jeunes — à ne pas commencer.

Le projet de loi C–32 vise à mettre en oeuvre ces modifications aux taxes d'accise sur les produits du tabac et aux structures de l'impôt sur le revenu touchant les fabricants de tabac. Il contient également un certain nombre de mesures connexes visant à permettre l'application immédiate, et l'efficacité à long terme, des mesures de lutte contre la contrebande.

• 1545

Remise sur les stocks: Afin de faciliter les efforts destinés à faire respecter la loi, et de permettre aux réductions des taux de la taxe d'accise fédérale de produire leur effet immédiatement, le gouvernement fédéral est décidé de verser à tous les grossistes et détaillants une remise intégrale sur les stocks, relativement à la réduction nationale de la taxe d'accise annoncée le 8 février 1994. Ainsi, tous les grossistes et détaillants ont droit à une remise intégrale de la réduction générale de 5$ sur les cigarettes, batonnets de tabac et lots de tabac haché libérés de taxes qu'ils avaient en stock à la date du 8 février 1994.

De plus, le projet de loi C–32 prévoit également une remise partielle sur les stocks dans les cas où les taux de la taxe d'accise fédérale sont réduits encore davantage, en réponse à des réductions provinciales de taxe sur le tabac. Les grossistes et les détaillants ont droit à une remise sur la partie de leur stock de cigarettes qui dépasse le plus élevé des deux montants suivants: 5 000 cartouches ou 1 000 cartouches multiplié par le nombre de points de vente au détail dans les cas où le grossiste est aussi un détaillant. Cette disposition a été concue pour protéger les grossistes qui pourraient avoir en stock de grandes quantités de cigarettes au moment où est promulguée une réduction de taxe fédérale.

Nouvelle infraction relative à la taxe d'accise. Ainsi que je l'ai dit précédemment, le gouvernement fédéral, dans le cadre des mesures de la lutte contre la contrebande, a proposé de réduire encore davantage les taux de sa taxe d'accise en réponse à des réductions provinciales de taxe sur le tabac. En conséquence, les taux de la taxe d'accise fédérale varieront d'une province à l'autre. Le projet de loi C–32 contient donc de nouvelles dispositions relatives à la taxe d'accise qui font une infraction du fait de réaffecter — c'est–à–dire de détourner — des produits du tabac d'une province à une autre.

[*Translation*]

exports where the manufacturer produces satisfactory evidence that foreign duties and taxes have been paid, and contract production of non–Canadian brands for sale exclusively in foreign markets.

Fifthly: Health Promotion Surtax. To ensure that tobacco manufacturers do not benefit from the difficult decision to reduce excise tax rates, this bill also imposes a health promotion surtax that will increase by 40% the rate of federal tax paid by tobacco manufacturing corporations on their manufacturing profits. This surtax will apply for a three–year period. The funds generated by the surtax will be used by Health Canada to undertake a major new campaign to encourage Canadians who currently smoke to quit smoking, and to discourage people, particularly young Canadians, from starting to smoke.

Bill C–32 implements these changes in excise taxes on tobacco products and income tax structures affecting tobacco manufacturers. The bill also contains a number of related measures designed to ensure the immediate application and long–term effectiveness of the anti–smuggling initiative.

Inventory Rebates: In order to facilitate enforcement efforts, and to allow the impact of the reduced federal excise taxes to be felt immediately, the federal government undertook to provide all wholesalers and retailers with a full inventory rebate in respect of the national excise tax reduction announced on February 8, 1994. As a result, all wholesalers and retailers are eligible to claim a full refund of the national $5 excise tax reduction in respect of their tax–paid inventories of cigarettes, tobacco sticks and fine cut tobacco held on February 8, 1994.

In addition, Bill C–32 also provides for partial inventory rebates where federal excise tax rates are further reduced to match provincial tobacco tax reductions. Wholesalers and retailers are eligible for an inventory rebate on the portion of their inventory of cigarettes that is in excess of the greater of 5,000 cartons, or 1,000 cartons multiplied by the number of retail outlets where the wholesaler is also a retailer. This provision was designed to protect those wholesalers who might be holding large inventories of cigarettes at the time of a particular provincial tax reduction.

New Excise and Offence Provision. As noted previously, the anti–smuggling initiative includes an offer by the federal government to further reduce federal excise tax rates in response to provincial tobacco tax reductions. As a result, federal excise tax rates will vary between provinces. In response to this situation, Bill C–32 contains new excise tax and offence provisions that apply where tobacco products are diverted from one province to another.

[*Texte*]

Les nouvelles dispositions prévoient le paiement du montant supplémentaire de la taxe d'accise fédérale sur toute vente de produits du tabac à une autre partie qu'à un vendeur autorisé, titulaire d'une licence émise par la province concernée, ou qu'à un consommateur vivant dans la province, à des fins de consommation personnelle. De même, toute personne qui réaffecte du tabac, destiné à la vente au détail dans une certaine province, à un consommateur vivant dans une autre province, sera coupable d'une infraction, et passible d'une amende d'un minimum de 1 000$ et d'un maximum équivalent à trois fois le montant de la taxe d'accise fédérale dont le paiement a été évité.

This bill also contains provisions to deal with the sale of unmarked tobacco products on Indian reserves in Ontario and Nova Scotia. Both of these provinces use unmarked tobacco products for on–reserve sale to Indians, free of provincial tobacco taxes. Matching federal tax reductions, on the other hand, apply only to marked tobacco products. To ensure that unmarked tobacco products sold on–reserve to Indian consumers are taxed at the same reduced rates of federal excise tax that apply to marked tobacco products in Ontario and Nova Scotia, this legislation contains provisions that allow specially licensed wholesalers and retailers to purchase unmarked tobacco products at the reduced rates of federal excise tax applicable in each province.

Bill C–32 amends the fines under the Excise Act for possession of unstamped tobacco products. These fines were previously calculated with reference to the rates of federal excise tax and duty. Given the reduction in federal excise tax rates, the fines are now being set at specific rates to preserve the minimum and maximum fine amounts.

Bill C–32 also contains amendments to the air transportation tax that are designed to reduce the tax burden on short–haul domestic and transborder flights, and to recover a greater proportion of the cost of air facilities and services provided by Transport Canada.

As announced in the federal budget of February 22, 1994, the flat tax component of the air transportation tax that is payable in respect of domestic and transborder flights will be reduced from $10 to $6. This measure is intended to address the concerns, as expressed by carriers providing short distance transportation to smaller communities, that the air transportation tax places too heavy a burden on short distance travellers.

• 1550

At the same time, to enhance cost recovery with respect to air facilities and services, the maximum air transportation tax on domestic and transborder air travel is increased from $40 to $50. The tax on international air travel is also increased from $40 to $50 where the transportation is purchased in Canada, and from $19 to $25 where the transportation is purchased outside Canada for travel to Canada.

[*Traduction*]

The new provisions impose liability for payment of the additional federal excise tax on any sale of tobacco products other than to an authorized vendor licensed by the particular province or to a consumer located in the province for personal consumption. As well, any person who diverts tobacco for retail sale in a particular province to a consumer located in another province will be guilty of an offence and liable to a fine of not less than $1,000 and not more than three times the amount of federal excise tax evaded.

Le projet de loi contient des dispositions relativement à la vente de produits du tabac non marqués dans les réserves indiennes de l'Ontario et de la Nouvelle–Écosse. Ces deux provinces utilisent des produits du tabac non marqués pour les vendre en franchise de taxe provinciale aux Indiens dans les réserves. Or, les réductions de taxe fédérale correspondantes ne s'appliquent qu'aux produits du tabac marqués. Pour assurer que les produits du tabac non marqués vendus dans les réserves aux consommateurs indiens soient imposés aux taux réduits de la taxe d'accise fédérale qui pourraient s'appliquer sur les produits du tabac marqués en Ontario et en Nouvelle–Écosse, ce projet de loi contient des dispositions qui permettront à des grossistes et des détaillants titulaires de licences spéciales d'acheter les produits du tabac non marqués au taux réduit de la taxe d'accise fédérale applicable dans chaque province.

Le projet de loi C–32 modifie les amendes prévues par la Loi sur l'accise relativement à la possession de produits du tabac non estampillés. Ces amendes ont été calculées à l'origine en fonction des taux de la taxe et du droit d'accise fédérale. Ces derniers devant être réduits, les amendes sont fixées à des taux précis pour maintenir leurs montants minimum et maximum à leurs niveaux.

Le projet de loi C–32 contient également des modifications à la taxe de transport aérien, qui visent à réduire le fardeau fiscal qui pèse sur les vols intérieurs et transfrontaliers à courte distance et à permettre de recouvrer une plus grande partie des frais d'installation et de services aériens fournis par Transports Canada.

Ainsi que cela a été annoncé dans le budget fédéral du 22 février 1994, la partie forfaitaire de la taxe de transport aérien qui est payable relativement aux vols intérieurs et transfrontaliers sera réduite de 10 à 6$. Cette mesure vise à répondre aux préoccupations exprimées par les transporteurs qui offrent des services de transport à courte distance aux petites communautés, et selon lesquels la taxe de transport aérien est trop lourde pour les usagers des vols à courte distance.

En même temps, et afin d'améliorer le recouvrement des coûts relatifs aux installations et aux services aériens, la taxe de transport aérien maximale sur les vols intérieurs et transfrontaliers est portée de 40$ à 50$. La taxe sur les vols internationaux est également portée de 40$ à 50$ dans le cas où le titre de transport a été acheté au Canada, et de 19$ à 25$ dans les cas où le titre de transport a été acheté à l'extérieur du Canada et concerne un déplacement vers le Canada.

[*Text*]

The new rates of tax apply to tickets purchased outside Canada that include an international departure from Canada on or after May 1, 1994—except where the tax has been paid prior to that date—and to tickets purchased in Canada on or after May 1, 1994.

Bill C–32 contains one amendment to the goods and services tax, reducing from 80% to 50% the input tax credit with respect to the goods and services tax paid on eligible business meals and entertainment expenses. This change will better reflect the personal consumption element of these expenses and will apply to meals, beverages and entertainment consumed or enjoyed after February 1994.

The Chairman: Thank you very much. I understand that after discussions with House leaders, it was agreed that this committee would unanimously pass this bill so that it could get back to the House and be read there for a third time.

Excusez–moi. Y a–t–il des questions? Dans ce cas–là, on va commencer les questions par M. Brien.

Mr. Szabo (Mississauga South): Mr. Chairman, the member was late; he could miss his turn at least the first time around.

The Chairman: He was so critical to us having a quorum. . .

Mr. Szabo: Well, in that case I—

The Chairman: What we'll do is cut him down from half an hour on his first question to 22 minutes, okay?

M. Brien (Témiscamingue): Je vais me limiter. Ma première question sera sur la remise de la taxe sur les stocks que possédaient les commerces au moment la diminution de la taxe.

J'aimerais comprendre pourquoi on va faire une remise aux gens qui possédaient 5 000 cartouches et plus en inventaire? Pourquoi on choisit d'en faire pour cette catégorie et pourquoi on n'en fait pas pour les gens qui ont un inventaire plus petit? Où est la logique quand on met une limite à partir de 5 000 cartouches, et qu'on dit: «Vous, vous allez avoir une remise de la diminution de la taxe, mais pas ceux qui ont des petits inventaires», et donc, la majorité des petits détaillants est pénalisée.

Mme Malone: Tout d'abord, il y a eu une remise pour tous les détaillants et tous les grossistes en ce qui concerne la réduction nationale de 5$. Alors, tous les détaillants et tous les grossistes à travers le pays ont droit à cette remise sur tout leur stock de tabac—toutes leurs cigarettes, tous leurs batonnets de tabac, tout leur tabac haché—ceci pour la réduction nationale.

Quant à la réduction qui s'est faite en réponse aux réductions de taxes provinciales, la décision a été prise de donner une remise partielle pour plusieurs raisons. La première raison, c'est qu'avant 1991, les détaillants et grossistes ne devaient pas remettre l'augmentation de la taxe lorsque le gouvernement fédéral annonçait une augmentation de taxe. Tout leur tabac en stock était taxé au vieux taux—au taux moins élevé—et ils ont bénéficié des augmentations de la taxe fédérale, parce que la taxe fédérale s'impose au niveau du fabricant. Alors, une fois que le fabricant a vendu le tabac au grossiste, la taxe a été payée. Ceci est la première raison.

[*Translation*]

Les nouveaux taux de taxe s'appliquent aux billets achetés à l'extérieur du Canada et qui comportent un départ pour une destination internationale à partir du Canada le 1er mai 1994 ou après, sauf si la taxe a été payée avant cette date, et aux billets achetés au Canada le 1er mai 1994 ou par après.

Le projet de loi C–32 contient une modification à la taxe sur les produits et services qui aura pour effet de réduire de 80 à 50 p. 100 le crédit de taxe sur intrants relatif à la TPS payée sur les frais de repas et de représentation admissibles. Ce changement tiendra mieux compte de l'élément de consommation personnelle que contiennent ces dépenses et s'appliquera aux repas, boissons et activités de distraction consommés ou pris après février 1994.

Le président: Merci beaucoup. Si j'ai bien compris, après discussion avec les leaders de la Chambre, il a été convenu que le comité adopterait ce projet de loi à l'unanimité pour permettre son renvoi à la Chambre et la troisième lecture.

Pardon me. Are there any questions? In that case, we will have Mr. Brien begin the questioning.

M. Szabo (Mississauga–Sud): Monsieur le président, le député était en retard; il pourrait au moins être exclu du premier tour.

Le président: Sans lui, nous n'aurions pas pu atteindre un quorum. . .

M. Szabo: Eh bien, dans ce cas–là. . .

Le président: Nous allons, par contre, lui accorder 22 minutes plutôt que 30 minutes pour poser sa première question. D'accord?

Mr. Brien (Témiscamingue): I will limit myself. My first question concerns the rebates to be given for inventories that businesses had at the time of the tax reduction.

I would like to know why people with inventories in excess of 5,000 cartons are going to be given a rebate? Why did you elect to give rebates to this category and not to others with smaller inventories? Where is the logic in setting the limit at inventories in excess of 5,000 cartons and in telling those people that they will be eligible for the tax reduction rebate but not those with smaller inventories. Consequently, most of the small retailers will be penalized.

Ms Malone: First of all, all retailers and wholesalers were eligible for the national $5 tax reduction. Consequently, all retailers and all wholesalers throughout the country are entitled to this rebate for their entire tobacco inventory—all their cigarettes, tobacco sticks, cut tobacco. Here I am talking about the national tax reduction.

As for rebates to be given further to reductions in provincial taxes, it was decided to give a partial rebate for several reasons. First of all, prior to 1991, retailers and wholesalers did not have to submit additional tax revenue when the federal government announced that taxes would be raised. Their entire tobacco inventory was taxed at the old rate—a lower rate—and they benefited from the increased federal tax because this federal tax was levied on the manufacturers. Once the manufacturer sold the tobacco to the wholesaler, the tax was paid. That is the first reason.

[*Texte*]

En 1991, quant le gouvernement fédéral a augmenté la taxe sur le tabac de 6$ par cartouche de cigarettes, le gouvernement a aussi imposé une taxe sur les stocks de tabac des détaillants et des grossistes. Mais il y a eu une exonération pour les premières 1 000 cartouches que les détaillants détenaient dans leur magasin. Pratiquement tous les détaillants ont donc été exonérés de la taxe sur les stocks de tabac en 1991.

[*Traduction*]

In 1991, when the federal government increased tobacco taxes by $6 per cigarette carton, the government also taxed the tobacco inventories of retailers and wholesalers. However, retailers were given an exemption for the first thousand cartons in stock. Therefore nearly all retailers benefited from a tobacco inventory tax exemption in 1991.

• 1555

Une autre raison pour laquelle on a décidé de donner simplement une remise partielle, c'est que les grossistes et les détaillants vont vraiment bénéficier des réductions fédérales. Les réductions de taxes fédérales ont coûté beaucoup au gouvernement fédéral et le gouvernement pense que tous les gens qui en bénéficient devraient aussi absorber un peu du coût du programme.

We also decided to give only a partial rebate because wholesalers and retailers will indeed benefit from federal tobacco tax reductions. These reductions were quite costly for the federal government who believes that all those who benefit should also assume part of the cost of the program.

On a choisi un seuil au–dessus duquel les grossistes et les détaillants avaient droit à la remise, et cela pour protéger les commerçants qui avaient de très gros stocks de tabac. On a essayé de réduire l'impact de cette mesure.

We chose a floor above which wholesalers and retailers are eligible for the rebate in order to protect those who had very large inventories of tobacco products. Our aim was to cushion the impact of this measure.

M. Brien: Vous avez dit qu'ils avaient bénéficié, dans le passé, quand il y a eu une hausse de taxe, de 6$ par cartouche, notamment en 1991. Ceux qui avaient des inventaires importants ont pu aussi bénéficier de cette hausse–là . Maintenant, on dit qu'on va seulement compenser les gens qui ont un inventaire de 5 000 cartouches et plus. Vous nous dites aussi, d'un autre côté, que les petits détaillants vont bénéficier de la baisse des taxes, et vous faites probablement référence au fait que leurs ventes vont augmenter. Mais il faut dire que ce sont eux qui ont été le plus durement frappés par la contrebande ces dernières années, et les commerçants qui ont des inventaires de 200 ou 300 cartouches, au Québec, vont perdre 5$ par cartouche, c'est à dire de 1 000 à 1 500$, ce qui n'est pas une petite somme.

Mr. Brien: You have said that these businesses had benefited in the past when tobacco taxes had been increased by $6 per carton, namely in 1991. Those who had large inventories at the time also benefited from this increase. Now, you say that only those who had an inventory in excess of 5,000 cartons or more will be compensated. You also tell us that small retailers will benefit from the lowering of taxes and you are undoubtedly referring to the fact that their sales will increase. However, they are also the ones who suffered the most from the increase in contraband these last years, and businesses that have inventories of 200 or 300 cartons, in the province of Quebec, will lose $5 per carton, for a total of $1,000 to $1,500, and that is not a piddling amount.

Ce sont des sommes d'argent qui peuvent être considérables lorqu'on parle de petites surfaces, de dépanneurs, de petites pharmacies, tandis que ceux qui ont des inventaires de 5 000 et plus, sont protégés. Pourtant, ils avaient également bénéficié des hausses de taxes par le passé.

These are considerable sums for small businesses, for corner stores and small pharmacies, whereas those who have inventories of 5,000 cartons or more are protected. Yet, they also benefited from tax increases in the past.

Mr. Willis: If you don't mind, I'd prefer to respond to the member in English.

M. Willis: Si vous me le permettez, je préférerais répondre en anglais.

M. Brien: Oui.

Mr. Brien: That is fine.

Mr. Willis: The situation you've described is correct in a sense although you have to recall that in 1991 the threshold level was 1,000 cartons. At that time wholesalers and retailers had substantially more inventory than they do now. Because of the smuggling problem, the inventories of retailers were reduced quite substantially. So the impact of them having to bear part of the cost of this reduction is nowhere near as great as it was on the other side when the tax rates were increasing.

M. Willis: Votre description de la situation est juste dans un sens, mais il ne faut pas oublier qu'en 1991, le seuil était de 1 000 cartouches. À l'époque, les grossistes et les détaillants avaient des stocks beaucoup plus importants qu'aujourd'hui. En raison de la contrebande, les détaillants avaient réduit considérablement leurs stocks. Ainsi, même s'ils doivent assumer une part du coût de la réduction, l'impact est loin d'être aussi grand qu'il ne l'a été quand les taxes ont été augmentées.

A second element, as Patricia mentioned, is that the government was trying to limit the cost so that it could bring in these changes. There was a lot of interest, particularly in Quebec but also in some of the other areas where smuggling had grown in the retail and wholesale communities, in the government acting.

Deuxièmement, comme Patricia l'a dit, le gouvernement a voulu limiter les coûts afin de pouvoir apporter ces changements. Le Québec plus particulièrement, mais d'autres provinces aussi où le problème de la contrebande prenait de l'ampleur dans le secteur de la vente au détail et de gros, souhaitaient que le gouvernement agisse.

[*Text*]

One of the impediments, in terms of the government's ability to act quickly, though, was the very high cost of these reductions on government revenues. Notwithstanding how serious the problem had become, from a strictly revenue point of view the government was better off just waiting the problem out.

There is a very substantial loss of revenue. In trying to minimize the cost, the idea was to provide full national rebates in respect of the $5 reduction that was put into place in all provinces but as you brought in the partial rebates that were smaller in most cases, that was an opportunity to not increase the cost of the program excessively. The retailers and wholesalers who had relatively small inventories will quickly recover those.

You asked why 5,000 and why not protect the smaller guys. What that particular threshold was trying to do was to protect the independent wholesalers who quite often would have substantially more than the 5,000 but would not have the ability to absorb the kind of hit that would entail.

You'll notice that with the 1,000 carton per retail outlet threshold, the large chains effectively bear a much higher percentage of this cost than the independents. So the 5,000 and the 1,000 were chosen specifically to target a sector of the economy that the government felt could not bear the cost, or a substantial part of the cost. For the small corner store retailer, the quantities are quite small. Those were the main reasons.

[*Translation*]

Or, le gouvernement ne pouvait agir aussi rapidement qu'il ne l'aurait voulu en raison de la diminution considérable des recettes du gouvernement du fait de ces réductions. Malgré la gravité du problème de la contrebande, le gouvernement avait tout intérêt à attendre que le problème se règle tout seul, étant donné les pertes de recettes considérables qu'allaient entraîner les réductions de taxes.

Cela représente des pertes de recettes très considérables. Dans le but de réduire les coûts, le gouvernement a décidé d'accorder une remise intégrale sur les stocks au titre de la réduction de la taxe fédérale de 5$ mise en place dans toutes les provinces, mais une remise partielle pour les réductions provinciales moins élevée dans la plupart des cas afin de ne pas augmenter indûment le coût du programme. Les détaillants et les grossistes qui avaient des stocks relativement petits récupéreront rapidement le manque à gagner.

Vous me demandez pourquoi nous avons fixé le seuil à 5 000 cartouches au lieu de protéger les petits commerçants. En choisissant ce seuil, nous voulions protéger les grossistes indépendants qui ont très souvent des stocks de plus de 5 000 cartouches et qui ne seraient pas en mesure d'absorber des réductions aussi importantes.

Vous noterez qu'en raison de la limite de 1 000 cartouches par point de vente au détail, les grandes chaînes assument en réalité un pourcentage beaucoup plus élevé du coût que les commerçants indépendants. Donc, les seuils de 5 000 et de 1 000 ont été sélectionnés justement pour correspondre aux besoins d'un secteur de l'économie qui, de l'avis du gouvernement, ne pouvait pas supporter ces coûts additionnels, ou du moins, une bonne partie de ces coûts. Dans le cas des petits détaillants, les quantités sont assez faibles. Voilà donc les principales raisons de ces décisions.

• 1600

M. Brien: Avant de poser ma prochaine question, qui sera sur la taxe de transport, j'aimerais rajouter un commentaire sur ce que vous venez de dire, parce que vous avez parlé de protection des grossistes indépendants.

Je vais vous donner un exemple. J'en ai un dans mon comté qui a un inventaire d'environ 3 500 cartouches, et c'est une perte de 17 500$. Et si je lui explique qu'il va récupérer sur ses ventes, ce sont des arguments qu'il n'avale pas facilement, du fait de sa mauvaise expérience des dernières années.

Je comprends que, dès qu'on crée une frontière quelque part, il y a un problème pour les gens qui sont presqu'à la bordure de celle–ci. Mais il y a des grossistes indépendants qu'on ne réussira pas à protéger avec 5 000 cartouches. Mais ce n'est pas grave.

Sur la taxe de transport aérien, on dit qu'on introduit une nouvelle structure maintenant. J'aimerais en comprendre l'objectif, parce qu'on nous annonce que ça va être pour favoriser les vols à courte distance et les vols intérieurs.

Je peux vous dire une chose, c'est qu'après avoir regardé l'influence sur la structure des prix, les vols régionaux comme pour aller dans mon comté à Baie Comeau, pour aller en Gaspésie, sont des vols qui coûtent entre 600$ et 700$, ou entre 500$ et 700$. Ces vols–là, par la nouvelle structure de la taxe, vont être affectés négativement alors qu'avant, ils avaient un plafond à 40$. Maintenant le plafond est à 50$ et, pour la plupart des cas, ça va varier entre 41$ et 50$.

Mr. Brien: Before I move on to my next question, which has to do with the transportation tax, I would like to make one further comment about what you just said, because you did mention protection for independent wholesalers.

Let me just give you an example. There is a wholesaler in my riding with a current inventory of approximately 3,500 cartons, which represents a loss of $17,500. If I tell him that he's going to make up that loss through sales, he is not likely to buy that argument, precisely because of the bad experiences he's had in recent years.

I realize that whenever you establish some sort of a threshold, you automatically create a problem for the people who are close to that threshold. There are obviously some independent wholesalers that we will not be protecting with the 5,000 carton threshold. But I guess we can live with that.

As far as the air transportation tax is concerned, you have told us a new structure is now being put in place. I would like someone to explain what the goal of that new structure is, because we are being told the intention is to promote short–haul traffic and domestic flights.

I can tell you one thing: this is going to have quite an impact on price structures, particularly for regional flights, into my riding, say, or to the Gaspé; those flights cost between $600 and $700, or between $500 and $700. The new tax structure will have a negative effect on the cost of those flights, as a $40 ceiling used to apply. Now the ceiling has been raised to $50, and in most cases, it will range between $41 and $50.

[*Texte*]

Dans le cas de mon comté en particulier, c'est 41$. Donc on ne peut pas me dire que cette structure de taxe a avantagé les vols intérieurs, particulièrement les vols à destination des régions plus éloignées. Comme on avait déjà été frappé très fort par la déréglementation dans le domaine du transport aérien, c'est une mesure additionnelle, qui va encore une fois agacer beaucoup les gens des régions. Alors, quel est l'objectif de ce programme, de cette nouvelle structure, et ensuite, êtes-vous conscient que ça affecte le prix des vols régionaux?

Mme Malone: Il y avait deux objectifs dans le changement de la structure de la taxe sur le transport aérien. Le premier objectif, c'était de réduire le fardeau de la taxe sur les vols assez courts, qui ne coûtaient pas cher. Par exemple, pour un vol qui coûtait 100$ avant l'annonce du budget, la taxe de transport aérien était égale à 17$, soit 17 p. 100 du prix du billet, tandis que la taxe sur un billet de 600$ était de 40$, donc environ 7 p. 100 du billet.

Alors, il y avait un fardeau relativement plus élevé pour les vols à courte distance, les vols qui ne coûtaient pas cher. Donc, il y a eu un mouvement pour essayer de réduire le fardeau de la taxe sur les vols à courte distance, par rapport aux vols à plus longue distance. Et cette réduction va se traduire par une réduction de la taxe pour environ 80 p. 100 des vols à l'intérieur du Canada et des vols trans-frontaliers, les vols vers les États-Unis. Alors, 80 p. 100 des vols canadiens vont avoir une réduction de la taxe.

En même temps, il y a une augmentation du plafond de la taxe, pour augmenter les recettes qui sont allouées au ministère des Transports pour payer les frais, les services et les activités qui sont offerts par ce ministère à l'industrie aérienne.

M. Brien: Est-ce que vous êtes d'accord avec moi pour dire que l'impact sur les vols intérieurs à longue distance vers les régions, va être une hausse du prix de la taxe, et une hausse du prix des billets aussi?

Mme Malone: Pour tous les billets au-dessus de 485$, il y aura en effet une augmentation de la taxe. Mais l'augmentation relative au prix du billet est assez minime.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brien. Monsieur Grubel.

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): My question is also with regard to international travel. Does this apply to American flights, to Canada-U.S. flights?

Ms Malone: Yes, it does.

Mr. Grubel: So I would have to pay $50 if I fly from Vancouver to Seattle?

• 1605

Ms Malone: Actually for Vancouver-Seattle the tax would probably be a lot less than $50. The tax includes a flat amount, an *ad valorem* amount, and then there's a maximum. The flat amount was $10, the *ad valorem* amount was 7%, and the maximum was $40. Under the proposed changes the flat amount would be $6, the *ad valorem* amount would remain unchanged, and the maximum would increase to $50, so for relatively short-distance flights I think you would see a reduction. For Vancouver-Seattle I would expect a reduction in the tax because of the reduction in the flat amount.

[*Traduction*]

For my riding, it will be $41. So, you cannot possibly maintain that this new tax structure will be of benefit for domestic flights, particularly flights to more remote areas. Since we had already been hit very hard by air transportation deregulation, this is one more government measure that again will put people's noses out of joint if they're living in the regions. So, what is the actual goal of this program, and of this new tax structure, and are you in fact aware of the effect it will have on the cost of regional flights?

Ms Malone: The changes made to the air transportation tax structure had two main goals. The first was to reduce the tax burden for relatively short flights, which were not very expensive. For instance, for a flight that cost $100 before the budget announcement, the air transportation tax would have been $17, or 17% of the ticket price, whereas that tax on a $600 ticket was $40—in other words, about 7% of the ticket price.

So, short-haul flights which were not very expensive, were subject to a somewhat heavier tax burden. That being the case, we decided to see what we could do to reduce the tax burden on short-haul flights, compared with those involving greater distances. The measures put in place will translate into a tax reduction for approximately 80% of all flights within Canada as well as transborder flights, in other words, traffic to the U.S. So, the air transportation tax will be lower for 80% of all domestic flights.

At the same time, the tax ceiling has been increased in order to bring up revenues allocated to the Department of Transportation to cover the cost of various activities and services provided to the airline industry by the department.

Mr. Brien: Do you agree that the effect of this new tax structure on long-haul domestic flights to the regions will be to increase both the tax and the ticket cost?

Ms Malone: For all tickets costing more than $485, the tax will indeed increase. But this increase, relative to the cost of the ticket, is really quite minimal.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Brien. Mr. Grubel.

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): Ma question concerne également les voyages à l'étranger. Cette nouvelle mesure va-t-elle influer sur les vols à destination des États-Unis?

Mme Malone: Oui, absolument.

M. Grubel: Je vais donc avoir à payer 50$ pour un vol de Vancouver à Seattle?

Mme Malone: En fait, pour un vol de Vancouver à Seattle, la taxe sera probablement bien inférieure à 50$. Cette taxe comprend une partie forfaitaire et un montant calculé en proportion de la valeur, jusqu'au maximum fixé. La partie forfaitaire ou le montant fixe était de 10$, la taxe sur la valeur était de 7 p. 100, et le maximum était de 40$. En vertu de la structure proposée, le montant fixe serait de 6$, le montant ad valorem resterait inchangé, et le maximum passerait à 50$; ainsi, pour les vols de relativement courte distance, il devrait y avoir une réduction. Pour un vol de Vancouver à Seattle, il devrait y avoir une réduction de la taxe, puisque la partie forfaitaire est réduite.

[*Text*]

Mr. Grubel: Have you had any representations from the very profitable and rapidly growing cruise ship business in Vancouver? It's very dependent on Americans flying in and out to Alaska. That would reduce their competitiveness if it increased in price substantially. You have not had any representation?

Ms Malone: No, none whatsoever.

Mr. Speaker (Lethbridge): In section 5 you talk about the surtax. What would that amount to in dollars? I was going to ask about the way it was going to be used, but I think that's a little beyond what we're talking about here today.

Mr. Lawrence Purdy (Tax Policy Officer, Tax Policy–Legislation Division, Department of Finance): The current estimates are that the impact of the surtax will bring in about $60 million in the first year and $70 million in each of the two following years, for a total of $200 million.

Mr. Shepherd (Durham): I'm still back at the tobacco taxes and small retailers. I understand the arguments that are being presented there, but having said all that it seems to me that some of our smaller retailers are probably the least likely to absorb the cost of this tax. I'm talking about the second reduction in the excise tax. Do you have some kind of number of what the cost would have been to the government to take that down, say to 1,000 rather than 5,000 cartons?

Mr. Geoff Trueman (Tax Policy Officer, Excise Section, Sales Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance): When we introduced the threshold, we assumed that in terms of providing a full inventory rebate in respect of matching reduction would have added anywhere from probably about another $50 million to $100 million to the cost of the program.

Mr. Shepherd: On the transportation aspect, the adjustment between domestic and foreign travel, is that a wash financially? In other words, what you gave up on the international travel was eaten up by what you gave away on the domestic side?

Ms Malone: The tax on international travel was increased as well from $40 to $50, so overall there's a revenue increase. The proposed amendments will result in an overall revenue increase in the air transportation tax equal to about $24 million this year and $44 million next year.

Mr. Shepherd: So even after you've taken out the reductions that you gave away on the domestic side, the government will have another $24 million?

Ms Malone: Yes.

M. Brien: Je ne sais pas comment vous avez fait, monsieur le président, pour deviner que j'avais d'autres questions.

J'aimerais qu'on parle un peu de la taxe d'accise pour ce qui est des exportations. Par le passé, on a tenté d'introduire une taxe de ce genre et cela n'avait pas fonctionné. Alors, en quoi celle–ci sera–t–elle différente et pourra–t–elle fonctionner cette fois–ci?

[*Translation*]

M. Grubel: Avez–vous eu des échos des entreprises qui exploitent des paquebots de croisière implantées à Vancouver, qui sont non seulement très profitables mais en pleine expansion? Je sais que les principaux clients de ces entreprises sont les Américains qui arrivent là–bas en avion ou qui se rendent en Alaska en avion. Cette mesure va réduire leur compétitivité si elle a pour effet d'augmenter considérablement le prix des billets. Ces entreprises ne vous auraient pas présenté des doléances à ce sujet?

Mme Malone: Non, pas du tout.

M. Speaker (Lethbridge): Dans la partie 5, vous parlez de la surtaxe. Quelle somme précise va–t–elle représenter? J'allais vous demander à quoi elle devait servir, mais je crois que cela dépasse un peu le contexte de notre discussion.

M. Lawrence Purdy (agent de la législation de l'impôt, Division de la politique de l'impôt—législation, ministère des Finances): D'après les estimations actuelles, cette surtaxe devrait générer quelque 60 millions de dollars au cours de la première année, et 70 millions de dollars au cours des deux années subséquentes, soit un total de 200 millions de dollars.

M. Shepherd (Durham): J'en suis encore aux taxes sur le tabac et l'incidence de tout cela sur les petits détaillants. Je comprends très bien les arguments que vous avez avancés, mais j'ai toujours l'impression que certains des plus petits détaillants sont justement les moins susceptibles de pouvoir absorber le coût de cette taxe. Je parle maintenant de la deuxième réduction de la taxe d'accise. Si le gouvernement avait établi le seuil à 1 000 plutôt qu'à 5 000 cartouches, avez–vous une idée de ce que cela lui aurait coûté?

M. Geoff Trueman (agent de la législation de l'impôt, Section de la taxe d'accise, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances): Quand nous avons introduit ce seuil, nous sommes partis du principe que pour offrir un remboursement correspondant aux stocks intégraux des détaillants, le programme coûterait probablement entre 50 et 100 millions de dollars de plus.

M. Shepherd: Dans le domaine des transports, est–ce que les modifications visant les vols intérieurs et les vols à l'étranger s'équivalent plus ou moins, financièrement parlant? Autrement dit, les recettes supplémentaires que vous toucherez pour les voyages à l'étranger ne sont–elles pas plus ou moins équivalentes à celles que vous perdez pour les vols intérieurs?

Mme Malone: Comme la taxe sur les vols internationaux passe également de 40 à 50$, nos recettes globales vont augmenter. Les projets d'amendement donneront lieu à une augmentation globale des recettes générées par la taxe sur le transport aérien égale à 24 millions de dollars cette année, et à 44 millions de dollars l'année prochaine.

M. Shepherd: Donc, malgré la réduction de la taxe pour les vols intérieurs, le gouvernement va encaisser 24 millions de dollars de plus?

Mme Malone: Oui.

Mr. Brien: Mr. Chairman, I don't know how you guessed that I had more questions.

I would like to move on now to discuss the excise tax on exports. Past attempts were made to introduce this kind of tax, but they always failed. Can you tell me, then, in what way this tax is different and whether it will work this time?

[*Texte*]

Mme Malone: La situation actuelle est très différente de celle de 1992, quand la taxe sur les exportations a été introduite la première fois. En 1992, la taxe a été introduite en même temps que des mesures d'exécution, et des contrôles plus stricts sur la distribution du tabac, etc., mais c'était simplement des mesures d'exécution et la taxe ne prévoyait aucune exonération. Au bout d'un certain temps, il devenait clair que les contrebandiers avaient trouvé d'autres sources de tabac pour approvisionner le marché canadien, donc, la taxe n'avait pas vraiment fonctionné.

• 1610

Cette fois–ci, la taxe a été annoncée en même temps que les réductions de taxes sur le tabac canadien. Donc, la tentation de faire venir au Canada du produit de contrebande est nettement moins grande qu'en 1992. En plus, la taxe prévoit des exonérations pour les exportations des produits du tabac en ce qui concerne les exportations légitimes.

M. Brien: Donc, si je comprends bien, l'exonération se monte à 3 p. 100, ce qui veut dire que, si le marché redevenait normal, cela serait très peu appliqué, et ce serait strictement pour éviter qu'à l'avenir, des transactions ne passent encore par l'étranger. C'est une mesure de prévention.

Mme Malone: C'est en fait pour contrôler.

M. Brien: C'est beaucoup plus préventif qu'autre chose, parce que cela ne s'appliquera pas beaucoup immédiatement.

Mme Malone: Non, non, on ne s'y attend pas. Mais c'est en fait pour contrôler le flux du tabac à l'extérieur.

M. Brien: Pour ce qui est de la surtaxe, l'objectif de la surtaxe n'est–il pas un prétexte pour augmenter le prix du carton de cigarettes ou des produits du tabac, parce qu'on sait très bien que les entreprises vont refiler la surtaxe aux consommateurs? C'est peut–être pour donner l'impression que la diminution de la taxe est plus importante, et puis, qu'on impose un fardeau supplémentaire à l'entreprise. Mais celle–ci va le faire supporter directement par les consommateurs.

Mme Malone: On ne s'attend pas à ce qu'il y ait une augmentation sensible du prix des produits du tabac et cela, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la surtaxe est une surtaxe sur les profits des fabricants du tabac, donc, pour récupérer la surtaxe il faudrait prévoir une augmentation assez sensible des produits du tabac, puisque c'est une surtaxe sur les profits.

D'autre part, si les fabricants canadiens augmentent leurs prix, les fabricants à l'étranger verraient une opportunité pour approvisionner le marché canadien. Cela viendrait surtout des États–Unis où la demande pour les produits du tabac a vraiment baissé, et où il y a une grande capacité de production. Et je pense que cela serait une opportunité pour les fabricants américains de venir approvisionner le marché canadien.

De plus, quand les taxes étaient vraiment très élevées, il n'y avait pas de concurrence de prix entre les fabricants. Mais maintenant, avec la baisse des taxes et la baisse sensible des prix, on pense que la concurrence au niveau des prix va être réintroduite. Alors, cela serait une autre façon de décourager les producteurs à augmenter leurs prix.

[*Traduction*]

Ms Malone: The current situation is in fact very different from the one that prevailed back in 1992, when the export tax was first introduced. In 1992, this tax was introduced at the same time as enforcement measures and stricter controls on tobacco distribution were also put in place, although at the time, these were purely enforcement measures, and there was therefore no provision for exemptions. Sometime later, it became clear that smugglers had found other sources of tobacco to supply the Canadian market and that the tax was really not effective at all.

This time, the tax was announced at the same time as the reductions of taxes on Canadian tobacco. As a result, there is clearly less of a temptation to bring smuggled products into Canada than there was in 1992. Furthermore, the provisions allow for exemptions for legitimate exports of tobacco products.

Mr. Brien: So, if I've understood you correctly, the exemption is rising to 3%, which means that if the market were to return to normal, it would not be enforced at all, and it would just be to avoid transactions in the future through foreign countries. It's a preventative measure.

Ms Malone: Actually, it's for enforcement.

Mr. Brien: It's far more preventative than anything else, because it would not apply very much immediately.

Ms Malone: No, no, we don't expect that. But in fact, it is to control the movement of tobacco products outside the country.

Mr. Brien: As for the surtax, isn't it just an excuse to increase the price of a carton of cigarettes or the price of other tobacco products, because we know perfectly well that companies will pass on the surtax to consumers? Perhaps the idea is to give the impression that these taxes have been decreased even more, and then, an additional burden is imposed on the company. But the company will pass it on directly to the consumers.

Ms Malone: We don't expect a substantial increase in the price of tobacco products, for several reasons.

First of all, the surtax is a surtax on the tobacco manufacturer's profits. So to get this surtax back, we would need a rather appreciable increase in the amount of tobacco products sold, since this is a surtax on profits.

Furthermore, if Canadian manufacturers were to increase their prices, foreign manufacturers would see an opportunity to supply the Canadian market. These foreign manufacturers would be primarily in the United States, where the demand of tobacco products has certainly decreased, and where there is a large production capacity. And I think this would be an opportunity for American manufacturers to supply the Canadian market.

As well, when the taxes were really very high, the manufacturers were not competing on the basis of price. But now, with the decrease in taxes and the appreciable decrease in prices, we believe that price competition will be reintroduced. So, that would be another way of discouraging producers from increasing their prices.

[*Text*]

M. Brien: Bon. Ma dernière question concerne la surtaxe de promotion de la santé. Est–ce qu'il y a un moyen de s'assurer que cet argent va directement dans une campagne de promotion de la santé ou de dénonciation des effets néfastes des produits du tabac? Est–ce qu'il y a un lien direct ou est–ce que ces revenus se perdent dans les fonds consolidés? Comment peut–on être sûr que l'argent servira vraiment au projet annoncé?

Mme Malone: Le gouvernement vient d'annoncer un programme de lutte contre le tabac de 180 millions de dollars. En fait, c'est pratiquement le produit de la surtaxe, et c'est de cette façon que le lien se fait entre les deux.

M. Brien: Sur une base annuelle, 180 millions?

Mme Malone: Non, sur une base de trois ans. C'est comme la surtaxe.

M. Brien: La surtaxe, sur trois ans, va rapporter 180 millions de dollars?

Mme Malone: Deux cents millions.

M. Brien: Très bien. Merci.

Le président: C'est tout? Avant d'ajourner aujourd'hui, M. Brien vient de me fournir une liste d'environ 19 ou 20 témoins.

• 1615

Are there witnesses you would like to have, Ray, on this particular bill? I just wanted to talk to you about future business on Bill C–32.

Mr. Brien has given us a list of eight or nine witnesses. My problem with eight or nine witnesses is that next week we're going to be fully taken up with the GST. Hopefully there would be some time for more witnesses during the week of the 13th, but that doesn't give us very much time to get a bill through the House.

M. Brien: Si on procède aux audiences des témoins les 13 et 14, je pense bien qu'on peut le faire en deux jours.

Le président: Est–ce raisonnable? Est–ce que vous êtes malade?

M. Brien: Non, non, pas encore!

The Chairman: Why don't we try that, then?

Ce n'est pas mon devoir d'en discuter avec vous. Je ne suis pas le secrétaire parlementaire, mais je vais communiquer ces renseignements à M. Walker. Merci beaucoup.

Is there anything else you would like to ask our departmental witnesses?

In that case, I would like to, on behalf of all of us, thank you very much for a very clear and precise presentation and responses to our questions.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Mr. Brien: Good. My last question has to do with the health promotion surtax. Is there any way of making sure that the money from that surtax will go directly to a health promotion campaign or to a campaign to highlight the harmful effects of tobacco products? Is there a direct link, or will the money from this surtax be lost somewhere within the consolidated revenue fund? How can we be sure that this money will really be used for the initiative that was announced?

Ms Malone: The government just announced a $180 million anti–smoking campaign. In fact, it's practically the same as the revenues from the surtax, and so that's the link between the two.

Mr. Brien: One hundred and eighty million dollars per year?

Ms Malone: No, over three years. It's like the surtax.

Mr. Brien: So the surtax will bring in $180 million over three years?

Ms Malone: Two hundred million dollars.

Mr. Brien: Fine. Thank you.

The Chairman: Is that all? Before we adjourn today, Mr. Brien has given me a list of about 19 or 20 witnesses.

Y a–t–il des témoins que vous souhaitez entendre au sujet de ce projet de loi, Ray? Je voulais qu'on parle un peu de nos projets en ce qui concerne le projet de loi C–32.

M. Brien nous a donné une liste de huit ou neuf témoins. Le problème, c'est que nous allons devoir consacrer tout notre temps à la TPS la semaine prochaine, ce qui exclut la possibilité d'entendre huit ou neuf témoins. J'espère que nous pourrons en entendre d'autres au cours de la semaine du 13, mais à ce moment–là, nous n'aurons guère le temps de faire adopter le projet de loi par la Chambre.

Mr. Brien: If we hear witnesses on the 13th and 14th, I think that should suffice.

The Chairman: Does that seem reasonable? Are you ill?

Mr. Brien: No, not yet!

Le président: Êtes–vous d'accord pour essayer?

It's not really up to me to discuss this with you. I'm not the Parliamentary Secretary, but I will pass this information on to Mr. Walker. Thank you very much.

Avez–vous d'autres questions pour les fonctionnaires du ministère?

Sinon, je voudrais vous remercier, au nom de tous les membres du comité, d'un exposé très clair et précis et de vos réponses à nos questions.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Finance:

Brian Willis, Chief, Excise Section, Sales Tax Division;

Patricia Malone, Chief, Excise Section, Sales Tax Division;

Lawrence Purdy, Tax Policy Officer, Tax Policy—Legislation Division;

Robert Dubrule, Tax Policy Officer, Sales Tax Division;

Geoff Trueman, Tax Policy Officer, Sales Tax Division.

TÉMOINS

Du ministère des finances:

Brian Willis, chef, Section de l'accise, Division de la taxe de vente;

Patricia Malone, chef, Section de l'accise, Division de la taxe de vente;

Lawrence Purdy, agent de la politique de l'impôt, Division de la politique de l'impôt —Législation;

Robert Dubrule, agent de politique fiscale, Division de la taxe de vente;

Geoff Trueman, agent de la politique fiscale, Section de l'accise.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC2C
-E51

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 48

Tuesday, June 7, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 48

Le mardi 7 juin 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Bill C–11, An Act to amend the Excise Act, the Customs Act and the Tobacco Sales to Young Persons Act

INCLUDING:

The Seventh Report to the Standing Committee on Finance

CONCERNANT:

Projet de loi C–11, Loi modifiant la Loi sur l'accise, la Loi sur les douanes et la Loi sur la vente du tabac aux jeunes

Y COMPRIS:

Le septième rapport du Comité permanent des finances

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Barry Campbell
Yvan Loubier

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Barry Campbell
Yvan Loubier

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, June 8, 1994

The Standing Committee on Finance has the honour to present its

SEVENTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, April 19, 1994, your Committee has considered Bill C–11, An Act to amend the Excise Act, the Customs Act and the Tobacco Sales to Young Persons Act, and has agreed to report it with the following amendments:

Clause 3

Strike out line 38 at page 2 and substitute the following therefor:

"(4) The Minister and the Solicitor General of Canada may designate any police".

Strike out line 1 at page 3 and substitute the following therefor:

"(5) The Minister and the Solicitor General of Canada may at any time vary or".

Clause 11

Strike out lines 1 to 3 at page 6 and substitute the following therefor:

"**7.1** (1) No person shall, in the course of a business, sell, offer for sale, give or in any way furnish cigarettes except in packages containing at least 20".

Strike out lines 9 to 11 at page 6.

Strike out lines 35 to 37 at page 6 and substitute the following therefor:

"**7.3** The importation into Canada of any tobacco product by or on behalf of a person is prohibited where that person in not old enough to be lawfully sold tobacco products in the province in which the importation would take place".

Your Committee has ordered a reprint of Bill C–11, as amended, as a working copy for the use of the House of Commons at the report stage.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 46 and 48 which includes this Report*) is tabled.

Respecfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 8 juin 1994

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 19 avril 1994, votre comité a étudié le projet de loi C–11, Loi modifiant la Loi sur l'accise, la Loi sur les douanes et la Loi sur la vente du tabac aux jeunes, et a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

Article 3

Retrancher la ligne 39, à la page 2, et la remplacer par ce qui suit:

«(4) Le ministre et le solliciteur général du Canada peuvent désigner tout corps de».

Retrancher la ligne 1, à la page 3, et la remplacer par ce qui suit:

«(5) Le ministre et le solliciteur général du Canada peuvent à tout moment modi–».

Article 11

Retrancher les lignes 1 à 5, à la page 6, et les remplacer par ce qui suit:

«**7.1** (1) Il est interdit, dans le cadre d'une activité commerciale, de vendre, de mettre en vente ou, d'une façon générale, de fournir — à titre onéreux ou gratuit — des cigarettes autrement que dans des paquets d'au moins vingt cigarettes».

Supprimer les lignes 11 à 13, à la page 6.

Retrancher les lignes 38 à 41, à la page 6, et les remplacer par ce qui suit:

«**7.3** Est prohibée l'importation de produits du tabac au Canada par une personne — ou pour son compte — qui n'a pas atteint l'âge minimum auquel ces produits peuvent légalement lui être vendus dans la province où l'importation aurait lieu».

Votre Comité a ordonné la réimpression du projet de Loi C–11, tel que modifié, pour servir de document de travail à la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules n^os^ 46 et 48 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

JIM PETERSON,

Chairman.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 7, 1994
(63)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met at 3:41 o'clock p.m. this day, in Room 306, West Block, Nick Discepola, Acting Chair, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Pierre Brien, Nick Discepola, Yvan Loubier, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis and Jane Stewart.

Acting Member present: Suzan Whelan for David Walker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Richard Domingue, Research Officer.

Witnesses: From Health Canada: Hedy Fry, Parliamentary Secretary to the Minister of Health; France Pégeot, Assistant Director, Office of Tobacco Control. *From the Canadian Cancer Society:* Maurice Gingues, Policy Analyst, National Public Issues Committee; Rob Cunningham, Volunteer. *From the Retail Council of Canada:* Alasdair McKichan, President. *From the Canadian Council of Grocery Distributors:* Michel Nadeau, Vice–President. *From the Canadian Federation of Independent* Grocers: François Goulet, First Vice–Chair. *From the National Association of Tobacco and Confectionnery Distributors:* Luc Dumulong, Executive Vice–President and Jean–Louis Guindon, Treasure. *From the Canadian Tobacco Manufacturer's Council:* Robert Parker, President.

Pursuant to its order of reference of Tuesday, April 19, 1994 the Committee commenced the consideration of Bill C–11, An Act to amend the Excise Act, the Customs Act and the Tobacco Sales to Young Persons Act.

Hedy Fry and France Pégeot made an opening statement and answered questions.

Maurice Gingues and Rob Cunningham made an opening statement.

Alasdair McKichan made an opening statement and along with Robert Parker, François Goulet and Michel Nadeau answered questions.

The Committee proceeded to the clause–by–clause consideration of Bill C–11.

Clauses 1 and 2 carried severally.

On Clause 3

Suzan Whelan moved that Clause 3 be amended

(a) by striking out line 38 at page 2 and substituting the following therefor:

"(4) The Minister and the Solicitor General of Canada may designate any police";

(b) by striking out line 1 at page 3 and substituting the following therefor:

"(5) The Minister and the Solicitor General of Canada may at any time vary or".

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 7 JUIN 1994
(63)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à 15 h 41, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Nick Discepola (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Pierre Brien, Nick Discepola, Yvan Loubier, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Membre suppléant présent: Suzan Whelan pour David Walker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Richard Domingue, attaché de recherche.

Témoins: De Santé Canada: Hedy Fry, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé; France Pégeot, directrice adjointe, Bureau du contrôle du tabac. *De la Société canadienne du cancer:* Maurice Gingues, analyste de politiques, Comité des questions d'intérêt national; Rob Cunningham, bénévole. *Du Conseil canadien du commerce de détail:* Alasdair McKichan, président. *Du Conseil canadien de la distribution alimentaire:* Michel Nadeau, vice–président. *De la Fédération canadienne des épiciers indépendants:* François Goulet, premier vice–président. *De l'Association nationale des distributeurs de tabac et de confiserie:* Luc Dumulong, vice–président exécutif; Jean–Louis Guindon, trésorier. *Du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac:* Robert Parker, président.

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 19 avril 1994, le Comité étudie le projet de loi C–11, Loi modifiant la Loi sur l'accise, la Loi sur les douanes et la Loi sur la vente du tabac aux jeunes.

Hedy Fry et France Pégeot font des exposés et répondent aux questions.

Maurice Gingues et Rob Cunningham font un exposé.

Alasdair McKichan fait un exposé puis, avec Robert Parker, François Goulet et Michel Nadeau, répond aux questions.

Le Comité commence l'étude détaillée du projet de loi.

Les articles 1 et 2 sont adoptés séparément.

Article 3

Suzan Whelan propose — Que l'article 3 soit modifié

a) en remplaçant la ligne 39, à la page 2, par ce qui suit:

«(4) Le ministre et le solliciteur général du Canada peuvent désigner tout corps de»;

b) en remplaçant la ligne 1, à la page 3, par ce qui suit:

«(5) Le ministre et le solliciteur général du Canada peuvent à tout moment modi–».

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

Clause 3 carried as amended.

Clause 4 to 10 carried severally.

On Clause 11

Suzan Whelan moved, — That Clause 11 be amended

(a) by striking out lines 1 to 3 at page 6 and substituting the following therefor:

"**7.1** (1) No person shall, in the course of a business, sell, offer for sale, give or in any way furnish cigarettes except in packages containaing at least 20";

(b) by striking out lines 9 to 11 at page 6;

(c) by striking out lines 35 to 37 at page 6 and substituting the following therefor:

"**7.3** The importation into Canada of any tobacco product by or on behalf of a person is prohibited where that person in not old enough to be lawfully sold tobacco products in the province in which the importation would take place."

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 11 carried as amended.

The Title carried.

The Bill, as amended carried on division.

ORDERED, — That Bill C-11 be reprinted as a working copy for the use of the House of Commons at the report stage.

ORDERED, — That the Chairman report Bill C-11 to the House.

At 5:16 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Marie Louise Paradis

Committee Clerk

L'article 3, modifié, est adopté.

Les articles 4 à 10 sont adoptés séparément.

Article 11

Susan Whelan propose — Que l'article 11 soit modifié

a) en remplaçant les lignes 1 à 5, à la page 6, par ce qui suit:

«**7.1** (1) Il est interdit, dans le cadre d'une activité commerciale, de vendre, de mettre en vente ou, d'une façon générale, de fournir — à titre onéreux ou gratuit — des cigarettes autrement que dans des paquets d'au moins vingt cigarettes»;

b) en supprimant les lignes 11 à 13, à la page 6;

c) en remplaçant les lignes 38 à 41, à la page 6, par ce qui suit:

«**7.3** Est prohibée l'importation de produits du tabac au Canada par une personne — ou pour son compte — qui n'a pas atteint l'âge minimum auquel ces produits peuvent légalement lui être vendus dans la province où l'importation aurait lieu».

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 11, modifié, est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi, modifié, est adopté avec dissidence.

IL EST ORDONNÉ — Que le projet de loi C-11 soit réimprimé pour les besoins de la Chambre à l'étape du rapport.

IL EST ORDONNÉ — Que le président fasse rapport à la Chambre du projet de loi.

À 17 h 16, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffière de comité

Marie Louise Paradis

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 7, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 7 juin 1994

• 1540

Le président suppléant (M. Discepola): À l'ordre!

Nous recevons aujourd'hui plusieurs témoins. Je souhaite la bienvenue à M^me^ Hedy Fry, la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé. Elle est accompagnée de M^me^ France Pégeot, directrice adjointe du Bureau du contrôle du tabac, Direction générale de la protection de la santé.

Je pense que vous avez une courte présentation. Nous passerons aux questions immédiatement après.

Ms Hedy Fry (Parliamentary Secretary to the Minister of Health): Mr. Chairman, it's my pleasure today to the speak to the section in Bill C–11 that will amend the Tobacco Sales to Young Persons Act.

Action on the proposed amendment is one more important step in our ongoing efforts to address the problem of tobacco consumption, particularly among Canadian youth.

The Tobacco Sales to Young Persons Act was proclaimed into law on Tuesday, February 8, as a component of the government's anti–smuggling initiative. This act raises the legal age of purchase from 16 to 18, it restricts the location of cigarette vending machines to bars, taverns and similar beverage rooms, and it increases the penalties for selling tobacco to young persons.

A new range of fines has been established for any sale to persons under age 18, and this includes sales through a vending machine. For a first offence, the fine will be up to $1,000, for a second offence up to $2,000, $10,000 for a third offence and $50,000 for any offences subsequent to that.

The amendments now before us relate to "kiddie packs". These are packages of cigarettes that are called kiddie packs because they are packages that contain fewer than 20 cigarettes. They're usually available in packages of 15 and they used to be available in packages of 10.

Kiddie packs began appearing in Canadian stores in the late 1980s. Tobacco manufacturers claimed at the time that the move was for the convenience of adult smokers but I believe, as do Canadian health organizations, that their availability increases the likelihood that younger persons will start smoking.

They are especially appealing to young people because they are attractively packaged, the price is lower than the price of standard packages, and for kids with limited money these packs are therefore more affordable. As well, for the younger smokers the smaller packs can be more easily concealed from parents and teachers.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): The meeting will come to order!

We have several witnesses today. I wish to welcome Ms Hedy Fry, Parliamentary Secretary to the Minister of Health. She is accompanied by Ms France Pégeot, Assistant Director, Office of Tobacco Control, Health Protection Branch.

I believe you have a short presentation to make. We'll go on to questions immediately afterwards.

Mme Hedy Fry (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé): Monsieur le président, c'est avec grand plaisir que je suis venue vous parler aujourd'hui de l'article du projet de loi C–11 qui vise à amender la Loi sur la vente du tabac aux jeunes.

Un plan d'action sur l'amendement proposé représente une autre étape importante dans nos efforts continus en vue de régler le problème de la consommation du tabac, en particulier chez les jeunes Canadiens et Canadiennes.

La Loi sur la vente du tabac aux jeunes a été proclamée le mardi 8 février, comme un volet de l'initiative fédérale anti–contrebande. Elle porte l'âge légal d'achat des produits du tabac de 16 à 18 ans, elle limite les endroits où la présence de distributrices automatiques de cigarettes est permise aux débits de boisson tels que les bars et tavernes, et elle augmente les pénalités pour ceux qui vendent du tabac aux jeunes.

Une nouvelle échelle d'amendes a été établie pour la vente de tabac aux jeunes de moins de 18 ans, et cette disposition s'applique aux ventes faites au moyen d'appareils distributeurs. Pour une première infraction, l'amende sera d'un maximum de 1 000$, pour une deuxième infraction, l'amende sera d'un maximum de 2 000$, jusqu'à 10 000$ pour une troisième infraction, et pour des infractions subséquentes, une amende d'au plus 50 000$ pourra être imposée.

L'amendement qui nous est présenté aujourd'hui a trait aux paquets de cigarettes destinés aux jeunes, les «kiddie packs», comme on les appelle familièrement. Ces mini–paquets contiennent moins de 20 cigarettes et sont généralement offerts en quantité de 15, comparativement à 10 auparavant.

Les mini–paquets ont commencé à faire leur apparition chez les commerçants canadiens vers la fin des années quatre–vingt. Les fabricants de produits du tabac ont prétendu à l'époque que cette mesure avait été adoptée pour plaire aux fumeurs adultes, mais je crois, tout comme les organismes canadiens de santé, que leur disponibilité accroît la possibilité que des jeunes commencent à fumer.

Ces paquets ont un attrait spécial pour les jeunes parce qu'ils sont attrayants, leur prix est inférieur à celui des paquets ordinaires, de sorte que pour un jeune qui ne dispose que de peu d'argent, ces paquets sont plus abordables, et pour les plus jeunes, il est plus facile de les cacher à la vue des parents et des enseignants.

[*Texte*]

A survey conducted in Nova Scotia in 1990 found that most teenage smokers bought kiddie packs. Amongst grade 6 smokers, who are generally aged 11 to 13, approximately half usually purchased kiddie packs.

Though this research was done almost 4 years ago, I think it unlikely that the situation has changed since. Bill C-11 will prohibit tobacco manufacturers from producing packages that contain fewer than 20 cigarettes.

One of the amendments the committee is asked to consider is to make no exception for cigarettes produced before May 1, 1994. For selling or offering for sale kiddie packs, the legislation provides for a maximum sentence on summary conviction of a $2,000 fine, or six months, or both, and on conviction or indictment, the maximum sentence is a fine of $100,000, or two years, or both.

As for producing kiddie packs, the maximum sentence on a summary conviction is a $200,000 fine, or six months, or both, and on conviction or indictment, the maximum sentence is a $500,000 fine, or two years, or both.

The government fully recognized that the action plan to combat smuggling and the tax measures associated with it would pose some risks to health. Let me assure you we are determined that some of these initiatives, like this act, will in fact deal with some of those problems we are going to encounter.

This amendment is just one more step in our efforts to eliminate tobacco consumption. Our action plan includes a very strong health component. One element of that was legislative. In this area we've taken immediate action through proclamation of the Tobacco Sales to Young Persons Act and introduction of the amendment concerning kiddie packs.

• 1545

Action is also being taken to strengthen the enforcement of this legislation. About 300 Health Canada inspectors have already been designated under this act. These are usually food and drug inspectors. We have also designated another 54, purely for the purpose of cigarette enforcement.

As an interim measure, they will be available to enforce the act, along with the other duties. However, within the next two months a training package will be developed, and new inspectors will be hired to take over the tobacco-related enforcement duties. Those are the 50 I was referring to just now.

Other compliance activities undertaken include sending explanatory letters and bilingual signs to retailers across Canada. The signs provided must be posted at every place where tobacco products are displayed and at every place where sales can take place. The signs will state that it is prohibited by federal law to provide tobacco products to persons under 18 years of age. Failure to post that sign could result in a fine of up to $250. We have also placed newspaper ads to alert retailers to their obligations under the new law.

[*Traduction*]

Un sondage mené en Nouvelle-Écosse en 1990 a indiqué que la majorité des adolescents qui fument achètent des mini-paquets. Chez les fumeurs de sixième année, qui ont entre 11 et 13 ans, près de la moitié des fumeurs achètent ces paquets.

Cette recherche a été effectuée il y a presque quatre ans, mais la situation est probablement la même aujourd'hui. Le projet de loi C-11 interdira aux fabricants de produire des paquets de moins de 20 cigarettes.

Une des modifications qui est proposée au comité est de ne pas faire d'exception pour les cigarettes produites avant le 1er mai 1994. Pour la vente ou la mise en vente de mini-paquets, la loi prévoit une amende maximale de 2 000$ ou 6 moins de détention, ou les deux, sur déclaration sommaire de culpabilité, et sur déclaration de culpabilité et inculpation, l'amende maximale passe à 100 000$ ou deux ans de détention, ou les deux.

Pour la production de mini-paquets, la peine maximale, sur déclaration sommaire de culpabilité, est une amende de 200 000$, ou six mois de détention, ou les deux, et sur déclaration de culpabilité par voie de mise en accusation, la peine maximale est de 500 000$ d'amende, ou deux ans de détention, ou les deux.

Le gouvernement reconnaît pleinement que le plan d'action destiné à lutter contre la contrebande et les mesures fiscales qui y sont associées posent des risques pour la santé. Laissez-moi vous donner l'assurance que nous sommes déterminés à utiliser certaines de ces mesures, comme ce projet de loi, pour lutter contre certains des problèmes qui se présenteront.

Cet amendement ne représente qu'une autre étape dans nos efforts pour éliminer la consommation du tabac. Notre plan d'action inclut d'importants éléments de santé. Un de ces éléments a trait à l'action législative; nous avons proclamé la Loi sur la vente du tabac aux jeunes sans délai et proposé cet amendement concernant les paquets destinés aux jeunes.

Nous adoptons aussi des mesures pour assurer une mise en application effective de cette loi. Quelque 300 inspecteurs de Santé Canada ont déjà été désignés en vertu de cette loi. Ce sont pour la plupart des inspecteurs des aliments et drogues. Nous en avons désigné 54 autres qui seront responsables uniquement de l'application des mesures relatives aux cigarettes.

Comme mesure intérimaire, ces inspecteurs seront disponibles pour assurer le respect de la loi tout en veillant à d'autres tâches. Toutefois, au cours des deux prochains mois, nous produirons une trousse de formation et de nouveaux inspecteurs seront engagés pour prendre la relève et assurer le respect de la Loi sur la vente du tabac aux jeunes. Il s'agit de la cinquantaine d'inspecteurs dont je viens de parler.

D'autres activités de conformité déjà en cours ont trait à l'envoi de lettres explicatives et d'affiches bilingues à tous les détaillants du Canada. Les affiches bilingues doivent être placées partout où l'on trouve des produits du tabac et partout où on les met en vente. Ces affiches indiqueront qu'il est interdit par la loi fédérale de fournir des produits du tabac aux personnes âgées de moins de 18 ans. Tout détaillant qui refuse de placer ces affiches bien en vue sera passible d'une amende allant jusqu'à 250$. Nous avons aussi placé des annonces dans les journaux pour informer les détaillants de leurs obligations en vertu de la nouvelle loi.

[*Text*]

We're also, Mr. Chair, looking at what action might be taken in such areas as plain packaging and product standards.

Plain packaging, or generic packaging, would contain no distinctive colouring, although it would permit the use of trademarks. Many health advocates feel that plain packaging, making products less distinct and therefore making promotion more difficult, would be an effective deterrent.

In the area of product standards, we're looking at bringing forward new regulations that will require manufacturers to provide information on the packages about the chemical compounds contained in tobacco and tobacco smoke.

A comprehensive educational campaign is also being mounted. It will be aimed at the general public and at key groups such as young people and women, and it will be developed in consultation with the provincial and territorial governments and the non–government health organizations.

Action has already begun on a number of promotional educational activities. I'm referring to these because I would like to stress that this particular amendment regarding kiddie packs is not the only strategy. Other parts of our strategy are promotional and educational activities. A national media campaign began in mid–February, directed primarily at young people through radio and television.

We will also be working closely with our health group and with provincial government partners to develop a system for monitoring tobacco consumption, particularly among young people. The acquisition of consumption information on a regular basis will be essential in measuring the success of our initiatives and planning the development of even further action.

Tobacco consumption is alarmingly high among a number of hard–to–reach persons. These groups have not traditionally responded to the usual anti–smoking messages. We must take special innovative efforts to reach them.

We will also take efforts to reach families, new parents, caregivers and others who can be positive role models for children. Support will be provided to school education programs and community–based activities.

A three–year health surtax on the profits of the tobacco manufacturers will fund these special initiatives. What we are saying by that surtax is that manufacturers are responsible for a product that causes ill health and that they should pay for it.

We're looking over the next three years at one of the most concerted efforts ever undertaken in the health education field. This is the toughest program that any jurisdiction or any country has ever undertaken against tobacco products. Again, we're leaders in this.

During the past several years our corporate initiatives have been very successful in reducing tobacco consumption among people over the age of 18. Now these new resources will permit us to build on those successes.

[*Translation*]

Par ailleurs, monsieur le président, nous étudions également la possibilité d'adopter des mesures en ce qui a trait à des emballages neutres et aux normes du produit.

L'emballage neutre, comme son nom le dit, serait de couleur neutre, mais il permettrait l'utilisation de la marque de commerce. De nombreux intervenants du secteur de la santé estiment que ces emballages neutres, qui rendront le produit moins attrayant et la promotion plus difficile, seront une arme efficace de dissuasion.

Quant aux normes du produit, nous avons l'intention de présenter de nouveaux règlements exigeant des fabricants qu'ils indiquent sur les paquets tous les composés chimiques que l'on retrouve dans le tabac et la fumée du tabac.

Une campagne étendue d'éducation est aussi prévue. Elle sera destinée au grand public et à des groupes cibles, comme les jeunes et les femmes, et sera élaborée en consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organismes de santé non gouvernementaux.

Un plan d'action est déjà en place sur un certain nombre d'activités de promotion et d'éducation. Je tiens à souligner que cet amendement concernant les paquets destinés aux jeunes n'est pas notre seule stratégie. Cette dernière comporte aussi des activités de promotion et d'éducation. Une campagne médiatique nationale a débuté à la mi–février, dirigée surtout vers les jeunes, dans les stations de radio et de télévision.

Nous travaillerons aussi étroitement avec notre groupe de santé et nos partenaires des gouvernements provinciaux à l'élaboration d'un système de surveillance de la consommation du tabac, principalement chez les jeunes. L'acquisition, sur une base régulière, de renseignements sur la consommation sera essentielle à la mesure du succès de nos initiatives et à la planification et à l'élaboration d'un plan d'action encore plus efficace pour l'avenir.

La consommation du tabac est alarmante chez un bon nombre de groupes difficiles à rejoindre. Ces groupes ne répondent pas traditionnellement aux messages conventionnels antitabagisme. Nous consacrerons des efforts spéciaux pour les rejoindre.

Nous ferons aussi des efforts accrus pour rejoindre les familles, les nouveaux parents, les dispensateurs de soins et les autres intervenants qui jouent des rôles modèles positifs auprès des enfants. Nous accorderons notre appui aux programmes d'éducation scolaire et aux activités communautaires.

Une surtaxe sur les profits des fabricants de produits du tabac et consacrée à la santé sera prélevée pendant trois ans pour financer ces initiatives spéciales. Nous affirmons en effet que les fabricants sont responsables d'un produit nocif pour la santé et qu'ils doivent en payer le prix.

Nous voulons adopter, au cours des trois prochaines années, les efforts les plus concertés jamais entrepris dans le domaine de l'éducation en matière de santé. Il s'agit du programme le plus courageux jamais entrepris par un gouvernement face aux produits du tabac. Nous faisons ici aussi figure de pionnier.

Au cours de ces dernières années, nos efforts en collaboration ont très bien réussi à réduire la consommation du tabac chez la population de plus de 18 ans. Ces nouvelles ressources nous aideront à miser sur ces succès.

[*Texte*]

To do so, we will require continued cooperation and close collaboration. We're talking with representatives of the health organizations and with provincial and territorial ministers of health to coordinate our efforts.

Mr. Chair, we are committed to seeking the advice and assistance of these groups, because together we would like to reduce the demand for tobacco, which is the number one cause of preventable death in Canada. We're especially targeting young people, because this is an addictive drug. Once young people begin to smoke, it is very difficult to get them to stop.

Thank you very much.

Le président suppléant (M. Discepola): Voulez–vous aussi faire une présentation?

Ms Fry: Ms Pégeot would like to speak to the technical parts of the bill, if there are any questions. She wanted to explain two specific parts of the amendment, with your permission.

[*Traduction*]

Pour ce faire, nous devons continuer d'obtenir une collaboration étroite et entière. Nous discutons avec des représentants des organismes de santé et des ministères de la Santé des provinces et des territoires.

Monsieur le président, nous sommes engagés à obtenir les conseils et l'appui de ces groupes dans la lutte que nous avons entreprise, ensemble, pour réduire la demande des produits du tabac, cause première de décès évitables au Canada. Nous visons plus particulièrement les jeunes puisque ces produits créent l'accoutumance. Quand les jeunes commencent à fumer, il leur est par la suite très difficile d'arrêter.

Merci.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Do you also wish to make a presentation?

Mme Fry: M^me^ Pégeot aimerait commenter les dispositions techniques du projet de loi, s'il y a des questions. Elle souhaitait expliquer deux éléments précis de cet amendement, avec votre permission.

• 1550

Ms France Pégeot (Assistant Director, Office of Tobacco Control, Department of Health): As you know, we have three amendments that we would like to put forward for Bill C–11. The first one is just to ask the committee to consider not making an exception of kiddie packs being manufactured before May 1. We want the ban of kiddie packs to happen on the date of promulgation of the act. Another amendment, which is very technical, is to make sure that the wording that appears in Bill C–11 is the same wording that appears in the Tobacco Sales to Young Persons Act, with respect to subsection 7(1). That's very technical. The last amendment is to make sure that in provinces where the majority age is 19, kids who are 18 cannot import cigarettes through these provinces. It's another technical amendment to make sure the age of majority in the provinces is respected.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Thank you very much.

Monsieur Loubier, avez–vous une question?

M. Loubier (Saint–Hyacinthe—Bagot): Je n'ai pas de questions particulières sur le projet de loi, mais mes collègues en ont peut–être.

Le président suppléant (M. Discepola): Monsieur Asselin.

M. Asselin (Charlevoix): Le projet de loi C–11 est arrivé au moment où on avait un gros problème de contrebande de cigarettes.

Est–ce que le gouvernement a profité du problème élargi de la contrebande pour légiférer sur les cigarettes? Si c'est le cas, les gouvernements fédéral et provinciaux perdent beaucoup d'argent en taxes sur la cigarette. Je pense que le gouvernement aurait d'abord dû prendre ses responsabilités et avoir recours aux lois et au personnel de la GRC ou autre pour intervenir dans le problème de la contrebande, notamment au niveau autochtone. À la fin, la contrebande de la cigarette était devenu un cancer généralisé.

Mme France Pégeot (directrice adjointe, Bureau du contrôle du tabac, Santé Canada): Comme vous le savez, nous souhaitons proposer trois amendements au projet de loi C–11. D'abord, nous demandons au comité d'envisager de ne pas accorder d'exception pour les paquets destinés aux jeunes fabriqués avant le 1^er^ mai. Nous voulons que la vente de ces paquets soit interdite dès la proclamation de la loi. Un autre amendement de forme vise à assurer la conformité du libellé du paragraphe 7(1) du projet de loi C–11 et du libellé de la Loi sur la vente du tabac aux jeunes. C'est un amendement de nature très pratique. Le troisième et dernier amendement a pour but d'interdire l'importation de cigarettes par les jeunes de 18 ans qui vivent dans une province où l'âge de majorité est de 19 ans. Il s'agit d'un autre amendement de forme visant à garantir le respect de l'âge de la majorité dans les provinces.

Le président suppléant (M. Discepola): Merci beaucoup.

Mr. Loubier, do you have a question?

Mr. Loubier (Saint–Hyacinthe—Bagot): I do not have any specific questions on the bill but my colleagues may have.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Mr. Asselin.

Mr. Asselin (Charlevoix): Bill C–11 was tabled when we had a major cigarette contraband problem.

Did the government decide to legislate with respect to cigarettes because of the growing contraband problem? If so, federal and provincial governments are losing considerable revenues from the tobacco taxes. I believe that the government should have, in the first instance, assumed its responsibilities and used the legislation to call upon the RCMP or other law enforcement agencies to solve the contraband problem, especially with respect to natives. Tobacco contraband had indeed become a widespread cancer.

[*Text*]

Je pense, et vous me direz si je me trompe, que le gouvernement a voulu profiter de cette situation pour légiférer sur le tabagisme. Le gouvernement aurait dû régler le problème de la contrebande d'un côté et régler à part celui de la cigarette, qui est une autre chose. Il n'aurait pas dû régler le problème de la contrebande au détriment des producteurs de tabac et au détriment de ses revenus en taxes.

Le président suppléant (M. Discepola): Est–ce une question ou un commentaire?

M. Asselin: J'ai posé une question. Est–ce qu'on a corrigé le problème de la contrebande par le projet de loi C–11 sur la cigarette?

Ms Fry: I think it's clear that the steps that were taken to curb the problem of smuggling were successful. I don't think we have smuggling of cigarettes any more, at least not in the provinces that have undertaken the measures and have agreed to the measures.

I don't think the steps we are now taking to curb smoking and to curb the use of tobacco are something new. There has been a concerted effort going on over the years, because the use of tobacco is addictive. As we know, the nicotine in tobacco is an addictive substance. It is the single most preventable cause of death and disease in the world today. In fact, if we do not curb tobacco use within the next 10 years, between the year 1990 to the year 2000, more people around the world will have died in that ten–year span as a result of tobacco use than have died in the total of all of the wars until now, and that is a WHO statistics that are clearly stating this.

We are talking about a major cause of human wastage and human destruction. So we are taking steps to do this that are coincidental to what we are also doing here now. We have stepped up our efforts because this government is determined that it will remove this preventable cause of death and disease.

• 1555

You also talked about the cost. I think the cost of enforcing these amendments to this bill pales in comparison to the billions of dollars spent on health care to take care of people who are diseased as a result of smoking. Not only that, but the 350 deaths each year in Canada as a result of second–hand smoke are a major cost to the health care industry.

Mr. Silye (Calgary Centre): I have a couple of questions. One of the problems this bill creates is that it's conceived that more young people will get their hands on cigarettes because of the lower price, and the age limit has been raised and there are penalties to people who sell cigarettes to persons 18 years of age or under.

Is there a way for police, if they catch under–age youths smoking, to issue a summons where the parents have to pay a $50 fine? Is there a way to help solve that potential addiction? You recognize it as a problem.

I will have two supplementary questions shortly.

[*Translation*]

I believe, and you can correct me if I am wrong, that the government took advantage of this problem to control tobacco use by legislation. The government should have taken specific measures against contraband and taken specific actions against tobacco use which is a totally different problem. It should not have solved the contraband problem on the backs of tobacco producers or by sacrificing its tax revenues.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Is that a question or a comment?

Mr. Asselin: I put a question. Was Bill C–11 on tobacco use a pretext to fight contraband?

Mme Fry: Il m'apparaît évident que les mesures prises pour combattre la contrebande ont été couronnées de succès. Je crois qu'il n'y a plus de contrebande de cigarettes, du moins pas dans les provinces qui ont accepté de mettre en place les mesures que nous avons annoncées.

Par ailleurs, je pense qu'il n'y a rien de nouveau dans les mesures que nous prenons maintenant pour réduire le tabagisme. Des efforts concertés ont été faits au fil des ans puisque l'utilisation du tabac crée l'accoutumance. Comme nous le savons, la nicotine dans le tabac est une substance qui crée l'accoutumance. L'utilisation du tabac est la principale cause évitable de décès et de maladie dans le monde aujourd'hui. En fait, si nous ne réduisons pas l'utilisation du tabac dans les dix ans qui viennent, entre 1990 et l'an 2000, il y aura partout dans le monde plus de décès pendant cette période de dix ans attribuables à l'utilisation du tabac qu'il n'y en a eu dans toutes les guerres jusqu'à maintenant, et les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé le confirment.

Nous parlons d'une des principales causes de décès inutiles et évitables. C'est donc par coïncidence que ces deux programmes sont annoncés en même temps. Nous faisons des efforts accrus parce que le gouvernement est bien décidé à mettre fin au tabagisme qui est une cause évitable de décès et de maladie.

Vous avez aussi parlé du coût. En fait, le coût de mise en oeuvre de ces amendements est négligeable quand on le compare aux milliards de dollars que coûtent les soins de santé dispensés à ceux dont la santé est dégradée par le tabagisme. Par ailleurs, les 350 décès attribuables chaque année au Canada aux effets du tabagisme passif entraînent des coûts énormes pour le secteur de la santé.

M. Silye (Calgary–Centre): J'ai quelques questions. L'un des problèmes que crée ce projet de loi c'est que l'abaissement du prix rendra l'utilisation de produits du tabac plus abordable pour davantage de jeunes, que la limite d'âge a été relevée et que des amendes pourront être imposées à ceux qui vendent des cigarettes à des jeunes de 18 ans ou moins.

Si les policiers prennent à fumer des jeunes n'ayant pas l'âge requis, pourront–ils décerner aux parents une assignation de sorte que le parent ait à payer une amende de 50$? Y a–t–il un moyen d'aider à prévenir ce risque d'accoutumance? Vous admettez que c'est un problème?

Je vous poserai sous peu deux autres questions.

[*Texte*]

Ms Fry: That is a very interesting suggestion. It's a good suggestion. I don't know whether it's legally possible, but I'll ask France whether that is so. Because it will now be illegal for young people under the age of 18 to be smoking... It has categorized cigarettes as a restricted product in the same manner that alcohol is a restricted product for young people. It's always served in bars and taverns and it's above a certain age.

Right now, if the RCMP find an under–age person with a bottle of beer, they just seize it and throw it away, but they don't penalize. I don't know if it's possible to do that.

Ms Pégeot: The way the act is written, it's not the possession but the sale of tobacco to young persons that is forbidden.

Mr. Silye: Do I understand you correctly that cigarettes now will no longer be sold in grocery stores or convenience stores?

Ms Pégeot: We're talking about the kiddie packs.

Mr. Silye: Okay.

As for this advertising you're doing, a lot of the people in my riding, both adults and kids, just laugh at those commercials. Do you not feel it's just a waste of money? Shouldn't you just pull them and save the money? The message you are sending... TV is good if you are selling a product. Advertising helps if you are marketing something, but you are not; you're selling a message, and your message is not getting through. So perhaps you could save that money.

Ms Fry: I think you're talking about the past advertising campaign. We are trying to change behaviour, and it's known in education that if you're going to change behaviour, you deal with knowledge, you provide skills and you try to change attitudes.

That knowledge, skills, attitudes and behaviour package of education is what we are attempting to do here. We can impart knowledge and we can inform young people on the issues of smoking, but it's been found that most young people respond to visual information better. Right now we're talking about the type of ads and obviously you have to use focus groups of young people to decide what will appeal and what won't.

I understand that the advertising done in California has been very effective in decreasing cigarette smoking by young people. They obviously appeal to young people, and we're looking at some of those things.

Mr. Silye: I have one last question on the first amendment that you talked about.

The retroactivity to May 1—the bill hasn't been passed yet, not because the manufacturers are not prepared to cooperate but because of the slowness of government and of getting this bill through legislation. Is that not just being punitive? To me, going back over 30 days seems kind of punitive on the business sector, and it also sets a bad precedent. That would allow government to stall, to take their time on bills, and make it retroactive two months, three months, or whatever they feel

[*Traduction*]

Mme Fry: C'est une suggestion très intéressante. C'est une excellente suggestion. Je ne sais pas si c'est légalement possible, mais je vais poser la question à France. Comme la loi interdira dorénavant aux jeunes, de moins de 18 ans de fumer... Les cigarettes sont classées comme un produit d'utilisation restreinte pour les jeunes, comme c'est le cas de l'alcool servi dans les bars et les tavernes au–delà d'une certaine limite d'âge.

À l'heure actuelle, si la GRC trouve une personne n'ayant pas l'âge requis en train de boire une bouteille de bière, les agents saisissent cette bouteille de bière et la jettent, mais n'imposent aucune sanction. Je ne sais pas s'il est possible de faire ce que vous proposez.

Mme Pégeot: La loi telle qu'elle est libellée interdit non pas la possession, mais la vente de produits du tabac aux jeunes.

M. Silye: Ai–je raison de conclure que les cigarettes ne seront plus vendues dans les épiceries et les dépanneurs?

Mme Pégeot: Nous parlons de paquets destinés aux jeunes.

M. Silye: D'accord.

Pour ce qui est de votre campagne de publicité, beaucoup de gens dans ma circonscription, les adultes autant que les jeunes, se moquent tout simplement de ces annonces. Ne croyez–vous pas que c'est un gaspillage? Ne devriez–vous pas retirer tout simplement ces annonces et vous épargner cette dépense? Le message que vous communiquez... La télévision est efficace pour vendre des produits. La publicité aide la commercialisation, mais ce n'est pas ce que vous faites; vous essayez de transmettre un message et ce message ne passe pas. Vous pourriez peut–être vous éviter cette dépense.

Mme Fry: Vous parlez, je crois, de l'ancienne campagne de publicité. Nous tentons d'encourager un changement de comportement et chacun sait dans le monde de l'éducation que pour changer les comportements, il faut transmettre des connaissances et des compétences et tenter de changer les attitudes.

Nous tentons de transmettre ces connaissances et ces compétences et de changer les attitudes et le comportement. Nous pouvons transmettre des connaissances et informer les jeunes sur les risques du tabagisme, mais on a constaté que les jeunes réagissent mieux à une information visuelle. À l'heure actuelle, nous examinons une série d'annonces et nous devrons les présenter à des groupes de jeunes, des groupes–témoins, qui nous diront quelles annonces seront efficaces.

Je crois savoir que la campagne de publicité de la Californie a été très efficace pour diminuer le tabagisme chez les jeunes. Leurs annonces plaisent aux jeunes et nous évaluons ces modèles.

M. Silye: J'ai une dernière question sur le premier amendement dont vous avez parlé.

L'entrée en vigueur serait rétroactive au 1er mai—le projet de loi n'a pas encore été adopté, pas parce que les fabricants refusent de coopérer, mais à cause de la lenteur du gouvernement. N'est–ce pas un peu sévère? Il me semble qu'une rétroactivité de 30 jours pénalisera les commerçants et créera un mauvais précédent. Le gouvernement pourrait lambiner, prendre son temps pour l'adoption des projets de loi et prévoir une rétroactivité de deux ou trois mois, ou plus, à son

[*Text*]

like. If it has to be retroactive, shouldn't it be retroactive within a 30–day period? I think that's kind of punitive on business.

Ms Fry: When the Prime Minister spoke about his proposed initiative. . . That was one — due warning — and letters were sent out to the manufacturers and people who sell these packs. Due notice was given. There were advertisements in the papers. In fact, we have an understanding from a Mr. Parker, who's with one of the tobacco manufacturing companies, that they had ceased production by mid–March of the kiddie packs.

[*Translation*]

gré. S'il doit y avoir rétroactivité, ne devrait–elle pas être limitée à moins de 30 jours? Il me semble que cela pénalise indûment les commerçants.

Mme Fry: Quand le premier ministre a annoncé qu'il envisageait de prendre cette initiative. . . les fabricants et ceux qui vendent ces paquets ont été dûment prévenus par cette annonce et par des lettres qui leur ont été adressées. Ils ont été dûment prévenus. Il y a eu des annonces dans les journaux. D'ailleurs, un certain monsieur Parker de l'une des sociétés de fabrication de produits du tabac nous dit qu'ils ont cessé à la mi–mars de fabriquer des mini–paquets destinés aux jeunes.

• 1600

So this is known. There has been some movement already within the manufacturing industry to deal with this.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Are there potentially any costs for the manufacturers in that retroactive clause? If they have already produced kiddie packs in 20 or so, would they have to dispose of them or could they reuse them?

Ms Fry: It is my understanding that since they stopped around mid–March they would probably have gotten rid of those on the shelves by now. Again, from talking with Mr. Parker, we believe most of those should have been off the shelves by June.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): I have one question, Ms Fry. You were saying the age limit has been increased to 18. This includes sales through vending machines. How would that be monitored?

Ms Fry: It includes sales to vending machines, but if you place vending machines in bars and taverns, then obviously young people would not have access to bars and taverns, at least if the bars and taverns are following the laws of alcohol sales. So you have in fact removed it from the obvious places 18–year–olds can enter.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): In restaurants or shopping centres, for example, they would not be allowed. They would have to take them out.

Ms Fry: There will be no vending machines except in bars and taverns.

Mr. Speaker (Lethbridge): In general, I think what you've presented here is quite good. I guess usually in the marketplace the higher we can price the product. . .it should act as a deterrent. But under the circumstances, we have this.

There was another thing I was wondering about. For example, in the automobile business in terms of buying automobile insurance, there is a rate for non–smokers. Is there any consideration by the government in terms of health insurance, paying of your premiums — for example, in Alberta we pay a premium — that if you are a smoker you would have to pay some type of surcharge? I don't want to call it a penalty. Is there any thought of this by the government?

Nos intentions étaient donc connues. Les entreprises de fabrication ont déjà fait le nécessaire.

Le président suppléant (M. Discepola): La disposition de rétroactivité pourrait–elle entraîner des coûts pour les fabricants? S'ils ont déjà produit des mini–paquets de 20 cigarettes environ, devront–ils tout jeter ou pourront–ils les réutiliser?

Mme Fry: Je crois comprendre, comme la fabrication a été interrompue à la mi–mars, que les produits déjà sur les étagères auraient été écoulés. D'après ce que nous a dit M. Parker, la plupart des paquets auront été vendus en juin au plus tard.

Le président suppléant (M. Discepola): J'aurais une question, madame Fry. Nous disons que l'âge limite a été porté à 18 ans. Cela comprend les ventes dans les distributrices. Comment peut–on surveiller cela?

Mme Fry: Cela comprend les ventes aux exploitants de distributrices, mais si les distributrices sont placées dans les bars et les tavernes, alors les jeunes n'auraient pas accès aux bars et aux tavernes, du moins pas à ceux qui se conforment aux lois sur les ventes d'alcool. Ainsi, il n'y aura plus de ces produits dans les endroits accessibles aux jeunes de 18 ans.

Le président suppléant (M. Discepola): Par exemple, les distributrices de cigarettes seraient interdites dans les restaurants et les centres commerciaux. Les propriétaires devraient enlever ces distributrices.

Mme Fry: Il n'y aura pas de distributrices sauf dans les bars et les tavernes.

M. Speaker (Lethbridge): De façon générale, je trouve que vos propositions sont assez bonnes. Le jeu du marché est tel que plus le prix d'un produit est élevé. . . Cela devrait avoir un effet dissuasif. Or, dans les circonstances, nous avons ceci.

Une autre question m'intrique. Par exemple, il y a des primes différentes pour les non–fumeurs qui achètent de l'assurance–automobile. Le gouvernement a–t–il envisagé de fixer des primes d'assurance–maladie plus élevées pour les fumeurs comme nous le faisons en Alberta? Je ne veux pas parler d'amende. Le gouvernement a–t–il envisagé une telle option?

[*Texte*]

I know that starts to enter into another field, but I could see that being an incentive for some people. Personally, if I saw I could get a cheaper rate if I didn't smoke, there would be a little pride with it, and this is the result. We are starting to make legislation be a creator of social policy and social behaviour, but I guess we are in that business—or that's the way this seems.

Ms Fry: For starters, premiums and/or costs of delivering services and delivery of services is a provincial jurisdiction. If you are going to have someone increasing a premium, it would have to come from a province. So that would not be our jurisdiction.

But I could comment that as a physician, I would consider that to be a punitive act on a victim. Many of the people who are smoking right now are addicted. We should deal with their addiction. We should in fact treat them the way we would treat anyone who is addicted to anything. We should set about getting clinical guidelines and clinical care to help them with their addiction. As you know, there are ways of dealing with that at this particular point in time.

As a family practitioner, I would say at least 70% of my patients who smoked desperately wanted to quit.

Mr. Speaker: Yes, that's true.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Are there any other questions?

In that case, I would like to thank the witnesses very much.

Ms Fry: I thank you.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): I now would like to call upon representatives from the Canadian Cancer Society. I believe Mr. Maurice Gingues, policy analyst with the national public issues committee, as well as Mr. Rob Cunningham, a volunteer, would like to make a presentation.

Welcome, gentlemen. I see you brought samples.

M. Maurice Gingues (analyste de politiques, Comité national des questions d'intérêt, Société canadienne du cancer): Quelques-uns.

Nous aimerions remercier le Comité de bien vouloir nous recevoir aujourd'hui.

• 1605

J'aimerais d'abord dire un petit mot sur la Société canadienne du cancer. Notre mission est l'éradication du cancer éventuellement. Nous sommes un organisme bénévole à caractère communautaire. On va éradiquer le cancer au moyen de cinq orientations stratégiques. Certaines orientations sont internes, mais l'un de nos objectifs est de réduire l'usage du tabac.

Un cancer sur trois est attribuable à l'usage du tabac. Contrairement au cancer du sein, nous savons comment éliminer les cancers dus au tabac. Il s'agit de ne pas faire usage de tabac.

Nous regroupons 350 000 volontaires d'un bout à l'autre du pays.

The Canadian Cancer Society is entirely funded by donations. We are the largest funder of cancer research in Canada.

[*Traduction*]

Je sais que cela élargit un peu la portée du débat, mais cela pourrait être une mesure incitative pour certaines personnes. Pour ma part, si je savais que je pourrais obtenir un taux de prime plus bas si je ne fumais pas, j'en tirerais une certaine fierté. De plus en plus, nous adoptons des mesures législatives susceptibles de changer les comportements sociaux et j'imagine que cela fait en quelque sorte partie de notre mandat—c'est du moins ce qu'il me semble.

Mme Fry: D'abord, les primes et les coûts de prestation de services sont de compétence provinciale. Ce sont les provinces qui pourraient augmenter les primes. Cela échappe à notre compétence.

En tant que médecin, je trouve que ce serait pénaliser les victimes. Bon nombre de ceux qui fument aujourd'hui ne peuvent pas se passer du tabac. Nous devrions nous occuper de cette accoutumance. Nous devrions en fait les traiter comme nous traiterions n'importe quel autre toxicomane. Nous devrions établir des lignes directrices cliniques et offrir des soins cliniques pour les aider à se sevrer. Comme vous le savez, il existe des façons de soigner ces gens.

En tant que médecin de famille, je dirais que 70 p. 100 de mes patients fumeurs voulaient désespérément cesser.

M. Speaker: Oui, c'est vrai.

Le président suppléant (M. Discepola): Y a-t-il d'autres questions?

Dans ce cas-là, j'aimerais remercier nos témoins.

Mme Fry: Merci.

Le président suppléant (M. Discepola): J'aimerais maintenant inviter les témoins de la Société canadienne du cancer. Je crois que M. Maurice Gingues, analyste de politique au Comité national des questions d'intérêt public, et M. Rob Cunningham, bénévole, souhaitent nous faire un exposé.

Bienvenue, messieurs. Je vois que vous avez apporté des échantillons.

Mr. Maurice Gingues (Policy Analyst, National Public Issues Committee, Canadian Cancer Society): A few.

We would like to thank the Committee for inviting us today.

Let me first say a few words about the Canadian Cancer Society. Our mission is to some day eradicate cancer. We are a community-based volunteer organization. We hope to eradicate cancer through five strategic approaches. Some of them are internal but one of our objectives is to reduce tobacco use.

One cancer out of every three results from tobacco use. Contrary to breast cancer, we know how to eliminate cancers due to tobacco use. One has to stop using tobacco.

We represent 350,000 volunteers throughout the country.

La Société canadienne du cancer tire tout son financement de dons. Nous sommes la principale source de financement de la recherche sur le cancer au Canada.

[*Text*]

Today I have Mr. Rob Cunningham with me. He's a lawyer by profession and a member of the Tobacco Use Reduction Working Group of the Ontario division of the Canadian Cancer Society. I am a policy analyst with the Public Issues Office of the Cancer Society.

Although we oppose the tax reduction introduced February 8, 1994, we do support in general the provisions contained in Bill C–11, since none of these provisions deal with the reduction of taxes.

To get into the details I invite Mr. Cunningham to address you.

Mr. Rob Cunningham (Volunteer, Canadian Cancer Society): Thank you. First, with respect to the ban on kiddie packs, the Canadian Cancer Society supports this provision and has done so since 1987, when we first noticed these types of packages on the market.

I have an example of a package of 15 Player's cigarettes here to contrast with another Player's package, which contains 25.

The smaller packages with 15 cigarettes are lower priced and this makes it easier for a young smoker who has less money—or for someone who's even a bit older and is more price sensitive—to continue to smoke at a higher level, perhaps a few more cigarettes a day if the price is lower.

As an example of this I have with me a document, *RJR–Macdonald Inc. Area II–Canada 1985–1987 Strategic Plan*. This document was formerly secret and now is in the public record. At that time, key issue number one for them was the decline in industry volume because of tax increases.

They wanted to respond with this objective:

> Achieve stability of industry volume by directing all business efforts, including both our marketing and sales programs as well as our external corporate relations [the Canadian Tobacco Manufacturers' Council] towards this end.

Later on this same page, under strategies, it says:

> Have available contingency action programs designed to counter possible competitive moves in the areas of:

—and they list four, including one—

> Introduction of mini cartons/packs

Well, the marketplace did evolve and these mini–packs did come onto the market.

The industry has acknowledged publicly that the smaller packages are intended for consumers who do have less money, although they deny the packages are targeted at kids. But it seems very difficult to make a distinction between marketing to someone before their eighteenth or nineteenth birthday and after.

Before you, in a document just distributed, is an amendment the Cancer Society would like the committee to consider. It's a very small amendment and it's very technical, but it can have some benefits. It is not only to have a minimum package size for cigarettes but to have one also for other types of tobacco products.

[*Translation*]

J'ai avec moi aujourd'hui M. Rob Cunningham. Il est avocat de profession et membre du groupe de travail sur la réduction de l'usage du tabac de la division de l'Ontario de la Société canadienne du cancer. Je suis analyste de politique au Bureau des questions d'intérêt public à la Société canadienne du cancer.

Bien que nous nous opposions à la réduction des taxes sur le tabac annoncée le 8 février 1994, nous appuyons de façon générale les dispositions du projet de loi C–11 puisque aucune de ces dispositions ne touche à la réduction des taxes.

J'inviterais M. Cunningham à vous présenter les détails de notre exposé.

M. Rob Cunningham (bénévole, Société canadienne du cancer): Merci. D'abord, la Société canadienne du cancer appuie la disposition interdisant la vente de mini–paquets destinés aux jeunes, position qu'elle a prise dès 1987 quand nous avons constaté la première fois l'existence sur le marché de ce genre de paquets.

J'ai un exemple d'un paquet de 15 cigarettes Player's à comparer à un autre paquet de Player's qui contient 25 cigarettes.

Les petits paquets de 15 cigarettes se vendent moins cher de sorte qu'un jeune fumeur qui a moins d'argent—ou une personne plus âgée qui est plus sensible au prix—peut plus facilement continuer à fumer davantage, peut–être quelques cigarettes de plus par jour étant donné que le prix est plus faible.

J'ai aussi un document intitulé *RJR–Macdonald Inc. Area II–Canada 1985–1987 Strategic Plan*. Ce document secret au départ est maintenant du domaine public. A l'époque, la question–clé pour le fabricant était la diminution des volumes de fabrication en raison des augmentations de taxes.

Face à cette baisse, la société s'était fixé cet objectif:

> d'assurer la stabilité des volumes de fabrication en concentrant tous les efforts de la société, y compris ceux de nos services de commercialisation et de vente et ceux de notre service des relations publiques—le Conseil canadien des fabricants de tabac—à la réalisation de cet objectif.

Un peu plus loin sur la même page, sous la rubrique «Stratégie», on peut lire:

> avoir en place des plans d'action spéciaux visant à contrer d'éventuelles décisions compétitives en ce qui a trait à

et il y a une liste de quatre points—dont. . .

> l'introduction de mini–cartouches et de mini–paquets.

Eh bien, la situation sur le marché a évolué et ces mini–paquets ont effectivement été mis en vente.

L'industrie a reconnu publiquement que les paquets plus petits sont destinés aux consommateurs qui ont moins d'argent même si elle nie que ces paquets sont destinés aux jeunes. Or, il m'apparaît difficile de faire une distinction entre la vente de ces produits à un groupe ayant moins de 18 ou 19 ans et un groupe de personnes plus âgées.

Dans un document qui vous a été distribué, vous trouverez un amendement que nous souhaitons que le comité examine. C'est un tout petit amendement, de forme mais qui pourrait s'avérer avantageux. Il prévoit non seulement qu'il y ait un paquet de taille minimale pour les cigarettes, mais aussi pour d'autres types de produits du tabac.

[*Texte*]

We have here a product—tobacco sticks. They are little sticks of tobacco that are inserted in tobacco tubes. Taxes are lower and therefore they cost less. On the market at the present time I'm not aware of any of these packages that come in less than 100 tobacco sticks, so there would be no impact on tobacco manufacturers.

Another would be to have a minimum package size for loose, fine-cut, roll-your-own tobacco. The smallest package presently on the market is 25 grams. The proposed amendment we've given before you would set a minimum at 20. Again, there would be no impact on the current market, but it would be preventive to make sure this type of marketing doesn't emerge in the future.

It would also cover smokeless tobacco. Here we have Skoal Bandits. We have mint flavour and we have wintergreen, nice flavours, in 10 grams. Now, Skoal Bandits come under tremendous criticism, particularly in the United States and to a lesser extent in Canada, for being targeted at youth. They're contained in little pouches to make it easier for you to begin the product, and then eventually you can augment your consumption to different types of smokeless tobacco products, often with higher levels of nicotine.

[*Traduction*]

Nous avons ici un produit—des bâtonnets de tabac. Il s'agit de bâtonnets de tabac qui sont insérés dans des tubes. Les taxes sont moins élevées et ce produit est donc moins cher. A l'heure actuelle, il n'y a pas à ma connaissance de paquets qui contiennent moins de 100 bâtonnets de tabac de sorte que cela n'aurait aucune incidence sur les fabricants de tabac.

Un autre amendement prévoirait un paquet de taille minimale pour le tabac fin utilisé pour rouler soi-même des cigarettes. A l'heure actuelle, le plus petit paquet disponible sur le marché est de 25 grammes. L'amendement que nous vous proposons fixerait le minimum à 20 grammes. Là encore, cette mesure n'aurait aucune incidence sur le marché actuel, mais empêcherait la mise en vente de quantités moindres à l'avenir.

Cet amendement engloberait aussi le tabac sans fumée. Nous avons ici le produit Skoal Bandits. Nous avons un parfum à la menthe et un autre à la menthe verte, des parfums agréables, en format de 10 grammes. Le produit Skoal Bandits est critiqué énormément, particulièrement aux États-Unis et dans une moindre mesure au Canada, parce qu'il est destiné aux jeunes. Il est vendu en petites pochettes pour qu'il soit plus facile de s'y habituer et ensuite on peut augmenter la consommation et passer à divers genres de produits de tabac sans fumée qui contiennent souvent des niveaux plus forts de nicotine.

• 1610

These are manufactured in the United States. Mr. Parker can confirm later, when he testifies, that smokeless tobacco is not manufactured in Canada. There would be no impact on Canadian manufacturers. If you banned it, you could still have smokeless tobacco; you just couldn't have these small 10-gram containers. You could have 20 grams if the amendment is accepted as worded, as we have before you.

Mr. Gingues: I would also like to add that in this case we want to avoid substitution. If you are going to ban packs that are less than 20 cigarettes, there is a substitution effect with fine-cut tobacco and other products. This would be an attempt to bring up everything to a level that's consistent.

Mr. Cunningham: It would be treating all types of tobacco as alternatives, treating them consistently. If this measure were adopted, you may want to have some type of implementation period for tobacco products other than cigarettes to give current retailers a few months. They've had no notice of this version. They've had four months' notice of cigarettes, but they haven't had notice for the smokeless tobacco.

Just for demonstration, here is a package of five cigarettes. One of the things Bill C-11 would do once it's adopted is that you wouldn't have packages like this available at even lower prices.

Another amendment we would like to speak to, which Dr. Fry mentioned in her testimony, is that we support changing the minimum age to import. Right now the bill says 18, but in different provinces the minimum age

Ce produit est fabriqué aux États-Unis. M. Parker pourra confirmer plus tard, quand il comparaîtra, que le tabac sans fumée n'est pas fabriqué au Canada. Cela n'aurait aucune incidence sur les fabricants canadiens. Si vous interdisiez ce produit, la vente de tabac sans fumée serait encore possible, mais il n'y aurait plus ces contenants de 10 grammes. Les contenants seraient de 20 grammes si l'amendement était accepté tel qu'il est libellé, dans la version qui vous a été distribuée.

M. Gingues: J'aimerais ajouter que nous essayons d'éviter la substitution. Si vous devez interdire les paquets de moins de 20 cigarettes, il y aura un effet de substitution au profit du tabac fin et d'autres produits. Cet amendement vise à éviter la substitution.

M. Cunningham: Cela aurait pour effet de traiter tous les types de tabac comme des produits interchangeables qui seraient tous assujettis au même traitement. Si cette mesure était adoptée, vous pourriez accorder aux détaillants un délai de grâce de quelques mois pour les produits du tabac autres que les cigarettes. Ils n'ont pas été prévenus de cet amendement. Ils ont eu un préavis de quatre mois pour les cigarettes, mais n'ont pas été prévenus de mesures touchant au tabac sans fumée.

À titre d'exemple, voici un paquet de cinq cigarettes. Si le projet de loi C-11 est adopté, des paquets comme ceux-ci ne seraient plus disponibles même à des prix plus faibles.

Nous aimerions aussi dire que nous appuyons un autre amendement dont a parlé M^me^ Fry dans son exposé, à savoir l'âge minimum pour importer des cigarettes. À l'heure actuelle, le projet de loi prévoit 18 ans mais dans les provinces, l'âge minimum.

[*Text*]

est différent. En Nouvelle–Écosse et au Nouveau–Brunswick, c'est 19 ans. À Terre–Neuve, une loi qui sera en vigueur à la fin de juin portera l'âge minimum à 19 ans. En Ontario, il y a un projet de loi devant l'Assemblée législative qui prévoit un âge minimum de 19 ans, et la Colombie–Britannique portera aussi l'âge minimum à 19 ans.

In the document you have with you, you would have an excerpt from one document from the tobacco industry, an Imperial Tobacco document for fiscal 1980, which indicates their immediate plans. They have their target groups. Not only are some of those target groups age 12 to 17, but sometimes those target groups are weighted more heavily than older age groups. Mr. Parker and the tobacco industry deny extremely vigorously that they market to youth. Here is a document that I invite committee members to consider.

The Cancer Society supports the provisions in the bill that deal with enhanced tax–paid markings directly on cigarettes.

De plus, nous appuyons les dispositions donnant d'autres pouvoirs aux policiers.

Finally, we would like to acknowledge the statements by members of the Reform Party during second reading debate supporting the high tobacco tax policies. These have worked in Canada. As this document indicates, the industry is prepared to respond to high–tax policies. If you look at per capita consumption, not only the percentage of people who smoke but the amount they smoke per day, the decreases in Canada are dramatic, unprecedented in Canadian history.

Members of the committee, we would welcome to answer your questions.

Le président suppléant (M. Discepola): Merci beaucoup de votre présentation. Monsieur Asselin.

M. Asselin: La ministre de la Santé avait dit qu'elle n'accepterait jamais une baisse de taxe sur les cigarettes parce que cela ferait augmenter la consommation. Plus le paquet est petit et moins il coûte cher, plus les jeunes sont tentés de devenir fumeurs.

Le gouvernement a recontré la GRC et, à la demande du gouverneur général, elle a dû faire observer la Loi sur la contrebande de cigarette. Le gouvernement, pour régler le problème de la contrebande, a dû réduire la taxe sur les cigarettes afin qu'elles coûtent à peu près ce qu'elles coûtaient sur le marché de la contrebande.

Êtes–vous d'accord sur la décision du gouvernement de réduire la taxe sur les cigarettes?

• 1615

M. Gingues: On n'est pas d'accord là–dessus, mais le projet de loi C–11 ne traite pas de cette question. C'est plutôt le projet de loi C–32 qui en traite.

M. Cunningham: Le problème de la contrebande était certainement énorme. On devrait prendre des mesures pour combattre ce problème très grave.

[*Translation*]

is different. In Nova Scotia and New Brunswick, the age of majority is 19. In Newfoundland, a law which will come into force in June will raise the minimum age to 19. In Ontario, the Legislative Assembly is studying a bill which would set the minimum age at 19 and British Columbia will also raise the minimum age to 19.

Dans le document qui vous a été distribué, vous trouverez aussi un extrait d'un document d'un fabricant de tabac, un document d'Imperial Tobacco pour l'année financière 1980 dans lequel la société annonce ses plans immédiats. Elle a ses groupes cibles. Certains de ces groupes cibles correspondent aux groupes d'âge de 12 à 17 ans, mais parfois ces groupes d'âge ont des pondérations plus lourdes que les groupes plus âgés. M. Parker et les fabricants de tabac nient vigoureusement qu'ils visent le marché des jeunes. Voici un document que j'invite les membres du comité à étudier.

La Société du cancer appuie les dispositions du projet de loi qui prévoient d'indiquer plus visiblement directement sur les cigarettes que les taxes ont été acquittées.

Furthermore, we support the provisions giving increased powers to police officers.

Enfin, nous aimerions dire que nous avons relevé les déclarations faites par les députés du Parti réformiste au cours du débat en deuxième lecture à l'appui de taxes plus élevées sur le tabac. De telles politiques ont donné de bons résultats au Canada. Comme l'indique ce document, les fabricants sont prêts à réagir à l'imposition de taxes élevées sur le tabac. Si vous vous reportez au tableau donnant la consommation par habitant, non seulement le pourcentage de gens qui fument mais aussi la quantité par jour, vous noterez que les diminutions au Canada sont considérables et sans précédent dans l'histoire du pays.

Nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre aux questions des membres du comité.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Thank you for your presentation. Mr. Asselin.

Mr. Asselin: The Minister of Health had said that she would never accept a lowering of tobacco taxes because that would tend to promote increased use. The smaller the pack, the less it costs and the more young people are tempted to take up smoking.

The government has met with the RCMP and at the request of the Governor General, the RCMP has had to enforce the legislation on cigarette contraband. The government, to solve the contraband problem, has had to reduce the tax on tobacco products to bring the prices more in line with those on the black market.

Do you agree with the government's decision to reduce tobacco taxes?

Mr. Gingues: We are not in agreement on that, but Bill C–11 does not deal with this issue. Bill C–32 deals with it.

Mr. Cunningham: The problem of smuggling was certainly a huge one. Measures should be taken to deal with this very serious problem.

[*Texte*]

M. Gingues: À cette fin, nous avions présenté un document contenant 44 recommandations. On aurait pu garder le même taux de taxation tout en éliminant la contrebande.

M. Asselin: Sur les paquets de cigarettes de contrebande, il y avait un collant sur le côté: Vente interdite au Canada. Il ne fallait pas être très intelligent pour faire cela. Les gens gardaient cette partie, prenaient les cigarettes de contrebande et changeaient tout simplement le contenu. Lorsqu'ils allaient dans les restaurants ou ailleurs, ils se permettaient de laisser traîner leur paquet de cigarettes sur la table, ce qui était tout à fait légal.

Si on éliminait les petits paquets de cigarettes, qu'est–ce qui empêcherait des jeunes de se mettre à deux pour acheter un paquet de cigarettes normal? Est–ce que cela changerait quelque chose?

M. Cunningham: Actuellement, la contrebande est minime. Je pense que la probabilité qu'une telle chose se produise n'est pas très élevée. Dans ce projet de loi, il y a une disposition qui oblige à mettre une marque, non seulement sur le paquet, mais aussi sur les cigarettes elles–mêmes. C'est une autre manière d'indiquer si les taxes sont payées ou non.

M. Gingues: J'ajouterais qu'on peut voir ce que le gouvernement peut faire par rapport à la contrebande. Personne n'a demandé ce que l'industrie du tabac pouvait faire par rapport à la contrebande. Les exportations étaient beaucoup plus élevées que le marché légitime qui existait avant la contrebande, et personne ne s'est demandé comment il se faisait qu'on envoyait ces cigarettes en sachant très bien qu'elles allaient revenir par les réseaux de contrebande. Je n'ai pas encore entendu cette question.

On peut parler des autochtones, du gouvernement et ainsi de suite, mais il y a un acteur qui a joué un rôle prépondérant là–dedans, et personne n'a remis ce rôle en question.

M. Cunningham: Selon l'industrie et le rapport annuel d'Imasco Ltd., de 1993, 91,5 p. 100 du marché de la contrebande était constitué de cigarettes et d'autres produits de tabac fabriqués ici, au Canada.

M. Asselin: Mais le gouvernement a réglé en partie le problème de la contrebande en enlevant la taxe sur les cigarettes.

M. Cunningham: Oui.

M. Asselin: Le problème de la contrebande au Canada, c'est que les cigarettes ne sont que la pointe de l'iceberg. Aujourd'hui, c'est le parfum, l'alcool, les armes et la drogue. Quelles solutions le gouvernement pourrait–il adopter pour régler les autres problèmes maintenant qu'on a enlevé la taxe sur les cigarettes? Comment va–t–on régler le problème des armes et de l'alcool? Pour l'alcool, on peut peut–être enlever les taxes une autre fois.

M. Cunningham: Nous ne sommes pas experts dans ce domaine.

M. Gingues: C'est au–delà de notre mandat.

Mr. Speaker: As Reformers, we certainly support the fact that by lowering the price the consumption rate's going up. I guess this is our substitute.

Young people seem to be smoking more today again. Does your organization see any reason for that? We're going to put in these preventive measures and enforce them, and it's going to be tough to enforce this age level.

[*Traduction*]

Mr. Gingues: To that end, we have submitted a document containing 44 recommendations. The same level of taxation could have been kept while eliminating smuggling.

Mr. Asselin: Packs of smuggled cigarettes had a sticker on their side saying: Sale prohibited in Canada. One didn't have to be very intelligent to deal with that. People would keep that part, take the smuggled cigarettes and simply switch them to another pack. When they were in a restaurant or elsewhere, they could leave their pack of cigarettes on the table, it looked quite legal.

If we eliminated kiddy packs, what would prevent young people from getting together to buy a regular sized pack of cigarettes? Would it change anything?

Mr. Cunningham: At the moment, smuggling is minimal. I think that the likelihood of such a thing happening is not very high. In this bill, there is a provision requiring a stamp, not only on the pack, but also on the cigarettes. That is another way to indicate whether the taxes are paid or not.

Mr. Gingues: I would add that we can see what the government can do concerning smuggling. Nobody has asked what the tobacco industry could do regarding smuggling. Exports were much higher than the legitimate market was before the smuggling phenomenon started, and nobody wondered how the cigarettes could be exported when people knew very well that they would come back through the smuggling networks. I have not yet heard anyone ask this question.

We can talk about the natives, the government and so on, but there is one player who played a leading role in all that, and nobody questioned that role.

Mr. Cunningham: According to the industry and the 1993 d'Imasco Ltd. annual report, 91.5% of the smuggling market was made up of cigarettes and other tobacco products made here in Canada.

Mr. Asselin: But the government solved the smuggling problem partly by removing the tax on cigarettes.

Mr. Cunningham: Yes.

Mr. Asselin: In the smuggling problem in Canada, cigarettes are only the tip of the iceberg. Today, it is perfume, alcohol, firearms and drugs. What action could the government take to solve the other problems now that the tax on cigarettes has been removed? How will the firearms and alcohol problem be solved? In the case of alcohol, we might again remove the taxes.

Mr. Cunningham: We are not experts in that field.

Mr. Gingues: That is beyond our mandate.

M. Speaker: À titre de Réformistes, nous convenons certainement que la baisse des prix fait augmenter la consommation. Je suppose que c'est notre ersatz.

Les jeunes semblent avoir recommencé à fumer davantage aujourd'hui. Votre organisme voit–il une raison à cela? Nous allons adopter ces mesures préventives et les faire appliquer, mais ce sera difficile de faire respecter la disposition relative à l'âge.

[*Text*]

I can recall my years of teaching school—and that's back quite a few years—when smoking was prohibited on the school grounds and it was easy for a teacher to enforce it. Since then it's become very active right in the school rooms, in the school hallways, and outside. Something has happened in terms of attitude.

Mr. Cunningham: It's a very good point. I understand one of the witnesses coming before the committee is the Retail Council of Canada. You may ask why its members are continuing to sell cigarettes to people under age. Survey after survey shows that between 40% and 100% of attempts to buy cigarettes are successful. They have education programs, but they've had them for five years. They haven't worked and they're still selling. That's the question you may wish to ask. Yes, it's difficult but we're doing our best for our contribution.

Mr. Gingues: We're going to have a problem convincing the federal government and the provinces to put effective enforcement into place, where there would be three to four inspections per year.

In the jurisdictions in North America where there have been effective enforcement systems, we've seen a decrease in teenage prevalence of between 30% and 50%. If this law is well applied and we have these amendments concerning the tobacco sticks, it will go a long way toward cutting down tobacco use.

• 1620

I'd like to emphasize something to the members here. We can talk about the people who smoke and all that, but this is a question of people who have not attained the age of majority. We think it's up to the adults to be responsible for this. It's up to us not to provide the cigarettes too easily to our youngsters. For us, that's the issue.

Mr. St. Denis (Algoma): Thank you, gentlemen, for being here. I'll be up front; I'm not a smoker. For observers, I guess that's a bias I come to these questions with.

It seems to me the biggest problem of youth smoking is parental smoking. It seems to me the correlation between people smoking and their parents smoking must be very high. Is there any evidence to support that?

Mr. Cunningham: Yes, there is a high correlation, a noticeable correlation.

Mr. Gingues: It goes up. If two parents smoke, the probability of their children smoking is very high; if just one parent smokes, it's a little lower; and if neither parent smokes, it's way down.

Mr. St. Denis: My daughter, who is 13, almost 14—she's in grade 8—told me that her friend who's 13 was given permission by her mother to smoke; the mother smokes. I guess it's difficult for the parent to justify to the child that the child shouldn't smoke if the parent is smoking.

[*Translation*]

Je me souviens que lorsque j'enseignais—et c'était il y a bien des années—il était interdit de fumer sur le terrain de l'école et il était facile à un enseignant de faire respecter cette interdiction. Depuis cette époque, on s'est mis à fumer et beaucoup jusque dans les salles de classe, dans les couloirs et dans les cours des écoles. On a changé d'attitude à cet égard.

M. Cunningham: Vous avez tout à fait raison. Je crois que l'un des témoins qui comparaîtra devant le comité est le Conseil canadien du commerce de détail. Vous pourriez demander pourquoi ses membres continuent de vendre des cigarettes à des mineurs. Tous les sondages révèlent que dans 40 p. 100 à 100 p. 100 des cas où des jeunes essaient d'acheter des cigarettes, ils réussissent. Il y a des programmes d'éducation, mais ils existent depuis cinq ans. Ils n'ont pas fonctionné et on leur vend toujours des cigarettes. C'est la question que vous voudrez peut-être poser. En effet, c'est difficile, mais nous faisons de notre mieux.

M. Gingues: Vous aurez de la difficulté à convaincre le gouvernement fédéral et les provinces à mettre en oeuvre un programme efficace de respect de la loi, avec trois ou quatre inspections par année.

Dans les endroits en Amérique du Nord où l'on a mis en oeuvre des programmes efficaces de respect de la loi, nous avons vu une diminution allant de 30 à 50 p. 100 chez les adolescents. Si cette loi est bien appliquée et si vous y incorporez les amendements concernant les bâtonnets de tabac, cela contribuera grandement à réduire la consommation de tabac.

Je tiens à souligner quelque chose aux membres du comité. Nous pouvons parler de gens qui fument et de toutes sortes d'autres questions, mais il s'agit ici de personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité. Nous pensons que c'est aux adultes d'assumer la responsabilité à cet égard. C'est à nous d'empêcher que les cigarettes soient trop facilement accessibles aux jeunes. Pour nous, c'est de cela qu'il s'agit.

M. St. Denis (Algoma): Je vous remercie, messieurs, d'être venus nous parler. Je serai franc et je vous dirai que je ne fume pas. Aux yeux des observateurs, je suppose que j'ai ainsi un parti pris en posant mes questions.

Il me semble que la principale raison pour laquelle les jeunes fument est que les parents fument. Il me semble que la corrélation entre les jeunes qui fument et leurs parents qui fument doit être très élevée. En a-t-on la preuve?

M. Cunningham: Oui, la corrélation est élevée, cette corrélation est remarquable.

M. Gingues: La courbe est ascendante. Si les deux parents fument, la probabilité que leurs enfants fument est très élevée; si un seul des deux parents fument, la probabilité est moins élevée et si aucun des parents ne fume, elle est très faible.

M. St. Denis: Ma fille de 13 ans, presque 14—elle est en 8^{e} année—m'a dit que son amie de 13 ans a la permission de sa mère pour fumer; la mère fume. Je suppose qu'il est difficile à un parent qui fume de faire admettre à son enfant qu'il ne devrait pas fumer.

[*Texte*]

I'm supportive of measures to keep youngsters from smoking, although I don't believe any one of these measures can solve the problem. It must be by many little measures that we do it.

In your estimation, are we winning or losing the battle? If the battle is to reduce the consumption of recreational smoking, is the battle being won or lost?

Mr. Cunningham: There are two ways to look at that. The good news is that smoking is decreasing, at least up to and including 1993, on both a prevalence and per capita basis. The bad news is that thousands of youngsters begin to smoke every month. It depends on what one's perspective is. Because it's so addictive, often these people who begin to smoke, despite efforts to quit, are never able to do so. Then they step on a treadmill to disease and subsequent death.

Mr. St. Denis: It seems that one of the negative aspects of any kind of control—and I don't mean just in smoking but also in any of the things we do in life—is that when you impose controls, you create a temptation for some people to behave. . .in spite of controls. Is it possible to measure the impact of. . .well, now that they've made these rules, I'm really ticked off, so the two of us are going to go buy a pack of cigarettes, cut in half, and de facto have our kiddie packs?

Mr. Gingues: That depends on the way the message is sent out. If you tell a youngster not to smoke, yes, it's going to elicit that kind of an answer.

There are other ways, and I think the province of New Brunswick is a good example with the signage they just came out with, that you do not elicit that response from young people. It depends on the way you build your message.

I'd like to add that the tax reduction is a set–back, but everything hinges on what we're going to do with the $185 million over three years that the federal government has set aside on this issue. I think the same thing goes for Quebec; the government there responded the same way and put $20 million aside over five years.

It depends on what we're going to do with that money. Are we going to waste it on educational programs we know don't work, or are we going to introduce effective enforcement with an educational component for our parents, youngsters and retailers?

Mr. St. Denis: I hope we target smoking parents. Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Thank you, Mr. St. Denis.

[*Traduction*]

Je suis en faveur de mesures qui visent à empêcher les jeunes de fumer, mais je crois qu'aucune d'entre elles ne peut résoudre le problème. Nous devons avoir recours à un ensemble de plusieurs mesures pour y arriver.

Estimez–vous que nous gagnons ou que nous perdons la bataille? Si cette lutte vise à réduire la consommation de cigarettes ordinaires, sommes–nous en train de gagner ou de perdre?

M. Cunningham: Il y a deux façons de voir la situation. La bonne nouvelle est que la consommation de tabac a diminué, du moins jusqu'à la fin de 1993, tant en ce qui concerne le nombre de fumeurs que la consommation par personne. La mauvaise nouvelle est que des milliers de jeunes commencent à fumer chaque mois. C'est donc une question de point de vue. Étant donné que le tabac engendre la dépendance, ceux qui commencent à fumer ne parviennent souvent jamais à s'arrêter, en dépit de tous leurs efforts. Ils s'embarquent alors sur une pente qui les mène à la maladie et ensuite à la mort.

M. St. Denis: Il semble que l'un des aspects négatifs de toute mesure de contrôle—et je ne parle pas seulement du tabac, mais de toutes sortes d'autres choses dans notre vie—est que lorsque nous imposons des mesures de contrôle, nous créons une tentation pour certaines personnes à se comporter. . . en dépit des mesures de contrôle. Est–il possible de mesurer l'impact des. . . eh bien, maintenant qu'il y a toutes ces règles, qui m'embêtent vraiment, ne pourrais–je pas suggérer que nous achetions ensemble un paquet de cigarettes, pour le couper en deux et avoir ainsi automatiquement nos mini–paquets?

M. Gingues: Cela dépend de la façon dont on fait passer le message. Si vous dites à un jeune de ne pas fumer, vous pouvez en effet susciter chez lui une réaction de cette nature.

Il y a d'autres façons de procéder qui ne suscitent pas cette sorte de réaction chez les jeunes, et je pense que la province du Nouveau–Brunswick en donne un bon exemple dans les affiches qu'elle vient de rendre publiques. Tout dépend de la façon dont on élabore le message.

Je tiens à ajouter que la réduction de la taxe constitue un revers, mais tout dépend de ce que nous ferons des 185 millions de dollars que le gouvernement fédéral entend consacrer à cette question sur une période de trois ans. Je pense qu'on peut dire la même chose du Québec, où le gouvernement a réagi de la même manière en attribuant à cette question 20 millions de dollars sur une période de cinq ans.

Tout dépend de ce que nous ferons de cet argent. Le gaspillerons–nous dans des programmes d'éducation qui ne fonctionnent pas, comme nous le savons, ou mettrons–nous en oeuvre des mesures efficaces de respect de la loi comportant un élément d'éducation pour les parents, les jeunes et les détaillants?

M. St. Denis: J'espère que ces programmes viseront les parents fumeurs. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Discepola): Merci, monsieur St. Denis.

[*Text*]

I would just comment on one of your remarks, that nobody listened to the fact that the manufacturers were possibly guilty in one way or the other. The surtax on the manufacturing of products this time is an indication that the government was listening, and in a way it delivered a message. The $185 million you're alluding to is going to a good cause, which I'm sure will help in the long run.

Mr. Gingues: You're right.

Je voudrais apporter une précision. C'est une très bonne chose, et nous en étions très heureux. Cependant, je parlais d'examiner les implications éthiques de la question.

[*Translation*]

Vous avez déclaré que personne ne s'est arrêté au fait que les fabricants étaient peut–être coupables d'une manière ou d'une autre. La surtaxe qu'impose le gouvernement sur la fabrication des produits du tabac montre qu'il écoutait et qu'il envoyait ainsi un message. Les 185 millions de dollars dont vous parlez seront consacrés à une bonne cause qui améliorera la situation à long terme, j'en suis persuadé.

M. Gingues: Vous avez raison.

I would like to make a clarification. This was a good thing, and we were very happy. But I was thinking about the ethical implications.

• 1625

Le président suppléant (M. Discepola): Cela, c'est autre chose, mais on a fait notre devoir. J'aimerais vous remercier pour votre témoignage de cet après–midi.

M. Cunningham: Merci.

M. Gingues: Merci infiniment.

Le président suppléant (M. Discepola): Nous entendrons maintenant

Mr. Alasdair McKichan, spokesperson and president of the Retail Council of Canada. Mr. McKichan, are you acompanied by anybody?

Mr. Alasdair McKichan (Group Spokesperson and President, Retail Council of Canada): Yes, Mr. Nadeau and Mr. Parker.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Mr. Goulet also is here and Mr. Fafard?

Mr. McKichan: Yes.

Le président suppléant (M. Discepola): M. Jean–Louis Guindon est–il ici également?

Mr. McKichan: Yes, they are all here.

Le président suppléant (M. Discepola): Je vous invite à faire votre présentation. Vous représentez également l'Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie et le Conseil canadien du commerce de détail; eux ne sont pas présents.

Welcome, gentlemen, and please if you would like to introduce some of the others whom I missed, you're more than welcome.

Mr. McKichan: Thank you, Mr. Chairman.

Just for the record, Michel Nadeau is the vice–president of the Canadian Council of Grocery Distributors; Robert Parker is the president of the Canadian Tobacco Manufacturers' Council; Luc Dumulong is the executive vice–president of the National Association of Tobacco and Confectionery Distributors; François Goulet is the first vice–chair of the Canadian Federation of Independent Grocers; Michel Fafard is director of operations with Hudon et Deaudelin; and Jean–Louis Guindon is the treasurer of MEDI and National Association of Tobacco and Confectionery Distributors.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): That is something else, but we have done our duty. I would like to thank you for your testimony this afternoon.

Mr. Cunningham: Thank you.

Mr. Gingues: Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): We will now hear

M. Alasdair McKichan, porte–parole et président du Conseil canadien du commerce de détail. Monsieur McKichan, êtes–vous accompagné de quelqu'un?

M. Alasdair McKichan (porte–parole du groupe et président, Conseil canadien du commerce de détail): Oui, je suis accompagné de M. Nadeau et M. Parker.

Le président suppléant (M. Discepola): M. Goulet et M. Fafard sont également ici?

M. McKichan: Oui.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Is Mr. Jean–Louis Guindon also here?

M. McKichan: Oui, ils sont tous ici.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): I invite you to make your presentation. You represent also the National Association of Tobacco and Confectionery Distributors and the Retail Council of Canada; they are not here.

Bienvenue, messieurs, et si vous voulez présenter certaines personnes que j'ai oublié de nommer, je vous en prie.

M. McKichan: Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à préciser pour les fins du compte rendu que Michel Nadeau est vice–président du Conseil canadien de la distribution alimentaire, Robert Parker est président du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac, Luc Dumulong est vice–président exécutif de l'Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie, François Goulet est premier vice–président de la Fédération canadienne des épiciers indépendants, Michel Fafard est directeur des opérations chez Hudon et Deaudelin, et enfin Jean–Louis Guindon est trésorier de MEDI et de l'Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie.

[*Texte*]

Mr. Chairman, we are grateful to the committee for hearing us today. By coincidence, this is actually my fourth appearance before your committee in the last three months. It must constitute a record. I am pleased to be here. You may not be pleased to see me.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): We're always pleased to hear from you.

• 1630

Mr. McKichan: This afternoon I'm speaking on behalf of several different organizations, each of which has submitted a separate brief to you on Bill C–11 and which I believe you have.

We are appearing simultaneously for three reasons. The first is simply one of logistics and the efficiency for your committee and its members.

The second is that all of these organizations, along with some who are not represented here today, are members of a national coalition of some several years standing, which has been working to educate and encourage retailers across Canada to obey and enforce the laws forbidding the sale of tobacco to minors. The campaign is endorsed and actively supported by the Canadian Association of Chiefs of Police.

The third reason we appear together is a common concern about the principle behind one of the amendments to Bill C–11, introduced a week ago yesterday, that would forbid the sale of packages of less than 20 cigarettes effective with the proclamation of the bill. This is the element that concerns us.

As a result of that amendment, as a result of that arbitrary timing, members of all of these organizations would face substantial costs—along with the taxpayers of Canada, actually. Various briefs that we have presented to you comment on those costs in some detail. I might mention that a particularly anomalous feature of the amendment is that it would not even be possible under its terms to recover the tax that has already been paid on stock because of the legal language that is used.

But the essence of our concern goes beyond costs and speaks through principle. This, in our view, is an amendment without demonstrated need or benefit, without precedent in terms of packaging legislation, and without any reasonable process of consultation or discussion.

The amendments, as you have heard, will have a retroactive effect, in our view imposed in an arbitrary manner, of uneven and unjustified penalties for actions taken in many cases before Bill C–11 was introduced and, for that matter, before the act it amends was even proclaimed. I believe it's a kind of precedent that is noted by investors and potential investors in our country and is one that I don't think we want to encourage or perpetuate. I believe, in short, it's very bad policy and one we think members can quite reasonably be asked to reject.

[*Traduction*]

Monsieur le président, nous remercions le comité de bien vouloir nous entendre aujourd'hui. Ce n'est qu'une coïncidence, mais c'est ma quatrième comparution devant votre comité ces trois derniers mois. Cela doit représenter un record. Je suis heureux d'être ici. Vous n'êtes peut–être pas heureux de me voir.

Le président suppléant (M. Discepola): Nous sommes toujours heureux de vous entendre.

M. McKichan: Cet après–midi, je parle au nom de plusieurs organisations et chacune d'elles vous a remis un mémoire distinct sur le projet de loi C–11. Je crois que vous les avez reçus.

Nous comparaissons ensemble pour trois raisons. La première est simplement une question de logistique et d'efficacité pour votre comité et ses membres.

La deuxième est que toutes ces organisations, en plus de certaines autres qui ne sont pas représentées ici aujourd'hui, sont membres d'une coalition nationale formée il y a plusieurs années et qui s'est occupée d'encourager les détaillants du Canada, par le biais de l'information, à respecter et à appliquer les lois interdisant la vente de produits du tabac aux mineurs. La campagne est appuyée activement par l'Association canadienne des chefs de police.

La troisième raison pour laquelle nous comparaissons ensemble est notre préoccupation commune au sujet du principe qui sous–tend l'un des amendements proposés au projet de loi C–11, il y a une semaine aujourd'hui, et qui interdirait la vente de paquets de moins de 20 cigarettes à compter de la promulgation du projet de loi. C'est l'élément qui nous préoccupe.

En raison de cet amendement, de la date arbitraire de son application, les membres de toutes ces organisations feraient face à des coûts considérables—de même que les contribuables canadiens, en réalité. Les mémoires que nous vous avons présentés donnent des détails sur ces coûts. Je pourrais mentionner qu'un aspect particulièrement irrégulier de l'amendement est qu'il ne nous permettrait même pas de recouvrer la taxe déjà payée sur les produits en stock, étant donné le libellé utilisé.

Mais essentiellement, notre préoccupation ne concerne pas uniquement les coûts, elle porte sur le principe même. À notre avis, c'est un amendement dont la nécessité ou l'avantage n'a pas été démontré; il n'existe aucun précédent dans une loi sur l'emballage et il n'y a pas eu de processus de consultation ou de discussion raisonnable.

Comme on vous l'a dit, les amendements auront un effet rétroactif, décidé de manière arbitraire, à notre avis, de telle sorte qu'on imposera des sanctions inégales et injustifiées pour des mesures prises dans bien des cas avant le dépôt du projet de loi C–11 et même avant la promulgation de la loi qu'il modifie. C'est un précédent que remarqueront les investisseurs et les investisseurs éventuels dans notre pays, je crois, et je ne pense pas que nous voulions encourager ou perpétuer une telle façon de procéder. En somme, je crois que c'est une très mauvaise politique et nous pensons qu'on peut raisonnablement demander aux membres du comité de la rejeter.

[*Text*]

Rather than take members' time with details, Mr. Chairman, all of which are in our separate submissions, I thank you for your attention and say that each of us will be happy to respond to the questions that relate to our particular organizations and as they are expressed in our separate submissions.

Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Thank you very much. I gather there are no other presentations.

We'll go directly to questions.

Monsieur Brien, s'il vous plaît.

M. Brien (Témiscamingue): Merci de votre présence ici. J'aimerais que vous m'expliquiez l'amendement dont vous parlez. Il porte sur l'écoulement des stocks. J'aimerais que vous nous parliez de l'écoulement habituel des inventaires. Combien de temps faut–il normalement pour faire une rotation des stocks? Vous parlez également d'une période de transition de quatre à six mois. Sur quoi vous basez–vous pour demander une période de quatre à six mois?

Mr. McKichan: The stock will normally occur in all of the manufacturers' warehouses, in the wholesalers or distributors' warehouses, and eventually in the retailers' stores. We believe for small stores in remote communities the total period could be as much as a year. That would be uncommon. A more likely period would be six to nine months. But there is a substantial period in the pipeline.

Some of my colleagues might like to speak to the actuality of their own experience.

Mr. Robert Parker (President, Canadian Tobacco Manufacturers' Council): I might add this, Mr. Chairman. The manufacturers have gone through packaging changes many times at a provincial level when the provincial tax markings were applied or changed and when packaging regulations have changed.

In every single case that I am aware of, going back many years, the rule has been what was originally proposed to this committee, that the production of old packaging would be banned as of a certain date. After that, it could not be produced by the manufacturers, but any existing packaging that was in the supply line, either in inventory with manufacturers, or with wholesalers, or with retailers, could be sold until it was depleted.

• 1635

The normal rule of thumb that we use for that, because it allows for elimination of virtually all old stock in any situation, is three months at each stage. In other words, with a normal inventory amount in manufacturers' hands, as of the end of production, you would see it disappear within three months from their stock; through wholesalers, three months later; through retailers, three months after that. There would be negligible amounts left after that period of time.

This is a unique situation because, with the tax roll–back, the sales of the small packages dropped relative to what they had been before. So even though manufacturing ceased in mid–March, it is taking longer than the normal period for those inventories to deplete.

[*Translation*]

Je ne veux pas abuser du temps des membres du comité en vous donnant des détails, monsieur le président, car ils figurent tous dans nos mémoires. Je vous remercie de votre attention et nous serons tous heureux de répondre aux questions qui concernent nos organisations respectives, même si nous avons exprimé nos opinions dans nos mémoires.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Discepola): Merci beaucoup. Il n'y aura donc pas d'autres exposés.

Nous allons passer directement aux questions.

Mr. Brien, please.

Mr. Brien (Témiscamingue): Thank you for being here. I would like you to explain the amendment that you are talking about. It concerns the selling of the stocks. I would like you to explain to us how you normally move your stocks. How long does it normally take for a complete turnover of your stocks? You also talk about the transition period of four to six months. On what basis are you asking for a four to six months period?

M. McKichan: On trouve normalement des stocks dans tous les entrepôts des fabricants, dans ceux des grossistes ou des distributeurs, et éventuellement dans les magasins des détaillants. Nous croyons que dans les petits magasins des localités éloignées, la période totale pourrait aller jusqu'à un an. Ce n'est pas rare. Une période plus normale se situe entre six et neuf mois. Toutes les étapes prennent quand même beaucoup de temps.

Certains de mes collègues aimeraient parler de leur propre expérience pratique.

M. Robert Parker (président, Conseil canadien des fabricants des produits du tabac): Je pourrais ajouter ceci, monsieur le président. Les fabricants ont dû à plusieurs reprises modifier leurs emballages dans certaines provinces, lorsqu'on a ajouté ou modifié des estampilles pour la taxe provinciale et lorsque les règlements relatifs à l'emballage ont changé.

Dans chacun des cas que j'ai vus, sur une période de plusieurs années, le règlement stipulait ce qui était d'abord proposé à votre comité, c'est–à–dire que la production des anciens emballages serait interdite à compter d'une certaine date. Ensuite, les fabricants ne pourraient plus en faire, mais les emballages existants à toutes les étapes, que ce soit dans l'inventaire des fabricants, dans celui des grossistes ou celui des détaillants, pourraient être vendus jusqu'à épuisement.

En règle générale, nous comptons dans ce cas trois mois pour chaque étape, parce que cela nous permet d'éliminer pratiquement tous les vieux stocks. Autrement dit, un inventaire normal entre les mains des fabricants, en fin de production, s'écoulerait dans un délai de trois mois. L'inventaire des grossistes serait écoulé trois mois plus tard et celui des détaillants trois mois après. Il ne resterait que des quantités négligeables après cela.

La situation est unique parce que la réduction de la taxe a ramené les ventes des petits paquets à peu près au niveau où elles étaient auparavant. Par conséquent, même si la fabrication a cessé à la mi–mars, il faut plus que la période normale pour épuiser ces inventaires.

[*Texte*]

M. Brien: Avez–vous des estimations sur ce que cela représente comme inventaire en circulation, que ce soit du côté des fabricants ou de celui des détaillants?

Mr. Parker: We've addressed that question in the trade. There are three companies involved and they have different stocks. The most conservative estimate I can come up with is that there are approximately 225 million cigarettes packaged in this fashion, currently in inventory at some stage, between manufacturers and retailers. That's approximately 1.5 million cartons. The total value would be on the order of $15 million to $20 million. It may be slightly higher than that, but I've used a conservative number.

M. Brien: Merci

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Can those kiddie packs be repackaged? Can you unpackage them, if that term exists, and repackage other ones?

Mr. McKichan: Mr. Chairman, under the terms of the amendments, we believe it would not be possible to transmit the packages from one business entity to another, because the legislation specifically strikes at that kind of transfer.

Mr. Speaker: The May 1 date that is struck in the legislation, why do you think it's there? What reasons, if you were the minister, would you give to have that? What would be your arguments, other than what you've already enunciated, with regard to changing the date?

Mr. McKichan: From the evidence of Dr. Fry today, it seems she assumes that by that date most of the inventory would have been cleared out. Was that your impression?

Mr. Parker: I should correct something. I think Madam Fry may have inadvertently misrepresented our correspondence with the department. The May 1 date for ceasing manufacturing, which gave the manufacturers the best part of three months, from the end of February to the first of May, would normally be in legislation as a period of time permitted to use up existing packaging stocks; in other words, packaging that is already on hand. But the government made it quite clear to manufacturers, as of February 7, that manufacturing would cease absolutely on May 1.

That's not what this argument is about. The manufacturers in fact ceased manufacturing much earlier than that, in one case almost immediately after the legislation was brought in, in both the other cases by the middle of March.

The reason they did that was rumours of a further ban on sales. So they had an option between taking as an industry a write–off immediately of about $200 million worth of packaging, which they did, or adding value to it by putting it through the production process and then finding that even more value would have to be written off.

We were not informed officially by the government until May 12, almost two weeks after the ban date of May 1, that they were considering a ban. We had heard rumours but we had no confirmation. The first letter I had from the minister offering to consult and discuss this problem arrived on my desk last Monday, the same day the amendment came to this committee.

[*Traduction*]

Mr. Brien: Do you have any estimates on what that represents in the way of stock through the supply line, whether at the manufacturers' level or the retailers' level?

M. Parker: Nous avons posé cette question aux entreprises en question. Il y a trois sociétés et elles ont des stocks différents. L'estimation la plus conservatrice que je peux vous donner est qu'il y a actuellement environ 225 millions de cigarettes emballées de cette façon, qui se trouvent en stock à un stade quelconque, entre le fabricant et le détaillant. Cela représente environ 1,5 million de cartouches. Leur valeur totale serait de l'ordre de 15 à 20 millions de dollars. Les chiffres réels sont peut–être un peu plus élevés, mais j'ai utilisé une estimation conservatrice.

Mr. Brien: Thank you.

Le président suppléant (M. Discepola): Peut–on refaire l'emballage de ces mini–paquets? Pouvez–vous les déballer, si je peux m'exprimer ainsi, et les remballer dans d'autres paquets?

M. McKichan: Monsieur le président, nous croyons que les amendements proposés nous interdiraient de transférer les paquets d'une entreprise à une autre, parce que la loi interdit spécifiquement un transfert de cette nature.

M. Speaker: Pourquoi pensez–vous que la date du 1er mai est fixée dans la mesure législative? Si vous étiez ministre, quelles raisons donneriez–vous? Quels seraient vos arguments, à part ceux que vous avez déjà présentés, en parlant de changer la date?

M. McKichan: D'après le témoignage de Mme Fry aujourd'hui, elle semble supposer qu'à cette date, la plus grande partie de l'inventaire aurait été écoulée. Était–ce votre impression?

M. Parker: Je dois apporter une correction. Mme Fry a peut–être par mégarde mal interprété ce que nous avons écrit au ministère. La date du 1er mai, pour ce qui est de cesser la fabrication de ces produits, qui donnait aux fabricants presque trois mois, de la fin de février jusqu'au 1er mai, serait normalement indiquée dans la loi comme période pendant laquelle nous pouvions épuiser les stocks d'emballages existants, autrement dit, les emballages déjà fabriqués. Mais le gouvernement a dit bien clairement aux fabricants dès le 7 février que la fabrication cesserait complètement le 1er mai.

Ce n'est pas là que réside le problème. Les fabricants ont de fait cessé la fabrication bien avant cette date, l'un d'entre eux l'ayant fait presque tout de suite après le dépôt du projet de loi, et les deux autres l'ont fait vers le milieu de mars.

Ils l'ont fait à cause de rumeurs qui circulaient au sujet d'une autre interdiction portant sur les ventes. Ils devaient donc choisir entre radier immédiatement une valeur de 200 millions de dollars d'emballages, ce qu'ils ont fait, ou leur ajouter encore plus de valeur en les utilisant dans le processus de production pour ensuite se retrouver avec une somme encore plus élevée à radier.

C'est seulement le 12 mai, presque deux semaines après la date d'interdiction du 1er mai, que le gouvernement nous a informés officiellement qu'il envisageait une interdiction. Nous avions entendu des rumeurs, mais nous n'avions aucune confirmation. La première lettre que j'ai reçue de la ministre, dans laquelle elle offrait de nous consulter et de discuter du problème, est arrivée sur mon bureau lundi dernier, le jour même où l'amendement était présenté à ce comité.

[*Text*]

The point that I think members should consider, not so much on behalf of the manufacturers but on behalf of the retailers and wholesalers in Canada, is that the size of this problem was dictated and in place as of March 15. Nothing more was manufactured after that. The total size of the stock has been declining since then. There is nothing anybody could have done—not us, not wholesalers, not retailers—to reduce the size of the problem.

If this total value of $15 million to $20 million does have to be written off as opposed to being sold in the marketplace in the normal way, the first victim is the taxpayer of Canada, because it will come right off income tax. So 50% of the cost of that will be shared automatically by taxpayers before the question of whether anyone seeks compensation from the government for it comes up. Wholesalers and retailers, and we believe we ourselves, would have that right.

[*Translation*]

Je ne parle pas tellement au nom des fabricants qu'en celui des détaillants et des grossistes du Canada, en disant qu'à mon avis, les membres du comité devraient tenir compte du fait que l'ampleur de ce problème n'a pas changé depuis le 15 mars. Rien de plus n'a été fabriqué après cette date. L'inventaire total n'a fait que diminuer depuis. Personne n'aurait pu rien faire—ni nous, ni les grossistes, ni les détaillants—pour diminuer l'ampleur du problème.

S'il faut radier de nos livres la valeur totale de 15 à 20 millions de dollars, au lieu de vendre les produits de la façon habituelle sur le marché, la première victime sera le contribuable canadien, car il y aura une incidence directe sur l'impôt sur le revenu. Cinquante pour cent de ce montant sera donc partagé automatiquement par les contribuables avant que ne se pose la question de savoir si qui que ce soit cherchera à obtenir une indemnisation du gouvernement. Les grossistes, les détaillants et, à notre avis, nous–mêmes aurions ce droit.

• 1640

Mr. Speaker: You've stated that you would feel the date of proclamation would be a fair date. That's your position?

Mr. Parker: No, I'm sorry. The date of proclamation of the bill, with the exception of the ban on sales of under–20 packages, we do not as an industry have a problem with. We support the broad principles of the bill in terms of eliminating sales to minors. The problem is when the sale of those packages becomes illegal. I can speak at greater length to that, but it's just that one amendment, because it's retroactive. There's no express need for it—there is no evidence that I have seen.

Madam Fry referred to a four–year–old survey in Nova Scotia, which I'm not familiar with, but as manufacturers we know of no evidence that this size of package is purchased disproportionately by young people. It's purchased by all ages of smokers for a variety of reasons. People trying to cut down is one reason, less money is another reason, freshness of the product... That's what it was designed for. It wasn't designed for children at all.

Mr. St. Denis: I had to step out for a moment, so if my question is repetitive, I apologize.

On the question of the size of the inventory in the system, on the 20 packs you're talking about, do you have any sense of what proportion is still with manufacturers or what proportion is in wholesale and in retail?

Mr. Parker: Approximately one–third at each level; in other words, something in the order of 75 million cigarettes in each area. It's almost impossible to tie down closely, but I'm quite comfortable with the idea of the manufacturers' inventory at the 75 million 80 million cigarette level, because the usual pattern indeed is a third, a third, a third. Historically, we think the same amount would—

Mr. St. Denis: For product planning purposes, what is your target from the date the product leaves a plant to the time it's sold? What is a reasonable shelf life for a product?

M. Speaker: Vous avez dit que la date de proclamation vous paraissait acceptable, n'est–ce pas?

M. Parker: Non, je suis désolé. La date de proclamation du projet de loi, à l'exception de l'interdiction des ventes, pour les paquets de moins de 20 cigarettes, ne nous pose pas vraiment de problème. Nous approuvons les grands principes du projet de loi en ce qui concerne la suppression des ventes aux mineurs. Le problème qui se pose est celui de l'illégalité de la vente de ces paquets. Je pourrais en parler longuement, mais c'est surtout le caractère rétroactif de cet amendement qui nous préoccupe. Rien de précis ne semble le justifier à ma connaissance.

M^me^ Fry a mentionné un sondage effectué il y a quatre ans en Nouvelle–Écosse et dont je n'ai pas entendu parler mais, en tant que fabricants, nous ne connaissons rien qui prouve que les paquets de cette taille sont achetés de façon disproportionnée par les jeunes. Les fumeurs de tous âges les achètent pour toutes sortes de raisons, parce qu'ils veulent diminuer leur consommation, parce que ces paquets coûtent moins cher, pour que le produit reste plus frais... C'est dans cet esprit que l'on a conçu ces paquets, pas du tout pour les enfants.

M. St. Denis: J'ai dû sortir quelques instants, je vous prie donc de m'excuser si ma question reprend ce qui a déjà été dit.

En ce qui concerne la taille des stocks pour les paquets de 20 cigarettes dont vous parlez, avez–vous une idée de la part qu'en détiennent encore les fabricants et de celle qu'ont les grossistes et les détaillants?

M. Parker: Environ un tiers chacun, en d'autres termes, il y a environ 75 millions de cigarettes dans chacun de ces secteurs. Il est presque impossible d'être plus précis, mais il me paraît Relativement juste de dire que les stocks des fabricants se montent à environ 75 ou 80 millions de cigarettes puisqu'on a généralement un tiers du total dans chacun des trois groupes. Traditionnellement, la même quantité...

M. St. Denis: Du point de vue de votre planification commerciale, quel écart prévoyez–vous entre la date où le produit quitte l'usine et celle où il est vendu? Combien de temps un produit peut–il raisonnablement rester sur les rayons?

[*Texte*]

Mr. Parker: It depends very much on the brand and the packing and the rate of sales. Shelf life for the product can be up to nine months.

Mr. St. Denis: On average?

Mr. Parker: The average would probably be six. If it's important to you, I'd really rather check with the manufacturers, because averages are tricky things.

Mr. St. Denis: Using a six–month average as a notional period of time, would that apply equally to average kiddie packs—maybe you don't like the phrase "kiddie pack"—

Mr. Parker: I don't.

Mr. St. Denis: It's not fair. So I won't use that. Would six months be a reasonable average for the under–20 packs as well as the regular packs? Is size relevant to freshness as packaging volume?

Mr. Parker: No. As far as I'm aware, the freshness protection provided by the package for a 15, 20 or 25 is roughly identical. They're all wrapped in foil and cellophane. Total volumes in the marketplace for this packaging in 1993 was somewhat under 5% of total sales. That amount has dropped since the tax roll–back for the reasons I explained. I'd be guessing, but I would say that under normal circumstances, six months from the date of final manufacture, which is March 15 for the industry as a whole, slightly earlier for one manufacturer, virtually all of this product will probably have disappeared.

Certainly the size of the cost to retailers or wholesalers who get caught with it in their hands, tax paid—they can't sell it back down the chain, and therefore they have to lose not only their investment in the product but the tax they paid—would be minimized.

Mr. St. Denis: Assuming the cut–off ended up being the latter half of June—this is just for argument's sake—the manufacturers would have none of this stock by that time.

• 1645

Mr. Parker: We would, sir. Our inventories will disappear, according to the estimate I got from each member last week, probably by the end of July. It's not true in all cases. The problem is that each manufacturer has a different mix of brands. They don't make this packaging for all brands. They sell at different rates and they have had different impacts as a result of the tax roll–back. One manufacturer said they were not going to clear their inventories by the end of July, another thought they would, the third one was this way.

Mr. St. Denis: Obviously, because of the staged basis of the sale, the last link in the chain—the retail level—would be the last one to clear inventory. So that one–third, one–third distribution would actually change with time. By July it could be 50–50—zero with the manufacturers, 50 with the distributors and 50 with the retailers, just to give you an idea it can move that way.

[*Traduction*]

M. Parker: Cela dépend beaucoup de la marque, de l'emballage et du rythme de vente. Des cigarettes peuvent se conserver jusqu'à neuf mois.

M. St. Denis: En moyenne?

M. Parker: La moyenne serait probablement de six mois. Si cela vous paraît important, vous devriez consulter les fabricants parce qu'il est toujours délicat de donner des moyennes.

M. St. Denis: En prenant la moyenne pour une période théorique de six mois, est–ce que cela s'appliquerait également aux paquets destinés aux jeunes—peut–être n'aimez–vous pas que l'on parle de paquets pour jeunes?

M. Parker: En effet.

M. St. Denis: C'est injuste. Je ne vais donc pas utiliser cette expression. Est–ce que six mois représenterait une moyenne raisonnable pour les paquets de moins de 20 cigarettes aussi bien que pour les paquets normaux? Est–ce que la taille du paquet a une influence sur la fraîcheur?

M. Parker: Non. Pour autant que je sache, la fraîcheur est protégée à peu près de la même façon dans un paquet de 15, de 20 ou de 25 cigarettes. Ils sont toujours emballés dans du papier d'aluminium et de la cellophane. Ces paquets ont représenté en 1993 un peu moins de 5 p. 100 des ventes totales, pourcentage qui a baissé depuis le rabaissement des taxes pour les raisons que j'ai expliquées. C'est approximatif, mais il semble que, dans des conditions normales, ce produit devrait avoir disparu à peu près complètement six mois après la dernière date de fabrication, qui est le 15 mars pour l'ensemble du secteur et un peu plus tôt pour un fabricant en particulier.

Cela réduirait certainement au maximum les frais que devront assumer les détaillants ou les grossistes qui se retrouveront avec le produit sur les bras, toutes taxes payées—ils ne peuvent pas l'écouler et ils perdent non seulement l'investissement qu'ils ont consenti dans ce produit, mais également la taxe qu'ils ont payée.

M. St. Denis: Si nous supposons de façon purement hypothétique que la date limite est la deuxième moitié de juin, les fabricants n'auraient plus rien en stock à ce moment–là.

M. Parker: Il nous en resterait. D'après ce que m'a dit chacun des membres de notre association la semaine dernière, nos stocks seraient épuisés d'ici la fin juillet, mais pas dans tous les cas. Le problème est que chaque fabricant traite ses marques de façon différente et ce paquet n'existe pas dans chacune d'elles. Les prix varient et les effets de l'abaissement des taxes n'a pas été le même sur toutes les marques. Un des fabricants disait qu'il n'aurait pas épuisé son stock avant la fin juillet, un autre disait que si et un troisième également.

M. St. Denis: De toute évidence, vu le décalage, c'est le dernier maillon de la chaîne, le niveau du détail, qui serait le dernier à épuiser ses stocks. Cette répartition en trois tiers changerait donc au fil du temps. En juillet, on se retrouverait avec deux moitiés, rien chez les fabricants, une moitié chez les distributeurs et 50 p. 100 chez les détaillants. Voilà approximativement comment cela pourrait se passer.

[*Text*]

Mr. Parker: Yes. The burden progressively moves down the distribution chain over time, because no more is coming in at the front end. It's not being made any more.

Mr. St. Denis: I'm just trying to get a sense of the burden and how it's shifting. In February there was talk of the smuggling issue, and there were subsequent announcements by government that measures would be taken to compensate for the decrease in the sale price. Even though manufacturers took a little time, understandably, to slow down the machines and stop producing it, why didn't wholesalers and retailers, who can react instantly to a buy decision, immediately decide not to buy?

Mr. McKichan: There has been no precedent, to my knowledge, of a situation where because of a change in packaging any particular segment of the distribution chain has been asked to take a very large sacrifice for the sake of an early implementation date. That is unprecedented.

Mr. St. Denis: So it wouldn't occur to retailers and wholesalers to simply not order these products?

Mr. Parker: The bill wasn't written that way.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): The bill doesn't come into force until September sometime because of the royal assent process and everything. Are you saying that still won't be enough lead time for the whole distribution chain?

Mr. McKichan: No. We believe if you establish the end of the year as the final date that would be realistic.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): If you use your analogy of three months in each of the three cycles, that would bring us to November, and if we're saying royal assent won't happen until probably the end of September, I think it's some form of half–decent compromise your industry might have to make.

We're only at the report stage. By the time the Senate debates the bill. . .I don't see the whole bill being even approved by the House before the end of this session. Therefore it brings us to, at the earliest, the first work date of the next session, which is September 19. If we are talking about May 1 retroactivity, I think you're pretty clear until the end of September.

M. Brien: J'ai un commentaire à faire sur votre remarque. Si on coupe le délai aux deux tiers du processus, il faut être bien conscient qu'étant donné le déplacement des stocks, ce sont les gens qui ont été le plus frappés par la contrebande qu'on va refrapper avec ce projet de loi–là.

Le président suppléant (M. Discepola): De quelle façon?

M. Brien: Parce que l'inventaire sera dorénavant uniquement entre les mains des détaillants ou presque. Ils seront les seuls à en supporter le poids.

Le président suppléant (M. Discepola): Une chose a été précisée par M. St. Denis Un détaillant a déjà le choix, aujourd'hui, d'acheter ou d'écouler le stock qu'il a déjà sur ses tablettes. Pour le détaillant, il est plus rapide d'épuiser son stock actuel, mais pour le manufacturier, c'est. . .

[*Translation*]

M. Parker: En effet. Le fardeau se déplace progressivement le long de la chaîne de distribution puisque celle–ci n'est plus alimentée. Le produit n'est plus fabriqué.

M. St. Denis: J'essaye de mieux comprendre ce déplacement dans le temps. En février, on parlait de la contrebande et le gouvernement avait annoncé ensuite qu'il allait prendre des mesures pour compenser la baisse du prix de vente. Même si, ce qui est normal, les fabricants ont mis un peu de temps pour ralentir les machines et arrêter cette production, pourquoi les grossistes et les détaillants, qui peuvent réagir instantanément, n'ont–ils pas immédiatement décidé de ne plus acheter?

M. McKichan: À ma connaissance, jamais encore on avait demandé à un segment particulier de la chaîne de distribution, suite à une modification de l'emballage, d'accepter un sacrifice très important pour permettre d'appliquer très rapidement une mesure. C'est sans précédent.

M. St. Denis: Il ne serait même donc pas venu à l'esprit des détaillants et des grossistes de tout simplement ne plus commander ces produits.

M. Parker: Ce n'est pas ce que disait le projet de loi.

Le président suppléant (M. Discepola): Le projet de loi n'entrera pas en vigueur avant je ne sais quelle date en septembre à cause de la sanction royale et des autres formalités. Voulez–vous dire que cela ne laisse pas encore assez de temps de préavis pour tous les éléments de la chaîne de distribution?

M. McKichan: Non. Il nous paraîtrait plus réaliste de choisir la fin de l'année comme date limite.

Le président suppléant (M. Discepola): Avec votre exemple de trois mois pour chacun des trois cycles, cela nous amènerait à novembre, et comme la sanction royale n'aura sans doute pas lieu avant la fin septembre, je pense que votre secteur devra sans doute accepter une sorte de compromis plus ou moins raisonnable.

Nous en sommes seulement à l'étape du rapport. D'ici à ce que le Sénat étudie ce projet de loi. . . je ne crois pas que l'ensemble de ce projet de loi pourra même être adopté par la Chambre avant la fin de la session, ce qui nous amène donc au plus tôt au premier jour de séance de la prochaine session qui est le 19 septembre. Si nous parlons d'un rétroactivité au 1er mai, je pense que tout se passera bien jusqu'à la fin septembre.

Mr. Brien: I have a comment to make on your observation. If we put the cutoff at the two–thirds mark in the process, we should be aware that with the shifting of the inventory, the people who have been hurt the most by smuggling will be hurt again by this bill.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): How?

Mr. Brien: Because the inventory will by then be almost entirely in the hands of the retailers. The entire burden will be for them to support.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Mr. St. Denis made one thing clear. A retailer can already decide today whether to buy or to clear the inventory that is already on his shelves. The retailer can deplete his current inventory faster; the manufacturer, on the other hand—

[*Texte*]

M. Brien: Il faut regarder comment cela se passe en pratique. Je ne suis pas sûr que cela se passe comme cela.

M. Asselin: S'il y a des détaillants qui veulent s'approvisionner en petits paquets de cigarettes, comment va-t-on les écouler?

Le président suppléant (M. Discepola): Tout le monde savait déjà, dès le mois de février 1994, que le gouvernement était en train de réviser la loi et de présenter une telle mesure. Ce n'est pas nouveau d'aujourd'hui.

Mr. Parker: I think it's really important to emphasize to members that until last Monday retailers and wholesalers had no idea this action was being contemplated. They had not been informed by the government or by the media; in fact the committee had not been informed. You received the amendment last Monday. Prior to that, as far as the wholesalers and the retailers knew, the practice was exactly what was in the bill as introduced in February and what has been normal practice in the case of every other packaging change ever introduced in this industry. That is, they draw a line that says there are two or three months to allow the manufacturers to use up their packaging. After that they can't make it any more. They must move to the new packaging. Whatever they have in inventory they can sell through the system. Wholesalers and retailers have no ban applied to them at all.

• 1650

This ban, the amendment, is unique in that it prevents anyone—wholesalers or retailers, as well as manufacturers—from selling a package size at a date unknown to anyone—because the proclamation date is uncertain, as you have mentioned—and it only notified everyone a week ago yesterday.

That's really the centre of the concern being expressed here. It's a shortage of time.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): But I think most people knew as early as February what were the intentions of the government with regard to kiddie packs especially.

Mr. Parker: There's no question that their intention was to eliminate the smaller packages. Again, with respect, that's not what the argument is about. It's the unique and different way, and I think arguably an unfair way, existing stocks are being treated.

We knew on February 7 that those packages were to be phased out. Fair enough. As of March 15, no more were produced. Normally the manufacturers would have continued to use the investment they had in packaging. They said, no, they would take that write-off.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): I understand all that. But if you use your analogy of March 15, then six months hence is somewhere in September.

Mr. Parker: There's no question that six months from March 15 the largest part of the problem will have been eliminated.

Mr. McKichan: I might just add, Mr. Chairman, as Mr. Parker says, the largest part of the problem will be eliminated. But the remaining part of the problem will be almost exclusively in the hands of retailers.

[*Traduction*]

Mr. Brien: We have to look at what it's like in practice. I'm not sure that it is really like that.

Mr. Asselin: If a retailer wants to refurbish his stock of small cigarette packs, how can he then move them?

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Everybody already knew as early as February 1994 that the government was reviewing the Act and was going to introduce such a measure. It's not something that came unexpectedly today.

M. Parker: Je pense qu'il est important de souligner auprès des membres du comité que, jusqu'à lundi dernier, les détaillants et les grossistes n'avaient aucune idée que l'on envisageait une telle mesure. Le gouvernement et les médias ne leur avaient rien dit et le comité lui-même n'était pas au courant. Vous avez reçu cet amendement lundi dernier. Auparavant, les grossistes et les détaillants connaissaient seulement la pratique prévue par le projet de loi présenté en février et ce qui se fait normalement chaque fois qu'une modification d'emballage est introduite dans notre secteur. On établit d'habitude clairement qu'il reste deux ou trois mois aux fabricants pour finir d'utiliser leurs emballages, mais après ils ne peuvent plus fabriquer ces paquets et ils doivent passer à un nouvel emballage. Ils peuvent encore vendre tout ce qui leur reste en stock. Aucune interdiction ne s'applique aux grossistes ni aux détaillants.

Cette interdiction, cet amendement, est sans précédent parce qu'elle empêche tout le monde—aussi bien les grossistes et les détaillants que les fabricants—de vendre un paquet d'une certaine taille à partir d'une date que personne ne connaît—puisque la date de proclamation n'est pas fixée, comme vous l'avez dit—et tout le monde n'a été averti qu'il y a une semaine et un jour.

Voilà vraiment ce qui nous préoccupe. Le temps manque.

Le président suppléant (M. Discepola): Mais il me semble que la plupart des gens savaient dès février quelles étaient les intentions du gouvernement en ce qui concerne notamment les paquets pour jeunes.

M. Parker: Assurément, son intention était d'éliminer les petits paquets, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le problème est la façon particulière et sans précédent—et, à mon avis, injuste—dont on traite les stocks existants.

Nous avons su le 7 février qu'il allait falloir éliminer ces paquets. Très bien. Leur production avait cessé le 15 mars. Les fabricants auraient normalement continué à profiter de l'investissement qu'ils avaient consenti dans l'emballage, mais ils ont préféré assumer cette perte.

Le président suppléant (M. Discepola): Je comprends tout cela. Mais, avec votre analogie du 15 mars, six mois plus tard nous amènent à septembre.

M. Parker: Il est clair que six mois après le 15 mars, la plus grosse partie du problème sera déjà réglée.

M. McKichan: J'ajouterai, monsieur le président, comme l'a dit M. Parker, que la plus grosse partie du problème sera réglée. Ce qui restera du problème sera néanmoins presque entièrement entre les mains des détaillants.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Discepola): No, because they were warned today also. I don't understand—

Mr. McKichan: But they now have substantial stocks remaining.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): But your analogy was manufacturers, three months; wholesalers, three months; retailers, three months. So if the retailers know today they should now start using up all their stock, by the time it's September everybody should be on board.

Mr. McKichan: Except that there are now stocks in the hands of the manufacturers, in the hands of the wholesalers, in the hands of the retailers. If the retailers stopped buying today—

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Then the manufacturer hopefully will get stuck with all the stock.

Mr. McKichan: —the merchandise would still be there.

Mr. Michel Nadeau (Vice–President, Canadian Council of Grocery Distributors): We're going to be stuck in the middle, too. The wholesaler won't be able to sell any because the retailer won't sell them.

Le président suppléant (M. Discepola): Monsieur Goulet, s'il vous plaît.

M. François Goulet (premier vice–président de la Fédération canadienne des épiciers indépendants): Je représente les détaillants indépendants du Canada. On a de 6 000 à 7 000 membres au Canada. On n'a pas entendu parler de ce problème avant la semaine dernière.

Si on avise nos membres de la décision du Comité, à savoir qu'on n'a plus le droit de vendre les paquets après un certain temps, les détaillants vont arrêter d'acheter ces paquets immédiatement. Les grossistes et les manufacturiers qui ont des stocks ne pourront plus les vendre. Les détaillants qui ne seront pas au courant de cela et qui vont avoir acheté des paquets et payé la taxe vont être pénalisés une fois de plus. Ce sont eux qui se sont fait frapper dans le passé avec la contrebande.

Nous, les détaillants, on s'est fait prendre, parce qu'on n'aura pas l'argent de la réduction de taxe qui a été remboursé à tous ceux qui ont au moins 5 000 cartouches en inventaire. Parmi les détaillants indépendants, aucun n'avait 5 000 cartouches en inventaire. Donc, aucun argent ne nous sera remis sur l'inventaire que nous avions en main.

Dorénavant, si on a des paquets de moins de 20 cigarettes dans nos magasins, on n'aura pas le droit de les vendre après une certaine date. On demande que la loi soit proclamée. On est d'accord de ne plus vendre de ces paquets. On est d'accord de ne pas vendre de cigarettes aux jeunes. Cependant, on devrait laisser le produit s'écouler de lui–même. Si on arrête de l'acheter, il ne sortira pas de chez les grossistes.

Le président suppléant (M. Discepola): Votre logique m'échappe. Vous avez vous–mêmes précisé qu'il fallait six mois. . .

M. Goulet: Normalement, si tout le monde achète de la même façon. Si les détaillants arrêtent d'acheter tout de suite, cela ne sortira pas du. . .

Le président suppléant (M. Discepola): Monsieur Nadeau, s'il vous plaît.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Discepola): Non, parce qu'ils ont eux aussi été avertis aujourd'hui. Je ne comprends pas. . .

M. McKichan: Mais il leur reste maintenant des stocks importants.

Le président suppléant (M. Discepola): Mais vous nous avez dit trois mois pour les fabricants, trois mois pour les grossistes et trois mois pour les détaillants. Si les détaillants savent aujourd'hui qu'ils doivent maintenant commencer à écouler leurs stocks, cela devrait être réglé pour tout le monde d'ici septembre.

M. McKichan: Mais il reste encore des stocks chez les fabricants, chez les grossistes et chez les détaillants. Si les détaillants cessaient d'acheter aujourd'hui. . .

Le président suppléant (M. Discepola): Le fabricant se retrouvera avec tout son stock sur les bras.

M. McKichan: . . .la marchandise resterait là.

M. Michel Nadeau (vice–président, Conseil canadien de la distribution alimentaire): Nous allons nous retrouver entre les deux. Le grossiste ne pourra pas s'en débarrasser, puisque le détaillant n'en vendra plus.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Mr. Goulet, please.

Mr. François Goulet (First Vice–Chair, Canadian Federation of Independent Grocers): I represent Canadian independent retailers. We have between 6,000 and 7,000 members in Canada. We had not heard anything about this problem until last week.

If we inform our members of the committee's decision that we may no longer sell those packs after a certain period of time, retailers will immediately stop buying those packs. Wholesalers and manufacturers who still have some inventory won't be able to sell it. Retailers who won't be aware of that and who might still buy some packs and pay the tax will be penalized once again. They are the same ones who got hurt in the past by smuggling.

We, the retailers, we have been had, because we won't be getting the tax refund that was granted to anybody who had an inventory of at least 5,000 cartons. None of the independent retailers had 5,000 cartons in stock. We therefore won't be getting any money back on the inventory we now have in our hands.

From now on, if we have packs of less than 20 cigarettes in our stores, we won't be able to sell them past a certain date. We ask for this bill to be proclaimed. We support the decision to stop selling those packs. We support the decision not to sell any cigarettes to young people. We should however allow for the depletion of the stocks. If nobody buys it any more it won't get out of the wholesalers' warehouses.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): I can't follow your reasoning. You indicated yourself that six months were necessary. . .

Mr. Goulet: Under normal conditions, if everybody buys in the same way. If retailers stop buying right away, it will not. . .

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Mr. Nadeau, please.

[*Texte*]

M. Nadeau: J'aimerais vous faire part du point de vue du distributeur. Comme monsieur l'expliquait, dans un processus normal, il faut environ trois mois à chacun des trois principaux réseaux de distribution pour écouler la marchandise.

Dans le passé, toute nouvelle loi nous donnait certains délais ou nous permettait d'écouler certains produits. Si ce n'est plus le cas, cela nous mettra dans une situation extrêmement difficile.

Comme on l'expliquait, les fabricants vont avoir écoulé leurs marchandises vers les grossistes, et les grossistes vont essayer de les écouler vers les détaillants, mais les détaillants vont arrêter d'acheter. Le stock sera pris au milieu, au niveau de nos membres à travers le Canada.

• 1655

C'est pour cela qu'on dit que la meilleure façon de procéder est de proclamer que l'emballage en question ne sera plus disponible à l'avenir et de laisser l'industrie poursuivre l'écoulement de ses stocks jusqu'à ce qu'ils soient épuisés. Dans une perspective normale, cela prend environ trois mois par réseau de distribution.

On est une association nationale. On a fait des représentations auprès du gouvernement sur d'autres dossiers reliés au domaine du tabac. On appuie depuis plusieurs années toutes les campagnes pour promouvoir l'éducation dans le domaine du tabagisme et on est les premiers à vouloir collaborer avec le gouvernement pour la mise en application de cette loi. Cependant, cela doit se faire de façon intelligente et normale, afin de permettre à chacun des joueurs du système d'écouler ses inventaires. Nous ne devons pas être pénalisés comme nous l'avons été il y a quelques mois par la contrebande. Les distributeurs ont également souffert de cela pendant trois années. Également, dans certaines provinces comme le Québec, on a perdu certains montants d'argent qui avaient déjà été payés au gouvernement en taxes.

À un moment donné, on doit se poser des questions sur la pertinence de ces actions.

Le président: Je permets à M. St. Denis de compléter sa question.

Mr. St. Denis: I'll keep it very short, Mr. Chairman. In the normal course of business, is tobacco a returnable product?

Mr. McKichan: Depending on certain situations.

Mr. Parker: When it becomes stale stock, for example, it is normally returnable, yes.

Mr. St. Denis: Could the manufacturer theoretically end up with all the stock again? Could the retailers and wholesalers redistribute this back to the manufacturers?

Mr. Parker: There are two issues. The first one is that the manufacturers are not obligated under all circumstances and all conditions to take stock back any more than wholesalers are. Maintaining good trade relations with the people who do your distribution for you dictates that this usually does happen. But this is a very unique circumstance. I've asked the individual manufacturers what their policy would be. All of them have said that until we know what the date is and what the size of the problem is, we can't make a decision on that. One of them has told me quite specifically that they are not tending toward taking it back in this particular instance.

[*Traduction*]

Mr. Nadeau: I would like to tell you the wholesaler's perspective. As this gentleman told us, under normal conditions, each of the three main segments of the distribution chain need approximately three months to sell off its merchandise.

Historically, every new bill gave us some lead time or allowed us to sell off a given product. If it's no longer the case, we will be put in an extremely difficult situation.

As it has already been told, the manufacturers will have moved their inventory to the wholesalers, who in turn will try to move it to the retailers, but the retailers will stop buying. Our members across Canada will be stuck with this inventory.

That's why we say that the best way would be to state that that packaging would no longer be available in the future and to allow the industry to keep moving its inventory until it is depleted. Under normal conditions, this should take approximately three months in every distribution network.

We are a national association. We make representations to the government on other tobacco related issues. We have been supporting for several years all campaigns promoting education with regard to tobacco use and we are most anxious to cooperate with the government for the implementation of this bill. But this has to be done in a smart and normal way to enable the various parties to the system to move their entire inventory. We should not be penalized again as we have been a few months ago with the smuggling issue. Wholesalers have been also harmed by this for three years. And in some provinces such as Quebec, we lost some monies that had already been paid to the government as taxes.

There comes a time when we should be questioning the relevance of such measures.

The Chairman: I allow Mr. St. Denis to complete his question.

M. St. Denis: Je serai très bref, monsieur le président. Dans l'exercice normal du commerce, peut–on retourner le tabac?

M. McKichan: Cela dépend des cas.

M. Parker: Lorsqu'il devient trop vieux, par exemple, est–ce qu'on peut le rendre?

M. St. Denis: Est–ce que le fabricant pourrait théoriquement se retrouver avec tout le stock sur les bras? Est–ce que les détaillants et les distributeurs pourraient tout retourner chez les fabricants?

M. Parker: Ce sont deux questions différentes. Premièrement, les fabricants ne sont en aucun cas obligés de reprendre une marchandise, pas plus que les distributeurs. Cela se fait néanmoins en général pour assurer de bonnes relations avec les gens qui distribuent cette marchandise, mais c'est une situation très particulière. J'ai demandé aux différents fabricants comment ils allaient réagir. Tous m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas se décider avant de connaître la date et l'ampleur du problème. L'un d'entre eux m'a précisé qu'il ne pensait pas accepter de reprendre la marchandise dans ce cas précis.

[*Text*]

Whatever the manufacturers decide, there's another problem, and it's built right into the amendment. It says no person shall in the course of a business sell, offer for sale, give or in any way furnish cigarettes except in packages containing at least 20.

The way we read that, the day this bill is proclaimed, it is illegal for a wholesaler to buy it back from a retailer. It's illegal for a manufacturer to buy it back from a wholesaler. It's illegal for anybody except the owner to dispose of it by destroying it and charging the taxpayers of Canada with half the value.

If there is a write–off of whatever size and whoever owns it, whether it's the manufacturers or thousands of retailers or all of us together, the taxpayer bears 50% of the bill automatically. Today that would be in the order of $10 million, and it will decline over time.

Mrs. Stewart (Brant): I have a brief question on something you mentioned earlier, Mr. Parker. It's on the notion of who buys 15 packs. In your submission it was that one of the issues is freshness, but then I thought I heard you say that really there is no difference in freshness between a 15, 20 or 25 pack. This is just for my clarification.

Mr. Parker: When it's not opened. When the seal has been broken and it's been opened—

Mrs. Stewart: Oh, I see, fair enough.

Mr. Parker: If you are smoking less, there are more cigarettes in the pack to dry out over time.

Mrs. Stewart: One other thing. Are there any purchase trend differences reflective of time of year? Do you sell more cigarettes in the summer versus the winter?

Mr. Parker: Cigarette sales go up and down over the course of the year, sometimes unpredictably. Obviously there was a sales jump after the tax roll–back, because wholesalers and retailers were rebuilding inventory. There is usually a jump in sales prior to Christmas. There is an increase in our sales to wholesalers and retailers in spring and early summer because each of the manufacturers shut down their plants and shipping depots usually for the month of July. There are other variations. Some would be known to the manufacturers and predictable, but some would not.

• 1700

Mrs. Stewart: May I ask the retailers if there is a difference?

Mr. Goulet: In sales?

Mrs. Stewart: Yes.

Mr. Goulet: No, we see very little difference. The ratio of our total sales is very steady.

It has increased since the tax was changed, by the way. We did get some of the sales back. As a point of interest, in food stores anyway, cigarettes are a service item. They are not a high–profit item.

[*Translation*]

Quoi que décident les fabricants, un autre problème se pose qui découle directement de l'amendement qui stipule «il est interdit, dans le cadre d'une activité commerciale, de vendre, de mettre en vente, ou, d'une façon générale, de fournir—à titre onéreux ou gratuit—des cigarettes autrement que des paquets d'au moins 20 cigarettes».

Cela nous semble vouloir dire que, dès que ce projet de loi sera proclamé, il sera illégal pour un distributeur de racheter des cigarettes à un détaillant. Il sera illégal pour un fabricant de racheter des cigarettes d'un distributeur. Il sera illégal pour qui que ce soit d'autre que le propriétaire de les détruire et de se faire payer la moitié de leur valeur par les contribuables canadiens.

Quel que soit le montant des pertes encourues et les personnes subissant ces pertes, que ce soit les fabricants ou des milliers de détaillants ou tout le monde à la fois, les contribuables assument automatiquement 50 p. 100 de la facture. Cela se monterait à l'heure actuelle aux environs de 10 millions de dollars, et cela diminuera progressivement.

Mme Stewart (Brant): J'ai une brève question à propos de quelque chose que vous avez dit tout à l'heure, monsieur Parker. Il s'agit des acheteurs de paquets de 15 cigarettes. Dans votre exposé, vous aviez indiqué qu'ils voulaient ainsi obtenir un produit plus frais, mais il me semble que vous avez dit ensuite qu'il n'y avait en fait pas de différence de fraîcheur entre les paquets de 15, 20 ou 25 cigarettes. J'aimerais avoir des précisions.

M. Parker: Quand il n'est pas ouvert. Quand le sceau a été brisé et que le paquet est ouvert. . .

Mme Stewart: Oh, d'accord, très bien.

M. Parker: Si vous fumez moins, il y a plus de cigarettes dans le paquet et elles ont plus le temps de sécher.

Mme Stewart: Autre chose. Les tendances en matière d'achat varient–elles selon la période de l'année? Vendez–vous plus de cigarettes l'été que l'hiver?

M. Parker: Les ventes de cigarettes connaissent des hauts et des bas durant l'année, de façon parfois imprévisible. Les ventes ont évidemment fait un bond après l'abaissement de la taxe, parce que les distributeurs et les détaillants reconstituaient leurs stocks. Elles font aussi généralement un bond avant Noël. Nous vendons aussi plus aux distributeurs et aux détaillants au printemps et au début de l'été parce que chaque fabricant ferme ses usines et ses dépôts d'expédition en général pendant le mois de juillet. Il y a d'autres variations. Certaines seraient prévisibles et bien connues des fabricants, mais d'autres non.

Mme Stewart: Puis–je demander aux détaillants s'il y a une différence?

M. Goulet: Pour les ventes?

Mme Stewart: Oui.

M. Goulet: Non, nous constatons très peu de différence. La proportion de nos ventes totales représentées par les cigarettes est très stable.

Elle a augmenté depuis la modification de la taxe, d'ailleurs. Nous avons vu nos ventes remonter. Je signalerai en passant que, dans les magasins d'alimentation, la vente de cigarettes constitue un service. Ce n'est pas un article qui rapporte beaucoup.

[*Texte*]

Ms Whelan (Essex—Windsor): I want to comment on the timeframe. The department has informed me that the life of a cigarette is approximately three months, and that was the basis of understanding behind the bill. I also understand there have been conversations with manufacturers since February.

Why at this late stage are we suddenly making a claim that it's six to nine months? To me that means people are buying stale cigarettes, unless they've been in cold storage. I worked in a retail operation and nobody keeps them in cold storage.

Mr. Parker: If the department has informed you that the shelf life of a cigarette is three months, they're misinformed. This is the same department that a year ago told us it would take three months to convert every package of every brand in the industry. That was until the printing industry—which suffered several hundred lay-offs as a result of that boo-boo—came in and explained it was a process that would take a year, and the department had to reverse itself.

I have had conversations regularly with a number of officials in the Department of Health. I had not had any conversations with department officials confirming that they were planning an amendment to ban the sale of these, until I got a letter from the assistant deputy minister of the Health Protection Branch dated May 12. I have a copy of it, which I would be happy to show you.

We started asking as soon as we heard the rumours, which was in late February or early March. The manufacturers ceased very shortly after that.

If I can provide you with additional documentary evidence on shelf life for a cigarette, I would be happy to do it.

If we had manufactured right up until May 1, the way the bill was originally written, presumably there would have to be a period of time in which that product could be sold. According to the original draft of the bill, that product was legal and could be sold by us to wholesalers and retailers. That's the three-month period right there—February 7 until May 1.

Can I get you additional information on shelf life or shipment? Three months is very short, according to everything I've heard in the industry—I've only been with the council for two years and a bit—but I'd be happy to provide you with more.

Ms Whelan: No, that's fine.

M. Brien: Des gens nous ont suggéré des amendements à caractère plus préventif. Je ne me rappelle pas ces amendements, mais il y en a sûrement qui s'en souviennent. Vous étiez ici et vous les avez probablement entendus. On disait qu'à l'avenir, ces amendements qu'on devrait adopter aideraient à prévenir la consommation de petites unités ou de choses semblables. Vous les avez probablement entendus. Quels sont vos commentaires là-dessus?

Mr. McKichan: I'm not sure I understand the question.

[*Traduction*]

Mme Whelan (Essex—Windsor): Je voudrais parler du calendrier. Le ministère m'a fait savoir qu'une cigarette peut se conserver approximativement trois mois et que c'est sur cette base qu'avait été rédigé le projet de loi. Je crois également savoir qu'il y a eu des conversations avec les fabricants depuis février.

Pourquoi, quand les choses sont déjà tellement avancées, se met-on soudain à parler de période de six à neuf mois? Cela me semble vouloir dire que les gens achèteraient des cigarettes défraîchies, à moins qu'elles n'aient été conservées au froid. J'ai travaillé dans une entreprise de vente au détail et personne ne conserve les cigarettes au réfrigérateur.

M. Parker: Si le ministère vous a indiqué que les cigarettes se conservent trois mois, il s'est trompé. C'est le même ministère qui nous avait dit il y a un an qu'il suffirait de trois mois pour modifier tous les paquets de toutes les marques. Il l'a prétendu jusqu'à ce que les imprimeurs—qui ont subi plusieurs centaines de mises à pied à la suite de cette erreur—viennent expliquer que cela pouvait prendre un an et le ministère a dû revenir sur sa décision.

J'ai régulièrement eu des conversations avec un certain nombre de fonctionnaires du ministère de la Santé. Ils ne m'avaient jamais confirmé leur intention de préparer un amendement pour interdire la vente de ces paquets, jusqu'à ce que je reçoive une lettre en date du 12 mai venant du sous-ministre adjoint chargé de la Direction générale de la protection de la santé. J'en ai un exemplaire que je serais heureux de vous montrer.

Nous avons commencé à poser des questions à ce sujet dès que nous avons entendu des rumeurs, c'est-à-dire fin février ou début mars. Les fabricants ont arrêté d'en produire très peu de temps après.

Si vous souhaitez recevoir plus d'information pour vous prouver combien de temps on peut conserver des cigarettes, je serais ravi de le faire.

Si nous avions le droit d'en fabriquer jusqu'au 1er mai, comme cela figurait dans la première version du projet de loi, il fallait bien sans doute une période pendant laquelle ce produit devait pouvoir être vendu. D'après cette première version, c'était un produit légal que nous pouvions vendre aux distributeurs et aux détaillants. Il s'agit clairement de la période de trois mois: du 7 février au 1er mai.

Voulez-vous recevoir des renseignements supplémentaires au sujet de la durée de conservation ou des conditions d'expédition? Trois mois, c'est très peu, d'après tout ce que j'ai entendu dire dans ce secteur—je ne travaille pour le Conseil que depuis un peu plus de deux ans—mais je serais heureux de vous donner plus de renseignements.

Mme Whelan: Non, ça suffit.

Mr. Brien: Some people suggested to us some amendments of a more preventive nature. I don't remember them but some of you certainly do. You were there and you must have heard them. We were told that in the future such amendments would help to prevent people from consuming small quantities or something to that effect. You must have heard them. What would be your comments?

M. McKichan: Je crains de n'avoir pas compris la question.

[*Text*]

M. Brien: Avez–vous entendu les trois amendements qui nous ont été présentés tout à l'heure?

Mr. St. Denis: My question, Pierre?

M. Brien: Non, les amendements présentés par les témoins précédents.

A voice: The previous witness.

Mr. St. Denis: The Canadian Cancer Society. You're right.

M. Brien: Ils sont ici. L'objet était d'assurer un traitement équivalent pour toutes les formes de tabac en plus d'interdire la vente de cigarettes sauf dans des paquets contenant au moins 20 cigarettes. Cette modification interdirait la vente de bâtonnets, etc.

Il y avait aussi:

Il est interdit, dans le cadre d'une activité commerciale, de vendre, mettre en vente, ou fournir –à titre onéreux ou gratuit

(a) des cigarettes sauf dans des paquets contenant au moins vingt cigarettes par paquet;

(b) des bâtonnets de tabac sauf dans des paquets contenant au moins vingt bâtonnets de tabac;

(c) le tabac, autre que des cigarettes ou des bâtonnets de tabac, dans une quantité de moins de vingt grammes.

• 1705

Il y avait des démonstrations avec les unités. . .

Mr. Parker: To the extent I understand the proposal, it bans something that doesn't exist. It treats everybody fairly except for American manufacturers, who are the source of the small smokeless tobacco tins. I have no idea what the market is for smokeless tobacco in Canada—our members do not make it or sell it—or the extent to which it's purchased by people of any age.

I would suggest to you—and we've said this in our brief, as I think most people at the table have—that we support the idea of eliminating the sale of tobacco products to people under the age of majority, under the age of 18 or 19, in the provinces that have that. If those laws are tough, with strong penalties—and we supported the strengthening of penalties—and well enforced, we support that. Then the question of the quantity adult purchasers can buy surely becomes irrelevant.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Again I apologize for the room, and I want to thank you for your presentation.

We have a vote, unfortunately. The bells will ring at 5:15 p.m., and we have two more housekeeping items to go through. But I do want to thank you and your members for having made your presentation.

Mr. McKichan: Thank you, Mr. Chairman, for having us today.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Thank you very much.

On donnera aux membres du Comité une copie des amendements proposés. On a deux amendements aux articles 3 et 11. Vous en avez une copie devant vous.

[*Translation*]

Mr. Brien: Did you hear the three amendments that have been suggested to us earlier?

M. St. Denis: La question que j'ai posée, Pierre?

Mr. Brien: No, the amendments suggested by the previous witnesses.

Une voix: Le témoin précédent.

M. St. Denis: La Société canadienne du cancer. Vous avez raison.

Mr. Brien: They are here. They wanted to ensure consistent treatment of all forms of tobacco in addition to prohibiting the sale of cigarettes in packages containing fewer than 20 cigarettes. The amendment would ensure that tobacco sticks, etc.

They also said:

No person shall, in the course of a business, sell, offer for sale, give or in any way furnish

(a) cigarettes except in packages containing at least 20 cigarettes per package,

(b) tobacco sticks except in packages containing at least 20 tobacco sticks per package

and (c), tobacco, other than cigarettes or tobacco sticks, in quantities of at least 20 grams.

There were some demonstrations regarding the measurements. . .

M. Parker: Cette proposition me donne l'impression d'interdire quelque chose qui n'existe pas. Tout le monde est traité de façon équitable à part les fabricants américains qui fournissent les petites boîtes de tabac sans fumée. Je n'ai aucune idée du marché qu'il y a au Canada pour le tabac sans fumée—nos membres n'en font pas et n'en vendent pas—ni du succès qu'il rencontre auprès des gens, quel que soit leur âge.

Je voudrais vous indiquer—nous l'avons dit dans notre mémoire, et la plupart des gens assis à cette table seront sans doute d'accord—que nous sommes en faveur d'interdire la vente de produits du tabac aux mineurs, ayant moins de 18 ou 19 ans, selon la province. Si les lois correspondantes sont énergiques, prévoient des peines sévères—et nous avons exprimé notre appui à un renforcement des peines—et sont bien appliquées, nous sommes d'accord. Le problème de la quantité que peuvent acheter les consommateurs adultes n'a alors plus aucune raison d'être.

Le président suppléant (M. Discepola): Je vous présente à nouveau mes excuses pour cette salle, et je vous remercie pour votre exposé.

Nous avons malheureusement un vote. Le timbre va retentir à 17h15 et nous avons deux autres affaires de routine à régler. Je vais néanmoins vous remercier pour votre exposé, vous et les membres de votre groupe.

M. McKichan: Merci, monsieur le président, de nous avoir reçus aujourd'hui.

Le président suppléant (M. Discepola): Merci beaucoup.

We'll give committee members a copy of the suggested amendments. We have two amendments in clauses 3 and 11. You have a copy in front of you.

[*Texte*]

Clauses 1 and 2 agreed to

On clause 3

Ms Whelan: Does everyone have the page in front of them with regard to clause 3?

An hon. member: Yes.

Ms Whelan: Do we have to read them through, or can we just go ahead with the amendments as proposed?

The Acting Chairman (Mr. Discepola): I think it's quite easy just to read it through. If you want to propose it and—

Ms Whelan: Do you want me to read through all of clause 3?

The Acting Chairman (Mr. Discepola): No, just the proposed change.

Ms Whelan: It's moved that clause 3 of Bill C–11 be amended (a) by striking out line 38 on page 2 and substituting the following:

(4) The Minister and the Solicitor General of Canada may designate any police

and (b) by striking out line 1 on page 3 and substituting the following—

[*Traduction*]

Les articles 1 et 2 sont adoptés

Article 3

Mme Whelan: Chacun a–t–il devant lui la page concernant l'article 3?

Une voix: Oui.

Mme Whelan: Devons–nous en donner lecture ou pouvons–nous passer directement au vote à leur sujet?

Le président suppléant (M. Discepola): Je pense qu'il est aussi simple d'en donner lecture. Si vous voulez le proposer et. . .

Mme Whelan: Voulez–vous que je lise l'ensemble de l'article 3?

Le président suppléant (M. Discepola): Non, simplement la proposition d'amendement.

Mme Whelan: Il est proposé que l'article 3 du projet de loi C–11 soit modifié par: a) substitution, à la ligne 39, page 2, de ce qui suit:

«(1) Le ministre et le solliciteur général du Canada peuvent désigner tout corps de»

b) substitution, à la ligne 1, page 3, de ce qui suit:

• 1710

M. Loubier: La traduction est–elle faite?

Le président suppléant (M. Discepola): C'est fait. Depuis la dernière réunion, on a appris beaucoup de choses.

M. Loubier: Vous vous ajustez vite.

Ms Whelan: And (b) by striking out line 1 on page 3 and substituting the following:

(5) The Minister and the Solicitor General of Canada may at any time vary or

The addition in both of those sections is the words ''and the Solicitor General of Canada''.

Amendment agreed to

Clause 3 as amended agreed to

Clauses 4 to 10 inclusive agreed to

On clause 11

Mr. Speaker: Mr. Chairman, on clause 11 I think we should give some consideration to the suggestion made to us today the Canadian Cancer Society. I think in general—

The Acting Chairman (Mr. Discepola): We're pretty well addressing that in the amendment we're proposing.

Mr. Speaker: Not the other products.

Ms Whelan: I'll just follow along on that point. This amendment was put forward to the health department today at 1:30 p.m. We can't consider it at this time. It could possibly be revisited at a later time. We have to look into trade problems and implications with regards to imported products. It's not appropriate to consider it at this time.

Mr. Loubier: Has it been translated?

The Acting Chairman (Mr. Discepola): It has been done. We have learned quite a few things since last time.

Mr. Loubier: You adjust very quickly.

Mme Whelan: Et b) substitution à la ligne 1, page 3, de ce qui suit:

(5) Le ministre et le solliciteur général peuvent à tout moment modi—et

Ce qu'on ajoute dans les deux cas, ce sont les termes «et le solliciteur général du Canada».

L'amendement est adopté

L'article 3 modifié est adopté

Les articles 4 à 10 inclusivement sont adoptés

Article 11

M. Speaker: Monsieur le président, en ce qui concerne l'article 11, je pense que nous devrions prendre en considération les propositions que nous a présentées aujourd'hui la Société canadienne du cancer. Je pense que, en général. . .

Le président suppléant (M. Discepola): Nous couvrons assez bien cette question dans l'amendement que nous proposons.

M. Speaker: Pas les autres produits.

Mme Whelan: Je voudrais ajouter quelque chose à cela. L'amendement a été présenté au ministère de la Santé aujourd'hui à 13h30. Nous ne pouvons pas l'étudier maintenant. On pourrait peut–être l'examiner à nouveau plus tard. Il faut examiner ses implications commerciales en ce qui concerne les produits importés. Nous ne pouvons pas le prendre en considération maintenant.

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Discepola): The other thing is that if we accept their proposal, we can't accept. . . One or the other has to be approved today. We haven't had enough time to study their proposal.

Mr. Speaker: When we say we'll revisit it again, what opportunity will that be?

Ms Whelan: Well, that could be revisited. That means someone could put forward an amendment to the bill at a later time.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): At report stage we could propose the addition. The only thing they're really proposing differently is the addition—

Ms Whelan: Of paragraphs (b) and (c).

The Acting Chairman (Mr. Discepola): —of tobacco sticks.

Mr. Speaker: Yes. Really, as the last group of people have said—

The Acting Chairman (Mr. Discepola): It shouldn't have to be in fact—

Mr. Speaker: It doesn't affect Canadian manufacturers at all.

Ms Whelan: That's the problem. We have to look into the implications of our trade laws. We didn't have the ability to do that from 1:30 p.m. until now.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): We could make it as a recommendation at report stage with that proposal too.

Ms Whelan: To have it looked into.

Mr. Speaker: Okay.

Ms Whelan: I move that clause 11 of Bill C–11 be amended (a) by striking out lines 1 to 3 on page 6 and substituting the following:

> 7.1(1) No person shall, in the course of a business, sell, offer for sale, give or in any way furnish cigarettes except in packages containing at least 20

(b) by striking out lines lines 9 to 11 on page 6; and (c) by striking out lines 35 to 37 on page 6 and substituting the following:

> 7.3 The importation into Canada of any tobacco product by or on behalf of a person is prohibited where that person is not old enough to be lawfully sold tobacco products in the province in which the importation would take place.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): So that gives the provinces a little more jurisdiction. It also deals with the provinces that have 19 years as the age of majority.

Mr. Speaker: Will we also be reporting this amendment?

An hon. member: That's at the report stage.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): This amendment will approved by this committee as presented here, but the amendment from the Cancer Society will be presented at report stage if one of you proposes it.

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Discepola): En outre, si nous acceptons cette proposition, nous ne pouvons pas accepter. . . Il faut en approuver un aujourd'hui. Nous n'avons pas eu assez de temps pour étudier cette proposition.

M. Speaker: Lorsqu'on dit que nous l'examinerons plus tard, quand cela pourrait–il se faire?

Mme Whelan: Eh bien, cela pourrait se faire. Cela veut dire que quelqu'un pourrait présenter un amendement au projet de loi ultérieurement.

Le président suppléant (M. Discepola): Nous pourrions proposer d'ajouter quelque chose à l'étape du rapport. La seule chose qui soit vraiment différente dans cette proposition, c'est de rajouter. . .

Mme Whelan: Les paragraphes b) et c).

Le président suppléant (M. Discepola): . . .les bâtonnets de tabac.

M. Speaker: Oui. En fait, comme l'a dit le dernier groupe de témoins. . .

Le président suppléant (M. Discepola): Il ne devrait en fait pas être nécessaire. . .

M. Speaker: Cela ne concerne pas du tout les fabricants canadiens.

Mme Whelan: C'est justement le problème. Nous devons en examiner les implications du point de vue du droit commercial. Nous n'avons pas été en mesure de le faire entre 13h30 et maintenant.

Le président suppléant (M. Discepola): Nous pourrions inclure cela dans une recommandation à l'étape du rapport.

Mme Whelan: En proposant d'examiner cette question.

M. Speaker: D'accord.

Mme Whelan: Je propose que l'article 11 du projet de loi C–11 soit modifié par: a) substitution, aux lignes 1 à 5, page 6, de ce qui suit:

> 7.1(1) Il est interdit, dans le cadre d'une activité commerciale, de vendre, de mettre en vente ou, d'une façon générale, de fournir—à titre onéreux ou gratuit—des cigarettes autrement que dans des paquets d'au moins 20 cigarettes.

b) Suppression des lignes 11 à 13, page 6; et c) substitution, aux lignes 38 à 41, page 6, de ce qui suit:

> 7.3 Est prohibée l'importation de produits du tabac au Canada par une personne—ou pour son compte—qui n'a pas atteint l'âge minimum auquel ces produits peuvent légalement lui être vendus dans la province où l'importation aurait lieu.

Le président suppléant (M. Discepola): Cela augmente donc légèrement la compétence des provinces, tout en couvrant celle où l'âge de la majorité est 19 ans.

M. Speaker: Allons–nous également faire rapport de cet amendement?

Une voix: Cela se fait à l'étape du rapport.

Le président suppléant (M. Discepola): Cet amendement sera approuvé par le comité tel que présenté ici, mais l'amendement de la Société du cancer sera présenté à l'étape du rapport, si l'un de vous en fait la proposition.

[*Texte*]

Mr. Speaker: Okay. Is someone looking at the difficulty you've talked about with regards to—

Ms Whelan: I'll undertake to look into that.

M. Loubier: J'ai peut-être perdu un peu le fil, parce que j'ai dû courir jusqu'au Parlement et revenir en courant aussi. Cela fait du bien.

Dans le projet de loi, est-ce que c'est à partir de la date de proclamation de la loi qu'il y a interdiction de vendre...

Le président suppléant (M. Discepola): Oui, exactement.

M. Loubier: D'accord.

Le président suppléant (M. Discepola): C'est prévu pour le mois de septembre, mais tout dépend du Sénat.

M. Loubier: D'accord. Il est possible qu'on propose un amendement à l'étape du rapport.

Le président suppléant (M. Discepola): D'accord.

Amendment agreed to

Clause 11 as amended agreed to

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Shall the title carry?

Some hon. members: Agreed.

• 1715

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Shall the bill as amended carry?

Some hon. members: Agreed.

An hon. member: On division.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Shall the bill be reprinted for use at report stage—or do we just leave it as is with the amendment?

A voice: As is.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Shall I report the bill as amended to the House?

Some hon. members: Agreed.

An hon. member: On division.

Le président suppléant (M. Discepola): Merci pour votre collaboration.

La séance est levée jusqu'à 18h30.

[*Traduction*]

M. Speaker: D'accord. Est-ce que quelqu'un examine le problème dont vous avez parlé au sujet de...

Mme Whelan: Je m'engage à étudier cela.

Mr. Loubier: I may have lost part of the conversation, because I had to run to Parliament and run back here too. It is healthy.

According to the bill, is the sale prohibited from the date of proclamation...

The Acting Chairman (Mr. Discepola): Yes, exactly.

Mr. Loubier: All right.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): It is meant for the month of September, but this depends entirely on the Senate.

Mr. Loubier: All right. We might then propose an amendment at report stage.

The Acting Chairman (Mr. Discepola): All right.

L'amendement est adopté

L'article 11 modifié est adopté

Le président suppléant (M. Discepola): Le titre est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président suppléant (M. Discepola): Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Une voix: Avec dissidence.

Le président suppléant (M. Discepola): Le projet de loi doit-il être réimprimé pour l'usage à l'étape du rapport—ou doit-il rester tel quel avec l'amendement?

Une voix: Tel quel.

Le président suppléant (M. Discepola): Dois-je faire rapport du projet de loi modifié à la Chambre?

Des voix: Adopté.

Une voix: Avec dissidence.

The Joint Chairman (Mr. Discepola): Thank you for your cooperation.

The meeting is adjourned until 6:30 p.m.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Health Canada:

Hedy Fry, Parliamentary Secretary to the Minister of Health;

France Pégeot, Assistant Director, Office of Tobacco Control.

From the Canadian Cancer Society:

Maurice Gingues, Policy Analyst, National Public Issues Committee;

Rob Cunningham, Volunteer.

From the Retail Council of Canada:

Alasdair McKichan, President.

From the Canadian Council of Grocery Distributors:

Michel Nadeau, Vice–President.

From the Canadian Federation of Independent Grocers:

François Goulet, First Vice–Chair.

From the National Association of Tobacco Confectionnery Distributors:

Luc Dumulong, Executive Vice–President;

Jean–Louis Guindon, Treasurer.

From the Canadian Tobacco Manufacturer's Council:

Robert Parker, President.

TÉMOINS

De Santé Canada:

Hedy Fry, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé;

France Pégeot, directrice adjointe, Bureau du contrôle du tabac.

De la Société canadienne du cancer:

Maurice Gingues, analyste de politiques, Comité des questions d'intérêt national;

Rob Cunningham, bénévole.

Du Conseil canadien du commerce de détail:

Alasdair McKichan, président.

Du Conseil canadien de la distribution alimentaire:

Michel Nadeau, vice–président.

De la Fédération canadienne des épiciers indépendants:

François Goulet, premier vice–président.

De l'Association nationale des distributeurs de tabac et de confiserie:

Luc Dumulong, vice–président exécutif;

Jean–Louis Guindon, trésorier.

Du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac:

Robert Parker, président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 49

Tuesday, June 7, 1994
Tuesday, June 14, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 49

Le mardi 7 juin 1994
Le mardi 14 juin 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

1. Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax. Consideration of a Draft Report

2. Pursuant to an Order of the House, a study of Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act

—Clause by clause

INCLUDING:

The Eighth Report to the House

CONCERNANT:

1. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services. Considération de l'ébauche de rapport

2. Conformément à un ordre de la Chambre, une étude du Projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu

—Étude article par article

Y COMPRIS:

Le huitième rapport à la Chambre

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Barry Campbell
Yvan Loubier

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Barry Campbell
Yvan Loubier

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, June 15, 1994

The Standing Committee on Finance has the honour to present its

EIGHTH REPORT

In accordance with its Order of Reference of Monday, May 30, 1994, your Committee has considered Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Tax Act and the Income Tax Act, and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (Issue No. 49 which includes this Report) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

JIM PETERSON,

Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 15 juin 1994

Le Comité permanent des finances a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du lundi 30 mai 1994, votre Comité a étudié le projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des Procès–verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (fascicule n° 49 qui comprend le présent rapport) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 7, 1994
(64)

[*Text*]

The Standing Committee on Finance met *in camera* at 6:32 o'clock p.m. this day, in Room 253–D, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Nick Discepola, Yvan Loubier, Jim Peterson, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis and Jane Stewart.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou and Marion Wrobel, Senior Analysts and Richard Domingue, Research Officers.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to the consideration of its draft report on the Goods and Services Tax.

On motion of Yvan Loubier, it was agreed,—That the opposition Parties present a minority report, if they wish, which would be included in the report of the Committee to the House.

At 7:20 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Jacques Lahaie

Committee Clerk

PROCÈS–VERBAUX

LE MARDI 7 JUIN 1994
(64)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à huis clos à 18 h 32, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Nick Discepola, Yvan Loubier, Jim Peterson, Jim Silye, Ray Speaker, Brent St. Denis et Jane Stewart.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine un projet de rapport sur la taxe sur les produits et services.

Sur motion d'Yvan Loubier, il est conven,—Que les partis d'opposition puissent présenter un raport minoritaire lequel serait annexé au rapport présenté à la Chambre.

À 19 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Greffier de Comité

Jacques Lahaie

TUESDAY, JUNE 14, 1994
(65)

The Standing Committee on Finance met at 6:35 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Gérard Asselin, Pierre Brien, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Brent St. Denis, Jane Stewart and David Walker.

Acting Members present: Ivan Grose for Barry Campbell; Paddy Torsney for Ron Fewchuk; Gar Knutson for Gary Pillitteri; Bernard St–Laurent for Yvan Loubier.

Other Members present: Garry Breitkreuz, Bob Speller and Glen McKinnon.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst and Richard Domingue Research Officer. *From the Committees and Parlementary Association directorate:* Santosh Sirpaul, Legislative Committee Clerk. *From the Legislative Counsel Office:* Michael Clagg, Legislative Counsel.

Witnesses: From the Canadian Cancer Society: Ken Kyle, Director of Public Issues and Maurice Gingues, Project Manager. *From the Non–Smokers' Rights Association:* John Dossetor, Associate Legal Counsel; Luc Martial, Policy Analyst. *From the Action on Smoking and Health:* Christian Belthoen, President, Faith Blight, Associate Director. *From the Canadian Council on Smoking and Health:* Janice Forsythe, Executive Director. *From the BC Council on Smoking and Health:* David

LE MARDI 14 JUIN 1994
(65)

Le Comité permanent des finances se réunit à 18 h 35, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Gérard Asselin, Pierre Brien, Herb Grubel, Jim Peterson, Alex Shepherd, Brent St. Denis, Jane Stewart et David Walker.

Membres suppléants présents: Ivan Grose pour Barry Campbell; Paddy Torsney pour Ron Fewchuk; Gar Knutson pour Gary Pillitteri; Bernard St–Laurent pour Yvan Loubier.

Autres députés présents: Garry Breitkreuz, Bob Speller et Glen McKinnon.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche. *Du Bureau des projets de loi d'intérêt public:* Santosh Sirpaul, greffière de comité législatif. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Michael Clagg, conseiller législatif.

Témoins: De la Société canadienne du cancer: Ken Kyle, directeur, Questions d'intérêt public et Maurice Gingues, chargé de projets. *De l'Association pour les droits des non–fumeurs:* John Dossetor, conseiller juridique; Luc Martial, analyste politique. *De Action on Smoking and Health:* Christian Belthoen, président; Faith Blight, directrice associée. *Du Conseil canadien sur le tabagisme et la santé:* Janice Forsythe, directrice exécutive. *Du Conseil de la C.–B. sur le tabagisme et*

March, Representative. *From Saskatchewan Council on Smoking and Health:* Paul Van Loon, President. *From the Chamber of Commerce of Baie Comeau:* Pierre Breton, Vice–President.

Pursuant to an Order of the House, dated Monday, May 30, 1994 the Committee resumed consideration of Bill C–32, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, date June 2, 1994, Issue No. 47*).

On motion of David Walker, it was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of David Ablett, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of May 4 to June 20, 1994.

On motion of David Walker, it was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Brooke Jeffrey, as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of May 18 to May 26, 1994.

On motion of David Walker, it was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120 the Committee retains the services of Steven D'Arcy as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of June 11 to June 23, 1994.

On motion of David Walker, it was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120 the Committee retains the services of Steven Richardson as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of June 11 to June 23, 1994.

On motion of David Walker, it was agreed, — That pursuant to Standing Order 120 the Committee retains the services of Jean Potvin as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of June 11 to June 23, 1994.

On motion of David Walker, it was agreed, — That, pursuant to Standing Order 120, the Committee retains the services of Michael Bryans as a consultant for the Standing Committee on Finance study of the Goods and Services Tax for the period of June 7 to June 23, 1994.

On Clause 1

Ken Kyle and Maurice Gingues from the Canadian Cancer Society and Janice Forsythe from the Canadian Council on Smoking and Health each made a statement and, with the witnesses the Non–Smokers' Rights Association, answered questions.

Faith Blight and Christian Belthoen from the Action on Smoking and Health each made a statement and, with the other witnesses from the B.C. and Sakatchewan Councils on Smoking and Health, answered questions.

Pierre Breton from the Chamber of Commerce of Baie Comeau made a statement and answered questions.

On motion of David Walker, it was agreed, — That, the letter dated June 14, 1994, from the Honorable Paul Martin to Jim Peterson, Chairman of this Committee, be taken as read.

By unanimous consent, Clauses 1 to 16 carried, on division.

la santé: David March, représentant. *Du Conseil de la Saskatchewan sur le tabagisme et la santé :*Paul Van Loon, président. *De la Chambre de commerce de Baie–Comeau:* Pierre Breton, vice–président.

Conformément à son ordre de renvoi du lundi 30 mai 1994, le Comité reprend l'étude du projet de loi C–32, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu (*voir les Procès–verbaux et témoignages du 2 juin 1994, fascicule nº 47*).

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de David Ablett, comme consultant, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services, du 4 mai au 20 juin 1994.

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Brooke Jeffrey, comme consultant, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services, du 18 au 26 mai 1994.

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Steven D'Arcy, comme consultant, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services, du 11 au 23 juin 1994.

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Steven Richardson, comme consultant, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services, du 11 au 23 juin 1994.

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Jean Potvin, comme consultant, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services, du 11 au 23 juin 1994.

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Qu'en application de l'article 120 du Règlement, le Comité retienne les services de Michael Bryans, comme consultant, à l'occasion de son étude de la taxe sur les produits et services, du 7 au 23 juin 1994.

Article 1

Ken Kyle et Maurice Gingues, de la Société canadienne du cancer et Janice Forsythe, du Conseil sur le tabagisme et la santé, font chacun un exposé et, avec les témoins de l'Association pour les droits des non–fumeurs, répondent aux questions.

Faith Blight et Christian Belthoen, de Action on Smoking and Health, font chacun un exposé et, avec les témoins des Conseils sur le tabagisme et la santé de la C.–B. et de la Saskatchwwan, répondent aux questions.

Pierre Breton, de la Chambre de commerce de Baie–Comeau, fait un exposé et répond aux questions.

Sur motion de David Walker, il est convenu, — Que la lettre datée du 14 juin 1994, de l'hon. Paul Martin à Jim Peterson, président du Comité, soit tenue pour lue.

Avec le consentement unanime, les articles 1 à 16 sont adoptés, avec dissidence.

The Title carried, on division.

The Bill carried, on division.

ORDERED — That the Chairman report Bill C–32, without amendment, to the House.

At 8:32 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

Le titre est adopté, avec dissidence.

Le projet de loi est adopté, avec dissidence.

IL EST ORDONNÉ — Que le président fasse rapport à la Chambre du projet de loi C–32, sans amendement.

À 20 h 32, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 14, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 14 juin 1994

• 1834

The Chairman: Order. I'm sorry there have been delays.

Before we start off with our witnesses tonight, we just have a little bit of housekeeping business. Mr. Walker, did you have something you wanted to bring up?

Mr. Walker (Winnipeg North Centre): Yes, Mr. Chairman, thank you very much.

Further to discussions we had in committee and in the House, the Minister of Finance had agreed previously to prepare a report on family trust to begin a discussion. This issue was discussed several times. The report is now available to the committee.

Le président: La séance est ouverte. Vous m'excuserez de commencer en retard.

Avant d'entendre nos témoins, il faudrait régler certains détails administratifs. Aviez–vous quelque chose à dire, monsieur Walker?

M. Walker (Winnipeg–Nord–Centre): Oui, monsieur le président, merci beaucoup.

À la suite des échanges que nous avons eus au comité et à la Chambre, le ministre des Finances avait accepté de faire faire un rapport sur les fiducies familiales. On en a discuté à plusieurs reprises. Ce rapport est maintenant à la disposition du comité.

• 1835

I believe that the departmental working paper, if it hasn't been sent to you, Mr. Chair, is being sent to you in the near future. It should now be considered before our summer recess as a document of the committee. It will be circulated in both official languages in the coming days. If any member of the committee wishes to speak to departmental officials during the summer about the research provided, you can make contact with us.

Then at the same time, the committee, through its steering committee, Mr. Chair, can decide how to proceed with discussions on the family trust issue in early fall.

Le président: Est–ce que ça vous intéresse, monsieur Brien?

M. Brien (Témiscamingue): Oui, je pense qu'on est content d'avoir un document qui était très attendu. Maintenant qu'on l'a, on ne s'en plaindra pas. Merci bien.

Le président: On pourra reconnaître que vous avez beaucoup de patience.

M. Asselin (Charlevoix): Quand on dit que le secrétaire parlementaire parle dans les prochains jours, ça veut dire d'ici une semaine, ou quoi? Vendredi?

M. Walker: Cette semaine.

M. Asselin: Cette semaine, d'accord.

M. Walker: Oui, oui.

M. Asselin: Dans les deux langues officielles?

M. Walker: Absolument.

The Chairman: I also have a little bit of housekeeping. We have to approve contracts for some of the experts to complete our study. One is David Ablett and the other is Rick Jeffrey. Because of the extended deadline we have to extend the contracts for Michael Bryans, Steven Richardson, Jean Potvin, and Steven D'Arcy. Do I have your approval on those?

Si vous n'avez pas encore reçu le document de travail du ministère, monsieur le président, vous devriez le recevoir sous peu. Nous devrions maintenant songer à en faire un document du comité avant le congé d'été. Les membres du comité devraient le recevoir dans les deux langues officielles d'ici quelques jours. Si quelqu'un veut consulter les fonctionnaires du ministère au sujet des données contenues dans ce document pendant l'été, ils pourront communiquer avec nous.

Ensuite, le Comité directeur pourra décider comment entamer les discussions sur la question des fiducies familiales au début de l'automne.

The Chairman: Are you interested, Mr. Brien?

Mr. Brien (Témiscamingue): Yes, I think we appreciate having this document as we have been so much waiting for it. Now that we have it, we shall not complain. Thank you.

The Chairman: This will show that you can be very patient.

Mr. Asselin (Charlevoix): When the Parliamentary Secretary talks about a few days, does this mean within a week, would it be next Friday?

Mr. Walker: This week.

Mr. Asselin: This week, fine.

Mr. Walker: Yes, Yes.

Mr. Asselin: In both official languages?

Mr. Walker: Absolutely.

Le président: J'ai aussi quelques détails administratifs à régler. Nous devons approuver les contrats que nous comptons signer avec certains experts–conseils pour rédiger notre étude. Ces experts sont David Ablett et Rick Jeffrey. Comme la date limite a été reportée, nous avons dû aussi prolonger les contrats de Michael Bryans, Steven Richardson, Jean Potvin et Steven D'Arcy. Est–ce que tout le monde est d'accord?

[*Text*]

Mr. Walker: That is fine with me.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Thank you very much.

Now we turn to our order of reference, Bill C–32, an act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act and the Income Tax Act.

We have with us tonight three sets of witnesses, starting with the Canadian Cancer Society, Mr. Ken Kyle, director of public issues. I understand that also appearing with you will be the Non–Smokers' Rights Association, John Dossetor, associate legal counsel. Is there anyone else who's going to be at the table at the same time?

Mr. Ken Kyle (Director of Public Issues, Canadian Cancer Society): We have Janice Forsythe, who will make some introductions of the group.

Ms Janice Forsythe (Executive Director, Canadian Council on Smoking and Health): Would you like me to proceed?

The Chairman: Thank you very much.

Mme Forsythe: Bonsoir, tout le monde. Merci pour votre accueil, ici, ce soir.

My name is Janice Forsythe. I'm executive director of the Canadian Council on Smoking and Health. I have here with me tonight Ken Kyle, who is director of public issues for the Canadian Cancer Society; Maurice Gingues, project manager, Canadian Cancer Society; John Dossetor, legal counsel for the Non–Smokers' Rights Association; and Luc Martial, policy analyst for the Non–Smokers' Rights Association.

Although the Canadian Cancer Society booked this time spot tonight, we are here on behalf of a coalition of a number of health groups representing the National Campaign for Action on Tobacco. This is a group that is formed of the Canadian Cancer Society, the Canadian Council on Smoking and Health, Non–Smokers' Rights Association, as well as Physicians for a Smoke–Free Canada, the Lung Association, and the Heart and Stroke Foundation of Canada.

We are here tonight to voice our concerns regarding some of the provisions of Bill C–32, as well as to offer our support on others. I'd like to turn the floor over to Ken Kyle to discuss some of these.

Mr. Kyle: Thank you for this opportunity to speak on this bill, which bears directly on the mission of the Canadian Cancer Society.

We're making progress in the fight against cancer, but progress comes slowly, as cancer is a multifaceted problem. The main components of cancer control are prevention, early detection and screening, treatment, and palliative care.

We hear a number of media reports about treatment issues, such as waits for chemotherapy, cut–backs in the number of hospital beds, and so on. A national forum chaired by the Prime Minister will take place later this summer to focus on the future

[*Translation*]

M. Walker: Je suis d'accord.

Des voix: D'accord.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant revenir à l'ordre du jour et à notre ordre de renvoi qui porte sur le projet de loi C–32, loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Nous accueillons ce soir trois groupes de témoins et nous entendrons d'abord le représentant de la Société canadienne du cancer, M. Ken Kyle, directeur des questions d'intérêt public. Si j'ai bien compris, vous êtes accompagné de John Dossetor, conseiller juridique, qui représente l'Association pour les droits des non–fumeurs. Y aura–t–il quelqu'un d'autre à la table en même temps que vous?

M. Ken Kyle (directeur des questions d'intérêt public, Société canadienne du cancer): Nous sommes accompagnés de Janice Forsythe, qui présentera les membres du groupe.

Mme Janice Forsythe (directrice exécutive, Conseil canadien sur la tabagie et la santé): Puis–je commencer?

Le président: Allez–y.

Ms Forsythe: Good evening, everyone. Thank you for having us appear before you this evening.

Je m'appelle Janice Forsythe et je suis directrice exécutive du Conseil canadien sur la tabagie et la santé. Je suis accompagnée ce soir de Ken Kyle, directeur des questions d'intérêt public pour la Société canadienne du cancer; de Maurice Gingues, gestionnaire de projet, Société canadienne du cancer; de John Dossetor, conseiller juridique de l'Association pour les droits des non–fumeurs; et de Luc Martial, analyste de politique de l'Association pour les droits des non–fumeurs.

Même si c'est la Société canadienne du cancer qui a réservé cette période d'audience ce soir, nous représentons une coalition de groupes de la santé qui font partie de la campagne nationale d'actions contre le tabac. La coalition se compose de la Société canadienne du cancer, du Conseil canadien sur la tabagie et la santé, de l'Association pour les droits des non–fumeurs, des médecins pour un Canada sans fumée, de l'Association pulmonaire et de la Fondation des maladies du coeur du Canada.

Nous sommes venus ce soir exprimer nos préoccupations au sujet de certaines dispositions du projet de loi C–32 et notre appui pour certaines autres. Je passerai maintenant la parole à Ken Kyle.

M. Kyle: Nous vous remercions de nous fournir l'occasion de parler de ce projet de loi qui est directement relié à la mission de la Société canadienne du cancer.

Nous sommes en train d'accomplir certains progrès dans notre lutte contre le cancer, mais cela prend du temps, car le cancer est un problème complexe. Les principaux éléments de la lutte contre le cancer sont la prévention, la détection rapide, la vérification, le traitement et les soins palliatifs.

Les médias parlent souvent de questions reliées au traitement, par exemple les délais avant de recevoir des traitements de chimiothérapie, la réduction dans le nombre de lits d'hôpitaux, et ainsi de suite. Un forum national présidé par

[*Texte*]

of our health care system. Although there are only some cancers for which curative treatment is possible, the costs of cancer treatment are the major cost components currently devoted to cancer control.

[*Traduction*]

le premier ministre aura lieu plus tard cet été et mettra l'accent sur l'avenir de notre système de soins de santé. Même s'il n'y a que quelques genres de cancers dont on peut guérir, les coups des traitements constituent l'élément le plus important des dépenses engagées dans la lutte contre le cancer.

• 1840

The answers to many of the health care problems facing us as a country, such as heart disease, various lung diseases, cancers, and so forth, are surely to be found in disease prevention, including the modification of factors under voluntary control of individuals.

Pour résoudre bon nombre des problèmes que connaît maintenant le Canada dans le domaine des soins de santé, la meilleure chose à faire est sans doute d'insister sur la prévention de certaines maladies comme les maladies du coeur, diverses maladies pulmonaires, le cancer, et ainsi de suite, notamment en modifiant certains facteurs qui relevent du comportement des particuliers.

In the Canadian Cancer Society we have learned that simply providing information to people about risks such as smoking, which is the cause of 30% of all cancer deaths, is not enough for action to follow.

À la Société canadienne du cancer, nous avons appris qu'il ne suffit pas de renseigner les gens sur les risques du tabagisme, par exemple, qui cause 30 p. 100 de tous les décès attribuables au cancer.

The principal concern of the Canadian Cancer Society about the decrease in federal tobacco taxation is the major negative impact on public health. Lower prices for consumers result in increased levels of consumption. The relatively higher tobacco taxes in Canada in recent years have been critically important to lowering tobacco consumption rates. We fear—and future reports from Statistics Canada will give us the details—that making tobacco products more affordable through this bill will dramatically increase consumption, especially among children and adolescents.

Ce qui inquiète le plus la Société canadienne du cancer au sujet de la réduction de la taxe fédérale sur le tabac, c'est la conséquence négative que celle-ci aura sur la santé publique. La baisse des prix à la consommation fait augmenter la consommation. Les taxes relativement plus élevées sur le tabac au Canada depuis quelques années avaient beaucoup contribué à réduire la consommation de tabac. Nous craignons, et cela sera sans doute confirmé par les rapports détaillés que nous recevrons plus tard de Statistiques Canada, que le fait de rendre les produits du tabac plus abordables grâce à ce projet de loi augmentera sensiblement la consommation, surtout chez les enfants et les adolescents.

We are opposed to this particular piece of legislation, and I want to ask my colleague, Maurice Gingues, to go into some of the details.

Nous nous opposons donc à ce projet de loi et je demanderai à mon collègue, Maurice Gingues, de vous en dire plus long.

M. Maurice Gingues (chargé de projets, Questions d'intérêt public, Société canadienne du cancer): La Société canadienne du cancer ainsi que les autres organisations présentes ici ont, durant la campagne contre la contrebande, présenté au gouvernement un rapport global, unique au monde, comprenant 44 recommandations pour un plan d'action en vue de contrôler la contrebande et le tabac exempt de taxes. J'aimerais déposer ce document, monsieur le président, dans les deux langues officielles.

Mr. Maurice Gingues (Project Manager, Public Issues, Canadian Cancer Society): The Canadian Cancer Society and some of the other organizations represented here this evening provided during the anti-smuggling campaign a comprehensive, one of a kind report to the government which contained 44 recommendations for an action plan to control smuggling and tax-free tobacco. I would like to table this document in both official languages, Mr. Chairman.

Les recommandations auraient permis au gouvernement, d'après nous, de contrôler la contrebande et de garder les avantages de la taxation de haut niveau qui existait le 8 février, et c'est dans ce sens-là que nous avons proposé les 44 recommandations.

We believe that by following these recommendations, the government could have controlled smuggling and kept the advantages of the higher taxes which were in effect before February 8th. This is why we have made these 44 recommendations.

Une des recommandations, naturellement, c'est l'institution de la taxe à l'exportation qui est comprise dans le projet de loi C-32, mais à l'intérieur d'un plan beaucoup plus global dans lequel il y a d'autres questions comme d'entreprendre des négociations bilatérales avec les États-Unis pour qu'ils augmentent leurs taxes sur le tabac, entre autres. Nous croyons que dans le contexte où le Canada voudrait réintroduire des taxes plus élevées sur le tabac, il faudrait réviser ce document-là et s'inspirer de plusieurs recommandations.

Naturally, one of these recommendations was to apply the export tax proposed in Bill C-32, but within a much more comprehensive plan under which there would have been bilateral negotiations with the United States to urge them to increase their own taxes on tobacco. We believe that if Canada were to decide to reintroduce higher taxes on tobacco, the government would have benefitted from reviewing this document and following several of its recommendations.

[*Text*]

La deuxième chose qui est tout aussi unique parmi tous les gouvernements provinciaux, et le gouvernement fédéral, c'est l'évaluation que nous avons demandée au professeur Robert Allen, de l'Université Harvard, sur les conséquences d'une réduction de la taxe sur le tabac, au Canada, sur le plan de l'augmentation de la consommation, des maladies et des décès plus nombreux qui en résulteraient. J'aimerais aussi déposer ce document.

Enfin, nous aimerions également déposer, monsieur le président, un document qui s'appelle *Le faux dilemne*, en anglais, *The False Dilemma*. C'est une étude sur l'industrie du tabac qui dit que l'industrie du tabac n'a pas quitté le Canada, mais c'est seulement une question de temps et de savoir quelle excuse sera donnée pour le faire. Je voudrais donc déposer ce document aussi à l'intention de tous les membres de votre Comité.

En ce qui concerne le projet de loi C–32, nous sommes, bien sûr, contre la réduction de la taxe annoncée le 8 février. Nous sommes aussi contre les provisions à l'intérieur de ce projet de loi, qui réduiraient davantage la taxe d'accise concernant l'Ontario, le Québec, la Nouvelle–Écosse, le Nouveau–Brunswick et l'Île–du–Prince–Édouard.

Par contre, nous sommes pour l'imposition de la taxe à l'exportation malgré le fait que ce soit à l'intérieur d'un plan différent de celui que nous avons présenté et nous sommes pour l'imposition de la surtaxe de 185 millions, à l'industrie manufacturière du tabac, tout en étant conscients que ces fonds ne seront jamais suffisants pour contrebalancer l'effet négatif que cette baisse aura sur la santé des Canadiens.

Nous souhaiterions aussi que le Comité envisage la recommandation suivante, à savoir que cette surtaxe, qui est l'aspect le plus positif de ce projet de loi, soit reportée au–delà des trois ans prévus dans le projet de loi. Ceci, parce que l'épidémie de tabagisme qui sévit et les conséquences au niveau de la santé ne cesseront pas dans trois ans, mais vont continuer.

• 1845

Or, avant cette surtaxe, il n'y avait déjà pas beaucoup d'argent pour lutter contre le tabagisme au Canada, et le projet loi dit qu'après trois ans, il n'y aura plus d'argent. Alors, on aura mis en place des programmes qui mériteraient de survivre après la période de trois ans, mais qui ne le pourront pas.

S'il n'est pas possible de prolonger la surtaxe et dans l'éventualité où il y aurait une augmentation de la taxe d'accise au niveau fédéral, nous aimerions que ce Comité recommande au gouvernement, au strict minimum, de dédier une partie des revenus de ces nouvelles augmentations de taxes au programme financé sur trois ans, par la somme de 185 millions de dollars. De cette façon au moins, si le programme se termine, on pourra s'assurer que les mesures anti–tabac entreprises par le gouvernement fédéral pourraient survivre au–delà de trois ans et nous permettraient de continuer la lutte contre le tabagisme.

Je vais passer la parole à M. Dossetor.

Mr. John Dossetor (Associate Legal Counsel, Non–Smokers' Rights Association): Mr. Chair, perhaps I might open by mentioning that none of us at this table have any vested financial interest in changing tax law and indeed our only

[*Translation*]

The second unique characteristic of this report, and this was a first among all provincial and federal governments, was the evaluation which we asked Professor C. Allan to carry out on the impact of lower tobacco taxes in Canada on an increase in consumption, disease and tobacco related deaths. I would also like to table this document.

Finally, Mr. Chairman, we would like to table a document called *The False Dilemma*. This is a study on the tobacco industry which shows that the industry has not left Canada yet, but that it is only a question of time and of which excuse it will give when it does so. I would therefore like to table this document for the information of all the members of your committee.

As for Bill C–32, we are naturally opposed to the tax reduction announced on February 8. We are also opposed to the provisions of this Bill meant to reduce further the excise tax for Ontario, Quebec, Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island.

On the other hand, we support the export tax even though it will be based on a plan different from the one we had suggested, and we also support the 185 million dollars surtax for the tobacco industry while recognizing that this money will never be enough to compensate the negative effect of these lower taxes on the health of Canadians.

We would also like the committee to consider the following recommendation: this surtax, which is the most positive aspect of this Bill, should be extended further than the three years provided in the Bill, because the smoking epidemic and its consequences on health will not come to an end in three years, but will continue.

Before the surtax, there was not a lot of money to fight against smoking in Canada, but the bill says that after three years, there will be nothing. Programs which should be maintained after three years and that will have been implemented, will then disappear.

If it is impossible to extend application of the surtax and if the federal excise tax increases, we would like the committee to recommend at the very least that the government use part of the revenues from these tax increases to keep up the program which will be financed for three years thanks to the 185 million dollars. In that way, if the program comes to an end, we can at least be certain that the anti–smoking measures initiated by the federal government can last longer than three years and help us fight against smoking.

I shall now give the floor to Mr. Dossetor.

M. John Dossetor (conseiller juridique, Association pour les droits des non fumeurs): Monsieur le président, je peux peut–être commencé en signalant qu'aucun de nous ici ce soir n'a d'intérêt financier dans une modification des lois fiscales et

[*Texte*]

concern is to do what we can to promote the quality of life for all Canadians. It's also true that the context of the tobacco tax roll–back is such that we are mindful that, at least on a temporary basis, we hope, the most effective means of changing tobacco consumption has changed. The status quo in that regard has changed.

It's in this context, however, that I'd like to repeat some of the statements my colleague made in commending the government for the imposition of a profit surtax. We would argue that this measure is not only necessary to counter the increased profits that manufacturers would have made because of the tax reduction, but it provides the means by which the government might implement the ambitious tobacco demand reduction strategy.

To be sure, tobacco manufacturers can afford such a surtax, given that the tobacco business is immensely profitable; that's probably also stating the obvious. In fact, the results from 1992 indicate that profits reached an all–time high for the big three tobacco manufacturers. The tobacco surtax also commences the process whereby manufacturers are made accountable for the enormous costs their tobacco products cause. Clearly it's about time that those who produce a product that kills when used exactly as intended should be made more accountable than they have been in the past.

The profit surtax, we submit, is one such measure and it's more cost–effective and less uncertain than the means of accountability that is currently going on in the United States in the form of litigation and legislation. We'd like to apprise the committee members of a piece of legislation in Florida that seeks to recover the Medicaid costs from tobacco companies, which you may or may not have been aware of, and it's rather comprehensive in nature in also stripping the tobacco companies of a lot of defences that would otherwise be available at common law. As well, we would make mention of the State of Mississippi, which is suing on behalf of Mississippi taxpayers to recover the Medicaid costs attributed to tobacco use. The hope of the lawsuit in that case is to apportion liability to tobacco companies according to their market share.

All this is to say that we are fully in support of the tobacco surtax. I would reiterate the comments by Mr. Gingues that to us it seems to be more reasonable that the surtax be maintained indefinitely. Not only is that in keeping with the latent nature of tobacco disease, but it's in keeping with the tobacco epidemic. We find it also sends a very powerful message to the manufacturers that the profits derived from these products are susceptible to deferential treatment.

• 1850

Ms Forsythe: I would lastly like to speak about the export tax. We certainly applaud the government for putting in place an export tax on tobacco products. The health community has stood behind this measure all along and still supports it, although it was our position that it could have been implemented without lowering taxes and still have been extremely effective.

[*Traduction*]

que nous tenons simplement à promouvoir la qualité de vie de tous les Canadiens. C'est aussi un fait que, vue la façon dont les taxes sur le tabac ont été réduites, nous sommes conscients que la méthode la plus efficace pour réduire la consommation de tabac au Canada a disparu, même si nous espérons que cela ne sera que provisoire. La situation a changé.

C'est cependant dans ce même contexte que je tiens à répéter certaines des déclarations faites par mon collègue pour féliciter le gouvernement d'avoir imposé une nouvelle surtaxe sur les bénéfices de l'industrie. À notre avis, cette mesure est non seulement nécessaire pour contrer les bénéfices accrus qu'auraient retirés les fabricants à cause de la réduction de la taxe, mais cela pourrait aussi fournir au gouvernement le moyen d'instaurer sa stratégie ambitieuse sur la réduction de la demande de tabac.

Les fabricants des produits de tabac peuvent certes se permettre de payer cette surtaxe vu que l'industrie est extrêmement rentable. Inutile d'insister là–dessus. D'après les bilans de 1992, les trois grandes compagnies de tabac ont réalisé des bénéfices records cette année–là. La surtaxe sur le tabac permettra aussi de faire assumer aux fabricants une partie des coûts énormes que causent les produits du tabac. Il est temps que ceux qui fabriquent un produit qui tue quand on l'utilise exactement de la façon prévue soient tenus comptables de leurs actions.

Selon nous, c'est ce que fera la surtaxe sur les bénéfices et ce sera une façon beaucoup plus rentable et efficace de procéder, pour tenir les fabricants responsables de leurs actions, que de leurs intenter des procès ou d'adopter des lois comme aux États–Unis à l'heure actuelle. Je vais d'ailleurs vous parler un peu d'un projet de loi présenté en Floride destiné à recouvrer les coûts des soins médicaux auprès des fabricants de tabac, projet de loi dont les membres du comité ne sont peut–être pas au courant et qui vise aussi à empêcher les fabricants de tabac de se prévaloir de bon nombre d'arguments de défense qui existent normalement dans le droit commun. Il y a aussi un procès intenté par l'État du Mississippi au nom des contribuables de l'État pour recouvrer les coûts des soins de santé attribuables à la tabagie. La partie plaignante espère que le tribunal partagera la responsabilité entre les compagnies de tabac en fonction de leur part du marché.

Nous sommes donc tout à fait d'accord avec la surtaxe sur le tabac. Comme l'a dit M. Gingues, il nous semblerait plus logique de maintenir la surtaxe en vigueur indéfiniment. Cela reflèterait non seulement la nature latente des maladies causées par le tabac, mais aussi la montée en importance du tabagisme. Cela montrerait aussi très clairement aux fabricants que les recettes dérivées de la vente de ces produits pourront être traitées différemment des autres.

Mme Forsythe: Pour terminer, je parlerai un peu de la taxe à l'exportation. Nous sommes heureux que le gouvernement ait décidé d'appliquer une taxe à l'exportation sur les produits du tabac. Il y a longtemps que les milieux de la santé réclament une telle mesure. Nous n'avons toujours pas changé d'avis, bien que nous pensions que la taxe aurait été extrêmement efficace, même si l'on n'avait pas réduit en même temps les taxes à la consommation.

[*Text*]

We understand that the federal tobacco tax roll–back was just a temporary measure and that government intends to increase tobacco taxes at the federal level in the years, or even months, to come as the United States increases its taxes. We applaud you for this position, but emphasize that the export tax must keep pace with the increasing taxes over the next few years as Canada raises its taxes in tandem with the United States and its border states.

Our reading of the bill indicates that the export tax does not apply to the exports on which the national tax of the country of destination is paid. That means that in the U.S. the federal excise tax at this stage is now $2.40 per 200 cigarettes. Therefore, by paying the lower federal U.S. tax and no state taxes, the $8 export tax can be avoided and a much smaller amount can be paid. We see this as quite a loophole, and we encourage you to close that.

We question what would happen if a country had no tobacco taxes imposed by its national government. Would the export tax then not have to be paid at all? For example, are French tobacco taxes required to be paid in St. Pierre and Miquelon? These are some of the questions to which we would like to see answers as you go through this bill.

Another is that it appears that the export tax applies only when tobacco products are exported by the manufacturer or producer of the product. What provisions, if any, are there in the law still to levy an export tax if the manufacturer or producer sells the products to an unrelated company—a warehouse, for example—and has that organization do the exporting on its behalf? If there is no provision in the bill to rectify this, then we encourage you to put one in place if you want to be able to enforce the collection of the tax.

Another issue I want to raise is how much revenue, if any, has actually been collected from the export tax since it was imposed. Our suspicion is that perhaps none has been, and our concern is that the loopholes listed previously are so large that it is very easy for the tobacco manufacturers to arrange not to pay for any of the export tax. Yes, it is a deterrent measure, but surely the government should be taking this opportunity to raise some badly needed revenue. We urge you to investigate this further and to close the loopholes in order to improve the export tax.

We must also remember that the tobacco industry was a very important source of the tobacco smuggling problem, and strong laws must be put in place and enforced to ensure that the industry will begin to be held responsible for its actions.

That concludes our presentation. We'll be pleased to receive any questions you may have.

The Chairman: Thank you very much.

On va commencer les questions, s'il vous plaît, par monsieur Brien.

M. Brien: Monsieur le président, je vais laisser mon collègue poser une question.

[*Translation*]

Nous croyons savoir que les réductions des taxes fédérales sur la tabac ne sont que provisoires et que le gouvernement compte rehausser ces taxes d'ici quelques années ou même quelques mois, quand les États–Unis feront de même. Nous vous en félicitons, mais nous sommes convaincus que la taxe à l'exportation doit aussi être relevée en même temps que les taxes augmenteront au Canada au même rythme que leur croissance aux États–Unis et dans les états frontaliers.

Selon notre interprétation du projet de loi, la taxe à l'exportation ne s'appliquera pas aux exportations sur lesquelles la taxe nationale du pays de destination aura été payée. Aux États–Unis, la taxe fédérale d'accise est maintenant de 2,40$ pour 200 cigarettes. En versant la taxe fédérale plus faible et en ne payant aucune taxe d'État, les fabricants pourront donc éviter la taxe à l'exportation de 8,00$ et payer beaucoup moins cher. Cela constitue une échappatoire que nous vous exhortons à faire disparaître.

Qu'arriverait–il si un pays ne percevait aucune taxe nationale sur le tabac? Est–ce que cela permettrait d'éviter entièrement la taxe à l'exportation? Par exemple, faut–il payer des taxes sur le tabac à Saint–Pierre–et–Miquelon? Voilà quelques unes des questions auxquelles nous voudrions des réponses.

Il y a aussi le fait que la taxe à l'exportation semble s'appliquer uniquement si les produits de tabac sont exportés par le fabricant ou le producteur. La loi contient–elle des dispositions quelconque prévoyant le prélèvement d'une taxe à l'exportation si le fabricant ou producteur vend ses produits à une autre entreprise indépendante, par exemple, un entrepôt, et fait exporter ses produits par cette entreprise à sa place? Si le projet de loi ne contient aucune disposition pour empêcher cette façon de procéder, nous vous encourageons à le modifier en ce sens pour pouvoir percevoir cette taxe.

Je voudrais aussi savoir combien de recettes, s'il y en a, la taxe à l'exportation a produites depuis qu'elle a été instaurée. Nous craignons qu'elle n'en ait produite aucune et que les échappatoires dont j'ai parlé tantôt sont tellement évidentes que les fabricants peuvent très facilement prendre des mesures pour éviter de payer la taxe. Il s'agit, bien sûr, d'une mesure de dissuasion, mais le gouvernement devrait aussi en profiter pour produire les recettes dont il a tellement besoin. Nous vous exhortons donc à examiner cette question de plus près et à supprimer ces échappatoires pour améliorer l'efficacité de la taxe à l'exportation.

Nous devons aussi nous rappeler que l'industrie du tabac a beaucoup contribué au problème de la contrebande des produits du tabac et qu'il faudrait adopter des lois efficaces pour qu'on puisse commencer à tenir l'industrie responsable de ses actes.

Nous terminerons là–dessus et nous répondrons maintenant volontiers à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

We shall start the questions with Mr. Brien, please.

Mr. Brien: Mr. Chairman, I shall let my colleague start.

[*Texte*]

Le président: Ah bon! Bienvenue à notre Comité, monsieur St–Laurent.

M. St–Laurent (Manicouagan): Merci monsieur.

Quelqu'un a mentionné que les industries du tabac vont quitter le Canada, et que ce n'est qu'une question de temps. Est–ce que vous pourriez préciser un peu votre pensée à ce sujet?

M. Gingues: Ce n'est pas mon idée, c'est le résultat d'une étude qui a été faite par un économiste, Robert Allen, sur l'industrie du tabac. Je voudrais vous rappeler que la première fois que la taxe à l'exportation a été imposée, elle a été retirée au bout de deux mois parce que l'industrie du tabac avait menacé de déménager si on leur imposait cette taxe.

À l'époque, nos organisations avaient été prises de court, sachant très bien que c'était du chantage, mais nous n'avions pas de renseignements précis. On a demandé à un professeur de se renseigner et de nous dire si oui ou non notre pressentiment pouvait être vérifié. D'après lui, les emplois perdus dans l'industrie du tabac, n'ont pas pour cause la taxe mais la rationalisation de la production. Leurs profits sont mirobolants, et l'entente sur le libre–échange leur permet justement de déménager aux États–Unis où le grand avantage est la production en masse.

Donc, sur le plan économique, cela serait plus rentable pour eux de produire les cigarettes canadiennes aux États–Unis et de les réimporter au Canada. Il y aurait peut–être quelques difficultés, mais souvent, lorsque l'industrie est au pied du mur, elle utilise un argument–massue qu'il est difficile de contourner. Le rapport est très bien documenté, je vous encourage à le lire.

• 1855

M. St–Laurent: D'accord. Ensuite, vous avez mentionné que le comité anti–tabac pourrait survivre trois ans s'il n'y avait pas de modifications à la présente façon de taxer, ou au projet de loi. Qu'est–ce qui va se passer ensuite?

M. Gingues: Ce n'est pas le comité qui pose des problèmes. Le problème, c'est que le gouvernement va, sur trois ans, utiliser les 185 millions de dollars générés par la surtaxe, en créant des programmes pour la lutte anti–tabac. Au bout de trois ans, tous ces programmes vont tomber à l'eau, faute de financement. Et on va se retrouver. . .

M. St–Laurent: Il faudrait qu'il y ait une continuité.

M. Gingues: C'est ce dont nous avons besoin.

Mme Forsythe: Je comprends que le problème du tabagisme va continuer, n'est–ce pas?

M. St–Laurent: Mais oui.

Mme Forsythe: Ce ne sera pas encore terminé dans trois ans.

M. St–Laurent: On le sait.

Mme Forsythe: C'est cela.

M. Gingues: Et au bout de trois ans, on va en être au même point qu'avant l'imposition de cette surtaxe–là.

M. St–Laurent: D'accord. Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur St–Laurent.

[*Traduction*]

The Chairman: Very well. Welcome to our committee, Mr. St–Laurent.

Mr. St–Laurent (Manicouagan): Thank you, sir.

Someone said that the tobacco industries will be leaving Canada and that it is only a matter of time. Could you develop your idea?

Mr. Gingues: It is not my idea, but the conclusion of a study made by an economist, Robert Allan, from the University of British Columbia, on the tobacco industry. I would like to remind you that the first time the export tax was applied, it was withdraw after two months because the tobacco industry had threathened to leave Canada if it had to pay the tax.

At the time, our associations were caught short even though they knew quite well that this was blackmail, but we did not have any detailed information. We asked professor Allan to look at this and tell us whether or not our feelings were justified. According to him, job losses in the industry were not due to the tax, but to rationalization of production. The profits of the industry are enormous and the free–trade agreement would allow them to move to the United States, where the greatest advantage is mass production.

On the economic level, it would therefore be more profitable for them to manufacture Canadian cigarettes in the United States and bring them back to Canada. There could be some difficulties, but very often, when the industry is backed up in a corner, it uses a sledgehammer argument which is difficult to counter. This report is very well documented and I urge you to read it.

Mr. St–Laurent: Fine. Now you mentioned that the Anti–Smoking Committee could survive three years if there were no changes to the actual taxation formula or the bill. What will happen after three years?

Mr. Gingues: The problem is not the committee. The problem is that over a three–year period, the government will use the 185 million dollars generated by the surtaxe to finance anti–smoking programs. At the end of the three years, when there is no more money, all these programs will disappear. And we will end up—

Mr. St–Laurent: These will have to continue.

Mr. Gingues: That is what is needed.

Ms Forsythe: As far as I know, smoking will continue to be a problem, will it not?

Mr. St–Laurent: Yes, of course.

Ms Forsythe: It won't be finished in three years.

Mr. St–Laurent: We know that.

Ms Forsythe: That's it.

Mr. Gingues: And at the end of three years, we will be where we were before the surtaxe.

Mr. St–Laurent: Agreed. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. St–Laurent.

[*Text*]

Mr. Breitkreuz, please. Welcome.

Mr. Breitkreuz: Thank you, Mr. Chairman.

It's a pleasure to be here and to listen to your presentation. I appreciate that very much.

I have several questions. Have you done an estimate of the health costs? Have you any idea at all what we may be looking at in the future? Could you give us a bit of an outline even if you can't be that specific? I'm sure that it would be difficult to pin it down precisely but I think that it would be interesting to get some idea of what the health costs would be.

Mr. Kyle: The last really good study was done in 1986, I think. Maybe a study could be done with the tobacco demand reduction strategy money Health Canada is distributing around the country. A good study has not been done for a number of years. Certainly, usage of tobacco products is a major contributor to higher health costs.

You get into a debate because the tobacco industry in their news conferences have said that if people die from lung cancer, they die very quickly compared to some other diseases. Therefore, it's not a huge problem because the government doesn't have to pay out pensions and so forth. They've done a study purporting to show that.

We would recommend that your committee recommend that a major study be done on the health care costs of the use of tobacco products in Canada.

Mr. Gingues: A study by Professor Lauzon from l'Université du Québec à Montréal was made public this week. If I'm not mistaken, he's putting a number of around $400 for each Canadian.

Mr. Breitkreuz: Who smokes?

Mr. Gingues: No.

Mr. Breitkreuz: Each Canadian.

Mr. Gingues: Yes, that's what we understand. But we haven't been able to verify the validity of his findings yet and we would need to do that before we could confirm them.

Ms Forsythe: We have just received a copy of that report and could make it available to the committee, if you would like.

The Chairman: Thank you.

Mr. Breitkreuz: That would be very good. We would appreciate that.

What effect do you think this will have on youth? I feel that's a vulnerable group of people in regard to this. One of the things previously discussed was kiddie packs—I don't know if you are aware of the other bills associated with this one—and the argument was made that they were going to remove kiddie packs and not make them available. Now, the price is such that all can afford them so there was really very little point in bringing that in. I am just wondering if you have any comments in regard to how youth may be affected.

[*Translation*]

Monsieur Breitkreuz, s'il vous plaît. Je vous souhaite la bienvenue.

M. Breitkreuz: Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux d'être ici et d'avoir entendu votre exposé. Je vous en suis très reconnaissant.

J'ai plusieurs questions. Avez–vous évalué les coûts de santé? Avez–vous une idée de ce qu'il en coûtera à l'avenir? Même si vous ne pouvez pas nous donner de chiffres précis, pouvez–vous nous en donner une idée? Je sais qu'il est difficile d'être précis, mais il serait intéressant, je pense, d'avoir une idée de ce qu'il en coûtera aux services de santé.

M. Kyle: La dernière bonne étude remonte à 1986, je pense. On pourrait peut–être financer une telle étude en puisant dans le budget de la stratégie de réduction de l'utilisation du tabac que le ministère de la Santé répartit un peu partout. Il y a plusieurs années que l'on n'a pas fait de bonnes études sur cette question. Incontestablement, l'utilisation des produits du tabac contribue de façon importante à l'augmentation des coûts de santé.

Les avis sont partagés parce que les porte–parole de l'industrie du tabac, dans leurs conférences de presse, affirment que s'ils sont atteints d'un cancer du poumon, les patients meurent très rapidement, par rapport à ceux qui souffrent d'autres maladies. Par conséquent, le problème n'est pas très grave puisque le gouvernement n'a pas à verser de pensions, etc. Ils prétendent avoir effectué des études qui démontrent qu'il en est ainsi.

Nous recommandons que votre comité propose que l'on entreprenne une étude approfondie du coût des soins de santé attribuables à l'utilisation du tabac au Canada.

M. Gingues: On a publié une étude faite par le professeur Lauzon de l'Université du Québec à Montréal cette semaine. Sauf erreur, il y avance le chiffre d'environ 400$ par Canadien.

M. Breitkreuz: Par Canadien qui fume?

M. Gingues: Non.

M. Breitkreuz: Par Canadien.

M. Gingues: Oui, c'est ce que nous avons compris. Toutefois, nous n'avons pas encore pu vérifier le bien–fondé de ces constations, ce que nous devrons faire avant de pouvoir vous le confirmer.

Mme Forsythe: Nous venons tout juste de recevoir copie du rapport que nous pourrions vous laisser, si cela vous convient.

Le président: Merci.

M. Breitkreuz: Vous êtes bien aimable. Nous vous remercions.

Quelle sera l'incidence sur la jeunesse? À mon avis, c'est le groupe vulnérable. Il a déjà été question des paquets miniatures, je ne sais pas si vous connaissez les autres projets de loi semblables à celui–ci, et on avait fait valoir que l'on allait interdire ces paquets miniatures. Maintenant que le prix est tel que tous peuvent s'offrir des cigarettes, il ne sert à rien de vendre de plus petits paquets. Pouvez–vous nous dire ce que cela signifie pour les jeunes.

[*Texte*]

Mr. Luc Martial (Policy Analyst, Non-Smokers' Rights Association): In the work I do, I try to monitor tobacco consumption in Canada. To my knowledge, it's something that's not currently being done by any federal agency I know of.

[*Traduction*]

M. Luc Martial (analyste de politique, l'Association pour les droits des non-fumeurs): Dans mon travail, je tente de suivre la consommation du tabac au Canada. À ma connaissance, aucun organisme fédéral, ne se charge actuellement de faire la même chose.

• 1900

In terms of what we know of price elasticity, again, using data on plain packaging that was presented to the health committee not long ago by a group called Informetrica, which was a study subsidized by the tobacco industry, using their data on price elasticity, we can expect that with this tax reduction that we saw in February, and with the overall reduction that will bring on price, what we've seen in terms of the domestic consumption so far will increase by an additional 10 billion cigarettes, basically a 30% increase in the domestic market.

Again, when we tend to factor for the recouping of everything we're losing before—the contraband Canadian products, the illegal American tobacco products—when we look as well to the duty-free market that existed prior to this, obviously the increase will be lower simply because we're getting a lot of what we weren't getting before and that was being consumed by Canadians.

But again, because of the overall price reductions, we can assume that we're going to be selling approximately 10 billion more cigarettes than we used to sell before, whether legal or illegal. That's what we're seeing in terms of consumption.

Just to answer a question you didn't ask, we talked a bit about the surtax before. I think a lot of us worry about penalizing an industry, whether it's the tobacco industry or any industry. We don't want necessarily to put a place a financial burden on them that we wouldn't put on any other corporation.

The idea of a surtax generating almost $200 million over a period of the next three months might seem a bit as if we're treating the industry or we're sending a strong message to the industry, but we have to keep in mind that because of the price reductions, and because of the expected increase in additional consumption, if we don't even consider the contraband tobacco, the extra or the additional profits that tobacco companies will be making in a period of six months will more than make up the $200 million they'll have to turn over to the federal government over the next three-year period.

When we talk about extending the surtax, let's not look at it as penalizing an industry. The simple additional profits that they will be making because of the expected increase in consumption, based on their own data, suggest that they can more than well afford it. Again, within a period of six months they more than make up that money that we feel is penalizing to them, that $200 million over three years.

Mr. Breitkreuz: I really have a concern for youth, because it is addictive. If they start now when the price is low, later on we may want to raise it again sometime and we'll be running into some problems with the addiction problem and poverty—everything that's sometimes associated with these things.

En parlant de ce que nous savons de l'élasticité des prix et des données présentées il n'y a pas très longtemps par Informatica, un groupe qui a fait une étude financée par l'industrie du tabac sur la banalisation des produits du tabac, nous pouvons nous attendre à ce que la réduction de la taxe en février dernier entraînera—si l'on se fie à ce que nous avons vu jusqu'à présent—, une augmentation de la production de cigarettes de 10 milliards d'unités sur le marché national, soit un accroissement du volume vendu de 30 p. 100.

Si l'on tient compte de ce que nous perdions auparavant—la contrebande des produits canadiens et la vente illégale de tabac américain—et également du marché en franchise, évidemment, cette augmentation est alors inférieure puisque nous pouvons inclure maintenant une grande part de ce qui nous échappait auparavant mais qui était consommé par les Canadiens.

Quoi qu'il en soit, à cause de la réduction générale des prix, nous pouvons présumer qu'il se vendra environ 10 milliards de cigarettes de plus que ce qui se vendait auparavant, légalement ou illégalement. Voilà pour ce qui est de la consommation.

Maintenant, pour répondre à une question que vous n'avez pas posée, mais dont nous avons dit quelques mots auparavant, la surtaxe, je pense que nous sommes nombreux à craindre de pénaliser une industrie, que ce soit celle du tabac ou une autre. Nous ne voulons pas imposer de fardeau financier à une entreprise que nous n'imposons pas à d'autres.

L'idée d'une surtaxe qui génère presque 200 millions de dollars au cours des trois prochains mois peut sembler un traitement spécial pour l'industrie ou un message à son intention. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'à cause de la réduction des prix, de l'augmentation prévue dans la consommation, sans parler du tabac de contrebande, les compagnies de tabac vont réaliser au cours d'une période de six mois des bénéfices supplémentaires qui compenseront largement les 200 millions de dollars qu'elles devront remettre au gouvernement fédéral au cours des trois prochaines années.

Il ne faut pas voir, dans le projet de prolongation de la période d'application de la surtaxe, une pénalité pour l'industrie. Les bénéfices supplémentaires que les compagnies de tabac vont réaliser grâce à l'augmentation prévue de la consommation, et ce d'après leurs propres données, portent à croire qu'elles sont en mesure de verser la surtaxe. Je le répète, les revenus qu'elles réaliseront en six mois, vont plus que compenser les 200 millions de dollars qu'elles devront verser sur trois ans.

M. Breitkreuz: À cause de l'aspect de la dépendance, je me préoccupe vraiment des jeunes. S'ils commencent maintenant, alors que les prix sont faibles, plus tard, lorsque nous voudrons augmenter les prix, nous connaîtrons des difficultés engendrées par la dépendance et la pauvreté, tout ce qui est normalement associé avec ce phénomène.

[*Text*]

Have you any idea what effect this will have across Canada? I don't know if you're aware that the western provinces opposed this and now they're running into somewhat of a smuggling problem. I don't know how great a problem it is yet. I don't know if there have been any studies done on that. Do you think this will have an influence, even in the west, in this regard?

Mr. Kyle: My understanding is that the next group to appear after us has representatives from a number of the western provinces. They're going to deal with this issue in particular. They will go into some detail on this question.

Mr. Breitkreuz: Do you have any amendments that we could introduce that you feel would be helpful to introduce today, or at report stage, or at any time in the House or in committee here? Do you have anything prepared? I would appreciate that.

Mr. Kyle: Technically we haven't had anything prepared because we really were unable to get to a lawyer and to get the legalise, but basically it comes back to extending the surtax beyond the three years.

Ms Forsythe: And closing the loopholes.

Mr. Kyle: Yes.

Ms Forsythe: The export tax section.

The Chairman: Mr. Grubel, do you have a question on the price elasticity of demand?

Mr. Grubel (Capilano—Howe Sound): A technical question without any prejudice about what you're saying. I just want to understand the logic. What was the blended price of smuggled and legally sold cigarettes in Canada?

Mr. Martial: You're looking for what is the price of the legal and the illegal?

Mr. Grubel: You're saying that the price has fallen, but you say it has fallen by an amount equal to the difference between what was the price before the tax reduction and now. But the average price of cigarettes consumed in Canada was lower than the price before the reduction. Let's say half of them were imported at the contraband price. The average price, then, must have been much lower. Is that correct?

• 1905

Mr. Martial: Maybe it's just that I don't follow your thinking.

Ms Torsney (Burlington): You have a blended price.

Mr. Martial: Yes, I guess that makes sense. I just don't follow your way of thinking.

Mr. Gingues: Here's the way we usually calculated things. We took into consideration the contraband market with the domestic market. Luc was saying earlier that the contraband market is dying and it's coming back to the domestic market, but we're smoking even more than what we used to smoke compared to this time last year.

Mr. Grubel: I just want to know whether you've taken into account the fact that the price has fallen less than indicated by the reduction in the surcharge. The price for the average Canadian has fallen less than the reduction in the tax. Is that correct?

[*Translation*]

Avez–vous une idée des répercussions dans tout le Canada? Je ne sais pas si vous savez que les provinces de l'Ouest se sont opposées à cette mesure et qu'elles éprouvent maintenant des problèmes de contrebande. Je ne sais pas jusqu'à quel point le problème est grave à l'heure actuelle. Je ne sais pas si des études ont été effectuées. Pensez–vous que cela aura une incidence, même dans l'Ouest?

M. Kyle: Je crois savoir que le prochain groupe de témoins comprend plusieurs représentants des provinces de l'Ouest. Ils vont justement vous parler de cette question particulière. Ils entreront dans les détails.

M. Breitkreuz: Avez–vous des amendements à nous proposer que nous pourrions présenter soit aujourd'hui, soit à l'étape du rapport ou encore à la Chambre ou en Comité? Avez–vous préparé quelque chose? Ce serait très apprécié.

M. Kyle: Nous n'avons pas eu le temps de préparer quoi que ce soit, parce que nous n'avons pas eu le temps de voir un avocat pour rédiger quelque chose en termes juridiques, mais essentiellement, nous aimerions voir prolonger l'existence de la surtaxe au–delà de trois ans.

Mme Forsythe: Et fermer les échappatoires.

M. Kyle: Oui.

Mme Forsythe: Les dispositions sur la taxe à l'exportation.

Le président: Monsieur Grubel, avez–vous une question sur l'élasticité de la demande?

M. Grubel (Capilano—Howe Sound): J'ai une question d'ordre technique qui ne contredit en rien ce que vous affirmez. Je veux simplement comprendre la logique. Quel était le prix moyen des cigarettes de contrebande et des cigarettes légales vendues au Canada?

M. Martial: Vous cherchez à connaître le prix des cigarettes légales et illégales?

M. Grubel: Vous dites qu'il y a eu une réduction de prix, une réduction équivalente à la différence entre le prix pré–réduction de la taxe et le prix actuel. Vous dites également que le prix moyen des cigarettes consommées au Canada est inférieur au prix d'avant la réduction. Supposons que la moitié des cigarettes soient importées au prix de contrebande. Le prix moyen donc doit être inférieur de beaucoup. N'est–ce pas?

M. Martial: Je ne suis peut–être pas votre ligne de pensée.

Mme Torsney (Burlington): Vous avez un prix moyen.

M. Martial: Oui, c'est raisonnable. Mais je ne suis pas votre raisonnement.

M. Gingues: Voici comment nous faisons habituellement les calculs. Nous tenons compte du marché de contrebande et du marché national. Luc a dit précédemment que le marché de la contrebande disparaissait et que la clientèle revenait au marché national, mais que nous fumons plus qu'auparavant, plus que l'an dernier à la même époque.

M. Grubel: Je voulais simplement savoir si vous aviez tenu compte du fait que la réduction de prix était inférieure à celle de la surcharge. Le prix, pour le Canadien moyen, a moins diminué que la réduction de la taxe. C'est exact n'est–ce pas?

[*Texte*]

Mr. Martial: Yes, that would seem to be correct. Again, I'll just perhaps clear up what we do when we calculate consumption.

Mr. Grubel: It's a simple question.

Mr. Martial: Yes, I'm sorry. I don't know. I don't follow your way of thinking.

Mr. Breitkreuz: He always thinks it's simple.

Ms Torsney: Okay, wait. Let's say there are 100 packs of cigarettes in the country.

Mr. Martial: Got you.

Ms Torsney: Of those, 50 are legal cigarettes at $5, and 50 are illegal cigarettes at $2.

Mr. Grubel: The average price is $3.50.

Ms Torsney: Thank you.

Mr. Martial: When we calculate price, we obviously try to find out what the average price was for a pack of illegal cigarettes. We base that information on data we receive from the RCMP.

Again, when we talk about pricing, though, we only refer to the legal market. Of course, we adjust for the contraband market.

Mr. Grubel: Okay.

Mr. Martial: Again, when we talk about the price reduction—I apply the information suggested by the industry—we only apply what we're expecting as an impact in terms of increased consumption to what was already legally being sold.

Mr. Grubel: Okay, therefore you must admit that you have a serious upward bias in your estimate of the increased consumption.

Mr. Martial: Again, I just apply it to the impact. I assume that those who were legally buying tobacco were basically being affected by the price of tobacco. They chose not be buy the illegal tobacco.

Mr. Grubel: Look, you have an upward bias in your estimate if that's the way you did it. I want that on the record. You figure it out alone sometime. . .

Mr. Martial: Sure.

Mr. Grubel: I want to ask you another question.

Mr. Gingues: Can I just add something? I think it's not our objective to debate exactly what's going to happen. In four to six months, we'll be able to confirm that, or to say if your version is the right one.

Mr. Grubel: My version is not really important. I just would like to have an accurate record. You gave a definite number. The number was based on some calculations. I questioned the assumption of the calculations. You told me how you made it. I'm telling you this has resulted in an upward bias of the estimate. I don't know how much of a bias it is. The effect is still bad.

I want to have another question. You said a lot of the production of cigarettes from Canada was exported. Do you believe the companies made a profit on those exports?

[*Traduction*]

M. Martial: Oui, c'est exact. Là encore, peut–être puis–je donner quelques précisions sur la façon dont nous calculons la consommation.

M. Grubel: C'est une question simple.

M. Martial: Oui, excusez–moi. Je ne sais pas. Je ne suis pas votre raisonnement.

M. Breitkreuz: Il pense toujours que c'est simple.

Mme Torsney: Très bien, attendez. Disons qu'il y a 100 paquets de cigarettes au pays.

M. Martial: Je comprends.

Mme Torsney: De ces 100 paquets, 50 sont vendus légalement à 5$ l'unité et 50 sont vendus illégallement à 2$.

M. Grubel: Le prix moyen est donc de 3,50$.

Mme Torsney: Merci.

M. Martial: Lorsque nous avons calculé le prix, évidemment, nous avons tenté de savoir quel était le prix moyen des paquets vendus illégalement. Nous nous sommes fondés sur des données que nous avait fournies la GRC.

Je le répète, lorsque nous parlons de prix, nous parlons uniquement du marché légal. Nous faisons des ajustements pour tenir compte du marché de la contrebande.

M. Grubel: Très bien.

M. Martial: Lorsque nous parlons de la réduction des prix, j'utilise les données avancées par l'industrie, nous calculons uniquement l'incidence prévue au niveau de l'augmentation dans la consommation du produit vendu légalement.

M. Grubel: Vous devez donc admettre que vous avez fortement surévalué l'augmentation de la consommation dans vos estimations.

M. Martial: Je le répète, les calculs portent sur la différence. Je présume au départ que ceux qui se procuraient légalement du tabac étaient touchés par le prix du tabac. Ces personnes choisissaient de ne pas acheter de tabac illégal.

M. Grubel: Écoutez, si c'est la façon dont vous avez procédé, il y a une erreur systématique par excès. Je tiens à ce que ce soit noté. Cela vous viendra. . .

M. Martial: Certainement.

M. Grubel: Je veux vous demander autre chose.

M. Gingues: Puis–je ajouter quelque chose? Ce n'est pas notre objectif de prédire exactement ce qui se produira. Dans quatre ou six mois, nous serons en mesure de confirmer notre raisonnement ou le vôtre.

M. Grubel: Mon raisonnement est sans importance. Je veux simplement que nous nous entendions sur les faits. Vous avez donné un chiffre précis. Ce chiffre est fondé sur des calculs. Je mets en doute les hypothèses de ces calculs. Vous m'avez expliqué comment vous avez procédé. Et je vous dis que votre méthodologie entraîne une erreur systématique par excès. Je ne connais par l'ampleur de cette erreur. Mais les résultats sont toujours mauvais.

Je veux poser une autre question. Vous avez déclaré que de nombreuses cigarettes produites au Canada sont exportées. Pensez–vous que les entreprises aient réalisé des bénéfices sur ces exportations?

[*Text*]

Mr. Gingues: Absolutely. When the tobacco comes out of the factory, it's already paid.

Mr. Grubel: Therefore, in your estimate of the fact that they'd be earning all these extra profits, have you taken into account the fact that they will not now be earning the profits they used to earn on exports? In fact, those cigarettes are now being sold in the domestic market.

Mr. Gingues: That was Luc's point.

Mr. Martial: Yes, exactly. We had taken that in to consideration.

Mr. Grubel: Thank you.

Ms Forsythe: Could I also add to that? You said that perhaps this is an overestimation. In our way of looking at things, every kid who is addicted out there is important. Whether there are 50 of them or 500,000 of them over the next few years, we have do whatever we can to try to save those.

Mr. Grubel: However, you'll not increase your credibility by not having it correct. We want it as accurate as possible.

Ms Forsythe: Absolutely.

Mr. Grubel: I agree with you.

Ms Forsythe: So do we.

Mr. Grubel: Okay.

Mr. Gingues: We'd like to have the government look at these numbers and tell us, because we're the only ones who are advancing a number right now and the numbers we advanced are based on the tobacco industry's data.

Mr. Dossetor: I think that point is worth repeating. If we had Health Canada figures, which could be debated in an open forum, I think that would be much more opportune than say a member of Parliament questioning the estimates we've come out with.

• 1910

All the estimates we've come out with are using tobacco industry figures, Stats Canada figures. So I think the veracity of the estimates that have been generated by associations and health groups are actually beyond reproach, to be frank.

Mr. Grubel: I laud your effort. However, I want you not to overstate your case, because you do yourself damage. Some smart academic or some smart tobacco representative is going to show you that you are biased and you lose credibility.

Mr. Dossetor: A smart tobacco executive, sir?

Mr. Grubel: A tobacco representative.

Mr. Gingues: In the 44 recommendations, by the way, one of the recommendations is more research so we can get to the real numbers.

Mr. Grubel: Good, good. You can hire me.

The Chairman: I certainly hestitate to cut off this discussion, which is picking up to a very lively level, but we do have other witnesses. Let me assure you of this, that I think members on all sides of this table tonight are very concerned about the issue you've raised.

[*Translation*]

M. Gingues: Certainement. Lorsque le tabac sort de l'usine, il est déjà payé.

M. Grubel: Par conséquent, dans votre calcul des bénéfices supplémentaires des compagnies de tabac, avez–vous tenu compte du fait qu'elles ne réaliseront plus de bénéfices sur les exportations? En fait, ces mêmes cigarettes se vendent maintenant sur le marché intérieur.

M. Gingues: C'est ce que Luc faisait valoir.

M. Martial: Oui, exactement. Nous en avons tenu compte.

M. Grubel: Merci.

Mme Forsythe: Puis–je ajouter quelque chose? Vous avez dit que nous avions peut–être surestimé la consommation. Dans notre optique, chaque jeune qui s'habitue au tabac est important. Qu'il y en ait 50 ou 500 000, au cours des prochaines années, il nous faut tenter de faire notre possible pour les sauver.

M. Grubel: Toutefois, en ne présentant pas les choses exactement, vous n'avez pas amélioré notre crédibilité. Nous voulons que ce soit le plus précis possible.

Mme Forsythe: Certainement.

M. Grubel: Je partage votre avis.

Mme Forsythe: Nous aussi.

M. Grubel: Très bien.

M. Gingues: Nous aimerions que le gouvernement examine ces chiffres parce que, pour l'instant, nous sommes les seuls à avancer des chiffres et ils sont fondés sur des données de l'industrie du tabac.

M. Dossetor: Je pense qu'il vaut la peine de le répéter. Si nous avions les chiffres du ministère de la Santé qui pourraient faire l'objet d'un débat, ce serait beaucoup plus approprié qu'un député qui conteste nos estimations.

Toutes nos estimations reposent sur des chiffres de l'industrie du tabac, sur des chiffres de Statistique Canada. Je pense donc que l'exactitude de ces estimations produites par les associations et les groupes de santé échappent à tout reproche, à vrai dire.

M. Grubel: Je vous félicite de vos efforts. Toutefois, je ne veux pas que vous exagériez, car vous vous nuirez ainsi. Un universitaire ou le représentant d'une compagnie de tabac rusé démontrera l'erreur et vous perdrez votre crédibilité.

M. Dossetor: Un directeur avisé de compagnie de tabac, monsieur?

M. Grubel: Un représentant de l'industrie du tabac.

M. Gingues: Parmi les 44 recommandations, il y en a une qui préconise des recherches à ce que nous puissions obtenir les chiffres réels.

M. Grubel: Très bien, très bien. Vous pouvez m'embaucher.

Le président: J'hésite à mettre fin à cette discussion qui devient très animée, mais nous avons d'autres témoins. Permettez–moi de vous affirmer que je pense que les députés de tous les partis qui sont ici ce soir se préoccupent énormément de la question que vous avez soulevée.

[*Texte*]

We want to find out whether it does increase smoking or not. We will be very interested in your representations on an ongoing basis in this regard and also in working out with you ways we can counteract this very iniquitous habit. Thank you very much, on behalf of all of us.

Ms Forsythe: Thanks for your time.

The Chairman: The next witnesses are, from the Action on Smoking and Health, Christian Belthoen, president, and Faith Blight, associate director; from the B.C. Council on Smoking and Health, David March, representative; from the Saskatchewan Council on Smoking and Health, Paul Van Loon, president; and from the Council for a Tobacco Free Manitoba, Colleen Battigeli–Smith, president. Welcome. Who is going to begin?

Ms Faith Blight (Associate Director, Action on Smoking and Health): I will.

The Chairman: Thank you, Faith Blight. Would you be good enough, before we start, to have everybody introduce themselves at the head table?

Ms Blight: Actually, I was going to take care of that.

The Chairman: Good.

Ms Blight: My name is Faith Blight. I'm the associate director of Action on Smoking and Health in Alberta. I want to thank you for the opportunity to address this committee and bring a western perspective to the elements of Bill C–32.

Joining me tonight as part of our western coalition are the president of Action on Smoking and Health, Christian Belthoen; David March, from the B.C. Council on Smoking and Health; and Paul Van Loon, from the Saskatchewan Council on Smoking and Health. Ms Battigeli–Smith was not able to join us as we had planned. I'd like to turn over the microphone to Christian for the first part of our presentation.

Mr. Christian Belthoen (President, Action on Smoking and Health): Thank you, Faith.

Mr. Chairman, committee members, as western health groups, we are extremely concerned about the impact the federal roll–back will have on the health of the citizens of our respective provinces. We're also concerned about the inequities created by the federal roll–back. The first inequity is the differential federal rates that are being levied in provinces. This decision means that Canadians in the western provinces and the territories are paying higher federal taxes than Canadians in other regions. This contradicts the principle of fair taxation outlined in the red book.

The prominent question in western Canadian minds is why should central and eastern Canada pay less tax? Why was the export tax not increased? Uneven roll–backs contravene Canadian health policy of reducing inequities by breeding regional disparities in health.

[*Traduction*]

Nous voulons déterminer si ces mesures augmentent ou non l'utilisation du tabac. Nous vous serions très reconnaissants de continuer à nous tenir au courant de vos travaux et nous serions intéressés de travailler avec vous pour trouver des façons de lutter contre cette habitude des plus monstrueuses. Merci beaucoup, au nom de nous tous.

Mme Forsythe: Merci d'être venus.

Le président: Nous accueillons maintenant, de Action on Smoking and Health, M. Christian Belthoen, président; M^me^ Faith Blight, directrice associée; du Conseil canadien sur la tabagie et la santé (Colombie–Britannique), M. David March, représentant; du Conseil canadien sur la tabagie et la santé (Saskatchewan), M. Paul Van Loon, président; et du Council for Tobacco Free Manitoba, M^me^ Colleen Battigeli–Smith, présidente. Bienvenus à tous. Qui va commencer?

Mme Faith Blight (directrice associée, Action on Smoking and Health): C'est moi.

Le président: Merci, madame Blight. Voulez–vous avoir la bonté, avant de commencer, de demander à chacun à la table de se présenter?

Mme Blight: En fait, j'allais m'en charger.

Le président: Très bien.

Mme Blight: Je m'appelle Faith Blight. Je suis directrice associée de Action on Smoking and Health en Alberta. Je veux vous remercier de l'occasion qui nous est donnée d'adresser la parole au Comité et de vous faire part du point de vue des provinces de l'ouest sur certains aspects du projet de loi C–32.

Au nombre des membres de cette coalition de l'Ouest, je suis accompagnée ce soir du président de Action on Smoking and Health, M. Christian Belthoen; David March, du Conseil canadien sur la tabagie et la santé (Colombie–Britannique); et de M. Paul Van Loon, du Conseil canadien sur la tabagie et la santé (Saskatchewan). M^me^ Battigeli–Smith n'a pu se joindre à nous tel que prévu. J'aimerais maintenant remettre le micro à Christian qui fera la première partie de notre exposé.

M. Christian Belthoen (président, Action for Smoking and Health): Merci, Faith.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, en tant que groupes de santé de l'Ouest, nous nous préoccupons énormément de l'incidence de la réduction de la taxe imposée par le gouvernement fédéral sur la santé des citoyens de nos provinces respectives. Nous nous préoccupons également des injustices engendrées par la réduction imposée par le fédéral. La première injustice vient des taux fédéraux différents prélevés dans les provinces. Cette décision signifie que les Canadiens dans les provinces de l'Ouest et des territoires paient plus d'impôts fédéraux que ceux des autres régions. Cela va à l'encontre du principe de l'imposition équitable dont il est question dans le Livre rouge.

La première question qui vient à l'esprit des Canadiens de l'Ouest, c'est pourquoi les Canadiens du Centre et de l'Est du pays paient–ils moins de taxes? Pourquoi n'a–t–on pas augmenté la taxe à l'exportation? Une réduction différente dans les différentes provinces va à l'encontre de la politique canadienne en matière de santé et, favorise les disparités régionales dans le domaine de la santé.

[*Text*]

In effect, western Canadians are being penalized to reduce smuggling in central and eastern Canada and are likely to be penalized again when the time comes to deal with the anticipated health costs of the tax roll–back. These inequities notwithstanding, our major concern is that Ottawa's decision to allow uneven roll–backs of federal tax rates has simply transformed the north–south problem into an east–west problem.

I'd like to turn the presentation back to Faith, if I may.

• 1915

Ms Blight: Fortunately for the people of western Canada, our provincial governments have united to fight smuggling head–on. Collectively and individually, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, B.C., and the territories have rejected a reduction in provincial tobacco taxes and the subsequent federal roll–back. They are taking proactive steps to combat smuggling and protect the health of their citizens.

On May 20, 1994, Canada's four western premiers and two territorial leaders formally announced a coordinated strategy to combat tobacco smuggling in western Canada. This strategy includes increased cooperation on smuggling investigations and the sharing of financial resources with the Government of Manitoba to defray enforcement costs along the Manitoba border.

Each province will also require separate provincial markings on all tobacco products and increased fines for interprovincial smuggling and possession of contraband tobacco.

I would like to table the western finance ministers report, which was presented to the western premiers conference in Gimli, Manitoba, in May 1994. In this report western finance ministers call for immediate federal government action to redress the east–west smuggling problem on a permanent basis, through two things: implementation of a uniform federal tobacco tax regime in all of Canada, and a tightening of regulation of interprovincial transport of tobacco—which of course brings us to some of the elements in the bill we have at hand.

Before I talk about that particular bill, I would also like to go on record on behalf of our western coalition to say that we too oppose the roll–backs that have resulted in the necessity for this particular piece of legislation. However, if we are going to be forced to live with this situation for the time being, then Bill C–32 needs to be extremely effective.

Some of the issues we have in our provinces are with respect to mail–order shipments of cigarettes. On April 1, 1994, health minister Diane Marleau was quoted in *The Edmonton Sun* as follows:

> We have got to make sure that we don't create a problem by allowing the shipping of tobacco products through the mail from one province to another, so the legislation that is being worked upon is meant to curb that kind of a practice.

[*Translation*]

De fait, les Canadiens de l'Ouest se trouvent pénalisés parce que l'on veut réduire la contrebande dans le Centre et l'Est du pays. Il est probable qu'ils seront pénalisés à nouveau lorsque viendra le moment de répartir les coûts de santé que cette réduction de taxe aura provoquée. Nonobstant ces injustices, nous nous préoccupons surtout du fait que la décision d'Ottawa de permettre une réduction différente des taux de taxe a tout simplement transformé le problème Nord–Sud en problème Est–Ouest.

J'aimerais maintenant, si vous me le permettez, remettre la parole à Faith.

Mme Blight: Heureusement, pour les habitants de l'Ouest du Canada, nos gouvernements provinciaux se sont unis pour lutter directement contre la contrebande. Collectivement et individuellement, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie–Britannique et les Territoires ont rejeté l'idée d'une réduction de la taxe provinciale sur les tabacs et de la réduction fédérale qui a suivie. Ils prennent des mesures pour lutter contre la contrebande et protéger la santé de leurs citoyens.

Le 20 mai 1994, les premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest et les dirigeants des deux territoires ont officiellement annoncé une stratégie coordonnée destinée à lutter contre la contrebande du tabac dans l'Ouest du Canada. Cette stratégie prévoie notamment une coopération accrue lors d'enquêtes sur la contrebande et le partage des ressources financières avec le gouvernement du Manitoba en ce qui concerne les coûts du maintien de l'ordre le long de la frontière du Manitoba.

Chaque province va également imposer un étiquetage provincial distinct sur tous les produits du tabac et augmenter les amendes sur la contrebande interprovinciale et la possession de tabac de contrebande.

J'aimerais déposer le rapport des ministres des Finances de l'Ouest qui a été présenté au premier ministre des Prairies à Gimli au Manitoba au mois de mai 1994. Ce rapport prévoit l'intervention immédiate du gouvernement fédéral afin de remédier de façon permanente aux problèmes de la contrebande Est–Ouest sur deux fronts: la mise en oeuvre d'un régime fédéral uniforme d'imposition du tabac dans tout le Canada et un resserrement de la réglementation visant le transport interprovincial du tabac, ce qui nous amène à parler de certains des éléments du projet de loi à l'étude.

Avant de parler de ce projet de loi particulier, j'aimerais également qu'il soit noté au procès–verbal, au nom de la coalition de l'Ouest, que nous aussi nous opposons aux réductions de taxes à cause desquelles il a fallu adopter ce projet de loi. Toutefois, si nous devons nous accommoder de la situation pour l'instant, alors il faut que le projet de loi C–32 soit extrêmement efficace.

L'un des problèmes que nous avons dans nos provinces vient des commandes postales de cigarettes. Le 1er avril 1994, le ministre de la Santé, Mme Diane Marleau, aurait dit, d'après le *Edmonton Sun*:

> Nous devons nous assurer que nous ne créons pas de problèmes en permettant que les produits de tabac soient expédiés par le courrier, d'une province à l'autre. Le projet de loi que nous préparons vise à mettre fin à ce genre de pratique.

[*Texte*]

I've read Bill C–32, and nowhere do I see any clause that deals with mail–order cigarettes.

We have been scanning western papers since March 11, when all advertisers were informed that it is illegal to advertise cigarettes in the newspaper, and we have not found any more blatant newspaper ads. However, distributors are becoming more and more creative.

I would like to table these examples of fax ads that are being sent out across the country. The first one we have was also found on the bulletin board of a shopping centre in Yellowknife, Northwest Territories. Yesterday I had my daughter call this number, which is 1–800–670–CIGS. My 12–year–old daughter called and she was able to order four cartons of du Maurier ultra light, with no questions asked.

This particular ad that I'd also like to table—actually, it's a newspaper article—shows how creative people are becoming. This fellow was told that Smoke'N Express, which was the name of his company, was also illegal in an ad, because it implied that cigarettes are for sale. He intends to rent a plane in British Columbia and produce a banner that he will fly behind his plane in order to advertise how people can order their cheap cigarettes from Ontario. Not only is this contravening the law, but it's apparent that the public health of Canadians is not being taken seriously by anyone.

The final piece I would like to table is an ad from June 11 in *The Star–Phoenix* in Saskatoon that invites people to "Join the Smokers' Syndicate, the club that saves you money", with a 1–800 number.

[*Traduction*]

J'ai lu le projet de loi C–32, et je ne vois aucune disposition qui permette de s'attaquer à l'expédition des cigarettes par courrier.

Nous épluchons les journaux de l'Ouest depuis le 11 mars, date à laquelle on a prévenu tous les annonceurs qu'il était illégal de faire la publicité des cigarettes dans les journaux et nous n'avons pas trouvé de publicité flagrante dans les journaux. Toutefois, les distributeurs deviennent de plus en plus créatifs.

J'aimerais déposer ces exemples de publicité expédiées de par le pays par télécopieurs. Dans le premier cas, cette publicité s'est également retrouvée sur le tableau d'affichage d'un centre d'achat à Yellowknife, Territoires du Nord–Ouest. Hier, ma fille a composé ce numéro, le 1–800–670–CIGS. Ma fillette de 12 ans a téléphoné et a pu commander quatre cartouches de du Maurier ultra–légères sans qu'on lui pose la moindre question.

Cette publicité–ci, que j'aimerais également vous laisser—en fait, il s'agit d'un article de journal—, montre à quel point les publicitaires deviennent créatifs. On a dit à ce type qu'il était illégal de mettre le nom de sa compagnie, Smoke N' Express dans une annonce, parce que cela sous–entendait qu'il y avait des cigarettes à vendre. Il a l'intention de louer un avion en Colombie–Britannique, de fabriquer une bannière qu'il traînera derrière son avion afin d'annoncer que l'on peut commander des cigarettes peu coûteuses en Ontario. Cela va à l'encontre de la loi, et en outre, cela montre clairement que personne ne prendrait au sérieux la santé des Canadiens.

Le dernier document que je souhaite déposer, c'est cette publicité parue le 11 juin dans le *The Star–Phoenix* à Saskatoon dans laquelle on invite les gens à se joindre «au syndicat des fumeurs, le club qui permet de réaliser des économies» et l'on donne un numéro 1–800.

• 1920

We would ask the committee to look closely at this legislation and ensure that steps are taken to close any opportunities for people to continue to market cigarettes from one province to another.

The other concern we have with this bill is the level of fines. Certainly a $1,000 fine to someone who's operating a fairly lucrative interprovincial smuggling business isn't going to be much of a deterrent. So we would ask you to consider that.

Another element is more of a question for the committee than a recommendation. Has the department produced an enforcement strategy and what will that strategy be? Certainly when the tobacco tax roll–back took effect on February 8, the federal government announced the immediate implementation of the Tobacco Sales to Young Persons Act. This was stated as being an effective measure to prevent our youth from having access to these cheap cigarettes. I can tell you, as someone who is from the grass roots, there is no enforcement strategy for this bill. What has been planned has been very effective. It's very easy for our young people to buy cheap cigarettes.

The other element I would like to discuss is not contained in this bill, but I would ask that an amendment be considered to deal with the placement of coloured tax–paid strips on cigarettes. Health groups fought long and hard for these very visible health

Nous demandons au Comité d'examiner attentivement cette mesure législative et de faire en sorte que des mesures soient prises pour éliminer toutes les possibilités de commerce de cigarettes d'une province à une autre.

L'autre élément du projet de loi qui nous préoccupe est le montant des amendes. Une amende de 1 000$ pour quelqu'un qui s'adonne à une contrebande interprovinciale plutôt lucrative ne constituera pas certainement pas un très bon moyen de dissuasion. Nous vous prions donc d'examiner cette question.

Ensuite, nous avons une question à poser au Comité, plutôt qu'une recommandation à faire. Le Ministère a–t–il présenté une stratégie visant à faire appliquer la loi et quelle sera cette stratégie? Lorsque la réduction des taxes sur le tabac est entrée en vigueur le 8 février, le gouvernement fédéral a annoncé la mise en oeuvre immédiate de la Loi sur la vente du tabac aux jeunes. On a alors déclaré que c'était une mesure efficace pour empêcher nos jeunes d'avoir accès à ces cigarettes bon marché. Je peux vous dire, moi qui vient de la base, qu'il n'y a pas de stratégies d'application de ce projet de loi. Ce qu'on a planifié a été très efficace. Il est très facile pour les jeunes d'acheter des cigarettes bon marché.

L'autre élément dont je voudrais discuter ne figure pas dans ce projet de loi, mais je vous demanderais de bien vouloir envisager un amendement en ce qui concerne la pose de bandes de couleurs sur les cigarettes pour indiquer que les taxes ont été

[*Text*]

warnings. As you can see from this particular package, the health warning has been defaced by the placement of the tax–paid strip. The industry does everything it can to make sure its logos and information get out to the public. We would ask the same by asking that amendment be made to place the duty–paid strip below the health warning so Canadians can have the benefit of this measure.

I'll now close and invite questions. My colleagues are prepared to respond to questions as well.

The Chairman: Thank you very much.

Qui va commencer les questions? Monsieur Asselin.

M. Asselin: Est–ce que vous avez besoin du service de traduction?

À vrai dire je n'ai pas de questions. Je voudrais tout simplement vous féliciter pour votre allocution de ce soir. Je pense que si on essaie d'éliminer la contrebande à la source, le gouvernement doit trouver des deniers supplémentaires et je pense également que les jeunes, selon votre témoignage, en sortiront gagnants.

Ce matin, à la Chambre des communes, j'ai fait un discours de 15 à 20 minutes sur le projet de loi C–11, c'est–à–dire la Loi modifiant la Loi sur l'accise, à propos des amendes pour les fabricants, les détaillants et distributeurs de cigarettes pour les paquets de moins de 20 cigarettes, à propos des amendes à ceux qui vendront des cigarettes aux enfants de moins de 18 ans et également quant aux machines distibutrices, parce qu'aujourd'hui, les jeunes, sans se rendre chez les dépanneurs, ont accès à des machines distibutrices.

Ce qui est à espérer, c'est que le gouvernement, avec le projet de loi C–11, applique le système des amendes et même, dans les cas graves, l'amende et la prison. Il faut espérer aussi que cette loi ne restera pas seulement sur le papier. Il faut de plus, que le gouvernement mette en avant la sécurité des enfants par l'intermédiaire des arrestations, et fasse appliquer la loi.

Malheureusement, et vous l'avez mentionné également, nous avons un grave problème de contrebande avec les autochtones, et c'est un fléau, principalement au Québec. C'est un cancer généralisé, tout le monde en vend, tout le monde en consomme, et chez nous, à Baie–Comeau, un jeune gagnait 1 200 à 1 500 dollars par semaine en vendant des cigarettes de contrebande. Les jeunes sont habitués à faire de la contrebande et à fumer des cigarettes illégales.

C'est à ce moment–là, je pense, que le gouvernement aurait dû intervenir auprès des contrebandiers, parce qu'aujourd'hui le gouvernement a été obligé de baisser les taxes sur les cigarettes, alors que la ministre de la santé avait déclaré qu'elle n'accepterait jamais de le faire. Mais la baisse des taxes a incité des anciens fumeurs à reprendre la cigarette et fait augmenter le nombre des jeunes fumeurs du fait que le paquet de cigarettes est moins cher.

Mon souhait est de voir le gouvernement faire appliquer la loi d'une façon efficace et j'espère que ce n'est pas un voeu pieux. J'ai été sensible à votre témoignage et j'espère que nous n'aurons pas perdu notre temps.

[*Translation*]

payées. Des groupes de promotion de la santé se sont battus longtemps pour obtenir ces avertissements très visibles concernant la santé. Comme vous pouvez le voir sur ce paquet, l'avertissement concernant les risques pour la santé a été rendu illisible par la pose de la bande indiquant que les taxes ont été payées. Les fabricants font tout en leur possible pour rendre leur logo et leurs informations lisibles au public. Nous vous demandons de faire de même en proposant un amendement visant à faire placer la bande de dédouanement sous l'avertissement de risque pour la santé afin que les Canadiens puissent profiter de cette mesure.

Je vais m'arrêter ici et vous inviter à poser des questions. Mes collègues sont également disposés à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Who will start the questions? Mr. Asselin.

Mr. Asselin: Do you need the interpretation service?

In fact, I don't have any question. I would simply like to congratulate you on your presentation this evening. I think that if we try to eliminate smuggling at the source, the government must find additional funds and I also think that young people, as you say in your testimony, we'll come out the winners.

This morning in the House of Commons, I made a 15 to 20 minute speech on Bill C–11, an act to amend the Excise Act, concerning the fines that manufacturers, retailers and distributors of cigarettes will have to pay if they sell cigarettes in packages containing fewer than 20, concerning also the fines to be paid by those who will sell cigarettes to children under the age of 18, and finally concerning vending machines, because today young people don't even have to go to the convenience store, they have access to vending machines.

One must hope that the government will enforce Bill C–11, and will impose those fines, and in serious cases, will even impose fines and prison sentences. One must hope also that this law will not remain only on paper. Moreover, the government must give priority to the healths of children, by enforcing the law and making arrests when necessary.

Unfortunately, and you also mentioned it, we have a serious smuggling problem among the natives, and that is a scourge, especially in Quebec. It's like a cancer that is spreading, everyone sells them, everyone smokes them and in my home town of Baie–Comeau, one young man could earn $1,200 to $1,500 a week selling smuggled cigarettes. Young people are used to smuggling and to smoking illegal cigarettes.

• 1925

That is when I believe the government should have dealt with smugglers, because now the government was forced to reduce taxes on cigarettes, in spite of the fact that the Minister of Health had stated she would never agree to do it. But the tax roll–back encouraged former smokers to start smoking again and has increased the number of young smokers because the package of cigarettes costs less.

My wish is to see the government enforce the law efficiently and I hope it is not a pius hope. I was very sensitive to your testimony and I hope that we will not have wasted our time.

[*Texte*]

Merci.

Le président: Merci de votre question.

Mr. Breitkreuz: I'm not going to take up as much time as I did last time. I would just like to say—

The Chairman: Don't you worry about that. They were good questions.

Mr. Breitkreuz: Thank you.

You've confirmed some of our worst fears with regard to this legislation: that the problem would simply be transferred from one area to another and we really haven't solved the problem. I think we've made the people in western Canada second–class citizens, as you've said, by increasing the taxes disproportionately in that regard.

Do you have any comments in regard to health and especially youth and the additional smoking that may take place? You mentioned your 12–year–old daughter having access to this. Do you have any comments in that regard? Because that wouldn't be a concern of mine.

Ms Blight: At the time the roll–back was announced we did an estimate based on what the health community considers to be reputable calculations of what the impact would be in the province of Alberta. We took the percentage reduction in cost in the province of Alberta to be at about 11% as a result of the $5 federal tax roll–back. A 10% drop in price would result in a 10% to 14% increase in consumption among adolescents. From our figures for Alberta, we would see anywhere from 4,400 to 6,200 new youth smokers in our province.

You have to realize that Alberta already had the highest prevalence of smoking of any province west of Quebec, combined with the lowest–priced tobacco in the country at that particular time.

We also used a variety of figures to come up with a health–care cost estimate for our province. We have estimated that Alberta will spend an additional $38 million to $85 million annually on health care, as a result of increased tobacco–related illness as a result of this tobacco tax roll–back.

We are very concerned. We already had high rates and this tax roll–back will just make the situation worse.

Mr. Belthoen: If I may add to that, there has been a very strong correlation over time between the youth consumption of tobacco and the retail pricing level. It's the most price–sensitive segment of the market and any roll–back in tobacco taxes immediately has an effect on youth consumption.

Ms Blight: This doesn't necessarily relate solely to youth, but we have some preliminary figures from pharmaceutical companies comparing their sales of the patch in eastern and western Canada in the first four months of this year to the last three months of 1993.

[*Traduction*]

Thank you.

The Chairman: Thank you for your question.

M. Breitkreuz: Je ne prendrai pas autant de temps que la dernière fois. Je tiens seulement à dire. . .

Le président: Ne vous inquiétez pas, vous aviez de bonnes questions.

M. Breitkreuz: Merci.

Vous avez confirmé certaines de nos pires craintes en ce qui concerne cette mesure législative, à savoir que le problème passerait simplement d'un secteur à un autre et qu'en réalité nous n'avons pas réglé le problème. Je pense que vous avons fait des gens de l'Ouest des Canadiens de second ordre, comme vous l'avez dit, car les taxes y sont maintenant plus élevées et de façon disproportionnée.

Avez–vous des commentaires à faire au sujet de la question de la santé et en particulier des jeunes qui fument peut–être en plus grand nombre? Vous avez dit que votre fille de 12 ans a accès à des cigarettes. Avez–vous des commentaires à faire à ce sujet? Ce n'est personnellement pas une chose qui me préoccuperait.

Mme Blight: Au moment où l'on a annoncé la réduction des taxes, nous avons fait une estimation de l'incidence sur la province de l'Alberta, en nous fondant sur des calculs que les milieux de la santé estiment acceptables. Nous avons établi le pourcentage de la réduction du coût des cigarettes dans la province de l'Alberta à environ 11 p. 100, en raison de la réduction de la taxe fédérale de 5$. Une diminution de 10 p. 100 du prix entraînerait une augmentation de 10 p. 100 à 14 p. 100 de la consommation chez les adolescents. D'après les chiffres dont nous disposons pour l'Alberta, nous pensons qu'il y a probablement maintenant entre 4 400 et 6 200 nouveaux fumeurs parmi les jeunes dans notre province.

Il faut savoir que l'Alberta avait déjà le taux le plus élevé de fumeurs de toutes les provinces à l'Ouest du Québec, et qu'à ce moment–là, le tabac coûtait moins cher que partout ailleurs au pays.

Nous avons également utilisé toute une gamme de chiffres pour évaluer les dépenses en soins de santé qui en résulteraient dans notre province. Nous avons estimé que l'Alberta dépensera entre 38 millions et 85 millions de dollars de plus par année pour les soins de santé, en raison de l'accroissement des maladies liées à la consommation de tabac, après la réduction des taxes sur le tabac.

Nous sommes très préoccupés. Nous avions déjà des taux élevés de fumeurs et la situation ne fera qu'empirer en raison de cette réduction des taxes

M. Belthoen: Si vous le permettez, j'ajouterai qu'il y a eu dans le passé une très forte corrélation entre la consommation de tabac par les jeunes et les niveaux des prix au détail. C'est le segment du marché qui est le plus sensible aux prix et toute réduction des taxes sur le tabac a une incidence immédiate sur la consommation par les jeunes.

Mme Blight: Ce que je vais dire ne s'applique pas nécessairement aux jeunes uniquement, mais nous avons des chiffres préliminaires des entreprises de produits pharmaceutiques qui comparent leur vente de timbres à la nicotine dans l'Est et dans l'Ouest du Canada au cours des quatre premiers mois de cette année, aux ventes des trois derniers mois de 1993.

[*Text*]

Those figures demonstrate very clearly that in the provinces where the prices have been reduced significantly, there has been a decrease in the number of prescriptions for the patch as compared to western Canada, where there has been an increase of about 22%. In Ontario there was a drop of about 10% in prescriptions, in Quebec it was 33%, and in western Canada, where the price did not fall as much, people are continuing to make quitting attempts.

[*Translation*]

Ces chiffres indiquent très clairement que, dans les provinces où les prix ont baissé de façon marquée, il y a eu une diminution du nombre d'ordonnances pour les timbres à la nicotine, comparativement à l'Ouest du Canada, où il y a eu une augmentation de 22 p. 100. En Ontario, il y a eu une diminution de ces ordonnances d'environ 10 p. 100, au Québec la diminution était de 33 p. 100 et dans l'Ouest du Canada, où les prix n'ont pas baissé autant, les gens continuent d'essayer de cesser de fumer.

• 1930

Mr. Breitkreuz: You've raised quite a few areas in your presentation that would need to be addressed, such as enforcement, smuggling east–west and so on. If you have any amendments and the rationale that would go with them, I would appreciate it if you could maybe submit them to us. I think they should be introduced so we maybe can close some of the loopholes you talked about.

M. Breitkreuz: Vous avez soulevé dans votre exposé quelques sujets qui méritent d'être discutés, notamment l'application de la loi et la contrebande entre l'Est et l'Ouest. Si vous avez des idées d'amendements à proposer, nous vous serions gré de bien vouloir nous les présenter, accompagnées d'une explication de votre raisonnement. Je pense qu'on devrait peut–être présenter de tels amendements afin d'éliminer certaines des échappatoires dont vous parlez.

Ms Blight: Like the other groups, we were only made aware on Friday afternoon we had this opportunity.

Mme Blight: Comme les autres groupes, nous avons su vendredi après–midi seulement que nous avions cette possibilité de vous parler.

Mr. Breitkreuz: Even if you can give them to us in rough form we can maybe refine them. Are there any key questions you think we should be asking in this regard that we may be overlooking? We may be completely oblivious to some of the problems that should be addressed.

M. Breitkreuz: Même si vous ne nous donniez qu'une ébauche, nous pourrions peut–être les raffiner. Pensez–vous qu'il y a d'autres questions–clés que nous devrions nous poser à ce sujet et que nous avons peut–être omises? Certains des problèmes que nous devrions chercher à résoudre nous échappent peut–être complètement.

Mr. Belthoen: I don't know if the committee is aware certain prices for tobacco products are now lower in Canada than they are in the United States. It's gone too far.

M. Belthoen: J'ignore si les membres du Comité savent qu'à certains endroits le prix des produits du tabac est maintenant inférieur au Canada qu'aux États–Unis. On est allé trop loin.

Mr. Breitkreuz: Smuggling will be reversed.

M. Breitkreuz: La contrebande se fera en sens inverse.

Mr. Belthoen: Yes. There are three states I can mention specifically—New York, Michigan and Minnesota—where tobacco products are more expensive than in Canada.

M. Belthoen: En effet. Je peux nommer trois états—New York, Michigan et le Minnesota—où les produits du tabac coûtent plus chers qu'au Canada.

Mr. Breitkreuz: Thank you very much.

M. Breitkreuz: Merci beaucoup.

The Chairman: Thank you, Mr. Breitkreuz.

Le président: Merci, monsieur Breitkreuz.

On va se tourner maintenant vers M. St–Laurent, s'il vous plaît.

We will now go to Mr. St–Laurent, please.

M. St–Laurent: Merci, monsieur le président.

Mr. St–Laurent: Thank you, Mr. Chairman.

Ma question fait appel à votre niveau de tolérance, par curiosité surtout.

My question calls on your tolerance level, and I ask it mainly out of curiosity.

Je suis un maniaque de compétition automobile, surtout de Formule 1, et je suis beaucoup les Formules Indy à l'heure actuelle. Je regardais en fin de semaine le Grand prix de Détroit en Formule Indy avec Jacques Villeneuve qui avait sur sa voiture une grosse publicité *Players*. Le Grand prix de Formule 1 de France a failli être annulé et ça a failli provoquer une émeute. Il a donc fallu changer la réglementation pour pouvoir maintenir le Grand prix de Formule 1 en France.

I am a car racing fanatic, especially Formula 1, and I follow closely at the present time the Indy Formula. Last weekend, I was watching the Detroit Grand Prix, the Indy Formula with Jacques Villeneuve, who has on his car a large Player's add. The Formula 1 Grand Prix in France was almost cancelled and it almost caused a riot. So the rules had to be changed in order to keep the Formula 1 Grand Prix in France.

Vous parliez tout à l'heure des publicités qui influencent sournoisement les gens, mais il faudrait savoir jusqu'à quel point on pourrait tolérer l'annonce d'un paquet de cigarettes. En ce qui concerne l'équipe de *Players*, pour la compétition automobile, on sait que ça coûte environ 1 million de dollars par programme et par participant. Il faut donc considérer les sommes considérables qui sont investies et les retombées économiques qui sont extraordinaires! D'autre part, moi qui suis

You talked earlier about adds that influenced people surreptitiously, but we have to know to what degree we could tolerate advertising for a package of cigarettes. For the Players team, in car racing, we know that it costs about $1 million per program and per participant. One must therefore consider the huge sums that are invested as well as the economic fall–out which are quite extraordinary! On the other hand, even though I'm a Formula 1 fanatic as well as a fan of other kinds of car

[*Texte*]

un maniaque de Formule 1 et de compétitions automobiles, je ne fume pas et la publicité qui recouvre la voiture de Jacques Villeneuve ne va pas me pousser à fumer pour autant. Avez–vous réfléchi à votre niveau de tolérance sur ce sujet?

Ms Blight: Jacques Villeneuve and his Player's car may not be a come–on to you in terms of your decisions about smoking, but if you think of a young person who's interested in this sport and in all of the prominence and self–esteem this young man must have gained through his success in this sport, he may tend to look up to him. Certainly the industry has taken advantage of all of those qualities in this particular driver to send a message to young people: If you use our product, look what you can do.

The Tobacco Products Control Act was meant to ban advertising in this country, and effectively the industry exploited a loophole. The act said they couldn't brand–name advertise, so they created a company called Player's Limited or Export A Limited. But if you're out there in the public domain, when people talk about these companies they don't talk about Player's Limited or du Maurier Limited; they simply refer to it as the du Maurier International Show Jumping Challenge.

[*Traduction*]

racing, I don't smoke and the adds covering Jacques Villeneuve's car will not incite me to smoke. Have you though about your tolerance level in that regard?

Mme Blight: Jacques Villeneuve et sa voiture commanditée par Player's n'influenceront peut–être pas votre décision de fumer ou non, mais pensez à un jeune intéressé par ce sport et qui voit la renommée et la fierté obtenue par ce jeune homme grâce au succès qu'il a connu dans ce sport, il aura peut–être tendance à le prendre en exemple. Les fabricants de cigarettes ont profité de toutes les qualités de ce conducteur pour envoyer un message aux jeunes: si vous consommez notre produit, voyez ce que vous pouvez y réaliser.

La Loi réglementant les produits du tabac visait à interdire la publicité dans notre pays et les fabricants ont réussi à profiter d'une échappatoire. La loi stipulait qu'ils ne pouvaient pas annoncer le nom du produit et ils ont donc créé une entreprise appelée Player's Limited ou Export A Limited. Mais dans le public, lorsque les gens parlent de ces entreprises, ils ne parlent pas de Player's Limited ni de du Maurier Limited; ils parlent simplement, par exemple, de la compétition d'équitation appelée du Maurier International Show Jumping Challenge.

• 1935

Those linkages with those companies are very clear. Yes, people will argue their corporate sponsorship is needed in order for some of these functions to survive, but if I can use an example of an area in Calgary, Spruce Meadows, which is recognized as a very prestigious facility, last year during the du Maurier Limited international show–jumping championship there were lots of discussions with people wanting to be corporate sponsors of events within that particular facility. I think that tobacco is a consumer product just like any other product, and if it wasn't out there advertising, other industries would step in and very proudly associate themselves with those kinds of facilities.

I have no problem with the industry sponsoring any of these events. If they want to be good corporate citizens and philanthropists and show their support, which is what they are proclaiming to be and to do, then, very well, do it, but don't use it as a tool to associate your product with health, well–being, and good lifestyle practices.

M. St–Laurent: Donc, il ne faudrait pas qu'on associe dans une publicité ultérieure la performance d'un athlète ou d'une compétition automobile, avec la vente de cigarettes. C'est un peu cela votre conclusion, n'est–ce pas?

Ms Blight: I would simply say that if we're going to have a ban on advertising of tobacco products in this country, let's make it a complete ban. Let's close the loopholes that allow them to sponsor through these shell companies.

I make presentations to young people quite frequently. In the last month or so I've been doing a lot of presentations to grade seven students. I have taken along examples of newspaper ads for the Matinée Limited Fashion Foundation, the du

Les liens avec ces entreprises sont très clairs. On va dire en effet que la commandite de ces entreprises est nécessaire pour que certaines de ces activités survivent, mais je peux vous donner en exemple Spruce Meadows, à Calgary, qui est reconnu comme une installation de prestige et l'an dernier, lors du concours hippique international de Du Maurier Ltée, on a discuté longuement avec des représentants d'entreprises qui voulaient commanditer des activités à cet endroit. Je pense que le tabac est un produit de consommation comme tout autre produit et si les fabricants de cigarettes n'y faisaient pas de publicité, d'autres industries prendraient leur place et seraient fiers de s'associer à des installations de cette sorte.

Je ne m'oppose pas à ce que l'industrie du tabac commandite ces activités, mais si elles veulent se comporter en bons citoyens, être philanthropes et montrer leur appui, ce qu'elles prétendent être et faire, dans ce cas, qu'elles le fassent, mais qu'elles n'utilisent pas ces activités comme façon détournée d'associer leur produit à la santé, au bien–être et à de bonnes habitudes de vie.

Mr. St–Laurent: So no advertising should associate the performance of a car racer or any athlete with the sale of cigarettes. That is more or less your conclusion, is it not?

Mme Blight: Je dirais simplement que si nous voulons interdire la publicité des produits du tabac dans le pays, imposons une interdiction complète. Fermons les échappatoires qui permettent à ces entreprises de faire de la commandite par l'entremise de ces sociétés de façade.

Je prends très souvent la parole devant des jeunes. Depuis un mois environ, j'ai parlé à beaucoup d'élèves de septième année. J'apportais alors avec moi des exemples d'annonces de journaux comme celles de la Fondation pour la mode de

[*Text*]

Maurier Limited show–jumping championships, and those kinds of things. If you place them on an overhead and ask them what these are advertisements for, they will always say that they are ads for cigarettes. So they're not fooling anybody.

M. St–Laurent: Merci.

Mr. David March (Representative, B.C. Council on Smoking and Health): If I could just add something to Faith's remarks, although it might be outside the scope of this committee's authority, when we look at advertising as consumers, we are all looking to be provided with information that is accurate and correct. When tobacco companies associate their products with events that are linked in any way, shape, or form to healthy or active lifestyle promotions, then clearly this is misinformation. This is false advertising, and that is not in the public interest for any consumer.

Mr. Paul Van Loon (President, Saskatchewan Council on Smoking and Health): I'd also like to answer very briefly.

I think it's important that we also not look at issues in isolation. It's very difficult to answer your original question—does looking at one automobile cause one to smoke? But I think what's important here is that we look at, as I would say, the many mixed messages we give to our children. That is the critical situation here—that on the one hand we try to tell our children that tobacco is a very dangerous product, and on the other hand we say that if we are or are not to have racing at the expense of the tobacco industry, we will choose the tobacco industry and racing. We do this constantly in our children's lives. Our children are not stupid and they see this.

The Tobacco Products Control Act, as was stated, set out to prevent advertising in Canada. My child reads *Sports Illustrated*. It is about the only book I can get him to read. If you read that magazine, you will find a very large Player's sign and a very small "racing" tucked up in the corner.

We no longer have advertising in stores, so what the industry did is embed the package in plastic and they happened to place it on the counter. They're not advertising, they're just displaying their product.

These are the messages we constantly give our children. I think that we must look at this whole issue and at what we are doing to our children. We have to establish whether or not we really believe that tobacco is the serious issue that certainly the people at this end of the table feel it is.

[*Translation*]

Matinée Limité, celles du concours hippique de du Maurier Ltée, et d'autres annonces de cette nature. Si vous les montrez au rétroprojecteur et demandez aux jeunes ce qu'on y annonce, ils répondront toujours qu'il s'agit d'annonces de cigarettes. Ces entreprises ne trompent donc personne.

Mr. St–Laurent: Thank you.

M. David March (représentant, Conseil canadien sur le tabagisme et la santé (Colombie–Britannique)): Si vous me permettez d'ajouter un mot à ce qu'a dit Faith, bien que cela sorte peut–être du mandat du comité, je dirais que lorsque nous regardons la publicité à titre de consommateurs, nous recherchons tous des informations exactes et précises. Lorsque les sociétés de tabac associent leurs produits à des activités liées de quelle que façon que ce soit à la promotion de la santé ou d'un mode de vie actif, il s'agit clairement de désinformation. C'est de la fausse publicité et ce n'est pas dans l'intérêt des consommateurs.

M. Paul Van Loon (président, Conseil canadien sur le tabagisme et la santé (Saskatchewan)): Je voudrais également répondre très brièvement.

Je pense qu'il est important également de ne pas examiner certaines questions séparément. Il est très difficile de répondre à votre première question—le fait de voir une automobile peut–il amener quelqu'un à fumer? L'important, je pense, est de voir les nombreux messages contradictoires que nous envoyons à nos enfants. C'est la question cruciale en l'occurrence—le fait que, d'une part, nous essayons de dire à nos enfants que le tabac est un produit très dangereux, tout en leur disant d'autre part que si nous avons le choix de faire commanditer les courses automobiles par le secteur du tabac, nous décidons d'accepter cette commandite. Voilà le genre de message que nous envoyons constamment à nos enfants. Ils ne sont pas stupides, ils s'en rendent compte.

La loi réglementant les produits du tabac, comme on l'a dit, visait à interdire la publicité au Canada. Mon enfant lit la revue *Sports Illustrated*. C'est à peu près tout ce que je peux lui faire lire. Si vous lisez ce périodique, vous y trouverez une très grande annonce de Player's, avec en très petits caractères dans le coin les mots «course automobile».

Il n'y a plus de publicité dans les magasins, alors on met les paquets dans du plastique et on les place sur le comptoir. On ne fait pas de publicité, on fait seulement l'étalage du produit.

Ce sont les messages que nous transmettons constamment à nos enfants. Je pense que nous devons examiner cette question dans son ensemble et penser à ce que nous faisons à nos enfants. Nous devons décider si nous croyons vraiment que le tabac constitue un problème aussi grave que le pensent les personnes qui se trouvent à cette extrémité de la table.

• 1940

M. St–Laurent: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur St–Laurent.

I recognize the parliamentary secretary, Mr. Walker.

Mr. St–Laurent: Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. St–Laurent.

Je donne la parole au secrétaire parlementaire, M. Walker.

[*Texte*]

Mr. Walker: Mr. Chair, just at the end of this presentation I'd like to thank the witnesses and indicate that if they would like to bring to the attention of the ministers specific points about the packaging, please do it at your earliest convenience, and we'll make sure that the people responsible see it.

Ms Blight: Thank you.

The Chairman: On behalf of committee members let me assure you and the previous witnesses that the amount of smoking is a very serious concern to each one of us.

If we could find ways to get rid of it, if we could find ways to get that tax back up without having the concomitant smoking, we all have very open minds in all parties to try to stop smoking and to try to stop the smuggling. Your help in working with us over the next short while will be very important to us. May I say to both of you, keep up your good work in doing everything you can to stop people from smoking. Thank you.

Ms Blight: Thank you.

The Chairman: And maybe your kids should read *Maclean's* magazine and *Saturday Night.*

Monsieur Asselin, je suis très reconnaissant que vous ayez laissé au Comité tous les paquets de cigarettes.

Our next witnesses are from the Chamber of Commerce of Baie Comeau.

Il s'agit de M. Pierre Breton de la Chambre de commerce de Baie–Comeau. Est–ce que monsieur Breton est ici? Monsieur Breton, vous êtes pro–fumeur ou anti–fumeur?

M. Pierre Breton (vice–président, Chambre de commerce de Baie–Comeau): Je suis anti–fumeur. Quand j'étais étudiant, j'ai travaillé pour une compagnie de cigarettes et je peux vous dire que ces gens ne sont pas dans la misère.

Le président: Bienvenue.

M. Breton: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais d'abord vous demander d'excuser la présentation, parce nous n'avons été avisés qu'hier midi par M^me^ Baldwin que nous devions faire cette présentation aujourd'hui. Malheureusement, mon président était parti à la chasse, et les gens des autres Chambres de commerce des régions ne pouvaient pas se libérer .

Le président: Excusez–moi. Un instant, s'il vous plaît. Monsieur Asselin.

M. Asselin: Est–ce qu'on peut demander au député du Parti réformiste de faire son lobbying à l'extérieur?

Le président: Je crois que cela serait utile de le faire en anglais.

M. Asselin: D'accord.

Le président: Excusez–moi. Veuillez continuer, monsieur Breton.

M. Breton: Merci. Alors, je demandais tout simplement l'indulgence du Comité pour ce document que nous avons dû préparer un peu rapidement. Le travail que nous faisons depuis six mois maintenant consiste d'abord à mettre en évidence les problèmes que vivent les régions face au transport aérien et aux tarifs aériens en particulier.

[*Traduction*]

M. Walker: Monsieur le président, je tiens à remercier les témoins et à leur dire que s'ils veulent souligner certains points précis aux ministres au sujet de l'emballage, je les prie de le faire dès que cela leur conviendra, et nous veillerons à transmettre leurs suggestions aux personnes compétentes.

Mme Blight: Merci.

Le président: Au nom des membres du Comité, je peux vous assurer, ainsi qu'aux témoins précédents, que l'incidence du tabagisme nous préoccupe tous énormément.

Il faudrait trouver des moyens de mettre fin au tabagisme, de faire remonter la taxe sans qu'il en résulte une reprise de la contrebande, et nous allons examiner, au niveau de tous les partis, divers moyens visant à mettre fin au tabagisme et à la contrebande. L'aide que vous nous apporterez d'ici quelque temps sera très importante pour nous. Je vous invite tous les deux à poursuivre vos efforts pour essayer d'amener les fumeurs à cesser de fumer. Je vous remercie.

Mme Blight: Merci.

Le président: Et vos enfants devraient peut–être lire *Maclean's* et *Saturday Night.*

Mr. Asselin, I'm very grateful to you for having left all the packs of cigarettes with the committee.

Notre témoin suivant représente la chambre de commerce de Baie Comeau.

It is Mr. Pierre Breton, from the Chamber of Commerce of Baie Comeau. Is Mr. Breton here? Are you pro–smoking or anti–smoking, Mr. Breton?

Mr. Pierre Breton (Vice–President, Chamber of Commerce of Baie Commerce): I am anti–smoking. When I was a student, I worked for a cigarette company and I can tell you that those people are not poor.

The Chairman: Welcome.

Mr. Breton: Thank you very much, Mr. Chairman.

I would first like to apologize for our presentation, because Ms Baldwin only told us yesterday at noon that we were expected to make this presentation today. Unfortunately, my president is away on a hunting trip and the representatives of the other Chambers of commerce in the area could not find the time to come.

The Chairman: I'm sorry, just a moment, please. Mr. Asselin.

Mr. Asselin: Could the Reform Party member be asked to do his lobbying outside?

The Chairman: I think it would be useful to do it in English.

Mr. Asselin: Very well.

The Chairman: I'm sorry, please continue, Mr. Breton.

Mr. Breton: Thank you. Well I was simply begging your indulgence because we had to prepare this document rather quickly. Over the past six months we have been trying mainly to bring to the floor the problems faced by the regions regarding air transportation and more specifically airfares.

[*Text*]

Cependant, lorsque nous avons été avisés que le projet de loi C–32 prévoit des augmentations de taxes pour les billets d'avion sur de longues distances et des diminutions de taxes pour les billets d'avion sur de courtes distances, vous comprenez bien évidemment que les gens des Chambres de commerce, que je représente, ont sursauté.

J'aimerais vous dire que dans cette démarche–là, les Chambres de commerce que je représente sont celles de Baie–Comeau, de la ville de Sept–îles, de Val–d'or, de Rouyn–Noranda, de Gaspé, de Mont–Joli, de Rimouski et de Ville–de–la–Baie. Ce sont des Chambres de commerce, vous le constatez, qui sont dans les régions éloignées du Québec.

Cependant, je dois dire aussi que, malheureusement, le temps et nos occupations ne nous ont pas permis d'entreprendre des démarches semblables auprès des autres régions du pays qui, nous le savons, vivent les mêmes problèmes, en particulier, au niveau de l'achalandage de leurs aéroports. Alors, si je pense à Lethbridge, par exemple, en Alberta, ou à Nanaimo, en Colombie–Britannique, j'ai la liste ici de tous les aéroports importants du Canada avec leur achalandage au cours des dernières années, qui démontre une nette décroissance dans l'achalandage des aéroports canadiens. Et cette décroissance–là, contrairement à ce qu'on peut lire dans les documents de Statistique Canada, est, pour nous, directement reliée aux augmentations fabuleuses des tarifs aériens, depuis au moins trois ans maintenant.

• 1945

Vous savez que les tarifs aériens ont augmenté de 40 p. 100, au Canada, entre septembre 1989 et novembre 1993, alors que l'indice des prix à la consommation pour le transport, pour la même période, augmentait de 10 p. 100. Alors on voit qu'il y a un problème au niveau des tarifs aériens. C'est un petit peu de ça dont je voudrais vous entretenir. Alors, si vous le permettez, je vais faire ma présentation.

Je voudrais d'abord remercier le Comité d'avoir bien voulu nous accueillir aujourd'hui et vous entretenir assez brièvement, j'espère, sur les transports en général, et les problèmes que vivent les régions face aux transports en général et au transport aérien en particulier.

Dans le cas du transport aérien, nous observons trois phénomènes importants qui s'exercent simultanément et qui tendent clairement à faire péricliter l'économie des régions du pays, par l'application d'un principe qui nous apparaît vicié à la base. Ce principe consiste à faire payer le coût de la distance aux citoyens des régions du pays et ce, sans autre contrepartie.

Je vais donc vous énumérer ces trois phénomènes qui se conjuguent, qui s'additionnent et qui nous mettent dans une situation peu brillante.

Le premier, c'est l'installation des monopoles dans le transport, en particulier le transport aérien qui opère des tarifs excessifs en région, suite aux effets de la déréglementation. Et ce sont les citoyens des régions qui paient principalement les effets pervers de cette action. On va en reparler un petit peu plus loin.

Deuxièmement, le processus de cession, par Transport Canada, de ses infrastructures non rentables en régions. Désormais, les citoyens des régions devront assumer les frais de maintien de ces infrastructures. Les citoyens des régions paieront donc encore.

[*Translation*]

However, when we were told that Bill C–32 provides for tax increases on long distance airfare and tax reductions on short distance airfares, you can obviously understand that the members of the Chambers of commerce which I represent were given quite a jolt.

I would like to say that I represent here the Chambers of Commerce of Baie Comeau, the city of Sept–Îles, Val d'or, Rouyn–Noranda, Gaspé, Mont–Joli, Rimouski and Ville–de–la–Baie. As you can see, these Chambers of Commerce are all from remote areas of Quebec.

However, I must also say that unfortunately, the lack of time and our busy schedules have not allowed us to contact groups from other areas of the country which, as we know, are faced with the same problems particularly concerning the volume of traffic at their airports. Consider for example places like Lethbridge in Alberta, or Nanaimo in British Columbia, in fact I have here the list of all the major airports in Canada with their volumes of traffic over the last few years, and all those canadian airports show a clear decrease in the volume of traffic. And such a decrease, contrary to what you can read in Statistics Canada's documents, is directly related, according to us, to the tremendous increases in airfares over the last three years at least.

As you know, air fares went up by 40% in Canada between September 1989 and November of 1993, while the consumer price index for the transportation sector increased by 10% over the same period. So, there is clearly a problem with air fares. That is the main issue I would like to address with you this evening. With your permission, then, I will proceed with my presentation.

I would first like to thank the committee for inviting us to appear and make what I expect will be some rather brief comments on the transportation sector in general, and the specific problems facing the regions in this sector and especially with respect to air fares.

In the case of air transportation, we have observed three significant phenomena that are occuring simultaneously and are clearly having a detrimental effect on the regional economy, because of the application of a fundamentally flawed principle. This principle involves forcing people in the regions to pay the full cost of their travel, without their being given any form of compensation whatsoever.

So, I will quickly run through these three phenomena which, because they are coupled one with the other and have a cumulative effect, are placing us in a rather precarious situation.

The first has to do with the creation of transportation monopolies, particularly in air transportation, where prohibitive airfares are now being charge in the regions as a result of deregulation. It is primarily the people in the regions who are bearing the brunt of deregulation's more perverse effects. We will say more about this later.

Second, there is the process, already underway in Transport Canada, aimed at transferring unprofitable regional infrastructures. In future, people in the regions will be responsible for the costs of maintaining these infrastructures. Once again, people in the regions will be bearing the brunt of the proposed changes.

[*Texte*]

Troisièmement, les politiques de taxation du gouvernement fédéral sur les billets d'avion, et le poids important que ces taxes ont pris au cours des dernières années, sont devenus un fardeau difficilement supportable pour les gens des régions qui doivent utiliser les moyens de transport existant sur des longues distances, et qui doivent donc payer des quantités de taxes extraordinaires. Les citoyens des régions paient donc.

Au niveau du premier point, l'installation de monopole dans le transport aérien et les effets de la déréglementation. La Loi nationale sur les transports, promulguée le 1er janvier 1988 par le Parlement du Canada, et qui permet le maintien et le développement de monopoles dans les régions éloignées, parce que la concurrence ne peut pas s'exercer véritablement, a amené les grands transporteurs canadiens, Canadian et Air Canada, à prendre possession de tout ce qui bougeait dans le ciel canadien. Ils ont acquis tous les transporteurs régionaux au Canada et ont installé un duopole d'un bout à l'autre du pays.

Ces compagnies avaient une idée derrière la tête, et c'était de sécuriser leur compétitivité sur le marché international en utilisant les marchés captifs canadiens des régions pour augmenter leurs tarifs aériens; c'est ce qu'ils ont fait d'ailleurs abondamment. Depuis la déréglementation, l'augmentation des tarifs aériens en région a été de 58 p.100, et les lignes régionales captives ont été utilisées pour financer leur compétitivité sur les marchés internationaux.

[*Traduction*]

Third, the federal government's tax policy with respect to airline tickets, and the major increases in the tax in recent years, have created an onerous burden for people in the regions who have no choice but to use existing transportation services to travel long distances, and who are therefore being forced to pay extrordinarily high taxes. Again, people in the regions are bearing the brunt of the government's policies.

I want to come back now to my first point, regarding the monopoly that now exists in the air transportation sector and the effects of deregulation. The National Transportation Act, passed by the Parliament of Canada on January 1, 1988, and which allows for the maintenance and development of monopolies in remote areas—since there isn't any real competition there—has led major Canadian carriers, like Canadian Airlines and Air Canada, to take over just about everything operating in Canadian air space. They bought out all the regional carriers in Canada and effectively put in place a duopoly that affects the entire country.

These companies had one thing in mind, and it was to ensure their competitiveness on world markets by using Canadian captive markets in the regions to increase their air fare; and they happily went about doing that. Since deregulation, regional air fares have increased by 58%, and these captive regional routes are being used by these companies to maintain their competitiveness in international markets.

• 1950

Nous nous sommes retrouvés avec des augmentations qui dépassent presque l'entendement et qui font qu'aujourd'hui, les hommes d'affaires, les gens qui veulent développer l'économie de leur région, ne sont pratiquement plus en mesure de circuler ou de se déplacer pour aller vers les grands centres. Et à l'inverse, les gens des grands centres, les fournisseurs des grands centres peuvent difficilement se déplacer pour aller rencontrer les hommes d'affaires des régions.

Donc, par ce seul fait, l'économie des régions est en péril.

J'aimerais vous lire rapidement un texte pour vous permettre de bien cerner le problème. Je vais essayer de faire ça vite pour ne pas vous endormir et je vais vous demander un peu d'indulgence car j'ai préparé mon texte dans l'avion.

Le président: Est-ce que vous avez payé la taxe supplémentaire?

M. Breton: Oui, sans commentaire.

Alors je n'ai donc pas eu le temps de réviser le texte.

Le président: Oui, d'accord.

M. Breton: Je tiens d'abord à vous faire part simplement du problème que nous vivons au niveau des effets de la déréglementation et par la suite on verra les deux autres points, si vous le voulez.

Je vais vous faire part d'une résolution qui a été adoptée par toutes les Chambres de commerce dont je vous ai parlé jusqu'à maintenant, et qui a été envoyée au ministre des Transports. Cette résolution a aussi été adoptée par les

So, we have been forced to accept increases that make absolutely no sense, to the point that it has become a lot more difficult for business people trying to develop their regional economy to go from point A to point B in order to travel to the major centers. And the reverse is also true, people and suppliers in the major centers are having a very hard time meeting with business people in the regions.

So, this fact alone is an indication that the regional economy is definitely at risk.

I would like to quickly read something to you to try and situate the problem. I'll try and do it quickly so as not to put you to sleep, but I would ask for your indulgence, because I actually only prepared this in the plane.

The Chairman: Did you pay the extra tax?

Mr. Breton: Yes, and we didn't say a word.

So, I really didn't have any opportunity to reread it.

The Chairman: Yes, of course.

Mr. Breton: First of all, I think it's important to make you aware of the problems we are facing as a result of deregulation and then we will move on to the other two points, if that is alright with you.

I would first like to speak about a resolution passed by all the Chambers of Commerce that I referred to earlier, and which was then sent to the Minister of Transport. This resolution was also passed by main regional cities, including Baie-Comeau, and

[*Text*]

principales villes des régions, entre autres Baie–Comeau, les principaux organismes aussi des régions, l'hôpital de Sept–Îles, l'hôpital de Baie–Comeau, enfin, tous les gens qui étaient concernés par les problèmes de transport aérien.

Considérant l'augmentation de plus de 40 p. 100 des tarifs aériens sur les vols en régions depuis novembre 1989, alors que l'indice des prix à la consommation n'augmentait que de 10 p. 100; considérant la baisse importante des passagers dans les aéroports régionaux pendant les années 1990, 1991, 1992—j'ai les statistiques de Statistique Canada ici—et la poursuite de cette diminution qui met en cause l'existence même d'un nombre croissant d'aéroports; considérant l'absence de concurrence entre les transporteurs régionaux au niveau des tarifs aériens, alors que la Loi du 1er janvier 1988 stipule clairement que la concurrence et les forces de marché doivent être, chaque fois que c'est possible, les principaux facteurs en jeu dans la prestation de services de transport viables et efficaces; considérant que l'accroissement irrationnel du nombre de vols en régions—je vous dis ça parce que les gens s'imaginent souvent que les compagnies perdent de l'argent et que leurs affaires vont mal parce qu'il n'y a pas beaucoup de monde sur les avions, mais il y a un accroissement incroyable du nombre de vols en régions alors qu'il y a une baisse marquée de la clientèle—associé à une baisse marquée de la clientèle rendent les transporteurs régionaux non rentables et non efficaces; considérant que les transporteurs aériens en régions devraient être reconnus comme un facteur primordial de développement économique régional et qu'ils sont devenus un frein à ce développement; considérant que selon les objectifs de la Loi, les liaisons assurées en provenance ou à destination d'un point du Canada par chaque transporteur ou mode de transport doivent s'effectuer dans la mesure du possible à des prix et selon des modalités qui ne constituent pas un obstacle abusif à la circulation des personnes, y compris les personnes handicapées; considérant que les coûts fiscaux substantiels que la gestion actuelle des transporteurs aériens occasionne aux contribuables que nous sommes. . .

Je vais lire plus lentement, je m'excuse.

Le président: Veuillez continuer.

M. Breton: Merci.

Le président: Vous n'avez pas eu beaucoup de préavis de cette réunion, nous non plus, mais merci.

M. Breton: C'est beau.

M. Asselin: Ne vous en faites pas, ça fait quatre fois qu'on entend cela nous autres, en anglais. Nous sommes capables de vous suivre.

M. Breton: Considérant les coûts fiscaux substantiels que la gestion actuelle des transporteurs aériens occasionne aux contribuables que nous sommes, ajoutés aux tarifs excessifs que les passagers à destination ou en provenance des régions du Canada doivent débourser; considérant enfin que les hommes d'affaires et les populations des régions ont besoin de transporteurs aériens fiables, efficaces, et à des coûts raisonnables pour assurer leur développement futur, les

[*Translation*]

major regional organizations, like the Sept–Isles hospital and the Baie–Comeau hospital, and by great many individuals for whom air transportation problems are a source of concern.

Considering the more than 40% increase in air fares on regional flights since November of 1989, compared with only a 10% increase in the consumer price index; considering the significant drop in the number of passengers using regional airports in 1990, 1991 and 1992—and I have figures from Statistics Canada here—and the fact that this continuous decline is calling into question the need to maintain an increasing number of airports; considering the lack of competition between regional carriers with respect to air fares, although the Act passed on January 1, 1988 clearly states that competition and market forces must, wherever possible, be the primary factors as regards the provision of viable and effective transportation services; considering the irrational increase in the number of regional flights—I wanted to make this point because people often think that companies are losing money and that business is bad because the planes are half empty, whereas in fact, there has been an incredible increase in the number of regional flights, despite a marked decline in the client base—couples with a marked decline in the client base is making regional carriers neither profitable nor effective; considering that regional air carriers should be recognized as a primary factor in regional economic development and that they are actually acting as a brake on this development; considering that according to the objectives of the Act, connections between specific points in Canada provided by a carrier or through a specific mode of transport should, wherever possible, be available at prices and under conditions that do not constitute an undue obstacle to the free movement of people, including persons with handicaps; considering the substantial tax burden that the current management of air carrier services means for taxpayers like us. . .

I'm sorry; I'll read more slowly.

The Chairman: Please continue.

Mr. Breton: Thank you.

The Chairman: You didn't get much advance notice about this meeting—in fact, neither did we—but thank you.

Mr. Breton: Great.

Mr. Asselin: Don't worry, we've been hearing the same thing in english for the past four months. We're perfectly capable of following you.

Mr. Breton: Considering the substantial tax burden that the current management of air carriers services means for taxpayers like us coupled with the prohibitive air fares that passengers to and from the regions of Canada are forced to pay; and finally, considering that business men and women and people in the regions need reliable, effective air carriers whose services are available at a reasonable cost to ensure their future development, the various Chambers of Commerce and

[*Texte*]

différentes Chambres de commerce en question et les municipalités qui ont fait parvenir cette résolution au ministre, demandent que soit instituée par le ministre des Transports du Canada, une enquête publique sur les transports aériens en régions.

[*Traduction*]

municipalities I've already mentioned sent this resolution to the minister, asking that the federal Minister of Transport conduct a public inquiry into regional air transportation issues.

• 1955

Tout le monde souhaite qu'une telle enquête puisse amener le ministre, dans un délai raisonnable, à mettre en place toute action corrective qui aurait pour but de rétablir, dans le ciel canadien, les grands objectifs de la Loi nationale sur les transports de 1988, soit la sécurité et l'accessibilité des tranports aériens à des coûts raisonnables, par des transporteurs fiables et efficaces entre lesquels une véritable concurrence s'exercerait.

Everyone hopes that such an inquiry will lead the Minister, within a reasonable period of time, to take corrective actions to reinstate the main objectives of the 1988 National Transportation Act, namely the provision of safe, accessible air transportation services at a reasonable cost, by reliable and effective carriers operating in a truly competitive environment.

C'est le texte de la résolution. Cela va peut-être permettre de vous mettre en situation et de comprendre les effets de la déréglementation tels qu'ils sont perçus en région et comme nous les vivons.

That is the actual wording of the resolution. That may give you a better idea of our position and help you to understand the effects of deregulation, as they are perceived in the region and as we have been experiencing them.

Le deuxième phénomène qui vient mettre une pression supplémentaire sur les épaules des contribuables des régions du Canada, mais en particulier, des contribuables du Québec—parce que c'est ceux que je représente—, c'est le processus de cession, par Transport Canada, de ses infrastructures non rentables dans les régions. Désormais, les citoyens des régions devront assumer le maintien de ces infrastructures.

The second phenomenon putting additional pressure on taxpayers in the various regions of Canada—and particularly Quebec taxpayers, since they happen to be the ones I am representing tonight—has to do with the transfer process of unprofitable regional infrastructures, now under way in Transport Canada. In the future, taxpayers living in the regions will be responsible for the cost of maintaining these infrastructures.

Dans le cas des aéroports, par exemple, cette démarche amènera les régions faiblement peuplées à prendre en charge des aéroports où l'achalandage est en chute libre à cause des augmentations tarifaires excessives, ces dernières années, des transporteurs aériens. C'est donc un poids financier additionnel pour les citoyens des régions.

In the case of airports, for example, this process will force sparsely populated regions to take over the administration of airports the use of which is in sharp decline because of exorbitant increases in air fares on the part of air carriers in recent years. This is there for an additional financial burden for people living in the regions.

Troisièmement, les politiques de taxation du gouvernement fédéral sur les billets d'avion et le poids important que ces taxes ont pris ces dernières années. L'augmentation continuelle des taxes sur les billets d'avion à l'intérieur du pays est un phénomène qui s'ajoute aux deux précédents pour accroître le fardeau financier sur les épaules des contribuables en région et pour accentuer les difficultés des régions à remettre leur économie sur les rails et donc accentuer les difficultés du Canada à remettre son économie sur les rails, parce que nous considérons que l'économie du Canada ne peut pas se faire sans ces régions.

Our third point relates to the federal government's tax policy regarding airline tickets and the significant burden that these taxes have come to represent in recent years. The constant increase in the air transportation tax on domestic flights is indeed a phenomenon that, coupled with the other two problems that we have already mentioned, adds to the financial burden of taxpayers living in the region, while at the same time making it harder for the regions—and therefore, for Canada as a whole—to get their economy back on track, because we believe Canada's economy will not mend itself without the help of the regions.

J'aimerais là-dessus vous lire simplement un commentaire rapide de M. Horvath Dezso, professeur en Commerce international à l'Université York. Devant les maux économiques que nous vivons, face à la compétitivité internationale, his prescription has two points:

> "...attract more foreign investment and encourage domestic firms to internationalize. Of course, this is not happening because, in my opinion, Canada's governments impose policies and taxes that increasingly discourage investment."

In that connection, I would quickly like to read a comment by Mr. Horvath, who is a professor at York University in Toronto. He says: Given the economic difficulties we're facing and increased international competition...

> ...il faut agir sur deux fronts—il faut dans un premier temps attirer davantage d'investissements étrangers et encourager les entreprises canadiennes à s'internationaliser. Bien sûr, cela ne se produit pas à présent car les gouvernements canadiens appliquent des politiques et imposent des taxes de toutes sortes qui découragent l'investissement.

Suite à l'addition de ces trois fardeaux que le gouvernement fédéral a donc choisi de faire supporter aux régions, nous avons nettement l'impression que le législateur et les bureaucrates du gouvernement fédéral vivent à des années lumières des préoccupations et des attentes des citoyens des régions du pays, et deux points confirment notre impression.

Given these three separate burdens that the federal government has decided to shift to the regions, it is our strong impression that federal legislators and bureaucrats are light years away, when it comes to understanding the concerns and expectations of the people living in the regions, and two points in particular have confirmed that impression.

[*Text*]

D'abord, il y a le sommaire du projet de loi où il est dit:

Les modifications apportées à la taxe de transport aérien ont pour effet de réduire le fardeau fiscal imposé aux vols intérieurs et transfrontaliers à courte distance et de le déplacer sur les vols à longue distance.

Nous ne comprenons pas que si vous demeurez en région éloignée, vous devez être surtaxé alors que si vous êtes près des grands centres, vos taxes seront diminuées. Quel est le véritable but du gouvernement dans cette démarche?

Dans le cadre précité, il semble que le gouvernement fédéral conjugue ses efforts avec le ministère des Finances et les ministère des Transports, pour accroître démesurément les charges financières sur les citoyens des régions éloignées.

Deuxième point étonnant du projet de loi. Dans le texte qui explique le projet de loi, et qui m'est parvenu grâce à M^me^ Baldwin, je lis:

Cette mesure vise à répondre aux préoccupations exprimées par les transporteurs qui offrent des services de transport à courte distance aux petites communautés, et selon lesquels la taxe de transport aérien est trop lourde pour les usagers des vols à courtes distances.

[*Translation*]

First of all, the summary of the Bill, where it is stated:

The changes made to the air transportation tax will have the effect of reducing the tax burden for short haul domestic and cross–border flights and transferring it to long haul flights.

We simply cannot understand why someone living in a remote region should be overtaxed, while someone living in a major urban centre should be paying less tax. What is the government's real purpose in making these changes?

In this context, it would seem the federal government is working with the Departments of Finance and Transport to impose enormous increases in financial costs on the people living in remote areas.

And there is a second point related to the legislation that we find quite astonishing. In the document that explains the legislation, that was sent to me by Mrs. Baldwin, I saw the following statement:

This measure is intended to meet the concerns expressed by carriers providing short haul transportation services to small communities, who maintain the air transportation tax represents an excessive burden for people who frequently take short haul flights.

• 2000

Donc, si elle est trop lourde pour les gens qui voyagent sur de courtes distances, pourquoi est–ce qu'on la jetterait dans la cour des gens qui sont obligés d'utiliser les vols aériens pour se déplacer dans le but de faire vivre leur économie? C'est une question.

Le président: J'aimerais suggérer que l'on puisse vous interrompre un moment parce que je sais que quelques députés aimeraient vous poser des questions.

M. Breton: D'accord.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Brien.

M. Brien: Je voudrais vous demander d'abord de me donner les tarifs pour un vol de Baie–Comeau à Montréal, Baie–Comeau à Québec ou les vols de Baie–Comeau vers des grands centres. Quelle est l'échelle des prix?

M. Breton: Actuellement les vols de Baie–Comeau vers Montréal sont au coût de 658$ aller–retour, ce qui est très cher. Je pense que vous en conviendrez. Le vol Baie–Comeau vers Québec est aux alentours de 550$; malheureusement je n'ai pas tous les chiffres en tête. Les vols de Sept–Iles sont encore plus élevés. Pour Rimouski ou Mont–Joli ça se rapproche du prix de Baie–Comeau, et pour Rouyn–Noranda je pense que c'est à quelques sous près la même chose de Rouyn–Noranda à Montréal que de Baie–Comeau à Montréal.

Les hommes d'affaires ou les investisseurs n'ont pas tous les moyens, vous le comprenez, de payer 658$ pour aller régler des problèmes. C'est la raison pour laquelle on dit, dans notre texte, que les tarifs aériens sont véritablement devenus un frein au développement de notre région et quand on s'aperçoit que le gouvernement a décidé de rajouter des taxes, il est évident qu'il est urgent de se faire entendre pour ne pas laisser mourir nos régions.

So, if it represents an excessive burden for people travelling short distances, why transfer this burden to people who have no choice but to use air transportation to move from A to B if they want to keep their local or regional economy? That's the question.

The Chairman: I would like to suggest that we interrupt you at this point, as I know that a number of members are anxious to ask you questions.

Mr. Breton: Fine.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Brien.

Mr.Brien: I would first like to ask you to give me an idea of what the air fare would be for a flight from Baie–Comeau to Montreal, from Baie–Comeau to Quebec City or, say, for flights from Baie–Comeau to the major metropolitan centers. What kind of scale are we looking at?

Mr.Breton: At this time, a flight from Baie–Comeau to Montreal costs $658 return, which you probably agree is a lot of money. A flight from Baie–Comeau to Quebec City costs around $550; unfortunately, I cannot give you all the figures off the top of my head. Flights from Sept–Iles are even more expensive. For Rimouski or Mont–Joli, the cost of a flight is similar to the one out of Baie–Comeau and for Rouyn–Noranda, I think it's very similar to the cost of a flight from Rouyn–Noranda to Montreal or Baie–Comeau to Montreal.

All businessmen and investors cannot necessarily afford to apy $658 return to go and deal with specific problems. That's the reason why we have pointed out in our brief that air fares are really acting as a brake on development in our region, and when we see that that government is now determined to increase the tax burden, well, we obviously consider it urgent to make our views known so that the regions do not just continue to decline.

[*Texte*]

On a rencontré ce midi, à Baie–Comeau, les gens du ministère des Transports qui nous ont expliqué le principe de cession des aéroports parce que ça coûte trop cher au gouvernement. On le donne aux régions, mais dans les régions il n'y a personne qui a les moyens de rentabiliser un aéroport. En région, dans les endroits où c'est vital, il n'y a pas d'autres moyens que d'utiliser l'aéroport pour se déplacer, en particulier sur la Côte–Nord, à moins de prendre le bateau et d'avoir deux jours à perdre pour se déplacer.

M. Brien: Je comprends bien la problématique. Effectivement Rouyn–Noranda c'est dans mon comté et je sais que les Chambres de commerce échangent beaucoup d'informations là–dessus. Ce que je comprends et je veux savoir si c'est correct, c'est que vous dites que les gens semblent penser que 10 $ de plus par billet, ce n'est rien, mais qu'en fait c'est surtout l'impact de la déréglementation et le processus de transfert des aéroports qui porte à conséquence.

Tout ça ensemble, peu importe l'augmentation de taxes, est, au départ, inacceptable. J'aimerais que vous me parliez un petit peu de votre demande. Vous dites que vous voulez une enquête publique sur le transport, mais sur quel aspect en particulier?

M. Breton: Nous reviendrons sur cet aspect parce qu'on va présenter un mémoire au ministre d'ici quelques mois. Je voudrais plutôt, parce que je n'ai pas pu finir mon texte, en venir aux recommandations. Il est évident que cette loi permet au gouvernement de s'intéresser aux profits des compagnies de transport sans s'intéresser véritablement aux citoyens de la région, ce qui est tout à fait odieux.

Nous avons une proposition, une suggestion à faire au gouvernement parce qu'on ne veut pas avoir l'air de vouloir défaire un projet de loi. On voudrait trouver quelque chose de positif et peut–être en profiter pour terminer cette querelle avec quelque chose de positif, au moins.

Nous suggérons que le gouvernement étudie la possibilité de diminuer les taxes sur les billets d'avion en régions éloignées pour permettre la promotion ou la réinstallation d'une économie saine dans les régions du pays, et que simultanément, le gouvernement étudie aussi sérieusement la possibilité de taxer les billets d'avion des vacanciers qui quittent le Canada et qui génèrent un déficit touristique énorme pour le pays, tout le monde en convient.

• 2005

Je pense alors que l'économie du pays risque beaucoup moins de souffrir de la situation, et que, si les gens ont les moyens de prendre un billet d'avion pour aller à Paris ou ailleurs en vacances, ils peuvent contribuer auprès du gouvernement au financement du pays sans que les régions soient pénalisées par cette situation.

Essentiellement, c'est l'idée de base. Monsieur Brien, je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais on voulait quand même amener quelque chose de positif.

Le président: Avez–vous d'autres questions monsieur Brien? Une question ou un discours?

M. Brien: J'en ai plusieurs monsieur. . .

[*Traduction*]

At lunch time, in Baie–Comeau, we met with people from the Department of Transport who explained that the airport facilities were being transfered because they were costing the government too much money. They are being turned over to the regions, but there seems to be no one available in the regions to actually make the airports profitable. In those areas where these services are really vital, one has no choice but to use the airport to get from one place to the other, particularly on the North Shore, unless you want to take a boat and waste two days travelling.

Mr. Brien: Yes, I certainly understand the problem. Rouyn–Noranda is in my riding and I know that the Chambers of Commerce have been exchanging a lot of information on this issue. What I have been told—and I would like to be told whether this is true or not—is that people seem to believe that paying ten dollars more for a ticket is really nothing, but your greatest concern is in fact the overall impact of deregulation and the airport transfer process that is now underway.

All these factors taken together, whatever the tax increase is, make for a totally unacceptable situation. I would like you to tell me a little bit more about what you are actually recommending. You say that you want there to be a public inquiry into transportation, but what specific aspect of transportation services?

Mr. Breton: We will talk about this specific point later, because we will in fact be tabling a brief with the Minister in the next couple of months. Since I was not able to finish my opening comments, I would like to move quickly to our recommendations. It is clear that this legislation is an opportunity for the government to take an interest in transportation company profits without really taking any interest in the concerns of the people living in the regions, and we are totally appalled by this.

We have decided to come forward with a suggestion for the government, because we don't want to give the impression that we simply want to criticize the bill. We want to make a positive contribution and perhaps through descent and up with something that brings some benefit.

We suggest that the government consider decreasing the tax on airline tickets in remote regions in order to promote or allow an economic recovery to take hold in the regions, and that at the same time, the government seriously consider taxing air fares for vacartioners leaving Canada, which has led to an enormous tourism deficit for Canada as a whole, as everyone would agree.

I think that the country's economy is likely to suffer much less and that if people can afford to buy a plane ticket to Paris or to another destination for their holiday, they can well contribute to improving the government's finances, without the regions being penalized for the current situation.

That is the basic idea. Mr. Brien, I don't know whether I really answered your question, but I want you to know that our intention was to make a positive contribution.

The Chairman: Do you have any further question, Mr. Brien? A question, or a speech?

Mr. Brien: I have several, Mr. . .

[*Text*]

Le président: Monsieur Asselin.

M. Asselin: J'aurais une première question et elle s'adresse au président. Pourquoi avoir mis les tarifs aériens dans le projet de loi C–32 qui traite en même temps du tabac?

Le président: Peut–être que le secrétaire parlementaire pourrait répondre à ça.

M. Asselin: Pourquoi avoir mis dans le projet de loi C–32, la taxe sur le tabac, et en même temps les tarifs aériens?

M. Walker: Dans le projet d'un budget il y a normalement deux ou trois projets de loi et après ça, il n'y a plus qu'un de projet de loi qui comprend les trois mesures qui se trouvaient dans le discours du budget.

M. Asselin: Pour ce qui est du projet de loi C–32 le Bloc québécois est prêt à vous suivre et à vous donner raison jusqu'à un certain point, en ce qui concerne le tabac. Par contre, pour le problème de l'augmentation des tarifs aériens, il est certain que nous allons vous proposer un amendement en ce qui concerne l'augmentation des tarifs aériens en région.

Comme le dit M. Breton qui est vice–président de la Chambre de commerce de Baie–Comeau, et qui vient comme témoin au nom de plusieurs Chambres de commerce, chez nous à Baie–Comeau, on n'a pas de transporteurs ferroviaires, c'est–à–dire qu'on n'a pas de trains qui viennent à Baie–Comeau, et lorsqu'on a à se déplacer par le réseau routier, il faut 5 heures et demie pour aller de Baie–Comeau à Québec et 8 heures jusqu'à Montréal. Et si on part de Sept–Iles — parce que tout à l'heure on a parlé de Sept–Iles et le député de Manicouagan est avec nous ce soir — on rajoute deux heures et demie. De Sept–Iles à Montréal il faut 10 heures et demie de route, en véhicule, pour se rendre d'une extrémité à l'autre.

Et lorsqu'on a à se déplacer en région sur la Côte–Nord pour aller en voyage d'affaires principalement, il faut compter des coûts et du temps. Il faut une journée pour aller et une journée pour revenir. Également, en région, on fait affaire avec des hommes et des femmes, des professionnels de l'extérieur, comme consultants ou autres, et qui font affaire avec les municipalités ou tous autres intervenants, soit Hydro–Québec ou des compagnies locales. Ce sont des coûts qui s'additionnent. Un professionnel qui viendrait de l'extérieur, par exemple de Montréal pour faire affaire avec la ville de Baie–Comeau, chargera à la ville le coût de ses frais de déplacement. Non seulement son billet aura coûté 700 $, mais à cause de la distance et des horaires d'avion, il devra certainement se loger pour la nuit et repartir le lendemain.

Il y a également un autre problème en région, et principalement dans la région de la Côte–Nord, ce sont les soins de santé. Les hôpitaux ne sont pas capables de fournir, et on n'a pas tous les spécialistes en région. On doit donc se déplacer continuellement en direction de Québec et de Montréal.

Selon le nouveau projet de loi C–32, les taux baissent sur les courtes distances et sur les longues distances, qui vont des régions vers les grands centres, il y a une augmentation pour les billets qui coûtent 500$ et plus. Avant, c'était plafonné à 40$, aujourd'hui c'est 50$ et c'est donc 10$ supplémentaires à payer.

[*Translation*]

The Chairman: Mr. Asselin.

Mr. Asselin: I have one question to put to the Chairman. Why were airfares included in Bill C–32 which deals at the same time with tobacco?

The Chairman: Perhaps the parliamentary secretary could answer that question.

Mr. Asselin: Why was the decision taken to include not only the tobacco tax but airfares in Bill C–32?

Mr. Walker: At the budget proposal stage, there are ordinarily two or three bills involved, but once the process moves forward, there tends to be only one bill that includes all the measures set out in the budget speech.

Mr. Asselin: As far as Bill C–32 is concerned, the Bloc Québécois is prepared to a certain extent to follow your recommendation and admit the legitimacy of what you're proposing with respect to tobacco. On the other hand, when it comes to airfare increases, we have every intention of proposing amendments relating to regional airfare increases.

As has been pointed out by Mr. Breton, who is vice–president of the Baie–Comeau Chamber of Commerce, and speaks to us this evening on behalf of a number of Chambers of Commerce in the Baie–Comeau region, we have no rail companies — in other words, there is no train service as far as Baie–Comeau, and if we have to go by car, it takes five and a half hours for the trip from Baie–Comeau to Quebec City, and eight hours to go to Montreal. From Sept–Iles — because someone mentioned Sept–Iles earlier, and the member from Manicouagan is in fact with us this evening — you have to add another two and a half hours to that. The trip from Sept–Iles to Montreal by car takes ten and a half hours, in other words to go from one end of the province to the other.

And if we're talking about travel in the North–Shore region mainly for business reasons, there is a question not only of cost but of the time involved. It takes one day to go and another day to come back. Also, in the regions, we deal with business men and women, professionals from other areas, who may be acting as consultants or in another capacity, and who deal with the municipalities and various other agencies, like Hydro–Québec or local companies. All of these costs add up. A professional coming, say, from Montreal to do business with the city of Baie–Comeau will charge the city his travel costs. Not only does his airline ticket cost $700, but because of the distance and flight schedules, he's likely to have to stay overnight and wait until the next morning to leave.

There is also a further difficulty in the regions — and particularly in the North–Shore area, and that is a problem of health care. The hospitals there simply do not have every kind of specialist on staff. So, we constantly have to go to Quebec City or Montreal for health–care reasons.

• 2010

Under the terms of Bill C–32, the rates will drop on short–haul flights whereas on long–haul flights from the regions to the major centers, there will be an increase for airline tickets costing $500 or more. Before, the tax was capped at $40, whereas now it's moving up to $50 — in other words, an extra $10.

[*Texte*]

Je pense que comme le suggère le vice–président de la Chambre de commerce, le gouvernement ne devrait pas faire comme les Conservateurs, car en fait on a changé de gouvernement à cause de cela. Entre 1989 et 1993, il y a eu 40 p. 100 d'augmentation pour les billets d'avion en région et nous, nous vous demandons de faire vos preuves, puisque vous venez de commencer, en arrêtant de taxer les gens en région. Il faudrait s'occuper du développement régional et penser à trouver une formule.

Le président: Vous pouvez répondre à cette question?

M. Asselin: Il serait bon, monsieur le secrétaire parlementaire et monsieur le président, que vous teniez compte de la revendication du vice–président de la Chambre de commerce. Qu'on commence à mettre une taxe peut–être sur les billets d'avion qui coûtent plus de 1 000$, par exemple. À ce moment–là, je pense qu'avec un billet d'avion de 1 000$, on pourrait aisément se déplacer en région et vers les grands centres. J'aimerais que le groupe de la Chambre de commerce que vous représentez, fasse parvenir à la Commission des finances, des suggestions concrètes et des idées comme celles de ce soir, c'est à dire qu'on abolisse la taxe ou du moins, qu'on pense à l'abaisser pour ceux qui sont en région. On devrait favoriser ce système comptable et augmenter la taxe peut–être pour les vacanciers, et ceux qui vont vers d'autres pays où se déplacent entre provinces. Mais à l'intérieur d'une seule province, il pourrait y avoir un prix maximal. En tout cas, au–delà de 1 000$, on pourrait commencer à avoir une taxe parce que, sans cela, on va avoir de la contrebande sur les transports aériens et vous ne serez pas capable de la contrôler.

M. Breton: Mais monsieur Asselin, c'était une proposition. Il est clair qu'on a plusieurs autres propositions qui pourraient concerner l'utilisation des fonds publics au niveau de la Fonction publique et au niveau des Transports. J'entendais quelqu'un d'Intercanadien dire, la semaine dernière, que dans la région du Bas–Saint–Laurent et la Gaspésie, 75 p. 100 des passagers ont leurs billets d'avion payés par des entreprises gouvernementales ou paragouvernementales.

Alors, occupez–vous seulement du tarif aérien. Notre travail est de présenter au ministre des Transports un rapport sur les compagnies qui ne compétitionnent pas au niveau du tarif de base et qui augmentent leurs tarifs, alors que l'objet de la loi est de faire entrer les transporteurs dans une véritable compétition.

La déréglementation était faite pour permettre d'avoir une saine concurrence et que ce soit la concurrence qui fixe les prix, mais malheureusement, de toute évidence, les deux compagnies se parlent, et ça saute aux yeux. Elles ont toujours les mêmes prix, le même jour, et s'il y en a une qui met un tarif spécial, le lendemain l'autre a le même tarif.

M. Asselin: Je suis d'accord avec vous, car lorsque des agents municipaux se déplacent vers Montréal, c'est le citoyen payeur de taxes qui paie. Si une commission scolaire ou des employés de la commission scolaire se déplacent, c'est encore le citoyen payeur de taxes scolaires qui va payer.

[*Traduction*]

As the vice–chairman of the Chamber of Commerce has suggested, the government should not be doing what the Conservatives did, because that's precisely why a new government was voted in to office. Between 1989 and 1993, there was a 40% increase in regional airfares and we are asking, since you have just begun your term, that you now prove yourselves by no longer taxing people in the regions. We should be thinking more about regional development and trying to find a way to stimulate that development.

The Chairman: Can you answer the question?

Mr. Asselin: You, Mr. Chairman, and the parliamentary secretary would do well to consider carefully what the vice–president of the Chamber of Commerce is asking. Perhaps we should start taxing airline tickets that cost more than $1,000, for instance. If that were the case, I think that if we were using a $1,000 airline ticket as a benchmark, we could easily move around the regions and to the main metropolitan centers with no difficulty. I would ask that the group from the Chamber of Commerce that you are representing this evening send its concrete suggestions to the Finance Committee—such as abolishing the tax or at least lowering it for people in the regions, which were the ones you brought forward this evening. Perhaps we should consider that kind of accounting system and explore the possibility of increasing the tax for vacationers—that is for people travelling to other countries or between provinces. But within a given province, there could be a maximum. In any case, we might want to have a tax on tickets costing more than $1,000, since otherwise, there might be illicit air transportation activity and you would be unable to control that.

Mr. Breton: We want you to know, Mr. Asselin, that that is only a suggestion. We have a number of other proposals relating to the use of public funds in the Public Service or at Transport Canada. I heard someone from Intercanadien saying last week that in the lower St. Lawrence and Gaspé regions, 75% of all passengers have their airline tickets paid for by government or para–government organizations.

So, we are asking that you concern yourselves only with airfares. Our job is to present the Minister of Transport with a report on those companies that are not competing in terms of basic fares and are in fact increasing their fares, although the goal of the Act is to create real competition among transportation carriers.

The purpose of deregulation was to allow healthy competition to occur in the marketplace and that prices be set on the basis of that competition; unfortunately, however, it seems very clear that the two companies are consulting one another—there can be no doubt about that. They always have the same prices, on the same days, and if one introduces a special rate, the next day you can be certain that the other company will be advertising that same rate.

Mr. Asselin: I agree with you, because when municipal representatives go to Montreal, taxpayers are the ones paying for their trips. If representatives or employees of a school board travel, once again, the people who pay school taxes are the ones paying those costs.

[*Text*]

Même les employés d'Hydro–Québec, s'ils ont à se déplacer de Baie–Comeau à Montréal, c'est sur le tarif d'électricité, finalement, qu'on va payer. Si des fonctionnaires ont à se déplacer, comme les députés, lorsque je pars de Baie–Comeau pour venir à Ottawa, ça coûte 968$. Alors c'est encore le gouvernement qui paie et le gouvernement, c'est nous autres, ce sont nos taxes.

Le président: Monsieur Asselin, vous avez été un très bon témoin, merci. Juste une petite question monsieur St–Laurent?

M. St–Laurent: C'est une observation monsieur le président.

Le président: C'est bien si ça dure moins de 10 minutes.

[*Translation*]

Even when Hydro–Québec employees travel from Baie–Comeau to Montreal, we end up paying through our electricity rates. If public servants travel, or members of Parliament—I know in my case, the trip from Baie–Comeau to Ottawa costs $968. So, again, the government is paying, although in reality we are the government, since these costs are paid through our taxes.

The Chairman: Mr. Asselin, you have been an excellent witness. Thank you. One brief question, Mr. St–Laurent?

Mr. St–Laurent: Just an observation, Mr. Chairman.

The Chairman: That's fine, as long as it lasts less than 10 minutes.

• 2015

M. St–Laurent: On parlait tout à l'heure des comparaisons, et je vais vous donner un exemple pour mieux comprendre. On compare souvent Sept–Îles—Montréal, ou Baie–Comeau—Montréal avec des voyages en Floride. Baie–Comeau—Montréal, c'est l'équivalent de deux voyages en Floride, aller–retour, et Sept–Îles—Montréal, c'est trois voyages en Floride, aller–retour. Mais de Sept–Îles à Montréal, on n'est pas en Floride.

Le président: Ça c'est vraiment épouvantable!

M. St–Laurent: Ce n'est pas logique.

Le président: J'ai eu la même impression à Toronto, ou à Vancouver, où on joue un match de hockey ce soir. . . Non, non, c'est à New–York, excusez–moi!

M. Brien: Est–ce que vous avez des relations, des liens avec des gens, par exemple du nord de l'Ontario qui ont sûrement le même problème, ou d'autres régions?

M. Breton: Écoutez, nous sommes des bénévoles dans les Chambres de commerce. On a déployé tout notre énergie pour réunir tout le monde. C'est déjà toute une activité de réunir les gens d'Abitibi avec ceux de Gaspésie, puis de la Côte–Nord et puis du Lac Saint–Jean. Nous savons, grâce aux résultats de Statistique Canada que j'ai ici, qu'il y a des aéroports canadiens qui vivent des situations dramatiques.

Je vois Yarmouth, en Nouvelle–Écosse, qui a une diminution de 26 p. 100 en trois ans de son achalandage. Pour Baie–Comeau, on parle de 34 p. 100 de moins, et pour Bagotville on parle de 34 p. 100 de moins en trois ans. Et dans trois ans, qu'est–ce qui va rester comme passagers dans ces aéroports–là? Et les pauvres municipalités qui vont être obligées d'acheter l'aéroport, puis de le financer. Avec quoi vont–elles le financer?

Si je vais en Ontario, je vois Hamilton ici, qui a une diminution de 56 p. 100. Je vois North Bay qui est à moins 16 p. 100, et 21 p. 100 de diminution à Windsor. Puis je vois 46 p. 100 de diminution à Fort St. John, *British Columbia* et 33 p. 100 à Medecine Hat, Alberta, 29 p. 100 à Lethbridge, 26 p. 100 de diminution en Colombie–Britannique aussi à Campbell River, Kelowna, moins 25 p. 100, Nanaimo 20 p. 100 de diminution, c'est une hécatombe! On lit ce qui se passe dans les aéroports

Mr. St–Laurent: We were making comparisons earlier, and I would just like to give you an example so that I can get a better understanding of the situation. People often compare a trip from Sept–Îles to Montreal or Baie–Comeau to Montreal to trips to Florida. The Baie–Comeau—Montreal route is the equivalent of two return trips to Florida whereas the Sept–Îles—Montreal route is the equivalent of three return trips to Florida. And yet, when we go from Sept–Îles to Montreal, we definitely do not end up in Florida.

The Chairman: That's absolutely awful!

Mr. St–Laurent: And it makes no sense whatsoever.

The Chairman: I got the same impression in Toronto, or in Vancouver, where there's a hockey game tonight. . . No, I'm mistaken; it's in New York!

Mr. Brien: Have you any contact with people living in Northern Ontario, for instance, who probably are experiencing the same problem, or with people in other regions?

Mr. Breton: I think I should point out that the people who are with the Chambers of Commerce are all volunteers. We have made a tremendous effort to get people involved in this issue. It already takes considerable time and effort to bring people in the Abitibi together with people in the Gaspé, people on the North Shore and then with people in Lac Saint–Jean. Through the information we have obtained from Statistics Canada, that I have with me this evening, we know for a fact that some Canadian airports are in quite dire straits.

I see that Yarmouth in Nova Scotia has experienced a 26% drop in use over a three–year period. In Baie–Comeau, the figure given is a 34% decline whereas for Bagotville, it's a 34% decline over three years. Three years from now, just how many passengers will still be using those airports? And yet now these poor municipalities are to be forced to buy the airports and to operate them. Where are they ever going to find the money to do that?

In the case of Ontario, if we take Hamilton, the figure given here is a 56% decline. North Bay has a 16% drop, and it's 21% in the case of Windsor. There's a 46% decline at Fort St. John in British Columbia, compared with 33% in Medecine Hat, Alberta, 29% in Lethbridge, 26% at Campbell River—again, in British Columbia, a 25% decline for Kelowna, 20% for Nanaimo—it sounds very much like a slide into oblivion! When you read about what's going on in Canadian airports today, the

[*Texte*]

canadiens, et les politiques actuelles sont inacceptables. Je ne sais pas ce qu'il faut faire, mais ça ne peut pas durer.

Le président: J'aimerais peut-être suggérer que la question des aéroports régionaux soit pour le comité des transports. Nous avons tant de problèmes suggérés par les députés qu'on pourrait recommander à notre Comité de faire des enquêtes sur les prix et la situation terrible de beaucoup de nos aéroports régionaux. Vous êtes d'accord?

M. Breton: Je suis tout à fait d'accord.

Le président: Monsieur Breton, j'aimerais vous remercier au nom de tous les membres de ce Comité. Vous nous avez présenté une situation, pas vraiment désastreuse, mais une situation qui n'est pas bonne. J'ai l'impression que beaucoup de régions du Canada sont dans cette situation en ce moment et je vous remercie beaucoup de votre présentation.

M. Breton: Je vous remercie beaucoup de votre accueil. Je voudrais simplement savoir si vous souhaiteriez avoir un document de cette présentation ou non. Parce que nous pouvons vous le faire parvenir dans les jours qui viennent.

Le président: Toute la discussion est dans le compte rendu des témoignages de ce Comité, mais si vous avez quelque chose que vous pourriez nous laisser, ça nous aiderait.

M. Breton: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Breton, bonne chance.

Just a little bit of business. Ms Stewart.

Mrs. Stewart (Brant): I have just one question, which I should have asked when we had the Revenue people in at our last set of witnesses. When we talk about the health promotion surtax, the brief we received from Revenue talks about the tobacco manufacturers being the subject of this tax. I need clarification as to whether that includes processors and if in fact there is any opportunity for small processors to be exempt from this surtax. I was wondering if I could ask that of the parliamentary secretary.

The Chairman: Yes. He knows all these things.

[*Traduction*]

policies brought forward seem totally unacceptable. I don't know what must be done, but I do know we cannot let this continue.

The Chairman: I would like to suggest that the regional airport issue be referred to the Transport Committee. So many problems have been raised by members that we may want to recommend that the committee undertake an inquiry into prices and the deplorable situation of a great many regional airports these days. Would you agree?

Mr. Breton: Yes, absolutely.

The Chairman: Mr. Breton, I would like to thank you on behalf of all the members of the committee. You have made us aware of a situation that while it may not be completely disastrous, is certainly anything but positive. It is my feeling that many regions in Canada are currently going through this and I want to thank you very much for your presentation on the issue.

Mr. Breton: Thank you very much for your kind attention. I would just like to know whether you would be interested in having a written copy of our presentation or not. We can always send it to you in the next few days, if you're interested.

The Chairman: Well, the entire discussion will be reproduced in the committee's proceedings, but if you have something to leave with us, that would certainly be helpful.

Mr. Breton: Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Breton, and good luck.

Maintenant, je voudrais que nous discutions de quelques petites questions administratives. Madame Stewart.

Mme Stewart (Brant): Je n'ai qu'une petite question à poser, que j'aurais dû poser aux représentants de Revenu Canada lorsque nous avons reçu la dernière série de témoins. En ce qui concerne la surtaxe pour la promotion de la santé, le mémoire que nous avons reçu de Revenu Canada affirme que les fabricants de tabac vont être assujettis à cette taxe. Mais je voudrais savoir si cela comprend les transformateurs, et si jamais il serait possible d'exclure les petits transformateurs. Je me demande si je pourrais poser cette question au secrétaire parlementaire.

Le président: Oui, bien entendu. Il connaît la réponse à toutes ces questions.

• 2020

Mr. Walker: The item is considered in the act and a definition of a manufacturer is given in the act. If I can refer people to proposed subsection 182.(2), tobacco manufacturing is defined to mean

> any activity (other than farming) relating to the manufacture or processing in Canada of tobacco or tobacco products in or into any form that is, or would after any further activity become, suitable for smoking.

The issue has been raised by many people to get clarification. Whenever you're dealing with tax changes in the tobacco industry there are always a number of complications. The minister has written in some detail as to what the purposes are and who is included and what the particular relief is for those who are dealing with small manufacturers.

M. Walker: Le point est prévu dans la loi, et l'expression «fabricant de tabac» est défini dans la loi. Si vous regardez le paragraphe 182.(2) de la loi, vous constaterez que l'expression «fabrication du tabac» s'entend de

> toute activité, sauf l'agriculture, liée à la fabrication ou à la transformation au Canada du tabac ou de produits du tabac en la forme qui peut être fumée ou qui pourrait l'être après quelque autre activité.

La question a été soulevée par un bon nombre de personnes qui ont demandé des explications. Toutes les fois qu'il y a des changements aux taxes sur le tabac, il y a toujours énormément de complications. Le ministre a décrit par écrit à quelle fin cette taxe était imposée, qui y était assujetti et quels allégements étaient accordés à ceux qui sont considérés comme de petits fabricants.

[*Text*]

I will submit to a committee the letter, Mr. Chair, but I would like to just deal with one particular paragraph, if it's the wish of the chair, to make sure the record's clear. The tax system includes an incentive for manufacturing and processing businesses in the form of a significantly reduced rate of income tax on a taxpayer's ''Canadian manufacturing and processing profits'', a term defined by reference to the taxpayers' use of its capital and labour in qualifying M and P activities.

In general, the health promotion surtaxes are intended to apply at a 40% rate to an assumed income tax of 21% on that portion of a corporation's Canadian M and P profits that is attributable to tobacco manufacturing. For this purpose tobacco manufacturing would include any activity related to the manufacture or processing in Canada of tobacco or tobacco products for smoking.

To be considered tobacco manufacturing, a given taxpayer's activity need not by itself produce cigarettes or other smoking products as long as the activity contributes to their eventual production. If, for example, a corporation processes tobacco that is then sold to another company for manufacture into cigarettes, both the first corporation's processing activity and the second's assembly of the cigarettes would be tobacco manufacturing.

One other feature of the surtax worth noting is the special treatment of Canadian–controlled private corporations, which is abbreviated as CCPC. A CCPC would in most cases not be subject to surtax on its first $200,000 of tobacco profits.

The Chairman: Maybe you could table that for the record.

Mr. Walker: I will.

The Chairman: I assume that farmer is included in the document regarding manufacture too that you read out.

Mr. Walker: No, it's other than farming.

The Chairman: Okay. Thank you.

Mr. Walker: Mr. Chair, on an unrelated piece of business, the matter I raised before of the family trust issue, here is the formal letter from the minister indicating that he has put in with the committee the copies in English and French of the department's paper. If I could just have this on the record. . . I didn't have it before when I read—

The Chairman: We all agree that it be annexed to the record?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: If there's no further business, I'd like to get to one of the reasons why we're here tonight. Shall clauses 1 to 16 carry on division?

[*Translation*]

Je vais remettre la lettre au comité, monsieur le président, mais je voudrais tout simplement commenter un paragraphe en particulier, si vous n'y voyez pas d'objection, monsieur le président, pour être sûr que le compte rendu est clair à ce sujet. Le régime fiscal accorde un stimulant aux entreprises de fabrication et de transformation, c'est–à–dire une réduction importante du taux d'imposition applicable aux «bénéfices de fabrication et de transformation au Canada» réalisés par un contribuable, expression qui est définie par référence à l'utilisation que fait un contribuable de ses biens d'immobilisations et de sa main–d'oeuvre pour ses activités de fabrication et de transformation admissibles.

En général, les surtaxes relatives à la promotion de la santé sont censées représenter 40 p. 100 du taux présumé d'imposition de 21 p. 100 applicable à la portion des bénéfices de fabrication et de transformation réalisés par une entreprise canadienne dans le cadre d'activités liées à la fabrication du tabac. À cette fin, la fabrication du tabac s'entend de toute activité liée à la fabrication ou à la transformation au Canada du tabac ou de produits du tabac en la forme qui peut être fumée.

Pour qu'on puisse la qualifier d'activité de fabrication du tabac, l'activité d'un contribuable donné n'est pas forcément liée à la production de cigarettes ou d'autres produits destinés à être fumés, pour autant que l'activité contribue à la production éventuelle du tabac ou de produits du tabac. Si, par exemple, une société transforme du tabac qu'elle vend ensuite à une autre société en vue de la fabrication de cigarettes, la première société, qui exerce une activité de transformation, tout autant que la deuxième, qui fabrique les cigarettes, sont considérées comme des fabricants du tabac.

Il y a aussi un autre aspect de la surtaxe qu'il vaut la peine de signaler: c'est le traitement spécial accordé aux corporations privées dont le contrôle est canadien, qui sont désignées aussi sous le sigle CPCC. La plupart du temps, une CPCC n'est pas assujettie à la surtaxe sur les premiers 200 000$ de bénéfices qu'elle réalise à partir de la fabrication du tabac.

Le président: Peut–être pourriez–vous déposer ce document pour le bénéfice du compte rendu.

M. Walker: Volontiers.

Le président: Je présume que les agriculteurs sont également inclus dans le document relatif à la fabrication du tabac, dont vous venez de nous lire un extrait.

M. Walker: Non, il s'agit de toute activité, sauf l'agriculture.

Le président: Très bien. Je vous remercie.

M. Walker: Monsieur le président, j'aimerais soulever une question qui n'a rien à voir avec la fabrication du tabac: je veux parler des fiducies familiales. Voici la lettre officielle du ministre où il mentionne qu'il a fait parvenir au comité les versions anglaise et française du document du ministère. Pourrais–je la déposer pour le bénéfice du compte rendu. . . Je ne l'avais pas eue quand j'ai lu. . .

Le président: Nous sommes tous d'accord pour que cette lettre soit annexée au compte rendu?

Des voix: D'accord.

Le président: S'il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, j'aimerais en venir à l'une des raisons pour lesquelles nous sommes ici ce soir. Les articles 1 à 16 sont–ils adoptés avec dissidence?

[*Texte*]

Mr. Breitkreuz: Can I make a suggestion here, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, sure.

Mr. Breitkreuz: We're going to have a hard time analysing all the concerns that were raised here. I mean, there are probably counterarguments and it's going to be difficult to determine what the truth is in a lot of this. There's a list of amendments that could be made in many of these instances.

Now, we've tried to explore the possibility of maybe separating out certain elements of this act that maybe should be put through Parliament much more quickly than others. I don't know if it's practical to do that. It might be quite difficult. For example, I think there's $150 million that's being held for a certain part of the industry that they're waiting for in rebate cheques and so on. Is there some way we can deal with this so we could look at some of these areas that are very questionable?

I don't think we'll have time tonight. I don't know, what's the practical way to deal with some of these things that probably should be looked at so we don't just shove this through too quickly?

The Chairman: Mr. Parliamentary Secretary.

Mr. Walker: Mr. Chair, as is the custom in the finance committee and when we're all new or most of us are new at a House of Commons committee, the arrangements were made with the opposition parties two weeks ago and the date was set for the hearings to deal with clause–by–clause consideration of the bill. We gave people a couple of weeks, and we gave them access to the departments so these could be considered and amendments could be prepared. This was the night set aside to deal with the business of the clause–by–clause consideration as well as the hearings.

• 2025

The Chairman: Could I suggest perhaps we could still respect that agreement, but the possibility for posing amendments would be at the report stage or third reading in the House?

Mr. Walker: Oh, absolutely.

The Chairman: And that could be conveyed to House leaders from here.

Mr. Walker: The House leaders have discussed this today. We have officials here, and if the opposition parties have something they wish to clarify, obviously I'm at the will of the chair to do it, either during the committee hearing or after. There are officials who can deal with this.

The Chairman: We have the power in our committee to accept and discuss amendments on different clauses. One of the great problems we face is we're coming down to the crunch. We have less than a week to go and I suppose the government would like to see this bill passed, because if some of these provisions don't pass now they will go for a long, long time without passing. Some of them, such as what the first witnesses talked about—the $185 million to counter smoking and things—would not get passed.

[*Traduction*]

M. Breitkreuz: Puis–je faire une suggestion, monsieur le président?

Le président: Oui, bien sûr.

M. Breitkreuz: Nous allons avoir beaucoup de mal à analyser tous les points qui ont été soulevés ici. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a probablement des arguments contre ces mesures, et il va être difficile de déterminer où se situe la vérité dans tout cela. Il y aurait une liste d'amendements à apporter dans beaucoup de ces cas.

Quoi qu'il en soit, nous avons essayé de voir s'il ne serait pas possible de séparer certains éléments de cette loi, qui pourrait être adoptée plus rapidement que d'autres au Parlement. J'ignore si c'est facile à faire. C'est peut–être très difficile. Par exemple, je pense qu'on retient en ce moment 150 millions de dollars pour certaines entreprises qui attendent des remboursements. Y a–t–il un moyen de procéder qui nous permettrait de vérifier plus avant certains points qui sont très discutables?

Je ne pense pas que nous ayons le temps de le faire ce soir. Je ne sais pas; quel moyen pourrait–on prendre pour que certaines de ces questions qui devraient probablement être étudiées plus à fond ne soient pas tout simplement expédiées?

Le président: Monsieur le secrétaire parlementaire.

M. Walker: Monsieur le président, comme c'est la coutume au Comité des finances et comme nous sommes presque tous de nouveaux venus au sein d'un comité de la Chambre des communes, des arrangements ont été pris avec les partis d'opposition il y a deux semaines, et nous nous sommes entendus sur une date pour l'étude article par article du projet de loi. Nous avons donné aux membres du comité une ou deux semaines, et nous leur avons donné accès aux ministères pour qu'ils puissent étudier le projet de loi et préparer des amendements au besoin. Nous avions prévu réserver cette soirée–ci pour entendre des témoignages et procéder à l'étude article par article du projet de loi.

Le président: Dois–je vous suggérer de respecter cette entente et d'attendre à l'étape du rapport ou de la troisième lecture à la Chambre pour proposer des amendements?

M. Walker: Oh, absolument.

Le président: Et le comité pourrait les transmettre aux leaders à la Chambre directement.

M. Walker: Les leaders à la Chambre ont discuté de cette possibilité aujourd'hui. Nous avons des fonctionnaires ici, et si les partis d'opposition ont besoin d'explications, je signale à la présidence que je suis disposé à les donner, soit durant la séance ou après. Les fonctionnaires sont ici pour cela.

Le président: Notre comité est habilité à recevoir des amendements portant sur les différents articles du projet de loi et à en débattre. Un des grands problèmes auxquels nous faisons face, c'est que nous sommes pressés par le temps. Il nous reste à peine une semaine, et je suppose que le gouvernement aimerait que ce projet de loi soit adopté, car si certaines de ces dispositions ne sont pas adoptées maintenant, elles ne le seront pas avant longtemps. Certaines d'entre elles, comme celle dont les premiers témoins nous ont parlé—les 185 millions de dollars destinés à combattre le tabagisme, etc.—ne seraient pas adoptées.

[*Text*]

Mr. Breitkreuz: Mr. Chairman, with all due respect, I do not want to hijack the process.

The Chairman: I understand that. I know you don't.

Mr. Breitkreuz: We really have a concern about some of the tax reductions, and I think it's something that needs to be addressed. Many of the amendments tie in with it. I would like it to be on the record we are opposed to that. We have many concerns in that regard and many of them have been expressed tonight.

Let the record show we are asking the government to go slowly in some of these areas, because I think if we make mistakes and it goes into legislation, we may regret it later.

The Chairman: I think that's a concern of all of us when we pass laws, and it's why I think we as a committee should feel free to revisit decisions we've made in the spirit that we can always learn from experience. I think it would be entirely proper for you and your party to submit amendments at third reading or report stage as well.

Mr. Breitkreuz: Thank you.

Clauses 1 to 16 inclusive agreed to on division

The Chairman: Shall the title carry?

Some hon. members: Agreed.

Some hon. members: On division.

The Chairman: Shall the bill carry?

Some hon. members: Agreed.

Some hon. members: On division.

The Chairman: Shall I report the bill as amended to the House?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Unanimously.

Some hon. members: Oh, oh.

M. Brien: Monsieur le président, il y a juste une chose que j'aimerais mettre au clair. Nous nous opposons aux articles 2, 3, 4, 7, 8 et 9 en particulier, mais nous sommes d'accord avec les autres articles.

Mr. Breitkreuz: No, it is not unanimous.

The Chairman: No, I agree. It's all on division.

Mr. Breitkreuz: Yes, please.

The Chairman: And we will certainly have a chance to. . .

Thank you. We adjourn to the call of the chair, which will be after the hockey game is over tonight. Thank you all very much for your splendid cooperation tonight.

[*Translation*]

M. Breitkreuz: Monsieur le président, je m'excuse, mais je ne voudrais pas bloquer le processus.

Le président: Je vous comprends. Je sais que telle n'est pas votre intention.

M. Breitkreuz: Nous avons vraiment des doutes au sujet de certaines réductions d'impôt, et je pense qu'il vaudrait la peine de s'y arrêter. Bon nombre des amendements sont liés à cette question. Je voudrais déclarer que nous sommes opposés à cette réduction. Nous avons beaucoup de réserves concernant cette question, et nombre d'entre elles ont été exprimées ce soir.

Qu'il soit inscrit au compte rendu que nous demandons au gouvernement d'y aller avec modération pour certains de ces points, car si nous faisons des erreurs et si celles–ci sont insérées dans la loi, nous pourrions le regretter plus tard.

Le président: C'est une préoccupation que nous avons tous quand nous adoptons des lois, et c'est pourquoi j'estime que nous devrions nous sentir libres, en tant que comité, de revoir les décisions que nous avons prises en nous disant qu'il sera toujours temps de nous inspirer de notre expérience. Je pense que vous et votre parti pourriez très bien soumettre des amendements à l'étape de la troisième lecture ou du rapport.

M. Breitkreuz: Je vous remercie.

Les articles 1 à 16 inclusivement sont adoptés avec dissidence

Le président: Le titre est–il adopté?

Des voix: Adopté.

Des voix: Avec dissidence.

Le président: Le projet de loi est–il adopté?

Des voix: Adopté.

Des voix: Avec dissidence.

Le président: Dois–je présenter le projet de loi modifié à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: À l'unanimité.

Des voix: Oh, oh.

Mr. Brien: Mr. Chairman, there is only one thing that I would like to clarify. We are opposed to clauses 2, 3, 4, 7, 8 and 9 in particular, but we agree with all the other clauses.

M. Breitkreuz: Non, il n'y a pas unanimité.

Le président: Non, je suis d'accord. Avec dissidence.

M. Breitkreuz: Je vous en prie.

Le président: Et nous aurons certainement la chance de. . .

Je vous remercie. Nous levons la séance jusqu'à nouvelle convocation de la présidence, soit après la fin de la partie de hockey de ce soir. Je vous remercie tous énormément de la précieuse collaboration que vous nous avez apportée ce soir.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Cancer Society:
Ken Kyle, Director of Public Issues;
Maurice Gingues, Project Manager.
From the Canadian Council of Smoking and Health:
Janice Forsythe, Executive Director.
From the Non–Smokers' Rights Association:
John Dossetor, Associate Legal Counsel;
Luc Martial, Policy Analyst.
From the Action on Smoking and Health:
Christian Belthoen, President;
Faith Blight, Associate Director.
From the BC Council on Smoking and Health:
David March, Representative.
From the Saskatchewan Council on Smoking and Health:
Paul Van Loon, President.
From the Chamber of Commerce of Baie Comeau:
Pierre Breton, Vice–President.

TÉMOINS

De la Société canadienne du cancer:
Ken Kyle, directeur des questions d'intérêt public;
Maurice Gingues, chargé de projets.
Du Conseil canadien sur le tabagisme et la santé:
Janice Forsythe, directrice exécutive.
De l'Association pour les droits des non–fumeurs:
John Dossetor, conseiller juridique;
Luc Martial, analyste politique.
De «Action on Smoking and Health»:
Christian Belthoen, président;
Faith Blight, directrice associée.
Du Conseil de la C.–B. sur le tabagisme et la santé:
David March, représentant.
Du Conseil de la Saskatchewan sur le tabagisme et la santé:
Paul Van Loon, président.
De la Chambre de commerce de Baie–Comeau:
Pierre Breton, vice–président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

CA1
XC26
-F59

House of Commons
Canada

REPLACING THE GST
Options for Canada

CANADA
1994
University of Toronto

Ninth Report
of the
Standing Committee on Finance

June 1994

REPLACING THE GST
Options for Canada

Ninth Report
of the
Standing Committee on Finance

June 1994



The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Présider

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 50

Thursday, June 16, 1994

Chairperson: Jim Peterson

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 50

Le jeudi 16 juin 1994

Président: Jim Peterson

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

INCLUDING:

The Ninth Report to the House

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

Y COMPRIS:

Le neuvième rapport à la Chambre

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice–Chairmen: Barry Campbell
Yvan Loubier

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice–présidents: Barry Campbell
Yvan Loubier

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Members of the Standing Committee on Finance



Jim Peterson
Chairman
Liberal
Willowdale (Ontario)



Barry Campbell
Vice-Chairman
Liberal
St. Paul's (Ontario)



Yvan Loubier
Vice-Chairman
Bloc Québécois
Saint—Hyacinthe—Bagot (Quebec)



Gérard Asselin
Bloc Québécois
Charlevoix (Quebec)



Pierre Brien
Bloc Québécois
Témiscamingue (Quebec)



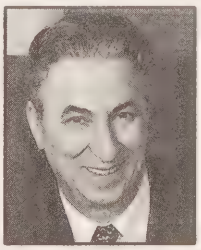
Nick Discepola
Liberal
Vaudreuil (Quebec)



Ron Fewchuk
Liberal
Selkirk—Red River (Manitoba



Herb Grubel
Reform Party
Capilano—Howe Sound
(British Columbia)



Gary Pillitteri
Liberal
Niagara Falls (Ontario)



Brent St. Denis
Liberal
Algoma (Ontario)



Alex Shepherd
Liberal
Durham (Ontario)



Jim Silye
Reform Party
Calgary Centre (Alberta)



Ray Speaker
Reform Party
Lethbridge (Alberta)



Jane Stewart
Liberal
Brant (Ontario)



David Walker
Liberal
Winnipeg North Centre (Manitoba)

The Standing Committee on Finance

has the honour to present its

NINTH REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), which reads as follows:

> —That, the Committee consider the Goods and Services Tax as currently constituted and identify and review alternatives having regard to issues including fairness among taxpayers, ease and cost of taxpayer compliance, minimization of the transitional impact on taxpayers, the competitiveness of Canadian business, federal-provincial harmonization and co-ordination, economic efficiency, reliability and stability as a source of government revenue, and the impact on government revenue.
>
> (Issue 1: p.4)

your Committee has examined the Goods and Services Tax (GST) and possible alternatives and agreed to report the following:

Table of Contents

ACKNOWLEDGEMENTS xiii

CHAPTER I — INTRODUCTION AND OVERVIEW 1

THE CONTEXT OF THE INQUIRY 2
THE CHOICES FOR CHANGE 4
FEATURES OF THE NEW NATIONAL VAT 5
Simplification for Business 5
Lower Cost of Administration 5
Tax-included Pricing 5
Increased Economic Efficiency and Competitiveness 5
Relative Ease of Transition 6
FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS 6

CHAPTER II — CRITERIA FOR EVALUATING ALTERNATIVES TO THE GST 7

1. FAIRNESS AMONG TAXPAYERS 7
2. HOW EASY IS IT FOR TAXPAYERS TO COMPLY WITH THE RULES? 8
3. COSTS OF CHANGING TO A NEW TAX SYSTEM 9
4. IMPACT ON ECONOMIC EFFICIENCY AND THE COMPETITIVENESS OF CANADIAN BUSINESS 10
5. FEDERAL AND PROVINCIAL SALES TAXES: THE NEED FOR COORDINATION AND HARMONIZATION 11
6. A RELIABLE AND STABLE SOURCE OF REVENUE 11

CHAPTER III — OPPORTUNITY LOST: CANADA'S EXPERIENCE WITH THE GST 13

THE LONG EFFORT TO FIND A BETTER TAX SYSTEM 13
THE MISADVENTURE OF THE GST 13
GST PROBLEM AREAS: LESSONS TO BE LEARNED 16
1. GST Design 16
2. The Costs of Taxpayer Compliance and Government Administration 16
3. The Failure to Harmonize Federal and Provincial Sales Tax Systems 17
4. The GST and the Underground Economy 18
SOME GENERAL CONCLUSIONS ABOUT THE GST EXPERIENCE 19

CHAPTER IV — REPLACING THE GST: ALTERNATIVES AND HOW THEY MEASURE UP 21

A. ABOLISH AND DO NOT REPLACE 21
1. Abolish the GST and Await the Macro-economic Benefits of Stimulus 21
2. Reduce Government Expenditures 21
3. Cut Transfers to Provinces 22

B. INCOME TAX REPLACEMENT FOR THE GST 22
4. Personal Income Tax Surtax 22
5. Corporate Income Tax Rate Increase 24
6. Exchange Tax Bases With the Provinces 24
7. Flat Tax 25
8. Additional Personal Income Tax—Flat Tax "Add-on" 26
C. REVENUE TAX REPLACEMENTS 26
9. Turnover Tax 26
10. Payroll Tax 26
D. MISCELLANEOUS REPLACEMENT PROPOSALS 27
11. Wealth Transfer Tax 27
12. Green Taxes 28
13. Taxation of Gambling and Lottery Winnings 28
E. CONSUMPTION-BASED TAX REPLACEMENT (INDIRECTLY CALCULATED) 28
14. Personal Expenditure Tax (PET) 28
F. CONSUMPTION-BASED TAX (SINGLE-STAGE) REPLACEMENTS 32
15. Manufacturers Tax 32
16. Wholesale Tax 32
17. Retail Sales Tax 32
G. CONSUMPTION-BASED TAX REPLACEMENTS (MULTI-STAGE)—VAT 33
18. Addition Method VAT 33
19. Accounts Method VAT—Business Transfer Tax (BTT) 34
20. Invoice Method VAT (The GST) 36
THE COMMITTEE'S CONCLUSIONS ABOUT GST ALTERNATIVES 36

CHAPTER V — A PROPOSAL FOR A GST REPLACEMENT: THE NATIONAL VALUE ADDED TAX (VAT) 39

THE COMMITTEE'S RATIONALE IN CHOOSING A GST REPLACEMENT 39
THE NATIONAL VAT—FEATURES AND ATTRIBUTES IN BRIEF 40
Flexibility for Ease of Harmonization With Provinces 40
International Competitiveness and Economic Efficiency 40
Simplification and Fairness for Consumers in the Marketplace 40
Simplification for Businesses 40
Minimal Costs for Transition to the New System 41
THE NEW TAX AT WORK—THE NATIONAL VAT IN DETAIL 41
Integration and Harmonization 41
Achieving Integration 41
Tax-Included Pricing 42
The Issue of Tax Visibility 43
The New Simplified System for Small Business 43
Small Traders 45
The Nature of Small Business and its Implications for Administration, Compliance, Fairness and Economic Efficiency 46
Tax Calculation for Large and Medium-Sized Enterprises 47

ISSUES IN A NATIONAL VAT FOR FEDERAL-PROVINCIAL NEGOTIATION 48
The Base of a National VAT 48
Exemptions and the Tax Base 48
Improving the Credit System 50
The Rate-Base "Trade-off" 51
The Rate of the National VAT in Different Provinces 51
Interprovincial Trade 52
COSTS OF CHANGING OVER TO THE NATIONAL VAT 53

APPENDIX A — SPECIAL CONCERNS REGARDING THE GST 55

APPENDIX B — LIST OF WITNESSES 61

APPENDIX C — SUBMISSIONS 85

REFORM MINORITY REPORT ON REPLACEMENT OF THE GST 113

ACKNOWLEDGEMENTS

The Committee decided to complete its study of the GST and possible replacements before the end of June so that our Report could be available for the meeting of the federal and provincial finance ministers scheduled for June 29. This meant compressing our work from the twelve months originally envisaged into one-third of that time.

Our major concern in meeting this self-imposed deadline was whether interested Canadians would have sufficient time to make their views known to us. Through hearings in Ottawa and each province, we heard 489 witnesses and received 714 briefs. We heard from Canadians from all walks of life, including big and small business, consumers and anti-poverty groups, and many concerned individuals.

The Committee is most grateful to all those who, often at considerable expense to themselves, either appeared before us or provided written submissions in such a timely fashion. Our report is based on what we have learned from them, and would not have been possible without the generous and constructive contribution of so many Canadians. In spite of our tight timetable, their cooperation made it possible to address these complex issues.

The Committee is grateful for the wisdom and counsel of its two Senior Advisor, Jean Potvin and Robert Brown, who coordinated and oversaw the Committee's research.

We acknowledge with gratitude the great expertise, prodigious effort and sound advice that the Committee's two Counsel, Stephen Richardson and Steven D'Arcy brought to our work, both in analysing complex tax issues and in helping draft our Report.

Throughout our hearings and research, we were fortunate to have the constant assistance of Basil Zafiriou and Richard Domingue from the Library of Parliament, who brought to us expert economic analysis as well as their rich experience from a previous study of the GST, as well as the able help of Denis Labelle, on loan from the Auditor General.

The Committee gratefully acknowledges the expert advice given us on tax issues by many of Canada's leading tax authorities, including Dalton Albrecht, Jean-Pierre Allaire, Neil Brooks, Michel Coderre, Yvon Cyrenne, Jim Davies, Michael Firth, Bruce Flexman, Wolfe Goodman, Rick Kesler, Jonathan Kesselman, Cheryl Knebel, Jack Mintz, Blake Murray, Satya Poddar, Samuel Slutsky, Roger Smith, Wayne Thirsk, Jim Vineze and Michael Walker. Many of these tax experts who worked with us did so without renumeration. All made a significant contribution.

We acknowledge as well the help of others who assisted in writing our report, namely David Ablett, Brooke Jeffrey, and especially that of our consulting writer and editor Michael Bryans, who helped make our thoughts readable.

Our tight deadline for hearings and reporting imposed a great burden on Committee Staff, and Parliament's Committee Directorate. We thank our Clerk, Susan Baldwin, and all the other public servants who have worked so professionally behind the scenes to make this report possible.

I am also very grateful to my Ottawa staff, Lou Riccoboni, Michael Barton, and to volunteer David Shaw, all of whom could not have been more supportive. I extend my special thanks to my Executive Assistant, Lisa Stilborn, who as always, worked tirelessly, intelligently and cheerfully.

I will always recall with warm memories and deep appreciation the dedication, hard work and non-partisan commitment brought to the Committee's work by each one of its Members. We have learned not only from witnesses and experts, but from one another. Our Report reflects this voyage of learning we have been on together, and the tremendous spirit of cooperation and respect for one another that has made it possible.

Jim Peterson,

Chairman

CHAPTER I

INTRODUCTION AND OVERVIEW

On February 3, 1994, the Standing Committee on Finance of the House of Commons began an inquiry and a process of hearings and deliberations on the Goods and Services Tax.

Our inquiry was in response to the Red Book commitment of the government to have the Finance Committee "report on all options for alternatives to the current GST" and to "replace the GST with a system that generates equivalent revenues, is fairer to consumers and to small business, minimizes disruption to small business, and promotes federal-provincial fiscal co-operation and harmonization."

This report is the result of that process.

The Committee's mandate was limited to the GST and its replacement. It became evident, however, during the course of our hearings and deliberations that many elements of Canada's overall fiscal policy are under unprecedented public scrutiny. The GST is only a part of a broader fiscal and economic picture.

Many Canadians have lost confidence in the ability of their elected representatives to manage public finances. They are convinced that their tax dollars are not spent entirely wisely. At the same time, they have watched the level of taxation of all kinds in Canada increase substantially over the past several years, heightening concerns about the fairness of the tax system in general, and the burden falling on lower and middle income Canadians in particular. Many also believe that corporations and individuals with high incomes can take undue advantage of a variety of tax planning opportunities, and sense that these convey unfair advantage.

Individual Canadians have in recent years experienced substantial increases in direct taxation; excise taxes on cigarettes, alcohol and gasoline are the most visible examples. Many would argue that these increases led directly to the recent high levels of contraband traffic, which the government has been obliged to address. Undoubtedly the most significant change in indirect taxation was the sharp increase in the federal manufacturers' sales tax, which had been raised from 9 per cent to 13.5% before being replaced by the GST in 1991.

The federal government has run annual deficits continuously since 1975; the accumulated national debt is now more than $500 billion. In general, witnesses before the Committee recognized that these facts severely limit the options available for improvements in the tax system that can be achieved through a reduction in the level of taxation, and do not permit major new expenditure programs without corresponding cuts elsewhere. Witnesses appreciated the reality that government cannot afford the luxury of simply foregoing all or part of the revenues generated by the GST without replacing them.

By the same token, the individuals and groups that came before us were adamant that taxes—whether municipal, provincial or federal—should not be increased further. Over the period that government revenues and government debt levels grew, government

programs and services were cut back. Canadians are paying more taxes and seeing less in the way of results.

Many witnesses were prepared to accept government spending cuts, but at the same time they expect their political representatives at all levels to eliminate wasteful spending, duplication and overlapping programs. In the specific context of govern- ment's handling of the GST and other taxes, the most consistent theme we heard from all witnesses was an insistence on doing away with the overlap and duplication resulting from parallel federal and provincial sales tax regimes.

Another apprehension the Committee heard relates to the capacity of Canada to remain competitive within the global economy. Thirty percent of Canada's GDP comes from world trade. In the context of the general movement toward more liberalized trade, free movement of capital, and the globalization of technology and brain power, Canada's fiscal framework must meet the test of international competitiveness. This applies not only to personal and corporate income taxes, but also to sales taxes. And in this regard, the Committee was told repeatedly of the need to do something about the $6 billion in provincial sales taxes raised from taxing business inputs, and added to the cost of selling Canadian goods and services.

Committee members also had their attention drawn to a fundamental principle of democratic government: because Canada's tax system is based in large part on voluntary compliance, it must continually meet the test of general acceptability. We were alarmed by reports of a growing underground economy and increasing public acceptance of cheating on the GST and other taxes. Stricter enforcement is part of the answer, and visible, tax-included pricing that assists consumers may be another.

We are also convinced, however, that if the size of underground economy is increasing—about which there is much conflicting evidence—it could be in part because our tax system is regarded by some as unfair and by others as too onerous. While the vast majority of Canadians who pay their taxes would certainly not accept such views as excuses for breaking the law, members of this Committee came to the realization that a major challenge of ongoing improvement of the tax system is to limit the rise of overall tax levels in Canada, and to be constantly alert to inequities that undermine the fairness of the system.

This Committee's study of the GST and possible alternatives, compressed in scope and time as it was, brought home to each member the complex reality of our fiscal system. While any single component of our tax system is always subject to modification and the need for improvement, each part draws credibility and effectiveness from the broader system. Past efforts at achieving massive and comprehensive tax reform, while giving rise to high expectations, have never come close to fulfilling them.

We believe a different, more evolutionary approach is required—a continuing review of Canada's tax system at federal, provincial, and municipal levels. Such a process requires a long-term commitment to ongoing change with the goal of making our tax system fairer and more responsive to the needs of Canadians. In this Report we examine a single component (albeit a crucial one) in Canada's very complex fiscal system, so the Committee's capacity to spur improvement overall is necessarily limited. This Report and the Committee's recommendations should be read in that context.

THE CONTEXT OF THE INQUIRY

Four years ago, Canada's Parliament approved the Goods and Services Tax. It entered into force on January 1, 1991. The passage of the GST legislation was unusually contentious, reflecting the broad opposition within the country to the tax as proposed. Parliamentary differences could not be resolved by the usual give and take of the

legislative process. Passage could only be secured through a constitutional device never used before—the appointment of a sufficient number of Senators to gain the votes necessary for approval.

The use of this unique stratagem did not serve to enhance the legitimacy that usually attaches to decisions of Parliament and so the GST came into being clouded by the manner of its creation. Unresolved in parliamentary terms, the tax has ever since remained unresolved in public terms as well.

The usual fading of contentious public policies into the backdrop of everyday life has not occurred with the GST. More than three years after its introduction, there is broad and continuing opposition. To the extent that the tax is accepted, this acceptance is borne of resignation and an awareness of the costs associated with changing from the GST to something else—in other words, better the "devil-we-know". The continuing resentment of and resistance to the tax is rooted, we believe, in three factors:

- A number of theoretical advantages advanced on behalf of the GST at the outset have not been realized
- Difficulties that were anticipated have proven even more complex, costly and intractable than projected
- Unexpected effects have turned into serious public policy problems

The results are widespread public disrespect for the GST in particular, and in increasing measure, for the tax system as a whole. The reason for this continuing resistance extends beyond the amount of the tax itself. Important as GST revenues are, its rate is less than most provinces' sales taxes, and there is, we believe, a general acceptance of the government's need for the revenue involved. The greater problem is that the GST has proven to be unusually intrusive in both the workplace and the marketplace.

Particularly resented is the way the GST has changed the relationship between many businesses and their clients. The practice of tax-extra pricing generates continuing friction, particularly in the retail and service industries and in tourism. Canadians are still not inured to the experience of "sticker shock" when the GST, as well as provincial sales taxes, are added onto purchase prices. Neither are tourists, who too often leave with a pronounced impression that Canada is a country of high costs and less than forthright disclosure—the GST refund available to tourists, notwithstanding.

An enterprise meeting its obligations under the tax faces reporting requirements and timetables different from those of the provincial sales taxes applied to many of the same products. Distinctions between taxable and tax-exempt products add to training and other costs. There is a pervasive feeling that the GST forces owners, managers and employees alike to do less of the work of the business and more of the work of government.

Absent change, this situation is not likely to improve. Indeed, we believe it will probably get worse. However, change for the sake of change, is no one's option. What is required is a measure or set of measures that will result in a tax mechanism demonstrably better than what is now in place, thereby justifying the costs of changing the system yet again. With this central goal in mind, the Committee embarked on its inquiry seeking advice and counsel from a broad range of Canadians—business owners, employees, experts and taxpayers.

The Committee found there is almost universal agreement on the need to replace with one system the multiple sales tax systems that now confound and unnecessarily complicate doing business in nine of Canada's ten provinces. The cost to taxpayers of having to administer two separate sales tax regimes, each with its own bureaucracy, could be reduced significantly by integration. The compliance cost to businesses could be much

reduced if they were spared the burden of having to do twice in different ways what they could as easily do once.

There are other ways sales tax integration would benefit businesses, the provinces and the country as a whole. One of the advantages of the GST was that it improved the competitive position of Canadian exports. However, the job was only partly done. Canadian exports remain competitively disadvantaged because of provincial sales taxes on business inputs. This tax on business inputs also can disadvantage Canadian goods in Canadian markets when compared to imports.

Integration of all Canadian sales taxes was initially pursued when the GST was first advanced, but the effort was abandoned and the road to integration was not followed. Now, after three years operating two complex systems side by side, there is a strong consensus for returning to the path not taken.

THE CHOICES FOR CHANGE

The Committee examined 20 different alternatives which are described in detail in the following chapters. Also set out are the criteria which the Committee used to weigh the appropriateness and potential utility of each alternative. We then provide our assessment of each alternative, describing advantages and disadvantages, and identifying those that are clearly impractical. Finally, we present the Committee's recommendations. While the Committee's reasoning is extensively laid out in the Report, the route we took to arrive at our conclusions took the following path.

One class of proposed alternatives to the GST would have the effect of simplifying the federal-provincial sales tax jungle by simply taking the federal government out of the sales tax field, leaving income taxes—personal and corporate—as its dominant revenue source. Income tax alternatives to the GST have always been and will remain an option for the Federal government. However, increasing income taxes or turning to still other revenue sources, raises difficult dilemmas of fiscal balance and public acceptance.

Another set of alternatives consists of consumption tax variations quite different from the GST—the Personal Expenditure Tax (PET) and the Business Transfer Tax (BTT) being the most well known and in many ways most intriguing. Each of these, as well as some of the other consumption tax variants, had some theoretical and practical advantages in certain areas. However, they each also raised questions of practicality in the Canadian context, have not been used extensively in other jurisdictions and thus contained large unknowns, and raised serious difficulties with respect to some of the criteria set out in the Committee's mandate.

To retrace our journey through the realm of taxes, it is the Committee's view that there are a number of options available to the government in replacing the GST. It could,

- abandon the GST and cut transfer payments to the provinces
- abandon the GST in exchange for provincial income tax revenue
- replace the GST revenue by increased income taxes
- combine a reduced-rate GST with increased income taxes
- implement a personal expenditure tax (PET)
- implement a business transfer tax (BTT)

Each of the options above has merit.

In deciding upon an option, the Committee believes that the alternative approach should eliminate to the greatest extent possible, the shortcomings of Canada's current sales tax system. It should,

- integrate the existing federal sales tax and different provincial sales taxes into a single consumption tax regime, thereby eliminating one complete level of bureaucracy and reducing the compliance burden for business to only one tax.

- provide flexibility in terms of accommodating exemptions to the sales tax base as well as different provincial sales tax rates.
- foster the international competitiveness, and thus the job creating capacities of Canadian firms, by ending tax cascading and the taxation of business inputs.
- simplify compliance requirements for small businesses and alleviate their tax-related cash flow problems.
- eliminate the confusion caused to consumers by tax-excluded pricing under the GST.
- minimize the cost of implementing a new tax regime.
- raise equivalent revenue to the GST.
- be capable of enactment with a minimum number of unknowns, and with reasonable certainty that it will work fairly and effectively as a tax measure.

The Committee believes it has found a replacement for the GST that satisfies these conditions, a nationally integrated, multi-stage value added tax on consumption—the National VAT.

Implementation of the National VAT would require repeal of the GST and of provincial retail sales taxes, ideally telescoping ten separate tax systems into one national, value added tax.

FEATURES OF THE NEW NATIONAL VAT

Simplification for Business

The overwhelming virtue of the National VAT lies in its simplicity and the advantages this would confer in terms of compliance within the private sector. Across the board, we believe this unified system would be a simpler, less costly, less intrusive and more acceptable tax than the existing combination of contradictory federal and provincial sales tax systems.

While big businesses would continue to report based on individual invoices, the National VAT would provide a simplified system for small business. Eighty to ninety percent of businesses could report their VAT based on accounts kept for income tax purposes. Small businesses would have the option to report only once a year along with their corporate income tax returns, and to alleviate cash flow problems. They would remit the VAT 90 days after the end of each quarter.

Lower Cost of Administration

Fully integrated with provincial sales taxes, the National VAT would eliminate one entire level of administration, collection and enforcement within government.

Tax-included Pricing

Under the National VAT, prices of goods would include the amount of the tax to be paid, and the tax component of the price would be disclosed on invoices and receipts. The purpose of this recommendation is one of consumer protection, namely to ensure that the full cost of a good or service is known in advance of its purchase, at the same time ensuring that the tax is fully disclosed.

Increased Economic Efficiency and Competitiveness

The National VAT as outlined would remove provincial sales taxes from business inputs thus eliminate the phenomenon of tax cascading and improve the competitive- ness of Canadian goods and services at home and abroad.

Relative Ease of Transition

While the National VAT will be a vastly different tax regime from the one that now exists, the Committee believes that the cost of converting to it will be minimal. Adapting to the National VAT will prove relatively simple for businesses which are already familiar with consumption taxes. Costs will arise mainly in converting to tax-included pricing, but these will not to be large and will be more than offset by the savings to business of having to comply with only one tax system.

FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS

As will be recognized, the key to our proposal lies in the domain of federal-provincial relations. This reality has shaped a number of the Committee's views on certain critical elements of the GST and its replacement, notably the rate of the tax and the base to which that rate is to be applied. Although the trade-off between the tax base and the rate is straight forward—the broader the base, the lower the rate necessary to produce the same revenue—unifying the federal and provincial systems ultimately involves reaching agreement on the tax base.

Federal-provincial agreement will also be required on how a unified, national value added tax system is to be administered and operated. The Committee is cognizant of the fact that its mandate is to evaluate whether alternatives to the GST will work in terms of tax principles and policy. It is not equipped to pronounce in advance on what might be successfully negotiated at the level of officials, experts or governments.

The Committee recognizes that there are hurdles to overcome. For example, under existing provincial sales tax regimes, taxes levied on business inputs may need to be replaced by taxes on a broader base, including services. These changes have important economic and political ramifications both nationally and in individual provinces. The pages that follow elaborate on these and other issues.

Our recommendations are based, first and foremost, on the conviction that a consensus exists for the kind of unified tax system that we propose, but that it will require goodwill and an openness to ideas on all sides in order to become a negotiating success. Rather than set down elaborate detail, this Report speaks in terms of principles and guidelines. The Committee's aim is to give negotiators sufficient latitude to maximize the chances of success in reaching an agreement that is in the best interest of the country, its provinces and its taxpayers.

Negotiations of the order we envisage will undoubtedly be complex, but not overly so if limited to the issue of sales tax integration. If the negotiations become an attempt to rectify perceived past grievances or to remake the entire fiscal framework of the Canadian federation, they will be unnecessarily protracted or perhaps even futile.

The Committee believes that success is certainly achievable. Witness after witness stressed the need for a unified national sales tax system in Canada. The existing system, with incompatible federal and provincial systems operating side-by-side, is an awkward anomaly among nations of the industrial world. It is also the feature of the GST that has created the most difficulty and imposed the greatest costs on business, and ultimately consumers, in Canada.

The members of this Committee are convinced that Canadians expect their political leaders to create an integrated consumption tax system, and that they will not accept partisan wrangling or narrow self-interest as excuses for a collapse in negotiations. There is too much to be gained from success and too much to be lost through failure.

CHAPTER II

CRITERIA FOR EVALUATING ALTERNATIVES TO THE GST

The Committee examined 20 different tax mechanisms in its consideration of various alternatives to the GST. Following are the criteria the Committee used to evaluate the various possibilities. Many are principles of good government generally, and in the context of this Committee's inquiries they functioned as useful measures of how a sound tax regime should work:

- fairness among taxpayers
- ease and cost of taxpayer compliance
- minimization of transitional impact on taxpayers
- competitiveness of Canadian business
- federal-provincial harmonization and coordination
- economic efficiency
- reliability and stability as a source of government revenue and the impact on government revenue

These objectives underlie so much of the Committee's work that we believe it essential to explore them in greater detail.

1. FAIRNESS AMONG TAXPAYERS

In common parlance, something is "fair" if it is "unbiased, just, equitable." In analyzing fairness in taxation, the concepts of *horizontal equity* and *vertical equity* are often used. However, these guides to fairness, while useful, are themselves highly subjective and raise difficult questions.

In principle, *horizontal equity* means that a tax should be borne equally by persons who are in equivalent economic circumstances. In other words, different persons with the same level of economic well-being before the imposition of a tax should bear the same reduction to their economic well-being as a result of its imposition. But how do you measure a person's economic well-being—by how much income the person receives or by how much of that income the person uses, that is, by how much she or he consumes?

A traditional approach to *horizontal equity* views all increases in a person's economic well-being—the portion consumed as well as the portion not consumed ("saved", in other words)—to be the total amount that should be subject to taxation as income.[1]

It is argued by some, however, that the level of a person's consumption is a fairer measure of economic well-being. From this perspective, an annual income tax is unfair to persons who save more in the year than others with the same income.[2] Under the income tax, a person pays tax on his or her earnings, and if the portion of earnings left over after taxation is consumed, no further income tax is payable. However, if some of that portion is saved for future consumption, additional income tax is paid on investment income. A horizontal

1 See *Report of the Royal Commission on Taxation* (Ottawa: Queen's Printer, 1966)

2 See *The Structure and Reform of Direct Taxation*, Report of a Committee chaired by Professor J. E. Meade (London: George Allen & Unwin, 1978); and R.W. Boadway, N. Bruce and J. M. Mintz, *Taxes on Capital Income in Canada: Analysis and Policy* (Toronto: Canadian Tax Foundation, 1987).

"inequity" is thus said to result from taxing current consumption less than future consumption.

The former federal manufacturers sales tax (FST), the GST which replaced it in 1991, and provincial retail sales taxes are all taxes levied on consumption—savings are not taxed until they are used for purposes of consumption. Federal and provincial income taxes, on the other hand, are levied on a fairly comprehensive income base, though as a matter of deliberate public policy, they contain some elements that resemble a consumption tax base. For example, they allow the setting aside of some savings for retirement without current taxation.[3]

Vertical equity is the concept that a tax should be borne by persons in different economic circumstances in an appropriate manner. A common concept of what is appropriate in these terms is to place a proportionately larger share of the total tax burden on wealthier individuals. This can be seen in the "progressive" structure of Canadian personal income tax rates applied universally across the country to higher income taxpayers. The greater a person's income, the larger the proportion of that income the person will pay in tax. The Federal income tax applies basic rates of roughly 17% on the first $30,000 of income; 26% on the next $30,000; and 29% on income over $60,000.

It is evident that "equity" issues arise regardless of which tax mechanism a government chooses. Many experts in the field believe that this inescapable fact argues for maintaining a balanced or "mixed" tax system that uses various kinds of taxes (income and consumption) in order to prevent going too far in one direction or another.

There is another issue of tax fairness that is gaining increasing prominence in connection with the GST—tax fraud or evasion. This phenomenon generally involves taxpayers under-reporting or failing to report sales and income in order to evade tax. Persons who engage in cash transactions as a method of cheating are said to be part of the "underground economy".

In theory, the way in which a tax is structured and imposed should have no effect on the level of tax evasion, since all taxes are equally enforceable by law. However as a practical matter, in a tax system that relies to a large extent on self-assessment and where most people voluntarily comply, fraudulent behaviour by some influences the perception of taxpayers in general of the fairness of the system.

Regardless of whether tax evasion is motivated by public "political" concerns or private interest, it is clearly inequitable that some persons intentionally evade the tax they owe leaving those who honestly comply with an even larger share of the burden. A widespread sense, however caused, that a tax is inequitable can only have a negative influence on citizens' willingness to comply with the tax system as a whole.

2. HOW EASY IS IT FOR TAXPAYERS TO COMPLY WITH THE RULES?

The easier it is for citizens to comply with tax rules the more likely it is they will comply. Collecting and paying government taxes costs time and money. People and businesses must find out how the tax system works, compile information and prepare data within a predetermined accounting system. In the case of the GST, they must collect the tax and compute the amount to be remitted to the government. They are obliged to prepare and submit returns, find and pay for professional advice, and provide for the possibility of tax audits, penalties, interest and cash flow costs.

It also costs money for government to administer the collection of taxes. While not expressly referred to in the list of policy objectives set out for the Committee to consider, its members were sensitive to this related issue.

---

3 This is the case with the provisions of the Income Tax Act (Canada) that deal with Registered Pension Plans and Registered Retirement Savings Plans.

The Canadian Tax System and the Role of Consumption Taxes

Taxes in Canada are imposed by governments at every level, local, provincial and federal. Together, all governments last year raised $260 billion in taxes and $44 billion in non-tax revenues for a total of $304 billion. The federal government was responsible for raising about 45% of this total, the provinces 39%, local governments 11% and the Canada and Quebec Pension Plans 5%.

Because of inter-governmental transfers, this revenue distribution does not reflect the pattern of expenditures among the different levels of government. The Federal Government makes substantial transfer payments to the provinces, who in turn transfer funds to local governments. Thus in terms of final spending (that is, excluding inter-governmental transfers) in 1993 the federal government accounted for 37% of spending by all governments, the provinces 33%, and local governments and hospitals 24%.

Over the past decade, tax collections in Canada have grown considerably faster than the economy, resulting in a marked increase in the tax burden. As a proportion of gross domestic product or GDP, total tax collections rose from about 31% in 1984 to about 36% in 1993. Tax collections by local governments and contributions to the Canada and Quebec pension plans recorded the fastest growth over this period. These sectors, however, account for a relatively small portion of all taxes raised. The federal and provincial governments, which together account for about 85% of tax revenue collections in Canada, experienced a similar rate of tax revenue growth over this period.

Personal income taxes are the dominant tax revenue source, accounting for about 40% of all tax revenues; the corresponding share ten years earlier was 36%. Sales taxes are the second principal source of tax revenues, accounting for about 20% of the total. Their relative importance as a source of revenue has also increased over the past decade.

While the rankings of the main revenue sources are the same for both the federal and provincial governments, there are significant differences in the revenue mixes of the two. Income taxes are a much more important source of revenue for the federal government than they are for the provinces. Income taxes account for almost 55% of all revenues at the federal level but for only 36% at the provincial level. Sales taxes on the other hand are more important for the provinces than for the federal government. They make up one quarter of provincial revenues but less than one-fifth of federal revenues.

Compared to the other major industrialized countries, total tax revenues in Canada as a proportion of GDP are slightly above average, but signicantly higher than our major trading partner, the United States. Canada also relies more on personal income taxes and less on consumption taxes than the average for industrialized countries.

3. COSTS OF CHANGING TO A NEW TAX SYSTEM

The combined costs to governments and business of implementing the GST have been enormous, by one estimate rising as high as several billion dollars. A conversion to another tax system will almost certainly involve substantial new costs in order to make the transition. As well, these modifications may require temporary measures on the part of government to lessen the impact of changes on taxpayers who already have made investments and decisions based on the existing rules.

Moreover, a second large-scale change within the period of a few years is bound to create uncertainty for business and consumers alike, causing a negative impact beyond the monetary costs involved. Accordingly, plans for any such change would need to demonstrate significant benefits that exceed the monetary and non-monetary costs resulting from it.[4]

4. IMPACT ON ECONOMIC EFFICIENCY AND THE COMPETITIVENESS OF CANADIAN BUSINESS

Most taxes alter economic decisions made by business, labour and consumers, and thus affect the allocation of resources in the economy. Indeed, government sometimes intentionally uses taxes or their absence to influence behaviour. A case in point is the ability to contribute to registered retirement savings plans which government does not tax in order to encourage individuals to save for retirement.

Income taxes affect the efficient allocation of labour and capital; consumption taxes have less of a distortionary effect on capital markets, but do affect labour decisions.

Consumption taxes like the GST can also distort the efficient production of goods and services, depending on the way in which these taxes are levied. Such impacts have implications of national importance, two of which are especially relevant to the work of this Committee.

The first has to do with the nature of the tax base. Sales taxes will favour the production of the items that are not subject to tax and be biased against the production of taxed items. From a consumer's point of view, untaxed goods are relatively cheaper and thus more desirable. Consumer decision-making distorted in this way creates inefficiencies which act as a net drain on the economy. For example, retail sales taxes, which typically do not tax many services, create a disincentive for the supply of taxable goods—manufactured items in this case. The more relatively narrow the tax base, the more items are excluded from the tax and the larger and more widespread is the distortionary effect through the economy.

In regard to the issue before this Committee, a prime example of this phenomenon was the old Federal Sales Tax which the GST replaced. The narrow base of the FST was particularly troublesome since the tax burden fell onto a relatively narrow selection of products, and at a comparatively high rate in order to collect a given amount of tax. This particular difficulty has been significantly ameliorated by the GST, which operates at a lower rate (7% versus 13.5%) and on a much broader base of goods and services.

The second impact arises from the way the tax is applied. Sales taxes are commonly intended to result in a tax collected equal to the retail price of consumer goods or services multiplied by the rate of tax—for example, the British Columbia "Social Services Tax" (a retail sales tax) collects 7 cents on the dollar. However, "cascading"—double and triple taxation, and sometimes more—occurs when domestic retail sales of goods and services are taxed at more than one trade level. Tax is thus applied to goods or services that have already been taxed and are then used to produce other goods and services.

---

4 See House of Commons Standing Committee on Finance, *Minutes of Proceedings and Evidence*, comments of the Auditor General, p. 7:14, "...the costs of moving from one type of tax to another, not just the cost to the government but also the cost to the taxpayers, can be influenced by the nature of the change that you go into. What we're saying here is that based on our limited knowledge of alternatives it would be worthwhile considering preserving the base of the system that's been in place and build on that."

In order to blunt this cascading effect, it is highly desirable to design the tax in such a way as to remove sales taxes from the cost of business "inputs" into the production of goods or services. This is especially necessary in order to be cost competitive with goods and services in international markets, where many countries either do not have a sales tax at all or have exempted their exports from sales taxes. The European Community group of nations is an example of the latter. A "multi-stage" Value Added Tax (VAT) is generally thought to do a better job at eliminating the taxation of business inputs than sales taxes like the old FST or provincial retail sales taxes.

5. FEDERAL AND PROVINCIAL SALES TAXES: THE NEED FOR COORDINATION AND HARMONIZATION

The old FST was and the GST is a federal sales tax levied throughout Canada. At the same time, all the provinces except Alberta levy their own sales taxes. Except for Quebec[5] which uses a form of value added tax, these are retail sales taxes levied on differing bases—goods taxed in one province may not be the same as those taxed in another. In legal terms, retail sales taxes are direct taxes in that the tax is borne by the person on whom it is levied; the FST was an indirect tax. Under the Constitution Act, a province may only levy direct taxes within the province while the federal government may levy direct and indirect taxes.

In the 1987 Government White Paper on Sales Tax Reform,[6] the first alternative put forward for revision of the federal sales tax system was a National Sales Tax. This was to be a VAT levied jointly by the federal government and those provinces which agreed to participate in the system. In the event, negotiations for a National Sales Tax among the federal and provincial governments failed, and the federal government proceeded unilaterally to implement an alternative proposal, the current GST.

6. A RELIABLE AND STABLE SOURCE OF REVENUE

Sales taxes have for many years provided significant and relatively stable sources of revenue to governments in Canada. In the fiscal year 1992-93, GST collections were approximately $17.4 billion. Over the same period, approximately $2.5 billion was paid to lower income Canadians in the form of the refundable GST tax credit, leaving net GST revenues for the year of approximately $14.9 billion.

Revenue from the GST for the first eight months of the fiscal year 1993-94 has increased over 1992-93 somewhere in the range of 3%. Total GST revenues to the government (including the amount paid out in the form of GST credits) are about the same as revenues produced by its predecessor, the FST.

A basic criterion for any new tax is that it must provide sustaining revenue of the same order as the current GST and the old FST.

---

5 In Quebec, the sales tax is a VAT similar to the GST although the rates, base, and reporting requirements differ, resulting in significant complexity for businesses operating there.

6 Department of Finance, *Tax Reform 1987, Sales Tax Reform* (Ottawa, Queen's Printer, 1987), p. 47.

CHAPTER III

OPPORTUNITY LOST: CANADA'S EXPERIENCE WITH THE GST

THE LONG EFFORT TO FIND A BETTER TAX SYSTEM

As noted earlier, the Minister of Finance in 1987 proposed in a White Paper a significant reform of the existing FST. He outlined three options: (i) a joint federal-provincial invoice-credit VAT, (ii) a federal invoice-credit VAT, (iii) a federal "subtraction-method" VAT.[7] Negotiations between the federal and provincial governments followed, but ultimately failed to produce any agreement on the joint federal-provincial option. In August 1989, the Federal Government said it planned to replace the FST with the GST, and a few months later, the House of Commons Standing Committee on Finance tabled a report endorsing the government's proposal.

The replacement of the FST with the GST was the result of over 50 years of effort to reform the Federal sales tax system. Starting with the Rowell-Sirois Commission in 1940 proposals for change continued through the Royal Commission on Taxation (the Carter Commission) in 1966, the Goodman Report in 1983 and the Macdonald Commission in 1985. By the time of the introduction of the GST, the FST was widely viewed as a severely flawed tax. (see inset)

THE MISADVENTURE OF THE GST

It is difficult to call to mind a tax that has been as broadly and deeply resented by Canadians as the GST—nor one where the bitterness has lasted so long. More than three years after its introduction, the GST still evokes intense reactions. Any tax invites a certain amount of resentment, but the GST by its very nature touches every Canadian on a daily basis. The GST intrudes in their lives and their personal decisions large and small to an extent unequalled by any other government policy, programme or tax.

In examining the course of the GST and its possible alternatives, the Committee notes that the GST did not benefit from thoughtful timing with either Canada's business cycle or world-wide economic restructuring. It was introduced when the Canadian economy was at the beginning of its worst recession since the Great Depression. When combined with a number of critical flaws in the tax itself and the manner in which it was implemented, the result was a public policy debacle of serious dimensions.

Throughout its proceedings, wherever they were conducted, the Committee often felt the frustration of Canadian consumers and business people with the GST. Appearing before the Committee, Mr. John Anga of The Great Garage Sale summed up the situation as he saw it:

> Before the GST was implemented back in January 1991, I suspected we would have problems. I just never thought it would get this bad. The customers were already upset with the provincial sales tax charged on used goods. Now they are furious to the point of being violent. They get very abusive to the point where we have to ask them to leave. They seem to want to vent their frustration on me and my staff. I find it very hard to cope with. I find myself having to spend 10 minutes calming down the customer to make a $2 sale.[8]

---

7 See Chapter IV below for a description of these and other types of tax.

8 Finance Committee, p. 29:11.

The Demise of the Federal Sales Tax (FST)

Virtually all knowledgeable observers agree that the Federal Sales Tax that had endured since 1924 was defective and detrimental to individuals and the economy in many important respects. Among its most damaging flaws:

A Narrow and Idiosyncratic Tax Base: The FST applied to scarcely one-third of all goods and services supplied in Canada. Excluded from the tax base were most services; certain necessities such as food, clothing and prescription drugs; books, magazines and newspapers; some production inputs (goods needed to produce other goods), and office, educational and religious material. The narrowness of this base is illustrated by the fact that while FST on tobacco, alcohol, automobiles, automotive parts and fuels represented roughly 40% of revenues collected, these categories include only about 15% of total consumer spending*. To gather the required revenue, the tax thus had to be set at higher rates: by 1990 a general rate of 13.5% applied–9% for construction materials and telecommunication services.

Unfair and Inefficient: The application of the tax on stages of economic activity earlier than the retail level caused the actual tax rates on goods and services to vary widely. Since the final price of a good depends on the mark-up charged by the retailer (the difference between the wholesale and retail price), and since the FST is not applied to that mark-up at all, the effective tax rate on goods or services is lowest for those commodities with the highest post-manufacturer mark-up. About half of FST revenues came from the taxation of goods businesses used in the creation of other goods and services–commonly referred to as "inputs". Even food, which FST rules excluded from the tax base, was subject to an implicit tax of 1.6% because food product manufacturing inputs were subject to FST.

The result of this spread between effective tax rates and the favouring of certain goods and services is distorted decisions by consumers and a decline in overall economic efficiency. Necessities for low income persons, which typically have a low retail mark-up, would bear a higher tax burden as a percentage of their price than did luxury high mark-up goods. Moreover, the FST was unfair because it taxed more heavily those consumers who spent more of their incomes on highly taxed goods compared to others–generally those with higher incomes–who spent a larger share of their incomes on commodities subject to little tax.

Inconsistent and Detrimental to International Competitiveness: The taxation of business inputs was a serious handicap for Canadian exporters since the mechanics of the tax made it difficult to eliminate it from the price faced by foreign buyers. Similarly, since marketing, distribution and warranty costs were excluded from the value which was used to calculate the FST on imports, Canadian-made products were placed at a disadvantage relative to imports. For example, an automobile manufactured in Ontario and sold to a Canadian consumer could have been subject to more tax than a comparable vehicle manufactured outside Canada.

Costly to Administer and to Comply With: Finally, despite the fact that there were only 75,000 registered taxpayers, FST administration was complex. Some 22,000 ruling and interpretations were required to apply the tax system, and even then the viability of the tax was weakening as taxpayers devised ingenious strategies to lessen their tax burden and avoid the tax. The FST had always depended on individual judgements and interpretations of regulations to make the system work a practice that had become increasingly less tenable. Three and a half years after the FST was abandoned, hundreds of cases concerning the former system–disputes over what was taxable and what was not–are still pending before the courts.

* Department of Finance, *Tax Reform 1987*, (Ottawa, Queen's Printer 1987), p.10

The Current GST In Brief

Entering into effect on January 1, 1991, the Goods and Services Tax is a multi-stage VAT which employs the credit-invoice method of calculation – the tax on each individual transaction is accounted for. The GST is collected at each stage of the production and distribution process. However, since each business collecting the tax also receives input tax credits for the GST it has paid out, it is the final consumer who ultimately pays the tax. Legal liability for paying the GST falls on the purchaser. As agents of the Crown, businesses that are registered are required to collect and pay the tax on behalf of the purchaser.

The GST applies "zero rates" to basic groceries, agriculture and fish products, prescription drugs, medical devices and exports; purchasers of these commodities pay no tax and vendors may recover their input tax credits. Health care services, residential rents, used housing and recreational property, and condominium fees, educational services, financial services, day-care services and legal-aid services are tax exempt; purchasers of these commodities also pay no tax but vendors may *not* recover related input tax credits.

Charities, non-profit organizations, and the so-called "MUSH" sector (municipal services, universities, schools and hospitals) are partially zero-rated in that the supplier claims a rebate for a portion of taxes paid on purchased inputs. Similarly, new, owner-occupied housing is taxed at a preferential rate.

As well, firms with annual taxable sales below $30,000 may be exempt from charging the tax (though they are free to register if they wish). Small businesses with taxable sales of less than $200,000 may use the optional "quick method" of calculating what they must turn over to the government. With the quick method, the business charges 7% GST on sales and remits a lower amount based on a formula. Those firms that use the quick method must determine whether this treatment is less costly than the usual method of calculation.

The GST is a "destination-based" tax whereby residents of Canada are charged GST on their consumption of domestically-produced as well as imported goods and some services, while goods and services exported to non-residents are not taxed. Exporters are generally able to claim a full refund for GST paid on inputs purchased from other businesses.

He added: "I have in my hand ... a bag of cancelled receipts as proof of loss of revenue, totalling $45,000. These are actual sales. They were rung up at the cash register and had to be voided because the customer refused to pay tax."[9]

The Committee was made aware of more empirical data about public opinion as well: A recent survey by KPMG/Peat Marwick Thorne shows how Canadians perceive the GST today. Some 76% of respondents said they thought income tax fraud was unacceptable, but only 62% held the same view regarding the GST.[10] Likewise, 49% of respondents said that if they were sure they would not be caught, they would agree to pay cash in order to avoid paying the GST.[11] (More discussion of the implications of the GST for the "underground" economy can be found below.)

The decision for a visible tax had enormous impact on the reception the GST got from individual Canadians. It is a commonplace of modern representative democracy that if a government is to be suitably accountable, citizens should want to know the tax burden being imposed on them. However, consumers reacted strongly to the replacement of a hidden tax (the FST) with a visible tax. In its recent survey, KPMG/Peat Marwick Thorne revealed that 75% of Canadians support a federal tax hidden in the selling price.[12]

9 Finance Committee, p. 29:12.
10 Finance Committee, p. 28:47.
11 Finance Committee, p. 28:46.
12 Finance Committee, p. 28:47.

This is not merely a problem of public relations. Representative democracy is founded on the legitimacy granted to government by citizens—legitimacy to make and enforce laws, collect taxes and generally function in the public interest. There is little doubt that the high visibility of the GST and its potential for widespread and daily irritation has influenced public opinion and attitudes about taxation in general.

GST PROBLEM AREAS: LESSONS TO BE LEARNED

It is well enough to criticize a public policy that has failed to meet basic tests of sound policy-making, however, given the fact of a three-year experiment in taxation on the Canadian people and their economy, the Committee felt it should learn as much as possible from the experience. What follows are the major conclusions we drew from information we sought out and had presented to us. We hope and intend that they will guide future legislative efforts in the field. Regarding these conclusions, we note with interest that the GST failed to meet many of the criteria set out as guidelines for this Committee's work as to what constitutes an effective taxation instrument.

1. GST Design

The GST has many difficulties that can be traced to the way it was designed at the outset, a number of which flow from the choice made about its taxable base. The broader the tax base the simpler the tax is to administer; the fewer the exemptions and special cases the less paperwork there is to do. With the GST, only about two-thirds of total consumer expenditures are taxed. Tax is collected on a base of $268.6 billion compared to total consumption spending of $403.2 billion.

Since many goods and services are currently excluded from the tax base under a set of complex rules, it follows that the system is more difficult to deal with. A typical example of the sort of arcane complexity that can arise is to be found in observing what happens to essentially identical food items, in this case a croissant, under minutely different commercial circumstances. Under the current legislation, a single plain croissant is not taxed; a single chocolate-filled croissant is taxed; however, a package containing six or more chocolate croissants is not taxed.

There are many other features of the GST that rely on complex rules that are difficult to comply with and to administer. Among the most onerous: the taxation of financial or quasi-financial institutions, charities, non-profit organizations, the real estate industry, employee benefits, and tax treatment of tourists.

An example of difficulties facing those attempting to comply with the rules came from testimony before the Committee by the Quebec Manufacturers' Association:

> An examination of memorandum 400-3-2-1, 'Input Credits, Special Cases, Car Benefits', shows that we have to go through three pages of definitions and interpretations, through 64 long paragraphs including mathematical examples, and through an appendix including four process diagrams, in order to determine the benefits which should be reported on the employee T-4 form.[13]

2. The Costs of Taxpayer Compliance and Government Administration

There has been almost universal recognition that the ongoing costs to taxpayers of compliance with the GST have been high. Internationally, there are very few studies that provide clear data on the compliance costs of a value added tax like the GST. One study in the U.K. indicated compliance costs for all businesses were in the range of 3.7% of tax collected.[14] Another study in New Zealand indicated compliance costs of

---

13 Finance Committee, p. 15:7.

14 C. Sandford, M. Godwin and P. Hardwick. *Administration and Compliance Costs of Taxation*, (Bath: Fiscal Publications, 1989) as cited in Richard M. Bird, "The Cost and Complexity of Canada's VAT: The GST in International Perspective," *Tax Notes International*, January 3, 1994, p. 43.

about 7.3%.[15] Of particular concern to the Committee is evidence that the costs of the GST for smaller businesses, expressed as a percentage of tax collected, are very high indeed. According to estimates made by the Canadian Federation of Independent Business, transition costs for business amounted to $3 billion; 1991 compliance costs were $6.6 billion and 1992 compliance costs were $4.6 billion.[16] The Federation claims that 88% of the administrative burden is imposed on businesses with fewer than 20 employees. In a study prepared for the Department of Finance, it was estimated that GST compliance costs for businesses with annual sales of $100,000 or less are 16.97% of tax collected. For businesses with sales between $100,000 and $200,000 costs are 15.69%, while for firms with over $1 million in sales every year, costs are estimated to be 2.65%.[17]

The GST requires about two million businesses to act as tax collectors for the federal government. Three years after its introduction, small and medium-size businesses are still coping with extensive collection problems and costs. Ian McDougall, an architect based in Alberta, exemplifies what the Committee heard over and over again. He appeared before the Committee in Edmonton: "The GST is a very expensive tax ... it takes a man-week a year just to work out the GST. Well, I might as well hire somebody just to dig a hole and fill it in for a week. That's how much I get out of that ... Let me do my job."[18]

In regard to the cost to government to administer and collect the GST, Revenue Canada presented an analysis to the Committee indicating that administrative costs for the fiscal year of 1992-93 were in the range of 3% of tax collections.[19] This figure may be compared to an estimate of administrative costs for the U.K. VAT of 1% and for the New Zealand Goods and Services Tax of 0.5%.[20]

Minimizing compliance costs for businesses and administration costs for government was one of the three fundamental principles on which the sales tax reform was to be based.[21] In 1987, the Department of Finance wrote: "A good sales tax system should not impose heavy compliance costs on businesses or create undue administrative costs for government."[22] While recognizing the uncertainties inherent in the studies of costs put before us, the Committee is nevertheless convinced of one central fact: the GST has failed this basic test, especially in regard to the onerous burden the tax imposes on smaller businesses.

3. The Failure to Harmonize Federal and Provincial Sales Tax Systems

As noted above, negotiations between the federal government and the provinces for the purpose of harmonizing sales taxes broke off in 1989. The federal government subsequently introduced the GST. In the more than three years since, consumers and businesses alike have been forced to grapple simultaneously with two parallel consumption tax systems each with different taxable bases, rates and formulas for calculation, and

---

15 C. Sandford and J. Hasseldine, *The Compliance Costs of Business Taxes in New Zealand*, (Wellington: Institute for Policy Studies, 1992) as cited in Bird, supra note 14. Comparisons of compliance costs across jurisdictions must be used with care in particular because cost expressed as a percentage of tax is very sensitive to the amount of tax collected. Both the UK and New Zealand have rates of tax about twice that of the GST.

16 *Canadian Federation of Independent Business, Sales Tax Reform: Once More with Intelligence*, presentation to the House of Commons Standing Committee on Finance, March 8, 1994, pp. 2-3.

17 *GST Compliance Costs for Small Business,* prepared for the Department of Finance by Plamandon and Associates, 1993. The Plamandon study referred to the CFIB estimates of costs cited above as follows: "Stating that compliance costs represent 40% of GST paid into the treasury is not consistent with international research findings indicating that compliance costs may amount to between 3.7% and 9.2% of revenues." (p.112)

18 Finance Committee, p. 32:38.

19 Submission of Revenue Canada, February 10, 1994.

20 OECD, *Taxing Consumption*, (Paris, 1988), as cited in Bird, supra note 14. Again it must be noted that the U.K. and New Zealand percentage costs are determined on a higher rate of tax.

21 Department of Finance, *Tax Reform 1987*, p. 5.

22 *Ibid.*, p. 7.

business reporting requirements. And if a business operates in more than one province, it has more than two systems to deal with.

Of all the issues on which the Committee received representations, this was among those most energetically and articulately addressed.

The Tourism Industry Association of Canada summed up the difficulties involved in administering this uncoordinated sales tax system—one, the Committee was reminded, that is unique among industrialized countries: "Depending on what you buy, I tax you either 0%, 5%, 7%, 8%, 12%, 15% or 17%, and it may be non-refundable, partially refundable, or totally refundable."[23]

An illustration provided by the Canadian Federation of Independent Business is familiar but no less significant for it: " ... You have books and newspapers GST taxable and RST exempt, subscription magazines RST exempt and GST taxable, and magazines at retail RST and GST taxable. I could go on and on and on."[24]

The Quebec Manufacturers Association told the Committee: "Harmonization would also do a lot, because obviously certain expenses are treated differently by the province and the federal government. That creates a nightmare for a lot of businesses that basically don't understand why they are treated differently."[25]

Confusion (and the costs associated with it) stem not only from the difficulties involved in reconciling the tax bases—figuring out what to tax and at what rate—but also from the very different rules each of the provinces and the federal government have for reporting and collecting the revenues. The Quebec Manufacturers Association told the Committee: "An example of the problems with having two systems is, for instance, the need to supply returns on a regular basis. In Quebec you're required to do it on a monthly basis. The federal government requires one every three months. Just there you have problems created."[26]

The Canadian Federation of Independent Business told the Committee, "The two systems have a different frequency for filing. They have different documentation requirements. Different ledger accounts are required. There are two different audits with different audit periods, two different penalty systems, and different rules of application in a dozen areas such as supply-and-install contracts, coupon discounts, and so on."[27]

And as a final sample of what the Committee heard, we present some testimony from the representative of the Canadian Retail Hardware Association:

> [The] administration [of the GST] at the retail level, particularly when combined in all jurisdictions ... is a record-keeping nightmare imposing great cost, particularly on small retailers ... but two taxes, two sets of rules, two sets of agencies that are imposing those rules—it's just too much. We would suggest that it's not only very inefficient for the retailer, but obviously inefficient for the government as well.[28]

With respect to the need to harmonize and integrate the consumption tax system, this Committee could not agree more.

4. The GST and the Underground Economy

There is no doubt that an increasing number of Canadians in recent years have been making use of cash transactions in order to evade payment of income tax, GST and other taxes. However, estimates of the extent of the underground economy vary widely—

23 Finance Committee, p. 10:19.
24 Finance Committee, p. 16:56.
25 Finance Committee, p. 15:9.
26 Finance Committee, p. 15:9.
27 Finance Committee, p. 16:56.
28 Finance Committee, p. 25:33.

anywhere between 2% and 20% of gross domestic product, depending on the source of the data.[29]

Certainly opinion poll portrayal of public attitudes towards tax evasion and underground transactions is disturbing. The recent survey by KPMG/Peat Marwick Thorne reveals Canadians' increasing truculence when it comes to taxes: 16% of respondents said they felt people who pay all their taxes are foolish; 87% said they thought taxpayers evade taxes; and 63% felt that the amount of tax fraud had increased over the past five years.[30]

It is very difficult to isolate in quantitative terms the impact the introduction of the GST has had on the underground economy. However, as noted earlier, the Committee is convinced that the GST has had significant impact on Canadians attitudes towards the tax burden in particular and towards government in general.

SOME GENERAL CONCLUSIONS ABOUT THE GST EXPERIENCE

None of this was necessary. Had the government of the day stayed the course and achieved a harmonized federal-provincial tax, much turmoil and wasted effort could have been avoided. The Federal Sales Tax the GST replaced was severely flawed, but so was the process which saw it supplanted by the GST. The FST had been the focus of a series of reform proposals since 1940, so it was a dubious proposition that it was urgent to replace the FST in the 49th year after the first suggestion for change instead of the 50th or 51st. The situation is now different; after 3 years of experience with the GST, it is evident that changes must be made.

---

29 See the following studies: Vladimir Karoleff et al., *Canada's Underground Economy Revisited: Update and Critiq*ue, (Edmonton, University of Alberta, July 1993), 30 pages (15% to 20% of GDP); Peter Spiro, Evidence of a Post-GST Increase in the Underground Economy", *Canadian Tax Journal,* 1993, Vol. 41, No. 2, pp. 247-258 (unreported consumption increased by 0.8% of GDP between 1990 and 1992); Department of Finance, *The Underground Economy,* Technical Working Report, November 1993 (2% to 10% of GDP and increase of 0.4% to 0.7% of GDP between 1986 and 1992). Statistics Canada's estimate in April 1994 was that the underground economy amounted to 2.8% of GDP.

30 Finance Committee, p. 28:46.

CHAPTER IV

REPLACING THE GST: ALTERNATIVES AND HOW THEY MEASURE UP

The Committee examined 20 alternatives to the GST. These fall into 7 categories. Some of the alternatives (considered under one heading) are minor variations on a theme with differences between them being of interest only to tax specialists. Others are so impractical as to disqualify themselves very quickly when weighed against the criteria set before us. Nonetheless, the members of the Committee took the approach that a thorough exploration of all reasonable proposals was essential to our own understanding of this difficult area. The Committee is also of the view that a full presentation of the path we took in our assessments of the alternatives is essential to public understanding as well.

The Committee considered 20 GST alternatives in 7 categories:

- Abolish GST and do not replace
- Income Tax Replacements
- Revenue Tax Replacements
- Miscellaneous Replacement Proposals
- Consumption-Based Tax Replacement (Indirectly Calculated)
- Consumption-Based Replacements (Single-Stage)
- Consumption-Based Replacements (Multi-Stage)

A. ABOLISH AND DO NOT REPLACE

1. Abolish the GST and Await the Macro-economic Benefits of Stimulus

One approach to the problem is for the government to abolish the GST and forgo any specific initiative to replace the revenues lost—some $13 to $14 billion annually. By better enforcing the current tax system and encouraging growth in employment, say the proponents of this approach, revenue growth from increased economic activity combined with expenditure reduction would make up the shortfall.

The difficulty with this proposal is that it is based on tenuous assumptions. It is not at all clear that increased income tax enforcement would yield significant new revenues over and above current levels. Moreover, such an approach could impair Canada's economic growth rather than enhance it. Financial markets would, in the Committee's view, likely regard it as signalling a sharp rise in the federal deficit, severely hampering the ability of Canada's private and public sectors to obtain favourable financing.

2. Reduce Government Expenditures

A number of representations were made to the Committee to the effect that government should eliminate the GST, forgo the option of replacing this source of revenue and reduce expenditures to match lost revenue. A similar

but more gradualist suggestion was to reduce the rate of GST towards zero over time as the federal deficit declined.

The Committee declined to comment on these options because they clearly fall into the area of national fiscal policy, beyond the mandate of this Committee.

3. Cut Transfers to Provinces

Federal cash payments to the provinces under Established Programs Financing (payments for post-secondary education and health care, EPF) and the Canada Assistance Plan (CAP) currently amount to $17.3 billion a year—roughly equal to revenues collected under the GST before taking account of the GST refundable tax credit. Under this alternative, the federal government would finance the elimination of the GST through reductions in these transfers. Provinces would then presumably have to make up lost revenues with increased taxes.[31]

Of course, elimination of these transfers would entail a radical change to the way Canada's major social programs have been financed over the past three decades and would result in a considerable devolution of fiscal responsibility from Ottawa to the provinces. While this might be an option for the Government to consider, its implications extend beyond the mandate of this Committee and so are not treated further.

B. INCOME TAX REPLACEMENT FOR THE GST

4. Personal Income Tax Surtax

It would be possible to replace the revenue currently raised by the GST with higher personal income tax revenues. These revenues can be increased in two ways: by raising the rate at which basic federal income tax is applied, or by levying higher surtaxes on the tax liability derived from the application of *existing* rates—this is a technical but non-trivial distinction.

Increasing the basic federal tax rates would have the effect of also increasing the tax revenues of the provinces that are parties to the Tax Collection Agreements (all provinces except Quebec). Under these arrangements basic federal income tax is the basis for calculating provincial income taxes, so under the first alternative all revenues would rise together. A *surtax* increase on the other hand, would leave provincial tax revenues unaffected. The latter, therefore, is the alternative that will be discussed. While the Committee also received suggestions to increase income tax revenues by reducing existing tax expenditures, the examination of the income tax system required to analyze this is beyond the Committee's mandate. This examination is part of the ongoing improvement of the income tax system through the budgetary process.

In order to get a clear picture of how such a proposal would affect the income tax structure, one needs first to consider the revenues and expenditures involved. Eliminating the GST would reduce federal government revenues by approximately $17.4 billion a year. However, eliminating the GST may also result in some savings to the government on the expenditure side.

First, the government would save the costs of administering the GST, which currently run at about $500 million a year.

Second, the government would achieve significant savings in transfer payments to individuals and provinces. Since the levels of many of these payments are tied to changes in the Consumer Price Index (CPI) and the nominal gross domestic product (GDP), elimination of the GST should result in a one-time drop (from levels otherwise reached) in the CPI in the range of 3%-4% and a drop in nominal GDP of about 2%. These decreases could save the government approximately $1 billion annually in lower transfer payments, mainly under the OAS and EPF programmes.

---

31 This could have very different implications for different provinces.

Income Tax Rates for Ontario Residents

Taxable Income*	Current Rates			Rates after 21-Point Increase in General Federal Surtax		% Change
	Federal Rate	Ontario Rate	Total	Federal Rate	Total	
0–29,590	17.51	9.86	27.37	21.08	30.94	13.0
29,530–46,717	26.78	15.08	41.86	32.24	47.32	12.8
46,717–59,180	26.78	16.59	43.37	32.24	48.83	12.4
59,180–62,866	31.32	18.50	49.82	37.41	55.91	12.2
62,866 +	31.32	21.87	53.19	37.41	59.28	11.4

Income Tax Rates for Alberta Residents

Taxable Income*	Current Rates			Rates after 21-Point Increase in General Federal Surtax		% Change
	Federal Rate	Alberta Rate	Total	Federal Rate	Total	
0–29,590	17.51	8.24	25.75	21.08	29.32	13.9
29,530–59,180	26.78	13.28	40.06	32.24	45.52	13.6
59,180 +	31.32	14.55	45.87	37.41	51.96	13.3

* Ranges are approximate.

And third, the government would be able to eliminate the refundable GST credit—an annual cost to the government of $2.5 billion. The need to compensate lower income Canadians for GST costs would no longer exist.

The total of all these potential savings is about $4 billion. Repeal of the GST would, therefore, result in a net revenue loss to the government of about $13.4 billion.[32] Assuming there are no changes in the tax base (changes in rules of what constitutes "taxable income" or major alterations in the patterns of individuals' tax behaviour), it is estimated that this would require that the general surtax on the basic federal tax be increased from the present 3% to about 24%. On income currently subject to tax at the highest federal rates, total surtax would increase from 8% to about 29%.

It is the Committee's judgement, however, that an increase in the surtax of this magnitude would not leave the tax base unaffected. Taxpayers would have a much greater incentive to shelter income and the income tax base could well shrink. The surtax then required to generate the needed revenue would have to be increased accordingly. Even if there were no shrinkage in the tax base the top federal marginal income tax rate would have to be increased from 31.5% to about 37%. Combined federal-provincial top marginal rates would increase by a total of about 6 percentage points of tax, taking the combined rate in many cases to approximately 60%. Examples of the likely results of such an increase on tax rates are shown in the accompanying chart.

This proposal raises difficult issues. In its favour, it is clear that the elimination of the GST would also eliminate the considerable administrative and compliance costs associated with it. Moreover, the "progressivity" currently provided to the GST by the mechanism of the GST credit for income ranges up to

32 This calculation does not take into account the effects on other tax revenues of any stimulative effects resulting from discontinuing the GST.

about $30,000 could more easily be incorporated into the existing income tax regime. On the negative side, however, a shift of the GST to the income tax increases the effective rate of tax on savings with implications for horizontal equity in the tax structure, and with adverse effects on economic growth and productivity.

There are difficult issues of coordination between federal and provincial tax systems raised as well. Under this option, the federal government would be abandoning the field of broad-based consumption taxation to the provinces. Some of the provinces may take the opportunity to increase their provincial sales tax—in effect, occupying the "tax room" made available by the elimination of the GST. The departure of the federal government from the sales tax field would almost certainly remove any hope for harmonizing the diverse sales tax systems of the provinces. This may result in increased levels of taxation, and decrease even further Canadians' confidence in the tax system.

Finally, the substitution of higher income taxes for the GST would mean that approximately two-thirds of all federal revenues would be derived from income taxes.[33] A case can be made that it is neither wise nor desirable to give up a stable source of revenue like a broad-based consumption tax and make the federal government so heavily dependent on a single source of revenue.

5. Corporate Income Tax Rate Increase

Another source of revenue from the income base is corporate income tax. Income taxes on corporations currently yield revenues of approximately $10 billion each year. Replacing GST revenues would require increasing this amount by almost 150%. The current federal rate of about 28% (15% for small businesses) would, in this instance, need to rise to almost 70%. With provincial corporate income tax rates of over 15%, the combined rate would be over 85%.

It would be possible, of course, to raise both corporate and personal income tax rates in a combination that would keep the rates for each lower than if either tax had to bear the increased burden by itself. Nonetheless, substantial reliance on corporate tax revenues through higher rates would almost certainly make Canada less competitive as an environment for investment. Canada is already in the upper range of corporate tax rates internationally—approximately 40%. There is little room for further increase, even one that only partially makes up for the GST's lost revenues.

6. Exchange Tax Bases With the Provinces

This approach would see the federal government formally cede the sales tax field to provincial governments and increase its income tax rates. In exchange, provinces would reduce their income tax rates so that there would be no overall increase in the combined tax rates. While there is no assurance that any of the provinces would be willing to effect this exchange, provinces would be expected to increase their own sales taxes to make up losses in income tax revenue.[34]

As with the unilateral income tax increase approach, the most obvious advantage of exchanging tax fields with the provinces is that it would eliminate the two-tier sales tax system now in place. This should result in substantial savings in administration costs to government and compliance costs to business. However, on the negative side of the ledger, certain advantages a tax like the GST has over

---

33 Income taxes today account for roughly 55% of all federal government revenues.

34 The overall tax mix in Canada would therefore remain essentially unaffected, although there would be a significant change in the tax mix at each government level, with the federal government being more dependent on income taxes and the provinces relying more heavily on sales taxes. Alberta does not have a sales tax, so a different arrangement would be necessary for that province.

provincial retail sales taxes would be lost and problems with the latter would be compounded.

The GST is more broadly based than provincial sales taxes. In particular, most provinces tax services at preferential rates or do not tax them at all. The substitution of increased provincial sales taxes for the GST would have the overall effect of narrowing the sales tax base and making the system less neutral with respect to different commodities. The result would be greater distortion of consumer and producer choices, greater economic inefficiency and increased inequity of the tax system.

In addition there are effects on competitiveness and economic performance of national and international significance. One positive attribute of the GST is found in the way it functions mechanically. Its costs are largely removed from business inputs. All provincial sales taxes, to a lesser or greater degree, apply to some business inputs—an estimated one-third of all provincial sales tax revenues are raised from business inputs.

Two undesirable consequences flow from this. First, since the goods produced by the taxable inputs are again taxed at the consumer level (and at other levels in between), provincial sales taxes cause tax cascading. This results in real tax rates being different across the range of commodities in the marketplace, with all the negative effects on fairness and economic efficiency that this implies. Second, because they are difficult to identify, taxes on business inputs are difficult to remove entirely from goods destined for export, thereby damaging the competitiveness of Canadian exports.[35]

7. Flat Tax

The Committee received a number of proposals which would see the government levy a "flat tax" as a replacement for the GST and the existing income tax. A flat tax, like the income tax, is levied on an income base, but at a fixed percentage rate regardless of the amount of income of the taxpayer. This is in contrast with a more traditional progressive income tax, which applies higher percentage rates of tax to amounts of income beyond certain thresholds.

A flat tax is usually applied to a much broader base. Most if not all existing exemptions and deductions which depend on the source of the income (capital gains, dividend income from Canadian corporations, etc.) would disappear. The attraction of a flat tax is its simplicity. Applied to all sources of income, it involves less definitional and computational complexity to determine the tax base. Also, a flat tax would probably be levied at a relatively lower tax rate so that there may be less incentive to evade the tax. There would be many fewer legal tax shelters. In contrast to the GST and most other forms of consumption tax, the flat tax can be operated as part of the existing income tax regime thereby avoiding some administrative and compliance costs.

An assessment of the flat tax presented a dilemma for the Committee. In its purest form, the flat tax is not merely a replacement for the GST. Rather, it is intended to substitute for the entire personal income tax system as it is now constituted. This puts the consideration of it well beyond our mandate, and in this form, cannot be discussed as a potential option. However, a variant of the flat tax proposal would see it as an "add-on" to the existing income tax, and is considered below.[36]

---

35 These are the same flaws inherent to the Federal Sales Tax which the GST replaced. See inset on the FST in Chapter III.

36 Alberta, Saskatchewan and Manitoba currently have flat rate taxes as an add-on tax to the regular income tax.

8. Additional Personal Income Tax—Flat Tax "Add-on"

A flat tax add-on to replace the GST would be a special federal proportional income tax levied on taxable income of individuals. In order to raise approximately $13.4 billion annually this tax would have to be applied at a rate of about 3%. The main advantage of this alternative would be simplicity, as it would eliminate both GST administration and compliance. Relative to the income surtax alternative this approach produces lower marginal rate increases and correspondingly lower economic efficiency costs. It does, however, place more of the tax load on lower income taxpayers than the surtax would.

The disadvantages of an add-on flat tax as a replacement for the GST are similar to those associated with any income tax based alternative: higher marginal rates, including increased tax on savings; increases reliance on one tax revenue source; and reduced prospects for a more coordinated and neutral sales tax system across Canada.

A further variant of the add-on flat tax would involve a lower rate for the new tax, with the revenues produced by it being used to reduce the rate of federal, broad-based sales tax. The disadvantages of the full flat tax add-on described above would be less significant for this variant.

C. REVENUE TAX REPLACEMENTS

9. Turnover Tax

A turnover tax is a tax on the value of all sales of goods and services (though some items, like interest, are often exempted). As it uses an extremely broad base, a turnover tax can be levied at a relatively low rate. To produce $17 billion of revenue annually in Canada, a turnover tax with virtually no exemptions would probably require a rate of 1 to 2%.

One of the most important difficulties associated with the turnover tax is that it results in a great deal of cascading, or multiple taxation. The total turnover tax levied on any particular commodity will depend on the number of trade levels the commodity, and the inputs used to produce it, have moved through. This results in significant variances in the effective tax rates on different commodities, with adverse implications for the fairness and economic efficiency of the tax system. There is, for example, a definite advantage for businesses that vertically integrate production (produce more of their own inputs) compared to those that purchase inputs from outside sources.

Turnover taxes are a distinct handicap to the international competitiveness of domestic firms since they do not remove tax costs from exports. Also, turnover taxes apply a higher effective rate on sales by lower margin businesses.

In the past, turnover taxes were widely used in Europe, but because of these problems, they have in many cases evolved into value added taxes.

10. Payroll Tax

The Committee received suggestions that the GST be replaced with a payroll tax levied at a flat rate on the wages, salaries and fringe benefits of employees and the net earnings of the self-employed in all sectors of the economy. The tax would be collected by, but would not be levied on, employers. According to estimates provided to the Committee, a payroll tax rate of 3.5% would be sufficient to replace the net revenues of the GST.[37]

---

37 Estimate contained in submission of Prof. Jonathan Kesselman, Finance Committee, p. 16:7.

Payroll taxes collected for other purposes already exist at both the federal and provincial levels and have grown significantly in importance over the past decade in terms both of absolute dollars and their relative share of total tax revenues. Nevertheless, Canada's reliance on payroll taxes remains lower than that of other developed countries. Using this particular tax mechanism to replace revenues of the GST would bring Canada's tax revenue mix closer to the international norm.

A number of advantages are offered in support of the payroll tax proposal. Like the GST, payroll tax would remove federal sales taxes from the price of exports and would be equally neutral in its treatment of savings and investment. In addition, it would do a better job than the GST of removing taxes from business inputs (because it would not be encumbered by exemptions), would have a broader coverage of goods and services than the GST (and therefore treat various consumers more fairly) and would be more neutral than the GST in its treatment of different firms and business sectors. Also, relative to the GST, a payroll tax would significantly reduce administration and compliance costs, would reduce the potential for evasion (owing to the lower rate and the mechanism of deducting tax at source). The payroll tax would, like the expenditure tax (examined below), capture the foreign spending of Canadians and, because it is a direct levy, reduce pressures for exemptions and special treatment.

A payroll tax would have several drawbacks. It would shift the tax burden from consumers to labour—the tax would be paid by workers only, whereas the GST is paid by consumers generally. Consumers comprise not only employees but also persons who derive their income from non-labour sources, including pensions, government transfers, dividends, interest and rents. Replacing the GST with a payroll tax would generally result in a shift of the consumption tax burden from older generations who consume to younger generations who work. It would also have adverse effects on the incentive to work.

Also, the application of the tax on the net income of the self-employed would entail taxation of business capital as well as labour earnings; the taxation of capital is inconsistent with a tax on consumption.

And finally, the payroll tax could be avoided in some situations by corporations paying dividends to manager-owners rather than salaries and bonuses. To prevent this, a complex tax on business economic rents may be needed to buttress a payroll tax.

D. MISCELLANEOUS REPLACEMENT PROPOSALS

11. Wealth Transfer Tax

This tax would be similar to the federal estate and gift tax abolished in 1972, and provincial succession duties, the last of which, in Quebec, was eliminated in 1984. In general these taxes were levied on bequests and gifts to heirs, with exemptions for farm property, housing and the like. Transfers to spouses were exempt and there were thresholds established to tax cumulative gifts and bequests above a certain level.

The net yield from these taxes was always rather small—in 1965, only 1.5% of total revenues.[38] Even with few exemptions, it has been projected that a national wealth transfer tax would probably raise in the range of

---

38 See Ken Messere, *Tax Policy in OECD Countries*, International Bureau of Fiscal Documentation, Amsterdam 1993, p. 292. In the United States wealth transfer taxes account for less than 1% of total tax revenues.

$1.7 billion, before administration costs.[39] On the basis of revenue potential alone, the wealth transfer tax cannot be considered as a replacement for the GST.

12. Green Taxes

The Committee received several submissions proposing the imposition of taxes that would benefit the environment. In very general terms, these appear to be special taxes on the use of certain products or on certain activities that have potentially serious environmental consequences. It is not possible to consider the practicality of this type of tax without entering into a thorough examination and analysis of the important environmental and economic policy issues they raise, a task beyond the Committee's mandate.

13. Taxation of Gambling and Lottery Winnings

Payments made for the placement of a bet or the purchase of a lottery ticket from a commercial operation are subject to the GST. Prizes or winnings from these activities are subject neither to the GST nor income tax. Since these winnings do not represent consumption, their exclusion from the GST is conceptually correct. The case for exempting them from income tax is not so clear cut.

Winnings represent an increase in the net worth of the person who receives them and, under a comprehensive view of the income tax, should probably be subject to tax. In the U.S., lottery winnings are subject to federal income tax; they are also taxable in all states that levy an income tax.

Taxing lottery winnings in Canada, however, would likely meet with strong provincial resistance. Lotteries in Canada are operated by provincial Crown corporations which enjoy state protected monopoly status. Typically, a provincial lottery retains about 50% of gross receipts from ticket sales and pays the rest out in prizes. If those prizes were to be taxed, the lottery would either have to reduce its margin or lose sales. In either case, the net receipts to the lottery corporations would fall. The increase in federal tax revenues from the new levy would come at the expense of provincial revenues.

The federal government vacated the lottery field in 1979 in exchange for an agreement under which the provinces remit to Ottawa a total of $24 million annually, indexed to inflation. In 1991, federal revenues under this agreement amounted to almost $50 million. Federal revenue losses resulting from not taxing lottery and gambling winnings for that year are estimated by the Department of Finance to be $860 million.

E. CONSUMPTION-BASED TAX REPLACEMENT (INDIRECTLY CALCULATED)

14. Personal Expenditure Tax (PET)

In broad terms there are two different approaches to imposing a tax on consumption: the first involves measuring consumption by determining the purchase and sale of goods and services (the GST is an example of this variation); the second involves measuring the difference between income and savings for

---

39 *Fair Taxation in a Changing World, Report of the Ontario Fair Tax Commission,* (Toronto, University of Toronto Press, 1993) p. 388.

The Committee was also made aware of the fact that at the time of the abolition of the federal wealth transfer tax in 1972, Canada introduced a capital gains tax which included in its base, deemed realization of capital gains on death. If Canada followed the norm among OECD countries not to apply simultaneously both a capital gains tax as well as estates duties at the time of death, a wealth transfer tax would include an exemption or credit for capital gains. This would further reduce its potential for generating revenue.

each individual on a periodic basis and then applying a tax rate to it—an "expenditure" tax.[40]

No country at present has an expenditure tax although many countries have features of expenditure taxation as part of their income tax and many others have investigated its potential. An expenditure tax was recommended in 1978 as a replacement of the income tax in the U.K.[41] and was recommended for consideration in the U.S. by the Treasury Department in 1977.[42] In Canada, the Macdonald Royal Commission in 1985[43] and the Economic Council of Canada in 1987[44] proposed that Canada move towards a expenditure tax as a substitute for the current income tax.

In principle, the base of an expenditure tax is the same as a broad sales tax like the GST. The impact on the economy should, therefore, be similar. In practice, however, an expenditure tax base is likely to be more comprehensive than that of a sales tax because it applies to all consumption, including consumption which is either difficult or impossible to capture under a traditional sales tax—spending by Canadian residents in foreign jurisdictions for example. A PET could, then, generate the same revenues at a lower rate.[45]

Proponents of the PET argue that its collection could be integrated easily with the collection of income tax, eliminating the administration and compliance costs of a sales tax like the GST, and adding few new costs of its own. However, the substantive and administrative complexity of requiring all individuals annually to measure their net savings should not be underestimated. This is because the expenditure tax could require record keeping and disclosure of transactions involving assets and liabilities not now relevant for income tax purposes.

For example, borrowings, increases and decreases in savings, assets, gifts and bequests and a number of other similar items all may need to be recorded and used to determine tax liability. (See inset for an illustration of PET calculation.) In addition, compliance difficulties may arise because many taxpayers could be reluctant to disclose this information.

As with other taxes, adjustments could be made regarding what is to be considered taxable consumption spending. Unusually large medical expenses, for example, could be made deductible as under the present income tax system. Deductions would be allowed for tuition fees and other spending on education and training to the extent that such spending is viewed as investment in human capital.

Income tax payments to federal and provincial governments also should probably be deducted in the calculation of taxable consumption spending. Taxes paid reduce funds available for consumption purposes. Property taxes, on the other hand, might be viewed as more like user fees which would probably not be deductible.

---

40 Consumption in this case being equal to the difference between income and savings, with borrowing being considered negative savings.

41 *The Structure and Reform of Direct Taxation.* Report of a Committee Chaired by Professor J. E. Meade, (George Allen and Unwin, London, 1978).

42 U.S. Department of the Treasury, *Blueprints for Basic Tax Reform* (U.S. Government Printing Office, Washington, 1977).

43 Royal Commission on Economic Union and Development Prospects for Canada. *Report,* Vol. 2. (Minister of Supply and Services, Ottawa, 1985).

44 The Economic Council of Canada. *Road Map for Tax Reform: The Taxation of Savings and Investment* (Ottawa, 1987).

45 Michael Walker, Executive Director of the Fraser Institute estimates that an expenditure tax could yield the same revenue as the GST if applied at a rate of 4%. (Finance Committee, p. 13:18.)

Finally, taxable expenditures could be reduced by a set of exemptions related to the personal circumstances of the taxpayer, similar in nature to the exemptions under the current personal income tax. These exemptions would relieve low-income taxpayers from the impact of the expenditure tax, performing the same function as do current GST refundable credits. In this way, an expenditure tax could more easily accommodate equity concerns than a sales tax like the GST.

It is in the treatment of capital assets and durable goods that the PET raises complex issues of a substantive, administrative and even conceptual nature. (See inset for a detailed examination.) These and other complexities are such that in the Committee's view, without considerable more study to determine how an expenditure tax would function in detail, the PET is not now a practical substitute for the GST.

Calculating the Personal Expenditure Tax

A calculation of consumption spending (simplified for illustration purposes) might involve subtracting items of savings from items of income as follows:

Income

- income as determined for income tax purposes (net of capital gains)
- proceeds from asset sales
- proceeds from borrowing
- gifts and bequests
- decrease in savings accounts and other investments

Less: Savings

- cost of assets acquired
- capital contributed to partnerships or proprietorships
- amortization payments, and interest payments not deductible for income tax purposes
- increase in savings accounts and other investments

Registered and Non-registered Assets in the PET

The treatment of durable goods such as housing raises special problems for an expenditure tax. A house purchase, for example, potentially involves a combination of consumption and saving. In principle the consumption element of the cost of durables should be taxed under an expenditure tax, probably over time. This would, in the example of a house, involve taxing imputed rental value of the house (which represents the value of the housing service consumed). Taxation of imputed rent is fraught with difficulties, particularly with respect to measurement.

However, there is a potentially simpler approach for taxation of durables under an expenditure tax. The value of a durable asset such as a house is essentially equal to the present value of the anticipated future services of that asset. It would therefore be feasible to tax this value on acquisition of the asset by not allowing a deduction for it as savings from the expenditure tax base. This constitutes prepayment of the tax on the future stream of services that the house or other durable is anticipated to provide. Accordingly, there would be no need for any tax on imputed rent or sale of the asset.

This prepayment of tax approach might be extended to other investments as a way of simplifying the application of an expenditure tax. Savings and investments would, under the basic PET, probably have to be held in registered form similar to the way assets are now held in RRSPs. However, instead of requiring taxpayers to keep track of and measure changes in all their assets and liabilities in this way, computation of the expenditure tax could be based on transactions involving non-registered assets. Non-registered assets would be those assets which are included in the taxable base. Generally, the cost of non-registered assets would not be deducted from the tax base; thus taxes would be prepaid on future consumption resulting from the investment. Returns (including gains on sales) on non-registered assets would not be taxable because taxes have been prepaid on the savings used to acquire them.

Funds borrowed would be treated in a parallel manner. Receipts from registered loans would be included in the expenditure base in the year that the loan was made and payments of interest and principal would be deductible in computing the expenditure base. Non-registered loans would be excluded from the expenditure base, but subsequent amortization of principal and interest payments on such loans would not be deductible.

The registered and prepaid approaches to the treatment of investment assets would be equivalent where, (i) there are no economic rents (that is returns that exceed the cost of capital of alternative investments of comparable risk), and (ii) investment income is not in part compensation for labour. The problem in the real world, of course, is that these situations are common. Thus, the registered and prepaid approaches will not in fact yield the same results. For example, under a prepaid approach, the investor who obtains excess returns will be taxed more lightly than the investor who does not. It has been argued that because of this, allowing taxpayers to elect between the registered and the tax-prepaid approaches on an asset by asset basis would increase opportunities for manipulation and tax avoidance.

This is particularly important for investments held in business equities and related-party debts. Under the prepaid approach it may be necessary to impose a business "consumption" tax to ensure that such excess returns are withheld prior to being paid out as a return on non-registered assets. This tax would probably be similar to the registered asset approach. The tax base would consist of revenue net of labour expenses, material costs, and net assets acquired for investment. Interest costs and depreciation are not deducted. This tax is also referred to as a "cash flow" tax.

F. CONSUMPTION-BASED TAX (SINGLE-STAGE) REPLACEMENTS

15. Manufacturers Tax

This is the same type of tax as the old Federal Sales Tax which the GST replaced. The difficulties associated with the functioning of this form of sales tax are discussed in Chapter II.

16. Wholesale Tax

In the early 1980s, the Department of Finance proposed a wholesale tax to replace the FST. By simply moving the point of impact of the tax to the wholesale level from the manufacturer's level, it was believed that many of the problems associated with the FST regime would be solved. The Department argued that a wholesale tax would remove the bias against domestically produced goods, that it would tax goods more uniformly and that it would simplify administration for the government and for wholesalers. In 1983, the controversial plan was put aside and in its May 1983 report, the Goodman Committee rejected the wholesale tax.

Even though wholesale taxation would be better than the old FST, it is the Committee's belief that it would recreate many of the problems associated with the old tax regime. In particular, such a tax provides significant opportunity for manipulation and shifting of tax liability on the part of businesses. Furthermore, wholesale taxation could not achieve the desired degree of uniformity of tax burden on the range of consumer spending. Different effective tax rates would apply across the range of commodities.

17. Retail Sales Tax

The retail sales tax (RST) is a tax on consumption levied at a single stage—the retail level. In theory, an RST on goods and services has the same economic attributes as a tax like the VAT. Both taxes will be identical in their economic effects, assuming a tax base that includes the same goods and services and excludes production inputs. As a practical matter, however, there are major economic and administrative differences between a VAT and the RST, and these derive from the fact that the two taxes do not normally encompass the same tax base or deal equally well with production inputs.

First, services are generally excluded from the base of an RST partly because it is difficult for a vendor to determine what use will be made of mixed-use services—those services used for both personal and business purposes. For example, an airline ticket purchase would force the agent to inquire into the purpose of the trip in order to determine whether the ticket could be sold tax-free. In such a case, if the tax authorities were to dismiss the vendor's declaration, it would be up to the vendor to recover the amount of tax owed. Provincial governments historically have, therefore, not taxed many services under their RSTs.

Second, an RST avoids taxing goods intended for resale usually through the device of a "suspension system" under which sales to registered persons are non-taxable. Payment of the tax is thus suspended until the final stage, when the goods are sold by businesses to non-registered businesses or to consumers. The economic inefficiency of the RST lies precisely at this stage, where businesses, acting as final consumers, purchase goods and services that are to be used in the production process. Provincial RSTs are still charged on more than one-third of the production inputs of businesses.

The taxation of inputs increases production costs, which result in higher domestic and export prices, impeding exports and favouring imports. It inhibits capital formation and reduces business investment.[46] Exclusion of production inputs from the base

---

46 The Ontario Fair Tax Commission argues that, despite the exemption, capital goods are taxed at an effective rate of 3.6%. Exports are taxed at the implicit rate of 0.2%. Consequently, "The taxation of business inputs ... reduces the ability of Ontario's goods and services to compete in export markets ... Simulations showed that removing the RST resulted in a 2 to 4 percent increase in investment in machinery and equipment ... and a 1 to 3 percent increase in investment in non-residential construction." (*Report of the Ontario Fair Tax Commission*, pp. 536-537.)

under an RST regime raises similar problems to inclusion of services in the tax base. Production inputs are often put to mixed uses and are taxed at the last level of the distribution chain.

From an administrative standpoint, it is easier to exclude production inputs and to tax mixed-used services under a multi-stage tax, such as a VAT, than under an RST. To avoid taxing inputs under an RST system, producer goods (such as materials and capital goods) are exempted through use of tax exemption certificates to exempt certain purchasers. The vendor then has an obligation to verify the use that will be made of the item in order to distinguish what may be sold tax-free from what must be taxed. Since vendors are not in a position to determine whether the exemption requested is legitimate, it is not easy to determine what is taxable and what is not. Several requests were made of the Committee that it not recommend the introduction of an RST with exemption certificates because of the cumbersome nature of the system.[47]

Third, for tax authorities, an RST has a major disadvantage in that it is hard to achieve control of exemptions granted. Commodities for personal use may be purchased by a business upon presentation of an exemption certificate. Since no accounting of purchases and sales is necessary under an RST, it is difficult for tax authorities to determine the nature of each transaction.

Finally, because of the administrative effort required to minimize these compliance difficulties, the Committee is not satisfied that an RST applying to a broad tax base would cost significantly less to administer than a value added tax on the same base.

G. CONSUMPTION-BASED TAX REPLACEMENTS (MULTI-STAGE)—VAT

The VAT is used in over 50 countries including 21 of 24 OECD member nations. As noted in the discussion above of retail sales tax, the VAT in theory is the economic equivalent of the RST. The VAT has significantly different practical impacts, however, because it is levied in a very different way. First, a VAT is a multi-stage tax by virtue of its application to all sales of goods or services by all businesses in the production and distribution chain, whether to the consumer (final point of sale) or to other businesses (intermediate stages of production and distribution).

Second, as its name indicates, it is assessed on the value-added at each stage of the commercial process—"value added" being the difference between the total cost to a producer of the inputs required to make the product and the price at which the product is sold to the next user.

There are three possible methods for calculation of the amount of tax liability in a VAT system. The Committee examined all three.

18. Addition Method VAT

This method calculates tax paid by each business as a percentage of the value added by the total of inputs used by the business, such as labour costs, interest and economic rents. This method results in an indirect tax—the tax is reflected in the price of goods or services sold. Attractive as an academic model, this variant of the VAT was not considered further by the Committee since it is almost universally recognized to be impracticable.

---

47 The Coalition on GST Replacement told the Committee that exemption certificates would be "extraordinarily cumbersome." (Finance Committee, p. 12:27). The Motor Vehicle Manufacturers Association argued that: "A ... retail sales tax would create a complex exemption process with exemption certificates ..." (Finance Committee, p. 16:71) The Canadian Chamber of Commerce said: "Exemption certificates are difficult to administer and can be as costly to administer as they back up the tax on the business at time of audit." (Finance Committee, p. 23:8)

19. Accounts Method VAT—Business Transfer Tax (BTT)

A Business Transfer Tax (BTT) is a subtraction method VAT. BTT is calculated as a rate of tax multiplied by the value-added base, this base being measured as the difference between revenues earned from the sale of qualifying goods and services by a business in a period and expenditures made by it on purchases of goods and services from other businesses during that same period. Businesses would need to keep records and receipts to indicate taxable sales and deductible purchases. A separate indication of the amount of BTT paid on the transaction is not necessary. A BTT would be an indirect tax levied on vendors and included in the prices of goods and services. Japan is the only major jurisdiction to employ this VAT method.[48]

The BTT is usually represented as involving a simpler method of calculation for businesses than other kinds of VAT because it uses accounts and records firms are already required to maintain for other purposes—hence the name "accounts" method. This form of VAT is potentially very attractive since in its pure form it holds the promise of lessening the record-keeping and compliance burden.

It is widely acknowledged, however, that the theoretical simplicity of a BTT could only be approached in practice if it were levied at a single rate, with few if any exemptions, and limited adjustments for imports or exports of goods or services. These conditions are extremely difficult to meet. Accordingly, the BTT has been described as a "rigid and inflexible tax."[49]

The difficulties underlying the application of the BTT in Canada would include the following:

a) *Sales Tax Harmonization*—Perhaps the most critical problem connected with a BTT in Canada is the set of obstacles it places in the path of the federal government and the provinces entering into a harmonized or integrated sales tax regime. The Committee identified several difficulties here:

Given the constitutional limitation that provinces can levy only direct taxes, it is unlikely that the imposition of a BTT would be considered to be within the powers of the provinces. Provinces then could only participate in a combined federal-provincial BTT by allowing the federal government to levy the tax, with subsequent reimbursement from Ottawa on a tax-rental basis, presumably determined by some formula.

A second problem is that if the provinces were to join the federal government in a tax-rental arrangement for a harmonized BTT, it would almost certainly require the rate of tax in all provinces to be the same. If provinces were to use different rates, sales of goods and services made from one province to another would require businesses to track information on the province of destination of each sale or the province of origin of each purchase, or both—a requirement the BTT does not appear able to accommodate.

b) *Zero-rating and Exemption*— Related to the issue just discussed is the manner in which the BTT treats goods and services which for reasons of policy are made exempt from taxation or alternatively are "zero-rated". [50] It is not technically possible under a BTT

---

48 It is worth noting, however, that in Japan approximately 90% of businesses do not use the subtraction-method BTT, but are either exempt as small traders or use a simple calculation based on sales.

49 *Business Transfer Tax: An Alternative to the GST?*, paper prepared for the Coalition on GST Replacement by Ernst and Young, May 1994, p. 2.

50 When goods or services are *zero-rated*, the vendor does not assess a tax and is entitled to credit for taxes paid on business inputs. When goods or services are *exempt*, the vendor does not assess a tax, but must separately identify business inputs used to produce them, and is not allowed credit for taxes paid on the purchase of such inputs.

to provide this special treatment of selected products without resorting to a mechanism that accounts for each transaction, (much like the "invoice/credit" method VAT discussed below) once again making complicated what is supposed to be simple. Moreover, even where an exempt good or service can be identified and relieved from taxation, it is not clear how a business providing the exempt good or service would be able to determine related inputs without also being forced to resort to the paperwork the BTT is supposed to obviate.

c) *Small Suppliers*—Under a BTT, where it is impossible to identify which businesses are in the system and which are not, the value added for many small businesses would be lost to the system if the businesses are treated as exempt. In consequence, in a BTT tax regime the government would not be able to provide the sort of small traders' exemptions now accorded under the GST without a substantial revenue loss.

d) *International Trade*—The current GST is a "destination-based" tax whereby residents are charged tax on their consumption of domestic-produced and imported goods and services while goods and services exported to non-residents do not bear the tax. Exporters are able to claim a full refund for tax paid on inputs purchased from other businesses.

In order to accomplish the same goal under a BTT tax regime, the value of goods and services that are exported would not be included in the BTT base of the vendor. To ensure that the good or service is exported, proof would have to be given that the good or service is destined for international markets. Once again, this would require special record keeping arrangements beyond those used by businesses for normal accounting or income tax purposes.

With the BTT, imports present an even more serious problem. Imported goods would have to be taxed at the border as at present. But imported services and intangibles would either have to be removed from the BTT base or be self-assessed for tax by all business purchasers in Canada. In either case, imported services and intangible property costs would have to be segregated from other purchases by an accounting method not yet identified. The alternative of not identifying and taxing these products is not viable. Apart from potential losses of revenue to the government, any sales tax must avoid providing incentives for businesses to purchase such services and intangible property from non-residents.

Reflected in this brief review of the BTT is the Committee's conclusion that the BTT would not in practice be the simple tax it is sometimes presented to be. As the Canadian Institute of Chartered Accountants stated to the Committee: "While at first glance the BTT may appear to be an attractive alternative, we are of the view that the complexities involved in implementing and using a BTT render it unsuitable as a candidate to replace the GST."[51] Professor Mintz wrote in his study of the BTT for the Committee that: "It is clear that a move to the BTT, no matter what its form, will not lead to simplification in the system. If Canadians are looking for a new system that

---

51 Supplementary Submission of the Canadian Institute of Chartered Accountants, *Complications Arising From A Business Transfer Tax,* April 21, 1994, p. 3.

would reduce overall complexity of the tax system, the BTT does not provide much hope."[52]

20. Invoice Method VAT (The GST)

Under this method tax payable by purchasers of goods and services is charged as a percentage of all taxable sales. The tax is collected by most businesses, which then subtract the tax paid by them on their taxable purchases and remit the difference (or collect a refund if tax paid is greater than tax collected). The method is sometimes referred to as an "invoice" or "invoice-credit" method because to compute tax, each transaction must be evidenced by an invoice or receipt showing the amount of tax charged. This method is used by almost all VATs in the world, including the GST.

Origin-based Versus Destination-based BTT and International Trade

A somewhat technical but potentially significant issue brought before the Committee concerned the relative virtues of destination-based versus origin-based sales taxes, specifically with reference to a possible BTT in Canada. A BTT might be "origin-based" by taxing exports and allowing goods and services to be imported free from tax. With the origin-based principle, the BTT would be simpler to levy. It would not need to distinguish between sales destined for home and export markets. Also, there would be no need to distinguish between domestic and import purchases. Imports would come tax free into Canada.

It is sometimes argued that "origin-based" and "destination-based" sales taxes are equivalent in their economic impact. The difference is that the country's exchange rate would be lower under an origin-based tax to reflect taxes on exports and the exemption of imports. This economic argument, however, depends on an assumption that all tradeable goods and services are subject to a uniform sales tax so that the relative prices of traded goods and services are unaffected in international markets.

Should an origin-based BTT be non-uniform so that some traded goods and services would be exempt (for example, agriculture products or financial services), then the two types of taxes would not be equivalent in their economic impact on trade. The Canadian dollar would fall by the "average" effective sales tax rate on commodities (depending on the distribution of taxable and exempt goods and services). Thus, compared to the destination-based tax, an origin-based tax would favour the industries producing commodities exempt from sales taxation (for example, financial services) and discriminate against taxable industries (for example, manufacturing).

Even if the BTT were assessed at a uniform rate on all goods and services, it is hard to imagine any Canadian government (or any national government anywhere) taking on the politically demanding task of explaining to its citizens why they should accept a tax that results in a lower Canadian dollar, falls on exports and exempts imports.

THE COMMITTEE'S CONCLUSIONS ABOUT GST ALTERNATIVES

As set out in some detail in Chapter II, the members of the Committee agreed at the beginning of its review on the appropriate criteria to be used in analyzing the merits of various alternatives to the GST:

- any new tax must be fair to taxpayers
- it should be reasonably easy for taxpayers to comply with it
- the transition to a replacement should be accomplished at relatively low cost to taxpayers and to government
- the GST replacement should enhance (or at least not compromise) the efficiency of the national economy or the international competitiveness of Canadian businesses

52 Jack M. Mintz, *The Business Transfer Tax as a Consumption Tax*, study prepared for the House of Commons Standing Committee on Finance, April 22, 1994, pp. 33-34.

- the replacement should facilitate the potential for federal-provincial tax harmonization; and finally

- the tax should generate reliable and stable revenues for government and be in the aggregate, "revenue neutral" when compared with the GST

However, it is also clear to the Committee that applying and balancing these criteria when analyzing the merits of particular proposed alternatives is not a precise science. In the real world there is no tax that clearly accomplishes all desirable goals without any disadvantages. All taxes cost money to collect. All have a certain level of complexity that can make compliance more difficult and costly. All produce some undesirable distortions in the economy. All cause or can be seen to cause some measure of unfairness to some individuals and groups. And all major tax changes are expensive in terms of time and money.

There is, therefore, no "magic bullet" solution to the problems of the GST. The only easy and popular solution—having no tax at all—ignores the fundamental reason for the existence of a tax, the raising of revenue for public purposes. In arriving at its conclusions and recommendation for a change, the Committee has had to make some tough and realistic choices.

Of the 20 proposed alternatives described above, 5 have such major implications beyond the mandate of the Committee that they were not considered further:

The proposals to abolish the GST and make up for lost revenue by reducing government expenditures in some undetermined fashion (#2), or by reducing federal transfer payments to the provinces (#3), plainly raise major issues of fiscal, economic and intergovernmental policy that the Committee is unable to deal with.

Moreover, the proposal to abolish the GST and not replace it (#1), but rather await the fiscal effects of a stimulated economy, is based on such tenuous assumptions regarding the raising of $13-14 billion of additional tax revenue annually, that we cannot recommend it. Also beyond the scope of the current exercise is the proper analysis of the economic and environmental implications of "Green Taxes" (#12). Finally, the Comprehensive Flat Tax proposal (#7) is meant to deal with much broader issues than replacement of the GST, and thus cannot be addressed by the Committee (though the possibility of an "add-on" flat tax for this purpose is discussed below).

There are another 9 proposed alternatives that the Committee reviewed and judged not to be practical as replacements for the GST:

Proposals for both a Wealth Transfer Tax (#11) and the taxation of Gambling and Lottery winnings (#13) raise such important and difficult fiscal and jurisdictional issues that, together with the serious lack of capacity of these taxes to generate meaningful revenue, they have been removed from consideration as GST alternatives. The Payroll Tax proposal (#10), which envisions a new tax on the wages, salaries and self-employment earnings of individuals, has also been rejected by the Committee, because it would shift taxes from those who consume to the overall working population.

The Committee is concerned that an increase in Corporate Income Tax Rates (#5), which are already quite high, would seriously undermine the ability of Canada to attract investment.

While the Committee generally believes that there are some advantages in retaining a federal presence in the consumption tax field, single-stage revenue or consumption taxes like the Turnover Tax (#9), Manufacturers Tax (#15) and Wholesale Tax (#16) fail badly on basic economic efficiency criteria. This is undesirable if Canada intends to optimize domestic and international business competitiveness.

The Retail Sales Tax (#17), unlike other single-stage sales taxes, can, in principle, be operated as the equivalent of a multi-stage consumption tax like the VAT. However, they differ in terms of the method used to relieve business inputs from taxation. Under an RST,

the "suspension" method is used whereby no tax is collected by the vendor when the good or service is sold to a business purchaser who provides an exemption certificate. Under an invoice-credit VAT, a vendor collects tax on all sales and a business purchaser claims an input tax credit or refund equal to tax paid on business inputs.

The Committee is convinced that the invoice-credit mechanism is the more practical of the two in preventing tax cascading and removing taxes from exports with minimal compliance problems. The suspension method inherent in an RST is useful, in mitigating cash flow consequences for businesses such as farmers and fishers, but the Committee feels that in general, the RST has few advantages over multi-stage, consumption-based taxes that are not outweighed by its defects.

The Addition Method VAT (#18), though it presents the advantages in theory of a multi-stage tax, has also been rejected by the Committee because it does not appear to be workable in practice.

Another 5 proposed alternatives were in some respects attractive possibilities. Each proposal, however, has serious enough potential shortcomings that the Committee felt unable to recommend any at this time as complete replacements for the GST:

Three of the 5 involve income tax: a proposed Income Tax Surtax (#4), an income-based "Flat Tax" add-on (#8), and a formal exchange of tax bases with the provinces (#6). The major concern the Committee has with the first two of these proposals is the significant implications they would have for economic efficiency and investment, by increasing marginal tax rates, particularly on savings.

The Committee also had a second concern about replacing the GST with increased income-based taxation. Broad-based sales taxes have, in one form or another, provided a significant and stable source of revenue to the federal government for 70 years. Using any one, or a combination, of these 3 proposed income-based alternatives would see the federal government give up broad-based sales taxes for increased reliance on what is already its dominant source of revenue—income tax.

In addition to the disadvantages inherent in overreliance on a single tax base, the departure of the federal government from the broad-based sales tax field would leave the provinces with exclusive possession of this tax field for their provincial sales taxes. The narrow bases and cascading in these taxes tend to make them economically less efficient and more unfair, and they are clearly uncoordinated and sometimes overlapping. Thus, abandonment of the field by the federal government might result (would automatically result, in the case of a formal exchange of tax bases) in putting an increased burden of taxation on Canadians in the form of increased provincial sales taxes.

For these reasons, the Committee spent considerable time investigating two other consumption-based taxes—the Personal Expenditure Tax (#14) and the Business Transfer Tax (#19)—an "accounts-based" tax. Despite theoretical virtues and much enthusiasm on the part of proponents, however, each appears to present difficulties in practical implementation.

The PET presents such formidable administrative and conceptual difficulties, for example in dealing with capital assets and durable goods, that the Committee is unable to pursue it at this time, though it feels the PET idea is worthy of further study.

The Committee cannot recommend the accounts-based BTT as a replacement for a GST at this time because it would be virtually impossible to use it as the basis for an integrated federal-provincial sales tax system; it would, generally, not be practical to provide for necessary or desirable exemptions for particular goods or services; and the need to run any consumption tax as a destination-based tax-exempting exports and taxing imports—poses serious structural difficulties in an accounts-based tax such as the BTT. Moreover, the Committee is concerned that a transition to a full-scale BTT would be very costly and disruptive.

CHAPTER V

A PROPOSAL FOR A GST REPLACEMENT: THE NATIONAL VALUE ADDED TAX (VAT)

THE COMMITTEE'S RATIONALE IN CHOOSING A GST REPLACEMENT

The Committee heard a great deal of testimony as to the strengths and weaknesses of a credit-invoice VAT (#20). The main advantages of this type of multi-stage sales tax are (i) its effectiveness in eliminating the cascading of taxes and the imposition of taxes on exports; (ii) its flexibility in providing for different or combined tax rates and for full or limited exemptions of particular goods and services or particular types of businesses; and (iii) its potential for making evasion more difficult by means of requirements for documentation for vendors and purchasers on a transaction by transaction basis. The capacity of this type of tax to raise significant amounts of revenue on a consistent basis has been demonstrated in many countries, including Canada.

The primary problems with the invoice-credit VAT stem from the breadth and complexity of its compliance requirements and the related costs for both revenue administration and taxpayers. These difficulties increase dramatically the narrower the tax base becomes—that is, the more exemptions are provided for specific goods and services or vendors. It was emphasized many times in testimony before the Committee that the GST is a particularly complex and costly tax with which to comply because of its many zero-ratings and exemptions, and, perhaps even more importantly, because unlike most other countries' value added taxes, it does not operate (except in Alberta) as the only retail level sales tax that consumers have to pay and businesses have to collect. Many witnesses described to the Committee the difficulties and frustrations of simultaneously trying to meet compliance rules of the GST and provincial sales taxes.

The Committee is especially concerned that the GST compliance burden appears to fall disproportionately on smaller businesses. Economies of scale, and specialized expertise and systems, make it easier for larger businesses to deal with this type of heavily documented tax.

While the former government originally considered three options for sales tax reform (as set out in the Department of Finance paper, *Tax Reform 1987),* when it failed to achieve agreement on a harmonized sales tax system, instead of pausing, it chose to push forward immediately with the GST. The Committee doubts the wisdom of this choice. However, it must be recognized that what is faced now is a very different situation. In particular, the huge transition costs of implementing a form of credit-invoice VAT at the federal level have already largely been incurred by businesses and government over the last four years.

Accordingly, the Committee believes that in designing a replacement for the GST it is necessary to try to preserve some of the most beneficial aspects of an invoice-credit VAT—and avoid the costs and dislocation of a second enormous transition—while trying at the same time to reduce costs of compliance for smaller businesses and make life simpler for consumers. For these reasons, the

Committee recommends replacing the GST with a federal-provincial, integrated, value added tax—the National VAT.

THE NATIONAL VAT—FEATURES AND ATTRIBUTES IN BRIEF

The National VAT is a combined federal-provincial, invoice-credit value added tax, with a simplified method of calculation for small businesses with features similar to those of a business transfer tax, and a new two-level approach to tax disclosure in pricing.

Flexibility for Ease of Harmonization With Provinces

A harmonized National VAT would consist of federal and provincial components. Since the federal revenue raised by the National VAT is intended to bring in no more and no less money than the GST, the federal component of the VAT rate can only be set after the tax base is determined. The National VAT would accommodate any exemptions from taxation the federal and provincial governments might decide are desirable or necessary.

International Competitiveness and Economic Efficiency

Businesses providing taxable goods or services would be entitled to claim a credit based on VAT paid on related business inputs on both federal and provincial components of the National VAT. Currently many business inputs are subject to provincial retail sales taxes for which credits cannot be claimed. The integrated character of the National VAT would ensure that all consumption tax costs are removed from goods exported from Canada, thus improving the competitive position of Canadian businesses. It would also remove provincial sales taxes currently paid on business inputs used to produce domestic goods and services, thus minimizing the problem of tax cascading.

Simplification and Fairness for Consumers in the Marketplace

The VAT charged on purchases would be included in the advertized, shelf, sticker or published price of all goods and services. In situations where a vendor is currently required to disclose the GST, the vendor would issue a sales tax invoice or receipt either disclosing the amount of VAT payable on the sale or stating that the sales price includes VAT levied at the applicable rate.

The National VAT would be fully integrated with the sales tax systems of the provinces and thereby broaden sales tax over a more comprehensive base of goods and services. The new VAT would apply to a common base in all parts of the country and operate under one set of rules and procedures bringing a new level of fairness in taxation to consumers.

Simplification for Businesses

The National VAT would constitute a major simplification for Canadian enterprises. Currently, Canadian businesses deal with anywhere from one to ten sales tax regimes depending on the number of provinces in which they do business. The National VAT could provide businesses a single sales tax regime to deal with.

A new method of calculation of tax liability would be available, on an optional basis, for Canadian businesses with gross revenue of $200,000 or less per year (approximately 80% of all businesses currently registered under the GST). The new simple calculation method would rely on annual returns using largely income tax information, and filed concurrently with the business income tax return. There would be no direct requirement to track the VAT charged on sales or separate the VAT paid on purchases.

This new simple calculation method for small businesses, when used in an integrated federal-provincial sales tax system, would result in compliance costs for the small business sector significantly less than the costs incurred by these businesses under the current Canadian sales tax regimes.

The new method would minimize the cash flow costs of small business by providing for quarterly installment payments due 90 days after the end of the business' fiscal quarter.

For the remaining 20% of Canadian businesses, the National VAT would operate as an invoice-credit, multi-stage, value added tax.

Minimal Costs for Transition to the New System

From the perspective of businesses and consumers, the National VAT would operate on a substantially different basis than the current mix of GST and provincial retail sales taxes. However, because the new VAT, like the GST, is an invoice-credit system, when implemented through an entirely new legislative framework it will preserve much of the national investment of training, knowledge and equipment in the existing system. The Committee is convinced that the transitional costs incurred by business will be more than substantially outweighed by the benefits of the National VAT.

THE NEW TAX AT WORK—THE NATIONAL VAT IN DETAIL

Integration and Harmonization

One of the key features of the National VAT is the integration of the federal and provincial sales tax systems. Canada has ten different broad-based sales taxes, eight provincial single-stage sales taxes (in all provinces except Quebec and Alberta) and two multi-stage sales taxes (the federal GST and the Quebec QST). Canadian consumers are among very few in the world who face two distinct sales taxes when they go to the marketplace. And the result for business is a plethora of different tax bases and rules of application depending on what goods or services they deal in and where. The costs, particularly for small business, are unacceptably high and at least in part are passed on to consumers in the form of higher prices. Under the National VAT, these compliance costs will be reduced significantly.

The integration of the federal and provincial sales taxes combined with tax-included, published prices also simplify the Canadian sales tax system for consumers. The VAT will provide greater certainty and clarity to retail purchasers and will help alleviate the "tax shock" they currently experience at the cash register.

In addition, the integration of provincial and federal sales taxes would improve the competitive position of Canadian businesses located near the Canada-U.S. border by making collection of provincial sales taxes on goods imported into Canada much easier than at present. Assistance given to provinces in the collection of their rightful share of the total sales tax would also result in a manifestly fairer system.

Achieving Integration

The Committee recognizes that the integration of federal and provincial taxes will be a difficult exercise. However, three long years of the GST as a constant companion to the various existing provincial sales tax systems has convinced Canadians that something must be done. The Committee believes that this "something" is federal-provincial sales tax integration.

The essential elements of a new National VAT set out here provide the federal government with a plan that is flexible and sensitive to the varying needs of different provinces. As the negotiations proceed and all

sides demonstrate their good faith, the Committee is confident that when combined with a new public awareness of the issues at stake, the likelihood of success at creating an effective and efficient, integrated sales tax system will be greatly enhanced.

It is our view that the most important factor for provinces deciding whether to integrate their sales taxes with a national system is not a technical one. Rather, we believe they will join, if they do, because of public desire to reap the advantages of simplicity, lower cost, ease of compliance and reduced red tape that replacing two tax systems with one can offer; and that because many businesses should be anxious to capture the gains in economic efficiency presented by the opportunity to remove provincial sales taxes from business inputs.

It could well be that some provinces may initially choose to stand aside. The Committee does not believe such an initial outcome should be considered a failure, but rather a demonstration of the need to adopt a step-by-step approach to building a single, integrated system that is in everyone's interest. In this case, we believe the federal government should proceed to implement the National VAT with an eye to accommodating other provinces in the system over the longer term.

The Committee notes with caution, however, that a conscious choice by provinces to avoid integrating their sales taxes with the federal value added tax may preclude, or at the very least place limitations on, further changes to the system should they elect to integrate at a later date. Having adjusted to a replacement to the GST, taxpayers will be understandably wary about being subjected to further disruption and uncertainty about the basic structure of the national system in order to accommodate the accession to the system of one province or another.

There are several factors which should motivate provinces, even those preferring delay, to integrate their taxes with the GST replacement at the outset. The first is that it is in the interests of their taxpayers to have as much input as possible into important decisions such as the base, rate and administrative structure of the new integrated system. This influence naturally will be greater when the system is being designed. A second motivation is that the greater the scope of integration, the more benefits that will be conferred on consumers and businesses.

A basic assumption guiding the work of this Committee is that any system that works efficiently and effectively for all must be agreed among the provinces and the federal government. It is therefore inappropriate for the Committee to recommend a specific detailed structure for the operation of the VAT in advance of those crucial discussions. The tax for which this Committee sets out general guidelines and core principles can be adapted to different administrative and technical structures. The Committee is convinced, however, that irrespective of the details of the system, the extent of benefits of the replacement we propose will depend on the degree of success achieved by the federal government and provincial governments in their negotiations.

Tax-Included Pricing

The Committee recommends a new two-level approach to tax disclosure for the National VAT. The VAT would be implemented with a legal requirement that goods and services be priced for public consumption on a tax-included basis—that is, all shelf, sticker, advertised or publicized prices would be shown only as a combined total of the sale price and the applicable VAT. This would ensure that consumers would know the full cost of any purchase before making the purchasing decision.

However, for sales now requiring GST disclosure on invoices or receipts, the VAT would include a requirement that each taxable sales transaction be evidenced by an invoice or receipt provided to the purchaser at the time a sale actually occurs (for example, a cash register slip or credit card form), indicating the VAT registration number of the vendor, and

either that the price printed on the invoice or receipt includes VAT payable at a specified rate or the amount of VAT payable on the sale.[53]

The Issue of Tax Visibility

One of the most difficult issues the Committee had to confront during its review and analysis of alternatives to the GST was that of visibility of taxation. We received numerous representations on the problem some of which were reproduced earlier in this report. In concluding that the new National VAT should take a different approach to visibility than the GST, the Committee attempted to carefully balance two contrasting considerations.

First, there is the strong view that it is important that taxes such as the National VAT be visible—that they disclose to purchasers of goods and services clearly and separately on each transaction the amount of tax payable. This perspective holds that it would simply be improper to "hide" from Canadians the amount of tax they pay to their governments, and that hiding the tax interferes with the ability of taxpayers to make government accountable for the taxes it levies and, to a lesser degree, for how it spends the revenues.

Running in direct contradiction to this view, however, is the deep concern exemplified in numerous comments and submissions we received testifying to the confusion and difficulties that now result from the form of tax disclosure used under the GST. Concerns were expressed that consumers are often confused, shocked or misled in the process of being forced to calculate the cost of sales tax when looking at the purchase price of particular goods or services, which by and large do not now include either federal or provincial sales taxes.

The Committee's proposal for tax-included pricing before purchase ensures that Canadians will know the amount of tax they pay, and at the same time allows the National VAT to operate in a manner that will capture all the benefits inherent in an invoice-credit VAT.

The New Simplified System for Small Business

For the majority of small businesses with annual revenue of $200,000 or less, the National VAT we propose, while based on the invoice-credit mechanism, would use a simplified system of calculation and compliance with features similar to those of a business transfer tax. The system the Committee recommends would generally work in the following manner for small businesses electing to use it:

1) Each small business would be required to charge and collect VAT from its customers. The tax would be included in the firm's, advertised, shelf or published price, and disclosed on an invoice or receipt issued by the business as discussed above.

2) Each small business would be required to pay the VAT on taxable business inputs.

3) Each small business would only be required to file annual returns. Such returns would be prepared and filed concurrent with the preparation and filing of the firm's income tax return.[54] The business's VAT remittance would be calculated on this return as follows:

---

53 The Committee recognizes that this approach to tax disclosure probably requires, for legal reasons, the cooperation of provincial governments participating in the VAT.

54 The Committee recognizes that the interrelationship between the income tax system and the VAT may necessitate certain administrative functions being performed by the federal government. For example, in all provinces other than Quebec, individual taxpayers only file a federal income tax return. In these provinces VAT returns filed using this simplified method by individuals who carry on a business would have to be administered by the federal government since they would be filed with and would be based upon the federal income tax return.

The Current GST Rules for Charities and Not-for-profits

Because they are engaged in two very different kinds of activities, charitable organizations present unique problems of design and implementation in a sales tax system. Many such bodies are involved in activities of a commercial and quasi-commercial nature similar to for-profit enterprises—activities related to fund raising and the supplying of various goods and services. However, in their primary function—charitable work as defined under federal and provincial rules for charitable registration—the rules governing normal commercial transactions are inapropriate.

It was the imperative to take into account these different modes of operation that gave rise to the existing set of complex rules in the GST for the treatment of charities. Charities and not-for-profit organizations are required, for GST purposes, to determine whether specific revenue-producing activities are fully-taxable, zero-rated or exempt. This involves two layers of exempting and zero-rating provisions; those dealing with specific goods and services (for example, residential rents, medical devices, and food), and the special exempting provisions for charities and not-for-profits.

Another complexity charities must take into account is that if their sales are taxable then they are entitled (like other businesses) to claim credits for the GST paid on related expenses. However, if these sales are classified as exempt, these organizations are not entitled to claim credits on the inputs but instead collect rebates from the government for 50% of the tax paid. These determinations must be carried out in the face of a myriad of potentially applicable exempting and zero-rating rules, many of which are ambiguous. Compounding the difficulties for these bodies is that by their very nature, they do not usually possess the technical expertise or financial resources to adequately monitor and comply with the GST provisions.

Representations made to the Committee have convinced us that the current GST method for handling charitable organizations and other not-for-profits is a needlessly cumbersome solution to a problem demanding simpler resolution. From our perspective, the case of charitable bodies and the GST is an excellent example of where a soundly designed tax instrument like the National VAT would sacrifice some measure of theoretical precision in favour of greater simplicity for the people who actually use the system.

- The small business would aggregate its gross taxable sales (including VAT) and gross purchases (including VAT), as determined for income tax purposes
- It would remove certain costs from its gross purchases to conform with the sales tax system. Such adjustments would use financial information already prepared by the small business for income tax purposes, such as salary and wages, interest expenses, depreciation and purchases of capital property
- It would then calculate its net tax remittance by applying a prescribed fraction to the difference between its taxable sales and its purchases
- In almost all cases the financial information used to calculate the net tax remittance of the small business would be derived from the business' income tax return and related documents
- Each qualifying small business would not have to track the VAT it charges on each sale, nor would it need to separately account for the VAT on its purchases.

4.) Each small business would be required to make quarterly installment payments which would be based upon the VAT remitted by the business in the previous year. However, in order to minimize the cash flow costs incurred by small businesses under the National VAT, the

Committee recommends that these installment payments be due 90 days after the end of each quarter. In many cases, this provision could actually mean cash on hand for small businesses.

The extent to which adjustments are required under the National VAT to convert total purchases recorded for income tax purposes to an amount to be used for VAT purposes, will be dependent upon the number of non-taxable items that exist under the VAT and how interprovincial trade is dealt with. Since most businesses with annual gross revenue of $200,000 or less are only involved in a single business activity, it is anticipated that such adjustments will be minimal.

In addition, this method should be designed in such a way as to minimize the number of adjustments to gross purchases. While this may result in a less exact calculation, any variances should be minimal and the system would be set up in such a way as to ensure that variances are in the firm's favour.

While reducing business compliance costs, the National VAT would preserve the integrity of an invoice-based system by producing a net tax remittance to government that is an acceptably close approximation to the tax that would be remitted under a pure invoice-credit method.

One issue that arises with this proposed method of calculation for small business is whether it should be mandatory or whether enterprises should have the right to use the pure invoice method. The Committee believes that the new simplified calculation method will be beneficial for most small businesses. However, to ensure that no small business is disadvantaged, the use of the new method would be optional. Each qualifying small business would be allowed to choose the method it prefers provided this election was made on a prospective basis, ie. before the start of its fiscal period. The Committee also believes it would be worth exploring whether the option to employ the new simplified method could be extended to enterprises with up to $500,000 annual gross revenue.

Small Traders

The Committee believes that the National VAT should contain a "small traders" provision similar to that in the GST. Small businesses with gross taxable revenue of $30,000 or less could elect not to collect VAT on their sales, in which case they would not be entitled to recover the cost of the tax on their purchases.

The Committee heard conflicting views on whether a small traders exemption should be included in a tax based on an invoice-credit VAT. Some recommended that the small traders threshold be significantly higher than $30,000 in order to minimize compliance costs for small business. Others told us that the existing provision resulted in unequal competition in some industries. The Committee concluded that a $30,000 small traders threshold in a National VAT would strike the right balance.

The Current GST "Quick Method" Versus the Proposed National VAT Small Business Calculation

Representations were made to the Committee to the effect that if an invoice-based tax were recommended, then a quick method similar to the one that exists under the GST would minimize small business compliance costs. Under the GST, businesses with annual taxable sales of $200,000 or less may elect to use the quick method of accounting. Under this method businesses calculate their GST remittance by multiplying their total taxable supplies by a prescribed remittance factor (e.g., 5% for certain businesses, 2.5% for others). A significant majority of small businesses have elected not to use the GST quick method of accounting. It is not clear whether this is a result of businesses not being aware of the quick method or whether small business feels that the method results in additional tax liability.

Assuming varying rates of provincial tax, a quick method based on gross revenue is not practically achievable in an integrated, multi-stage sales tax such as the National VAT. The quick method applies a single factor to a company's gross sales in an attempt to estimate its GST remittance. A single formula applied to gross sales would be inappropriate if a small business is paying different VAT rates on its purchases (as a result of such purchases being made in different provinces). This suggests that one benefit of a single, integrated rate of tax would be the use of the "quick" method of calculation or other similar method.

By contrast, the new simplified computation method can accommodate different rates (although complexity would be added to the system) by isolating sales and purchases by provinces and allowing, if required, for adjustments to be made to purchases recorded for income tax purposes to recognize different rates.

The Nature of Small Business and its Implications for Administration, Compliance, Fairness and Economic Efficiency

The new simplified system is intended to minimize compliance and administration costs by recognizing characteristics unique to small businesses. These are:

- the lack of sophistication in accounting, including the tendency of small business persons to do their own sales tax returns
- the number of businesses that are operated on a part-time basis
- the relatively small amounts of sales and tax collections of small business; and
- the fact that many small businesses operate in niche or speciality markets which typically do not compete with larger businesses

Information provided to the Committee by Revenue Canada indicates that approximately 80% of the businesses registered under the GST system have gross annual revenue of $200,000 or less. Representatives of small business told the Committee that compliance costs faced by small business would be significantly reduced if the federal and provincial sales tax systems were integrated. The National VAT is responsive to this concern and should also result in small businesses realizing significant financial benefits from the removal of provincial retail sales taxes from the cost of business inputs.

Small businesses require compliance rules that are simple. They should not have to deal with complex rules designed to protect government revenues. The National VAT is

designed in such a way as to allow small business to piggy-back the work required to comply with it on existing systems, most notably the income tax system. Since the amount of revenue represented in the case of each enterprise is relatively small, precision in calculation can be sacrificed in favour of simplicity of compliance for small business, even if there is a small cost in lost government revenue.

Further, the payment requirements of the proposed system minimize the cash flow costs incurred by small business under a multi-stage sales tax. Under the GST, many businesses incur significant cash flow costs because they are required to remit the GST to Revenue Canada from the date the invoice is made (the remittance is due one month after the end of the business' fiscal quarter), even if payment has not been received from a customer. Many of these businesses have customers who pay their accounts 60 to 90 days after the invoice is issued, resulting in businesses remitting GST to the government before it is collected. As recommended by the Canadian Federation of Independent Business (CFIB), the National VAT would minimize these cash flow costs by providing for quarterly installment payments due 90 days after the end of the business' fiscal quarter.

In sum, the proposed National VAT will provide small business with a sales tax system that,

- minimizes compliance costs
- improves their competitive position
- removes tax from exports
- ensures that all taxes are paid on competing products imported into Canada; and
- alleviates cash flow problems arising from tax collection and remittance

The Committee recognizes that some of the most administratively complex provisions in all sales tax systems involve measures to create simplicity and ease of compliance for small business, and that different provincial tax rates under the National VAT would add extra administrative complications.

Accordingly, the Committee strongly recommends that before any final decision is made on the rules governing the operation of the National VAT that have particular impact on the small business sector, consultations be carried out with the representatives of small business, in particular, the CFIB. The Committee urges the government to explore in these consultations possible formula-based compliance approaches under the integrated system for very small businesses, particularly those with minimal interprovincial transactions.

Tax Calculation for Large and Medium-Sized Enterprises

For businesses with revenues in excess of $200,000 the National VAT will operate as a pure invoice-credit, value added tax. Representations made to the Committee indicated that such businesses have made significant investment in training and system designs to comply with this form of sales tax. A radical change in the federal sales tax system that did not take into account these sunk costs, would thus impose large transition costs on a huge sector of the economy.

The Committee also received indications, however, that large businesses would overwhelmingly support a federal Canadian sales tax that was integrated with the sales taxes of the various provinces, and which did not require dispensing entirely with the invoice-credit system they have grown used to with the GST.

ISSUES IN A NATIONAL VAT FOR FEDERAL-PROVINCIAL NEGOTIATION

The Base of a National VAT

The base of a tax is the set of goods and services on which the tax is to be levied, and in the case of consumption taxes like the proposed National VAT the composition of the base is always a technically and politically challenging problem. The Committee does not wish to prejudge the results of negotiations between federal and provincial levels of government on an integrated sales tax, and therefore cannot make a specific recommendation as to the composition of the base. Without doubt, however, a subject that will predominate during these discussions is the base of a national tax, and there can be no integration without a meeting of minds among governments on this issue.[55] The Committee's aim instead is to flag the difficult questions that must be answered, articulate the various views we heard during hearings and pass on to the government and to citizens the Committee's assessment of how best to proceed.

We must underline the fact that as a practical matter few, if any, of the potential benefits of integration can be realized in the absence of a nationally-agreed, common tax base. The complexities created for government administration and taxpayer compliance that arise without a common base would make a national VAT unworkable. The second practical issue to consider is the inescapable trade-off between the size of the tax base (and therefore the number of exemptions, and zero-rated goods and services) and the rate at which the tax is applied: the larger and more comprehensive the base, the lower the rate because any given level of revenue is spread over a larger number of commodities.

In general, the broader the tax base the easier it is for the government to administer the tax and the less costly it is for business to comply with it—points made to the Committee in numerous representations. The Committee is aware, of course, that the question of tax base is not solely, not even primarily, a technical one. Various business, consumer and other groups all have reasons to advance for obtaining tax exemptions, and all ten different jurisdictions in Canada currently levying sales taxes have granted exemptions for one reason or another. On the question of broad base versus worthy exemptions, powerful arguments can be advanced to bolster either case. The Committee received representations on both sides of the issue.

Exemptions and the Tax Base

In summary, the Committee understands the question as follows. Arguing in favour of as broad a tax base as possible are the following factors:

(i) The benefits of simplicity and lower associated costs involved with administration and compliance.

(ii) Better horizontal equity (increased fairness) of the tax structure from the perspective of consumers in that exemptions to tax create two classes of commodities, taxed and untaxed. Taxed items are thus discriminated against in terms of pricing and the total tax load is concentrated on fewer items thus raising the tax rate on the items that are taxed. Books for example, a tax exempt item under many provincial sales taxes, may be a preferred item to some, but others who do not buy books are forced to pay more tax on the items they do buy.

---

55 The difficulty for federal-provincial negotiations on this question is of course the varying preferences of provinces as to what the base should be. A potential path around this conundrum is that if individual provinces or the federal government disagree with items included in the nationally-agreed base, they can arrange to compensate residents of their jurisdiction through a system of rebates or using other methods. For example, if it is agreed that books are to be subject to the National VAT, then a province may elect to rebate the provincial component of the VAT levied on the books to consumers (Quebec at the present time rebates its own sales tax on books). These compensating mechanisms would be administered outside of the National VAT thereby maintaining its simplicity and efficiency.

Simplification of Operating Rules

Like any tax system, the National VAT would require rules to govern its operation. These determine such things as the amount of tax to be collected on each sale, the timing of such collection and when it is remitted to the government, the amount of any credit a business is entitled to claim, how rebates are to be calculated and claimed, definitions of exemptions, and ways and means of enforcement. A major weaknesses of the GST is its overly complex set of operating ordinances. The Committee is fully cognizant of the need for the governments that design a new sales tax to avoid repeating this error.

The Committee received numerous representations (a sampling of these can be found in Appendix A) about the difficulties encountered by various businesses, consumers and organizations in applying the GST operating rules. The Committee did not possess the resources to investigate each of these difficulties. However, the Committee strongly recommends that these and other difficulties arising from sales tax rules be given proper consideration by the federal and provincial governments when designing the operating rules of the National VAT.

Good government and plain common sense dictate that the rules governing the operation of the National VAT (which, after all, will belong to taxpayers) should be easy for both businesses and consumers to comprehend and apply. Fairness and accountability will be increased and compliance costs reduced if this imperative governs the design of the new tax.

(iii) Exemptions breed other exemptions thus creating myriad opportunities for lobbying and other forms of political badgering. Each exclusion from the tax base invites other exclusions, contributing to a narrower tax base and a higher tax rate to achieve any particular revenue target.

(iv) The higher the tax rate climbs, the greater the distortion effects on the economy generally and the larger the incentive for avoiding or evading the tax. Enforcement becomes more difficult and compliance less certain.

On the other side, arguing in favour of certain kinds of exemptions, is one compelling factor which animates much of what is central to Canadians' notion of what it means to have a fair and compassionate nation—social equity and concern for public welfare. In discussing the criteria set out for the Committee, the term "vertical equity" was used. It is expressed in the tax system generally by the need to prevent lower-income Canadians from having to bear too big a share of the total tax burden, and the desire to shield vulnerable citizens from excessive tax price increases. Under the GST, basic groceries, medical appliances, prescription drugs, residential rent and other similar items generally regarded as "essentials" are currently exempted from tax.

It is widely accepted that consumption taxes are regressive, requiring low income earners to pay a higher proportion of their income in taxes. In addition to exemptions, refundable tax credits or rebates to low income earners are another way to mitigate this effect, and they have been a part of the federal tax system for some time.

In the category of exemptions motivated by the concern for vertical equity, food consumed at home (basic groceries) is the most significant single exclusion from the current GST and the provincial sales taxes. A large number of witnesses appearing before the Committee, including representatives of anti-poverty groups, senior citizens and the farming community, argued strongly that this status be maintained in any new system.

The main argument for not taxing groceries is that food is not only a basic necessity, but that it is also a much larger share of total expenses of the poor than of the wealthy. A consumption tax that taxes food thereby places a greater proportionate burden of tax on those with lower incomes. Broad public interest concerns about equity and distribution of income justify removing the tax from food, therefore, as a way of reducing the tax burden on low income groups and improving the overall distributional impact of the tax.

This Committee is acutely concerned about the impact of the tax system on low income Canadians and we also want to determine the best means of solving the problem. Although low income households and individuals tend to spend a larger proportion of their budgets on food than do higher income groups, the latter still spend more on food in absolute amounts. In 1992, households in the highest income quintile group spent three times as much on food as did households in the lowest income quintile. In the aggregate, therefore, much of the money not collected by governments in the form of tax on basic groceries goes into the pockets of higher income households not low income ones.

As a method of directing money into the hands of people who need it, therefore, the use of tax exemptions may be a rather inefficient mechanism. There are certainly some advantages to a credit or rebate system that would direct maximum possible benefits to the appropriate individuals and households.

As noted earlier, exclusions from the tax base add complexity and cost to the tax system. They can also lead to competitive unfairness. The current GST approach of not taxing food purchased in grocery stores but taxing identical or similar items purchased in restaurants is one example. The Canadian Restaurant and Food Services Association (CRFA) attributes major job losses and a reduced share of consumers' food dollars to this feature of the GST.

Whatever course the governments involved eventually take—comprehensive base or exemptions for necessities—we recommend that the aggregate tax burden born by low-income Canadians under the National VAT not be larger than the one they bear today under the combination of provincial sales taxes and the GST.

Improving the Credit System

In addition, however, the Committee has serious concerns about the overall efficiency and effectiveness of the existing refundable tax credit system.[56] Anecdotal evidence presented to the Committee clearly indicates that some credits are going to individuals manifestly not in need, often to members of wealthy families; that it is not reaching many thousands of people it should reach; and that for some of those who do need it and do receive it, the amount of compensation may be inadequate.

An important feature of the GST credit system condemned in virtually every submission that addressed the subject, is the provision limiting indexation of the credit amounts and income thresholds to increases in the Consumer Price Index (CPI) in excess of 3%. The effect of this provision is to discount the first three percentage points of any annual increase in inflation. Over time, therefore, the value of the credit can be eroded and the number of people qualifying to receive the credit could decline.

A second weakness of the GST credit highlighted by witnesses is that it does not reach all those who are eligible for it. Estimates by the National Anti-Poverty Organization (NAPO) indicate that the take-up rate of the credit is 85% to 90%. According to NAPO, the

---

56 The Federal Government currently provides refundable income tax credits to compensate Canadians with low incomes for having to pay the GST. Benefits are up to $304 per single adult, $199 per adult, and $105 per child, payable in full to families with net incomes of $25,921 or less. The benefits are reduced at the rate of 5% of net income in excess of the $25,921 threshold. GST credits are paid, in advance, every three months and total about $2.5 billion annually.

ones not getting the credit are often the most marginalized in society: the homeless and those with limited literacy or numeracy skills. NAPO proposed that in order to reach this group, the government undertake a campaign in poor communities to ensure deserving people are aware of their rights to receive the credit. Enrolling those now falling through the cracks in the credit system might be a task for the recently-formed Canadian Youth Service Corps.

And finally, a number of witnesses representing Northern communities argued that the GST credit is inadequate because it does not take into account the higher cost of living in Canada's Northern regions. Since the GST is levied on the dollar value of purchases, Northern residents are, in effect, paying proportionately more GST than other Canadians for the same volume of goods and services. The current credit system makes no allowance for the fairness issue raised by this dispropropriate tax levy.

In summary, the Committee recommends that as part of the negotiations and consultations to design a National VAT, the entire tax credit system should be a focus of attention and redirection. The credit system must effectively target its resources to those in need in adequate amounts and timely fashion.

The Rate-Base "Trade-off"

If the National VAT were levied on the same base as the GST, in order to be revenue neutral the federal component of the VAT rate would be 7%. However, a number of witnesses appearing before the Committee have suggested that the replacement for the GST apply to a base that is broader than the GST base, with an accompanying reduction in the rate of tax. The Consumers' Association of Canada is on the record as supporting as few exemptions as possible, and ideally, from its perspective, none at all.

The determination of the base upon which the VAT would be levied must be agreed to by the provincial and federal governments. Only then can the rate of the federal component of the VAT be fixed. Since the issue of rate-base trade-off will be at the core of these discussions, the Committee is not making a specific recommendation as to the base of the National VAT.

For purposes of illustrating the link between tax rate and tax base—and not prejudging the outcome in any way—following are some sample figures showing the impact of the base on the rate of the federal component of the National VAT.

In 1992, the GST levied at a rate of 7%, raised net revenues, after all rebates (but before taking account of low income tax credits) of $17.4 billion or approximately $2.5 billion for every 1 percentage point of tax. Estimates indicate that if the base were broadened to tax basic groceries, then the federal component of the VAT rate would be approximately 6%. The rate would be lowered a further 0.7% to 5.3%, by also taxing prescription drugs and medical devices and by not providing rebates to universities, schools, hospitals, municipalities (the "MUSH" sector) and purchases of new homes.

The Rate of the National VAT in Different Provinces

The Committee received many representations that a national sales tax should be applied at a single national rate. And indeed, a common rate for all provinces, resulting in a single VAT rate throughout the country, would be the simplest alternative. However, because of varying fiscal circumstances among regions and provinces, and the distinct economic approaches of different provincial administrations, a single national rate for the integrated tax may not be achievable. Accordingly, in recommending a National VAT system, the Committee is putting forward a form of sales tax that can technically accommodate varying tax rates in different provinces.

Administration of the National VAT

The majority of the benefits of an integrated national sales tax can only be realized if a common set of federal and provincial rules applies to its operation. Under the Committee's proposal, the National VAT would replace both the GST and current provincial sales tax systems. The Committee has identified two core principles that should govern the administration of a National VAT:

- the operation of the tax must be consistent in all provinces, particularly with respect to its direct impact upon taxpayers; and
- each participating government must be assured of influence over the design and operation of the tax consistent with its role as a member of a multi-jurisdictional system.

Administration of a National VAT falls into in three broad categories:

1. *Overall Tax Policy:* This includes strategic elements of the tax, such as changes to the base or the rate. Overall policy would be determined through the normal federal-provincial interaction at the ministerial level, or some more specific process agreed to for this purpose.

2. *Administrative Overview Functions:* these include,

- setting of standards and procedures for administration of the tax, tax interpretation rulings and appeals;
- administration of tax on interprovincial and international transactions;
- maintenance and updating of taxpayer information systems;
- design of forms, production of information guide and other public information; and
- dealing with appeals, rulings, and similar matters.

Ideally, the administrative overview functions should be carried out by a central authority. However, the Committee is aware of the practical obstacles that might preclude agreement on such an option. In any case, it is essential that from the perspective of taxpayers and citizens, the administration be homogeneous across the country.

3. *Operations:* This includes activities such as taxpayer registration, field and desk audits and collection activities. The simplest solution is that these operational functions would be carried out by a central authority also responsible for administrative overview. However, it is also possible that many of the National VAT operational functions could be carried out by some provinces in provincial departments of treasury or revenue and in other provinces by the new central authority, depending upon the arrangements made by the federal government with each province.

Interprovincial Trade

One of the most important areas to be addressed by the federal government and the provinces in the course of their negotiations to establish a National VAT will be the taxing of interprovincial transactions. There are two principle issues:

(i) How will the National VAT apply to a business that makes interprovincial sales? The proposed National VAT provides the flexibility for consideration of the following three alternatives:

- Interprovincial sales can be taxed on a destination basis. The sale is subject to the VAT rate applicable in the province where the goods and services are delivered or consumed

rather than the rate applicable in the province where the sale takes place

- Interprovincial sales can be taxed using the origin basis. The sale is taxed using the VAT rate applicable in the province where the sale originates, regardless of where the goods are delivered or the service consumed
- A combination of the above two methods, whereby consumer sales are generally taxed on an origin basis and business sales on a destination basis with interprovincial business sales being zero-rated. This is similar to the method currently used in the European community

(ii) How will the parties determine the individual provincial share of net revenue? A National VAT could allow for revenue to be allocated on either a direct tracking or a formula basis. If direct tracking were employed then there would be some additional complexity for businesses engaged in interprovincial trade (although this complexity can be minimized under the combined method). If a formula were used to determine each provincial share of net revenue, then the complexity for business would be reduced.

The Committee believes that the federal and provincial governments should seriously consider the combined method. Under this method, interprovincial sales that constitute business inputs would be taxed according to the destination principle and taxed at a zero-rate, provided the purchaser is registered for purposes of the National VAT. Individual consumers and businesses not registered under the VAT would be subject to the VAT under the origin principle resulting in the sale being taxed at the rate applied in the vendor's province.

Compared to a pure origin method and a pure destination method, the combined method would reduce compliance costs for businesses. Businesses would only be required to charge tax on their sales within a province and pay tax on their in-province purchases at the rate of tax applicable in the province in which it carries on business. Any interprovincial sales or purchases to or from other businesses would be zero-rated. Therefore there would be no need for businesses to track sales or purchases made in different provinces.

This combined approach would prevent "tax rate shopping" by businesses engaged in exempt activities. Such businesses would self-assess tax at the rate applicable in the province where the goods and services are consumed. The Committee is aware that this system may result in rate shopping by consumers. However, it is not clear the incidence of consumer tax rate shopping would be greater than under existing provincial retail sales tax systems.

COSTS OF CHANGING OVER TO THE NATIONAL VAT

As noted earlier, transition costs likely to be incurred when moving to a new tax weighed heavily in the Committee's assessment of possible GST replacements. Indications are that transition costs related to a National VAT designed along the lines we have set out here will generally be minimal. The one exception of which we are aware concerns the retail business sector and the need to accommodate tax-included pricing—a central feature of the National VAT. Tax-included pricing would require retailers to modify cash registers and internal accounting systems. While these costs are difficult to estimate they are probably not insignificant, but neither are they onerous. The Committee is convinced, however, that the benefits of the National VAT will greatly outweigh any transition costs incurred by the retail sector.

APPENDIX A

SPECIAL CONCERNS REGARDING THE GST

During the course of its inquiry into the GST, many individuals and representatives of various groups brought to its attention concerns about the GST and the way Canada's present sales tax system impacts on them. In the time available, the Committee could neither examine these concerns in the detail they deserve, nor recommend a course of action to deal with them. As well, the Committee felt that in a number of cases, the concerns expressed could be dealt with only within the context of the precise sales tax system that may eventually emerge. Consequently, we have chosen to present them to the government for further study as they were presented to us.

The specifics of these representations aside, the Committee recommends that the Government undertake further research studies and consultations necessary to give proper consideration to these concerns, and to others that may be presented by citizens who did not have an opportunity to communicate with us.

In doing so, the Committee recognizes that no tax system — indeed, no government program or initiative in any field — will be fully satisfactory to all citizens, all of the time. This being said, the Committee recognizes that much of the credibility of our entire tax system depends on it being perceived by taxpayers as equitable. Tax perfection must often take a subordinate position to practicality. We urge that these concerns be considered in the spirit of openness and fairness during the ongoing process of improving the tax system.

1. SALES AGENTS

Canadian sales agents selling products on behalf of non-residents must add the GST to the commission fees they charge. The products are then taxed when they enter Canada, and the value of these products include the sales agent's commission. This results in the double taxation of the commission. In many cases Canadian sales agents are pressured to absorb the tax.

Witnesses:

The Board of Trade of Metropolitan Toronto

Canadian Bar Association

2. SERVICES TO NON-RESIDENTS

A limited number of services provided to non-residents do not have zero-rated status, for example: some advisory, consulting or professional services. In a large number of cases those services are provided to businesses who can register under the GST. Many non-resident companies become registered for the sole purpose of getting a credit for the tax paid to the Canadian service provider.

Witness:

Canadian Bar Association

3. EXEMPT SUPPLIERS

Suppliers of certain exempt goods and services may be disadvantaged in competition for commercial sales because they receive no credit for GST paid on their inputs.

Witnesses:

Insurance Brokers Association of Canada (re. property and casualty insurance)

Insurance Brokers' Association of Nova Scotia

Insurance Brokers' Association of Newfoundland

Regroupement des cabinets de courtiers d'assurance du Québec

Sodarcan Inc. (re. property and casualty insurance)

Steers Insurance

Canadian Real Estate Association (re. providers of residential rents cannot pass on the increased costs due to rent control)

Canadian Home Builders' Association (re. same as CREA)

Canadian Medical Association (re. physician in private practice)

4. MULTI-EMPLOYER PLANS

Multi-Employer Plans (MEP) are administered by trustees and provide health coverage such as drug, hospital, dental, disability, life insurance, pension plans and other plans, such as training trust funds for employees of two or more employers. MEPs usually serve small employers. Their purpose is to allow smaller companies to provide the same benefits as large employers. The GST places a greater burden on MEPs than on single employer plans since the administration of an MEP by a trust fund is an exempt service under the GST. The trust cannot claim the GST paid on goods and services purchased to administer the MEP as an input tax credit, while under an SEG the administrative services are considered to be undertaken by the employer in the normal course of its commercial activities and ITCs can be claimed for the GST paid. Consequently, businesses making use of MEPs may be disadvantaged compared to large companies that administer these plans in-house.

Witness:

Multi-Employer Benefit Plan Council of Canada

5. SMALL SUPPLIER EXEMPTION

The small supplier exemption may disadvantage large operators in industries dominated by small suppliers.

Witnesses:

The Coinamatic Group Ltd.

Cleanworks Corporation

Molly Maid International

6. IMPORTS

A greater financial demand is placed on the importation of goods compared to the domestic sale of goods because of the requirement to post security and to remit the tax earlier.

Witness:

The Canadian Society of Custom Brokers

7. INTEREST ON GST REFUNDS

The government charges interest on overdue amounts from the day the return is due while it pays interest on refunds only 21 days after the return is received by Revenue Canada.

Witness:

Automobile Industries Association of Canada

8. VENDING MACHINE OPERATORS

Operators in the bulk vending industry and others that rely on mechanical vendors cannot collect the GST from their customers but must nevertheless remit a portion of the sales to Revenue Canada.

Witnesses:

Canadian Association of Kiddie Vendors

The Coinamatic Group Ltd.

Amusement Machine Operators of Canada

9. EXCISE TAXES

Jewellery and gasoline are subject to more than one federal consumption tax. Beyond creating a cascading effect of taxes and the possible impact on the underground economy, certain of these taxes can add administrative complexities.

Witnesses:

Canadian Jewellers Association (re: 10% excise tax on jewellery)

Canadian Automobile Association (re: 8.5 cents per litre on gasoline)

B.C. Trucking Association

10. HEALTH CARE

Certain categories of health care professionals have been excluded from Schedule V — Exempt supplies, of the *Excise Tax Act*. Because of this, these professionals are required to collect GST on their services. This may put them at a competitive disadvantage when providing services that are also dispensed by other health care professionals who enjoy the exempt status.

Witnesses:

Association des sexologues du Québec

Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec

11. HEALTH SERVICES

The treatment of ambulance services and long term health care facilities varies depending which organization is offering the services (provincial governments get a rebate of 100%, hospitals 83%, municipalities 57%, and private suppliers 0%). The GST discriminates against the private sector delivering these services competitively in the marketplace.

Witnesses:

Saskatchewan Ambulance Association

Canadian Long Term Care Association

12. DISABLED WORKERS

Certified institutions that manufacture or produce goods in Canada by the labour of the individuals who are disabled have to date received special treatment under the GST. This special treatment is to end in 1994. These institutions have higher production costs due to special equipment and technologies required to assist disabled workers in performing their tasks. Prior to the GST, the

federal government helped these institutions to compete with conventional manufacturers by eliminating the requirement for them to collect and remit the FST. With the introduction of GST, these institutions were treated as normal manufacturers but were allowed to keep 100% of the GST they collected, in 1992, 75%; in 1993, 50%; and in 1994, 25% (re: section 230.2(2) of the *Excise Tax Act*. After 1994, all GST collected must be remitted to the government. As a consequence, these institutions will not be competitive in the marketplace and will no longer be able to provide work for disabled people.

Witnesses:

L'Association québécoise des entreprises adaptées

Cosmopolitan Industries Ltd. and Cosmopolitan Industries Gold Canada Ltd. (Regina)

13. JOINT VENTURES & BARE TRUSTS

Real estate companies have a tendency to carry on their businesses through joint ventures and bare trusts (an arrangement in which the trustee only holds legal title to a property and performs no other functions). This results in uncertainty and complexities in application of and compliance with GST requirements. This problem is not unique to real estate.

Witness:

Canadian Institute of Public Real Estate

14. NEW HOUSING

The rebate for new housing may be regionally discriminatory (because average land prices vary significantly across Canada). In addition, thresholds used in the calculation of the rebate are not indexed to reflect increases in-house prices.

Witnesses:

Canadian Home Builders Association

Victoria Home Builders Association

Toronto Real Estate Board

Hamilton Real Estate Board

Randall Homes (Winnipeg)

Urban Development Institute (Vancouver)

15. HOME RENOVATIONS

At present, major renovations qualify for the GST housing rebate. In practice, only a very small portion of the large number of renovations qualify since a "substantial renovation" must involve the removal or replacement of all or substantially all of the original complex, other than the foundation, exterior walls, interior supporting walls, floors, roof and staircases. As a result, it has been argued that an important share of renovation is being done in the underground economy because home owners are putting pressure on contractors to do work on a cash basis, so they can avoid the GST.

Witnesses:

Canadian Home Builders Association

Newfoundland & Labrador Home Builders Association

Victoria Home Builders Association

Canadian Real Estate Association

Randall Homes (Winnipeg)

16. RENTAL HOUSING

GST rebates are available for new owner occupied homes but not for new rental units. Newly built, private rental housing is assessed the full 7% GST on the market value of the project. This affects relative prices between new owner occupied housing projects and

new private rental housing. Furthermore, since the increased cost of private rental housing raises the rents required to make the projects economically feasible it impacts relative prices between new private rental housing projects and non-profit rental housing projects (such as cooperatives).

Witnesses:

The Canadian Home Builders Association

Prince Edward Island Real Estate Association

17. NOT-FOR PROFIT ORGANIZATIONS (NPOs)

Only groups which receive in excess of 40% of their funding from governments are entitled to a 50% rebate on GST paid. For example, Community Leagues do not qualify for any GST rebate because they receive only 5 to 15% of their funding through government sources. The 40% threshold creates an incentive for NPOs to remain dependant on government funding and might be perceived as biased against those organizations that fund themselves through other means.

Witness:

Edmonton Federation of Community League

18. STATUS INDIANS

Status Indians are exempt from federal taxation on their personal property situated on reserve, as well as their interest in reserve of designated lands, under Section 87 of the *Indian Act*. Under the actual regime, in order to be GST exempt, native people must live on reserves and the goods or services must be delivered to their reserve. Status Indians living off reserve will be liable to pay GST. For example, the Dene Nation of the NWT have to pay GST because they do not live on reserves. Some witnesses have suggested that Status Indians should be exempt at the point of purchase by using exemption certificates similar to those used at the provincial level. Another problem identified was that the application of the GST on businesses located on Indian reserves is such that they are required to pay the GST on all their inputs. However, when they sell to status-Indian customers they do not charge the GST. This causes cash flow difficulties.

Witnesses:

Dene Nation

Mr. Ray Hayes (ADM, Department of Finance, Yukon)

The Association of Iroquois and Allied Indians

Ska-Hiish Holdings Ltd. (B.C.)

19. INSURANCE IN THE TRUCKING INDUSTRY

The tax treatment of financial services in the trucking industry is inconsistent. A trucking company typically purchases a fleet insurance policy which covers their own equipment as well as the equipment owned by their owner/operators. The company will charge the owner/operator a pro-rated amount in order to recover the cost of this fleet coverage. Even though the insurance premiums are tax exempt, the resupply on insurance to the owner/operator is a taxable transaction because the trucking company is not considered to be an "insurer".

Witness:

B.C. Trucking Association

20. FUNERAL INDUSTRY

Under the de-minimis rule several funerary companies are designated financial institutions. The rule is that persons with financial revenues for the previous taxation year in excess of: a) 10% of total revenues or b) $10 million, are considered to be non-

legislated financial institutions. Such status may result in input tax credits for certain expenses being disallowed. Funerary companies are caught in this rule because they must include revenues from trust funds in calculating their financial revenues. Since these trust funds are provincially regulated, witnesses have argued that income from these funds should be excluded from the calculation of the financial revenues for the purpose of the de-minimus calculation.

Witness:

Representative of the Funerary Industry

21. USED CARS

There is a misapprehension in the marketplace that no GST is paid on used cars when they are traded privately while GST must be paid on the same car if purchased from a registered used car vendor. The perception held by the buying public puts registered vendors at a disadvantage.

Witnesses:

Roger Swan Auto Centre

Federation of Automobile Dealers Association of Canada

Edmonton Chamber of Commerce

Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec

Canadian Association of Japanese Automotive Dealers

22. CAREER COLLEGES

Private institutions are not entitled to the partial GST rebate on supplies, equipment and various other services they buy, unlike universities, colleges and other public institutions. Since tuition fees are exempt from GST, these private institutions cannot claim input tax credits for the GST they pay.

Witness:

National Association of Career Colleges.

23. TOURISM INDUSTRY

The tourism industry suggested several ways to accelerate the processing of tax rebates to tourists, including serialized vouchers and greater use of point-of-sale rebates. New approaches which facilitate rebates being granted while visitors are in Canada could help increase our tourist trade.

Witnesses:

Tourism Industry Association of Canada

Hotel Association of Canada

Alliance of Canadian Travel Associations

Canadian Association of Exposition Managers

Frontier Duty Free Association

Tourism Victoria

APPENDIX B

List of witnesses

Associations and Individuals	Issue	Date
Department of Finance Kevin Dancey, Assistant Deputy Minister Tax Policy Branch Samy Watson, Director, Sales Tax and Personal Income Tax Branch	2	Tuesday, February 8, 1994
The Hon. Paul Martin **Minister of Finance**	3	Wednesday, February 9, 1994
Department of Finance Kevin Dancey, Assistant Deputy Minister Tax Policy Branch Samy Watson, Director, Sales Tax and Personal Income, Tax Branch	3	Wednesday, February 9, 1994
The Hon. David Anderson **Minister of National Revenue**	4	Thursday, February 10, 1994
Department of National Revenue K.M. (Mike) Burpee, Assistant Deputy Minister, Excise/GST Bill McCloskey, Director General, Policy and Legislation	4	Thursday, February 10, 1994
Vancouver Board of Trade Iain Harris, Chairman and Chief Elected Officer, President and CEO, AirBC Jill Bodkin, Vice-Chairman, Partner Ernst & Young Wayne Nygren, Secretary-Treasurer President and Chief Executive Officer, B.C. Central Credit Union Darcy Rezac, Managing Director Brandt C. Louie, President, H.Y. LOUIE David McLean, Chairman and CEO, McLean Group of Companies	5	Tuesday, February 15, 1994
Office of the Auditor General of Canada Denis Desautels, Auditor General of Canada	7	Wednesday, February 16, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Audit Operations Branch of the Office of the Auditor General of Canada Shahid Minto, Assistant Auditor General Nancy Cheng, Principal Jim Ralston, Principal	7	Wednesday, February 16, 1994
Board of Trade of Metropolitan Toronto G.E. (Ted) Hall, Member, Taxation Committee, The Board of Trade of Metropolitan Toronto, and Manager Taxation, The Hudson's Bay Company Irene J. David, Member, Taxation Committee, The Board of Trade of Metropolitan Toronto, and Partner Commodity Tax, Ernst & Young	7	Wednesday, February 16, 1994
Canadian Organization of Small Business Inc. Cheryl Knebel, Chairman, Taxation Committee, and President, "Cheryl M. Knebel Consulting Services" Donald R. Eastcott, Managing Director and Corporate Secretary; and President, "Eadon Equities Companies Group"	7	Wednesday, February 16, 1994
One Voice Seniors Network Jean Woodsworth, Past President and Chair of the Issues Committee Andrew Aitkens, Director of Research	9	Monday, February 21, 1994
Goodman & Carr Wolfe Goodman, Q.C., Lawyer	10	Wednesday, February 23, 1994
Tourism Industry Association of Canada Debra Ward, General Manager Michael Resch, Director and owner of the Emerson Duty Free Store Peter Elmhirst, Vice-Chairman of the Board and President of Elmhirst's Resort	10	Wednesday, February 23, 1994
Canadian Tourism Research Institute Christopher Beckman, Senior Research Associate.	10	Wednesday, February 23, 1994
Credit Union Central of Canada Gary Rogers, Director, Taxation & Special Projects Bill Knight, Vice-President, Government Affairs	12	Thursday, February 24, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Coalition on GST Replacement Barbara Amsden, Director, Financial Affairs, Canadian Bankers Association Neil Macdonald, Manager, Government Relations, Marketing and Trade Policy General Motors of Canada, Motor Vehicles Manufacturers Association Alasdair McKichan, President, Retail Council of Canada	12	Thursday, February 24, 1994
Coinamatic Group Ltd. Ian M. Wills, President Yvon Deschamps, Administrator	13	Tuesday, March 1, 1994
Fraser Institute Michael Walker, Executive Director	13	Tuesday, March 1, 1994
Insurance Brokers Association Brent Gilbert, President Gordon Sutherland, Member, Taxation Committee Joanne Brown, Executive Director	13	Tuesday, March 1, 1994
Raymond, Chabot, Martin, Paré Wagulh Boulos, Chartered Accountant Audit Partner Yvon Cyrenne, Chartered Accountant, Tax Partner	14	Wednesday, March 2, 1994
Canadian Restaurant Association Mark Bromberg, Chairman of the Board CRFA Douglas Needham, President, CRFA	14	Wednesday, March 2, 1994
Caledon Institute of Social Policy Ken Battle, President Sherri Torjman, Policy Associate	14	Wednesday, March 2, 1994
"Association des manufacturiers du Québec" Richard Le Hir, President Eric Hubar Meunier, Director, Research and Analysis	15	Monday, March 7, 1994
Municipal Electric Association George Hostick, President Carl Anderson, Past Chair I.H. (Tony) Jennings, Chief Executive Officer Mark Datars, Ottawa Hydro	15	Monday, March 7, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
University of British Columbia Jonathan Kesselman	16	Tuesday, March 8, 1994
Canadian Institute of Public Real Estate Companies Ronald A. Daniel, Executive Director Paul Quigley, Director of Taxation Brookfield Development Corporation Jim Hutchison, Vice-President, Taxation Bramalea Limited	16	Tuesday, March 8, 1994
Canadian Real Estate Association Patricia Verge, President Gary Schnarr, President Elect Pierre Beauchamp, Executive Vice-President Sara Nixon, C.A., Senior Manager	16	Tuesday, March 8, 1994
Canadian Federation of Independent Business John Bulloch, President Catherine Swift, Senior Vice-President Legislative Affairs Pierre Cléroux, Vice-President, Quebec	16	Tuesday, March 8, 1994
Motor Vehicle Manufacturers Association David Adams, Director, Policy Development, Motor Vehicle Manufacturers Association Ken McInnis, Income Tax Manager Chrysler Canada Ltd. Bob Murray, Senior Tax Counsel, General Motors of Canada Limited Jack Holman, Supervisor, Auto Trade and Customs, Ford Motor Company of Canada Limited Neil Macdonald, Manager, Government Relations, General Motors of Canada Limited	16	Tuesday, March 8, 1994
Peat Marwick Thorne Jean-Pierre Allaire Bruce Flexman	17	Wednesday, March 9, 1994
Price Waterhouse Robert D. Brown	17	Wednesday, March 9, 1994
Ernst & Young Satya Poddar	17	Wednesday, March 9, 1994
Individual Cheryl Knebel, C.A.	17	Wednesday, March 9, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
University of British Columbia Jonathan Kesselman	17	Wednesday, March 9, 1994
University of Alberta Roger Smith, Faculty of Business	17	Wednesday, March 9, 1994
York University Neil Brooks	17	Wednesday, March 9, 1994
University of Western Ontario Jim Davies	17	Wednesday, March 9, 1994
Fraser & Beatty Rick Kesler	17	Wednesday, March 9, 1994
Tory Tory DesLauriers & Binnington Stephen Richardson	17	Wednesday, March 9, 1994
Fraskin Campbell Godfrey Steven D'Arcy	17	Wednesday, March 9, 1994
Cassels Brock & Blackwell Samuel Slutsky, Q.C.	17	Wednesday, March 9, 1994
University of Waterloo Wayne Thirsk	17	Wednesday, March 9, 1994
Stikeman Elliott Michel Coderre	17	Wednesday, March 9, 1994
MacMillan Binch Dalton Albrecht	17	Wednesday, March 9, 1994
Fraser Institute Michael Walker	17	Wednesday, March 9, 1994
Osler, Hoskin & Harcourt Blake Murray	17	Wednesday, March 9, 1994
Raymond, Chabot, Martin, Paré Accountants Yvon Cyrenne	17	Wednesday, March 9, 1994
Heenan Blaikie Jean Potvin	17	Wednesday, March 9, 1994
Insurance Bureau of Canada George D. Anderson, President Paul Kovacs, Vice-President, Policy Development Denis Brown, Partner, Ernst & Young	19	Thursday, March 10, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Canadian Exporters Association Mark Drake, President Jim Moore, Vice-President, Policy Mel Hanna, Senior Trade Advisor Larry Duffield, Vice-President Government Relations	19	Thursday, March 10, 1994
Canadian Home Builders Association Ted Bryk, President Bruce Clemmenson, First Vice-President John Kenward, Chief Operating Officer	19	Thursday, March 10, 1994
ACME Enterprises Daniel Renaud, President Bernard Renaud, Director Communications	20	Monday, March 14, 1994
Automotive Industries Association of Canada Dean H. Wilson, President Wayne Matheson, Commodity Tax Consultant	20	Monday, March 14, 1994
Canadian Medical Association Richard J. Kennedy, President Colin McMillan, Chairman of the Board Léo-Paul Landry, Secretary General Bill Tholl, Director Bruce Flexman, Consultant	21	Tuesday, March 15, 1994
Canadian Jewellers Association Peter Herbin, President James Biss, General Manager Pierre Akkellan, Vice-President Rob McInnes, Executive Director	21	Tuesday, March 15, 1994
Canada Trust Alan Wheable, Assistant Vice-President	21	Tuesday, March 15, 1994
Canadian Association of Japanese Automotive Dealers Rick O'Neill, President, St. John's Newfoundland Marcel Rainville, Former President Montreal, Quebec Brian Caldwell, Executive Director Etobicoke, Ontario Michael Edmonds, Director of Public Affairs, Etobicoke, Ontario	22	Wednesday, March 16, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Canadian Society of Customs Brokers Ron Ursan, Chairman Keith LeBrun, Secretary-Treasurer Art Parry, Chairman, Trade, Policy and Administration Committee Carol West, President	22	Wednesday, March 16, 1994
Coalition of National Voluntary Organizations John McCrea, Chair Rose Potvin, Executive Director	22	Wednesday, March 16, 1994
Customs Excise Union Mansel R. Legacy, National President Wayne Mercer, National Vice-President Victor Dumesnil, National Vice-President	22	Wednesday, March 16, 1994
National Farmers' Union Carol Masse, Vice-President Frank Breault, Director	22	Wednesday, March 16, 1994
Canadian Chamber of Commerce Robert Westlake, Tax Comptroller, Federal and Provincial Taxes, Sears Canada Inc. Catherine McCutcheon, Partner, Arthur Anderson & Co. Timothy Reid, President	23	Thursday, March 17, 1994
Business Council on National Issues Thomas d'Aquino, President and Chief Executive George Skinner, Vice-President, Policy and Research Sam Boutziouvis, Senior Associate	23	Thursday, March 17, 1994
Canadian Hospital Association Robert Smith, Chairman, Board of Directors Carol Clemenhagen, President Tim Julien, Vice-President	23	Thursday, March 17, 1994
Federation of Canadian Municipalities Ron Hayter, President James Knight, Executive Director Mike Facey, Director of Intergovernmental Affairs for the City of Calgary	24	Monday, March 21, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Retail Task Force (Dylex Ltd.) Wilfrid Posluns, Chairman, Dylex Ltd. Harold Chamara, Vice-President Planning and Tax Michael Sherman, Strategic Planning Coordinator, Dylex Ltd.	24	Monday, March 21, 1994
Federation of Cooperative Family Economics Associations of Quebec Ronald O'Narey, Budget Consultant	24	Monday, March 21, 1994
Canadian Council of Grocery Distributors John F. Geci, President and Chief Executive Officer Michel Nadeau, Vice-President, Public Affairs and Member Services Rick Mavrinac, Vice-President, Taxation Loblaws Companies Ltd. Bruce MacDonald, Director, Commodity Taxes, Provigo Distribution Inc.	24	Monday, March 21, 1994
University of Toronto Tom Wilson	24	Monday, March 21, 1994
Periodical Marketers of Canada Jack Shapiro, Chairman, Public Affairs Committee Ray Argyle, Executive Director	24	Monday, March 21, 1994
Canadian Bankers' Association Allan Cooper, Senior Vice-President and Treasurer, Canadian Bankers Association Michel Landry, Vice-President, Taxation Laurentian Bank of Canada Andrew Kenyon, Senior Vice-President Taxation, CIBC Barbara Amsden, Director, Financial Affairs	25	Tuesday, March 22, 1994
Timagami Financial Services Ltd. Don Blenkarn	25	Tuesday, March 22, 1994
Canadian Retail Hardware Association Richard Graydon Card, President, CRHA Board of Directors Richard Carson, Vice-President, CRHA Board of Directors Thomas M. Ross, Executive Director John J. Finlay, Executive Vice-President	25	Tuesday, March 22, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Canadian Association of University Teachers Alan Andrews, President Gordon Piché, Acting Executive Director Robert Léger, Relations with Governments Officers	25	Tuesday, March 22, 1994
Canadian Federation of Independent Grocers John F.T. Scott, President François Goulet, Member Omer Moncion, Member	25	Tuesday, March 22, 1994
Rubinovich, Newton, Chartered Accountants Lionel Newton	25	Tuesday, March 22, 1994
Canadian Institute of Chartered Accountants Michael H. Rayner, FCA, President Allan Taitz, C.A.,CMA, Chair, Commodity Taxation Committee Nancy Harley, Member, Commodity Taxation Committee	26	Wednesday, March 23, 1994
Sodarcan Inc. Gilles P. Grenier, Executive Vice-President Finance and Treasurer Pierre Lanteigne, C.A., Vice-President Control	26	Wednesday, March 23, 1994
Canadian Manufacturers' Association Glen Pye, Chair, CMA Commodity Tax Committee Eric G. Owen, Director, Taxation and Financial Issues	26	Wednesday, March 23, 1994
Canadian Federation of Agriculture Jack Wilkinson, President Yves Leduc, Policy Analyst Sally Rutherford, Executive Director	26	Wednesday, March 23, 1994
Consumers' Association of Canada Rosalie Daly Todd, Executive Director Robert R. Kerton, PhD, Professor of Economics	26	Wednesday, March 23, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Direct Sellers Association Ross P. Creber, President Jack Millar, Managing Partner, Toronto Office, Thorsteinssons James Hunking, Manager of Finance Amway of Canada Ltd. Paul Rhodes, Vice-President Controller Tupperware Canada Ronald Begin, Director, Sales Tax, KPMG Peat Marwick, Montreal Charles Snow, Vice-President, Finance Mary Kay Cosmetics Ltd.	26	Wednesday, March 23, 1994
National Anti-Poverty Organization Lynne Toupin, Executive Director François Dumaine, Assistant Director	27	Thursday, March 24, 1994
Doane Raymond, Chartered Accountants Gerry Solursh, C.A., Partner Karen Yull, C.A., Senior Manager	27	Thursday, March 24, 1994
Canadian Bar Association Thomas B. Akin, LL.B., McCarthy Tétrault W. Jack Millar, LL.M., Thorsteinssons D. Blair Nixon, LL.B., Felesky Flynn Susan Zimmerman, LL.B., Director Legislation and Law Reform, Canadian Bar Association	27	Thursday, March 24, 1994
Multi-Employer Benefit Plan Council of Canada Bill Anderson, President Brian Foote, Treasurer Murray Gold, Koskie and Minsky Derrick Manson, Director, Canadian Research Office, United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America	28	Thursday, March 24, 1994
Retail Council of Canada Alasdair J. McKichan, President Peter Woolford, Vice-President, Policy	28	Thursday, March 24, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Don't Tax Reading Coalition Jacqueline Hushion, Chairperson Yvonne Sharp, Past-president, Canadian Booksellers' Association Karen Adams, Executive Director Canadian Library Association Roy MacSkimming, Policy Director Association of Canadian Publishers Albert Lacroix, Executive Director Canadian Business Forms Association Ian Smillie, Chairperson, Taxation Committee, The Writers' Union of Canada David Hunt, Coordinator	28	Thursday, March 24, 1994
KPMG Peat Marwick Thorne Bruce Flexman, Partner Maurice Arsenault, Partner, KPMG Poissant Thibault Salvatore M. Badali, Partner Ron Robinson, Vice-President, Canadian Facts	28	Thursday, March 24, 1994
Canadian Automobile Association Michael McNeil, President Richard Godding, Vice-President Association and Public Affairs David Leonhardt, Manager, Public Affairs Services	28	Thursday, March 24, 1994
Pickering Hydro James Mason, Chair John Wiersma, General Manager Mary Killops, Supervisor, Customer Accounts	29	Monday, April 11, 1994
Great Garage Sale John Anga	29	Monday, April 11, 1994
Toronto Real Estate Board Carl Fox, Vice-President Margaret Miller, Member of the Board of Directors Brian Smith, Executive Vice-President Bonnie Dowling, President, Metropolitan Hamilton Real Estate Board	29	Monday, April 11, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Canadian Life and Health Insurance Association Jim Witol, Vice-President, Taxation Dianne Romano, Director, Corporate Taxation, Mutual Life Assurance of Canada	29	Monday, April 11, 1994
Roger Swan Auto Centre Roger Swan, President	29	Monday, April 11, 1994
Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario Patrick Dillon, President Joseph Duffy, Business Manager/Secretary-Treasurer	29	Monday, April 11, 1994
Technology Development Task Force Greg Warren, President	29	Monday, April 11, 1994
Individual J.B. Wallace, Retired Businessman	29	Monday, April 11, 1994
Federation of Automobile Dealer Associations of Canada Murray Koch, Kock Lincoln Mercury — Edmonton, First Vice-President Ken Graydon, Executive Vice-President David Lyng, Director of Finance	29	Monday, April 11, 1994
Individual Ron Gellatly	29	Monday, April 11, 1994
Guelph Small and Medium Business Association Michael Lazarakos	29	Monday, April 11, 1994
Manitoba Restaurant and Foodservices Association Jean Bilodeau, President Michael Moore, Executive Director	30	Tuesday, April 12, 1994
Cleanworks Corporation Dennis Dempsey, President	30	Tuesday, April 12, 1994
Manitoba Society of Seniors Ted Roxburgh, President Robert Lebenstein, Treasurer Bertha Arnold, Board Member Gilbert Paul, Director	30	Tuesday, April 12, 1994
Watertown Inc. Juanita Cousins, Company Secretary Lida Kondratuk	30	Tuesday, April 12, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Randall Homes Barbara Anderson	30	Tuesday, April 12, 1994
University of Manitoba Ruben Bellan, Professor Emeritus Economics Department	30	Tuesday, April 12, 1994
Manitoba Anti-Poverty Organization Marguerite Lindsay, Executive Board Member	30	Tuesday, April 12, 1994
Manitoba Library Association Jim Blanchard, President	30	Tuesday, April 12, 1994
Manitoba Women's Institute Lois Neabel, President Laurie Potovsky-Beachell, Board Member	30	Tuesday, April 12, 1994
Brandon Souris Coalition Darryl Ritchie, Chairman Larry Dawson, Vice-President Administration and Finance Brandon University Brian Martineau, Past President	30	Tuesday, April 12, 1994
Citizens Coalition on Gambling Directions Les Landry, President	30	Tuesday, April 12, 1994
University of Winnipeg Student Association Jim Heber, President	30	Tuesday, April 12, 1994
Cosmopolitan Industries and Cosmopolitan Golf Canada Ltd. James Gillis, Vice-President Cosmopolitan Industries Ltd. and Director of Cosmopolitan Industries Golf Canada Ltd. Kay Fey, Executive Director of Cosmopolitan Industries Ltd. Richard Stevenson, Executive Director Cosmopolitan Industries Ltd. and Director of Cosmopolitan Industries Golf Canada Ltd.	31	Wednesday, April 13, 1994
Saskatchewan Ambulance Association Michael Androsoff, C.A., Consultant	31	Wednesday, April 13, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Downtown Chaplaincy and the Church in Society Committee of Regina Presbytery Rev. Robert Gay, Downtown Chaplain Bonnie Morton, Staff Sheila Hohne, Chairperson	31	Wednesday, April 13, 1994
Prince Albert Chamber of Commerce Patrick Lane, Director	31	Wednesday, April 13, 1994
Saskatchewan Chamber of Commerce Peter Stephen, Chairman	31	Wednesday, April 13, 1994
Saskatchewan Arts Alliance Lisa Simmermon, Administrator	31	Wednesday, April 13, 1994
Saskatoon Chamber of Commerce Dwight Percy, Executive Director	31	Wednesday, April 13, 1994
Saskatchewan Meat Processors Association Larry Brossart, Past President Jak Schumacher, President	31	Wednesday, April 13, 1994
The Hon. James Dinning, M.L.A. Provincial Treasurer, Province of Alberta	32	Thursday, April 14, 1994
Northwest Territories Federation of Labour Jim Evoy, President	32	Thursday, April 14, 1994
Alberta Chamber of Commerce Michael Birdsell, President	32	Thursday, April 14, 1994
Individual Ian McDougall, Architect	32	Thursday, April 14, 1994
Professional Corporation A.H. Cetinski, C.A.	32	Thursday, April 14, 1994
Edmonton Federation of Community Leagues Bill Maxim, President Clive Bright, Secretary	32	Thursday, April 14, 1994
Dene Nation Bill Erasmus, National Chief Jerry Paulette, Chief, Salt River First National, N.W.T.	32	Thursday, April 14, 1994
Status of Women Council of N.W.T. Lynn Brooks, Executive Director	32	Thursday, April 14, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Edmonton Northlands Jim Woronuik, Second Vice-President Maureen McGuinness, Manager Administration Department	32	Thursday, April 14, 1994
Native Women's Association of Northwest Territories Riki Sato, Executive Director Edna Bjornson, Vice-President	32	Thursday, April 14, 1994
Edmonton Food Bank Marjorie Bencz, Executive Director	32	Thursday, April 14, 1994
Alberta Association of Social Workers Margaret Duncan, Executive Director	32	Thursday, April 14, 1994
Social Justice Commission of the Roman Catholic Archidiocese of Edmonton Elizabeth Reid, Coordinator	32	Thursday, April 14, 1994
City of Calgary Al Duerr, Mayor Michael Facey, Director Intergovernmental Affairs	32	Thursday, April 14, 1994
Edmonton Chamber of Commerce Ken Haywood, Chairman of the Board Fred Windwick, President	32	Thursday, April 14, 1994
Individual Terry Hlady, Contractor/Home Renovator	32	Thursday, April 14, 1994
Yukon Territory, Department of Finance Ray Hayes, Assistant Deputy Minister Financial Operation	33	Friday, April 15, 1994
Tourism Victoria Lorne Whyte, Chief Executive Officer Bruce MacMillan, Director of Operations Tourism Vancouver	33	Friday, April 15, 1994
Greater Victoria Chamber of Commerce Myrna Borleske, Investment Advisor	33	Friday, April 15, 1994
Victoria Home Builders Association Dom Piluso, President	33	Friday, April 15, 1994
Ska-Hiish Holdings Arthur Manuel, President Robert Manuel, Director Beverly Manuel, Director-Manager	33	Friday, April 15, 1994
Individual Robert Clark, Professor Emeritus	33	Friday, April 15, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
B.C. Trucking Association Neil Wooliams, President West Rim Express Lines Ltd. Rob Weston, General Manager	33	Friday, April 15, 1994
Business Council of British Columbia Jerry Lampert, President and Chief Executive Officer Jock Finlayson, Vice-President, Policy and Analysis	33	Friday, April 15, 1994
British Columbia Chamber of Commerce Dean Cooper, President Jim Thompson, 2nd Vice-President and Chairman of the Economic Development Committee Carole Didier, Director at Large Chairperson of the Finance & Taxation Committee	33	Friday, April 15, 1994
Retail Merchants' Association of British Columbia John Zaplatynsky, Chairman Ed DesRoches, Vice-Chairman Mark Startup, President	33	Friday, April 15, 1994
Real Estate Board of Greater Vancouver Karen Monsarrat Ray Nelson, Executive Assistant	33	Friday, April 15, 1994
Urban Development Institute Fred Bucci, President Bruce Flexman, Consultant	33	Friday, April 15, 1994
Kitsilano Chamber of Commerce Bill Hallam	33	Friday, April 15, 1994
"Association des sexologues du Québec" Normande Couture, President	34	Monday, April 18, 1994
"Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec" Roger Beaudoin, Coordinator, Fiscal Committee Richard Dagenais, Researcher	34	Monday, April 18, 1994
Raymond, Chabot, Martin, Paré — Chartered Accountants Alain Lavigne, Partner Daniel Gosselin, Director, Fiscal Services	34	Monday, April 18, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
"Association des restaurateurs du Québec" Guy Poucant, President Jacques Gariépy, Vice-President Richard Leblanc, Information and Liaison Officer	34	Monday, April 18, 1994
"Union des producteurs agricoles" Claude Lafleur, Secretary General Charles Félix Ross, Agricultural Economist Yvon Proulx, Chief Economist	34	Monday, April 18, 1994
"Association des détaillants en alimentation du Québec" Carole Fortin, Director, Legal and Corporate Affairs	34	Monday, April 18, 1994
"Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec Inc." Conrad Mathieu, Director General C. Roger Turgeon, Relationist	34	Monday, April 18, 1994
"Association québécoise des entreprises adaptées" Gabriel Tremblay, Director General Gilles D'Amours, Director General, "Le Groupe Prosac Inc." Robert W. McNamara, Director General "Les Contenants Poly-Thèmes Inc."	34	Monday, April 18, 1994
"Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec" Renée Dauphinais, President René Pagé, Secretary and Director General	34	Monday, April 18, 1994
"Regroupement des cabinets de courtiers d'assurance du Québec" André Bois, Lawyer, Tremblay, Bois, Mignault, Duperrey & LeMay Michel Masson, Associate Insurance Broker	34	Monday, April 18, 1994
The Hon. Allan E. Maher, Minister of Finance Province of New Brunswick	35	Tuesday, April 19, 1994
New Brunswick Federation of Labour John McEwen, President Florence Robart, Executive Assistant	35	Tuesday, April 19, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
City of Fredericton Gordon Skead, Deputy Mayor Marvin Grant, City Treasurer	35	Tuesday, April 19, 1994
Maritime Supermarkets Ltd. Wayne Wamboldt, President	35	Tuesday, April 19, 1994
First Realty Company of New Brunswick Gerard Daly, President	35	Tuesday, April 19, 1994
Fredericton Chamber of Commerce Ken McLeod, President	35	Tuesday, April 19, 1994
Distribution Levesque Vending Réjean Landry, President and General Manager	35	Tuesday, April 19, 1994
Insurance Brokers' Association of Nova Scotia Randy MacEachern, President Roger Middleton, Executive Director Heather A. Winters, Executive Director	36	Wednesday, April 20, 1994
City of Halifax Patrick Pottie, Deputy Mayor Bernard G. Smith, Director of Finance and City Treasurer	36	Wednesday, April 20, 1994
Dartmouth Chamber of Commerce Vincent Marsh, Vice-President	36	Wednesday, April 20, 1994
Canadian Pensioners Concerned Inc. Rex Guy, Regional Director, Nova Scotia Region, Federal Superannuates National Association	36	Wednesday, April 20, 1994
The Book Room Ltd. Charles P. Burchell, President and Manager	36	Wednesday, April 20, 1994
Association of Atlantic Women Business Owners Madonna Spinazola, Vice-President	36	Wednesday, April 20, 1994
Canadian Federation of Students Robin MacKinnon, Nova Scotia National Executive Representative Allison Young, Chair, Students' Union of Nova Scotia	36	Wednesday, April 20, 1994
Focal Technologies Inc. Normand Bagnald, Controller	36	Wednesday, April 20, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Sackville Senior Citizens Club Dorothy Linkletter, Past President Leaman Doherty, Chair, Finance Committee Lee Lowerison, Treasurer	36	Wednesday, April 20, 1994
Union of Nova Scotia Municipalities John Coady, President	36	Wednesday, April 20, 1994
The Hon. Winston Baker, Minister of Finance, Province of Newfoundland	37	Thursday, April 21, 1994
Newfoundland Home Builders Association Rod Parsons, President Garnet Kindervater, Provincial Council Chairman Jack Parsons, Treasurer	37	Thursday, April 21, 1994
Newfoundland & Labrador Pensioners and Senior Citizens Federation Don Holloway, Secretary, Newfoundland Federation, and Vice-President National Federation	37	Thursday, April 21, 1994
Community Services Council Penelope M. Rowe, Executive Director	37	Thursday, April 21, 1994
Mount Pearl Chamber of Commerce Paul Bradbury, Executive Director	37	Thursday, April 21, 1994
From Steers Insurance Limited Brendan F. Paul, President Brian Flemming, Financial Controller	37	Thursday, April 21, 1994
Insurance Brokers Association of Newfoundland Tom P. Hickey, President	37	Thursday, April 21, 1994
From Kennedy Family Drugs Tom Kennedy, Pharmacist	37	Thursday, April 21, 1994
From C & W Industrial Fabrication & Marine Equipment Ltd. Terry Crane, President Fern Burke, Office Manager	37	Thursday, April 21, 1994
City of St. John's Ray O'Neill, Councillor Nathan C. Barrett, Manager, Accounting Services	37	Thursday, April 21, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
P.E.I. Real Estate Association J. Earle Arsenault, Executive Director Jane Brewster, Vice-President	38	Friday, April 22, 1994
Prince Edward Island Federation of Agriculture Philip Brown, President Anne Boswall, Manager Barry Cudmore, Vice-President	38	Friday, April 22, 1994
Tourism Industry Association of P.E.I. Jim Larkin, General Manager Don Cudmore, Treasurer	38	Friday, April 22, 1994
Summerside Downtown Business Association Edward P. Gaudet, President	38	Friday, April 22, 1994
Confederation Court Mall Merchants' Association Ruth Muldrew, Director	38	Friday, April 22, 1994
Individual Anthony Miller	38	Friday, April 22, 1994
Association of Optometrists Dr. Dave McKenna, Optometrist Dr. Jane Toombs, Optometrist	38	Friday, April 22, 1994
Town of Kensington Mayor Doug Doncaster	38	Friday, April 22, 1994
University of P.E.I. Students' Union Tara O'Connor, Vice-President Bruce Davison, Chair, Canadian Federation of Students	38	Friday, April 22, 1994
Federation of Prince Edward Island Municipalities Aquinas Ryan, President Lisa Doyle-MacBain, Executive Director	38	Friday, April 22, 1994
Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce Harvey G. MacKinnon, General Manager Ray Murphy, President	38	Friday, April 22, 1994
Architects' Association Wilfred Lawrence, President	38	Friday, April 22, 1994
Municipality of St. Eleanors Emmett Kelly, Chairman	38	Friday, April 22, 1994
Whitby Chamber of Commerce Rob Morris, Former Director	39	Monday, April 25, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Food Services Industry James E. Graham, President and Chief Executive Officer, Versa Services Ltd. Robert E. Boone, Senior Vice President and Secretary, Versa Services Ltd. Ian Mackay, President, Scott's Hospitality Inc. Michael Bregman, Chairman, MMMuffins Ltd.	39	Monday, April 25, 1994
Arctic College Wayne Ludman, Arctic College	39	Monday, April 25, 1994
Coalition of Transportation Associations and Carriers Howard Goldberg, Vice-President and Secretary, The Air Transport Association of Canada Laura Kilgour, Executive Director, The Canadian Trucking Association Pierre Milot, Manager, Commodity Taxes and Customs, CN Rail, The Railway Association of Canada David Long, Executive Director, The Canadian Bus Association	39	Monday, April 25, 1994
Canadian National Institute for the Blind Jim Sanders, President	39	Monday, April 25, 1994
National Association of Career Colleges Paul Kitchin, Executive Director Lorraine Lush, President Jean Cloutier, Director	39	Monday, April 25, 1994
Baffin Chamber of Commerce Brian McLeod, Past President	39	Monday, April 25, 1994
Molly Maid International Inc. Jim MacKenzie, President	39	Monday, April 25, 1994
Canadian Research Committee on Taxation Frank Peddle, Director of Research Ben Sevack, President	39	Monday, April 25, 1994
Association of Iroquois Indians Doug Maracle, Grand Chief William Tooshkenig, Executive Director Chris McCormick, Anti-GST Co-ordinator	39	Monday, April 25, 1994
"Groupement TVQ Outaouais" Nicole Leblanc, Regional Co-ordinator	39	Monday, April 25, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Canadian Taxpayers Federation Jason Kenney, National Director Paul Paqnuelo, Ontario Director	40	Tuesday, April 26, 1994
Canadian Long-Term Care Association Sharon Sholzberg-Gray, Executive Director	40	Tuesday, April 26, 1994
Confectionery Manufacturers Association of Canada Carol Hochu, President Greg Barratt, President, Leaf Canada Inc. Arthur Soler, President, Neilson Cadbury Ltd.	40	Tuesday, April 26, 1994
Funerary Industry David Rouse, Chartered Accountant Gary Carmichael, Vice-President, Arbor Capital Inc. Doug Irving, Operations Controller, The Loewen Group Inc. Melisa Chow, Controller, Service Corporation International Limited	40	Tuesday, April 26, 1994
"Corporation fédérale commerciale" Sergio Borja, Dealer, Federal Commercial Metals & Co.	40	Tuesday, April 26, 1994
Alliance of Canadian Travel Association Tom Reilly, Executive Director Douglas Crozier, Legal Counsel, Heifetz, Crozier & Schelew Helen Rheaume, Voyageur Travel Services	40	Tuesday, April 26, 1994
Canadian Association of Exposition Managers Garry Siskos, C.A., Chairman Government Relations	40	Tuesday, April 26, 1994
Makivik Corporation Simeonie Nalukturuk, President Joseph Padlayat, Executive Assistant to the President Peter Adams, Treasurer Victor Mesher, Assistant to the Treasurer Eileen Klinkig Studli, Investment Manager Luc Lacombe, Assistant to the President Kativik Regional Government Hani Ackad, Consultant, Kativik Regional Government	40	Tuesday, April 26, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Hamlet of Sanikiluaq Greg Kazakoff, Senior Administrative Officer	40	Tuesday, April 26, 1994
Certified General Accountants Association of Canada Jean Précourt, Vice-Chair, Chair Financial & Taxation Policy Committee Eric G. Owen, Member, Financial & Taxation Policy Committee Bruce W.J. MacDonald, Barrister & Solicitor, Government Affairs Counsel	40	Tuesday, April 26, 1994
Canadian Labour Congress Dick Martin, Secretary-Treasurer Andrew Jackson, Senior Economist	40	Tuesday, April 26, 1994
Canadian Federation of Students Carl Gillis, National Chairperson Derek Carlisle, Government Relations Coordinator	40	Tuesday, April 26, 1994
Thunder Bay Chamber of Commerce Dawn Powell, President-Elect Rebecca Johnson, Executive Director	40	Tuesday, April 26, 1994
Individual Joseph R. Potvin	40	Tuesday, April 26, 1994
From Accounting Solutions Co. Kate Snyder, Partner Joanne H. Crowe, Partner	40	Tuesday, April 26, 1994
Individuals Jag Bhaduria, M.P. Jake Hoeppner, M.P. Rose-Marie Ur, M.P. Philip Mayfield, M.P. Pat O'Brien, M.P. John Maloney, M.P. Senator Herbert O. Sparrow Peter Adams, M.P. Fred Mifflin, M.P. John Richardson, M.P. Tony Ianno, M.P. Harold Culbert, M.P. John Bryden, M.P. Hon. Ethel Blondin-Andrew, M.P. Dianne Brushett, M.P.	41	Wednesday, April 27, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
Individuals Dennis Mills, M.P. Donald Beach Michael Raggett Patricia Raggett Beryl Gaffney, M.P. Hon. Charles Caccia, M.P. Walt Lastewka, M.P. Ronald J. Duhamel, M.P. Marlene Cowling, M.P.	42	Thursday, April 28, 1994
Individuals Susan Whelan, M.P. Grant Hill, M.P. Wayne Easter, M.P. Jack Anawak, M.P. Judy Bethel, M.P. Jim Jordan, M.P. Mark Assad, M.P. Maggie Mavromatis for Carolyn Parrish, M.P.	43	Monday, May 2, 1994
Coalition on GST Replacement Alasdair McKichan, President John F.T. Scott, Member Debra S. Ward, Member David C. Adams, Member	44	Monday, May 9, 1994
Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic Accountants Robert M. Macdonald, Director and Principal Rod Stamler, Director and Principal Mario Possamai, Senior Investigator	44	Monday, May 9, 1994

TOTAL: 489

APPENDIX C

Submissions

ABCO Industries Limited

Abramowitx, Michael

Accounting Solutions Co. (ASC)

ACEF Centre

ACME Enterprises

Adams, Peter, M.P.

Aikman Trailers Sales Ltd.

Akbar, Hamid

Albert Munz & Associates Ltd.

Alberta Association of Social Workers

Alberta Chamber of Commerce

Alberta Medical Association

Alberta, Provincial Treasurer

Alberta Urban Municipalities Association

Albrecht, Dalton

Allaire, Jean-Pierre

Allen, Barry

Allen-Corner Group Ltd. (The)

Alliance of Canadian Travel Associations

Alps Creek Simmentals

Amusement Machine Operators of Canada

Anielski, Marc

APEX Customs and Business Consultants Ltd.

Arbor Capital Inc.

Architects Association of Prince Edward Island

Argyle Communications Inc.

Armstrong Entertainment

Armstrong, Helen

Arnold, John

Arriscraft Corporation

Arseneault, H. Guy, M.P.

"Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada"

"Association coopérative d'économie familiale de Québec"

"Association de la distribution alimentaire du Québec"

"Association des manufacturiers du Québec"

"Association des marchands de véhicule d'occasion du Québec"

"Association des restaurateurs du Québec"

"Association des sexologues du Québec"

Association of Canadian Community Colleges

Association of Iroquois and Allied Indians (The)

Association of Municipalities of Ontario

Association of Universities and Colleges of Canada

"Association québécoise des entreprises adaptées"

Atikokan Hydro

Auditor General of Canada

Automotive Industries Association of Canada

B.C. Association of Community Care

Baffin Regional Chamber of Commerce

Balaban, Rochelle

Barr, Shelley, Stuart — Chartered Accountants

Barron, David

Baskerville, Grace

Beckett, W.T.

Bellan, C. Ruben

Benson, Robert

Bernard Betel Centre for Creative Living

Bhaduria, Jag, M.P.

Blanchard Maurice Motor Sales Ltd.

Bliss, Thelma

Boadway, Robin & Bruce, Neil

Board of Trade of Metropolitan Toronto

Bogues, Ruth

Book Periodical Council

BOSE Canada Inc.

Boyd, Angela

Bradshaw, J.L. Limited

Brandon Souris Coalition (The)

Breakwater Books Ltd.

British Columbia Association of Social Workers

British Columbia Chamber of Commerce

British Columbia Trucking Association

Brokenshire, Diane

Brooks, Neil

Brown, D. Brown

Brown, S.H. Jennifer

Brushett, Dianne, M.P.

Bryden, John, M.P.

Buchanan, Lembi

Burch Auction Service

Business Council of British Columbia

Business Council on National Issues

C & W Industrial Fabrication & Marine Equipment Limited

Caccia, Charles, M.P.

Caledon Institute of Social Policy

Cambridge Shopping Centre Ltd.

Camino Modular Systems Inc.

Campbell, Barry, M.P.

Canada Care Medical Inc.

Canada Tax-Free Shopping Inc.

Canada Trust

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Canadian Association of Equipment Distributors

Canadian Association of Exposition Managers

Canadian Association of Japanese Automobile Dealers

Canadian Association of Kiddie Vendors

Canadian Association of Social Workers

Canadian Association of University Business Officers

Canadian Association of University Teachers

Canadian Automobile Association

Canadian Bankers Association

Canadian Bar Association

Canadian Chamber of Commerce

Canadian Chemical Producers Association

Canadian Council of Grocery Distributors

Canadian Exporters' Association

Canadian Federation of Agriculture

Canadian Federation of Independent Business

Canadian Federation of Independent Grocers

Canadian Federation of Students

Canadian Feed Industry Association

Canadian Gas Association

Canadian Gift & Tableware Association

Canadian Hardware & Housewares Manufacturers Association

Canadian Home Builders Association

Canadian Hospital Association

Canadian Importers Association Inc.

Canadian Institute of Actuaries

Canadian Institute of Chartered Accountants

Canadian Institute of Public Real Estate Companies

Canadian Jewellers Association

Canadian Labour Congress

Canadian Life and Health Insurance Association Inc.

Canadian Long-Term Care Association

Canadian Manufacturers' Association

Canadian Medical Association

Canadian National

Canadian National Institute for the Blind

Canadian Office Products Association

Canadian Organization of Small Business Inc.

Canadian Pensioners Concerned Inc.

Canadian Pharmaceutical Association

Canadian Professional Sales Association

Canadian Real Estate Association

Canadian Research Committee on Taxation

Canadian Restaurant and Foodservices Association

Canadian Retail Building Supply Council

Canadian Retail Hardware Association

Canadian Scholarship Trust Plan Enrolment Office

Canadian Society of Customs Brokers

Canadian Soft Drink Association

Canadian Steel Producers Association

Canadian Taxpayers Federation

Canadian Tire Corporation

Canadian Urban Transit Association

Carson, Keith

Carvanon Township Council Chambers

Certified General Accountants' Association of Canada

Cetinski, Ace

Cheesbrough, Gordon

Chisholm, Donna

Christensen, Thomas

Ciszek, Fred

Citizen's Coalition on Gambling Directions

City of Bathurst

City of Brandon

City of Calgary

City of Côte Saint-Luc

City of Etobicoke

City of Fernie

City of Fredericton

City of Halifax

City of Kimberley

City of Langley

City of Lethbridge

City of Medicine Hat

City of Melfort

City of Ottawa

City of Parksville

City of Port Alberni

City of Port Moody

City of Saint-John

City of Scarborough

City of Selkirk

City of Spruce Grove

City of St-Albert

City of Surrey

City of Thompson

City of Toronto

City of Vancouver

City of Winnipeg

City of Yellowknife

Clark, Robert M.

Cleanworks Corporation

Coalition of National Voluntary Organizations

Coalition of Canadian Transport Association and Carriers

Coalition on GST Replacement

Cohen, Salomon

Coinamatic Group Ltd.

Coles Bookstores Ltd.

Collings, R.K.

Columbian Industries

Comer Publications

"Communauté urbaine de Québec"

Communication, Energy & Paperworkers Union of Canada

Community Services Council Newfoundland & Labrador

Confectionery Manufacturers Association of Canada

"Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec"

"Conseil de la famille du gouvernement du Québec"

Consumers' Association of Canada

Consumers Distributing Inc.

Cooke, A. Malcolm

Corber, J. William

Corkum, W. Roderick

Corporation of the City of Brantford

Corporation of the City of Cranbrook

Corporation of the City of Fernie

Corporation of the City of London

Corporation of the City of New Westminster

Corporation of the City of Penticton

Corporation of the District of Kent

Corporation of the District of Matsqui

Corporation of the District of Oak Bay

Corporation of the District of Pitt Meadows

Corporation of the District of Powell River

Corporation of the District of Saanich

Corporation of the District of West Vancouver

Corporation of the Town of Hearst

Corporation of the Town of Kirkland

Corporation of the Town of Leamington

Corporation of the Town of Milton

Corporation of the Town of Parry Sound

Corporation of the Town of Rayside-Balfour

Corporation of the Township of McGarry

Corporation of the Township of Osgoode

Corporation of the Village of Arthur

Corporation of the Village of Bayfield

Corporation of the Village of Kaslo

Corporation of the Village of Lumby

Corporation of the Village of Slocan

Corrigan, Robert E.

Cosmopolitan Industries Ltd. & Cosmopolitan Industries Golf Canada Ltd.

Council of Forest Industries

Council of the Town of Markham

County of Leduc No. 25

Covey, W.M.A.

Cowling, Marlene, M.P.

Credit Union Central of Canada

Crow, Stanley

Customs Excise Union

D'Arcy, Steve

Dabbene, George J.B.

Dagenais, Richard

Daleco Motors

Darrow, C.

David S. Mills Barristers and Solicitors

Davies, Jim

Davies, Ward & Beck

de Boer, Theodore

Deloitte Touche Tohmatsu International Chartered Accountants

Department of Finance

Department of Revenue Canada

DiPierdomenico, Eggett, Barristers, Solicitors

Direct Sellers Association

District of Chetwynd

District of Coldstream,

District of Hope

District of Mackenzie

District of North Saanich

District of Port Edward

District of Vanderhoof

Diversey Water Technologies Ltd.

Dixon, Ted

Doane Raymond

Don't Tax Reading Coalition

Donald Campbell Sutherland

Donohue, Pauline

Doré, Norman

Downtown Chaplaincy

DuPont Canada Inc.

Dylex Limited

E.I. Robinsky Associates Ltd., Consulting Engineers

E.J. Robson Consulting

Easton, K.J.

Eastwin Enterprises

Edmonton Chamber of Commerce

Edmonton Federation of Community Leagues

Edmonton Gleaners Association

Edmonton Northlands

Edwards, Keith

Eikmeyer, Leo

Electrical Brotherhood Union (The)

Elias, Henry

EM Research Associates

Ernst & Young

Ertler, Coralee

Essentia Communication Inc.

Essex County Federation of Agriculture

Estevan Chamber of Commerce

Etobicoke Hydro

Etobicoke — Ontario

Etobicoke Technology Development Task Force

Evelle, Doris

Fairhall, Dave

Fasken Campbell Godfrey

Federal Superannuates National Association

Federated Co-operatives Limited

"Fédération des médecins omnipraticiens du Québec"

"Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec"

Federation of Automobile Dealers Association of Canada

Federation of Canadian Municipalities

Federation of Cooperative Family Economics Association of Quebec

Federation of Prince Edward Island Municipalities

Fewchuk, Ron, M.P.

Floyd, Frank M.

Focal Technologies Inc.

Food Services Industry Group

Frankel, Harvey S.

Fraser Institute

Fredericton Chamber of Commerce

Friesen Electric Inc.

Gaffney, Beryl, M.P.

Gagnon, B.

Gellatly, Ronald E.

Gendron, Pierre-Pascal

George N. Speal, Q.C., Barrister & Solicitor

George Weston Limited

Gibson, Jim

Goodale, Hon. Ralph

Goodman and Carr

Gowdy, William H.

Graham, Elizabeth J.

Grant, Jordan & Associates Ltd.

Great Garage Sale

Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce

Greater Victoria Chamber of Commerce

Grier, Jacqui

"Groupe C.F.F.P. inc."

"Groupement TVQ Outaouais"

Grubel, Herb, M.P.

Guzik, S.W.

Hayes-Dana Inc.

Heifetz, Crozier, Barristers & Solicitors

Hemmings, Thimothy

Hightouch Marketing Inc.

Hlady Sherters Systems Ltd.

Hoeppner, Jack E., M.P. (Lisgar—Marquette)

Hogan, Art J.

Hollinshead, T.A.

Holophane Canada Inc.

Hood, Bette

Hosanee, S.

Hosek, Chaviva — PM's Office

Hotel Association of Canada

House, Leonard

Howells, Louise

Hull, Brian & Associates

Hunston, Dorothy M.

Huron Real Estate Board

Ianno, Tony, M.P. (Trinity—Spadina)

IBM Canada Ltd.

Informetrica Ltd.

Inglis, June S.

INN on St. Andrews (The)

Insurance Brokers Association of Canada

Insurance Bureau of Canada

International Brotherhood of Electrical Workers

International VAT Monitor

Investor Group

Jack Rutherford Customs Brokers Limited

James, Paul C.

Jas. F. Gilanders Co. Limited

Jenkinson, Lynne

Jiwa, Ismail

John Sadler Mechanical Ltd.

Johnston, Audry J.

Jolie, Phil

Journal of Business Ethics

Kalman, Harold

Kativik Regional Government & Makivik Corporation

Keighan, Robert F.

Kelly, Elizabeth A.

Kennedy Family Drugs

Kesler, Rick

Kesselman, Jonathan R.

Kilgour, David, M.P. (Edmonton Southeast)

Kirkland Lake Teck Centennial Library

Knaus, Jacob

Knebel, Cheryl

Koskie and Minsky

Kotwal, Minoo J.

KPMG Peat Marwick Thorne

Kraft-Sloan, Karen, M.P. (York—Simcoe)

Krush, Joseph M.

Krzycki, Arthur A.

Lacombe, Doug

Lambert, Lindsay

Lamirande, Ken

Lang, Doug

Langston, Roy

Larter, P.G.

Laurel Agencies Ltd.

Lawen, Pierre

Lazarow, Bruce B.

Leather & Vinyl Products Ltd.

Lee, Bernard L.

Lefebvre, J.V.

LeGeyt, Christopher

Leinweber, Paul A.

Leonhardt, David

Lindquist Avey Macdonald Baskerville

Lloyd, L.

Lockhead, Catherine E.

Lockley, Bill Jr.

Lornie, James M.

Lou's Auto Sales

Ludman, Wayne

MacRae, C.R.

MacRae, Murdoch

Maloney, John D., M.P. (Erie)

Manitoba Anti-Poverty Organization

Manitoba Clinic

Manitoba Federation of Labour — CLC

Manitoba Finance Department

Manitoba Library Association

Manitoba Medical Association

Manitoba Restaurant & Foodservices Association

Manitoba Society of Seniors

Manitoba Women's Institute

Mansara, Frank

Maritime Supermarkets Ltd.

Marquis, Robert

McAlister, S.P.

McBurney Funeral Home

McClure, V.

McConville, Lesley

McCoy Bros. Group

McCuaig, D.W.

McDermid, St. Lawrence, Chisholm, Ltd.

McDonnell Douglas Canada Ltd.

McDougall, Ian

McIntyre, J.L.

McKone, Dr. Barclay

McLellan, Hon. Anne, P.C., M.P. (Edmonton Northwest)

McMillan Binch, Barristers & Solicitors

McNabb, Mary

McTeague, Dan, M.P. (Ontario)

Metropolitan Hamilton Real Estate Board

Mikkonen, Donna Mae

Millard Towers Limited

Miller & Leonard

Milliken, Peter, M.P. (Kingston and the Islands)

Mills, Dennis, M.P. (Red Deer)

Minto Enterprises

Mintz, Jack M.

Mississauga Taxicab Owners Association

Molly Maid, Edmonton, Alberta

Molly Maid International Inc.

Molly Maid (Mountain Ventures Inc.), Winnipeg, Manitoba

Molly Maid, Orillia, Ontario

Moncton & District Labour Council

Moore, Muriel

Morris, Mike

Motor Vehicle Manufacturers' Association

Mount Pearl Chamber of Commerce

Mudryk, Gary

Multi-Employer Benefit Plan Council of Canada

Municipal District of Clearwater

Municipal Electric Association

Municipality of Metropolitan Toronto

Municipality of the District of Lunenberg, MS

Murray, Blake

Murray, Gerald A.

Murray, Peter W.

National Anti-Poverty Organization

National Association of Antique Automobile Clubs of Canada Corporation

National Association of Career Colleges

National Consortium of Scientific and Educational Societies

National Council of Welfare

National Farmers Union

National Pensioners & Senior Citizens Federation

National Voluntary Organizations

Native Women's Association of the N.W.T.

Nault, Robert, M.P. (Kenora—Rainy River)

Nelson, Baldur

New Brunswick Federation of Agriculture

New Brunswick Federation of Labour

New Brunswick, Minister of Finance

Newfoundland & Labrador Homebuilders Association

Newfoundland & Labrador Pensioners and Senior Citizens Federation

Newman, Hugh

North West CruiseShip Association

Northwest Territories, Department of Finance

Northwest Territories Federation of Labour

Nova Scotia Coalition of Pensioners, Retirees & Seniors Organization

Nova Scotia Restaurant & Foodservices Association

O'Brien, Michael

O'Neill, Joan, Councillor

Ochapowace Indian Band No. 71

One Voice Seniors Network

Ontario Medical Association

Ontario Motor Coach Association

Ooga, Maurice

P.E.I. Crafts Council

Painchaud, François

Paradis, Maurice

Paradoski, Ben

Pascoe, Karen

Peaman, Donna May

Pearce, Michael

Pelletier, Grace

Periodical Marketers of Canada

Phillips & Vineberg

Pickering Hydro

Planetary Association for Clean Energy Inc.

Poissant Thibault – Peat Marwick Thorne

Polk, Kenneth

Polytainers Inc.

Potvin, Fernand

Potvin, Jean

Potvin, Joseph R.

Pricare

Prince Albert Chamber of Commerce & the Saskachetwan Chamber of Commerce

Prince Albert Community Workshop Society Inc.

Prince Edward Island Advisory Council on the Status of Women

Prince Edward Island Association of Optometrists

Prince Edward Island Federation of Agriculture

Prince Edward Island Real Estate Association

Professional Institute of the Public Service of Canada

Prosser, J.

Psychiatric Nurses Association of Canada

Quebec Association of Independent Food Retailers

Quebec Association of Marital and Family Therapy

Quebec National Federation of Consumers Associations

Quebec Professional Social Workers Corporation

Ralph, George W.

Randall Homes

Ray Millard & Associates, Insurance Brokers

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Raymond, H.

Real Estate Board of Greater Vancouver

Rebot, Walter

Redvers Activity Centre Inc.

Reed Exhibition Companies

Regan, Geoff, M.P. (Halifax West)

Regina Council of Aging

Regional District of Fraser-Cheam

"Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec — La Force du réseau"

Reid, E.R.

Reily, Joyce L.

Rental Housing Council of B.C.

Representative of the Funerary Industry

"Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF)"

Restaurant & Foodservices Association of B.C.

Retail Council of Canada

Retail Merchants' Association of British Columbia

Rice, Dave

Richards, Ross C.

Richardson, R.F.

Richardson, Steve

Rigo, Fred

Robitaille, André-Pierre

Roger Swan Auto Centre

Ron Otteson, Sand & Gravel Products

Rosenberg, Leonard R.

Ross, John

Rubinovich Newton, Chartered Accountants

Rumble, Anne

Ryan, Noel

S.A. Murray Consulting Inc.

Sackville Chamber of Commerce

Sackville Seniors Citizens Club

Sagar, Thomas A.

Salomon, Cohen

Samci Retail Task Force

Saskatchewan Action Committee on the Status of Women

Saskatchewan Ambulance Association

Saskatchewan Arts Alliance

Saskatchewan Chamber of Commerce

Saskatchewan, Department of Finance

Saskatchewan Meat Processors Association

Saskatchewan Wheat Pool

Saskatoon Chamber of Commerce

Sayeau, Mary L.

Schell, Carl

Scotia McLeod Inc.

Seaton Group

Seco Inc.

Senior Institute of Saskatchewan — one voice

Senior Power of Regina

Shell Canada Ltd.

Sheridan, William

Sincere Canadians Revolting Against Paying Increased Taxes

Ska-Hiish Holdings Ltd.

Slater, David W.

Slemin, Louise

Slutsky, Samuel

Smith, F. John

Smith, Loretta J.

Smith, Roger

Smythe, R.M.

Snowden, Jean

Social Justice Commission of the Roman Catholic Archdiocese of Edmonton

Society for the Retired and Semi-Retired

Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada

Sodarcan Inc.

Solursh, Yull, Raymond, Chartered Accountants

Sparwood & District Chamber of Commerce c/o Grant Henderson

Speers, J. Alvin

Spence, J.G.

Spink, Albert G.

Spoelstra, Stuart

Squires, E.R.

St. Catharines Transit Commission

St. Denis, Brent, M.P. (Algoma)

St. Matthew's — Maryland Community Ministry

Status of Women Council of the N.W.T.

Steckle, Paul, M.P. (Huron—Bruce)

Steers Insurance Ltd.

Stephen, Murray

Sterncastle Security Systems

Stewart, G.H.

Stewart, Jean

Stikeman-Elliott

Stopani-Thompson, Capt. M.

Strand, Chris A.

Strang, Sandra

Strathcona County Library

Stultiens, John

Summerside Downtown Business Association

Sutherland, Dorothy H.

Sutter, Stewart W.

Sutton Group

Swim, Mr. & Mrs. Greg

T.A. Klemke & Son Construction Ltd.

Tax Executives Institute Inc.

Taylor, Harold

Tea Association of Canada

TELUS Corporation

Terrana, Anna, M.P. (Vancouver East)

Thachuk, James

Thirskt, Wayne

Thomson, Ronald

Thorsteinssons

Thunder Bay Chamber of Commerce

Timagami Financial Services Ltd. (Mr. Don Blenkarn)

Time Travel Agency

Todd, S.

Toronto Musicians' Association

Toronto Real Estate Board

Tourism Industry Association of Canada

Tourism Industry Association of Prince Edward Island

Tourism Vancouver

Tourism Victoria

Town of Biggar

Town of Carlyle

Town of Cochrane

Town of Creston

Town of Dauphin

Town of Didsbury

Town of Dryden

Town of Edson

Town of Esterhazy

Town of Fairview

Town of Faro

Town of Fort Francis

Town of Gibbons

Town of Granum

Town of Hinton

Town of Kensington

Town of Ladysmith

Town of Lewisporte

Town of McLennan

Town of Meadow Lake

Town of Middleton

Town of Mulgrave

Town of Neepawa

Town of Olds

Town of Sidney

Town of Wynyard

TRAJAN Publishing Corporation

Trautmann, Natascha

Tremblay, Dr. Robert L.

Trust Companies Association of Canada

Underground crook who would rather not be one

"Union des producteurs agricoles"

United Steelworkers of America

University of Alberta

University of Calgary Young Liberal Association

University of Dalhousie

University of Montreal

University of New Brunswick

University of Toronto

Urban Development Institute of Canada

Usher, Anthoney

Vaillancourt, François

Vancouver Board of Trade

Vancouver Chinatown Merchants Association

Vanier, Serge

Versa Services Limited

Victoria Homer Builders' Association

Vieno, Marlene

Village of Masset

Village of Nakusp

"Ville de Val-Bélair"

"Ville de Vanier"

Vitols, Judy

Vollet, Gary

W.C. Wood Company Ltd.

Walden Public Library

Watertown Inc.

Watson, W. J.

Whelan, Susan, M.P. (Essex—Windsor)

Whitby Chamber of Commerce

Wilson, Thomas A.

Windsor Utilities Commission

Winnipeg Chamber of Commerce

Wise, Ron O.

Wolfe, Benny

Woolworth Canada Inc.

Wright Clinic

Wright, Melville

Wyman's Motor Sales Limited

Yukon Medical Association

Yukon Territory, Department of Finance

Zarecki, Patsy

TOTAL: 714

Reform Minority Report on Replacement of the GST

Herb Grubel, Jim Silye, Ray Speaker

Executive Summary

The majority Finance Committee Report on the replacement of the GST cannot be fully endorsed by the Reform Party. While the replacement goes part of the way in responding to concerns presented to the committee, many of the concerns will only be addressed by future negotiations with the provinces.

The majority report recommendation merely tinkers with the current GST and does not live up to the Liberal promise to "Scrap the GST". We are of the view that value added taxes are incapable of responding to a significant portion of the concerns raised during our hearings.

The Reform Party recommends that spending cuts be the government's first priority. As well the entire current system of personal, corporate and value added taxes should be replaced by a simple, visible and proportional system of taxation that incorporates the principles of fairness and the lowest rate possible. In the interim, the party will support reforms to the current regime that move in this direction.

Reform Finance Committee Minority Report
Table Of Contents

Introduction 115

Evaluation of the Majority Committee Report 117

Positive Directions 117

Small Business 117

Harmonization 118

Charities 118

Unresolved Concerns 119

Tax Base 119

Transition Costs 120

Auditing 121

MUSH Sector 121

Public vs. Private Services 121

Conclusion 122

Remaining Problems with Value Added Taxation 123

The Reform Party Strategy for Tax Reform 125

Introduction

The majority committee report is endorsing a tax with the following attributes:

The Proposed Liberal National Value Added Tax

- *A Hybrid GST that combines the current GST with the simplifying attributes of the Business Transfer Tax (BTT) which will be called a national value added Tax (national VAT).*
- *For businesses with annual sales below $200,000 (80% of registrants), the system will resemble a BTT. This is similar in some ways to the current quick method under the GST.*
- *Businesses with annual sales between $200,000 and $500,000 (10% of registrants) can elect either the BTT method or the current GST invoice/credit method.*
- *Businesses with annual sales above $500,000 (10% of registrants) retain the current invoice/credit method that exists under the current GST.*
- *The tax will be price inclusive, but the amount of tax paid will be listed on the receipt for goods and services. This receipt will indicate the federal and provincial taxes paid.*
- *A simplification for charities whose sales will be taxable, but will be able to collect rebates on inputs.*
- *The tax will be harmonized with provincial sales taxes subject to negotiation with the provinces. There will be a single rate in each province that includes the provincial portion of the tax.*
- *All questions as to base and rate are subject to negotiations with the provinces with a recommendation that the base be as broad as possible. If food is taxed the federal rate can fall to 6%, and if most other items currently exempted and zero rated are taxed the federal rate can fall to 5.3%*
- *New legislation will be enacted governing the application of the proposed tax.*

This minority report is divided into three sections.

The first section will deal with the proposed national VAT in the light of representations made to the committee in the hearings. We will commend the proposal in those areas where the tax has responded to those representations, and point out those areas that the report has avoided until determined by provincial negotiations concerning harmonization.

The second section will highlight problems that will remain assuming the best possible outcome of provincial negotiations concerning harmonization and tax base.

The final section will outline the Reform Party strategy for tax reform. The section will outline the importance of combining expenditure reform and deficit reduction with tax reform, present the Reform plan for elimination of the national VAT, and propose a system of taxation for further research as a replacement for the entire current tax system.

Evaluation of the Majority Committee Report in light of Hearings

Many concerns presented to the committee outline very clearly the need to significantly modify the current GST. We agree with the report that the current structure leaves much to be desired, and that changes at this time are necessary.

The majority report does deal with some of the concerns raised in the lengthy hearings that the committee undertook. However, many concerns remain unresolved, at least until negotiations between federal and provincial governments are concluded.

Positive Directions

In the report the committee has dealt positively with the following concerns raised by witnesses:

- Small business will receive much needed relief through a simplified filing and tracking system
- Harmonization will be attempted with the provinces.
- Charities will face a much simplified reporting system.

Small Business. The recommended BTT type tax for business with sales below $200,000 and the election for business with sales between $200,000 and $500,000 will go a long way to relieve the concerns of many small businesses. This change is similar in many ways to the current "quick method" under the GST. The advantage is that firms would no longer be required to track receipts on all sales and purchases.

These firms would now file once per year using forms concurrent with income tax returns. The obvious reduction in compliance costs for small businesses is to be commended. In order to take full advantage of this change, harmonization of the proposed tax with provinces will be necessary.

Businesses will also be able to pay quarterly 90 days after the reporting period and will file a return annually. This will solve some of the timing difficulties in the present system where tax is paid before recievables are collected.

Harmonization. Once again, the federal government will attempt to harmonize its tax with the provinces. It is simply unacceptable that Canada remains the only country in the world with 10 different sales tax regimes (nine provinces and Ottawa).

We commend the government on its attempt to harmonize the tax with the provinces. John F. Bulloch from the Canadian Federation of Independent Business put the harmonization issue into stark terms when he said (March 8, 1994):

> "...you don't have a technical problem. There's nothing that isn't known about this tax. You have one big political mess on your hands...the problem is how to build a political consensus."

While we support the much needed harmonization of the tax, this will be a very difficult political objective to achieve. While we believe that a window of opportunity exists, provinces with impending elections such as Ontario and Quebec may be unwilling to embark on these large changes at this time.

It is important to point out that if harmonization fails to take place many of the advantages of the proposal will be muted.

Charities. There is no question that the current jumble of rules for charities and not-for-profits is unnecessarily complex and places burdens on these important social agencies. We heard many times that the experts do not understand these rules, so how can small charitable organizations, with volunteer staffs of two or three, expect to understand them?

We commend the committee report in its attempt to simplify the rules for these organizations. While we do not know the full impact of the changes, we acknowledge the direction taken to simplify the rules for this important sector.

Unresolved Concerns

One of the challenges set out in the report is that of harmonization. While we acknowledge that the federal government must be seen as setting a responsible tone for negotiations, we question the unwillingness of the report to take a stronger initial stand for the federal governments bargaining position.

In the majority report the Finance Committee has left unresolved a large number of concerns.

Concerns Skirted by the Report

- The tax base outlining clearly exempt and zero rated items.
- High transition costs.
- Two-tiered auditing system, federal and provincial.
- Tax treatment of the MUSH sector (Municipalities, Universities, Schools and Hospitals).
- Preferential tax treatment of services offered by the public (not taxed) over the private (taxed) sectors where both sectors offer similar services.

Tax Base. Perhaps one of the most important unresolved questions is that of the tax base. While the recommendation notes that under certain scenarios (taxing food, taxing medication) the federal rate can be lowered, the report does not clearly advocate taking one position over another, leaving the field wide open to negotiations.

We acknowledge that the report recommends that the widest base possible is the preferred outcome. This simple statement does not, however, provide the necessary direction and should be more specific as to what items should be included in this "widest base possible".

It is our contention that the bargaining process would be better served if the federal government would more clearly outline its position concerning the tax base.

By clearly outlining changes that would improve the efficiency and collection of the tax, we face a brighter prospect of resolving some of these difficulties.

It was clear from our hearings that many of the concerns with the current tax stem from the many exceptions that exist. Of all submissions received, 62% recommended a broadening of the tax base to deal with these inefficiencies. If we measure the number of submissions recommending a broadened base from those that address this subject, the percentage would be much closer to 90%, with objections coming mostly from those groups currently exempted under the GST.

It is unclear how exemptions would work under the national VAT. We heard nearly unanimously from those advocating the Business Transfer Tax (BTT) that this tax could not accommodate exceptions without tracking of invoices. The tracking of invoices would be a return to the current GST. The report should more clearly outline how the BTT portion of the tax (for 80% of businesses) will accommodate exceptions to the tax base.

We believe that reductions in business compliance costs (a significant objective of this report) could be lost if the base for the national VAT is the same as the base for the current GST.

We believe that a broadening of the base would address many concerns placed before the committee. This would also require an increase of the current GST rebate to offset the higher cost for low income Canadians.

We call on the committee to more clearly outline its preferences for tax base in order for Canadians to better evaluate the effectiveness of this tax.

Transition Costs. The national VAT requires transition and administrative costs that could be as high as $500 million dollars. In committee it was estimated that the changes would cost $250 per business. This times 1,800,000 businesses plus government changes results in significant transition costs. These significant transition costs are not justified by the limited scope of the changes.

Many witnesses recommended an improved GST with a broader base and integration with the provinces. They were very concerned that after absorbing the significant initial cost to the

GST, that they would have to undergo another expensive change to the new tax.

The majority proposal should more clearly outline the transition costs to this new tax so businesses can evaluate whether these costs are justified according to the limited changes made.

Auditing. Little needs to be said here except that if the tax fails to be harmonized, or to the extent that complete harmonization does not take place, the significant burden of compliance and audit for those businesses in a dual sales tax regime will remain.

MUSH Sector. The current arrangements with the MUSH sector were the result of long and difficult negotiations designed to ensure that their burden under the GST was no heavier than under the previous Manufacturers Sales Tax (MST). While we support this concept of no additional burden, there is no indication in the new proposal as to how these sectors will be treated under the national VAT.

The report should more clearly outline what the MUSH sectors can expect under the proposed changes.

Public vs. Private Services. Our concerns in this area are an extension in some respects of the treatment of the MUSH sector. There are currently many problems where, for example, private care homes are subject to full taxation while public care homes receive preferential treatment by paying little or no tax.

The current arrangement encourages the public delivery of goods where private sector delivery would be more efficient and effective. The tax advantage given to publicly provided services discriminates against privatization where that would result in savings to both users of the service and the government.

In this time of government restraint, we should discourage discriminatory tax practices that impede the private delivery of services, where that private delivery would increase the position of all stakeholders.

This question is also tied to broadening of the tax base. We believe that it is important that the report outline more clearly the directions to take regarding broadening the base.

Conclusion

The Reform Party commends the government in attempting to meet the concerns raised during the hearings in the areas of business compliance costs, harmonization and the charities sector. However, we call on the government to more clearly state their preferences with regards to the tax base, which would solve a number of other concerns and would more clearly outline its preferential final outcome in negotiations with the provinces.

The current recommendation leaves the government open to leave the exempt and zero-rated structure as it is, which would not solve a host of problems in the food services, health services and MUSH sectors of the economy.

The Reform party concurs with a large majority of those who said that a substantial simplification would result from a very wide broadening of the tax base. We support the lowest possible rate on the broadest possible base until major tax reform takes place.

We would counter the obvious objections regarding the hardships on low income Canadians by committing to increase the current rebate amount that exists under the GST. In addition further relief could be introduced by increasing the frequency of payments.

Remaining Problems with Value Added Taxation After Harmonization

Even if the final outcome of these reforms meets all of the concerns outlined here, significant problems still exist that simply cannot be resolved under a value added tax.

Concerns that Value Added Taxes are Unable to Resolve

- Significant government administration costs due to high number of registrants
- The awkward distribution of rebate cheques - tracking, producing and mailing these cheques.
- Expenditures by Canadians abroad escape the tax. Yet those same Canadians (e.g. Snowbirds) still enjoy government services like Medicare.
- Border shopping - goods and services cheaper due to lower taxes in the United States.
- Tax evasion and the underground economy - An inherent problem with commodity taxes like the GST, BTT and national VAT.
- Small service providers (home care, private sales of autos, etc.) escape the tax and have an advantage over established businesses who provide the same services, but pay the tax.
- Tax refunds for tourists. These complicated refunds are impeding our important tourist industry.
- The financial sector escapes the tax.
- Vending machines that are unable to give exact change and collect the tax.
- The collection costs for small suppliers (Mary Kay, Tupperware) exceeds the revenue raised.

Even in the best possible world where all provinces signed on to a national national VAT with the lowest possible rate on the

broadest possible base, there would remain significant unresolved difficulties with this tax.

These difficulties are inherent to value added taxes where businesses act as the tax collecting agency for government.

Our support of some of the changes made by the majority report is qualified by two things. First, as outlined here, there remain significant difficulties with value added taxation that these proposals cannot solve, even assuming the best possible outcome of provincial negotiation. Second, we believe that the current tax reform will fail because it is not accompanied by deficit reduction. Tax reform today must include tax relief.

The direction that should be taken with respect to taxation is a path quite different than that taken by the current Liberal government. The Reform plan for tax reform is outlined in the following section.

The Reform Party Strategy for Tax Reform

The Reform Party strongly believes that tax reform must include a number of components.

First, a review of government spending in order to balance the budget in three years.

Second, a simple, visible system of taxation that incorporates the principles of fairness, understanding, and the lowest rate possible.

The Reform Party opposes tax-inclusive pricing. This practice violates the principle of open taxation, which is essential to the efficient functioning of open democracies. Disclosures of taxes paid on cash-register receipts preserves an element of openness in taxation, but as the experience in Europe has shown, it eventually results in strongly diminished public awareness of the tax.

Third, the Reform Party believes that tax reform must also mean tax relief. We believe that Canadians are concerned as much (or more) with the level of taxation as with the method of taxation.

We believe that the exercise to "fix" or "scrap" the GST in the absence of meaningful deficit reduction is doomed to fail. While there is no question of the public distaste for the GST as a tax, it must also be said that the revulsion with the GST has as much to do with the tax load which Canadians face, as with the particular mechanisms used to collect that load.

We agree with those who say that the introduction of the GST was a trigger that set off the underground economy, a general distrust of politicians, and a belief that governments had lost control of their finances.

The current government believes that this distaste can be dispelled through a change in the mechanism. They believe that if they "scrap the GST" or change the name, that the antagonism toward a new value added tax will go away.

Reformers disagree with this analysis.

Canadians will be wary of accepting changes to how they are taxed when the bottom line is that they must pay between thirty and sixty percent of their income to carry a government that cannot control its own spending.

Only when Canadians see meaningful expenditure reform and deficit reduction, only when Canadians believe that they will get value for their tax dollar, will they acquiesce in the tax burden required to provide those services.

The Reform Party plan for tax reform recognizes that the current structure of taxation in Canada is not suited to carry us into the twenty first century. Our plan recognizes the need not only for changes to the mechanism, but the necessary changes to the level of taxation. Our plan recognizes that deficit reduction is an integral part of tax reform.

The Reform Plan for Tax Reform

First, the Reform Party would embark on a comprehensive plan for expenditure reform, with a plan to eliminate the deficit in three fiscal years.

Second, and concurrently, the Reform Party would work towards the implementation of a simple, visible and proportional system of taxation that incorporates the principles of fairness, understanding, and the lowest possible rate.

Finally, once it is clear that the deficit reduction strategy is leading to a balanced budget, the Reform party would eliminate in stages the Hybrid VAT and repeal all existing tax legislation and implement a personal and corporate tax based on the principles of the Proportional Tax.

The Reform Party acknowledges that tax reform is a difficult process. We were somewhat apprehensive that the limited time frame given this committee would not allow adequate investigation of the types of sweeping reforms that are necessary to address all of the concerns with the GST. Our apprehension is verified in that many of the problems with the GST are not dealt with by the report, being either put off to future negotiations or implicitly ignored.

The Reform Party sees the GST (now the national VAT) as a temporary tax which belongs in the provincial domain. Inasmuch as the tax will exist for a temporary period of time, the Reform Party supports changes that would streamline the operation and remove as many of the significant problems that exist until such a time as we can implement much wider tax reforms that provide both tax relief and tax simplification.

This will include the elimination of a federal value added tax.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Finance (*Issues Nos. 2 to 5, 7, 9, 10, 12 to 17, 19 to 44, 47 and Issue No. 50, which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

JIM PETERSON,
Chairman.

Minutes of Proceedings

[Text]

THURSDAY, JUNE 16, 1994
(66)

The Standing Committee on Finance met *in camera* at 6:33 o'clock p.m. this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman, Jim Peterson, presiding.

Members of the Committee present: Pierre Brien, Barry Campbell, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Brent St. Denis and Jane Stewart.

Acting Members present: Bill Graham for Nick Discepola and Paul DeVillers for Ron Fewchuk.

Other Member present: Paul Szabo.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Basil Zafiriou, Senior Analyst and Richard Domingue, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the Goods and Services Tax. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 9, 1994, Issue No. 2*).

The Committee resumed consideration of a draft report.

After debate, it was agreed,—That, the Report be printed in tumble format.

After debate, it was agreed,—That, the Committee print a total of 2,000 copies of this Issue of the Committee's Minutes of Proceedings and Evidence, containing the report on the Goods and Services Tax, and another 1,000 copies at discretion of the Chairman, if necessary.

After debate, it was agreed,—That, the Chairman be authorized to make such editorial changes as may be necessary.

It was proposed,—That, the draft report be adopted as the Committee's Ninth Report to the House and that the Chairman present it to the House.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to on the following division: Yeas: 7; Nays: 3.

After debate, it was agreed,—That, the Chairman be authorized to submit a supplementary budget to the Budget Sub-Committee of the Liaison Committee in the amount of $221,500.00.

At 7:14 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Susan Baldwin
Clerk of the Committee

Procès-verbaux

LE JEUDI 16 JUIN 1994
(66)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des finances se réunit à huis clos à 18 h 33, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Jim Peterson (*président*).

Membres du Comité présents: Pierre Brien, Barry Campbell, Herb Grubel, Yvan Loubier, Jim Peterson, Gary Pillitteri, Alex Shepherd, Brent St. Denis, Jane Stewart.

Membres suppléants présents: Bill Graham pour Nick Discepola; Paul DeVillers pour Ron Fewchuk.

Autre député présent: Paul Szabo.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Basil Zafiriou, analyste principal; Richard Domingue, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la taxe sur les produits et services (TPS) (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 9 février 1994, fascicule nº 2*).

Le Comité reprend l'étude de son projet de rapport.

Après débat, il est convenu—Que le rapport soit imprimé format tête-bêche.

Après débat, il est convenu—Que le Comité fasse imprimer au total 2 000 exemplaires du présent fascicule qui comprend le rapport sur la TPS, et peut-être 1 000 autres en supplément, à la discrétion du président.

Après débat, il est convenu—Que le président soit autorisé à apporter les changements jugés nécessaires à la rédaction.

Il est proposé—Que le projet de rapport soit adopté (Neuvième rapport du Comité) et que le président le présente à la Chambre.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par 7 voix contre 3.

Après débat, il est convenu—Que le président soit autorisé à soumettre un budget supplémentaire totalisant 221 500 $ au Sous-comité des budgets du Comité de liaison.

À 19 h 14, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Susan Baldwin

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs au Comité permanent des finances (*fascicules n^{os} 2 à 5, 7, 9, 10, 12 à 17, 19 à 44, 47 et fascicule n^{o} 50 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

JIM PETERSON

Le Parti réformiste admet que la réforme fiscale est un processus difficile. Nous craignions un peu que le temps limité imparti au Comité ne lui permette pas de se livrer à un examen adéquat du genre de réforme générale qui s'impose pour remédier à toutes les préoccupations suscitées par la TPS. Notre appréhension se révèle fondée en ce sens que le rapport ne règle pas bon nombre des problèmes posés par la TPS, qui sont soit reportés aux futures négociations ou tout simplement ignorés.

Pour le Parti réformiste, la TPS (devenue la TVA nationale) est une taxe temporaire qui est du domaine provincial. Dans la mesure où elle sera temporaire, il appuie les changements destinés à en simplifier le fonctionnement et à éliminer bon nombre des problèmes qu'elle pose en attendant de pouvoir adopter des réformes fiscales beaucoup plus étendues pour alléger le fardeau et simplifier le régime.

Cette réforme englobera l'élimination de la taxe fédérale sur la valeur ajoutée.

Les Canadiens n'accepteront pas volontiers des changements à la façon dont les taxes sont perçues alors qu'ils doivent, en fin de compte, verser de 30 à 60 p. 100 de leur revenu pour maintenir un gouvernement qui n'arrive pas à contrôler ses propres dépenses.

Les Canadiens n'accepteront le fardeau fiscal que ces services rendent nécessaire que lorsqu'ils pourront constater de véritables réformes des dépenses et réductions du déficit, qu'ils auront l'impression d'en avoir pour leur argent.

Le plan de réforme fiscale du Parti réformiste reconnaît, puisque la structure fiscale actuelle du Canada ne répond pas à nos besoins à l'orée du 21^{e} siècle, la nécessité de changer à la fois le mécanisme et le niveau d'imposition. Il part aussi du principe que la réduction du déficit fait partie intégrante de la réforme fiscale.

Le plan de réforme fiscale du Parti réformiste

Le Parti réformiste entreprendrait, **premièrement,** une réforme complète des dépenses dans le but d'éliminer le déficit au bout de trois exercices financiers.

Le Parti réformiste s'attaquerait, **deuxièmement,** et en même temps, à la mise en oeuvre d'un système simple, visible et proportionnel de taxation qui repose sur les principes de l'équité, de la compréhension et du moindre taux possible.

Une fois clairement établi que la stratégie de réduction du déficit mène à un budget équilibré, **enfin,** le Parti réformiste entreprendrait par étapes d'éliminer la TVA hybride, d'abroger toutes les lois fiscales actuelles et de mettre en oeuvre, pour les particuliers et les sociétés, une taxe fondée sur les principes de l'impôt proportionnel.

Stratégie de réforme fiscale du Parti réformiste

Le Parti réformiste croit fermement que la réforme fiscale doit englober divers éléments.

D'abord, un examen des dépenses gouvernementales en vue d'équilibrer le budget dans un délai de trois ans.

Deuxièmement, un régime de taxation simple et visible qui repose sur l'équité, la compréhension et le plus faible taux possible.

Le Parti réformiste s'oppose à l'affichage des prix taxes comprises. Cette pratique va à l'encontre du principe de la visibilité des taxes, qui est essentiel au bon fonctionnement des démocraties libres. L'indication des taxes acquittées sur les reçus de caisse préserve un élément d'ouverture fiscale, mais comme l'expérience de l'Europe l'a démontré, cela se traduit à terme par une forte perte de conscience chez le public.

Le Parti réformiste estime, troisièmement, que la réforme fiscale doit aussi s'accompagner d'un allégement fiscal. À notre avis, le niveau de taxation préoccupe tout autant (ou davantage) les Canadiens que la méthode utilisée.

Il nous semble que les efforts visant à «rafistoler» ou à «éliminer» la TPS sont voués à l'échec à d'entraîner une réduction sensible du déficit. Bien que le dégoût du public pour la TPS ne fasse aucun doute, il faut reconnaître que cette répugnance provient autant du fardeau fiscal des Canadiens, que des mécanismes de perception utilisés.

Nous sommes d'accord avec ceux qui prétendent que la TPS a, en plus de déclencher l'économie clandestine, fait naître une méfiance générale à l'égard des politiciens et achevé de convaincre les gens que les gouvernements ont perdu le contrôle de leurs finances.

Le gouvernement actuel croit qu'il réussira à dissiper ce dégoût en modifiant le mécanisme, qu'il suffira «d'éliminer la TPS» ou d'en changer le nom pour que l'antagonisme à l'égard d'une nouvelle taxe sur la valeur ajoutée disparaisse.

Le Parti réformiste rejette cette analyse.

Même dans le meilleur des mondes possibles où toutes les provinces se rallieraient à une TVA nationale nationale qui frappe du taux le plus bas possible l'assiette la plus étendue possible, il resterait d'importants problèmes à résoudre.

Ces problèmes sont inhérents aux taxes sur la valeur ajoutée lorsque les entreprises servent d'organismes de perception pour l'État.

Nous appuyons certains des changements proposés dans le rapport majoritaire sous réserve de deux choses. D'abord, comme nous venons de le dire, les taxes sur la valeur ajoutée continuent de présenter de grandes difficultés que ces propositions ne sauraient résoudre, même en supposant que les négociations avec les provinces aboutissent aux meilleurs résultats possibles. Nous croyons ensuite que l'actuelle réforme fiscale échouera parce qu'elle ne s'accompagne pas d'une réduction du déficit. De nos jours, réforme fiscale et réduction d'impôt doivent aller de pair.

La voie fiscale sur laquelle il faudrait s'engager est très différente de celle prise par le gouvernement libéral actuel. Le plan de réforme fiscale du Parti réformiste est exposé dans les pages qui suivent.

Problèmes persistants d'une taxe sur la valeur ajoutée après l'harmonisation

Même si le résultat final de ces réformes répond à toutes les préoccupations soulevées ici, des problèmes importants, qu'une taxe sur la valeur ajoutée ne saurait résoudre, persisteront.

Problèmes qu'une TVA ne saurait résoudre

- Coûts d'administration élevés du gouvernement à cause du nombre élevé d'entreprises inscrites.
- Difficultés d'envoi des chèques de remboursement — suivi, production et envoi postal des chèques.
- Impossibilité de taxer les dépenses que les Canadiens effectuent à l'étranger, alors que ces gens (comme les «oiseaux migrateurs») continuent de jouir de services gouvernementaux comme l'assurance-santé.
- Magasinage outre-frontières où, les taxes étant moindres, les biens et services sont moins chers.
- L'évasion fiscale et l'économie clandestine, qui sont des problèmes inhérents aux taxes sur les marchandises comme la TPS, la TOC et la TVA nationale.
- Les petits fournisseurs (soins à domicile, ventes privées de voitures, etc.) échappent à la taxe et jouissent d'un avantage par rapport aux entreprises qui fournissent les mêmes services mais doivent acquitter la taxe.
- Le remboursement de la taxe aux touristes. Ce processus complexe nuit à notre importante industrie touristique.
- Le secteur financier échappe à la taxe.
- Les distributeurs automatiques qui sont incapables de rendre la monnaie exacte et de percevoir la taxe.
- Les frais de perception des petits fournisseurs (Mary Kay, Tupperware) dépassent le montant des recettes.

Aux objections évidentes concernant les difficultés créées pour les Canadiens à faible revenu, nous opposerions l'engagement à majorer les remboursements prévus sous la TPS. Des paiements plus fréquents pourraient aussi contribuer à adoucir leur sort.

problèmes lorsque, par exemple, les maisons de santé privées sont pleinement taxées alors que les établissements publics reçoivent un traitement préférentiel et payent peu ou point de taxe.

La situation actuelle encourage le recours, pour fournir des biens et services, au secteur public alors que le secteur privé serait plus efficace et efficient. L'avantage fiscal dont jouit le secteur public va à l'encontre de la privatisation qui permettrait pourtant tant aux utilisateurs qu'aux gouvernements de réaliser des économies.

Il faudrait, en ces temps d'austérité gouvernementale, décourager les pratiques fiscales discriminatoires qui empêchent le secteur privé de fournir des services lorsque tous les intéressés y trouveraient leur compte.

Cette question touche également l'élargissement de l'assiette fiscale. Nous croyons important d'exposer plus clairement dans le rapport l'orientation souhaitée à cet égard.

Conclusion

Le Parti réformiste félicite le gouvernement d'avoir tenté de répondre aux préoccupations soulevées lors des audiences au sujet des frais de perception des entreprises, de l'harmonisation et des organismes de charité. Nous l'incitons toutefois, pour parer à plusieurs autres préoccupations et donner une meilleure idée de l'issue finale souhaitée dans les négociations avec les provinces, à indiquer plus clairement ses préférences concernant l'assiette fiscale.

La recommandation actuelle donne au gouvernement le loisir de laisser la structure des exonérations et détaxations inchangée, ce qui ne contribuerait nullement à résoudre un tas de problèmes dans les services alimentaires, les services de santé et le secteur MUSH de l'économie.

Le Parti réformiste convient avec la grande majorité des témoins qui ont fait valoir qu'une assiette fiscale beaucoup plus étendue simplifierait considérablement le régime. Nous sommes partisans, en attendant une réforme en profondeur du régime fiscal, d'un taux de taxe le plus faible possible sur une assiette la plus étendue possible.

Nous incitons le Comité à exposer plus clairement ses préférences à l'égard de l'assiette fiscale afin que les Canadiens puissent mieux évaluer l'efficacité de cette taxe.

Frais de transition. La TVA nationale exige des frais de transition et d'administration qui pourraient atteindre 500 millions de dollars. Le Comité estime qu'il en coûtera 250 $ par entreprise pour effectuer les changements nécessaires. Ce sont, multiplié par 1 800 000 entreprises et compte tenu des changements requis de la part du gouvernement, des frais de transition non négligeables que ne justifie pas la portée restreinte des changements.

Bon nombre de témoins ont recommandé une TVA améliorée assortie d'une assiette plus étendue et de l'intégration avec les provinces. Ils s'inquiétaient de ce que, après avoir absorbé le coût initial de la TPS, ils doivent entreprendre d'autres changements coûteux sous le nouveau régime.

La proposition du rapport majoritaire devrait indiquer plus clairement les frais de transition que la nouvelle taxe entraînera afin que les entreprises puissent déterminer si ces frais sont justifiés par rapport aux changements apportés.

Vérification. Il suffit de mentionner ici que si l'harmonisation de la taxe ne se réalise pas, ou dans la mesure où l'harmonisation n'est pas complète, les entreprises continueront de subir le fardeau considérable de la perception et de la vérification sous un régime double de taxes de vente.

Secteur MUSH. Le dispositif actuel à l'égard du secteur MUSH est le fruit de longues et difficiles négociations destinées à faire en sorte que le fardeau de ce secteur ne soit pas plus lourd sous le régime de la TPS que sous celui de l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants (TVF). Nous appuyons l'idée de ne pas accroître le fardeau, mais la nouvelle proposition ne donne aucune indication du traitement réservé à ce secteur sous la TVA nationale.

Le rapport devrait indiquer plus clairement à quoi le secteur MUSH peut s'attendre sous le nouveau régime.

Secteur public/secteur privé. Nos préoccupations dans ce domaine sont, à certains égards, le prolongement du traitement accordé au secteur MUSH. Il y a actuellement beaucoup de

Si le rapport recommande, il faut le reconnaître, qu'une assiette aussi étendue que possible serait préférable, ce simple énoncé n'offre toutefois pas l'orientation nécessaire; il faudrait préciser davantage ce que l'assiette devrait englober.

Il vaudrait mieux pour le processus de négociation, croyons-nous, que le gouvernement fédéral prenne plus clairement position à l'égard de l'assiette fiscale.

Les perspectives de résoudre certaines de ces difficultés seraient bien meilleures si les changements dont le but est d'améliorer l'efficacité et la perception de la taxe étaient exposés clairement.

Il est ressorti clairement de nos audiences que bien des préoccupations inspirées par la taxe actuelle découlent de ses nombreuses exonérations. De tous les mémoires reçus, 62 p. 100 recommandaient d'élargir l'assiette de la taxe pour parer à ces inefficacités. Parmi les mémoires qui abordent la question, le pourcentage de ceux qui recommandent d'élargir l'assiette est plutôt de l'ordre de 90 p. 100; les objections viennent surtout de groupes qui sont actuellement exemptés de la TPS.

La façon dont les exonérations fonctionneraient sous une TVA nationale n'est pas claire. Les partisans d'une taxe sur les opérations commerciales (TOC) étaient presque unanime à dire que celle-ci ne saurait s'accompagner d'exonérations sans exiger la compilation des factures, ce qui équivaudrait à revenir à la TPS. Il faudrait indiquer plus clairement dans le rapport comment le volet TOC de la taxe (pour 80 p. 100 des entreprises) prendra en compte les exonérations.

Nous croyons qu'il n'y aura pas de réduction des frais de perception pour les entreprises (un des grands objectifs du rapport) si l'assiette de la TVA nationale est la même que pour la TPS actuelle.

L'élargissement de l'assiette répondrait, selon nous, à bon nombre des préoccupations exposées au Comité. Cela nécessitera par ailleurs, pour compenser la hausse des coûts pour les Canadiens à faible revenu, une augmentation des remboursements par rapport à la TPS actuelle.

Nous louons les efforts faits dans le rapport du Comité pour simplifier les règles à l'égard de ces organismes. Sans savoir quel sera l'impact global de ces changements, nous reconnaissons que la simplification des règles pour cet important secteur est un pas dans la bonne direction.

Préoccupations négligées

L'harmonisation est l'un des défis que lance le rapport. Tout en reconnaissant que le gouvernement fédéral doit adopter un ton responsable en vue des négociations, nous mettons en doute son refus de prendre une position initiale de négociation plus ferme dans le rapport.

Le rapport majoritaire du Comité des finances ne répond pas à bon nombre de préoccupations.

Préoccupations évitées dans le rapport

- L'établissement d'une assiette fiscale en indiquant clairement les articles exonérés et détaxés.
- Les frais de transition élevés.
- Le système de vérification à deux paliers, fédéral et provincial.
- Le traitement fiscal du secteur MUSH (municipal, universitaire, scolaire et hospitalier).
- Le traitement fiscal préférentiel des services offerts par le secteur public (exonérés) par rapport aux services semblables du secteur privé (taxés).

Assiette de la taxe. L'une des principales questions qu'il reste à résoudre est peut-être celle de l'assiette fiscale. Même si la recommandation signale que certains scénarios (taxation des aliments et des médicaments) permettraient de réduire le taux de la taxe fédérale, le rapport ne préconise pas clairement l'adoption d'une position plutôt qu'une autre et laisse le champ entièrement libre aux négociations.

proposée avec les provinces sera toutefois nécessaire pour tirer pleinement parti de ce changement.

Les entreprises pourront aussi effectuer des versements trimestriels 90 jours après la période visée et présenter une déclaration annuelle. Cela éliminera une partie des difficultés du système actuel qui exige le versement de la taxe avant que les créances ne soient recouvrées.

Harmonisation. Le gouvernement fédéral tentera encore une fois d'harmoniser sa taxe avec celle des provinces. Il est tout simplement inacceptable que le Canada soit le seul pays au monde où l'on trouve dix régimes différents de taxe de vente (neuf provinces et Ottawa).

Nous félicitons le gouvernement de sa tentative d'harmoniser la taxe avec les provinces. John F. Bulloch de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes a exposé clairement le problème de l'harmonisation en disant (le 8 mars 1994) :

> «... il n'y a aucun problème technique. Cette taxe n'a pas de secret. Vous êtes aux prises avec un sérieux problème politique ... Le problème est d'obtenir un consensus politique.»

Bien que nous appuyons l'harmonisation de la taxe, dont le besoin se fait grandement sentir, ce sera un objectif politique très difficile à atteindre. Même si la conjoncture est favorable, il se peut que des provinces comme l'Ontario et le Québec, où il y aura des élections bientôt, ne soient pas prêtes à se lancer dans de tels changements pour l'instant.

Il est important de signaler que si l'harmonisation ne se produit pas la proposition perdra beaucoup de ses avantages.

Organismes de charité. Il ne fait aucun doute que le fouillis actuel des règles qui visent les organismes de charité et organisations sans but lucratif, d'une complexité inutile, impose un lourd fardeau à ces importants organismes d'action sociale. On nous a maintes fois répété que même les experts ne comprennent pas les règles; comment peut-on s'attendre alors à ce que les petits organismes de charité, dont le personnel se résume à deux ou trois bénévoles, y arrivent?

Évaluation du rapport majoritaire du Comité à la lumière des audiences

Bon nombre des préoccupations exposées au Comité faisaient clairement ressortir la nécessité de modifier la TPS en profondeur. Nous convenons avec le rapport que la structure actuelle laisse beaucoup à désirer et que des changements s'imposent.

Le rapport majoritaire répond à certaines des préoccupations soulevées lors des longues audiences dans lesquelles le Comité s'est engagé, mais d'autres sont laissées de côté, du moins en attendant la conclusion des négociations avec les provinces.

Éléments positifs

Le Comité aborde de façon positive, dans son rapport, les préoccupations suivantes des témoins :

- Un système simplifié de déclaration et de comptabilité réduira grandement la tâche des petites entreprises.
- Le gouvernement tentera d'harmoniser la taxe avec les provinces.
- Le système de déclaration sera beaucoup plus simple pour les organismes de charité.

Petites entreprises. La taxe de type TOC recommandée pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 200 000 $ et l'option prévue pour les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 200 000 $ et 500 000 $ contribueront grandement à réduire les préoccupations de bien des petites entreprises. Ce changement ressemble à bien des égards à la «méthode rapide» qui existe sous le régime de la TPS. Le principal avantage vient de ce que les entreprises n'auront plus à comptabiliser la taxe sur chaque vente et chaque achat.

Ces entreprises n'auront plus qu'à produire une déclaration annuelle sur des formulaires intégrés aux déclarations d'impôt sur le revenu. La réduction évidente des frais de perception pour les petites entreprises est louable. L'harmonisation de la taxe

Le présent rapport minoritaire se divise en trois parties.

La **première partie** portera sur la TVA nationale proposée à la lumière des représentations faites au Comité lors des audiences. Nous ferons l'éloge de la proposition là où la taxe proposée répond à ces préoccupations, et nous ferons ressortir les domaines que le rapport évite en attendant les négociations avec les provinces au sujet de l'harmonisation.

La **deuxième partie** fera ressortir les problèmes qui ne seront pas réglés même si les négociations avec les provinces au sujet de l'harmonisation et de l'assiette fiscale aboutissent au meilleur résultat possible.

La **dernière partie** exposera la stratégie de réforme fiscale du Parti réformiste. Après avoir insisté sur l'importance de mener de front la réduction des dépenses et du déficit avec la réforme fiscale, nous exposons le plan du Parti réformiste pour éliminer la TVA nationale et nous proposons, pour étude ultérieure, un système de taxation susceptible de remplacer tout le régime fiscal actuel.

Introduction

Le rapport majoritaire du Comité endosse une taxe qui présente les caractéristiques suivantes :

La TVA nationale proposée par le Parti libéral

- *Une TPS hybride qui intègre au régime actuel les éléments simplificateurs d'une taxe sur les opérations commerciales (TOC) pour produire une taxe sur la valeur ajoutée nationale (TVA nationale).*
- Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 200 000 $ (80 p. 100 des inscrits), le système ressemblera à une TOC et, par certains côtés, à la méthode rapide actuelle de la TPS.
- Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre 200 000 $ et 500 000 $ (10 p. 100 des inscrits) pourront opter soit pour la méthode de la TOC, soit pour la méthode actuelle à factures et à crédits de la TPS.
- Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 500 000 $ (10 p. 100 des inscrits) continuent d'utiliser la méthode à factures et à crédits actuelle de la TPS.
- Les prix affichés comprendront la taxe, mais le montant des taxes fédérale et provinciales acquittées sera indiqué sur le reçu émis pour les biens et services.
- La formule est simplifiée pour les organismes de charité; leurs ventes seront taxables, mais ils pourront réclamer le remboursement des taxes acquittées sur leurs intrants.
- Sous réserve de négociations avec les provinces, la taxe sera harmonisée avec les taxes de vente provinciales. Il n'y aura, dans chaque province, qu'une seule taxe qui comprendra la part de la province.
- Tout ce qui a trait à l'assiette et au taux de la taxe est sujet à négociations avec les provinces, mais le Comité recommande que l'assiette soit aussi étendue que possible. Si les aliments sont taxés, le taux fédéral pourra tomber à 6 p. 100; si tous les autres articles qui sont actuellement exonérés et détaxés l'étaient aussi, le taux fédéral pourrait tomber à 5,3 p. 100.
- Une nouvelle mesure législative sera adoptée pour établir les modalités d'application de la taxe proposée.

Rapport minoritaire du Parti réformiste
Comité des finances
Table des matières

Introduction 121

Évaluation du rapport majoritaire du Comité 123

Éléments positifs 123

Petites entreprises 123

Harmonisation 124

Organismes de charité 124

Préoccupations négligées 125

Assiette de la taxe 125

Frais de transition 127

Vérification 127

Secteur MUSH 127

Secteur public/secteur privé 127

Conclusion 128

Problèmes persistants d'une taxe sur la valeur ajoutée après l'harmonisation 131

Stratégie de réforme fiscale du Parti réformiste 133

Rapport minoritaire du Parti réformiste sur le remplacement de la TPS

Herb Grubel, Jim Silye, Ray Speaker

Résumé

Le Parti réformiste ne saurait endosser le rapport majoritaire du Comité des finances sur le remplacement de la TPS. Bien que le rapport réponde en partie aux préoccupations exposées au Comité, seules les négociations à venir avec les provinces permettront de parer à nombre d'entre elles.

La recommandation du rapport majoritaire ne fait que rafistoler la TPS actuelle et ne remplit en rien la promesse faite par le Parti libéral de «supprimer la TPS». Nous sommes d'avis que les taxes sur la valeur ajoutée ne sauraient répondre à bon nombre des préoccupations qui furent soulevées au cours de nos audiences.

Le Parti réformiste recommande que le gouvernement donne la priorité absolue aux réductions des dépenses. Il faudrait par ailleurs remplacer tout le système actuel d'impôt sur les particuliers et les sociétés ainsi que les taxes sur la valeur ajoutée par un système de taxation simple, visible et proportionnel qui, fondé sur le principe de l'équité, est fixé au taux le plus bas possible. En attendant, le parti appuiera toute réforme du régime actuel qui va dans ce sens.

Vollet, Gary

«W.C. Wood Company Ltd.»

«Walden Public Library»

Watertown inc.

Watson, W.J.

Whelan, Susan, députée (Essex—Windsor)

Wilson, Thomas, A.

«Windsor Utilities Commission»

Wise, Ron O.

Wolfe, Benny

«Woolworth Canada Inc.»

«Wright Clinic»

Wright, Melville

«Wyman's Motor Sales Limited»

«Yukon Medical Association»

«Yukon Territory, Department of Finance»

Zarecki, Patsy

TOTAL : 714

Ville de Medicine Hat

Ville de Melfort

Ville de Middleton

Ville de Mulgrave

Ville de Neepawa

Ville de Olds

Ville de Ottawa

Ville de Parksville

Ville de Port Alberni

Ville de Port Moody

Ville de Saint-John

Ville de Scarborough

Ville de Selkirk

Ville de Sidney

Ville de Spruce Grove

Ville de St-Albert

Ville de Surrey

Ville de Thompson

Ville de Toronto

Ville de Val-Bélair

Ville de Vancouver

Ville de Vanier

Ville de Winnipeg

Ville de Wynyard

Ville de Yellowknife

Ville de la Côte St-Luc

Vitols, Judy

Ville de Calgary

Ville de Carlyle

Ville de Cochrane

Ville de Creston

Ville de Dauphin

Ville de Didsbury

Ville de Dryden

Ville de Edson

Ville de Esterhazy

Ville de Etobicoke

Ville de Fairview

Ville de Faro

Ville de Fernie

Ville de Fort Francis

Ville de Fredericton

Ville de Gibbons

Ville de Granum

Ville de Halifax

Ville de Hinton

Ville de Kensington

Ville de Kimberley

Ville de Ladysmith

Ville de Langley

Ville de Lethbridge

Ville de Lewisporte

Ville de McLennan

Ville de Meadow Lake

«TRAJAN Publishing Corporation»

Trautmann, Natascha

Tremblay, Dr Robert L.

«Underground crook who would rather not be one»

Union des producteurs agricoles

Union douanes accise

«United Steelworkers of America»

Université Dalhousie

Université de Montréal

Université de Toronto

Université de l'Alberta

Université du Nouveau-Brunswick

«University of Calgary Young Liberal Association»

Usher, Anthoney

Vaillancourt, François

«Vancouver Board of Trade»

«Vancouver Chinatown Merchants Association»

Vanier, Serge

Vérificateur général du Canada

«Versa Services Limited»

«Victoria Homer Builders' Association»

Vieno, Marlene

Village de Masset

Village de Nakusp

Ville de Bathurst

Ville de Biggar

Ville de Brandon

Strang, Sandra

«Strathcona County Library»

Stultiens, John

«Summerside Downtown Business Association»

Sutherland, Dorothy H.

Sutter, Stewart W.

«Sutton Group»

Swim, M. & M^{me} Greg

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier

«T.A. Klemke & Son Construction Ltd.»

«Tax Executives Institute Inc.»

Taylor, Harold

«Tea Association of Canada»

«TELUS Corporation»

Terrana, Anna, députée (Vancouver-Est)

Territoires du Nord-Ouest, ministère des Finances

Thachuk, James

Thirskt, Wayne

Thomson, Ronald

Thorsteinssons

«Timagami Financial Services Ltd. (Mr. Don Blenkarn)»

Todd, S.

«Toronto Musicians' Association»

«Toronto Real Estate Board»

«Tourism Industry Association of Prince Edward Island»

«Tourism Vancouver»

«Tourism Victoria»

Snowden, Jean

«Social Justice Commission of the Roman Catholic Archdiocese of Edmonton»

Société canadienne des courtiers en douane

Société des obstétriciens et gynécologues du Canada

Société planétaire pour l'assainissement de l'énergie inc.

«Society for the Retired and Semi-Retired»

Sodarcan inc.

«Solursh, Yull, Raymond, Chartered Accountants»

«Sparwood & District Chamber of Commerce c/o Grant Henderson»

Speers, J. Alvin

Spence, J.G.

Spink, Albert G.

Spoelstra, Stuart

Squires, E.R.

«St. Catharines Transit Commission»

St. Denis, Brent, député (Algoma)

«St. Matthew's — Maryland Community Ministry»

«Status of Women Council of the N.W.T.»

Steckle, Paul, député (Huron—Bruce)

«Steers Insurance Ltd.»

Stephen, Murray

«Sterncastle Security Systems»

Stewart, G.H.

Stewart, Jean

Stikeman-Elliott

Stopani-Thompson, Cap. M.

Strand, Chris A.

Sagar, Thomas A.

Salomon, Cohen

«Samci Retail Task Force»

«Saskatchewan Action Committee on the Status of Women»

«Saskatchewan Ambulance Association»

«Saskatchewan Arts Alliance»

«Saskatchewan, Department of Finance»

«Saskatchewan Meat Processors Association»

«Saskatchewan Wheat Pool»

Sayeau, Mary L.

Schell, Carl

«Scotia McLeod Inc.»

«Seaton Group»

Seco inc.

«Senior Institute of Saskatchewan — one voice»

«Senior Power of Regina»

«Shell Canada Ltd.»

Sheridan, William

«Sincere Canadians Revolting Against Paying Increased Taxes»

«Ska-Hiish Holdings Ltd.»

Slater, David W.

Slemin, Louise

Slutsky, Samuel

Smith, F. John

Smith, Loretta J.

Smith, Roger

Smythe, R.M.

«Reed Exhibition Companies»

Regan, Geoff, député (Halifax-Ouest)

«Regina Council of Aging»

«Regional District of Fraser-Cheam»

Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec — La Force du réseau

Reid, E.R.

Reily, Joyce L.

«Rental Housing Council of B.C.»

Représentant de l'industrie funéraire

Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF)

«Restaurant & Foodservices Association of B.C.»

«Retail Merchants' Association of British Columbia»

Rice, Dave

Richards, Ross C.

Richardson, R.F.

Richardson, Steve

Rigo, Fred

Robitaille, André-Pierre

«Roger Swan Auto Centre»

«Ron Otteson, Sand & Gravel Products»

Rosenberg, Leonard R.

Ross, John

Rubinovich Newton, comptables agréés

Rumble, Anne

Ryan, Noel

«S.A. Murray Consulting Inc.»

«Sackville Seniors Citizens Club»

Phillips & Vineberg

Pickering Hydro

Plan fiduciaire canadien de bourses d'études

Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

Polk, Kenneth

«Polytainers Inc.»

Potvin, Fernand

Potvin, Jean

Potvin, Joseph R.

Pricare

«Prince Albert Chamber of Commerce & the Saskachetwan Chamber of Commerce»

«Prince Albert Community Workshop Society Inc.»

«Prince Edward Island Advisory Council on the Status of Women»

«Prince Edward Island Association of Optometrists»

«Prince Edward Island Federation of Agriculture»

«Prince Edward Island Real Estate Association»

Prosser, J.

«Psychiatric Nurses Association of Canada»

Publications Comer

Ralph, George W.

Randall Homes

«Ray Millard & Associates, Insurance Brokers»

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Raymond, H.

«Real Estate Board of Greater Vancouver»

Rebot, Walter

«Redvers Activity Centre Inc.»

«Native Women's Association of the N.W.T.»

Nault, Robert, député (Kenora—Rainy River)

Nelson, Baldur

«New Brunswick, Minister of Finance»

«Newfoundland & Labrador Homebuilders Association»

«Newfoundland & Labrador Pensioners and Senior Citizens Federation»

Newman, Hugh

«North West CruiseShip Association»

«Northwest Territories Federation of Labour»

«Nova Scotia Coalition of Pensioners, Retirees & Seniors Organization»

«Nova Scotia Restaurant & Foodservices Association»

O'Brien, Michael

O'Neill, Joan, conseillère

«Ochapowace Indian Band No. 71»

«Ontario Medical Association»

«Ontario Motor Coach Association»

Ooga, Maurice

Organisation nationale anti-pauvreté

«P.E.I. Crafts Council»

Painchaud, François

Paradis, Maurice

Paradoski, Ben

Pascoe, Karen

Peaman, Donna May

Pearce, Michael

Pelletier, Grace

«Periodical Marketers of Canada»

Miller & Leonard

Milliken, Peter, député (Kingston et les Îles)

Mills, Dennis, député (Red Deer)

Ministère des Finances

Ministère du Revenu national

«Minto Enterprises»

Mintz, Jack M.

«Mississauga Taxicab Owners Association»

«Molly Maid, Edmonton, Alberta»

«Molly Maid International Inc.»

«Molly Maid (Mountain Ventures Inc.), Winnipeg, Manitoba»

«Molly Maid, Orillia, Ontario»

Moore, Muriel

Morris, Mike

«Motor Vehicle Manufacturers' Association»

Mudryk, Gary

«Multi-Employer Benefit Plan Council of Canada»

«Municipal Electric Association»

Municipalité du Toronto métropolitain

«Municipality of the District of Lunenberg, MS»

Murray, Blake

Murray, Gerald A.

Murray, Peter W.

«National Association of Antique Automobile Clubs of Canada Corporation»

«National Farmers Union»

«National Pensioners & Senior Citizens Federation»

«National Voluntary Organizations»

«Manitoba Finance Department»

«Manitoba Library Association»

«Manitoba Medical Association»

«Manitoba Restaurant & Foodservices Association»

«Manitoba Society of Seniors»

«Manitoba Women's Institute»

Mansara, Frank

«Maritime Supermarkets Ltd.»

Marquis, Robert

McAlister, S.P.

«McBurney Funeral Home»

McClure, V.

McConville, Lesley

«McCoy Bros. Group»

McCuaig, D.W.

«McDermid, St. Lawrence, Chisholm Ltd.»

«McDonnell Douglas Canada Ltd.»

McDougall, Ian

McIntyre, J.L.

McKone, Dr Barclay

McLellan, l'hon. Anne, c.p., députée (Edmonton-Nord-Ouest)

«McMillan Binch, Barristers & Solicitors»

McNabb, Mary

McTeague, Dan, député (Ontario)

«Metropolitan Hamilton Real Estate Board»

Mikkonen, Donna Mae

«Millard Towers Limited»

Langston, Roy

Larter, P.G.

«Laurel Agencies Ltd.»

La Voix, le réseau canadien des aînés

Lawen, Pierre

Lazarow, Bruce B.

«Leather and Vinyl Products Ltd.»

Lee, Bernard L.

Lefebvre, J.V.

LeGeyt, Christopher

Leinweber, Paul A.

Leonhardt, David

Les détaillants indépendants en alimentation du Québec

Les opérateurs des machines d'amusement du Canada

Lindquist Avey Macdonald Baskerville

Lloyd, L.

Lockhead, Catherine E.

Lockley, Bill Jr.

Lornie, James M.

«Lou's Auto Sales»

Ludman, Wayne

MacRae, C.R.

MacRae, Murdoch

Maloney, John D., député (Erie)

«Manitoba Anti-Poverty Organization»

«Manitoba Clinic»

«Manitoba Federation of Labour — CLC»

Jenkinson, Lynne

Jiwa, Ismail

«John Sadler Mechanical Ltd.»

Johnston, Audry J.

Jolie, Phil

«Journal of Business Ethics»

Kalman, Harold

«Kativik Regional Government & Makivik Corporation»

Keighan, Robert F.

Kelly, Elizabeth A.

«Kennedy Family Drug»

Kesler, Rick

Kesselman, Jonathan R.

Kilgour, David, député (Edmonton-Sud-Est)

«Kirkland Lake Teck Centennial Library»

Knaus, Jacob

Knebel, Cheryl

«Koskie and Minsky»

Kotwal, Minoo J.

«KPMG Peat Marwick Thorne»

Kraft-Sloan, Karen, députée (York—Simcoe)

Krush, Joseph M.

Krzycki, Arthur A.

Lacombe, Doug

Lambert, Lindsay

Lamirande, Ken

Lang, Doug

Hogan, Art J.

Hollinshead, T.A.

«Holophane Canada Inc.»

Hood, Bette

Hosanee, S.

Hosek, Chaviva — Bureau du Premier ministre

House, Leonard

Howells, Louise

Hull, Brian et associés

Hunston, Dorothy M.

«Huron Real Estate Board»

Ianno, Tony, député (Trinity—Spadina)

IBM Canada limitée

«Informetrica Ltd.»

Inglis, June S.

«INN on St. Andrews»

Institut canadien des actuaires

Institut de développement urbain du Canada

Institut Fraser

Institut national canadien pour les aveugles

Institut professionnel de la fonction publique du Canada

«International Brotherhood of Electrical Workers»

«International VAT Monitor»

«Investor Group»

«Jack Rutherford Customs Brokers Ltd.»

James, Paul C.

«Jas. F. Gilanders Co. Limited»

Gagnon, B.

Gellatly, Ronald E.

Gendron, Pierre-Pascal

«George N. Speal, Q.C., Barrister & Solicitor»

«George Weston Limited»

Gibson, Jim

Goodale, l'hon. Ralph

Goodman et Carr

Gowdy, William H.

Graham, Elizabeth J.

Grant, Jordan et associés limitée

«Great Garage Sale»

«Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce»

«Greater Victoria Chamber of Commerce»

Grier, Jacqui

Groupe C.F.F.P. inc.

Groupe Coinamatic ltée

Groupe de travail sur le développement de la technologie d'Etobicoke

Groupement TVQ Outaouais

Grubel, Herb, député

Guzik, S.W.

Hayes-Dana inc.

Heifetz, Crozier, avocats et notaires

Hemmings, Thimothy

«Hightouch Marketing Inc.»

«Hlady Sherters Systems Ltd.»

Hoeppner, Jack E., député (Lisgar—Marquette)

«Essentia Communication Inc.»

«Essex County Federation of Agriculture»

Etobicoke Hydro

Etobicoke — Ontario

Evelle, Doris

Fairhall, Dave

Fasken Campbell Godfrey

«Federated Co-operatives Limited»

Fédération canadienne de l'agriculture

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Fédération canadienne des épiciers indépendants

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Fédération canadienne des municipalités

Fédération d'agriculture du Nouveau-Brunswick

Fédération des ACEF du Québec

Fédération des associations de détaillants d'automobiles du Canada

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

Fédération des municipalités de l'Île-du-Prince-Édouard

Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Fewchuk, Ron, député

Floyd, Frank M.

«Focal Technologies Inc.»

«Food Services Industry Group»

Frankel, Harvey S.

«Friesen Electric Inc.»

Gaffney, Beryl, députée

District de Port Edward

District de Vanderhoof

District municipal de Clearwater

«Diversey Water Technologies Ltd.»

Dixon, Ted

Doane Raymond

«Don't Tax Reading Coalition»

Donald Campbell Sutherland

Donohue, Pauline

Doré, Norman

«Downtown Chaplaincy»

DuPont Canada inc.

Dylex limitée

«E.I. Robinsky Associates Ltd, Consulting Engineers»

«E.J. Robson Consulting»

Easton, K.J.

«Edmonton Federation of Community Leagues»

«Edmonton Gleaners Association»

«Edmonton Northlands»

Edwards, Keith

Eikmeyer, Leo

«Electrical Brotherhood Union»

Elias, Henry

«EM Research Associates»

«Eastwin Enterprises»

Ernst et Young

Ertler, Coralee

Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec

Corrigan, Robert E.

«Cosmopolitan Industries Ltd. & Cosmopolitan Industries Golf Canada Ltd.»

«Council of Forest Industries»

«Council of the Town of Markham»

«County of Leduc No. 25»

Covey, W.M.A

Cowling, Marlene, députée

«Credit Union Central of Canada»

Crow, Stanley

D'Arcy, Steven

Dabbene, George J.B.

Dagenais, Richard

«Daleco Motors»

Darrow, C.

«David S. Mills Barristers and Solicitors»

Davies, Jim

Davies, Ward & Beck

de Boer, Theodore

«Deloitte Touche Tohmatsu International Chartered Accountants»

«DiPierdomenico, Eggett, Barristers, Solicitors»

Distribution aux consommateurs

District de Chetwynd

District de Coldstream

District de Hope

District de Mackenzie

District de North Saanich

Corporation de la ville de Brantford

Corporation de la ville de Cranbrook

Corporation de la ville de Fernie

Corporation de la ville de Hearst

Corporation de la ville de Kirkland

Corporation de la ville de Leamington

Corporation de la ville de London

Corporation de la ville de McGarry

Corporation de la ville de Milton

Corporation de la ville de New Westminster

Corporation de la ville de Osgoode

Corporation de la ville de Parry Sound

Corporation de la ville de Penticton

Corporation de la ville de Rayside-Balfour

Corporation des retraités canadiens

Corporation du district de Kent

Corporation du district de Matsqui

Corporation du district de Oak Bay

Corporation du district de Pitt Meadows

Corporation du district de Powell River

Corporation du district de Saanich

Corporation du district de Vancouver-Ouest

Corporation du village de Arthur

Corporation du village de Bayfield

Corporation du village de Kaslo

Corporation du village du Lumby

Corporation du village de Slocan

«Cleanworks Corporation»

Coalition des transporteurs et Associations de transport du Canada

«Coalition of National Voluntary Organizations»

Coalition sur le remplacement de la TPS

Cohen, Salomon

«Coles Bookstores Ltd.»

Collings, R.K.

«Columbian Industries»

Comité canadien de recherches sur la taxation

Communauté urbaine de Québec

Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

Congrès du travail du Canada

Conseil canadien de la distribution alimentaire

Conseil canadien des petites entreprises

Conseil canadien du commerce de détail

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Conseil de la famille du gouvernement du Québec

Conseil des détaillants de matériaux de construction du Canada

Conseil des services communautaires de Terre-Neuve et du Labrador

Conseil du travail de Moncton et région

Conseil national du bien-être social

Consortium national des sociétés scientifiques et pédagogiques

Cooke, A. Malcolm

Corber, J. William

Corkum, W. Roderick

Corporation Arriscraft

Corporation Canadian Tire

«Canadian Taxpayers Federation»

Canadien National

Carson, Keith

«Carvanon Township Council Chambers»

Centre d'achat Cambridge limitée

«Certified General Accountants' Association of Canada»

Cetinski, Ace

Chambre de commerce d'Edmonton

Chambre de commerce d'Estevan

Chambre de commerce de Baffin

Chambre de commerce de Fredericton

Chambre de commerce de Mount Pearl

Chambre de commerce de Sackville

Chambre de commerce de Saskatoon

Chambre de commerce de Thunder Bay

Chambre de commerce de Whitby

Chambre de commerce de Winnipeg

Chambre de commerce de l'Alberta

Chambre de commerce de la Colombie-Britannique

Chambre de commerce de la Saskatchewan

Chambre de commerce du Canada

Cheesbrough, Gordon

Chisholm, Donna

Christensen, Thomas

Ciszek, Fred

«Citizen's Coalition on Gambling Directions»

Clark, Robert M.

Bradshaw, J.L. limitée

«Brandon Souris Coalition»

«Breakwater Books Ltd.»

«British Columbia Trucking Association»

Brokenshire, Diane

Brooks, Neil

Brown, D. Brown

Brown, S.H. Jennifer

Brushett, Dianne, députée

Bryden, John, député

Buchanan, Lembi

«Burch Auction Service»

Bureau d'assurance du Canada

«Business Council of British Columbia»

«Business Council on National Issues»

«C & W Industrial Fabrication & Marine Equipment Limited»

Caccia, Charles, député

«Caledon Institute of Social Policy»

«Camino Modular Systems Inc.»

Campbell, Barry, député

Canada Care Médical inc.

«Canada Tax-Free Shopping Inc.»

«Canada Trust»

«Canadian Association of Equipment Distributors»

«Canadian Institute of Public Real Estate Companies»

«Canadian Pharmaceutical Association»

«Canadian Professional Sales Association»

Association nationale des retraités fédéraux

Association nationale des collèges carrières

«Association of Canadian Community Colleges»

«Association of Iroquois and Allied Indians»

«Association of Municipalities of Ontario»

«Association of Universities and Colleges of Canada»

Association québécoise des entreprises adaptées

Atikokan Hydro

«Automotive Industries Association of Canada»

«B.C. Association of Community Care»

Balaban, Rochelle

«Barr, Shelley, Stuart — Chartered Accountants»

Barron, David

Baskerville, Grace

Beckett, W.T.

Bellan, C. Ruben

Benson, Robert

«Bernard Betel Centre for Creative Living»

Bhaduria, Jag, député

«Blanchard Maurice Motor Sales Ltd.»

Bliss, Thelma

Boadway, Robin & Bruce, Neil

«Board of Trade of Metropolitan Toronto»

Bogues, Ruth

«Book Periodical Council»

BOSE Canada inc.

Boyd, Angela

Association canadienne des travailleurs sociaux

Association canadienne du gaz

Association canadienne du personnel administratif universitaire

Association canadienne du transport urbain

Association coopérative d'économie familiale de Québec

Association de l'industrie touristique du Canada

Association de la distribution alimentaire du Québec

Association des compagnies de fiducie du Canada

Association des comptables agréés du Canada

Association des consommateurs du Canada

Association des courtiers d'assurance du Canada

Association des exportateurs canadiens

Association des hôpitaux du Canada

Association des hôtels du Canada

Association des importateurs canadiens

Association des manufacturiers canadiens

Association des manufacturiers du Québec

Association des marchands de véhicule d'occasion du Québec

Association des psychothérapeutes conjugaux & familiaux du Québec

Association des restaurateurs du Québec

Association des sexologues du Québec

Association des travailleurs sociaux de la Colombie-Britannique

Association des travailleurs sociaux de l'Alberta

Association des ventes directes

Association du Barreau canadien

Association médicale canadienne

Association médicale de l'Alberta

«Argyle Communications Inc.»

«Armstrong Entertainment»

Armstrong, Helen

Arnold, John

Arseneault, H. Guy, député

Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada

Association canadienne de cadeaux et d'accessoires

Association canadienne de distibutrices pour enfants

Association canadienne de soins à long terme

Association canadienne de l'immeuble

Association canadienne de l'industrie des boissons gazeuses

Association canadienne des automobilistes

Association canadienne des banquiers

Association canadienne des bijoutiers

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Association canadienne des détaillants en quincaillerie

Association canadienne des directeurs d'expositions

Association canadienne des fabricants de confiseries

Association canadienne des fabricants de produits chimiques

Association canadienne des fabricants de produits de quincaillerie et d'articles ménagers

Association canadienne des industries de l'alimentation animale

Association canadienne des producteurs d'acier

Association canadienne des produits de bureau

Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires

ANNEXE C

Liste des mémoires

«ABCO Industries Limited»

Abramowitx, Michael

«Accounting Solutions Co. (ASC)»

ACEF Centre

«ACME Enterprises»

Adams, Peter, député

Agence de voyage Time

«Aikman Trailers Sales Ltd.»

Akbar, Hamid

Albert Munz et associé limitée

«Alberta, Provincial Treasurer»

«Alberta Urban Municipalities Association»

Albrecht, Dalton

Allaire, Jean-Pierre

Allen, Barry

«Allen-Corner Group Ltd.»

Alliance canadienne des associations touristiques

«Alps Creek Simmentals»

Anielski, Marc

«APEX Customs and Business Consultants Ltd.»

«Arbor Capital Inc.»

«Architects Association of Prince Edward Island»

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
À titre individuel Dennis Mills, député Donald Beach Michael Raggett Patricia Raggett Beryl Gaffney, députée L'hon. Charles Caccia, député Walt Lastewka, député Ronald J. Duhamel, député Marlene Cowling, députée	42	Le jeudi 28 avril 1994
À titre individuel Susan Whelan, députée Grant Hill, député Wayne Easter, député Jack Anawak, député Judy Bethel, députée Jim Jordan, député Mark Assad, député Maggie Mavromatis pour Carolyn Parrish, députée	43	Le lundi 2 mai 1994
Coalition sur le remplacement de la TPS Alasdair McKichan, président John F.T. Scott, membre Debra S. Ward, membre David C. Adams, membre	44	Le lundi 9 mai 1994
«Lindquist Avey Macdonald Baskerville, Forensic Accountants» Robert M. Macdonald, directeur Rod Stamler, directeur Mario Possamai, enquêteur principal	44	Le lundi 9 mai 1994

TOTAL: 489

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Certified General Accountants Association of Canada» Jean Précourt, vice-président, président du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire Eric G. Owen, membre du Comité d'étude de la politique fiscale et budgétaire Bruce W.J. MacDonald, avocat, conseiller en affaires gouvernementales	40	Le mardi 26 avril 1994
Congrès du travail du Canada Dick Martin, secrétaire-trésorier Andrew Jackson, économiste sénior	40	Le mardi 26 avril 1994
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants Carl Gillis, président national Derek Carlisle, coordonnateur des relations avec le gouvernement	40	Le mardi 26 avril 1994
Chambre de commerce de Thunder Bay Dawn Powell, présidente élue Rebecca Johnson, directrice exécutive	40	Le mardi 26 avril 1994
À titre individuel Joseph R. Potvin	40	Le mardi 26 avril 1994
«Accounting Solutions Co.» Kate Snyder, associée Joanne H. Crowe, associée	40	Le mardi 26 avril 1994
À titre individuel Jag Bhaduria, député Jake Hoeppner, député Rose-Marie Ur, députée Philip Mayfield, député Pat O'Brien, député John Maloney, député Sénateur Herbert O. Sparrow Peter Adams, député Fred Mifflin, député John Richardson, député Tony Ianno, député Harold Culbert, député John Bryden, député L'hon. Ethel Blondin-Andrew, députée Dianne Brushett, députée	41	Le mercredi 27 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Funerary Industry» David Rouse, comptable agréé Gary Carmichael, vice-président «Arbor Capital Inc.» Doug Irving «Operations Controller» «The Loewen Group Inc.» Melisa Chow, contrôleur «Service Corporation International Limited»	40	Le mardi 26 avril 1994
Corporation fédérale commerciale Sergio Borja, «Dealer», «Federal Commercial Metals & Co.»	40	Le mardi 26 avril 1994
Alliance canadienne des associations touristiques Tom Reilly, directeur exécutif Douglas Crozier, avocat et notaire Heifetz, Crozier & Schelew Helen Rheaume, «Voyageur Travel Services»	40	Le mardi 26 avril 1994
Association canadienne des directeurs d'exposition Garry Siskos, C.A., président, Relations gouvernementales	40	Le mardi 26 avril 1994
«Makivik Corporation» Simeonie Nalukturuk, présidente Joseph Padlayat, adjoint exécutif à la présidente Peter Adams, trésorier Victor Mesher, adjoint au trésorier Eileen Klinkig Studli, directeur des investissements Luc Lacombe, adjoint au président «Kativik Regional Government» Hani Ackad, consultant «Kativik Regional Government»	40	Le mardi 26 avril 1994
Hameau de Sanikiluaq Greg Kazakoff, agent d'administration exécutif	40	Le mardi 26 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Institut national canadien pour les aveugles Jim Sanders, président	39	Le lundi 25 avril 1994
Association nationale des collèges de carrières Paul Kitchin, directeur exécutif Lorraine Lush, présidente Jean Cloutier, directeur	39	Le lundi 25 avril 1994
Chambre de commerce de Baffin Brian McLeod, ancien président	39	Le lundi 25 avril 1994
«Molly Maid International Inc.» Jim MacKenzie, président	39	Le lundi 25 avril 1994
«Canadian Research Committee on Taxation» Frank Peddle, directeur de la recherche Ben Sevack, président	39	Le lundi 25 avril 1994
«Association of Iroquois Indians» Doug Maracle, grand chef William Tooshkenig, directeur général Chris McCormick, coordinateur du groupe anti-TPS	39	Le lundi 25 avril 1994
Groupement TVQ Outaouais Nicole Leblanc, coordonnatrice régionale	39	Le lundi 25 avril 1994
«Canadian Taxpayers Federation» Jason Kenney, directeur national Paul Paqnuelo, directeur de l'Ontario	40	Le mardi 26 avril 1994
Association canadienne de soins à long terme Sharon Sholzberg-Gray, directrice exécutive	40	Le mardi 26 avril 1994
Association canadienne des fabricants de confiseries Carol Hochu, présidente Greg Barratt, président «Leaf Canada Inc.» Arthur Soler, président Neilson Cadbury Ltée	40	Le mardi 26 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Association étudiante de l'Université de l'Î.-P.-É. Tara O'Connor, vice-présidente Bruce Davison, président, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants	38	Le vendredi 22 avril 1994
Fédération des municipalités de l'Île-du-Prince-Édouard Aquinas Ryan, président Lisa Doyle-MacBain, directrice générale	38	Le vendredi 22 avril 1994
Chambre de commerce de la région de Greater Charlottetown Harvey G. MacKinnon, directeur général Ray Murphy, président	38	Le vendredi 22 avril 1994
Association des architectes Wilfred Lawrence, président	38	Le vendredi 22 avril 1994
Municipalité de St. Eleanors Emmett Kelly, président	38	Le vendredi 22 avril 1994
Chambre de commerce de Whitby Rob Morris, ancien directeur	39	Le lundi 25 avril 1994
«Food Services Industry» James E. Graham, président et chef de la direction, Versa Services Ltée Robert E. Boone, premier vice-président et secrétaire, Versa Services Ltée Ian Mackay, président, Scott's Hospitality Inc. Michael Bregman, président du Conseil d'administration, MMMuffins Ltée	39	Le lundi 25 avril 1994
«Arctic College» Wayne Ludman	39	Le lundi 25 avril 1994
«Coalition of Transportation Associations and Carriers» Howard Goldberg, vice-président et secrétaire, «The Air Transport Association of Canada» Laura Kilgour, directeur général «The Canadian Trucking Association» Pierre Milot, gérant, «Commodity Taxes and Customs, CN Rail the Railway Association of Canada» David Long, directeur général «The Canadian Bus Association»	39	Le lundi 25 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Steers Insurance Limited» Brendan F. Paul, président Brian Flemming, contrôleur financier	37	Le jeudi 21 avril 1994
«Insurance Brokers Association of Newfoundland» Tom P. Hickey, président	37	Le jeudi 21 avril 1994
«Kennedy Family Drugs» Tom Kennedy, pharmacien	37	Le jeudi 21 avril 1994
«C & W Industrial Fabrication & Marine Equipment Ltd.» Terry Crane, président Fern Burke, gérant du bureau	37	Le jeudi 21 avril 1994
Ville de St. John's Ray O'Neill, membre du Conseil Nathan C. Barrett, directeur, Services comptables	37	Le jeudi 21 avril 1994
Association de l'immeuble de l'Î.-P.-É. J. Earle Arsenault, directeur général Jane Brewster, vice-présidente	38	Le vendredi 22 avril 1994
Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard Philip Brown, président Anne Boswall, directrice Barry Cudmore, vice-président	38	Le vendredi 22 avril 1994
Association de l'industrie touristique de l'Î.-P.-É. Jim Larkin, directeur général Don Cudmore, trésorier	38	Le vendredi 22 avril 1994
Association de l'entreprise du centre-ville de Summerside Edward P. Gaudet, président	38	Le vendredi 22 avril 1994
Association des marchands de Confederation Court Mall Ruth Muldrew, directrice	38	Le vendredi 22 avril 1994
À titre individuel Anthony Miller	38	Le vendredi 22 avril 1994
Association des optométristes Dr Dave McKenna, optométriste Dr Jane Toombs, optométriste	38	Le vendredi 22 avril 1994
Ville de Kensington Maire Doug Doncaster		

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«The Book Room Ltd.» Charles P. Burchell, président et directeur	36	Le mercredi 20 avril 1994
«Association of Atlantic Women Business Owners» Madonna Spinazola, vice-présidente	36	Le mercredi 20 avril 1994
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants Robin MacKinnon, représentant(e) de la Nouvelle-Écosse de l'Exécutif national Allison Young, présidente, Fédération des étudiantes et étudiants de la Nouvelle-Écosse	36	Le mercredi 20 avril 1994
«Focal Technologies Inc.» Normand Bagnald, contrôleur	36	Le mercredi 20 avril 1994
«Sackville Senior Citizens Club» Dorothy Linkletter, ancienne présidente Leaman Doherty, président, Comité des finances Lee Lowerison, trésorier	36	Le mercredi 20 avril 1994
Fédération des municipalités de la Nouvelle-Écosse John Coady, président	36	Le mercredi 20 avril 1994
L'hon. Winston Baker, ministre des Finances, Province de Terre-Neuve	37	Le jeudi 21 avril 1994
«Newfoundland Home Builders Association» Rod Parsons, président Garnet Kindervater, président du Conseil provincial Jack Parsons, trésorier	37	Le jeudi 21 avril 1994
«Newfoundland & Labrador Pensioners and Senior Citizens Federation» Don Holloway, secrétaire, Fédération de la Terre-Neuve, et vice-président Fédération nationale	37	Le jeudi 21 avril 1994
«Community Services Council» Penelope M. Rowe, directrice éxécutive	37	Le jeudi 21 avril 1994
Chambre de commerce de Mount Pearl Paul Bradbury, directeur exécutif	37	Le jeudi 21 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Regroupement des cabinets de courtiers d'assurance du Québec André Bois, avocat, Tremblay, Bois, Mignault, Duperrey & Lemay Michel Masson, courtier d'assurances associé	34	Le lundi 18 avril 1994
L'hon. Allan E. Maher, ministre des Finances, Province du Nouveau-Brunswick	35	Le mardi 19 avril 1994
Fédération du travail du Nouveau-Brunswick John McEwen, président Florence Robart, adjointe exécutive	35	Le mardi 19 avril 1994
Ville de Fredericton Gordon Skead, sous-maire Marvin Grant, trésorier de la Ville	35	Le mardi 19 avril 1994
«Maritime Supermarkets Ltd.» Wayne Wamboldt, président	35	Le mardi 19 avril 1994
«First Realty Company of New Brunswick» Gerard Daly, président	35	Le mardi 19 avril 1994
Chambre de commerce de Fredericton Ken McLeod, président	35	Le mardi 19 avril 1994
«Distribution Levesque Vending» Réjean Landry, président et directeur général	35	Le mardi 19 avril 1994
Association des courtiers d'assurances de la Nouvelle-Écosse Randy MacEachern, président Roger Middleton, directeur exécutif Heather A. Winters, directrice exécutive.	36	Le mercredi 20 avril 1994
Ville de Halifax Patrick Pottie, sous-maire Bernard G. Smith, directeur des Finances et trésorier de la Ville	36	Le mercredi 20 avril 1994
Chambre de commerce de Dartmouth Vincent Marsh, vice-président	36	Le mercredi 20 avril 1994
«Canadian Pensioners Concerned Inc.» Rex Guy, directeur régional, Région de la Nouvelle-Écosse, Association nationale des retraité(e)s fédéraux	36	Le mercredi 20 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec Roger Beaudoin, coordonnateur, Comité sur la fiscalité Richard Dagenais, recherchiste	34	Le lundi 18 avril 1994
Raymond, Chabot, Martin, Paré—Comptables agréés Alain Lavigne, partenaire Daniel Gosselin, directeur, Service de fiscalité	34	Le lundi 18 avril 1994
Association des restaurateurs du Québec Guy Poucant, président Jacques Gariépy, vice-président Richard Leblanc, agent d'information et de liaison	34	Le lundi 18 avril 1994
Union des producteurs agricoles Claude Lafleur, secrétaire-général Charles Félix Ross, économiste agricole Yvon Proulx, économiste en chef	34	Le lundi 18 avril 1994
Association des détaillants en alimentation du Québec Carole Fortin, directrice, Affaires légales et corporatives	34	Le lundi 18 avril 1994
Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec Inc. Conrad Mathieu, directeur général C. Roger Turgeon, relationniste	34	Le lundi 18 avril 1994
Association québécoise des entreprises adaptées Gabriel Tremblay, directeur général Gilles D'Amours, directeur général Le Groupe Prosac Inc. Robert W. McNamara, directeur général Les Contenants Poly-Thèmes Inc.	34	Le lundi 18 avril 1994
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec Renée Dauphinais, présidente René Pagé, secrétaire et directeur général	34	Le lundi 18 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Ska-Hiish Holdings» Arthur Manuel, président Robert Manuel, directeur Beverly Manuel, directrice	33	Le vendredi 15 avril 1994
À titre individuel Robert Clark, professeur émérite	33	Le vendredi 15 avril 1994
«B.C. Trucking Association» Neil Wooliams, président, West Rim Express Lines Ltd. Rob Weston, directeur général	33	Le vendredi 15 avril 1994
«Business Council of British Columbia» Jerry Lampert, président et directeur en chef Jock Finlayson, vice-président Politiques et analyse	33	Le vendredi 15 avril 1994
Chambre de commerce de la Colombie-Britannique Dean Cooper, président Jim Thompson, 2e vice-président et président du Comité sur le développement économique Carole Didier, directrice présidente du Comité des finances et des fiscalités	33	Le vendredi 15 avril 1994
«Retail Merchants' Association of British Columbia» John Zaplatynsky, président Ed DesRoches, vice-président Mark Startup, président	33	Le vendredi 15 avril 1994
«Real Estate Board of Greater Vancouver» Karen Monsarrat Ray Nelson, adjoint exécutif	33	Le vendredi 15 avril 1994
«Urban Development Institute» Fred Bucci, président Bruce Flexman, consultant	33	Le vendredi 15 avril 1994
Chambre de commerce de Kitsilano Bill Hallam	33	Le vendredi 15 avril 1994
Association des sexologues du Québec Normande Couture, présidente	34	Le lundi 18 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Status of Women Council of N.W.T.» Lynn Brooks, directrice exécutive	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Edmonton Northlands» Jim Woronuik, deuxième vice-président Maureen McGuinness, gérante Département de l'administration	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Native Women's Association of Northwest Territories» Riki Sato, directeur exécutif Edna Bjornson, vice-présidente	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Edmonton Food Bank» Marjorie Bencz, directrice exécutive	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Alberta Association of Social Workers» Margaret Duncan, directrice exécutive	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Social Justice Commission of the Roman Catholic Archidiocese of Edmonton» Elizabeth Reid, coordonnatrice	32	Le jeudi 14 avril 1994
Ville de Calgary Al Duerr, maire Michael Facey, direceur, Affaires intergouvernementales	32	Le jeudi 14 avril 1994
Chambre de commerce d'Edmonton Ken Haywood, président du Conseil d'administration Fred Windwick, président	32	Le jeudi 14 avril 1994
À titre individuel Terry Hlady, contracteur/rénovateur	32	Le jeudi 14 avril 1994
Ministère des Finances du Yukon Ray Hayes, sous-ministre adjoint Opérations financières	33	Le vendredi 15 avril 1994
«Tourism Victoria» Lorne Whyte, directeur exécutif Bruce MacMillan, directeur des opérations «Tourism Vancouver»	33	Le vendredi 15 avril 1994
Chambre de commerce du «Greater Victoria» Myrna Borleske, conseillère	33	Le vendredi 15 avril 1994
«Victoria Home Builders Association» Dom Piluso, président	33	Le vendredi 15 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Saskatchewan Ambulance Association» Michael Androsoff, C.A., consultant	31	Le mercredi 13 avril 1994
«Downtown Chaplaincy and the Church in Society Committee of Regina Presbytery» Rev. Robert Gay, «Downtown Chaplain» Bonnie Morton, personnel Sheila Hohne, présidente	31	Le mercredi 13 avril 1994
Chambre de commerce de Prince Albert Patrick Lane, directeur	31	Le mercredi 13 avril 1994
Chambre de commerce de la Saskatchewan Peter Stephen, président	31	Le mercredi 13 avril 1994
«Saskatchewan Arts Alliance» Lisa Simmermon, administrateur.	31	Le mercredi 13 avril 1994
Chambre de commerce de Saskatoon Dwight Percy, directeur exécutif	31	Le mercredi 13 avril 1994
«Saskatchewan Meat Processors Association» Larry Brossart, président antérieur Jak Schumacher, président	31	Le mercredi 13 avril 1994
L'hon. James Dinning, M.A.L., trésorier provincial, Province de l'Alberta	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Northwest Territories Federation of Labour» Jim Evoy, président	32	Le jeudi 14 avril 1994
Chambre de commerce de l'Alberta Michael Birdsell, président	32	Le jeudi 14 avril 1994
À titre individuel Ian McDougall, Architecte	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Professional Corporation» A.H. Cetinski, C.A.	32	Le jeudi 14 avril 1994
«Edmonton Federation of Community Leagues» Bill Maxim, président Clive Bright, secrétaire	32	Le jeudi 14 avril 1994
Nation Déné Bill Erasmus, chef national; Jerry Paulette, chef, «Salt River First National», N.W.T.	32	Le jeudi 14 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Watertown Inc. Juanita Cousins, secrétaire de la compagnie Lida Kondratuk	30	Le mardi 12 avril 1994
«Randall Homes» Barbara Anderson	30	Le mardi 12 avril 1994
Université de Manitoba Ruben Bellan, professeur honoraire Faculté d'économie	30	Le mardi 12 avril 1994
«Manitoba Anti-Poverty Organization» Marguerite Lindsay, membre exécutif du Conseil d'administration	30	Le mardi 12 avril 1994
«Manitoba Library Association» Jim Blanchard, président	30	Le mardi 12 avril 1994
«Manitoba Women's Institute» Lois Neabel, présidente Laurie Potovsky-Beachell, membre du Conseil d'administration	30	Le mardi 12 avril 1994
«Brandon Souris Coalition» Darryl Ritchie, président Larry Dawson, vice-président Administration et finance Université de Brandon Brian Martineau, ancien président	30	Le mardi 12 avril 1994
«Citizens Coalition on Gambling Directions» Les Landry, président	30	Le mardi 12 avril 1994
Association des étudiants de l'Université de Winnipeg Jim Heber, président	30	Le mardi 12 avril 1994
«Cosmopolitan Industries and Cosmopolitan Golf Canada Ltd.» James Gillis, vice-président de «Cosmopolitan Industries Ltd.» et directeur de «Cosmopolitan Industries Golf Canada Ltd.» Kay Fey, directrice exécutive de «Cosmopolitan industries Ltd.» Richard Stevenson, directeur exécutif de «Cosmopolitan Industries Ltd.» et directeur de «Cosmopolitan Industries Golf Canada Ltd.»	31	Le mercredi 13 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes Inc. Jim Witol, vice-président, Taxation Dianne Romano, directrice, «Corporate Taxation», «Mutual Life Assurance of Canada»	29	Le lundi 11 avril 1994
«Roger Swan Auto Centre» Roger Swan, président	29	Le lundi 11 avril 1994
«Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario» Patrick Dillon, président Joseph Duffy, directeur des affaires/secrétaire-trésorier	29	Le lundi 11 avril 1994
«Technology Development Task Force» Greg Warren, président	29	Le lundi 11 avril 1994
À titre individuel J.B. Wallace, homme d'affaire retraité	29	Le lundi 11 avril 1994
Fédération des associations des détaillants d'automobiles Murray Koch, Koch Lincoln Mercury—Edmonton, premier vice-président Ken Graydon, vice-président exécutif David Lyng, directeur des finances	29	Le lundi 11 avril 1994
À titre individuel Ron Gellatly	29	Le lundi 11 avril 1994
«Guelph Small and Medium Business Association» Michael Lazarakos	29	Le lundi 11 avril 1994
«Manitoba Restaurant and Foodservices Association» Jean Bilodeau, président Michael Moore, directeur exécutif	30	Le mardi 12 avril 1994
Corporation «Cleanworks» Dennis Dempsey, président	30	Le mardi 12 avril 1994
«Manitoba Society of Seniors» Ted Roxburgh, président Robert Lebenstein, trésorier Bertha Arnold, membre du Conseil d'administration Gilbert Paul, directeur	30	Le mardi 12 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Don't Tax Reading Coalition» Jacqueline Hushion, présidente Yvonne Sharp, ancienne présidente «Canadian Booksellers' Association» Karen Adams, directrice exécutive «Canadian Library Association» Roy MacSkimming, directeur des politiques, «Association of Canadian Publishers» Albert Lacroix, directeur, Association des fabricants canadiennes des formulaires Ian Smillie, président «Taxation Committee» «The Writers' Union of Canada» David Hunt, coordonnateur	28	Le jeudi 24 mars 1994
KPMG Peat Marwick Thorne Bruce Flexman, associé Maurice Arsenault, associé KPMG Poissant Thibault Salvatore M. Badali, associé Ron Robinson, vice-président «Canadian Facts»	28	Le jeudi 24 mars 1994
Association canadienne des automobilistes Michael McNeil, président Richard Godding, vice-président, Affaires publiques et de l'association David Leonhardt, directeur Service d'affaires publiques	28	Le jeudi 24 mars 1994
«Pickering Hydro» James Mason, président John Wiersma, directeur général Mary Killops, superviseur Comptes clients.	29	Le lundi 11 avril 1994
«Great Garage Sale» John Anga	29	Le lundi 11 avril 1994
«Toronto Real Estate Board» Carl Fox, vice-président Margaret Miller, membre du Conseil administratif Brian Smith, vice-président exécutif Bonnie Dowling, présidente, «Metropolitan Hamilton Real Estate Board»	29	Le lundi 11 avril 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Association des ventes directes Ross P. Creber, président Jack Millar, gérant partenaire, Bureau à Toronto, Thorsteinssons James Hunking, directeur des finances Amway of Canada Ltée Paul Rhodes, vice-président/contrôleur Tupperware Canada Ronald Begin, directeur, taxes de ventes KPMG Peat Marwick, Montréal Charles Snow, vice-président des finances Mary Kay Cosmetics Ltée	26	Le mercredi 23 mars 1994
Organisation nationale anti-pauvreté Lynne Toupin, directrice générale François Dumaine, directeur général adjoint	27	Le jeudi 24 mars 1994
Doane Raymond, comptables agréés Gerry Solursh, C.A., associé Karen Yull, C.A. directeur	27	Le jeudi 24 mars 1994
Association du barreau canadien Thomas B. Akin, LL.B., McCarthy Tétrault W. Jack Millar, LL.M., Thorsteinssons D. Blair Nixon, LL.B., Felesky Flynn Susan Zimmerman, LL.B., directrice Législation et réforme du droit Association du barreau canadien	27	Le jeudi 24 mars 1994
«Multi-Employer Benefit Plan Council of Canada» Bill Anderson, président Brian Foote, trésorier Murray Gold Koskie and Minsky Derrick Manson, directeur, Bureau de recherche canadien «United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America»	28	Le jeudi 24 mars 1994
Conseil canadien du commerce de détail Alasdair J. McKichan, président Peter Woolford, vice-président Politiques	28	Le jeudi 24 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Fédération canadienne des épiciers indépendants John F.T. Scott, président François Goulet, membre Omer Moncion, membre	25	Le mardi 22 mars 1994
Rubinovich, Newton, comptables agréés Lionel Newton	25	Le mardi 22 mars 1994
Institut des comptables agréés du Canada Michael H. Rayner, FCA, président Allan Taitz, C.A., CMA, président Comité sur les impôts indirects Nancy Harley, membre, Comité sur les impôts indirects	26	Le mercredi 23 mars 1994
Sodarcan Inc. Gilles P. Grenier, vice-président exécutif Finances et trésorier Pierre Lanteigne, C.A., vice-président Contrôle	26	Le mercredi 23 mars 1994
Association des manufacturiers du Canada Glen Pye, président, Comité de la taxe produit de l'AMC Eric G. Owen, directeur, Affaires financières et fiscalité	26	Le mercredi 23 mars 1994
Fédération canadienne de l'agriculture Jack Wilkinson, président Yves Leduc, analyste de politiques Sally Rutherford, directeur exécutif	26	Le mercredi 23 mars 1994
Association des consommateurs du Canada Rosalie Daly Todd, directrice exécutive Robert R. Kerton, Ph.D., professeur en sciences économiques	26	Le mercredi 23 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Conseil canadien de la distribution alimentaire John F. Geci, président et chef de la direction Michel Nadeau, vice-président, Affaires publiques et services aux membres Rick Mavrinac, vice-président, Taxation Loblaws Companies Ltd. Bruce MacDonald, directeur, Taxe à la consommation, Provigo Distribution Inc.	24	Le lundi 21 mars 1994
Université de Toronto Tom Wilson	24	Le lundi 21 mars 1994
«Periodical Marketers of Canada» Jack Shapiro, président, Comité des affaires publiques Ray Argyle, directeur exécutif	24	Le lundi 21 mars 1994
Association des banquiers canadiens Allan Cooper, premier vice-président et trésorier Michel Landry, vice-président, Fiscalité Banque Laurentienne du Canada Andrew Kenyon, premier vice-président Fiscalité, CIBC Barbara Amsden, directrice Affaires financières	25	Le mardi 22 mars 1994
«Timagami Financial Services Ltd.» Don Blenkarn	25	Le mardi 22 mars 1994
Association canadienne des détaillants en quincaillerie Richard Graydon Card, président, Conseil d'administration de l'ACDQ Richard Carson, vice-président, Conseil d'administration de l'ACDQ Thomas M. Ross, directeur exécutif John J. Finlay, vice-président exécutif	25	Le mardi 22 mars 1994
Association canadienne des professeures et professeurs Alan Andrews, président Gordon Piché, directeur exécutif intérimaire Robert Léger, Relations avec les agents du gouvernement	25	Le mardi 22 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Syndicat national des cultivateurs Carol Masse, vice-présidente Frank Breault, directeur	22	Le mercredi 16 mars 1994
Chambre de commerce du Canada Robert Westlake, contrôleur des taxes Taxes fédérales et provinciales Sears Canada Inc. Catherine McCutcheon, associé Arthur Anderson & Co. Timothy Reid, président	23	Le jeudi 17 mars 1994
Conseil canadien des chefs d'entreprises Thomas d'Aquino, président et chef d'entreprise George Skinner, vice-président Recherches et politiques Sam Boutziouvis, associé principal	23	Le jeudi 17 mars 1994
Association des hôpitaux du Canada Robert Smith, président, Conseil d'administration Carol Clemenhagen, présidente Tim Julien, vice-président	23	Le jeudi 17 mars 1994
Fédération canadienne des municipalités Ron Hayter, président James Knight, directeur exécutif Mike Facey, directeur Affaires intergouvernementales pour la ville de Calgary	24	Le lundi 21 mars 1994
«Retail Task Force» (Dylex Ltée) Wilfrid Posluns, président, Dylex Ltée Harold Chamara, vice-président Planification et taxes Michael Sherman, «Strategic Planning Coordinator» Dylex Ltée.	24	Le lundi 21 mars 1994
Fédération des associations coopératives d'économie familiale du Québec Ronald O'Narey, conseiller budgétaire	24	Le lundi 21 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Association médicale canadienne Richard J. Kennedy, président Colin McMillan, président du conseil d'administration Léo-Paul Landry, secrétaire général Bill Tholl, directeur Bruce Flexman, consultant	21	Le mardi 15 mars 1994
«Canadian Jewellers Association» Peter Herbin, président James Biss, directeur général Pierre Akkellan, vice-président Rob McInnes directeur exécutif	21	Le mardi 15 mars 1994
«Canada Trust» Alan Wheable, vice-président adjoint	21	Le mardi 15 mars 1994
Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises Rick O'Neill, président, St. John's (Terre-Neuve) Marcel Rainville, ancien président Montréal (Québec) Brian Caldwell, directeur exécutif Etobicoke (Ontario) Michael Edmonds, directeur des affaires publiques, Etobicoke (Ontario)	22	Le mercredi 16 mars 1994
Société canadienne des courtiers en douane Ron Ursan, président du Conseil d'administration Keith LeBrun, secrétaire-trésorier Art Parry, président, Comité permanent sur la politique et la gestion du commerce extérieur Carol West, présidente	22	Le mercredi 16 mars 1994
Coalition des organisations nationales bénévoles John McCrea, président Rose Potvin, directeur exécutif	22	Le mercredi 16 mars 1994
Union douanes accise Mansel R. Legacy, président national Wayne Mercer, vice-président national Victor Dumesnil, vice-président national	22	Le mercredi 16 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Université de Waterloo Wayne Thirsk	17	Le mercredi 9 mars 1994
Stikeman Elliott Michel Coderre	17	Le mercredi 9 mars 1994
MacMillan Binch Dalton Albrecht	17	Le mercredi 9 mars 1994
Institut Fraser Michael Walker	17	Le mercredi 9 mars 1994
Osler, Hoskin & Harcourt Blake Murray	17	Le mercredi 9 mars 1994
Raymond, Chabot, Martin, Paré Comptables Yvon Cyrenne	17	Le mercredi 9 mars 1994
Heenan Blaikie Jean Potvin	17	Le mercredi 9 mars 1994
Bureau d'assurance du Canada George D. Anderson, président Paul Kovacs, vice-président, Élaboration des politiques Denis Brown, associé, Ernst & Young	19	Le jeudi 10 mars 1994
Association des exportateurs canadiens Mark Drake, président Jim Moore, vice-président, Politiques Mel Hanna, conseiller principal aux affaires commerciales Larry Duffield, vice-président Relations gouvernementales	19	Le jeudi 10 mars 1994
Association canadienne des constructeurs d'habitations Ted Bryk, président Bruce Clemmenson, premier vice-président John Kenward, directeur des opérations	19	Le jeudi 10 mars 1994
Des Entreprises ACME Daniel Renaud, président Bernard Renaud, directeur Communications	20	Le lundi 14 mars 1994
Association des industries de l'automobile du Canada Dean H. Wilson, président Wayne Matheson, consultant	20	Le lundi 14 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
«Motor Vehicle Manufacturers Association» David Adams, directeur, Développement des politiques, Motor Vehicle Manufacturers Association Ken McInnis, directeur du revenu d'impôt Chrysler Canada Ltd. Bob Murray, conseiller principal, General Motors of Canada Limited Jack Holman, Superviseur »Auto Trade and Customs» Ford Motor Company of Canada Limited Neil Macdonald, gérant, Relations gouvernementales, General Motors of Canada Limited	16	Le mardi 8 mars 1994
Peat Marwick Thorne Jean-Pierre Allaire Bruce Flexman	17	Le mercredi 9 mars 1994
Price Waterhouse Robert D. Brown	17	Le mercredi 9 mars 1994
Ernst & Young Satya Poddar	17	Le mercredi 9 mars 1994
À titre individuel Cheryl Knebel, C.A.	17	Le mercredi 9 mars 1994
Université de la Colombie-Britannique Jonathan Kesselman	17	Le mercredi 9 mars 1994
Université de l'Alberta Roger Smith, Faculté des affaires	17	Le mercredi 9 mars 1994
Université de York Neil Brooks	17	Le mercredi 9 mars 1994
Université de l'Ouest de l'Ontario Jim Davies	17	Le mercredi 9 mars 1994
Fraser & Beatty Rick Kesler	17	Le mercredi 9 mars 1994
Tory Tory DesLauriers & Binnington Stephen Richardson	17	Le mercredi 9 mars 1994
Fraskin Campbell Godfrey Steven D'Arcy	17	Le mercredi 9 mars 1994
Cassels Brock & Blackwell Samuel Slutsky, C.P.	17	Le mercredi 9 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Caledon Institute of Social Policy Ken Battle, président Sherri Torjman, associé en politique	14	Le mercredi 2 mars 1994
Association des manufacturiers du Québec Richard Le Hir, président Eric Hubar Meunier, directeur Recherche et analyse	15	Le lundi 7 mars 1994
«Municipal Electric Association» George Hostick, président Carl Anderson, ancien président I.H. (Tony) Jennings, directeur administratif Mark Datars, Ottawa Hydro	15	Le lundi 7 mars 1994
Université de Colombie-Britannique Jonathan Kesselman	16	Le mardi 8 mars 1994
Institut canadien des compagnies immobilières publiques Ronald A. Daniel, directeur exécutif Paul Quigley, directeur, «Brookfield Development Corporation» Jim Hutchison, vice-président, Taxation Bramalea Limitée	16	Le mardi 8 mars 1994
Association canadienne de l'immeuble Patricia Verge, présidente Gary Schnarr, président élu Pierre Beauchamp, vice-président directeur Sara Nixon C.A., directeur en chef	16	Le mardi 8 mars 1994
Fédération canadienne des entreprises indépendantes John Bulloch, président Catherine Swift, premier vice-président Affaires législatives Pierre Cléroux, vice-président, Québec	16	Le mardi 8 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Institut canadien de recherche sur le tourisme Christopher Beckman, associé de recherche principal	10	Le mercredi 23 février 1994
Centrale des caisses de crédit du Canada Gary Rogers, directeur, Taxation et Projets spéciaux Bill Knight, vice-président Affaires gouvernementales	12	Le jeudi 24 février 1994
Coalition de groupes intéressés sur le remplacement de la TPS Barbara Amsden, directrice, Affaires financières, Association des banquiers canadiens Neil Macdonald, directeur, Relations avec les pouvoirs publics, Marketing et politiques commerciales, General Motors du Canada, La Société des fabricants de véhicules à moteur Alasdair McKichan, président, Le Conseil canadien du commerce de détail	12	Le jeudi 24 février 1994
Groupe Coinamatic ltée Ian M. Wills, président Yvon Deschamps, administrateur	13	Le mardi 1er mars 1994
Institut Fraser Michael Walker, directeur exécutif	13	Le mardi 1er mars 1994
Association de courtiers d'assurance du Canada Brent Gilbert, président Gordon Sutherland, membre du Comité de taxation Joanne Brown, directeur général	13	Le mardi 1er mars 1994
Raymond, Chabot, Martin, Paré Wagulh Boulos, comptable agréé Associé en vérification Yvon Cyrenne, comptable agréé Associé en fiscalité	14	Le mercredi 2 mars 1994
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires Mark Bromberg, président du Conseil CRFA Douglas Needham, président, CRFA	14	Le mercredi 2 mars 1994

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Direction générale des opérations de vérification du bureau du vérificateur général du Canada Shahid Minto, vérificateur général adjoint Nancy Cheng, directeur principal Jim Ralston, directeur principal	7	Le mercredi 16 février 1994
Board of Trade of Metropolitan Toronto G.E. (Ted) Hal, membre, Comité de la fiscalité, The Board of Trade of Metropolitan Toronto, et gérant Fiscalités, The Hudson's Bay Company Irene J. David, membre, Comité de la fiscalité, The Board of Trade of Metropolitan Toronto, et Associé, Taxe à la consommation, Ernst & Young	7	Le mercredi 16 février 1994
Canadian Organization of Small Business Inc. Cheryl Knebel, présidente, Comité de la fiscalité; et présidente «Cheryl M. Knebel Consulting Services» Donald R. Eastcott, directeur général et secrétaire général; et président, «Eadon Equities Companies Group»	7	Le mercredi 16 février 1994
One Voice Seniors Network Jean Woodsworth, présidente sortante et présidente du Comité de la recherche Andrew Aitkens, directeur de la recherche	9	Le lundi 21 février 1994
Goodman & Carr Wolfe Goodman, C.P., avocat	10	Le mercredi 23 février 1994
Association de l'industrie touristique du Canada Debra Ward, directeur général Michael Resch, directeur et propriétaire du »Emerson Duty Free Store» Peter Elmhirst, vice-président du Conseil et président du «Elmhirst's Resort»	10	Le mercredi 23 février 1994

ANNEXE B

Liste des témoins

Organisations ou particuliers	Fascicule	Date
Ministère des Finances Kevin Dancey, sous-ministre adjoint Direction de la Politique de l'impôt Samy Watson, directeur, Division de la taxe de vente et de l'impôt des particulie rs	2	Le mardi 8 février 1994
L'hon. Paul Martin **Ministre des Finances**	3	Le mercredi 9 février 1994
Ministère des Finances Kevin Dancey, sous-ministre adjoint Direction de la Politique de l'impôt Samy Watson, directeur, Division de la taxe de vente et de l'impôt des particuliers	3	Le mercredi 9 février 1994
L'hon. David Anderson **Ministre du Revenu national**	4	Le jeudi 10 février 1994
Ministère du Revenu national K.M. (Mike) Burpee, sous-ministre adjoint Accise - TPS Bill McCloskey, directeur général Politique et Législation	4	Le jeudi 10 février 1994
«Vancouver Board of Trade» Iain Harris, Chief Elected Officer, président et directeur en chef, AirBC Jill Bodkin, vice-président, associé Ernst & Young Wayne Nygren, secrétaire-trésorier président et directeur en chef B.C. Central Credit Union Darcy Rezac, directeur Brandt C. Louie, président, H.Y. LOUIE David McLean, président et directeur en chef, McLean Group of Companies	5	Le mardi 15 février 1994
Bureau du vérificateur général du Canada Denis Desautels, vérificateur général du Canada	7	Le mercredi 16 février 1994

Témoin :

B.C. Trucking Association

20. INDUSTRIE DES SERVICES FUNÉRAIRES

En vertu de la règle du seuil, plusieurs sociétés funéraires sont désignées institutions financières. La règle veut que toute personne ayant des revenus financiers dépassant a)10 p. 100 des recettes totales ou b) de plus de 10 millions de dollars l'année d'imposition précédente soit considérée comme une institution financière non régie par la loi. Dans ce cas, le crédit de taxe sur les intrants ne s'applique plus. Les sociétés funéraires se retrouvent dans cette catégorie parce qu'elles doivent inclure dans leurs recettes les revenus des fonds de fiducie. Or, comme ceux-ci sont régis par des lois provinciales, certains des témoins estiment que les revenus de ces fonds de fiducie devraient être exclus du calcul des recettes pour les fins de la règle du seuil.

Témoin :

Représentant de l'industrie des services funéraires

21. AUTOMOBILES D'OCCASION

Beaucoup de gens ont à tort l'impression qu'on ne paie pas de TPS sur les automobiles d'occasion achetées à un particulier, mais qu'il faut payer la taxe sur les voitures d'occasion achetées à un vendeur autorisé. Cette perception défavorise les vendeurs autorisés.

Témoins :

Roger Swan Auto Centre

Fédération des associations des détaillants d'automobiles du Canada

Chambre de commerce d'Edmonton

Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec

Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises

22. COLLÈGES PROFESSIONNELS

Contrairement aux universités, aux collèges et aux autres établissements publics, les établissements privés n'ont pas droit à la remise partielle de TPS sur les fournitures, le matériel et les autres services qu'ils achètent. Comme les frais de scolarité sont exonérés, ces établissements ne peuvent pas réclamer de crédits de taxe sur intrants.

Témoin :

National Association of Career Colleges

23. INDUSTRIE TOURISTIQUE

Les représentants de l'industrie touristique ont proposé plusieurs façons d'accélérer le traitement des remises de taxe aux touristes, notamment l'usage de bons numérotés et un plus grand recours aux remises au point de vente. Toute nouvelle méthode facilitant le versement des remises aux touristes pendant leur séjour au Canada pourrait contribuer à stimuler le tourisme.

Témoins :

Association de l'industrie touristique du Canada

Association des hôtels du Canada

Alliance canadienne des associations touristiques

Association canadienne des directeurs d'expositions

Association Frontières Hors Taxes

Tourism Victoria

Association canadienne de l'immeuble

Randall Homes (Winnipeg)

16. IMMEUBLES DE RAPPORT

On accorde une remise de TPS à l'égard des habitations neuves occupées par leur propriétaire, mais pas à l'égard des immeubles de rapport neufs privés (TPS de 7 p. 100 sur la valeur marchande). Cela influe sur les prix relatifs des habitations neuves occupées par le propriétaire et des immeubles de rapport neufs privés. En outre, comme il faut imposer des loyers relativement plus élevés pour rentabiliser la construction, cela influe sur les prix relatifs des immeubles de rapport privés et des immeubles de rapport sans but lucratif (comme les coopératives d'habitation).

Témoins :

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Prince Edward Island Real Estate Association

17. ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Seuls les groupes dont le financement provient à plus de 40 p. 100 du secteur public ont droit à une remise de 50 p. 100 de la TPS. Les ligues communautaires, par exemple, n'ont pas droit à une remise, car 5 à 15 p. 100 seulement de leur financement provient de sources gouvernementales. Le seuil de 40 p. 100 encourage les organismes à but non lucratif à continuer de dépendre des fonds publics et pourrait être considéré comme défavorisant les organismes qui se financent par d'autres moyens.

Témoin :

Edmonton Federation of Community League

18. INDIENS INSCRITS

Aux termes de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens*, les biens meubles des Indiens inscrits situés sur une réserve et les droits des Indiens sur une réserve ou des terres cédées échappent à la taxation fédérale. Sous le régime actuel, les autochtones doivent vivre dans une réserve et les produits ou services doivent être livrés à leur réserve pour échapper à la TPS. Les Indiens inscrits qui vivent en dehors des réserves doivent acquitter la TPS. Par exemple, les Dénés des T.N.-O. doivent acquitter la TPS parce qu'ils ne vivent pas dans des réserves. Certains témoins estiment que les Indiens inscrits devraient bénéficier d'une exonération à l'achat en se servant de certificats d'exonération similaires à ceux qui sont employés au niveau provincial. On a aussi signalé que les entreprises situées sur des réserves indiennes doivent acquitter la TPS sur tous leurs intrants, mais qu'elles ne perçoivent pas de TPS sur les ventes à des Indiens inscrits, ce qui leur cause des problèmes de trésorerie.

Témoins :

Nation déné

M. Ray Hayes (SMA, ministère des Finances, Yukon)

The Association of Iroquois and Allied Indians

Ska-Hiish Holdings Ltd. (C.-B.)

19. ASSURANCE DANS L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

Le régime fiscal des services financiers dans l'industrie du camionnage n'est pas uniforme. En général, les sociétés de camionnage achètent des polices d'assurance pour flotte couvrant leur propre matériel, de même que le matériel de leurs propriétaires-exploitants. Elles facturent à ces derniers un montant calculé au prorata pour recouvrer leurs coûts d'assurance. Bien que les primes d'assurance soient exonérées de la TPS, le montant facturé aux propriétaires-exploitants est taxable, car les sociétés de camionnage ne sont pas des «assureurs».

d'un régime spécial qui prend fin en 1994. Or, ces établissements affichent des coûts de production élevés en raison du matériel et des techniques spéciaux dont ils ont besoin pour aider les travailleurs handicapés à faire leur tâche. Avant l'instauration de la TPS, le gouvernement fédéral aidait ces établissements à soutenir la concurrence avec les fabricants classiques en les dispensant de l'obligation de percevoir et de remettre la TVF. Sous le régime de la TPS, ces établissements sont traités comme les autres fabricants, mais on leur avait accordé le droit de conserver la totalité de la TPS perçue en 1991, 75 p. 100 en 1992; 50 p. 100 en 1993; et 25 p. 100 en 1994, (par. 230.2(2) de la *Loi sur la taxe d'accise*). Après 1994, toute la TPS perçue doit être remise au gouvernement. Ces établissements ne pourront donc plus soutenir la concurrence et ne pourront plus offrir du travail aux personnes handicapées.

Témoins :

L'Association québécoise des entreprises adaptées

Cosmopolitan Industries Ltd. et *Cosmopolitan Industries Gold Canada Ltd. (Regina)*

13. COENTREPRISES ET SIMPLES FIDUCIES

Les compagnies immobilières ont tendance à recourir à des coentreprises et à des simples fiducies (dans lesquelles le fiduciaire se contente de détenir le titre de propriété et n'a aucune autre fonction). Il en résulte un certain flou et des problèmes complexes d'observation et d'application de la TPS. Ces problèmes ne sont pas particuliers au secteur de l'immobilier.

Témoin :

Institut canadien des compagnies immobilières publiques

14. HABITATIONS NEUVES

La remise à l'égard des habitations neuves peut être discriminatoire sur le plan régional parce que les prix moyens des terrains varient considérablement d'une région à l'autre. En outre, les seuils qui servent au calcul de la remise ne sont pas indexés pour refléter l'augmentation des prix des maisons.

Témoins :

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Victoria Home Builders Association

Toronto Real Estate Board

Hamilton Real Estate Board

Randall Homes (Winnipeg)

Urban Development Institute (Vancouver)

15. RÉNOVATIONS DE MAISONS

Actuellement, les rénovations importantes donnent droit à une remise de TPS. Concrètement cependant, une très faible proportion seulement du grand nombre des rénovations sont admissibles à une remise, car par «rénovation importante» on entend l'enlèvement ou le remplacement de tous ou presque tous les éléments originaux à l'exception des fondations, des murs extérieurs, des murs porteurs intérieurs, des planchers, des plafonds et des escaliers. Par conséquent, certains affirment qu'une bonne partie des rénovations effectuées passe dans l'économie souterraine parce que les propriétaires demandent aux entrepreneurs de travailler au comptant pour se soustraire à la TPS.

Témoins :

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Newfoundland & Labrador Home Builders Association

Victoria Home Builders Association

7. INTÉRÊT SUR LES REMBOURSEMENTS DE TPS

Le gouvernement impose des frais d'intérêt sur les sommes en souffrance à partir de la date d'échéance de la déclaration, tandis que l'intérêt qu'il verse sur les remboursements ne commence à courir que 21 jours après que Revenu Canada a reçu la déclaration.

Témoin :

Association des industries de l'automobile du Canada

8. EXPLOITANTS DE MACHINES DISTRIBUTRICES

Les exploitants de machines distributrices ne peuvent pas percevoir la TPS auprès de leurs clients, mais ils sont néanmoins tenus de remettre une partie de leurs recettes à Revenu Canada.

Témoins :

Canadian Association of Kiddie Vendors

Le Groupe Coinamatic ltée

Amusement Machine Operators of Canada

9. TAXES D'ACCISE

Les bijoux et l'essence sont assujettis à plus d'une taxe à la consommation fédérale. Abstraction faite de l'effet de cascade et de ses répercussions possibles sur l'économie souterraine, certaines de ces taxes peuvent entraîner une administration complexe.

Témoins :

Canadian Jewellers Association (taxe d'accise de 10 p. 100 sur les bijoux)

Association canadienne de l'automobile (taxe d'accise de 8,5 cents le litre sur l'essence)

B.C. Trucking Association

10. SOINS MÉDICAUX

Certaines catégories de professionnels de la santé sont exclues de l'Annexe V (fournitures exonérées) de la *Loi sur la taxe d'accise*. Ces professionnels doivent en conséquence percevoir la TPS sur leurs services. Cela peut les défavoriser sur le plan de la concurrence lorsqu'ils offrent des services qui sont aussi dispensés par d'autres professionnels de la santé dont les services sont exonérés.

Témoins :

Association des sexologues du Québec

Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec

11. SERVICES DE SANTÉ

Le régime fiscal des services d'ambulance et des soins médicaux de longue durée varie selon l'organisme qui offre les services (les administrations provinciales ont droit à une remise de 100 p. 100, les hôpitaux, à une remise de 83 p. 100, et les municipalités, à une remise de 57 p. 100, tandis que les fournisseurs privés n'ont aucune remise). La TPS empêche le secteur privé d'offrir ces services à des prix concurrentiels.

Témoins :

Saskatchewan Ambulance Association

Association canadienne de soins à long terme

12. TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Les établissements agréés qui fabriquent ou produisent des biens au Canada grâce au travail de personnes handicapées jouissent

3. FOURNISSEURS EXONÉRÉS

Certains fournisseurs de produits et de services exonérés peuvent être défavorisés sur le plan de la concurrence commerciale, car ils ne bénéficient d'aucun crédit pour la TPS acquittée sur leurs intrants.

Témoins :

Association des courtiers d'assurance du Canada (au sujet de l'assurance IARD)

Insurance Brokers' Association of Nova Scotia

Insurance Brokers' Association of Newfoundland

Regroupement des cabinets de courtiers d'assurance du Québec

Sodarcan Inc. (au sujet de l'assurance IARD)

Steers Insurance

Association canadienne de l'immeuble (les fournisseurs de loyers résidentiels ne peuvent répercuter l'augmentation des coûts en raison du contrôle des loyers)

Association canadienne des constructeurs d'habitations (voir ACI ci-dessus)

Association médicale canadienne (médecins de pratique privée)

4. RÉGIMES INTERENTREPRISES

Les régimes interentreprises (RIE) sont administrés par des fiduciaires et offrent de l'assurance frais médicaux (médicaments, hospitalisation, frais dentaires, assurance-invalidité), de l'assurance-vie, des régimes de pension et d'autres régimes comme des fonds de formation en fiducie à l'intention du personnel de deux employeurs ou plus. Les RIE servent généralement de petits employeurs. Ils permettent aux petites entreprises d'offrir les mêmes avantages que les grands employeurs. La TPS place un plus lourd fardeau fiscal sur les RIE que sur les régimes à employeur unique (REU), car l'administration d'un RIE par une fiducie est un service exonéré. La fiducie ne peut pas réclamer un crédit de TPS sur intrants à l'égard de la taxe acquittée sur les produits et services achetés pour administrer le RIE. Dans le cas des REU, les services administratifs sont considérés comme faisant partie des activités commerciales normales de l'employeur, et il est possible de réclamer un crédit de taxe sur les intrants. Par conséquent, les entreprises qui ont recours à un RIE peuvent être défavorisées par rapport aux grandes compagnies qui administrent leur propre régime.

Témoin :

Multi-Employer Benefit Plan Council of Canada

5. EXONÉRATION DE PETIT FOURNISSEUR

L'exonération de petit fournisseur peut défavoriser les gros exploitants dans les secteurs d'activité dominés par de petits fournisseurs.

Témoins :

Le Groupe Coinamatic ltée

Cleanworks Corporation

Molly Maid International

6. IMPORTATIONS

On impose de fortes contraintes financières à l'égard de l'importation de produits par rapport aux ventes intérieures de produits par l'obligation de verser une garantie de paiement et de remettre la taxe plus tôt.

Témoin :

Société canadienne des courtiers en douane

ANNEXE A

PROBLÈMES PARTICULIERS CONCERNANT LA TPS

Durant l'étude de la TPS, beaucoup de particuliers et de représentants de divers groupes ont signalé au Comité certaines particularités de la TPS et lui ont fait part des répercussions qu'a sur eux le régime actuel de taxe de vente. Faute de temps, le Comité n'a pas pu étudier ces questions avec toute l'attention qu'elles méritent, ni formuler des recommandations à leur sujet. Le Comité pense en outre que seul le nouveau régime de taxe de vente sur lequel on s'entendra peut-être éventuellement permettra de remédier à certains des problèmes soulevés. Nous avons donc choisi de les soumettre au gouvernement comme elles nous ont été présentées, en vue d'une analyse ultérieure plus poussée.

Abstraction faite de l'objet même de ces représentations, le Comité recommande que le gouvernement fasse faire de plus amples études et consultations pour répondre à ces préoccupations et aux problèmes qui pourraient être signalés ultérieurement par des citoyens qui n'ont pas eu la possibilité de communiquer avec nous.

Le Comité se rend bien compte qu'aucun régime fiscal—en fait aucun programme ni aucune mesure du gouvernement dans quelque domaine que ce soit—ne peut satisfaire pleinement tous les citoyens, tout le temps. Cela dit, le Comité est conscient du fait que, bien souvent, l'ensemble du régime fiscal est crédible dans la mesure où il est perçu comme équitable par les contribuables. En matière fiscale, le caractère pratique d'une mesure doit souvent passer avant la perfection. Nous recommandons instamment que l'on tienne compte de ces préoccupations dans un esprit d'ouverture et d'équité tout au long du processus continu d'amélioration du régime fiscal.

1. MANDATAIRES

Les mandataires canadiens qui vendent des produits pour le compte de non-résidents doivent ajouter la TPS à la commission qu'ils facturent à leurs clients. Les produits sont ensuite taxés lorsqu'ils entrent au Canada, alors que la valeur de ces produits comprend la commission du mandataire. Il s'ensuit une double taxation de la commission. Les mandataires canadiens sont souvent forcés d'absorber la taxe.

Témoins :

Board of Trade of Metropolitan Toronto

Association du Barreau canadien

2. SERVICES AUX NON-RÉSIDENTS

Un nombre limité de services offerts à des non-résidents ne sont pas détaxés (certains services d'experts-conseils et services professionnels). Or, dans de nombreux cas, ces services sont fournis à des entreprises qui peuvent s'inscrire pour les fins de la TPS. Beaucoup de compagnies non résidantes s'inscrivent à la seule fin de réclamer un crédit à l'égard de la taxe versée au fournisseur canadien.

Témoin :

Association du Barreau canadien

province où les biens et les services sont consommés. Le Comité reconnaît que cette méthode risque d'inciter les consommateurs à profiter des différences de taux, mais peut-être pas plus qu'ils ne le font aujourd'hui avec les taxes de ventes provinciales.

LES COÛTS DE LA TRANSITION À LA TVA NATIONALE

Comme il a déjà été dit, les frais de transition que risque d'entraîner la mise en place d'une nouvelle taxe ont pesé lourdement dans notre évaluation des solutions de rechange à la TPS. Tout indique que les coûts de transition découlant de la TVA nationale proposée seront en général minimes. La seule exception dont le Comité soit conscient, c'est le secteur de la vente au détail du fait qu'il devra s'adapter à l'inclusion de la taxe dans le prix, aspect fondamental de la TVA nationale. Par suite de l'inclusion de la taxe dans le prix, les détaillants devront modifier leurs caisses enregistreuses et leurs systèmes de comptabilité. Bien qu'il soit difficile d'estimer le coût de ces modifications, le Comité ne doute pas de leur importance. Cependant, il croit que les avantages de la TVA nationale compenseront largement les frais de transition que supportera le secteur de la vente au détail.

Administration de la TVA nationale

Pour que la plupart de ses avantages se réalisent, la taxe de vente nationale intégrée doit être administrée conformément à un ensemble commun de règles fédérales et provinciales. En vertu de la proposition du Comité, la TVA nationale remplacerait à la fois la TPS et l'actuelle taxe de vente provinciale. En matière d'administration de la TVA nationale, le Comité estime qu'il faut respecter les deux principes suivants :

- la taxe doit être appliquée de la même façon dans toutes les provinces, notamment en ce qui concerne son impact direct sur les contribuables;
- chaque gouvernement participant doit pouvoir influer sur la conception et le fonctionnement de la taxe en fonction de son rôle au sein d'un système plurigouvernemental.

Les tâches liées à l'administration d'une TVA nationale peuvent se ranger sous trois rubriques :

1. *Politique fiscale globale* : Il s'agit des caractéristiques fondamentales de la taxe comme les modifications de son assiette ou de son taux. Ces questions seraient réglées dans le cadre de l'interaction fédérale-provinciale normale au niveau ministériel ou d'une procédure convenue.

2. *Contrôle administratif* : Ces tâches consistent, entre autres, à :
   - fixer les normes et les procédures relatives à l'administration de la taxe, aux décisions d'interprétation et aux appels;
   - administrer la taxe sur les transactions interprovinciales et internationales;
   - maintenir et mettre à jour les systèmes d'information sur les contribuables;
   - concevoir les formules, produire les guides et autres textes à l'intention du public;
   - s'occuper des appels, des décisions et autres questions semblables.

   Idéalement, il faudrait que les fonctions de contrôle administratif soient exercées par un organisme central. Cependant, le Comité est conscient des obstacles qui risquent de rendre impossible un accord sur cette option. Quelle que soit la structure adoptée, il est essentiel, du point de vue des contribuables et des citoyens, que l'administration soit uniforme d'un bout à l'autre du pays.

3. *Fonctionnement* : Ces tâches consistent, entre autres, à inscrire les contribuables, à mener des vérifications sur place ou à distance et à percevoir la taxe. Le plus simple serait que ces tâches soient exercées par l'organisme central chargé des fonctions de contrôle administratif. Cependant, le Comité estime qu'elles pourraient être exercées dans certaines provinces par le ministère du Trésor ou celui du Revenu et dans d'autres par un organisme central suivant les arrangements négociés entre le gouvernement fédéral et la province.

Comparée à la méthode fondée sur l'origine et à la méthode fondée sur la destination, la méthode composée réduirait les coûts d'observation des entreprises. Il suffirait à celles-ci de prélever la taxe sur leurs ventes intraprovinciales et de payer la taxe sur leurs achats intraprovinciaux au taux en vigueur dans la province où elles opèrent. Les ventes ou les achats interprovinciaux à d'autres entreprises seraient détaxés. Les entreprises n'auraient donc pas à pointer les ventes ou les achats qu'elles font dans d'autres provinces.

La méthode composée empêcherait les entreprises qui se livrent à des activités exonérées de profiter des différences de taux, car elles paieraient le taux en vigueur dans la

caments d'ordonnance et les appareils médicaux et en n'accordant pas de remises aux universités, écoles, hôpitaux et municipalités (le secteur MUSH) et à l'achat d'un logement.

Le taux de la TVA nationale dans les différentes provinces

On a souvent fait valoir au Comité qu'une taxe de vente nationale devrait s'appliquer partout au même taux. En fait, la solution la plus simple, ce serait que le volet provincial de la TVA soit le même dans toutes les provinces et que la TVA s'applique au même taux d'un bout à l'autre du pays. Cependant, comme les circonstances fiscales varient d'une région et d'une province à l'autre et que les approches économiques varient d'un gouvernement provincial à l'autre, un taux unique national pour la taxe intégrée n'est peut-être pas réalisable. Par conséquent, en optant pour une TVA nationale, le Comité recommande une forme de taxe de vente qui permette techniquement aux provinces de prélever leur volet au taux de leur choix.

Le commerce interprovincial

Dans le cadre de leurs négociations en vue d'établir une TVA nationale, le gouvernement et les provinces devront nécessairement se pencher sur la taxation des opérations interprovinciales. Deux grandes questions se posent à ce sujet :

(i) Comment la TVA nationale s'appliquera-t-elle à une entreprise qui fait des ventes interprovinciales? La TVA nationale proposée permet d'envisager les trois méthodes suivantes :

- Les ventes interprovinciales pourraient être taxées en fonction de leur destination, c'est-à-dire qu'elles seraient assujetties à la TVA au taux en vigueur dans la province où les produits et services sont livrés ou consommés plutôt que dans la province où se fait la vente
- Les ventes interprovinciales pourraient être taxées en fonction de leur origine, c'est-à-dire qu'elles seraient assujetties à la TVA au taux en vigueur dans la province où se fait la vente, peu importe où sont livrés les biens ou consommés les services
- Les ventes aux consommateurs pourraient être en général taxées en fonction de leur origine et les ventes aux entreprises en fonction de leur destination, les ventes interprovinciales aux entreprises étant détaxées. Cette méthode composée ressemble à celle de la Communauté européenne

(ii) Comment les parties détermineront-elles la part du produit net qui revient à chaque province? La TVA nationale permettrait de répartir les recettes au moyen d'un pointage direct ou d'une formule. Le pointage direct compliquerait la tâche des entreprises qui font du commerce interprovincial (bien que cette complexité puisse être réduite au minimum par la méthode composée). Le recours à une formule simplifierait la tâche des entreprises.

Le Comité croit que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient envisager sérieusement la méthode composée. Suivant cette méthode, les ventes interprovinciales d'intrants d'entreprise seraient taxées en fonction de leur destination et taxées à un taux nul pourvu que l'acheteur soit inscrit aux fins de la TVA nationale. Les consommateurs et les entreprises non inscrits aux fins de la TVA seraient assujettis à la TVA en fonction de l'origine de la vente, c'est-à-dire au taux en vigueur dans la province du vendeur.

versés à des milliers de personnes qui en auraient besoin; et que pour certains de ceux qui en ont besoin et qui le reçoivent, le montant n'est peut-être pas suffisant.

Un aspect important du crédit pour TPS que condamnent presque tous les mémoires qui abordent le sujet, c'est la disposition qui limite l'indexation du crédit et du seuil de revenu à la partie de l' augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui dépasse 3 p. 100. Cette disposition a pour effet d'annuler les trois premiers points de pourcentage de toute augmentation annuelle du taux d'inflation. Par conséquent, avec le temps, la valeur du crédit ainsi que le nombre des personnes qui y sont admissibles pourraient diminuer.

Une deuxième faiblesse du crédit pour TPS que certains témoins ont fait ressortir, c'est qu'il n'atteint pas tous ceux qui y sont admissibles. Selon les estimations de l'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP), le taux d'utilisation du crédit est de 85 à 90 p. 100. Selon l'ONAP, ceux qui n'obtiennent pas le crédit sont souvent les plus marginalisés de la société : les sans-abri et ceux qui ont du mal à lire, à écrire et à compter. Pour rejoindre ce groupe, l'ONAP propose que le gouvernement lance une campagne auprès des pauvres pour s'assurer que les gens qui le méritent soient conscients de leur admissibilité au crédit. Le Service Jeunesse Canada pourrait se charger d'enregistrer tous ceux que le crédit n'atteint pas.

Enfin, un certain nombre de témoins représentant des gens du Nord ont soutenu que le crédit pour TPS est insuffisant parce qu'il ne tient pas compte du coût de la vie plus élevé dans les régions nordiques. Étant donné que la TPS est perçue sur la valeur en dollars des achats, les résidents du Nord se trouvent à payer proportionnellement plus de TPS que les autres Canadiens pour la même quantité de biens et de services. Le crédit actuel ne tient aucun compte du problème d'équité que soulève cette ponction fiscale disproportionnée.

En résumé, le Comité recommande que, dans le cadre des négociations et des consultations sur la conception d'une TVA nationale, le système de crédits d'impôt soit examiné et recentré. Le système de crédits doit canaliser ses ressources vers ceux qui en ont besoin, en quantité suffisante et en temps opportun.

Le compromis entre le taux et l'assiette

Si la TVA nationale était prélevée sur la même assiette que la TPS afin de ne pas avoir d'incidence sur les recettes, son volet fédéral serait de 7 p. 100. Cependant, plusieurs de nos témoins sont d'avis qu'il faut donner à la taxe de remplacement de la TPS une assiette plus large que celle de la TPS tout en en réduisant le taux. L'Association des consommateurs du Canada a déclaré qu'elle souhaite que les exonérations soient aussi peu nombreuses que possible et que, idéalement, il ne devrait pas y en avoir du tout.

Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'entendre sur la composition de l'assiette de la TVA avant que le taux du volet fédéral puisse être fixé. Comme le compromis entre le taux et l'assiette sera au coeur de ces discussions, le Comité ne formule aucune recommandation précise quant à l'assiette de la TVA nationale.

Pour illustrer le lien entre le taux et l'assiette d'une taxe et sans vouloir le moindrement préjuger des résultats, voici quelques chiffres qui montrent l'impact de l'assiette sur le taux du volet fédéral de la TVA nationale.

En 1992, la TPS de 7 p. 100 a rapporté, après défalcation des remises, mais compte non tenu des crédits d'impôt accordés aux faibles revenus, 17,4 milliards de dollars ou environ 2,5 milliards par point de pourcentage. Les estimations indiquent que, si les aliments de base devaient faire partie de l'assiette, le taux du volet fédéral de la TVA serait d'environ 6 p. 100. On pourrait le réduire encore de 0,7 p. 100 à 5,3 p. 100 en taxant les médi-

L'exonération de la TPS et des taxes de vente provinciales dont bénéficient les produits alimentaires consommés à la maison (produits alimentaires de base) constitue la plus importante des exonérations ayant pour but d'assurer l'équité verticale. Un grand nombre des témoins du Comité, dont des représentants de groupes de lutte contre la pauvreté, des personnes âgées et du monde agricole, ont soutenu fermement que cette exonération doit être maintenue dans le nouveau système.

Le principal argument contre la taxation des aliments, c'est non seulement que l'alimentation est une nécessité, mais qu'elle représente une part beaucoup plus grande des dépenses totales des pauvres comparativement aux riches. Une taxe à la consommation qui frappe les aliments impose donc un fardeau fiscal disproportionné aux faibles revenus. L'importance que le public attache à l'équité et à la répartition du revenu justifie donc l'exonération des aliments comme moyen de réduire le fardeau fiscal des faibles revenus et d'améliorer l'impact distributionnel de la taxe.

Le Comité se préoccupe vivement de l'impact du régime fiscal sur les Canadiens à faible revenu et il veut aussi déterminer le meilleur moyen de régler le problème. Bien que les ménages et les particuliers à faible revenu tendent à consacrer une part plus grande de leur revenu aux dépenses d'alimentation que les groupes à revenu élevé, ces derniers consacrent tout de même plus d'argent à l'alimentation en termes absolus. En 1992, les ménages du quintile supérieur des revenus ont consacré à l'alimentation trois fois plus que les ménages du quintile inférieur. Dans l'ensemble, donc, le gros de l'argent que ne perçoivent pas les gouvernements sous forme d'une taxe sur les produits alimentaires de base aboutit dans les poches des ménages à revenu élevé, non pas des ménages à faible revenu.

L'exonération constitue donc peut-être un moyen plutôt inefficace de canaliser l'argent dans les mains des gens qui en ont besoin. Certains aspects d'un système de crédits ou de remises permettraient sûrement d'accorder le plus d'avantages possible aux particuliers et aux ménages qui en ont besoin.

Les exclusions de l'assiette, on l'a vu, ajoutent à la complexité et au coût du régime fiscal. Elles peuvent également donner lieu à de la concurrence injuste. Le fait de ne pas prélever la TPS sur les produits alimentaires achetés dans les épiceries, mais de la prélever sur des produits identiques ou semblables achetés dans les restaurants en est un exemple. L'Association des restaurateurs et des services alimentaires (ARSA) attribue à cet aspect de la TPS des pertes d'emplois considérables et la réduction de sa part des dépenses alimentaires des consommateurs.

Quoi que choisissent les gouvernements — assiette universelle ou exonération des nécessités — nous leur recommandons que le fardeau fiscal net des Canadiens à faible revenu n'augmente pas par rapport à celui que leur imposent la TPS et la taxe de vente provinciale.

Amélioration du système de crédits

Par ailleurs, le Comité a de sérieux doutes sur l'efficience et l'efficacité globales du système actuel de crédits d'impôt remboursables[56]. D'après les témoignages que le Comité a reçus, il est clair que les crédits vont parfois à des personnes qui n'en ont manifestement pas besoin, souvent aux membres de familles riches; qu'ils ne sont pas

---

56 Le gouvernement fédéral offre actuellement des crédits d'impôt sur le revenu remboursables pour dédommager les Canadiens à faible revenu de la TPS. Ces crédits, qui peuvent atteindre 304 $ par adulte seul, 199 $ par adulte et 105 $ par enfant, sont payables intégralement aux familles dont le revenu net est inférieur à 25 921 $. Ils sont réduits de 5 p. 100 du revenu net au-delà du seuil de 25 921 $. Ils sont versés à l'avance tous les trois mois et totalisent environ 2,5 milliards de dollars par année.

provinces, peuvent être un article privilégié pour certains, mais ceux qui n'en achètent pas sont obligés de payer plus de taxe sur les biens et services qu'ils achètent.

(iii) Les exonérations engendrent les exonérations, ce qui ouvre la porte toute grande au lobbying et aux autres formes de harcèlement politique. Chaque exclusion de l'assiette appelle d'autres exclusions, ce qui contribue à rétrécir l'assiette et à faire monter le taux pour atteindre un niveau de recettes donné.

(iv) Plus le taux de la taxe est élevé, plus il en résulte de la distorsion dans l'économie et plus il y a d'incitation à l'évasion ou l'évitement fiscal. Il devient plus difficile de faire payer la taxe et, l'observation se fait plus aléatoire.

Simplification des règles de fonctionnement

Comme tout régime fiscal, la TVA nationale devra comporter des règles de fonctionnement. Ces règles porteraient, entre autres, sur le montant de la taxe à percevoir sur chaque vente, le moment de percevoir la taxe et de la remettre au fisc, le montant du crédit auquel une entreprise a droit, la façon de calculer et de réclamer les remises, la définition des exonérations et les moyens de faire observer la taxe. L'un des grands défauts de la TPS, c'est la complexité excessive de ses règles de fonctionnement. Le Comité est tout à fait conscient que, en concevant une nouvelle taxe de vente, les gouvernements doivent éviter de répéter cette erreur.

Le Comité a reçu de nombreux témoignages (voir l'annexe A) concernant les difficultés que l'application des règles de fonctionnement de la TPS a occasionnées aux entreprises et aux consommateurs, mais il n'avait pas les ressources nécessaires pour enquêter sur chacune. Cependant, il recommande fortement que les gouvernements fédéral et provinciaux tiennent dûment compte de ces difficultés et des autres problèmes que posent les règles d'une taxe de vente lorsque viendra le moment de déterminer les règles de fonctionnement de la TVA nationale.

La saine administration publique et le sens commun exigent que les règles de fonctionnement de la TVA nationale (qui, après tout, appartient aux contribuables) soient faciles à comprendre et à appliquer pour les entreprises comme pour les consommateurs. Si ce principe préside à la conception de la nouvelle taxe, l'équité et l'imputabilité augmenteront et les coûts d'observation diminueront.

En revanche, il y a en faveur de certains types d'exonérations un argument puissant qui va au coeur de l'idée que se font les Canadiens d'une nation juste et bienveillante, à savoir l'équité sociale et le souci du bien public. En discutant des paramètres du Comité, on a parlé à ce propos d'«équité verticale». C'est la nécessité d'éviter, dans l'ensemble du régime fiscal, que les Canadiens à faible revenu aient à supporter une trop grosse part du fardeau fiscal total et la volonté de protéger les citoyens vulnérables des augmentations excessives de prix par le fait de la taxation. C'est pourquoi les produits alimentaires de base, les appareils médicaux, les médicaments d'ordonnance, les loyers résidentiels et d'autres articles généralement considérés comme des «nécessités» sont actuellement exonérés de la TPS.

Il est largement reconnu que les taxes à la consommation sont régressives en ce qu'elles obligent les gagne-petit à payer au fisc une proportion plus grande de leur revenu. Comme les exonérations, les crédits d'impôt remboursables consentis aux gagne-petit offrent un moyen d'atténuer ce problème et font partie du régime fiscal fédéral depuis assez longtemps.

QUESTIONS À RÉGLER DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES SUR UNE TVA NATIONALE

L'assiette d'une TVA nationale

L'assiette d'une taxe, c'est l'ensemble des biens et des services qui lui sont assujettis. Dans le cas d'une taxe à la consommation comme la TVA nationale proposée, sa détermination pose toujours des problèmes à la fois techniques et politiques. Comme le Comité ne veut pas préjuger de l'issue des négociations fédérales-provinciales sur une taxe de vente intégrée, il ne peut pas faire de recommandation précise sur la composition de l'assiette. Il ne fait aucun doute, cependant, que cette question dominera les discussions et que, si les parties ne s'entendent pas à ce sujet, il ne saurait y avoir d'intégration[55]. Le Comité a pour objectif d'indiquer les questions difficiles auxquelles il faut répondre, de rendre compte des témoignages qu'il a reçus et d'informer le gouvernement et les citoyens de ce qu'il considère comme la meilleure façon de procéder.

Il faut souligner que, sur le plan pratique, les avantages pouvant découler de l'intégration ne se matérialiseront pas s'il n'y a pas d'assiette commune à l'échelle nationale. Les complexités que l'absence d'une assiette commune occasionne en matière d'administration et d'observation de la taxe rendraient une TVA nationale impraticable. La deuxième question pratique qu'il faut examiner, c'est le compromis qu'il faut inévitablement faire entre la taille de l'assiette (et donc le nombre des exonérations, des détaxations, etc.) et le taux : plus l'assiette est large, plus le taux est faible parce que le produit de la taxe est prélevé sur un plus grand nombre de biens et services.

En général, comme nous l'ont fait remarquer beaucoup de témoins, plus l'assiette est large, plus il est facile pour le gouvernement de l'administrer et moins il en coûte aux entreprises pour l'observer. Bien entendu, le Comité est conscient que la détermination de l'assiette de la taxe n'est pas seulement ni même surtout une question technique. Les groupes d'entreprises et de consommateurs, entre autres, ont tous de bonnes raisons à invoquer pour obtenir une exonération de la taxe, et les dix gouvernements canadiens qui perçoivent actuellement une taxe de vente accordent tous des exonérations pour une raison ou pour une autre. De puissants arguments peuvent être invoqués aussi bien en faveur de l'élargissement de l'assiette que du bien-fondé des exonérations. Le Comité a entendu les deux types d'arguments.

Les exonérations et l'assiette de la taxe

En résumé, le Comité comprend la question comme suit. Voici les facteurs qui militent en faveur de l'élargissement maximal de l'assiette :

(i) La simplicité et la réduction des coûts d'administration et d'observation.

(ii) L'amélioration de l'équité horizontale de la taxe du point de vue des consommateurs dans la mesure où les exonérations donnent lieu à deux catégories de biens et services, ceux qui sont taxés et ceux qui ne le sont pas. Les biens et services taxés sont donc défavorisés sur le plan du prix et le fardeau fiscal se concentre sur un ensemble réduit de biens et services, ce qui fait monter le taux de la taxe. Par exemple, les livres, qui sont exonérés de la taxe de vente dans beaucoup de

---

55 Ce qui rend difficiles les négociations à ce sujet, c'est que les provinces ont leurs préférences. Voici une solution possible à ce problème : si telle ou telle province ou le gouvernement fédéral n'accepte pas d'inclure certains biens et services dans l'assiette nationale, ils pourraient compenser leurs administrés au moyen d'un système de remises ou d'autres méthodes. Par exemple, s'il est convenu d'assujettir les livres à la TVA nationale, une province pourrait choisir de rembourser les consommateurs de son volet de la TVA prélevée sur les livres (c'est ce que le Québec fait à l'heure actuelle). Ces mécanismes de compensation seraient administrés en dehors de la TVA nationale, ce qui maintiendrait sa simplicité et son efficience.

règles complexes simplement pour maintenir le niveau des recettes. La TVA nationale est conçue de manière à leur permettre d'utiliser la même comptabilité qu'exigent leurs besoins actuels, et notamment le régime d'impôt sur le revenu. Comme le montant des recettes en cause est relativement faible, il est envisageable de sacrifier l'exactitude des calculs pour simplifier le travail d'observation des petites entreprises, même si le montant des recettes de l'État en souffrait un peu.

D'autre part, les versements requis en vertu du régime proposé réduiraient au minimum les frais de trésorerie des petites entreprises dans un régime de taxe de vente multistades. Sous le régime de la TPS, beaucoup d'entreprises subissent des frais de trésorerie considérables du fait qu'elles doivent verser la TPS à Revenu Canada à la date de facturation (le versement est dû un mois après la fin du trimestre d'exercice de l'entreprise), même si le client ne l'a pas encore payée. Dans bien des cas, leurs clients règlent leurs notes 60 à 90 jours après la facturation, de sorte que les entreprises se trouvent à verser la TPS avant de l'avoir perçue. Comme l'a recommandé la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), la TVA réduirait le plus possible ces frais de trésorerie en rendant les versements trimestriels exigibles 90 jours après la fin du trimestre d'exercice de l'entreprise.

Bref, la TVA nationale proposée serait, pour les petites entreprises, un régime de taxe de vente qui :

- réduit le plus possible les coûts d'observation
- accroît leur compétitivité
- élimine la taxe sur les exportations
- garantit la perception de toutes les taxes sur les produits concurrents importés au Canada; et
- atténue les difficultés de trésorerie causées par la perception et le versement de la taxe

Le Comité admet que, dans n'importe quel régime de taxe de vente, certaines des dispositions les plus complexes d'un point de vue administratif sont celles qui visent à simplifier et à faciliter l'observation de la taxe pour les petites entreprises, et que l'existence de taux de taxe provinciaux différents sous le régime de la TVA nationale ajouterait des complications administratives.

Par conséquent, le Comité recommande vivement que l'on consulte les représentants des petites entreprises, et en particulier la FCEI, avant qu'une décision définitive ne soit prise sur les règles régissant le fonctionnement de la TVA nationale qui auraient des répercussions particulières sur le secteur des petites entreprises. Le Comité presse le gouvernement d'explorer dans ces consultations l'opportunité d'adopter une méthode d'observation fondée sur une formule pour les très petites entreprises, surtout celles qui ont très peu de transactions interprovinciales.

Le calcul de la taxe pour les grandes et les moyennes entreprises

Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 200 000 $, la TVA nationale fonctionnera exactement comme une taxe sur la valeur ajoutée sur factures et à crédits. Selon les témoignages que le Comité a reçus, ces entreprises ont investi lourdement dans la formation du personnel et la conception de systèmes pour pouvoir percevoir cette forme de taxe de vente. Une modification radicale de la taxe de vente fédérale qui ne tiendrait pas compte de ces investissements imposerait donc des frais de transition élevés à un énorme secteur de l'économie.

Cependant, selon les témoignages que le Comité a reçus, les grandes entreprises seraient massivement en faveur d'une taxe de vente fédérale qui serait intégrée à la taxe de vente provinciale et qui n'entraînerait pas la disparition du système sur factures et à crédits à laquelle elles se sont habituées avec la TPS.

Comparaison de la «méthode rapide» actuelle de la TPS et de la formule de calcul proposée pour les petites entreprises

Le Comité s'est fait dire que s'il recommandait une taxe fondée sur des factures, une méthode rapide semblable à celle qui existe sous le régime de la TPS réduirait au minimum les coûts d'observation des petites entreprises. Les entreprises dont les ventes taxables annuelles ne dépassent pas 200 000 $ peuvent opter, aux fins de la TPS, pour la méthode rapide de comptabilité et calculer le montant de la TPS à verser en multipliant le montant total de leurs fournitures taxables par un facteur prescrit (5 p. 100 pour certaines, 2,5 p. 100 pour d'autres, par exemple). Une majorité non négligeable de petites entreprises ont choisi de ne pas utiliser la méthode rapide de comptabilité aux fins de la TPS. Il n'est pas clair si c'est parce qu'elles ne sont pas au courant de la méthode rapide ou qu'elles estiment que cette méthode augmente leur fardeau fiscal.

Dans une situation où le taux de taxe varierait d'une province à l'autre, une taxe de vente multistades comme la TVA nationale ne saurait faire appel à une méthode rapide fondée sur le chiffre d'affaires brut. Dans la méthode rapide, les ventes brutes d'une entreprise sont multipliées par un facteur unique pour arriver au montant net de TPS que l'entreprise doit verser. Cette façon de faire ne serait pas appropriée lorsque l'entreprise en cause acquitte la TVA à des taux divers sur ses achats (effectués dans différentes provinces). L'un des avantages d'un taux de taxe uniforme réside donc dans la possibilité de recourir à une méthode de calcul «rapide» ou une autre méthode analogue.

Par contre, la nouvelle méthode de calcul simplifié peut être adaptée aux divergences de taux (au prix d'une complexité accrue) en regroupant les ventes et achats par province et en permettant, au besoin, d'ajuster les achats inscrits aux fins de l'impôt sur le revenu pour tenir compte des divers taux.

Administration, application, équité et efficacité pour ce qui est des petites entreprises

Le nouvelle méthode simplifiée vise à réduire le plus possible les coûts d'observation et d'administration en tenant compte des caractéristiques propres aux petites entreprises, comme :

- le manque de systèmes sophistiqués de comptabilité, et la tendance chez les exploitants de petites entreprises à remplir leurs propres déclarations de taxe de vente;
- le nombre d'entreprises que les exploitants de petites entreprises gèrent à temps partiel;
- le niveau relativement faible des ventes et de la taxe perçue par les petites entreprises; et
- le fait que beaucoup de petites entreprises sont centrées sur des créneaux ou des marchés spécialisés où, d'habitude, elles ne sont pas en concurrence avec les grandes entreprises.

D'après l'information reçue de Revenu Canada, le chiffre d'affaires annuel brut d'environ 80 p. 100 des entreprises inscrites aux fins de la TPS ne dépasse pas 200 000 $. Les représentants des petites entreprises ont laissé entendre devant le Comité que l'intégration des régimes fédéral et provinciaux de taxe de vente réduirait sensiblement leurs coûts d'observation. La TVA nationale répond à cette préoccupation et devrait, en éliminant la taxe de vente provinciale sur les intrants d'entreprise, considérablement avantager les petites entreprises sur le plan financier.

Il faut faire en sorte que les règles d'observation soient simples pour les petites entreprises. Il ne faudrait pas leur imposer des

- Elle calculerait alors le montant net de taxe à verser en multipliant la différence entre ses ventes taxables et ses achats par la fraction prescrite.

- Dans la plupart des cas, l'information utilisée par la petite entreprise pour calculer le montant net de taxe à verser proviendrait de sa déclaration d'impôt sur le revenu et de documents connexes.

- La petite entreprise n'aurait ni à comptabiliser la TVA qu'elle prélève sur chaque vente, ni à rendre compte séparément de la TVA qu'elle acquitte sur ses achats.

4) Chaque petite entreprise serait tenue d'effectuer des versements trimestriels en fonction du montant de TVA versé l'année précédente. Afin de réduire au minimum les difficultés de trésorerie des petites entreprises en vertu de la TVA nationale, le Comité recommande toutefois que les versements trimestriels soient exigibles 90 jours après la fin de chaque trimestre. Dans bien des cas, cela permettrait aux petites entreprises d'avoir des liquidités.

Le niveau d'ajustements requis dans le cadre de la TVA nationale pour convertir le montant total des achats inscrits aux fins de l'impôt sur le revenu en un montant utilisable aux fins de la TVA dépendra du nombre d'articles exonérés de la TVA et de la façon dont le commerce interprovincial est traité. On estime toutefois que, comme la plupart des entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 200 000 $ se limitent à un seul type d'activité, ces ajustements seront minimes.

Il faudrait en outre s'assurer que la méthode exige le moins d'ajustements possible aux achats bruts. Même si cela devait aboutir à des calculs moins exacts, les écarts seraient minimes et le système serait conçu de manière que ce soit à l'avantage de l'entreprise.

Tout en réduisant les coûts d'observation des entreprises, la TVA nationale préserverait l'intégrité d'un système fondé sur des factures et assorti de crédits en produisant pour l'État pratiquement autant de recettes fiscales.

Une des questions qui se pose est de savoir s'il faudrait rendre cette méthode de calcul obligatoire pour les petites entreprises ou permettre à chacune de recourir à la méthode des factures. Le Comité estime que la nouvelle méthode simplifiée de calcul sera avantageuse pour la plupart des petites entreprises. Toutefois, pour éviter qu'aucune d'elle ne soit désavantagée, l'utilisation de la nouvelle méthode sera facultative. Chaque entreprise admissible pourra choisir la méthode qu'elle préfère à condition de le faire à l'avance, c'est-à-dire avant le début de son exercice financier. Le Comité croit également qu'il vaudrait la peine d'explorer la possibilité d'étendre aux entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 $ la possibilité d'opter pour la nouvelle formule simplifiée.

Petits commerces

Le Comité est d'avis que la TVA nationale devrait comporter, à l'égard des «petits commerces», une disposition semblable à celle de la TPS. Les petites entreprises dont le revenu imposable net ne dépasse pas 30 000 $ pourraient opter pour une solution où elles ne percevraient pas la TVA sur leurs ventes, mais ne pourraient pas recouvrer les taxes acquittées sur leurs achats.

Les opinions entendues par le Comité sur l'opportunité d'exclure les petits commerces d'une TVA sur factures et à crédits étaient contradictoires. Certains recommandaient que le seuil des petits commerces soit relevé sensiblement afin de réduire au minimum les coûts d'observation des petites entreprises. D'autres ont prétendu que la disposition actuelle donne lieu à une concurrence déloyale dans certains secteurs d'activité. Le Comité est arrivé à la conclusion qu'un seuil de 30 000 $ pour les petits commerces dans le régime de la TVA nationale assurerait un bon équilibre.

Les règles de la TPS pour les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif

Parce qu'ils se livrent à deux genres très différents d'activités, les organismes de bienfaisance posent des problèmes particuliers de conception et de mise en oeuvre d'un système de taxe de vente. Un grand nombre de ces organismes se livrent à des activités de nature commerciale et quasi commerciale semblables à celles d'entreprises à but lucratif — activités liées à la collecte de fonds et à la fourniture de biens et services. Cependant, lorsqu'ils exercent leur fonction première, c'est-à-dire la bienfaisance telle que définie par les règles fédérales et provinciales concernant leur enregistrement, les règles qui régissent les transactions commerciales normales ne sont pas de mise.

C'est la nécessité de tenir compte de ces différents modes de fonctionnement qui a donné lieu à l'ensemble de règles complexes qui régissent actuellement l'application de la TPS aux organismes de charité. Les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif doivent, en effet, déterminer si telle ou telle de leurs activités lucratives est entièrement taxable, détaxée ou exonérée. Il en résulte deux catégories de dispositions d'exonération et de détaxation : celles qui concernent les biens et les services (par exemple, les loyers résidentiels, les appareils médicaux et les produits alimentaires) et celles qui concernent expressément les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif.

Une autre complexité dont doivent tenir compte les organismes de bienfaisance, c'est que, lorsque leurs ventes sont taxables, ils ont droit (comme toute autre entreprise) à des crédits pour la TPS acquittée sur les dépenses connexes. Cependant, lorsque leurs ventes sont exonérées, ils n'ont pas droit au crédit sur intrants, mais reçoivent à la place du gouvernement une remise de 50 p. 100 de la TPS payée. Ces déterminations doivent se faire compte tenu d'une multitude de règles d'exonération et de détaxation éventuellement applicables, dont beaucoup sont ambiguës. Ce qui complique encore la vie de ces organismes, c'est que, de par leur nature, ils ne possèdent pas habituellement les connaissances techniques ou les ressources financières nécessaires pour suivre l'évolution des règles de la TPS et pour les respecter.

Les témoignages que le Comité a reçus l'ont convaincu que les règles d'application de la TPS aux organismes de bienfaisance ou à but non lucratif constituent une solution inutilement compliquée au problème. De notre point de vue, les modalités d'application de la TPS aux organismes de bienfaisance illustrent la supériorité d'une taxe bien conçue comme la TVA nationale, laquelle sacrifierait un peu de précision théorique en faveur d'une plus grande simplicité pour les gens qui utilisent le système.

3) Chaque petite entreprise ne serait tenue de produire qu'une déclaration annuelle qu'elle établirait et produirait en même temps que sa déclaration d'impôt sur le revenu[54]. Le montant de la TVA à verser serait calculé de la façon suivante sur cette déclaration :

   - La petite entreprise ferait le total de ses ventes brutes taxables (TVA comprise) et de ses achats bruts (TVA comprise) en se fondant sur les calculs établis aux fins de l'impôt sur le revenu.
   - Elle soustrairait, pour se conformer au régime de la taxe de vente, certains coûts de ses achats bruts en se servant de données déjà établies aux fins de l'impôt sur le revenu, comme les traitements et salaires, les frais d'intérêt, l'amortissement et les immobilisations.

---

54 Le Comité admet que le lien entre le régime de l'impôt sur le revenu et la TVA obligera peut-être le gouvernement fédéral à s'acquitter de certaines fonctions administratives. Dans toutes les provinces à l'exception du Québec, par exemple, les contribuables ne produisent qu'une déclaration d'impôt fédéral sur le revenu. Il faudrait donc, dans ces provinces, que le fédéral administre les déclarations de TVA produites par les exploitants d'une entreprise selon la méthode simplifiée puisque ces déclarations, fondées sur la déclaration d'impôt fédéral sur le revenu, lui seraient transmises.

consommateurs connaîtraient ainsi le coût total de chaque article avant de décider de l'acheter.

En ce qui a trait aux ventes pour lesquelles l'indication de la TPS est actuellement exigée sur des factures ou des reçus, il faudrait toutefois, au moment de chaque vente taxable, remettre à l'acheteur une facture ou un reçu (au moyen, par exemple, d'un ticket de caisse ou d'un bordereau de carte de crédit) portant le numéro d'inscription du vendeur aux fins de la TVA et précisant soit que le prix indiqué comprend la TVA à percevoir à tel taux, soit le montant de la TVA acquittée[53].

Visibilité de la taxe

Une des questions les plus difficiles auxquelles le Comité s'est attaqué pendant l'examen et l'analyse des solutions de rechange à la TPS est celle de la visibilité des taxes. Nous avons reçu à cet égard beaucoup de représentations dont certaines ont déjà été évoquées. Le Comité s'est efforcé, avant de conclure que la TVA ne devrait pas suivre la voie de la TPS, de peser soigneusement deux considérations bien différentes.

Certains jugent d'abord très important que des taxes comme la TVA nationale soient visibles, qu'on indique clairement et séparément aux acheteurs de biens et services le montant de la taxe prélevée sur chaque transaction. Il serait, selon eux, tout simplement malséant de cacher aux Canadiens ce qu'ils versent en taxes à leur gouvernement; ils estiment que le fait d'en faire une taxe cachée rendrait la population moins apte à forcer le gouvernement à rendre des comptes sur la façon dont ces taxes sont perçues et dont, dans une moindre mesure, les deniers publics sont dépensés.

Les préoccupations profondes relevées dans nombre d'interventions et de mémoires dont les auteurs faisaient état de la confusion et des difficultés créées par la forme d'indication adoptée sous le régime de la TPS vont toutefois dans un sens tout à fait contraire. Selon eux, les consommateurs, obligés de calculer le montant de la taxe lorsqu'ils regardent le prix d'achat de biens ou services particuliers qui, en général, ne comprennent ni la taxe de vente fédérale ni la taxe de vente provinciale, sont souvent confus, choqués ou induits en erreur.

En plus de faire en sorte que les Canadiens sachent combien de taxes ils versent, l'affichage de prix nets recommandé par le Comité permettra de tirer parti de tous les avantages inhérents à une taxe sur factures et à crédits.

Nouveau système simplifié pour la petite entreprise

Pour la plupart des entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 200 000 $, la TVA nationale que nous proposons, tout en étant fondée sur le mécanisme des factures et des crédits, fait appel à un système simplifié de calcul et d'observation qui, par certains côtés, rappelle la taxe sur les opérations commerciales. Dans l'ensemble, le système recommandé par le Comité fonctionnerait de la façon suivante pour les petites entreprises qui décident de s'en prévaloir :

1) Chaque petite entreprise serait tenue de facturer la TVA à ses clients et de la percevoir. La taxe serait intégrée au prix annoncé ou affiché, mais indiquée séparément sur les factures ou reçus délivrés par l'entreprise.

2) Chaque petite entreprise devrait acquitter la TVA sur ses intrants d'entreprise taxables.

---

53 Le Comité reconnaît que cette façon d'aborder la révélation de la taxe exige probablement, pour des raisons juridiques, la coopération des gouvernements provinciaux qui participent à la TVA.

Les éléments essentiels de la nouvelle TVA nationale exposés ici offrent au gouvernement fédéral un plan qui est à la fois souple et sensible aux besoins des différentes provinces. Une fois que les négociations seront amorcées, si tous les intéressés font preuve de bonne foi, le Comité est persuadé que, dans la mesure où le public est sensibilisé aux enjeux, les chances de succès d'un régime de taxe de vente intégré qui se révélera efficace et efficient augmenteront grandement.

Nous sommes d'avis que, pour décider d'intégrer ou non leur taxe de vente à un régime national, le principal facteur pour les provinces ne sera pas d'ordre technique. Si elles décident de s'y joindre ce sera plutôt, croyons-nous, parce que le public veut tirer parti de la simplification, de la réduction des coûts, de la facilité d'observation et de l'allégement bureaucratique que la fusion de deux régimes en un seul laisse entrevoir; beaucoup d'entreprises voudront, par ailleurs, s'empresser de mettre à profit l'efficience économique accrue que l'élimination des taxes de vente provinciales sur leurs intrants permet d'espérer.

Il n'est pas du tout exclu que des provinces préfèrent rester à l'écart au début. Le Comité ne croit pas qu'il faille considérer ce genre de résultat initial comme un échec, mais plutôt comme une indication de la nécessité de procéder par étapes pour se doter d'un régime intégré qui répond aux intérêts de chacun. Nous croyons, dans ce cas, que la mise en oeuvre de la TVA nationale devrait se faire avec l'idée d'y intégrer les autres provinces avec le temps.

Le Comité fait toutefois une mise en garde car, si des provinces décidaient délibérément de ne pas intégrer leur taxe de vente à la taxe sur la valeur ajoutée fédérale, il pourrait être impossible d'apporter d'autres changements au régime, ou du moins de ne pas aller aussi loin, si elles choisissaient de s'y rallier par la suite. Une fois qu'ils se seront adaptés à la formule de remplacement de la TPS, les contribuables se méfieront naturellement des nouvelles perturbations ou incertitudes que leur causerait, concernant la structure de base du régime national, l'intégration d'une province ou d'une autre.

Plusieurs facteurs devraient motiver les provinces, même celles qui préfèrent attendre, à intégrer dès le départ leur taxe au régime de remplacement de la TPS. D'abord il serait dans l'intérêt de leurs contribuables d'avoir davantage à dire dans les importantes décisions comme celles qui touchent l'assiette, le taux et la structure administrative du nouveau système intégré. Cette influence sera évidemment plus grande au moment de la conception du système. L'idée que plus l'intégration sera étendue, plus les consommateurs et les entreprises seront avantagés constitue un deuxième motif.

Le Comité a adopté comme hypothèse de base dans son travail que, pour se révéler globalement efficient et efficace, il faudrait que tout système fasse l'objet d'une entente entre les provinces et le gouvernement fédéral. Il ne serait donc pas opportun de recommander une structure précise et détaillée pour le fonctionnement de la TVA avant que ces discussions cruciales n'aient lieu. La taxe pour laquelle le Comité expose des directives générales et des principes fondamentaux peut s'adapter à diverses structures administratives et techniques. Le Comité est toutefois convaincu que, quelle que soit la forme précise du système, les avantages produits par la formule de remplacement proposée dépendront du succès des négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Prix nets

Le Comité recommande, pour la TVA nationale, une nouvelle formule à deux paliers d'indication de la taxe. La mise en oeuvre de la TVA s'accompagnerait de l'obligation légale d'établir le prix des biens et services offerts au public en y intégrant la taxe; les prix annoncés ou affichés n'apparaîtraient que sous forme de prix de vente nets, TVA comprise. Les

tabiliser la TVA perçue sur les ventes ni de calculer séparément la TVA payée sur les achats.

Dans le cadre d'une taxe de vente fédérale-provinciale intégrée, cette nouvelle méthode simplifiée de calcul pour les petites entreprises réduira sensiblement leurs coûts d'observation par rapport aux régimes actuels de taxe de vente.

La nouvelle méthode réduirait au minimum les difficultés de trésorerie des petites entreprises en leur permettant de faire des versements trimestriels exigibles 90 jours après la fin de leur trimestre d'exercice.

Pour les 20 p. 100 d'entreprises qui restent, la TVA nationale fonctionnerait comme une taxe sur la valeur ajoutée multistades sur factures et à crédits.

Coûts de transition minimums

Du point de vue des entreprises comme des consommateurs, le fonctionnement de la TVA nationale serait sensiblement différent de la combinaison actuelle de la TPS et des taxes de vente au détail provinciales. Cependant, comme il s'agit d'une taxe sur factures et à crédits comme la TPS, la nouvelle TVA, dont la mise en oeuvre fera l'objet d'un cadre législatif entièrement nouveau, ne rendra pas inutile ce qui a été investi sur le plan de la formation, des compétences et du matériel. Le Comité est convaincu que les avantages de la TVA nationale compenseront largement les coûts de transition des entreprises.

DÉTAILS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE TVA NATIONALE

Intégration et harmonisation

L'un des grands atouts de la TVA nationale, c'est qu'elle intègre les régimes de taxe de vente fédéral et provinciaux. Au Canada, il y a dix taxes de vente à large assiette, à savoir huit régimes provinciaux de taxe de vente à un seul stade (chaque province sauf l'Alberta et le Québec) et deux taxes de vente multistades (la TPS fédérale et la TVQ). Les Canadiens comptent parmi les très rares consommateurs au monde à devoir payer deux taxes de vente différentes. Et il en résulte pour les entreprises une multiplicité d'assiettes fiscales et de règles d'application suivant les produits et les services qu'elles vendent et l'endroit où elles opèrent. Les coûts, beaucoup trop élevés, surtout pour les petites entreprises, sont imputés en partie aux consommateurs sous forme de prix plus élevés. Avec la TVA nationale, ces coûts d'observation seraient grandement réduits.

L'intégration des taxes de vente fédérale et provinciales conjuguée à l'inclusion de la taxe dans les prix annoncés simplifie également le régime canadien pour les consommateurs. En plus de réduire l'incertitude et de rendre les choses plus claires pour le consommateur, la TVA contribuera à atténuer le choc que celui-ci éprouve actuellement au moment de passer à la caisse.

L'intégration des taxes de vente fédérale et provinciales rendrait en outre les entreprises canadiennes situées près de la frontière américaine plus compétitives en facilitant la perception de la taxe de vente provinciale sur les importations. Le fait d'aider les provinces à percevoir leur juste part de la taxe de vente aurait également pour effet de rendre le système beaucoup plus équitable.

Mise en oeuvre de l'intégration

Le Comité reconnaît que l'intégration des taxes fédérale et provinciales ne sera pas chose facile. Cependant, après trois longues années pendant lesquelles ils ont dû payer à la fois la TPS et la taxe de vente provinciale, les Canadiens sont convaincus qu'il faut faire quelque chose. Le Comité croit que l'intégration des taxes fédérale et provinciales offre la solution.

coûts d'observation des petites entreprises et de simplifier la vie des consommateurs. Pour ces raisons, le Comité recommande de remplacer la TPS par une taxe sur la valeur ajoutée fédérale-provinciale intégrée — la TVA nationale.

LA TVA NATIONALE — APERÇU DE SES CARACTÉRISTIQUES ET ATTRIBUTS

La TVA nationale est une taxe fédérale-provinciale sur la valeur ajoutée combinée, fondée sur des factures et des crédits, dont la méthode de calcul est simplifiée pour les petites entreprises; semblable par certains côtés à une taxe sur les opérations commerciales, elle comporte une nouvelle méthode de divulgation à deux paliers.

Facilité d'harmonisation avec les provinces

Une TVA nationale harmonisée comporterait un volet fédéral et un volet provincial. Comme la TVA nationale a pour but de rapporter au fisc fédéral ni plus ni moins d'argent que la TPS, son taux ne pourra être établi qu'une fois que l'assiette sera connue. Elle permettrait toutes les exonérations que les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient juger souhaitables ou nécessaires.

Compétitivité internationale et efficience économique

Les entreprises qui fournissent des produits ou des services taxables auraient droit à un crédit qui serait fonction de la TVA acquittée sur leurs intrants aux paliers fédéral et provinciaux. À l'heure actuelle, beaucoup d'intrants sont assujettis à la taxe de vente provinciale sans donner droit aux crédits. Du fait de son intégration, la TVA nationale permettrait d'éliminer les taxes à la consommation sur les exportations, rendant ainsi les entreprises canadiennes plus compétitives. Elle éliminerait également, pour réduire au minimum le problème de son application en cascade, la taxe sur les intrants des produits et services destinés au marché intérieur.

Simplification et équité pour les consommateurs

La TVA prélevée sur les achats serait incluse dans le prix annoncé ou affiché de tous les produits et services. Dans les situations où il doit actuellement divulguer la TPS, le vendeur délivrerait une facture ou un reçu de taxe de vente indiquant le montant de la TVA à payer ou précisant que le prix de vente comprend la TVA prélevée au taux prévu.

La TVA nationale serait entièrement intégrée au régime de taxe de vente des provinces, ce qui aurait pour effet d'étendre celui-ci à une assiette plus large de produits et services. La nouvelle TVA viserait une même assiette dans tout le pays et ne comporterait qu'un ensemble de règles, procurant ainsi aux consommateurs une plus grande équité fiscale.

Simplification pour les entreprises

La TVA nationale simplifierait grandement la vie des entreprises canadiennes. À l'heure actuelle, le nombre des régimes de taxe de vente dont doivent s'accommoder les entreprises varie de un à dix suivant le nombre des provinces où elles opèrent. Avec la TVA nationale, les entreprises n'auraient qu'une seule taxe de vente à observer. Les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 200 000 $ par année (environ 80 p. 100 de toutes les entreprises inscrites aux fins de la TPS) pourraient opter pour une nouvelle méthode de calcul de la taxe à payer. Cette méthode simplifiée repose sur une déclaration annuelle qui, établie surtout à partir des calculs faits pour la déclaration d'impôt sur le revenu des sociétés, serait produite en même temps qu'elle. Il ne serait nécessaire ni de comp-

CHAPITRE V

PROJET DE REMPLACEMENT DE LA TPS : LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE NATIONALE (TVA)

CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE SOLUTION DE RECHANGE À LA TPS

Le Comité a reçu beaucoup de témoignages pour et contre une TVA sur factures et à crédits (nº 20). Ce type de taxe de vente multistades a l'avantage : (i) d'éliminer l'application en cascade et la taxation des exportations; (ii) de varier et de combiner les taux et d'exonérer en tout ou en partie certains produits et services ou des catégories d'entreprises; et (iii) de rendre l'évasion plus difficile en exigeant que chaque transaction soit étayée, tant par le vendeur que par l'acheteur, de documents. Ce genre de taxe a démontré dans beaucoup de pays, y compris le Canada, sa capacité à produire un niveau élevé et constant de recettes pour l'État.

Les principaux problèmes de la TVA sur factures et à crédits découlent de l'ampleur et de la complexité de ses modalités d'observation et des coûts qui en résultent pour l'organisme de perception et les contribuables. Plus l'assiette de la taxe est étroite, c'est-à-dire plus il y a de produits et services ou de vendeurs exonérés, plus ces difficultés augmentent. Les témoins entendus par le Comité ont souligné à maintes reprises que le nombre élevé de détaxations et d'exemptions qu'elle comporte rend la TPS particulièrement complexe et coûteuse à observer, d'autant plus que, contrairement à la taxe sur la valeur ajoutée de la plupart des autres pays, ce n'est pas (sauf en Alberta) la seule taxe de vente au détail que les consommateurs doivent payer et que les entreprises doivent percevoir. Beaucoup de témoins ont expliqué au Comité combien il est difficile et frustrant d'essayer de respecter à la fois les règles d'observation de la TPS et celles de la taxe de vente provinciale.

Le Comité déplore en particulier que la perception de la TPS semble créer des difficultés disproportionnées pour la petite entreprise. Grâce aux compétences et aux systèmes spécialisés dont elles disposent, et aux économies d'échelle qu'elles peuvent réaliser, les grandes entreprises peuvent s'accommoder plus facilement d'une taxe qui exige une aussi lourde comptabilité.

Bien qu'il ait d'abord envisagé trois options de réforme de la taxe de vente (voir le document du ministère des Finances intitulé *Réforme fiscale 1987*), l'ancien gouvernement, au lieu de marquer un temps d'arrêt lorsqu'il n'est pas parvenu à un accord sur l'harmonisation des taxes de vente, a choisi d'imposer immédiatement la TPS. Le Comité doute de la sagesse de ce choix. Il doit cependant admettre que la situation a bien changé. En particulier, les énormes coûts de transition associés à la mise en oeuvre d'une forme de TVA sur factures et à crédit au niveau fédéral ont déjà été absorbés par les entreprises et le gouvernement au cours des quatre dernières années.

Le Comité croit par conséquent que, dans la recherche d'une solution de rechange à la TPS, il faut essayer de préserver certains des aspects les plus avantageux d'une TVA sur factures et à crédits — et éviter ainsi les coûts et les perturbations d'une deuxième énorme transition — tout en essayant de réduire les

du prix des exportations et ce, avec le moins de problèmes d'observation. La méthode de suspension du paiement de la taxe de la TVD a moins d'effets fâcheux sur la trésorerie des entreprises, comme celles des pêcheurs et des agriculteurs, mais dans l'ensemble, le Comité estime que les inconvénients de la TVD l'emportent sur les quelques avantages qu'elle présente par rapport aux taxes à la consommation multistades.

La TVA reposant sur la méthode de l'addition (nº 18) présente théoriquement les avantages d'une taxe multistades, mais le Comité l'a rejetée elle aussi parce qu'elle semble difficile à appliquer concrètement.

Cinq autres propositions présentaient un intérêt à certains égards, mais elles comportaient toutes des inconvénients tels que le Comité ne peut pas en recommander l'adoption actuellement en remplacement de la TPS :

Trois des cinq touchent l'impôt sur le revenu : une surtaxe à l'impôt sur le revenu (nº 4), un impôt supplémentaire sur le revenu des particuliers — ajout d'un revenu à taux unique (nº 8) et un échange de champs d'imposition avec les provinces (nº 6). Pour ce qui est des deux premières solutions, le Comité craint qu'elles n'aient des répercussions importantes sur l'efficience économique et l'investissement par l'augmentation des taux d'imposition marginaux, en particulier sur l'épargne.

Le Comité a par ailleurs des réserves au sujet du remplacement éventuel de la TPS par un impôt fondé sur le revenu. Sous une forme ou une autre, les taxes à la consommation à vaste assiette procurent au gouvernement fédéral des recettes importantes et stables depuis 70 ans. S'il adoptait l'une de ces trois solutions ou une combinaison de celles-ci, le gouvernement fédéral renoncerait aux taxes de vente à large assiette et dépendrait encore davantage de sa principale source de recettes : l'impôt sur le revenu.

Abstraction faite des inconvénients qu'il y a à dépendre trop lourdement d'un seul champ d'imposition, l'abandon du champ des taxes de vente à large assiette donnerait aux provinces l'exclusivité des taxes de vente. Or, les taxes de vente provinciales ont une assiette étroite et d'importants effets de cascade si bien qu'elles sont moins efficientes et moins équitables, mal coordonnées et se chevauchent parfois. Ainsi, l'abandon de ce champ d'imposition par le gouvernement fédéral pourrait entraîner (à coup sûr en cas d'échange officiel des champs d'imposition) un alourdissement du fardeau fiscal des Canadiens sous la forme d'une augmentation des taxes de vente provinciales.

Pour toutes ces raisons, le Comité a longuement étudié deux autres taxes à la consommation — la taxe sur les dépenses des particuliers — (nº 14) et la taxe sur les opérations commerciales — (nº 19), une taxe reposant sur une méthode comptable. En dépit de leurs avantages théoriques et de l'enthousiasme de leurs partisans, chacune présente cependant des problèmes concrets de mise en oeuvre.

La TDP présente de telles difficultés d'ordre administratif et conceptuel, par exemple sur le plan du traitement des immobilisations et des biens durables, que le Comité a renoncé à l'envisager pour le moment, bien qu'il estime qu'elle mérite d'être étudiée plus longuement.

Le Comité ne peut pas recommander l'adoption de la TOC fondée sur la méthode comptable en remplacement de la TPS parce qu'il serait alors presque impossible d'en arriver à un régime de taxe de vente fédéral-provincial harmonisé. En général, il serait difficile d'intégrer à cette taxe les exonérations nécessaires ou souhaitables. En outre, il est très difficile d'administrer une taxe reposant sur une méthode comptable comme la TOC comme une taxe fondée sur la destination pour exonérer les exportations et taxer les importations. Enfin, le Comité craint que la transition à une TOC ne soit très coûteuse et ne cause d'importants bouleversements.

complexité qui peut compliquer l'observation et la rendre coûteuse. Toutes les taxes entraînent dans une certaine mesure des distorsions fâcheuses dans l'économie. Toutes manquent d'équité envers des personnes ou des groupes donnés ou peuvent être perçues comme telles. Et toute modification importante du régime fiscal est coûteuse en temps et en argent.

Il n'y a donc pas de solution magique aux problèmes de la TPS. La seule solution facile et populaire — l'abolition pure et simple de la taxe — est incompatible avec la raison fondamentale de l'existence d'une taxe, à savoir générer des fonds pour des fins d'intérêt public. Le Comité a donc dû se montrer réaliste et faire des choix difficiles.

Sur les vingt solutions de rechange proposées décrites ci-dessus, cinq avaient de telles répercussions outrepassant le mandat du Comité qu'elles ont vite été repoussées :

Les solutions consistant à abolir la TPS et à compenser la perte de recettes en réduisant les dépenses publiques de façon indéterminée (nº 2) ou en diminuant les transferts aux provinces (nº 3) soulèvent manifestement des questions importantes relevant de la politique fiscale, de la politique économique et de la politique intergouvernementale que le Comité n'est pas en mesure d'étudier.

De plus, la proposition consistant à abolir la TPS sans la remplacer (nº 1) et d'attendre les répercussions fiscales de l'effet stimulant que cette mesure aurait sur l'économie repose sur des hypothèses ténues quant aux sources d'où proviendraient les 13 à 14 milliards de recettes fiscales annuelles additionnelles et nous ne pouvons donc pas la recommander. L'analyse des conséquences économiques et environnementales des «taxes vertes» (nº 12) outrepasse le mandat du Comité. Enfin, le projet d'impôt global à taux unique (nº 7) touche des questions plus vastes que le simple remplacement de la TPS et déborde donc le mandat du Comité (bien que la possibilité du remplacement de la TPS par un impôt «supplémentaire» à taux unique soit abordée ci-dessous).

Le Comité a étudié neuf autres solutions de rechange qu'il a aussi dû écarter :

L'impôt sur les transferts de fortune (nº 11) et la taxation des gains du jeu et des loteries (nº 13) ne pourraient pas vraiment générer suffisamment de recettes et font intervenir des questions fiscales et des questions de compétence difficiles. La taxe sur les salaires (nº 10) qui frapperait les traitements et salaires, de même que les gains des travailleurs autonomes, a aussi été rejetée, car elle transférerait le fardeau fiscal des seuls consommateurs à l'ensemble des travailleurs.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu des sociétés (nº 5), le Comité craint qu'une augmentation du taux, lequel est déjà très élevé, ne décourage les investissements au Canada.

Bien que le Comité estime avantageux que le gouvernement fédéral reste présent dans le champ des taxes à la consommation, les taxes à stade unique sur le revenu ou la consommation comme la taxe sur le chiffre d'affaires (nº 9), la taxe sur les ventes des fabricants (nº 15) ou la taxe sur les ventes des grossistes (nº 16) sont loin de satisfaire au critère d'efficience économique et sont donc indésirables si le Canada veut optimiser la compétitivité des entreprises sur les plans intérieur et international.

Contrairement aux autres taxes de vente à stade unique, la taxe de vente au détail (nº 17) peut en principe fonctionner comme une taxe à la consommation multistades comme la TVA. Ces deux taxes diffèrent cependant quant à la méthode d'élimination de la taxe sur les intrants d'entreprise. Dans le cas de la TVD, le vendeur ne perçoit pas de taxe sur les ventes à un acheteur qui présente un certificat d'exonération. Dans le cas d'une TVA sur factures et à crédits, le vendeur perçoit la taxe sur toutes les ventes, et les entreprises réclament un crédit de taxe sur intrants ou une remise égale au montant de la taxe acquittée sur les intrants d'entreprise.

Le Comité est convaincu que des deux méthodes, celle des factures et des crédits permet le plus facilement d'éviter l'application en cascade de la taxe et de supprimer la taxe

TOC fondée sur l'origine ou sur la destination dans le contexte du commerce international

Les avantages relatifs d'une taxe fondée sur la destination et d'une taxe fondée sur l'origine, advenant l'adoption d'une TOC au Canada, furent examinés devant le Comité. Il s'agit d'une question plutôt technique qui est susceptible de prendre de l'importance. La TOC pourrait, si elle frappait les exportations et permettait aux biens et services d'entrer au pays en exonération d'impôt, prendre la forme d'une «taxe fondée sur l'origine». Une telle TOC serait plus simple à percevoir car il ne serait plus nécessaire de faire la distinction entre les produits écoulés sur le marché interne et les exportations, ni de distinguer entre les achats effectués au pays et les importations, lesquelles seraient exonérées.

On prétend parfois que les taxes de ventes, qu'elles reposent sur le principe de «l'origine» ou de «la destination», ont le même impact économique. La différence vient de ce que le taux de change du pays serait moindre sous un régime de taxe fondé sur l'origine afin de tenir compte des taxes à l'exportation et de l'exonération des importations. Cet argument économique prend toutefois pour acquis que tous les biens et services échangeables sont frappés d'une taxe de vente uniforme qui n'a donc pas d'incidence sur le prix relatif des biens et services écoulés sur les marchés internationaux.

Si la TOC fondée sur l'origine n'était pas uniforme, de sorte que certains biens et services échangés (comme les produits agricoles ou les services financiers) seraient exonérés, les deux types de taxes n'auraient pas le même impact sur le commerce. Le dollar canadien chuterait d'un montant équivalant au taux effectif «moyen» de taxe de vente sur les marchandises (selon la répartition des biens et services imposables et exonérés). Par rapport à une taxe fondée sur la destination, une taxe fondée sur l'origine favoriserait par conséquent les producteurs de biens et services exonérés (comme les services financiers) et serait discriminatoire à l'égard des industries imposables (comme la fabrication).

Même si la TOC frappait uniformément tous les biens et services, il est difficile d'imaginer que le gouvernement canadien (ou tout autre gouvernement national) s'impose la difficile tâche d'avoir à expliquer à la population pourquoi il lui faut accepter une taxe qui entraîne la chute du dollar canadien, frappe les exportations et exonère les importations.

LES CONCLUSIONS DU COMITÉ AU SUJET DES SOLUTIONS DE RECHANGE À LA TPS

Comme on l'a expliqué au chapitre II, les membres du Comité se sont entendus dès le début sur les critères à employer pour évaluer les diverses solutions de rechange à la TPS :

- toute nouvelle taxe doit être équitable envers les contribuables
- elle doit être raisonnablement facile à observer pour les contribuables
- les coûts de transition pour les contribuables et pour le gouvernement doivent être relativement faibles
- elle doit améliorer (ou à tout le moins ne pas compromettre) l'efficience de l'économie et la compétitivité des entreprises canadiennes au niveau international
- elle doit pouvoir se prêter facilement à une harmonisation des régimes fédéral et provinciaux; et enfin
- elle doit produire des recettes sûres pour le gouvernement et doit générer les mêmes recettes totales que la TPS

Cependant, le Comité est bien conscient que l'application de ces critères n'est pas si simple qu'il y paraît. En réalité, il n'est pas une taxe qui puisse permettre d'atteindre tous les objectifs souhaités sans aucun inconvénient. Toute taxe entraîne des coûts de perception. N'importe quelle taxe comporte une certaine

taxer, n'est pas viable. Mises à part les pertes possibles de revenus pour le gouvernement, tout régime de taxe de vente doit éviter d'inciter les entreprises à se procurer ce genre de services et de biens intangibles à l'étranger.

Ce bref aperçu de la TOC est imprégné de la conclusion à laquelle le Comité en est arrivé que la TOC ne serait pas, en pratique, aussi simple qu'on le laisse parfois croire. Comme l'Institut canadien des comptables agréés l'a affirmé devant le Comité : «Même si à première vue, la TOC peut sembler une solution de rechange attrayante, nous sommes d'avis que les complexités que la mise en oeuvre d'une TOC entraînerait la rendent impropre à remplacer la TPS[51].» Dans l'étude de la TOC qu'il a rédigée pour le Comité, le professeur Mintz écrit : «Il est clair par conséquent que l'adoption d'une TOC, quelle qu'en soit la forme, ne permettra pas de simplifier le régime fiscal. Si les Canadiens souhaitent réduire la complexité générale du régime, la TOC ne leur offre pas beaucoup d'espoir[52].»

20. Méthode des factures (la TPS)

Sous ce régime, la taxe que les acheteurs doivent acquitter sur les biens et services est imputée en pourcentage de toutes les ventes imposables. Elle est perçue par la plupart des entreprises, qui soustraient ensuite la taxe acquittée sur leurs achats imposables et versent la différence (ou obtiennent un remboursement si le montant des taxes acquittées dépasse celui des taxes perçues). Cette méthode est parfois appelée méthode des factures ou des factures/crédits car chaque opération doit être étayée, pour calculer la taxe, par une facture ou un reçu indiquant le montant de la taxe facturée. Cette méthode est utilisée dans presque tous les régimes de TVA du monde, y compris celui de la TPS.

---

51 Mémoire complémentaire de l'Institut canadien des comptables agréés, *Complications arising from a Business Transfer Tax*, 21 avril 1994, p. 3.

52 Jack M. Mintz, *La taxe sur les opérations commerciales en tant que taxe à la consommation*, Étude rédigée pour le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, le 22 avril 1994, p. 39.

Deuxièmement, si les provinces devaient conclure un accord de location de domaine fiscal avec le gouvernement fédéral en vue d'établir une TOC harmonisée, il faudrait presque sûrement que le taux d'imposition soit le même dans toutes les provinces. Si le niveau de la taxe différait entre les provinces, les ventes de biens et services d'une province à l'autre obligeraient les entreprises à recueillir des données sur la province de destination de chaque vente ou la province d'origine de chaque achat, ou les deux, ce qui semble une tâche impossible sous le régime d'une TOC.

b) *Détaxation et exonération* — La façon dont la TOC traite les biens et services qui, pour des raisons de principe, sont exonérés ou «détaxés» n'est pas étrangère à ce dont nous venons de parler[50]. Dans un régime de TOC, il n'est pas possible, techniquement, d'accorder un traitement spécial de ce genre à certains produits sans avoir un mécanisme pour relever chaque transaction (tout comme pour la TVA fondée sur la méthode de «factures/crédits» examinée ci-après), rendant encore une fois compliqué ce qu'on voudrait simple. Qui plus est, même lorsqu'on parvient à identifier et à soustraire à la taxe un bien ou un service exonéré, il est difficile de voir comment l'entreprise qui le fournit pourra identifier les intrants concernés sans nager dans la paperasserie que la TOC est censée éliminer.

c) *Petits fournisseurs* — Si, dans un régime de TOC où les entreprises sont considérées comme exonérées, il est impossible de savoir quelles entreprises tombent sous son emprise, la valeur ajoutée de beaucoup de petites entreprises risque de lui échapper. Il s'ensuit que dans un tel régime le gouvernement ne saurait accorder aux petits commerçants le genre d'exonération que permet actuellement la TPS sans subir une perte considérable de revenus.

d) *Commerce international* — La TPS actuelle est une «taxe à l'utilisation» qui frappe les résidents d'une taxe sur la consommation de biens et services de production interne et importés tandis que les biens et services exportés à des non-résidents en sont exonérés. Les exportateurs peuvent ainsi réclamer le remboursement complet des taxes acquittées sur les intrants achetés d'autres entreprises.

Pour arriver au même résultat sous un régime de TOC, la valeur des biens et services exportés ne serait pas partie de l'assiette fiscale du commerçant. Pour s'assurer que les biens ou services sont exportés, il faudrait faire la preuve qu'ils sont destinés aux marchés internationaux. Cela exigerait, encore une fois, une tenue de livres spéciale qui irait au-delà de la comptabilité normale ou de celle requise aux fins de l'impôt sur le revenu.

Sous un régime de TOC, les importations présentent un problème encore plus grand. La taxe serait comme maintenant, prélevée à la frontière sur les marchandises importées. Il faudrait cependant que les services et biens intangibles importés soient retirés de l'assiette de la TOC ou fassent l'objet, de la part des acheteurs de chaque entreprise du Canada, d'une autocotisation. Dans l'un ou l'autre cas, il faudrait séparer le coût des services et biens intangibles importés des autres achats au moyen d'une méthode comptable qui reste à déterminer. L'autre solution, qui serait de ne faire aucun cas de ces produits et de les

---

50 Lorsque les biens ou services sont *détaxés*, le marchand ne perçoit pas de taxe et n'a pas droit à un crédit d'impôt pour les taxes versées sur intrants. Lorsque les biens ou services sont *exonérés*, le marchand ne prélève pas de taxe mais doit répertorier séparément les intrants utilisés pour les produire; il n'a pas droit à un crédit pour les taxes versées à l'achat de ces intrants.

18. Méthode de l'addition

Dans cette méthode, le montant de la taxe versée par chaque entreprise est calculé en pourcentage de la valeur ajoutée par l'ensemble des intrants utilisés par l'entreprise, comme les coûts de main-d'oeuvre, les intérêts et les loyers économiques. Le résultat est une taxe indirecte, qui se reflète dans le prix des biens ou services vendus. Attrayante comme modèle théorique, cette variante de la TVA ne fut pas examinée plus à fond car l'impossibilité de l'appliquer est presque universellement reconnue.

19. Méthode comptable — Taxe sur les opérations commerciales (TOC)

La taxe sur les opérations commerciales (TOC) est une TVA établie par soustraction. La TOC est calculée en multipliant le taux d'imposition par l'assiette de la valeur ajoutée, laquelle est mesurée en calculant la différence entre le montant des biens et services admissibles qu'une entreprise vend au cours d'une période donnée et les dépenses de cette dernière pour l'achat de biens et services auprès d'autres entreprises au cours de la même période. Cela oblige les entreprises à tenir des livres et à conserver les reçus pour faire état des ventes imposables et des achats déductibles. Il ne serait pas nécessaire d'indiquer séparément le montant de TOC versé sur chaque transaction. La TOC serait une taxe indirecte perçue auprès des commerçants qui l'intégreraient au prix des biens et services. Le Japon est la seule grande entité à utiliser cette méthode de calcul de la TVA[48].

La TOC est habituellement présentée comme une taxe qui fait appel, pour les entreprises, à une méthode plus simple de calcul que les autres formes de TVA, car elle repose sur une comptabilité et des livres que les entreprises doivent de toute façon tenir à d'autres fins, d'où son nom de méthode «comptable». Cette forme de TVA peut paraître très attrayante car elle fait planer, à l'état pur, l'espoir de réduire la comptabilité et le fardeau de perception.

Il est toutefois généralement reconnu que la simplicité théorique de la TOC ne se réalisera en pratique que si le taux d'imposition est uniforme et que si elle comporte peu d'exceptions ou d'ajustements pour les importations ou exportations de biens et services. Ce sont des conditions extrêmement difficiles à remplir. C'est pourquoi la TOC est décrite comme une «taxe rigide et inflexible»[49].

Voici certaines des difficultés qui sous-tendent la mise en oeuvre d'une TOC au Canada :

a) *Harmonisation des taxes de vente* — Le problème le plus grave que présente une TOC au Canada est peut-être la série d'obstacles que le gouvernement fédéral et les provinces devraient surmonter pour établir un régime harmonisé ou intégré de taxe de vente. Le Comité a relevé plusieurs difficultés à cet égard :

   Comme les provinces ne peuvent, en vertu de la Constitution, prélever que des taxes directes, il est peu probable que l'imposition d'une TOC soit jugée de leur compétence. Les provinces ne pourraient donc avoir part à une TOC fédérale-provinciale qu'en laissant le gouvernement fédéral la percevoir pour ensuite les rembourser selon une formule négociée, il faut présumer, en fonction d'un accord de location de domaine fiscal.

---

48 Il est toutefois bon de signaler qu'au Japon environ 90 p. 100 des entreprises n'utilisent pas la méthode de calcul de la TOC par soustraction, soit parce qu'elles sont exemptées comme petits commerçants, soit parce qu'elles utilisent un simple calcul fondé sur les ventes.

49 *La taxe sur les transactions commerciales : Solution de rechange à la TPS?*, étude produite pour la *Coalition des groupes pour le remplacement de la TPS*, Ernst and Young, mai 1994, p. 2.

fait d'exclure les facteurs de production de l'assiette fiscale dans un régime de TVD pose des problèmes semblables à l'inclusion des services. Les facteurs de production, souvent polyvalents, sont imposés au dernier palier de la chaîne de distribution.

D'un point de vue administratif, il est plus facile d'exclure les facteurs de production et d'imposer les services polyvalents dans un régime d'impôt multistades, comme la TVA, que dans un régime de TVD. Pour éviter d'imposer les intrants dans un régime de TVD, les biens de production (comme les matériaux et biens d'équipement) sont exonérés au moyen de certificats d'exonération fiscale. Le vendeur est alors tenu de vérifier à quoi l'article doit servir afin de distinguer entre ce qu'il peut vendre en exonération de taxe de ce sur quoi il doit la percevoir. Comme les vendeurs ne sont pas en mesure de déterminer si l'exonération demandée est légitime, il n'est pas facile de distinguer ce qui est imposable de ce qui ne l'est pas. Plusieurs témoins ont enjoint au Comité de ne pas recommander l'établissement d'une TVD assortie de certificats d'exonération à cause de la lourdeur du système[47].

La TVD présente, troisièmement, un inconvénient majeur pour les autorités fiscales en ce sens que le contrôle des exonérations accordées est difficile. Une entreprise peut acheter des marchandises destinées à l'usage personnel au moyen d'un certificat d'exonération. Comme aucune comptabilité des achats et ventes n'est requise en vertu de la TVD, il est difficile pour les autorités fiscales de déterminer la nature de chaque transaction.

Étant donné l'effort administratif requis pour réduire le plus possible les difficultés d'application, le Comité n'est pas convaincu, enfin, qu'une TVD prélevée sur une assiette fiscale étendue coûterait sensiblement moins à administrer qu'une taxe sur la valeur ajoutée visant la même assiette.

G. TAXES À LA CONSOMMATION (MULTISTADES) — TVA

La TVA est utilisée dans plus de 50 pays, et notamment dans 21 des 24 pays membres de l'OCDE. Comme nous l'avons signalé dans l'examen qui précède de la taxe de vente au détail, la TVA équivaut en théorie sur le plan économique à la TVD. Elle a cependant des impacts pratiques qui divergent sensiblement, n'étant pas perçue de la même manière. Il s'agit, d'abord, d'une taxe multistades, car elle frappe toutes les ventes de biens et services de toutes les entreprises de la chaîne de production et de distribution, que ce soit au consommateur (vente finale) ou à d'autres entreprises (étapes intermédiaires de production et de distribution).

D'autre part, comme son nom l'indique, cette taxe est perçue sur la valeur ajoutée à chaque étape du processus commercial, la «valeur ajoutée» étant la différence entre le coût total au producteur des intrants requis pour fabriquer l'article et le prix auquel celui-ci est vendu à l'utilisateur suivant.

Le calcul du montant de l'obligation fiscale dans un système de TVA peut se faire de trois façons, que le Comité a examinées.

---

47 La Coalition des groupes pour le remplacement de la TPS a affirmé devant le Comité que les certificats d'exonération seraient «extrêmement lourds» (Comité des finances, p. 12:27). L'Association des fabricants de véhicules à moteur a fait valoir que : «Une telle taxe engendrerait un processus d'exonération compliqué avec des certificats d'exonération...» (Comité des finances, p. 16:71). D'après la Chambre de commerce du Canada : «Les certificats d'exemption (sont)... difficiles à administrer et cela peut coûter aussi cher sans compter que les certificats sont utilisés au moment de la vérification pour justifier le non-versement de la taxe» (Comité des finances, p. 23:8).

16. Taxe sur les ventes des grossistes

Au début des années 1980, le ministère des Finances a proposé de remplacer la TVF par une taxe sur les ventes des grossistes. Le fait de déplacer l'incidence de la taxe des fabricants aux grossistes réglerait, croyait-on, bon nombre des problèmes liés au régime de la TVF. Le ministère faisait valoir qu'une taxe sur les ventes des grossistes éliminerait le préjudice porté aux produits canadiens, assurerait une imposition plus uniforme des marchandises et simplifierait l'administration tant pour le gouvernement que pour les grossistes. Ce plan controversé fut abandonné en 1983 et dans son rapport de mai 1983, le Comité Goodman rejetait l'idée d'une telle taxe.

Bien qu'une taxe sur les ventes des grossistes serait préférable à l'ancienne TVF, le Comité estime que cela ferait resurgir bon nombre des problèmes liés à l'ancien régime fiscal. Une telle taxe ouvrirait notamment la voie à passablement de manipulations de la part des entreprises qui chercheraient à faire porter une partie du fardeau fiscal par d'autres. Une taxe sur les ventes des grossistes ne saurait, par ailleurs, assurer le degré d'uniformité du fardeau fiscal souhaité sur toute la gamme des dépenses des consommateurs. Les taux d'imposition effectifs différeraient sur la gamme des marchandises.

17. Taxe de vente au détail

La taxe de vente au détail (TVD) est une taxe à la consommation perçue à un seul stade, celui de la vente au détail. En théorie, une TVD sur les biens et services aurait les mêmes avantages économiques qu'une taxe comme la TVA. Son incidence économique serait la même sur une assiette fiscale qui englobe les mêmes biens et services et exclut les facteurs de production. En pratique, toutefois, une TVA et une TVD présentent des divergences économiques et administratives importantes du fait que l'assiette fiscale n'est habituellement pas la même ou ne tient pas aussi bien compte des facteurs de production.

D'abord, les services sont généralement exclus de l'assiette d'une TVD, en partie parce qu'il est difficile pour un commerçant de déterminer à quoi des services polyvalents, c'est-à-dire des services utilisés à la fois à des fins personnelles et pour l'entreprise, pourront servir. L'achat d'un billet d'avion, par exemple, obligerait l'agent à se renseigner sur le but du voyage afin de déterminer s'il peut le vendre en franchise. Si, en pareil cas, les autorités fiscales rejetaient la déclaration du vendeur, il incomberait à celui-ci de récupérer les taxes en cause. C'est pourquoi les gouvernements provinciaux ont exonéré dans le passé beaucoup de services de leur TVD.

Deuxièmement, la TVD évite habituellement d'imposer les marchandises destinées à la revente par l'exonération des ventes aux personnes inscrites. Le versement de la taxe est ainsi suspendu jusqu'au stade final, lorsque les marchandises sont vendues à des entreprises ou des consommateurs non inscrits. C'est précisément à cette étape, celle où les entreprises achètent, comme consommateur final, des biens et marchandises destinés au processus de production que l'inefficacité économique de la TVD se manifeste. Plus d'un tiers des facteurs de production des entreprises sont encore frappés d'une TVD provinciale.

L'imposition des facteurs accroît les coûts de production, ce qui, en augmentant les prix tant au pays qu'à l'exportation, freine les exportations et encourage l'importation. Cela nuit par ailleurs à la formation de capital et réduit l'investissement des entreprises[46]. Le

---

46 La Commission de l'équité fiscale de l'Ontario fait valoir que, malgré l'exonération, les biens de production sont frappés d'un taux réel d'impôt de 3,6 p. 100, alors que les exportations font l'objet d'un taux implicite de 0,2 p. 100. Par conséquent, «l'imposition des intrants d'affaires... affecte la façon dont les biens et les services de l'Ontario peuvent concurrencer les marchés d'exportation... Les simulations ont montré que la suppression de la TVD entraînerait une augmentation d'investissement dans la machinerie et l'équipement de l'ordre de 2 à 4 pour cent... et une augmentation de 1 à 3 pour cent dans l'investissement de la construction non résidentielle.» (*Rapport de la Commission sur l'équité fiscale de l'Ontario*, p. 518 et 519.)

Actifs enregistrés et non enregistrés sous le régime d'une TDP

L'imposition d'une taxe sur les dépenses soulèverait des problèmes particuliers sur le plan du traitement des biens durables comme les habitations. Par exemple, l'achat d'une maison peut représenter en même temps une consommation et de l'épargne. Sous le régime d'une taxe sur les dépenses, il faudrait en principe taxer l'élément consommation du coût des biens durables. Si l'on reprend l'exemple de l'achat d'une maison, il faudrait taxer la valeur théorique du loyer (qui représente la valeur du service consommé). Or, la taxation des loyers théoriques soulève de nombreuses difficultés, particulièrement des problèmes d'évaluation.

On pourrait cependant éventuellement adopter une méthode plus simple pour la taxation des biens durables sous le régime d'une taxe sur les dépenses. La valeur d'un bien durable comme une maison est essentiellement égale à la valeur actuelle des services futurs anticipés de ce bien. Il serait donc possible de taxer cette valeur à l'achat du bien en interdisant toute déduction de la valeur du bien de l'assiette de la taxe à titre d'épargne. Cela revient à un paiement anticipé de la taxe sur les services futurs assurés par la maison ou tout autre bien durable. Il ne serait donc pas nécessaire de taxer le loyer théorique ou le prix de vente du bien en question.

Cette méthode (paiement anticipé de la taxe) pourrait être étendue à d'autres types d'investissements pour simplifier l'application d'une taxe sur les dépenses. Sous le régime de base de la TDP, il faudrait probablement que l'épargne et les investissements soient détenus sous une forme enregistrée analogue à ce qui se passe actuellement avec les REER. Cependant, au lieu de demander aux contribuables de suivre et de noter les fluctuations de leur actif et de leur passif, le calcul de la taxe sur les dépenses pourrait reposer sur les transactions relatives aux actifs non enregistrés. Les actifs non enregistrés seraient ceux qui figurent dans l'assiette de la taxe. En règle générale, le coût des actifs non enregistrés ne serait pas déduit de l'assiette de la taxe; ainsi, la taxe serait payée à l'avance sur la consommation future issue de l'investissement. Les rendements (y compris les gains réalisés à la vente) des actifs non enregistrés ne seraient pas taxables parce que la taxe aura été payée par anticipation sur l'épargne ayant servi à leur acquisition.

Les fonds empruntés seraient traités de manière parallèle. Les recettes tirées des emprunts enregistrés figureraient dans l'assiette des dépenses de l'année de l'emprunt et les versements d'intérêt et de principal seraient déductibles. Les prêts non enregistrés seraient exclus de l'assiette des dépenses, mais l'amortissement ultérieur du principal et des intérêts afférents à ces prêts ne serait pas déductible.

Au chapitre du traitement des investissements, la méthode de l'enregistrement et celle du paiement anticipé seraient équivalentes dans les cas où : (i) il n'y a pas de loyers économiques (c'est-à-dire des rendements qui dépassent le coût en capital d'autres placements qui présentent un risque analogue) et (ii) le revenu de placement ne représente pas en partie une rémunération du travail. Dans la pratique, le problème est que ces situations sont monnaie courante. Ainsi, les deux méthodes ne donnent pas les mêmes résultats. Par exemple, selon la méthode du paiement anticipé, l'investisseur qui touche un rendement excessif sera moins taxé que celui dont ce n'est pas le cas. Cela fait dire à certains que si l'on permet aux contribuables de choisir entre les deux méthodes pour chaque élément d'actif, on accroît les possibilités de manipulation et d'évitement.

Cela est particulièrement important dans le cas des placements sous la forme de participation dans une entreprise et des créances entre parties liées. Dans la méthode du paiement anticipé, il pourrait être nécessaire d'imposer une taxe à la consommation des entreprises pour veiller à ce que ces rendements excessifs soient retenus avant d'être payés à titre de rendement des actifs non enregistrés. Cette taxe s'inspirerait sans doute de la méthode de l'enregistrement. L'assiette de la taxe serait constituée des recettes, nettes des dépenses de main-d'oeuvre, des coûts de matériel et des actifs nets acquis à des fins d'investissement. Les coûts d'intérêt et l'amortissement ne sont pas déduits. Ce type de taxe est aussi appelé une taxe sur la trésorerie.

Calcul de la taxe sur les dépenses des particuliers

Le calcul des dépenses de consommation (simplifié pour les besoins de la démonstration) pourrait reposer sur la soustraction des postes d'épargne des postes de revenu comme il suit :

REVENU

- revenu, tel qu'il est déterminé pour les fins de l'impôt sur le revenu (net des gains en capital)
- produit des ventes d'éléments d'actif
- produit des emprunts
- dons et legs
- diminution des comptes d'épargne et autres placements

MOINS : ÉPARGNE

- coût des éléments d'actif acquis
- apports de capital à des sociétés de personnes ou des entreprises individuelles
- paiements d'amortissement et paiements d'intérêt non déductibles pour les fins de l'impôt sur le revenu
- augmentation des comptes d'épargne et autres placements

nécessaire pour cela de conserver des dossiers et de divulguer des transactions relatives à des éléments de passif et d'actif actuellement sans intérêt pour les fins de l'impôt sur le revenu.

Il pourrait par exemple être nécessaire d'inscrire les emprunts, les fluctuations de l'épargne, les dons et les legs pour les fins du calcul de la taxe à payer. (Voir l'encart qui contient une illustration du calcul de la TDP.) On pourrait en outre se heurter à des problèmes d'observation, car de nombreux contribuables pourraient être réticents à divulguer ces informations.

Comme dans le cas d'autres taxes, il pourrait y avoir des ajustements pour déterminer ce qui doit être considéré comme des dépenses de consommation taxables. Les dépenses inhabituellement élevées en frais médicaux, par exemple, pourraient être déductibles comme elles le sont actuellement dans le régime de l'impôt sur le revenu. Des déductions seraient autorisées à l'égard des frais de scolarité et des autres dépenses de formation dans la mesure où ces dépenses sont considérées comme un investissement en capital humain.

L'impôt sur le revenu versé aux autorités fédérales et provinciales devrait probablement aussi être déduit des dépenses de consommation taxables. L'impôt sur le revenu acquitté réduit le revenu pouvant être consommé. En revanche, les impôts fonciers pourraient être assimilés à des droits d'utilisation et ne seraient donc probablement pas déductibles.

Enfin, les dépenses imposables pourraient être réduites au moyen d'une série d'exonérations liées à la situation personnelle du contribuable, un peu comme les exonérations prévues dans le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ces exonérations atténueraient la taxe sur les dépenses pour les contribuables à faible revenu; elles joueraient donc le même rôle que le crédit remboursable pour TPS actuel. Ainsi, il serait plus facile de rendre le régime équitable avec une taxe sur les dépenses qu'avec une taxe à la consommation comme la TPS.

C'est dans le traitement des biens de capital et des biens durables que la TDP soulève des problèmes de fond et d'administration complexes, et même des problèmes conceptuels. (Voir à ce sujet l'encart) Ces difficultés et d'autres encore sont telles que le Comité considère pour le moment inopportun d'envisager de remplacer la TPS par une TDP, car il faudrait pour cela étudier beaucoup plus en profondeur le fonctionnement détaillé d'une telle taxe.

F. TAXES À LA CONSOMMATION (STADE UNIQUE)

15. Taxe sur les ventes des fabricants

Il s'agit du même genre de taxe que l'ancienne taxe de vente fédérale remplacée par la TPS. Les difficultés associées au fonctionnement de cette forme de taxe de vente sont examinées au Chapitre II.

taxés, les loteries devront soit réduire leurs marges ou perdre des ventes. Dans un cas comme dans l'autre, les recettes nettes des sociétés de loterie diminueraient. L'augmentation des recettes fiscales fédérales provenant du nouvel impôt serait réalisée aux dépens des recettes provinciales.

Le gouvernement fédéral a cédé aux provinces le champ d'imposition des loteries en 1979 en échange d'une somme annuelle fixée initialement à 24 millions de dollars, puis indexée à l'inflation par la suite. En 1991, les recettes fédérales aux termes de cette entente se sont élevées à près de 50 millions de dollars. Par contre, le ministère des Finances estime à 860 millions de dollars pour cette année-là les pertes fiscales fédérales résultant de la non-imposition des gains de loterie et des produits du jeu.

E. TAXES À LA CONSOMMATION (À CALCUL INDIRECT)

14. Taxe sur les dépenses des particuliers (TDP)

Généralement parlant, l'imposition d'une taxe à la consommation peut suivre deux démarches : dans la première, la consommation est mesurée par les achats et les ventes de produits et de services (la TPS en est un exemple) et dans la seconde, on mesure la différence entre le revenu et l'épargne à intervalles réguliers et on applique un taux de taxe donné à ce montant — une taxe sur les dépenses[40].

Aucun pays n'impose actuellement de taxe sur les dépenses, bien que beaucoup aient intégré à leur régime d'impôt sur le revenu des éléments assimilables à une taxe sur les dépenses et que de nombreux autres en étudient les possibilités. On avait recommandé le remplacement de l'impôt sur le revenu par une taxe sur les dépenses au Royaume-Uni en 1978[41] et le Département du Trésor américain avait recommandé en 1977 que cette solution soit envisagée pour les États-Unis[42]. Au Canada, la Commission royale Macdonald en 1985[43] et le Conseil économique du Canada en 1987[44] ont proposé que le Canada substitue une taxe sur les dépenses à l'impôt sur le revenu.

En principe, l'assiette d'une taxe sur les dépenses est la même que celle d'une large taxe de vente comme la TPS. Les répercussions sur l'économie devraient donc être similaires. Concrètement cependant, l'assiette d'une taxe sur les dépenses serait sans doute plus vaste que celle d'une taxe de vente parce que la taxe sur les dépenses couvre totalement la consommation, même la consommation difficile ou impossible à assujettir à une taxe de vente classique — les dépenses des résidents canadiens à l'étranger par exemple. Une TDP pourrait donc générer les mêmes recettes avec un taux inférieur[45].

Les partisans de la TDP assurent qu'il serait facile d'intégrer la perception de la TDP à celle de l'impôt sur le revenu, ce qui éviterait les coûts d'administration et d'observation d'une taxe de vente comme la TPS, et susciterait peu de coûts additionnels. Il faut cependant se garder de sous-estimer à quel point il serait difficile et complexe d'un point de vue administratif de demander à tous les particuliers de mesurer tous les ans leur épargne nette. En effet, il pourrait être

---

40 Dans ce cas, la consommation est égale à la différence entre le revenu et l'épargne, les emprunts étant considérés comme une épargne négative.

41 *The Structure and Reform of Direct Taxation*, rapport d'un comité présidé par J.E. Meade (George Allen and Unwin, London, 1978).

42 U.S. Department of the Treasury, *Blueprints for Basic Tax Reform* (U.S. Government Printing Office, Washington, 1977).

43 Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, *Rapport*, vol. 2 (ministre des Approvisionnements et des Services, Ottawa, 1985).

44 Conseil économique du Canada, *Hors du labyrinthe fiscal — Une réforme de l'impôt sur l'épargne et l'investissement* (Ottawa, 1987).

45 Michael Walker, directeur exécutif du *Fraser Institute*, estime qu'une taxe sur les dépenses de 4 p. 100 pourrait générer les mêmes recettes que la TPS. (Comité des finances, p. 13:18.)

D. SOLUTIONS DE RECHANGE DIVERSES

11. Impôt sur les transferts de fortune

Cet impôt serait analogue à l'impôt fédéral sur les successions et les dons aboli en 1972 et aux droits de succession provinciaux, les derniers ayant été éliminés en 1984, en l'occurrence ceux du Québec. En général, ces impôts sont perçus sur les legs et dons aux héritiers, des exceptions étant consenties à l'égard des propriétés agricoles, des habitations et autres biens connexes. Les transferts au conjoint étaient exonérés, et il existait des seuils pour l'imposition des dons et legs cumulés au-delà d'un certain niveau.

Le produit net de ces impôts et droits a toujours été plutôt faible — seulement 1,5 p. 100 des recettes totales en 1965[38]. Même avec peu d'exonérations, une taxe nationale sur les transferts de fortune générerait probablement quelque 1,7 milliard de dollars, coûts d'administration non compris[39]. Sur la seule base des recettes potentielles, l'impôt sur les transferts de fortune ne peut pas vraiment être envisagé comme substitut de la TPS.

38 Voir Ken Messere, *Tax Policy in OECD Countries*, International Bureau of Fiscal Documentation, Amsterdam 1993, p. 292. Aux États-Unis, les impôts sur les transferts de fortune représentent moins de un pour cent des recettes fiscales totales.

39 *Une fiscalité équitable dans un monde en perpétuel changement, rapport de la Commission de l'équité fiscale de l'Ontario* (Toronto, University of Toronto Press, 1993), p. 388.

On a aussi signalé au Comité qu'à l'époque de l'abolition de l'impôt fédéral sur les transferts de fortune en 1972, le Canada avait introduit un impôt sur les gains en capital dont l'assiette comprenait les gains en capital réputés réalisés au décès. Si le Canada respecte la norme en vigueur dans les pays de l'OCDE qui consiste à ne pas imposer en même temps un impôt sur les gains en capital et des droits de succession, une taxe sur les transferts de fortune comporterait une exonération ou un crédit à l'égard des gains en capital, ce qui réduirait encore davantage les recettes potentielles que l'on pourrait tirer de cette taxe.

12. Taxes vertes

Le Comité a reçu plusieurs mémoires dans lesquels on propose l'imposition de taxes qui auraient un effet bénéfique sur l'environnement. En termes très généraux, il s'agit le plus souvent de taxes spéciales qui frapperaient certains produits ou certaines activités qui risquent d'endommager gravement l'environnement. Il est impossible d'étudier les aspects pratiques de ce genre de taxes sans analyser en profondeur les importantes questions de politique économique et de politique environnementale qu'elles soulèvent, une tâche qui outrepasse le mandat du Comité.

13. Taxation des gains du jeu et des loteries

Les paiements effectués pour placer un pari ou acheter un billet de loterie dans une entreprise commerciale sont assujettis à la TPS. En revanche, les prix ou les gains issus de ces activités ne sont assujettis ni à la TPS ni à l'impôt sur le revenu. Comme ces gains ne représentent pas une consommation, leur exclusion du champ de la TPS est justifiée sur le plan conceptuel. La raison pour laquelle ils échappent à l'impôt sur le revenu n'est pas aussi évidente.

Tout gain au jeu entraîne un accroissement de la valeur nette de la personne qui le reçoit et devrait théoriquement être assujetti à l'impôt dans une vue intégrée de l'impôt sur le revenu. Aux États-Unis, les gains de loterie sont assujettis à l'impôt sur le revenu fédéral; ils sont aussi imposables dans tous les États qui perçoivent un impôt sur le revenu.

Il est probable que l'imposition des gains de loterie au Canada rencontrerait une vive résistance de la part des provinces. Au Canada, les loteries sont exploitées par des sociétés d'État provinciales qui jouissent d'un monopole d'État. En général, les loteries provinciales conservent environ 50 p. 100 des recettes brutes de la vente des billets, le reste servant à payer les prix. Or, si ces prix sont

d'éliminer le coût de la taxe du prix des exportations. Elle a aussi pour effet d'augmenter le taux de taxe effectif qui frappe les ventes des entreprises à faible marge.

Les taxes sur le chiffre d'affaires étaient autrefois très répandues en Europe, mais beaucoup ont été converties en taxes à la valeur ajoutée en raison des problèmes précités.

10. Taxe sur les salaires

Certains ont proposé au Comité de remplacer la TPS par une taxe sur les salaires perçue à un taux uniforme sur les traitements, salaires et avantages sociaux des salariés et sur les gains nets des travailleurs indépendants dans tous les secteurs de l'économie. La taxe serait perçue par les employeurs, mais non assumée par eux. Selon des estimations soumises au Comité, une taxe sur les salaires de 3,5 p. 100 serait suffisante pour remplacer les recettes nettes tirées de la TPS[37].

Des charges sont déjà perçues à d'autres fins sur les salaires aux niveaux fédéral et provincial, et celles-ci ont sensiblement crû en importance depuis une dizaine d'années, tant sur le plan de leur valeur absolue en dollars que sur celui de leur part relative des recettes fiscales totales. Il demeure que le Canada dépend moins des charges sociales que les autres pays développés. L'institution de ce mécanisme fiscal en remplacement des recettes tirées de la TPS rapprocherait la distribution des recettes fiscales du Canada des normes internationales.

Une taxe sur les salaires présente un certain nombre d'avantages. À l'instar de la TPS, la taxe sur les salaires supprime la taxe de vente fédérale du prix des exportations et aurait un effet tout aussi neutre sur l'épargne et les investissements. Elle permettrait plus efficacement que la TPS de supprimer les charges fiscales des intrants d'entreprise (parce qu'il n'y a pas l'embarras des exonérations), couvrirait davantage de produits et de services que la TPS (et par conséquent traiterait les consommateurs de façon plus équitable) et serait plus neutre que la TPS sur le plan de ses répercussions sur les divers types d'entreprises et secteurs d'activité. En outre, par rapport à la TPS, une taxe sur les salaires a l'avantage de diminuer les coûts d'administration et d'observation et de réduire l'évasion fiscale (en raison du bas taux de la taxe et du mécanisme de retenue à la source de la taxe). À l'instar de la taxe sur les dépenses (étudiée ci-dessous), la taxe sur les salaires frapperait les dépenses des Canadiens à l'étranger et, comme il s'agit d'un prélèvement direct, les pressions en vue d'obtenir des exonérations ou un traitement spécial seraient moins vives.

Cependant, une taxe sur les salaires comporterait plusieurs inconvénients. Ce type de taxe fait passer le fardeau fiscal des épaules des consommateurs sur celui des travailleurs — la taxe serait assumée exclusivement par les travailleurs, tandis que la TPS frappe les consommateurs en général. Or, les consommateurs comprennent non seulement des salariés, mais aussi des personnes qui touchent des revenus non salariaux (pensions, transferts gouvernementaux, dividendes, intérêts, loyers). Le remplacement de la TPS par une taxe sur les salaires transférerait le fardeau des taxes à la consommation des générations âgées qui consomment aux générations jeunes qui travaillent. Une telle taxe aurait aussi des effets pervers sur l'incitation au travail.

De plus, l'imposition d'une taxe sur le revenu net des travailleurs indépendants revient à taxer le capital en même temps que le produit du travail. Or, la taxation du capital est incompatible avec les principes d'une taxe à la consommation.

Enfin, certains pourraient se soustraire à la taxe sur les salaires, par exemple si une société verse des dividendes au propriétaire dirigeant au lieu d'un salaire et de primes. Pour éviter ce problème, il pourrait éventuellement être nécessaire d'appuyer la taxe sur les salaires au moyen d'une taxe complexe sur les loyers économiques commerciaux.

---

37 Estimations soumises par M. Jonathan Kesselman, Comité des finances, p. 16:7.

autres taxes à la consommation, l'impôt à taux unique peut être intégré dans le régime fiscal actuel, ce qui éviterait des frais d'administration et d'observation.

L'évaluation de l'impôt à taux unique a posé un dilemme au Comité. Sous sa forme la plus pure, l'impôt à taux unique ne vise pas à remplacer seulement la TPS, mais tout le régime actuel des impôts sur le revenu des particuliers. Son étude déborde donc largement notre mandat et, sous cette forme, il ne peut pas être envisagé comme une option. Toutefois, suivant une variante de la proposition, l'impôt à taux unique s'ajouterait à l'actuel impôt sur le revenu, option examinée ci-après[36].

8. Impôt supplémentaire sur le revenu des particuliers — Ajout d'un impôt à taux unique

Le remplacement de la TPS par un impôt supplémentaire à taux unique prendrait la forme d'un impôt fédéral spécial proportionnel perçu sur le revenu imposable des particuliers. Pour générer environ 13,4 milliards de dollars de recettes annuelles, il faudrait fixer le taux de cet impôt à environ 33 p. 100. Le principal avantage de cette solution réside dans sa simplicité, car elle permettrait d'éliminer l'administration et l'observation de la TPS. Par rapport à une surtaxe, cette solution suppose des augmentations inférieures des taux marginaux et donc de moindres coûts d'efficience économique. Elle place cependant un plus lourd fardeau fiscal sur les épaules des contribuables à faible revenu que ne le ferait une surtaxe.

Les inconvénients de cette solution sont ceux de toutes les solutions de rechange fondées sur l'impôt sur le revenu : hausse des taux marginaux, et des charges fiscales pesant sur l'épargne; dépendance accrue d'une source de recettes fiscales; moindres chances d'aboutir à un régime de taxe de vente plus coordonné et neutre dans l'ensemble du Canada.

Une variante consisterait à fixer l'impôt supplémentaire à un taux inférieur à celui mentionné ci-dessus, et à se servir des recettes générées pour réduire le taux de la taxe de vente fédérale à large assiette. Cela permettrait d'atténuer les inconvénients précités.

C. TAXES FONDÉES SUR LES RECETTES

9. Taxe sur le chiffre d'affaires

Une taxe sur le chiffre d'affaires est une taxe qui frappe la valeur des ventes totales de biens et de services (bien que certains articles, comme les intérêts, soient souvent exonérés). Comme ce type de taxe repose sur une assiette extrêmement vaste, le taux de la taxe peut être fixé à un niveau relativement bas. Ainsi, pour générer des recettes annuelles de 17 milliards de dollars au Canada, le taux d'une taxe sur le chiffre d'affaires ne comportant pratiquement aucune exonération devrait probablement être de l'ordre de 1 à 2 p. 100.

Cependant, l'imposition d'une taxe sur le chiffre d'affaires n'est pas exempte de problèmes, l'une des plus importantes difficultés résidant dans l'effet de cascade considérable qu'elle entraîne. Le montant total de la taxe perçue à l'égard d'un produit donné dépendra du nombre de stades de vente traversés par le produit en question et par les intrants qui entrent dans sa fabrication. Il s'ensuit des fluctuations importantes des taux d'imposition effectifs de chaque produit, ce qui entraîne des conséquences fâcheuses sur le plan de l'équité et de l'efficience du régime fiscal. Ce genre de taxe serait par exemple nettement avantageux pour des entreprises à intégration verticale (qui produit une bonne partie de ses propres intrants) par rapport à une entreprise qui doit acheter ses intrants.

Toute taxe sur le chiffre d'affaires compromet la position concurrentielle des entreprises intérieures, car elle ne permet pas

36 L'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba ont ajouté un impôt à taux unique à leur impôt sur le revenu régulier.

globalement. Rien ne garantit que les provinces consentiraient à cet échange, mais elles augmenteraient sans doute leur taxe de vente pour compenser la baisse de l'impôt sur le revenu[34].

Comme dans le cas de l'augmentation unilatérale de l'impôt sur le revenu, l'échange de champs d'imposition avec les provinces aurait pour avantage le plus évident d'éliminer la taxe de vente à deux niveaux. Il devrait en résulter une baisse sensible des frais d'administration pour les gouvernements et des frais d'observation pour les entreprises. Par contre, certains des avantages d'une taxe comme la TPS sur les taxes de vente des provinces disparaîtraient et les problèmes que comportent ces dernières seraient aggravés.

La TPS a une assiette plus large que les taxes de vente provinciales. Par exemple, la plupart des provinces taxent les services à un taux préférentiel ou ne les taxent pas du tout. Le remplacement de la TPS par l'augmentation des taxes de vente provinciales aurait pour effet global de rétrécir l'assiette des taxes de vente et de rendre le système moins neutre à l'égard des produits. Il en résulterait une augmentation de la distorsion des choix des consommateurs et des producteurs, de l'inefficience économique et du manque d'équité du régime fiscal.

En outre, cette solution aurait des répercussions sur la compétitivité et la performance économique à l'échelle tant nationale qu'internationale. L'un des avantages de la TPS, c'est qu'elle s'applique mécaniquement. Elle épargne largement les intrants d'entreprise. En revanche, toutes les taxes de vente provinciales s'appliquent plus ou moins à certains intrants d'entreprise. On estime, en fait, qu'un tiers de leur produit global est ainsi obtenu.

Il y a à cela deux conséquences indésirables. D'abord, comme les biens produits à l'aide d'intrants taxables sont à nouveau taxés au niveau du consommateur (et aux niveaux intermédiaires), les taxes de vente provinciales donnent lieu à une application en cascade. Il s'ensuit que les taux de taxation réels varient d'une catégorie de produits à l'autre, ce qui a des effets néfastes sur l'équité et l'efficience économique. Ensuite, comme elles sont difficiles à identifier, les taxes sur les intrants d'entreprise sont difficiles à éliminer entièrement des biens d'exportation, ce qui nuit à la compétitivité du Canada[35].

7. Impôt à taux unique

Le Comité a reçu plusieurs propositions suivant lesquelles le gouvernement remplacerait la TPS et l'actuel impôt sur le revenu par un impôt à taux unique. Comme l'impôt sur le revenu, ce genre d'impôt est prélevé sur les revenus, mais contrairement à l'impôt sur le revenu progressif traditionnel, son pourcentage ne varie pas en fonction du montant des revenus.

L'impôt à taux unique comporte d'ordinaire une assiette beaucoup plus large. Toutes ou presque toutes les exemptions et les déductions qui dépendent de la source du revenu (gains en capital, dividendes de sociétés canadiennes, etc.) disparaîtraient. L'atout de l'impôt à taux unique, c'est la simplicité. Comme il s'applique à toutes les sources de revenus, la détermination de son assiette pose moins de problèmes de définition et de calcul. En outre, comme son taux serait sans doute relativement plus faible, les contribuables seraient peut-être moins enclins à vouloir y échapper. Il y aurait beaucoup moins d'abris fiscaux légaux. Contrairement à la TPS et à la plupart des

---

34 La composition des recettes fiscales resterait donc globalement à peu près la même au Canada, mais elle changerait grandement à chaque niveau de gouvernement, le gouvernement fédéral dépendant davantage des impôts sur le revenu et les provinces des taxes de vente. Comme l'Alberta n'a pas de taxe de vente, il faudrait un autre arrangement.

35 Ces défauts sont les mêmes que la taxe de vente fédérale que la TPS a remplacée. Voir encart sur la disparition de la taxe de vente fédérale du chapitre III.

Taux d'imposition du revenu pour les résidents de l'Ontario

Revenu imposable*	Taux actuels			Taux après augmentation de 21 points de la surtaxe fédérale		Variation (%)
	Taux fédéral	Taux de l'Ontario	Total	Taux fédéral	Total	
0–29 590	17,51	9,86	27,37	21,08	30,94	13,0
29 530–46 717	26,78	15,08	41,86	32,24	47,32	12,8
46 717–59 180	26,78	16,59	43,37	32,24	48,83	12,4
59 180–62 866	31,32	18,50	49,82	37,41	55,91	12,2
62 866 +	31,32	21,87	53,19	37,41	59,28	11,4

Taux d'imposition du revenu pour les résidents de l'Alberta

Revenu imposable*	Taux actuels			Taux après augmentation de 21 points de la surtaxe fédérale		Variation (%)
	Taux fédéral	Taux de l'Alberta	Total	Taux fédéral	Total	
0–29 590	17,51	8,24	25,75	21,08	29,32	13,9
29 530–59 180	26,78	13,28	40,06	32,24	45,52	13,6
59 180 +	31,32	14,55	45,87	37,41	51,96	13,3

* Les paliers sont approximatifs

5. Augmentation du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés rapporte actuellement environ 10 milliards de dollars par année. Pour remplacer le produit de la TPS, il faudrait augmenter ce montant de presque de 150 p. 100. Il faudrait pour cela que le taux fédéral actuel d'environ 28 p. 100 (15 p. 100 pour les petites entreprises) passe à environ 70 p. 100. Comme le taux de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés est de plus de 15 p. 100, le taux combiné s'élèverait à plus de 85 p. 100.

On pourrait toujours augmenter à la fois le taux de l'impôt sur le revenu des particuliers et le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés de manière que le taux de chacun soit inférieur à ce qu'il aurait été si l'un ou l'autre avait dû à lui seul compenser le manque à gagner. Seulement, il y a fort à parier qu'une hausse substantielle des impôts sur le revenu des sociétés nuirait à la compétitivité du Canada comme lieu d'investissement. Le Canada compte déjà parmi les pays dont les taux de l'impôt sur le revenu des sociétés sont les plus élevés, dans son cas environ 40 p. 100. Il y a donc peu de place à une augmentation, même une augmentation qui ne permettrait que partiellement de remplacer le produit de la TPS.

6. Échange de champs d'imposition avec les provinces

Suivant cette proposition, le gouvernement fédéral céderait officiellement le champ des taxes de vente aux provinces et relèverait ses taux d'imposition des revenus. En échange, les provinces réduiraient leurs taux d'imposition des revenus afin que les taux d'imposition combinés n'augmentent pas

faire économiser au gouvernement environ un milliard de dollars par année sur les paiements qu'il verse dans le cadre du FPE et du RAPC.

Enfin, le gouvernement pourrait abolir le crédit pour TPS remboursable, qui lui coûte 2,5 milliards de dollars par année. Il ne serait plus nécessaire de dédommager de la TPS les Canadiens à faible revenu.

Comme ces économies totalisent environ 4 milliards de dollars, l'abolition de la TPS entraînerait un manque à gagner net d'environ 13,4 milliards de dollars[32]. Dans la mesure où l'assiette fiscale ne fait l'objet d'aucune modification (au chapitre de l'établissement du revenu imposable ou du comportement fiscal des particuliers), on estime qu'il faudrait donc faire passer de 3 à 24 p. 100 la surtaxe générale appliquée à l'impôt fédéral de base. Sur les revenus actuellement assujettis aux taux fédéraux les plus élevés, la surtaxe totale passerait de 8 à environ 29 p. 100.

Le Comité croit cependant qu'une telle majoration de la surtaxe ne laisserait pas intacte l'assiette fiscale. Les contribuables chercheraient davantage à éluder l'impôt sur le revenu, ce qui pourrait fort bien en rétrécir l'assiette. Il faudrait donc augmenter d'autant la surtaxe. Même si l'assiette fiscale restait intacte, il faudrait faire passer de 31,5 à environ 37 p. 100 les taux marginaux fédéraux supérieurs. Les taux marginaux fédéraux et provinciaux supérieurs augmenteraient globalement d'environ 6 p. 100, ce qui porterait dans de nombreux cas le taux combiné à environ 60 p. 100. Les graphiques ci-contre illustrent les résultats probables d'une telle augmentation des taux d'imposition.

Cette proposition pose des problèmes difficiles. Du côté du pour, il est clair que l'abolition de la TPS éliminerait les frais d'administration et de perception qu'elle entraîne. En outre, la «progressivité» qu'assure à la TPS le crédit pour TPS accordé aux revenus inférieurs à environ 30 000 $ pourrait plus facilement être incorporée dans le régime actuel de l'impôt sur le revenu. Du côté du contre, le fait de remplacer la TPS en relevant l'impôt sur le revenu augmente le taux d'imposition effectif de l'épargne, ce qui aurait des incidences sur l'équité horizontale du régime fiscal et nuirait à la croissance économique et à la productivité.

Cette proposition soulève également d'épineux problèmes de coordination entre les régimes fiscaux fédéral et provinciaux. Comme le gouvernement fédéral se trouverait à abandonner aux provinces les taxes à la consommation à assiette large, certaines provinces pourraient en profiter pour augmenter leur taxe de vente, c'est-à-dire pour occuper l'»espace fiscal» laissé libre par l'abolition de la TPS. Si le gouvernement fédéral renonçait aux taxes à la consommation, il n'y aurait plus guère de possibilité d'harmoniser les diverses taxes de vente provinciales. Il est à peu près certain que cela aurait pour effet d'augmenter les impôts et de diminuer encore plus la confiance des Canadiens dans le régime fiscal.

Enfin, si la TPS était remplacée par une augmentation de l'impôt sur le revenu, le gouvernement fédéral tirerait les deux tiers de ses recettes des impôts sur le revenu[33]. Il n'est certainement ni prudent ni souhaitable pour lui de renoncer à une source de revenu stable comme une taxe à la consommation à assiette large et de dépendre si lourdement d'une seule source de revenu.

---

32 Ce calcul ne tient pas compte de l'influence sur les autres recettes fiscales des effets de stimulation de l'abolition de la TPS.

33 Les impôts sur le revenu comptent pour environ 55 p. 100 de toutes les recettes du gouvernement fédéral.

proposition semblable mais plus graduelle, on pourrait réduire peu à peu le taux de la TPS à zéro au fur et à mesure que diminue le déficit fédéral.

Le Comité refuse de se prononcer sur ces options parce que, comme elles relèvent clairement de la politique fiscale nationale, elles débordent son mandat.

3. Réduire les transferts aux provinces

Les paiements que le gouvernement fédéral verse aux provinces dans le cadre du financement des programmes établis (au titre de l'enseignement postsecondaire et de la santé, FPE) et du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) s'élèvent actuellement à 17,3 milliards de dollars par année, soit en gros le produit de la TPS avant prise en compte du crédit remboursable pour TPS. Suivant cette solution, le gouvernement fédéral financerait l'abolition de la TPS en réduisant ces transferts. Il est probable que les provinces essairaient de compenser les recettes perdues par des hausses de taxes[31].

Bien entendu, l'élimination de ces transferts entraînerait un changement radical dans la façon dont les grands programmes sociaux sont financés depuis une trentaine d'années et se traduirait par une considérable dévolution des responsabilités fiscales d'Ottawa vers les provinces. C'est une option que le gouvernement peut envisager, mais, comme ses incidences débordent le mandat du Comité, il n'en sera plus question.

B. IMPÔT SUR LE REVENU

4. Surtaxe à l'impôt sur le revenu des particuliers

Le gouvernement pourrait remplacer le produit de la TPS en tirant davantage de l'impôt sur le revenu des particuliers soit en en augmentant le taux soit en en majorant les surtaxes. Il s'agit d'une distinction technique, mais qui a son importance.

Le relèvement des taux de l'impôt sur le revenu aurait pour effet d'augmenter les recettes fiscales des provinces signataires d'un accord de perception fiscale (toutes sauf le Québec). Comme, en vertu de ces accords, l'impôt fédéral de base sert à calculer l'impôt provincial de base, les recettes augmenteraient partout simultanément. Par contre, une majoration de la *surtaxe* n'aurait aucun effet sur les recettes fiscales des provinces. C'est donc cette dernière solution qui sera examinée. Certains ont proposé au Comité d'augmenter les recettes tirées de l'impôt sur le revenu au moyen d'une réduction des dépenses fiscales, mais pour analyser cette solution, il faudrait effectuer une étude du régime de l'impôt sur le revenu qui outrepasse le mandat du Comité. Ce type d'analyse s'inscrit dans l'amélioration continue du régime de l'impôt sur le revenu par le biais du processus budgétaire.

Pour bien comprendre les effets de cette proposition sur la structure de l'impôt sur le revenu, il faut d'abord considérer les recettes et les dépenses en jeu. L'abolition de la TPS aurait pour effet de réduire d'environ 17,4 milliards de dollars par année les recettes du gouvernement fédéral, mais elle pourrait également lui permettre de réaliser des économies.

D'abord, le gouvernement n'aurait plus à payer les frais d'administration de la TPS, qui s'élèvent actuellement à environ 500 millions de dollars par année.

Ensuite, le gouvernement réaliserait de grandes économies au titre des transferts aux particuliers et aux provinces. Comme le niveau d'un grand nombre de ces transferts est lié à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) et au PIB nominal, l'abolition de la TPS devrait entraîner une baisse ponctuelle (par rapport aux niveaux qui seraient autrement atteints) de l'IPC de l'ordre de 3 à 4 p. 100 et une baisse du PIB nominal d'environ 2 p. 100. Ces baisses pourraient

---

31 Les conséquences pourraient varier beaucoup selon la province.

CHAPITRE IV

LE REMPLACEMENT DE LA TPS : LES SOLUTIONS DE RECHANGE ET LEUR VALEUR

Le Comité a examiné 20 solutions de rechange à la TPS. Elles se répartissent en 7 catégories. Certaines (regroupées sous une rubrique) sont des variations sur un même thème, les différences entre elles n'intéressant que les fiscalistes. D'autres sont si peu pratiques qu'elles se disqualifient elles-mêmes très vite lorsqu'on les évalue en fonction de nos critères. Néanmoins, le Comité a estimé qu'il devait explorer à fond toutes les propositions pour bien comprendre le domaine. Il estime aussi devoir présenter la démarche qu'il a suivie pour évaluer les solutions de rechange pour faciliter la compréhension du public.

Le Comité a envisagé 20 solutions de rechange à la TPS qui se rangent en 7 catégories :

- Abolir la TPS sans la remplacer
- Impôt sur le revenu
- Taxes fondées sur les recettes
- Solutions de rechange diverses
- Taxes à la consommation (à calcul indirect)
- Taxes à la consommation (stade unique)
- Taxes à la consommation (multistades)

A. ABOLIR LA TPS SANS LA REMPLACER

1. Abolir la TPS et attendre les bienfaits macro-économiques du stimulant

Le gouvernement pourrait abolir la TPS sans chercher à combler le manque à gagner, soit environ 13 à 14 milliards de dollars par année. Selon les partisans de cette solution, si l'on faisait mieux respecter le régime fiscal et que l'on encourageait la création d'emplois, la croissance des revenus consécutive à l'augmentation de l'activité économique et une réduction des dépenses suffiraient à compenser le manque à gagner.

L'ennui, c'est que cette proposition repose sur des hypothèses précaires. Il n'est pas du tout évident que le régime fiscal rapporterait beaucoup plus qu'à l'heure actuelle s'il était mieux mis en application. En outre, cette solution entraverait la croissance économique au lieu de la favoriser. Selon le Comité, les marchés financiers la considéreraient sans doute comme annonçant une hausse marquée du déficit fédéral, ce qui compromettrait gravement l'aptitude des secteurs privé et public à obtenir du financement à des conditions favorables.

2. Réduire les dépenses de l'État

Selon plusieurs témoins, il faudrait que le gouvernement abolisse la TPS sans la remplacer et réduise ses dépenses pour récupérer le manque à gagner. Suivant une

QUELQUES CONCLUSIONS GÉNÉRALES SUR L'EXPÉRIENCE DE LA TPS

Tout cela aurait pu être évité. Si le gouvernement du jour avait maintenu le cap et réussi à harmoniser les taxes fédérale et provinciales, on se serait épargné beaucoup de déchirements et de vains efforts. La taxe de vente fédérale que la TPS a remplacée laissait énormément à désirer, mais il en est de même des modalités de son remplacement. Comme la TVF avait fait l'objet d'une série de projets de réforme depuis 1940, il n'était sans doute pas si urgent de la remplacer 49 ans après le premier projet de réforme au lieu de 50 ou de 51. La situation actuelle est différente; après trois ans d'expérience de la TPS, la nécessité d'apporter des changements ne fait aucun doute.

déclaration et de perception. L'Association des manufacturiers du Québec a déclaré au Comité : «Parmi les problèmes que pose l'existence du système, il y a, par exemple, la nécessité d'envoyer régulièrement des formulaires. Au Québec, il faut en envoyer tous les mois. Le gouvernement fédéral exige qu'on remplisse une formule tous les trois mois. Rien que de ce fait, il y a des problèmes qui se posent[26].»

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a déclaré au Comité : «Les exigences des deux régimes quant à la fréquence des déclarations sont différentes. Il en va de même des exigences relatives à la documentation et aux livres comptables. Les vérifications sont différentes et ont lieu à des moments différents, les pénalités sont différentes, de même que les règles d'application dans une douzaine de domaines, notamment en ce qui concerne les contrats d'approvisionnement et d'installation, les coupons-rabais, etc[27].»

Enfin, voici un extrait du témoignage du représentant de l'Association canadienne des détaillants en quincaillerie :

> L'administration de la TPS au niveau du commerce au détail, particulièrement une fois combinée aux taxes provinciales (...) représente un cauchemar comptable qui inflige des frais élevés, particulièrement aux petits détaillants (...) Deux taxes, deux ensembles de règles, deux organismes qui imposent des règles, cela fait trop. C'est non seulement très inefficace pour le détaillant, mais ce l'est manifestement aussi pour les pouvoirs publics[28].

Sur la nécessité d'harmoniser et d'intégrer les taxes à la consommation, le Comité est tout à fait d'accord.

26 Comité des finances, p. 15:9.
27 Comité des finances, p. 16:56.
28 Comité des finances, p. 25:33.

4. La TPS et l'économie souterraine

Il ne fait aucun doute qu'un nombre croissant de Canadiens recourent depuis quelques années aux paiements en espèces afin d'échapper à l'impôt sur le revenu, à la TPS et à d'autres taxes. Cependant, les estimations de l'ampleur de l'économie souterraine varient grandement : de 2 à 20 p. 100 du produit intérieur brut suivant la source des données[29].

Les sondages brossent en tout cas un portrait inquiétant de l'attitude du public envers l'évasion fiscale et les transactions souterraines. Le récent sondage de KPMG/ Peat Marwick Thorne révèle chez les Canadiens une attitude de plus en plus agressive à l'égard des impôts : 16 p. 100 des répondants déclarent qu'ils trouvent idiots les gens qui paient tous leurs impôts; 87 p. 100 déclarent qu'ils pensent que les contribuables fraudent le fisc; et 63 p. 100 estiment que la fraude fiscale a augmenté au cours des cinq dernières années[30].

Il est très difficile d'isoler quantitativement l'effet de la TPS sur l'économie souterraine. Toutefois, comme on l'a déjà dit, le Comité est convaincu qu'elle a eu un grand impact sur les attitudes des Canadiens à l'égard du fardeau fiscal en particulier et des pouvoirs publics en général.

29 Voir les études suivantes : Vladimir Karoleff et al., *Canada's Underground Economy Revisited: Update and Critique*, Edmonton, Université de l'Alberta, juillet 1993, 30 pages (15 à 20 p. 100 du PIB); Peter Spiro, «Evidence of a Post-GST Increase in the Underground Economy», *Revue fiscale canadienne*, 1993, volume 41, numéro 2, pp. 247-258 (la consommation non déclarée a augmenté de 0,8 p. 100 du PIB entre 1990 et 1992); ministère des Finances, *L'économie souterraine*, rapport de travail technique, novembre 1993 (2 à 10 p. 100 du PIB et augmentation de 0,4 à 0,7 p. 100 du PIB entre 1986 et 1992). En avril 1994, Statistique Canada estimait que l'économie souterraine comptait pour 2,8 p. 100 du PIB.
30 Comité des finances, p. 28:46.

Quant à ce qu'il en coûte au gouvernement pour administrer et percevoir la TPS, Revenu Canada a présenté au Comité une analyse d'où il ressort qu'en 1992-1993, les frais d'administration de la TPS se sont élevés à environ 3 p. 100 de la taxe perçue[19]. On estime que le chiffre correspondant est de 1 p. 100 pour la TVA britannique et 0,5 p. 100 pour la taxe sur les biens et services de la Nouvelle-Zélande[20].

L'un des trois principes fondamentaux de la réforme de la taxe de vente était qu'il fallait réduire au minimum les coûts d'observation des entreprises et les frais d'administration de l'État[21]. Voici ce qu'écrivait le ministère des Finances en 1987 : «Un bon système de taxe de vente ne devrait pas imposer d'importants coûts d'observation aux entreprises, ni occasionner de coûts d'administration excessifs aux autorités[22].» Malgré les incertitudes inhérentes aux études dont il dispose, le Comité est convaincu d'un fait central : la TPS ne répond pas à ce critère fondamental, compte tenu notamment du lourd fardeau qu'elle impose aux petites entreprises.

3. La non-harmonisation des taxes de vente fédérale et provinciales

Comme on l'a vu, les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces en vue d'harmoniser les taxes de vente ont rompu en 1989. Le gouvernement fédéral a par la suite introduit la TPS. Depuis plus de trois ans donc, les consommateurs comme les entreprises doivent se débattre avec deux taxes à la consommation ayant chacune son assiette, son taux, sa formule de calcul et ses obligations de déclaration pour les entreprises. En outre, si une entreprise opère dans plus d'une province, elle a affaire à plus de deux systèmes.

C'est la question qui a valu au Comité les mémoires et les témoignages les plus énergiques et les plus éloquents.

L'Association de l'industrie touristique du Canada résume les difficultés que comporte l'administration de ce système de taxe de vente non coordonné, un système, a-t-on rappelé au Comité, qui n'a son pareil dans nul autre pays industrialisé. «Selon ce que vous achetez, la taxe sera de 0 p. 100, de 5 p. 100, de 7 p. 100, de 8 p. 100, de 12 p. 100, de 15 p. 100 ou de 17 p. 100; d'autre part, la taxe est tantôt non remboursable, tantôt partiellement remboursable, tantôt complètement remboursable[23].»

Un exemple fourni par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante est familier, mais il n'en reste pas moins important : «Les livres et les journaux sont assujettis à la TPS, mais exempts de la taxe de vente au détail, les abonnements à des périodiques sont exempts de la taxe de vente au détail et assujettis à la TPS, et les périodiques vendus au détail sont assujettis à la taxe de vente au détail et à la TPS. Je pourrais vous donner beaucoup d'autres exemples[24].

Voici ce qu'a déclaré au Comité l'Association des manufacturiers du Québec : «De plus, l'harmonisation réglerait des problèmes car, de toute évidence, les provinces et le gouvernement fédéral traitent certaines dépenses d'une façon différente. C'est un véritable cauchemar pour beaucoup d'entreprises qui n'arrivent pas à comprendre cela[25].»

La confusion (et les coûts qu'elle entraîne) provient non seulement des difficultés que pose la conciliation des assiettes fiscales — ce qu'il faut taxer et à quel taux — mais aussi des règles très différentes que chacune des provinces et le gouvernement fédéral appliquent en matière de

19 Mémoire de Revenu Canada, le 10 février 1994.

20 OCDE, *La taxation de la consommation*, Paris, 1988, tel que cité dans Bird, supra note 15. À propos des pourcentages britannique et néo-zélandais, rappelons que le taux de la taxe est plus élevé dans ces deux pays.

21 Ministère des Finances, *Réforme de la taxe de vente, 1987*, p. 5.

22 *Ibid.*, p. 8.

23 Comité des finances, p. 10:19.

24 Comité des finances, p. 16:56.

25 Comité des finances, p. 15:9.

Lors de sa comparution devant le Comité, l'Association des manufacturiers du Québec nous a donné un exemple des difficultés que rencontrent ceux qui cherchent à se conformer aux règles :

> L'examen du mémorandum 400-3-2-1, Crédit d'intrants, Cas particuliers, Bénéfices automobiles, nous permet de constater qu'il faut passer à travers plus de trois pages de définitions et d'interprétations, de 64 longs paragraphes, y compris des exemples mathématiques, et à travers une annexe comprenant quatre schémas de procédés, tout ceci pour déterminer les bénéfices qui devront être reportés sur la formule T4 de l'em- ployé[13].

2. Coûts d'observation et frais d'administration

À peu près tout le monde reconnaît que l'observation de la TPS coûte très cher aux contribuables. À l'échelle internationale, peu d'études fournissent des données claires sur les coûts d'observation d'une taxe à la valeur ajoutée comme la TPS. Une étude britannique révèle que les coûts d'observation de l'ensemble des entreprises s'élèvent à environ 3,7 p. 100 du produit de la taxe[14]. Une étude néo-zélandaise estime à environ 7,3 p. 100 les coûts d'observation[15]. Ce qui retient particulièrement l'attention du Comité, c'est que, exprimés en pourcentage de la taxe perçue, les coûts d'observation de la TPS sont très élevés pour les petites entreprises. Selon des estimations de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la transition à la TPS a coûté aux entreprises 3 milliards de dollars tandis que leurs coûts d'observation se sont élevés à 6,6 milliards en 1991 et à 4,6 milliards en 1992[16]. La Fédération soutient que 88 p. 100 du fardeau administratif retombe sur des entreprises de moins de 20 employés. Suivant une étude menée pour le ministère des Finances, les coûts d'observation s'élèvent à 16,97 p. 100 de la taxe perçue pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel de moins de 100 000 $, à 15,69 p. 100 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires oscille entre 100 000 $ et 200 000 $ et à 2,65 p. 100 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse un million de dollars par année[17].

La TPS oblige environ deux millions d'entreprises à servir de percepteurs de taxes au gouvernement fédéral. Trois ans après son introduction, les petites et moyennes entreprises font toujours face à de gros problèmes de perception et à de lourds frais. Ian McDougall, un architecte établi en Alberta, résume bien ce que le Comité n'a cessé d'entendre. Voici ce qu'il nous a dit quand il a témoigné devant nous à Edmonton : «La TPS est une taxe très coûteuse (...) il faut une semaine-personne par an pour les calculs de la TPS. Je pourrais aussi bien embaucher quelqu'un pour creuser un trou et le remplir pendant une semaine. Voilà ce que j'en tire (...) Laissez-moi faire mon travail[18].»

---

13 Comité des finances, p. 15:7.

14 C. Sandford, M. Godwin et P. Hardwick, *Administration and Compliance Costs of Taxation*, (Bath, Fiscal Publications, 1989), tel que cité dans Richard M. Bird, «The Cost and Complexity of Canada's VAT: The GST in International Perspective», *Tax Notes International*, 3 janvier 1994, p. 43.

15 C. Sandford et J. Hasseldine, *The Compliance Costs of Business Taxes in New Zealand*, Wellington, Institute for Policy Studies, 1992, tel que cité dans Bird, supra note 14. Il faut utiliser avec prudence les comparaisons entre pays, notamment parce que les frais d'observation exprimés en pourcentage de la taxe varient grandement en fonction du montant de la taxe perçue. Au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, le taux est deux fois plus élevé que celui de la TPS.

16 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *La réforme de la taxe de vente : en rappel, avec intelligence*, mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes le 8 mars 1994, p. 2 et 3.

17 *Coûts d'observation de la TPS pour les petites entreprises au Canada*, préparé pour le ministère des Finances par Plamondon & Associés, 1993. L'étude Plamondon fait allusion aux estimations de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante comme suit : «Affirmer que les coûts d'observation représentent 40 p. 100 de la TPS versée au Trésor ne cadre pas avec les résultats de recherches internationales indiquant que les coûts d'observation peuvent constituer entre 3,7 et 9,25 p. 100 des recettes fiscales.» (p. 125).

18 Comité des finances, p. 32:38.

Aperçu de la TPS actuelle

Entrée en vigueur le 1er janvier 1991, la TPS est une TVA multistades assortie de crédits dont la méthode de calcul repose sur les factures - la taxe est comptabilisée pour chaque transaction. La TPS est perçue à chacun des stades du processus de fabrication et de distribution. Cependant, comme chaque entreprise bénéficie de crédits pour la TPS qu'elle a acquittée sur ses intrants, c'est le consommateur final qui assume le fardeau de la taxe. C'est à l'acheteur que revient l'obligation légale de payer la taxe. En tant que mandataires de la Couronne, les entreprises inscrites sont tenues de percevoir et de remettre la taxe pour le compte de l'acheteur.

Sous le régime de la TPS, les produits alimentaires de base, les produits agricoles, les produits de la pêche, les médicaments vendus sur ordonnance, les appareils médicaux et les exportations sont détaxés : ceux qui achètent ces articles ne paient pas de taxe, et les vendeurs ont droit à un crédit à l'égard de la taxe acquittée sur leurs intrants. Les services de santé, les loyers résidentiels, les habitations non neuves et les propriétés secondaires, les frais de condominium, les services d'éducation, les services financiers, les services de garderie et les services d'aide juridique sont exonérés : les acheteurs ne paient pas de taxe, mais les fournisseurs n'ont *pas* droit au crédit de taxe sur les intrants.

Les fournitures des organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif et des organismes du secteur «MUSH» (services municipaux, universités, écoles et hôpitaux) sont partiellement détaxées, car le fournisseur peut réclamer une remise à l'égard des taxes acquittées sur les intrants achetés. Par ailleurs, les habitations neuves occupées par leur propriétaire sont assujetties à un taux préférentiel.

De même, les entreprises qui affichent des ventes taxables annuelles inférieures à 30 000 $ peuvent être exemptées de la perception de la taxe (bien qu'elles soient tout à fait libres de s'inscrire si elles le souhaitent). Les petites entreprises ayant des ventes taxables annuelles de moins de 200 000 $ peuvent utiliser une méthode simplifiée de calcul de la taxe à remettre au gouvernement. Dans la méthode simplifiée, les entreprises facturent une TPS de 7 p. 100 sur les ventes et remettent un montant inférieur fondé sur une formule. Il revient à chaque entreprise admissible de déterminer s'il est plus avantageux de se servir de la méthode simplifiée ou de la méthode normale.

La TPS est une taxe fondée sur la destination : les consommateurs du Canada paient la TPS sur les produits et sur certains services, qu'ils soient produits au Canada ou importés, tandis que les produits et services exportés à des non-résidents ne sont pas taxés. Les exportateurs peuvent généralement réclamer un remboursement intégral de la TPS acquittée sur les intrants achetés d'autres entreprises.

Comme une foule de biens et de services sont exclus de l'assiette de la taxe en vertu de règles complexes, le système est plus difficile à observer. Pour avoir une idée de la complexité byzantine à laquelle la TPS peut donner lieu, il suffit d'observer le traitement fiscal de produits alimentaires à peu près identiques, par exemple un croissant, dans des circonstances commerciales à peine différentes. Suivant la loi actuelle, un croissant ordinaire n'est pas taxé, mais un croissant au chocolat l'est. Cependant, un paquet de six croissants au chocolat ou plus n'est pas taxé.

Bien d'autres aspects de la TPS reposent sur des règles complexes difficiles à respecter et à faire appliquer. Parmi les plus lourds, mentionnons la taxation des institutions financières ou parafinancières, des organismes de charité, des organismes à but non lucratif, de l'industrie immobilière et des avantages sociaux, de même que le traitement fiscal des touristes.

> Avant même que la TPS ne soit mise en place en janvier 1991, je savais que nous aurions des ennuis. Mais jamais je n'aurais cru que ce serait aussi terrible. Déjà, les clients étaient mécontents de la taxe de vente provinciale sur la marchandise usagée. Aujourd'hui, ils sont prêts à en venir aux mains. Ils s'emportent au point où il faut leur demander de partir. C'est comme s'ils se défoulaient sur moi et mes employés. C'est très dur à prendre. Il faut que je passe une dizaine de minutes à calmer le client pour une vente de 2 $[8].

Il ajoute : «Je tiens ici dans ma main (...) un sac rempli de reçus annulés d'une valeur de 45 000 $. Ce sont des ventes authentiques. Elles sont passées à la caisse enregistreuse et ont dû être annulées parce que le client a refusé de payer la taxe[9].»

Le Comité a aussi pris connaissance de données plus empiriques sur l'opinion publique. Un récent sondage de KPMG/Peat Marwick Thorne montre comment les Canadiens perçoivent aujourd'hui la TPS. Quelque 76 p. 100 des répondants déclarent que la fraude est inacceptable dans le cas de l'impôt sur le revenu, mais seulement 62 p. 100 maintiennent cette opinion à propos de la TPS[10]. De même 49 p. 100 des répondants déclarent que, s'ils étaient sûrs de ne pas être attrapés, ils accepteraient de payer comptant pour échapper à la TPS[11]. [Il est davantage question ci-dessous des incidences de la TPS sur l'économie «souterraine».]

La décision d'opter pour une taxe visible a eu un impact énorme sur l'accueil que les Canadiens ont réservé à la TPS. C'est un lieu commun de la démocratie représentative moderne de dire que, pour pouvoir exiger des comptes de leur gouvernement, les citoyens voudront savoir combien au juste ils lui versent en impôts. Or, il se trouve que les consommateurs ont réagi vivement au remplacement d'une taxe cachée (la TVF) par une taxe visible. Dans son récent sondage, KPMG/Peat Marwick Thorne révèle que 75 p. 100 des Canadiens sont en faveur d'une taxe fédérale cachée dans le prix de vente[12].

Ce n'est pas seulement un problème de relations publiques. La démocratie représentative est fondée sur la légitimité conférée au gouvernement par les citoyens, légitimité qui lui permet d'adopter et d'appliquer des lois, de percevoir des impôts et d'agir en général dans l'intérêt public. Il ne fait guère de doute que la grande visibilité de la TPS et sa capacité d'irriter l'ensemble des contribuables jour après jour a influé sur l'opinion et les attitudes du public concernant la fiscalité en général.

LES PROBLÈMES DE LA TPS : LES LEÇONS À TIRER

On peut critiquer une politique qui ne répond pas aux critères fondamentaux en matière de saine gestion publique, mais étant donné que le peuple canadien et son économie ont fait les frais pendant trois ans d'une expérience fiscale, le Comité a estimé qu'il importait d'en tirer le plus d'enseignements possible. On trouvera ci-dessous les principales conclusions que nous avons tirées de l'information obtenue. Nous souhaitons qu'elles orientent les efforts législatifs dans le domaine. À propos de ces conclusions, nous notons avec intérêt que la TPS ne répond pas à bon nombre des critères que nous nous sommes fixés pour déterminer ce qui constitue un outil fiscal efficace.

1. La conception de la TPS

Un grand nombre des difficultés de la TPS tiennent à la façon dont elle a été conçue et, notamment, au choix de son assiette. Une taxe est d'autant plus facile à administrer que son assiette est large; en outre, moins elle comporte d'exemptions et de cas spéciaux, moins elle engendre de paperasserie. La TPS ne frappe que les deux tiers environ de la totalité des dépenses de consommation. La taxe est prélevée sur une assiette de 268,6 milliards de dollars alors que les dépenses de consommation totalisent 403,2 milliards.

8 Comité des finances, p. 29:11.
9 Comité des finances, p. 28:47.
10 Comité des finances, p. 28:47.
11 Comité des finances, p. 28:46.
12 Comité des finances, p. 28:47.

La disparition de la taxe de vente fédérale (TVF)

Presque tous les analystes avertis conviennent que la taxe de vente fédérale dont la création remontait à 1924 présentait des défauts et qu'elle avait des répercussions fâcheuses sur les particuliers et l'économie à de nombreux égards. Parmi ses principaux inconvénients, on note notamment les suivants :

Assiette fiscale étroite et singulière : La TVF s'appliquait à un tiers à peine de tous les produits et services fournis au Canada. Étaient exclus de l'assiette de la taxe la plupart des services, certains produits de première nécessité comme les aliments, l'habillement et les médicaments vendus sur ordonnance, les livres, revues et journaux, certains intrants (produits entrant dans la fabrication d'autres produits), les fournitures de bureau, le matériel pédagogique et les articles à caractère religieux. On se rend compte de l'étroitesse de la taxe quand on constate que la TVF perçue sur les produits du tabac, l'alcool, les automobiles, les pièces d'automobiles et les carburants représentait environ 40 p. 100 des recettes totales, alors que ces postes n'accaparent que 15 p. 100 des dépenses totales des consommateurs*. Pour générer les recettes voulues, il fallait donc que la taxe soit fixée à un taux élevé, lequel avait atteint 13,5 p. 100 en 1990 (9 p. 100 pour les matériaux de construction et les services de télécommunications).

Taxe injuste et manquant d'efficience : En raison de l'application de la taxe à des stades de l'activité économique antérieurs à celui de la vente au détail, les taux de taxe réels variaient beaucoup selon les produits et les services. Or, comme le prix final d'un produit dépend de la marge du détaillant (différence entre le prix de gros et le prix de détail), et que la TVF ne s'appliquait aucunement à cette marge, le taux effectif d'imposition était le plus faible dans le cas des produits ayant la plus forte marge postproduction. Près de la moitié des recettes tirées de la TVF provenaient de l'imposition de produits utilisés par les entreprises pour créer d'autres biens et services — communément appelés intrants. Même les produits alimentaires, qui étaient exclus de l'assiette de la TVF, étaient néanmoins assujettis à une taxe implicite de 1,6 p. 100, parce que les intrants entrant dans la fabrication des produits alimentaires étaient assujettis à la TVF.

L'écart entre les taux de taxe effectifs et le traitement préférentiel de certains produits et services avait finalement pour effet de fausser les décisions des consommateurs et de compromettre globalement l'efficience économique. Les produits de première nécessité achetés par les personnes à faible revenu, sur lesquels la marge bénéficiaire est généralement très faible, portaient une charge fiscale plus élevée en pourcentage du prix que les produits de luxe à forte marge bénéficiaire. En outre, la TVF était injuste parce qu'elle avait pour effet de taxer plus lourdement les consommateurs qui consacraient une plus grande proportion de leur revenu à des articles fortement taxés comparativement à ceux — généralement plus fortunés — qui affectaient une plus forte proportion de leur revenu à des articles peu taxés.

Taxe manquant de cohérence et néfaste sur le plan de la concurrence internationale : La taxation des intrants d'entreprise handicapait beaucoup les exportateurs canadiens, car il était très difficile d'éliminer la taxe des prix offerts aux acheteurs étrangers. De même, étant donné que les coûts de commercialisation, de distribution et de garantie étaient exclus de la valeur servant au calcul de la TVF sur les importations, les produits fabriqués au Canada étaient défavorisés par rapport aux importations. Par exemple, le montant de TVF perçu aurait pu être plus élevé dans le cas d'une voiture fabriquée en Ontario et vendue à un consommateur canadien que dans celui d'une voiture fabriquée à l'étranger.

Taxe coûteuse à administrer et à observer : Enfin, en dépit du fait qu'il n'y avait que 75 000 contribuables inscrits, l'administration de la TVF était complexe. Il a fallu quelque 22 000 décisions et interprétations pour appliquer le régime fiscal et même la viabilité de la taxe était compromise par les contribuables qui découvraient des stratégies ingénieuses pour alléger leur fardeau fiscal et échapper à la taxe. Le fonctionnement de la TVF a toujours dépendu d'interprétations et de jugements individuels des règlements, et la situation devenait carrément intenable. Trois ans et demi après l'abolition de la TVF, des centaines d'affaires (des différends au sujet de ce qui est taxable ou ne l'est pas) concernant l'ancien régime fiscal sont toujours devant les tribunaux.

* Ministère des Finances, *Réforme fiscale 1987*, Réforme de la taxe de vente, (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1987), p.12.

CHAPITRE III

UNE OCCASION MANQUÉE : LE CANADA ET LA TPS

À LA RECHERCHE D'UN MEILLEUR RÉGIME FISCAL

Comme on l'a vu dans le Livre blanc de 1987 où le ministre des Finances proposait une grande réforme de la TVF, trois options sont envisagées : (i) TVA fédérale-provinciale sur factures et avec crédits; (ii) TVA fédérale sur factures et avec crédits; (iii) TVA fédérale par «la méthode de soustraction»[7]. Les négociations fédérales-provinciales qui ont lieu n'ont pas débouché sur un accord concernant l'option fédérale-provinciale. En août 1989, le gouvernement fédéral a déclaré qu'il entendait remplacer la TVF par la TPS et, quelques mois plus tard, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes déposait un rapport favorable à la proposition du gouvernement.

Le remplacement de la TVF par la TPS a été l'aboutissement de plus de 50 ans d'efforts pour réformer la TVF. Il y a eu d'abord la commission Rowell-Sirois et son projet de modification en 1940, puis la Commission royale sur la fiscalité (commission Carter) en 1966, le rapport Goodman en 1983 et la commission Macdonald en 1985. Au moment de l'entrée en vigueur de la TPS, on considérait généralement que la TVF laissait beaucoup à désirer (voir encart).

7 Pour une description des taxes de ce genre, voir le chapitre IV.

LA MÉSAVENTURE DE LA TPS

Il n'y a sans doute jamais eu de taxe qui ait été aussi largement et profondément détestée que la TPS et qui ait laissé chez les Canadiens une amertume aussi persistante. Plus de trois ans après son entrée en vigueur, elle continue de susciter de vives réactions. Toute taxe provoque un certain ressentiment, mais de par sa nature, la TPS touche tous les Canadiens jour après jour. Il n'y a pas de politique, de programme ou de taxe qui intervienne de façon aussi flagrante que la TPS dans leur vie et dans leurs décisions personnelles grandes et petites.

En examinant l'historique de la TPS et ses solutions de rechange, le Comité note que la TPS n'a pas bénéficié d'une coordination judicieuse avec le cycle économique canadien ou la restructuration économique mondiale. Elle a été introduite alors que l'économie canadienne amorçait sa pire récession depuis la Crise. Cette mauvaise conjoncture jointe aux graves défauts de la taxe elle-même et des modalités de sa mise en oeuvre a conduit à une déconvenue de politique gouvernementale d'une ampleur formidable.

Tout au long de ses délibérations d'un bout à l'autre du pays, le Comité a pu se rendre compte de l'exaspération que la TPS cause aux consommateurs et aux entrepreneurs. Voici comment M. John Anga de *The Great Garage Sale* résume la situation :

Dans le Livre blanc sur la réforme de la taxe de vente de 1987[6], la première solution de rechange proposée était une taxe de vente nationale. Il s'agissait d'une TVA perçue conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces qui accepteraient de participer au système. Cependant, les négociations en vue de l'adoption d'une taxe de vente nationale ont échoué, et le gouvernement fédéral a fait cavalier seul et mis en oeuvre une autre solution, la TPS actuelle.

6. UNE SOURCE DE RECETTES FIABLE ET STABLE

Les taxes de vente fournissent depuis de nombreuses années des recettes importantes et relativement stables aux administrations publiques du Canada. En 1992-1993, on a perçu environ 17,4 milliards de dollars au titre de la TPS. Pendant la même période, approximativement 2,5 milliards de dollars ont été versés aux Canadiens à faible revenu sous la forme du crédit remboursable pour TPS, ce qui laisse des recettes nettes d'environ 14,9 milliards de dollars.

Les recettes tirées de la TPS pour les huit premiers mois de 1993-1994 affichent une progression de l'ordre de 3 p. 100 par rapport à 1992-1993. Les recettes totales que le gouvernement tire de la TPS (y compris les montants versés sous la forme de crédits pour TPS) sont à peu près équivalentes aux recettes générées par la taxe précédente, la TVF.

Il est essentiel que toute nouvelle taxe produise des recettes soutenues du même ordre que celles de la TPS actuelle et de l'ancienne TVF.

---

6 Ministère des Finances. *Réforme fiscale 1987. Réforme de la taxe de vente* (Ottawa, Imprimeur de la Reine 1987), p. 53.

La première concerne la nature de l'assiette de la taxe. Les taxes de vente favorisent la production des articles qui ne sont pas taxés et nuisent à la production de ceux qui le sont. Du point de vue du consommateur, les produits non taxés sont relativement moins chers et donc plus intéressants. Ce genre de distorsion des décisions des consommateurs compromet l'efficience, ce qui pèse lourd sur l'économie. Par exemple, les taxes de vente au détail, qui en général frappent peu de services, découragent la fourniture de produits taxables — dans ce cas, des produits manufacturés. Plus l'assiette de la taxe est relativement étroite, moins il y a d'articles taxés et plus les décisions économiques sont faussées.

En ce qui concerne l'objet des travaux du Comité, l'ancienne taxe de vente fédérale que la TPS a remplacée illustre très bien ce phénomène. L'étroitesse de l'assiette de la TVF était particulièrement ennuyeuse, car le fardeau fiscal se trouvait ainsi réparti sur un éventail relativement étroit de produits, de telle sorte que le taux de la taxe devait être comparativement élevé pour générer un montant donné de recettes fiscales. La TPS a considérablement remédié à ce problème, celle-ci étant fixée à un taux bien inférieur (7 p. 100 contre 13,5 p. 100) et imposée sur une assiette beaucoup plus vaste de produits et de services.

La seconde répercussion tient à la façon dont la taxe est appliquée. En général, les taxes de vente sont conçues pour générer des recettes égales au produit du prix de détail de biens de consommation ou de services multiplié par le taux de la taxe — en Colombie-Britannique, par exemple, la «taxe sur les services sociaux» rapporte 7 cents au dollar. Cependant, il se produit un effet de cascade — une double et triple taxation, et parfois davantage — lorsque les ventes de détail intérieures de produits et de services sont taxées à plus d'un niveau de vente. La taxe s'applique ainsi à des produits ou des services qui ont déjà été taxés et servent ensuite à produire d'autres biens ou services.

Pour atténuer le plus possible cet effet de cascade, il est hautement souhaitable de structurer la taxe de façon à pouvoir supprimer les taxes de vente du coût des intrants d'entreprise servant à produire des biens ou des services. Cela est particulièrement important pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux, car de nombreux pays n'ont pas du tout de taxe de vente ou exonèrent leurs exportations. Les pays de la Communauté européenne appartiennent à la seconde catégorie. Il est généralement admis qu'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) multistades permet plus facilement d'éliminer la taxation des intrants d'entreprise que des taxes de vente comme l'ancienne TVF ou les taxes de vente au détail provinciales.

5. COORDINATION ET HARMONISATION DES TAXES DE VENTE FÉDÉRALE ET PROVINCIALES

Tout comme l'était l'ancienne TVF, la TPS est une taxe fédérale perçue dans tout le Canada. Parallèlement, toutes les provinces sauf l'Alberta imposent leur propre taxe de vente. Exception faite du Québec[5] qui a recours à une forme de TVA, il s'agit de taxes de vente au détail qui sont perçues sur des assiettes différentes de sorte que des produits taxés dans une province ne le sont pas nécessairement dans une autre. En termes juridiques, une taxe de vente au détail est un impôt direct, car elle est assumée par la personne sur qui elle est prélevée. Aux termes de la Loi constitutionnelle, les provinces ne sont habilitées à percevoir que des impôts directs sur leur territoire, tandis que le gouvernement fédéral peut imposer des impôts directs et indirects. La TVF était un impôt indirect.

---

5 Au Québec, la taxe de vente est une TVA analogue à la TPS, mais le taux et l'assiette de la taxe, de même que les exigences de déclaration diffèrent de ceux de la TPS, ce qui crée une situation complexe pour les entreprises de cette province.

2. FACILITÉ D'OBSERVATION DES RÈGLES POUR LES CONTRIBUABLES

Plus les règles fiscales sont faciles à observer, plus elles sont effectivement respectées. La perception et la remise des taxes au gouvernement exigent temps et argent. Les particuliers et les entreprises doivent comprendre comment fonctionne le régime, recueillir des renseignements et préparer des données dans un cadre comptable prédéter- miné. Dans le cas de la TPS, il faut percevoir la taxe et calculer les montants à remettre au gouvernement. Il faut remplir des déclarations, trouver et rémunérer des experts-conseils, et prévoir la possibilité de vérifications fiscales, de pénalités, de frais d'intérêt et de coûts de trésorerie.

L'administration de la perception des taxes coûte aussi de l'argent au gouvernement. Si cette question ne figurait pas expressément dans la liste des objectifs de politique soumis au Comité, les membres du Comité y étaient néanmoins sensibilisés.

3. COÛTS D'ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉGIME FISCAL

La mise en oeuvre de la TPS a coûté énormément cher au gouvernement et aux entreprises. Selon une estimation, la facture irait jusqu'à plusieurs milliards de dollars. L'adoption d'un nouveau régime entraînerait presque à coup sûr de nouveau des coûts de transition élevés. Il serait peut-être même nécessaire que le gouvernement adopte temporairement certaines mesures pour atténuer l'impact des changements sur les contribuables qui ont déjà investi ou pris des décisions en fonction des règles actuelles.

De plus, un autre changement important en l'espace de quelques années susciterait forcément des incertitudes pour les entreprises et les consommateurs, ce qui ajouterait aux coûts monétaires toute une série de répercussions connexes fâcheuses. Par conséquent, avant d'envisager un changement d'une telle envergure, il faudrait prouver qu'il en découlerait des avantages importants, qui dépasseraient de beaucoup les coûts monétaires et non monétaires d'une telle opération[4].

4. RÉPERCUSSIONS SUR L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE ET SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CANADIENNES

La plupart des taxes influent sur les décisions que prennent les entreprises, les salariés et les consommateurs, ce qui infléchit la répartition des ressources dans l'économie. En fait, le gouvernement se sert parfois du régime fiscal pour agir sur les comportements. Mentionnons à titre d'exemple les cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite que le gouvernement n'impose pas pour inciter les gens à économiser en vue de leur retraite.

L'impôt sur le revenu fausse la répartition du travail et du capital; les taxes à la consommation influent moins sur les marchés des capitaux, mais infléchissent les décisions concernant le travail.

Les taxes à la consommation comme la TPS peuvent aussi influer sur l'efficience de la production des biens et des services, selon la façon dont elles sont perçues. De telles répercussions revêtent une importance nationale, et deux en particulier intéressent au premier chef le Comité.

---

4 Voir Comité permanent des finances de la Chambre des communes, *Procès-verbaux et témoignages*, commentaires du vérificateur général, p. 7:14. «le coût d'une transition d'un type de taxe à un autre, non pas simplement le coût pour le gouvernement mais aussi le coût pour les contribuables, peut dépendre de la nature du changement que l'on s'apprête à effectuer. Ce que nous disons, c'est que compte tenu des quelques connaissances que nous avons des autres solutions, il vaudrait la peine de penser à maintenir la base du système en place et de partir de là.»

Le régime fiscal canadien et le rôle des taxes à la consommation

Au Canada, tous les paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) perçoivent des impôts. L'année dernière, les recettes publiques se sont élevées à 304 milliards de dollars tous paliers confondus, à savoir 260 milliards de dollars de recettes fiscales et 44 milliards de recettes non fiscales. Le gouvernement fédéral était à l'origine de 45 p. 100 environ du total; les provinces comptaient pour 39 p. 100, les administrations locales pour 11 p. 100, et le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec pour 5 p. 100.

Cependant, cette distribution ne reflète pas la répartition des dépenses entre les divers paliers de gouvernement en raison du jeu des transferts intergouvernementaux. Le gouvernement fédéral verse des paiements de transfert substantiels aux provinces, lesquelles octroient à leur tour des fonds aux administrations locales. Ainsi, en termes de dépenses finales (transferts intergouvernementaux non compris), le gouvernement fédéral comptait pour 37 p. 100 de l'ensemble des dépenses publiques en 1993, les provinces pour 33 p. 100 et les administrations locales et les hôpitaux pour 24 p. 100.

Depuis dix ans, les recettes fiscales ont augmenté bien plus vite que l'activité économique au Canada, si bien que le fardeau fiscal s'est notablement alourdi. La proportion des recettes fiscales totales au produit intérieur brut (PIB) est passée d'environ 31 p. 100 en 1984 à environ 36 p. 100 en 1993. Ce sont les recettes fiscales des administrations locales et les contributions au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec qui ont crû le plus rapidement pendant cette période. Ces secteurs représentent cependant une proportion relativement faible des recettes fiscales totales. Les gouvernements fédéral et provinciaux, qui ensemble totalisent environ 85 p. 100 des recettes fiscales percues au Canada, ont vu leurs recettes fiscales augmenter à un rythme analogue pendant la période observée.

L'impôt sur le revenu des particuliers vient au premier rang des recettes fiscales en importance et représente environ 40 p. 100 du total. Il y a dix ans, la proportion était de 36 p. 100. Les taxes de vente viennent au deuxième rang (environ 20 p. 100 du total). Leur importance relative comme source de recettes a elle aussi progressé depuis dix ans.

Si le rang des principales sources de recettes est le même au niveau fédéral et au niveau provincial, il existe d'importantes différences dans la composition même des recettes fiscales entre les deux paliers. L'impôt sur le revenu occupe une place bien plus importante dans les recettes du gouvernement fédéral que dans celles des provinces : 55 p. 100 de toutes les recettes au fédéral et 36 p. 100 seulement au niveau des provinces. En revanche, les taxes de vente occupent une place plus importante dans les recettes des provinces que dans celles du gouvernement fédéral : un quart dans le premier cas contre moins du cinquième dans le second.

Par comparaison avec les autres grands pays industrialisés, le rapport des recettes fiscales totales au PIB est légèrement supérieur à la moyenne au Canada, mais beaucoup plus élevé que celui que l'on observe chez notre principal partenaire commercial, les États-Unis. En outre, l'impôt sur le revenu des particuliers occupe une place plus grande et les taxes de vente une place moindre au Canada par rapport à la moyenne dans les autres pays industrialisés.

Sous le régime de l'impôt sur le revenu, une personne paie de l'impôt sur ses gains, et si la partie des gains après impôt est consommée, elle n'a plus d'autre impôt sur le revenu à acquitter. Cependant, si une partie de cet argent est économisée pour être consommée ultérieurement, il faut payer des impôts additionnels sur les revenus de placement. Cela fait dire à certains que le fait d'imposer la consommation courante moins que la consommation future crée un défaut d'équité horizontale.

L'ancienne taxe fédérale sur les ventes des fabricants (TVF), remplacée par la TPS en 1991, et les taxes de vente provinciales sont toutes des taxes à la consommation — l'épargne n'est pas taxée tant qu'elle n'est pas consommée. D'un autre côté, les impôts sur le revenu fédéral et provinciaux visent presque la totalité des revenus, bien qu'ils contiennent certains éléments qui ressemblent à l'assiette d'une taxe à la consommation, éléments issus d'une politique publique délibérée. Ces régimes fiscaux permettent par exemple de mettre de côté, en vue de la retraite, des épargnes qui échappent à l'impôt courant[3].

On entend par *équité verticale* le principe que le fardeau de la taxe doit être adapté à la situation financière des contribuables. On considère par exemple comme approprié que les gens fortunés assument une part proportionnellement plus grande du fardeau fiscal que les démunis. Ce principe se reflète dans la structure «progressive» des taux de l'impôt sur le revenu des particuliers appliqués dans tout le Canada aux contribuables à revenu élevé. Plus une personne touche un revenu élevé, plus la proportion de ce revenu ponctionnée par les impôts sera élevée. Au niveau fédéral, les taux de base de l'impôt sur le revenu sont d'environ 17 p. 100 sur la première tranche de revenu de 30 000 $, de 26 p. 100 sur la tranche de 30 000 $ suivante et de 29 p. 100 sur la partie du revenu qui dépasse 60 000 $.

Il est évident que n'importe quel mécanisme fiscal soulève des questions d'équité. Cela fait dire à de nombreux experts qu'il importe d'avoir un régime fiscal varié comportant divers types de taxes et impôts (visant le revenu et la consommation) pour éviter d'aller trop loin dans un sens ou dans l'autre.

Le principe de l'équité recouvre une autre question qui prend de plus en plus d'importance à l'égard de la TPS : la fraude ou l'évasion fiscale. Il s'agit généralement des actions de contribuables qui omettent délibérément de déclarer des ventes et des revenus ou déclarent des montants inférieurs à la réalité pour se soustraire à l'impôt. Les personnes qui opèrent au comptant pour frauder le système font partie de ce que l'on appelle «l'économie souterraine».

Théoriquement, la façon dont une taxe est structurée et imposée ne devrait pas avoir d'effet sur le niveau d'évasion fiscale, car toutes les mesures fiscales sont également exécutoires. Concrètement cependant, dans un régime fiscal qui repose dans une large mesure sur l'autocotisation et où la majeure partie des gens observent volontairement la loi, les activités frauduleuses de la minorité influe sur l'idée que se font les contribuables en général de l'équité du régime fiscal.

Que l'évasion fiscale soit motivée par des préoccupations publiques «politiques» ou par l'intérêt privé, il est manifestement injuste que certaines personnes se soustraient délibérément aux charges fiscales qui pèsent sur elles et laissent aux gens honnêtes une part encore plus grande du fardeau fiscal. Si la population dans son ensemble a l'impression, quelle qu'en soit la raison, qu'une mesure fiscale donnée n'est pas équitable, cela ne peut que compromettre la bonne volonté des citoyens vis-à-vis de l'ensemble du régime fiscal.

---

3 C'est le cas des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) qui portent sur les régimes enregistrés de pensions et les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

CHAPITRE II

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOLUTIONS DE RECHANGE À LA TPS

Dans le cours de sa recherche de solutions de rechange à la TPS, le Comité a étudié 20 mécanismes fiscaux différents. On trouvera ci-dessous les critères dont il s'est inspiré pour analyser les diverses possibilités. Beaucoup ressortissent aux principes d'une saine administration en général, et ils ont servi au Comité de balises quant à la façon dont un bon régime fiscal devrait fonctionner :

- équité vis-à-vis des contribuables
- observation facile et peu coûteuse pour le contribuable
- transition entraînant le moins de répercussions possible sur le contribuable
- compétitivité des entreprises canadiennes
- harmonisation et coordination des régimes fédéral et provinciaux
- efficience économique
- fiabilité et stabilité comme source de recettes publiques et répercussions sur ces dernières

Ces critères ont occupé une telle place dans les travaux du Comité que nous jugeons indispensable de les expliquer dans les moindres détails.

1. ÉQUITÉ VIS-À-VIS DES CONTRIBUABLES

Dans le langage courant, on dit d'une chose qu'elle est «équitable» quand elle est impartiale et juste. Lorsque l'on traite de l'équité d'une mesure fiscale, on parle souvent d'*équité horizontale* et d'*équité verticale*. Ce sont là des notions utiles, certes, mais extrêmement subjectives, qui soulèvent des questions complexes.

On entend par *équité horizontale* le principe que la taxe doit représenter un fardeau égal pour toutes les personnes qui se trouvent dans une situation financière équivalente. Autrement dit, des personnes jouissant du même niveau d'aisance financière avant l'imposition d'une taxe doivent supporter la même baisse d'aisance financière du fait de l'imposition de la taxe. Mais comment mesure-t-on l'aisance financière d'une personne? En fonction de son revenu ou en fonction de ses dépenses, c'est-à-dire de sa consommation?

Selon les principes de l'*équité horizontale*, toutes les améliorations de l'aisance financière d'une personne — la partie consommée aussi bien que la partie non consommée (autrement dit «épargnée») représentent la somme totale à assujettir à l'impôt en tant que revenu[1].

D'autres en revanche sont d'avis que le niveau de consommation d'une personne est une mesure plus juste de son aisance financière. De ce point de vue, un impôt sur le revenu annuel est injuste envers ceux qui économisent plus, une année donnée, que les autres personnes ayant le même revenu[2].

---

1 Voir le Rapport de la *Commission royale d'enquête sur la fiscalité* (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1966)

2 Voir *The Structure and Reform of Direct Taxation*, rapport d'un comité présidé par M. J. E. Meade (Londres : George Allen & Unwin, 1978) et R.W. Boadway, N. Bruce et J.M. Mintz, *Taxes on Capital Income in Canada : Analysis and Policy* (Toronto : Canadian Tax Foundation, 1987).

Nos recommandations sont fondées, d'abord et avant tout, sur la conviction que le genre de régime fiscal unifié proposé répond à la volonté générale, tout en sachant qu'il faudra, pour assurer le succès des négociations, que chacun fasse preuve de bonne volonté et d'ouverture d'esprit. Au lieu d'entrer dans les détails, le présent rapport reste au niveau des principes et des grandes orientations. Le but du Comité est de laisser aux négociateurs suffisamment de latitude afin que la conclusion d'un accord qui soit dans le meilleur intérêt du pays, des provinces et des contribuables ait toutes les chances de se réaliser.

Des négociations de l'ampleur que nous envisageons seront sans doute complexes, mais pas excessivement si elles se limitent à l'intégration des taxes de vente. Si elles s'engagent sur un terrain où chacun cherche à redresser des torts passés ou à réviser toute la structure fiscale de la fédération canadienne, elles seront inutilement longues et peut-être même futiles.

Le Comité croit que le succès des négociations est certainement possible. Les témoins ont insisté les uns après les autres sur la nécessité de doter le Canada d'un régime unifié de taxe de vente nationale. Le régime actuel, où des systèmes fédéral et provinciaux incompatibles coexistent, constitue une anomalie gênante parmi les nations du monde industrialisé. C'est aussi l'aspect de la TPS qui a créé le plus de difficultés et entraîné les coûts les plus élevés aux entreprises et, en fin de compte, aux consommateurs du Canada.

Les membres du Comité sont convaincus que les Canadiens, soucieux de voir leurs chefs politiques créer un régime intégré de taxe à la consommation, n'accepteront pas que les disputes partisanes ou d'étroits intérêts personnels n'aboutissent à l'effondrement des négociations. Il y a trop à gagner si les négociations sont couronnées de succès et trop à perdre si elles aboutissent à un échec.

présenter qu'une déclaration par an, en même temps que leur déclaration d'impôt sur le revenu des sociétés; d'autre part, pour atténuer leurs difficultés de trésorerie, elles ne verseraient la TVA que 90 jours après la fin de chaque trimestre.

Réduction des frais d'administration

Si elle était pleinement intégrée aux taxes de vente provinciales, la TVA nationale éliminerait un palier complet de mécanismes d'administration, de perception et d'application au sein de l'appareil gouvernemental.

Prix net

Sous la TVA nationale, le prix des marchandises comprendrait le montant de la taxe à payer, et ce montant paraîtrait sur les factures et reçus. Le but de cette recommandation est de protéger le consommateur, et surtout de faire en sorte que le coût total du produit ou du service soit connu avant de l'acheter, tout en veillant à ce que la taxe soit pleinement divulguée.

Efficience et compétitivité économiques accrues

La TVA nationale que nous venons de décrire éliminerait la taxe de vente provinciale sur les intrants d'entreprise, faisant ainsi disparaître son application en cascade et rendant les produits et services canadiens plus compétitifs tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.

Facilité relative de transition

La TVA nationale sera extrêmement différente du régime qui existe maintenant, mais le Comité est néanmoins persuadé que les coûts de transition seront minimes. L'adaptation à la TVA nationale sera relativement simple pour les entreprises qui ont déjà l'habitude des taxes à la consommation. C'est surtout l'indication des prix nets qui va entraîner des coûts, au demeurant peu élevés, et qui seront largement compensés par les économies que réaliseront les entreprises, puisqu'elles n'auront plus à observer qu'un seul régime de taxe.

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Il saute aux yeux que l'essentiel de notre proposition repose sur les relations fédérales-provinciales. Cette réalité a façonné l'optique du Comité sur plusieurs éléments cruciaux de la TPS et de son remplacement, notamment le taux de la taxe et l'assiette sur laquelle celle-ci doit porter. Bien que le rapport entre l'assiette et le taux soit manifeste — plus la base est étendue, moindre sera le taux nécessaire pour produire les mêmes recettes — il faudra en définitive, pour fusionner les régimes fédéral et provinciaux, s'entendre sur l'assiette de la taxe.

La façon dont un régime national de taxe sur la valeur ajoutée sera administré et fonctionnera devra aussi faire l'objet d'une entente fédérale-provinciale. Le Comité, conscient du fait que son mandat consiste à évaluer le fonctionnement des solutions de rechange à la TPS sur le plan des principes fiscaux et de la politique fiscale, n'est pas en mesure de se prononcer à l'avance sur ce que les hauts fonctionnaires, les experts ou les gouvernements réussiront à négocier.

Le Comité reconnaît qu'il reste des obstacles à surmonter. Il faudra peut-être, par exemple, pour remplacer les taxes perçues sur les intrants d'entreprise, étendre l'assiette des régimes actuels de taxe de vente provinciale, y compris aux services. Ces changements ont d'importantes ramifications économiques et politiques, tant à l'échelle nationale que dans les différentes provinces. Nous reviendrons sur ces questions et sur d'autres questions du genre dans les pages qui suivent.

d'inconnu, et enfin présentent de graves lacunes par rapport aux critères que s'est donnés le Comité.

En résumé, le Comité est d'avis que plusieurs choix s'offrent au gouvernement pour remplacer la TPS. Celui-ci pourrait :

- abolir la TPS et réduire les paiements de transfert aux provinces
- abolir la TPS en échange d'une partie des recettes tirées de l'impôt provincial sur le revenu
- remplacer les recettes de la TPS grâce à une augmentation de l'impôt sur le revenu
- combiner un abaissement du taux de la TPS à une augmentation de l'impôt sur le revenu
- instaurer une taxe sur les dépenses des particuliers (TDP)
- instaurer une taxe sur les opérations commerciales (TOC)

Chacune de ces solutions offre des avantages.

Avant d'opter pour une ou l'autre, il faudrait, selon le Comité, s'assurer que la nouvelle taxe élimine dans toute la mesure du possible les lacunes de notre régime actuel de taxe de vente et notamment qu'elle :

- intègre la taxe de vente fédérale actuelle et les diverses taxes de vente provinciales en un seul régime de taxe à la consommation; on supprimerait ainsi un palier bureaucratique et l'on réduirait les problèmes d'observation.
- permette une certaine souplesse à l'égard des exonérations de la taxe de vente et des divergences de taux des taxes de vente provinciales.
- favorise la compétitivité internationale et, partant, la capacité des entreprises canadiennes à créer des emplois, en supprimant son application en cascade et la taxation des intrants d'entreprise.
- simplifie le travail d'observation des petites entreprises et atténue leurs problèmes de trésorerie imputables au fisc.
- élimine la confusion que crée pour les consommateurs l'affichage de prix qui n'englobent pas la TPS.
- réduise au minimum le coût de mise en oeuvre d'un nouveau régime fiscal.
- produise des recettes équivalentes à celles de la TPS.
- puisse entrer en vigueur avec un minimum d'inconnues et une garantie raisonnable que le régime se révélera équitable et efficace.

Le Comité est convaincu d'avoir trouvé, pour remplacer la TPS, une formule qui remplit ces conditions, à savoir une taxe à la consommation multistades, une taxe sur la valeur ajoutée intégrée à l'échelle nationale : la TVA nationale.

La mise en oeuvre de la TVA nationale exigera l'abrogation de la TPS et des taxes de vente au détail provinciales; l'idéal serait d'intégrer les dix systèmes de taxe en une seule taxe nationale sur la valeur ajoutée.

CARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE TVA NATIONALE

Simplification pour les entreprises

Sa simplicité et les avantages qu'elle offre au secteur privé sur le plan de l'observation sont certes parmi les principales vertus de la TVA nationale. Nous croyons que, dans l'ensemble, ce régime unifié sera plus simple, moins coûteux, moins importun et plus facile à accepter que la combinaison actuelle des régimes fédéral et provinciaux de taxe de vente qui s'opposent.

Même si les grandes entreprises continuaient à établir leurs déclarations en se fondant sur chaque facture, la TVA nationale comporterait une méthode simplifiée pour les petites entreprises. Ainsi, de 80 à 90 p. 100 des entreprises rempliraient leurs déclarations de TVA en se fondant sur la comptabilité tenue aux fins de l'impôt sur le revenu. Les petites entreprises auraient la possibilité de ne

Si l'on ne fait rien, la situation n'a pas beaucoup de chances de s'améliorer. En fait, nous pensons qu'elle risque d'empirer. Cependant, personne ne veut d'un changement pour la forme. Ce qu'il faut, ce sont des mesures permettant d'instaurer un mécanisme fiscal meilleur que celui qui existe, justifiant les coûts d'une nouvelle transition. C'est dans cet esprit que le Comité a amorcé son étude et un vaste processus de consultation qui l'a amené à entendre un vaste éventail de personnes : des propriétaires d'entreprise, des salariés, des experts et des contribuables.

Presque tout le monde recommande de remplacer par un seul système les multiples régimes de taxe de vente qui compliquent inutilement les activités des entreprises de neuf des dix provinces canadiennes. L'intégration des taxes de vente permettrait de réduire considérablement les coûts des contribuables, lesquels doivent observer deux régimes distincts de taxe de vente ayant chacun ses formalités. Les coûts d'observation des entreprises seraient grandement diminués si l'on pouvait épargner à celles-ci l'obligation de faire deux fois, de deux façons différentes, ce qui pourrait tout aussi facilement être fait en une seule fois.

L'intégration des taxes de vente serait aussi à d'autres égards avantageuse pour les entreprises, les provinces et l'ensemble du pays. La TPS présente notamment l'avantage d'améliorer la compétitivité des exportations canadiennes. Mais on a fait le travail à moitié seulement. La compétitivité des exportations canadiennes demeure compromise du fait des taxes de vente provinciales sur les intrants d'entreprise. Cette taxe sur les intrants d'entreprise a également pour effet de défavoriser les produits canadiens par rapport aux importations sur le marché intérieur.

On avait initialement envisagé l'intégration de toutes les taxes de vente canadiennes lors de l'élaboration du projet de TPS, mais on a fini par y renoncer. Après trois ans de fonctionnement en parallèle de deux systèmes complexes, on est de plus en plus convaincu de l'opportunité de reprendre la voie de l'intégration.

LES SOLUTIONS DE RECHANGE

Le Comité a étudié 20 solutions de rechange à la TPS, décrites en détail dans les chapitres qui suivent. Sont également expliqués les critères dont nous nous sommes servis pour peser le pour et le contre de chacune. Nous faisons ensuite un bilan indiquant les avantages et les inconvénients de chaque solution et celles qui sont manifestement impossibles à appliquer. Enfin, nous présentons les recommandations du Comité. Le raisonnement du Comité est clairement énoncé dans le corps du rapport, et le chemin qui nous a menés à nos conclusions est le suivant.

Une catégorie de solutions consistait à simplifier l'écheveau des taxes de vente fédérale et provinciales par le simple retrait du gouvernement fédéral du champ d'imposition de la taxe de vente. L'impôt sur le revenu — celui des particuliers et des sociétés — serait devenu la principale source de recettes du gouvernement fédéral. L'impôt sur le revenu a toujours été et demeurera toujours une solution de rechange possible. Mais l'augmentation de l'impôt sur le revenu et le recours à d'autres sources de recettes posent des problèmes ardus d'équilibre fiscal et sont difficiles à faire accepter.

D'autres solutions consistaient à adopter des variantes de taxes à la consommation très différentes de la TPS — la taxe sur les dépenses des particuliers (TDP) et la taxe sur les opérations commerciales (TOC) étant les plus connues et à de nombreux égards les plus fascinantes. Ces deux taxes, de même que d'autres types de taxes à la consommation, présentent certains avantages théoriques et pratiques. Mais elles posent des problèmes d'application dans le contexte canadien, n'ont pas d'application généralisée ailleurs et comportent donc une grande part

présent rapport porte sur un élément seulement (mais crucial) du très complexe régime fiscal canadien, de sorte que le Comité ne peut pas vraiment apporter des améliorations globales au régime. Il faudra donc lire le rapport et les recommandations du Comité dans ce contexte.

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le Parlement du Canada entérinait il y a quatre ans la taxe sur les produits et services, laquelle est entrée en vigueur le 1er janvier 1991. L'adoption des mesures législatives régissant la TPS ne s'est pas faite sans mal, difficultés qui témoignaient de la vive opposition que suscitait dans tout le pays la taxe proposée. Il a été impossible de régler les divergences de vues des parlementaires dans le cours normal des compromis du processus législatif, et il a fallu recourir à un mécanisme constitutionnel inédit — la nomination d'un nombre de sénateurs suffisant pour remporter le vote — pour finalement faire adopter la loi.

Le recours à ce stratagème a plutôt compromis la légitimité qui se rattache habituellement aux décisions du Parlement de telle sorte que l'entrée en vigueur de la TPS a été entachée du nuage entourant sa création. La TPS a été controversée au Parlement, mais aussi dans le public, et le reste encore.

D'habitude, le quotidien finit à la longue par tiédir l'intérêt porté aux politiques publiques litigieuses. Cela n'a pas été le cas avec la TPS. Plus de trois ans après son instauration, elle continue de susciter une vive opposition. Certains se sont résignés, craignant les coûts considérables que risquerait d'entraîner un nouveau changement. Mais d'autres continuent à grommeler et à contester la TPS, et nous y voyons trois causes :

- certains des avantages théoriques que l'on avait prêtés initialement à la TPS ne se sont pas matérialisés
- les difficultés anticipées se sont révélées encore plus complexes, coûteuses et difficiles à surmonter qu'on ne l'avait prévu
- certaines conséquences imprévues de la TPS se sont mutées en graves problèmes de politique publique

Il s'ensuit qu'une bonne partie de la population n'a aucun respect pour la TPS en particulier, et de moins en moins de respect pour le régime fiscal en général. Les raisons de cette résistance persistante vont au-delà du montant de la taxe elle-même. La TPS rapporte certes beaucoup, mais son taux est inférieur à celui de la plupart des taxes de vente provinciales, et nous pensons que les gens sont conscients des besoins financiers du gouvernement. Le problème tient bien davantage au fait qu'on s'est rendu compte à l'usage que la TPS compliquait beaucoup trop la vie.

On se plaint en particulier de la façon dont la TPS a modifié les rapports entre beaucoup d'entreprises et leurs clients. L'affichage des prix taxe non comprise continue de susciter des frictions, en particulier dans les secteurs du commerce de détail, des services et du tourisme. Les Canadiens ne se sont pas encore habitués au choc qu'ils éprouvent quand ils passent à la caisse, où la TPS et la taxe de vente provinciale sont ajoutées aux prix. Les touristes non plus : indépendamment de la remise à leur intention, ils conservent trop souvent de leur visite chez nous l'impression d'un pays où la vie coûte cher et où l'on n'affiche pas les prix véritables.

Pour les entreprises, les exigences de déclaration et de calendrier de la TPS diffèrent de celles des taxes de vente provinciales frappant souvent les mêmes produits. Les distinctions entre produits taxables et produits détaxés ajoutent aux coûts de formation et autres. L'impression se répand que la TPS force les propriétaires, les administrateurs et les salariés à consacrer moins de temps aux affaires de leur entreprise et davantage à celles du gouvernement.

En revanche, les témoins et groupes qui ont comparu devant nous ont affirmé catégoriquement que les charges fiscales — qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales — ne doivent plus augmenter. À mesure que les recettes et l'endettement publics augmentent, les programmes et services publics sont émondés. Les Canadiens versent plus d'argent au fisc, mais en tirent moins.

Beaucoup de témoins conviennent que le gouvernement est bien forcé de réduire ses dépenses, mais ils s'attendent que leurs représentants politiques de tous les paliers fassent la chasse au gaspillage, au double emploi et aux chevauchements de programmes. Dans le contexte de la TPS et des autres taxes, un thème en particulier avait presque des accents de leitmotiv : de nombreux témoins veulent que l'on supprime les chevauchements et le double emploi résultant de l'application parallèle des régimes fédéral et provinciaux de taxe de vente.

D'autres encore craignent que le Canada n'arrive pas à demeurer compétitif au sein de l'économie mondiale. Le commerce international est à l'origine de 30 p. 100 du PIB du Canada. Dans le contexte de la libéralisation grandissante des échanges, du libre mouvement des capitaux et de la mondialisation des techniques et du savoir, le régime fiscal du Canada doit répondre aux impératifs de la concurrence internationale. Cela s'applique non seulement à l'impôt sur le revenu des particuliers et à celui qui frappe le revenu des sociétés, mais aussi aux taxes de vente. À cet égard, on a dit à maintes reprises au Comité qu'il fallait faire quelque chose au sujet des 6 milliards de dollars environ de taxe de vente provinciale qui frappent les intrants d'entreprise et qui se répercutent sur les prix de vente des produits et services canadiens.

On a également attiré l'attention du Comité sur un principe de base du gouvernement démocratique : comme le régime fiscal du Canada repose dans une large mesure sur l'observation volontaire de la loi, il doit en tout temps être bien accepté par la population. Or, le Comité a entendu des témoignages alarmants sur l'importance croissante de l'économie souterraine et sur l'assouplissement de l'opinion à l'égard de la fraude fiscale, que celle-ci touche la TPS ou les autres charges fiscales. Une solution consiste à faire exécuter la loi plus strictement, mais on peut aussi envisager le recours à des prix nets, avec indication du montant de la taxe, pour aider les consommateurs.

Nous sommes cependant aussi convaincus que si l'économie souterraine prend effectivement de l'importance — ce qui n'est pas prouvé — c'est peut-être en partie parce que notre régime fiscal paraît à certains comme injuste et à d'autres comme trop difficile à appliquer. Même si la grande majorité des Canadiens qui paient leurs taxes et impôts ne verraient pas là une excuse pour contrevenir à la loi, le Comité s'est rendu compte que l'amélioration continue du régime fiscal posera de grands défis, car il faudra notamment limiter l'augmentation des ponctions fiscales totales au Canada et garder l'oeil ouvert pour déceler les injustices qui risqueraient de compromettre l'équité du régime fiscal.

L'étude de la TPS et de ses substituts possibles, bien que comprimée en portée et dans le temps, a sensibilisé tous les membres du Comité à la grande complexité de notre régime fiscal. On peut toujours modifier et améliorer n'importe quel élément du régime fiscal indépendamment des autres, mais la crédibilité et l'efficacité de chacun reposent en partie sur l'ensemble du système. Les tentatives antérieures de réforme fiscale massive et globale ont suscité de grands espoirs, toujours déçus.

Nous sommes d'avis qu'il faut adopter une démarche plus progressive fondée sur un examen continu du régime fiscal canadien aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Il faudrait pour cela s'engager à appliquer un processus de révision permanent visant à rendre le régime fiscal plus équitable et mieux adapté aux besoins des Canadiens. Le

CHAPITRE 1

INTRODUCTION ET APERÇU

Le 3 février 1994, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes amorçait une série d'audiences et de délibérations dans le contexte d'une vaste étude de la taxe sur les produits et services.

Le gouvernement s'était en effet engagé, auprès du Comité des finances, dans son Livre rouge, à demander au Comité des finances de faire rapport sur toutes les solutions de rechange à la TPS et à remplacer la TPS «par une mesure qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs, qui sera moins un casse-tête pour les PME et qui s'harmonisera avec la fiscalité provinciale».

Le présent rapport est l'aboutissement de ce processus.

Le mandat du Comité se limitait à l'étude de la TPS et des solutions de remplacement. On s'est cependant rendu compte au gré des audiences et des délibérations du Comité que de nombreux aspects de la politique fiscale du Canada suscitent un intérêt sans précédent dans la population. La TPS n'est qu'un élément seulement d'un vaste ensemble de mesures fiscales et économiques.

De nombreux Canadiens ont perdu confiance dans l'aptitude de leurs représentants élus d'administrer les finances publiques. Ceux-ci sont convaincus que le produit de leurs impôts et taxes n'est pas dépensé judicieusement. Ils ont vu augmenter notablement les charges fiscales de tous genres depuis plusieurs années, ce qui ne fait qu'aviver leurs préoccupations quant à l'équité du régime fiscal en général et au fardeau assumé par les Canadiens à revenu faible et moyen en particulier. Beaucoup sont persuadés que les sociétés et les particuliers à revenu élevé peuvent profiter indûment de toutes sortes de possibilités de planification fiscale, et ont le sentiment qu'ils bénéficient en cela d'un avantage injuste.

L'impôt direct qui frappe les Canadiens a beaucoup augmenté ces dernières années : les taxes d'accise sur les cigarettes, l'alcool et l'essence en sont les exemples les plus visibles. Beaucoup soutiendraient que ces augmentations sont directement responsables des niveaux élevés de contrebande observés récemment et auxquels le gouvernement a été forcé de réagir. Au chapitre des impôts indirects, la plus importante modification a été sans contredit la forte augmentation de la taxe fédérale sur les ventes des fabricants, laquelle était passée de 9 p. 100 à 13,5 p. 100, avant d'être remplacée par la TPS en 1991.

Le gouvernement fédéral enregistre des déficits annuels depuis 1975; la dette nationale cumulée dépasse maintenant le demi- milliard de dollars. En règle générale, les témoins qui ont comparu devant le Comité admettent que ces contraintes limitent considérablement les possibilités de réduction des niveaux d'imposition et ne permettent pas d'instituer de nouveaux programmes de dépenses sans procéder à des réductions correspondantes ailleurs. Ils se rendent bien compte que le gouvernement ne peut pas se permettre de simplement renoncer en totalité ou en partie aux recettes tirées de la TPS sans les remplacer.

fonctionnaires qui ont travaillé en coulisse avec tant de professionnalisme pour que nous puissions produire notre rapport.

Je suis également très reconnaissant à mes employés d'Ottawa, Lou Riccoboni, Michael Barton et David Shaw, un bénévole, dont l'appui ne m'a jamais fait défaut. Je tiens à remercier tout spécialement mon adjointe exécutive, Lisa Stilborn, qui a comme toujours travaillé inlassablement, avec intelligence et bonne humeur.

Je conserverai toujours un excellent souvenir du dévouement et de l'objectivité des membres du Comité, ce dont je leur sais gré. Les témoins et les experts nous ont beaucoup renseignés, mais nous avons aussi beaucoup appris les uns des autres. Notre rapport est le fruit de cette démarche collégiale et reflète l'esprit de collaboration et le respect de l'autre sans lesquels rien n'aurait été possible.

Le président,

Jim Peterson

REMERCIEMENTS

Le Comité a décidé de terminer l'étude de la TPS et des solutions de rechange possibles avant la fin de juin de façon que son rapport soit prêt à temps pour la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances prévue pour le 29 juin. Il a donc fallu accomplir en quatre mois ce que l'on prévoyait faire en douze.

En nous imposant cet exigeant délai, nous nous sommes demandé si les Canadiens concernés auraient suffisamment de temps pour nous communiquer leurs vues. Nous avons tenu des audiences à Ottawa et dans chaque province et nous avons entendu 489 témoins et reçu 714 mémoires. Les témoins qui ont comparu devant nous étaient extrêmement variés; on trouvait notamment parmi eux des représentants de petites et de grandes entreprises, de groupes de consommateurs et d'associations de lutte contre la pauvreté, de même que de nombreux particuliers intéressés.

Le Comité est extrêmement reconnaissant à tous ceux qui, souvent à grands frais, ont pris la peine, de comparaître devant lui ou de lui soumettre un mémoire, et ce, malgré les délais très serrés. Notre rapport repose sur ce qu'ils nous ont appris, et nous n'aurions pas pu le produire sans l'apport généreux et constructif de tant de Canadiens. Leur collaboration nous a permis d'étudier des questions extrêmement complexes en très peu de temps.

Le Comité est redevable à Jean Potvin et à Robert Brown, deux conseillers principaux de grand talent, qui ont coordonné et supervisé les travaux de recherche.

Nous remercions avec gratitude les deux experts-conseils du Comité, Stephen Richardson et Steven D'Arcy, pour leur expertise, leur prodigieux travail et leurs judicieux conseils; ils se sont chargés de l'analyse de questions fiscales complexes et ont collaboré à la rédaction de notre rapport.

Durant toute l'étude, nous avons pu compter sur l'aide constante de Basil Zafiriou et de Richard Domingue, de la Bibliothèque du Parlement, qui nous ont fait profiter de leur riche expérience tirée de l'étude antérieure de la TPS et ont produit d'utiles analyses économiques, de même que sur l'assistance de Denis Labelle, «prêté» par le Bureau du vérificateur général.

Le Comité est reconnaissant des avis éclairés reçus de grands fiscalistes canadiens, notamment Dalton Albrecht, Jean-Pierre Allaire, Neil Brooks, Michel Coderre, Yvon Cyrenne, Jim Davies, Michael Firth, Bruce Flexman, Wolfe Goodman, Rick Kesler, Jonathan Kesselman, Cheryl Knebel, Jack Mintz, Blake Murray, Satya Poddar, Samuel Slutsky, Roger Smith, Wayne Thirsk, Jim Vineze et Michael Walker. Un bon nombre de ceux qui ont comparu devant nous ou travaillé avec nous l'ont fait à titre gracieux.

Nous tenons aussi à remercier les personnes qui nous ont aidés à rédiger notre rapport, à savoir David Ablett et Brooke Jeffrey, et en particulier notre rédacteur-expert, Michael Bryans, qui nous a aidés à bien formuler notre pensée.

Les délais très serrés ont imposé un lourd fardeau au personnel du Comité et à la Direction des comités de la Chambre des communes. Nous remercions notre greffière, Susan Baldwin, de même que tous les autres

QUESTIONS À RÉGLER DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES SUR UNE TVA NATIONALE 52
L'assiette d'une TVA nationale 52
Les exonérations et l'assiette de la taxe 52
Amélioration du système de crédits 54
Le compromis entre le taux et l'assiette 55
Le taux de la TVA nationale dans les différentes provinces 56
Le commerce interprovincial 56
LES COÛTS DE LA TRANSITION À LA TVA NATIONALE 58

ANNEXE A — PROBLÈMES PARTICULIERS CONCERNANT LA TPS 59

ANNEXE B — LISTE DES TÉMOINS 65

ANNEXE C — LISTE DES MÉMOIRES 91

RAPPORT MINORITAIRE DU PARTI RÉFORMISTE 119

B. IMPÔT SUR LE REVENU 24
4. Surtaxe à l'impôt sur le revenu des particuliers 24
5. Augmentation du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés 26
6. Échange de champs d'imposition avec les provinces 26
7. Impôt à taux unique 27
8. Impôt supplémentaire sur le revenu des particuliers — Ajout d'un impôt à taux unique 28
C. TAXES FONDÉES SUR LES RECETTES 28
9. Taxe sur le chiffre d'affaires 28
10. Taxe sur les salaires 29
D. SOLUTIONS DE RECHANGE DIVERSES 30
11. Impôt sur les transferts de fortune 30
12. Taxes vertes 30
13. Taxation des gains du jeu et des loteries 30
E. TAXES À LA CONSOMMATION (À CALCUL INDIRECT) 31
14. Taxe sur les dépenses des particuliers (TDP) 31
F. TAXES À LA CONSOMMATION (STADE UNIQUE) 32
15. Taxe sur les ventes des fabricants 32
Actifs enregistrés et non enregistrés sous le régime d'une TDP 34
16. Taxe sur les ventes des grossistes 35
17. Taxe de vente au détail 35
G. TAXES À LA CONSOMMATION (MULTISTADES) — TVA 36
18. Méthode de l'addition 37
19. Méthode comptable — Taxe sur les opérations commerciales (TOC) 37
20. Méthode des factures (la TPS) 39
LES CONCLUSIONS DU COMITÉ AU SUJET DES SOLUTIONS DE RECHANGE À LA TPS 40

CHAPITRE V — PROJET DE REMPLACEMENT DE LA TPS : LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE NATIONALE (TVA) 43

CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE SOLUTION DE RECHANGE À LA TPS 43
LA TVA NATIONALE — APERÇU DE SES CARACTÉRISTIQUES ET ATTRIBUTS 44
Facilité d'harmonisation avec les provinces 44
Compétitivité internationale et efficience économique 44
Simplification et équité pour les consommateurs 44
Simplification pour les entreprises 44
Coûts de transition minimums 45
DÉTAILS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE TVA NATIONALE 45
Intégration et harmonisation 45
Mise en oeuvre de l'intégration 45
Prix nets 46
Visibilité de la taxe 47
Nouveau système simplifié pour la petite entreprise 47
Petits commerces 49
Administration, application, équité et efficacité pour ce qui est des petites entreprises 50
Le calcul de la taxe pour les grandes et les moyennes entreprises 51

Table des matières

REMERCIEMENTS xiii

CHAPITRE 1 — INTRODUCTION ET APERÇU 1
- LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE 3
- LES SOLUTIONS DE RECHANGE 4
- CARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE TVA NATIONALE 5
  - Simplification pour les entreprises 5
  - Réduction des frais d'administration 6
  - Prix net 6
  - Efficience et compétitivité économiques accrues 6
  - Facilité relative de transition 6
- RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES 6

CHAPITRE II — CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOLUTIONS DE RECHANGE À LA TPS 9
1. ÉQUITÉ VIS-À-VIS DES CONTRIBUABLES 9
2. FACILITÉ D'OBSERVATION DES RÈGLES POUR LES CONTRIBUABLES 12
3. COÛTS D'ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉGIME FISCAL 12
4. RÉPERCUSSIONS SUR L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE ET SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CANADIENNES 12
5. COORDINATION ET HARMONISATION DES TAXES DE VENTE FÉDÉRALE ET PROVINCIALES 13
6. UNE SOURCE DE RECETTES FIABLE ET STABLE 14

CHAPITRE III — UNE OCCASION MANQUÉE : LE CANADA ET LA TPS 15
- À LA RECHERCHE D'UN MEILLEUR RÉGIME FISCAL 15
- LA MÉSAVENTURE DE LA TPS 15
- LES PROBLÈMES DE LA TPS : LES LEÇONS À TIRER 17
  1. La conception de la TPS 17
  2. Coûts d'observation et frais d'administration 19
  3. La non-harmonisation des taxes de vente fédérale et provinciales 20
  4. La TPS et l'économie souterraine 21
- QUELQUES CONCLUSIONS GÉNÉRALES SUR L'EXPÉRIENCE DE LA TPS 22

CHAPITRE IV — LE REMPLACEMENT DE LA TPS : LES SOLUTIONS DE RECHANGE ET LEUR VALEUR 23

A. ABOLIR LA TPS SANS LA REMPLACER 23
1. Abolir la TPS et attendre les bienfaits macro-économiques du stimulant 23
2. Réduire les dépenses de l'État 23
3. Réduire les transferts aux provinces 24

Le Comité permanent des finances

a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Conformément au mandat qui lui a été confié en vertu de l'article 108(2) du Règlement et qui se lit comme suit :

> —Que le Comité revoit l'application de la taxe sur les produits et services et examine des options de remplacement, en ce qui concerne, notamment, l'équité pour tous les contribuables, la facilité et le coût d'application, la réduction dans toute la mesure du possible des impacts de transition, la compétitivité des entreprises canadiennes, l'harmonisation et la coordination fédérale-provinciale, l'efficacité économique, la fiabilité et la stabilité des rentrées, enfin, l'effet sur les recettes de l'État.
>
> (fasc. 1: p.4)

le Comité, après avoir examiné la taxe sur les produits et services (TPS) et des solutions de rechange, présente le rapport qui suit :

Membres du Comité permanent des finances



Jim Peterson
Président
Libéral
Willowdale (Ontario)



Barry Campbell
Vice-président
Libéral
St. Paul's (Ontario)



Yvan Loubier
Vice-président
Bloc Québécois
Saint—Hyacinthe—Bagot (Québec)



Gérard Asselin
Bloc Québécois
Charlevoix (Québec)



Pierre Brien
Bloc Québécois
Témiscamingue (Québec)



Nick Discepola
Libéral
Vaudreuil (Québec)



Ron Fewchuk
Libéral
Selkirk—Red River (Manitoba)



Herb Grubel
Parti réformiste
Capilano—Howe Sound
(Colombie-Britannique)



Gary Pillitteri
Libéral
Niagara Falls (Ontario)



Brent St. Denis
Libéral
Algoma (Ontario)



Alex Shepherd
Libéral
Durham (Ontario)



Jim Silye
Parti réformiste
Calgary-Centre (Alberta)



Ray Speaker
Parti réformiste
Lethbridge (Alberta)



Jane Stewart
Libéral
Brant (Ontario)



David Walker
Libéral
Winnipeg-Nord-Centre (Manitoba)

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

Président: Jim Peterson

Vice-présidents: Barry Campbell
Yvan Loubier

Membres

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Membres associés

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Susan Baldwin

STANDING COMMITTEE ON FINANCE

Chairperson: Jim Peterson

Vice-Chairmen: Barry Campbell
Yvan Loubier

Members

Gérard Asselin
Pierre Brien
Nick Discepola
Ron Fewchuk
Herb Grubel
Gary Pillitteri
Alex Shepherd
Jim Silye
Ray Speaker
Brent St. Denis
Jane Stewart
David Walker—(15)

Associate Members

Reg Alcock
Judy Bethel
Stephen Harper
Réjean Lefebvre
Andy Mitchell
Nelson Riis
Andrew Telegdi
Susan Whelan
John Williams

(Quorum 8)

Susan Baldwin

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 50

Le jeudi 16 juin 1994

Président: Jim Peterson

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 50

Thursday, June 16, 1994

Chairperson: Jim Peterson

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Finances

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Finance

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la taxe sur les produits et services

Y COMPRIS:

Le neuvième rapport à la Chambre

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Goods and Services Tax

INCLUDING:

The Ninth Report to the House

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

REMPLACER LA TPS

Options pour le Canada

Neuvième rapport
du
Comité permanent des finances

Juin 1994

CA 2632



Chambre des communes
Canada

REMPLACER LA TPS

Options pour le Canada

Neuvième rapport
du
Comité permanent des finances

Juin 1994

JUL 5 1995